

LA
DOMINICALE

Journal des Paroisses,

CONSACRÉ AUX INTÉRÊTS DE LA RELIGION,

A LA POLITIQUE, AUX SCIENCES, AUX LETTRES ET AUX ARTS, DANS LEURS RAPPORTS AVEC ELLE.

Livraisons du 1^{er} Novembre au 1^{er} Juillet.

1^{re} ANNÉE.

TOME PREMIER.

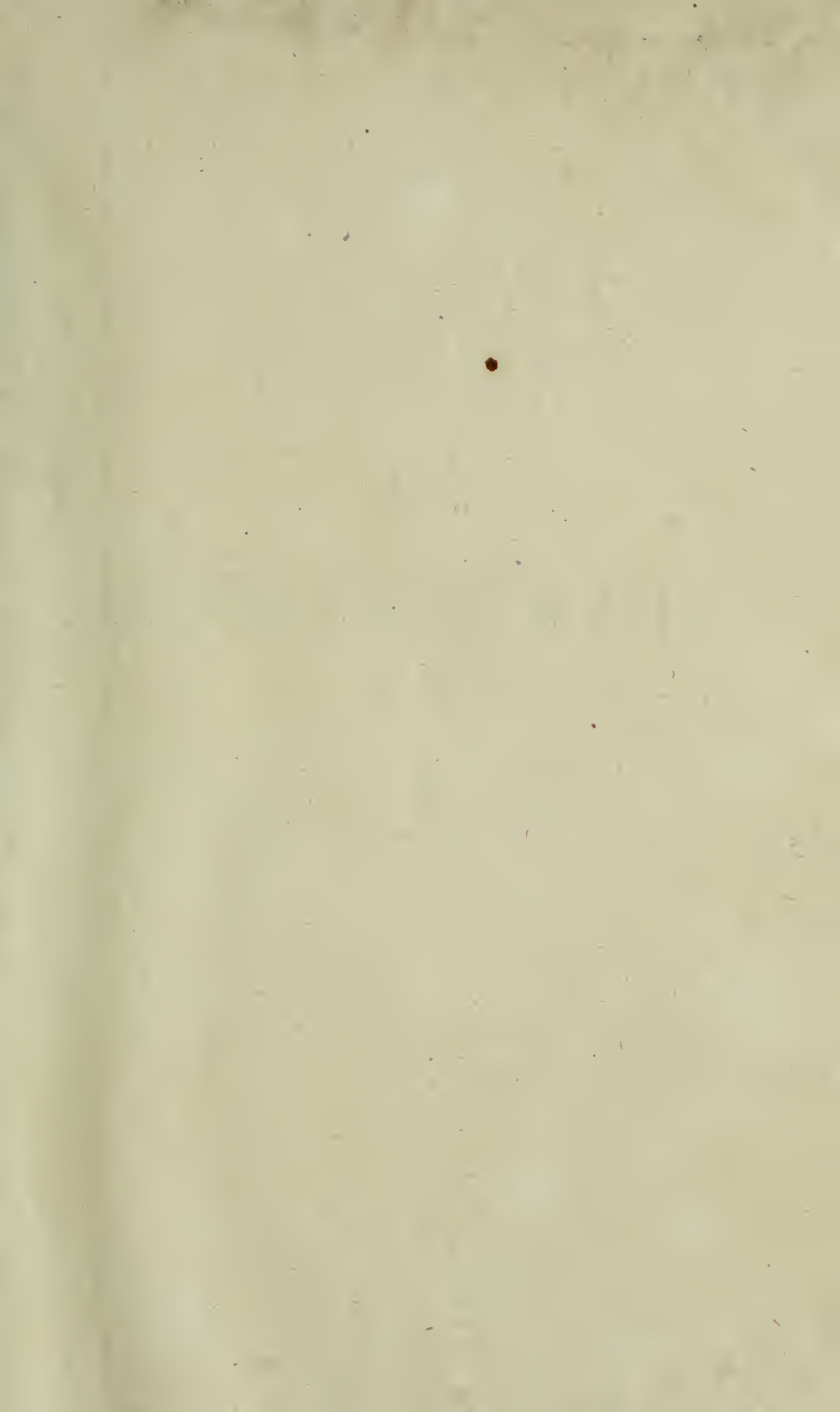


PARIS

AU BUREAU DE LA DOMINICALE,

RUE GUÉNÉGAUD, N° 7.

1854





LA

DOMINICALE.

1875

DOMINIQUE

LA
DOMINICALE

Journal des Paroisses,

CONSACRÉ AUX INTÉRÊTS DE LA RELIGION,

AUX SCIENCES, AUX LETTRES ET AUX ARTS, DANS LEURS RAPPORTS AVEC ELLE.

ORNÉ DE GRAVURES ET DE VIGNETTES.

TOME PREMIER.



PARIS

AU BUREAU DE LA DOMINICALE,

RUE GUÉNÉGAUD, N° 7.

1855

DOMINICAN JOURNAL

Volume 1, Number 1, 1951

Published by the Dominican Journal Club

1000 University Avenue, Ottawa, Ontario

Subscription price, \$2.00 per annum in advance



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

LA DOMINICALE,

Journal des Paroisses,

CONSACRÉ AUX INTÉRÊTS DE LA RELIGION,

EXPOSÉ DES QUESTIONS RELIGIEUSES QUI SERONT TRAITÉES DANS LA DOMINICALE.

Nous avons dit dans notre prospectus : au milieu de la perturbation des sociétés un instinct secret contre lequel se soulèvent en vain les mauvaises passions, pousse les hommes vers les croyances religieuses, et il est aisé de reconnaître qu'une transformation mystérieuse s'opère au fond des âmes, qu'une voix intime et forte commence à se faire entendre à toutes les consciences.

Et ce n'est pas seulement dans les habitudes de la vie, au foyer de la famille et dans les actions extérieures, que se manifeste ce retour aux vérités éternelles; on le retrouve encore dans les œuvres de l'art, dans les investigations de la science, et jusque dans les productions les plus frivoles de la littérature. Il semble que Dieu n'ait permis à l'esprit de religion et de foi de se retirer de nous que pour humilier notre orgueil, en nous enseignant que sans lui, abandonnés à l'esprit de vertige et d'erreur, nous nous débattons éternellement dans le doute et les ténèbres, et qu'un jour nous serions contraints de crier vers lui du fond de l'abîme.

C'est là que la société est arrivée aujourd'hui; elle crie vers Dieu.

Seconder cette tendance des esprits, encourager les timides, réveiller les indifférens; montrer sous tous les rapports de grandeur et d'influence morale, les objets sacrés vers lesquels la société se tourne d'elle-même; faire ressortir dans la religion catholique cette admirable unité, condition première de toute

existence, et qui n'est qu'en elle seule; la poser comme l'unique puissance capable de prévenir les écarts du génie, de donner un but à la pensée, et à l'art de sublimes inspirations; faire de sa morale le seul asile où les âmes froissées par le choc des passions et des événemens peuvent trouver ce repos ou ces consolations contre lesquels ne prévalent pas les illusions du monde et les révolutions des empires, tel est le but que nous nous sommes particulièrement proposé. Pour donner une idée de la manière dont nous avons compris notre mission, nous offrons en sommaire des matières que nous devons successivement développer.

La Religion peut être considérée, 1° dans son principe, l'ÉCRITURE-SAINTE; 2° dans ses dogmes; 3° dans sa morale; 4° dans sa discipline; 5° dans son culte, expression de ses croyances.

La Religion dans son principe.

1°. Les livres de l'ancien et du nouveau Testament contiennent l'histoire des trois grandes manifestations de la Divinité à la terre, la création ou révélation primitive, la révélation mozaïque, et la révélation chrétienne. C'est là toute l'histoire de la Religion. Il est donc d'une haute importance de commencer l'étude du christianisme par prouver l'authenticité, l'intégrité et la véracité des livres saints. Notre base ainsi faite, nous exposerons la doctrine de ces livres dans l'ordre religieux, politique et moral; nous la comparerons avec celle des législateurs anciens et modernes que le dernier siècle ne rougissait

pas d'opposer à Moïse et à Jésus-Christ. Alors viendront les questions qui rentrent dans les immenses domaines de la science et de l'histoire :

1°. Origine du monde ; divers systèmes sur la formation du globe. — Buffon. — Cuvier. — Création de l'homme ; sa chute, et ses suites. — Déluge. — Régénération.

2°. Origine des sociétés : institution du mariage. — Polygamie , monogamie. — Etablissement des sacrifices : sacrifices d'animaux , sacrifices humains.

3°. Constitution religieuse et politique des Juifs. — Principales époques de leur histoire, de leurs malheurs : leur conservation au milieu des nations sans aucun mélange.

4°. Prophéties : leur vérité , leur accomplissement ; langage des prophètes.

5°. Style des livres saints.

6°. Coup-d'œil rapide sur l'état des écoles de la Grèce avant la venue de Jésus-Christ. Systèmes contradictoires ; aberrations de ses philosophes sur Dieu et la morale.

7°. Incarnation de Jésus-Christ : sa vie, sa mort, sa résurrection ; miracles ; leur certitude ; fondation du christianisme ; martyrs.

8°. Evangile : beauté de sa doctrine et de sa morale : comparaison de la loi ancienne et de la loi nouvelle.

9°. Accord dans le récit des quatre évangélistes : considérations sur les écrits des apôtres, et de saint Paul en particulier.

10°. Constitution primitive de l'Eglise ; ses développemens : Hiérarchie ecclésiastique : Institution d'un sacerdoce destiné à perpétuer l'œuvre de Jésus-Christ : Unité de l'Eglise : Avantage du sacerdoce chrétien pour la société.

Dogmes.

1°. Toutes les religions ont leurs dogmes. Comparaison entre les dogmes chrétiens et ceux des autres religions.

2°. Considérations sur les mystères : la Trinité , l'Incarnation , la Rédemption ,

3°. Institution des sacremens. — Sacremens dans l'ancienne loi , et même chez les peuples privés de révélations.

4°. Baptême. — Sa nécessité pour le salut, infidèles enfans morts sans baptême.

5°. Pénitence ; confession des péchés, publique, auriculaire.

6°. Eucharistie considérée comme sacrement , comme sacrifice.

7°. Doctrine consolante de la grâce, qui unit Dieu à l'homme ; la vie à venir, etc.

8°. De la croyance en général. Examen de tous les systèmes philosophiques sur la certitude par rapport à la religion.

9°. Du scepticisme, de ses erreurs ; de l'athéisme, du déisme, de l'hérésie, et de leurs conséquences anti-sociales.

10°. Existence de Dieu.

11°. Immortalité, spiritualité de l'âme, éternité des peines et des récompenses.

12°. Doctrine consolante sur le salut des hommes.

13°. La foi nécessaire au salut. L'Eglise seule gardienne de la Foi ; hors de l'Eglise point de salut.

Morale évangélique.

1°. Elle embrasse les devoirs de l'homme envers Dieu , les autres hommes et lui-même.

2°. Notions sur l'origine du bien et du mal ; loi naturelle , premier devoir qu'elle impose.

3°. De la morale évangélique comparée avec celle de l'ancien Testament.

4°. Ordres religieux , services qu'ils ont rendus au catholicisme , aux sciences , aux lettres et à l'agriculture.

5°. Providence dans l'ordre moral.

6°. Les préceptes de la Religion peuvent-ils être régulièrement observés dans les diverses classes de la société , et dans toutes les circonstances de la vie ?

7°. Guerres de Religion ; à quoi doit-on les attribuer ?

8°. Croisades, leurs conséquences morales et politiques.

9°. Tolérance religieuse.

10°. La société pourrait-elle exister sans la Religion.

Culte.

1°. Culte intérieur et extérieur dus à Dieu.

2°. Considérations sur le culte intérieur ou ascétisme.

5°. Cérémonies catholiques propres à exalter les sentimens de piété. — Semaine sainte à Rome; — Culte protestant; — Cérémonies payennes.

4°. Comparaison des monumens anciens, égyptiens, grecs, romains, avec nos édifices religieux de différentes architectures.

5°. Peinture, musique, poésie, éloquence, considérées comme l'expression du sentiment religieux.

6°. Influence du catholicisme sur la philosophie et la littérature.

7°. Ecrits des Pères de l'Église; scolastiques du moyen âge.

Discipline.

Les convenances et l'opportunité des temps nous dirigeront dans le choix des questions de discipline à traiter dans la *Dominicale*. Nous nous contenterons d'indiquer les suivantes, qui sont d'un intérêt plus général.

1° Histoire de la discipline ecclésiastique, conciles, synodes, officialités.

2° Des infractions aux lois de l'Église.

3° L'Église a-t-elle seulement le pouvoir d'expliquer les lois divines?

4° Lois pénales ecclésiastiques.

5° Biens du clergé; origine de ces biens; recherches sur leur propriété.

6° Possessions du clergé en Italie, en Allemagne, en Espagne, en Angleterre.

7° Position actuelle du clergé français; du traitement des curés; origine du casuel.

8° Fondations pieuses.

9° De la législation des fabriques, des églises, des presbytères, des communautés religieuses.

10° Décisions de la jurisprudence sur les matières religieuses.

Nous ne prétendons nullement avoir renfermé dans un cadre aussi étroit toutes les séries de questions, qui peuvent se diviser et se subdiviser à l'infini, et que nous traiterons dans notre *Dominicale*. Aussi nous en presserons-nous d'accueillir et de

résoudre toutes celles que nos abonnés croiront devoir nous adresser dans l'intérêt de la religion, aussi bien que dans celui de ses ministres.

RELIGION.

DU CATHOLICISME COMME PUISSANCE CIVILISATRICE (Premier Article.)

Tous les chefs de doctrine qui consacrent leur plume ou leur parole au maintien d'un certain ordre d'idées, ont soin de placer derrière elles un principe assez fort pour les porter, et assez fécond en déductions vraies et générales, pour que le grand nombre s'intéresse aux efforts de leur prédication. Ainsi, les philosophes ont parlé jusqu'ici au nom des vérités rationnelles, et en faveur de l'instruction des masses; les politiques, qu'on a long-temps nommé libéraux, ont pris texte de l'égalité naturelle des hommes, et ont réclamé l'émancipation et le gouvernement libre des royaumes; nous autres, nous prenons les doctrines catholiques pour point de départ, et le bonheur de l'humanité pour but.

Quand nous disons bonheur, nous entendons la satisfaction de toutes les facultés nobles de l'homme, le développement des désirs honnêtes et généreux que Dieu a semés dans son cœur. Nous croyons que le christianisme catholique ne retranche aucune idée, ne condamne aucun sentiment de ceux qui conduisent à la plus grande dignité de l'individu et de l'espèce; et nous le proposons hautement comme l'ensemble des doctrines les plus belles, les plus morales, les plus suffisantes, les plus universellement applicables qui aient jamais été offertes aux sociétés.

Il s'est élevé, dans ces derniers temps, deux griefs principaux, dans lesquels se résume toute la résistance faite au catholicisme, et qui forment, dans leur plus grande valeur, les attaques de la philosophie et de la politique contre la religion chrétienne. Le premier qui, à vrai dire, est un peu plus ancien que l'autre, con-

siste à reprocher au catholicisme son amour du pouvoir temporel; le second, à le considérer comme une doctrine qui a fait son temps, et qu'il est nécessaire de balayer à son tour, comme il balaya lui-même le paganisme. Notez bien que ces deux reproches sont faits à la religion chrétienne, au nom du bonheur et de la liberté des peuples, ce qui leur donne un certain air de candeur, et les rend plus spécieux aux yeux des simples. En général, il faut rendre cette justice à l'impiété actuelle, qu'elle ressemble aux bourreaux du Christ et ne sait pas ce qu'elle fait. La génération qui achève de s'éteindre n'était pas ainsi; lorsqu'un Voltairien blasphémait, il entraînait en fureur, il appelait Jésus-Christ un imposteur et les apôtres des misérables; mais il avait malgré lui devant ses yeux leurs radieuses images, et il tremblait; il faisait effort pour ne pas croire, et son impiété était pénible, courroucée comme une révolte. Aujourd'hui, le vertige du dix-huitième siècle est passé; la grande conspiration encyclopédiste a été menée à fin, la croix a été traînée dans la boue et le sang, et il n'a pas fallu de longues années, pour s'apercevoir du vide que l'absence de Dieu laisse dans les temples. Vainement on y a porté les philosophes; à peine si leurs cercueils réunis ont pu remplir un coin obscur dans les caveaux; mais dans la nef, rien; dans l'immensité des coupes, rien; au faite des grands piliers, autour desquels serpentait autrefois la pensée religieuse, rien. Les athées du siècle dernier sont donc passés de mode; et leurs livres honteux sont vainement exposés devant quelques rares boutiques, où le public les laisse comme à un pilori. La génération présente n'est donc pas irréligieuse par philosophisme, mais par nonchalance, par habitude, quelquefois même par philanthropie, persuadée qu'elle est que le christianisme est une doctrine usée, qui arrête le développement de la civilisation.

Cette conviction, partie des sommités de la société, s'est peu à peu infiltrée jusqu'à ses racines; et c'est une chose à la fois cu-

rieuse et déplorable, que les formes sous lesquelles elle se manifeste dans les différentes parties de notre organisation politique. Le philosophe, c'est-à-dire, maintenant, un homme qui est parvenu à coordonner quelques idées générales, formule dogmatiquement son opposition anticatholique; le juriste se plaint de voir le catholicisme se mêler aux lois civiles, empêcher le mariage des prêtres et le divorce des laïques; le député refuse au clergé l'influence municipale, et le maire fait ouvrir les portes de l'église, pour y introduire le cadavre d'un homme qui toute sa vie a blasphémé la religion..

On ne peut pas dire en général, qu'il y ait au fond de ces actes de la haine contre le christianisme; il y a tout simplement préférence pour ce qu'on appelle ordre civil. Cette préférence, autrefois haineuse, réactionnaire, violente, est aujourd'hui calme et froidement raisonnée. On fait ainsi, parce qu'on ne croit pas pouvoir mieux faire, et l'opinion publique est si bien disposée aux choses bonnes et vraies, l'impiété est si naïve, qu'il suffirait de montrer le christianisme dans sa beauté primitive, pour attirer à lui toute cette masse d'intelligences errantes, qui cherchent à se prendre à un grand et noble principe.

Or, nous nous sommes dit que le catholicisme pourrait être expliqué avec fruit, aujourd'hui mieux que jamais; d'abord parce que n'étant pas haï, mais seulement ignoré, on ne rencontrerait plus de ces partis pris qui rendent les discussions inutiles; ensuite, parce qu'en un temps où l'on soulève de toutes parts des questions politiques et morales, on serait tout étonné d'en trouver dans l'histoire et les croyances de la religion chrétienne les plus simples et les plus rigoureuses solutions. C'est dans cette vue que nous allons développer aujourd'hui quelques points du christianisme, qui touchent aux choses sociales; et nous avons la confiance qu'après avoir suivi l'enchaînement de nos idées, on demeurera convaincu, comme nous, que la doctrine

du Christ est de toutes la plus large, la seule vraiment libérale, celle qui a le plus fait, et qui est destinée à faire le plus pour la civilisation des peuples.

Le christianisme est la religion qui a donné lieu aux plus magnifiques développemens philosophiques et littéraires, et les travaux des Pères sont restés et resteront comme le plus impérissable monument de l'esprit humain. Cependant il est une vérité qui n'est peut-être pas assez sentie par ceux qui se servent de ces travaux, pour expliquer ou pour défendre la religion, et que nous croyons utile de signaler. Dans cette polémique sublime soutenue contre tous les ennemis de la foi, les Pères n'ont traité que les questions soulevées de leur temps, n'ont résolu que les objections qui leur étaient faites. Nous n'entendons pas parler ici dans un sens de restriction absolue; mais nous croyons exact de dire qu'il existe une foule d'idées qu'on chercherait vainement dans les élucubrations sacrées des premiers siècles. Et cela nous semble d'ailleurs naturel; au moment où se fondait une religion nouvelle, elle avait surtout à rendre compte de ses dogmes, et comme elle ne fut jamais attaquée que par des philosophes et des hérésiarques, elle n'eut qu'à établir sa supériorité sur toute synthèse humaine, et à défendre son indivisibilité. Du temps de saint Augustin ou de saint Jérôme, il n'existait pas de gouvernemens constitutionnels ni les théories politiques, qui pussent disputer au christianisme l'honneur de mieux comprendre les besoins des peuples: les Pères n'eurent ainsi jamais l'occasion d'approfondir le système chrétien, pour rechercher ce qu'il avait d'éminemment civilisateur, d'éminemment progressif, d'éminemment sympathique à l'accroissement des facultés individuelles et des tendances générales.

On aurait donc tort de conclure du silence des Pères sur la portée sociale du christianisme, qu'ils n'ont rien dit parce qu'il n'y avait rien à dire: ils n'ont rien dit, parce que personne ne les avait interrogés, parce que les difficultés qu'on leur

oppose n'ont été soulevées que plus de mille ans après eux et lorsque la forme toute nouvelle des nations leur donna l'occasion de naître. Il y aurait donc maintenant un travail supplémentaire à tenter sur le christianisme, dans le but de développer ses principes civilisateurs. On a montré comment ses dogmes embrassaient les destinées supérieures de l'homme; il faudrait montrer comment il comprit l'histoire, comment il se posa dans la société: on en a fait la théologie; nous allons essayer d'en indiquer la politique.

D'abord, précisons bien les circonstances dans lesquelles le christianisme se proposa. Il existait à la surface de la terre de grandes agglomérations d'hommes, qu'on appelait royaumes ou empires, mais qui ne ressemblaient en rien à ce qui porte aujourd'hui ces noms-là. Aujourd'hui, le chef d'un empire exerce une action directe, par sa volonté ou par la loi, sur chaque individu qui fait partie de l'ensemble; alors, le roi ou l'empereur n'avait de puissance directe que sur les chefs de famille, car les esclaves n'avaient pas une personnalité. Salomon, Xerxès, Tibère, étaient maîtres de la vie d'un homme libre; mais l'esclave d'autrui ne leur appartenait pas. Si David avait pris Urie au lieu de prendre sa femme, Urie n'aurait rien dit. Il y avait donc entre l'empereur et l'esclave une barrière infranchissable légalement, le chef de famille, le maître; et de même que le trône ne pouvait pas protéger la cabane, de même la cabane ne pouvait pas appuyer le trône.

La première conséquence qui sort de cet état social, c'est l'impossibilité d'arriver à une association politique homogène; quelque étendus que fussent les empires, ils ne parvenaient jamais qu'à être un assemblage de tribus: l'Etat était borné par le chef de famille; le roi par les grands.

La seconde conséquence qui se présente, c'est que la majorité numérique dans un royaume ne faisait pas partie de l'Etat, et n'entraît dans aucune espèce de rapport avec le gouvernement; car l'esclave qui

voulait lever ses yeux jusqu'à la majesté royale, sentait sur son front le pied de son maître, et n'avait affaire qu'à lui.

La troisième conséquence, qui résume et complète les deux autres, c'est qu'avant le christianisme, ni la société, ni l'individu, ne pouvaient s'étendre; l'un était étouffé, l'autre n'existait pas.

Voilà quelles étaient les bases de la société antique, telle que la trouva Jésus-Christ, et cela non-seulement en Judée, mais en Grèce, en Asie, dans l'Empire romain, dans la Gaule; l'association y avait lieu de tribu à tribu, de famille à famille, pour constituer les royaumes; et la famille elle-même se composait de plusieurs êtres humains, dont un seul avait force morale, droit, autorité, raison.

Une chose à laquelle on n'a pas porté, selon nous, une attention suffisante, c'est la constitution de la famille payenne, parce qu'elle donne à elle seule la mesure de ce que fit le christianisme dans l'ordre des intérêts politiques. Nous ne voulons pas nous appesantir sur le témoignage contemporain des lois romaines, qui régissaient alors la plus grande partie du monde connu; ni sur les réglemens civils des Juifs, qui conduisent pareillement au même résultat, à savoir que, dans la famille, à peu près toute l'autorité et toute la propriété étaient concentrées dans le père. Mais nous pouvons dire, en restant dans un terme moyen d'exactitude, que la mère, le fils, l'esclave, le colon, subissaient tous quatre une servitude plus ou moins rigoureuse, plus ou moins complète, mais qui remontait au même principe, c'est-à-dire la supériorité de l'homme né libre, d'aïeux libres, du gentilhomme (*gentis homo*, homme de race). Si l'on s'attache à suivre, dans l'antique droit de l'Italie, la marche de la femme, du fils, de l'esclave, on voit bien leur position s'améliorer, leur esclavage s'adoucir; mais ce progrès est un accident, le plus souvent local, personnel; et nulle part, ni dans les juristes, ni dans les philosophes, on ne

trouve l'esclavage attaqué en face, et son principe nié.

Et c'est surtout en ceci que sont mises à nu les forfanteries des philosophes qui prétendent avoir trouvé la civilisation, et qui font honneur aux célèbres écoles de la Grèce, ou aux lettres romaines, du mouvement social que le christianisme a seul introduit. Nous regrettons même que le grand Bossuet, peut-être un peu préoccupé de sa belle idée que la providence elle-même avait pris soin de préparer le monde au christianisme, et de faire servir les rhéteurs et les conquérans à assurer le triomphe de la croix, n'ait pas marqué plus exactement la limite où finit le progrès antique, et où commence le progrès chrétien. Mais qu'on précise donc la part de la philosophie payenne dans les améliorations politiques? Dans quel livre de Platon, d'Aristote, de Xénophon, de Cicéron, trouve-t-on écrit que la mère de famille aura une individualité légale distincte de celle de son mari; le fils de famille des droits et une existence à part, l'esclave un principe solennellement reconnu, au nom duquel il puisse réclamer la liberté, et le pouvoir de devenir chef de famille? Loin de là, on lit dans les lois romaines, qui étaient le fruit des méditations de huit siècles, et l'expression d'une civilisation avancée, que la mère sera réputée sœur de son fils, pour pouvoir succéder à son mari, parce que la succession avait lieu de préférence en ligne directe; et encore c'était là une faveur récente, et qui datait des douze tables. Ainsi tout ce que le droit romain, surnommé la raison écrite, avait imaginé en faveur des mères de familles, c'était une exception et une absurdité. On lit encore dans la politique d'Aristote, qu'il existe deux espèces d'hommes: les uns essentiellement libres, les autres essentiellement esclaves; et c'est la philosophie antique qui consacre ainsi, par la bouche de son plus célèbre et de son plus savant organe, l'abaissement perpétuel de l'esclave, et l'anéantissement de son individualité.

Nous avons dit que la législation juive

était assise sur les mêmes principes, et ici les exemples ne nous manqueraient pas. Sans parler du témoignage exprès de la Genèse, qui soumet la femme à son mari, du sacrifice d'Abraham et de celui de Jephthé, qui montrent dans toute sa rigueur le droit de vie et de mort du père sur ses enfans, l'Écriture n'offre-t-elle pas une lamentation perpétuelle de l'esclave contre la fatalité de sa naissance? Qu'est-ce donc que la moitié de la Bible, sinon une admirable élégie de l'homme social, qui se plaint de la malédiction qui pèse sur la chair? Malédiction sur la mère, malédiction sur le fils, malédiction sur le serviteur! La femme la première avait été frappée de Dieu, et la colère du Tout-Puissant était descendue jusqu'au fruit de ses entrailles; et l'homme était esclave, parce qu'il était fils de la femme! *C'est par la femme que le péché a commencé* (1), *et voilà que j'ai été conçu dans l'iniquité, et ma mère m'a enfanté dans le crime* (2): Douleurs touchantes, que Jésus-Christ devait consoler! Malédiction terrible, qu'il devait lever au prix de son sang!

Avec Jésus-Christ, en effet, la famille change de base, et les nations de forme; ce que ni Moïse, ni Socrate, ni Platon, n'avaient jamais soupçonné, Jésus-Christ l'opère; il crée l'individualité de la mère, du fils, du serviteur; il les fait vivre en leur nom et pour leur propre compte; et en même temps il les fait exister dans l'état: élévation de l'individu, association complète de l'espèce; civilisation par l'exaltation de la personne et par l'étendue de la société; voilà ce que fit Jésus: nommez le philosophe payen qui avait eu de pareilles idées?

Jésus se présente donc aux peuples de la terre, et il leur dit: J'abolis la famille antique; *il n'y aura plus de père comme aujourd'hui; plus de mère, plus de fils, plus de serviteurs comme aujourd'hui: vous serez tous ensemble et égaux en ma*

présence (1). Les peuples crurent en lui, et l'univers changea de face. Les hommes et les femmes s'appelèrent désormais frères et sœurs; l'esclave et le fils de famille mangèrent et burent aux agapes à côté du seigneur; il y eut oubli universel et profond; d'un côté, de la vieille suprématie, de l'autre, de la vieille sujétion; tout cela fut effacé par la foi; la foi en Jésus-Christ justifiait l'esclave, le fils et la femme; il fallait croire et adorer, car Jésus n'alléguait aucune maxime pour que cela fût ainsi; il ne bâtissait sa sublime théorie de l'égalité humaine à l'aide d'aucun raisonnement; il disait aux hommes, croyez-vous? dès-lors, venez; car la foi en moi sera votre salut. Oh! il faut le reconnaître ici, avec saint Augustin; *il y eut autrefois des hommes justes, et qui méritaient d'être imités; mais un juste, rendant les hommes justes eux-mêmes par leur croyance en sa doctrine, personne ne le fut hormis Jésus-Christ* (2).

C'est une chose frappante comme ces exclamations dolentes contre la malédiction de la naissance, qui remplissent le vieux Testament, disparaissent dans le nouveau; l'esclave appelé à la vie sociale ne se souvient plus de l'antique anathème, auquel il a échappé. La foi égalise toute chair, et le mérite des œuvres remplace désormais le hasard du sang; c'est une joie, c'est une ivresse, qui font tressaillir l'humanité. Lorsque Jésus fut entré chez Zachée, le premier des publicains, il lui dit: le salut est aujourd'hui descendu sur ta maison, et tu es désormais un fils d'Abraham (3). Un vil publicain fils d'Abraham! un être, méprisé par le monde, élevé à la hauteur d'une race royale! associé à la dignité de Salomon, de David, et de Jésus-Christ lui-même! voilà un libéralisme que la philosophie païenne n'avait pas encore compris;

(1) *Non erit homo, neque femina, neque pater, neque dominus, neque servus; sed omnes coram Jesu Christo.*

(2) *Fuerunt multi justis homines et imitandi, justus autem et justificans, nemo nisi Christus.* (August. contrà Pelagianos, lib. I, chap. xv.)

(3) Luc, chap. xix.

(1) *Ecclesiast.* 25.

(2) *Psal.* 50.

car Jésus faisait une violence inouïe aux préjugés de la société contemporaine; et ses disciples eux-mêmes s'en étonnaient et murmuraient (1). Mais il lui fallait remplir vite sa mission et exprimer toute sa pensée; son œuvre était immense, et le bourreau de Jérusalem le pressait. Dans la doctrine de Jésus-Christ, on va toujours ainsi aux résultats derniers, sans s'occuper des transitions, qui seront l'œuvre de l'église; et il arrive souvent que l'évangile est en avant de deux mille ans sur la société.

(*La suite à un prochain numéro.*)

GRAVURE. — HORACE VERNET.

LÉON XII.

Annibal della Genga naquit d'une famille noble, le 2 août 1760, au château de la Genga, sur le territoire de Spolète. Il fut nommé archevêque de Tyr par Pie VII, qui le chargea d'une mission aussi difficile à remplir qu'elle était importante pour les intérêts de la Religion. L'Eglise d'Allemagne se trouvait depuis plusieurs années dans un état de trouble et d'abandon : ses biens avaient été envahis par les princes protestans, ses couvens et ses chapitres supprimés, ses prérogatives détruites. Sur les pressantes réclamations du pape et de son délégué, des conférences furent ouvertes pour cet objet à Ratisbonne. Dans ces négociations, l'archevêque de Tyr donna les preuves d'un grand talent, et d'un zèle ardent pour les intérêts de la Religion. Son énergie et son éloquence auraient eu un plein succès, si la guerre, qui s'alluma à cette époque dans toute l'Allemagne, ne lui avait suscité des obstacles insurmontables. Le prélat della Genga ne retira de sa pieuse mission que la consolation d'avoir, par ses éloquents exhortations, ranimé la foi dans une partie des peuples d'Allemagne.

Ses efforts ne suffisant plus pour arrêter l'anarchie que la dispersion des chapitres introduisait dans les sièges vacans et dans tous les établissemens religieux, il revint à

Rome, où il fut créé cardinal le 8 mars 1816, et chargé, en qualité de vicaire-général, d'une partie de l'administration spirituelle de l'Eglise. A la mort de Pie VII, les suffrages du conclave se réunirent sur lui: il fut élu Pape le 28 septembre 1825, et prit le nom de Léon XII.

Son règne fut marqué par des encouragemens donnés aux arts, des embellissemens à la capitale du monde chrétien, des secours aux hôpitaux; par de sages mesures d'administration, et surtout par la destruction des bandes de brigands qui infestaient les états romains. Léon XII doit être mis au nombre des souverains pontifes qui ont le mieux compris l'esprit de leur ministère, ainsi que les besoins de leur siècle, et qui ont bien mérité de la postérité.

Il mourut à Rome, le 10 février 1828.

C'est à M. Horace Vernet, l'un des plus habiles peintres de l'école moderne, et qui a été nommé par Charles X, directeur de l'Académie de France à Rome, que nous devons l'admirable tableau de l'intronisation de Léon XII, à laquelle il avait assisté.

Il se trouva donc dans les circonstances les plus favorables pour exécuter le portrait du nouveau pape. Mais, avec l'ardeur qui le caractérise, au lieu de se borner à un simple portrait, l'artiste embrassa d'un rapide coup d'œil le spectacle imposant du pontife suprême, porté par les cardinaux et autres dignitaires de l'Eglise, dans la basilique de Saint-Pierre. Dans un tableau de grande dimension (environ 20 pieds de long), il a représenté cette magnifique scène avec le prestige ordinaire de son pinceau. Le visage et le geste de Léon XII y sont parfaitement rendus, d'après le témoignage des personnes qui ont approché de ce pape. L'infirmité de ses yeux a été légèrement déguisée, selon ce que prescrit l'un des principes de l'art, et nous ferions un reproche à notre graveur, homme d'un talent éprouvé d'ailleurs, de n'avoir pas suivi cet exemple, si cette vérité ne tournait à l'avantage de la ressemblance. Cette

(1) *Murmurantes dicebant : quomodo ad hominem peccatorem divertisset.* Luc, chap. xix.

peinture est remarquable par la richesse de la couleur et par la fermeté du dessin. La partie supérieure nage, pour ainsi dire, dans une lumière éclatante: le souverain pontife s'y dessine comme dans une sainte auréole. Quelques critiques cependant ne trouvent pas cette lumière assez transparente, et lui reprochent de manquer de chaleur. La partie inférieure du tableau est tenue dans une demi-teinte ferme, et offre, parmi les personnages qui portent Sa Sainteté, des têtes d'un grand mérite sous le rapport de l'exécution et de la ressemblance.

M. Horace Vernet présente l'exemple presque unique d'un talent perpétué de père en fils jusqu'à la troisième génération. Son père, M. Charles Vernet, dans un genre de peinture beaucoup moins élevé, s'est acquis une réputation européenne. Son grand-père, Joseph Vernet, auteur des admirables tableaux de marine qui ornent le musée du Louvre, jouit d'une gloire qui ne périra pas. Le jeune Horace, doué d'une merveilleuse facilité, eut de bonne heure la noble ambition de surpasser ses ancêtres, non-seulement dans le genre qu'ils ont cultivé avec tant de succès, mais aussi dans le genre historique, le plus relevé de tous: portraits, marines, batailles, paysages, genre familier, tableaux d'histoire, il a tout tenté avec une supériorité réelle. La flexibilité est le caractère distinctif de son talent. Encore dans l'âge où l'artiste peut acquérir, il désira l'honorable charge de directeur de l'Académie de Rome, afin de se perfectionner par l'étude des immortelles productions de Raphaël et de Michel-Ange, au milieu desquelles il allait vivre. Les véritables appréciateurs de son talent ne doutent pas qu'il ne revienne un jour de l'ancienne capitale du monde avec la pureté de dessin et la sévérité du goût qu'il ne possède pas encore à un assez haut degré, et qui seules en feront un homme consommé dans son art. Horace Vernet peut ce qu'il veut: il n'a point encore obtenu le titre de peintre de génie; mais tout le monde lui accorde le génie de la peinture.

BIOGRAPHIE.

BOSSUET.

Tout Paris, tout le Paris noble et puissant, l'élégant Paris du dix-septième siècle, était réuni ce soir-là à l'hôtel Rambouillet. Une vive curiosité se peignait sur tous les visages, tous les esprits étaient dans une grande inquiétude, car ce même soir, à cette société si remplie de merveilles; grands poètes, à commencer par Corneille, grands écrivains en prose, à commencer par Pascal; guerriers sans pair, à commencer par le grand Condé; on avait annoncé une merveille étrange; à savoir, un jeune homme de seize ans, nommé Jacques Bénigne Bossuet, né à Dijon le 27 septembre 1627, enfant de génie qui déjà réunissait dans son esprit précoce, Homère et la Bible, les Pères de l'Église et les orateurs de l'antiquité, saint Augustin et Cicéron, saint Jean Chrisostôme et Démosthène. Cette élégante et savante société de l'hôtel Rambouillet, pour laquelle nous nous sommes montrés si peu reconnaissans, et qui a rendu tant de services au génie naissant du dix-septième siècle, avait un instinct merveilleux pour deviner toutes les gloires à venir. L'hôtel Rambouillet était comme un monument placé sur les limites des deux règnes, moitié Ligue et moitié Fronde, moitié Louis XIII et moitié Louis XIV, moitié Benserade et moitié Corneille, moitié Pascal et moitié Voiture, qui devait croûler aussitôt que Louis XIV l'emporterait sur Louis XIII, Corneille sur Benserade, Pascal sur Voiture, Bossuet sur tous les orateurs du monde chrétien. Il ne faut donc pas vous étonner, sur la foi de quelques méchans livres de rhétorique qui ne savent pas ce qu'ils disent, si le 27 septembre 1643 le jeune Bossuet consentit à laisser un instant ses saintes et profondes études pour être présenté à l'hôtel Rambouillet. Tous les grands hommes de ce temps, dans tous les genres, avaient passé par l'hôtel Rambouillet avant de se produire dans le monde. Ce fut donc un grand silence dans cette assemblée de princes du sang, de grandes

dames, de gens d'esprit, entremêlés de quelques hommes de génie, quand on annonça M. l'abbé Bossuet.

Alors on vit entrer un jeune homme d'une tenue sévère, d'un regard réservé, mais plein de feu; toute sa personne révélait déjà son génie. Il était conduit par M. de Feuquières, et à son aspect, tout ce qu'on savait déjà de ses immenses études, de son beau langage, de son inspiration divine, tout cela parut croyable. De ce moment, on n'eut des regards que pour lui seul. On l'entourait déjà avec respect; lui ce jeune homme, si jeune! Le respect qu'il inspira tout d'abord fut même si grand, que toute lecture et tout amusement profane furent suspendus sur-le-champ, et qu'on le pria tout d'une voix de s'avancer et de faire un sermon chrétien dans cette réunion de jeunes femmes et de jeunes gens qui s'étaient rassemblés pour le plaisir.

Le dix-septième siècle était un siècle singulièrement intelligent et chrétien. Vous tous qui aimez les grâces, l'esprit, la décence le goût, le savant langage, les nobles pensées, les chastes souvenirs, les vertus hautes et austères, les égaremens suivis de remords, la soumission à l'autorité, regardez avec attention le dix-septième siècle! C'est une époque d'honnêtes gens. Les poètes y parlent un beau langage, les guerriers se battent d'un grand cœur, les femmes les plus légères conservent toujours un reste de vertu qui ne les abandonne jamais, et vont ensevelir au fond d'un cloître les agitations et les remords de leur vie. Partout l'influence chrétienne se répand et se manifeste. Voici donc l'hôtel de Rambouillet qui tout à coup fait cercle autour d'un jeune homme de seize ans! Voici donc ce jeune homme entré sans préparatif et tout d'un coup au milieu d'une fête; qui, sans se déconcerter de l'heure avancée de la nuit, de ce salon étincelant de lumières, de cette pompe inaccoutumée, se tient debout au milieu de cette assemblée profane, et lui prodigue la parole de Dieu; elle aussi attentive, lui aussi solennel, que s'ils étaient, elle et lui, au milieu de l'Église de

Notre-Dame! Ce dut être un noble et touchant spectacle. Bossuet à seize ans qui s'abandonne déjà à ces inspirations soudaines, à ces élancemens religieux, à cette éloquence naïve, passionnée, mordante, à cette intime conviction qui fut son triomphe et sa gloire. Et tout autour de Bossuet, cette société, surprise ainsi par cette voix pénétrante, ce grand monde de grands personnages attentifs, émus, tremblans! Ces hommes d'une si grande étude, étonnés à l'aspect de tous les souvenirs chrétiens ou profanes qui obsédaient déjà cette tête si jeune et si bien faite. Quel admirable orateur d'un côté! mais d'autre part, quelle société admirable! De ce jour, le jeune Bossuet put comprendre tout ce qu'il devait rencontrer de puissance dans la chaire évangélique, une fois qu'il parlerait de si haut à tout le dix-septième siècle prosterné devant sa parole et devant sa croyance. Quant aux hommes de l'hôtel Rambouillet ils se séparèrent en silence, admirant en eux-mêmes la nouvelle puissance qui venait de se révéler d'une manière si spontanée, et ils se disaient à eux-mêmes, tout en regardant une dernière fois cet enfant qui avait parlé comme un prophète: *Qu'ils n'avaient jamais entendu prêcher ni si tôt ni si tard.*

Mais le jeune orateur que même les applaudissemens des plus beaux esprits de la France épouvantaient, rentra bien vite dans sa retraite. Le dix-septième siècle qui avait applaudi Bossuet à seize ans, n'entendit plus parler de son orateur que quatre ans plus tard. C'était en pleine Sorbonne, en 1648. Bossuet allait soutenir sa thèse. Tout Paris était là encore, tout le Paris de Louis XIV; il était si avide de la religion et d'éloquence! Déjà Bossuet avait commencé à soutenir sa thèse, quand tout-à-coup un bruit s'entend au dehors, les grandes portes de la Sorbonne silencieuses s'ouvrent avec fracas et avec orgueil. Savez-vous qui entre à cette heure pour entendre un jeune prêtre de vingt ans soutenir au milieu de la Sorbonne, une thèse en latin? L'homme qui entre à cette heure

c'est le prince de Bourbon, c'est le jeune héros de Rocroi et de Nordlingen dans tout l'éclat de sa victoire, et à la veille de la paix de Westphalie. C'est en un mot le grand Condé, entouré des héros et des compagnons de sa gloire. A cette vue, la vieille Sorbonne tressaillit jusqu'en ses fondemens, l'ombre de Richelieu applaudit du fond de son tombeau, le jeune Bossuet lui seul ne fut pas déconcerté. Au contraire, il reprit son discours commencé, puis, par une transition toute cicéronienne, il rendit au héros qui venait l'encourager par sa présence, l'hommage de gloire et de respect que méritait une si haute vertu; après quoi il acheva sa thèse sous le regard même du grand Condé, qui de ce jour en fit son ami. Amitié sublime! immense impulsion, qui portaient l'un contre l'autre ces deux génies, qui unissaient ces deux vertus jusque dans la tombe! Et comme toutes les belles actions portent leur récompense, Dieu accorda au grand Condé plus qu'il n'accorda à Louis XIV. Le grand Condé mourut avant Bossuet, et Bossuet, en cheveux blancs, vieillard dont la voix n'était pas éteinte non plus que l'ardeur et le génie vint prononcer sur la tombe de son ami, comme il l'appelle, l'oraison funèbre de Henri de Bourbon, prince de Condé, le chef-d'œuvre de la douleur chrétienne, le chef-d'œuvre de la langue française, peut-être même le chef-d'œuvre de Bossuet!

Après ce second triomphe, Bossuet disparaît encore du monde. Ce génie tout brillant que vous voyez déjà, ce génie tout puissant que déjà vous pressentez, aspire cependant à la retraite. Il se plaît dans une vie cachée et tranquille. Il aime l'étude autant qu'il aime la prière, car pour lui, étudier, c'est encore prier. Plus il va, plus il s'éloigne les études profanes; il quitte Homère, il abandonne Cicéron, il dit même adieu à Démosthène, son orateur de prédilection, mais avec plus de regrets. Après eux il ne veut plus lire que les pères de l'Église, cette source de toute éloquence. C'est là en effet l'arsenal de la parole chré-

tienne. Saint Jean Chrisostôme, saint Jérôme, saint Grégoire de Naziance, quels orateurs! quelle passion infinie! quelle verve inépuisable! quelle couleur orientale! quel style! Comme ils s'abandonnent tout entier ces hommes, au christianisme qui les inspire! Comme ils envisagent le passé et l'avenir de cette religion sainte dont ils sont les apôtres! Quel triste et profond regard ils ont jeté sur l'humanité égarée! Avec quelle sainte mélancolie ils déplorent la faiblesse des hommes! Quel violent amour pour leurs semblables! Quel avenir naît de leurs misères! Quels pèlerinages sans fin à travers l'égoïsme des nations païennes pour convertir, pour affranchir, pour délivrer, pour sauver, pour conserver le monde! Aussi, que c'est là une noble étude pour un jeune homme! Que c'est là un grand sujet d'émulation! A cette étude, Bossuet a employé sa jeunesse; les Pères de l'Église et la Bible, telle était sa vie. Et parmi les Pères de l'Église, saint Augustin l'attachait surtout. Saint Augustin, cet homme qui fut à la fois un législateur et un chrétien, qui écrit avec tant d'indépendance l'histoire de son époque et sa propre biographie. Voilà comment Bossuet parvint à vivre ignoré encore quelques années. Mais le moyen de vivre ignoré! Ce jeune homme était à la fois l'ami de saint Vincent de Paule et du grand Condé, ces deux héros qui se partagent l'héroïsme; à saint Vincent de Paule l'héroïsme chrétien, au grand Condé, l'autre héroïsme; ces deux hommes tous les deux et en même temps avaient deviné et apprécié Bossuet.

Bossuet était à Metz, sa plume et sa parole appartenaient à son évêque. Il prêchait de temps à autre, c'est-à-dire qu'il montait dans la chaire, et que de là, orateur inspiré, il prêchait aux chrétiens, ses frères, les maximes de la religion, formulées dans une langue qu'il a inventée, qui est morte avec lui, et qui porte son nom, la langue de Bossuet. Cette parole si vive, si ingénieuse, si nouvelle, retentit de Metz, à Paris. Le Roi et la Reine-mère voulurent l'entendre; la ville et la cour se

pressèrent aux sermons de Bossuet. L'église de France n'était pas moins attentive que le reste des catholiques. Cependant à l'enseignement de la chaire, Bossuet joignait un enseignement non moins utile. Il commençait déjà cette guerre contre le protestantisme, à laquelle nous devons un chef-d'œuvre unique dans le monde, l'*Histoire des variations*. Que le cardinal de Richelieu est à plaindre d'être mort avant Bossuet! Qu'il se fût estimé heureux, ce grand homme, de pouvoir parler à celui qui devait écrire un jour l'*Histoire des variations*! Comme ces deux hommes, Richelieu et Bossuet, ont compris merveilleusement le caractère et l'infaillibilité de l'église romaine! Comme ils ont été d'accord sur le respect qu'on devait à l'autorité! Quelles attaques ils ont portées au protestantisme! Richelieu, il est vrai, a enlevé La Rochelle aux protestans. Mais Bossuet leur enleva Turenne, aussi grand homme que le grand Condé. Bossuet avait déjà pris une part très-active au gouvernement de l'église, il avait écrit son *Exposition de la doctrine catholique*, il avait fait rentrer dans l'obéissance les religieuses de Port-Royal, censuré les écrits de M. Arnault et de M. Nicole, quand il fut nommé à l'évêché de Condom, en 1669.

Ici commence une nouvelle ère pour Bossuet. Nous étudierons, sous tous les aspects, cette imposante physionomie qui domine tout le dix-septième siècle. Dans notre prochain article, nous parlerons de l'auteur des oraisons funèbres; puis, nous parlerons de l'ami de Louis XIV, et du précepteur de monseigneur le Dauphin.

SEMAINE RELIGIEUSE.

10 NOVEMBRE. — 24^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE, ET FÊTE DE LA DEDICACE DES ÉGLISES.

C'est avec un merveilleux esprit d'application que l'Église, pour ses fêtes et ses cérémonies, puise dans l'Évangile les préceptes qui s'harmonisent avec elles; de

telle sorte que rien qu'à lire l'Évangile du jour, on saurait déjà quelle fête ou quel Saint célèbre l'Église. Voyez pour le 24^e dimanche après la Pentecôte, qui coïncide cette année avec l'anniversaire de la dédicace de toutes les Églises. « Jesus dit à ses disciples : Quand vous verrez dans le lieu saint l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel.... » Comme le début est noble, grand, empreint de cette sublime majesté des Écritures; comme tout de suite vous entrez en plein dans le sujet qui va captiver toutes les forces de votre intelligence et de votre âme; comme surtout ces paroles ont le pouvoir d'éveiller en nous d'épouvantables souvenirs, nous qui avons vu déjà cette désolation dans nos églises, et qui nous demandions en gémissant, si les temps étaient accomplis!!! C'est que Jésus-Christ, fils de Dieu, Dieu lui-même, n'avait que faire, ainsi qu'il nous arrive à nous vains rhéteurs, pour attirer l'attention de son auditoire, de toutes ces phrases contournées, de toutes ces précautions oratoires qui nous mènent à notre sujet lentement, et lorsque nous avons pour ainsi dire secoué la distraction indifférente de nos auditeurs. A lui, il suffisait que sa première parole eût frappé l'air, pour que toutes les oreilles fussent attentives. Aussi cette première parole était-elle toute puissante, et laissait-elle de prime abord l'œil de l'intelligence se plonger au fond des prédications du divin Sauveur, comme l'œil physique plonge d'un trait jusqu'au fond du sanctuaire, lorsque tout à coup s'ouvrent les deux battans de la porte d'un temple.

Ce n'est pas non plus sans motif que ces premières paroles se trouvent au commencement de l'Évangile d'une fête qui rappelle aux fidèles le jour où fut solennellement consacré le lieu dans lequel, enfans, ils furent baptisés, où, plus grands, ils ont participé à la sainte communion, où ils se réunissent pour adresser à Dieu la prière que Dieu rend profitable à tous, et où, entourés d'amis et de parens en deuil, ils seront portés un jour, après que leur âme

sera remontée au sein de celui qui la créa de son souffle.

N'est-ce pas dire que lorsque le lieu saint est profané, battu en ruine, lorsque ses ministres sont outragés et dispersés, lorsque la parole de Dieu ne vient plus, étincelante comme la colonne de feu qui devançait le peuple juif, éclairer la marche des hommes, n'est-ce pas dire qu'ils seront plongés dans les ténèbres, que tous les liens qui forment la base sur laquelle la société repose seront brisés; que, dispersés comme les troupeaux sans pasteurs, les hommes, désunis, se perdront dans la nuit. Et, en disant que toutes ces choses doivent arriver, quand les temps prédits par Daniel seront accomplis, n'est-ce pas nous apprendre que nous devons veiller à ce que jamais l'abomination de la désolation n'entre dans le lieu saint, et défendre l'Eglise contre les outrages des impies et les fureurs des hérétiques?

Avec quelle joie les premiers chrétiens auraient célébré cette solennité, dont, plus chauds et plus froids, la plupart d'entre nous connaissent à peine le retour!

Mais hélas! le Panthéon était debout, debout aussi le temple de Jupiter et de Mars à Rome; l'encens fumait aux pieds des faux dieux que Rome avait rapportés de ses conquêtes, et le Christ n'avait d'adorateurs et de culte que la nuit, dans d'obscurs souterrains, au sein des catacombes; ou, si les fidèles confessaient leur Dieu en plein jour, à la face du peuple, ce n'était que dans le cirque, où rugissaient les tigres et les lions dont ils devenaient la proie, aux applaudissemens de ce peuple cruel et stupide qui se ruait à ce spectacle, et jetait aux mourans ses moqueries et ses outrages.

Lorsque les empereurs de Rome furent convertis au christianisme, ils chassèrent les idoles d'un grand nombre de temples, et, purifiés par des prières, des exorcismes et l'eau bénite, ces temples furent consacrés au culte du vrai Dieu. Plus tard, Théodose-le-Jeune ayant ordonné la destruction de tous les temples payens, il fallut

alors édifier des églises qui furent divisées en plusieurs parties.

Elles avaient une *propylée* ou grand vestibule qui conduisait dans la cour antérieure à l'église. Venait ensuite l'*Patrium* ou l'entrée, seconde enceinte qui contenait une fontaine appelée *Cantharus* ou *Phiala*; des portiques appelés *narthex*, étaient destinés aux chrétiens pénitens, *locus lugentium*. D'autres portiques qui se trouvaient au nord et au midi, étaient la place réservée aux catéchumènes et aux auditeurs *locus audientium*. En approchant du *jube*, se trouvait le troisième ordre des pénitens, *locus lustratorum*. Devant le *jube*, à droite et à gauche, étaient des cloîtres ou péristyles, séparés pour les hommes et les femmes. Dans le fond se trouvait le *sancuarium* et l'autel de la communion.

A la suite des peuples du nord, vinrent les églises de l'architecture gothique, avec leurs figurines, leurs dentelures, leurs ogives, leurs colonnettes élancées, leurs aiguilles délicates, leurs belles rosaces, leurs riches arabesques et leurs grandes galeries.

Vinrent après les grands monumens du siècle de la renaissance, avec leur architecture peinte et leurs entournemens capricieux; et enfin les églises modernes, bâties sur le modèle des monumens de la Grèce et de Rome.

Dans ces siècles, la construction des églises a exercé une haute influence sur la civilisation; par les réunions dont elles étaient le but, elles ont contribué à l'adoucissement des mœurs; comme lieu d'instruction religieuse, elles ont servi à éclairer les hommes des rayons de la vraie lumière, et long-temps, comme lieu d'asile, aux époques où la force brutale remplaçait la loi, elles ont protégé le faible contre les vengeances du fort.

Ce doit donc être pour les fidèles une bien grande solennité que celle qui ramène l'anniversaire de la dédicace des églises, de ce lieu saint à qui les peuples doivent aujourd'hui leur civilisation et leur bonheur,

et où, sous peine de ruine et de mort, ne doivent jamais entrer les malheurs que Daniel entrevoyait, à ces heures où l'inspiration de Dieu venait le visiter et lui révéler l'avenir.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

Dans un consistoire du 22 septembre, Sa Sainteté a adressé aux cardinaux une allocution dans laquelle elle a exposé les empiétemens sur les droits de l'Eglise que s'est permis le gouvernement actuel de Lisbonne. Toutes les démarches et toutes les résolutions de ce gouvernement contre l'Eglise, y sont énumérées, et le souverain pontife montre comment de pareils procédés sont non-seulement marqués au coin de l'injustice, mais auraient pour résultat la ruine totale de l'Eglise, et cela dans un pays qui s'est toujours distingué comme son plus ardent défenseur. Néanmoins, S. S. se borne à une protestation paternelle, parce qu'elle espère toujours que le nouveau gouvernement, mieux conseillé, reviendra sur ses résolutions. Aussi long-temps, par conséquent, que l'on n'aura pas la conviction du contraire, on s'abstiendra sans doute d'employer les armes qui sont à la disposition du saint père comme chef de l'Eglise.

— Le père Marie-Joseph de Gerams, religieux de la Trappe, vient d'arriver à Marseille sur le brick anglais le *Rapide*, de retour de son voyage de Jérusalem, du Mont-Sinaï et de la Thébàide, qui a duré près de trois années. Ce religieux est connu dans le monde pour l'ex-général, baron Ferdinand de Gerams, chambellan de l'empereur d'Autriche.

— M. Martial Mouly, prêtre de la congrégation de Saint-Lazare, du diocèse de Cahors, vient de s'embarquer à Nantes pour la Chine, où il va porter les lumières et les bienfaits de l'évangile.

— M. l'abbé Lambert, vicaire-général du diocèse de Poitiers, et célèbre prédicateur, vient de mourir. Il était né à Cherbourg en 1766.

— M. Desjardins, docteur de Sorbonne

et grand-vicaire de Paris, est mort le 21 du mois dernier. Mgr. l'archevêque vient de publier une lettre pastorale à cette occasion. C'est un bien juste hommage rendu à l'homme excellent, doué des plus riches dons de la nature et si remarquable par tant d'heureuses qualités dont il possédait le rare assemblage. Pour compléter son éloge, le prélat l'appelle *l'ami fidèle en tout temps*, dans la bonne et la mauvaise fortune, qui avait si généreusement partagé nos travaux et nos tribulations. Cette lettre nous apprend que M. l'abbé Desjardins, malgré de puissantes instances, a refusé plus d'une fois de hautes fonctions et d'éminentes dignités. Les personnes qui ont connu ce vénérable prêtre, s'associeront à tous les sentimens de Mgr. l'archevêque de Paris. On n'a trouvé chez lui à sa mort que la faible somme de trois francs soixante centimes: c'était là tout le trésor d'un homme qui avait eu la direction de sommes considérables employées en bonnes œuvres.

— Un journal annonce la mort de M. N.... de la commune de.... Ce personnage, frère de l'un de nos généraux les plus distingués, avait, avant la révolution, desservi la cure d'un village. Ayant quitté l'état ecclésiastique, il fut successivement préfet de plusieurs départemens, redevint curé de son village après la restauration, et a laissé en mourant toute sa fortune aux pauvres. Il a ordonné qu'on inscrivît sur sa tombe: « *Ci-git N...., curé de la commune de...., ancien préfet, baron de l'Empire.* »

— L'ancienne cathédrale de Noyon vient d'éprouver le même malheur que tant d'autres. Dans la nuit du 24 au 25 octobre, des misérables se sont introduits dans cette église. Après avoir escaladé les hautes grilles en fer du portail, brisé une des portes, et franchi également les grilles qui entourent le sanctuaire, ils ont forcé le tabernacle, ont enlevé le Saint-Ciboire qui était rempli d'hosties consacrées, ont pris le custode et semé les hosties, dans leur fuite, jusqu'à une

des portes latérales. Ils ont en même temps dépouillé les troncs. On dit que la police est à la recherche des coupables; mais il est à craindre que ses recherches ne soient sans succès. Ce vol sacrilège a consterné les âmes pieuses. Le clergé a arrêté de faire une cérémonie en expiation de cet attentat, et d'aller en procession le dimanche 27, avant la messe, à l'endroit profané y faire amende honorable. On estime le vol à 1,000 fr. Si les voleurs avaient pu s'introduire dans la sacristie, la perte eût été bien plus considérable.

— L'Europe offre en ce moment un singulier spectacle; on la dirait séparée en deux parties distinctes; l'une paisible et s'acheminant, sous la main d'un pouvoir respecté, vers une ère de progrès, de civilisation et de bonheur; l'autre, inquiète, turbulente, et se débattant au milieu des vagues, sans qu'elle a brisées sans trouver assez de patience pour subir une telle situation, sans avoir assez de force pour en sortir. L'Écriture l'a dit: *Ceux qui labourent l'outrage et sèment la tempête les moissonnent.*

— A Londres, il y a eu une émeute pour le refus de l'impôt. Les promesses du ministère, et la conviction que les taxes (*assessed taxes*) seront abolies à la session prochaine, ont contribué à rendre vains les efforts des agitateurs.

— La France n'est pas moins travaillée par le malaise et les prétentions des basses classes. Tandis que les ouvriers des différents états se coalisaient pour obtenir une diminution de travail et une augmentation de salaire, les vigneron et les paysans du département du Bas-Rhin se sont soulevés contre les préposés des contributions indirectes. Deux maisons ont été dévastées, et la force publique a eu peine à calmer cette sédition, qui, pendant deux jours, a rendu la ville de Colmar le théâtre de graves désordres.

— A Paris, il y a eu, aujourd'hui même, une revue à l'occasion de l'arrivée du roi des Belges. La garde nationale, con-

voquée par ses chefs, n'a répondu qu'en partie à l'appel qui lui était fait.

— Les journaux anglais avaient annoncé que les affaires du Portugal étaient à peu près terminées; cependant on a appris depuis que don Miguel occupait toujours Santarem à quelques lieues de Lisbonne, et l'on pense qu'il sera difficilement forcé dans cette position, que les militaires français, qui ont fait les guerres de Portugal, regardent comme très-formidable.

— Quoi qu'en disent les feuilles officielles, les troubles d'Espagne sont loin de s'apaiser; le sang a coulé dans les rues de Madrid. On dit qu'il y existait une conspiration dont le but était de proclamer don Carlos. La régente ayant ordonné le désarmement des volontaires royalistes, il a fallu pour les y contraindre, faire le siège de leurs casernes, et ce n'est qu'après une vive résistance qu'on est parvenu à exécuter la mesure décrétée contre eux.

D'un autre côté, les carlistes continuent à réunir leurs forces à Villafranca, et on s'attend à tout moment à ce qu'ils tentent une nouvelle attaque sur Tolosa. Mérino est toujours aux environs de Burgos à la tête d'une troupe considérable. On assure qu'il a pris deux jeunes religieux pour ses aides-de-camp.

— On lit dans le Journal de Francfort :

L'État de l'Espagne se dessine d'une manière assez sombre. Les Espagnols catholiques et royalistes croient défendre, avec don Carlos, leur religion et les vieilles lois de leur pays. Il n'est donné à personne de prédire le sort futur d'une contrée où se balancent de si puissantes influences.

— D'après un arrêté du préfet du département de Maine et Loire, M. Bonneau, prêtre, emprisonné pour *délit politique*, a été extrait de la prison où il subissait sa peine, et confondu avec des malfaiteurs. Cet arrêté est ainsi conçu: « Considérant que des motifs d'ordre public ne permettent pas de maintenir dans les prisons d'An-

gers M. Bonneau, prêtre, condamné à l'emprisonnement pour délit politique, arrêtons... » Suit l'ordre de le conduire *immédiatement*, sous bonne escorte, à la maison centrale pour y achever sa peine.

« Ainsi, dit M. Bonneau, ce sont les vœux et le dévouement que j'épanchais dans le sein de M. le marquis de Barbançois qui portaient atteinte à l'*ordre public*, ou bien les causeries faites entre les quatre murs de la prison. Je ne puis du moins assigner d'autres causes à ce brutal traitement. Je vais en avoir bien d'autres à souffrir à Fontevrault; car il paraît que le quartier pour les détenus politiques n'est point encore logeable, et ne le sera pas de sitôt. Aussi je dois m'attendre à *endosser l'uniforme des malfaiteurs* dès mon arrivée. C'est ce que vient de me dire M. le procureur du roi Rabouan, avec lequel je me suis entretenu un moment. Du reste, il n'y aura rien de nouveau pour moi dans ce lieu de souffrances.....

« Je suis arrivé à la prison de Saumur hier au soir. C'était à peine si je pouvais me tenir; je n'avais pas déjeuné. Dans toute ma journée, je n'avais pris qu'un petit verre de liqueur aux Rosiers. Dans ce dernier bourg, j'ai été attaché avec une grosse corde dans la voiture, et l'on a mis un gendarme à côté de moi, avec sa carabine chargée... Que ceux qui n'ont pas les consolations de la religion sont à plaindre!... etc. »

— Voici un trait rapporté par la Gazette de France, et qui honore à la fois la Religion et l'humanité.

Un ecclésiastique s'est présenté dernièrement chez M. T..... négociant; après quelques questions pour avoir la certitude qu'il s'adressait bien à M. T....., il lui a remis 2,000 fr. dont il était dépositaire: C'est, dit-il, de la part d'une personne qui depuis deux ans vit de privations pour compléter cette somme. Ses remords ne seront apaisés, sa conscience ne sera tranquille que lorsque vous aurez accepté cette restitution.

Parmi ses nombreuses relations, M. T.....

ne pouvant deviner ce débiteur mystérieux, se sert de la voie du journal pour lui adresser ainsi qu'au vénérable prêtre tous ses remerciemens.

— Le trait suivant, que nous empruntons à la *Gazette des Tribunaux*, a vivement excité l'attention publique. Nous ne le citons que pour montrer combien graves peuvent être les conséquences d'une première faute.

Il y a peu de jours, un jeune homme d'une figure distinguée et vêtu avec élégance, a comparu devant la cour d'assises. Interrogé par le président, il se déclare clerc d'avoué. Aussi c'est avec un profond étonnement qu'on apprend que ce jeune homme est prévenu de vagabondage. Singulière destinée! C'était un jeune homme de bonne famille, d'une conduite honorable, avantageusement placé dans une étude de Paris, et voilà qu'une liaison formée au Vauxhall, après un dîner de bazoche, vient changer son avenir tout entier. La pension paternelle et les modestes appointemens de second clerc ne lui suffirent plus; il joue, et il perd; il vole, il joue, perd encore; mais la justice l'a saisi, et une condamnation correctionnelle le jette six mois en prison. Il n'en sort que pour aller à l'hôpital. Libre enfin et convalescent, il se trouve sans asile.

— M. de Lamartine a enfin revu son lieu natal, après un long, pénible et bien douloureux pèlerinage. Il vient d'arriver à Mâcon, d'où il est parti pour conduire madame de Lamartine à sa terre de Saint-Point. De-là il doit se rendre à Marseille, afin de recevoir le cercueil de sa fille, qu'un navire du Levant a transporté en France. Ainsi, notre illustre poète n'est point au terme de ses douleurs. Il va remplir un triste et pieux devoir, et réunir aux objets chéris qu'il a perdus les restes d'une fille qui était sa seule espérance.

Le gérant,
V. BOUCHET.]

DE LA PAROISSE,

COMME UNITÉ TERRITORIALE.

C'est une chose beaucoup plus importante qu'on ne le croit communément pour la bonne harmonie et la civilisation des peuples, que l'unité territoriale qui sert de point de départ à l'organisation d'un gouvernement. Rien n'est facile comme de diviser la surface d'un pays, quand on ne s'occupe que de la régularité des figures géométriques; rien n'est difficile comme de grouper les populations, sans blesser ou détruire leurs sympathies. Il n'est pas un seul de nos lecteurs qui ignore que la distribution actuelle de la surface territoriale en France date seulement de la révolution. L'Assemblée constituante se mit en très-grand souci, comme nous disions, des figures géométriques; mais pour les hommes qui devaient remplir ces cases départementales, la Constituante s'en est très-peu occupée.

On se demande en effet si c'est une raison, parce qu'une rivière passe à droite ou à gauche, pour qu'une grande réunion d'hommes ait lieu de ce côté-ci ou de ce côté-là, et quel rapport il y a entre une montagne et un préfet? Nous comprenons que l'administration d'un grand royaume ait ses nécessités, et qu'il faille tenir compte des moyens matériels de communication et des modes divers d'hierarchie; mais les hommes eux-mêmes, leurs habitudes, leurs alliances, leurs mœurs, leurs races, n'en faut-il pas aussi tenir compte? Quel est le premier né, du département ou de l'homme, et lequel des deux est fait pour la commodité de l'autre? Sous prétexte de régulariser un service ou une comptabilité, on a fait se coudoyer des populations qui n'avaient jamais vécu entre elles, et on en a séparé d'autres entre lesquelles il y avait depuis des siècles harmonie et intimité. L'avantage que la France a retiré de cette grave mesure se réduit à une plus grande symétrie cadastrale, et à une simplicité un peu plus complète dans les ressorts administratifs: la France est donc plus belle à

l'œil, plus nettement dessinée sur la carte; mais nous aimons mieux les divisions d'hommes que les divisions de papier.

Qu'est-ce donc qu'un département représente? Est-ce à dire que là où le département finit, les productions du sol varient, que la langue n'est plus la même, que les mœurs s'altèrent, que les hommes appartiennent à d'autres convictions ou à d'autres origines? Pas du tout: le département finit à une borne, à un poteau; rien n'empêche que le poteau ne soit avancé ou reculé, que le département diminue ou s'agrandisse; il viendrait même à être supprimé tout-à-fait, que la population ne s'en apercevrait pas.

Si le département est une division conventionnelle, factice, qui ne répond à aucune réalité dans les races, les mœurs, les croyances, ou dans les productions du sol, les arrondissemens sont des circonscriptions encore bien plus arbitraires, bien plus capricieuses, bien plus éloignées de toute espèce de faits sociaux. Il n'y a qu'un argument à tirer d'eux, et encore leur est-il contraire: ils contiennent un tribunal civil, et ce tribunal crée un point de contact entre les hommes du même ressort. Oui; mais quelle est l'espèce de rapport qui amène les hommes devant la justice? des rapports de cupidité, de fraude, de vol, d'oppression, c'est-à-dire des idées d'envie, de haine, d'antipathie profonde: ces choses-là n'unissent pas les hommes, elles les séparent; les tribunaux ne créent pas des liens, ils les brisent.

Le canton a tous les inconvéniens du département et de l'arrondissement: il ne touche à aucune réalité humaine ou géographique; et nous arrivons ainsi à la commune, ce noyau de l'état actuel, cette unité primordiale de l'administration et du gouvernement de la France présente.

La commune n'est pas, comme on le pense et comme on le dit souvent, un élément d'association naturel, et qui représente tous les intérêts de la société. D'abord, il n'y a peut-être pas de commune en France qui soit antérieure au douzième siècle; et ce n'est pas ainsi un élément de

civilisation bien indispensable, puisque les populations s'en étaient passées jusqu'alors. Ensuite, commune ne voulait pas dire fusion d'idées, de mœurs, d'éducation, mais seulement communauté d'administration. Les bourgeois, qui en avaient obtenu l'autorisation du roi ou de leurs seigneurs, se gouvernaient par eux-mêmes; mais voilà tout, et, parce qu'ils étaient constitués en communes, ils n'établissaient pas entre eux des liens plus forts, ils ne créaient pas des chances de civilisation plus rapide. On peut même dire le contraire avec une certaine exactitude; car les bourgeois, une fois formés en corps, en refusaient l'entrée à tout le monde; et il est resté de cette morgue municipale d'irrécusables témoins, les faubourgs des cités. Les communes urbaines, bien barricadées dans leurs murailles, forçaient de s'établir hors de l'enceinte, à la merci des bandits et des ennemis, les étrangers qui venaient implorer leurs privilèges; et ces maisons ainsi amoncelées hors des villes, prenaient le nom, aujourd'hui insignifiant de *faux-bourgs*, pour signifier que leurs habitans n'étaient pas des *bourgeois* véritables. Ce n'est pas ainsi que le christianisme traitait les malheureux: tout homme qui était entré dans une église, fût-il criminel, était sous la sauvegarde des fidèles.

C'est que la paroisse est en effet la seule unité de territoire qui tienne compte de tous les intérêts. La paroisse a pour centre l'église, et autour de cette église se groupent des populations qui ont été baptisées à la même piscine, et qui iront s'ensevelir dans le même cimetière. A chaque instant de l'année, les paroissiens sont en relation avec l'église et avec le prêtre qui la remplit de sa parole. Le communal, au contraire, n'a jamais que trois relations avec la *maison commune*: quand il naît, quand il se marie, quand il meurt; alors seulement il porte son nom au registre municipal, et il se crée un rapport avec un scribe à gages; et sur ces trois visites, il n'y en a qu'une dont il ait la conscience, car s'il ne se mariait pas, le membre de la commune

pourrait, à la rigueur, ne jamais voir son maire, sauf l'époque de la conscription pour les hommes.

Mais dans la paroisse, ce sont des rapports de toute nature et de tout âge. Enfans, le prêtre vous reçoit, vous inscrit au nombre des siens, et se réjouit de la joie de vos mères; puis il instruit votre jeunesse il vous enseigne les dangers de la vie et les vertus des saints. Adolescens, il vous réunit en foule, vous ouvre la dernière barrière qui vous séparait des fidèles, et vous initie au plus sublime des mystères. Hommes faits, il purifie et consacre les ardeurs de vos âmes, et il place la bénédiction de Dieu sur la tête chérie qui a déjà celle de votre amour. Vieillards, il vous console; mourans, il vous ouvre le Ciel; expirés, il honore votre dépouille; et, ni durant la vie, ni après la mort, ne cesse jamais d'exister le lien qui attache un chrétien à sa paroisse.

Si on examine la puissance de la paroisse comme élément de civilisation, elle est immense. Chaque semaine, une fois au moins, tous les habitans se réunissent; les amitiés se lient, s'entretiennent ou se fortifient; dans la commune, les femmes, les enfans, ne comptent presque pas; ici, les familles entières prennent chaque dimanche le chemin de la même église, se réunissent mentalement dans les mêmes prières, reçoivent la même éducation religieuse; enfin, dans la paroisse, les hommes se touchent toute leur vie, aux fonts du baptême, au sacrifice de la messe et dans le cimetière.

La paroisse est la division territoriale la plus ancienne du monde chrétien. Il y a des paroisses actuelles en France, qui existaient plusieurs siècles avant la formation des royaumes de l'occident. Ce mot vient du latin *parochia*, et celui-ci de deux mots grecs, qui veulent dire *autour de la maison*, ou *de l'église*. Les écrivains qui se sont occupés de l'histoire du christianisme, ont eu le tort de vouloir préciser l'origine des paroisses, et d'en indiquer chronologiquement la formation. Les paroisses se sont établies avec le christianisme lui-même

et leur nombre s'est accru successivement, à proportion que se propageait la foi. Les conciles du sixième siècle, tenus en France ou en Espagne, mentionnent fréquemment les paroisses; ce qui donne à croire qu'elles étaient organisées à cette époque dans ces deux pays: ce ne fut qu'un peu plus tard, vers 680, qu'on les voit se former dans les villages et les campagnes de l'Angleterre.

Il est évident que la doctrine des apôtres s'étant d'abord répandue dans les villes, c'est dans les villes aussi que s'établirent les premières paroisses. Mais il y a une singularité historique sur laquelle il faut bien se garder de prendre le change. Ces paroisses urbaines n'étaient pas de simples *cures*, mais des *évéchés*. Les évêques ont précédé les curés. Il ne faudrait pas non plus donner au mot évêque, considéré dans les recueils et les lois ecclésiastiques du sixième ou du septième siècle, la signification qu'il a eu dans les époques modernes, et qu'il a même encore aujourd'hui: il désignait alors le chef des premières associations chrétiennes; dans les textes latins, ce chef se nomme indifféremment *episcopus* et *presul*.

Si nous nous occupons seulement de la France, nous voyons la foi sortir de l'enceinte des villes vers la fin du septième siècle et au commencement du huitième. Alors les évêques urbains envoient dans les campagnes, pour satisfaire aux besoins du culte, des chorévêques, ou évêques ambulans, comme les nomment les textes, *episcopi vagi*. Ces prélats se rendaient aux vœux des populations rurales, célébraient les saints offices dans les rares églises qui existaient alors, baptisaient les enfans; mais ils ne faisaient pas leur séjour au milieu de leurs néophytes. Les églises n'étaient pas encore régulièrement bâties, et elles n'avaient pas de revenus certains, nécessaires pour l'entretien des pasteurs: d'ailleurs les fidèles étaient peu nombreux. Il paraît néanmoins qu'ils s'accrurent rapidement; car, vers la fin du huitième siècle, sous le règne de Charlemagne, les lois religieuses prennent tout-à-coup une immense

extension. Les églises se multiplient, et un capitulaire de l'empereur Lothaire, de l'année 824, défend d'en bâtir aucune sans la doter de douze arpens de terre et de deux serfs. Cette dotation était à la charge des fidèles qui allaient assister aux offices dans cette église; et le capitulaire ordonne de la démolir, dans le cas où les habitans refuseraient la terre et les serfs. On trouve encore dans la compilation faite par Anségise des lois de Charlemagne, relatives au clergé, des dispositions qui indiquent que les fidèles fournissaient à tous les besoins du culte: le chapitre 146 dispose que les femmes doivent donner le linge nécessaire.

C'est vers cette époque que les chorévêques, ne pouvant plus suffire aux nécessités du culte dans les campagnes, et les églises ayant des revenus fixes et suffisans, on attacha définitivement un prêtre à chaque église: c'est l'origine des curés.

Il suffisait de dix maisons pour donner lieu à ériger une église et à instituer une paroisse: c'est un concile d'Orléans, tenu au sixième siècle, qui l'a ainsi décidé. Aujourd'hui cela peut paraître surprenant, parceque dix maisons ne représentent à peu près, terme moyen, dans les campagnes, qu'une cinquantaine de personnes; mais au sixième siècle, la propriété n'était pas divisée comme aujourd'hui; c'étaient dix maisons de grands seigneurs, de puissans propriétaires; et elles renfermaient, en personnes libres ou en esclaves, près de huit cents ou même mille individus.

Trois choses constituaient juridiquement la paroisse: c'étaient, les fonts baptismaux, le cimetière et la desserte de l'église. Aux termes du chapitre 147 des compilations d'Anségise, les curés ne pouvaient pas recevoir dans leur église des paroissiens étrangers. Avant de commencer les instructions ou le service divin, ils interpellèrent à haute voix les fidèles, pour leur demander s'ils y étaient tous, et après vérification, on faisait sortir les étrangers, s'il s'en trouvait dans l'assemblée. La paroisse eut ainsi de

bonne heure une délimitation précise. Si plus tard on bâtissait des maisons sur la limite territoriale, ces maisons appartenaient à la paroisse vers laquelle était tournée la porte principale.

Dès que les cures eurent ainsi été fondées, par suite de la propagation rapide du christianisme, la nécessité d'une hiérarchie conduisit à réunir plusieurs paroisses, en une circonscription qu'on nomma *chapitre rural*, et à la tête duquel se trouvait un archiprêtre. Un certain nombre de ces chapitres forma un *district*, gouverné par un archidiaque, et la réunion des districts constitua les *diocèses* conduits par les évêques. C'était là l'organisation de l'église en France, vers le commencement du neuvième siècle. L'étendue déjà considérable de cet article, nous empêche de montrer en détail, comment les diocèses réunis tentèrent de se généraliser encore davantage, et de se constituer même en églises nationales et séparées. Cette tentative fut à vrai dire universelle: elle réussit en Syrie, en Palestine, en Égypte, dans l'empire d'Orient; et l'on vit fonder les patriarchats d'Antioche, de Jérusalem, d'Alexandrie et de Byzance. Mais les guerres perpétuelles de l'Occident aidèrent à l'unité catholique, et il n'est resté de la tendance primitive des diocèses, que les souvenirs de l'église de Tolède, en Espagne, de celle de Cantorbéry, en Angleterre, et des églises d'Arles, de Vienne, de Bourges, de Sens, de Narbonne, dans la Gaule.

Pendant les mille années qui se sont écoulées depuis Charlemagne, la constitution hiérarchique du clergé, en France, n'a donc presque pas changé; seulement les districts ont disparu, et les archevêques ont été introduits. D'ailleurs, la paroisse n'a pas cessé d'être, jusqu'en 1790, l'unité territoriale. C'est alors que l'Assemblée constituante, obéissant à une idée fixe de réforme radicale et universelle, brisa cette antique division du sol, qui tenait à la chair et aux os des habitans eux-mêmes, et la remplaça par celle dont nous avons déjà examiné la valeur.

Depuis que la commune a remplacé la paroisse, il n'y a pas de sorte de rivalité que des hommes ignorans dans leur haine pour le catholicisme, n'aient essayé de fomenter entr'elles. Il n'en est pas moins vrai, même aujourd'hui, que si la commune est plus facile aux combinaisons administratives, la paroisse tient plus intimement aux mœurs et aux idées, c'est-à-dire, à la civilisation. Dire commune, c'est dire une étendue de territoire; dire paroisse, c'est dire la population qui se presse autour d'un pasteur; l'un est plus matériel, l'autre est plus moral. On a donc tort d'affecter une sorte de rigueur vis-à-vis de la paroisse; la commune trouverait plus de profit à s'en servir qu'à la rudoyer; et la croix porte secours à qui lui en demande. Il est évident que pour des peuples chrétiens; c'est toujours sur une église que la pensée commune se dirige; et c'est un cimetière qui doit servir de centre naturel à toute grande population.

BOSSUET

ORAISON FUNÈRE.

Dans la vie de Bossuet, l'oraison funèbre est une sorte d'accident involontaire; dans l'histoire de l'éloquence chrétienne et de la langue française, l'oraison funèbre est un progrès immense, après lequel ni l'éloquence, ni la langue française ne pouvaient aller plus loin. La position d'un homme comme Bossuet sous un roi ombrageux comme Louis XIV, était une position difficile. Le roi très-chrétien, se souvint toute sa vie de la dépendance dans laquelle s'était passée son enfance. Le souvenir du cardinal Mazarin, le souvenir du cardinal de Richelieu, hommes d'état tout puissants, assis qu'ils étaient au premier degré du trône, épouvantait Louis XIV. Vous sentez bien que le grand roi, avec le merveilleux instinct qu'il avait pour deviner les hommes, eut bientôt compris ce qu'il y avait de puissance dans la tête de Bossuet, de force et de netteté dans cet esprit prodigieux.

Bossuet fit donc peur à Louis XIV, qui voulait bien laisser l'église gallicane souveraine maîtresse dans l'église, mais à condition qu'elle ne mettrait pas le pied dans les affaires de l'État. Vous allez voir comment Bossuet, malgré le roi, malgré lui-même, devint un homme d'état sans descendre de la chaire évangélique.

En ce temps-là d'étranges événemens se passaient dans le monde. Non loin de la France du dix-septième siècle, ce royaume si réglé, si correct, si plein de foi et de soumission à l'autorité, un autre royaume plus avancé de cent ans, se soulevait dans la révolte. Le vieux levain des discussions religieuses fermentait dans ce malheureux pays. La réforme après avoir brisé tous les liens qui unissaient les sujets à leurs rois, était devenue un pouvoir armé qui avait ses soldats, son épée, son armure, son point de ralliement, son mot d'ordre, son chef, son héros, son idole, son Dieu, Cromwell enfin. Ce fut en Angleterre une révolution-modèle très bien imitée plus tard par la révolution française. On se battait, on s'égorgeait; on prenait, on reprenait, on vendait, on achetait, on condamnait, on décapitait le roi. Un homme masqué fit tomber cette tête royale, la première tête royale livrée au bourreau par le peuple. Ce fut un grand bruit en France. L'écho de cette révolution épouvanta singulièrement le dix-septième siècle français; mais c'était un écho confus. Quelques esprits élevés furent les seuls confidens de ces catastrophes inouïes. Parmi ceux-ci, Bossuet et Pascal, ces génies chrétiens, furent, vous n'en doutez pas, les premiers à savoir, à comprendre, à s'expliquer à eux-mêmes et pour eux-mêmes cette solennelle histoire. Quant à en parler au roi Louis XIV, personne n'osait. Comment dire au grand roi qu'une révolution arrachait les rois légitimes à leurs trônes, les livrait au peuple sans défense, puis du peuple au bourreau? Il aurait fallu être bien osé pour tenir un pareil discours au roi Louis XIV, pour lui parler de Charles Stuart ou de Cromwell, par exemple! Deux terribles

réalités auxquelles Louis XIV, dans le fond de l'âme, avait souci de penser.

En ce temps-là, il n'y avait que Bossuet qui pût dérouler le tableau de ces révolutions incroyables. Bossuet rentrait par cela même, malgré lui et malgré le roi, dans la politique qui lui était défendue.

Quel spectacle que celui-là, grand Dieu! La chapelle est tendue de noir; le roi Louis XIV et toute sa cour, et ses gardes, et les princes du sang, et les femmes du dix-septième siècle, et les poètes, sont tous réunis autour d'un cercueil. Au milieu de la chapelle, la chaire est vide encore. Tout à coup, les chants funèbres ont cessé et un homme a paru à la tribune évangélique. Donnez-lui le temps de se recueillir, à cet homme; bientôt il parlera plus haut que du haut de la chaire; il parlera du haut des cieux. Et en effet, prêtez l'oreille, grands de la terre: *Erudimini, qui judicatis terram; instruisez-vous vous qui jugez le monde.* Savez-vous ce qui s'est passé dans ce monde, pour que le visage de l'apôtre soit empreint de cette tristesse solennelle? Je vais vous le dire. Une reine, femme, fille et mère de rois tout puissans, est morte hors de son royaume et sans couronne; cette couronne a été enlevée à cette femme si faible par les révolutions les plus furieuses. Aujourd'hui ce noble cœur ne bat plus; mais la religion catholique qui a des palmes pour toutes les vertus difficiles, ne veut pas que cette vertu royale disparaisse de la terre sans avoir obtenu la consécration de l'éloquence chrétienne. C'est donc pour célébrer la vie de la reine de la Grande-Bretagne que Bossuet monte dans la chaire de vérité.

Écoutez! Quel commencement à la fois triste et solennel! L'orateur, avant de parler de ces grandes et terribles leçons, commence par se mettre sous la protection de celui qui fait la loi aux rois, à qui seul appartient la gloire, la majesté, l'indépendance. Après quoi l'orateur aborde franchement son sujet: la royauté violée, les rébellions souveraines; une reine fugitive qui ne trouve pas d'asile dans trois royaumes; neuf voyages

entrepris sur mer par *une princesse, malgré les tempêtes; l'océan étonné de se voir traversé tant de fois dans des appareils si divers, et pour des causes si différentes; un trône indignement renversé, miraculeusement rétabli.* Bossuet avoue dès l'abord toutes ces catastrophes. On voit que ce récit pèse à son âme, et l'on comprend qu'il a été heureux de se réfugier dans la toute-puissance divine avant de convenir, en présence du roi de France, de cette indigne violation de la majesté royale. Vous retrouvez là, comme partout, l'admirable unité de Bossuet, la foi chrétienne, ce grand principe auquel il a rattaché le monde à cette chaîne dont le premier chaînon est au ciel, et à laquelle sont suspendus tous les empires. Il n'y a rien de plus beau dans la langue française que cet exorde de Bossuet.

Le reste du discours vaut cet exorde. C'est en vain que l'orateur assure que les paroles lui manquent, et qu'il veut laisser parler le cœur de cette grande reine. La parole arrive à Bossuet infatigable, animée, austère, pénétrante. Et le voilà tout à coup faisant l'histoire de Henriette-Marie de France, fille de Henri-le-Grand et reine d'Angleterre. Quelle histoire!

Après que l'orateur a rendu à cette grande reine l'éloge qu'elle méritait ses vertus et son courage; après qu'il s'est arrêté tant qu'il a pu sur l'hérésie d'Angleterre, *cet esprit de séduction qui trompe les âmes hantaines*, il arrive enfin à ce qu'il appelle *l'histoire des malheurs d'Henriette*. Alors encore une fois il s'arrête; *il ne trouve plus de paroles*. C'est qu'en effet en parlant des malheurs d'Henriette, il faut parler aussi des excès sacrilèges dont Charles I^{er} fut la victime. Et ici l'orateur chrétien devient tout-à-fait un homme politique. Arrivé à ce crime exécration de l'histoire d'Angleterre, — le régicide! — Bossuet voit toute cette histoire d'une place trop élevée pour imputer ce crime à *la fertilité indomptable de la nation*. Au contraire, au lieu d'accuser cette nation anglaise, qui selon ses plus fidèles historiens, *tire son origine des*

Gaules, Bossuet la plaint et la prend en pitié. Il met sur le compte de l'hérésie tous les égarements des peuples. Il explique à la manière du génie, comment le peuple anglais ayant une fois relâché le lien de l'obéissance envers l'Église, eut bientôt rompu le lien de l'obéissance envers le roi. Dans ces temps malheureux, il n'y avait plus de frein pour personne: chacun s'était fait à soi-même un tribunal où il se rendait l'arbitre de ses croyances; ces terres trop remuées et devenues incapables de consistance, sont tombées de toutes parts, et n'ont fait voir que d'effroyables précipices. Puis tout d'un coup, après avoir donné la seule raison de toutes les fatales dissensions de l'Angleterre, l'orateur, pressé par son sujet, est forcé d'expliquer comment il s'est fait que toutes ces opinions opposées se sont réunies tout d'un coup pour tuer le roi.

Vous savez de quelle manière Bossuet s'est tiré de cette immense difficulté: comment il est parvenu à désigner Cromwell devant Louis XIV, sans nommer Cromwell! Comment il osa parler du Protecteur, ce tueur de roi, et en parler en termes grands et nobles, comme il convenait de parler de cet épouvantail des rois. Le premier mot de Bossuet, cette espèce de second exorde: *un homme s'est rencontré...* est un mot sublime qui manque au traité de Longin. On parle aujourd'hui de vérité historique; on proclame bien haut les hardiesses du style; nos grands auteurs sont bien fiers de cette espèce de familiarité bourgeoise, qu'ils ont portée dans les écrits les plus opposés. Il y en a d'autres, peintres ou poètes, ou même de très-savans historiens, qui pensent avoir deviné Cromwell, et qui vous disent: *avez-vous vu mon Cromwell!* Les stupides ou les ingrats qu'ils sont! ils ne voient pas que leur Cromwell, s'il est seulement supportable, n'est supporté que parce qu'il est un pâle reflet, un faible écho du Cromwell de Bossuet!

Une fois venu à bout de Cromwell, Bossuet avait rempli le plus difficile de cette tâche immense. De Cromwell il revient à

la reine, il raconte tous ses voyages; tous ses efforts, tout son amour pour son époux, toutes ses larmes sur sa mort. Ici la simplicité de l'expression s'élève jusqu'au sublime. — *Les matelots furent alarmés jusqu'à perdre l'esprit. — Elle rassurait tout le monde par sa fermeté. — Elle ramasse quelques vaisseaux quelle charge d'officiers et de munitions, et repasse enfin en Angleterre. — Elle se trouva grosse, et accoucha d'une princesse.* Or, tout ceci se disait en présence de Louis XIV, ce roi si jaloux des prérogatives royales! mais en même temps c'était un homme qui comprenait toutes choses, l'éloquence et la poésie plus que tout le reste; c'est là un des premiers privilèges d'un grand roi.

L'oraison funèbre de la reine d'Angleterre produisit une vive impression dans le monde politique, aussi bien que dans le monde chrétien. Jamais l'histoire n'avait été racontée de plus haut; jamais les événemens et les hommes n'avaient été jugés et compris avec cette raison lumineuse et cette croyance inflexible. Ce jour-là, Bossuet se montra tout-à-fait Bossuet.

Mais que devint la ville, mais que devint la cour, quand, dix mois après, seulement dix mois, on vit revenir dans la chapelle funèbre le même tenture de deuil, le même monarque, la même cour, le même orateur. Ce jour-là, rien n'était changé, si ce n'est que dans le cercueil exposé là, la fille remplaçait la mère. Alors Bossuet apparaît encore. Que dira-t-il donc cette fois, à propos de ce nouveau cadavre royal? Vous croyez vous autres que son génie est épuisé, à présent qu'il n'a plus à parler de Charles I^{er}, de Cromwell, du parlement, des républicains, de Charles II; vous croyez que l'orateur va rester muet cette fois, abîmé dans la douleur, et que dix mois d'intervalle ne lui auront pas suffi à retrouver encore la même éloquence? Vous ne connaissez pas Bossuet. C'est à la fois l'âme la plus austère, et le cœur le plus mélancolique; homme aussi habitué aux douleurs de la terre qu'aux consolations du ciel; orateur et prophète à la fois, c'est-à-dire domi-

nant également le passé et l'avenir. Ce sera donc cette fois avec sa douleur, que Bossuet remplira cette tâche nouvelle. Cette fois, l'élegie chrétienne remplacera l'historien chrétien. O Bossuet! quand il se vit en présence de cette fleur des champs qui fleurissait avec tant de grâce; quand il la vit fanée pour jamais, une grande douleur s'empara de ce génie sublime, pensant que tout ce siècle mourrait peut-être autour de lui, et qu'il serait obligé d'assister à ces immenses funérailles!

Ce discours est un chef-d'œuvre de tristesse et de la mélancolie chrétienne. La cour qui avait encore dans la tête et dans le cœur le retentissement de l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, la cour, émue, transportée, charmée, pleurante, à genoux devant tant de génie, oublia un instant Louis XIV son maître, que l'on n'oubliait guères même au pied des autels.

DE LA QUÊTE DANS LES EGLISES,

OU

DE L'AUMÔNE COLLECTIVE.

Dans ce siècle d'égoïsme et de confusion, où les hommes se détournent trop souvent à dessein des voies lumineuses du salut, pour s'occuper uniquement des biens périssables, comme s'il y avait une rançon pour la mort, comme si le ciel réservait des places privilégiées à ceux qui emportent un riche linceuil, une quête ne réveille fréquemment que des idées étroites de fiscalité. Pour les esprits mondains, tout ce qu'il y a de morale pure et touchante dans cet appel à la bienfaisance et à la charité, s'efface pour ainsi dire devant l'acte matériel que la légèreté ou l'irréligion dénature. Mais pour ces âmes pieuses que la contagion n'a pu atteindre, et qui se sentent inébranlables et heureuses dans leur foi, une quête dans le temple est un acte édifiant et moral, autant par l'intention qui le détermine que par le résultat qui le couronne. Toutes ces offrandes qui viennent se fondre en une seule, cette réunion de fidèles dont les pensées s'épurent

ensemble en s'associant au saint sacrifice, et qui consacrent un devoir par une bonne œuvre, apportent au chrétien une joie pure comme le bienfait, et douce comme la reconnaissance. Mais c'est surtout lorsque la parole d'un prêtre descend de la chaire de vérité pour confondre et démasquer l'erreur, c'est lorsqu'elle plonge dans les replis les plus secrets du cœur humain, pour y surprendre les faiblesses, et y féconder le germe des vertus évangéliques, que l'offrande est à la fois et plus intime et plus méritoire,

Bien des gens qui mesurent les questions les plus graves, à la portée de leur faible conception, s'étonnent de voir les fidèles contribuer aux frais qu'entraînent les besoins du temple. A les entendre, l'église qui a lavé les souillures de leur naissance, qui leur ouvre le trésor des sacremens, toujours prête à sanctifier, à pardonner et à bénir; l'église n'est que la maison des ministres du seigneur auxquels viennent profiter les dons d'une charité crédule. D'autres croyant, ou peut-être feignant de croire, que les embellissemens de l'autel appartiennent à ceux qui le desservent, partent de cette fausse opinion pour s'abstenir de participer aux frais du culte, et pour attédir le zèle des fidèles. D'autres enfin, s'attribuant tout-à-coup des sentimens d'abstinence et d'humilité, recherchent de la vanité jusque dans la richesse des ornemens et dans les pompes des cérémonies de l'église : comme si, dans l'impuissance d'honorer dignement celui qui a semé les étoiles dans l'espace, et dont la main ne s'ouvre jamais pour reprendre, la piété ne devait pas du moins essayer de donner aux saints lieux une apparence de grandeur et de majesté. Sans doute c'est en raisonnant ainsi que des hommes dont les caprices épuisent les ressources des arts et du luxe, se montrent subitement économes et avarés lorsqu'il s'agit du service des autels.

Les payens, plus conséquens que ces hommes, entouraient de vénération et des pompes extérieures du culte, leurs

idoles et leurs faux dieux. A ces divinités faites à leur taille, et qu'ils n'avaient pu dépouiller de leurs passions grossières, ils prodiguaient les marbres les plus rares, et les métaux les plus précieux pour orner leurs simulacres et leurs temples; non-seulement les citoyens d'une même ville tenaient à honneur de contribuer à l'érection de ces édifices vides du vrai Dieu, mais les différens peuples, réunis par les mêmes croyances, quoique séparés de gouvernemens et d'intérêts, y faisaient solennellement porter l'hommage de leurs tributs. Ce n'est plus que dans les pays d'une foi vive et forte, que l'on voit s'accomplir encore dans notre religion, les prodiges de dévouement si communs autrefois, et qui avaient dépassé de si loin tous ceux des temps anciens. Serait-ce donc que l'absence des sentimens religieux rétrécit l'âme pour la laisser en proie à la plus vile des passions, à l'amour des richesses; ou n'est-ce pas plutôt quel'orgueil des indifférens, se révolte contre tout ce qui se rattache à des dogmes dont l'inflexible sévérité les condamne?

Il est doux cependant, de pouvoir dire qu'il est grand encore, et qu'il s'accroît sensiblement, le nombre des fidèles qui ne se lassent pas de contribuer à soutenir par leurs offrandes la majesté des cérémonies. Et comment dans ces pieuses ressources serait-il possible de suffire aux frais du culte sans recourir aux dons d'un pouvoir avare?

Comment pourrait-on défrayer ces missions lointaines et périlleuses, dont la gloire est si humble devant le monde, qui vont répandre parmi les nations barbares, la parole de vie et d'espoir, pour accomplir l'œuvre des apôtres, et pour ne faire un jour qu'un faisceau lumineux de toutes les croyances, réunies à celle du vrai Dieu.

En n'envisageant l'avenir que sous l'inspiration des événemens passagers qui frappent aujourd'hui notre vue, on peut croire qu'il est loin ne nous encore, le temps de l'unité civile et religieuse, où Rome plus brillante mille fois que par

toutes ses splendeurs passées, redeviendra par la religion, ce qu'elle fut par la conquête, la capitale du monde connu, comme elle l'a été durant tant de siècles, de tout le monde chrétien; mais si nous considérons attentivement l'esprit des dissidens et des sectaires de notre époque, nous ne tarderons pas à reconnaître parmi eux le découragement du doute; et comme la force des réactions est toujours proportionnée au mouvement qui les a précédées, nous pourrons dire avec confiance, que nous entrons dans une ère de foi vive et de renoncement raisonné aux systèmes d'une philosophie aride et d'un matérialisme délirant. Déjà, nous avons vu, et nous voyons fréquemment encore, secouant l'esprit de vertige qui travaille les sociétés depuis un demi-siècle, les hautes intelligences venir chercher le repos et l'espérance à la source de toute espérance et de tout repos. Bientôt, l'esprit de calcul lui-même, longtemps appliqué à des spéculations matérielles, s'étonnera d'avoir pris l'ombre pour le corps, et dans ses conceptions les plus hardies, dans ses hypothèses les plus magnifiques, il ne trouvera rien qui ne soit au-dessous de la promesse divine et des jouissances de la Foi ?

Mais admirez combien, par suite de l'unité du dogme, tout s'enchaîne dans les pratiques du culte. L'humble journalier qui se rend au temple où il trouve la véritable, la seule égalité, celle de tous les fidèles devant Dieu, a prélevé sur le fruit de son travail, peut-être sur les besoins de sa famille, une légère aumône pour aider un frère plus pauvre que lui, et ce don tout modique qu'il est, ajouté aux autres, comme le donateur lui-même fait nombre dans la grande famille de Jésus-Christ, complète le bienfait en élevant le chiffre de l'offrande, en même temps qu'il augmente le mérite devant Dieu.

Car ce n'est donc pas seulement pour étendre l'influence de la religion par des manifestations sensibles que l'on s'adresse au zèle des âmes pieuses; c'est pour nourrir celui qui a faim, pour vêtir celui qui a

froid, et qui se renferme honteux dans sa misère, de peur de blesser, par le spectacle de son dénûment, les regards dédaigneux du riche. On peut dire même que le but principal de l'aumône collective est la charité; et ce qu'il y a de plus admirable, c'est que la main qui donne s'enrichit devant Dieu, et place son offrande à un intérêt immense sur les trésors infinis de sa miséricorde.

Quel sujet plus digne d'occuper le moraliste chrétien que l'histoire de toutes les impressions, de tous les motifs déterminans qui accompagnent chaque offrande mise à la quête pour les pauvres. Que de retours secrets sur nous-mêmes; que de misères déguisées qui nous reviennent à l'esprit, lorsque nous sommes appelés à soulager les infirmités et les douleurs du prochain. L'un rattache au don que réclame la charité, l'espoir de la guérison d'un père ou d'une épouse... Les ressources de l'art paraissent impuissantes contre le mal, mais il vient de donner au nom du Seigneur... et il espère. L'autre est dans l'attente d'un événement heureux; le temple qu'il négligeait vient de l'attirer...; car la Religion appelle aussi les désirs vifs qui sont toujours mêlés de crainte. Il était entré le cœur agité, inquiet...; le calme du lieu saint a rafraîchi son sang; la grandeur des choses divines qui lient l'immensité à l'éternité, a confondu et rapetissé ses espérances; il a fait l'aumône avec recueillement et humilité, et il s'éloigne également préparé à recevoir les dons de la Providence, sans se laisser éblouir par leur éclat, ou à se résigner à un mécompte, qui lui est envoyé peut-être pour lui aplanir la voie du salut.

Sans doute que toutes les aumônes ne sont pas pures, comme toutes les infortunes ne sont pas méritantes: il est des hommes qui donnent par calcul ou par vanité, comme il est des pauvres qui attendent de la bienfaisance ce qu'ils devraient tenir de leur travail; mais ces infirmités de l'âme surtout dans l'état de confusion contre lequel se débat la société, disparaissent en

quelque sorte, et s'amendent les unes par les autres. C'est ainsi qu'une aumône orgueilleuse s'épure aux bénédictions du pauvre, et que l'offrande de la piété et de la vertu ennoblit et relève le pécheur qui la reçoit. En supposant même les circonstances les plus défavorables, c'est-à-dire, le vice opulent venant au secours du vice indigent, il en résulterait cependant un double bien; d'un côté, celui d'un exemple salutaire, et de l'autre, l'ajournement possible d'une mauvaise action ou d'un acte de désespoir.

Quoi de plus touchant d'ailleurs que cette communauté de bienfaits, que cette association d'offrandes entre des fidèles que les mêmes devoirs et les mêmes solennités appellent au même temple, que ce concours de tous, chacun suivant sa ferveur ou ses moyens, au soulagement des infortunes ignorées. Combien n'est-il pas doux et consolant de se dire : J'ai contribué, autant qu'il était en moi, à arracher des frères aux douleurs et aux dangers du besoin; en travaillant à mon salut, j'ai peut-être contribué au leur, car les infortunes extrêmes engendrent le désespoir qui met l'homme en révolte ouverte contre Dieu. Enfin, pour redescendre à des intérêts d'un ordre moins élevé, et à des considérations plus mondaines, en nous faisant une loi de prélever la part du pauvre, sur ce que nous possédons, nous échappons au danger de nous créer des habitudes vaines et souvent ruineuses, et nous apprenons à être économes des biens que Dieu ne nous a prêtés que pour les employer à la gloire de son saint nom, et dont il nous demandera compte quand le moment sera venu.

Chaque jour voit des associations se former, des assurances s'établir pour parer aux désastres de la grêle et de l'incendie. Il en est même où l'on essaie de combattre, dans l'intérêt des survivans, les chances de la mort : toutes ces fondations, plus ou moins utiles, reposent sur le principe de l'impuissance individuelle, et sur la force des associations dont l'Eglise

est le type vivant, le type parfait.... ; et si nous sommes frappés des avantages qu'elles procurent, elles qui n'ont en vue que les biens terrestres, et dont un intérêt calculé est l'unique base, comment refuserions-nous de nous associer en Jésus-Christ par le sacrifice facile de l'aumône collective, pour améliorer, pour nous et autour de nous, les conditions de la vie future, de la vie qui ne change pas.

SEMAINE RELIGIEUSE,

25^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Parabole de l'ivraie dans le champ du père de famille. (St. Mathieu, chap. XIII.)

Les paraboles que l'on rencontre si souvent dans l'Écriture sainte sont des instructions indirectes, des comparaisons ingénieuses, qui cachent des leçons de morale sous un voile allégorique. Ce langage figuré a pris naissance chez les peuples de l'Orient, et on le retrouve dans tous les écrits de leurs philosophes et de leurs prophètes.

Want nous borner aujourd'hui à une courte explication de l'Évangile du dimanche, nous la prendrons dans les paraboles mêmes de J.-C. à ses disciples.

Le Verbe éternel, le fils de Dieu est lui-même cet homme qui n'a semé dans le champ du monde que du bon grain, pour accomplir cette prophétie de Jérémie : *Il a été fait comme un laboureur sur la terre.*

La bonne semence qu'il a répandue à pleines mains dans ce champ ingrat qu'il a arrosé de ses sueurs et de son sang, ce sont ses bienfaits, sa grâce, sa parole, son évangile, ses sacrements dans l'ordre moral, et tous les prodiges de sa Providence dans l'ordre physique.

L'ennemi qui vient semer l'ivraie parmi le bon grain, c'est l'ennemi de Dieu et en même temps le nôtre ; c'est l'ange déchu, occupé à reproduire le péché, et à en infecter la terre.

Dans le père de famille qui ne veut point

que l'on arrache l'ivraie avant la moisson, il faut admirer la longanimité de Dieu dans les actes ; Dieu est patient, parce qu'il est éternel.

Ce temps de la moisson, J.-C. nous l'apprend, est la consommation des siècles. Là finit la patience de Dieu ; là s'ouvre le règne de la justice, règne éternel et immuable.

Dans cette semaine, on célèbre la fête de saint Martin évêque de Tours, que nos ancêtres, dès leur entrée dans les Gaules, ont honoré d'un culte tout particulier. Ils comptaient leurs années du jour de sa mort, et nos premiers rois allaient solennellement à Tours chercher sa chape qu'ils faisaient porter à la tête de leurs armées, comme un étendard qui devait leur assurer la victoire.

Il naquit à Sabarie en Pannonie, sous le règne du grand Constantin. Son père, tribun militaire, le destina de bonne heure à la profession des armes. Quoique d'une famille païenne, le jeune Martin trouva le moyen de participer aux instructions que l'on donnait aux chrétiens, et à l'âge de douze ans il fut mis au nombre des catéchumènes. Quelques années après, la volonté de son père et la loi le forcèrent à prendre les armes comme fils de vétérans. Aussi brave et fidèle soldat que fervent chrétien, il conserva au milieu de la licence des camps, les vertus que la Foi avait fait germer en son cœur. Rendu à la liberté, il se mit sous la discipline de saint Hilaire de Poitiers, et fonda le monastère de Ligugy, le plus ancien des Gaules, où il passa quelques années de sa vie dans la retraite. Mais l'éclat de ses vertus, y fixa bientôt les regards sur lui, et quand le siège de Tours devint vacant, le peuple le choisit pour évêque, et le porta en triomphe au siège épiscopal. Les honneurs et l'autorité ne changèrent pas la simplicité et l'austérité de ses mœurs : son palais n'était rien de plus qu'une pauvre cellule tenant à l'église. S'y trouvant néanmoins obsédé par

la foule qui se pressait autour de lui, il se choisit une retraite entre la Loire et une montagne escarpée, à deux milles de la ville, où il fit bâtir le monastère de Marmoutier, parvenu depuis à une si grande célébrité. Pillé, ravagé, incendié par les Normands et dans les guerres de religion, il se releva toujours de ses ruines, jusqu'à la dernière révolution, dont la main vandale ne l'oublia pas dans son œuvre de destruction. De longs cloîtres à moitié détruits, des voûtes encombrées, des pans de murailles recouverts de lierre, des pierres tumulaires semées çà et là, voilà tout ce qui reste d'un établissement qui contribua plus que tout autre aux progrès de la civilisation et des lettres ; car il était de règle en ce *moutier*, que les jeunes frères s'occupassent de la transcription des livres anciens, tandis que les pères vauquaient à la prière.

Saint Martin mourut à Candis, au confluent de la Loire et de la Vienne. Dès le 5^e siècle, le culte qu'on lui rendait, s'étendit en Italie, en Espagne et dans toute l'Europe, et sous Charlemagne il était de stricte obligation.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

Condamnation de quelques livres allemands par l'église.

Depuis quelques années, sous prétexte de travailler à la réforme de l'Église, il s'est établi en Allemagne une société de novateurs, d'autant plus dangereux, qu'ils feignent du zèle pour la Religion, et ont tous les dehors d'une grande piété. Ils ont publié à très-bon marché, et fait circuler en grand nombre une foule de petits livres qui, par la hardiesse et la licence du style, trompent les ignorans et les simples. Le mal allant toujours croissant, Sa Sainteté Grégoire XVI, dans sa sollicitude pour l'intégrité et l'unité de la Foi, a soumis à un examen exact quelques-uns de ces livres, et les a condamnés comme contenant des propositions fausses, téméraires, scandaleuses, favorisant le schisme, l'hérésie, etc. Ces livres sont :

1°. Sans le Christ, point de salut dans l'Église et dans l'État; par Louis Juchs.

2°. Des réformes sont-elles nécessaires à l'Église? De quelle manière convient-il de les opérer? Quels obstacles y rencontrerait-on? Édition publiée par J. L. Mersy.

3°. L'Église catholique dans le 19° siècle, et sa constitution extérieure appréciée dans les circonstances où nous sommes.

4°. Le combat entre la papauté et le catholicisme dans le 15° siècle.

5°. La position du siège de Rome en présence du 19° siècle, ou considérations sur la dernière lettre encyclique, *Dum caput*.

Le Saint-Père termine sa censure en défendant de lire, de retenir et d'imprimer ces ouvrages.

— On lit dans le *Diario di Roma* du 19 octobre :

M. Jean Denis Grivet, chanoine de l'Église métropolitaine de Besançon, est arrivé dans cette capitale, chargé par M. le duc Ferdinand de Rohan-Chabot, frère de feu son Eminence le cardinal de Rohan-Chabot, archevêque de Besançon, de déposer le cœur du prince dans la chapelle de la Vierge de l'Église de la Trinité-des-Morts, où un monument lui sera élevé. Cette cérémonie a été en effet remplie par le chanoine Grivet, le 16 de ce mois, en présence d'un notaire, de Mg. Ch. Jos. Eug. de Mazonode, évêque d'Icosie, du chevalier Auguste de Tallenay, premier secrétaire de l'ambassade de France, de P. J. Lacroix, autre chanoine de l'Église de Besançon, de la supérieure des dames du Sacré-Cœur, et d'autres personnages distingués.

— Un journal rapporte que Mgr. l'archevêque de Paris a réuni les curés des diverses paroisses de la capitale pour leur faire connaître le résultat de ses réclamations auprès du gouvernement; ces réclamations qui avaient pour but de demander des secours à la liste civile pour des établissemens pieux ont essuyé un refus positif. M. de Quelen a fait connaître également

à l'assemblée le résultat de ses démarches relatives à la réouverture de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. M. de Rambuteau, préfet de la Seine, aurait fait à ce sujet, de la part de M. Thiers, une visite à Mg. l'archevêque, et tout en reconnaissant avec lui la nécessité de rouvrir cette église, on n'en serait pas moins dans l'intention de céder aux mêmes considérations qui, en février 1831, dirigèrent l'autorité.

— Une ordonnance royale du 30 octobre, autorise la transcription sur les registres du Conseil-d'État des bulles d'institutions canoniques qui confirment les nominations de l'abbé Gualy à l'archevêché d'Alby; de l'abbé Chaudru de Trélistat à l'évêché de Montauban; de l'abbé Double à l'évêché de Tarbes; de l'abbé Cadelon à l'évêché de Saint-Flour; et de l'abbé Casanelli d'Istria à l'évêché d'Ajaccio. Trois de ces évêques, ceux de Saint-Flour, d'Ajaccio et de Montauban, ont prêté serment vendredi dernier. Autrefois, dit l'*Ami de la religion*, cette cérémonie avait lieu à la chapelle, pendant la messe; maintenant elle n'a plus de caractère religieux; elle se passe dans un salon du château, au milieu du bruit, des allées et des causeries des personnes présentes. Ces circonstances ne contribuent pas à rendre la cérémonie digne et imposante.

Une ordonnance royale, rendue *ab irato* vient de dissoudre la garde nationale de Colmar. On lui reproche de n'avoir fourni contre la dernière émeute que cent hommes sur onze cents dont elle se compose.

Angleterre. — Samedi dernier la Tamise a atteint une hauteur si extraordinaire à Londres, que les quartiers de la basse-ville qui avoisinent la rivière, se sont trouvés subitement inondés. L'eau couvrait les rues à plusieurs pieds d'élévation. Il était alors quatre heures du matin, et les habitans des étages inférieurs, réveillés par un bruit terrible, n'ont pas tardé à voir l'eau pénétrer de tous côtés avec une

violence telle, que les portes les plus solidement fermées étaient enfoncées en un clin-d'œil. Les dommages causés par ce malheureux événement sont estimés à plusieurs millions de livres sterling; mais on n'a eu à déplorer la mort de personne.

Portugal. — Il n'est point arrivé de nouvelles récentes de ce pays. Plusieurs journaux anglais émettent l'opinion que la retraite des troupes royalistes, est moins une fuite qu'une habile manœuvre due aux conseils du maréchal Bourmont. D'après le *Morning - Post*, don Miguel, comprenant que sa principale force est dans l'appui du peuple des campagnes, renoncera à disputer à son frère la possession des villes maritimes, et l'attendrait de pied ferme avec toutes ses ressources, au milieu d'une contrée où la marche des constitutionnels sera perpétuellement arrêtée par des obstacles presque insurmontables. Dans six mois, ajoute cette feuille, nous verrons quels progrès don Pedro aura faits dans la conquête du Portugal, ou quelle force il aura gagnée à la reconnaissance de sa fille par l'Angleterre.

Espagne. — La lutte continue en Espagne. Bilbao compte vingt mille hommes bien armés, et prêts à se porter en avant au premier signal. Ainsi, tandis que le général Saarsfield n'ose faire un pas, et reste comme bloqué dans Burgos, Méline, à la tête de dix mille hommes, s'est avancé jusqu'à huit lieues de Madrid. Cependant le trouble et la confusion règnent dans cette capitale, et les mêmes hommes qui ont fusillé les volontaires royalistes dans leurs casernes, assiègent aujourd'hui le palais de la *Gobernadora* demandant la tête des ministres Zea et Cruz.

Italie. — Des lettres de Rome annoncent qu'une confédération va se former entre les souverains de l'Italie, et que le cardinal Odescalchi est chargé de la rédaction des articles de l'acte; il paraît même que le cardinal s'est déjà mis en route pour Modène.

On pense que ces dispositions sont un résultat des conférences des souverains du

Nord. On ajoute que le gouvernement pontifical seul devra tenir sur pied une armée de 25,000 hommes, formée de troupes de ligne et de milices provinciales: ce serait une des conditions de l'acte de confédération.

Nous apprenons aussi qu'à Castel-Gondolfo, charmante villa de S. S. le Pape, il y a des conférences dans lesquelles on délibère sur le parti à prendre au sujet des affaires d'Espagne et de Portugal.

Prusse. — D'après une lettre récente de Berlin, le bruit courait dans les salons politiques de cette capitale, que les trois grandes puissances avaient fait protester vivement par leurs ambassadeurs, à Paris, contre l'intervention partielle de la France dans les affaires d'Espagne et de Portugal; ces mêmes puissances ont, à ce qu'on prétend, invité la France à se joindre à elles pour délibérer sur les affaires compliquées de la Péninsule.

Belgique. — Le ministre de la guerre, en Belgique, a adressé la circulaire suivante aux chefs de corps de l'armée belge:

« Monsieur, vous ferez venir chez vous tous les étrangers qui se trouvent dans votre compagnie, et vous insisterez pour qu'ils souscrivent à leur *exportation* pour le Portugal; vous les forcerez même à se faire porter sur les états que vous aurez à me fournir dans les vingt-quatre heures. C'est le seul moyen de nous débarrasser de tous les étrangers qui encombrant notre armée. »

Une autre circulaire émanée du ministre français enjoint à tous les officiers qui ont pris du service dans l'armée belge, de rentrer en France pour être réintégrés dans le grade qu'ils avaient avant d'en sortir.

France. — L'anarchie est toujours en progrès. Les coalitions, les émeutes d'ouvriers se propagent à Paris et dans les provinces; et ce qu'il y a de plus triste en cela, c'est que le ministère, qui sent le besoin de remédier à de tels désordres, est lui-même travaillé par des divisions intestines. On ne sait encore qui l'emportera au conseil, de M. Humann ou de M. Soult.

— On annonce que M. Féron, curé de la cathédrale d'Évreux, est nommé à l'évêché du Mans.

— On a trouvé dans plusieurs églises, et notamment dans Saint-Sulpice, de petites médailles à l'effigie de Henri V, ayant pour exergue 29 *Novembre*, et pour légende *Dieu nous l'a donné*.

— On lit l'anecdote suivante dans la *Revue de Paris* : Le portrait du *jeune Henri*, crayonné par M. Grèvedon, est aujourd'hui en vente chez tous les marchands d'estampes. Lors de la première séance donnée à l'artiste par le prince, S. A. R. madame la duchesse d'Angoulême, qui était présente, dit tout à coup : « M. Grèvedon, ne trouvez-vous pas que notre Henri ressemble à *quelqu'un*? Allons; n'ayez pas peur; nous le trouvons comme vous. » M. Grèvedon cherchait peut-être, ou hésitait à répondre : « Comment, reprit la princesse, cela ne vous frappe pas? il ressemble à Napoléon! — En effet, Madame, dit M. Grèvedon. » Nous croyons l'anecdote vraie, et certes, soit que la ressemblance existe; soit que M. Grèvedon soit entré complaisamment dans cette idée, voyez la tête de son jeune Henri à côté de celle du jeune Napoléon. La nature est bien bizarre; mais on se ressemble de plus loin; et l'on remarquera peut-être aussi qu'il a fallu un voyage en Allemagne, aux augustes exilés, pour leur rappeler que les deux petits-fils de Marie-Thérèse étaient cousins.

— Lorsqu'on a retrouvé les dépouilles mortelles de Raphaël dans le tombeau qu'il s'était construit lui-même dans l'église de la Rotonde à Rome, on s'est aperçu que des infiltrations des eaux du Tibre pouvaient mettre en péril la conservation de ces restes précieux. En conséquence, le caveau a été entièrement réparé, et les os du célèbre artiste, renfermés d'abord dans un cercueil de plomb, ont été déposés dans un tombeau de marbre, que le pape a fait prendre au Vatican, dans les salles du musée pontifical. La cérémonie de la translation a eu lieu le 18 octobre, avec grande solennité, et l'of-

fice des morts a été célébré en présence de toutes les académies, et de tous les artistes qui se trouvaient à Rome, et dont quelques-uns s'y étaient rendus de fort loin. Le Panthéon était illuminé.

ECOMONIE SOCIALE.

La première question que nous avons cru devoir nous faire, a été celle de savoir s'il était convenable de mêler la science humaine à des matières religieuses.

De cet examen fait avec franchise, nous avons vu découler le double avantage de rendre la parole sainte plus puissante, et la science plus populaire, et dès-lors nous n'avons point balancé à travailler à les unir, et à les faire avancer dans une voie commune.

Pourquoi, en effet, le sacerdoce de la primitive église fut-il si puissant? pourquoi, à sa voix, voyait-on les peuples se prosterner, les rois eux-mêmes lui rendre hommage? c'est qu'il parlait non-seulement au nom du Ciel, mais encore au nom de la science, qui a aussi son ascendant, ses bienfaits, ses miracles.

Peuples et rois lui savaient gré de garder dans ses mains, et d'explorer à l'avantage de tous, les précieux et rares trésors de l'intelligence des anciens, échappés comme par miracle aux dévastations des barbares du Nord; ils le remerciaient de stipuler, tout en évangélisant avec ferveur, des lois plus humaines qui pussent régir la terre, de former des tribunaux éclairés où le faible trouvât quelque appui contre la force et l'insolence des gens de guerre; de perfectionner notre langue; de jeter les premiers jalons des sciences; enfin, d'honorer le travail en faisant tomber sous le fer de vastes forêts, et en défrichant tout aussitôt de ses propres mains ces terres incultes; montrant ainsi aux hommes la noble trinité de la foi, du travail et de la science.

Sans doute, les dévotions de la civilisation et les tourmentes de toute espèce qui se sont offertes à la traverse du sacerdoce, n'ont pu

lui laisser une prépondérance exclusive, mais il faut du moins qu'il songe à conserver et à défendre celle qui lui reste; et pour cela, il faut qu'il suive avec soin et persévérance la marche du mouvement intellectuel.

Car aujourd'hui que chaque heure a son progrès, chaque jour sa découverte, chaque pays son désir et ses vues de perfectionnement, il n'est plus permis à personne de rester spectateur indifférent ou immobile, en présence d'intérêts si nombreux et si animés.

Dans l'intérêt des sciences, surtout des sciences qui s'appliquent aux besoins de la vie, on doit sentir combien il serait heureux que les prêtres pussent en apprécier tout l'importance, pour les répandre et les recommander autour d'eux. Sans doute dans les villes, où se trouvent mille foyers de communication intellectuelle, l'ascendant civilisateur du prêtre est moins important; mais dans nos campagnes si isolées, si arriérées, si tenaces à la routine, on ne peut en contester les avantages. Ainsi, seraient bien plus vite connus et accueillis les instrumens perfectionnés de culture, les plantes nouvelles, les assolemens mieux raisonnés, les races d'animaux moins chétives: l'hygiène serait aussi moins négligée, la malpropreté moins répandue, l'absurde empirisme moins écouté.

Assurément, l'instruction religieuse et les soins du culte sont les premiers devoirs du prêtre; mais il doit reconnaître également qu'il n'est pas au-dessous de lui de descendre quelquefois jusqu'à la sollicitude des biens terrestres. Ces biens, indépendamment qu'ils soutiennent notre existence, et facilitent nos bienfaits à l'égard du malheureux, sont un aide pour la vertu même que la misère voit plus d'une fois faillir et s'éteindre sous ses coups.

Ce n'est donc pas, comme on le voit, une tâche inutile que de vouloir tenir les hommes chargés du ministère religieux au courant des progrès des sciences, des découvertes utiles, des procédés de travail plus perfectionnés. Nous ne doutons pas

que, même pour leur propre compte, ils ne nous sachent gré un jour de notre sollicitude. C'est surtout pour ceux-là qui vivent beaucoup avec eux-mêmes, que les sciences ont quelque chose d'attachant, et que la connaissance du progrès des arts utiles est un véritable bienfait.

Mais comment procéder à notre mission scientifique? C'est encore ce qui a dû mériter de notre part une attention particulière.

Nous adressant à des hommes d'un esprit assez bien cultivé, pour nous comprendre et nous suivre dans le développement raisonné et méthodique de la science économique, nous nous garderons d'imiter la plupart des journaux qui nous ont devancés, et qui, des nombreux travaux d'économie sociale que nous possédons, n'ont su extraire que des fragmens sans ordre ni liaison, ou bien des recettes dont l'essai ne confirme que fort rarement les données.

Ce n'est pas là le secret d'intéresser; c'est encore moins le moyen d'instruire et de rendre la science profitable.

Divisant l'économie sociale en plusieurs grandes branches comme on l'a fait de toutes les sciences une fois que l'ensemble en a été formé, nous exposerons les principes généraux sur lesquels chacune d'elles repose. Ainsi tour à tour on saura de quels élémens principaux se composent l'économie rurale, l'économie industrielle, l'économie domestique. Nous verrons aussi quelque chose de l'économie publique, dont l'intelligence aide beaucoup à suivre la marche des débats parlementaires, et rend bien plus fructueuses les études historiques.

Une fois ces données bien établies, nous nous appliquerons à ne rien laisser passer de notable qui ne soit mentionné, et au besoin commenté. Nous rappellerons aussi ce qu'il peut y avoir d'utile dans les procédés de travail déjà connus; car il ne faut pas non plus avoir l'amour-propre de croire que le passé n'a pas un héritage de savoir qu'il nous ait transmis, et qu'il ne soit profitable de le bien étudier autant

que de s'en aider dans la pratique des arts et de la vie domestique.

Un autre avantage que nous voulons attacher à la *Dominicale*, c'est de pouvoir avec elle apprécier le mérite des productions utiles qui viendront à paraître. Depuis surtout l'usage des annonces payées qu'admettent les journaux, on ne sait vraiment que penser à l'apparition d'un ouvrage nouveau. Il n'y a qu'une analyse réfléchie et consciencieuse qui puisse corriger cet inconvénient, et on peut se la promettre telle de notre part.

Maintenant que l'on connaît nos vues, nous devons les faire suivre d'un aperçu rapide de l'économie sociale; et dans le prochain numéro seulement nous entrerons dans l'une des spécialités qui forment les bases de la science générale que nous tenons à faire connaître.

La science de l'économie sociale ne fut connue ni de l'antiquité ni du moyen-âge. Une aveugle routine, que personne ne s'avisa d'analyser, présida aux diverses opérations du travail industriel jusque dans les premières années du dix-huitième siècle. Seulement alors, en Italie, en Angleterre et en France, on commença à penser qu'en cela aussi on pouvait poser des règles, et procéder plus méthodiquement qu'on ne l'avait fait jusque-là.

Quesnay, médecin fort instruit, fut le premier qui, en France, vers la moitié du dernier siècle, se consacra à l'étude de l'économie sociale. Réuni à quelques-uns de ses amis non moins dévoués que lui à la science, il forma la *secte des économistes*. Cette société publia plusieurs bons travaux, qui nous ont donné la clef des divers phénomènes qui président à la formation des richesses. Les plus connus de ces ouvrages sont le *Tableau économique de Quesnay*, et le travail de Turgot, *Sur la formation et la distribution des richesses*.

Un peu plus tard, paraît Smith en Angleterre. Pendant son séjour en France, il avait suivi avec une attention particu-

lière les réunions de la société des économistes; de sorte qu'il est juste de leur attribuer quelque chose de sa gloire.

Smith a eu le mérite de faire le premier ouvrage rationnel et d'ensemble sur la science de l'économie sociale. Il expliqua même avec un extrême bonheur quelques-uns des points de cette science, que personne avant lui n'avait abordés, notamment les avantages du principe de la division du travail industriel.

Les Anglais sont fiers de son ouvrage, intitulé : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*; et vraiment cet orgueil est légitime.

La France a vu à son tour M. Say produire, au commencement de ce siècle, son excellent *Traité d'économie politique*. Cet ouvrage, traduit en plusieurs langues, est devenu classique. On ne pouvait résumer avec plus de méthode et de clarté que ne l'a fait M. Say tous les principes de la science économique.

Après ces écrivains, on devine qu'il n'a pu y avoir que des traités particuliers sur diverses branches de l'économie sociale. Ainsi, Malthus a traité de la population; Ricardo, des finances; Hutkisson, du commerce; Garnier, des monnaies; Storch, Ch. Dupin, de la statistique; Dunoyer, de l'industrie; Thaër, Bigot de Morogues, Mathieu de Dombasle, de Sismondi, de l'économie rurale, etc., etc., etc.

C'est à ces écrivains que tous ceux qui voudront approfondir la science doivent s'adresser; ils puiseront chez eux des connaissances aussi variées que profondes et profitables; et nous-mêmes, dans nos investigations et nos recherches, nous nous promettons d'avoir plus d'une fois recours à leur érudition.

Le jour où l'économie sociale sera une science populaire, il est certain que le bien-être public sera plus assuré, et qu'alors aussi il y aura parmi les hommes plus de bonheur, plus de moralité, moins de souffrances; et dès-lors on devine tout notre désir de voir se réaliser un progrès auquel se rattachent de si brillants résultats.

DU CHRISTIANISME,

COMME PUISSANCE CIVILISATRICE.

(Deuxième article.)

Peut-être serait-ce maintenant l'occasion de répondre ici au reproche fait récemment au christianisme, d'être une religion usée, parce qu'elle a condamné la chair, et exalté l'esprit. Il y aurait à dire que Jésus avait précisément affaire à une société qui gémissait sous l'anathème de la chair, et qu'il attira vers le mérite des œuvres, au moyen du ressort de l'âme et du cœur. Qu'est-ce en effet que l'avantage du père, dans les législations antiques? une fatalité. La soumission de la femme? une fatalité. L'esclavage du fils et du serviteur? une fatalité. Que sont les choses de la chair, la beauté, la force, la grâce? des fatalités : c'est-à-dire l'absence de tout effort, de toute intention, de toute moralité, de toute vertu. L'homme les reçoit bon gré, malgré; il ne peut rien, ni pour ni contre; il est sans volonté vis-à-vis de sa naissance; il est brute dans sa chair; il n'a que l'esprit pour s'élever aux grandes choses; et cet esprit, cette valeur propre et individuelle, c'est le christianisme qui les rendit communs à tous.

C'est dans les travaux des apôtres que se développe surtout la pensée sociale du christianisme, à l'occasion de l'application de ses principes aux premières sociétés des néophytes. Ici, la pensée devient nette et précise; ici la fraternité se réalise, et l'esclave s'élève au niveau de son maître, suivant les promesses de Jésus-Christ. Le mysticisme qui couvrait les premiers mots de la *bonne nouvelle*, disparaît devant une exactitude didactique et formelle; les peuples de l'Orient s'étaient profondément émus à l'annonce d'une vie nouvelle; mais quelle était cette vie? Jésus n'avait parlé que du Ciel. Les apôtres, poursuivant l'œuvre de leur maître, firent connaître la vie sociale dont il avait été parlé: celui qui a un fils, a la vie; celui qui n'a pas de fils, n'a pas

la vie (1). Ainsi, c'était bien aux races esclaves que le christianisme s'était adressé; jusqu'à lui, l'esclave n'avait ni aïeux ni enfans; il était perdu entre deux solutions de continuité, comme un misérable accident, un vil hasard, sans effet ni cause. Jésus anoblit sa nature, le rattacha au passé et à l'avenir, perpétua son nom, remplit la série des années des parcelles de son être, le transporta, par la piété filiale et l'amour paternel, aux âges où il ne pouvait pas atteindre lui-même; il lui donna la vie, la famille, la durée; et c'est par l'exaltation de l'individu, écrasé par la fatalité païenne, que le christianisme procéda à la constitution des sociétés.

Nous trouvons qu'il y a dans le christianisme, considéré comme système politique, deux choses bien distinctes, et qu'on a eu peut-être le tort de ne pas séparer suffisamment, quand on s'est occupé de son histoire : c'est sa théorie et sa pratique, sa manière de concevoir et sa manière d'exécuter.

Sa théorie, rien de plus absolu : l'antique association du maître et de l'esclave, de l'homme et de la femme, du fils et du père, est dissoute; le privilège de la naissance est aboli, la malédiction de la chair effacée; le mérite ne se tire plus de la noblesse du sang, de la force physique ou de la beauté. Si un criminel, pour se justifier, dit St. Grégoire de Naziance, se vantait de descendre d'illustres aïeux, il y aurait à lui répondre qu'ils furent l'honneur de sa race, et qu'il en est la honte; et je ne sais rien de plus ridicule que celui qui voudrait excuser sa couardise, en montrant les palmes que les siens auraient rapportées des jeux olympiques. *Chacun pour soi, et Dieu pour tous.*

Le mérite, ou la défaveur, furent désor mais des choses individuelles : on ne dut plus demander si l'on était bien né, mais si l'on était bon, juste, charitable; si l'on était Juif, Gentil, Barbare, mais si l'on était

(1) *Qui habet filium, habet vitam; qui non habet filium, non habet vitam.* Joann. 1, 6.

chrétien; il n'y eut plus, comme dans l'ancienne loi, des tribus favorisées, des races élues, des maisons de Jacob et de David: il n'y a pas d'acception de personnes devant Jésus-Christ, dit l'apôtre (1); en un mot, le Christianisme délivra l'individu de la solidarité de toutes les choses fatales, historiques, auxquelles il ne pouvait rien; il le mit à part du royaume et de la famille; il l'isola dans sa volonté, dans son penchant, dans son intention: vouloir, vouloir sincèrement, ce fut là tout.

D'un autre côté, rien de plus relatif que sa pratique. Si on n'avait écouté que la lettre même du précepte chrétien, et la portée abstraite de sa signification, le monde serait entré tout d'un coup dans un épouvantable désordre; l'esclave aurait quitté le maître, et se serait improvisé maître à son tour; le fils de famille aurait secoué en un moment le joug du père; la femme aurait refusé d'être la servante de son mari, pour devenir exactement son égale; et vous concevez l'effroyable chaos qui serait résulté de cette immense, radicale et subite dissolution sociale; car enfin, il fallait une transition à l'émancipation du serviteur, du fils et de la femme, et la liberté n'est pas une chose qui puisse s'apprendre en un jour. Aussi, dans la prévision divine de cette confusion inévitable et funeste, autant la théorie chrétienne a été nette, positive, absolue, autant la mise en œuvre va en être prudente et relative.

Jésus-Christ lui-même avait commencé par donner l'exemple aux apôtres de cette modération dans la réalisation de sa doctrine: autant il était rigoureux et inflexible sur les principes, autant il était plein d'égards pour les faits sociaux qu'il se proposait d'attaquer. Respect aux puissances, disait-il sans cesse; et rendez à César ce qui appartient à César. Vous voyez toujours les apôtres suivre invariablement cette ligne tracée par leur divin maître. Le fils de famille veut-il s'emparer impatientement de l'individualité que le Christia-

nisme lui donne, l'apôtre lui crie aussitôt Enfants, obéissez à votre père, car c'est juste (1); la femme veut-elle secouer l'autorité du mari, l'apôtre lui dit encore: Je veux que vous sachiez que l'homme est la tête de la femme, comme Dieu est la tête de l'homme (2); enfin l'esclave essaie-t-il de se précipiter vers l'indépendance, l'apôtre lui crie toujours: obéissez à vos maîtres charnels avec crainte et tremblement (3). Mais il se hâte de rassurer ces trois intéressantes victimes de l'antique fatalité; il dit à l'homme: Qui aime son épouse s'aime soi-même (4); au père: Ne provoquez pas vos enfans à la colère; au maître: Remettez la faute au serviteur (5); enfin plus tard, à l'empereur lui-même, par la bouche de Tertullien: Je n'ai qu'un empereur, qui est aussi le vôtre: c'est Dieu (6).

On peut donc, sans porter atteinte au caractère profondément civilisateur du christianisme, reconnaître qu'il ne se jeta pas à l'étourdie au milieu des innovations, et qu'il s'établit silencieusement au milieu des sociétés, comme une puissance morale qui attire et persuade, et non pas comme une force brutale qui attaque et démolit. Ce n'est pas le tout, en effet, que de détruire; il faut remplacer; le chêne s'abat en une heure, et il lui faut cent ans pour s'élever: en attendant, la forêt reste vide.

On cesse d'être étonné de cette réserve à changer les bases de la famille, lorsqu'on songe à quelle masse inerte de choses aveugles et charnelles l'Église allait s'adresser. Le fils de famille, tel que l'avaient fait la loi juive et la loi romaine, était une sorte d'esclave, peu différent du simple serviteur; il avait vis à vis de l'ascendant des rapports d'obéissance, et comme il était né et qu'il avait grandi au milieu des idées de sujétion, l'on conçoit toute la difficulté

(1) St.-Paul aux Ephés., cap. vi, 1.

(2) St.-Paul aux Corinth. I, cap. xi, 3.

(3) St.-Paul aux Ephés. cap. vi, 5.

(4) *Ibid.* cap. v, 28.

(5) *Ibid.*, cap. vi, 9.

(6) Tertull., apologét.

(1) St.-Paul aux Romains, I, verset 11.

qu'il y avait à le façonner à des sentimens de déférence et d'amour ; il y avait à lui ôter la soumission, et à lui donner la piété filiale : il fallait Jésus-Christ pour le concevoir, et l'Église pour l'exécuter. L'épouse était moins encore que le fils, dans la maison de son mari, et toutes les fois que les lois romaines avaient voulu lui créer un peu d'individualité, on l'avait vue chanceler dans sa faiblesse, s'égarer dans la vanité de son sexe, et n'acquérir de la volonté et de la force que pour s'avilir. C'est un spectacle qui s'est présenté, d'abord sous Auguste, ensuite du temps de notre régime révolutionnaire, et qui se représentera probablement toujours, lorsque la femme ne s'appuiera pas sur son père ou sur son mari. On a beau dire et beau inventer des systèmes, on n'en trouvera jamais un qui ait saisi de plus près que le christianisme le secret intime de l'humanité. Il fallait donc amener la femme peu à peu, et avec de longs ménagemens, à la position d'égalité, pleine de respect et d'affection, qu'elle a acquise vis à vis de son mari, dans les sociétés civilisées des temps modernes ; mais il ne fallait jamais la livrer au caprice de son individualité. Du temps des apôtres, comme de nos jours, la femme osa aspirer à l'égalité absolue ; l'apôtre lui interdit la parole dans le temple (1), comme la sagesse moderne lui interdit l'initiative dans la loi.

L'esclave était encore plus éloigné que la femme et le fils de famille, de l'individualité intellectuelle, morale et domestique, que le christianisme lui réservait. Rarement marié, ou s'il l'était, uni brutalement à sa femelle, il la prenait, la quittait, la reprenait, elle ou une autre, sans que jamais la loi et la société eussent affaire dans cette union. Il en sortait des créatures misérables et abandonnées, sans père ni mère, et dont personne ne se souciait, que le maître, parce qu'un jeune esclave de plus était comme un agneau né dans son étable. Il fallait apprendre à l'esclave à être époux,

à être père, à s'entourer d'une famille, à goûter le bonheur ineffable de perpétuer ses affections avec sa chair ; et c'était là un apprentissage long et pénible, auquel toute l'antiquité n'avait pas suffi, et pour lequel il était bien juste que le christianisme demandât des années. Malgré la prédication des apôtres, la confession des martyrs, la morale de l'Évangile et la ferveur des néophytes, du temps de Valentinien III l'esclave ne s'était presque pas élevé à la hauteur des sentimens chrétiens ; les enfans nouveau-nés étaient exposés par centaines le long des grands chemins par toute l'Italie, et les loups, qui descendaient par bandes des Abruzzes et des Apennins, venaient faire curée de ceux que la pitié ou la spéculation des passans n'avait pas retirés de leur berceau de jonc ou d'écorce. Les lois de cette époque sont pleines d'encouragemens pour ceux qui recueillent ainsi les exposés, preuve que le nombre en était grand ; mais à proportion qu'on arrive vers les périodes suivantes, on voit les mêmes lois intervenir pour arrêter les profits inhumains que faisaient les marchands d'esclaves, et ordonner même qu'à vingt-quatre ans accomplis, les *sanguinolens*, c'est ainsi que le code Théodosien désigne les exposés, seront de droit libres de leur corps.

C'est donc en condamnant théoriquement la base de la famille antique, et en la conservant dans la pratique jusqu'à des temps meilleurs, que le christianisme procéda à la conquête des nations. Il arrivait précisément à une époque où l'avarice des empereurs romains et la rapidité de leurs chute épuisaient les finances de l'empire et désorganisaient les municipalités. Ici nous aurions besoin de jeter un coup d'œil sur les institutions curiales, qui répondaient assez exactement à nos conseils municipaux d'aujourd'hui, avec cette différence que les membres de ces assemblées étaient non-seulement administrateurs civils, mais collecteurs de l'impôt, et solidaires envers le trésor des versemens périodiques à faire. Il y eut, comme nous le

(1) St. Paul aux Corinth., I, cap. xiv, verset 3, 4 :

disions, tant d'empereurs, et les soldats leur faisaient payer si cher la couronne, que les curiales furent ruinées, écrasées, désorganisées; les franchises bourgeoises, dont elles étaient les gardiennes, détruites et oubliées; et les populations occidentales étaient ainsi flottantes, craintives et indécises, lorsque les premiers évêques chrétiens leur apportèrent la foi, l'ordre et la paix.

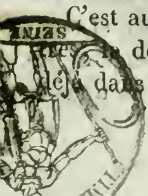
Pour mieux dissoudre la vieille société, le christianisme l'attaqua, à l'aide d'une foi nouvelle; et si l'on veut voir comment les hommes venaient se grouper un à un autour des églises, et former peu à peu l'immense troupeau de Jésus-Christ, c'est dans les lois qu'il faut étudier, comprendre et compter les triomphes de l'Évangile. Dès 378, un concile de Rome écrivait, au nom de Damase, aux empereurs Gratien et Valentinien, pour qu'ils maintinssent la séparation déjà opérée des lois religieuses et civiles. Le christianisme se substitue partout insensiblement aux habitudes du paganisme; les évêques remplacent le conseil des curiales et se font les protecteurs des populations; les enfans et les adultes viennent se faire baptiser; la vieille législation tombe en ruines. Ce n'est plus le père qui vend trois fois son fils par la balance; ce n'est plus le fiancé qui paie trois monnaies de cuivre la possession de la jeune fille. Les souvenirs de l'antique esclavage disparaissent; les constitutions impériales revêtent chaque jour un caractère exclusivement chrétien. Le mariage se fait d'abord, par un serment sur l'Évangile, ensuite au milieu même de fidèles assemblés dans l'église. Le Pape Léon proscriit le concubinage; et c'est en cela que se manifeste surtout le caractère libéral du christianisme: une femme pour un homme, un cœur pour un cœur, une âme pour une âme, et non plus, comme autrefois, un plein sérail pour la brutalité d'un seul.

C'est au moment où, partie des Apôtres, la doctrine de Jésus-Christ rayonnait dans tout l'Occident, que la grande

invasion de 406 à 412 vint surprendre la Gaule. Nous avons déjà dit que les municipalités étaient désorganisées, les masses en fermentation: d'un côté attirées par la foi nouvelle, de l'autre retenues par les croyances payennes, sans point d'appui, sans mot d'ordre, sans aucun centre de réunion. C'est une chose inouïe de voir les premiers évêques à la fois baptisant, mariant, enterrant, administrant, et se dépouillant de leurs habits sacrés, pour ceindre l'épée, courir sur les remparts, et repousser les Barbares. Le Goth, le Hun, le Franc, le Vandale, ne virent pas sans étonnement ces hommes simples, humbles et terribles, enflammant les âmes par leurs paroles, et guérissant les plaies des batailles avec le souvenir des promesses de Dieu. Quand les villes étaient prises d'assaut, les églises incendiées et pillées, les populations traînées en esclavage par les vainqueurs, on ne voyait pas à la suite des camps des princes captifs mornes et désespérés, mais des évêques pieds nus, résignés comme leurs néophytes, se confiant encore au Dieu des armées, et parlant de lui, de sa loi, de ses récompenses, de manière à toucher le cœur des hordes sauvages qui les entraînaient.

Quand l'invasion fut terminée, quand les flots de cette mer de nations se furent écoulés diversement, selon la pente des terrains, quand l'ordre revint après la confusion, les peuples retrouvèrent les évêques au milieu d'eux pendant la paix, comme ils les y avaient trouvés pendant la guerre. Ici commence entre le christianisme et les masses un rapport intime, une action incessante et réciproque, une fusion de tendance et d'intérêt, qui les soutient et les fait grandir tous deux; l'Église se met en rapport avec les hommes libres, par la fondation des ordres; avec les races esclaves, par la possession des terrains. Suivons le développement de l'action civilisatrice du christianisme dans ces deux directions.

On sait assez généralement que c'est en Orient que se formèrent d'abord les ordres monastiques: l'histoire qu'en a écrite le



moine Cassien, de Marseille, est l'introduction indispensable à tous les ouvrages qui nous initient aux fondations pieuses de l'Europe chrétienne. Vers les premières années du christianisme, des hommes, exaltés par la nouveauté de leur foi, et suivant en cela un penchant commun aux imaginations orientales, se condamnaient à des rigueurs inouïes, physiques et morales : c'étaient les *ascètes* : on peut les considérer comme le premier degré de la vie monastique. Plus tard, ils se séparèrent des sociétés, vécurent seuls dans les déserts : ces ascètes devinrent les *ermîtes* ou *anachorètes*, et formèrent le second degré des moines. Plus tard encore, pour des motifs qu'il n'est pas facile de déterminer aujourd'hui, cédant peut-être à l'ascendant d'un ermite plus célèbre, ils se rapprochèrent peu à peu, et bâtirent leurs cellules à côté les unes des autres : alors les anachorètes prirent le nom de *moines*. Enfin, au lieu de vivre dans des huttes séparées, ils bâtirent et habitèrent un même toit : les moines prirent alors le nom de *cénobites*, et ils atteignirent ainsi le quatrième et dernier développement de l'institution monastique.

C'est à l'état de *cénobites* que des moines s'instituèrent en corps dans l'Occident, et sans avoir passé par les transformations que nous avons indiquées. Il y eut bien, de çà, de là, quelques exemples de religieux qui s'isolèrent de la société, vécurent seuls dans les bois, et même debout sur un rocher, à l'imitation de saint Simon Stylite; mais ce ne furent que de rares exceptions. Les *cénobites* s'étaient à peine organisés, même en Orient, qu'ils vécurent selon une certaine discipline : les règles primitives les plus célèbres sont celles de saint Antoine, de saint Macaire, de saint Hilarion et de saint Pacôme. Vers la fin du quatrième siècle, la règle de saint Basile les remplaça; puis vint celle de saint Augustin, puis celle de saint Benoît, qui effaça toutes les autres.

C'est à la première moitié du cinquième siècle qu'appartient la fondation de la plupart des monastères du midi de la Gaule :

celui de St. Faustin à Nîmes; celui de St. Victor, à Marseille; celui de Lérins dans les îles d'Îlières; celui de St.-Claude, en Franche-Comté, furent des principaux. Les moines alors n'étaient pas des prêtres, comme on le pense assez communément; c'étaient de grandes associations de laïques, qui se réunissaient volontairement pour la facilité des devoirs religieux ou des travaux littéraires; mais d'ailleurs, il n'y avait pour eux ni ordination, ni engagements ecclésiastiques. On entra dans la communauté, on en sortait à sa guise; on choisissait son genre de vie, ses prières, ses austérités.

Peu à peu, les moines couvrirent l'Europe; leur popularité était immense, leur influence sans égale. A plusieurs reprises le clergé avait fait des tentatives pour se rapprocher d'eux. Les actes des conciles du cinquième siècle abondent en dispositions qui tendent à soumettre les monastères aux évêques, notamment le concile œcuménique de Chalcédoine, tenu en 451. La règle de St.-Benoît, publiée en 528, contribua à cette fusion des moines et du clergé, en donnant à la qualité de religieux un caractère irrévocable; un peu plus tard, les moines obtinrent d'avoir des églises dans l'intérieur des monastères, desservies par des religieux ordonnés. Enfin, vers le commencement du septième siècle, les innombrables *cénobites* répandus dans les Gaules, étaient tous devenus clercs, et appartenaient directement à cette milice de Jésus-Christ, qui avait conquis les temples des faux dieux et les cœurs des populations infidèles.

Tandis que le christianisme s'associait ainsi étroitement les classes libres, actives et intelligentes, il tendait aussi la main aux races esclaves, pauvres et ignorantes. Dans les lettres des Papes, qui vont depuis l'an 67 de Jésus-Christ, jusqu'à l'année 440, et qui ont été publiées par dom Constant, bénédictin de St.-Maur, on trouve déjà de nombreuses dotations faites aux églises, par des fidèles : ces dotations devinrent encore incomparablement plus nombreuses et plus considérables après la conquête des

Gaules par les Barbares, lorsque les chefs victorieux, devenus chrétiens, firent des fondations pieuses, enrichirent les monastères d'un très-grand nombre de terres abandonnées et de landes stériles, dont la règle de St-Benoit amena le défrichement. Il ne faut pas non plus oublier, dans l'histoire de l'origine des richesses cléricales, le caractère de la législation religieuse, qui appliquait aux corporations les biens des néophytes ordonnés. Vers le neuvième siècle, les curés, les évêques et les moines possédaient peut-être plus du tiers de la surface territoriale de la France, avec le nombre d'esclaves nécessaire pour l'exploitation de ces immenses domaines. Ainsi que nous l'avons déjà dit, le christianisme avait provisoirement maintenu le fait de l'esclavage, tout en l'adouissant par degrés, et en niant formellement son principe. Il est incontestablement établi par des documens historiques, qu'il existait encore sur les domaines ecclésiastiques, jusqu'à la fin du onzième siècle; mais c'est bien pis encore sur les domaines laïques, où on le trouve au commencement du quinzisième.

Et puis, le Christianisme ne considéra jamais l'esclavage comme une tache ineffaçable, comme une fatalité qui enlevait les capacités morales ou politiques; c'était à ses yeux une suite du noviciat de la liberté. L'esclave pouvait s'élever par tous les degrés de l'ordre ecclésiastique; il pouvait devenir portier, lecteur, exorciste, acolyte, sous-diacre, diaere, prêtre, évêque, pape: Ebbon, archevêque de Reims, avait été esclave chevrier, et le pape Jean XXII gardeur de pourceaux. C'est par cette tendance libérale que le Christianisme s'infiltrait jusqu'aux rangs inférieurs de la société: l'esclave d'un laïque n'avait en perspective quel'esclavage de la glèbe, ou une lointaine liberté, sans prérogatives sociales; l'esclave d'un monastère, pouvait espérer raisonnablement de devenir moine, et peut-être abbé. Dans les monastères, et même du temps de Charlemagne, il y avait déjà des écoles primaires destinées aux enfans des esclaves; et tandis que, selon la parole de

Jésus-Christ, les moines laissaient les petits enfans aller à lui, ils instituaient les fêtes pour la suspension des travaux, et le soulagement des pauvres serviteurs incessamment courbés vers la terre.

Car c'est là un caractère des fêtes chrétiennes, que la révolution méconnut, avec beaucoup d'autres choses, en les abolissant: de même que les évêques avaient établi la trêve de Dieu, pour arrêter, au moins pour un temps, les guerres des seigneurs, de même ils établirent les fêtes des Saints et des Confesseurs, pour le repos des esclaves. Et quoi de plus beau, de plus grand, de plus sublime que ces fêtes chrétiennes! des joies sur la terre sanctifiées par des joies dans le Ciel; des populations entières réunies au même instant, dans toute l'étendue du catholicisme, par le souvenir de quelque ermite d'autrefois, de quelque apôtre, de quelque martyr!

BOSSUET,

ÉDUCATION DU DAUPHIN.

Voulez-vous que nous parlions encore de l'oraison funèbre de madame Henriette? Un triste et doux souvenir est resté attaché au nom de cette princesse. Elle naquit au milieu des camps et des batailles, parmi les ennemis les plus acharnés de sa maison: les premières paroles qu'elle entendit furent des cris de rage et de fureur. Enfin après une enfance passée dans la pauvreté et la persécution, le Ciel devint plus clément pour Henriette. Louis XIV lui ouvrit cette cour brillante de tous les genres de splendeur. Aïnsi élevée, Henriette d'Angleterre n'oublia jamais ses malheurs passés. Elle appela, à l'aide de sa fortune, Bossuet lui-même; elle se mit sous la loi de cet austère chrétien. Bossuet, voyant cette princesse si grande ainsi obéissante à l'Évangile, se sentit pour elle les entrailles d'un père. Et non-seulement il lui donna les instructions de la religion chrétienne, mais encore il la jeta dans l'histoire, cette *institutrice des princes*. Bossuet rentra donc encore dans la politique par la vie de

madame Henriette, comme il y était rentré par la mort de la reine d'Angleterre. C'était là un spectacle qui ne nous a pas été refusé de nos jours. Une jeune princesse qui veille sur le sort d'un peuple, qui travaille nuit et jour à son repos, qui s'expose à mille dangers et à mille morts, poursuivie, captive, toujours forte et grande : rien n'a manqué à la princesse de nos jours, non plus qu'à la princesse Henriette. Toutes les deux elles ont étrangement payé de leur personne; toutes les deux elles *se sont précipitées dans la gloire*. Bossuet seul a manqué à la duchesse de Berry.

La mort, dit Bossuet, vint frapper cette grande victime, *pour faire voir dans une seule mort la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines*. C'est alors que tout à coup retentit dans le palais cette nouvelle : *Madame se meurt, Madame est morte!*

Il y a cent cinquante ans qu'à cette parole de Bossuet toute la cour de Louis XIV, épouvantée, se leva sur son séant, cherchant de l'âme et du regard d'où partait ce grand cri sublime : *Madame se meurt! Madame est morte!* Depuis ce temps, bien des révolutions ont passé sur la France : le vieux trône a été renversé; la vieille église a été ébranlée; tous les principes opposés qui se partageaient le monde ont régné tour à tour. Eh bien! après tant de révolutions, après tant d'années écoulées, nous frémissons encore à ces mots si simples : *Madame se meurt! Madame est morte!* qui retentirent *comme un tonnerre dans cette nuit désastreuse*. Voilà ce que c'est que l'éloquence.

Aussi comme Bossuet l'a pleurée, cette jeune princesse!

« J'ai vu sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces pour appliquer sur son front le signe de notre rédemption.

» La voilà, malgré ce grand cœur, la voilà cette princesse si chérie! la voilà telle que la mort nous l'a faite! encore ce reste tel quel va s'évanouir, et nous allons voir dépouillée même de cette

» triste décoration; elle va descendre à ces » sombres lieux, à ces demeures souter- » raines, pour y dormir dans la poussière » avec les grands de la terre, avec les rois » et les princes anéantis, parmi lesquels à » peine peut-on la placer, tant les rangs y » sont pressés, tant la mort est prompte à » remplir ces places! PEUT-ON BATIR SUR CES » RUINES? »

Jamais la langue française ne s'était doutée de cette grâce austère, de cette mélancolie si chrétienne. L'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre est un chef-d'œuvre auquel on ne peut rien comparer dans aucune littérature de ce monde. Mais aussi Bossuet n'avait jamais été plus le maître de son sujet, et plus à l'aise dans ce triste sujet. Dieu, la Religion, un autel, des tombeaux, des grandeurs brisées, tout ce qui égare et confond la pensée humaine : tout cela servait à agrandir la pensée de Bossuet. Il n'était jamais plus grand qu'en présence de l'Éternel et du temps : de là seulement il était à l'aise pour juger les peuples et les rois.

Aussi écrivait-il à l'abbé de Rancé, ce spirituel et ardent réformateur de la Trappe, cet homme qui n'est pas un des moins grands caractères de ce siècle si fécond en grands caractères : « J'ai laissé » ordre de vous faire passer deux oraisons » funèbres (l'oraison funèbre de la reine » d'Angleterre et d'Henriette), qui, parce » qu'elles font voir le néant du monde, » peuvent avoir place parmi les livres d'un » solitaire, et qu'en tout cas il peut regarder comme deux têtes de mort assez » touchantes. »

Après l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, Bossuet qui avait été nommé évêque de Condom au commencement de septembre 1670, n'avait plus d'autre pensée que d'aller dans son diocèse, loin des grandeurs et de la gloire, pour y vivre comme un saint évêque qui fait le bien et qui prie le ciel, lorsque la mort de M. de Perigny, précepteur du Dauphin, fils de Louis XIV, appela Bossuet à cette place importante. Bossuet fut surpris par cette

nouvelle au moment où il allait partir. Et voilà comment il entra dans ce palais dont les murs même retentissaient de son éloquence, comme dit le savant évêque d'Avranches, M. Huet.

Dès ce jour, Bossuet avant de commencer l'éducation du Dauphin, recommença toutes ses études. Il revint avec bonheur à l'antiquité grecque et latine. Poètes, philosophes, orateurs, historiens, la Grèce et l'Italie, Athènes et Rome, Homère surtout qu'il savait par cœur; puis, après Homère, Horace et Virgile! Il était si plein de ces auteurs, que pendant l'éducation de Mgr. le Dauphin, il en récitait des passages entiers en dormant; souvent même il s'éveillait par la forte attention qu'il apportait à les réciter, comme on se réveille au milieu d'un songe dont on est agréablement frappé.

Il y a dans les livres de Bossuet une belle lettre en latin, adressée au pape Innocent XI, dans laquelle Bossuet raconte au Saint-Père toute l'éducation de son royal élève. Cette lettre est digne de celui à qui elle est adressée, et digne de celui qui l'écrivit. D'abord, il apprit à son élève la crainte de Dieu, qui est l'appui de la vie humaine et qui assure aux rois eux-mêmes leur puissance et leur majesté. Dans les premiers temps, pour se concilier l'attention du jeune prince, Bossuet s'attacha d'abord à l'intéresser, à lui inspirer le goût de l'étude. Celle du soir et du matin commençait chaque jour par la lecture du saint Evangile. *Le prince demeurait debout et découvert tout le temps que durait cette lecture, et apprenait ainsi à l'écouter avec un respect religieux.* Les premiers mots que Bossuet apprit à son élève, furent ceux-ci : *piété, bonté et justice.* Il lui enseigna les langues anciennes comme doit le savoir un prince, lui faisant connaître les grands ouvrages par extraits, et lui traçant un portrait réel et simple des grands hommes de l'histoire. Quant à la géographie, Bossuet voyageait avec son élève sur les cartes : tantôt en suivant le cours des fleuves, tantôt suivant les côtes de la mer,

et allant terre à terre; tout à coup cinglant en haute mer et reconnaissant les ports et les villes fameuses dans les temps anciens et modernes. Ce fut notamment l'histoire que Bossuet inculqua à son royal disciple; et parmi toutes les histoires de la terre, l'histoire de France, l'histoire du royaume qu'il devait gouverner un jour. Bossuet a laissé de précieux fragmens de sa manière d'écrire l'histoire. Nous avons de lui des morceaux admirables qu'il donnait pour sujets de thèmes à son élève : la mort de Charles VI, le portrait de saint-Louis, le règne de Louis XI, le portrait de Calvin, le récit de la Saint-Barthélemi, le passage du Rhin par Louis XIV : voilà pour l'histoire. L'enseignement philosophique de Bossuet se résume dans un beau livre, qui laisse bien loin Locke, Newton et tout le dix-huitième siècle : *la connaissance de Dieu et de soi-même.*

Que si l'on trouve que nous nous sommes trop étendus sur ce sujet, l'éducation de Mgr. le Dauphin, c'est qu'on n'aura pas songé qu'à l'heure qu'il est, la cour exilée d'Holy-Rood, cette auguste et vagabonde infortune devant laquelle Bossuet lui-même resterait confondu, s'inquiète avec anxiété pour savoir quelle doit être l'éducation du royal enfant, comme si, pour un roi catholique, pour un roi persécuté, pour un enfant qui doit avoir foi au passé et à l'avenir, il y avait, mon Dieu, une autre éducation possible que l'éducation de Bossuet!

Et enfin, comme complément de l'éducation de Mgr. le Dauphin, comme la dernière œuvre de cette grande tâche, Bossuet conçut et écrivit le *Discours sur l'Histoire universelle.*

Quand ce livre parut en Europe, l'Europe faisait silence pour écouter le dix-septième siècle français. L'Europe entière, éperdue d'admiration, battit des mains au *Discours sur l'Histoire universelle.* Le plan et l'exécution de ce livre dominèrent toutes les différences d'opinions, et firent taire tous les préjugés de partis. L'Europe n'eut qu'une voix pour louer ce livre, qu'une

âme pour le comprendre. Dans ce livre, Bossuet parlait de tous les siècles à tous les siècles, de tous les pays à tous les pays, de toutes les communions à toutes les communions. Et pour parler de toutes ces choses, il avait encore agrandi son style; il avait réuni l'éclat oriental des prophètes à la raison du génie français. Lisez ce livre! quel immense tableau se déroule sous vos regards! Tout ce que l'Écriture, les prophètes, les promesses divines, les expositions des mystères, leur nécessité et leur vérité; tout ce que la tradition et les écrits des Pères offrent de preuves et de monumens, est réuni dans cette histoire, et concourt à démontrer l'action constante et inévitable de la Providence dans toutes les vicissitudes et toutes les révolutions du monde, pour arriver à une seule fin, l'établissement du Christianisme.

« Tout cède à la fortune de César; Alexandre lui ouvre ses portes; l'Égypte devient une province romaine; Cléopâtre, qui désespère de la pouvoir conserver, se tue après Antoine; Rome tend les bras à César, qui devient, sous le nom d'Auguste et sous le titre d'empereur, seul maître de tout l'empire: il dompte vers les Pyrénées les Cantabres et les Asturiens révoltés; l'Éthiopie lui demande la paix; les Parthes, épouvantés, lui renvoient les étendards pris sur Crassus avec les prisonniers romains; les Indes recherchent son alliance; ses armes se font sentir aux Rhètes ou Grisons, que leurs montagnes ne peuvent défendre; la Panonie le reconnaît; la Germanie le redoute, et le Vésér reçoit ses lois. Victorieux par terre et par mer, il ferme le temple de Janus. Tout l'univers vit en paix sous sa puissance, et JÉSUS-CHRIST VIENT AU MONDE! »

Les paroles nous manquent pour louer. Ce sont là de ces chefs-d'œuvres qu'on lit à genoux, et qu'on récite comme une prière. Bossuet en écrivant l'*Histoire de la chute des empires*, a fait l'*Histoire de tous les empires* qui sont tombés après lui. Au milieu de toutes ces révolutions

immenses, au bruit de ce fracas effroyable d'empires et de trônes qui tombent les uns sur les autres, les sages restent immobiles, et ils se reposent en paix avec Bossuet, à l'ombre de cette Providence divine, qui n'a promis l'éternité à aucun empire, à aucune croyance, excepté à l'empire du Christ et à sa religion.

GRAVURE.

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

Il y eut au sixième siècle un évêque de Paris qui fit élever une chapelle de l'autre côté de l'évêché, afin que les bonnes gens de la campagne de Nanterre, qui venaient pour prier Dieu, ne fussent pas forcés de passer la rivière. Cette sainte chapelle est devenue l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Il y eut plus tard un roi nommé Philippe-Auguste, qui, vis-à-vis la chapelle sainte, fit élever une grosse tour: cette grosse tour est devenue le Louvre. La tour et la chapelle ont grandi ensemble et de concert l'une vis-à-vis l'autre, au grand contentement et aux grands respects des peuples. Singulières vicissitudes des choses humaines! Le palais et l'Église, durant une si longue suite de siècles, ont partagé la même fortune. Pendant les premiers temps l'Église protégea le palais. Tant que l'Église fut respectée et puissante, le palais fut puissant et respecté. Les peuples vécurent en paix à l'abri de ces deux ombres jumelles. Puis enfin, après le dix-septième siècle, quand l'esprit de révolte s'empara de la France, l'Église et le palais furent attaqués en même temps l'une et l'autre. On chassa le prêtre de l'Église, avant même qu'on eût chassé le roi de son palais. L'Église et le palais tombèrent ensemble; jusqu'au jour où Bonaparte, cet homme qui fut si puissant parce qu'il eut tous les genres d'intelligence, ayant compris que ce n'était pas sans un secret dessein que la Providence avait mis Saint-Germain-l'Auxerrois en présence du Louvre, l'Église de Dieu

en présence du palais du prince, ne voulut pas relever le palais sans relever l'église. La vieille et sainte église de Saint-Germain-l'Auxerrois reçut à son tour la récompense de la protection qu'elle avait accordée à la tour du Louvre, quand le Louvre n'était pas encore entouré de l'élégante colonnade de Perrault.

Ainsi, dans les temps de foi chrétienne, ce fut l'Église qui d'abord protégea le Louvre; dans le temps où la politique remplaça la croyance, ce fut le Louvre, à son tour, qui protégea l'église. Aujourd'hui qui donc protégera le Louvre et l'église? Le Louvre a été envahi en juillet, et l'église a été respectée; puis, quelques mois après, l'église a été profanée, sans qu'il y ait eu une seule émotion au Louvre. Malheur aux époques qui ont séparé si cruellement deux choses que la loi divine, aussi bien que la loi humaine, semblaient avoir réunies pour jamais, l'église et le Louvre, le Louvre et l'église! Malheur au Louvre s'il laisse profaner l'église! L'église profanée aujourd'hui, le Louvre sera violé demain. Mais voilà ce que nos gouvernemens ne comprennent plus.

Vous vous rappelez ces jours d'épouvante et de deuil, quand la vieille et calme église de Saint-Germain-l'Auxerrois ouvrit ses portes à une populace échevelée et furieuse. C'était un jour de saturnales. Le carnaval allait finir, et il promenait dans les rues sa figure avinée. Ce jour-là, toutes les extravagances et toutes les folies parisiennes avaient quitté le fond de leurs retraites. Le vice parisien se montrait au grand jour. Regardez! De toutes parts des hommes sous des habits immondes, des femmes qui hurlent la débauche du haut des tombereaux chargés de fleurs: la foule est partout. Laissez passer la foule; le mercredi des cendres viendra demain purifier cette ville égarée, et lui rappeler qu'elle n'est que poussière. Vain espoir! Tout à coup une voix, quelle voix! souffle sur ce peuple; on entend cette voix qui répète: *A Saint-Germain-l'Auxerrois! à Saint-Germain-l'Auxer-*

rois! Soudain toute la foule se rue sur l'église.

Rien ne les arrête. C'est en vain que le saint monument est sans défense; c'est en vain qu'il ouvre ses portes comme pour une fête chrétienne; c'est en vain que l'autel est couvert de deuil, et quel deuil! c'est en vain que les plus anciens souvenirs de la France chrétienne planent sur le saint temple et le protègent: rien n'arrête cette foule en démente. Les portes sont ouvertes, elle brise les portes. La chaire de vérité est muette, elle brise la chaire; l'autel, jusqu'à l'autel où se célèbre le redoutable mystère! l'autel de Jésus-Christ! elle renverse l'autel: rien n'est épargné. O démente! les Saintes tombent de leurs niches consacrées; la vierge est mise en lambeaux; les morts sont dépouillés du marbre qui couvre leur tombe; l'orgue tombe en gémissant sous les coups de ces furieux. Voilà donc le saint temple! voilà donc ce qu'ils ont fait de ces échos qui répétaient les saints cantiques! A présent, l'écho vocifère et chante des chansons obscènes. Rien n'est épargné: ni les vitraux échappés à tant de siècles, ni la cloche qui sonnait le baptême de l'enfant et la mort du vieillard, ni le tronc où le chrétien jette en cachette l'aumône qu'il destine à son frère indigent. Toute l'église est livrée à ces sauvages; ils la frappent à outrance, ils la déchirent de leurs mains, ils la lacèrent à belles dents; ce qu'ils ne peuvent déchirer, ils l'insultent, ils blasphèment, en dansant sur les débris. O folle journée de carnaval! ô quel meurtre! ces gens ont tous un masque sur la figure, mais ne croyez pas qu'ils rougissent de leur crime! Le masque ici, ce n'est pas une précaution, c'est une insulte de plus. Il n'y a pas là un des bourreaux de la vieille église qui ait songé à avoir pour elle les égards que le bourreau de Charles I^{er} avait pour sa victime. Si celui-là prit un masque avant de frapper son roi, ce fut du moins par respect et par prudence.

Ces tristes et incroyables profanations, nous les avons vues de nos yeux. Nous avons vu, quand l'église a été pillée, la

foule piller et briser le presbytère. Hélas ! ce fut cependant de ce presbytère, ce fut de cette église que sortit le prêtre, que sortit l'eau bénite, quand le 29 juillet, après la dernière bataille parisienne, on voulut enterrer les morts au pied du Louvre.

Le 29 juillet, l'église Saint-Germain-l'Auxerrois ne voulut pas permettre que tant de chrétiens fussent ensevelis sans la bénédiction d'un prêtre : la tombe des héros du peuple de juillet fut bénie par la vieille église. Aujourd'hui, elle est brisée en lambeaux et toute meurtrie par ce même peuple : voilà comment elle a été récompensée !

Mais ce premier sacrilège n'a pas suffi à l'horrible foule. Quand toute son œuvre de destruction fut accomplie sur l'église, la foule se porta de l'église à l'Archevêché. La voilà, la voilà qui se rue sur le saint édifice. Où est le pontife ? la foule égorgera le pontife ? Où sont les aumônes des fidèles ? la foule emportera les aumônes. Elle brise, elle ravage, elle outrage, elle écrase en passant l'évêché, cette charmante relique toute brodée, tout élégante, tout aérienne, tout imprégnée d'encens et parfumée de croyances. C'en est fait, l'évêché n'est plus ! c'en est fait, l'archevêché est désert ! La savante bibliothèque où étaient réunis tous les Saints Pères, tous les orateurs, tous les défenseurs, toutes les gloires des trois églises grecque, latine et française ; la bibliothèque qui avait échappé même aux horreurs de l'ignorant 93, n'échappe pas à la foule éclairée de 1830. Les livres succombent comme s'ils étaient des hommes. La Seine, indignée, les reçoit, ces grands livres, gigantesques monuments de la science passée, et les rejette sur ses rives. La foule, voyant la bibliothèque de l'archevêché abîmée, bat des mains comme si ces livres étaient des hommes. C'est un infâme chapitre à ajouter à la sanglante et brutale stupidité des nations !

Et de là n'ayant pas trouvé l'archevêque à l'archevêché, l'émeute se porta à Conflans. Conflans est dévasté comme l'archevêché. L'émeute se met à table et elle mange ; elle

se met au lit, et elle dort ; puis quand elle est bien reposée et bien repue, elle reprend son masque, elle reprend sa course, et elle va achever dans l'orgie des bals masqués cette horrible journée commencée si horriblement à Saint-Germain-l'Auxerrois. Et l'on dit que nous sommes un peuple civilisé !

Depuis ce temps, la maison de Conflans est restée dévastée, l'évêché est resté démoli, et il n'y a pas un architecte en Europe, pas un ouvrier en Europe, qui le puisse rétablir. Ce sont là des monuments qui ne s'élèvent qu'avec la foi chrétienne, qu'avec l'art chrétien. Depuis ce temps aussi, le prélat attaqué par cette horrible foule, contemple ces ruines sans se plaindre ; on ne l'a vu qu'aux jours de prières et aux jours de deuil quand le choléra s'est emparé de cette immense ville courbée sous la peur, et qu'il est sorti de son modeste asile le charitable pontife, soutenant le courage de la ville, et lui rendant l'espérance qui lui manquait. Mais ce que le saint prélat ne demande pas pour lui, même pour sa maison ravagée, il le demande pour la maison du Seigneur, pour l'église de Saint-Germain. « Rendez, dit-il, rendez au culte cet autel profané ; relevez » cette sainte église ; rappelez le prêtre qui a » été chassé de chez lui ; rendez la sainte » prière à ces voûtes, ses chants solennels » à cet orgue, son encens au vrai Dieu. Ne » cédez pas plus long-temps à la peur, » puissans de ce monde ! ne souffrez pas » plus long-temps cet affreux spectacle, la » plus vieille église de la France tachée et » vide, veuve de ses autels, veuve de ses » prêtres, veuve des cérémonies chrétiennes, » veuve même de ses tombeaux ! » Ainsi parle le prélat ; il parle au nom du passé, il parle au nom de l'avenir, il parle au nom du présent ; il parle au nom de tous les chrétiens qui sont chrétiens dans l'âme et dans le cœur. Mais ces très solennelles paroles ne sont pas écoutées : le pouvoir tremble encore devant les terribles passions populaires, et en attendant, le vieux temple reste fermé, l'arche reste profanée, le Christ est par terre, et l'église n'est plus privilégiée que

parce que c'est un beau monument désert, élégant, bien fait, d'une noble façade, aux flèches élancées, aux gothiques arceaux.

O temps malheureux, où la vieille église n'a pas d'autre protection que la piété de l'architecte! O triste époque, où ce n'est plus la foi qui sauve la pierre qu'elle a élevée triomphante dans les cieux! O misère! Voici une église qui gêne mon alignement, dit le premier architecte. — Oui, mais cette église est un fort beau point de vue, dit le second architecte. — Elle est bien vieille, reprend le premier architecte. — Et c'est justement pourquoi il faut la conserver, réplique le second architecte : une ruine ira bien et fera grand effet au milieu de nos maisons toutes neuves! — Tels sont nos débats. L'église attend pour savoir si elle vivra, le jugement dernier des maçons. On la joue aux dés, comme on a joué la robe du Christ. Vous parlez de Bossuet! à ce triste spectacle je vous demande ce que dirait Bossuet?

SEMAINE RELIGIEUSE,

26^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Parabole du grain de sénevé et du levain.

La plus petite des semences, devenue en très-peu de temps le plus grand des légumes, est l'emblème des faibles commémens et des rapides progrès du christianisme. Tous les Saints Pères ont ainsi interprété cette parabole.

Il fallait être Dieu pour oser concevoir, prédire, et surtout exécuter une si vaste révolution dans les croyances de l'univers entier. Quel beau spectacle présente l'histoire du monde à cette époque! La société chrétienne, si faible dès sa naissance, luttant contre tous les désordres et tous les vices, dissipant peu à peu les ténèbres du paganisme, s'étendant de toutes parts malgré les résistances des préjugés et des passions, envahissant la terre et allant enfin s'asseoir au trône des Césars.

Dans ce magnifique édifice élevé au mi-

lieu des nations, il ne se trouve aucune trace de la main humaine; la main seule d'un Dieu pouvait opérer une pareille merveille.

C'était sans contredit un siècle bien civilisé que celui où apparut la Religion chrétienne; c'était celui des plus beaux génies de la Grèce et de Rome, dont les écrits nous servent encore de modèles. Jamais le goût de la philosophie, des sciences, des lettres et des arts, n'avait été si généralement répandu. Aussi Dieu choisit-il ce siècle pour réformer la raison humaine, lui faire connaître son véritable usage, lui découvrir ses limites, la soumettre à la foi, et l'épurer par sa morale. Pour opérer une si étonnante révolution, il ne prend pas les collaborateurs de son œuvre dans le sénat de Rome, dans l'aréopage ou le lycée. Il ramasse sur les sables de la mer douze pauvres pêcheurs, sans lettres, sans éducation, sans crédit, sans puissance; et voilà avec quels apôtres il entreprend la conquête du monde! A son ordre, ces hommes grossiers, ignorans, se répandent sur la terre, pénètrent jusque dans les écoles célèbres de Rome, de Corinthe et d'Athènes, défient hardiment les génies les plus puissans, qu'ils soumettent au *Dieu inconnu*. Leur simplicité combat contre la dialectique la plus subtile, leur ignorance contre l'érudition, et leur grossièreté contre l'éloquence la plus brillante : cependant la philosophie payenne est abattue; et l'Évangile, prêché par douze pauvres pêcheurs, règne à sa place dans l'univers « C'est qu'il » a plu à Dieu, comme dit saint Paul (1), » de choisir la faiblesse pour confondre la » force; ce que le monde a de plus mé- » prisé pour soumettre ce qu'il a de plus » honoré. »

Le christianisme naissant avait encore contre lui sa doctrine. Excepté un petit peuple resserré dans un petit coin de terre, où il vivait méprisé des autres nations, le paganisme était alors la religion de l'uni-

(1) *Et infirmā mundi elegit Deus ut confundat fortia, et ignobilia mundi et contemptibilia elegit Deus.*, 1, c. 2.

vers. Chaque peuplade, chaque ville, chaque famille, avaient leurs dieux, qu'elles chérissaient comme l'héritage de leurs pères. Riante, voluptueuse, la religion payenne animait tout par sa poésie et ses brillantes fictions : les champs, les bois, les ondes, les astres même, étaient peuplés de ses divinités. De superbes temples décoraient les villes, et des solennités, de pompeux sacrifices, y attiraient le concours des peuples. Rome croyait lui devoir sa grandeur, et la Grèce lui devait ses jeux et ses fêtes. Tout ce prestige, toutes ces illusions, entretenaient le sommeil du genre humain, dont le réveil ne pouvait que lui être désagréable.

C'est dans ces circonstances si défavorables que surviennent des réformateurs sans autorité, heurtant de front les croyances reçues, prêchant une religion nouvelle avec ses dogmes incompréhensibles : religion insociable, culte incompatible avec tous les cultes antiques ; religion de privations et de souffrances. Au nom du Dieu vivant, ils viennent changer toutes les idées, abolir toutes les coutumes, renverser toutes les idoles. A leur voix puissante, le monde payen, docile, subit le joug des maximes de l'Évangile ; J.-C. est sur tous les autels, Rome est chrétienne, et la chaire des pontifes remplace le trône des Césars.

Ici commence une lutte que tous les siècles précédents n'avaient pas vue, et qui a fait l'admiration de siècles qui ont suivi. L'orgueil philosophique humilié, toutes les passions, les préjugés vaincus, arment la main de Néron, des Domitien, des Dèce. Tout ce que la rage de ces tyrans peut inventer, est mis en usage, les croix, les chevalets, la flamme des bûchers, les ongles de fer, la dent des bêtes féroces. L'âge, le sexe, aucune considération, ne peuvent garantir de ces barbaries raffinées. Trois siècles entiers s'écoulaient sans que la persécution se ralentisse, et si quelques rescrits favorables amènent des intervalles de paix, le feu se ranime bientôt avec plus de fureur.

Ils pourraient cependant, ces hommes

que l'on égorge, opposant la force à la force, faire trembler à leur tour leurs bourreaux. Ils pourraient, en fuyant la persécution, faire de l'État une vaste solitude, tant leur nombre est immense ! *Nous ne sommes que d'hier*, disait Tertullien, et déjà nous remplissons votre empire. Mais soumis par un devoir sacré, ils prient pour leurs persécuteurs, et leur sang *devient une nouvelle semence de chrétien*, comme le dit le même père de l'église. Enfin, l'orage cesse ; la croix brille sur la couronne des Césars ; les oracles sont accomplis ; l'Évangile a triomphé du monde payen, et ce triomphe seul est le monument éternel de sa divinité.

Cette semaine ramène l'anniversaire de saint LÉON-LE-GRAND ; dont la fête se célèbre à Paris le 10 novembre : cette année elle a été renvoyée au 18 à cause de l'octave de la dédicace.

Léon naquit à Rome ; il sortait d'une des premières familles de Toscane. Dans sa jeunesse, il se livra à l'étude de la littérature et de l'éloquence et y fit de rapides progrès ; mais son esprit juste et pénétrant avait besoin d'alimens plus solides, et la théologie, les livres sacrés devinrent bientôt l'objet de ses profondes méditations. Nommé archidiacre de l'Église Romaine, il eut beaucoup de part aux affaires sous les papes Célestin et Sixte III. Ce fut particulièrement à ses soins qu'on dut la réconciliation d'Aétius et d'Albin, dont la mésintelligence pouvait avoir les suites les plus déplorables. En 440, s'ouvrit pour lui la carrière où l'appelaient ses hautes vertus. Le pape Sixte mourut, et le clergé désigna, pour le remplacer, celui que sa sainteté et son génie rendaient le premier homme de son siècle. Léon placé sur la chaire de saint Pierre aux acclamations des fidèles et au milieu des plus belles espérances, s'écria : « Seigneur, » j'ai vu l'ouvrage dont vous m'avez » chargé, et j'en ai été frappé de terreur, » car quelle proportion y a-t-il entre le » fardeau qui m'est imposé et ma faiblesse, » entre cette élévation et mon néant ? »

Ses écrits lui ont valu une partie de la gloire dont il a toujours joui dans l'Église. Ils sont en effet les monumens les plus authentiques de sa piété et de son savoir. Ses pensées sont vraies, pleines de force et d'éclat. Ses expressions ont une beauté et une magnificence qui charment, qui étonnent, transportent. Il est partout semblable à lui-même; partout il se soutient, sans laisser paraître d'inégalités. Sa diction est pure et élégante, son style concis, clair et agréable. On remarque dans les endroits même où il est le plus élevé, une facilité qui écarte toute apparence d'affectation, et qui montre qu'il ne faisait que suivre l'impulsion d'un génie naturellement noble et porté au sublime.

La loi du Christ avait alors triomphé des supplices ordonnés par les empereurs, des risées de la multitude et des argumens des sectes philosophiques. Rome qui, en fermant les portes du temple de Janus, avait dit: « Mon empire est impérissable, mes lois, mes mœurs, en passant chez les peuples que j'ai vaincus, les assimileront à moi; je tiens dans mes mains la paix et le bonheur du monde; » Rome, muette à la voix des docteurs et des apôtres, avait enfin compris que les destinées des nations ainsi que les siennes, dépendaient d'une sagesse et d'une volonté plus profondes et plus fortes que celles de ses sénateurs et de ses consuls. Le christianisme portait réellement à cette époque le sceptre et le flambeau dans toute cette société grecque et romaine si policée, mais si restreinte et si décrépite! Pourtant, l'Homme-Dieu embrassant du haut de sa croix les siècles de sa pensée, la terre de ses regards, avait appelé à composer la nouvelle famille, le genre humain tout entier. Cette porte même, perpétuellement ouverte dans la ville des Césars, semblait attendre un hôte inconnu. Une grande fusion était devenue imminente: elle commença. Cette moitié de la race humaine répandue dans les forêts de la Germanie, poussée par la soif du pillage, déborda de tous côtés sur l'empire: les peuplades se pressaient comme les

vagues de la mer; l'irruption fut rapide, inévitable.

Quelle s'élève noble et imposante, la noble tête de Saint-Léon, au milieu de ces tempêtes qui crevaient coups sur coup! Dans cette épouvantable confusion, où s'effaçaient les royaumes, qu'il prouva bien sa sublime mission! Le roi le plus puissant et le plus terrible des peuples du Nord, Attila, après avoir ravagé une partie de l'Asie, tomba sur l'empire d'Occident, traînant à sa suite une armée de 700 mille hommes. Refoulé hors des Gaules par les Francs, sous la conduite d'Aétius, il entre furieux en Italie, où il met tout à feu et à sang. Les villes saccagées disparaissent sous des monceaux de cendres; les peuples exterminés par le sabre appellent en vain à leur secours. Le faible Valentinien tremblait dans Ravenne, et les habitans de Rome, terrifiés, croyaient voir déjà le roi des Huns sur leurs têtes; Léon seul, conservant son courage et sa confiance, se porte au devant du farouche guerrier.

Il le trouva à Ambulicum au passage du Menso: il n'avait avec lui ni aigles ni légions; mais sa parole était celle de Dieu, dont le chef barbare se nommait le *fléau*. Celui-ci s'arrêta, écouta le vénérable pontife avec un saisissement religieux; le reçut avec de grands honneurs, fit évacuer l'Italie, et ramena son armée en Pannonie où il mourut bientôt. Attila près de Ravenne rappelle Alexandre dans Jérusalem, chez ce peuple hébreu dont l'histoire, comme une chaîne lumineuse, joint deux grandes révélations. Il n'appartient qu'au vrai Dieu de se manifester ainsi dans la personne de ses prêtres sous l'empire de l'ancienne et de la nouvelle loi.

La puissance du christianisme se personnifie dans Léon-le-Grand; et soudain devant cette puissance toute pacifique tombent les armes de la barbarie. L'œuvre ne tarda pas à s'accomplir; l'empire disparut. On vit encore des Barbares continuer leur chemin à travers Rome, comme sur une route où rien ne distraisait la vue: Mais bientôt sur la nouvelle société

universelle où l'homme fut égal à l'homme, plana, pour la civilisation et le bonheur du monde, l'unité de croyance religieuse.

Saint-Léon ne se fit pas moins chérir par son humilité, sa douceur et sa charité, qu'admirer par l'assemblage étonnant des plus hautes qualités et des plus rares connaissances. Aussi fut-il toujours respecté des empereurs, des princes, et des hommes de tout état.

Il mourut le 10 novembre 461, après avoir siégé 21 ans. Son corps fut enterré dans l'église de St-Pierre. En 1715, on mit ses reliques dans une boîte de plomb sur l'autel dédié sous l'invocation de Saint-Léon, dans l'église du Vatican.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

— Dans l'une des paroisses de Lille, M. le curé a profité d'un passage de l'Evangile pour parler en chaire du devoir, pour les hommes religieux et bien intentionnés, de se rendre aux élections. Se plaçant, comme ministre de l'Evangile, au-dessus des partis politiques, et puisant ses motifs uniquement dans la nécessité de veiller au maintien de la religion et des grands intérêts de la société, il s'est adressé à tous les chrétiens, dont le devoir est de refuser une influence funeste aux hommes sans probité et sans foi, sous quelque drapeau qu'ils marchent, et de placer à leur tête les amis de la religion, les défenseurs des pauvres, les hommes probes et éclairés, partout où ils se présenteront.

— Un jeune candidat au grade de docteur en médecine, M. Verger, a soutenu il y a quelques jours, devant la Faculté de médecine de Paris, une thèse extrêmement remarquable, et où respirent les sentimens les plus religieux. Il est bon de constater ce mouvement intellectuel qui s'opère depuis 1850, parmi la jeunesse française; car il prouve à la fois que la philosophie sceptique du dix-huitième siècle est arrivée à son terme, et que la jeunesse, s'éloignant chaque jour davantage de ces hommes jadis ennemis du pouvoir, aujourd'hui ses

compaisans et ses favoris, commence à comprendre de quel côté elle doit chercher la loyauté des opinions, ainsi que le pur et sincère amour de la science.

— Il y a eu dernièrement dans les plaines de la Lombardie, près Médale, une grande revue des troupes autrichiennes. Au milieu d'un carré formé par 70,000 hommes, on avait élevé un temple tout composé de canons, de fusils, de pistolets, de baïonnettes et de sabres. On y a célébré une messe, à laquelle ont assisté l'archiduc vice-roi, la duchesse de Parme, le prince Frédéric de Prusse, le feld-maréchal Radezkyh, une quarantaine de généraux, et un grand nombre d'officiers de diverses nations de l'Europe.

— On écrit de Genève, en date du 7 novembre :

Une société de sœurs de Saint-Joseph, venant de la Vendée, a obtenu dernièrement l'autorisation de s'établir dans la ville de Carouge, et d'y fonder un couvent sous la modeste dénomination de pensionnat de jeunes demoiselles. Ces religieuses ont même été autorisées à acquérir une propriété dans le canton.

— Le maire de Tarare vient de signifier aux frères établis dans cette ville, que l'indemnité annuelle qui avait pour objet de pourvoir aux dépenses de leurs écoles, ne figurerait plus au budget de la commune, à dater du 1^{er} janvier prochain.

— Le gouvernement pontifical a ordonné que les voyageurs allant de Marseille à Civita-Vecchia par les bateaux à vapeur, feraient viser leurs passeports par le consul de France à Gênes; le défaut de cette formalité exposera les voyageurs à des retards à Civita-Vecchia.

Angleterre. — Les puissances du nord ne sont pas les seules à professer contre l'intervention française dans les affaires d'Espagne. Lord Grey s'est prononcé aussi contre l'entrée de nos troupes dans la Péninsule; il ne veut pas davantage consentir à l'occupation, par les forces françaises, des forteresses de la ligne des Pyrénées: « Si je

permettais, dit-il, une semblable mesure, je ne pourrais me présenter devant la chambre des lords. » Il a parfaitement raison; et on peut compter qu'il ne cédera pas.

Prusse. — Le jour du départ du comte de Nesselrode, plusieurs courriers ont été expédiés pour Vienne, sans doute afin de communiquer à la cour d'Autriche le résultat des négociations de Berlin. On dit qu'il doit aussi se faire sans retard des ouvertures aux cours de France et d'Angleterre. Le contenu de ces communications est, comme de raison, encore un secret; seulement, d'après les négociations qui ont eu lieu jusqu'à présent, on peut conclure que la presse française sera en définitive obligée de changer l'opinion qu'elle s'était formée sur les dernières réunions des monarches.

Italie. — S. S. le pape est revenu le 21 octobre de Castel-Gondolfo à Romē : on ignore pourquoi S. S. a abrégé le séjour qu'elle devait encore y faire. Les uns l'attribuent au mauvais temps, les autres aux complications politiques qui se succèdent depuis quelque temps, et qui intéressent particulièrement le Saint-Siège. Il est certain que la mort du roi d'Espagne est une circonstance du plus haut intérêt, et que la reconnaissance de la jeune reine est sujette à de très-grandes difficultés.

Portugal. — L'état d'épuisement du pays aux alentours de Lisbonne, joint au désir d'attirer les constitutionnels en rase campagne, a été le seul motif du mouvement en arrière de l'armée miguéliste sur Santarem. Don Miguel a mis cette place dans un état de défense formidable, l'armée royaliste s'y trouve ainsi au centre d'une contrée opulente et fertile, avec la ville de Thomar pour position avancée, Elvas et Alméida sur ses derrières, Vezea et Lamego comme point d'appui à sa droite, et à sa gauche l'Alentejo. La Serra d'Estrella est imprenable, et on travaille en ce moment à mettre Coïmbre sur un pied de défense non moins formidable.

Espagne. — Après un échec très-grave

éprouvé à Tolosa et à Aspeyta, le Pastor et Castagnon se sont renfermés dans Saint-Sébastien. On dit que cette place a été aussitôt serrée de près par les carlistes qui occupent non-seulement Tolosa, mais Irum. On dit encore qu'un colonel de la garde royale du corps d'armée de Saarsfield, ayant échoué dans une tentative faite pour enlever ce général, est passé à Mérida avec son régiment, aux cris de *vive don Carlos!* Quant au général Saarsfield, le *cunctator* par excellence, il se tient toujours renfermé dans Burgos. A Madrid, le fils du duc de San-Carlos a, dit-on, couru quelques dangers dans une des sorties que les troupes de la garnison sont obligées d'exécuter pour écarter les nombreuses guérillas qui viennent faire le coup de fusil jusqu'aux portes de la capitale.

Nota. Le nombre toujours croissant des demandes d'essais qui nous sont adressées, ne nous permettant pas, quant à présent, de dépasser une feuille d'impression, sans accroître les frais d'une manière trop considérable, nous sommes forcés de réduire la chronique, et de renvoyer au prochain numéro un article sur le curé Mérida, qu'un journal de Bordeaux vient de calomnier dans une notice biographique où sont accumulés les faits les plus absurdes et les plus controuvés.

M. l'abbé Thomas, chanoine à Chalon-sur-Marne, vient de publier une nouvelle édition des trois ouvrages suivans : 1^o *la préparation à la première communion*; 2^o *préparation à la confirmation*; 3^o *Souvenirs de la première communion.*

Ces opuscules servent de complément aux instructions de MM. les curés. On y trouve des prières d'une onctueuse simplicité, et des exhortations bien propre à soutenir la piété des fidèles. (*Voir les annonces.*)

Errata du dernier numéro. Page 30, 2^o colonne, 44^e ligne, lisez, *les déviations de la civilisation*, et non pas *les dévotions de la civilisation.*

A NOS LECTEURS.

Nous voici parvenus au quatrième numéro de *la Dominicale*; et avant de cesser l'envoi gratuit de notre journal aux personnes qui nous l'avaient demandé pour essai, nous nous croyons tenus à jeter un coup d'œil rapide sur ce que nous avons fait, afin que l'on puisse entrevoir ce que nous pouvons faire.

Sans doute nous ne nous aveuglons pas sur notre œuvre; mais si l'on veut bien songer aux difficultés de toutes sortes qui assiègent une entreprise commencée sur une aussi vaste échelle que la nôtre; ici les bureaux encombrés de demandes, auxquelles ni les employés ni l'imprimerie ne peuvent suffire; là, les écrivains qu'il faut, dès le commencement, plier à l'idée unitaire, but et fondement de *la Dominicale*; ailleurs, les embarras causés par un matériel qu'il a fallu décupler, tant le succès, dès les premiers jours, s'est élevé au-delà de nos prévisions, même d'une année de sollicitude et d'efforts; sans compter les avis, les conseils et les réclamations que l'on donne ou que l'on demande coup sur coup, ce qui prouve combien notre journal était nécessaire.

Oui, si on veut bien prendre garde à tout cela, peut-être trouvera-t-on que si nous n'avons pas accompli toutes nos promesses, du moins nous avons fait tout ce qu'il était humainement possible de faire dans les circonstances où nous nous sommes trouvés.

Certainement on aura vu avec quelle hardiesse nous avons démontré la puissance civilisatrice du christianisme; et on conviendra que nous ne pouvions plus franchement dessiner la position que nous venons occuper au milieu d'une époque qui ne cesse de parler de reconstitution sociale. Ces principes posés une fois, il est facile de prévoir quelles conséquences en vont être déduites, et vers quel centre vont conver-

ger les rayons intelligens que nous avons groupés autour de notre idée première.

En établissant dans la société chrétienne la paroisse comme premier élément d'unité territoriale et de civilisation, tenant compte de tous les intérêts, de toutes les affections d'homme, de chrétien et de citoyen, n'avons-nous pas indiqué que l'alliance de l'esprit de la paroisse avec celui de la *commune* se fera de nouveau, comme avant le douzième siècle, pour le bien de la religion et du royaume de France, à l'heure non éloignée sans doute, où, lasse de la centralisation qui la tient dans son réseau administratif, la France s'élancera à l'affranchissement des municipalités, que réclament plus haut, et plus nombreux chaque jour, les véritables soutiens de la nationalité française.

En commençant par Bossuet notre série de portraits biographiques des grands orateurs, des hommes célèbres dont le christianisme et l'Église s'honorent, nous avons voulu faire présager la ligne dans laquelle nous allions marcher, en même temps que dessiner nettement les caractères d'après lesquels nous voulions qu'on reconnût le beau dans les arts comme dans les lettres.

Ainsi nous avons, du premier abord, car c'était pour nous une première nécessité, posé et discuté trois questions vitales: question de civilisation, question de constitution sociale, question de littérature: et toutes trois posées, discutées et résolues avec le christianisme et l'Église pour appui et pour flambeau.

Voilà ce que nous avons fait malgré tous les désavantages d'une position imprévue.

Aujourd'hui ces désavantages ont disparu. Voici donc ce que nous allons faire: le passé garantit l'avenir.

Nos écrivains et nos artistes savent bien maintenant et ce que nous voulons et où nous allons: aussi rédaction et gravures vont-elles se ressentir de cette homogénéité de sentimens, qui rendent une idée influente et forte.

Encouragés par les suffrages bienveillans d'un grand nombre d'évêques de France,

qui nous ont assuré d'un intérêt tout particulier, nous allons donner dans nos colonnes une large place à la défense des droits du clergé, et à la solution d'un grand nombre de questions intéressantes et neuves, qui nous sont venues de plusieurs diocèses à la fois.

Pour répondre aux vœux qui nous ont été manifestés, nous allons donner plus d'extension à la chronique hebdomadaire, sans pour cela lui faire occuper plus d'espace dans nos colonnes, grâce aux caractères d'imprimerie, dont, pour cette partie, nous nous servons à dater de ce jour. Si même nos abonnés réclamaient généralement de plus grands développemens dans les faits politiques qui se rattachent aux hautes questions religieuses et sociales, nous nous empresserions de les satisfaire, et nous déposerions immédiatement le cautionnement qu'exige la loi; nul sacrifice ne devant nous coûter pour étendre l'influence des idées auxquelles nous nous sommes voués.

Car nous aussi nous voulons faire une propagande, propagande chrétienne, propagande de réédification, par la Foi et par l'Évangile. Pour cela nous nous appuyons sur ces hommes, héritiers des Apôtres, auxquels Jésus-Christ disait : « Allez, et enseignez en mon nom. » Avec ce nom, il y a bonheur et liberté pour tous ici-bas.

Aussi notre dévouement à ces hommes est-il sans bornes, car ils ne peuvent vouloir que ce que Dieu veut dans sa sainte loi, dont l'Église est l'interprète. Ce qu'ils aiment, nous l'aimons; ce qu'ils défendent, nous le défendons; ce que les hommes de la nationalité font pour la constitution civile, la *commune*, nous le ferons, nous, pour la société religieuse, la *paroisse*, nous efforçant surtout d'en soustraire les fidèles habitans à l'influence des utopies désolantes et arides du matérialisme. C'est pour cela que nous avons mis sous presse l'*Almanach des Paroisses*, qui paraîtra le 15 décembre prochain, et qui, sous les rapports de la morale, de la religion, de l'agriculture, etc., etc., por-

tera dans les paroisses tout ce qu'il importe à un chrétien de savoir dans la condition où Dieu l'a placé, quelque modeste qu'elle soit.

Le Directeur,
ANGE DE SAINT-PRIEST.

DU CHRISTIANISME,

COMME PUISSANCE CIVILISATRICE.

(Troisième et dernier article.)

Ce qui distingua le christianisme à son apparition, ce qui l'éleva, sans plus de comparaison qu'il n'y en a entre l'homme et Dieu, au-dessus de toutes les doctrines des philosophes; c'est, entre autres choses, d'avoir été une politique, en même temps qu'une religion; c'est d'avoir embrassé l'homme tout entier dans la famille, dans l'État et dans le Ciel. Les mystères tant vantés de l'Égypte, d'Éleusis et de Rome, n'avaient pas eu ce caractère-là, pas plus que les théories législatives des sages. A part ce que les religions antiques avaient de désespérant et de misérable, elles ne s'étendaient encore qu'à une partie des sentimens de l'homme; les législateurs n'en absorbaient non plus que la moitié. Un bon Athénien devait obéissance à la fois au magistrat et à Dieu, à l'Arcopage et à Minerve; un Romain se partageait entre Jupiter et le sénat. Dans le Christianisme, au contraire, Jésus-Christ embrassait l'homme tout entier, l'homme domestique, l'homme social, l'homme religieux; il était la sanction de toute vertu, la récompense de tout mérite, l'auteur de toute loi; on ne pouvait faire le bien qu'en vue de lui plaire, le mal qu'en vue de lui désobéir; il était assis au foyer, dans la personne du père de famille; au tribunal, dans la personne du magistrat; sur le trône, dans la personne de l'empereur; à l'église, dans la personne de l'évêque; au-dessus des grandeurs humaines, des calamités, de la mort, au-dessus de la terre, du soleil et des étoiles, dans la gloire même de Dieu. De quelque côté que se portât le regard du néophyte, il se reposait incessamment sur Jésus-Christ; sur

quelque objet que se tournât sa pensée, il y rencontrait Jésus-Christ pour le condamner ou le permettre, le sanctifier ou le maudire. Jésus-Christ était au bout de tout, il était l'origine, le moyen et le but; en un mot, par sa religion et sa loi, son action sur l'humanité était incessante et complète; jamais encore il ne s'était produit nulle part une doctrine qui affectât sur les individus un empire aussi général, aussi immense, aussi absolu, et qui, par conséquent, maîtresse de l'homme entier, pût changer en si peu d'années la face entière de l'univers.

En même temps que le Christianisme était la puissance la plus étendue et la plus absolue qui eût jamais été acceptée par les hommes, elle était aussi la plus digne de leur enthousiasme et de leur adoration; elle était celle qui entraînait le plus profondément dans l'intelligence des nécessités humaines, et qui se montrait armée d'un pouvoir jusqu'alors inconnu, pour les satisfaire pleinement. Elle résolvait le problème le plus difficile des sociétés, le problème incessamment en question, alors, aujourd'hui, toujours; elle agrandissait l'individu, sans affaiblir la société; elle donnait un immense développement aux droits personnels, tout en maintenant les droits sociaux; elle faisait vivre ensemble la liberté et la hiérarchie; elle favorisait la société, sans amener le despotisme; et l'individu, sans amener l'anarchie.

Cependant, malgré tous les avantages que le Christianisme possédait sur les créations de la raison; malgré la reconnaissance éternelle que les peuples auraient dû conserver, même humainement parlant, pour cette doctrine si sainte, si libérale, si noble, qui les a rendus plus forts, plus éclairés et plus moraux, il était sans doute dans les desseins de la Providence de permettre qu'elle fût méconnue par les nations, et que l'orgueil de l'homme essayât de se substituer à Dieu lui-même dans l'ordonnance et la direction des sociétés. Avant d'aborder l'histoire et l'appréciation des efforts tentés par les philosophes pour con-

stituer les peuples, disons quelque chose de deux événemens importans qui tiennent de très-près à cette espèce de décadence du Christianisme, et qui rendent plus intelligible sa situation présente vis-à-vis des gouvernemens.

Il a été beaucoup question, durant ces dernières années, de ce qu'on nomme la primitive église, soit que des incrédules se fissent contre le Christianisme actuel un argument spécieux avec le Christianisme d'autrefois; soit que des hommes dont nous honorons le talent, sans partager leurs idées, essayassent de ramener les croyances catholiques à la situation qu'elles occupèrent d'abord vis-à-vis des individus et des pouvoirs sociaux. Il nous semble que ni les uns ni les autres n'avaient l'intelligence complète de cette église primitive, dont ils parlaient, et qu'ils vantaient dans des vues si différentes.

Le catholicisme est aujourd'hui une immense société, d'une régularité admirable, ayant son centre, qui est le Pape, et sa hiérarchie qui descend jusqu'au simple fidèle. Mais cette société en contient deux autres: la société ecclésiastique, qui comprend les personnes ordonnées à un degré quelconque, et la société religieuse, qui embrasse tous les catholiques laïques, sans exception. Lorsque la doctrine du Christ s'établit, cette distinction entre les deux sociétés ecclésiastique et religieuse n'existait pas d'abord, et ne pouvait même pas exister: elles étaient mêlées et confondues. Les apôtres surprirent le monde païen endormi, et les néophytes vinrent à eux tous couverts des souillures antiques. C'est ainsi qu'on fit évêques, les premiers catéchumènes qui annoncèrent une foi pure, une conduite honorable, et qui, par leur position, étaient à même d'exercer quelque influence sur la société, d'ailleurs, jeunes ou vieux, soldats ou curions, mariés ou célibataires. C'est ainsi que se constitua la primitive église, avec des hommes déjà formés par le paganisme, et enlacés dans toute espèce de liens sociaux. Comme nous l'avons dit précédemment, le Christianisme

prenait le monde tel que le lui léguaient les philosophes, les législateurs et les rois antiques; et il bâtissait son grand et admirable édifice avec les mêmes pierres qui tombaient de l'édifice payen. L'évêque avait femme et enfans, comme Synésius de Ptolémaïde; l'évêque était élu par tous ses frères, qui pouvaient être évêques comme lui. Le Christianisme consistait encore en quelques groupes de fidèles, se formant, s'agrandissant peu à peu, dans l'Italie, la Grèce, l'Asie-Mineure, l'Espagne. Mais à peine eut-il envahi la plus grande partie de l'Occident, à peine la persécution des empereurs, la constance des martyrs, la pureté des dogmes nouveaux, eurent-elles frappé le vieux monde d'admiration et de stupeur, que le vieux monde refusa de rendre les armes et de s'avouer vaincu. Les philosophes, les sophistes et les hérésiarques attaquèrent diversement la doctrine de Jésus-Christ; et il fut nécessaire de la défendre, comme elle était attaquée, par les armes de la raison, par l'éloquence et la dialectique. Les évêques cessèrent dès-lors d'être de simples fidèles, bons, aimés, charitables; les chrétiens instruits apparurent à la tête de l'église; le talent, les études, le loisir se mirent à part, et ainsi se forma le noyau de la société ecclésiastique.

La nature même des choses, le simple cours des événemens, fit donc du Christianisme deux sociétés: l'une écrivant, prêchant, discutant; l'autre recueillant en paix le fruit de ses croyances: l'une administrant le bien des communautés, faisant des traités avec les chefs barbares ou intervenant dans les édits des empereurs; l'autre simple, candide, inoffensive, vivant sa vie de travaux, de sollicitudes ou de joies domestiques. Si nous n'avions pas un autre but aujourd'hui, nous développerions maintenant une chose bien curieuse, c'est l'ensemble des petites causes, des accidens imprévus, mais naturels, qui détachèrent peu à peu la société religieuse de la société ecclésiastique, lui créèrent des intérêts et des défenseurs à part, au point qu'après moins de quinze siècles, ces deux sociétés ne

se conçoivent plus sœurs d'origine et de but, s'appellent de deux noms différens: l'une monde spirituel; l'autre monde temporel; au point que la société religieuse s'est placée, chose inouïe! au dessus - de la société ecclésiastique; qu'elle l'étend, la resserre, lui donne ou lui reprend la vie, l'encourage ou la gourmande; et que les successeurs des Jérôme, des Augustin, des Basile, des Ambroise, sont soumis à la loi sociale des enfans de ces humbles catéchumènes, qui venaient autrefois recevoir de leur main le baptême, et de leur bouche la sainte parole du salut!

Après la séparation de la société religieuse d'avec la société ecclésiastique, il y a encore un autre grand fait, qui concourt à l'explication de l'état présent du catholicisme dans les gouvernemens, c'est la Réforme.

La Réforme est une immense question, qui veut être sérieusement étudiée, pour être bien comprise. Nous n'en toucherons ici que quelques faces, et uniquement celles qui regardent notre sujet. Lorsque Luther se sépara de l'orthodoxie catholique, déjà et depuis long-temps le divorce avait eu lieu entre la société ecclésiastique et la société religieuse; et avant d'aller plus loin, nous devons détruire quelques difficultés qui s'éleveront peut-être dans l'esprit de nos lecteurs. Il y avait eu, même au commencement du neuvième siècle, sous Charlemagne, plus tard sous saint Louis, plus tard encore, sous Philippe-le-Bel, lutte assez violente entre ce qu'on nomme aujourd'hui les deux pouvoirs, c'est-à-dire entre l'Église et l'État, ou en d'autres termes, entre la société ecclésiastique et la société religieuse. Sans montrer jusqu'à quel point se sont trompés la plupart des historiens qui ont traité de ces querelles, nous ferons observer qu'elles eurent toutes pour cause des difficultés de propriétés: propriété territoriale, propriété de redevances, propriété de prérogatives féodales. L'Église fut donc attaquée dans son droit terrien, et non pas dans son droit théologique; le pape intervint comme propriétaire, et

non pas comme représentant de Jésus-Christ; et l'on s'est mépris étrangement en faisant de ces débats des questions religieuses. La Réforme est véritablement la première qui ait attaqué l'Église comme église, comme autorité, comme dogme. La Réforme, partie du clergé, s'opéra dans les laïques; elle arma la société religieuse contre la société ecclésiastique; elle tenta ensuite d'effacer la distance qui les sépare, de les réunir, de les fondre entre elles, comme dans la primitive Église. Mais ne pouvant pas faire que les prêtres devinssent laïques, elle fit que les laïques devinrent prêtres.

Nous allons dire une chose qu'on pourra trouver singulière au premier aspect, mais que nous prions le lecteur de méditer, parce qu'elle nous semble vraie. La Réforme était contenue dans le Christianisme; mais il fallait un petit esprit pour l'en tirer. Voici comment: La base du dogme social de Jésus-Christ était l'individualisation de tous les intérêts; plus de père comme autrefois, c'est-à-dire de père absolu; plus de fils plus d'esclave, plus d'homme et de femmes comme autrefois; égalité devant Dieu, et aucune acception de personnes. Il suivait évidemment de cela, l'individualisation de l'intelligence, le libre exercice de la raison, l'examen, enfin la Réforme. Mais ce n'était là que la moitié du Christianisme. Pendant que Jésus-Christ individualise le fils, la femme et l'esclave; pendant qu'il anarchise la famille antique, il reconstitue la famille nouvelle; il crée l'amour paternel, la tendresse conjugale, la piété des enfans, le salaire de l'esclave. Il démolit et il édifie, il anarchise d'une main, et il hiérarchise de l'autre; en un mot, il fait la chose la plus difficile de toutes, il concilie le développement de l'individu avec le développement de la société.

Luther, au contraire, gâta l'admirable synthèse chrétienne, en nes'emparant que de sa moitié: il fit tout pour l'individu, et rien pour l'espèce; il agrandit la liberté jusqu'à l'anarchie, et les prérogatives de la raison

jusqu'à l'individualisme pur. C'est ainsi que les hommes médiocres défigurent les grandes conceptions. La moitié de notre René Descartes a fait tout Locke; l'autre moitié, tout Kant.

La Réforme ne fut autre chose que l'individualisation de l'intelligence, et la moitié de la conception chrétienne. C'est un système tronqué, froid, stérile, et qui n'a rien produit de grand. Les protestans n'ont pas bâti un beau monument, n'ont pas composé de la musique passable, et n'ont pas rendu un peuple libre. L'Allemagne est protestante, et les paysans y sont serfs; les États-Unis sont protestans, et les noirs y sont esclaves.

C'est la Réforme qui est la mère de toutes les théories modernes de la souveraineté du peuple; car le *contrat social* de Rousseau est tout entier en mille endroits de Jurieu et de Claude. Nous allons montrer comment cette doctrine, pareille au principe de Luther, dont elle découle, n'embrasse qu'une moitié de l'homme; comment elle anarchise, sans hiérarchiser; et comment elle est en arrière du Christianisme, qui étroit au contraire l'homme tout entier, en le considérant comme individu et comme être social.

Le premier principe de la souveraineté du peuple, comme de la Réforme, c'est qu'un homme vaut un homme. Il en découle, pour première conséquence, qu'un homme ne se soumet qu'autant qu'il délibère, qu'il juge et qu'il consent; et de là enfin ce second principe, qu'on ne doit soumission qu'aux lois qu'on a consenties, c'est-à-dire qu'à sa propre volonté et à soi-même. Il n'est pas difficile de faire voir que ce raisonnement mène à l'impossible.

D'abord on ne peut pas fixer une loi de majorité, parce que la raison se développe plus tôt ou plus tard, et que, selon Luther et Jean-Jacques, on est soi-même juge de soi-même. Tout homme qui déclare comprendre et vouloir délibérer, en a donc incontestablement le droit. Supposez maintenant une société organisée sur cette base; elle ne pourra obliger logiquement que

ceux qui l'auront consentie. Or, dans un grand pays, il y a certainement à toute heure un enfant qui arrive à l'âge de raison, et qu'on ne peut pas soumettre aux lois, s'il ne les a pas votées. Il faut donc remettre en question les lois constitutives, les formes administratives, enfin toute la machine sociale, et cela à chaque heure, à chaque minute : de telle sorte que la forme de la société est une question perpétuellement en suspens, sans qu'on puisse jamais la résoudre; en d'autres termes, la conséquence naturelle et forcée de la souveraineté du peuple, c'est l'anarchie politique; comme la conséquence de la Réforme, c'est l'anarchie religieuse. Que s'il n'en est pas tout-à-fait ainsi dans les pays où ces idées ont prévalu, c'est qu'on n'a pas osé y être tout-à-fait logique, ou bien encore c'est que dans la boue dont a été pétri le corps de l'homme, il reste l'empreinte de la main de Dieu; c'est que notre cœur est toujours un peu moins absurde que notre tête.

Ainsi, qui dit individualité de la raison, dit examen et réforme; qui dit réforme, dit souveraineté du peuple et anarchie permanente. Qu'on parcoure tant qu'on voudra cette série d'idées, il est logiquement impossible d'arriver à concevoir une hiérarchie et une constitution de pouvoirs; c'est-à-dire que la doctrine de Luther et de Jean-Jacques ne considère de l'homme que les penchans individuels, et jamais les penchans sociaux; elle fait abstraction de la famille, de l'État, de l'humanité; c'est l'isolement dans les habitudes, le mysticisme dans l'intelligence, l'égoïsme dans les sentimens. Si les peuples qui professent ces idées n'en viennent pas là, c'est, comme nous l'avons déjà dit, qu'ils valent mieux que leurs systèmes.

Si de la théorie de la Réforme et de la souveraineté on passe à la pratique, c'est ici que se manifeste tout ce que ces idées ont d'étroit, de mesquin et de brutal. D'abord il n'y a que des hommes médiocres et jaloux qui aient pu se complaire dans ces idées de nivellement; quand le mé-

rite existe, il se sent, il veut être mis en compte. L'hérarchie est un fait naturel : il y a hiérarchie dans l'intelligence, dans la moralité, dans la force, dans la grâce; vouloir détruire la hiérarchie, c'est craindre d'y être mal placé, c'est vouloir usurper un rang que régulièrement on n'aurait pas eu, ou tout au moins c'est empêcher un autre de l'avoir. Égoïsme! honteux égoïsme! voilà tout.

Aussi rien n'est misérable et sec comme tout ce qui remplit les époques fameuses de notre histoire, où la souveraineté du peuple est mise en pratique : on s'ameute contre tout ce qui est grand, tout ce qui est illustre, uniquement parce que cela est grand et illustre, comme ce démocrate athénien, qui bannissait Aristide parce qu'il était las de l'entendre appeler juste. Nul sentiment de la dignité des corps, des familles, des institutions ou de la gloire des noms; tout ce que la piété ou le courage de nos pères avait élevé, était un reproche trop sanglant aux novateurs, pour qu'ils n'eussent pas hâte de le renverser : ils appelèrent à leur aide les sophismes et les prétextes; car la haine et le mauvais vouloir n'en manquent jamais. On appliqua dérisoirement aux Communautés ecclésiastiques les paroles où Jésus-Christ assure que son royaume n'est pas de ce monde, pour les dépouiller de ces possessions qui dataient du troisième, du quatrième ou du cinquième siècle, et qui provenaient du patrimoine des premiers cénobites qui furent ordonnés. Aujourd'hui même les écrivains qui affectent une sorte d'allure libérale, justifient les spoliations révolutionnaires, en disant que les biens ecclésiastiques appartenaient à l'État. A quel État, s'il vous plaît? La plupart des Communautés-mères avaient quinze siècles d'existence, et il n'y avait pas de loi du royaume qui datât seulement de cinq cents années. Sous prétexte de l'égalité naturelle des hommes, les nains de 1789 abaissèrent toutes les familles géantes de notre vieille histoire; ils abolirent les titres, les armoiries, les noms : comme s'il était en la puis-

sance des hommes de faire que telle race n'ait pas été illustre, et telle autre dégradée; comme si la mémoire des sociétés ne suppléait pas au vide des monumens; comme si l'amour et l'admiration des peuples pouvaient jamais se tromper; enfin comme si les générations n'avaient pas su démêler les bourreaux et les victimes, les gloires antiques et les modernes célébrés!

Du reste, autant la pratique des systèmes révolutionnaires avait été brutale, autant elle fut inutile: après avoir couvert la France de sang, de ruines et de tombeaux; après avoir massacré les premiers-nés de toutes nos gloires, il fallut, selon les paroles de saint Remi, relever ce qu'on avait abattu, et brûler ce qu'on avait adoré. Le seul homme de génie qui sortit du creuset de 1793, Bonaparte, donna un démenti formel aux doctrines de la souveraineté du peuple, en les détruisant; car enfin il les nia dans leur principe et dans leurs conséquences; il brisa le niveau de fer des démocrates, et il rétablit toutes les choses qui étaient des faits historiques et réels; il rétablit la noblesse, parce qu'elle est un fait; les distinctions hiérarchiques, parce qu'elles sont un fait; la religion, les églises, le droit des consciences, parce que ce sont des faits; en un mot, il replaça la France dans la voie où Jésus-Christ avait lancé le monde, en recommandant aux apôtres de respecter les puissances, et de ne jamais violenter les réalités sociales au profit des théories.

BOSSUET,

VIE PRIVÉE.

C'est un spectacle touchant et plein de dignité, que Bossuet vivant au milieu de la cour du dix-septième siècle. Figurez-vous le plus grand génie de son temps, l'homme entouré des respects de l'Europe, le saint évêque à qui le roi Louis XIV avait confié l'éducation du dauphin de France, se vouant à une vie austère, frugale, modeste, studieuse; isolé au milieu du tour-

billon des courtisans. Tout ce que l'Église avait de prélats respectés, tout ce que les arts et les lettres avaient de renommées sans tache se réunissait autour de Bossuet, et composait son cortège. *Versailles*, la ville de Louis XIV, regardait en silence Bossuet se promenant entouré de l'élite du royaume, aussi respecté que le roi lui-même. Dans le pompeux jardin de Versailles, Bossuet avait sa promenade consacrée; et la cour, cette cour élégante et toute brodée, se retirait avec respect devant l'allée de Bossuet, qu'elle avait surnommée *l'allée des philosophes*. Ce serait une histoire à faire que cette allée du petit parc de Versailles. Que de grands hommes s'y sont promenus à l'ombre de ces beaux arbres, que dis-je? à l'ombre de Bossuet! Là, Fénelon, jeune encore, s'abandonnait à l'enthousiasme presque lyrique que lui causait l'antiquité classique; Bossuet souriait à ses transports, et l'encourageait, en lui citant par cœur des chants entiers de *l'Iliade*. Là, venait Pellisson, cet homme qui fut orateur à force de reconnaissance, et qui, seul avec Lafontaine, osa défendre celui qu'avait proscrit Louis XIV. Là, venait Labruyère, cet homme d'un si grand style, cet observateur de tant d'esprit, qui a fait un si beau portrait de Bossuet; Bossuet l'aimait, il l'écoutait; il approuvait cette vive et soudaine peinture du dix-septième siècle, *les caractères*, qui tient fort bien sa place à côté des comédies de Molière. On cite encore comme les compagnons de Bossuet dans cette allée des philosophes, plusieurs abbés d'un grand esprit et d'un grand renom: l'abbé Langeron, l'abbé de Labroue, l'abbé de Longuevue, l'abbé Renaudot et plusieurs autres; car dans ce beau temps de l'Église de France, l'esprit, la science, l'étude, le beau langage, la passion du beau et du bon, tout ce qui fait la vie élégante et noble, savante et belle, spirituelle et sage, était du domaine de l'Église. Le clergé de France était la grande gloire de la France, comme il était son grand soutien.

Et dans ces promenades de *l'Allée des*

philosophes, ne croyez pas que Bossuet et ses compagnons se livrassent à une conversation futile! Leur entretien était grave et utile. Bossuet s'occupait alors à commenter l'Écriture sainte. C'était le savant abbé Fleury qui écrivait sur une grande Bible les notes et commentaires de Bossuet. Son premier soin fut pour les psaumes, ces chants sacrés que l'humanité répète depuis trois mille ans dans les moments d'angoisses, et qui resteront à la terre comme le plus grand présent que lui ait fait la poésie qui vient des cieux. Louis XIV voyait de loin ce noble travail de Bossuet; aussi plus d'une fois le grand roi, dans ses promenades solitaires, fit-il en sorte d'éviter le *sentier des philosophes*, de se cacher dans l'épaisseur de ses royales allées; tant il avait peur de Bossuet!

C'est que dans ce temps-là, Louis XIV obéissait encore aux passions toutes poétiques de sa jeunesse. Le palais de Versailles n'était pas tellement vaste, et ses allées tellement ombragées, que Bossuet ne pût apercevoir de temps à autre la robe flottante de madame de La Vallière. Alors Bossuet, ce chrétien si modeste et si retiré, cet homme si éloigné des affaires et de la cour, bien qu'il fût un des premiers de la cour, se rappelant tout à coup l'autorité de son ministère, attaquait de front la passion de Louis XIV, cette même passion qu'il finit par dompter tout-à-fait, par écraser entièrement au pied de l'autel où la duchesse de La Vallière prit le voile des Carmélites. Femme infortunée et respectable, que son amour perdit, qui expia par seize ans de jeûne, d'abstinence et d'aumônes, les scandales de sa vie, et dont les remords tournèrent encore au profit de cette religion chrétienne, autour de laquelle tout le dix-septième siècle tournait incessamment!

Bossuet prononça le discours pour la prise de voile de madame de La Vallière. Et quand madame de La Vallière fut remplacée dans l'amour du roi par madame de Montespan, Bossuet, toujours inflexible chrétien que vous savez, reprit ce

visage austère et chagrin qui faisait tant de peur à Louis XIV. *Je sais ce que vous allez me dire, mon père*, disait le roi. Mais enfin le roi rompit encore cette dernière chaîne; il n'eut plus d'autre union qu'un mariage légitime; alors, le roi marié, le daphnin élevé, la cour plus réservée que jamais, le dix-septième siècle se reposant, dans le calme et la foi, des carrousels et des fêtes de Versailles, Bossuet n'avait plus rien à faire ni à Versailles, ni à la cour: il partit pour son diocèse de Meaux.

Ce fut le 16 février 1662 que Bossuet, au milieu d'un concours immense, prit possession de son diocèse; après quoi, afin de se recueillir pour la vie nouvelle dans laquelle il entra, il voulut faire une retraite à la Trappe. Ce sont là de ces émotions qu'on ne peut rencontrer qu'au dix-septième siècle. Si vous remontez dans les temps primitifs de l'Église, à cette admirable époque de solitaires qui vivent dans le désert, vous avez le désert rude, inculte, primitif, rien de plus. Mais le désert au dix-septième siècle, mais les sévérités de la Trappe au dix-septième siècle, mais l'abbé de Rancé et Bossuet, l'un si ardent à tous les emportemens de la folle jeunesse, l'autre si grand orateur, si grand historien, si grand évêque, si grand homme, se retrouvant tout à coup l'un et l'autre au bord de la même fosse, ce sont là de touchans et solennels souvenirs. Figurez-vous ceci, aujourd'hui: un homme frappe à la porte du couvent de la Trappe; la porte s'ouvre. Les religieux sont au chœur, à genoux, qui chantent les psaumes: l'étranger va se mettre au chœur, à genoux, et il chante les psaumes; l'étranger partage leur repas de légumes cuits à l'eau; il se revêt de leur cilice, il se lève la nuit pour chanter matines; il jeûne et il prie; il partage la vie des solitaires. Et le soir quand il se promène avec l'abbé de Rancé au bord de ces tombes ouvertes, que croyez-vous qu'ils se disent? L'abbé de Rancé est sorti du monde au moment où le monde était dans toute sa pompe et dans toute sa gloire, Bossuet est encore de ce monde; mais l'un et l'autre

ne parleront que du ciel et de l'éternité.

C'était toujours avec de nouveaux regrets que Bossuet quittait l'austérité de la Trappe. Arrivé sur le seuil de la porte, il bénissait l'abbé de Rancé, et il promettait de revenir.

Le grand soin de Bossuet dans son diocèse, c'était de donner la parole de Dieu à son peuple. En prenant possession de la chaire épiscopale, il avait contracté l'engagement formel de prêcher à toutes les fêtes solennelles de l'Église. Il fut fidèle à cet engagement jusqu'à la fin; mais depuis ce jour, Bossuet n'écrivit plus ses sermons. Avant de parler il se mettait à genoux, nu-tête, aux pieds du crucifix, et quand il s'était long-temps recueilli, il montait en chaire, et là bientôt l'orateur s'abandonnait à son éloquence naturelle. Sa parole était grave, profonde et animée; il la mettait à la portée des intelligences les plus vulgaires; il savait parler à chacun son langage, aux vieillards et aux petits enfans; puis, quand son peuple était instruit, il parcourait les campagnes, il se mêlait à son clergé, il encourageait les timides, il exhortait ceux qui tremblaient, il était pour eux un pasteur bienveillant, et paternel; les hôpitaux venaient ensuite; et le soir de ces pénibles journées, à peine le prélat était-il rentré chez lui, qu'il se livrait à une immense correspondance que sa piété, son savoir et sa grande renommée lui attiraient de tous les coins de l'Europe. La collection des lettres de Bossuet, dans ses *OEuvres*, forme une collection volumineuse, et elles ne sont qu'une très-petite partie de celles qu'il a écrites. Pour suffire à tout ce travail, Bossuet se relevait à minuit, il travaillait jusqu'à quatre heures du matin; puis il se recouchait, et il dormait encore une heure, reprenant son sommeil comme il avait repris son travail, à l'endroit où il l'avait interrompu.

En même temps il recevait dans sa retraite de Germiny, maison de campagne des évêques de Meaux, tous les étrangers que la magnificence de la cour attirait en France. Les plus distingués auraient cru

leur voyage incomplet si, après avoir parlé à Louis XIV, ils n'avaient pas parlé à Bossuet. Il n'y avait pas un prince, pas un général d'armée se rendant en Allemagne, qui ne vint rendre ses hommages au prélat; chacun d'eux s'en allait frappé de tant de simplicité et de grandeur.

Mais si Germiny était une espèce de petit Versailles, l'église de Meaux était aussi une espèce de chapelle royale. Les courtisans venaient à Germiny en sortant de Versailles, afin qu'il fût dit qu'ils avaient vu toutes les grandeurs du grand siècle. Les prédicateurs de Versailles venaient prêcher dans l'église de Meaux en sortant de la chapelle du roi, et l'opinion publique attendait pour les juger que Bossuet les eût jugés en dernier ressort. C'est ainsi que Bourdaloue et Massillon firent leurs premiers sermons en présence de Bossuet et de Louis XIV; car ce fut là un des grands bonheurs de ce roi. Jamais l'éloquence chrétienne n'a manqué à son règne: à peine Bossuet était-il descendu de sa chaire dans la chapelle de Versailles, que Bourdaloue y monta; à peine la mort eut-elle ravi Bourdaloue à la chaire évangélique; que Massillon se présenta. Que de grands hommes amoncélés dans l'Église en ce temps là!

Nous avons encore un dernier chapitre à ajouter à cette incomplète biographie: ce chapitre sera intitulé la *Mort de Bossuet*.

Nous y parlerons des quatre propositions et de l'oraison funèbre du grand Condé, qui réclame de nous un souvenir d'autant plus profond, qu'on nous a privés aujourd'hui des derniers rejetons de cette race illustre.

Le portrait de Bossuet sera joint à ce dernier article; celui de S. S. Grégoire XVI suivra immédiatement.

NOUVELLE ÉDIFIANTE.!

L'été dernier, j'étais dans la belle ville de Venise: admirateur passionné de Titien et de Paul Véronèse, je passais toutes mes journées à contempler les immenses édifices,

que l'ardeur de leur foi et de leur génie à peuplés de chefs-d'œuvres impérissables ; je m'égarais avec bonheur au milieu de ces ruines, sur lesquelles semble planer un ange de poésie et de mélancolie, et comme la vague de l'Adriatique, je pleurais en foulant les grèves abandonnées du Lido. Un matin, je ne sais plus quel jour, on frappa à ma porte ; un jeune français que j'avais connu à Naples, venait me chercher pour me faire voir le plus bel ouvrage qui fût jamais sorti, disait-il, du pinceau d'un artiste Italien ; j'acceptai et je le suivis. C'était dans une petite chapelle de la ville, obscure et si peu remarquée des cicerone, que de nos jours le pied d'un Anglais n'avait retenti sur ses dalles ; chose merveilleuse ! car dans cette contrée d'Italie, partout où il y a des ruines on rencontre des Anglais : je ne sache guères que les lézards qui fréquentent davantage les vieilles pierres.

Mon ami ne se trompait pas, le tableau était digne d'une parfaite admiration : c'était beau comme les plus belles productions de l'école Vénitienne. Voici ce qu'il représentait : un homme, les cheveux hérissés, la face tournée vers le ciel et couverte d'une horrible pâleur, d'une pâleur d'assassin, un tison à la main, l'autre bras étendu, le pied sur un cadavre encore palpitant : celui qui gisait à terre, était un bel adolescent à cheveux blonds, à lèvres roses comme le corail, ou plutôt il avait jadis été rose et blond ; aujourd'hui sa chevelure était de la couleur de la terre et traînait dans une mare de sang, sa bouche était bleuâtre, on voyait son crâne entr'ouvert, ses os brisés, sa cervelle pantelante. Sur le dernier plan un ange apparaissait, des flammes l'entouraient d'une effrayante auréole, son œil luisait comme une comète, et le peintre s'était élevé à un si sublime degré de vérité, qu'on croyait entendre tomber de la bouche du messager divin, l'implacable malédiction dont le seigneur l'avait chargé. Il portait écrit sur une de ses ailes : *Ne occides !*

— Et sait on, demandai-je à mon compagnon, le nom de l'auteur de cette peinture ?

— On sait son histoire, me répondit-il, mais on ignore son nom ; tel est le néant des splendeurs humaines ; il n'y a pas de gloire sans fond et sans rive, pour ainsi parler.

— Une histoire joyeuse sans doute ?

— Pas tout à fait, reprit-il ; celui qui a écrit en lettres d'or ces deux mots : *Ne occides*, est mort assassiné ; son cadavre est resté étendu, comme celui-là, sur la terre souillée de son sang : il était tendre et pur comme Abel...

— Et il a péri des coups d'un Caïn, allez-vous dire.

— Justement ; je dois ajouter cependant, que celui qui lui a arraché la vie, n'était pas son frère ; tous les historiens qui ont rapporté ce trait s'accordent à dire que le meurtrier n'était que son rival : le moine qui l'appelle son parent, s'est trompé, je le pense du moins, et d'autant plus volontiers, que Piétro n'était pas un homme entièrement perversi.

— Puisqu'il en est ainsi, Monsieur, asseyons-nous et veuillez me conter la fin déplorable de cet artiste devant la toile même qui vous l'a rappelée ; je serai plus disposé à m'appitoyer sur son malheur.

Le jeune français prit place en effet sur un tronçon de colonne, et voici ce qu'il me rapporta ;

» — Au seizième siècle, lorsque la peinture atteignait à son dernier degré de gloire et de perfection, Piétro Solari se lia d'amitié avec un jeune peintre de grande espérance : son nom, je vous ai dit qu'il n'était point parvenu jusqu'à nous.

— Vous le compariez tout à l'heure au frère de Caïn, votre récit, ce me semble, serait plus clair si vous lui donniez le nom d'Abel.

— Volontiers, reprit mon ami. Il méritait ce nom d'un souvenir à la fois si tendre et si cruel, surtout s'il faut en croire ce qui a été écrit de la douceur de ses mœurs et de la beauté de son génie. Les

deux artistes instruits dans le même atelier, ne se quittèrent bientôt plus; ils peignaient tout le jour ensemble, et lorsque le soir les venait surprendre, ils s'élançaient dans la même gondole et allaient respirer l'un à côté de l'autre, la suave odeur des algues de l'Adriatique. Quelquefois ils s'égarèrent ensemble sur le sable du Lido, devisant entre eux, comme deux fils de la même mère, des beautés de la nature, que leur pinceau essayait de traduire, des étoiles qui sont la poésie des Séraphins, des roses de la terre et de Marie, cette rose du ciel, qu'Abel avait l'habitude d'invoquer chaque fois qu'il prenait son pinceau.

Mais Piétro ne resta pas aussi religieux, il avait vécu dans de mauvais lieux; il avait prostitué au monde le génie que Dieu lui avait donné pour le glorifier; sans cesse couronné de fleurs, et sans cesse courbé aux pieds de créatures impures, il avait rabaissé son âme, en avait fait pour ainsi dire un second corps, lequel il ne rougissait pas de perdre et de profaner. Mais peu à peu, comme par un châtement divin, son génie s'éclipça. Il avait dédaigné les pieux avis du jeune Abel, il le vit grandir, il vit son intelligence s'enflammer et briller, sa renommée s'étendre comme un bruit de victoire, tandis que la sienne s'évanouissait misérablement. Piétro avait vécu comme les bêtes féroces, satisfaisant les grossiers appétits de sa mauvaise nature, il devint comme une bête féroce, c'est-à-dire qu'il perdit la raison et les sublimes facultés qui font de l'homme une sorte de Dieu créateur; en un mot Piétro resté sans génie fut bientôt forcé de reconnaître que si la chasteté est une vertu, c'est encore un précieux avantage.

Pendant le temps des erreurs de son compagnon, Abel n'avait cessé de gémir. Les triomphes qu'il remportait chaque jour ne pouvaient le consoler; il pria Dieu pour le coupable, et continuait à venir au Lido pour se rappeler plus vivement l'époque de la belle innocence de celui qu'il regrettait encore.

Un matin, le peuple était rassemblé sur la place Saint-Marc, deux tableaux atti-

raient l'attention générale; c'était à qui les paierait le plus cher. Ils représentaient tous deux une madone en prière: l'un était l'ouvrage d'Abel, l'autre de Piétro. Un seigneur opulent ayant traversé la foule, s'arrêta devant la toile qu'avait peinte l'artiste de Dieu. Quand il l'eût considérée, il déclara que le peuple s'abusait étrangement de confondre dans le même éloge deux ouvrages si différens, et sans rien ajouter de plus, il offrit à Abel en échange de sa madone telle somme qu'il lui plairait de demander. La populace battit des mains, suivit en poussant des cris de joie Abel et son généreux protecteur: Piétro Solari fut délaissé à côté de son œuvre; personne n'en voulut parler davantage. Mais de quelle fureur ne fut-il pas saisi, lorsqu'il entendit le soir retentir des sonnets en l'honneur de son rival, et se mêler à ces chants des paroles injurieuses à son talent! Si c'eût été un homme habitué aux vertus chrétiennes, moins violent et moins livré à la vanité, il n'eût pas senti s'élever en lui les mouvemens jaloux qui conseillèrent si mal son cœur, ou du moins il aurait trouvé dans la soumission aux ordres de Dieu la force de les combattre et de leur résister.

Le lendemain matin, lorsque le peuple se présenta de nouveau devant la maison de son peintre chéri, il apprit qu'il avait été assassiné: les couronnes qu'on apportait pour sa table furent conservées pour orner son tombeau.

Chacun s'en allait les yeux baignés de larmes, se demandant à soi-même quel pouvait être le meurtrier, lorsqu'un cri épouvantable retentit dans la rue: c'était l'assassin qui s'était montré sur le seuil de la maison d'Abel, un couteau sanglant à la main, les yeux effarés, et son habit de velours en lambeaux.

— Vous cherchez l'assassin! s'écria-t-il, c'est vous tous, misérable peuple de Venise! Il ne le fallait pas couronner de tant de roses; je ne l'aurais pas pris pour une victime!

Et disant ces affreuses paroles, il secoua

son couteau et s'élança à travers la foule. Mais, de même que les vagues de l'Adriatique s'ouvrent devant la gondole pavoisée, de même s'ouvrit pour lui faire un passage cette foule qu'il avait frappée de terreur: on eût dit l'ombre d'un damné du redoutable Dante Alighieri.

Cette chapelle si paisible aujourd'hui où nous sommes assis tous les deux, voilà l'asile dans lequel il se réfugia pour se soustraire à la furie de la populace: car il n'avait pas plutôt franchi ce seuil sacré, que la colère publique, contenu un instant par l'énormité du crime, éclata dans toute sa sauvage grandeur. Des saints moines étaient agenouillés à cet autel, le prêtre célébrait la messe: Pietro Salari, tout dégouttant du sang d'Abel, vint tomber au milieu d'eux, pâle comme le Caïn que vous admirez dans ce tableau! Les hommes de Dieu l'accueillirent comme si ses mains eussent été aussi pures que les leurs; ils l'appelèrent leur fils, le consolèrent, lui promirent grâce et protection. — Mon fils, lui dit un de ces bons moines, joignez vos mains et levez vos yeux au ciel: tandis que je vais implorer le Dieu des miséricordes, reconnaissez vos fautes, et que le repentir descende en vous! C'est la même religion qui a placé l'espérance sur un tombeau, qui met encore le repentir à côté du crime!

Pietro Salari s'agenouilla, joignit les mains. Audehors rugissait comme un tigre qui a perdu sa proie, l'horrible peuple qui aimait comme lui le sang et la chair de l'homme: Pietro Salari joignit les mains et leva les yeux vers le ciel, mais soudain il chancela, il pâlit de nouveau, et son corps privé de force tomba inanimé sur le marbre du saint parvis.....

Ce tableau que vous voyez, cette douloureuse image du meurtre de Caïn, ce chef-d'œuvre d'un jeune homme mort avant l'âge, il l'avait aperçu! dans ce farouche gardien de troupeau qui tient un tison, il avait cru reconnaître les traits de son propre visage, il avait vu fumer ce sang répandu, s'ouvrir ces plaies, jaillir

ces débris de cervelle; il avait reconnu ce cadavre et ce paysage désert où se passe cette scène de mort!

Ce qui le renversait la face contre terre, c'était la flamboyante apparition de l'ange qui maudit Caïn: il avait senti passer au-dessus de sa tête un esprit de malédiction semblable à celui que son ami avait peint! Ce qui arrêtait son sang dans ses veines et lui faisait dresser les cheveux sur la tête, c'était cette redoutable parole de Dieu: *Ne occides!*

A peine revenu à lui, il voulait se livrer entre les mains du peuple, et par une mort violente, expier le crime dont il s'était rendu coupable; mais les moines qui l'avaient protégé dans sa fureur et son aveuglement, le protégèrent dans son désespoir. Là finit l'histoire de Pietro Salari, assassin de l'auteur de cette admirable peinture. Il se repentit, voua à Dieu le reste de ses jours, et comme il avait péché par vanité et par amour d'une vaine gloire, l'évêque, son confesseur, lui défendit à jamais de toucher au pinceau et aux couleurs.

Il est mort de froid et de macérations aux pieds de ce tableau de la victime. Dieu reçoive son âme! »

C'est de cette manière que mon ami termina ce récit. Je vous le livre dans toute sa simplicité, et je souhaite vivement qu'il vous plaise autant qu'il m'a touché ce jour-là.

MÉRINO,

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

Presque tous les journaux ont rapporté, d'après le *Mémorial bordelais*, une notice sur le *curé Mérino*, où ce célèbre chef de partisans est présenté sous les couleurs les plus défavorables. L'auteur de cette notice, qui se dit Espagnol, et qui bien certainement n'a jamais vécu dans l'intimité de celui dont il prétend nous raconter l'histoire, veut bien rendre justice à quelques qualités de Mérino, à son courage, à son infatigable activité, à sa présence d'esprit au milieu des dangers; mais, d'un autre

côté, il le peint comme un homme sans mœurs et sans religion, comme un brigand infâme qui, non content d'égorger ses prisonniers, après les avoir cruellement mutilés, fait assassiner ses frères, et mourir sa mère à force de mauvais traitemens. Evidemment le biographe espagnol n'a connu celui dont il parle ainsi que par les calomnies de ses adversaires politiques, et il a accepté comme vraies toutes les fables ridicules que le gouvernement des cortez faisait répandre sur le compte des chefs les plus renommés de l'armée de la foi. Cette tactique pouvait être bonne en Espagne en 1822, mais aujourd'hui que les faits sont connus, que les hommes ont pu être appréciés, non plus d'après le dire de leurs ennemis, mais d'après les actes de leur vie passée, on s'étonne de voir renouveler des imputations qui ne peuvent plus tromper personne, et qu'il est d'ailleurs bien facile de démentir.

Un officier supérieur, qui a fait la guerre de 1823, et qui, pendant plusieurs mois, a eu l'occasion de voir fréquemment Mérino, nous communique des renseignemens sur l'authenticité desquels nous avons tout lieu de compter. Les particularités que nous allons en extraire sont peut-être moins piquantes, moins romanesques que celle du chroniqueur bordelais; mais du moins, elles sont vraies, et c'est un avantage que nos lecteurs ne manqueront pas d'apprécier.

Geronimo Mérino est né, en 1764, à Villoviado, dans la vieille Castille. Sa famille qui, sans être riche, jouissait néanmoins d'une certaine aisance, l'envoya de bonne heure au collège de Lerma, petite ville située sur l'Arlanza, à environ quatre lieues de son pays natal. Le jeune Geronimo y fit de rapides progrès; mais quelques injustices dont il eut à se plaindre de la part de ses maîtres, lui ayant inspiré un profond dégoût pour l'étude, il disparut un jour sans rien dire à personne, et retourna chez ses parens tout étonnés de le revoir. Vainement chercha-t-on à vaincre sa résolution, il se montra inébran-

lable, et son père, pour l'en punir, autant que pour lui faire sentir par le contraste des situations, que la vie d'écolier était moins pénible qu'il ne se l'était imaginé, l'envoya à la campagne où il fut employé à conduire et à surveiller les troupeaux.

Ce nouveau genre de vie, loin de le rebuter, se trouva être on ne peut plus conforme à ses goûts, et à cause de l'indépendance dont il le laissait jouir, et à cause des exercices, des travaux, et des aventures de tout genre, dans lesquelles se déployait, et se trouvait pour ainsi dire à l'aise, son incroyable activité de corps et d'esprit.

Cependant, le curé de Villoviado étant mort, et personne ne se présentant pour le remplacer, un vieux desservant de Covarruias, parent de Mérino, vint trouver le jeune père, et finit par le déterminer à échanger sa mauvaise souquenille contre la soutane du curé. Quelques mois suffirent pour l'instruire sur les nécessités et les devoirs de sa nouvelle profession, et grâce aux soins ainsi qu'à la protection de son précepteur, qui jouissait d'un grand crédit auprès de l'archevêque de Burgos, Mérino, comme on l'a dit, prit rang parmi les ministres de l'Évangile. Il en exerça les fonctions avec un tel zèle et un tel discernement, qu'il n'y avait pas dans la vieille Castille, un seul pasteur dont la conduite inspirât plus de respect, et dont la parole eût plus d'autorité sur l'esprit des fidèles.

En 1808, commença cette guerre sanglante et acharnée, où le génie d'un grand capitaine fut vaincu par l'énergie et le dévouement d'un grand peuple. On a diversement rapporté les motifs qui déterminèrent le curé de Villoviado à prendre une part active dans cette lutte mémorable.

L'auteur anonyme de la notice insérée dans le *Mémorial bordelais*, parle de mauvais traitemens que des soldats français auraient fait subir au curé redevenu berger; mais nous préférons à cette explication un peu suspecte de la part d'un homme qui se donne comme l'ennemi de Mérino, les

explications fournies par les personnes qui ont vécu près de Mérino lui-même.

Elles racontent qu'un général français, ayant frappé sur Villoviado un impôt de guerre que les habitans étaient dans l'impossibilité de payer, obligea ceux-ci à se réunir dans l'église; et quand ils y furent entrés en si grand nombre qu'ils pouvaient à peines'y mouvoir, ils s'y rendit lui-même, monta dans la chaire, et montrant aux Espagnols un bataillon de soldats qui gardait la porte principale, il annonça que personne ne sortirait de l'église avant d'avoir satisfait à la réquisition qu'il avait imposée. De longs murmures se firent entendre dans l'auditoire, et à travers ces murmures, une voix grave et retentissante s'éleva, qui exhorta les Espagnols à *souffrir les plus cruels supplices, plutôt que d'obéir aux ordres de l'ennemi de Dieu, qui venait de profaner son saint temple!* Cette voix était celle de Mérino. Le général français donna ordre à ses soldats de s'emparer du prêtre audacieux qui n'avait pas craint de lui résister ouvertement; les soldats obéirent, mais arrivés à la place occupée peu auparavant par le curé, ils n'y trouvèrent qu'une foule pressée, et que, ni les menaces, ni les mauvais traitemens, ne purent contraindre à donner la moindre explication sur la disparition subite de Mérino.

Comment était-il parvenu à s'échapper et à tromper la vigilance des troupes qui entouraient l'église? c'est ce qu'on n'a pu découvrir ni expliquer, à moins de supposer quelque issue secrète qui ne fût connue que de lui seul, ou de croire, comme le peuple de Villoviado, que Dieu, dont il venait de prendre la défense, l'avait soustrait miraculeusement à la colère de ses ennemis.

Toujours est-il, qu'à deux jours de là, Mérino parcourait les campagnes de la Vieille-Castille, appelant les paysans aux armes, et les menant au combat au nom de la patrie et de la foi.

Cette courte notice n'ayant pour objet que de rétablir les faits dénaturés par l'es-

prit de parti, nous n'entrerons dans aucun détail sur les événemens de cette guerre, si désastreuse pour la France; d'abord parce que ces événemens sont assez généralement connus, et ensuite parce qu'ils nous écarteraient du but que nous nous sommes proposé, celui de faire connaître le caractère et la conduite de Mérino.

Comme partisan, cet homme extraordinaire doit être classé à part. Ses moyens d'influence ressortent d'une énergie peu commune, même parmi ses compatriotes, qui poussent à l'excès les sentimens si puissans sur une âme généreuse, le zèle religieux et le dévouement politique. A cette inflexibilité de volonté, il joint encore une patience dans les détails qui s'étend aux dispositions particulières de ses bandes, et l'on peut même ajouter de chacun de ses guérilleros. Il démêle avec un coup d'œil admirable ce que vaut tel homme, ce qu'il vaudra dans une circonstance différente; de sorte que ces instrumens, si habilement appropriés à l'attaque, à la défense et aux retraites précipitées, répondent presque toujours à la confiance de leur chef.

On a dit qu'il ne voulait point que ses bandes présentassent l'aspect d'un corps régulier et qu'elles ne portaient point d'uniforme. Il faut avoir bien peu connu Mérino pour ne pas savoir qu'il avait expressément proscriit toute marque distinctive; et en effet, c'était une condition nécessaire du genre de guerre qu'il avait adopté, et qui consistait à surprendre l'ennemi, à l'attaquer quand on pouvait le faire avec succès, et à l'éviter pour peu qu'il eût l'avantage du nombre ou de la position. Lorsque le corps de Mérino était réuni, il marchait avec rapidité, profitait de tous les accidens de terrain, et se présentait à l'improviste devant le poste qu'il voulait enlever. L'ennemi se trouvait-il être plus nombreux qu'on ne l'avait pensé? le corps se dispersait avant d'être attaqué, et les guérilleros s'établissaient indistinctement dans les cabanes et les maisons, comme dans leurs propres demeures. Un signe de convention qu'ils changeaient fréquem-

ment, les faisait reconnaître des paysans, Les alcades fermaient les yeux, et telle était la crainte qu'inspirait Mérino, que jamais on n'osa le trahir.

On suppose gratuitement que Mérino traitait les prêtres avec mépris et cruauté; on aurait dû se borner à dire qu'il ne pardonnait jamais une défection, fût-elle cachée sous l'habit ecclésiastique; mais il est également avéré que son respect pour l'Église était aussi remarquable, même au milieu de sa vie aventureuse, que ses sympathies pour les prêtres étaient vives et profondes.

Nous avons parlé de l'ascendant de Mérino sur l'esprit des Castellans: l'écrivain du *Mémorial Bordelais* en rapporte une preuve dont nous nous plaignons à reconnaître l'exactitude. Lorsque Ferdinand eut été ramené à Madrid par l'armée française, sous les ordres du duc d'Angoulême, un juge de première instance de la ville de Coria, don Pèdre Martinez de Velasco, connu par ses opinions constitutionnelles, vint à Villaboz pour voir sa famille. Il y avait alors dans cette ville beaucoup de royalistes qui, emportés par le mouvement réactionnaire qui s'opérait dans toute la Péninsule, avaient mis en prison les libéraux les plus notables de l'endroit. Ayant appris que Martinez Velasco était revenu chez lui, ils se portèrent sur sa maison, avec l'intention de s'emparer de sa personne. A leur arrivée, celui-ci exhiba son passeport; il était écrit de la main de Mérino, et portait que le seigneur don Pedro Martinez de Velasco pouvait traverser sans crainte les deux Castilles. Le chef de la bande n'eut pas plutôt lu en tête de ce passeport: Au nom de *don Geronimo Merino*, que toute la foule mit chapeau bas, écouta avec un silence religieux et se retira sur-le-champ. Le commandant baisa le passeport avant de le remettre, et plaça une garde d'honneur devant la maison de celui qu'il était venu pour arrêter.

A ce trait, qui n'a pas besoin de commentaires, nous allons en ajouter un autre qui prouvera également que Mérino n'a-

vait d'ennemis que sur le champ de bataille, et qu'à l'égard des femmes il poussait l'humanité jusqu'à la courtoisie. On sait qu'en 1822, il parcourut les villes et les villages de la Vieille-Castille, emmenant avec lui les jeunes gens qui étaient tombés au sort dans le tirage exécuté conformément aux décrets des cortès. Il était depuis quelques jours à Goumiel, à deux lieues d'Aranda de Douero, et occupait la route de France, lorsque la marquise de F. B..., dont le mari exerçait des fonctions importantes sous le gouvernement constitutionnel, fut arrêtée par les troupes de Mérino. La pauvre dame se crut perdue sans ressource, mais Mérino s'étant approché de la voiture, lui souhaila un bon voyage et la fit accompagner dans Goumiel par un de ses aides de camp, afin qu'on lui donnât des chevaux, et qu'elle pût continuer sa route sans obstacle. Les soldats ne se montrèrent pas moins empressés que leur commandant, et la marquise partit enchantée d'un accueil auquel elle avait été loin de s'attendre.

Pour bien faire connaître Mérino, il ne suffit pas de le présenter dans la vie politique, où une foule de gens ne comparaissent qu'avec un masque sur le visage. Il n'est pas moins intéressant de le suivre dans sa vie privée et dans ses rapports de famille, quoique à vrai dire, on retrouve toujours quelques traces de sa pensée dominante jusque dans ses actes en apparence les plus indifférens.

On a parlé des mauvais traitemens à la suite desquels sa sœur fut forcée de s'éloigner de lui: le fait est qu'il aimait cette sœur presque autant que la cause pour laquelle il avait pris les armes; mais un jour, ayant appris qu'elle avait donné asile à quelques soldats français, il éclata en reproches amers; car cette âme ardente voulait un dévouement sans bornes.

Son plus jeune frère, qu'il fit passer par les verges, venait de désobéir à ses ordres à l'instant même où cette transgression pouvait compromettre le salut de ses bandes. Il prononça lui-même la sentence,

et durant l'exécution, il se tint devant le front de la troupe, la tête haute, l'œil sec et impassible, comme une statue de la justice; car il fallait maintenir la discipline sous peine des plus grands désastres. Mais dès que la justice fut satisfaite, il soigna le coupable de ses propres mains, et lui adressa des consolations de frère et de ministre de la religion.

Quant à son frère aîné, *El-majo*, sa fin a été perfidement dénaturée. Voici le fait, qu'on peut comparer aux plus beaux traits de l'antiquité : Mérino venait de soutenir une attaque assez vive, *El-majo* fut mortellement blessé à ses côtés, en combattant avec courage.... il fallait se retirer; et cet homme, qui avait du sang Mérino dans les veines, s'écria : Me laisseras-tu tomber au pouvoir des Français! Je ne puis t'enlever sans me perdre, lui répondit le chef, et tu sais que je suis l'âme de notre cause. Tu peux me tuer, ajouta *El-majo*!.... Mot sublime! et qui s'exhala avec le dernier soupir du frère de Mérino.

Son intrépidité comme soldat, et son habileté comme chef de partisans, n'est pas mise en doute, même par ses plus grands ennemis. On l'a vu en 1822, à la tête de quelques insurgés, intercepter les correspondances du gouvernement, couper toute communication entre Madrid et les frontières de France, entrer dans Burgos pour retirer des prisons les royalistes qui y avaient été renfermés par les autorités constitutionnelles, battre une colonne forte de 500 hommes, faire prisonnier le corps qui formait la garnison de Mérida, et enlever celui qui occupait Lerma.

Le 31 octobre de la même année; il fut surpris dans Roa, qu'il occupait avec 600 hommes d'infanterie et 100 chevaux. Les constitutionnels, commandés par Obregon, arrivèrent si inopinément et avec des forces si supérieures, que la résistance devenant impossible, les guérilleros se dispersèrent dans toutes les directions; un seul homme protégea leur retraite, et, placé à l'entrée du pont, contint l'ardeur des assaillans; cet homme était Mérino qui n'abandonna

le champ de bataille, qu'après avoir tué plusieurs ennemis à coup d'espingle, et donné à sa troupe le temps de se mettre en sûreté.

Tel est l'homme qui reparaît encore aujourd'hui à la tête des populations armées qui couvrent le sol de la vieille Castille depuis Santander jusqu'à Aranda de Duero, et qui, tenant Saarsfield bloqué dans Burgos, vient insulter l'armée royale, sous les murs même de la capitale. On a demandé quels étaient les motifs qui avaient pu le déterminer à épouser la cause de don Carlos de préférence à celle d'Isabelle; la réponse est facile; don Carlos est le roi légitime, don Carlos a pour lui le droit, *il a la foi*, et on n'en peut dire autant d'une reine étrangère, qui éloigne d'elle le clergé, et qui ne s'entoure que des ennemis déclarés de la légitimité et de la religion.

SEMAINE RELIGIEUSE,

1^{er} DIMANCHE DE L'AVEUT.

L'année ecclésiastique ne commence pas au mois de janvier, comme l'année civile; mais au premier dimanche de l'Avent qui se trouve toujours dans le mois de novembre. Le nom d'Avent ou avènement, fut d'abord donné à la fête de la naissance de Jésus-Christ, appelée maintenant Noël. Ce nom s'étendit plus tard aux semaines qui précédaient cette grande solennité, durant lesquelles on s'y préparait par les bonnes œuvres et la pénitence, en observant le jeûne et l'abstinence trois jours de la semaine. La ferveur s'étant accrue avec les progrès du catholicisme, les églises de Rome et de France s'imposèrent l'obligation de jeûner tous les jours. Bientôt même, quatre semaines ne suffisant plus à la dévotion des fidèles, l'Avent commença dès la fête de saint Martin, ce qui lui fit donner le nom de carême de saint Martin. Les capitulaires de Charlemagne et les annales des conciles en font souvent mention, et cette ferveur ne seralentit que sur la fin du moyen âge. La plupart des écrivains ecclésiastiques prétendent que cette obli-

gation de jeûner tous les jours n'était imposé qu'aux clercs; c'est dans ce sens qu'ils expliquent les décrets du concile de Mâcon, tenu en 501. Urbain V, mort en 1350, prescrivit à tous les ecclésiastiques seulement, de garder l'abstinence trois fois la semaine, pendant l'Avent: les laïcs étaient formellement dispensés de cette obligation. De nos jours, on ne trouve de vestiges de cette pieuse pratique que dans les couvents et les monastères.

Dans l'évangile de ce jour, Jésus-Christ annonce le jugement dernier.

Le principe d'un jugement à subir après cette vie est tellement conforme à la raison, qu'il se trouve établi dans tous les temps, répandu dans tous les lieux, enseigné par toutes les religions et adopté par tous les peuples. Sans ce dogme, il serait impossible de concilier la certitude d'un Dieu juste, avec le spectacle de l'inégalité des biens et des maux sur la terre: le crime presque toujours heureux, la vertu trop souvent misérable, feraient calomnier et même nier cette providence admirable qui régit l'univers.

Aussi les sages de tous les temps, pénétrant dans les profondeurs de l'avenir, ont-ils tous admis la nécessité d'une autre vie, où la scène changeant, le bonheur fût enfin une récompense et le malheur un châtiement. Ils ont tous admis un jugement, qui, rétablissant l'ordre interverti dans ce monde, rendrait les honneurs usurpés à la vertu méconnue, poursuivie, outragée, et couvrirait le vice de l'opprobre dont il a l'art de se garantir. Voilà tout ce qu'a pu la raison humaine; et tous ses efforts pour aller plus loin, ont abouti à des fables absurdes. Il a fallu la foi chrétienne pour répandre des lumières sur ce dogme si important, sur cette base de toute croyance, et de toute religion. Déchirant le voile qui cachait les dernières destinées de l'homme, elle lui a révélé les jugemens qu'il aura à subir: le premier au moment où l'âme, *s'échappant du corps comme d'une prison* paraîtra seule aux pieds de Dieu; le second

au jour où le monde sera anéanti, où l'âme réunie à son enveloppe terrestre, sera jugée à la vue de toutes les générations tremblantes de terreur.

Dans cet Évangile, J.-C. ne donne pas seulement une vérité spéculative à croire: « Prenez garde, ajoute-t-il, veillez et » priez, afin d'être trouvés dignes d'éviter » ces maux qui doivent arriver. » Vigilance et prière, tels sont les deux mobiles qu'il donne à la conduite du chrétien. Ce qui seul peut l'entretenir dans ces deux pratiques si souvent recommandées dans l'Écriture, c'est la pensée continuelle du jugement dernier, cette pensée qui couvrit de martyrs les échafauds, qui peupla les déserts d'anachorètes, et qui, dans les jours de désolation et de malheurs, fait encore la consolation du vrai croyant.

1^{er} décembre. Saint Eloi, évêque de Noyon. Il fut d'abord orfèvre, puis conseiller intime des rois Clotaire, Dagobert, Clovis II, et enfin évêque de Noyon. Au milieu du monde et de la cour, comme dans l'épiscopat, il se distingua par son zèle ardent pour le salut des âmes, et par sa charité pour les pauvres et les malades qu'il soignait lui-même.

Il mourut le 1^{er} décembre 659.

5 décembre. Saint François-Xavier. L'étendue de notre journal ne permet pas d'entrer dans tous les détails de la vie de ce saint illustre. Il faut des volumes entiers pour rapporter les travaux nombreux, les souffrances, les périls de cet apôtre des Indes.

Après avoir fait ses études à l'Université de Paris, il se joignit à Saint Ignace de Loyola, et jeta avec lui les premiers fondemens de cette société célèbre, restée inébranlable au milieu de tous les orages et des tempêtes que l'esprit d'irréligion excita contre elle, dès sa naissance. Brûlé d'une soif ardente du salut des âmes, il passa bientôt dans les Indes, où il convertit à la foi chrétienne des millions d'idolâtres. Le récit des conversions qu'il fit, des prodiges et des miracles que Dieu accorda à son intercession, paraîtrait fabu-

leux, s'il ne reposait sur des monumens irrécusables, que les protestans eux-mêmes n'ont osé attaquer.

Il mourut le 2 décembre 1552, dans l'île de Sanciau, au moment de passer en Chine.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

— S'il faut en croire des lettres d'Italie en date du 8 novembre, le grand-duc de Lucques aurait abjuré le catholicisme, et serait entré dans le sein de l'Église protestante. Vivement affligé d'une pareille nouvelle, le Saint-Père aurait demandé au grand-duc de démentir formellement cette rumeur, et le prince s'y serait refusé. En attendant, l'Espagne vient de cesser de lui payer son apanage, et l'indemnité à laquelle il avait droit par suite de l'abandon du duché de Parme. On se rappelle que, du vivant même de Ferdinand VII, le grand-duc de Lucques avait protesté, avec les autres Bourbons d'Espagne, contre la violation de la loi Salique.

— M. de La Mennais persistant dans des doctrines déjà condamnées par le Saint-Siège, N. S. P. le Pape a adressé à Mgr. l'évêque de Rennes, un bref par lequel le dissident est sommé de faire sa soumission dans les termes suivans : *« je m'engage à suivre uniquement et absolument la doctrine exposée dans la lettre encyclique. »* (Cette lettre avait été adressée à Mgr. l'archevêque de Toulouse.)

Mgr. l'évêque de Rennes a transmis ce bref à M. de La Mennais, et a cru devoir y joindre ses exhortations paternelles, comme étant son supérieur ecclésiastique. Voici sa lettre :

« M. l'abbé,

» En vous transmettant la réponse de Sa Sainteté, j'ai la douce confiance que vous consolerez le cœur de notre vénérable père, et que, par votre docilité filiale, vous rassurerez l'église justement alarmée.

» Le souverain Pasteur vous trace, ainsi que vous le lui avez demandé dans votre dernière déclaration, le chemin qui conduit la brebis au bercail, et qui l'y maintient, si elle ne veut pas s'en écarter.

» Votre cœur et votre foi me erient bien haut que vous n'hésitez pas à être d'accord avec vos énergiques et éloquentes protestations d'amour, de respect et de soumission pour le Saint-Siège.

» Ce sera un bonheur pour moi d'en informer celui qui, à notre grande satisfaction, l'occupe aujourd'hui. Il nous conjure, en gémissant (nous ne pouvons l'ignorer) de mettre un terme à toutes ces funestes dissensions qui tourmentent, qui scandalisent même le troupeau de Jésus-Christ.

» Recevez, etc. »

M. de La Mennais, au lieu de répondre aux sages avis contenus dans cette lettre, a publié dans les journaux, celles qu'il avait adressées à N. S. P.

le Pape. Nous ne citerons que la suivante, parce qu'elle résume les principes et les opinions des autres :

Paris, le 3 novembre 1855.

« Très-saint Père,

» Il me suffira toujours d'une seule parole de Votre Sainteté, non-seulement pour lui obéir en tout ce qu'ordonne la religion, mais encore pour lui complaire en tout ce que la conscience permet.

» En conséquence, la lettre encyclique de Votre Sainteté, en date du 13 août 1852, contenant des choses de nature diverse, les unes de doctrine, les autres de gouvernement, je déclare :

» 1^o. Qu'en tant qu'elle proclame, suivant l'expression d'Innocent, *la tradition apostolique*, qui, n'étant que la révélation divine elle-même, perpétuellement et infailliblement pronuignée dans l'Église, exige de ses enfans une foi parfaite et absolue, j'y adhère *uniquement et absolument*, me reconnaissant obligé, comme tout catholique, *à ne rien écrire ou approuver qui y soit contraire*;

» 2^o. Qu'en tant qu'elle décide et règle différens points d'administration et de discipline ecclésiastique, j'y suis également soumis sans réserve.

» Mais afin que, dans l'état actuel des esprits, particulièrement en France, des personnes passionnées et malveillantes ne puissent donner à la déclaration que je dépose aux pieds de Votre Sainteté de fausses interprétations, qui, entre autres conséquences que je veux et dois prévenir, tendraient à rendre peut-être ma sincérité suspecte, ma conscience me fait un devoir de déclarer en même temps que, selon ma ferme persuasion, si, dans l'ordre religieux chrétien ne sait qu'écouter et obéir, il demeure, à l'égard de la puissance spirituelle, entièrement libre de ses opinions, de ses paroles et de ses actes, dans l'ordre purement temporel.

» En implorant à genoux sa paternelle bénédiction, j'ose supplier très-humblement le vicair de Jésus-Christ, *auteur et consommateur de notre foi*, de daigner accueillir avec bonté l'hommage du plus profond respect avec lequel je suis de Votre Sainteté,

Le très-humble et très-obéissant serviteur et fils,
F. DE LA MENNAIS.

M. de La Mennais, dit la *Gazette de France*, veut-il entrer dans les termes de la déclaration sur la séparation du spirituel et du temporel, invoquée en 1624 par les évêques de France? Dans ce cas il se trouverait avec Bossuet et toute l'église gallicane.

Si, au contraire, il considère les opinions qu'il a émises sur le droit d'insurrection, comme des opinions qui ne sont pas du domaine religieux, nous croyons qu'il se trompe. Le principe d'insurrection est un principe protestant qui a causé tous les maux de l'Europe depuis trois cents ans.

— On écrit de Londres que l'église sera un des champs de bataille les plus disputés de la prochaine

session. Aussi, le ministère prend-il déjà quelques précautions à cet égard. Un plan de demi-mesures a été communiqué à un des prélats les plus modérés de la chambre haute, et il a répondu qu'il serait forcé de l'attaquer dans ses principales dispositions. L'archevêque de Dublin, le membre le plus libéral du banc des évêques, ne siègera pas dans la prochaine session, de sorte que le ministère peut compter sur une opposition ecclésiastique complète, sans en excepter même le propre frère de lord Grey.

— La *Gazette d'état de Berlin* vient de publier un acte de l'empereur de Russie, qu'on croirait plutôt sorti de la chancellerie de Berlin que de celle de Pétersbourg, où d'ordinaire on n'a pas l'air de méconnaître et de vouloir attaquer l'autorité, les droits, le régime et la discipline de l'église catholique. C'est une sentence d'exil et d'expropriation contre Mgr. l'évêque de Cracovie, comte Skorkowski, dont l'empereur Nicolas a fait confisquer les biens et saisir les revenus épiscopaux, en lui interdisant le séjour et même le passage sur le territoire de l'ancienne Pologne, qui se trouve soumis à la Russie. Jusque là, l'empereur Nicolas ne serait pas sorti de son droit séculier; et comme nous ne connaissons pas les lois polonaises au sujet des confiscations qui peuvent atteindre les revenus ecclésiastiques, c'est une partie de l'ukase dont nous n'avons pas à nous occuper en ce moment. Ce qui nous a frappés dans ce document russe, c'est qu'un prince, autocrate et patriarche des Moscovites, ait cru pouvoir instituer de sa seule autorité un autre prélat catholique, en qualité d'administrateur capitulaire du diocèse de Cracovie, et qu'il ait chargé cet ecclésiastique d'y remplir les fonctions épiscopales; ce qui ne saurait appartenir qu'à Mgr. Skorkowski, ou ses délégués vicariaux. Cet ukase se borne à nous dire que le titulaire a *perdu la confiance de S. M. I.*; ce qui ne saurait empêcher qu'il ne reste évêque de Cracovie, et ce qui n'empêche pas que le choix des vicaires-généraux n'appartienne à l'évêque exilé. C'est un acte du cabinet russe qui constitue une usurpation manifeste, un empiètement évident de l'autorité séculière sur le droit imprescriptible des évêques. Il est du devoir de tous les fidèles catholiques de protester et de réclamer avec une juste sévérité contre un pareil abus de pouvoir, qui rappelle les actes oppressifs de HENRI VIII, et qui, par conséquent, se trouve en contradiction directe avec le caractère élevé de l'empereur de toutes les Russies.

— MM. les évêques élus de Montauban et de Tarbes sont partis de Paris pour Bordeaux, où ils doivent être sacrés par l'archevêque de cette ville, assisté de deux évêques voisins. M. l'évêque élu d'Alajaccio sera sacré à Auchi par M. le cardinal-archevêque; et l'évêque de Saint-Flour le sera dans cette ville par son prédécesseur, qui est transféré à Alby. L'arrivée de ces prélats est impatiemment attendue dans

ces diocèses; car quoi qu'en puissent dire certains orateurs ou publicistes, la réduction des sièges n'est point le vœu du pays.

— Les Frères des écoles chrétiennes d'Etampes, qui ont déjà éprouvé la malveillance des membres du conseil municipal, et la bienveillance des habitants de cette ville, viennent encore de ressentir les effets de cette double disposition. Comme on avait besoin de fonds pour la construction d'un théâtre, on n'a trouvé rien de mieux à faire, que de mettre en vente le mobilier accordé autrefois aux Frères, et qui a été vendu à vil prix. Mais aussitôt les âmes pieuses se sont empressées de porter aux Frères du linge et des meubles. C'est ainsi que la charité répare les torts d'un libéralisme anti chrétien.

— On écrit du département de la Loire: «Un habitant du bourg Saint-Jean-le-Châtel vient d'y fonder une école tenue par les Frères de la doctrine chrétienne. Ainsi, de toutes parts, les maladroitesses persécutions du pouvoir auront pour résultat de rendre plus nombreux, et surtout plus indépendans des communes et de leurs budgets, les établissemens dirigés par ce précieus institut.»

— Les évêques de Belgique doivent s'assembler prochainement à Malines, pour se constituer en une espèce de concile, sous la présidence de M. l'archevêque Sterekx. L'objet de cette réunion est d'arrêter les progrès de l'hérésie du sieur Helsen, le Châtel de la Belgique.

— On assure que le gouvernement vient de donner une somme de 1,000 fr. aux Frères des écoles chrétiennes de Cherbourg.

— *Le Sun*, journal anglais, prétend avoir appris par une lettre de Rome, qu'un grand nombre de prêtres ont été envoyés par le Pape en mission secrète en Espagne et en Portugal.

— On annonce que la plus grande activité règne à la cour de Rome; on assure que de cette capitale sont partis trois cardinaux, qui se rendent dans diverses cours de l'Europe. Le cardinal Castruccio Castrarani va dans les duchés de Parme, de Modène et de Toscane; le cardinal Fassacappa se rend à Turin, et le cardinal Odescalchi à Vienne. Leurs missions ont pour objet la ligue ou traité de *confédération italique*, qui va se former à l'instigation des souverains du Nord.

— Un journal rapporte que M. Rotschild, ayant appris que le vicair de Boulogne-sur-Seine, à qui on avait volé son argenterie, allait la remplacer par des couverts en composition, vient de lui envoyer une boîte contenant une quantité d'argenterie égale à celle dont il a éprouvé la perte.

— Vendredi 22 novembre, fête de Sainte-Cécile, il y a eu dans l'église de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, une messe en musique exécutée par MM. Alcan, Urban, Vaslin et les principaux artistes de l'Académie royale de musique. L'orchestre était dirigé par M. Habeneck aîné.

— On écrit de Dornecy (Nièvre) :

Lundi dernier, jour de la Saint-Martin, a eu lieu la bénédiction de l'église que les habitans de Dornecy viennent de faire bâtir. Il y avait un grand concours de peuple, et l'on remarquait les gardes nationaux tous en habits d'uniforme. La présence du supérieur du grand séminaire, assisté de plusieurs ecclésiastiques du voisinage, a donné le plus grand éclat à cette pieuse cérémonie.

— Plusieurs journaux rapportent une lettre du comte de Marcellins, relative à la mort du jeune Louis de Larochejacquelein, récemment tué devant Lisbonne. Nous croyons devoir citer le passage suivant de cette touchante homélie :

« Il est tombé en pensant à son doux pays, à sa mère..... sa mère, autre *Rachel*, qui pleure ses enfans, et ne veut pas être consolée parce qu'ils ne sont plus. Comme son père, comme son oncle, il avait semé pressentir son dernier jour, en se munissant de tous les secours qu'offre au guerrier chrétien, la religion du Dieu des armées; et l'on peut dire de lui ce qu'un grand orateur disait d'un homme de bien aussi illustre par ses vertus et par sa foi que par son nom : *Il s'est évanoui dans les bras de son Dieu.*

» Famille de saints et de preux, famille incomparable, qui, toutes les fois que le trône de son roi est renversé, sacrifie un de ses membres sur les autels de la fidélité : nouveaux Machabées qui s'immolent tour à tour et se succèdent pour la défense de la cause sainte et du temple du vrai Dieu.

» Et moi, moi qui autrefois, à la tribune, osai me nommer *l'admirateur et l'ami* de l'héroïque père de ce jeune héros, moi qui commençai ma carrière législative en célébrant la gloire, en recommandant à la France le sort de cette noble et vaillante race, j'étais donc destiné à pleurer avec elle la mort d'un enfant que j'avais vu jouer sur les genoux de sa mère, à gémir, dans ce nouveau désastre, sur la vanité de la gloire, sur la réalité de la douleur, et à envoyer pour seule consolation ces tristes lignes à une illustre et déplorable famille qui me permet de m'honorer du nom de son ami.

» Ah ! dit Massillon, il n'est que le Dieu de toute consolation qui sache parler au cœur... » Il offre à l'âme affligée et soumise les espérances de la foi du chrétien, de cette foi si bien appelée par le plus aimable des saints la grande amie de l'esprit, et j'ose ajouter du cœur de l'homme. »

Allemagne.— On parle beaucoup dans les cercles politiques, du congrès Allemand qui doit se réunir prochainement à Prague. Les affaires de France ne seront pas étrangères aux délibérations de ce congrès, auquel assisteront les chefs des cabinets des grandes puissances du Nord, et qui se distinguera de toutes les assemblées du même genre par la brièveté de sa durée; car on affirme que le

résultat des conférences sera publié dans les premiers jours de la nouvelle année.

Espagne.— Les nouvelles continuent d'être défavorables pour les partisans de la reine. Il est certain que le royaume de Valence est en pleine insurrection. On assure que le général Saarsfield sur la Biscaye, était sans aucune chance de succès, et qu'étant sorti de Burgos le 8 novembre, il avait été obligé d'y rentrer.

Il est question d'un échec éprouvé par l'avant-garde commandée par le général Sant Yago Vall, qui aurait eu affaire aux Biscayens insurgés.

D'autre part, on assure que le curé Mérino est à Uro, dans la Rioja, à la tête de 25,000 hommes; on dit aussi que l'ancien chef de bande Locho est en campagne dans la Manche, pour soutenir Don Carlos, et sur le Caragol et dans la Catalogne, où il s'est rendu de Bilbao.

Le 15 de ce mois, un parti de carlistes, au nombre d'environ 2,200, est entré à Iron à minuit. Vers deux heures du matin, un détachement de vingt hommes est venu prendre possession au nom de Charles V, de la tête Espagnole du pont de Bého-bie. Voilà donc les troupes Françaises obligées de reconnaître par le fait, le pouvoir de Don Carlos, et de correspondre avec ses agents, à moins de les repousser à coups de fusil. Cette circonstance, sans doute, n'avait pas été prévue.

Ce sont des moines et des prêtres qui, en général, commandent les insurgés. La plupart ont conservé la soutane, mais ils ont quitté le grand *sobrero* qui les généraient dans leurs mouvemens; ils schako ou un bonnet de police le remplace. Les uns portent un sabre de cavalerie en bandoulière, d'autres sont armés d'une longue rapière, et presque tous ont des pistolets à la ceinture. Une écharpe ou un galon, est la marque distinctive de leur grade; les épaulettes sont très-rares. Les soldats n'ont pas d'uniformes, leurs armes sont de fabrique anglaise aussi bien que les gibernes. Il règne dans cette troupe une discipline qu'on ne serait pas en droit d'en attendre, et qui prouve les sentimens qui animent les Espagnols combattant pour la cause de la légitimité et de la religion. Les propriétés sont respectées, et l'on n'a pas entendu dire qu'ils se soient portés à aucun excès contre les personnes.

Italie.— Des lettres arrivées d'Ancône, annoncent que les escadres Française et Anglaise ont pénétré dans les Dardanelles, contrairement aux dispositions du traité conclu entre la Russie et la Porte-Ottomane. Aucune nouvelle ultérieure n'est venue confirmer ni infirmer ce fait, qui pourrait, s'il était vrai, donner lieu aux plus graves conséquences.

Grèce.— Une lettre de Nauplie du 28 septembre annonce que les Palikares ont fait à Arta, contre la régence, une proclamation dans laquelle six d'entre eux protestent clamant de leur fidélité au roi.

Leur principal grief consiste en ce que la régence voudrait introduire en Grèce, la religion catholique romaine. On a envoyé contre eux des troupes avec de l'artillerie.

Portugal.— Les armées ennemies sont toujours en présence sous les murs de Santarem, et rien jusqu'à ce moment ne fait augurer que le général pédriste soit en mesure de réaliser les espérances de succès qu'on avait fondées sur ses opérations. D'un autre côté on assure que de nouveaux renforts sont arrivés à Don Miguel.

Les pédristes ont beaucoup de peine à se maintenir sur les autres points. Ils ont été chassés d'Alcaier del Sol. Les troupes qui se trouvaient devant Porto, profitant de l'affaiblissement de la garnison, ont attaqué ses lignes au nombre de 5 à 4,000 hommes qui sont presque parvenus à pénétrer dans la ville. Le général Stubbs a, dit-on, reçu une blessure grave. On assure qu'un grand nombre de soldats découragés a fait défection.

— Les coalitions d'ouvriers continuent. La semaine dernière on en a arrêté cinq ou six cents à Paris.

— L'hôtel de M. Laffitte, le Samuel de la royauté de juillet, vient d'être mis en vente.

— Une affiche placardée sur les murs de Paris par suite du jugement rendu contre le *National*, attire l'attention publique. Cette affiche commence par ces mots : *Louis-Philippe*, et finit par ceux-ci : *cing mille francs d'amende*.

— On écrit de Fontenai (Vendée) :

« Le séquestre vient d'être apposé sur tous les biens de M. le comte Auguste de Larojaquelein. Cette dernière mesure, qui met le comble à toutes les vexations dont la Vendée a été le sujet et le prétexte, est peut-être plus odieuse et plus ridicule que toutes les autres. La France sait, et le pouvoir le sait aussi bien qu'elle, que M. de Larochejacquelein n'a pas mis le pied sur le sol vendéen depuis juillet 1850. »

— M. Desfontaines, membre de l'Académie des sciences, professeur de botanique au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté des sciences de Paris, est mort vendredi dernier.

— Dans une des dernières séances de la Société royale de littérature de Londres, on a annoncé le prochain retour de M. Wilkinson, qui a longtemps séjourné en Égypte. Ce voyageur a pu découvrir le mystère de la statue de Memnon. Il a constaté que la merveilleuse harmonie qui l'a rendue célèbre était produite par une pierre sonore cachée dans ses vastes flancs, et qu'un homme placé dans une niche intérieure, frappait à certaines heures du jour avec une baguette de fer, de manière à produire ces sons mystérieux qui faisaient l'étonnement d'un peuple superstitieux et ignorant. La statue même a été brisée, probablement par Cambyse, et depuis réparée; mais le secret en a été soigneusement gardé. Cette version

se trouve en opposition avec celle du savant M. Letronne, qui a envisagé ce fait d'une manière plus judicieuse, sinon plus exacte.

— Le collège supérieur de censure à Saint-Petersbourg vient de défendre, à cause des passages trop libres qui s'y trouvent, la publication d'une édition arabe des *Mille et une Nuits*, préparée par le professeur Habieli, d'après un manuscrit apporté de Tunis.

— Un électeur du canton du Hâvre a protesté contre le serment politique prescrit à chaque votant. Il a écrit au président du collège électoral que, lorsque Louis-Philippe aurait prêté serment de fidélité à Henri V, il prêterait à son tour serment de fidélité à Louis-Philippe.

ÉCONOMIE SOCIALE.

Agriculture. L'économie sociale se divise ainsi qu'il a été dit (1), en plusieurs grandes branches, distinguées par les noms d'économie rurale, économie industrielle, économie domestique et économie politique. Nous allons nous occuper de la première, mais en la considérant moins en elle-même que sous le rapport de l'utilité dont peuvent être par leur instruction, les curés placés à la tête des paroisses de campagne, pour diriger dans l'application pratique des principes de cette science les populations confiées à leurs soins.

L'économie rurale est la science qui enseigne les moyens les plus avantageux de faire valoir et de gérer les biens de campagne : les terres, les bois, les maisons, les bestiaux, etc. En un mot, tout ce qui constitue un domaine. Partie de l'économie sociale, elle est susceptible comme elle, d'être subdivisée en autant de branches qu'elle offre de spécialités. L'économie forestière, l'économie agricole, c'est-à-dire celle qui concerne uniquement la culture des champs; l'économie qui enseigne la manière de construire, d'entretenir les maisons d'habitation et les bâtimens d'exploitation; celle encore qui apprend tout ce qui concerne l'éducation des bestiaux et les profits divers qu'on en peut tirer, doivent être considérées comme autant de sciences particulières. Mais comme il n'est pas question

(1) Voyez la deuxième livraison, p. 31.

pour nous de nous occuper de théories, nous supposons qu'elles n'en forment que deux : l'une, comprenant, sous le nom d'économie rurale, tout ce qui tient plus immédiatement à la *ferme*, comme les maisons, les bestiaux, les outils, les instrumens d'exploitation, la conservation des récoltes de toutes espèces, etc. ; l'autre, embrassant tout ce qui concerne la *culture des terres*, l'entretien des bois et leur exploitation, etc. ; nous désignons celle-ci sous le nom d'*économie agricole*.

L'étude de ces deux sciences serait d'une grande importance pour les cultivateurs de toutes les classes, mais la plupart ne sont ni assez riches, ni assez avancés en éducation pour être en état de s'occuper d'autre chose que de pratique. Les propriétaires aisés, les maires, quand leurs fonctions leur en laissent le temps, les curés, surtout, sont plus avantageusement placés pour pouvoir étudier les principes de l'économie rurale ou agricole, et enseigner par leurs exemples ou par leurs conseils, comment il convient de les appliquer. Les habitudes sérieuses des curés, leurs relations continuelles avec leurs paroissiens, le spectacle des travaux de la campagne, qu'ils ont sans cesse sous les yeux, les rendent naturellement observateurs ; et comme presque tous sont au moins locataires d'un champ, d'un pré ; que tous jouissent d'un jardin qu'ils aiment à embellir et à rendre utile, il en est peu qui ne soient capables de donner de bons avis sur les pratiques relatives à l'agriculture. Ceux-là surtout le sont davantage qui sont instruits, par la lecture journalière des meilleures publications sur ce sujet spécial, à apprécier à leur juste valeur les innovations qu'on propose, à prévoir le résultat des expériences nouvelles qu'on voudrait tenter. Ils peuvent alors, avec confiance, encourager celles dont ils savent d'avance que le résultat sera avantageux, et dissuader les cultivateurs moins éclairés, qui songeraient à en faire sans en avoir assez calculé la dépense, et sans connaître le peu de probabilité de leur succès.

Un curé instruit sentira toujours facilement que l'économie agricole ne doit enseigner que des choses positives, sanctionnées, non par l'usage qui trop souvent n'est que routinier, mais par des expériences décisives, bien constatées, et répétées par des hommes de pratique intelligens et dignes de foi. C'est surtout en agriculture que le temps perdu ne se répare pas, et que les essais sans bon résultat sont dangereux. La nature n'opère que lentement, et souvent une saison, une année même, ne suffit pas pour donner la solution définitive d'une question de fait, et qui intéresse plus ou moins la fortune du cultivateur. Il n'en est pas des expériences agricoles comme de celles de chimie ou de physique. Quand celles-ci ne réussissent pas, on en est quitte pour la perte de quelques heures, d'un peu de charbon, d'un creuset ou d'une cornue, ou bien pour refaire ou seulement rectifier un instrument. Mais l'agriculteur, dont la terre a été employée à un essai qui n'a pas eu de succès, a perdu pour une année le revenu de cette terre, et de plus, tout l'argent employé par lui à cette culture sans produit. Nous osons donc nous flatter qu'on approuvera le plan que nous nous sommes tracé pour traiter des sujets d'économie rurale ou agricole, dans ce recueil que sa spécialité morale et religieuse doit mettre plus particulièrement dans les mains des pasteurs des paroisses. Dans tout ce que nous écrirons sur l'économie rurale, nous éviterons tout ce qui n'est que théorie abstraite. Nous nous attacherons à ne donner que des articles courts, mais substantiels ; et lorsque nous aurons à décrire des procédés nouveaux, de nouvelles méthodes, nous le ferons en termes simples et à la portée de toutes les intelligences, nous abstenant, autant que cela se pourra, de l'emploi d'autres mots techniques que ceux dont l'usage est familier à tous les cultivateurs. Si nous remplissons, ainsi que nous espérons pouvoir le faire, l'objet particulier que nous avons ici en vue, notre travail ne pourra manquer d'être accueilli par cette portion si nombreuse et si mérit-

tante du clergé qui s'est consacrée à l'instruction religieuse, à l'édification, à la consolation, et aussi à l'utilité temporelle des habitans de nos campagnes. Peut-être croiront-ils pouvoir s'en servir comme d'un guide non suspect dans les avis qu'ils donneront à leurs paroissiens relativement à des objets d'agriculture; et nous avons à cœur qu'ils puissent s'en faire parfaitement comprendre par la seule lecture textuelle de nos articles. S'il arrivait que des circonstances particulières fissent désirer des développemens étendus sur quelque objet d'économie rurale ou agricole, en s'adressant à nous, on serait assuré de recevoir tous ceux dont on aurait besoin. Nous nous ferons également un plaisir d'indiquer où se trouvent les bons instrumens aratoires, les dessins qui les représentent; les instructions imprimées qu'il peut être utile de consulter à leur sujet.

Et déjà, dans le but d'utilité générale qui nous anime, nous croyons devoir nommer et recommander *la société polytechnique pratique*, dont l'objet spécial est de fournir aux départemens et à l'étranger, toutes les machines rurales, d'en surveiller à Paris le choix ou l'exécution, ainsi que l'envoi. Depuis près de deux ans qu'elle est connue, ses succès prouvent qu'on y trouve toutes les garanties morales désirables. Cette société fait exécuter et expédier des modèles en petit, des machines, pour les localités où on a les moyens de les imiter en grand. On conçoit combien cet établissement, dirigé par des hommes qui ont fait leurs preuves dans la carrière des arts pratiques, peut rendre de services aux campagnes, où la vue et le maniement d'un instrument ou d'un outil commode suffisent souvent pour faire désirer de pouvoir s'en procurer de semblables (1).

Conservation des pommes de terre. La pomme de terre est aujourd'hui un de nos alimens les plus importans pour la

nourriture de l'homme comme pour celle des animaux, et elle le serait bien davantage encore, si l'on savait plus généralement la conserver.

Laissée au grand air, la pomme de terre gèle très facilement; descendue dans les caves, elle germe avant l'époque convenable, à cause de l'humidité qui l'environne et d'un air plus chaud que l'air extérieur qu'elle y trouve.

Pour remédier à ces inconvéniens, il faut qu'on ait recouru au moyen assez communément employé dans les contrées du Nord: c'est d'enfourer la pomme assez avant dans la terre, de manière qu'elle y soit à l'abri des influences atmosphériques.

L'emplacement peut fort bien être pris à ciel ouvert; il faut seulement veiller à ce que le terrain soit le plus sec possible. Le trou une fois fait et proportionné à la quantité que l'on veut conserver, on place au fond une couche de paille de quelques pouces d'épaisseur; on jette ensuite les pommes de terre; lorsqu'on arrive à deux pieds du sol, on met une nouvelle couche de paille ou de feuilles sèches d'un pied d'épaisseur, et l'on charge le tout de terre, de manière non-seulement à niveler le sol, mais encore à former un petit monticule.

On est sûr par ce procédé aussi simple qu'économique, de garder les pommes de terre saines jusqu'au printemps, et même bien au-delà si on le veut. Voici le moment opportun de faire l'essai de ce mode de conservation.

Chemins vicinaux. Rien ne contribue autant au développement de la richesse, surtout de la richesse territoriale, que la multiplicité et le bon état des chemins. Avec cela les hommes voyagent avec plus de célérité, les animaux circulent avec moins de fatigue, les denrées se transportent avec plus d'économie.

Il y a des pays où ces avantages sont merveilleusement compris: je puis à cet égard citer l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse. Il n'en est pas de même malheu-

(1) On peut s'adresser au directeur, rue Neuve-des-Capucines, n° 13 bis.

reusement en France ; car, à l'exception de nos grandes routes, souvent même fort négligées, nos voies de communication sont dans l'état le plus déplorable.

On ne veut pas comprendre dans nos campagnes que la réparation d'un chemin vicinal, bien qu'elle n'offre pas un avantage immédiat, est cependant une besogne utile, indispensable, très-profitable, et qu'en travaillant pour les autres on travaille également pour soi-même. C'est aux hommes éclairés qu'il appartient de détruire ce préjugé fâcheux ; ils doivent y contribuer autant par leurs exhortations que par l'exemple d'un concours empressé et réel : ils rendront en cela un éminent service à leur pays.

Sans doute notre législation a besoin d'être amendée ; mais il n'en est pas moins vrai que, dans les communes où les autorités et les habitans sentiraient tout le prix des bons chemins, on pourrait encore obtenir d'assez heureux résultats. Il est évident d'ailleurs que du jour où l'opinion publique se prononcera d'une manière décisive en faveur de l'amélioration des chemins, on obtiendra à cet égard du Gouvernement et des Chambres des lois convenables et les fonds nécessaires. C'est à l'apathie de nos populations rurales qu'il faut s'en prendre, si nous sommes le peuple qui peut le moins communiquer avec facilité et économie.

En Suisse, l'avantage d'avoir de bons chemins a tellement pénétré dans les mœurs des habitans, qu'il n'est pas rare de voir un voyageur descendre de son cheval pour déplacer une pierre qui rend la route inégale. Combien en France sommes-nous loin de ce zèle pour le bien de la communauté ! Tout ce qui ne nous intéresse pas exclusivement passe sous nos yeux comme chose presque étrangère.

En Angleterre encore, les routes de comté, qui représentent nos chemins vicinaux, peuvent, par suite du zèle et de l'intérêt bien entendu des magistrats et des citoyens, rivaliser sans désavantage avec

nos routes départementales et même royales. Quant aux autres routes, aux canaux, aux chemins de fer qui sillonnent cette riche contrée, on ne saurait trop en vanter le nombre et le bon état. C'est certainement à son système admirable de circulation, que nous ne saurions trop tôt imiter, que l'Angleterre doit l'étonnant développement de richesse qui s'est manifesté chez elle depuis cent ans ; et, loin de s'arrêter, elle tente chaque jour de nouveaux efforts.

Nos lecteurs ne liront même pas sans intérêt l'essai qu'on vient de faire dans ce pays si industriel, d'un nouveau mode de voiture publique, ayant la vapeur pour force motrice, et roulant sur les routes ordinaires, tandis que jusqu'ici on ne l'avait appliquée qu'aux voitures traînées sur les chemins de fer.

« La voiture à vapeur de sir Charles Dance est partie de Gray's-inn-Road pour Birmingham. Afin de rendre l'expérience plus décisive, elle a traversé au beau milieu du jour le pont de Westminster, Parliament-Street, White-Hall, Charing-Cross, Pall-Mall, est montée par Regent-Street, dans Portland-Place jusqu'à Regent's-Park, et a pris New-Road. Cette distance de cinq milles environ (près de deux lieues de France) a été parcourue en 55 minutes, quoiqu'en beaucoup d'endroits elle ait rencontré la route couverte de granit concassé. En outre, les rues de Londres sont, à cette heure-là surtout, encombrées de voitures de toute espèce. Elle a été souvent forcée de ralentir sa marche, et d'aller très-lentement. Souvent aussi elle a pu manœuvrer avec la plus grande rapidité, au milieu de cette foule de voitures qui se croisent en tous sens.

» En un mot, on peut considérer l'essai fait dans les rues de Londres, comme tout-à-fait concluant en faveur de la voiture à vapeur. »

Errata du dernier numéro, page 36, colonne 1, ligne 40, au lieu de : le Pape Léon, lisez : l'empereur Léon.

PARIS, 1^{er} DECEMBRE.

A chaque nouvelle livraison de *la Dominicale*, notre plan s'élargit et notre but se rapproche. Il se trouve que nous avons frappé si à propos, qu'il est impossible de frapper plus juste. Le clergé de France, qui d'abord avait accueilli nos promesses avec une gravité solennelle, commence à leur donner confiance et à s'abandonner à nous, reconnaissant que nous sommes pleins de foi, ardens, courageux, prêts à tout pour soutenir les grandes doctrines conservatrices de l'Évangile. Nous sommes donc entrés dans une grande voie, la voie chrétienne; et maintenant que nous y voilà, bien fort serait celui qui nous en pourrait distraire.

Et, en effet, dans cette grande et belle voie des Apôtres, des pères de l'Église et des plus beaux génies du dix-septième siècle, ne sommes-nous pas au centre des beaux-arts, au centre de la poésie, au centre de la liberté humaine? N'est-il pas d'ailleurs évident qu'en y entrant les premiers, nous n'avons fait qu'y devancer notre époque, et seconder l'heureuse disposition des esprits que nous avons déjà signalée. C'est par elle qu'un immense avenir nous est révélé, et que nous restons convaincus que le moment n'est pas si éloigné où l'Église, ce dernier et grand refuge de l'humanité en péril, verra les nations, fatiguées de déchirements et d'orages, venir lui demander le repos qu'elle leur a déjà donné si souvent, et qu'elles ont toujours vainement cherché hors de son sein. Alors on reconnaîtra que tous les principes du beau et du grand se retrouvent dans la religion, et seulement dans la religion. Nous sommes donc heureux et fiers d'avoir été si franchement et si entièrement au-devant de ces doctrines religieuses qui ont pu être obscurcies un instant, mais contre lesquelles ne sauraient prévaloir même des siècles d'impiété ou d'aride philosophisme.

Nous avons ainsi bon courage et bon espoir, et le présent nous répond de l'ave-

nir. Déjà nos efforts sont compris et approuvés. Encore un peu de temps et nous serons bien avancés; car nous aurons réuni autour de nous tous ceux qui ont encore conservé dans leur cœur les deux grandes vertus de tout chrétien et de tout homme raisonnable : l'espérance et la foi.

Dans nos prochaines livraisons nous donnerons la biographie de saint Jean-Chrysostôme, de ce Bossuet de l'Afrique, dont les lumières, l'éloquence et le grand caractère ont jeté tant d'éclat sur l'Église primitive. Après lui, viendra saint Augustin, le plus harmonieux et le plus poétique des orateurs sacrés. Dans cette brillante et pittoresque histoire de la parole chrétienne, que nous nous proposons d'écrire, nous aurons soin de mêler toujours ainsi l'Église de France, et l'Église grecque et latine, ces trois Églises qui n'en font qu'une à force de foi, d'éloquence et de vertu.

Après que nous aurons donné la gravure de S. S. le pape Grégoire XVI, qui doit orner notre prochaine livraison, nous commencerons une série de *Portraits contemporains*, reproduction fidèle des traits principaux de la vie des personnages dont les vertus et les talents illustrent l'Église. Ces portraits ne seront point une simple notice biographique, mais une image exacte de tout ce qui peut faire aimer ou admirer l'homme, le chrétien, le prêtre. Là se trouveront réunis tous les faits qui mettent en relief la physionomie morale des principaux prélats que l'épiscopat français compte avec orgueil dans son sein. Nos portraits embrasseront aussi dans leur revue les prélats des églises de Belgique, d'Espagne, d'Italie.

Plusieurs améliorations seront encore introduites dans *la Dominicale*. Le papier de couverture que nous avons annoncé, et que nous attendons très incessamment, nous permettra de donner enfin la vignette que nous a composée notre brillant artiste, Tony Johannot, qui s'est mis dans cette circonstance au niveau de son sujet et au-dessus de sa renommée. Nous voulons

qu'après avoir promis un bon livre à nos lecteurs, nous puissions leur donner aussi un beau livre.

Si la première semaine de décembre nous apporte des vœux semblables à ceux qui chaque jour nous sont exprimés, nous n'hésiterons plus à ajouter à la chronique hebdomadaire, un résumé piquant des nouvelles de la semaine, qui fera de la *Dominicale* une histoire complète des évènements contemporains.

Nous reconnaissons en même temps que, pour remplir, selon nos désirs, le cadre que nous nous sommes tracé, nous devons nécessairement donner une plus grande étendue à nos publications: ainsi donc, à commencer par le mois de décembre, nous dépasserons les cinq feuilles d'impression que nous avions promises pour chaque mois, déterminés que nous sommes à n'hésiter jamais devant un nouveau sacrifice pour justifier la confiance qu'on nous accorde, et les encouragemens qui nous sont prodigués.

Le Directeur,

ANGE DE SAINT-PRIEST.

HISTOIRE

DU MARIAGE CHRÉTIEN.

Si nous avons réussi quelque peu à montrer comment le christianisme, en s'établissant, remua et bouleversa la société tout entière, en s'emparant de toutes les faces de l'homme, en lui donnant une autre famille, une autre politique, une autre religion, nous avons dû nécessairement faire naître dans l'esprit de nos lecteurs, le désir de connaître chacune des révolutions particulières qui sont contenues dans cette révolution générale. Jusqu'ici nous sommes allés en nous précipitant, négligeant les détails pour saisir le masse, et parcourant l'histoire du christianisme à vol d'oiseau. Maintenant ce sera le temps de revenir sur les points secondaires, de reprendre chacun des élémens du christianisme, de les montrer naissant, grandissant, se complétant, afin que la vérité se

manifeste sous toutes ses formes, en témoignage de nos principes; surtout afin que la grandeur de Dieu se reconnaisse aux particularités les plus humbles de son magnifique ouvrage. L'occasion ne manquera pas de se présenter où nous examinerons la forme politique du christianisme, son économie administrative, ses rites, ses cérémonies, ses dogmes transcendants; nous étudierons tour à tour ses rapports avec les peuples, son action sur la vie intérieure des fidèles, ses idées sur les momens qui suivent la mort. Aujourd'hui nous allons chercher comment il constitue l'union des sexes, comment il comprend la famille, c'est-à-dire, en dernière analyse, sur quelle pierre il bâtit la société.

Nous ne sommes pas de ceux qui, pour s'expliquer plus facilement l'établissement des croyances chrétiennes, prétendent qu'elles avaient été préparées par les philosophes de l'Académie et du Portique. Cependant nous devons reconnaître que le moment où Dieu envoya son fils régénérer le monde, était merveilleusement favorable à une rénovation, car l'antiquité tombait en lambeaux. Les vieilles divinités de l'Italie se mouraient; leurs prêtres, comme le dit Cicéron, en étaient venus à ne pouvoir pas se regarder sans rire; et trois hommes, qui gémissaient de cette grande débâcle du passé, Cicéron lui-même, Capiton et Ovide, faisaient de vains efforts dans la science politique, la jurisprudence et la poésie, pour arrêter la destruction des croyances morales de la ville éternelle. On admira le traité de *la République*; on applaudit à la lutte du droit antique avec le droit nouveau, de la secte de Capiton avec celle de Labéon; on pleura en lisant dans *les Fastes* l'histoire de la piété des aïeux: mais c'étaient là des triomphes de l'art; on saluait les temps primitifs de la république dans les livres, pour se dispenser de la faire revivre sur les sept collines; tout ce qu'on aurait pu tenter pour les dieux était d'ailleurs inutile: les Chrétiens les avaient chassés des sentimens et des idées, et ne leur avaient laissé que les

temples, suivant le mot de Tertullien (1).

Mais c'est dans la famille surtout que s'était déclarée avec plus d'intensité cette effroyable anarchie qui présidait à la démolition du paganisme. Du temps d'Auguste, les citoyens romains ne se mariaient plus. Les courtisanes encombraient les voies publiques, portées dans de magnifiques litières, précédées et suivies d'esclaves; elles entraient au conseil de la république, et recevaient la confiance des conspirations. C'était comme parmi nous, durant le dix-huitième siècle, lorsque l'adultère présidait aux funérailles de la vieille France; car les mêmes effets sont presque toujours produits par les mêmes causes. On sait que Cicéron découvrit par une fille de joie les projets sanguinaires de Catilina et le danger de la patrie. Pauvre patrie romaine! Elle avait été déjà sauvée, quelques siècles auparavant, par les oies du Capitole.

Cette dissolution de la famille avait frappé les moins clairvoyans: Auguste, qui n'est passuspect en fait d'austérité dans les mœurs, s'effrayait de voir les antiques races étrusques disparaître faute d'héritiers; et par un coup d'état qui devait sauver la noblesse malgré elle-même, à ses risques et périls, il heurta de front la licence patricienne, en proposant au sénat la fameuse loi, *Julia de maritandis ordinibus*, qui avait pour but de rendre le mariage obligatoire. La loi tomba tout d'une voix: les libertins de Rome poussèrent les hauts cris, en apprenant le danger qu'avaient couru leurs parties galantes dans leurs *ville* de Parthénope et de Tibur. Ce fut une joie effroyablement hideuse dans les palais des prostituées; et l'empereur, honteux de sa déconvenue, fit venir Horace, son poète domestique, et lui demanda des vers pour le consoler. Horace se fit triste, de la tristesse d'Auguste; colère, de la colère d'Auguste; rigide, de la rigidité d'Auguste; et il composa cette belle ode, où il stigmatise ces vierges romaines qui se faisaient initier au secret des danses d'Ionie, et qui, enfans encore, méditaient

d'incestueuses amours. Les commentateurs d'Horace ont oublié cette circonstance, qui nous semble avoir bien son prix. Du reste, Auguste ne perdit pas de vue sa pensée: la loi rejetée passa trente-deux ans plus tard.

On sait assez communément qu'à l'apparition du Christianisme, le mariage romain avait trois formes, sans compter celui des soldats, qui était fort expéditif, et celui des esclaves, qui était une horrible promiscuité. Deux de ces sortes d'unions se faisaient suivant le droit primitif de l'Italie, ou *jure patricio*; la troisième, qui est communément considérée comme sortie d'une source plus moderne, était peut-être, selon nous, plus primitive encore; mais toutes trois, elles annonçaient la démoralisation profonde de Rome. La *confarréation* consistait en cérémonies splendides; le *solutio pretio* se faisait, comme le mot l'indique, en livrant quelques monnaies, qui figuraient l'achat de la fiancée; enfin l'*usucapion* était la propriété d'une femme acquise *par prescription*, après un an d'usage, sans interruption de trois jours. Les soldats se mariaient sur simple parole; et par-dessus tout cela venait le concubinage avec les femmes libres, et la possession des femmes esclaves.

Avec la haute idée que le christianisme faisait concevoir de la femme, avec la dignité à laquelle il élevait la mère de famille, il est bien clair que ce désordre devait cesser. Cependant, comme la règle de conduite des apôtres et de leurs successeurs était de violenter le moins possible les faits sociaux, la réforme du mariage fut entreprise avec une prudence et une réserve qui indiquent les difficultés qu'il y avait à surmonter. D'abord, toutes les cérémonies de la *confarréation*, ou *repas du gâteau*, furent supprimées; on n'acheta plus la vierge à prix d'argent, fiction qui rappelait l'achat réel des premiers âges de l'Italie; l'acquisition par prescription d'une année tomba dans le mépris; une forme simple, mais sainte, fut adoptée: le ser-

(1) *Sola templa relinquimus*, Tertul. Apologét.

ment réciproque des époux sur l'Évangile.

Ainsi s'institua le mariage des chrétiens. La promesse d'un homme à une femme parut une chose si auguste et si sacrée, qu'on ne l'environna d'aucune des précautions qui auraient pu servir à le constater. Quand un jeune chrétien, soit dans la fraternité des cérémonies, soit dans la décente gaieté des agapes, avait fait choix d'une femme selon son cœur, il cherchait d'abord à s'en faire distinguer; puis, quand il comprenait que son amour était accepté, il épiait le moment où, seule, la vierge écouterait, moins confuse, des paroles encore inouïes pour son oreille; il la conduisait par lamain jusqu'à sa demeure, et là, en tête-à-tête, il lui jurait sur l'Évangile d'être pour toujours son bon maître et son tendre époux. Les jeunes gens apprenaient ensuite à leurs familles qu'ils s'étaient mariés; la communauté chrétienne était instruite de cette union, et l'épouse du catéchumène devenait désormais un objet auguste, une arche sainte, que pas une main n'aurait osé profaner.

Ainsi constitué sur le respect de la femme pour la promesse de l'homme, le mariage chrétiensuffit quatre siècles à la société; mais il n'y a pas de chose grande, pure et magnifique que l'humanité ne corrompe; et il paraît que vers la fin du cinquième siècle, les hommes commençaient d'abuser étrangement de la position loyale que la Christianisme leur avait donnée vis-à-vis des femmes: les jeunes gens épousaient avec empressement et juraient sur l'Évangile; mais lorsque les jours, les mois et les années étaient passés sur leur amour; lorsque d'autres femmes, plus belles, plus brillantes ou plus passionnées, venaient solliciter leurs hommages, il s'établissait une lutte entre le chrétien et le payen; et malheureusement alors, comme aujourd'hui, comme toujours, sans doute, le plaisir présent l'emportait contre la sagesse absente: les maris revenaient aux mœurs sociales de leurs pères, ils répudiaient, ils chassaient sans pitié de pauvres femmes flétries, dont ils avaient dévoré la

jeunesse et la beauté. Du temps de Justinien, l'abus était flagrant, et le désordre menaçait de devenir effroyable. Les femmes abandonnées, les unes enceintes, les autres privées même de leurs petits enfans, assiégeaient la porte des évêques, implorant avec des larmes le respect dû au serment fait sur l'Évangile, et à l'habitude des chrétiens. Alors, au milieu de ces cris et de ces plaintes justes et touchantes, Justinien se fit l'organe de la société en péril: « Au milieu des réclamations qui nous sont si souvent adressées, dit-il (1), nous avons remarqué les gémissemens des femmes qui viennent se plaindre à nous à chaque instant, disant que des hommes, épris du désir de leurs charmes, les enlèvent dans leurs maisons, leur jurent, en touchant les saintes Écritures, qu'ils seront désormais leurs légitimes époux, les gardent, en effet, pendant plusieurs années; et puis, quand elles sont devenues mères, pleins du dégoût qui leur est survenu, les chassent sans pitié, en retenant même leurs enfans. Or, nous avons jugé nécessaire d'établir que si une femme peut prouver légalement qu'elle a été ainsi épousée, et qu'un homme l'a conduite dans sa maison, avec la promesse qu'elle serait son épouse et la mère légitime de ses enfans, il ne soit point loisible à cet homme de la renvoyer en dehors des prévisions de la loi. »

Alors, pour réformer cet immense abus, qui réagissait contre tout ce que le Christianisme avait posé de principes et réalisé de conséquences en quatre siècles, et qui attaquait dans son germe le grain semé par les apôtres, la loi impériale, qui s'était inspirée depuis Constantin des doctrines de Jésus-Christ, détermina un mode de certitude, qui consacrait d'une façon plus éclatante la promesse de mariage faite sur l'Évangile; les époux choisirent quelques témoins, et c'est en leur présence que l'union fut désormais jurée. Le simple serment avait été le premier degré du mariage; le serment en présence de témoins fut le second.

(1) Nouvelle, 24, cap. 4.

Mais au point où nous en sommes déjà, la bonne foi et la franchise s'étaient vues en face l'une de l'autre, et elles en étaient venues à composer réciproquement; elle vont épuiser, l'une les perfidies, l'autre les précautions; et ce sera pour le christianisme une occasion de suivre pas à pas toutes les révélations de la faiblesse humaine, et de formuler nettement, après les essais de quelques années, le point le plus important des sociétés, parce qu'il est le pivot des autres, l'union de l'homme et de la femme.

Malgré les conquêtes que le christianisme faisait tous les jours sur les souvenirs de la société payenne, celle-ci reparaissait encore, surtout dans les questions où l'homme faible était placé entre l'intérêt de ses passions et l'intérêt de sa foi. Et puis, il ne faut pas oublier qu'à l'époque de Justinien, les populations européennes venaient d'être renouvelées; et que, dans ce chaos de races nouvelles et inconnues, les dogmes chrétiens, s'ils gagnaient en étendue, perdaient un peu en profondeur: au commencement de l'ère nouvelle du baptême, à la réunion des premières églises, un petit nombre croyait, mais il croyait beaucoup; maintenant, toute l'Europe croit, mais sa foi est chancelante. Nous devons dire encore que les campagnes étaient idolâtres, dans l'Italie, dans les Espagnes, dans la Germanie, dans la Gaule; et le contact des mauvaises idées gâtait les bonnes. Ce fut donc inutilement que Justinien exigea la présence de quelques témoins au serment du mariage; ceux qui consentaient à remplir cet office, gagnés qu'ils étaient aux anciennes habitudes, et la plupart du temps, coupables complaisans du mari, aux caprices duquel ils voulaient laisser l'avenir libre, ils apportaient à cette sainte cérémonie une distraction volontaire et calculée; et lorsque, après quelques années, l'épouse abandonnée en appelait à leur témoignage de sa confiance abusée et du serment de son mari, ils feignaient un étonnement plein de fraude, et ils répondaient qu'ils n'avaient rien vu (1).

Voici maintenant la législation qui coupe court à ces iniquités honteuses; une loi nouvelle de Justinien, constitution remarquable et pleine de piété, en ce qu'elle fonde l'administration civile de l'église, intervient en faveur des faibles femmes trompées; et détruisant en un seul jour tout ce que l'union conjugale conservait de formes payennes, elle ordonne que le serment du mariage sera désormais prononcé en pleine église, devant les fidèles qui voudront y assister; et que l'attestation en sera régulièrement faite par le desservant, en termes exprès et que voici: « Sous telle indiction, tel mois, tel jour, telle année de l'empire, tel consulat, tel homme et telle femme, venus en cette église, y ont été mariés (1). » Ce mode nouveau d'union conjugale concernait seulement les classes les plus élevées parmi les chrétiens; les époux signaient la déclaration avec le prêtre et trois témoins au moins, et l'acte rendu ainsi solennel et authentique, on le déposait dans les archives de l'église: c'était le lieu où étaient enfermés les vases sacrés.

On a pu voir que le mariage chrétien prend de jour en jour un caractère plus explicite, et sa transformation actuelle constitue, pour ainsi dire, son troisième degré; il tend à sortir des profondeurs du mystère domestique, pour se produire au grand jour des assemblées religieuses, et en se livrant ainsi à la face de la société tout entière, l'époux prononçait une renonciation formelle à toutes les autres femmes, de même que l'épouse contractait des devoirs de compagne et de mère, de façon à signifier aux autres hommes qu'ils prissent garde de l'empêcher de les remplir. Nous avons dit que la loi nouvelle était seulement destinée à la population des villes, c'est-à-dire à la partie la plus éclairée des chrétiens; les rares habitans des campagnes, qui étaient alors convertis à la foi, les soldats, les races barbares qui arrivaient de l'Asie mineure ou des bords de la Baltique étaient encore trep-

(1) *Novell. Justinian*, 75.

(1) *Ibid.*, cap. 14.

grossiers pour comprendre la morale spiritualiste des apôtres; la doctrine était indulgente pour ces pauvres d'esprit, et elle leur permettait de s'unir, comme au premier siècle, par le simple serment (1).

Dès que le christianisme eut entraîné les époux dans l'église, dès qu'il eut ouvert un registre, dès que le serment prit un caractère officiel, l'union de l'homme et de la femme se trouva complètement formulée dans sa partie morale et dans sa valeur civile; le témoignage de Dieu était appelé sur la formation de la famille et sur l'état des enfans. C'est là une époque importante dans l'histoire de l'Église, car elle s'attribue une magistrature qu'elle a gardée douze cents ans.

Pendant que l'intervention du catholicisme se posait dans la constitution du mariage, elle rayonnait encore sur toutes les autres faces de la famille. L'habitude du concubinage rendait l'adoption un des actes les plus fréquens de la vie civile; elle n'avait été soumise jusqu'alors à aucune formalité solennelle qui se rattachât au culte chrétien: mais la doctrine qui agrandissait la dignité de la femme, ne pouvant pas laisser les enfans dans l'ancien abandon, l'empereur ordonna (2) que les adoptions se feraient désormais en pleine église, où avaient lieu pareillement les affranchissemens des esclaves; de telle sorte que les autels de Jésus-Christ se trouvaient la sauvegarde de la liberté humaine.

Le mariage touche maintenant au dernier accroissement qu'il était dans sa nature d'atteindre. Séparé du concubinage par le serment fait sur l'Évangile et par la déclaration déposée aux archives, il va l'être encore par la bénédiction nuptiale, qui devient sa plus haute consécration. Les termes de la loi qui le couvre ainsi d'une égide religieuse, sont trop remarquables, pour ne point les rapporter ici: « Nous ordonnons que les mariages soient confirmés par la bénédiction, de telle sorte que

si un homme et une femme se réunissaient sans l'avoir obtenue, ils ne pourraient pas se nommer du titre d'époux, et il leur serait interdit de profiter jamais des droits que donne le mariage, car il ne peut pas y avoir de milieu raisonnable entre le mariage et le célibat. Êtes-vous dominé par le désir de la vie conjugale, observez les lois et les nécessités de cette union; en trouvez-vous les devoirs pénibles, vivez célibataires, mais ne souillez pas le mariage par l'adultère, et ne couvrez pas votre libertinage sous un faux semblant de célibat (1).

Cette loi de l'empereur Léon est remarquable en deux points; d'abord, en ce qu'elle fait consister nettement le mariage dans la bénédiction nuptiale des époux; ensuite parce qu'elle sépare à tout jamais le concubinaire des faveurs de l'Église, en jetant sur lui une condamnation dont le poids doit s'accroître dans les siècles, et changer totalement la constitution de la famille. Rendue à Constantinople, elle eut surtout autorité dans l'empire d'Orient; mais le principe qu'elle consacrait tenant à l'essence même du Christianisme, il se propagea peu à peu dans l'Occident, et y prévalut, quoiqu'après une lutte plus longue et une victoire plus disputée. C'est ici la quatrième et dernière transformation du mariage chrétien; il ne recevra plus qu'un très-petit nombre de modifications extérieures.

Il faut arriver au treizième siècle; l'Europe est convertie au Christianisme; la milice de Jésus-Christ a tout conquis à la civilisation et à l'Évangile; les églises et les monastères couvrent la place où s'élevèrent les vieilles forêts de la Gaule; l'Église a sa circonférence aux extrémités du monde et son centre à Rome; et à la tête de cette association immense, il y a un homme de piété, de ferveur et de génie, Innocent III. C'est dans les lettres de ce pontife, qui contiennent toute la diplomatie de l'Europe contemporaine, que se développe

(1) Novell: Justinian, 74.

(2) *Leonis constitut.*, 89.

(2) Léon Nouvelle, 89.

et prend un admirable essor la jurisprudence religieuse, et que se posent et se complètent les élémens du droit canon. A cette époque, toute justice qui n'était pas brutale, toute administration qui n'était pas despotique, étaient religieuses; et c'est en descendant aux détails de l'union des familles, et pour déterminer les parentés incertaines, qu'Innocent III institua la publication des *bans*. A mesure que, pour diverses causes, dont nous établirons quelque jour la filiation, la société religieuse se faisait toute civile, elle garda cependant la tutelle ecclésiastique, en ce qui concerne la constitution de la famille et l'état des enfans.

Le premier obstacle sérieux qui se présenta, et qui put faire mettre en question les fonctions civiles du clergé, ce fut la Réforme; car c'était une société nouvelle, en dehors de la société romaine, et il fallait instituer un mode nouveau de mariage, pour des religionnaires qui ne voulaient pas adopter les dogmes catholiques et les usages de l'Église. Le catholicisme tenait la société civile (1), et puis, dans les temps de plus grande faveur pour les réformés, le gouvernement ne leur accorda que la tolérance. Il y eut donc un affreux désordre dans la société protestante, car ses mariages n'étaient pas reconnus par la société catholique. Ce ne fut que bien tard, à la fin du dix-huitième, en 1787, qu'un édit autorisa les protestans à faire constater leurs mariages devant un officier de l'état civil.

Cet acte, sage, simple, logique en lui-même, fut, selon nous, la source d'une grande erreur sociale; car les peuples, quand ils font des fautes, tournent ainsi d'ordinaire leur propre colère contre eux-mêmes. Dès qu'on se fut habitué à cette idée, qu'un officier *civil* faisait des mariages, on en vint à concevoir la possibilité de rendre le mariage un acte purement *civil*; et la loi du 20 septembre 1792 fut promulguée, comme dernière conséquence du raisonnement.

Tous nos lecteurs savent les belles raisons dont s'étaient appuyées les théories révolutionnaires, qui abattaient le Christianisme; on revenait aux inspirations de la nature, et au grandiose des républiques anciennes. Cette nature et ce grandiose nous ont conduits où vous savez. Dieu veuille que les catholiques de France, qui concourent aux lois du royaume, osent être catholiques en plein jour; et qu'ils se souviennent que le cœur de Pierre se brisa de douleur, quand il eut renié Jésus-Christ devant une servante d'auberge.

GRAVURE.

MORT DE BOSSUET.

L'histoire de l'assemblée du clergé à St-Germain-en-Laye, forme une grande partie de l'histoire de Bossuet. Jamais il n'eut plus de fermeté et de grandeur. Bossuet prépara l'assemblée par deux mémoires : *De l'Etat présent de l'Église. — Sur la Morale relâchée*. Ces deux mémoires, Bossuet les adressa à Louis XIV.

Dans le premier, le prélat signalait à l'attention des évêques le péril dans lequel se trouvait la religion, placée qu'elle était entre deux extrêmes opposés; le parti des jansénistes et celui de la *Morale relâchée*.

Aujourd'hui que la plupart des esprits en France sont tombés dans cette apathie religieuse dont à peine ils commencent à sortir, on expliquera difficilement toute la sollicitude de l'église gallicane au dix-septième siècle, pour ces questions si peu comprises. Mais nous demandons à qui la faute? Certes, ce n'est pas la faute du dix-septième siècle. Il comprenait, lui, la gravité de toutes ces questions, qui n'étaient rien moins que des questions de liberté et d'avenir pour la France. Plaignons ceux qui ne sont pas émus à ce grand spectacle de toute une église qui se rassemble pour fixer éternellement tous les points de sa doctrine, au moment où un siècle finit, au moment où un autre siècle commence, à l'instant même où, présentant de nou-

(1) *Edits de 163 et de 1697.*

velles attaques, elle sentait le besoin de se réunir et de se reconnaître avant de marcher à ses destinées à venir, quelles que fussent ces destinées.

Le premier acte de Bossuet, quand il porta la parole devant le clergé de France, ce fut de lire les propositions qui concernent le *jansénisme*; et après, qu'il demanda aussi la condamnation de quatre propositions sur la grâce, extraites des thèses de quelques jésuites. Six jours après, l'assemblée entière jugea à l'unanimité comme avait jugé Bossuet; et tel est le caractère de justice et de vérité que Bossuet a donné à cette censure qu'elle a presque autant d'autorité que les décrets même des conciles particuliers les plus sévères.

Mais ce sont là de trop graves questions pour être traitées dans un essai littéraire plus que théologique. *L'Histoire des quatre propositions, le Quietisme, le Probabilisme, le Cas de Conscience, la Révocation de l'édit de Nantes*, ce sont là autant de chapitres de la vie de Bossuet, dont il n'est guère permis de parler rapidement; car ce sont des questions qui ont été débattues avec toute l'ardeur, toute l'émotion, toute la croyance des plus grands génies de la France chrétienne et politique. Laissons donc dans Bossuet, l'immortel auteur et le défenseur si profondément logicien de cette belle déclaration des droits de l'Eglise gallicane, contre laquelle on essaierait en vain de se soulever.

Ce qui est le plus à notre portée dans Bossuet, à nous chrétiens de la foule, c'est l'éloquence de Bossuet. C'est à l'orateur que nous revenons toujours malgré nous. Bossuet faisait comme nous peut-être, et c'était sans doute un délassement bien vif pour ce grand génie, de se délasser dans l'éloquence de ses travaux théologiques.

Treize ans après la mort de Henriette d'Angleterre, le dix-septième siècle, qui se faisait vieux, commença à descendre sérieusement dans la tombe. Marie-Thérèse d'Autriche, la Prieesse Palatine, le Chancelier Letellier, et enfin le grand Condé, le même héros qui avait ouvert le grand siècle, furent

saisis par la mort. A chacune de ces victimes nouvelles, Bossuet remonta dans la chaire de l'oraison funèbre, cette chaire qu'il avait faite et qu'il avait élevée si haut.

Marie-Thérèse d'Autriche, l'avant dernière reine de France qui soit morte dans son lit, n'offrait pas au génie de Bossuet les mouvemens sublimes qui avaient transporté toutes les âmes au récit de la mort de la reine d'Angleterre. Cette fois Bossuet n'avait à louer que des vertus simples et douces, *une éclatante blancheur, symbole de l'innocence*, et en un mot toutes les *belles qualités* de cette reine, qui, selon l'expression de Louis XIV, *ne lui avait donné en sa vie qu'un seul chagrin, celui de sa mort.*

Mais Bossuet, après avoir parlé de ces *vertus tranquilles*, trouve bientôt le moyen de rentrer dans l'histoire; il nous représente l'île de la Conférence et ces deux ministres d'une politique si différente, *où l'un se donnait du poids par sa lenteur, et l'autre prenait l'ascendant par sa pénétration*; puis de là, à côté du lit nuptial de Marie-Thérèse, Bossuet place son lit de mort. Écoutez! quel beau langage! « Fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, saint sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres, et le comble des grandeurs avec leurs ruines? »

Et plus bas, ne sentez-vous pas le frisson courir dans vos veines à ces paroles de l'orateur, j'ai presque dit du prophète, quand il parle de la maison d'Autriche, et de ses destinées à venir.

» C'est par suite de ses conseils, que
 » Dieu a fait naître les deux puissantes
 » maisons dont la reine devait sortir, celle
 » de France et celle d'Autriche, dont il se
 » sert pour balancer les choses humaines;
 » jusqu'à quel degré et jusqu'à quel temps?
 » Il le sait et nous l'ignorons. »

Et plus bas:

« Cette auguste maison d'Autriche où,
 » durant l'espace de quatre cents ans, on
 » ne trouve que des rois et des Empereurs,

» et une si grande affluence de maisons
 » royales, avec tant d'états et tant de
 » royaumes, qu'on a prévu il y a long-
 » temps, qu'elle en serait surchargée. »

L'oraison funèbre de la princesse palatine est peut-être celle qui fait le mieux sentir combien ce génie si hardi et si ferme, était en même temps souple et flexible, et savait se plier à tous les tons.

La princesse palatine mourut en 1685, le grand Condé était son gendre; c'était une noble et illustre femme, elle était la sœur de cette Marie de Gonzague que la Pologne demanda à la France pour en faire sa reine, aussi Bossuet a-t-il hâte dans cette oraison funèbre, de parler de Gustave-Adolphe, tant il aime par instinct les grands hommes et les grands rois!

« Charles Gustave parut à la Pologne
 » surprise et trahie comme un lion qui
 » tient sa proie dans ses ongles, tout prêt
 » à la mettre en pièces. La reine n'a plus
 » de retraite, elle a quitté la Pologne.
 » Après de courageux et vains efforts, son
 » époux est contraint de la suivre. Réfugié
 » dans la Silésie où ils manquent des choses
 » les plus nécessaires à la vie, il ne leur
 » reste plus qu'à considérer de quel côté
 » allait tomber ce grand arbre ébranlé par
 » tant de mains à la racine, et frappé par
 » tant de coups qui en enlevaient les ra-
 » meaux. Mais Dieu en avait disposé au-
 » trement. »

Peu de temps après la mort de la duchesse de Longueville, le grand Condé, que les infirmités avaient éloigné du commandement des armées, s'était retiré à Chantilly, cette retraite célèbre où tout le génie chevaleresque respirait encore, et qui est mort le jour où le dernier Condé, par une de ces fatalités inexplicables dans les temps où nous sommes, a été trouvé suspendu à l'espagnolette de sa croisée.

Le grand Condé à Chantilly, tout entier à la paix et au culte des arts, ne se rappelait ses propres grandeurs que pour s'entourer de toutes les grandeurs de cette époque. « On voyait le grand Condé » à Chantilly comme à la tête des armées,

» sans envie, sans faste, sans ostentation,
 » toujours grand dans l'action et dans le
 » repos; on le voyait s'entretenant avec
 » ses amis dans les superbes allées, au
 » bruit de ces magnifiques jets d'eau, qui
 » ne se paralysaient ni jour ni nuit; c'était
 » toujours le même homme, et sa gloire le
 » suivait partout. »

En voyant Bossuet et le grand Condé se promenant au bruit de ces fontaines, à l'ombre de ces arbres antiques, on peut se faire une idée de la gloire humaine. Les deux amis s'écrivaient quand ils ne se voyaient pas; on peut juger de leur intimité par une lettre de Louis de Bourbon à Bossuet. « Je vous envoie, dit-il, mon founier; gardez-le tant que vous voudrez. Quand on ne peut pas rendre de grands services à ses amis, on est au moins ravi de leur en rendre de petits. »

Enfin le grand Condé mourut, et alors Bossuet, en cheveux blancs, remonta dans la chaire pour la dernière fois. Ici il est bon de nous recueillir; nous allons assister au chef-d'œuvre de la parole chrétienne, l'oraison funèbre du grand Condé.

Nous avons vu que le grand Condé fut le premier du grand siècle qui devint Bossuet. Ces deux hommes, d'un si haut caractère et d'une domination si puissante sur leur siècle, s'étaient élevés en même temps l'un et l'autre, et, à force de grandir, ils étaient devenus égaux; Bossuet seul, en ce temps-là, était l'égal du grand Condé; le grand Condé était seul l'égal de Bossuet.

Le grand Condé mourut le 11 décembre 1686. Louis XIV voulut lui faire des obsèques dignes d'un héros. Il ordonna un service public à Notre-Dame, tous les évêques et toutes les compagnies souveraines furent invitées d'y assister. Le deuil de l'église, les colonnes du catafalque, furent tels que Bossuet lui-même s'est vu obligé d'en parler. Mais toutes ces pompes disparurent devant la parole de Bossuet.

Dès l'exorde, le génie de Bossuet s'arrête et s'épouvante « en présence de cette » gloire qu'il est appelé à célébrer. Au

» moment où j'ouvre la bouche pour cé-
 » lébrer la mémoire immortelle de Louis
 » de Bourbon, je suis confondu par la
 » grandeur, et s'il m'est permis de l'avouer,
 » par l'inutilité du travail.—Nous ne pou-
 » vons rien, faibles orateurs, pour la gloire
 » des âmes extraordinaires. »

Cependant Bossuet déclare qu'il *va pousser à bout la gloire humaine*, et aussitôt Bossuet, l'épique vieillard, se met à faire des récits de batailles comme ne les eût pas faits le grand Condé lui-même. Pendant vingt-cinq ans d'amitié avec Louis de Bourbon, Bossuet est entré dans le néant de ces *illuminations soudaines et de ces grandeurs passées*; il revient alors à ces souvenirs de sa vieillesse, de son âge mûr, de sa jeunesse, gloire pour gloire, il confond un instant le grand Condé avec Alexandre, mais au nom d'Alexandre, Bossuet s'arrête, la gloire chrétienne lui revient à la mémoire. « Qu'ont-ils voulu ces hommes rares, sinon des louanges et la gloire que les hommes peuvent donner? Dieu pour les confondre leur a donné cette gloire. Cet Alexandre qui ne voulait que faire du bruit dans le monde y en a fait plus qu'il n'aurait osé l'espérer. » — Puis il s'écrie : — « Loin de nous les héros sans humanité! »

Arrive ensuite le magnifique parallèle entre Turenne et le grand Condé : « Ces deux hommes que la voix commune de toute l'Europe égalait aux plus grands capitaines des siècles passés, en qui on vit les mêmes vertus avec des caractères si divers, pour ne pas dire si contraires. »

Mais pourquoi vous parler si long-temps d'un chef-d'œuvre que vous savez par cœur? Que pourrions-nous ajouter aux élanemens de tristesse incroyables. — « Venez, peuples, et vous qui jugez la terre, et vous qui ouvrez aux hommes les portes du ciel, — Et vous, ne viendrez-vous pas à ce triste spectacle, vous dis-je, qu'il a bien voulu mettre au rang de ses amis. » Et puis enfin, quand l'orateur se retourne vers lui-même; quand il

vient ajouter sa propre douleur à toutes les douleurs; quand il parle de ses cheveux blancs, quand il s'écrie : *O prince, le digne sujet de mes louanges et de mes regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire! Je vous y verrai tel que vous étiez à ce dernier jour sous la main de Dieu, lorsque sa gloire semblait commencer à vous apparaître; c'est ici que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg ou à Rocroi. Agréez les efforts d'une voix qui vous fut connue!*

A ces paroles qui retentissent dans vos âmes et dans vos cœurs, ce serait un projet insensé d'ajouter quelque chose, elles n'ont besoin pour produire une impression solennelle, ni de la présence de la cour, ni de la pompe funèbre, ni des habits de deuil, ni des colonnes qui montent si haut, elles n'ont pas même besoin de la voix, des larmes et des cheveux blancs de Bossuet.

Au milieu de toutes ces morts, Bossuet ne pouvait oublier la sienne; ce fut la grande préoccupation de cette âme si belle et si grande. Il répétait le soir en se couchant et le matin en se levant, le verset *Deus, Deus meus*. Il fonda une messe à perpétuité pour le repos de son âme; un mal intérieur le travaillait sourdement, et il l'oubliait en traduisant les *Psaumes* en vers français; mais avant les psaumes, il se faisait lire l'évangile. Dans le cours de sa maladie il se fit lire plus de soixante fois l'évangile de saint Jean, et de temps à autre il s'écriait : *Non, mon Dieu, je ne puis croire que vous ayez donné inutilement cette confiance en votre bonté. Mon salut est infiniment mieux entre vos mains que dans les miennes. Je veux m'abandonner à vous sans retour sur moi-même; car on ne peut se voir sans vous, mon Dieu, qu'on ne tombe dans une espèce de désespoir.*

En même temps il se livrait plus que jamais à l'étude, il relisait ses ouvrages; le discours sur l'histoire universelle, la politique sacrée, il publiait les lettres à M. de Valaincourt sur les prophéties d'Isaïe, il mettait la dernière main à la paraphrase

du psaume *Deus meus* ; qu'il regardait comme une préparation à la mort ; et toujours ainsi sans que la fièvre qui le tenait depuis un an , pût le dompter et l'abattre.

Disons-le tout de suite ; après une longue et sublime agonie , Bossuet expira , à l'âge de soixante-seize ans le 12 avril 1704. L'abbé de saint André lui ferma les yeux en s'écriant : *O mon Dieu que de lumière éteinte et quel brillant flambeau de moins en votre église !*

Quand on transporta son corps , de Paris à son évêché de Meaux , le peuple reçut son évêque avec des larmes , et ils disaient les mains jointes : *C'est grand dommage qu'un si grand homme soit mort !*

La mort de Bossuet fut un aussi grand événement pour la France que la mort même de Louis XIV. Quand Bossuet mourut , un nouveau siècle s'ouvrait , et déjà se répandait cet esprit de révolte et d'innovation que le nom seul de Bossuet avait suffi pour contenir. Deux partis divisèrent l'église , tous deux impatients de se soustraire à cette dictature du génie. Quand une fois Bossuet manqua à Louis XIV , vous savez tous les malheurs et toutes les perturbations qui arrivèrent.

Bossuet est un homme unique dans le monde ; par la parole et par l'instruction , c'est presque un Père de l'Église ; c'est un homme d'état par l'intelligence ; il marche à la tête du dix-septième siècle , sans que personne cherche à marcher devant lui , pas même le roi Louis XIV. Pontife éclairé , citoyen zélé , sujet fidèle , il pèse d'une main ferme les droits du nouveau pontife et ceux du roi , les unit sans les confondre ; simple évêque d'une église obscure , il est le conseil de l'église tout entière. Sa vie publique et sa vie privée sont dignes d'un respect égal. Il commença et finit le grand siècle , et quand il mourut , son regard , perçant à travers tous les orages qui menaçaient le trône et l'autel , se porta vers le Ciel , et sa dernière prière fut en faveur de cette France chrétienne qu'il avait tant aimée , dont il était l'oracle et l'orgueil !

SEMAINE RELIGIEUSE,

2^e DIMANCHE DE L'AVEUT.

Saint Jean députe plusieurs de ses disciples vers Jésus-Christ. Éloge de saint Jean par Jésus-Christ.

La nation juive attendait un Messie , un libérateur promis à ses pères dans cent endroits des écritures. Le bruit de la prochaine apparition de je ne sais quel personnage extraordinaire qui devait sortir de la Judée , s'était répandu jusque chez les payens , comme nous le voyons par Tacite et Suétone , qui en font une mention expresse. Au milieu de cette attente universelle , Jésus sort enfin de sa vie obscure et cachée ; il apparaît dans la Galilée , il se donne pour celui qu'annonçaient les anciens oracles , il se dit envoyé du ciel pour les accomplir , pour établir un culte nouveau ; et en signe de sa mission divine , il prétend faire des miracles. Sa réputation se répand bientôt dans la Syrie ; on lui présente tout ce qu'il y a de malades et d'infirmes , et à sa voix , ils sont guéris de tous leurs maux. Il parcourt ensuite les villes et les bourgades de la Judée , opérant partout les mêmes merveilles : d'un mot , il apaise les tempêtes , ressuscite les morts , rend la vue aux aveugles-nés , guérit les paralytiques , nourrit des troupes nombreuses de peuple avec quelques pains , et met en fuite toutes les maladies qui affligent l'humanité.

Le bruit des prodiges qui accompagnaient ses pas parvint aux oreilles de Jean-Baptiste , expiant dans les fers la liberté avec laquelle il avait reproché à Hérode le scandale de sa vie. Pour lui , les prophéties étaient accomplies ; il avait annoncé au monde le Messie qu'il attendait , il l'avait montré aux Juifs , il l'avait baptisé solennellement dans les eaux du Jourdain , et l'avait proclamé le fils chéri du Très-Haut. Sa carrière était finie ; il ne lui restait plus qu'à couronner sa vie par le martyre , pour la justice et la vérité ; il avait tressailli dans le sein de sa mère à l'approche de Jésus-Christ ; par sa nais-

sance il avait annoncé la naissance de Jésus-Christ; par sa prédication, la prédication de Jésus-Christ; par sa mort, il devait être encore le précurseur de la mort de Jésus-Christ.

Jean envoya deux de ses disciples lui demander : *Est-ce vous qui êtes le Messie? Ou devons-nous en attendre un autre?* Lui qui avait vu descendre sur Jésus-Christ l'Esprit saint en forme de colombe, lui qui avait protesté publiquement qu'il n'était pas digne de délier les cordons de ses souliers, n'avait pas besoin d'autre témoignage de la divinité de celui qu'il était venu précéder sur la terre; mais prêt à quitter ses disciples, il s'alarme sur eux, il craint qu'après sa mort ils oublient ce qu'il leur a dit du Christ; il les envoie donc à Jésus-Christ pour fortifier leur foi par la vue de ses miracles : il les lui envoie comme un maître rend à un père ses enfans, qu'il a formés. Ainsi, même dans les fers, Jean-Baptiste continuait d'exercer son ministère et de travailler à la manifestation de la gloire de celui pour lequel il avait été envoyé.

Jésus-Christ leur répondit : *Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu et entendu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les morts ressuscitent, l'Évangile est annoncée aux pauvres*, etc. Connaissant le motif qui avait engagé Jean-Baptiste à lui adresser ses disciples, il leur répond en Dieu, et pour les éclairer, il lance sur eux quelques rayons de sa divinité. Il ne leur dit pas qu'il est le Messie, il le prouve par les merveilles qu'il opère. *Sortez du tombeau*, dit-il, et le cadavre, qui tombait en dissolution, est rendu à la vie. Pour ces hommes simples et grossiers quel signe plus éclatant, quelle preuve plus forte à donner de sa divinité, que de pouvoir commander à toute la nature et de s'en faire obéir? La nature, à qui tout est soumise, n'obéit qu'à son maître, et pour intervertir ses lois, il faut la puissance qui les a faites.

Aux prodiges qu'il opère à leurs yeux étonnés, il joint l'accomplissement des

oracles qui l'avaient annoncé, accomplissement qu'attendait avec confiance le peuple juif. *Dieu lui-même viendra et vous sauvera*, avait dit le prophète Isaïe; *alors seront ouverts les yeux des aveugles, les oreilles des sourds; alors s'é lancera le boiteux, avec la légèreté du cerf, et la langue des muets sera détachée.* — Ce qu'Isaïe avait découvert dans un esprit prophétique, Jésus-Christ le montre en réalité, et faisant disparaître l'intervalle des siècles, il met l'accomplissement à côté de la prophétie. Il opère les merveilles qu'avait annoncées Isaïe; il est donc celui qu'avait annoncé Isaïe. Isaïe avait prophétisé que ces grandes choses seraient opérées par un Dieu : Jésus est donc Dieu.

Aux prodiges qu'il opère, aux oracles qu'il accomplit, il ajoute : *Et l'Évangile est prêché aux pauvres.* À ce caractère du Messie, prédit aussi par Isaïe, les Juifs qui avaient entre les mains les divines Écritures, ne devaient-ils pas reconnaître l'Envoyé de Dieu? L'appel aux pauvres, était un bienfait de la seule religion du Christ. Tous les moralistes qui l'avaient précédé, n'avaient convoqué à leurs leçons que ceux qui avaient le temps de les entendre, et assez d'instruction pour suivre leurs raisonnemens abstraits.

À l'école de Jésus-Christ on n'a besoin ni de perte de temps ni de lumière. Sa morale sublime est mise à la portée de l'esprit le plus étroit.

Comme ils s'en retournaient, Jésus se mit à parler de Jean au peuple : *Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? un roseau agité par le vent!* Le premier éloge que Jésus donne à saint Jean est son inébranlable constance. Il montre ce qu'est le saint précurseur en disant ce qu'il n'est pas : celui qui avait passé ses jours au fond d'un désert, dans d'incroyables austérités, qui toujours semblable à lui-même, aussi vertueux et ferme à la cour, que dans la solitude, ne s'était approché du trône que pour reprocher au roi sa folle passion, il n'était point un faible roseau, jouet continuel des vents. Jésus ajoute : *Mais encore,*

qu'êtes-vous allés voir? Est-ce un homme vêtu mollement? C'est dans les palais des rois que se trouvent ceux qui sont vêtus avec mollesse.

Après avoir fait l'apologie de la constance de Jean, Jésus passe à l'éloge de sa mortification: aucun homme ne l'avait encore portée aussi loin. Retiré dès son enfance dans le désert, il avait un vêtement de poil de chameau, et pour unique nourriture, des sauterelles et du miel sauvage. Avant de prêcher la pénitence, il avait pratiqué la pénitence, il s'en était fait le modèle et l'apôtre. C'était son incroyable austérité qui avait attiré auprès de lui les peuples émerveillés de tant de perfection.

Il termine en disant: *Mais qu'êtes-vous » allés voir? C'est un prophète, et je vous » le dis, c'est plus qu'un prophète; car » c'est de lui qu'il est écrit: Voilà que » j'envoie devant vous mon ange qui vous » préparera le chemin.* » Jésus proclame Jean-Baptiste au-dessus des prophètes. Non seulement comme les prophètes il était porteur des oracles divins, mais il en était l'objet; non-seulement il n'annonce pas de loin le Christ comme les autres prophètes, mais il lui est donné de le montrer à la terre, il ne prêche pas le Christ qui doit venir, mais le Messie qui est arrivé: il est le dernier et le plus grand des prophètes et le premier des apôtres. Il s'élève entre ces deux lois comme une colonne de feu, pour marquer les limites qui les séparent. Il réunit tous les titres à la sainteté, et tous les siècles concourent à sa gloire. Enfin, le Sauveur termine son éloge en déclarant *qu'entre les enfans des femmes il ne s'en est pas élevé de plus grand que Jean Baptiste.*

L'ALMANACH DES PAROISSES.

Pour les personnes qu'intéresse l'éducation d'une nation chrétienne, ce doit être un affligeant spectacle que ce débordement de publications à dix ou cinquante centimes, qui, sous prétexte d'instruire les peuples, répandent dans les mains les

plus fausses idées, propagent les plus grossières erreurs, et faussent même le simple bon sens, qui du moins sert de guide à défaut de savoir. Et comment obtenir un autre résultat de ce charlatanisme de philanthropie, de philosophie et d'économie, qui, après avoir sans goût et sans choix, fouillé dans les traités de sciences les notions les plus contradictoires et les plus incomplètes, bourré de grands mots vides de sens, ou de théories qui s'évanouissent à l'œuvre, ne pouvant pas attendre son succès de la vérité qui chemine lentement, s'en va dans tous les carrefours, à tous les coins de rue, à Paris comme dans les provinces, prendre quatre ou cinq pieds de badigeon, sur lequel il écrit en grosses lettres le titre de son orviétan philanthropique, philosophique, économique, se figurant que l'homme social vit seulement de pain, et qu'on est quitte envers lui, quand on lui a appris quelques variétés de culture, comment la terre tourne, et dans quel sens on peut expliquer un texte de la loi sur la garde nationale? Derniers et pitoyables disciples de cette école encyclopédique, de prétendus proscrits qui ont conduit la France où vous la voyez, et qui avaient commencé par effacer Dieu du frontispice et des pages de ses livres, pour arriver à la base de ses temples, et un jour, pour finir par l'arracher du cœur de l'homme. C'est vers ce jour, vers cette fin qu'ils marchent à cette heure, au moyen de ces misérables publications, où l'on dit bien peut-être, quels devoirs l'homme et le citoyen ont à remplir, quelles notions l'agronome doit posséder; mais des devoirs du chrétien envers Dieu et la société, mais de la science du chrétien et des rapports des lois de Dieu avec les lois civiles, pas un mot; pas un mot non plus de la famille et des devoirs de la famille, selon l'Évangile, et non seulement suivant les codes des nations. C'est à ce débordement du matérialisme, qui ne trouve ici-bas que des intérêts matériels à satisfaire, que nous avons voulu opposer une digue. La place usurpée par l'esprit de mensonge et d'erreur, nous voulons en

faire désormais la propriété légitime de l'éternelle vérité. La lumière va lutter contre les ténèbres, et aux autels de Baal, nous opposons les autels du vrai Dieu.

Qu'on ne se figure pas pour cela que, nous plongeant dans des questions d'ascétisme, nous voulions condamner à l'oubli, et laisser sous le boisseau les découvertes des savans ou des économistes, touchant les améliorations apportées aux diverses branches des connaissances humaines ! Telle n'est pas notre intention; nous connaissons trop bien les besoins de l'homme physique; nous savons trop quelle influence la satisfaction des intérêts matériels exerce sur la moralité des rangs et des individus, pour que nous ne rendions pas facile et accessible à tous, autant qu'il est en nous, l'application de ces améliorations diverses; mais à côté des vérités que répand le savoir ou l'expérience pour rendre moins misérable la vie du peuple, cette vie qui s'arrange au jour le jour, use de pain, de bois, et de vêtemens, et ne prévoit de l'avenir que quelques années, nous placerons ces grandes vérités morales, seules conditions de l'existence d'une nation tout entière, comme d'un seul homme; vérités immuables qui disposent de l'avenir de toute une vie, constituent la famille chrétienne, en règlent les rapports avec les autres familles, et, par synthèse, s'élèvent du chrétien au citoyen, du citoyen à l'agglomération des citoyens, qui est la société, en faisant passer chaque individu par les degrés et la hiérarchie du membre et du chef de la famille.

Aussi, pour arriver à l'accomplissement de cette œuvre de reconstitution dans la société chrétienne, plaçons-nous notre *Almanach des Paroisses* sous le patronage immédiat des hommes, qui, malgré les efforts de l'hérésie ou de l'athéisme, sont restés les chefs de la société chrétienne, comme les rois et leurs délégués le sont de la société civile. Ce sont les curés, ces vénérables chefs de la paroisse qui est pour la société religieuse, la seule circonscription raisonnable et bonne, que nous ap-

pelons à seconder notre entreprise; seuls ils peuvent être pour nos efforts le levier puissant qui sert à soulever le monde pour l'arracher à l'ornière du philosophisme. Nous livrons à leur zèle, à leur courage, l'arme que nous avons mise à la portée de tous, afin que tous puissent, même à leur insu, se livrer comme un seul homme, pour battre au pied l'édifice matérialiste. C'est donc à eux de la porter en avant, cette arme qui ne sera pesante pour aucun bras, façonnée qu'elle est pour le fort comme pour le faible; nous sommes l'instrument; qu'ils soient, eux, la main que Dieu conduit au milieu des populations des villes et des campagnes, dans les maisons du savant et du riche, comme sous le chaume du laboureur qu'ils ont mission de consoler, d'édifier et d'instruire, par l'esprit de foi, l'esprit de charité, et l'esprit d'espérance que Dieu a mis dans leur cœur.

Dans un prochain article, nous développerons la forme de cette publication, et nous ferons ressortir l'importance des matières qu'elle renferme. Aujourd'hui, nous nous bornerons à dire que, destiné à suppléer en quelque sorte l'almanach du clergé qui a cessé de paraître, le nôtre renfermera diverses nomenclatures de l'état naturel du haut clergé, des renseignemens indispensables sur tout ce qui a rapport aux mémoires du culte, à la législation ecclésiastique, aux intérêts des églises, des presbytères et des fabriques.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

— Le 31 octobre, cinq Suisses protestans, de divers cantons, ont fait abjuration dans la chapelle de M. le vicaire apostolique de Forli, en présence de ce prélat, de M. l'évêque de Faenza, et de plusieurs personnes pieuses. Ils se nomment Guianud, Morel, Cropaz, Lenoeding et Vettaux. Leur zèle pour embrasser la vraie foi a résisté à tous les assauts qu'ils ont eu à soutenir de la part de leurs camarades. On ne leur a point épargné les raileries; on leur a même offert de l'argent pour les détourner de leur projet. Le 1^{er} novembre, ils ont été confirmés dans la cathédrale de Forli par M. l'évêque de Rodiopolis, vicaire apostolique. Un major autrichien leur a servi de parrain, au nom de M. le général Gappert, absent. Le même jour,

les cinq Suisses ont été admis à la communion. Leur extérieur pieux et recueilli a édifié tous les assistans.

— Nous avons répété d'après plusieurs journaux que S. A. R. l'infant duc de Lucques avait embrassé le protestantisme. Une lettre particulière écrite de Lucques, et citée dans *la Quotidienne*, contient quelques détails qui prouvent que cette nouvelle est dénuée de fondement.

— Dans une commune belge, à Marbaix, quatre ménages ont fait célébrer en même temps un jubilé de cinquante ans de mariage. Ce sont tous de simples cultivateurs, nés dans la même commune, où ils ont été mariés dans la même semaine il y a cinquante ans. Un cinquième couple prétendait prendre part à la fête; mais il ne comptait que quarante-neuf ans de mariage. Tous ces vieillards ont entendu la messe, et à la sortie de l'église, ils sont allés, accompagnés par la municipalité et la musique de la garde civique, chez le curé, où un déjeuner les attendait. Ils étaient tous gais et bien portans.

— On lit dans *la Gazette de Lyon*, sous la date du 25 :

« Aujourd'hui les ouvriers en soie de notre ville ont fait célébrer dans plusieurs paroisses un service anniversaire pour le repos de l'âme de leurs frères morts aux journées de novembre.

» L'affluence paraît avoir été partout très-considérable; mais elle s'est surtout fait remarquer dans les églises de la Croix-Rousse et de Saint-Georges, où l'encombrement était tel que les places situées vis-à-vis les églises étaient couvertes des assistans qui n'avaient pu entrer.

» Le plus grand recueillement a présidé à cette cérémonie, et l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner pendant toute la journée. C'est ainsi que nos braves artisans répondent aux calomnies de leurs détracteurs.

» M. le curé de la Croix-Rousse qui, dans les terribles journées, n'avait cessé, ainsi que ses dignes vicaires, de recevoir de tous ses paroissiens des témoignages d'affection et de vénération, a, nous assure-t-on, voulu que tous les frais de cette pieuse cérémonie restassent à sa charge. »

— Madame Émérance Pelletier, dite sœur Émérancienne, sœur hospitalière de l'ordre de Saint-Maurice-de-Chartres, qui a été attachée aux hôpitaux de la Martinique et de Cayenne, a été forcée, par le mauvais état de sa santé, de revenir en France. Sur le compte qui a été rendu du zèle et du dévouement que cette religieuse a montrés envers les malades, pendant un séjour de près de treize ans aux colonies, M. le ministre de la marine vient de lui décerner une médaille, qu'il a chargé madame la supérieure générale de l'ordre de remettre à l'impétrante. C'est une juste récompense accordée à un genre de services bien pé-

nibles, surtout dans les colonies, où leur importance n'est pas moins appréciée qu'en France.

— Les jésuites expulsés du Portugal trouvent à Naples un accueil très-bienveillant. Un convent a été mis par le gouvernement à la disposition des bons pères, et ils y ont fondé un institut où un grand nombre de jeunes gens nobles reçoivent leur éducation.

Angleterre. — Les journaux anglais parlent de modifications prochaines dans le cabinet, nécessitées par la retraite de lord Grey. Ce changement, qui est sans doute la conséquence du mouvement de la politique européenne, ne pourrait manquer d'exercer une grande influence sur les événemens qui se préparent.

Espagne. — Il y a beaucoup de contradictions dans les nouvelles qui nous arrivent d'Espagne. Les unes parlent d'une victoire remportée par Saarfild sur les troupes de Mérimo; mais d'autres, qui paraissent plus certaines, font connaître que, peu confiant en son armée, et n'osant rien entreprendre de sérieux contre les nombreux ennemis dont il est comme enveloppé, Saarfild aurait encouru le reproche de trahison, et aurait été forcé de se démettre de son commandement en faveur du général Quésada. En attendant, l'insurrection s'étend chaque jour davantage, et les bandes armées commencent à se montrer dans les royaumes d'Aragon et de Valence.

Portugal. — Le brigadier général Lemos a attaqué, près d'Alcaacer do Sal, un corps pétriste composé de 2,000 hommes d'infanterie, 80 cavaliers avec 5 pièces de campagne, et l'a défait complètement. On a peu vu d'exemple d'une déroute pareille; les soldats de la milice de Lisbonne, après avoir déchargé leurs fusils en l'air, ont pris la fuite, jetant leurs armes et se dépouillant eux-mêmes de leurs habits, pour échapper plus facilement aux vainqueurs qui les poursuivaient. 121 hommes ont survécu à ce honteux désastre. La brigade de marine anglaise qui était avec eux et qui a seule opposé de la résistance, a été presque entièrement détruite. Cette brillante victoire du général mignériste le rend maître de toutes les provinces au sud du Tage, et met don Pédro dans la nécessité de diviser ses forces, pour les opposer aux deux armées du Nord et du Midi. Les journaux anglais ont raison de considérer les affaires de don Miguel comme étant plus florissantes que jamais.

Suisse. — Dans sa séance du 44 novembre, le grand-conseil catholique de Saint-Gall a entendu la lecture de plusieurs adresses d'adhésion aux principes qui ont dicté l'arrêt du 28 octobre. Il a également pris connaissance de quelques pétitions, qui demandent la création d'un gymnase et d'une école normale primaire commune aux deux confessions.

— Les feuilles de l'opposition publiaient, il y a quelques jours, les pièces relatives à la vente de

Phôtel de M. Laffitte, Cethôtel sera vendu en douze lots, comme *terrain nu* : après l'adjudication des lots de terrain, il sera procédé à l'adjudication des *matériaux à provenir de la démolition des constructions existantes sur chaque lot*. Ainsi, le berceau de la Révolution ne sera pas seulement vendu ; il sera détruit, et il n'en restera pas pierre sur pierre. Ce fait est essentiellement lié à l'histoire de la révolution de Juillet, et en dit plus que toutes les réflexions.

— Les patriotes détenus à Sainte-Pélagie commencent, dit un journal libéral, à perdre l'espérance. Ceux qui ont quelques moyens achètent des meubles comme des gens qui s'établissent d'une manière fixe. Ils ont grande raison de ne plus compter, comme précédemment, sur les amnisties de la Saint-Philippe et des autres anniversaires du bonheur public. La pensée immuable s'endurcit chaque jour plutôt qu'elle ne s'amollit. Le roi-citoyen est toujours bon père de famille ; mais quand on a tant d'enfants, cela absorbe trop d'affections, et c'est autant de moins pour les enfants des autres.

— Les associations d'ouvriers continuent dans les départemens.

A LYON, les ouvriers *charrons* et les ouvriers *tisseurs d'or* ont cessé leurs travaux. Les différends qui s'étaient élevés entre les garçons *tailleurs* et les maîtres, ne sont pas encore terminés.

Le maire de la ville a publié un avis qui enjoint à tous les citoyens, témoins de violences contre des ouvriers qui se refusent à faire partie des associations, de les dénoncer à l'autorité.

Les ouvriers *tailleurs* de Tours ont envoyé à ceux de Paris, leur adhésion à l'association que ceux-ci ont formée ; ils ont joint à cet envoi le produit d'une collecte en faveur de l'association.

Les *porcelainiers* de LIMOGES ont vaincu la résistance des fabricans, et leur tarif a été adopté. Les travaux ont repris leur cours.

AU MANS, les maîtres *tailleurs* ont fait venir des ouvriers étrangers et ont pris des arrangemens avec eux. Celui des garçons *tailleurs* qu'on accusait d'avoir provoqué l'association a été arrêté, et sa mise en liberté a eu pour condition que tous les ouvriers rentreraient dans les ateliers.

Des arrestations d'ouvriers *tailleurs* ont été opérées à Rouen. Livres pièces ont été saisies. Une instruction est commencée.

— Le dimanche 17 novembre, l'ouverture du jubilé a été faite à Agen par une procession solennelle. Mgr. l'évêque d'Agen, environné d'un nombreux clergé, présidait à cette cérémonie religieuse, et répandait, sur son passage, des bénédictions sur le peuple rassemblé. Les trois compagnies de pénitens, les congrégations de femmes et de filles, formées dans la cité d'Agen, faisaient partie du pieux cortège.

— M. Colonna, évêque de Nice, a donné sa démission et se retire à Rome. M. Jean-Baptiste Co-

lonna d'Istria, né le 4 septembre 1758, à Berbisano, en Corse, avait été nommé par Bonaparte à l'évêché de Nice en 1802, et fut sacré le 11 juillet de cette année. Son diocèse étant rentré en 1814 sous la domination du roi de Sardaigne, le prélat sut se faire estimer de son nouveau souverain. Son âge lui a fait désirer de vivre dans la retraite, et nous avons vu que, dans le dernier consistoire, le Pape lui avait donné un successeur, M. Dominique Galvano, archidiaque de Pignerol. M. Colonna a fait ses adieux à son diocèse, et est parti, accompagné du père Colonna, son frère, religieux dominicain, et d'un chanoine de la cathédrale, son annunzier. Le roi de Sardaigne l'a nommée à une abbaye, et lui a fait présent d'une voiture et de 4,000 fanes pour ses frais de voyage. Le prélat a reçu en partant des témoignages d'estime. Les consuls de la ville lui ont exprimé les regrets des habitans, et l'ont accompagné le jour de son départ sur la route de Turin. Le conseil de la ville a voté qu'il lui serait offert une statue en argent, représentant sainte Reparate, patronne de la cathédrale. Cette statue lui sera remise à son arrivée à Rome.

— M. l'évêque de Saint-Diez a adressé une circulaire à MM. les curés de son diocèse, en faveur de l'instruction primaire.

— L'abbé Frère a ouvert en Sorbonne son cours d'Écriture sainte, vendredi 28 novembre, à une heure précise.

— Un journal du matin dit qu'on a le projet au ministère de demander l'exclusion des membres qui feraient des professions de foi républicaines, ou qu'on les rappellerait à l'ordre une première et une seconde fois ; après qu'on leur ôterait, pour toute la durée de la session, la parole. On appliquerait ainsi à la tribune le système d'interdiction qui a été essayé mais sans succès contre la presse.

— Le bruit se répand qu'une excommunication vient d'être lancée contre le professeur Aloys Fischer, et que le chapitre d'Usnach a été suspendu.

— La nonciature de Lucerne s'occupe à rédiger un mémoire, où elle prétend prouver que le grand-conseil de Saint-Gall a outrepassé ses pouvoirs en annulant, par son arrêté du 28 octobre, la bulle de 1825, qui a créé l'évêché de Coire et de Saint-Gall.

— Louis Tiberghien, domicilié à Croix, accusé d'avoir, à diverses reprises, accordé ou consenti l'usage de sa maison sans la permission de l'autorité municipale, pour la réunion des membres d'une société dite des protestans, ou pour l'exercice du culte protestant, vient d'être traduit devant la cour d'assises de Douai. Déclaré coupable, il a été condamné à 16 francs et aux frais.

— Un nommé Claude Magnaud vient d'être condamné par la cour d'assises de Moulins, à quatre ans de prison, pour avoir volé le trône de l'église de Billy.

VIGNETTE**DE LA DOMINICALE.**

—

Que la lumière soit! avait dit le Seigneur aux premiers jours de la création, et les ténèbres du chaos furent vaincues, et la lumière fut faite, et elle se joua dans l'azur de l'air, dans la transparence des eaux, et la profondeur des bois, et rien de ce qui existait ne fut soustrait à l'influence de la lumière. Mais quelque magnifique que fût l'œuvre de la création, cette œuvre, par les suites d'une première faute devait tomber dans d'inévitables conditions de ruine et de mort si le Seigneur n'avait fait pour le monde intelligent et sensible ce qu'il avait fait pour le monde matériel et visible. Il envoya donc son Fils, qui, s'avancant au milieu des nations, cria dans les ténèbres de l'intelligence ce que lui, le Seigneur Dieu, avait crié dans les ténèbres de la matière : *Fiat lux!*

Que la lumière soit! c'est-à-dire que les ténèbres qui pèsent sur la raison humaine soient dissipées; que les notions du bien et du mal cessent d'être confondues; que les mauvaises passions ne soient plus changées en objets de culte; que l'âme ne soit plus soumise au corps, l'esprit à la matière; que l'état de la société soit transformé tout entier dans ses rapports de religion, de mœurs, d'homme, de famille, de citoyen. Que la lumière soit! et un seul Dieu sera adoré; que la lumière soit! et malheur à celui par qui arrivera le scandale; que la lumière soit! et l'homme ne fera pas à l'homme ce qu'il ne voudrait pas qui lui fût fait à lui-même; que la lumière soit!

et les petits enfans tiendront leur place au foyer de la famille, comme dans le cœur de leur père, et la femme aura sa puissance, et l'esclave lui-même aura son individualité; que la lumière soit! et il sera rendu à César ce qui appartient à César.

Et la lumière fut! c'est-à-dire l'Évangile fut prêché aux nations, et les statues des idoles furent renversées de leurs bases et chassées de leurs temples; toute prière ne monta que vers un seul Dieu; la chair fut humiliée; l'âme fut exaltée; l'homme fut élevé à toute la dignité de la condition pour laquelle l'avait créé Dieu, qui l'avait fait à son image; tous les hommes s'aimèrent entre eux; ils furent égaux, et ils s'appelèrent frères; il n'y eut plus d'esclaves, il n'y eut que des serviteurs; la femme fut appelée la compagne de l'homme et non plus sa servante; et le père n'eut plus le droit d'ôter à son fils la vie qu'il lui avait donnée. Ainsi la face de la société, religion, morale, famille, civilisation, fut renouvelée comme il avait été dit; ainsi, à la voix de Jésus-Christ, l'âme fut tirée des ténèbres qui l'étouffaient, comme autrefois à la voix de Dieu la matière le fut des ténèbres du chaos.

Mais de même que l'oubli des préceptes de la loi naturelle avait entraîné les nations dans toutes les erreurs et les folies du paganisme, des rhéteurs et des philosophes, et, pour en dissiper les ténèbres, rendu nécessaire la venue de Jésus-Christ ou de la loi révélée; de même aujourd'hui, les préceptes de la loi révélée ou de l'Évangile oubliés par l'indifférence, raillés par l'impie, faussés par l'hérésie, blasphémés par l'orgueil, méconnus par le philo-sophie, ont épaisi de nouveau sur la société les ténèbres d'où Jésus-Christ l'avait fait sortir. Aujourd'hui comme alors, la chair a ses idoles, ses adorateurs et ses

pontifes; la famille voit ses liens relâchés et rompus, et les législateurs eux-mêmes élèvent des doutessur la base qui en constitue la sainteté; la religion est considérée comme un frein dont il est permis aux esprits forts de jouer ou de s'affranchir; la société comme un objet de spéculation livré aux habiles; la morale comme une utopie qui se peut modifier au gré des passions; la politique comme une arme où le fort a le droit d'écraser le faible; le juste et l'injuste sont des mots dont les intérêts peuvent intervertir le sens et l'application. Enfin, tout ce qui constituait la société chrétienne, la famille chrétienne, la politique chrétienne, selon l'esprit de l'Évangile, a été dénaturé, et l'on a remis en question les vérités les plus immuables. C'est donc à l'Évangile qu'il appartient, ainsi que nous le disions dans notre Prospectus, de sauver le monde une seconde fois, après des temps de scepticisme et d'impiété, comme jadis il l'affranchit des erreurs du polythéisme.

C'est vers cette reconstitution de la morale, de la société, de la famille, et de la politique, selon l'Évangile et le catholicisme, que veut marcher la *Dominicale*; c'est à dissiper ces nouvelles ténèbres qui pèsent une seconde fois sur l'univers, que nous voulons travailler; et c'est pour cela qu'afin de rendre sensibles et présents à toute heure sans qu'il soit besoin d'une longue explication, l'esprit et le but de notre journal, nous avons demandé à notre plus habile artiste, la vignette que nous offrons à nos abonnés. Elle met en relief avec le crayon et le burin, la grande pensée déjà développée dans nos colonnes, de la puissance civilisatrice du christianisme exercée sur le monde, et de la lumière qu'il apporte aujourd'hui au milieu des ténèbres dans lesquelles ce monde s'agite. Pour être sauvée, de nos jours, la

société a besoin qu'une voix lui crie : « que la lumière soit, » et la lumière qui sera faite, doit jaillir du foyer d'où elle est déjà sortie si belle et si féconde.

Tony Johannot s'est merveilleusement inspiré de notre pensée. Il l'a traduite avec grandeur et simplicité, et sa vignette restera comme un monument de ce retour sensible des arts vers les idées religieuses. Une difficulté était à vaincre, c'était de rendre intelligible à tous ce *fiat lux* de notre régénération. Sans doute c'était beaucoup que ce visage resplendissant, cette taille imposante, cette confiance en sa divinité qui éclate dans toute la personne du Sauveur; c'était beaucoup que les ténèbres se dispersant devant le signe calme et noble de sa main; mais tout cela ne disait pas d'où venait la lumière devant laquelle fuiraient toujours les ténèbres, quand elle serait invoquée. Soumettant donc la vérité historique et les règles de l'art à la grandeur de la pensée, l'artiste a personnifié, matérialisé pour ainsi dire, et la mission, et la parole de Jésus-Christ sur la terre, par la représentation de l'Évangile. En lui mettant dans la main le livre sublime, trésor de consolation, d'espérance et de foi: c'est comme s'il disait: Que le monde jette les yeux sur ce livre, et les ténèbres de l'impiété s'évanouiront, et le monde sera sauvé, car la religion redeviendra puissante, car la morale redeviendra pure, car la société sera reconstituée avec toutes ses hiérarchies naturelles, et la famille avec toutes ses affections et ses devoirs!

L'ORDRE CIVIL ET L'ORDRE RELIGIEUX.

L'essentiel, pour les hommes qui veulent agir profondément sur les peuples et révolutionner les idées, c'est d'avoir une raison à donner, courte, bonne, spécieuse, qui satisfasse tout le monde promptement, entièrement; si la discussion est admise, adieu l'enthousiasme, c'est-à-dire, adieu l'union des masses, adieu les grands résultats. Il est à remarquer que le mot *Liberté*, avec lequel on a produit tant de choses, est plein, majestueux et sonore dans la langue de toutes les nations civilisées; et il y aurait une étude curieuse à faire de toutes les phrases qu'on a successivement développées comme une bannière, pour émouvoir et amener la foule, depuis celle-là : Les Chrétiens aux lions; jusqu'à celle-ci : Les Aristocrates à la lanterne. Vous voyez que les passions humaines se ressemblent, et qu'il n'y a que les mots de changés.

Mais, autant dans les crises politiques et dans les guerres, le symbole de l'idée dominante est bref, heurté, expressif, autant, dans les époques paisibles et pour ainsi dire délibérantes, il est calme, réservé, méthodique. Pendant la révolution française, on tuait les prêtres avec le fer; depuis la révolution, on voudrait les tuer avec la parole. En 1793, on les chassait des églises, maintenant on ne serait pas fâché de les chasser des idées; et il faut observer qu'on n'attaque jamais une chose sans procéder au nom d'une autre. La royauté a été attaquée au nom de la démocratie, la noblesse au nom de l'égalité, et l'ordre religieux au nom de l'ordre civil.

Arrêtons-nous quelques instans à cette dernière distinction; elle nous a paru pleine d'un intérêt contemporain; et nous espérons en faire sortir des vérités qui ne seront peut-être pas inutiles.

Il n'est certainement pas sans que chacun de nous ait entendu retentir mille fois des plaintes contre l'invasion des choses temporelles par le clergé; depuis quinze

années c'est un grief exploité par la presse libérale, à la grande satisfaction des niais et des impies: on s'est attaché à montrer le catholicisme comme un vampire suçante les vivans et les morts, et attirant à lui tout le pouvoir, toute l'activité, toute la rigueur de la société; on a compulsé avec soin les chroniques honteuses de la Régence; on a réimprimé à grand renfort de scandale les livres ignobles qui enseignent la débauche, l'adultère et l'inceste. Quand cette boue n'a pas paru assez infecte, on en a pétri de nouvelle; après avoir recueilli le mensonge, on l'a inventé, et c'est muni de pareilles armes, et à l'aide d'une tactique infernale, qu'on a attaqué le clergé de France, lui adressant à la fois les reproches les plus contradictoires, l'accusant d'avoir l'ambition du gouvernement et le goût des choses basses, l'amour du pouvoir et l'amour des plaisirs, d'être habile et dissolu, grand et méprisable, Richelieu et Dubois. Tout cela était bien impossible et bien ridicule, pour qui aurait voulu y songer de sang-froid; mais la haine est aveugle, et la colère compromet; et c'est pour de bonnes raisons qu'on enferme les furieux avec les fous.

Il est vrai que cette face de la réaction anti-catholique n'a jamais fait grande fortune parmi les gens de raison et de décence; mais il n'y a pas de lie sans qu'il y ait écume; et tandis que les petites intelligences s'épuisaient contre le clergé en petites insultes, les gros bonnets du libéralisme formulaient leurs attaques plus sérieusement: c'étaient des sarcasmes en bas et des sophismes en haut; la rue et le salon s'entraidaient: la rue lançait la boue, le salon lançait la loi.

Car ce n'a pas été la faute des hommes de position influente, si nos institutions sociales n'ont pas été perpétuellement hostiles à la religion: ils ont fait tout ce qu'ils ont pu, sous l'empire des principes et des hommes conservateurs de la restauration; et ils l'ont bien prouvé le jour où a été menée à fin la grande comédie; car ils se sont retournés de prime-abord contre tout

ce que le catholicisme était parvenu à introduire dans le code : ils ont effacé les seules pages où le nom de Jésus-Christ était gravé ; et si l'on venait à découvrir un jour , après quelque grand bouleversement de l'univers, les lois qui régissent la nation française, il serait bien difficile de dire si nous adorions Vénus ou Marie, Jésus ou Jupiter.

En général cependant, l'homme est plus juste et plus raisonnable. Si quelque grand génie est parvenu à agrandir le cadre des connaissances humaines, on s'en souvient : les philosophes se glorifient de Platon et de Socrate; les poètes, d'Homère et de Virgile; les géomètres, d'Archimède et d'Euclide; les navigateurs, de Gama et de Colomb: ils mettent leurs noms dans les livres qui traitent de ces matières respectives; il les y nomment grands et illustres, et ils rapportent à eux la première et la plus grande gloire des sciences et des arts. Il n'y a que ceux qui s'occupent de conduire et d'éclairer les peuples, qui tiennent en mépris celui qui les a le mieux conduits et le mieux éclairés; il n'y a que ceux qui font des codes, qui ne veulent pas nommer celui qui a dicté le plus beau de tous les codes, l'Évangile; il n'y a que ceux qui travaillent pour la liberté, qui ne veulent pas reconnaître celui qui a créé la liberté. Lisez leurs discours et leurs lois, Jésus-Christ n'y est pas nommé. Ils disent que la loi doit être athée. O stupides ! qui ne comprennent pas qu'il n'est pas plus possible de séparer l'idée de civilisation de l'idée de Jésus, que l'idée de poésie de l'idée d'Homère, que l'idée de philosophie de l'idée de Platon, que l'idée d'éloquence de l'idée de Démosthènes ou de saint Jean-Chrysostôme. Nous disons ceci pour quiconque veut raisonner, quelles que soient d'ailleurs ses croyances religieuses. Vouloir la civilisation sans ce qui l'a amenée, c'est accepter l'effet, et nier la cause; car c'est une chose reconnue et vulgaire, point de liberté humaine et d'égalité civile sans le christianisme, et point de christianisme sans Jésus-Christ.

Toutefois, nous devons reconnaître que

parmi ceux qui séparent si profondément Dieu et la loi, c'est-à-dire, à nos yeux, l'effet et la cause, il se trouve des hommes si graves, si éloignés, par leur caractère, de tout esprit de persiflage ou d'opposition au christianisme, qu'il faut chercher le motif de leur conduite dans quelque conviction fautive, mais consciencieuse, dans quelque erreur de leur esprit, plutôt que dans la corruption de leur cœur. S'ils luttent en effet constamment contre le développement de la société ecclésiastique et la tendance des idées religieuses, ce n'est pas, comme beaucoup d'autres, au profit de l'anarchie et de l'immoralité; ils ne paraissent vouloir mettre ni le bourreau sur le trône, ni les déesses de la Raison sur l'autel; ils ont un mot qu'ils prononcent sans cesse, un mot qui paraît contenir une idée grande à leurs yeux, en vue de laquelle ils travaillent et s'évertuent : c'est l'ordre civil, ou la société civile, ou les intérêts civils, par opposition à l'ordre religieux, aux intérêts religieux, à la société religieuse.

Voilà le grand mot de l'énigme. On est parvenu, de nuance en nuance, à cette opinion bien arrêtée, que le *civil* existe indépendamment du *religieux*; que le *civil* est un principe d'ordre, de progrès, de liberté; le *religieux* un principe d'égoïsme, de despotisme, de rétrogradation, et l'on a opposé le *citoyen* au *catholique*: voilà tout. C'est une histoire importante et curieuse; esquissons-la.

Nous l'avons dit, et sans doute on s'en souvient, le christianisme précéda nos aïeux dans la Gaule. Jésus-Christ y était avant Pharamond, les évêques avant les Francs, et l'Évangile avant la loi salique : la conquête date seulement de 406, et la Gaule avait déjà des martyrs au deuxième siècle. Si quelqu'un devait se plaindre d'avoir été déplacé, ce seraient les évêques plutôt que les rois; car les évêques sont les premiers venus. En même temps que nos rois, s'établissent les monastères. Les moines n'étaient pas des prêtres, mais des laïques réunis en société volontaire pour les facilités

de la vie et la pratique du christianisme. Ces cénobites étaient tous des hommes libres, et par conséquent ils avaient une certaine position sociale; la plupart d'entre eux étaient de très-grands propriétaires, et leurs domaines servirent à former les premières dotations des couvens. Les évêques appartenaient quelquefois à des positions inférieures: il s'y en trouva qui avaient été porcher et esclaves; mais la plupart d'entre eux tenaient aux puissantes familles: ils étaient ducs, comtes et barons; leurs domaines étaient immenses.

Jusque bien avant dans la troisième race, le christianisme tenait donc aux racines mêmes de la société: il était propriétaire comme les ducs, comme les barons, comme le roi; magistrat et justicier, comme les ducs, comme les barons, comme le roi: il satisfaisait même plus intimement aux nécessités sociales, car il baptisait, il instruisait, il mariait; toute la vie civile était dans ses mains, et il participait à la vie politique dans la même proportion que les plus illustres feudataires. Quand l'époque vint d'émanciper les colons et d'en faire des bourgeois, les couvens et les évêques permirent à leurs serfs de se constituer en communes; quand il s'éleva des degrés supérieurs de juridiction et des cours séculières, il s'éleva pareillement des cours ecclésiastiques: il y eut des notaires apostoliques et des notaires nobles et royaux; des tabellionages et bailliages au nom des évêques et des monastères, comme au nom de la seigneurie et de la royauté; en un mot, le christianisme a parfaitement saisi et accompagné le développement de la civilisation, satisfait à tous les besoins, calmé toutes les inquiétudes; et pendant plus de quinze siècles il n'était jamais venu à l'idée de personne que pour devenir libre, il fût nécessaire un jour de cesser d'être chrétien.

Mais voilà que tout à coup il prend envie à un moine de soumettre le christianisme au raisonnement. Luther fit comme Pélage; et si ces deux moines n'ont pas produit le même résultat, c'est tout-à-fait la

faute de la différence des temps, car ils ont procédé de la même manière. Si Pélage avait été soutenu par des princes ennemis du Pape, la querelle du libre arbitre aurait eu autant de retentissement que celle des indulgences.

Le protestantisme fit concevoir l'idée de ce que nous appelons société civile; car le prêtre protestant est quelque chose de si effacé, qu'il ne paraît nulle part. En même temps, et par une fatalité de coïncidence qui a précipité les événemens, c'était l'époque où les bourgeoisies, devenues puissantes, s'élevaient, grandissaient sous les pieds des seigneurs, tandis que les rois montaient sur leurs têtes. Les nobles avaient commencé par être tout; mais au bout de quinze siècles, ils étaient arrivés à n'être plus rien, parce qu'un de leurs égaux était devenu roi, et que leurs esclaves émancipés avaient formé les bourgeoisies. Le clergé, considéré comme puissance terrienne, avait été emporté par la même révolution qui avait tué la noblesse. Autrefois l'archevêque de Reims était aussi puissant que le roi. Au seizième siècle, il était bien encore *pair* de François I^{er}; mais cette *parité* n'était plus qu'un souvenir; la réalité avait disparu.

Il arriva donc qu'au moment où le christianisme perdait en France sa puissance politique, Luther proposait de constituer sans lui la société civile. On se passait de Jésus-Christ dans le gouvernement, et le protestantisme conduisait à s'en passer dans la pratique matérielle de la vie; en un mot, le prêtre chrétien se voyait mis en état de suspicion universelle, chassé de la royauté et de la commune; ennemi du roi et ennemi du peuple.

On vous dit tous les jours que Luther ne songeait pas à ces choses-là. Mon Dieu non, sans doute, pas plus que Rousseau, en cueillant des pervenches à Montmorency, ne se doutait qu'il dressait l'échafaud de Louis XVI; mais quand le principe est posé, il faut bien tôt ou tard que la conséquence se tire. Celui qui inventa la poudre ne prévoyait pas ce qu'on en ferait.

Cette idée de gouvernement civil, de gouvernement sans prêtres, est entrée en circulation avec la réforme : c'est une monnaie frappée à l'effigie de Luther. Elle ne fut pas alors nettement exprimée et développée, parce qu'il est très-probable que les réformateurs n'y songeaient pas ; mais on la voit percer dans les premiers publicistes du dix-septième siècle, et elle constitua la base des travaux politiques du dix-huitième.

Voilà donc d'où est venue cette imagination d'un gouvernement civil, dont nous examinerons tout à l'heure le point d'appui. Du temps de Luther, il pouvait se rattacher à cette idée quelque peu de patriotisme, parce que c'était le moment où les royaumes actuels se dessinaient, et on voulait se tenir en garde contre la grande unité romaine, qui avait longtemps absorbé l'Europe ; mais cette démarcation des peuples pouvait se faire sans réagir sur le christianisme.

Qu'est-ce donc que cela signifie, un *gouvernement civil* ? Quand on dit gouvernement catholique, on s'entend très bien ; on s'imaginé sur-le-champ une hiérarchie chrétienne, au milieu d'une société chrétienne, enseignant et pratiquant ce que Jésus-Christ a enseigné et pratiqué ; c'est-à-dire que les hommes ne doivent pas être tenus en esclavage, que le père ne doit pas avoir un droit absolu sur ses enfans, qu'un mari ne doit avoir qu'une seule femme, et qu'il ne lui est pas loisible de la chasser, quand il a consumé sa beauté et sa jeunesse ; enfin, dans un gouvernement catholique, le motif de tout est dans l'Évangile et dans son développement, c'est-à-dire dans l'Église et les Pères. La dernière raison de toute action, de toute loi, c'est Jésus-Christ ; on part de Jésus-Christ ; comme de la source ; on procède au nom de Jésus-Christ, et on marche au but que Jésus-Christ a marqué.

Dans un gouvernement *civil*, au nom de quoi procède-t-on ? Sur quoi s'appuie-t-on ? Où va-t-on ? Il existe un principe catholique, c'est l'Évangile ; existe-t-il un

principe civil ? Les lois civiles disent que tous les hommes doivent être égaux ; L'Évangile l'a dit le premier : que le droit du père sur les enfans doit être limité ; l'Évangile l'a dit le premier : qu'un homme ne doit épouser qu'une femme ; l'Évangile l'a dit le premier : que l'état des enfans doit être assuré par la constatation officielle du mariage, et que la recherche de la paternité est défendue ; l'Église l'a dit la première. Citez-nous un principe, quel qu'il soit, de la civilisation moderne, et vous allez voir que ce principe a été créé par l'Évangile, par les Pères ou par l'Église, Il n'y a rien, ni dans la police, ni dans l'administration, de ce qui est noble bien entendu, qui n'ait été emprunté à l'Église ; elle a inventé et réglé l'usage des notaires et officiers publics en France, l'usage des passeports, l'usage d'interroger les prisonniers sous vingt-quatre heures, l'usage de donner des alimens aux détenus. L'Église était allée plus loin que les philanthropes et les philosophes : aujourd'hui on emprisonne les femmes pour dettes : la législation pontificale le défendait.

Il n'y a donc pas un principe *civil* qui existe indépendamment du christianisme, et qui serve de base aux lois civiles ; le *civil*, c'est un mot, une ombre, rien. Otez le christianisme, vous effacez tous nos codes. En dépit d'eux-mêmes, les philosophes ont été chrétiens : c'était certainement à leur insu, et parce qu'en fait de législation, il n'y a de sens commun qu'à ce prix-là.

Ainsi analysée, la distinction de l'ordre civil et de l'ordre religieux est une misère de la raison humaine ; la civilisation moderne est toute chrétienne, et le *citoyen* n'a des droits que parce que le *chrétien* les lui a donnés. Ne parlons pas des citoyens romains ou athéniens ; nous ne voudrions pas l'être : ils avaient des esclaves. Il est question du *civil* moderne actuel, qui embrasse tout le monde : celui-là est beau, parce qu'il est pris dans l'Évangile.

Il y a donc de quoi s'étonner, lorsque nos législateurs proposent de refréner la

société religieuse et d'agrandir la société civile; ils ne voient pas que civil et religieux, c'est absolument la même chose. Il n'existe plus maintenant aucune des causes qui armaient la France contre le Pape; notre patrie est une, entière, complète, et le royaume terrestre des souverains pontifes est si modeste, qu'il ne saurait mettre en péril notre nationalité; plus d'impôts ou d'aumônes à quêter dans nos provinces, pour soulager les frères d'Orient ou délivrer la terre du Sépulcre; plus d'annates à recueillir; plus de cours ecclésiastiques qui donnent au saint Père autorité en pleine France; le Pape ne nous redemandera pas Avignon, et ne querellera pas pour l'empire d'Allemagne; nous l'avons hélas! Assez humilié, depuis le soufflet de Hildebrand jusqu'à l'enlèvement de Pie VII. Dans cette paix de Paris et de Rome, toutes les craintes sont évanouies, toutes les rancunes éteintes; et si désormais, comme c'est possible, on voyait encore des hommes à préjugés s'élever contre l'envahissement ecclésiastique, et proposer de mettre le clergé français au ban de la loi, tous les bons catholiques, qui concourent de près ou de loin à la constitution et au gouvernement du royaume, doivent à peu près répondre ainsi :

Nous sommes citoyens français, mais nous sommes chrétiens de la communion romaine; nous sommes français à vingt-un ans, et catholiques dès notre naissance; le Pape nous fait enseigner, pendant notre enfance, les vérités de la religion et de la morale. A part nos croyances qui ne se peuvent compenser par rien, nous avons donc des raisons pour aimer le catholicisme qui bénit le mariage de nos mères, et qui nous élève, autant au moins que l'état qui nous prend et nous envoie à ses armées, quand nos prêtres nous ont instruits. Nous proposer de faire des lois contre le catholicisme, c'est donc nous proposer d'être ingrats; c'est nous proposer encore d'être extravagants, car nous sommes catholiques, et nous ferions des lois contre nos propres droits et nos propres idées. Certainement,

si un homme avait de l'or dans chacune de ses deux mains, et qu'on lui dit de vider sa main droite dans sa main gauche, il n'en serait pas plus riche pour cela; et bien, c'est pour tant ce qu'on veut nous persuader de faire. Nous portons un droit civil dans une main, et un droit catholique dans l'autre; et on dit à notre main droite de voler notre main gauche. C'est donc absolument un pur sophisme que tout cela. Citoyens, restons citoyens; catholiques, restons catholiques.

ÉTAT DU PROTESTANTISME.

SOCIÉTÉS BIBLIQUES, ÉTAT DU CHRISTIANISME
ET DE LA CIVILISATION DANS LES MISSIONS
PROTESTANTES.

(Premier article.)

Le calvinisme, depuis sa naissance, a combattu sous plusieurs formes. Il se montra d'abord fanatique et sanguinaire; il a crié pendant long-temps : Indulgence absolue! Tolérance universelle et philanthropie! On le retrouvait toujours astucieux et persécuteur. Nous l'avons vu naguère indifférent pour les doctrines, et passionné seulement pour le bonheur des peuples; il annonçait que les Brahmes, les Guèbres et les Musulmans doivent participer, sans changer de croyance, au bienfait de la Rédemption. Il est revenu sur lui-même : il arbore aujourd'hui l'enseigne de la Croix; et c'est l'Évangile à la main qu'il vient troubler l'Église et défier les soldats du Christ!

L'institut biblique de Londres a déjà répandu deux millions quatre cent mille exemplaires d'une version fautive de nos livres saints, mutilés pour le texte, et falsifiés dans la traduction. Il s'est élevé quatre cents sociétés qui s'appellent *Bibliques*; elles se sont affiliées pour propager l'erreur, et plusieurs de ces sociétés ont fait réformer la version française et catholique de la Bible de Sacy, suivant la vénérable traduction du docteur Luther (1). « C'est par l'imprimerie que le miracle du salut doit s'opérer! » écrivait dernièrement un élève des missions de Bâle (2);

(1) *Missionary register*, xii.

(2) *Magasin des Missions de Bâle*, 10^e livraison.

et la société qui l'envoyait en Syrie avait peut-être mis dans sa version de la Bible, *Allez et imprimez*, au lieu d'ALLEZ ET ENSEIGNEZ. Le temps n'est plus de discuter avec les calvinistes sur l'inefficacité de l'Écriture. Elle est à l'enseignement ce que l'image est à l'homme, avait dit un Père de l'Église grecque; et l'infinité des sectes protestantes a trop prouvé quel abus on peut faire des textes sacrés, quand on n'est pas soumis à l'autorité des traditions et des décisions catholiques.

Que la raison humaine soit donc la seule autorité des protestans! On la reconnaît à leurs œuvres. On ne saurait arriver à temps pour les surprendre aujourd'hui dans une opinion quelconque. Luther avait nié le purgatoire. Il y a des temples luthériens où nous entendons prier pour les morts. Calvin, qui proscrivait le culte des images, avait prescrit l'usage du baptême et de la communion sous les deux espèces. A présent les calvinistes prussiens s'agenouillent devant les images du Christ; et certes, il ne manque pas d'églises calvinistes où l'on néglige les *cérémonies* de la cène et du *baptême d'eau*. Les premiers réformateurs avaient souscrit au dogme de la Trinité sainte, et leurs sectateurs viennent de se réunir en Allemagne en blasphémant la divinité du Verbe! Les théologiens danois rejettent l'efficacité de la grâce, les Hollandais admettent aujourd'hui l'utilité, si ce n'est la nécessité des bonnes œuvres; enfin, les doctrines protestantes n'ont pas même assez de consistance et de fixité maintenant pour pouvoir être soumises à la discussion.

L'éducation religieuse des payens n'est pas la principale opération des sociétés bibliques, et c'est dans les pays catholiques surtout que les missionnaires protestans ont leurs agens les plus actifs (1). Ils font gémir l'Italie, la France, et les Espagnes sous le poids de leurs bibles. Ils ont entrepris de surprendre la doctrine de l'église syriaque, en faisant adopter le formulaire de l'église anglicane aux vieux chrétiens de St.-Thomas (2). Les républicains

(1) On pourrait dire leurs *facteurs*. I. est possible qu'ils donnent des bibles, mais il est certain qu'ils en vendent, et la vente des bibles n'est pas la partie de leur entreprise dont les associés s'applaudissent le moins. Voyez la 5^e livraison du *Magasin évangélique de Genève*, pag. 24.

(2) Malgré les phrases à double sens, et les dénégations des journaux protestans, on peut être bien assuré sur cette tentative du docteur Bayley.

de New-York ont fait traduire notre Contrat social et leur Bible écossaise en langue castillane; ils ont envoyé des missionnaires avec des cargaisons de projectiles et d'armes à feu à l'Amérique espagnole, et l'on peut juger si la propagation de l'Évangile, et le triomphe du Christianisme étaient le principal objet de leur expédition!

On est obligé de convenir, à la gloire des Anglais, que leurs combinaisons bibliques et mercantiles ne sont pas toujours aussi rétrécies que celles de ces Américains. On avait fait à Londres, il y a quelques années, une spéculation sur les Psaumes de David. Une société des missions britanniques (ou peut-être la compagnie des Indes) avait commencé par faire traduire le livre des Psaumes en éthiopien. On envoyait aussitôt des associés bibliques pour en porter tout exemplaire à la cour d'Abyssinie, et l'on peut dire, sans irrévérence, que le prétexte d'un si grand voyage était plus frivole que ses motifs.

La compagnie ou la société donna des psautiliers, des pièces de brocard, des fils de perles, et des instructions à ses missionnaires. On fit pour eux des prières publiques et solennelles; on les conduisit comme en triomphe à bord de leur navire, et tous les journaux bibliques se mirent à prophétiser que la Compagnie, l'État, l'Église, la Bourse et les Missions, allaient avoir mille grâces à rendre au roi des trois Éthiopies; qu'il allait sans doute adopter la liturgie d'Édouard VI; que c'était un ami du peuple anglais, un prince libéral et magnifique, et qu'il était le digne héritier de la reine de Saba.

Voici toute la suite et les résultats de cette mission politique et psalmique.

Le roi d'Abyssinie fit arrêter les missionnaires anglais à la frontière du Sennaar, et fit répondre à la société qui les envoyait, en ces termes-ci : « Que le Ciel me préserve, et vous » préserve d'entrer dans mes États! Apprenez » que la coutume de mes royaumes est de » mettre, après les Cantiques du roi David, » mon saint aïeul, sept hymnes quotidiennes, » en l'honneur de Marie, mère de Dieu, Notre » Dame et toujours Vierge. Quand vous vou- » lez écrire, commencez par apprendre ce qu'il » faut écrire, et sachez que vos petits livres » sont en caractères mal formés. La paix de » Noël et la science des choses puissent-elles » parvenir jusqu'à vous! » Il paraît que la société fit imprimer cette lettre avec des addi-

tions, des omissions, et des changemens notables. Entre autres, le traducteur biblique avait pris la *paix de Noël* pour un seigneur abyssin, et sa version porte : « J'envoie cette » lettre par l'illustre *Natanël Peace*, à vous » *les princes du savoir.* »

On imagine aisément que les écrivains évangeliques ont changé de langage. Le petit fils de Salomon est devenu sous leur plume un desposte exécration, un idolâtre, un *misérable nègre*, et sa généalogie fabuleuse est un tissu d'absurdités.

Si nous passons des sources du Nil aux plaines de la Cafrerie, nous y trouvons les missionnaires moraves, et nous voyons que les *frères-unis* y sont beaucoup moins appliqués aux travaux de la régénération spirituelle qu'à l'économie rurale. A Bethelsdorf, par exemple, « la ferveur religieuse est tout-à-fait » lentie ; mais *par contre*, l'agriculture a fait » des progrès ; la civilisation marche : la sanc- » tification du dimanche n'est pas observée ; » mais on s'abstient assez généralement des » actes commerciaux pour ce jour-là (1). »

Dans les îles de l'Austrasie, les missionnaires anglais sont à la fois législateurs et conquérans. On les y voit occupés à rédiger des codes civils ; ils font assembler des peuplades sauvages pour discuter, pour délibérer, pour asseoir l'impôt, qui se paie en plumes rouges, en arêtes de poisson ; et en fèves de Bubulla, ils parodient nos grandes machines constitutionnelles, et sur toute chose, ils travaillent à l'amélioration de l'existence civile des peuples. Ce n'est pas toujours sans opposition de la part des catéchumènes et sans violence de la part des catéchistes, car *ces témoins de la loi débonnaire*, comme disent nos vieux cantiques, ont pris parti dans les guerres civiles d'Otaïtî, comme chacun sait. « L'action » fut chaude et sanglante, porte la relation

» de ces missionnaires ; et nous avons marché » des premiers à la rencontre de l'ennemi. » Ils allaient annoncer l'Évangile, et leur bouche a proféré des paroles de meurtre.... Ils ont blessé de leurs épées, et leur règne sera combattu (1).

A Sierra-Leona, les missionnaires de Londres ont calculé qu'il ne leur était pas possible d'instruire un petit Jaloffe, et de lui faire apprendre le catéchisme à moins de cinq guinées par an, ce qui nous paraît hors de prix pour ce pays-là ; mais à la vérité, « si quelque » lord ou gentleman veut s'engager à payer » cette somme annuellement, et qu'il donne » pour cela des cautions suffisantes, il acquiert » le droit de faire porter son nom à celui des » jeunes sauvages dont il aura payé la pension pendant huit ans. » Ceci n'est pas une promesse légère pour un bénéfice douteux, et plusieurs journaux bibliques ont publié le prospectus de ces missionnaires, en appuyant sur les singuliers avantages de cette souscription. Il est à remarquer que chaque statut des missions britanniques est toujours un calcul appuyé sur les passions humaines ; mais ici, quelle ignorance des hommes et des choses ! Un pair d'Angleterre ou ses agnats, un comte d'Abergavenny, par exemple, un lord Latimer, iront-ils donner leur grand nom de Newill à de petits nègres ? Quel est le gentilhomme anglais qui ne se pique d'imiter la noblesse, et quels sont les bourgeois riches qui n'imitent pas le *gentry* ? Érasme disait avec raison qu'il y aura toujours quelque chose de *niais* dans tout ce qui viendra des protestans.

Transportons-nous enfin dans les contrées où leurs missions sont les plus florissantes ;

(1) Voy. *Esprit des missions britanniques. Magasin des missions de Bâle; Magasin évangélique de Genève*, 6^e liv., pag. 77, etc. Les lettres de ces prétendus missionnaires sont toutes composées de bénédictions superflues, et d'interjections fades. Ils y parlent continuellement de leurs *épouses chéries*, de l'estime qu'on leur témoigne, et du prix des denrées dans leurs stations ; ensuite, ils arrangent de petits dialogues fictifs entre de petites mahométanes et de petites calvinistes ; ils nous envoient de Surate et de Paramaribo des anecdotes sur les Cardinaux romains, et des *apologues à l'usage des catholiques* ; ils tiennent registre de toutes les puérilités qu'on leur a dites en patois créole : ils composent de tout cela des volumes interminables, et puis leurs correspondans les font imprimer en Europe avec une confiance, ou, si l'on veut, avec une *simplicité* qui n'est pas facile à concevoir.

(1) *Le Magasin de Genève* a publié tous les détails de la mission que le frère Kohl et le frère Meister ont faite au Labrador, mais il est impossible d'y trouver autre chose, sinon que les Esquimaux ont dit à ces prétendus missionnaires : *innouit, innouit et kablouit*. Les deux moraves expliquent cette phrase comme ils peuvent, ou plutôt comme ils veulent ; mais si la physionomie des mots n'est pas trompeuse, ce doit être une figure de rhétorique que les grammairiens ont nommée *l'ironadhesion*. On trouve toujours dans les relations des frères moraves, qu'ils ont bien de la peine à se faire écouter sérieusement.

dans les pays où l'action du gouvernement (protestant) n'est entravé par aucun obstacle constitutionnel, aucune opposition parlementaire, enfin dans les Indes-Orientales, où la domination des Anglais est despotique, et où l'église anglicane est constituée. Quels sont les travaux, les succès et les délassemens des missionnaires de Londres? Nous allons l'apprendre d'eux-mêmes.

« Mille bras armés de dards, d'épées, de » flèches sanglantes et empoisonnées, et d'au- » tres instrumens de destruction, des langues » aiguës, faites d'ossemens humains, et sortant » d'une gueule enflammée, sont les traits qui » caractérisent la *Noire Déesse*. Le chef des » Brahmines, me passant une guirlande de » fleurs autour du cou, me pria de marcher » devant la *déesse* jusqu'à la pagode où l'on » allait la déposer. *Nous marchâmes devant » l'idole*, tandis que des esclaves avec des » éventails nous protégeaient contre les insectes. Tous les regards étaient fixés sur la » *déesse*, etc. »

Une autre fois, ces *messagers de vérité* vont porter des présens et rendre leurs hommages au *Deoghuneza, Dieu de la prudence*; il s'est incarné dans la personne d'un jeune garçon très-aimable, et qui fait toujours aux ecclésiastiques anglicans un accueil très-distingué.

Voyons maintenant quels sont les fruits de leurs exemples, de leur doctrine, et de leurs travaux religieux ou philanthropiques?

On sacrifie publiquement des jeunes filles au géant *Pontier*. On fait écraser des fanatiques et des imbécilles sous les roues du char de l'idole *Paravardi*. Il est vrai que les tribunaux anglais, à Bénarés, ont interdit de sacrifier des enfans au dieu des fleuves, mais on voit dans les journaux de Calcutta, que, dans le courant d'un mois, cinquante-trois enfans ont été jetés par leurs parens dans le Hongly : le rivage était couvert de malheureux idolâtres, qui poussaient des cris de joie féroces en voyant que ces innocentes créatures étaient dévorées par les requins!.... Enfin dans l'espace de six mois, et dans un rayon de dix lieues autour de Calcutta, deux cent quarante-sept femmes ont été brûlées vivantes, dans le courant d'une année et sous les yeux de l'autorité, porte la relation du docteur Graham. Une d'elles avait paru manquer de courage, mais son fils la rejeta dans les flam-

mes. La main se refuse à tracer les détails de cette affreuse exécution (1).

Un ministre protestant, nommé M. John, a cru pouvoir assurer que nos missionnaires catholiques avaient envoyé près de lui le Brahmine Idher, un idolâtre obstiné, forcés qu'ils étaient de reconnaître ainsi la vérité des doctrines et la fécondité des missions protestantes.

La seule mission de Travangor contient quatre-vingt-six mille catholiques. La tribu des Naïres était jadis la plus orgueilleuse de l'Inde; elle était renommée pour sa férocité dans la superstition: L'Évangile y fut annoncé par des missionnaires français, il y a près de deux siècles; elle est encore dirigée par deux cents prêtres chrétiens, humbles, dévoués et fervens (2), et sur la rive droite du Comor, où nos missionnaires ont planté la croix, l'humanité n'a plus à gémir.

Cependant, la régence des Indes, avec tant de puissance et de libéralité, par politique et pour affermir sa domination, enfin par ostentation d'humanité et par philanthropie, n'a-t-elle pas secouru les efforts de ses missionnaires, et n'a-t-elle pas accordé des privilèges aux Indiens convertis? Hélas! les indigènes protestans sont en fort petit nombre dans les Indes, et nous ne croyons pas que ce soit par erreur typographique que la relation de l'archevêque de Bombay n'en mentionne que quatre sur toute la population du royaume de Lahor, « encore tous les convertis ne sont » chrétiens que de nom. » Voilà ce qu'on écrit des Indes à la société des missions de Londres, et nous empruntons les expressions suivantes à cet archevêque anglican. « Ils ne » sont touchés que des avantages matériels at- » tachés à la profession du Christianisme; » ils adorent en secret leurs idoles mon- » trueuses, et rendent un culte journalier » aux esprits infernaux. Il nous aurait fallu » des pasteurs pleins de zèle et de bonnes » œuvres, ardents à la prière et à la prédica- » tion. Il nous faudrait des hommes coura- » geux qui fussent en état d'apprendre une » langue étrangère et d'enseigner l'Évan- » gile.... Sans cela, l'œuvre de nos missions

(1) Voyez le *Magasin Évangélique de Genève*, 13^e livraison.

(2) Voyez *Lettre de M. l'abbé Dubois, missionnaires aux Indes, à M. l'archidiacre de Bombay*

» protestantes est menacé d'une ruine totale » et d'une prochaine destruction (1). »

Voulons-nous suivre ces missionnaires aux glaces du Spitzberg ou sur les rives du Sénégal? nous y trouvons encore autour d'eux la férocité dans les ténèbres, et la plus stupide idolâtrie. Dans la station des *Baptistes* à Canoffée, on adore le *génie du mal*. De prétendus néophytes y viennent ruiner, dans l'espace d'une nuit, les bâtimens de la mission; ils élèvent avec leurs débris, et sur le lieu même, une *chapelle au diable!* Le chef des Buloms, catéchiste et calviniste zélé, propose aux missionnaires de leur vendre sa fille; on refuse de l'acheter, et l'on apprend quelque temps après qu'il l'a fait enterrer vivante. Enfin, les Kherosques et les Magaues sont restés cannibales, et c'est dans les champs de la mission qu'ils dévorent leurs prisonniers!

Ainsi, de l'aveu même de tous ces prédicans sans mission, et dans tous les établissemens fondés par ces ennemis de l'Église, on adore des monstres, des insectes, des brutes; on immole ses enfans; on égorge les captifs pour se repaître de leur chair; on rend un culte au diable; on fait des sacrifices abominables à l'ombre d'un temple chrétien, sous les yeux des missionnaires! et leurs travaux n'y sont pas couronnés par celui qui donne mission. Ce n'est pas aux chrétiens de leurs colonies que leurs prédications sont plus salutaires: on a vu ce qu'ils tolèrent dans les Indes. Les Anglais de la Jamaïque font mettre en prison ceux de leurs nègres qui sont allés recevoir le baptême; les Hollandais du cap de Bonne-Espérance font rudement fustiger ceux de leurs esclaves qui s'avisent d'aller au sermon; et dans toutes ces colonies, les missionnaires protestans n'ont jamais pu obtenir pour les esclaves la permission de se marier entre eux (1).

Voilà pourtant des hommes qui ne manquent ni d'ardeur ni d'habileté: ils sont véritablement libéraux, je l'accorde, et même ils sont bienfaisans, pour la plupart. Ils peuvent énumérer parmi leurs ressources les richesses de l'Inde et les vaisseaux de l'Angleterre, et tous leurs moyens sont magnifiques comme

leur entreprise! D'où vient donc, à quoi tient donc l'inanité de leurs œuvres, et pourquoi leur parole est-elle un vain bruit aux oreilles de l'homme, et comme un *seul cri pour l'écho du désert?* C'est qu'il leur manque l'AUTORITÉ: c'est que l'efficacité dans les missions religieuses tient à la nature même de la doctrine, et que la suite inévitable de leurs travaux, c'est la stérilité. Comment s'y prendront-ils, en effet pour faire connaître la Bible? et que peut dire un ministre protestant qui distribue la bible? — « Voici un livre qui suffit pour » opérer votre bonheur et votre salut, car » l'esprit de Dieu guide, éclaire et soutient » infailliblement tous ceux qui méditent son » œuvre. Les catholiques interprètent celivre avec autorité: ce sont des imposteurs » et des tyrans! Vous étiez nés pour être libres: affranchissez-vous d'abord sous le rapport de la pensée. Lisez premièrement tels versets dans tels chapitres; nous les avons traduits fidèlement pour que vous puissiez les bien comprendre; et si vous les entendez bien, vous allez penser comme nous. » Voilà certainement comme la chose se passe en Europe; et dans les pays infidèles, on n'a sans doute aucune raison pour s'expliquer sur le catholicisme avec plus de ménagemens. Cependant, quand un missionnaire anglais a parlé de sa bible et donné sa bible, il écrit sa lettre édifiante à la Société biblique de Londres, et continue ses voyages aux frais de cette congrégation. Il arrive ensuite un missionnaire danois ou hollandais, avec la relation de son prédécesseur à la main. Il s'arrête, il regarde, il cherche, et ne trouve pas trace de mission. S'il veut distribuer des bibles, on lui répond qu'il n'y a que *le roi* qui sache lire, et qu'on a reçu plusieurs fois des livres pareils au sien. Le chef des Hottentots, Makana, par exemple, est resté chrétien, il sait lire, il médite la Bible; mais il soutient, la Bible à la main, qu'il est issu de la sainte Vierge, et que Dieu n'écoute jamais les prières quand elles ne sont pas proférées en langue hollandaise. Le roi de Ziaw, pour qui l'on avait traduit la Genèse en moluquois, en a conclu qu'il fallait adorer les serpens, par la raison que le serpent s'y trouve désigné comme *le plus prudent et le plus rusé des animaux*. Parlerons-nous d'un nègre, missionnaire des frères moraves, et baptisé par eux sous le nom de *Cupido*, qui dispute sur l'exégèse, et qui traduit la sainte Bible, en ca

(1) Voy. *Esprit des missions britanniques*, XXI.

(1) *Esp. des miss. britanniques Missionary register, Magasin de Genève, Magasin Evangélique*, etc.

retranchant les *épîtres catholiques*, dont il ignore la date apostolique, et qu'il appelle des *superstitions romaines*? Il ne reste qu'à déplorer la folle confiance et la témérité de ces polylogues. Ils traduisent la Bible en chingalais, en baloch, en affghan; mais ils ne sauraient s'accorder pour la bien traduire en anglais; ils se disputent entre eux sur un des textes les plus précis de la sainte Écriture, sur une parole du Sauveur qui brille de clarté; ils ne peuvent convenir de la valeur d'un terme grec, et de la ponctuation d'un mot hébreu, et c'est après avoir étudié le *Mohawk*, pendant près de huit mois, qu'ils transportent brusquement un livre sacré qu'ils ne sont pas sûrs de comprendre, dans un langage qu'ils peuvent à peine savoir, dans les dialectes les plus sauvages, où l'on manque de noms, de temps, de cas, et quelquefois de genres et de nombres (1). La plupart de ces traductions sont dirigées par des Anabaptistes: tout porte à croire qu'ils en font une spéculation, et nous pouvons juger s'ils ont le génie des langues par la manière dont ils écrivent dans la nôtre? D'ailleurs quels sont les juges établis pour maintenir la fidélité de leurs versions? Sera-ce la Société biblique, des lords de l'amirauté, des armateurs de Londres, et des paroissiens de Mary-la-Bone? — Il n'importe, ces Bibles sont calvinistes; on en a rejeté cent soixante-neuf chapitres comme *apocryphes*, attendu qu'on y trouvait la condamnation des protestans. Si la nouvelle loi s'y trouve exprimée suivant des opinions qui ne sont pas celles de l'Église anglicane, c'est une contrariété: mais l'essentiel de ces traductions, c'est qu'elles soient contraires à la tradition de l'Église romaine; il est essentiel qu'on les fasse lire par des catholiques: un acte de révolte est toujours un pas vers la liberté.

Où peut aboutir cette entreprise du calvinisme, si ce n'est à profaner, à dénaturer les livres saints, en les altérant, en sacrifiant suivant l'idiome ou les caprices du traducteur, une portion du dépôt sacré qui doit reposer dans le sanctuaire? Quel peut-être le fruit de ces traductions? Si vous les donnez à des

païens qui ne savent pas lire, et cela ne manque pas d'arriver souvent, ces livres ne profitent qu'à ceux qui les ont vendus. S'ils rencontrent des lecteurs, comprendront-ils ce qui se trouve dans la Bible, et n'y verront-ils pas ce qui n'y est point? Vous nous apprenez que les missionnaires de France ne se contentent pas de jeter de l'eau sur la tête d'un Chinois pour en faire un catholique, et nous en convenons sans difficulté; mais pensez-vous qu'il suffise de jeter une Bible à la tête d'un Iroquois pour en faire un luthérien? Vous êtes obligés de convenir, enfin, que la lecture ne profite jamais sans l'enseignement assidu: c'est nous accorder que l'écriture a moins d'efficacité que la parole: il y a trois cents ans que nous l'avons affirmé pour la première fois. Puisqu'il en est ainsi, restez dans vos stations, au lieu de voyager perpétuellement comme vous le faites; surveillez vos néophytes avec plus de sollicitude; et pour peu qu'ils deviennent moins féroces ou moins stupides, on pourra vous accorder que vos sociétés des missions sont moins inutiles que vos sociétés bibliques.

« Appliquez-vous d'abord à bien com-
 » prendre les saintes Écritures; elles vous
 » rendront témoignage de nous (1). Fuyez les
 » discussions vaines, et n'accédez jamais aux
 » nouveautés; faites connaître l'Évangile à
 » CEUX QUI VOUS ENVOIENT, et qui sont assis
 » dans les ombres de la mort. Vous pourrez
 » ensuite aller porter la parole de vie aux
 » extrémités de la terre. Nous vous deman-
 » derons alors de participer à vos sacrifices:
 » puissent-ils devenir agréables à Dieu! puis-
 » sent-ils devenir profitables à vous, à vos
 » frères, à tous ceux pour qui vous les aurez
 » offerts!

NOTICE

SUR LE PAPE GRÉGOIRE XVI.

(GRAVURE.)

Grégoire XVI (Maur Cappellari), est né à Bellune, entre Trévise et Cadore, dans l'ancien état Vénitien, le 18 sep-

(1) On a traduit une portion de la Bible en *Petit-Namarquois*, et c'est un langage aussi pauvre que celui des ancêtres Thraces. On n'y peut compter que jusqu'à 4, et au-delà de ce nombre, les Sauvages montrent leurs cheveux.

(1) Réponse du pape Clément XI aux envoyés de l'Église de Corfou.

tembre 1765, d'une famille dans laquelle on avait compté des magistrats honorables. Doué d'un caractère doux, réservé, et de dispositions aux sciences, il entra de bonne heure dans la congrégation des bénédictins Camaldules, fondée par saint Romuald, vers 970, où il ne tarda pas à se faire remarquer par une conduite exemplaire, et par des progrès rapides dans l'étude des langues orientales. Chargé bientôt d'instruire les profès de son ordre, il vit sa réputation s'accroître encore au dehors, lorsqu'il publia en 1799, un ouvrage qui fit alors une vive impression sur le public italien. Ce livre était intitulé : « *Le triomphe du Saint-Siège et de l'Église, ou les novateurs modernes, combattus avec leurs propres armes.* » L'auteur y réfutait les doctrines du savant Tamburini qui avait essayé de répandre les principes d'un *jansénisme réformé*, et dont les erreurs cherchaient à s'introduire sous des formes orthodoxes. Les victoires remportées sur Schérer, et la retraite des Français qui abandonnaient Naples et Rome, aidèrent au succès du livre, qui était d'ailleurs écrit avec netteté, précision, et méthode.

Après avoir passé plusieurs années à professer, Dom Cappellari fut nommé abbé du monastère de saint Grégoire à Rome. On sait que c'est dans la chapelle Saint-André de cette mémorable église, dont la construction remonte à l'an 600, que l'on admire les fresques du martyr de ce Saint, par le Dominiquin et par le Guide. Il y eut à cette époque de la vie de ces deux artistes une lutte sublime, dans laquelle le Dominiquin vainquit son rival. Le père Cappellari, chargé naturellement de la surveillance de ces chefs-d'œuvre, puisa dans ce soin et dans l'habitude où il était quelquefois de les montrer aux étrangers de grande distinction, ce goût éclairé pour les arts qu'il devait lui être donné plus tard de manifester avec tant d'éclat.

Le savant Camaldule devenait, sans pouvoir s'en douter lui-même, un des appuis, un des ornemens nécessaires de la congré-

gation de la Propagande, qui entretient des relations si étendues dans tout l'univers catholique, pour le bien de la religion. Pie VII le nomma *consulteur* de cette congrégation, et ce ne fut pas pour elle un faible présent de sa Sainteté. C'était placer le talent, le dévouement à la tête de ces établissemens si utiles; c'était placer une lumière immense, pour éclairer tant de contrées diverses; c'était accorder une haute preuve d'estime à une institution qu'on juge mal hors de Rome, parce qu'on ne la connaît pas bien, et que l'on a donné le même nom à des associations politiques qui vont partout relâcher les liens du devoir, et appeler les peuples à des révolutions insensées. Dans ces fonctions, le nouveau *consulteur* fit briller son savoir, la justesse de son esprit, sa prudence et sa rare piété.

Léon XII, sage appréciateur du mérite de don Cappellari, conçut le projet de lui confier la réorganisation de l'instruction publique qu'il fallait rendre abondante, moins coûteuse, et adapter aux besoins du peuple, ainsi qu'aux connaissances généralement cultivées en Allemagne et en France. Dans le temps, on ne rendit grâces ni au Pontife, ni à celui à qui il avait attribué une telle marque de confiance; et parce que, depuis, l'autorité a suspendu des bienfaits dont on avait abusé, on a crié à la tyrannie et à la barbarie. Les éducations généreuses ne sont données aux nations que pour les instruire, et non pour les précipiter aveuglément dans cet état de trouble, où sous mille prétextes les attirent des méchans et des inconsidérés de tous pays.

Le jour d'une première rémunération était venu pour le savant laborieux qui avait rendu tant de services à la cour romaine. Le 15 mars 1825, le pape créa Dom Cappellari cardinal, sous le titre de saint Calixte, et, peu de temps après, il le nomma préfet de cette même propagande où il devait se montrer un digne successeur des cardinaux Antonelli, Borgia, Litta et Gonsalvi.

Dans les circonstances difficiles où Léon XII eut occasion de travailler avec le cardinal Cappellari, il démêla encore à travers la simplicité habituelle de ses manières, un esprit droit et sûr qui paraissait le rendre apte à traiter même les affaires diplomatiques. Ce fut alors que cote Éminence reçut à l'imprévu le *billet* de la secrétairerie d'état, qui le nommait plénipotentiaire pour traiter les questions ecclésiastiques avec l'ambassadeur des Pays-Bas. Il en résulta un traité où les convenances réciproques étaient ingénieusement respectées.

Nous ferons également mention d'un traité avec les États-Unis où la modération des principes, la sagesse des vues et une expérience raisonnée des localités, excitèrent l'admiration des agens de ce pays, qui avaient embarrassé par des préventions injustes le commencement de la négociation.

Pie VIII, pontife éclairé et ami des arts, accueillit avec la même faveur le cardinal Cappellari. Le règne de ce pontife, quoique destiné à être de courte durée, devait voir l'Europe émue de terreur devant les agitations de tout genre qui se développaient sur plusieurs parties de sa surface. Le conclave qui allait élire un successeur à Pie VIII, s'assembla sous des auspices effrayans. La révolte était prête d'éclater dans quelques provinces de l'état pontifical. Ce n'était pas le moment de désirer l'autorité suprême qui allait avoir à répondre à tant de violences, et qui devait être repoussée par ceux-là même qui auraient dû la soutenir. L'exaltation au pontificat ne pouvait être un vœu de vanité, d'intérêt et d'orgueil : les vrais titres à la tiare étaient plus que jamais, la piété, la résignation, l'esprit juste, et le courage dépouillés de fausse modestie. Mais la modestie véritable comprime encore quelquefois les vertus qu'elle accompagne ; et ce fut là le spectacle qu'offrit à ses collègues, le cardinal Cappellari, quand après plusieurs essais pour d'estimables candidats, essais auxquels diverses puissances donnè-

rent l'exclusion, on jeta les yeux sur lui pour le porter sur la chaire de saint Pierre.

Le désaccord croissait de jour en jour entre le gouvernement de *Sede vacante* et les légations : il fallait un chef, mais le sceptre était une couronne d'épines : il fallait un souverain sur le champ, le jour même ; mais il était indispensable que ce souverain fut d'un caractère sage, ami de l'ordre, vertueux, connu à l'avance par la bonne foi de ses desseins, par l'élévation de son esprit et la franchise de son dévouement. Il fallait que déjà il eût porté son attention sur les affaires, qu'il fût instruit du droit de l'Europe. Il fallait le cardinal Cappellari. Ce cardinal fut élu le 2 février 1831.

Entre sa modestie et son courage, il ne put balancer ; le courage l'emporta. Il y avait des dangers à courir, il accepta, et prit le nom de Grégoire XVI, en commémoration de Grégoire XV, fondateur de la Propagande.

La révolte n'en continua pas moins ses attaques, mais avec plus d'indécision. Il existait désormais un gouvernement régulier. Ce n'était plus contre un conclave incertain dans ses actions que l'on était révolté, il fallait dire, publier, écrire qu'on était révolté contre le souverain légitimement et canoniquement élu. La parole, l'audace, l'usage des facultés manquent quelquefois lorsqu'il en faut venir à cette extrémité. Le choix des saints électeurs était tombé sur un des sujets les plus dignes du haut sacerdoce ; la providence voulut en quelque sorte rendre manifeste l'approbation qu'elle donnait à ce choix ; car bientôt elle laissa voir dans les rangs de ceux qui se déclaraient pour le maintien de l'autorité du Saint-Siège, de concert avec des souverains catholiques, jusque à des princes qui ne partagent pas les croyances de la Cour romaine. Dans ce bonheur, il devait exister un danger. La tranquillité une fois rétablie, un de ces princes, le roi de la Grande-Bretagne, adressa des notes au ministère de Grégoire XVI, où sous la forme de conseils il indiquait des réformes,

et sollicitait une foule d'institutions nouvelles, qu'aucun gouvernement réfléchi ne doit tout à coup introduire dans une partie quelconque de l'Italie. Grégoire XVI sut distinguer avec une sagacité pénétrante, et le sentiment de reconnaissance dont il aimait à se montrer animé, et la situation des affaires, et la nature des demandes, et l'inopportunité de quelques-unes de ces observations, de ces avis appuyés des faits supposés, ainsi que et sur un état de révolte qui se composait à la fois de l'esprit inquiet de beaucoup d'ambitieux du pays, et de suggestions étrangères qu'on ne sait comment expliquer, quand les gouvernements qui en sont les instigateurs, se voient immédiatement forcés de les combattre à toute outrance, et d'éteindre un incendie qu'ils ont souvent allumé à plaisir. Persuadé de la justice de sa cause, et de l'inefficacité des mesures proposées, Grégoire XVI déclina en termes polis et même affectueux, une juridiction qui intervenait à faux, et les représentations d'hommes probes et bienveillans, mais venus de trop loin pour bien comprendre les mystères monstrueux de la révolte des légations.

Cette clairvoyance de Grégoire XVI affermit sa puissance. Un habile homme d'état dont il connaissait le mérite, porta des explications, et fit reconnaître complètement la sagesse d'une résistance si délicate.

On devait se garder de s'enorgueillir de ce succès, car à la victoire étaient attachées d'amères conséquences qu'il fallait supporter. L'autorité entière était rendue au Saint-Siège, toutefois à la condition de payer les secours apportés non-seulement par ceux que cela pouvait regarder, mais encore par ceux que cela ne regardait pas. Il fallut préparer des trésors pour reconforter les libérateurs de Bologne; ce n'était pas assez, il fallut subir l'humiliation de la prise d'Ancône. Comment contenir sa douleur à la nouvelle de cette violence qu'on ne pouvait empêcher? Les habitudes calmes du religieux devaient-elles réprimer l'indignation du souverain? Tout autre eût peut-

être gémir inactif et suppliant, mais Grégoire XVI sait allier à la prudence qui ne compromet pas l'avenir, la force des sollicitations réitérées qui n'admettent pas le droit mal établi, et qui finissent, avec des hommes de bon sens, par obtenir le but désiré.

Le Pontife connaissant que les finances de l'état étaient obérées depuis quelques années, et contraint de fournir aux besoins de tant de nouveaux hôtes dans les légations, au lieu d'augmenter les contributions, a mieux aimé consentir à des emprunts que le crédit d'un pays qui n'est pas surchargé d'une dette énorme, pourra parvenir à rembourser.

Les affaires de la secrétairerie d'état ne pouvaient plus être suivies par un seul administrateur. Le cardinal Bernetti, homme de tact, expérimenté, et recommandable par un ancien attachement à son pays, qui ne se démentira jamais, ne pouvait pas se consacrer aux négociations du dehors ainsi qu'aux débats contentieux concernant la politique intérieure, qui avaient été de tout temps dans les attributions de sa place. Grégoire XVI, en partageant ces attributions en deux dicastères différens, a fait un acte d'habileté et de prévoyance qui sera utile au bien des affaires.

Les ennemis directs de l'autorité temporelle du Saint-Siège étaient déjà réduits au silence; mais dans une question religieuse, une des plus hautes intelligences de la France catholique, avec des intentions estimables, pouvait occasionner des embarras, des malentendus, des désordres dans l'Eglise. Il y avait lieu à prévenir cet écrivain que des adversaires se flattaient d'une scission apparente et se réjouissaient de voir une guerre suscitée dans le peuple d'Israël. Grégoire XVI qui est toujours attentif dans sa surveillance, veut appeler un prompt remède à un mal nouveau qui peut empirer. Il avertit lui-même l'écrivain, il adresse une encyclique où le langage du pasteur est tout consolateur et paternel, et tel est l'effet de cette lettre qui ne fut absolument qu'un geste, qu'un seul regard du saint

père, que le zèle qui avait été averti, reconnu la vérité des paroles de Rome, s'abaissa devant elles à la première sommation de la suprême puissance.

Il y avait eu des dévouemens, des fidélités brillantes. La plus austère vertu est quelquefois sensible à des récompenses ostensibles. Grégoire XVI a fondé un ordre sous l'invocation de Grégoire le grand, et il distribue ses insignes, en veillant à ce qu'une profusion irréflectie n'altère pas la valeur du bienfait.

En entrant à Lisbonne, don Pédro insulta violemment le représentant du Saint-Père. Rome ne tarda pas à faire connaître son mécontentement, et Grégoire XVI, quoique persuadé que déjà le repentir était en chemin, ce qui était vrai, ne négligea pas cette occasion de témoigner qu'il ne souffrirait jamais impunément de telles offenses.

Nous devons rapporter un trait récent de Grégoire XVI, qui atteste son esprit de conciliation et son penchant à favoriser les arts de Rome.

M. le baron Camuncini, grand peintre, sans contredit l'un des plus célèbres dessinateurs de l'Europe, avait à se plaindre, dit-on, de quelques mortifications injustes, relativement à des questions d'art où son talent avait été méconnu par des contradicteurs qui n'étaient pas sujets de la cour romaine. Le saint Père apprend l'affliction de M. Camuncini, il vient publiquement visiter cet illustre artiste, et par cet honneur inattendu ramène le calme dans son esprit. Ce sont là de ces à-propos qui sont faits pour plaire à Rome, où le talent dans les arts est une dignité, comme madame de Sévigné l'a dit de l'esprit à Paris.

Dans les audiences qu'il accorde aux étrangers, on remarque que Grégoire XVI interroge et répond avec une gaieté douce. Ses opinions sont exprimées avec autant de modération que de délicatesse, et l'on s'estime heureux d'avoir l'honneur d'approcher un prince qui s'exprime avec une

égale facilité dans plusieurs langues, sur mille branches de la science, sur les intérêts des nations et les nécessités de l'époque; dont la figure est toujours sereine et caressante, et qui a tant de titres énumérés avec vérité, occupe un rang si distingué parmi les souverains de l'Europe.

SEMAINE RELIGIEUSE,

3^e DIMANCHE DE L'AVENT.

Jean-Baptiste confessa, et il ne le nia point, et il déclara qu'il n'était pas le Christ.

En ce temps-là, la terre était dans une grande attente. Les vieilles divinités, dont l'ignorance avait peuplé l'univers, se mouraient de décrépitude dans leurs temples abandonnés. Rome, qui n'apercevait plus à ses frontières que des solitudes, commençait à chanceler comme un colosse ruiné; et, de toutes les parties de cet immense empire où le paganisme avait jeté des germes de corruption si profonde, s'élevait comme un cri de détresse, un de ces cris de l'humanité en péril au moment où de nouvelles destinées commencent à s'ouvrir pour elle.

Mais, dans un des petits coins de cet empire presque sans bornes, chez un de ces peuples que Rome subjuguait en courant, et dont à peine elle connaissait les mœurs, les idées étaient bien plus nettes et plus précises. Au milieu de cette corruption universelle, les Juifs étaient parvenus à s'en préserver, et si quelques-uns d'entre eux couraient sur les hauts lieux sacrifier à des dieux étrangers, la masse était restée fidèle aux traditions et à la loi de ses aïeux. Eux aussi étaient donc dans l'attente, car la venue du *libérateur*, du *Messie*, était écrite dans les livres de tous leurs prophètes, et le moment était arrivé où l'astre de Sion devait briller d'un éclat si pur et si beau!

On leur avait bien dit d'abord, que dans une petite ville de la Judée, était né un enfant miraculeux; que de pauvres bergers avaient été envoyés à Béthléem

par des anges; et qu'à la crèche de cet enfant étaient accourus des rois, amenés de l'Orient par une lumière céleste. Puis ils venaient de voir reparaître parmi eux cet enfant devenu homme. Il parcourait leurs villes et leurs campagnes, et à sa voix d'éclatans miracles s'opéraient. Mais de cette loi de leurs aïeux, ils n'avaient que la *lettre qui tue* et non *l'esprit qui vivifie*. Ils s'étaient accoutumés à confondre l'idée de *Messie* et celle de gloire et d'éclat, et pour le peuple, Jésus-Christ n'était qu'un imposteur habile, pour les docteurs, qu'un rival, un homme qu'il fallait abattre et renverser. Et ils se mirent donc à l'œuvre, ardens, infatigables, et ils épuisèrent contre cet homme tout ce que la haine a de plus amer, tout ce que la jalousie a de plus bas, et puis aux battemens de mains de la foule s'éleva une croix!

Mais là ne se bornait pas l'envie de ces prétendus interprètes de la loi. Sur les bords du Jourdain, il avait paru encore un homme extraordinaire, qui ne se nourrissait que de sauterelles et appelait les hommes à la pénitence. Ils envoyèrent donc de leurs disciples pour le tenter. Ingénieux dans le mal, c'est en caressant son orgueil qu'ils espèrent l'entraîner; et ils lui demandent s'il est le *Messie*. Je ne suis ni le Christ ni Elie, ni prophète, leur répond Jean-Baptiste, et ils se retirent confondus, mais non touchés de cette simplicité.

Ainsi préludaient les Juifs à cet épouvantable drame, drame de misère, d'exil, d'obscurité et puis de triomphe, d'abjection profonde et puis de gloire, drame déchirant dans ses péripéties; drame sanglant et décisif, dans lequel Dieu et la terre furent aux prises, où Dieu succomba sous l'effort de l'homme; drame dont le dénouement est à la fois beau et horrible, réprobation et gloire pour l'humanité. Depuis lors, cherchez la nation Juive: comme ces grands coupables qui allaient autrefois expier par le monde de grands forfaits, elle a été rayée du livre des Nations. Peuple nomade, les Juifs jettent leurs tentes partout, et ne les fixent nulle part. Ils pas-

sent au milieu de nous sans se mêler à nous; ils touchent à nos mœurs et ne les embrassent pas. Pour eux le passé et surtout l'avenir sont tout; le présent rien. Dans leur indicible erreur, ils attendent encore la venue de ce *Messie*, qui était au milieu d'eux et qu'ils n'ont pas connu. Tout, jusqu'aux caractères inintelligibles de cette langue tracée sur leurs tombeaux indique une nation morte.

Catholiques! Dieu était au milieu de nous, et bien long-temps nous l'avons méconnu. Car, et nous aussi, nous avons eu nos temps de délire, époque funèbre et décourageante, où les individus comme les peuples s'en allaient vers l'abîme, à travers des voies toutes semées de lamentables douleurs. Mais pourquoi attrister nos âmes de ces déplorables souvenirs! Catholiques! la voyez-vous cette foi de nos pères, qui toute meurtrie qu'elle est encore des coups du siècle dernier, rebondit immortelle au sein de la société fatiguée du doute! Oui, le jour de la résurrection est proche; car, l'adversité a pesé sur nous de tout son poids. D'un bout de l'univers à l'autre, des voix généreuses s'appellent comme pour se convier à ce banquet de la victoire, de cette résurrection de la foi, à qui Dieu n'a pas donné pour un jour ce monde où nous vivons. Et il en a toujours été ainsi, et son passé nous dit déjà ce que demain va nous redire encore. Quand l'humanité allait périr de débauche abattue, elle était là qui purifiait par le sang des martyrs dans les arènes les souillures du monde. Quand le flot des barbares se rua sur l'Empire, elle était-là, qui forçait le fier Sicambre à incliner la tête sous la main de saint Rémy.

Hommes de peu de foi, levez donc la tête et comprenez que cette pensée de Dieu qui brûle nos cœurs, n'est pas une vaine fumée, que le catholicisme n'est pas resté cloué au fond de cette tombe où vous l'aviez scellé. Il marche, il s'étend, il se lève comme une aurore brillante que les peuples vont saluer à l'envi; ils lui tendent les bras, comme à l'envoyé d'en-haut, qui

console toutes les infortunes et guérit toutes les douleurs.

O Foi! foi de nos pères, que nos mères nous apprirent à bégayer au berceau, sainte religion qui fais vibrer si profondément nos cœurs de catholiques, nous te saluons à ta nouvelle aurore! Bien des siècles ont passé sur ta céleste beauté sans la flétrir, et nous savons que tu survivras aussi bien à nos hommages qu'aux sarcasmes et à l'armée insulte de tes ennemis. Que d'autres aillent ériger de nouveaux sanctuaires, qu'ils passent devant toi le sourire du dédain sur les lèvres; pour nous, ô foi auguste, nous serons fidèles à ta gloire, comme nous avons été fidèles à ta misère.

—

Pour satisfaire aux désirs de nos abonnés des départemens, nous établissons aujourd'hui, par l'étendue de la *Chronique hebdomadaire*, une compensation avec la chronique trop restreinte des précédentes livraisons. L'extension donnée à la *Dominicale*, au-delà de nos promesses, nous permettra à l'avenir de faire passer régulièrement sous les yeux de nos lecteurs toutes les nouvelles qui auront rapport à la Religion. Quant aux événemens d'un intérêt général et aux faits qui sont de nature à piquer la curiosité, nous continuerons à les enregistrer dans nos colonnes, laissant à chacun le soin de les discuter et d'en déduire les conséquences. En tenant de cette manière notre public au courant de tout ce qui peut l'intéresser ou appeler son attention, nous éviterons de nous hasarder dans les voies absorbantes de la politique, voulant que rien ne puisse nous distraire du but tout religieux vers lequel tendent nos efforts, et des hautes questions sociales que nous nous proposons de traiter successivement.

—

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

On lit dans le *Diario*:

« Le 9 du courant on a célébré, dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, la fête de la Dédicace. Monseigneur Piatti, archevêque de Trébisonde et vice-gérant de Rome, a officié à la grand'messe, et les cardinaux ont assisté aux vêpres. Le prince Borghèse a fait don à la chapelle Clémentine de cette basilique, de magnifiques chandeliers, qui, par le dessin et l'exécution, sont vraiment dignes d'orner le premier temple du monde chrétien. »

— On mande de Rome :

« Les travaux de reconstruction de la basilique de Saint-Paul sont en partie terminés, et le public s'y porte avec empressement pour les admirer. Le pape est allé lui-même les inspecter le 28 octobre. Fidèle aux traditions de ses prédécesseurs, le Saint-Père se distingue par la protection éclairée qu'il accorde aux beaux-arts. Le lendemain de sa visite à Saint-Paul, Sa Sainteté s'est rendue dans l'atelier du célèbre peintre le baron Camuncini; elle a examiné avec attention ses œuvres, et lui a donné les éloges les plus flatteurs.

— La ville de Paris fait en ce moment travailler avec activité à l'achèvement de l'église de Notre-Dame-de-Lorette, située entre la rue Saint-Lazare et la rue Laffitte. L'extérieur étant à peu près achevé, c'est dans l'intérieur que s'exécutent aujourd'hui tous les travaux d'ornement les plus coûteux; on assure que les ouvrages de peinture et de sculpture faits et à faire coûteront plus de 500,000 fr.; le fait est qu'il n'est aujourd'hui aucune église à Paris décorée avec autant de richesse que le sera celle-ci.

M. Lebas en est l'architecte. MM. Dubois, Langlois, Vinchon, Monvoisin, Dejuines, Granger, Hesse et Coutant ont déjà exécuté les huit grands tableaux au-dessus des bas-côtés, représentant toute l'histoire de la Vierge, peints sur pierre, à l'instar des peintures de M. Gros, au Panthéon. MM. Foyatier, Lemaire et Nanteuil sont chargés des sculptures.

Le plafond de cette église, qui est horizontal, est décoré de caissons en menuiserie, formés par un système de lignes brisées à angles droits, et ornés de rosaces; le tout doré ou peint avec une richesse et une élégance qui n'ont point de comparaison. Cette église ne sera achevée que dans deux ans. Elle a été commencée en 1825. L'inscription en lettres d'or qu'on vient de placer au fronton est ainsi conçue : *Beatae Mariae Virgini Lauretanae*.

— Dernièrement a été bénite la nouvelle église de Doncey (Nièvre). C'est en 1851 que la construction en fut commencée, le conseil municipal vota 53,000 fr., et 5,000 fr. recueillis parmi les habitans viennent d'être employés à acheter des ornemens, des vases sacrés et des tableaux. La bénédiction solennelle de cette église a eu lieu le 11 novembre; la garde nationale y assistait en grande tenue; un

assez grand nombre d'ecclésiastiques s'étaient empressés de s'y rendre : c'était M. le supérieur du grand séminaire de Nevers qui présidait à cette touchante cérémonie. Il l'interrompt un instant pour adresser une allocution à la foule qui se pressait dans ce nouveau sanctuaire ; ses paroles furent écoutées avec un silence religieux et une émotion profonde.

« Tout ce bon peuple, dit le *journal du Nivernais*, paraissait heureux et satisfait. » Faut-il s'en étonner ? Ne sait-il pas que c'est au pied des saints autels qu'il trouve toujours un peu de consolation et de paix ? Ne sait-il pas que la religion à laquelle il vient d'élever ce temple, l'aime comme une mère et partage toutes ses douleurs et ses joies.

— Monseigneur l'archevêque de Paris a béni le 4 décembre, la chapelle des religieuses de Saint-Augustin, et y a célébré la messe. Des chants délicieux ont été exécutés pendant la cérémonie.

— On écrit de Rouy (Nièvre) :

« Aujourd'hui 26 novembre, a eu lieu l'inauguration du monument voué par la reconnaissance des habitans, à la mémoire de M. le curé Cornibert. Son érection a été protégée par M. Desjardins, maire de cette commune. Au milieu du service qui avait attiré un nombreux concours, M. le curé de Chatillon a retracé de la manière la plus touchante, les vertus de ce vénérable pasteur, qui laisse dans ce diocèse de si profonds regrets. »

— M. de Gualy a quitté l'administration du diocèse de Saint-Flour, après avoir reçu ses bulles pour l'archevêché d'Alby ; à cette occasion, les vicaires-généraux capitulaires de Saint-Flour, MM. Bellet, Nozières, Vaissières, Delmas et Grappin, adressent un mandement au clergé, dans lequel ils rendent hommage, et à M. Cadalen, le nouvel évêque qu'ils attendent, qui fut successivement professeur et supérieur au séminaire d'Alby, curé de la cathédrale et grand-vicaire du diocèse, et à M. de Gualy, si digne en effet de leurs regrets : « Vous avez eu cent fois, « disent-ils, l'occasion d'admirer ces vertus, cette « douceur, dont les charmes lui conciliaient tous les « cœurs, cette facilité d'accès indistinctement ac- « cordee à tout le monde, qui ne laissait d'autre « barrière que celle du respect ou de la discrétion, « cette piété tendre qui lui attirait les hommages « autant que sa dignité, cette charité qui ne con- « naissait pas de bornes. Les refus, si quelquefois il « était contraint d'en faire, lui coûtaient plus que « les grâces. »

Félicitons l'Église d'Alby d'acquiescer à un tel évêque. Dieu, qui le lui envoie, la traite avec une touchante compassion.

— M. l'abbé Salandre, chanoine et grand-pénitencier, que M. l'archevêque de Paris vient de nommer grand-vicaire et archi-diacre, en remplacement de M. Desjardins, avait été déporté au temps de la terreur. Le diocèse de Paris ne peut que s'applaudir d'un tel choix ; car à qui les hon-

neurs et l'autorité pourraient-ils mieux convenir qu'à un confesseur de la foi ?

— On parlait récemment de la création de deux nouveaux évêchés, à Laval et à Colmar. Maintenant on répand un bruit qui doit affliger tous les bons catholiques. On dit qu'il est question de supprimer sept évêchés, ceux de Chartres, de Châlons, Nevers, Viviers, Marseille, Aire et Pamiers, que l'on réunirait aux sièges d'Orléans, de Reims, de Sens, du Puy, d'Aix, de Bayonne et de Toulouse. Le ministère, qui a parlé avec tant de chaleur pour le maintien de tous les évêchés, fera-t-il un semblable sacrifice aux exigences de quelques prétendus libéraux, qui lui en imposeraient encore d'autres ?

— L'évêché du Mans n'a pas été long-temps vacant, et c'est avec une vive satisfaction que nous annonçons à nos lecteurs la nomination de M. l'abbé Bouvier, vicaire général et supérieur du séminaire du Mans. C'est là, nous devons le dire, un de ces choix heureux auquel tous les catholiques de France doivent applaudir. Chargé pendant bien long-temps, sous M. de la Myre, du fardeau de l'administration diocésaine, M. Bouvier arrive tout formé à l'épiscopat, dans un grand diocèse dont il connaît tous les besoins, et dont il a formé presque tous les pasteurs. Simple dans ses goûts et ses manières autant que profondément versé dans toutes les sciences ecclésiastiques, M. Bouvier était chéri de ses nombreux lévites. Ces jeunes gens vont perdre en lui un guide sage ; mais le diocèse y gagnera un évêque éminent en science et en piété.

— Nous enregistrons le récit suivant, qui n'est certainement pas suspect dans la bouche de l'*Industriel de la Meuse*, journal à la hauteur du *Constitutionnel* :

« La guerre que nous faisons au parti-prêtre, à cet esprit de domination clérical qui veut tout fanatiser pour tout asservir et tout exploiter, est une guerre franche et loyale qui ne nous rend point injustes envers le clergé catholique ; nous savons à l'occasion louer le bien lorsque nous le trouvons dans la conduite ou les actes du prêtre, et nous publions volontiers que l'évêque de Verdun fait distribuer mensuellement, sur ses revenus personnels, quatre cents livres de pain aux pauvres. »

— Nous avons vu placardé à côté des affiches de théâtre, le programme des *sermons* de l'abbé *Auzou* pour le mois de décembre. Avis aux amateurs qui désirent d'entendre dissertar sur les *abus de la confession*, et cent autres gentillesse pareilles.

— Nous croyons faire plaisir aux abonnés de la *Dominicale* en leur citant quelques fragmens du mandement que M. l'évêque de Chartres vient de publier à l'occasion du jubilé, qui s'ouvrira à Chartres le 8 décembre. On retrouve dans ce nouveau mandement toute l'éloquence et la raison du pieux pontife :

« Non, non, chrétiens fidèles, s'écrie le prélat,

point de bonheur sans la religion, ou plutôt désordre et affliction sans mesure partout où elle vient à s'éteindre; car, on l'a vu dans tous les temps, le vide que la foi laisse en s'éloignant est aussitôt rempli par les passions humaines. L'orgueil, l'ambition, la luxure, l'amour de la destruction naturel aux hommes pervers, la férocité, l'esprit d'imposture, toutes les cupidités viles ou coupables se jettent dans cette sphère, qu'elles envahissent sans obstacle. Rien de plus terrible que cet assemblage et ce conflit de tous les sentimens désordonnés : ils se combattent, se heurtent, se supplantent; ils se disputent avec fureur les objets de leur commune convoitise. Dès ce moment la corruption n'a plus aucun frein, la désolation publique ou secrète, aucun adoucissement, aucune borne. Faut-il s'en étonner, puisqu'il n'y a pas une pensée noire, une chimère désastreuse, une prétention insensée qui n'apporte sa part de crime ou de malheur dans ce lamentable travail des passions réunies? Et quel avenir ne prépare pas aux hommes un tel ordre de choses, si la religion ne vient pas dissiper ce chaos par sa lumière et détourner tant d'excès par sa divine influence? Oh! que nous serions heureux, N. T. C. F., si cette consolatrice de nos peines, cette interprète des lois et des vérités célestes pouvait nous faire accepter les secours que notre erreur ou notre faiblesse nous rendent nécessaires! Tous nos maux toucheraient bientôt à leur terme.»

Puis M. de Chartres signale le retour qui se fait dans les esprits vers la foi :

« Aussi, tous les bons esprits, ceux même que de longues préventions avaient égarés, tiennent-ils aujourd'hui à cet égard le même langage. Ils s'accordent à penser que les divines croyances sont la vie des sociétés, que tout périt sans elles au milieu des espérances orgueilleuses mille fois trompées. Ils reconnaissent que nous avons un besoin immense de foi; et si le bruit que font autour d'eux les ennemis du culte saint les glace et les intimide, du moins en présence de leurs confidens et de leurs amis, ils s'écrient, le cœur serré de crainte : O religion, religion divine, rendez-nous votre appui et vos lumières, sauvez-nous. C'est le cri de toutes les âmes droites et éclairées, et ce cri est l'expression d'une grande vérité que la société porte dans son sein déchiré, et qui doit enfin éclater pour le bonheur et le repos du monde.

» Mais, continue M. l'évêque de Chartres, dans ce retour des esprits vers le christianisme, quelques-uns prétendent qu'il est en progrès et qu'il va être agrandi et transformé par l'effet du mouvement étonnant qu'on remarque dans les idées. Quelles vaines pensées! et combien il faut que la vérité pèse à l'homme qui veut jouir de lui-même et de ses passions, puisqu'il se tourne en tant de façons pour lui échapper! Quoi! la religion de Jésus-Christ pourrait se perfectionner! elle pourrait prendre un caractère et des formes nouvelles! Mais qui a le

droit de toucher à l'ouvrage d'un Dieu? Quelle main oserait y ajouter des embellissemens dont il n'a pas cru devoir la charger? n'est-il pas écrit : *Quand un ange même descendrait du ciel pour vous enseigner autre chose que ce qu'on vous a appris, qu'il soit anathème.* La religion n'est-elle pas un fait qui consiste dans la divinité de son auteur et dans la promulgation des vérités et des lois qu'il a publiées par lui-même ou par l'entremise de ses disciples? or, un fait est-il susceptible de progrès? ne sera-t-il pas demain ce qu'il était hier?»

Le prélat termine par la réfutation énergique des accusations qu'une tentative de schisme a lancées contre l'Église dans son diocèse.

Angleterre. — *L'Albion* [contient l'article suivant sur les changemens ministériels dont il a été question de puis quelque temps :

« Des bruits de dissensions et de changemens dans le cabinet ont couru pendant quelques jours. Nous n'en avons pas encore parlé, désirant savoir auparavant jusqu'à quel point ils pouvaient être fondés. Voici maintenant ce que nous croyons pouvoir donner comme authentique : Vers la fin de la dernière session, le comte Grey, ainsi qu'il l'avait déjà fait l'année précédente, annonça à ses collègues qu'il était irrévocablement décidé à ne point se présenter de nouveau au parlement en qualité de ministre. A cette époque sa résolution était réellement prise. Mais le noble comte a une famille, malheureusement trop nombreuse, qui n'est pas encore entièrement pourvue, et les membres qui le sont n'ont pas encore la certitude de conserver leurs places en cas de retraite de leur chef. Or, pour rassurer ces derniers, et pour soutenir les espérances des autres, il fut suggéré, par le prévoyant M. Édouard Ellice, que, dans tous les cas, lord Grey serait remplacé par un de ses parens. Lord Durham fut proposé comme étant l'instrument le plus docile. Mais sa Seigneurie est plus accoutumée à diriger des palefreniers que des *gentlemen* et des collègues au ministère. En conséquence, M. Grant et d'autres membres du cabinet refusèrent; on tâta aussi le pouls au pays, et les symptômes ne furent pas trouvés favorables. Le plan ne réussit donc pas; mais une grande agitation en fut la suite; diverses combinaisons furent proposées, mais sans résultat. Les uns voulaient M. Stanley, mais il était trop jeune, d'autres le duc de Richmond, mais il était trop simple; personne ne songea à lord Brougham, il était trop équivoque. De sorte qu'après avoir diné ensemble à Londres, sans rien résoudre, les ministres se sont rendus à *Woburn-Abbey* pour chasser et causer ensemble sans crainte des indiscrets. Mais, ni les dîners, ni les parties de chasse ne purent les conduire au but; de sorte que le résultat de tout ce bruit est que provisoirement lord Grey reste premier ministre, et que toutes discus-

ions ultérieures sont ajournées jusqu'après les fêtes, c'est-à-dire jusqu'au mois de janvier. »

Suisse. — Les nouvelles suivantes de Suisse, publiées par la *Gazette d'Augsbourg*, prouvent que le calme n'est pas rétabli dans la confédération, et que les mesures révolutionnaires adoptées par la diète y ont semé des ferments de discorde qui écarteront tôt ou tard : on parle déjà d'une nouvelle convocation de la diète.

Zurich, 24 novembre.

Il serait possible que l'entêtement de Bâle-Campagne forçât la diète de se réunir extraordinairement. En effet, la fameuse résolution concernant la séquestration n'est pas encore rapportée. Aussi, avant-hier, le conseil d'Etat a fait savoir aux autorités de Bâle-Campagne que, si le 7 décembre, le séquestre, qui était désormais incompatible avec les résolutions dernièrement adoptées par la diète pour les deux fractions du canton de Bâle, n'était pas rapporté, le vorort arrêterait les opérations du tribunal arbitral d'Arau, et qu'il convoquerait sur-le-champ la diète en session extraordinaire. Comme le conseil d'Etat de Bâle-Campagne avait antérieurement écrit au vorort qu'il persistait dans sa résolution, et comme, d'un autre, la circulaire du vorort n'est pas de nature à le faire revenir, il n'est pas douteux que la diète ne soit obligée de se réunir en session extraordinaire pour mettre fin à cette affaire.

(G. d'Augsbourg).

Portugal. — Les nouvelles du Portugal que donnent les journaux anglais sont toujours défavorables à don Pedro. Le *Glocester chronicle* publie l'extrait d'une lettre où l'on assure que les troupes de don Miguel ont presque entièrement cerné Oporto, et que l'on s'attendait à chaque instant à une affaire décisive. Tout était dans la plus grande confusion lorsque le bâtiment qui a apporté cette nouvelle quittait le Douro. La guerre prend un caractère d'acharnement déplorable. Les Anglais au service de don Pedro manifestent le plus vif mécontentement. La position des troupes devant Santarem est toujours la même. A l'affaire d'Alcacer, les miguélistes ont fait 555 prisonniers; 800 fusils et 7 bâtimens sont tombés entre leurs mains.

Le *Times* dit qu'attendu l'état avancé de la saison et la difficulté de débarquer des troupes sur aucun point de la côte, il n'est pas probable que le gouvernement de la reine fasse aucune tentative sur Figueiras ou Coïmbre et que tout fait présumer que militairement parlant, les choses resteront dans le *statu quo* jusqu'au printemps.

Le total des troupes miguélistes tant infanterie que cavalerie et volontaires répandus sur la rive méridionale du Tage, est, dit-on, de 42,000 hommes auxquels il faut ajouter les milices et les guérillas.

Le voyage du capitaine Elliot en Angleterre se

rattache au projet d'acquisition et d'armement d'une flotte pour don Miguel. Il est nanti des pouvoirs les plus étendus et des fonds nécessaires. Le capitaine Elliot assure que la cause de don Miguel est plus populaire en Portugal que celle de dona Maria.

Le comte de Taïpa a adressé une seconde lettre à don Pedro contre son administration, qui est tellement inique qu'elle soulève contre lui ses propres partisans.

Le fait suivant, répandu dans le public, a jeté quelque inquiétude parmi les partisans de don Pedro : On assure que le général Solignac a reçu de la duchesse de Bragance l'invitation de retourner à Lisbonne, et qu'à sa lettre était joint un billet de don Pedro, conçu dans les termes les plus gracieux. On ajoutait que la reine mettait en même temps à la disposition du général des valeurs qui lui permettraient de presser le recrutement en France, et de réunir en matériel beaucoup de fournitures dont on manque à Porto et à Lisbonne. On pense généralement que le général Solignac connaît trop bien, par expérience, le caractère de l'ex-empereur pour se laisser prendre à ses caresses.

Espagne. — Les nouvelles d'Espagne ne mentionnent aucun événement. Les partisans de Charles V, que le mouvement de Saarfield a forcé de se réfugier en France, encombrant la frontière. Tout ce qu'on peut démêler dans le fatras de bruits et de redites apportés par les feuilles du Midi, c'est que les généraux de la reine continuent à concentrer des troupes pour agir en Navarre. Les insurgés s'y réunissent de leur côté sous les ordres du marquis d'Erna, ancien capitaine-général de la Biscaye, et les mesures que l'on prend pour les attaquer indiquent assez qu'on ne craint pas seulement de leur part une guerre de guérillas, bien que celle-ci doive former la base de leur système de défense. En même temps, chaque courrier apporte la nouvelle de quelque soulèvement qu'on ne connaissait pas encore.

Pour ne parler que de l'Andalousie, une mesure qu'on vient de prendre à Séville annonce assez que l'attitude des populations y est inquiétante pour le gouvernement de la régente. On emploie tous les moyens possibles pour former des milices constitutionnelles, afin de pouvoir disposer des troupes de ligne contre les campagnes.

Quant à Mérida, nous n'avons encore que des données vagues sur la direction qu'il a prise. Voici ce qu'en dit la correspondance de la *Sentinelle des Pyrénées*, journal libéral :

Pendant que Mérida se retirait devant Saarsfield et lui abandonnait Vittoria, par une manœuvre savante pour un chef de partisans, les troupes de celui-ci s'emparaient de Burgos. Je ne vous donne pas cette nouvelle pour positive, mais le bruit s'en est répandu, et les circonstances ne la rendent pas impossible. Burgos est une ville considérable où l'on

sait qu'il existe un parti carliste puissant que les troupes de la reine pouvaient à peine contenir. Il ne serait pas étonnant que Mérino, dont la tactique paraît être de faire traîner la guerre en longueur, et d'éviter les engagements sérieux, fût venu occuper une ville que ses ennemis venaient de quitter, ce qui lui assurait un point beaucoup plus central pour étendre ses opérations

» D'autres rapports disent, au contraire, que Mérino s'est jeté avec toutes ses troupes dans la Navarre, et que c'est là que va être transporté, suivant toute apparence, le théâtre de la guerre.

Voici d'un autre côté ce qu'en dit le *National* :

Nos lettres de Bayonne, du 50 novembre, nous informent qu'on venait d'y recevoir une dépêche officielle du général Saarsfield, annonçant son entrée à Bilbao, le 26.

On a aussitôt ouvert les prisons, et les détenus politiques ont été ramenés chez eux au milieu des *vivat* de leurs amis.

Dès qu'on sut à Saint-Sébastien l'occupation de Bilbao par Saarsfield, le député Whagon et les autres prisonniers échappés à Guernica se sont embarqués sur une *lancha* pour retourner dans leur pays. La plupart des habitans de Biscaye, qui s'étaient réfugiés en France à la suite des événemens du 5 octobre, sont également rentrés en Espagne.

Le général Castagnon et le Pastor sont sortis de Saint-Sébastien le 29, avec une colonne de 800 hommes, partie de troupes de ligne, partie de volontaires, et deux canons. Ils ont pris le chemin d'Hernani, et doivent se rencontrer à Bergara avec le général Saarsfield, pour combiner avec lui une attaque sur la Navarre. C'est contre cette province que vont marcher les troupes de la reine, après avoir laissé, toutefois, des garnisons respectables dans Vittoria et Bilbao.

Si l'on considère les difficultés de terrain qu'offre la Navarre, la tenacité connue de ses habitans, et leur habitude de vivre et de combattre en guérillas, on peut croire que Saarsfield aura plus de peine à réduire complètement cette seule province que la Castille-Vieille et les pays basques.

Les réfugiés carlistes de Vittoria, tels que Véc-rastégui, Mendoza, Maestro, Angulo, Ajuria, Zarate, et d'autres, sont partis de Bayonne le 50, accompagnés de gendarmes, se rendant à Tulle par la diligence.

Quelques lettres de Madrid, apportées par les deux courriers extraordinaires qui ont quitté cette ville le 24, continuent à parler de la guerre que se livrent le ministère Zea et l'opinion publique, guerre dans laquelle la reine Christine va perdant chaque jour la popularité qu'elle avait acquise pendant la maladie de Ferdinand et sa première régence.

D'un côté sont les diplomates étrangers, ayant à leur tête les ambassadeurs d'Angleterre et de France; de l'autre, le conseil de régence, la gran-

desse, les autorités municipales et la masse des habitans. On commence à s'indigner de cette obstination d'une femme étrangère contre l'opinion nationale, aussi clairement exprimée qu'elle puisse l'être dans un pays où la presse est muette.

(*National*.)

P.-S. Au moment de mettre sous presse, nous recevons le journal de la Guyenne qui contient ce qui suit :

La retraite de Mérino devant les troupes de Saarsfield s'explique parfaitement par les nouvelles que nous recevons aujourd'hui.

» L'entrée de Saarsfield à Vittoria est un événement de peu d'importance. Vittoria est une ville ouverte, et l'on sait qu'à la guerre ces villes sont plus faciles à prendre qu'à garder.

» Mérino a osé la grande guerre napoléonienne, il a appelé à lui toutes ses forces, abandonné, par conséquent, tout le terrain entre Burgos et Irun, et s'est porté rapidement sur Madrid, après avoir tourné Burgos. Mérino est aujourd'hui maître entre Burgos et Madrid, au lieu de commander entre Burgos et Irun : cette manœuvre très-habile l'a mis plus à portée de frapper le grand coup qui doit remplacer don Carlos sur le trône de Philippe V.

» Nous apprenons que la régente a fait partir de Madrid un courrier à Louis-Philippe, pour lui demander sur-le-champ des secours. «

(*Gazette du Lanquedoc*.)

M. le docteur de Mey a bien voulu adresser au directeur de la *Dominicale* la lettre suivante. Nous nous empressons de la mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« Dans l'audience que j'ai eu le bonheur d'obtenir du royal enfant, aussitôt qu'il m'aperçut : *Eh bien! docteur, me dit-il, est-il bien vrai que Paris ait tant souffert du choléra? Si le fleau a fait des ravages tels qu'on les idépeint ici, vous aussi probablement, vous avez perdu des membres de votre famille, malgré tous les soins que vous avez pu leur prodiguer.*

Je répondis que je n'avais aucune perte à déplorer dans ma famille, mais que je plaignais amèrement ce grand nombre de pauvres enfans que le fleau avait rendus orphelins.

Oui, monsieur, me répliqua-t-il, je le connais mieux que personne; il faut être orphelin pour bien apprécier leurs souffrances; aussi je les plains de tout mon cœur. En proférant ces mots, le jeune prince devint rouge; ses yeux se remplirent de larmes; et me prenant la main, il me conduisit dans son cabinet et me dit : *Monsieur je ne suis point riche; mon cœur est plein de compassion pour mes petits compagnons d'infortune; j'espère qu'un jour mes moyens répondront à mes*

sentimens. En attendant, je ne puis leur offrir que mes prières et ces petites économies, dont je vous charge pour eux. Aussitôt Henri tire son bureau et me remit un billet de banque. Si je ne suis pas très-riche, ajouta-t-il, les longues soirées d'hiver me permettront, en revanche, de travailler beaucoup pour eux. je ferai des albums dont le produit sera destiné au soulagement des détenus politiques et des orphelins abandonnés. »

— Le jour des funérailles du prince Lichtenstein, gouverneur militaire de la Bohême, Henri était à une fenêtre du Hradschin, et regardait défilér la garnison de Prague qui suivait le convoi; vint à passer un beau régiment de hussards, à peu près équipé comme les hussards français. « Regardez » donc, dit Henri, tout joyeux, aux Français qui » étaient auprès de lui, voilà de la cavalerie comme » la nôtre; voyez, leur uniforme ressemble aux uni- » formes français; oh! si c'étaient des Français, je » sauterais par la fenêtre pour être plus vite avec » eux. »

— Henri V, à l'époque du changement de son gouverneur, a montré autant de raison que de sensibilité; il a témoigné avec effusion à M. de Damas toute la reconnaissance qu'il lui devait pour cinq ans de soins assidus, et il a accueilli M. d'Hautpoul avec la confiance et l'estime que méritent ses qualités personnelles et sa réputation militaire. Cette conduite a valu au jeune prince, l'approbation de son aïeul Charles X, et a fait l'admiration de tous les Français réunis à Prague.

— Parmi les nombreux présens offerts à Henri à l'époque de sa majorité, se trouvait une table en marqueterie, du travail le plus précieux, envoyée par les ouvriers ébénistes du faubourg Saint-Antoine, à Paris. Le jeune prince fut enchanté de ce présent, et dit à L. de M..., qui avait apporté la table: « Assurez ces bons ouvriers que je les remercie bien sincèrement. Leur ouvrage est superbe; mais je veux aussi leur fairemon cadeau. » Et, en disant cela, il courut chercher un billet de cent florins qu'il remit à M. de M... On fit observer au prince que cette somme était bien forte, vu l'état de ses finances. « Bah! » répondit-il, « cela » vaut mieux que de dépenser pour ses plaisirs; » j'en serai quitte pour m'amuser avec ce que j'ai » déjà. »

— Plusieurs journaux ont dit et répété que S. A. R. Madame était retenue à Léoben par suite du mauvais état de sa santé. Nous sommes heureux de pouvoir démentir ces fâcheuses nouvelles, et d'annoncer à nos lecteurs que la santé de Madame est loin de donner la moindre inquiétude. D'autres motifs, sur lesquels nous ne croyons pas pouvoir nous expliquer encore, paraissent avoir donné lieu à la prolongation du séjour de Madame dans cette ville. Ce n'est pourtant pas aller trop loin peut-être que de supposer au gouvernement qui a donné l'hospitalité aux

illustres exilés de Prague quelque influence sur l'incertitude qui a paru présider depuis quelque temps aux démarches de Madame la duchesse de Berri.

Ce gouvernement, comme on le sait, se distingue par une fine et profonde politique. Sans avoir la prétention d'en pénétrer tous les détours, nous serons peut-être bientôt dans la nécessité d'apprécier la nature de quelques-unes de ces adroites combinaisons qui se dérobent sous des apparences de générosité et de bons offices.

Quoi qu'il en soit, nous répétons que la santé de MADAME, qui a bien pu être altérée un moment par la fatigue d'un long voyage, est complètement rétablie depuis les premiers jours de son arrivée à Léoben. Cette princesse, dont le courage n'est pas encore parvenu à surmonter tous les obstacles semés sur sa route, a dû faire choix pour sa résidence d'un des deux châteaux de Brunn ou de Gratz.

Ce dernier, ainsi qu'on peut le deviner, a obtenu la préférence, et Madame doit y être en ce moment pour y séjourner jusqu'à ce qu'il lui soit possible de se rendre sur un autre point où l'appellent ses affections, ses devoirs, et les vœux de ses amis.

(Gazette).

— Madame la vicomtesse de Saint-Priest, qui a eu le bonheur d'accompagner Madame à Léoben, et de prendre part pendant tout le temps de son séjour dans cette ville à l'intimité de cette princesse, est de retour à Lyon. Madame montait en voiture pour se rendre à Gratz, d'où elle ne tardera pas sans doute à se diriger sur Prague, où l'attendent les embrassemens de toute son auguste famille, et particulièrement ceux de ses enfans.

Les coalitions d'ouvriers paraissent terminées à Paris; les garçons tailleurs sont rentrés dans l'ordre, et on ne compte que trois ateliers qui soient encore déserts; mais il y a tout lieu d'espérer que ceux qui doivent les occuper suivront bientôt l'exemple de leurs camarades. On prétend cependant qu'il y a eu quelques arrestations récentes.

De leur côté, les marchands tailleurs de la capitale viennent de fonder une société philanthropique. Déjà ils ont versé leur cotisation, destinée à venir au secours de ceux de leurs ouvriers qui seraient dans le besoin. Indépendamment de cette institution, ils ont le projet de faire, à leurs frais, des placemens qui profiteraient à leurs ouvriers et leur procureraient une existence assurée pour le moment où ils deviendraient hors d'état de se livrer au travail.

— Au moment où les coalitions des tailleurs cessent, les garçons épiciers en forment une. Ils demandent, dit-on, à ne plus porter sur la tête de fardeau de plus de 25 livres, à être libres le dimanche à 4 quatre heures, à avoir une tasse de café tous les matins, et à lire le *Constitutionnel*.

Metz, 25 novembre. — Deux des ouvriers tailleurs, dit-on, les auteurs principaux de la coalition des ouvriers tailleurs de Metz, ont été arrêtés. On informe contre eux. Du reste, cette coalition qui commençait à inquiéter tous les chefs d'ateliers, est entièrement dissoute. (*Indép. de la Moselle.*)

— Les charbonniers-mineurs du Staffordshire se sont décidés à interrompre les travaux samedi dernier, parce que les maîtres refusaient de leur allouer l'augmentation demandée. Jusqu'ici nous n'avons entendu parler d'aucun acte de violence; les conséquences de cette coalition n'en sont pas moins fort importantes; on craint que plusieurs fonderies de fer ne soient obligées de fermer, faute de combustibles. Les maîtres ont déjà augmenté d'un shelling le prix du tonneau de charbon. (*Worcester-Journal.*)

— On écrit de Lausanne, le 22 novembre.

La coalition d'ouvriers, qui s'était dernièrement formée à Genève, s'est promptement dissoute. La police, pour réprimer dès le principe un soulèvement qui commençait à prendre le caractère d'une émeute, a retiré le permis de séjour à quelques meneurs étrangers qui y avaient pris une part active.

Des ouvriers en soie et autres, impliqués dans les derniers troubles de Lyon, n'ont point été admis à s'établir dans la Suisse allemande, où ils s'étaient flattés de trouver de l'emploi, et où les salaires, généralement peu élevés, ne peuvent d'ailleurs suffire qu'à des ouvriers habitués à la manière de vivre du pays.

— Le guet-à-pens suivant, que raconte la *Gazette du Périgord*, n'est pas nouveau. Il y a plusieurs années que quelque chose de pareil fut essayé à Paris, même sur la personne d'un prêtre, qu'on voulait livrer aux huées de la multitude. Nous le répétons donc, moins par le désir de faire retentir des scandales odieux que pour avertir qu'il est des hommes contre lesquels on doit toujours se tenir en garde, avec lesquels les motifs de la charité la plus pure ne doivent porter à d'autres rapports que ceux qui sont commandés par la politesse chrétienne ou les devoirs du saint ministère.

Un prêtre, dit cette feuille, vient d'être la victime de l'un de ces complots que la malice révolutionnaire peut seule inventer, et qui soulèvera l'indignation de tout cœur chrétien et honnête. Pressé par les instances de quelques-uns de ses paroissiens, hommes accoutumés à cacher sous les dehors les plus bienveillans l'âme la plus noire et les projets les plus honteux, cet ecclésiastique passa quelques momens avec eux. Différens vins lui furent offerts; à peine en eut-il goûté, qu'il tomba dans un état d'ivresse complète. Alors il est placé sur un brancard et emporté le soir à la lueur des torches jusque dans la ville voisine. Là, les auteurs de cette scène scandaleuse livrent le malheureux ecclésiastique à la risée de leurs frères et amis.

Il paraît que du tabac et des ingrédients soporifiques avaient été glissés dans la boisson offerte par ces misérables à un prêtre reconnu comme très-sobriè et buvant peu de vin. Si ce fait est constaté, nous verrons quelle punition assez exemplaire sera infligée aux auteurs de cet infâme guet-à-pens.

— La cour d'assises de la Haute-Garonne a, dans son audience du 25 novembre, prononcé l'acquittement du sieur Vidal, apôtre saint-simonien, arrêté pour la publication d'un écrit intitulé : *au Peuple*.

— L'abbé Frère vient de faire paraître un tableau de l'année ecclésiastique. Nous en rendrons compte dans l'un de nos prochains numéros.

— Il paraît certain aujourd'hui qu'un des projets de loi que le gouvernement fera présenter dans la session qui va s'ouvrir à la chambre des députés, aura pour objet les fortifications de Paris. Ce projet s'élabore en ce moment même dans les bureaux du ministère de la guerre. Tous les levés de plans, tous les projets, tous les marchés contractés, tous les travaux des soldats du génie et les devis des travaux faits et à faire, tout a été remis il y a une quinzaine de jours à l'officier supérieur à qui la direction des travaux préparatoires a été confiée, par les capitaines du génie chargés des opérations et par l'intendance militaire. Plusieurs plans et documens, destinés à justifier le projet lors de la discussion, sont déjà sous presse. Du reste les matériaux, les brouettes et les outils, tout est resté sur lieux, les trouées et les passages faits dans les murs de clôture, rien n'a pu être bonché, ce qui prouverait évidemment, s'il en était encore besoin, quelle a été et quelle est toujours la pensée du gouvernement à cet égard.

(*Notional.*)

Errata.—Les fautes de typographie étant inévitables dans les publications périodiques qui réclament une grande rapidité d'exécution, l'intelligence des lecteurs supplée d'ordinaire aux rectifications : cependant nous ne pouvons nous dispenser de rétablir des mots qui, dans l'article sur l'*Almanach des paroisses* de notre dernière livraison, ont été changés de manière à obscurcir le sens des phrases :

Page 85, première colonne, dernière ligne, au lieu de *main*, lisez, *masses*;

Idem deuxième colonne, ligne 27, au lieu de *proscrits*, lisez, *penseurs*;

Page 86, deuxième colonne, ligne 8, au lieu de *livrer*, lisez, *lever*;

Idem ligne 32, au lieu de *mémoires du culte*, lisez, *cérémonies du culte*.

DE NOS DOCTRINES.

A proportion que nous marchons en avant et que nous pénétrons davantage au cœur de notre œuvre, nous sentons mieux les difficultés de l'entreprise, et nous distinguons plus nettement nos moyens. Ce n'est pas à dire qu'il se soit glissé dans notre pensée quelque nuance de doute, ou que notre ardeur se soit refroidie par le contact du découragement; nous croyons fermement que notre cause est la cause de la société actuelle et de Dieu même; que si notre parole trouve à son début des échos sonores et de flatteurs encouragemens, c'est qu'elle traduit et exprime des besoins réels et généralement sentis; le cœur ne peut donc point nous faillir, parce que nos convictions sont profondes, notre foi vive et que l'avenir est à nous. Mais il y a en dehors de nous, non pas des empêchemens absolus, non pas même des obstacles difficiles, mais des accidens qu'on n'aperçoit pas au premier abord, et que l'expérience seule découvre; il y a de ces choses imprévues, mais réelles, qui corrigent la théorie, sans la déranger; de ces grains de sable qui paralysent le mouvement, sans l'arrêter; et c'est d'aujourd'hui, d'aujourd'hui seulement, après nous être bien sondés nous-mêmes et avoir sondé aussi le public auquel nous nous adressons, que nous pouvons éclaircir avec candeur, avec abandon, avec franchise, notre position réciproque; dire à nos lecteurs ce qu'il peut leur sembler important de connaître, et que maintenant surtout nous sommes à même de leur apprendre, à savoir comment nos idées sont accueillies, quel effet elles opèrent, quelle force l'opinion publique leur donne, enfin quelle direction dernière nous jugeons convenable, utile, nécessaire de leur communiquer, pour mieux soulever le monde des impies, des docteurs sans mission.

Nous nous sommes présentés pour défendre les idées chrétiennes à une époque difficile, et dont tout le monde n'a peut-

être pas bien examiné et découvert le caractère. Il est résulté de là qu'il s'est élevé de légères différences dans la manière de comprendre et d'organiser cette défense. Certainement c'est une chose vraie, incontestable, qu'il faut proportionner l'enseignement chrétien aux nécessités des époques; on répare toujours un édifice par le côté qui menace de tomber. Ceci soit dit pour la clarté seule et l'intelligence de notre pensée. Le christianisme n'a jamais menacé ruine, et ce n'est pas une main humaine qui pourra broyer la pierre de Céphas; mais nous pensons qu'il faut étudier et connaître la nature des attaques dirigées contre l'église, et répondre par où l'on est interrogé. Si l'on se reporte aux premières luttes chrétiennes, on verra que les travaux des Pères sont la contre-partie des doctrines ennemies; ils combattent tour à tour les faux prophètes qui se disent successeurs de Jesus-Christ, les païens qui opposent la philosophie à l'Évangile, les hérésiarques qui attaquent l'unité catholique au nom de la raison, le zèle malentendu qui gâte la piété véritable. A part toute parité de ferveur, de savoir, de sainteté, d'éloquence, nous suivons, ou nous voulons suivre du moins, la voie tracée par les Pères; nous voulons résister partout où l'on nous attaque, nous voulons faire acte de présence sur tous les points contestés; et pour cela, il nous a fallu considérer attentivement la société présente, discerner sa situation actuelle, l'interroger sur ses vues à venir. Nous avons mesuré le terrain, apprécié ses diversités, comme ses pentes; nous avons disposé notre défense dans un parallélisme complet avec les lignes d'agression; ce que nous avons fait, nous avons été conduits logiquement, invinciblement à le faire; et comme il y aura toujours au fond de notre conduite la plus grande confiance et la plus stricte loyauté, nous allons dire comment nous avons trouvé la situation religieuse de la France, afin que nos lecteurs jugent à leur tour du tort ou de la raison d'être ce que nous sommes et ce que nous avons été.

Nous vivons, disions-nous, à une époque difficile; ajoutons que nous vivons dans une époque singulière, pour la connaissance de laquelle il faut des études à part. Les hommes actuels qui ont quelque position dans le monde par leur fortune, leurs vertus ou leurs talens s'échelonnent par années, depuis l'âge de trente jusqu'à celui de soixante-cinq ans. Leur éducation première a donc été préparée ou faite par une de ces phases si rapides et si diverses, qui ont passé sur la France depuis soixante-dix ans. Les uns appartiennent par les premières impressions de la vie à l'ancien état de notre patrie; et si nous nous occupons spécialement des hommes ecclésiastiques, il s'en trouvera qui conçoivent avec prédilection le bonheur de l'Église et l'apogée du christianisme dans l'état du clergé avant la révolution. Ceux-là, malgré ce qu'on peut dire et faire, tourneront complaisamment leurs yeux de ce côté, ils aimeront qu'on les entretienne de ces choses passées et que l'on caresse leurs souvenirs; car Dieu a ainsi fait le cœur de l'homme, qu'il donne quelquefois le même nom à ses espérances et à ses regrets.

D'autres, surpris et influencés à leur insu par la révolution française, tout en rejetant la pensée impie et ridicule de la constitution civile du clergé, comme s'il pouvait y avoir quelque milieu entre être et n'être pas dans l'église, et comme si l'on pouvait constituer une doctrine autrement qu'avec ses propres principes, se sont rapprochés naturellement, par choix et prédilection d'habitude, de cette espèce de nationalité religieuse, connue sous la désignation d'Église gallicane, et ils doivent attacher un grand prix à conserver le clergé de France dans cette indépendance limitée et légale, conquise sur Rome par saint Louis, Charles VII, Louis XI, François I^{er}, Louis XIV et Bossuet.

La portion du clergé qui correspond à la restauration religieuse de l'empire, ayant pris, sous le régime unitaire et fort de Bonaparte, l'habitude de sacrifier sa part d'influence à la volonté du gouvernement;

dominée, d'ailleurs, par la reconnaissance qu'elle avait nécessairement vouée à celui qui lava la souillure des églises, ramena les prêtres, ouvrit les chaires, rendit à la parole sacrée son élan de feu et ses ailes d'or, alla grossir la masse déjà forte des débris de la vieille France religieuse, arrivant au même but par d'autres chemins, et se faisant gallicane par soumission, comme celle qui l'avait précédée l'était par indépendance.

La rentrée des Bourbons et la consolidation de la monarchie en 1815 influèrent considérablement sur l'Église de France. Quoique les illustres exilés revinssent avec des hommes et des convictions d'autrefois, cependant quelques écrivains à vues grandes, neuves, un peu exagérées peut-être, poussèrent le clergé dans une direction nouvelle. Pendant que M. de Maistre, M. de Bonald, M. de Lamennais, chacun dans son ordre d'idées respectives, organisaient l'histoire et la philosophie sous l'influence de l'ultramontanisme, les ordres religieux, qui avaient obtenu de rentrer et de s'établir en France, continuaient leur œuvre sous un autre aspect. Avant la révolution, les communautés trouvaient en France leur force, leur droit, leur soutien. Elles y possédaient terres, talens et renommée. Les membres des plus puissantes familles du royaume étaient à leur tête. On conçoit donc facilement que, n'ayant à recevoir du dehors que la règle suprême du Christianisme et la parole du successeur des apôtres, elles penchassent vers les idées françaises qui étaient les leurs, vers les intérêts français, qui étaient les leurs. Puissantes par la France, elles étaient pour la France, dominatrices terriennes et morales de la Gaule, elles étaient gallicanes.

Mais lorsque le très-petit nombre d'entre elles obtint de revenir sur le sol de la patrie, elles trouvèrent les domaines vendus, les cloîtres démolis, les chapelles brûlées, les cendres des pieux abbés du moyen-âge jetées au vent, les noms des fondateurs oubliés. Comment ces débris de l'Église française auraient-ils été gallicans? pourquoi

gallicans? qu'y avait-il à défendre contre Rome? Rien. Rome, au contraire, les soutenait, les protégeait, les recommandait à la piété héréditaire de la race de saint Louis, et des fils de toutes ces familles glorieuses qui campèrent tour à tour à Byzance, dans l'Asie-Mineure et dans l'Idumée. Ainsi, d'un côté, les écrits de quelques hommes de talent poussaient les esprits religieux vers Rome; de l'autre, les ordres rétablis avaient leurs chefs à Rome, leurs inspirations à Rome, leurs protecteurs à Rome; il devait donc arriver que les jeunes esprits s'empreindraient fortement de ces nouvelles idées. C'est ce qui arriva, en effet: la plus grande partie du jeune clergé est ultramontain.

Voilà le résultat auquel la contemplation de l'histoire nous avait conduits, et que notre expérience a pleinement confirmé. Les esprits religieux de la France actuelle appartiennent à quatre séries: avant la révolution, pendant la révolution, sous l'empire, et sous la restauration. Ceux des trois premières séries sont généralement gallicans; ceux de la quatrième sont généralement ultramontains. Nous croyons avoir suffisamment expliqué pourquoi. Les premiers sont de nobles vétérans de la milice catholique, sortis tout meurtris et tout glorieux de leurs luttes avec les lions des cirques populaires; les derniers sont encore jeunes pour les combats de la parole: ils vivent moins dans les faits que dans les idées; ils ont moins à résister aux persécutions qu'à l'indifférence: les premiers sont plutôt des confesseurs; les derniers seront plutôt des apôtres.

Quand nous avons eu à venir planter notre drapeau sur le champ des controverses contemporaines, il est bien clair que nous avons dû nous demander à quelle nuance de l'esprit religieux nous nous rattacherions plus spécialement. Serons-nous gallicans? serons-nous ultramontains? Voilà une double question qui s'est invinciblement posée dans notre pensée; mais avant de l'aborder et de la résoudre, nous avons

rencontré une difficulté préjudicielle, qu'il a été nécessaire d'aplanir.

En nous demandant si nous serions gallicans ou ultramontains, nous nous sommes pareillement demandé ce que nous venions faire au milieu d'une époque toute pleine de théories athées. Nous nous sommes dit que le plus pressant de notre ouvrage, ce devait être de défendre le catholicisme, et que nous serions ensuite toujours à temps pour réconcilier les petites nuances de l'intérieur.

En effet, la position du Christianisme vis-à-vis des doctrines mondaines est si singulière, qu'il nous a semblé de la plus grande importance d'entrer dans le champ clos où les opinions se disputent l'avenir. Ce serait un mince avantage pour les gallicans et les ultramontains de s'arracher réciproquement quelque concession; car la France, et bientôt l'Europe entière, verraient se renouveler le spectacle offert par le quatrième siècle, d'un monde envahi par la barbarie, pendant des disputes intestines. Telle est la marche effrayante des doctrines anarchiques en politique et en religion, qu'il se présente à nos portes de nouveaux Attila et de nouveaux Genserik; et Dieu voudra qu'il soit donné encore au Christianisme de les éloigner une seconde fois de la ville sainte.

Nous espérons donc que tout ce qu'il y a de catholiques en France, aimant sincèrement la loi qu'ils professent et pleins d'admiration, comme nous, pour tout ce qu'elle contient de grand, de beau, de profondément civilisateur, oublieront les légères dissidences qui pouvaient exister entre eux, non pas sur des points de dogme, il ne saurait y en avoir, mais seulement sur la question encore embarrassée, douteuse, obscure, de l'Eglise gallicane, et qu'ils penseront qu'il vaut mieux maintenant se réunir, faire masse et résister.

Nous mêmes, nous n'attachons actuellement qu'une importance secondaire aux difficultés que peut faire naître la lutte de l'ultramontanisme et du gallicanisme, parce que, et nous prions nos lecteurs de bien

remarquer ceci, nous ne voulons pas poser encore formellement ces deux questions en face l'une de l'autre; et tout ce qui, par aventure, aurait été dit ou serait dit, en passant, sur cette matière, doit être considéré comme ne constituant pas expressément un parti pris. Nous le répétons, nous ne croyons pas encore le moment venu. Il est plus utile, en attendant, d'organiser la défense du Christianisme : ultramontains et gallicans y gageront.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME.

La plus grande étude de l'orateur chrétien et même de l'orateur en général, c'est la lecture des Pères de l'Église. L'antiquité profane, aussi bien que les temps modernes, n'ont rien produit qui puisse égaler cette vive et soudaine éloquence qui vient d'en haut. A l'aspect de ces chefs-d'œuvre, que la foi chrétienne seule a pu produire, on croit voir descendre sur les hommes ces langues de feu par lesquelles l'Esprit saint se manifesta aux apôtres, afin qu'ils allassent porter l'Évangile par tout l'univers.

De quelque côté que vous portiez les regards dans l'Église primitive, vous rencontrez un orateur, quelque homme simple, naïf, inspiré; celui-ci qui n'a pas fait d'études profanes, celui-là qui a oublié toute étude profane: l'un sorti du monde, jeune homme encore tout parfumé de la poésie grecque et de la folle ivresse des banquets; l'autre, sorti du peuple, plébéien qui s'appuie sur l'Évangile; l'un solitaire dans quelque vallon oublié, l'autre voyageur à travers le monde: l'un esclave et maître parmi les maîtres, l'autre tout-puissant, et se faisant esclave pour délivrer les esclaves: l'un rhéteur grec qui dépouille la rhétorique pour la vérité, l'autre orateur romain qui dit adieu à la période de Cicéron, pour s'élever à la concision de Démosthènes qu'il a retrouvée dans les paraboles. Que de noms et de gloire ensevelis dans cette Église

naissante! Cyrille, éloquent à force de grandeur, Grégoire de Nazianze, à force de véhémence; saint Basile grave et posé, saint Jérôme, sentencieux et sévère; saint Grégoire, saint Léon, Innocent III, tous orateurs à force de vertu et d'inspiration; saint Augustin surtout, charmant esprit, esprit fin, moqueur, éclairé, à la fois celtique et français, auquel ni la Grèce ni la France n'ont rien à comparer.

Mais, dans l'histoire de cette éloquence à part, de cette éloquence qui éclate comme la vérité quand est arrivé le moment d'éclater; à la tête de ces hommes qui furent éloquens à la manière des prophètes, grands, sentencieux, d'une imagination hardie et si mobile, qu'il faut toute la gravité de leur ministère pour les arrêter dans les bornes du goût comme l'entendent les hommes, le premier de tous, le maître de tous, le Cicéron et à la fois le Démosthènes de la sainte pléiade, c'est saint Jean-Chrysostôme, le maître de Bossuet!

A ce nom de saint Jean-Chrysostôme, tous les souvenirs de l'admiration des hommes viennent à l'esprit, dans ce qu'ils ont de plus passionné. Païens et chrétiens, saint Augustin le poète converti, Labanius le philosophe, Lontius le sophiste, l'Orient tout entier, se dressent évoqués à ce nom de saint Jean-Chrysostôme. Savez-vous que quand il parlait, tout l'Orient était ému? Les hérétiques, les païens, les Juifs eux-mêmes, accouraient pour l'entendre; la seule ville d'Antioche lui envoyait jusqu'à cent mille auditeurs; la ville des Césars, Constantinople était plus fière de son évêque, qu'elle ne l'avait été de Constantin lui-même. Cette fois, l'ancienne Rome était vaincue à Byzance par cette grande supériorité de la parole, la seule supériorité que Byzance ne lui eût pas emportée. Quelle est grande la religion représentée par cette éloquence! Et quelle éloquence! l'éloquence des prophètes, l'éloquence de la vertu, la morale, la liberté humaine, et la proclamation hardie, inébranlable, des vérités qui sauvaient le monde. Saint Jean-Chrysostôme, comme dit saint Jean, par-

lait comme personne n'avait parlé, nunquam sic locutus est homo ! Étonnez-vous donc que le monde ait été attentif !

Saint Jean-Chrysostôme naquit à Antioche, capitale de l'Orient, vers 347, le beau siècle de l'Église. Son père commandait les troupes de l'Empire en Syrie, et mourut jeune. Sa mère restée veuve à vingt ans, se conduisit comme une mère chrétienne : elle se voua à la prière et à l'éducation de ses enfans.

La langue grecque, la rhétorique, tous les exercices ordinaires de l'école et du barreau, tels furent les commencemens de l'évêque d'Antioche. A dix-huit ans, il balançait encore entre le monde et l'Église ; mais bientôt il fut tout à l'Église, il se consacra tout entier à l'étude des livres saints. En même temps il fit un pèlerinage à Jérusalem ; il visita les solitaires des bords de l'Euphrate, aspirant de toutes ses forces à la vie contemplative que son génie et le service de l'Église lui défendaient.

Après quatre années passées dans les montagnes de la Syrie, Jean commença à se livrer à la prédication de l'Évangile, l'Évangile devint tout à coup le texte inépuisable d'une prédication sans fin dans la bouche de Chrysostôme. Tout le christianisme était attentif à cette parole nouvelle. Survint alors la révolte d'Antioche. Vous savez tous cette histoire : la multitude soulevée ; les statues de l'empereur et de son père renversées et foulées aux pieds ; Théodose, hors de lui, et furieux contre Antioche comme il l'avait été contre Thessalonique, qui avait vu huit mille de ses habitans passés au fil de l'épée ; c'était terrible, d'autant plus terrible, que la ville d'Antioche était revenue tout-à-coup de son emportement. A présent, le silence et la crainte succèdent à la fureur ; le peuple soulevé se cache et tremble ; chacun fuit, les puissans, les riches, les pauvres, les philosophes ; car tel est l'ordre de l'empereur outragé : il faut que toute la ville périsse !

Dans cette terreur commune, les prêtres seuls de Jésus-Christ osèrent affronter la colère de l'empereur. Flavien, l'évêque

d'Antioche, vieillard courbé par les ans et la pratique des vertus les plus austères, se traîne aux pieds de Théodose, implorant la grâce de la ville rebelle. Jean-Chrysostôme, en l'absence de son évêque, entre dans la ville, et là, au milieu de cette affliction générale, le jeune et puissant orateur fait entendre des paroles d'espérance et de paix. C'était là un grand bienfait de la parole chrétienne ! Relever ces pauvres âmes abattues, vaincues, découragées, défaillantes ; arrêter les bourreaux avides de sang ; faire trembler eux-mêmes les exécuteurs de la justice de l'empereur, et en même temps rappeler à ce peuple ses devoirs oubliés, rendre à chacun ce qui est à chacun, au peuple ce qui est au peuple, à César ce qui est à César. En même temps les solitaires chrétiens venus au bruit de ces douleurs, descendent dans la ville affligée et la consolent. La charité les avait enfermés dans leurs cellules et dans les grottes ; la même charité les répand dans les rues et les places publiques de cette ville désolée. L'un d'eux, un vieillard, voyant passer les commissaires chargés des vengeances impériales, les arrête par la bride de leurs montures, et leur ordonne de descendre de cheval. « Vous direz à votre empereur, s'écrie le saint homme, que c'est moi, moi, un vieux prêtre, qui vous ai arrêtés. Vous lui direz aussi qu'il est un homme, et que ses sujets sont des hommes comme lui, faits à l'image de Dieu. Quoi donc ! on détruira les images vivantes et pensantes du Dieu vivant, pour venger des images de bronze ou de pierre ! Une statue jetée par terre peut se rétablir ; mais le plus puissant roi du monde ne saurait rendre un seul cheveu à ceux qu'il fait mourir. »

Telle était l'éloquence chrétienne en ce temps-là : elle était partout, dans les murs, hors des murs, dans le sanctuaire, sur la montagne ; c'était vraiment la toute-puissance, vainement cherchée par les empereurs, qui se manifestait tout-à-coup dans quelques pauvres vieillards.

Saint Jean Chrysostôme a prononcé vingt-six homélies dans le désordre d'An-

tioclie. Il a fait ainsi l'histoire la plus pathétique et la plus vraie de cette grande terreur d'une ville. A mesure qu'il parlait, la confiance revenait, et avec la confiance l'espoir, la bonne volonté, le repentir; si bien que depuis ce temps où l'empereur Théodose fut forcé au pardon par tant d'éloquents prières, Antioche resta une ville soumise et chrétienne, la ville de saint Jean Chrysostôme.

Dix ans après, en 597, le siège de Constantinople vint à vaquer. Constantinople, à défaut de Rome, était la capitale du monde. Aussitôt toutes les ambitions se pressèrent au palais de l'empereur, et dans les maisons des grands; mais la voix publique avait déjà nommé évêque de Constantinople le grand orateur d'Antioche. Pour lui, tout entier à sa mission, il était loin de prévoir comme il était loin de désirer un si grand honneur. Il était estimé si haut à Constantinople même, que les plus grandes précautions furent prises pour le ravir sans bruit à la ville d'Antioche. Ordre fut donné au gouvernement de faire enlever le saint prélat, et il fut ainsi porté au premier siège du monde chrétien comme un autre tomberait dans une embûche.

Son premier soin quand il eut été transporté comme un prisonnier dans sa dignité nouvelle, fut de distribuer aux pauvres les meubles du palais épiscopal. Il éleva des hôpitaux; il fonda des asiles pour les pauvres, il livra les plus rudes combats aux mauvaises mœurs, il s'occupa à convertir les payens et les hérétiques. Bientôt Constantinople prit une face nouvelle; mais avec cet empereur inconstant et volontaire, le saint évêque ne fut pas long-temps le maître. Un grand schisme s'éleva dans son église. L'empereur vint lui-même à Constantinople pour faire son procès à Jean Chrysostôme; on l'exila. Le saint avant son départ fit lui-même ses adieux à son troupeau. « Une » tempête violente nous environne de » toutes parts; mais je ne crains rien » parce que je suis sur un rocher inébran- » lable, la fureur des vagues ne pourra

» submerger le vaisseau de Jésus-Christ. La » mort n'est pas capable de m'effrayer; » elle est un gain pour moi. Redoute- » rai-je l'exil! toute la terre est au Sei- » gneur. » Et plus bas: « Je suis entré dans » le monde nu, et j'en sortirai nu. Je mé- » prise les menaces et les caresses; je ne » veux vivre que pour vous être utile. » Encore une fois si telle est la volonté de » Dieu, qu'elle soit faite. En quelque lieu » que j'eusse porté, je lui rends grâces! »

Cependant ses amis fondaient en larmes; mais il les rassurait par le calme de son visage et le sang-froid de sa parole.—Valons-nous mieux, disait-il, que les prophètes et les apôtres? Le soir même, des soldats vinrent pour le saisir au nom de l'empereur: alors dans cette grande ville, ce ne fut qu'un gémissement. Pendant trois jours le peuple s'opposa à son départ, et il fallut qu'il sortît par une porte isolée pour se remettre lui-même aux mains du commissaire impérial. A sa place un nouvel évêque fut élu; mais quand il voulut monter en chaire, il fut couvert d'ironie par toute l'assemblée. A cet instant la terre trembla; l'impératrice hors d'elle-même se jeta aux pieds d'Arcade, en s'écriant: — Nous n'avons plus d'empire si Jean n'est rappelé. Et cette reine éperdue, tremblante, à genoux devant le peuple, à genoux devant le ciel, n'eut de repos que lorsque saint Jean-Chrysostôme eut reparu au milieu de sa ville, entouré de tous les hommages et de tous les respects.

SEMAINE RELIGIEUSE,

4^e DIMANCHE DE L'AVEÏT.

Entendez-vous cette voix qui crie dans le désert: Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers?

Catholiques! encore quelques jours et l'Église déploiera toutes les pompes de son culte, pour fêter l'anniversaire de la naissance du fils de Dieu. Aujourd'hui, le front courbé dans la poussière, elle crie vers

Dieu entre le vestibule et l'autel, elle appelle la *rosée céleste* qui doit vivifier nos âmes. Oh! qu'elle est belle, cette pensée religieuse, qui confond toutes les douleurs humaines dans une seule douleur! Sous les coupes brillantes de nos temples, comme dans la modeste chapelle bâtie dans les forêts du Nouveau-Monde par quelque prêtre inconnu, c'est la même pensée qui réunit cette immense multitude! Ils viennent tous là, le cilice sur la tête, s'abîmer dans leur impuissance, depuis le pauvre sauvage, jusqu'à l'homme civilisé, depuis le potentat devant qui les nations tremblent, jusqu'à l'obscur manœuvre. C'est que devant l'autel tous ces hommes-là sont égaux, c'est que tous ont péché, c'est que dans la balance éternelle le verre d'eau donné à l'indigent pèsera plus que la couronne du monarque.

Dans la grande société chrétienne, tout se comprend et s'enchaîne, tout a son but et sa pensée. La religion, qui sourit à l'homme dès le berceau, le poursuit de sa tendresse et de son amour de mère jusque de l'autre côté de la tombe. Elle est là, toujours là, dans ses joies comme dans ses douleurs, dans ses joies pour les rapporter à Dieu, dans ses douleurs pour les consoler. Puis quittant le foyer domestique, elle le mène dans ses temples, elle l'associe à cette sublime communauté de prières, de bonnes œuvres, de sentimens, d'affections célestes qui fait de la terre comme une grande famille; dans ses cérémonies touchantes, tour-à-tour elle l'enivre d'une joie toute divine, ou le brise de remords, elle lui met en main la harpe de David, ou le psaltérion mélancolique de Job.

Malheureux! qui ne comprend pas cela, qui n'a pas dans les yeux des larmes à verser, qui dans son cœur d'homme ne trouve pas un écho qui réponde à ce concert de voix, qui s'arrête indifférent et glacé devant cette foule prosternée sur le marbre de nos basiliques! Malheureux qui, au milieu des orages qui grondent au-dehors, n'a pas un asile de paix et de calme, pour aller reposer sa tête, qui ne sait pas le

chemin de la demeure de celui qui a dit aux hommes : Je vous laisse ma paix!

Pour nous, Catholiques, que l'impiété de cet âge n'a pas abattus, qui, les yeux toujours tournés vers la patrie, comme les Hébreux captifs à Babylone, n'avons pas voulu chanter sur la terre étrangère, entrons avec l'Église dans cette grande voie de la pénitence et crions avec elle :

» O Dieu! ne vous abandonnez pas à votre courroux, et ne vous souvenez plus de nos crimes. Vous le voyez, Seigneur, la ville Sainte est déserte; dans Sion et dans Jérusalem, partout la solitude et la désolation; dans votre Temple auguste, pas une voix qui répète ces chants si beaux que chantaient nos aïeux!

Nous avons péché, et nous sommes devenus comme le lépreux, et nous sommes tombés comme la feuille d'automne :

Voyez, Seigneur, voyez cette affliction profonde qui brise nos âmes. Oh! envoyez-nous le tendre agneau que nous attendons, le dominateur puissant qui doit délivrer nos têtes du joug si pesant de la captivité?

— Pourquoi te laisses-tu consumer par la douleur, ô mon peuple? bannis de ton cœur la crainte et la désolation. Je te sauverai; car je suis l'Éternel, le saint d'Israël. »

Comme ces paroles sont merveilleusement appropriées à notre époque! A force de matérialiser la société, les impies du siècle dernier en avaient fait comme un désert aride, où tout se fanait avant le temps. Partout vous remarquez avec un indicible effroi le vide profond que Dieu banni avait laissé parmi nous. Au berceau du petit enfant qui venait de naître, point de sacrement pour le réconcilier avec Dieu, pour mêler les bénédictions du ciel aux mélodieuses paroles, aux ineffables caresses de la mère; point de cette cérémonie si sublime et si grave, où l'enfant se nourrit pour la première fois du pain des anges, où le Sauveur vient fixer sa demeure dans ce cœur innocent et si pur! Point de prêtre au

chevet du malade, ou dans la cabane du pauvre; et sur la couche du mourant point de ministre de Dieu pour adoucir ses derniers momens, pour préparer son âme à ce terrible passage de l'Éternité: On pouvait naître, croître et mourir, sans qu'une parole du ciel fût prononcée, sans qu'au milieu des tourmentes de la vie un seul rayon d'en-haut vint dorer un moment cette nuit longue et épaisse.

Catholiques! consolons-nous. Si nous mangeons encore aujourd'hui notre Pâque avec des herbes amères, le jour du triomphe est proche. Les peuples se sont lassés de ces théories creuses qui les laissent sans appui dans leur misère, sans espoir pour l'avenir. Ce n'est plus une révolution partielle qui s'opère dans quelques esprits privilégiés, c'est une grande réaction catholique, un immense mouvement intellectuel qui pousse les masses au pied de la croix! Préparons-nous donc à chanter avec l'Église, dans la grande solennité qu'elle va célébrer: « *Lève-toi, ô Sion; Jérusalem revêts tes habits de fête: l'Éternel a envoyé son fils dans le monde pour le sauver: le peuple, qui marchait dans les ténèbres, a vu une grande lumière; la lumière s'est levée sur la tête de ceux qui habitaient la région des ombres de la mort.* »

LÉGENDE ESPAGNOLE.

LA VILLE DE LA VIERGE.

Il fut un temps où les belles Espagnes étaient captives. A travers leurs bois de citronniers, ce n'était pas le signe des chrétiens qu'on voyait s'élever et triompher; ce n'était pas la croix, c'était le croissant. Le vrai Dieu ployait devant le Dieu d'imposture, Jésus-Christ devant Mahomet, l'église devant la mosquée, le maître devant le ravisseur, l'Espagnol devant le Maure. Ce fut un temps d'abomination. Enfin le Seigneur vint; et toutes les Espagnes, pénétrées et libérées, filles de la même mère,

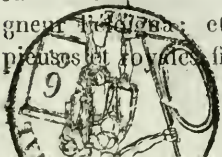
s'agenouillèrent au seuil de leurs églises en criant: Hosanna! Hosanna! comme jadis avait chanté Sion, le jour où ses portes s'ouvrirent pour recevoir le Sauveur des hommes. Tandis que les saints cantiques montaient aux voûtes des cathédrales victorieuses, les fidèles, désormais tranquilles, énuméraient, les genoux sur la pierre, quels avaient été durant ces années d'épreuves, les hardis chrétiens qui n'avaient pas craint de confesser leur foi aux dépens de leur vie. Et grand était le nombre de ces augustes confesseurs de la vérité. Ils les nommaient, les uns à voix haute, les autres à voix basse, tous, les mains jointes et le cœur contrit.

Quand vint l'histoire du roi Alphonse mort pour la vierge Marie, les yeux versèrent plus de larmes encore; sur l'autel l'encens fuma plus pur et plus abondant; les roses des vitraux s'illuminèrent de feux plus splendides.

Voici comme était mort pour la vierge Marie le roi Alphonse, roi d'un royaume des Espagnes.

Le Maure cruel régnait donc. A sa voix, vingt villes chrétiennes fléchissaient, vingt villes chrétiennes s'étaient enveloppé le front du turban sacrilège, et attendaient que le jour de la délivrance eût lui à l'horizon. Grenade et Séville, ces deux grandes Espagnoles aux paupières noires, râlaient sous le sabre recourbé de ces maudits de Dieu. Elles tendaient les bras aux rois fils de l'Église: mais tous séchaient de frayeur sur leur trône; mais tous, loin de songer à venir les sauver, demandaient à genoux au ciel d'éloigner d'eux et de leurs sujets ce fléau plus redoutable que la peste et la famine à la fois, les Maures du calife Boadil!

C'était un méchant prince que ce Boadil! Il cherchait la volupté dans le sang, livrait à toutes sortes de supplices ceux qui n'étaient pas guerriers dans son empire, et ne voulait pas que le soleil se couchât sans qu'il se fût montré à ses ennemis à la lueur de son glaive. Lorsque tout était ruine et désolation, on disait: C'est la foudre ou



Boadil qui a passé par ces campagnes. Et toujours c'était Boadil.

Que d'églises renversées, que d'autels profanés, que de monastères pillés et brûlés par ce Boadil! aussi voyait-on évidemment qu'il avait été envoyé de Dieu pour châtier quelque grand crime commis en ces pays. C'était un glaive, et non un homme: il se plongeait dans la gorge des nations, et en ressortait tout fumant.

Il avait surtout une haine aveugle, une haine impie; il détestait jusqu'à la fureur la mère des chrétiens, et il avait juré que partout où il tirerait l'épée, les crèches et les chapelles vouées à la vierge Marie rentreraient dans le fond de la terre. Il allait donc, une torche au poing, et tenait sa promesse d'enfer. Les jeunes filles qui croyaient l'apaiser en lui demandant grâce au nom de la vierge Marie, étaient livrées tout de suite au couteau de ses soldats; on les égorgeait, et alors il frappait leurs cadavres, le barbare, et leur demandait en souriant si la vierge Marie les avait sauvées.

Arrivé aux limites du royaume du roi Alphonse, il s'arrêta, et toute son armée rangée en bataille attendit qu'il lui plût de faire connaître ses terribles volontés. Le fer étincelait aux mains des Maures.

Dans ce royaume s'élevait une cité consacrée à la vierge Marie. Les familles dans cette cité méritaient les faveurs de leur divine protectrice, par les exemples de vertu et de foi qu'elles donnaient au reste des sujets d'Alphonse. La vie y était réglée sévèrement. On ne racontait pas là de ces histoires si fréquentes ailleurs; il n'y était jamais parlé de jeunes femmes égarées dans les campagnes, au soleil couchant, à l'heure où voltigent les sylphes et les farfadets.

Jamais un fils de cette ville n'aurait levé sa droite contre les cheveux blancs de son vieux père; jamais une mère coupable n'aurait abandonné son enfant à la pitié d'un étranger. Les jalousies vertes des maisons n'avaient rien vu que n'eussent pu voir les yeux d'un homme de Dieu. Cette ville était une ville d'élection. On y faisait

l'aumône et la prière. Lorsqu'un de ses habitans se rendait indigne d'y demeurer, il en était banni par le roi Alphonse. C'est que le roi Alphonse ne ressemblait pas à celui qui marchait contre lui, au cruel, à l'impie calife des Maures. Ce qu'il chérissait, c'était la justice; ce qu'il préférerait à la justice, c'était la clémence. Il n'était pas le roi d'un royaume, il était le père d'une heureuse famille. Après une victoire, il avait mis jadis cette ville sous la protection de la très-sainte Vierge.

C'est ce roi Alphonse qui est mort pour la Vierge.

Autant l'impie Boadil abhorrait la mère de Dieu, autant le pieux Alphonse lui était dévot. Lorsque le sort des batailles mettait en son pouvoir des femmes et des filles d'idolâtres, il leur pardonnait sans se faire prier, pourvu qu'elles voulussent murmurer le nom, le doux nom de Marie. Sur tous les drapeaux de son armée, était peinte son image tantôt couronnée de palmes juives, tantôt radieuse au milieu des radieuses étoiles. On la représentait encore, cette Mère de grâces et de bénédictions, un lis à la main, et de son talon écrasant la tête des serpens. Le serpent, n'était-ce pas Boadil le sanglant, Boadil le blasphémateur?

De magnifiques édifices témoignaient dans toute l'étendue des terres, de la ferveur chrétienne du roi Alphonse, et du culte particulier qu'il avait voué à la vierge Marie. Outre cette ville, il avait bâti à son intention plusieurs chapelles et une grande quantité de monastères.

Aux messagers du perfide Boadil, sa réponse fut courte. Le Maure exigeait une ville: Alphonse lui offrit une bataille.

La bataille fut longue, longue et sanglante. Les Chrétiens, avant d'en venir aux mains, avaient prié la vierge Marie, et confessé leurs fautes, afin d'affronter la mort sans crainte du purgatoire. Ils se battirent bien: ils se battirent comme des Chrétiens. Mais la colère de Dieu n'était pas apaisée. L'homme qui a péché revient au Seigneur dès qu'il est mal-

heureux ; mais le Seigneur n'est pas obligé de revenir à lui. Le roi Alphonse disait : Mes aïeux ont péché ; et du doigt il montrait la plaine fatale ou était dispersée, déchirée en lambeaux , comme son manteau de guerre , la triomphante armée qu'il déployait le matin encore sur les flancs nus de son royaume.

— O vierge Marie , criait Alphonse , dame souveraine du ciel , maîtresse des étoiles , commande au soleil , qui est ton vassal , de se coucher , pour que l'impie chef des Maures ne voie pas que je reste le seul soldat de tant de soldats ! Je ne murmure pas contre la volonté de Dieu ; mais je voudrais sauver ta ville , la ville où sont nos chasses les plus précieuses !

Et tout le reste du jour il combattit comme un lion , brisant des épées contre les têtes de ces idolâtres. Le soleil se coucha tard et tout rouge : on eût dit que le champ de bataille se réverbérait dans l'orbe en feu.

Et moi aussi , je vais m'éteindre , s'écria le vaillant chevalier de la vierge Marie !

Tout pâle , tout poudreux , tout sanglant , il fut renversé à terre. L'autre soleil avait déjà disparu !....

Après cette chute , ce fut une belle joie au camp des Maures ! Ils chantaient , en s'accompagnant d'instrumens , que la colonne des Eglises était tombée , que le champion du Christ avait été rapporté sous leurs tentes le corps percé de blessures , et que s'il vivait , il ne vivrait plus pour chanter la grandeur de son Dieu , mais pour tenir l'étrier à leur magnifique seigneur , le calife Boadil. Il était prisonnier , le pauvre Alphonse ! Toute la nuit il entendit rouler autour de son cachot les flots hideux de ces barbares qui criaient : Allah ! allah ! Mais il n'entendit pas , le pauvre Alphonse ! les Espagnes qui unissaient toutes leurs voix dans une seule voix et toutes leurs douleurs dans une seule douleur !

— La Vierge Marie soit avec son serviteur ! se dit-il , lorsqu'il fut amené devant le trône de son ennemi.

Couché sur une peau de bête fauve ,

Boadil avait l'apparence d'un tigre dans la dépouille d'un léopard.

— Te voilà , calife des chrétiens , dit-il au roi Alphonse.

— Dieu m'a mis entre tes mains , répondit le chevalier de la Vierge.

— Dieu ! c'est-à-dire ce morceau d'acier qui pend à ma ceinture.

— Tu blasphèmes , mécréant !

Le calife sourit. Deux noirs , à ce sourire , firent briller leurs larges cimètres. Puis il reprit , le sombre Boadil :

— On m'a dit , chevalier , que tu étais le champion de la Vierge Marie.

— Et à moi il a été dit que tu en étais l'ennemi.

— Tous les deux sont vrais. Chevalier , veux-tu la vie ?

— Volontiers , calife , si c'est pour te combattre.

— Pour me combattre , s'il te plaît dans la suite ; mais d'abord pour aller me chercher les clefs de la Vierge. Donne-moi cette ville , je te donnerai la liberté. Si j'étais ton esclave , comme tu es devenu le mien , j'échangerais contre le bien que j'aurais perdu la plus belle ville de mon royaume , fût-ce ma capitale , fût-ce Grenade !

— Ce serait te payer trop cher , calife des Maures.

— Insolent ! tu m'estimes à ta valeur !

Boadil sourit de nouveau , et cette fois , comme il s'était agité violemment sur sa peau de bête fauve , les deux noirs saisirent le roi Alphonse : le plus robuste recula de quelques pas , le glaive en l'air.

— Tu vas mourir , reprit Boadil. Regarde !

— J'ai vu , répondit le roi Alphonse. La vierge Marie soit en aide à son chevalier !

— Ne veux-tu pas me remettre cette ville ?

— Chef des Maures , demande toute autre ville de mon royaume ; demande mon palais le plus somptueux , le plus vieux , le plus rempli des dépouilles de ta nation ; demande-moi ma tour chérie , celle que tu n'as pu conquérir , contre laquelle tu as ébréché ton sabre de guerre ; demande-moi mes prisons , où gémissent vingt mille de tes

soldats, les remparts de deux villes hérissées de tes drapeaux; demande-moi deux villes et trois villes même, si tu veux mettre un si haut prix à la rançon d'un chevalier chrétien. Or, argent, palais, tours, prisons, murailles, remparts, captifs et villes, tu auras tout, si tu veux tout. Mais borne là ton ambition, calife. Ce qui est à la Vierge restera à la Vierge; ce qui est à toi, tu peux en disposer.

— Soit! murmura l'idolâtre; j'en dispose en faveur du bourreau.

En cet instant, cinq chevaliers, cinq nobles et puissans barons entrèrent sans armes dans la tente du chef des Maures. Ils étaient envoyés par les habitans de la ville de la Vierge pour traiter de la rançon du roi Alphonse, ou pour demeurer captifs à sa place. Le plus vieux de ces chevaliers parla long-temps au farouche vainqueur, et lorsqu'il eut fini, quoique ce fût un fidèle adorateur du Christ, il s'inclina jusqu'à terre, à la manière des Maures, voulant faire honneur à Boadil.

— Relève-toi, relève-toi, baron; je n'aime pas ces saluts. Le nom chrétien, je veux le détruire. Mais puisque les vassaux du seigneur Alphonse tiennent à sa vie, qu'ils la rachètent! Je ne demande pas d'or; je demande la ville de la Vierge pour la mettre à feu et à sang: il n'en restera pas pierre sur pierre; je veux la détruire.

Sur la barbe blanche du vieux baron une larme coula tristement.

— Sublime calife, répondit le vieux baron, prends la ville et prends la vie des cinq chevaliers qui te supplient. Nous sommes cinq rois; mais en voilà un qu'il faut conserver au jour. Liberté à Alphonse.

Alors le roi Alphonse, qui avait gardé le silence, le rompit en ces termes. Le bruit de ses chaînes accompagnait singulièrement les graves paroles de sa bouche vénérée.

— Vous êtes rois, mes cinq chevaliers, mais je suis plus roi que vous; vous l'avez dit. Ne m'interrompez pas. Chevaliers, vous venez racheter ma vie; chevaliers,

je ne veux pas qu'on la vende. Ma vie est au calife et à moi; tous les deux nous en voulons faire même usage. Retirez-vous, seigneurs. Mieux vaut au Christ cinq rois comme vous qu'un roi comme Alphonse. Les captifs sont bons à mourir.

Les cinq chevaliers s'inclinèrent, et firent le signe de la croix. Le roi Alphonse continua :

— Commandez à ceux de la Vierge de se défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Qu'ils sauvent ma ville des fureurs de ce tigre maure, et je frémirai de joie dans le ciel. Mes cinq chevaliers, bénissez mon peuple pour moi, et que de tout l'argent monnoyé de mes seigneuries il soit fait une statue que je consacre à la bienheureuse vierge Marie! Partez maintenant: tel est mon plaisir.

Les deux noirs reculèrent comme ils avaient déjà reculé. Le plus robuste leva deux fois l'immense cimenterre, et la troisième fois la tête du roi Alphonse roula jusqu'aux pieds du calife Boadil.

— Allah! s'écria le Maure, j'ai perdu la ville de la Vierge!

Voilà comme est mort pour la vierge Marie le roi Alphonse, roi d'un royaume des Espagnes.

ALMANACH.

(Deuxième article.)

Notre tâche s'agrandit chaque jour, parce que chaque jour nos efforts sont mieux compris. Avec le succès nous vient le zèle; plus on nous encourage, plus nous avons de cœur à l'œuvre. L'œuvre est grande, mais aussi nos ressources sont grandes. Nous avons pour nous le clergé de France qui nous regarde, qui nous protège, qui nous appuie de tout son crédit, de tout son génie, de toutes ses vertus. Avec de tels soutiens derrière soi, et un but si honorable devant soi, comment pourrait-on ne pas arriver?

Donc nous marchons. Pour premier lien entre les membres éclairés de la commune Église, nous avons institué ce journal, la

Dominicale, journal des intelligences avancées, journal des discussions étendues, journal où la philosophie et l'Évangile, la sagesse divine et la sagesse humaine seront représentées non pas tour à tour, mais en même temps et tout à la fois; voici à présent que pour les chrétiens de toutes les classes, nous venons d'achever un livre populaire, simple, facile, à la portée de tous, moins qu'un journal, moins qu'un livre, un almanach, l'*Almanach des Paroisses*, tout simplement.

L'*Almanach des Paroisses* est sous presse. Il a été fait avec le zèle et l'attention scrupuleuse que réclament tous les ouvrages populaires. Nous espérons beaucoup en ce petit livre destiné à remplacer les insipides et dangereuses compilations du même genre. Plusieurs ecclésiastiques, gens de mérite et gens de cœur, y ont réuni tout ce qu'il est bon à un chrétien de savoir; non pas bien entendu les dogmes de la religion catholique, mais ses usages, ses cérémonies, ses fêtes, l'histoire de son clergé, la biographie de ses prélats, la coutume de ses églises, la classification de ses paroisses, la description de ses cathédrales, toute la vie courante de l'Église de France. À côté des intérêts spirituels, on a traité des intérêts temporels des Églises; la fabrique n'a pas été oubliée plus que le presbytère; ainsi, à côté de l'histoire positive, par exemple, la *Chronologie des Papes*, on trouvera des renseignements certains sur les cérémonies du culte, mariages, baptêmes, inhumations; ainsi, à côté de la description de la paroisse et du presbytère, on a placé les renseignements les plus exacts sur les bureaux de charité, l'instruction primaire et les frères de la doctrine chrétienne. Ce petit livre est donc conçu de manière à parler à la fois, à l'intelligence et au cœur, à instruire et à plaire, il procède doublement par le précepte et par l'exemple; à côté de l'institution de bienfaisance dont il fait l'histoire, il place l'histoire du bienfaiteur. C'est un enseignement aussi complet que varié.

En même temps rien n'a été négligé de tout ce qui regarde les intérêts purement matériels. Nous savons trop que le devoir du chrétien est d'être en même temps un citoyen, un honnête homme, pour ne pas l'entretenir de ses devoirs de citoyen. Nous avons donc ajouté à notre travail purement ecclésiastique, un travail tout exprès sur les besoins de la vie ordinaire. À ces causes nous avons traité de tous les actes de l'état civil, des conseils-généraux et d'arrondissement, de la loi militaire, de la garde nationale; puis, après avoir passé des devoirs du chrétien aux devoirs du citoyen, nous passons des intérêts particuliers aux intérêts généraux: le budget de l'État, les compagnies d'assurances, les caisses d'épargne, les brevets d'invention, la statistique. Tout cela formera dans notre petit volume un chapitre à part, clair, complet, précis, à la portée de tous, jusqu'à ce qu'enfin nous arrivions à ce qui faisait autrefois la partie principale d'un almanach, à ce qui ne fait plus qu'une partie du nôtre: les travaux agricoles, les préceptes de l'hygiène, les prévisions astronomiques, etc.

Surtout ce qui donnera un prix inestimable à ce modeste mais consciencieux travail, c'est un calendrier beaucoup plus complet qu'aucun calendrier qui ait été publié jusqu'à nos jours. Depuis long-temps on avait été frappé du peu de noms chrétiens que contenaient les calendriers ordinaires, et du vague qui s'y trouvait. De là une grande confusion, et surtout une grande incertitude dans les noms de baptême, soit pour le choix de ces noms à donner, soit pour l'anniversaire de la fête du Saint dont on avait pris le nom.

Grâce à notre travail, toutes ces incertitudes deviennent impossibles; tous les noms que contient la Légende ont été rétablis, jour par jour, à la place que la canonisation leur assure. On a joint au nom du Saint le lieu de sa naissance, ce qui le rend célèbre, et l'époque de sa mort. De cette manière, nous avons l'almanach le plus utile qu'on ait jamais donné au peuple et aux églises de France.

Cet *Almanach des paroisses* sera un nouveau lien entre nous et les hommes à qui nous avons dévoué notre vie; il sera un nouveau gage de notre fidélité à remplir les devoirs sérieux que nous nous sommes imposés; il sera enfin l'acheminement à un travail du même genre que nous publierons l'an prochain, mais sur un plus vaste plan, et qui répondra à tous les besoins du clergé dans les différentes localités.

MÉLANGES.

ÉTABLISSEMENS DE CHARITÉ CHEZ LES TURCS.

Après avoir visité quelques-unes des prisons de Constantinople, j'ai voulu connaître les hôpitaux et les établissemens de charité que renferme cette capitale. Parmi ces établissemens de charité, se présentent d'abord les *imarets* ou *cuisines* des pauvres. On y distribue du pain, du riz et de la viande; cette distribution a lieu deux fois par semaine; dans quelques imarets, elle a lieu tous les jours; pour avoir part à la distribution, il faut se présenter avec l'autorisation des administrateurs de la mosquée, et un certificat de l'imam du quartier. Stamboul n'a pas un imaret qui ne nourrisse au moins deux ou trois mille personnes, sans compter des étudiants ou soldats, et quelquefois les desservans des mosquées, les gardiens des bibliothèques, dont l'entretien est à sa charge. La multitude des Osmanlis, inscrits dans les imarets s'accroît chaque jour en proportion de la misère publique; si j'en crois les habitans de Péra les mieux informés, je ne crains pas de vous dire qu'au moment où je vous parle, la bonne moitié des familles turques de la capitale vit des distributions de la charité.

Stamboul renferme d'autres établissemens moins connus: ce sont des maisons ou des édifices très-vastes, destinés à recevoir les infirmes ou les pauvres gens sans asile. Les salles y sont spacieuses et bien aérées, mais on n'y trouve d'autres meubles, d'autres lits, que de grands sofas circulaires, sur lesquels trente ou quarante personnes restent étendues la nuit et le jour. A chacun de ces hospices se trouve réuni un jardin où les malades peu-

vent prendre l'air; on n'y a pas oublié les fontaines pour les ablutions. Chacun de ces établissemens a beaucoup de gens employés au service des infirmes. Ces hospices sont appelés en turc *darousch-schif* (maison de guérison), ou *dewakane* (maison des médicamens), ce qui semblerait prouver qu'ils étaient autrefois des hôpitaux comme ceux que nous connaissons en Europe.

On reçoit les pauvres ou les infirmes dans les *dewakane*; mais on ne les y soigne pas. On peut dire en général qu'il n'y a chez les Turcs aucun asile ouvert à ceux qui souffrent et qui ont besoin de secours. Une remarque qu'on a faite sur la Turquie, c'est que la charité ne s'y montre que pour ceux qui vont au-devant d'elle, qui vont la chercher. Tant qu'un homme peut se maintenir debout et qu'il peut solliciter l'appui des âmes charitables, on s'occupe de lui; lorsqu'il tombe et qu'il ne peut plus se montrer, on n'y songe plus; nous chercherions vainement à Stamboul cette charité ingénieuse et toujours inquiète, qui s'étend sur l'infortune absente, qui implore pour autrui la pitié du public, qui se fait une profession comme une gloire de se dévouer aux souffrances des autres; point d'hommes, point de femmes ne sacrifient ici leur vie aux misères humaines. Les Turcs ne concevraient ni la vertu angélique de nos sœurs de l'Hôtel-Dieu, ni cette verve de charité que nous admirons dans Vincent de Paul. On croirait volontiers que tout ce qui tombe, que tout ce qui est tombé, a perdu ses droits à la compassion d'un Osmanli. Aussi, n'entend-t-on jamais dire ici qu'un Turc s'est jeté à l'eau pour sauver un homme qui se noie; et dans les incendies, il arrive rarement qu'un disciple du prophète brave le trépas pour dérober aux flammes des malheureux qui vont périr.

Vous ne devez pas néanmoins conclure de ce que je viens de dire que les Turcs n'ont point de charité; les préceptes de leur religion leur font un devoir de secourir et de consoler les malheureux; ils ont une foule de maximes, de proverbes, qui les rappellent aux sentimens de l'humanité. Mais leur charité a quelque chose qui tient de leur caractère: elle craint de se montrer au grand jour; elle n'aime point à sortir du sanctuaire des pénates; elle se plaît dans le silence et le repos. Le Coran ordonne à ses disciples de prélever la quatrième partie de leurs biens pour les indi-

gens; cette loi du Coran est une véritable taxe des pauvres, imposée par Dieu lui-même, et levée par la conscience des contribuables : les Turcs passent pour être fidèles à cette obligation sainte. Il y a de plus une foule de péchés pour lesquels un musulman est obligé de nourrir des pauvres; aussi les pauvres ne manquent-ils pas plus que les péchés, et la moitié de la nation ne vit que d'aumônes : mais rien ne se montre au dehors, rien ne se fait à la clarté du soleil; point de mouvement, aucune exaltation extérieure; à peine voit-on des pauvres dans les rues et sur les places publiques ! Chose singulière ! la religion musulmane défend à un pauvre de demander l'aumône, lorsqu'il a recueilli de quoi vivre une journée. Est-ce pour donner aux mendiants quelque retenue, ou pour que les mendiants restent toujours dans la pauvreté ? La loi veut aussi qu'on soulage l'indigence, mais elle ne veut pas que l'indigence puisse disparaître tout-à-fait, ne fût-ce que pour quelques jours. Il y a là, ce me semble, quelque chose d'incomplet qui montre assez bien ce qui manque à la charité des Turcs.

Il n'existe ici d'hôpitaux comme les nôtres que pour l'armée. J'ai voulu voir celui qu'on vient d'établir à Maltépé; j'y ai été conduit par le docteur Corio, médecin français, attaché à l'établissement. Le plateau de Maltépé, comme je vous l'ai dit, est en face des portes d'Andrinople et d'Égri-Capou; l'édifice consacré à l'hôpital présente de loin l'aspect d'une caserne; on y entre par une grande cour carrée, autour de laquelle s'élèvent des corps de bâtimens en bois. Nous avons parcouru les salles et les corridors; on y voit surtout une grande quantité de fenêtres, ce qui est un avantage pour l'été et un inconvénient pour la saison des pluies et des frimas; l'hôpital renferme à peu près mille ou douze cents malades; l'organisation du service est encore très-imparfaite; la pharmacie, que nous avons visitée, n'a qu'un très-petit nombre de médicamens; toutes les maladies sont confondues, de sorte qu'un soldat, loin de se guérir de la maladie qu'il a, court le risque d'en prendre une autre; la plupart des médecins attachés à l'établissement, sont d'une grande ignorance; un de ces médecins, qui est musulman, avait prié le docteur Corio de s'asseoir avec lui une tête qu'il s'était procurée; après la première leçon, le docteur

turc est venu dire qu'il ne pouvait pas continuer, parce qu'il avait fait une chute, et que cette chute était un avertissement de Dieu. L'ignorance superstitieuse n'est pas seulement le partage des médecins, mais elle règne aussi parmi les malades et les empêche quelquefois de guérir. Pendant que nous parcourions les corridors de l'hôpital, un grenadier d'une taille de six pieds, et qui paraissait fort comme un Hercule, a pris à part le docteur Corio, et lui a dit tout bas que le mal qu'il souffrait était l'effet *du mauvais œil*. Il ne voulait pas qu'on lui tâtât le pouls en présence de ses camarades. Le docteur nous a dit qu'il avait déjà vu plusieurs malades comme celui-là. Les guérissez-vous, lui ai-je dit ? — Si j'avais un remède contre la superstition, m'a-t-il répondu, je n'aurais pas eu besoin de venir jusqu'ici. — L'hôpital de Maltépé a deux petites chapelles, où les soldats qui peuvent marcher vont faire la prière. J'ai été présenté à l'iman attaché à l'hospice. Il passe pour s'enivrer quelquefois; on l'a menacé de le renvoyer, s'il ne se corrigeait; il exprimait ses doléances au docteur Corio : s'ils me renvoient, disait-il, ils ne trouveront pas facilement quelqu'un qui *lave le cadavre comme moi*. Je vous dis ceci pour vous donner une idée de ce que fait un iman dans un hôpital militaire.

L'hôpital de Maltépé n'est pas le seul hôpital militaire établi à Constantinople; la garde impériale a deux hôpitaux qui passent pour être bien tenus; l'arsenal a aussi son hôpital pour ses marins. Si j'en ai le temps, je visiterai ces établissemens, et je vous en parlerai avec quelques détails.

J'ai vu ces jours derniers à Solimanieh l'hôpital des aliénés. Nous sommes entrés dans une cour au milieu de laquelle est un bassin plein d'eau. Quelques platanes sont plantés autour du bassin; les aliénés habitent des loges dont les fenêtres grillées en fer donnent sur la cour. Cette enceinte et les loges qui l'entourent, n'ont rien de triste que le spectacle des infirmités humaines qu'on y rencontre. Nous nous sommes arrêtés devant chacune des loges, et le concierge nous a fait l'histoire des malheureux confiés à sa surveillance. Parmi ces aliénés se trouvaient trois ou quatre derviches, qui prononcent toujours le nom d'Allah, mais qui du reste ont une folie tranquille; nous avons causé avec un pauvre

jeune homme dont le père a été décapité; sa manie est de croire qu'il a été décapité aussi; il se croit au champ des morts, et s'entretient mystérieusement avec les anges du sépulcre. Nous lui avons adressé quelques questions, auxquelles il a répondu avec un très-grand sens. Le concierge nous a montré un jeune nègre qui a perdu l'esprit en apprenant à lire, et deux pompiers à qui le spectacle et les périls des incendies avaient ôté la raison. L'hospice renferme des aliénés qu'on ne montre pas au public; on m'a parlé d'un ré-négat, qui était revenu à la foi chrétienne, et qu'on retient en prison comme fou, pour ne pas lui appliquer la loi contre l'apostasie. On m'a cité un visir qu'on accuse d'avoir trompé dans un complot, et qu'on fait passer pour insensé, afin de lui sauver la vie.

Tous les aliénés que nous avons vus sont liés au cou par une chaîne qui tient à une fenêtre ou grillage de fer; on leur donne une couverture et une natte; ils ont chacun un pain et une cruche d'eau; l'établissement n'a aucun moyen curatif; l'acte de fondation avait établi un médecin, et lui accordait un traitement de trois paras par jour, aujourd'hui trois paras ne valent pas deux centimes de notre monnaie; il résulte de là que l'hospice n'a plus de médecin; car on ne connaît pas à Stamboul la médecine des pauvres: l'établissement ne subsiste que par la charité des étrangers et que par les secours que donnent les familles des aliénés.

J'ai parlé avec le concierge, et je lui ai exprimé ma surprise pour l'espèce d'abandon où le gouvernement laissait son hospice. Le gouvernement, m'a-t-il dit, ne dépense jamais un para pour un établissement de charité. Ce sont les mosquées qui sont notre providence; quand les mosquées sont bien administrées, tout va bien; mais souvent la cupidité et la mauvaise foi viennent priver les pauvres de leur patrimoine. Ajoutez à cela que l'altération des monnaies dénature et change la valeur des libéralités pieuses; vingt établissemens publics se trouvent quelquefois ruinés par une refonte de piastres qui fait la fortune d'un directeur et de quelques hommes de la cour. « Je conçois, lui ai-je répondu, les obstacles que vous devez trouver pour servir l'humanité souffrante; mais pourquoi n'a-t-on pas eu quelque déférence pour les fous, dans un pays où la folie passe pour avoir quelque

chose de divin? Pourquoi les aliénés confiés à votre garde sont-ils chargés de pesantes chaînes et traités plus durement que des criminels? » — Le concierge, embarrassé de ma question, s'est contenté de me répondre qu'il y avait plusieurs sortes de fous; je n'ai pas trop compris ce qu'il voulait me dire. On voit beaucoup de gens, a-t-il ajouté, qui sont privés de la raison, et dans lesquels réside l'esprit de Dieu; ce ne sont pas ceux-là qu'on met en prison. J'ai voulu savoir l'opinion du concierge sur cette espèce de parenté que les Turcs ont établie entre l'esprit de sainteté et l'aliénation mentale: la raison (je vous répète les paroles du concierge musulman), la raison a été donnée à l'homme pour le conduire dans cette vie; dès qu'elle se retire, il faut bien que la bonté divine prenne sa place. Cette raison ne réussirait pas sans doute auprès de nos grands philosophes; pour moi, je m'en contente, car j'y trouve la simple et naïve poésie de la charité.

Chaque secte religieuse de Stamboul a ses hospices pour les aliénés. Celui des Grecs est près de la porte d'*Egri Capou*. Les aliénés n'y sont guère mieux traités que dans les hospices des Turcs. En visitant cet établissement, je suis entré dans une église où plusieurs malheureux se trouvaient enchaînés aux stalles. Au fond de l'église, quelques papas étaient en prières; les insensés agitaient leurs chaînes, jetaient des cris, nous menaçaient de la voix et du geste; les papas se sont mis à les exorciser; dans ce mélange de la superstition et de l'aliénation mentale, on ne sait trop de quel côté se montrent le plus les infirmités humaines. Pour moi, qui ne trouve rien de plus effrayant, rien de plus triste que le spectacle d'un homme privé de sa raison, je n'eus pas le courage d'adresser la moindre parole ni aux papas qui faisaient leurs exorcismes, ni aux malheureux aliénés qui criaient dans les stalles; j'ai jeté quelques piastres sur le parvis, et je me suis enfui, en priant Dieu de veiller sur les pauvres malades de cet hospice et sur ceux qui veulent les guérir.

Une remarque toutefois que j'ai pu faire, en visitant les hospices des Grecs et des Turcs, c'est que l'aliénation mentale ne se manifeste pas de la même manière chez les deux nations. Chez les Grecs la folie éclate par une exaltation vive, par des transports bruyans, par des paroles précipitées; dans les accès du délire, les

Osmanlis conservent presque toujours cette gravité silencieuse, ce calme imperturbable qu'on retrouve dans toutes les circonstances de leur vie ordinaire.

Lorsque j'ai visité l'hospice des aliénés que les Arméniens ont établi dans le quartier des Sept-Tours, celui qui me conduisait, m'a montré un cercueil dans lequel on venait de déposer un mort, et il me dit : *Voilà comme on guérit dans ce lieu!* J'ai jugé par là qu'il en était de l'hospice des Arméniens comme des Turcs, et qu'on n'y employait point des moyens curatifs. Après nous avoir montré les loges des fous, le directeur de l'établissement nous a fait entrer dans une grande salle où sont enfermés quelques jeunes gens; ce sont les familles qui les envoient là pour les corriger. « Comment traitez-vous vos jeunes captifs? ai-je dit au directeur. — On les nourrit au pain et à l'eau; on leur donne quelquefois la bastonnade, on les force de travailler. — En corrigez-vous quelques-uns? — Il est rare qu'ils ne sortent d'ici meilleurs qu'ils y sont entrés. » Je n'ai pu en savoir davantage.

J'ai demandé s'il y avait à Stamboul un hospice pour les enfans trouvés; on m'a répondu que non, et je n'en suis pas surpris. Dans un pays où la débauche non permise est punie de mort, où le concubinage est autorisé et produit des enfans légitimes, comment s'occuperait-on des bâtards!

Il n'y a point de grande ville où les enfans trouvés soient moins nombreux qu'à Stamboul; à Paris, on expose les enfans, parce que leurs parens ne peuvent les entretenir; à Constantinople, il arrive quelquefois qu'on les fait élever, pour les adopter ou pour les vendre. J'ai remarqué ici une bien grande singularité dans la législation criminelle des Turcs; on est puni pour avoir enlevé l'enfant d'un esclave; on ne l'est point pour avoir enlevé l'enfant d'une personne libre; dans le premier cas, la justice peut apprécier la valeur de l'objet volé; dans le second, elle ne le peut, car on ne connaît le prix que de ce qui se vend.

J'ai remarqué en général que les lois en Turquie ne veillent pas sur la naissance de l'homme, et sur le berceau de l'enfance, comme nos sociétés policées. L'infanticide n'est puni que d'une peine correctionnelle; l'avortement, s'il est autorisé par le maître de la famille, ne peut être poursuivi en justice. Aussi ce crime est-il fréquent dans les harems;

on a représenté au sultan Mahmoud qu'il manquera à la fin de serviteurs et de soldats. Quelques femmes juives, qu'on accusait d'être les complices du désordre, ont été noyées dans le Bosphore; mais la législation est restée la même.

MICHAUD, de l'Académie française.

VOYAGE

A PRAGUE ET A LÉOBEN,

Par le Vicomte WALSH (1).

Personne de nous n'a oublié le récit si simple et si plein d'intérêt que nous a fait Bérard de son voyage à Prague. Cette route de l'exil, bien des pèlerins nouveaux l'ont parcourue depuis, bien de nobles têtes qui passent couvertes devant les puissans du jour sont allées s'incliner jusqu'à terre devant la majesté tombée. C'est que, voyez-vous, les uns ambitionnent une larme d'attendrissement de l'exilé, comme d'autres ambitionnent les faveurs du trône; c'est que pour ceux-là le malheur a son prestige et son culte, c'est que toute la pompe des cours les eût trouvés froids et indifférens, et qu'une couronne de roi brisée sur la tête d'un enfant réveille en eux le feu de l'âme et l'enthousiasme du cœur.

Or donc, parmi les nombreux pèlerins de la France monarchique, le fils de cet écrivain que nous savons par cœur, tant ses pages sont palpitantes de fidélité, avait bien sa place marquée. Et il se mit en route, le jeune chevalier, et comme Bérard il dit : S'il plaît à Dieu, j'irai à Prague saluer le roi de France! et il partait le cœur joyeux et le front haut, car son père lui avait dit : « Je te bénis d'avoir eu cette idée... sur le chemin que tu vas prendre, tu ne seras ni foulé ni coudoyé.... Pars donc, va honorer la vieillesse, le malheur, et la vertu; va jurer fidélité au bon droit; pars: on ne peut jamais aller trop loin pour faire ce qui est bien. » — Et le voilà cheminant sur la route d'Allemagne, jetant un coup d'œil rapide sur les monumens et sur les villes qu'il traverse presque en courant; car pour lui le voyage n'a qu'un but : Prague!

A Mayence il s'arrête un instant, et voilà qu'au fond d'une auberge allemande, le nom de la grande Vendée lui procure un accueil amical :

(1) (Voir aux annonces.)

« Nous sommes de la Vendée.

À ces mots, une vieille dame qui était assise au fond de la salle se leva... et, d'une voix tremblante, s'écria : Vendée !..... Vendée !.....

« — Oui, Madame, nous sommes de ce pays-là.... et nos pères et nos frères y étaient soldats.

— Oh ! grand pays !.... noble pays ! répéta la maîtresse de l'hôtel, qui, appuyée sur sa béquille, vint vers une grande armoire, et appela ses filles qui étaient à travailler dans une pièce voisine.... Elle leur dit quelques mots, et aussitôt du linge blanc comme la neige fut étendu sur la table. Pendant que l'une des demoiselles de la maison faisait ces apprêts, l'autre apportait du vin du Rhin, en nous assurant que c'était ce qu'il y avait de meilleur dans la cave de sa mère.

De la grande armoire, la maîtresse de l'hôtel tira un de ces gâteaux que les Allemands appellent *farniage* ; puis, nous en ayant coupé de larges parts, et nous ayant versé rasade de vin couleur de topaze : A Vendée ! à Vendée ! s'écria la vieille dame ! à bons royalistes ! Et parlant ainsi, la bonne allemande avait des larmes dans les yeux ; ses filles aussi étaient animées des mêmes sentimens. Nous, nous pleurions presque de joie.... cela fait tant de bien de voir aimer ceux qu'on aime, admirer ceux qu'on admire.... Ce mot de Vendée, faisant battre le cœur d'une étrangère à plus de qua re cents lieues du pays, révélait toute sa magie. »

Nous voici arrivés à Prague, avec le voyageur fidèle. A peine descendu de voiture, il repart pour Buschtirhad, car ceux qu'il cherche n'en sont pas revenus encore. Laissons-le rendre compte des sentimens qu'il éprouve :

« Je ne saurais exprimer combien j'avais le cœur gros d'émotion et de bonheur, et cependant combien j'étais encore attristé de tout le matériel du château, du chemin qui y conduit et de cet air d'exil et de bannissement qui régnait partout. Je voulais repousser pour rendre le contraste moins dur, le souvenir de la pompe des Tulleries, ces immenses salons avec leurs dorures, ces riches galeries, et ces gardes nombreuses.... Ici, rien de tout cela : le chemin, qui, depuis la grande route de Prague à Carsbald, conduit au château de Buschtirhad, est une allée de pommiers à quatre rangs, véritable chemin

de traverse de Bretagne transplanté en Normandie et de là en Bohême.

« Pour parvenir dans la cour d'honneur, à peine une misérable barrière en bois peint !... impossible de marcher dans les avenues, tant elles sont mal entretenues ; les ronces et les orties croissent vite sur le chemin des bannis !... Enfin, cette affreuse solitude, l'aspect désolé du paysage, tout cela, dis-je, m'avait grossi le cœur : et, pour la première fois, je me pris à aimer les troupes étrangères, en voyant que les soldats autrichiens avaient fourni un poste d'honneur au château, et placé deux sentinelles sous la voûte du grand escalier. »

Mais bientôt toute cette tristesse s'évanouit :

« A peine parvenu dans un petit salon vert, bien meublé, M. le duc de Blécas a ouvert la porte du roi... et notre vieux, notre bon, notre excellent prince est venu droit à moi, comme à un ami et, me donnant la main, m'a dit : Je suis heureux de vous revoir, mon enfant... Mais ici je m'arrête.... Il y aurait orgueil à redire à d'autres qu'à vous et à ma mère, les paroles d'intérêt et de bonté que l'auguste vicillard m'a adressées. »

Il faut lire encore dans l'ouvrage de M. le vicomte Walsh, le récit des momens passés auprès de *Mademoiselle*, de Madame la dauphine, et cette scène du jour de la majorité d'Henri V, où debout au milieu de l'élite de la jeune France, le jeune prince répondait par un cri de *vive la France !* au vieux cri français retentissant sous les voûtes de Buschtirhad, puis le voyage à Léoben. L'espace nous manque pour rendre un compte plus détaillé de ce livre qui a sa place marquée à côté des Lettres Vendéennes. Dans cette noble famille, le talent est héréditaire, comme la fidélité, et l'on ne sait qui l'on doit le plus applaudir du voyageur ou de l'écrivain.

(Voir aux Annonces).

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

ROME. Le mardi, 19 novembre, la congrégation des rits s'est réunie au Vatican, et M. le cardinal Sala y proposa le doute sur les miracles opérés par l'intercession du vénérable serviteur de Dieu, Jean Grande, né dans le diocèse de Séville. L'humanité de cet homme de bien était admirable. Il voulut substituer à son nom de famille celui de *pêcheur*, quoique depuis ses premières années il eût mené une vie exemplaire et vertueuse. Sa charité pour le prochain était aussi fort remarquable, et c'est ce qui l'engagea à choisir l'institut de Saint-Jean de Dieu, ou des hospitaliers dits *Faites bien, Frères*. Il y fit les vœux de religion et y persévéra jusqu'à la mort. Il sut recueillir tant d'aumônes, qu'il fut en état de fonder un bel hôpital à Xerès de la Fontera, diocèse de Séville, et il y contracta une maladie contagieuse pour n'avoir pas voulu s'éloigner du lit de ses chers malades. Il mourut dans de grands sentimens de ferveur, le 5 juillet 1690, à l'âge de 54 ans. Pie VI a déclaré l'héroïsme de ses vertus.

— Le refus qu'a fait le chapitre de Saint-Gall de se soumettre aux exigences du grand conseil, a eu les suites les plus funestes. Le grand conseil, n'écoulant que de sinistres conseils, a pris la mesure la plus hardie. Par une délibération du 19 novembre, qui a été fort longue, fort agitée, et où les opinions les plus violentes ont été exposées et soutenues avec cette chaleur qui enfante les révolutions les plus désastreuses, le grand conseil a prononcé que le chapitre était dissous, que l'élection de M. Zurcher, comme administrateur du diocèse, était annulée, qu'un autre administrateur serait nommé par le grand conseil, que les chanoines évacueraient le palais épiscopal et recevraient une indemnité, et que les clefs de ce bâtiment seraient remises aux mains du conseil d'administration catholique. Il est à peine croyable que cette affligeante décision, qui livre le diocèse de Saint-Gall à des troubles dont il est impossible de prévoir l'issue, a été prise à la majorité de 60 voix contre 42 seulement. Elle a été principalement combattue par MM. Falk et Rutty; mais MM. Henne, Weder et Gruber l'ont soutenue de toute la fougue de leur caractère. On retrouve là le même esprit qui domine dans l'ouest de l'Allemagne, où les partisans de la réforme veulent introduire dans la religion les innovations les plus téméraires, et marchent hautement à un schisme déplorable.

— Mgr. l'archevêque de Paris a célébré dimanche, 8 décembre, une basse messe dans la chapelle des dames de l'Enfant Jésus, impasse des Vignes. A l'issue de la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par le prélat, une quête a été faite en faveur

des orphelines du choléra, qui sont au nombre de 60 dans ce pieux asile de la charité chrétienne. Monseigneur, accompagné des membres de l'association dite des *Orphelins du choléra*, a visité l'établissement, qui est remarquable par la propreté et le bon ordre qui y règnent, grâce aux soins des dames religieuses qui ont pour ces pauvres enfans une tendresse toute maternelle. On s'est ensuite rendu au réfectoire, et c'est là que de nombreux spectateurs ont été vivement touchés en voyant Mgr l'archevêque de Paris adresser des paroles de bonté aux petites orphelines, et leur servir lui-même les mets dont se composait leur modeste repas. Le spectacle de cette charité si douce et si humble faisait naître une foule de réflexions. Que n'en étaient-ils les témoins, ces hommes ennemis irréconciliables de la religion, qui inspire une si admirable vertu! Que n'ont-ils vu ce bon pasteur, qui pouvait dire naguère, à l'exemple de son divin maître, qu'il n'avait pas où reposer la tête, entouré de la nombreuse famille dont il est devenu le père! L'impiété l'a dépouillé de tout ce qu'il possédait, et voilà cependant que le *pauvre est abandonné à ses soins, qu'il est devenu la providence de l'orphelin*. Si mauvais que soient les jours où nous vivons, nous serions doublement coupables de désespérer du salut de la France; les prodiges que la charité y opère sont un gage certain de notre restauration religieuse.

— M. le cardinal-archevêque d'Auch a publié, le 26 novembre, une circulaire à ses curés, pour leur annoncer le sacre de M. Casanelli, évêque d'Ajaccio, et les inviter à faire des prières en conséquence. Son Em. fait l'éloge du nouvel évêque, dont vous avez, dit-il, éprouvé le zèle, et dont vous connaissez les qualités aimables, la piété et les vertus ecclésiastiques. M. le cardinal parle des démarches qu'il a faites pour retenir auprès de lui cet excellent coopérateur; mais il a fallu se rendre aux ordres du saint Père, qui lui a commandé ce pénible sacrifice. Le sacre de M. l'évêque d'Ajaccio a dû avoir lieu à Auch le dimanche, 8 de ce mois.

— Le jubilé a été ouvert à Nancy le 8 décembre. M. l'évêque a publié à ce sujet un mandement où nous avons remarqué le passage suivant :

« Les lois divines, dit le prélat, ne sont pas, comme les lois humaines, soumises à des vicissitudes, sujettes à être modifiées. Le Seigneur peut, sans doute, permettre que les nations changent d'institution comme de vêtement, et que leurs gouvernemens nous apparaissent sous des formes inconstantes et toujours nouvelles; mais lui, il reste toujours le même, et ses commandemens sont inaltérables. Nous ne prétendons point apprécier ici tous ces systèmes politiques, si multipliés de nos jours, délaissés presque aussitôt qu'ils ont été conçus, qui se succèdent et se poussent comme les vagues tumultueuses d'une mer agitée. Ministres

d'un royaume qui n'est pas de ce monde, nous ne viendrons pas discuter avec vous les bases d'un gouvernement terrestre. Notre mission, à nous, est de pacifier toutes les discordes, de dominer toutes les dissensions par la religion, de réconcilier les hommes avec Dieu par la pénitence, et les hommes entre eux par la charité. Sans doute, nous ne saurions souffrir que vous alliez sans discernement mêler le vrai avec le faux, appeler bien le mal, ni étendre jusqu'au péché votre tolérance pour le pécheur. Eh ! par quelles larmes assez amères pourrions-nous déplorer cette affreuse confusion des choses divines et humaines, ce bouleversement d'idées et de principes, ce chaos général où, malgré la nouvelle confusion des langues envoyées par le Seigneur pour châtier l'orgueil des ouvriers de la nouvelle Babel, chacun à soi seul, s'entendant à peine soi-même, n'en continue pas moins son travail ; monstrueux assemblage de tant de crimes et de tant d'erreurs aussi funestes que contraires aux lois de la souveraine justice ! Mais, sans entrer dans le détail, nous nous contenterons, au milieu de tant de haines et de partis, de rappeler ce que tant de personnes oublient, ce que nul ne saurait contester, que la religion seule est puissante pour le bonheur des hommes, non-seulement dans une autre vie, mais en celle-ci ; que, ce qui lui est contraire, ne pouvant jamais être bon et utile, il ne saurait donc y avoir rien de meilleur, pour toute société, que ce qui est le plus conforme, le plus favorable à la religion, et que tout doit être estimé d'après cette règle, aussi sûre dans son principe et antique dans son enseignement, qu'universelle et bienfaisante. »

— La fête de Saint-Eloy, en grande vénération dans la ville de Bourges, n'y avait pas eu lieu depuis trente-deux ans. Cette année, dix corporations ou corps d'état se sont réunies pour remettre en vigueur cet ancien et pieux usage, et ont fait célébrer un service, dans l'église de Saint-Bonnet, avec toute la pompe que la localité peut permettre. La foule s'y est portée, et jamais le lieu saint n'avait été témoin de plus de recueillement. Le lendemain, une messe de *Requiem* a été dite pour les onfrères défunts.

— On écrit de Chartres :

Sous le règne de Robespierre, les frères des écoles chrétiennes, qui étaient établis à Chartres depuis l'année 1770, furent contraints de quitter la ville. Les habitans s'empressèrent de les rappeler dès que les circonstances le permirent. Ces respectables instituteurs, au nombre de cinq, sont encore à la veille de fermer leurs écoles. Chacun d'eux recevait annuellement une somme de 600 francs ; sur la proposition de M. le maire, le conseil municipal vient de réduire ce traitement à la somme dérisoire de 200 francs. Cette réduction, arrêtée le 12 novembre, et signifiée le 28 du même mois, aura un effet rétroactif, elle datera du 31 octobre.

Le conseil municipal de la même ville a arrêté

qu'il serait annuellement distribué une somme de 1500 francs aux comédiens ambulans qui, pendant quelques mois d'hiver, ouvrent une fois par semaine une école de mœurs.

— Le conseil municipal de Nevers vient de retirer aux vicaires de la paroisse de Saint-Cyr, qui est la cathédrale, le supplément de traitement qui leur était alloué par la ville. Le prétexte a été que la fabrique était assez riche pour se charger de cette dépense. Ce conseil avait précédemment supprimé le traitement des Frères des écoles chrétiennes.

— Le docteur Prati, apôtre saint-simonien, a prêché à Londres, la semaine dernière, sur « l'organisation de l'industrie. » Ses auditeurs l'ont écouté dans un profond silence, qu'ils ont rompu néanmoins à la fin de son sermon, pour lui demander si c'était là tout ce qu'il voulait prouver. Il paraît qu'aucun d'eux n'avait eu le bonheur de le comprendre. Pressé de toutes parts de développer sa doctrine sur « la communauté des femmes, » le respectable apôtre, qui ne se voyait environné que d'incrédules, a réussi avec assez d'adresse à esquiver les questions qui lui étaient adressées.

— Après la notice que nous avons donnée dans notre dernier numéro sur le pape Grégoire XVI, les lecteurs de la Dominicale aimeront sans doute les détails suivans :

Le pape se lève à quatre heures du matin en toute saison. Ses exercices religieux, et notamment la prière, la méditation, la célébration de la messe et une lecture pieuse, absorbent à peu près trois heures. A sept heures commence le travail avec les ministres et les autres personnes chargées de l'administration temporelle des Etats de l'Eglise. Plusieurs heures se passent dans ces laborieuses occupations. Le Saint-Père ne déjeune point, mais quelquefois il prend une tasse de café.

Quand le travail ministériel est terminé, le pape reçoit ceux de ses sujets qui ont à lui parler d'affaires, ou bien il donne audience à quelques étrangers. Aucune heure n'est fixée pour le dîner, seul repas que fasse le souverain Pontife ; mais quand le travail commence à devenir moins important et moins pressé, S. S. prend seul une réfection simple et peu abondante : ce serait calculer trop haut que d'établir ces repas, y compris le vin et le dessert, à 25 f. par semaine. Après quelques instans de méridienne et quelquefois de prière, le pape se promène pendant une heure ou deux dans son jardin, et alors les étrangers, déjà reçus en audience particulière, sont admis à lui présenter les dames de leur famille.

A cinq heures après midi, Sa Sainteté rentre dans son cabinet et reçoit les préfets ou les secrétaires des diverses congrégations ecclésiastiques, les prélats étrangers et autres personnes avec lesquelles il doit s'occuper des affaires de l'église : ce travail dure généralement jusques après huit heures du soir et assez souvent jusqu'à neuf heures. Alors

commencent les exercices de dévotion qui précèdent son coucher.

Cet ordre est souvent interrompu par la nécessité de présider les congrégations de cardinaux et de prélats dans les occasions spéciales et importantes, de tenir les consistoires où se rassemble le sacré collège tout entier, et enfin d'officier publiquement à certaines fêtes solennelles. Quelquefois aussi, bien rarement, le pape fait, en voiture ou à pied, une promenade de quelques milles dans les champs pour respirer un air plus pur et détendre son esprit fatigué par une application continuelle aux affaires les plus importantes qui puissent peser sur un homme. C'est là, sans contredit, une indulgence bien légère pour un vieillard de soixante-neuf ans, constamment accablé sous le poids des affaires temporelles et de celles qui touchent à l'éternité.

Quelquefois, quand le temps ne permet ni les excursions dans la campagne, ni la promenade dans le jardin, le père commun des fidèles va contempler pendant quelques instans ces nobles productions de la nature et de l'art qui remplissent les galeries du Vatican. Pour faire un reproche à Grégoire XVI d'un tel moyen de distraction, il faudrait sans doute ressembler à cet homme qui fut scandalisé en voyant Saint-Jean l'évangéliste s'amuser dans un moment de repos à regarder un épervier.

—Le feu ayant consumé la maison d'une pauvre veuve de la Chapelle Saint-Mesmin (Loiret), M. l'Evêque d'Orléans s'est empressé de venir au secours de cette mère de famille.

COURS DE SORBONNE. Année 1855 — 1854.

DOGME. — Les mercredis et les vendredis, à une heure et demie, M. l'abbé Receveur, professeur suppléant, traitera de l'infaillibilité de l'Eglise, des conciles et de l'autorité du souverain Pontife.

MORALE. — Les mercredis et les samedis, à une heure, M. l'abbé Gronet-d'Arcey, professeur, continuera son traité de la législation, et exposera la nature, les conditions et les effets des contrats.

HISTOIRE ET DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUES. — Les lundis et les jeudis, à deux heures, M. l'abbé Icard, professeur suppléant, continuera à exposer l'histoire du moyen âge, à partir de l'empereur Justinien.

ÉCRITURE SAINTE. — Les mardis et vendredis à une heure, M. l'abbé Frère, professeur suppléant, exposera la doctrine de l'Écriture-Sainte, pour la perfection et le bonheur de la vie et prouvera que c'est à cette source que l'on doit puiser la vraie philosophie de l'histoire.

LANGUE HÉBRAÏQUE. — Les lundis et jeudis, à une heure, M. l'abbé Glaire, professeur suppléant, après avoir exposé les premiers élémens de cette langue, expliquera le second livre de Samuel et les Psaumes.

ÉLOQUENCE SACRÉE. — Les mercredis et les samedis, à midi, Mgr. l'évêque de Maroc, professeur, s'occupera des orateurs ecclésiastiques anciens et modernes comparés ensemble.

Nota. Nos lecteurs remarqueront que nous ne leur donnons aujourd'hui, dans la chronique, que des nouvelles religieuses. Cela tient à l'exigence d'un cautionnement de la part du parquet. Pris au dépourvu, nous n'avons pu le fournir dans le délai voulu; mais à la prochaine livraison toutes les formalités auront été remplies, et sans nous écarter du but religieux que nous nous sommes proposé, nous pourrions aborder les questions politiques.

Après avoir promis de bien faire, la meilleure manière de prouver que l'on veut tenir parole, est de réparer promptement les erreurs commises même involontairement.

Dans notre première livraison, nous avons donné en tête d'une notice sur Léon XII, le portrait de Pie VIII, par Horace Vernet, au lieu de celui de Léon XII. M. Vernet n'est arrivé à Rome qu'après la mort de Léon XII qu'il n'a jamais vu pape. Le portrait qui a été exposé à Paris au Musée, représentant un Pontife romain, était celui de Pie VIII, que M. Vernet a vu plusieurs fois officier. La notice du Musée a annoncé, par erreur, que ce portrait était celui de Léon XII. Tous les journaux ont répété cette erreur; ni M. Vernet, ni le rédacteur du catalogue de l'exposition, ni aucun voyageur qui eût vu en Italie les deux Papes, n'a réclamé publiquement. Mais le fait bien exact, et bien certain, est que M. Vernet a peint fidèlement dans son tableau le Pape Pie VIII.

Pour tout concilier aujourd'hui, nous publierons la gravure d'un vrai portrait de Léon XII, apporté de Rome, et nous donnerons une notice sur Pie VIII. Nos lecteurs placeront à la page 9 de notre première livraison, le vrai portrait de Léon XII, et reporteront en tête de la notice sur Pie VIII, le portrait que nous avons publié comme étant celui de Léon XII. et au bas duquel il suffit d'effacer les deux mots, Léon XII, pour y substituer ceux-ci : Pie VIII.

COMMENT NOUS VOULONS DÉFENDRE LE
CHRISTIANISME.

Nous pensons que la qualité principale d'une bonne défense, c'est d'être opportune, c'est-à-dire d'arriver au moment voulu, et de répondre le plus complètement possible aux nécessités présentes. Il ne faudrait donc pas s'imaginer qu'il est indifférent de considérer le christianisme sous telle ou telle face, et de développer au hasard quelques-uns de ses principes, fussent-ils même les plus féconds. C'est en cela, selon nous, qu'il se consume chaque jour parmi le clergé de France une grande somme de force morale et de bon vouloir, sans qu'il en résulte précisément des résultats bien étendus et bien palpables. D'abord la résistance aux doctrines ennemies a lieu partiellement et sans accord; ensuite elle se fait en vertu de méthodes anciennes, qui n'ont presque plus rien d'approprié aux circonstances actuelles. Il importe donc beaucoup d'examiner avec attention dans quelle situation réciproque se trouvent les esprits du siècle et les doctrines chrétiennes, afin de ne pas perdre un temps précieux et une peine inutile à combattre des objections qui ne sont plus faites, et pour donner tous ses soins aux difficultés nouvelles, soulevées par l'impiété contemporaine et par les passions du jour.

Il ne faut pas se dissimuler qu'il s'est élevé un grand divorce entre l'éducation des jeunes lévites et celle des esprits mondains. Avant la révolution française, l'instruction de la jeunesse, à peu près exclusivement dévolue aux corporations religieuses, jetait une sorte d'uniformité sur toutes les intelligences d'un même siècle; et les spécialités de carrière que se choisissaient les jeunes gens, ne détruisaient jamais complètement la primitive communauté des idées. Cela est frappant surtout aux époques où le clergé fut solidement posé. Au seizième siècle, il est bien difficile de distinguer, à la lecture des écrits sérieux, s'ils appar-

tiennent à la plume d'un théologien ou d'un légiste; au dix-septième, c'est à peine si Lemaître, d'Aguesseau, Nicole, Racine, Bernier, se nuançaient, et si l'individualité de leurs esprits perce dans leurs ouvrages; au dix-huitième, cette même conformité de direction intellectuelle se remarque encore, plus faible il est vrai, plus indécise, comme si les hommes eussent présumé par des nuances morales aux terribles déchiremens de la révolution.

A des époques comme celles que nous venons de signaler, l'étude du monde est singulièrement facilitée. Aussi n'était-il pas rare de rencontrer de laborieux solitaires, renfermés au fond de leurs cloîtres, écrivant avec un merveilleux esprit d'à-propos sur les matières qui formaient le sujet des débats du dehors, et qu'ils appréciaient avec beaucoup de tact et de justesse, sans aller pour cela chercher l'actualité dans les rues et les places publiques, où elle ne se trouvait pas alors, comme aujourd'hui. Aujourd'hui, en effet, cette admirable harmonie qui rapprochait les idées des classes pensantes de la société n'existe plus; il s'est formé une foule de centres, autour desquels circulent des atmosphères spéciales de doctrines: il faut étudier le monde moral esprit par esprit, comme on étudie le monde physique royaume par royaume.

Cette multiplicité de principes à une même époque, qui fait qu'il y a plusieurs morales, plusieurs philosophies, plusieurs littératures, tient à diverses causes; dont nous signalerons que les deux principales. D'abord il s'est ouvert une foule d'établissements d'instruction, véritables manufactures intellectuelles, où l'on donne, c'est-à-dire où l'on vend toute qualité de science, selon le goût et la bourse des acheteurs. Dans ces écoles ouvertes à tout venant, il n'est pas rare que le chef soit plus nécessaire d'esprit que le plus novice de ses élèves; et le talent s'y élabore par entreprise, à l'aide de collaborateurs hétérogènes, qu'aucun principe ne lie entre eux, qui n'ont ni communauté d'origine, ni communauté de pensées, ni communauté de but.

Les jeunes gens qui sont plongés dans ce chaos moral, en sortent sans aucune espèce de théorie fixe qui les aide à formuler leurs idées; ils entrent tout indécis dans les hautes écoles et dans le monde; et ici toutes les erreurs, tous les paradoxes, tous les systèmes grecs, romains, chrétiens, athées, tourbillonnent autour d'eux, parodent à leurs regards, bourdonnent à leurs oreilles, les attirant, les caressant, se les disputant; de telle sorte que la faible jeunesse, qui ne trouve aucun point d'arrêt dans son esprit, glisse dans le sens de toutes les pentes, et se livre sans combat aux plus grossières comme aux plus contraires erreurs.

La seconde cause qui multiplie outre mesure les opinions, et qui diversifie la direction des intelligences, c'est ce relâchement profond, cette dissolution, cette individualité que la révolution française a jetée dans les idées. Ce misérable et étroit principe de l'examen est le levier le plus puissant qui ait jamais été appliqué à la démolition du monde. Il a été surtout porté à un tel excès de développement, qu'il n'est pas resté une seule chose qui soit commune à la fois à deux hommes. Chacun s'est pris pour juge en religion, en morale, dans les sciences et les arts; toutes les règles générales ont été brisées par la puissance du *moi* individuel; et de cette somme immense de sentimens et d'idées, qui s'appelaient l'humanité, il n'y a plus, au jour qu'il est, que des unités isolées, de nature spéciale, et qui ne peuvent plus s'ajouter entre elles.

Ces deux causes de divergence morale, et bon nombre d'autres, rendent notre siècle très-difficile à étudier; et si l'on considère que la société ecclésiastique a été forcée de se retirer de la société civile, que le prêtre est presque revenu, par sa vie, à la réclusion du désert, on conçoit sans peine que la jeune milice de Jésus-Christ, qui se présente pleine d'ardeur pour la défense de ses doctrines, ne recueille pas tous les fruits que pourrait produire son courage

faute d'en bien diriger et d'en bien économiser l'emploi.

Il nous semble donc qu'il n'est pas sans quelque importance d'étudier, pour ceux qui ne le peuvent pas, la situation présente des doctrines du siècle, afin de donner ainsi le mot à tous ceux qui ont à cœur de résister à l'impiété, afin surtout qu'on puisse frapper juste, et qu'on puisse frapper fort. Il faudrait bien se garder de confondre, comme cela est souvent arrivé jusqu'ici, les deux ou trois nuances qui se font remarquer en France dans la direction supérieure des esprits, depuis la dernière moitié du dernier siècle : il arriverait de cette erreur qu'on dépenserait une peine superflue à résoudre des difficultés que personne, ou presque personne, ne soulève plus aujourd'hui. Ainsi, par exemple, il nous est souvent arrivé de remarquer que la polémique religieuse, celle surtout qui se fait dans les instructions orales, et même dans les trop rares ouvrages qui se publient à intervalles contre tout ce qui est ignorant, impie et libertin, porte avec une sorte de prédilection sur les mauvaises doctrines répandues avec tant de scandale, vers la fin du dix-huitième siècle, par Voltaire et tous les encyclopédistes en général. Certainement nous ne voulons pas dire que tous ces livres, plus ou moins niais ou infâmes, ne puissent être un juste et inépuisable texte de justifications chrétiennes; mais à part tout ce qui commence, tout ce qui est écolier, tout ce qui ne sait pas encore son monde, on ne rencontre guère personne qui soutienne Voltaire et les encyclopédistes. Il s'est formé depuis quelques années d'autres écoles philosophiques, qui ne sont pas plus amies du christianisme que leurs devancières, mais qui du moins lui adressent d'autres reproches, qui l'estiment ou le raillent pour d'autres raisons. C'est à l'étude des écoles actuelles, en fait de sciences philosophiques, que nous voulons consacrer quelques efforts : ce sera un moyen de connaître à la fois et les nouvelles attaques dirigées contre le Christia-

nisme, et le moyen de leur résister victorieusement.

Ce qui donne un caractère spécial au dix-huitième siècle, c'est d'avoir introduit, ou du moins établi d'une manière plus nette que les époques précédentes, ce qu'on a nommé l'*esprit philosophique*, dans l'histoire, la littérature et les sciences morales. L'esprit philosophique peut être une fort bonne chose, quand il sort d'intelligences supérieures qui ne sont pas dominées par des intérêts étroits ou des haines de parti. Mais dans une société disloquée, comme celle du dix-huitième siècle, où tous les élémens sociaux entraient en lutte, où les classes bourgeoises se faisaient juges des classes aristocratiques, où les géomètres écrivaient sur le goût littéraire, et les athées sur la religion; en un mot, où tous les rôles étaient intervertis, les positions changées, les passions irritées au dernier point, et où les hommes clairvoyans prédisaient presque à jour fixe l'épouvantable renversement qui allait briser l'édifice de la vieille France, il était bien difficile de construire des systèmes, de théoriser des vues hautes et larges : la philosophie veut plus de calme dans les idées et plus de recueillement dans les sociétés. L'esprit philosophique du dix-huitième siècle fut donc ce qu'il devait être, ce qu'il ne pouvait pas ne pas être, un levier de démolition. On l'appliqua à tout : à la monarchie, au christianisme, aux races nobles; et comme les écrivains qui se faisaient les exécuteurs de hautes-œuvres d'une époque vaine, creuse et gâtée, n'osaient pas trop parler clairement en présence des parlemens, des Cours religieuses et de la Bastille, les philosophes se replièrent sur les périodes écoulées; ils attaquèrent le présent dans le passé, et corrompirent la morale par l'histoire. Ce fut une chose hideuse à voir, que cette génération de faussaires, défigurant les traditions, souillant les plus saintes choses de la monarchie et du christianisme, parodiant l'enthousiasme du moyen-âge, faisant des calements sur les monastères et les croisades; en un mot, traitant d'inventions

folles et barbares toutes ces institutions grandioses comme les cathédrales leurs contemporaines, qui ont maîtrisé pendant plus de mille années tous les peuples de l'Occident.

Si l'on considère seulement la philosophie du dix-huitième siècle dans son action contre le christianisme, on trouve qu'elle raille beaucoup, et qu'elle prouve très-peu. Et cela devait être. Les études historiques nationales, qui commencent à peine, depuis dix ans, à sortir des ténèbres, étaient encore dans un désordre qui prêtait à toutes les interprétations, comme à toutes les calomnies. Ce fut donc, et en assez peu de temps, une chose dite et reçue, que le christianisme, ses dogmes, sa morale, son histoire, ne méritaient pas le respect et l'amour que les peuples leur avaient voués; que la raison humaine ne pouvait plus s'accommoder de conceptions aussi opposées aux tendances civilisatrices des temps modernes, et que c'était le devoir de la philosophie de débarrasser le monde des langes qui l'avaient si long-temps retenu au berceau.

Les mille événemens que chacun sait amenèrent la révolution française. On pratiqua avec une logique rigoureuse les enseignemens du dix-huitième siècle; et il s'en fallut que les théories sortissent avec honneur de l'épreuve terrible de l'expérience. L'Empire, plus actif que penseur, plus conquérant que philosophe, fut le premier à prononcer hautement son mépris pour les *idéologues*; et ce mot désignait alors tous ces hommes qui avaient conservé des assemblées législatives l'habitude du paradoxe, le culte de la philosophie du dix-huitième siècle, et ces doctrines morales qui avaient perdu si déplorablement la monarchie. On a remarqué que Bonaparte, dans les discussions des lois aux Conseils-d'État, s'élevait la plupart du temps au-dessus des juristes les plus célèbres de l'époque; ce fut aussi un de ses traits de génie, d'avoir compris que les hommes du dix-huitième siècle étaient des têtes creusées.

C'est vers les dernières années de la res-

tauration, qu'il commença à se manifester en France un mouvement de rénovation dans les sciences morales et les études philosophiques. Les hommes qui donnaient ainsi une impulsion vague à un progrès dont ils étaient moins les auteurs que les instrumens, étaient connus dans le monde par des mœurs pures, des habitudes sévères et des études solides. Chacun de nos lecteurs peut les nommer lui-même; et il nous suffira de rappeler que *le Globe* dans son principe fut le premier organe de cette école nouvelle. Les *doctrinaires* ont rendu du moins en service: ce fut d'inspirer aux jeunes esprits l'amour des choses graves, des occupations sérieuses, des travaux consciencieux. Il est arrivé que ce premier mouvement intellectuel a été dépassé par d'autres, et qu'on s'est retourné contre les doctrinaires, surtout depuis les événemens récents. Nous espérons pouvoir faire apprécier bientôt chacune des sectes actuelles en particulier; en attendant, tâchons de saisir un caractère qui leur est général, à savoir leur manière d'envisager le christianisme.

Il n'a fallu que du calme, de la réflexion, un peu de savoir et d'indépendance d'esprit, pour s'apercevoir que la philosophie voltairienne n'était qu'une vile pasquinade. Elle a aidé à beaucoup démolir; qu'a-t-elle élevé? Rien. D'un autre côté, les études historiques se sont un peu organisées, et l'on a été tout surpris de voir combien c'est un spectacle magnifique que celui du christianisme servant de lien à cent peuples sauvages, et civilisant les barbares diverses qui étaient accourues pour le dévorer. On a vu combien c'était un ridicule mensonge d'attribuer à la philosophie antique une révolution universelle, survenue à une époque où cette philosophie tombait en ruines, et malgré cette même philosophie qui s'y opposait. Alors il est arrivé qu'on s'est pris d'admiration pour une doctrine aussi belle et aussi puissante, et qu'on l'a vengée de toutes les insultes que lui avaient adressées ceux qui ne la comprenaient pas. Une chose bien digne

de remarque, c'est que cette réaction chrétienne s'est faite dans les écoles actuelles de la philosophie, et que l'impiété elle-même y a autant aidé que les amis de la religion. Ainsi, qu'on s'adresse au premier venu de tous ceux qui ont appartenu ou qui appartiennent encore à quelque-une de ces écoles politico-religieuses qui ont pour chefs feu saint Simon, ou M. Charles Fournier, on rencontrera en eux une estime profonde du christianisme, et une vénération sincère des sublimes enseignemens qu'il a apportés à l'humanité. Parlez-leur de Voltaire et du dix-huitième siècle, vous les ferez rire ou bâiller.

Cependant, et c'est en ceci que se reconnaît le caractère de l'époque actuelle, ces écoles philosophiques n'admettent plus et ne pratiquent point le Christianisme. Elles le considèrent comme une doctrine qui a admirablement civilisé le passé, et qui ne peut plus rien pour l'avenir.

On voit donc que les objections que l'impiété du siècle élève contre la religion ne ressemblent pas du tout à celles du dix-huitième siècle, et qu'il faut des armes toutes nouvelles, appropriées aux nécessités d'une attaque imprévue. Nous sommes convaincus que le Christianisme sortira vainqueur de cette lutte, comme il est sorti de toutes celles qu'il a soutenues depuis qu'il fut prêché sur le Golgotha; mais il faut avouer qu'il se trouve dans une situation inouïe, et qu'il n'était jamais arrivé que des hommes fussent assez audacieux pour prendre sérieusement l'œuvre de Dieu dans le creux de leur main, et pour la déclarer trop légère. Le reproche qu'on adresse aujourd'hui au Christianisme est d'arrêter la civilisation et la marche des peuples, de telle sorte que l'impiété est plutôt politique que morale, et que l'athéisme se cache derrière la philanthropie. Nous nous attacherons désormais à examiner la difficulté telle qu'elle est posée, et nous avons assez de confiance en notre sainte cause, pour espérer que nous montrerons clairement que le Christianisme est la plus

belle des politiques qu'on puisse jamais appliquer aux nations.

NOEL.

Le monde attendait le Sauveur promis. Cette vague attente avait même pénétré dans le paganisme. La Sibylle avait répété les sacrés oracles, et les poètes les avaient rendus populaires.

Mais ce Sauveur, était-ce un prince? était-ce un conquérant? était-ce un Dieu? L'imagination des hommes se plaisait à orner sa venue comme un triomphe, et la poésie le célébrait comme un retour de l'âge d'or.

C'était là un grand moment, un moment de solennité et de silence. La terre était en paix. Tous les regards allaient pouvoir se porter sur le libérateur inconnu. Mais d'où arriverait-il? descendrait-il du ciel porté sur des nuages de lumière? sortirait-il du milieu des éclairs et des tonnerres? ou bien s'échapperait-il du sein des nations comme un maître armé du glaive? La pensée des peuples était incertaine. Cependant les bruits de la tradition avaient principalement dirigé leur attente vers le point oriental de la Judée: c'était là que devait *pleuvoir* la *juste*, comme la rosée destinée à renouveler la terre.

Tout-à-coup une étoile brille au ciel et annonce l'accomplissement des promesses. Où va-t-elle se reposer? est-ce sur quelque palais d'or, ou sur quelque tente de conquérant et de héros? Non; la voilà qui s'arrête sur une étable déserte. Dans cette étable, voilà une mère en souffrance, voilà un enfant dans la douleur, voilà un époux mystérieux; et en tout cela voilà les oracles réalisés. Les bergers s'étonnent, les rois accourent, les peuples tressaillent. Des hommages sont aux pieds de cet enfant pauvre et nu; le sceptre s'abaisse devant la crèche; le diadème est confondu parmi les haillons. Qu'est-ce que tout ce mystère? Le voici en quelques paroles.

Le Sauveur ne venait point faire une de ces révolutions vulgaires qui s'achèvent par l'épée. Il ne venait point établir un règne de force. Il ne venait point dominer par la terreur. Mais il venait faire une révolution toute morale; il venait établir son empire sur l'intelligence. Et voilà pourquoi il arrivait seul, nu, dépouillé: il le fallait ainsi pour que le monde comprît l'es-pèce de délivrance qu'il lui apportait.

Ceci est grand, ceci est politique, ceci est immense; qu'on y prenne garde: car pendant que l'Église enseigne aux hommes à adorer cette misère et cette pauvreté, la philosophie humaine en fait un objet de ses pensées les plus profondes.

Un conquérant, avec des armes et de la gloire, eût pu disputer le monde à Auguste. Mais la délivrance des hommes ne se fût point faite: les peuples seraient restés dans leur esclavage moral, dans leurs vieilles erreurs et dans leurs vieux crimes. La révolution attendue n'eût point été réalisée. Nous parlons ici, comme on voit, de la simple humanité. Car il y a deux choses à considérer dans cette merveilleuse nativité du Sauveur: la rédemption par rapport au ciel, et la rédemption par rapport à la terre, c'est-à-dire Dieu et l'homme; et ici c'est l'humanité, c'est l'homme qui nous occupe.

A l'homme donc il fallait une puissance inconnue pour le faire avancer en des voies nouvelles. La société primitive était défaite; la première religion du monde s'était perdue parmi les folies; il n'en restait que des traces dispersées et fugitives; le paganisme était arrivé à de tels excès d'abrutissement que la pensée humaine semblait s'éteindre; les notions des devoirs avaient cédé à la brutalité de la force. Le seul empire connu était celui de l'épée; la servitude était le droit des vainqueurs. La paix était atroce comme la guerre. L'homme était une vile proie pour l'homme. Cet état social était violent, était monstrueux; et s'il fut tempéré quelquefois par le caractère des dominateurs, la destruction n'était pas moins le droit public des na-

tions. La liberté n'était qu'un mot d'outrage pour la multitude d'esclaves, que le petit nombre tenait sous sa main, avec droit de vie et de mort; le meurtre, c'était tout l'empire: on tuait pour être maître, et l'on vit des peuples tout entiers exterminés afin que le désert témoignât que la victoire avait passé par-là. Tel était le monde.

Contre cette domination de la force, il fallait une force toute morale qui ramenât les hommes à l'empire véritable, à celui de l'intelligence.

Une révolution d'épée et de conquête n'eût fait que déplacer les tyrannies: ce n'eût point été une révolution. La révolution qu'il fallait au monde était une révolution pacifique, une révolution d'idées. Le Sauveur l'apportait, en naissant dans la pauvreté et la misère.

Car par le dénuement profond dont il entourait sa venue, il était manifeste qu'il arrivait avec une force toute différente de la violence qui pesait sur l'humanité. Dans le renouvellement de la terre il n'allait donc entrer qu'une autorité morale, n'ayant rien de commun avec l'autorité vulgaire du commandement; c'est-à-dire une autorité de conviction et d'intelligence, une autorité de pensée, qui se suffisant à elle-même n'avait besoin d'aucun étalage de puissance et de gloire humaines.

Par ces seuls mots voilà la crèche expliquée. Il ne faut rien que de la philosophie pour montrer Dieu dans cette naissance solitaire, qui déplaît à l'orgueil de l'homme et renverse ses idées ordinaires de domination.

Ceci donc est digne de toute l'attention du philosophe qui médite sur la marche de l'humanité. Dans un mystère chrétien il voit l'explication de la plus étonnante des révolutions, et dans cette révolution il voit jusqu'à une certaine raison de ce mystère.

Et qu'est-ce encore que cette révolution bien méditée? A ne la voir qu'avec de la philosophie pure, c'est le plus grand de tous les prodiges.

Voici qu'il faut apprendre aux hommes une doctrine qui n'a jamais été entendue, une doctrine de liberté et de sacrifice tout à la fois, d'égalité et de soumission, d'abnégation et de force. Il faut dire à ceux qui commandent que d'eux-mêmes ils n'ont aucune puissance, et que le monde n'appartient qu'à Dieu; aux grands et aux riches qu'ils doivent renoncer aux délices des sens, pour ne connaître que la volupté de la bienfaisance; aux pauvres, qu'ils sont heureux de souffrir; à tous, que la charité est la première vertu, que la vie est un passage, et que le devoir est tout le bonheur. Il faut commander aux passions de se calmer; il faut vaincre l'ambition et l'avarice; il faut briser la volonté, éteindre la flamme des sens, humilier l'orgueil, enchaîner la gloire elle-même. Et puis, avec cette morale inconnue, il faut refaire les peuples, et leur donner un patriotisme tout nouveau. Il faut que la liberté ne soit pas l'anarchie, que l'égalité ne soit pas la ruine, et aussi que la soumission ne soit pas la servitude; que l'obéissance ne soit pas l'ignominie.

C'est peu encore. Il y a dans l'homme une puissance qui échappe à toute domination: c'est l'intelligence. L'intelligence, le génie, la pensée, qui est-ce qui réglera cette puissance qui fait de l'homme un être indépendant? Elle ne connaît point de frein ni de loi; elle plane sur le monde comme une maîtresse absolue, tantôt calme et tantôt impétueuse, toujours souveraine. Qui est-ce qui la ramènera à des règles sûres? Dieu seul apparemment, car l'homme est impuissant à la modérer. Quelquefois il la veut faire fléchir par la force, il la livre à des bourreaux qui la torturent; mais alors même elle règne et triomphe. Elle aime les supplices et les tyrannies, parce que son empire en devient plus ferme. Cependant, cette puissance ne peut être livrée à son propre caprice; elle est vagabonde et légère; elle peut embraser et détruire. Par quelle autre puissance la faudra-t-il dominer sans lui donner des chaînes? C'est ici le complément

de cette grande révolution morale qui commence dans une crèche.

L'intelligence pure descend, c'est elle qui vient pour être la loi des esprits. La violence disparaît, la liberté reste; mais la vérité règne. Voilà tout le problème de l'humanité.

Ainsi, l'affranchissement s'étend à tout : à l'homme par rapport à ses penchans, à l'homme par rapport à la société, à l'homme par rapport à Dieu.

Alors une forme nouvelle est apportée à l'humanité. Précédemment il n'y avait qu'une loi de force dans le monde; désormais il n'y a qu'une loi de liberté, et cette loi comprend tout, parce que c'est la loi universelle des intelligences.

Quel grand événement donc que celui de l'avènement du Sauveur, à ne le considérer que par rapport à l'humanité! C'est comme une création nouvelle : le monde change de face, mais seulement dans l'ordre intellectuel et moral, celui qui est le plus fécond à méditer pour le philosophe. La société se refait : elle était matérielle, elle devient spirituelle. La force la contenait; la pensée lui sert de lien. La foi devient toute l'autorité qui domine. Et encore une fois, pour produire un si grand prodige, il fallait que le Sauveur vînt nu et dépouillé, et dès sa naissance, il faisait comprendre l'esprit de délivrance qu'il apportait à la terre.

En cela l'attente des hommes fut trompée. Ils avaient espéré un règne de délices vulgaires et l'avènement d'un siècle de gloire! leurs imaginations restaient attachées à des biens communs et terrestres. Dieu leur ouvrit le ciel pour dépasser leurs espérances.

Toutefois, le prodige ne devait point s'accomplir soudainement, et le monde ne put d'abord en comprendre tout le bienfait, du moins en ce qui regardait le renouvellement de l'humanité. C'est aux âges suivants qu'il devait appartenir de bien saisir tout cet ensemble de révolution qui embrassait la terre entière.

Qui est-ce qui eût pu comprendre alors

en effet la lente progression qui s'était fait^e dans le mouvement social? Les hommes, les peuples, les conquérans étaient sous la main de Dieu comme des instrumens aveugles, travaillant à l'ordre et ne pensant travailler qu'à leur ambition. Auguste fut le dernier de ces instrumens, et seul il résuma, sans le savoir, la pensée providentielle qui, pendant cinq cents ans avait poussé les nations sous l'empire d'une seule ville, afin que dans cette vaste unité du commandement il y eût une plus grande facilité de jeter brusquement à tous les bouts de la terre l'unité d'ordre moral que le Sauveur devait apporter. Mais nul alors ne découvrit cette profonde et mystérieuse volonté de la Providence. Le monde marchait à ses combats; les princes se heurtaient; les rivalités ensanglantaient le monde; les guerres civiles le souillaient de meurtres : c'était tout ce que voyait l'humanité, et cependant elle-même était poussée à des destinées grandes et sublimes; et ce n'est que long-temps après que la philosophie, instruite par l'histoire, a pu s'arrêter d'étonnement devant cette immense solution des révolutions qui avaient ravagé la terre depuis le déluge.

Or, jamais ce grand événement ne put être mieux étudié que du point où se trouve le monde présentement. C'est que les hommes s'étant peu à peu détachés de l'ordre moral que le Sauveur avait apporté, le vieil ordre matériel a reparu, c'est-à-dire l'ordre de la force, l'ordre qui fait l'homme maître de l'homme, l'ordre qui fait de la société une proie au premier occupant, l'ordre de conquête et de tyrannie. Et ainsi il devient plus aisé de comprendre tout ce que l'homme perd à sortir des conditions magnifiques de liberté qu'il avait trouvées. La révolution faite par le Sauveur reste, avec sa lumière et sa grandeur, entre deux situations sociales qui la font saillir davantage, par le contraste de l'abaissement et de la dignité, de l'humiliation et de l'indépendance, des vices et des vertus, de l'égoïsme et de la charité.

Voilà, en effet, que le monde retombe

après avoir été relevé. Et cette décadence est visible, même à ceux qui rient sur ses ruines, et couvrent de fleurs le bord de ses abîmes: car pour le soutenir dans son penchant, ils lui jettent je ne sais quoi de fantastique, qu'ils appellent du *néo-christianisme*, comme pour montrer, jusques dans leurs chimères, que ce saint mot de *christianisme* est encore tout ce qu'il y a de vertu pour régénérer de nouveau cette vieille humanité décrépité et expirante. Mais ce n'est point un *néo-christianisme* qu'il faut. c'est bien toujours le christianisme de la crèche, le christianisme de l'humilité, c'est-à-dire le christianisme de l'ordre intelligent, l'empire de la pensée, le règne de Dieu.

Et à présent, nous aussi, nous qui attendons cet avènement nouveau, laissons-nous émouvoir des joies pures et animées qui vinrent s'épancher auprès du berceau de l'enfant-Dieu. Noël est le plus saint mot de la langue sainte: il vient, dit-on, d'*Emmanuel, Dieu avec nous*. Aux temps de foi naïve et pure, Noël exprimait l'allégresse; on chantait Noël aux jours de fête et de victoire. Rendons à ce mot son énergie sacrée; disons Noël pour exprimer nos vœux sur la régénération du monde. Car le monde est en défaillance, et nous avons besoin que Dieu reparaisse pour le ramener à la vie et lui rendre la liberté.

SEMAINE RELIGIEUSE.

HISTORIQUE DE LA FÊTE DE NOËL.

La grande fête de Noël est arrivée, et l'Église, abandonnant les chants lugubres de la pénitence, va faire entendre les hymnes de l'allégresse, pour saluer la naissance du fils de Dieu. Nous laissons aux catholiques les réflexions que fait naître cette sainte solennité, pour en retracer l'histoire peu connue. Si notre mission est de toucher les cœurs, elle est aussi d'éclairer les esprits, de les ramener dans la nuit du passé, pour y admirer ces traditions catholiques qui rattachent, par une chaîne

non interrompue, l'Église actuelle à l'ancienne Église, et de tous les siècles n'en forment qu'un.

Dans cette série de fêtes qui composent l'année ecclésiastique, par laquelle l'Église ranime notre foi, en nous proposant des mystères à honorer, il n'en est guère de plus ancienne que la fête de la Nativité de Jésus-Christ, que nous appelons Noël, d'un nom vulgaire en France. Il n'y en a point eu aussi de plus solennelle, après celle de Pâques et de la Pentecôte, pour ce qui concerne l'ordre religieux, point de plus célèbre dans les vieilles chroniques de notre histoire.

Ce ne serait pas chose facile de préciser le temps où cette fête de Noël fut instituée dans l'Église. Saint Augustin (1), parlant des fêtes qui s'observaient de son temps par toute la terre, et que l'on regardait comme établies par les apôtres, ne fait aucune mention de celle de Noël: d'où l'on doit conclure que quelque célèbre que fût déjà cette fête, on ne la tenait pas comme d'institution apostolique. Cependant, d'après le sentiment général basé sur la tradition, elle est antérieure au concile de Nicée. Les écrits de saint Clément d'Alexandrie prouvent qu'elle n'était pas encore publiquement établie, du moins en Égypte, au commencement du 3^e siècle (2). Saint Jean-Chrysostôme prêcha pour la première fois à la fête de la Nativité, introduite depuis peu à Antioche, en 387, à l'imitation des églises d'Occident.

Fort long-temps aussi, il y eut diversité dans la manière de célébrer cette fête, et dans le choix du jour de sa célébration. C'est qu'on n'était pas d'accord sur le jour précis de la naissance de Jésus-Christ. Les écrits des premiers siècles sont pleins de disputes et de commentaires à ce sujet. Quelques-uns mettaient cette naissance au vingt-cinquième jour du mois que les Égyptiens appellent *pachon*, qui revient à peu près à notre mois de mai; d'autres,

(1) Florent., p. 199.

(2) Strom, I, 4, pag. 294.

au 24 ou 25 du mois *pharmuti*, qui se rapporte à notre mois d'avril; quelques autres enfin la portaient au onzième jour du mois de *tybi*, c'est-à-dire au 6 janvier. Mais une tradition bien plus sûre et plus constante, est que le fils de Dieu naquit la nuit du 25 décembre, et selon le sentiment le plus probable, la 40^e année julienne, la 748^e de la fondation de Rome (1).

Dans l'Eglise d'Orient, on célébrait la fête de Noël le 6 de janvier, sous le nom d'*Épiphanie*, ou de *Théophanie* (2), au commencement du 5^e siècle. On ne la séparait point encore de l'Adoration des Mages.

L'Eglise latine faisait alors la fête de Noël au 25 décembre, et en avait déjà détaché celle de l'Adoration des Mages, qu'elle célébrait au 6 de janvier. Noël est marqué, pour l'Eglise de Rome en particulier, au 25 décembre, dans l'ancien calendrier qui fut dressé vers le milieu du 4^e siècle (3).

Saint Augustin nous fait connaître, dans plus d'un endroit de ses ouvrages, que l'Eglise d'Afrique célébrait aussi cette fête au 25, par une tradition ancienne et immémoriale. Il nous apprend même que dès ce temps-là elle était précédée d'un jeûne public (4).

On ne voit pas bien précisément quand l'Asie et les îles adjacentes suivirent l'Eglise d'Occident pour le choix du 25 décembre. Pendant que le pape Eugène était à Viterbe, en 1145, il lui vint des députés des évêques d'Arménie, pour lui demander qui avait raison d'eux ou des Grecs, qui célébraient ensemble la fête de Noël et celle de l'Épiphanie.

La veille de Noël, depuis l'institution de la fête, a toujours été regardée comme un jour qui devait être consacré au jeûne et à la prière. Nous avons déjà vu plus haut qu'il en était ainsi du temps de saint Au-

gustin lui-même, et nos vieilles légendes sont pleines des récits des punitions terribles infligées par Dieu à ceux qui ne se soumettaient pas à ces saintes observances (1).

L'usage où se trouvaient les prêtres de dire chacun plusieurs messes par jour n'était point particulier à la fête de Noël. Dans le principe, on avait toute liberté sur ce point (2). Ce fut le concile de Salgunstad, près de Mayence, dit-on, tenu l'an 1022, qui en restreignit le nombre à trois, pour chaque jour et pour chaque prêtre. Mais le pape Alexandre II, mort en 1073, abolit cet usage, et ne laissa plus la liberté de dire les trois messes qu'au jour de Noël, pour honorer la triple naissance de Jésus-Christ. Avant le siècle de Charlemagne, chaque prêtre ne disait pour l'ordinaire qu'une messe en ce jour de Noël, en France et en Espagne (3). A Rome, on en disait trois, à cause des trois stations indiquées par les papes pour le service divin (4). La première de ces trois messes se disait au chant du coq. Depuis le neuvième ou dixième siècle, il fut réglé que la première se dirait à minuit. C'est l'usage qui subsiste encore pour les messes hautes. Il s'en est introduit un autre, toléré par l'Eglise pour les messes basses, qu'on peut dire de suite, à telle heure qu'il plaît, depuis minuit jusqu'à midi.

Les réjouissances de la fête de Noël s'étendaient autrefois non-seulement aux trois jours suivans, mais jusqu'au jour de l'Épiphanie : c'est ce que les Grecs appellent *Dodecameron*, parce que l'intervalle est de douze jours, où il n'y avait ni jeûne ni abstinence de viande. Outre les réjouissances toutes spirituelles de l'Eglise, nous voyons que les princes, s'inspirant du christianisme, avaient introduit cette pensée jusque dans les affaires civiles. D'après les constitutions impériales, le barreau

(1) Voir la dissertation d'Antoine Cappelli, français, développée par Lenoble, en 1885.

(2) Cass. coll. 10, cap. 2.

(3) Buch. cycl., p. 267.

(4) August., ép. 113.

(1) Grég. de Tours gl. — Baron. nat. M. p.

(2) Mab. sac. 5 — Ann. liv. 5.

(3) Front. pag. 2, et *præf.*, pag. 82.

(4) Sac. Gel. et grég.

vaquait depuis le 20 décembre jusqu'au 6 janvier, pour honorer la naissance du Sauveur (1). Il paraît même que, dans un temps, les œuvres serviles et le négoce étaient interdits pendant toute la durée des fêtes.

En France, Noël fut long-temps le cri de joie de nos aïeux dans les réjouissances publiques, et la fête en était chômée avec grand éclat. Mais à la fin, on abusa de ces cérémonies, et la nuit de Noël fut aussi célèbre par les orgies et la débauche, qu'elle l'avait été auparavant par l'allégresse toute spirituelle à laquelle on se livrait. Aujourd'hui, de toutes ces réjouissances populaires, qui dans le principe se rattachaient à une idée si belle et si sage, il ne reste plus dans quelques provinces qu'une informe médianoche.

EGLISE DE SAINT-ÉTIENNE,

A VIENNE EN AUTRICHE.

(Gravure.)

En l'année 1683, Cara-Moustapha-Pacha, vizir de Mahomet IV, sultan des Turcs, arriva sous les murs de Vienne à la tête d'une armée formidable, et y planta ses tentes. En quelques jours cette belle capitale de la foi catholique en Allemagne, fut entourée de tranchées ouvertes, de palissades et d'artillerie, d'où s'échappait une pluie de bombes et de boulets qui faisaient tomber des pans de murailles, et enfonçaient les toits des maisons. Cara-Moustapha avait juré, en quittant Constantinople, d'accomplir l'œuvre de destruction que Soliman avait essayée sans succès, et de ne pas laisser pierre sur pierre de cette magnifique cathédrale de Saint-Etienne qui élevait ses cônes de dentelles, entremêlés de figures de Saints, au-dessus de la cité chrétienne qu'elle semblait protéger de son ombre.

Cara-Moustapha, assis devant sa tente, jetait des regards courroucés sur ce

monument de la piété des ducs d'Autriche, et il encourageait ses janissaires à pointer leurs canons contre cet ouvrage d'abomination, comme il l'appelait dans sa haine. Sa superstition lui faisait voir dans cette église le palladium de la liberté allemande; et chaque fois qu'un boulet parti de son camp enlevait quelque parcelle de la cathédrale, il souriait horriblement; et il voyait déjà la ville détruite, et les vaincus à ses pieds, demandant inutilement grâce pour leur vie et pour leurs biens.

Ce barbare ne rêvait pas moins que l'anéantissement de la religion du Christ en Allemagne, et la fondation d'un empire d'Occident, auquel il devait commander, comme Mahomet IV, son maître, commandait à l'empire d'Orient. Mais Dieu lui réservait une punition exemplaire et proportionnée à son crime. La grande cathédrale, debout sur ses épaisses fondations, se levait toujours devant lui. Avant de raconter comment il fut puni, nous devons dire quelques mots qui serviront à l'intelligence de la gravure qui accompagne cet article.

Cette église de Saint-Etienne est bâtie toute en pierres de taille, et décorée extérieurement d'une foule d'ornemens et de figurines dans le style du plus pur gothique. Le toit, qui dessine un cône entre les deux petites tourelles surmontant l'ogive de la porte d'entrée, est recouvert de tuiles vernissées, colorées de rouge, de vert et de blanc. Le clocher que l'on remarque à droite, est l'une des deux tours que le duc Rodolphe d'Autriche entreprit d'élever sur la primitive église, bâtie en 1258, par le margrave Jasomirgott. Une seule de ces tours fut achevée. C'est celle que l'on voit aujourd'hui. Elle n'a pas moins de 435 pieds de hauteur. 700 marches de pierre et de bois conduisent à sa première cime: il faut grimper sur des échelles pour parvenir à sa cime supérieure.

Cette tour est couverte, depuis le haut jusqu'en bas, de sculptures fines et déliées, qu'on peut appeler le chef-d'œuvre de la gothicité allemande. Les dessins de ces orne-

(1) M. Cochin, — Balsam. cochin, allat. de Dorr.

mens se mêlent à l'infini, sans jamais apporter à l'œil la moindre confusion. Les colonnettes, aussi effilées que des brins de paille, et surmontées de petits clochetons en aiguille, y sont prodiguées avec un luxe inouï, qui donne à ce singulier monument la figure d'un carquois chargé de flèches. La saillie et les creux, les hauts et les bas-reliefs, et les jours des fenêtres concourent à l'effet de l'ensemble. La partie supérieure est entièrement sculptée à jour, et garnie sur toutes ses faces de feuilles et de fleurs taillées dans la pierre.

Toute la façade de l'église est incrustée de bas-reliefs remarquables par le travail ou le sujet qu'ils représentent, et aussi de pierres sépulcrales qui sont de véritables matériaux pour l'histoire. Les écussons nobiliaires et les inscriptions à demi effacées par le temps leur servent de commentaires, et expliquent des pages perdues dans la chronologie allemande.

Dans l'intérieur, on compte 58 autels de marbre, tous enrichis de tableaux estimés. Sous l'un de ces autels, on voit un tombeau de marbre blanc et rouge, orné de 300 figures et de 58 écussons d'armoirie; le tout est surmonté d'une magnifique statue, dont le visage s'élève fièrement vers le Ciel. Le ciseau du sculpteur s'est émoussé à broder ces vêtements, et à tailler cet homme. Cette statue est celle de l'empereur Frédéric IV, dit le Pacifique, couronné en 1440. Il était si froid et si impassible, que les Italiens disaient de lui « qu'il avait une âme morte dans un corps vivant. » C'est ce même prince qui, voyageant en Allemagne, pendant que le roi Mathias, de Hongrie, s'emparait de sa capitale, se contentait d'écrire cette devise sur les murs d'une hôtellerie : « La félicité suprême, c'est l'oubli des biens qu'on ne saurait retrouver : *Rerum irreperandarum summa felicitas, oblivio.* Nous ne parlerons pas d'une foule d'autres tombeaux historiques que renferme encore l'église de Saint-Étienne, parce que l'espace ne nous le permet pas. Le tombeau du prince Eugène de Savoie, mériterait à lui seul un article à part.

Revenons donc à l'année 1683, et au siège de Vienne, par Cara-Moustapha. Le visir se tenait à l'ouverture de sa tente, environné de ses principaux officiers. Et il examinait de loin les progrès du siège à travers le nuage de fumée qu'il aspirait d'une longue pipe de jasmin, recouverte de velours brodé d'argent. Des esclaves Abyssins l'éventaient avec des plumes de paon, assemblées dans des manches d'ivoire sculptées. Un iman était debout auprès de lui, qui lisait à haute voix des versets du Koran, sur des feuillets de vélin tout ornés de jolies enluminures, et d'arabesques dorées. Le visage de Cara-Moustapha demeurait impassible, et fier comme celui d'un lion qui sommeille. Ses yeux noirs ne quittaient pas un instant l'élégant clocher de Saint-Étienne, qui résistait toujours aux efforts et à l'adresse des canonniers turcs. Un groupe de soldats s'approcha du visir, et leur chef, baisant avec respect le bas de la robe du général musulman, lui annonça qu'une femme échappée des murs de la ville assiégée, demandait avec instance à être conduite auprès de lui.

Cara-Moustapha rentra dans sa tente et donna ordre que la femme fût introduite. C'était une jeune et belle fille toute vêtue de blanc, un rosaire à la ceinture et portant dans sa main une bannière où un Saint était représenté, la tête environnée de son aureole céleste.

— Qui es-tu ? dit le général. Et un esclave grec traduisit ces paroles à la vierge chrétienne.

— On m'appelle Stéphanie, répondit modestement la jeune fille; dès mon enfance, ma mère me voua au service de Dieu et me plaça sous l'invocation de saint Étienne, patron de cette ville que tu assièges en ce moment.

— Et que prétends-tu ? ajouta Moustapha, en lui jetant un regard qui fit baisser les yeux de la jeune religieuse.

— Au nom de la Vierge sainte et de saint Étienne mon patron, dont tu vois l'image sur cette bannière, je te somme de lever le

siège de cette ville, si tu ne veux voir la colère du ciel tomber sur ta tête.

— La demande est singulière, dit le musulman; je soupçonnais que tu avais toute autre grâce à solliciter. Crois-moi, tu es trop belle et trop frêle, pauvre femme, pour t'occuper de ces choses de guerre. Laisse nos canons s'entendre avec ceux de ton empereur Léopold; ta voix est faite pour chanter des chansons d'amour, et non pour parler de meurtres et de combats. Ta main est trop blanche et trop délicieusement effilée, pour porter d'autres armes qu'une guitare, ou une harpe. C'est là ce qu'il te faut, belle vierge chrétienne: je vais te faire apporter des instrumens, et tu danseras et tu chanteras en ma présence. Ces voiles qui t'enveloppent comme une momie du pays d'Égypte, cachent bien à tort les contours de tes formes. Tes pieds seraient plus beaux s'ils étaient nus, et tes bras, j'en suis sûr, sont plus blancs que cette mousseline qui les dépare. Je voudrais voir ces cheveux dorés qui paraissent à peine sur ton front, pleuvoir en flocons sur tes épaules. Tu serais attrayante alors, et je te donnerais, pour prix d'un baiser de ta bouche, tout ce que cette tente renferme d'or et d'argent, de tapis précieux apportés du Caire et de Damas, ces armes resplendissantes de pierreries, et aussi le cœur de celui qui possède ces richesses. Vierge chrétienne, c'est la main du prophète qui t'a guidée vers moi. Fais tomber tous ces voiles, viens t'asseoir à mes côtés et oublions ensemble, au fond d'une coupe de vin de Hongrie, les différends qui divisent le Christ et Mahomet.

Cara-Moustapha se lava, les yeux bouillonnans de luxure, et il courut saisir la jeune religieuse par ses vêtemens: mais la sainte fille de Vienne, tirant un couteau de son sein en présenta la pointe au visir, qui recula d'épouvante, et entra aussitôt contre elle dans une épouvantable fureur.

— Sais-tu bien, lui dit-il, que mes desirs sont des ordres et qu'un froncement de mes sourcils suffit pour appeler la mort sur ta tête?

— Je le sais, reprit Stéphanie, et ce n'est pas ton amour, mais ta colère, que je suis venue chercher ici. Ce ne sont pas des présens, de l'or, de l'argent, ni des étoffes précieuses, ni tes infâmes faveurs, mais la couronne du martyr qui fait l'objet de mes vœux. Ecoute, Infidèle; le ciel m'a envoyé cette nuit une vision. Saint Étienne m'est apparu dans un songe, et il m'a dit: Prends ma bannière dans mon église, et va trouver Cara-Moustapha-Pacha, le visir turc, et dis-lui que ses jours sont comptés et que l'épée de Dieu est sur lui; qu'il abandonne au plus vite ce siège impie, qu'il enlève ses tentes, qu'il les charge sur ses chameaux, et qu'il regagne aussitôt le chemin de son pays, ou bien sa tête ne tardera pas à tomber.

Le visir pâlit en entendant ces paroles, et prenant la sainte fille par la main, il la mena jusqu'au bord de sa tente d'où l'on apercevait la ville de Vienne, sur laquelle éclataient les bombes et les grenades enflammées lancées par les batteries turques.

— Vois-tu cette ville? elle tombera avant ma tête. Je ferai passer le soc de la charrue sur les ruines de ce clocher de saint Étienne, et je ne ferai grâce à personne: hommes, femmes et monumens, mon sabre dévorera, nivellera, égalisera tout. Et tu mourras aussi, fille insolente qui oses me parler ainsi. Appelle, si tu veux saint Étienne à ton secours, qu'il te défende, qu'il se défende lui-même, car je ne laisserai pas pierre sur pierre de son église, et voici le défi que je lui porte.

Et le visir, dans sa rage, saisit la bannière que tenait la vierge d'Allemagne; il la déchira de ses mains; il la foula aux pieds et il cracha à la face du Saint, en vomissant mille blasphèmes. Quatre soldats accoururent à ses cris; et sur un signe que fit ce barbare, la jeune fille tomba percée de coups. Dans son agonie elle joignit encore les mains, et de ses lèvres sanglantes elle murmura une dernière prière en invoquant saint Étienne, son patron. Cara-Moustapha au comble de la fureur, acheva lui-même la mourante à coups de poignard.

Dès le moment qu'il eut commis ce crime, l'esprit de vertige s'empara de ce fier visir, jadis sage et si prudent homme de guerre. La famine se mit dans son camp; une terrible révolte éclata parmi ses janissaires, et le courage de la garnison de Vienne sembla doubler en même temps que les efforts des assiégeans devenaient plus rares et moins redoutables. Cara-Moustapha envoya un corps de 20,000 hommes pour s'emparer de la ville de Presbourg. Le duc de Lorraine et le prince Louis de Bade, qui commandaient pour l'empereur Léopold, battirent ce corps, et vinrent menacer Cara-Moustapha dans son camp. Le désespoir et le découragement se mirent alors parmi les Turcs : à peine firent-ils résistance contre les deux corps allemands et polonais qui avaient fait leur jonction à Presbourg. Cette armée formidable ne fut plus bientôt qu'un amas de fuyards, et Cara-Moustapha lui-même, ce barbare qui avait rêvé l'Empire, se vit contraint de fuir avec eux, emportant dans ses bras l'étendard de Mahomet, qu'il pensa vingt fois, dans sa fuite, laisser aux mains des vainqueurs.

Il ne s'arrêta qu'à Belgrade en Servie, où il pleura amèrement sur ses désastres, et sur le crime qui les avait amenés. Il reconnut alors la vengeance céleste qu'il avait bravée, et il se prépara à la mort; car il ne douta plus que la vierge de Vienne qu'il avait si indignement assassinée, ne lui eût révélé son sort à son dernier moment.

Comme il était en prières, quatre hommes s'introduisirent dans sa chambre accompagnés d'un officier du sérail qui arrivait de Constantinople. Cara-Moustapha se prosterna le front contre terre, quand l'officier eut déroulé devant ses yeux l'ordre de Mahomet IV, qui le condamnait à mort, pour avoir échoué devant les murs de Vienne et fait périr par sa faute l'élite de l'armée musulmane. Il ne proféra pas une plainte, et tendant son cou aux bourreaux, il rendit l'âme en prononçant le nom de Saint Étienne et en demandant grâce à Dieu.

LE PRESBYTÈRE.

(Poème inédit.)

Si quelquefois le cœur se prend à défaillir à l'aspect de cette morne et glaciale indifférence qui pèse comme un accablant fardeau sur la société française, et courbe tous les esprits sous un niveau dégradant, il est aussi pour le chrétien de ces momens d'ineffable joie, où par-delà l'horizon terne et décoloré du présent, il voit poindre les premiers rayons du soleil de justice; de ces momens en quelque sorte prophétiques où, comme Ezéchiel dans le désert, il redonne la vie à ces ossemeus blanchis qui jonchent le sol, et rassemble au pied de la croix toute cette génération si horriblement fatiguée du doute. C'est qu'en effet la société en est là aujourd'hui. L'humanité ne peut rester long-temps livrée sans défense à tout vent de doctrine. Bientôt la conscience de sa faiblesse force l'homme à chercher un appui; et n'en trouvant aucun dans le vide qu'il s'est fait, il en conclut que cet appui doit exister quelque part, puisqu'il lui est nécessaire.

C'est donc en vain qu'on le nierait, l'état normal de l'homme est un état de foi. Sans la foi, il n'est qu'une anomalie, un je ne sais quoi qui n'a point de nom; créature exotique et informe dépérissant faute de ciel; ange déchu dont on a brisé les ailes, harmonie muette au milieu du suave concert de la création. Voyez à quoi aboutissent toutes ces folles utopies, tous ces pompeux systèmes de régénération en dehors du foyer chrétien! Le même jour les voit éclore, briller un moment, et puis mourir, sans que le grand problème social en soit éclairci; et tandis que tout tombe autour de lui, institutions, dynasties, empires, le Christianisme seul marche toujours au milieu de ces ruines, ayant deux immortalités à ses côtés: celle de notre origine, et celle de nos fins.

Aussi les peuples viennent-ils en foule se reposer à l'abri de l'édifice religieux; matelots saluant le port après d'épouvantables nuits d'orages, accourant respirer le frais et savourer le repos du rivage après un ciel étourdissant de tonnerres.

Il est un homme que le mondain dédaigne, mais que l'affligé bénit; dont la mission est

tout à la fois d'inspirer la vertu par ses exemples, de l'enseigner par ses leçons, de la faire admirer par ses sacrifices. Ministre d'un Dieu qui fut pauvre et vécut inconnu, comme son maître il est pauvre et vit inconnu. Une chétive maisonnette, appelée presbytère, voilà sa demeure; les dons des fidèles, voilà sa richesse, et le morceau de pain qu'il partage avec l'indigent. Dans les hameaux, le nom de curé est le seul nom que lui donne le villageois, le seul nom qu'il connaisse souvent; car l'homme de Dieu a renoncé à sa famille pour se faire le père de la grande famille. Depuis le berceau de l'enfance jusqu'à la tombe du vieillard, sa charité veille, et il se trouve mêlé à tous les actes importans de la vie. Il baptise le petit enfant qui vient de naître; il imbibe son jeune cœur de la morale de l'Évangile comme d'une douce rosée; il lui distribue le pain des anges. Puis, lorsque cet enfant est devenu homme, il le reçoit au pied de l'autel, et prononce sur sa tête et sur celle de la vierge qu'il a choisie pour sa compagne, les chastes paroles du mariage chrétien. Partout où il y a de la joie, du bruit et des fêtes, vous ne le rencontrerez pas; mais dans la chaumière où l'on manque de pain, dans la famille où la discorde règne, sur le chemin où gît abandonné le pauvre qui a défailli de misère, au chevet du mourant que la mort environne de terreurs, vous le trouverez toujours avec le denier de la veuve, avec des paroles de paix, avec le baume du Samaritain, avec ces consolations ineffables qui viennent d'en haut.

Sa vie s'écoule ainsi tout entière dans la pratique des vertus, dans l'oubli des hommes, et dans un sacrifice perpétuel pour le bonheur des autres. Tandis que les philosophes s'agitent, que les philanthropes dissertent sur la bienfaisance, lui n'a qu'une seule science, celle de l'Évangile, et il est la providence des malheureux. Il passe sur la terre en faisant le bien; et si le mausolée brillant ne couvre pas ses restes vénérés, sur le tertre de gazon vient souvent prier à deux genoux le mendiant qu'il a réchauffé dans son sein.

Célébrer ces hommes de Dieu, les venger du mépris ou de l'oubli des hommes, c'est donc faire une bonne œuvre, et c'est ce qu'a fait l'auteur du *Presbytère*, à l'obligeance duquel nous devons quelques fragmens de son poème encore inédit.

Pour mieux exciter l'intérêt qui se serait affaibli dans des généralités, l'auteur du *Presbytère* a fait choix d'un prêtre, qui, par ses vertus évangéliques, pût devenir le modèle des curés. Par-là, tout se trouve en action dans son poème, la morale comme le culte.

Avant de retracer les pieux travaux de son modeste curé, le poète a voulu peindre ici quelques-uns des sublimes dévouemens inspirés par l'Évangile :

C'est en le méditant (l'Évangile) que le missionnaire
Embrasse tous les lieux que le soleil éclaire,
Qu'il va, sacrifiant ses biens et sa santé,
Des sommets du Potose aux plaines du Cathay.
En vain le souvenir des voluptés de Rome
Dans le creux des rochers tourmente saint Jérôme,
De l'Évangile armé, versant des pleurs amers,
Il triomphe à côté du lion des déserts.
En vain pour la thière un peuple entier désigne
Le fils de Gordien qui seul s'en croit indigne;
Il fuit, et bien plus grand que les Cincinnatus,
Dans la nuit des forêts va cacher ses vertus.
Près des lieux où fixant sa douleur vagabonde,
Marius vint pleurer sur l'empire du monde,
Augustin s'envolant dans la sainte cité,
Lègue son repentir à la postérité.
Bornant dans nos climats leur course apostolique,
D'autres péniblement grèvent un soc rustique,
Et trempes de sueur, s'efforcent d'enrichir
L'idolâtre Gaulois qu'ils veulent convertir.
O surprise! ô miracle! à des eaux croupissantes
Succèdent tout à coup des moissons ondoyantes.
Les cœurs sont fécondés aussi bien que les champs:
Où pleurait l'orphelin on n'entend que des chants.

Le dévouement de notre pasteur est grand
aussi :

Sa vie est ici-bas un cercle de travaux :
Elle est semblable au temps qui n'a point de repos.

Tantôt portant des secours aux familles qui
sont dans la détresse,

Pauvre, du pauvre même il passera l'attente :
Jamais la charité ne se trouve indigente.

Tantôt visitant les malades, il compatit à leurs
maux, fait assoir auprès d'eux l'Espérance,

Et leur distribuant le pain de la parole,
S'il ne les guérit pas, du moins il les console.

Toujours et partout estimé du riche, il se fait
aimer du laboureur.

De sa condition adoucit la rigueur,
Ou le vengeant des biens qu'il n'a point en partage,
Lui montre incessamment son céleste héritage.

Voyez-le aux saints jours, lorsque, plein de charité plus ardente encore,

Suspendant quelque temps les mystères sacrés,
Et comme empreint des feux dont rayonnait Moïse,
Il prend entre ses mains les livres de l'église,
Dit ses commandemens, ceux de l'ancienne loi,
Comme il faut réunir leur pratique à la foi,

Et lorsqu'il lit du jour le touchant Evangile
Son peuple à l'écouter montre un esprit docile;
Car ce livre divin, à des pauvres dicté,
Promet surtout les cieux à l'humble pauvreté.

Ailleurs, aimant à converser avec ses bons paroissiens sous l'ormeau séculaire du village, il leur dit les préceptes de la sagesse et les secrets du bonheur; l'utilité des lois et leur joug tutélaire; ou bien, si quelque différent s'élève parmi eux, il en est le médiateur;

Et le code à la main, Lamoignon en soutane,
Il éteint les procès qu'épiait la chicane.

Considérons-le instruisant les enfans dans les catéchismes :

Combien j'aime à te voir, sensible et bon pasteur,
Quand tu veux de l'enfance entretenir l'ardeur,
Ou captiver encor son esprit trop volage,
Distribuer des prix au savant, au plus sage;
O Raphaël ! pardonne à l'artiste indigent,
Qui, bien moins envieux de gloire que d'argent,
Multiplie en tous lieux tes immortels onvrages,
Et réduit tes tableaux en petites images.
L'enfance en est avide, et souvent dans ses mains,
Tessaints un peu changés ont fait de nouveaux saints,

D'autres fois, lorsque le retour de l'hiver ramène, avec les longues veillées, ses jeunes disciples au Presbytère, le bon curé, assis au milieu d'eux et devant l'âtre, se plaît à charmer leur attention par quelque pieuse histoire de la Bible :

Ou bien, pour mieux encor, par de plus saints récits,
En les intéressant, instruire leurs esprits,
Il leur dit de Jésus la céleste origine;
La crèche où reposa son enfance divine,
Et les rois d'Orient, et l'étoile qu'aux cieux
Ils virent apparaître et marcher devant eux;
Leur raconte comment, pour frapper le Messie,
Hérode aux nouveau-nés fit arracher la vie,
Et tous, en l'écoutant, sont tour à tour émus,
D'horreur pour les forfaits, d'amour pour les vertus.

Mais c'est à l'Eglise surtout que triomphe la piété du pasteur,

Soit que des fleurs des champs ses mains parent l'autel,
Soit qu'il chante aux chrétiens les merveilles du Ciel,

L'hiver ramène-t-il la naissance promise
De ce divin enfant qui vient nous éclairer,
Il vent, durant la nuit, qu'on vienne l'adorer,
Et l'on voit les bergers de son pieux village
Offrir de Bethléem une vivante image.
Le Christ, pour nous sauver, descend-il au cerueil,
Il obscurcit le temple, il le revêt de deuil;
Ou bien, lorsque la pâque annonce sa victoire,
Il orne ses parvis des palmes de la gloire.

Félicitons l'auteur pour le choix de son sujet et pour la manière dont il l'a traité. Il aura fait plus qu'un bon poème, un bon livre.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

— Le premier dimanche de l'Avent, le Pape a assisté, dans la chapelle Sixtine, au Vatican, à la messe solennelle chantée par Mgr. della Porta, Patriarche de Constantinople. Après l'Evangile, un discours latin a été prononcé par le procureur-général des Dominicains. Les cardinaux étaient présens à cette auguste cérémonie, ainsi que les archevêques et évêques assistans au trône, le sénateur romain et tous les prélats qui ont l'honneur d'y être admis. Après la messe, Sa Sainteté, revêtue de ses ornemens pontificaux, et précédée du sacré collège, porta processionnellement le Très-Saint-Sacrement dans la chapelle Pauline, où il est resté exposé à la vénération des fidèles pendant les prières des quarante heures.

— Le 29 novembre, il y a eu dans la chapelle Sixtine, au Vatican, chapelle papale pour le service anniversaire de Pie VIII; la messe a été célébrée par M. le cardinal Weld, qui est de la création de ce pontife. Sa Sainteté, qui a assisté au service, a fait ensuite, suivant l'usage, l'absoute autour du cerueil.

— La ville de Bruxelles vient de jouir des avantages du jubilé bisséculaire de Notre-Dame-de-Miséricorde. On sait que la statue de la sainte Vierge, comme sous ce titre, est devenue célèbre à l'occasion du miracle accordé aux prières du pieux père Costerne. Cette statue se trouve actuellement à l'église de la chapelle où le jubilé a commencé le 21 novembre: il a duré dix jours. Il y avait tous les jours deux sermons en flamand et un en français; à chacun l'affluence était très-grande, mais surtout en flamand. Quatorze confesseurs ont été constamment occupés à entendre les confessions à la chapelle; quelques-uns y ont passé la dernière nuit. On dit qu'il y a eu dans cette église au-delà de 45,000 communiions, et qu'environ 50 à 40,000 personnes ont profité du jubilé.

— Le 21 novembre, jour de la Présentation de la sainte Vierge, après trois jours de prières, auxquelles a assisté M. le cardinal Morozzo, archevêque

de Navarre, a eu lieu dans la basilique de la Superga, l'ouverture de la nouvelle Académie ecclésiastique, érigée par le roi de Sardaigne, le 22 juillet dernier. M. le cardinal a célébré la messe et a donné la communion aux élèves non-prêtres. S. Em. adressa ensuite aux élèves une allocution pleine de sagesse et de pitié.

— Le 22 novembre, sont partis de Naples pour la Palestine quatre religieux qui y portent les aumônes que la commission établie dans cette ville pour l'œuvre de la Terre-Sainte a recueillies de la pitié des fidèles, et qui serviront à entretenir les religieux établissemens de cette contrée.

— Une réunion pour l'association des dames de charité de Saint-Roch a eu lieu, à une heure et demie, à l'issue de la dernière messe, vendredi 20 décembre, pour l'œuvre de Pouvoir, établie cette année, en faveur des jeunes filles de la paroisse.

Le sermon a été prêché par M. l'abbé Annat, premier vicaire de Bonne-Nouvelle, et suivi d'un salut en musique.

La quête a été faite par madame la vicomtesse de Lucet, rue d'Angoulême, n. 14; madame la vicomtesse de Bonneval, rue d'Angoulême, n. 44; madame la vicomtesse de Germiny, rue Castiglione, n. 4; et madame Caccia, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 62.

Une longue expérience apprend combien sont exposées, après la première communion, les jeunes personnes sans fortune, soit par défaut de moyens pécuniaires, soit par défaut de discernement. Si les parens parviennent à leur donner un état, c'est presque toujours dans des maisons peu sûres ou peu convenables qu'elles sont placées.

On a cherché à apporter remède à un mal aussi général, et aussi désastreux dans ses résultats, en établissant, pour cette paroisse, rue d'Argenteuil, n. 58, un ouvroir confié à la vigilance et à la direction des sœurs de la Sagesse.

Cet établissement, commencé cette année, au mois d'août, n'a d'autres ressources que celles que l'on attend du zèle et de la pitié des fidèles, soit par leurs offrandes, soit par de petites souscriptions annuelles, soit au moins par l'envoi d'ouvrages en linge qui sont confectionnés, dans cette maison, avec le plus grand soin, et à des prix très-modérés.

Déjà quinze jeunes filles y sont admises; elles y sont logées et nourries, elles apprennent la couture, elles sont formées aux soins du ménage, et elles reçoivent l'éducation convenable à leur sexe et à leur situation.

A leur sortie de la maison, et à un âge fixé par le règlement, elles recevront une dot.

M. le curé de Saint-Roch a pensé qu'une telle œuvre serait vue favorablement de toutes les personnes qui regardent comme essentielle l'éducation de la jeunesse, et qu'il trouverait, dans les secours

de leur ingénieuse charité, le moyen d'étendre à un bien plus grand nombre de jeunes filles le bienfait de cette institution.

— Depuis environ quinze mois, un bureau de charité a été établi à Guingamp, pour arrêter la lèpre toujours croissante de la mendicité. Tous les bons citoyens, tous les gens sensés, à quelque opinion qu'ils appartiennent, se sont empressés de concourir à fonder un établissement aussi éminemment utile; clergé, communautés religieuses, tous se sont réunis dans un même esprit de charité pour faire prospérer cette œuvre de bienfaisance.

Cet établissement, surveillé par des hommes de bien désignés par leurs concitoyens, dirigé par les dames de la Sagesse, fournit du travail pendant toute l'année à 550 familles pauvres, donne hebdomadairement 12 à 1,500 livres de pain aux enfans, aux vieillards et aux infirmes; distribue pendant l'hiver des vêtemens, des couvertures, du bois aux plus nécessiteux, et fait, enfin, pendant cette saison rigoureuse, trois fois par semaine des distributions de soupes à tous les indigens qui en désirent.

— On écrit de Fougères, sous la date du 5 décembre :

« Le conseil municipal vient de retirer aux Frères de la doctrine chrétienne le subsidé annuel de 250 fr. qui leur était alloué, ainsi que la maison qu'on leur avait concédée dans la paroisse de Saint-Léonard. Près de deux cents enfans pauvres vont être, par cette mesure, privés de l'instruction religieuse et rendus à cette vie oisive si dangereuse pour la société. Du reste, Monsieur, si la religion perd d'un côté, elle gagne de l'autre, et la Providence sait toujours nous dédommager des tribulations qu'elle nous envoie.

» M. l'abbé Taillandier, curé de Laignelet, vient d'acquérir la propriété de l'ancienne abbaye de Rillé et de ses belles dépendances. A peine l'intention de l'acquéreur d'y fonder un hospice d'incurables a-t-elle été connue, que de pieuses dames se sont présentées de tous les points de l'arrondissement pour seconder son zèle, et nous ne doutons pas que, grâce à leurs soins, la maison ne soit bientôt en état de servir à sa destination.

» Ainsi, Monsieur, tandis que la philosophie, incapable de rien produire, semble n'avoir reçu qu'un pouvoir de destruction, la religion, toujours féconde, continue au milieu de nous sa mission bienfaisante, en imprimant à toutes ses œuvres les caractères de son ineffable charité. »

— La commune de Plomelin, près Quimper, vient de reconstruire son église; ce qui est d'autant plus remarquable que la paroisse est pauvre, et que son budget ne monte pas à 450 francs. Néanmoins les habitans, stimulés par le zèle de leur curé, M. Mellar, se sont imposé généreusement les plus grands sacrifices. Ils sont parvenus à former une somme d'environ 10,000 francs.

— Les habitans de Verdinal, arrondissement de

Lunéville, ont bâti une nouvelle église à laquelle ils ont travaillé avec ardeur pendant plusieurs années. Le maire, homme estimable, dirigeait les travaux. Enfin l'église a été terminée récemment, quoique la paroisse fût en ce moment privé de pasteur. La bénédiction du nouvel édifice a eu lieu au milieu d'un grand concours. L'autorité ecclésiastique a récompensé le zèle des habitans en leur envoyant un curé.

— Les journaux de Dijon rendent compte d'une insulte adressée à M. l'évêque de cette ville au milieu d'une cérémonie funèbre. Le prélat assistait, le 6 décembre, au convoi de M. Philippe Forestier, curé de Notre-Dame. Dans la rue des Forges, une voix a crié à *bas l'évêque*. Un journal ajoute à ce cri une épithète plus outrageante encore. Il paraît que l'auteur de l'insulte est connu; la police a dressé procès-verbal, et le procureur du roi est saisi de l'affaire.

— Il faudra bien se passer encore cette année des messes de minuit à Noël. Le gouvernement a donné ordre de ne pas en célébrer dans aucune église de Paris.

— Le jubilé ouvert à Lyon, le dimanche 4^{er} décembre, en vertu du mandement de Mgr l'archevêque-administrateur, promet des fruits abondans et précieux. Les exercices sont suivis dans les diverses paroisses avec une consolante exactitude. C'était un spectacle édifiant que la vue de ces longues files d'enfans des écoles chrétiennes qui visitaient avant-hier les églises de station, sous la conduite de leurs pieux instituteurs. Samedi dernier, les écoles des filles et les établissemens connus sous le nom de *Providence*, accomplissaient ce devoir religieux. Parmi les prédicateurs distingués qui réunissent dans nos églises leurs fructueux efforts à ceux des pasteurs habituels, on remarque toujours l'éloquence chaleureuse et brillante de M. l'abbé Guyon, qui attire dans la vaste nef de Saint-François de Sales, un nombreux auditoire, non moins admirateur du talent que du courage de cet orateur sacré, de ce valeureux athlète du catholicisme.

L'homme du monde qui vient assister à ses discours dans une intention de pure curiosité, éprouve bientôt un intérêt soutenu; il se sent comme subjugué, il rend un hommage involontaire, et qui n'en est par là que plus remarquable, à la sévère dialectique de cet habile défenseur de la foi. Infatigable, avec son extérieur tout de simplicité et de modestie, sa vie toute de zèle et de travaux apostoliques sans fin, M. l'abbé Guyon a dû à son mérite et à ses succès eux-mêmes, plus d'une attaque avariée; après l'avoir entendu, on se rend compte de cette haine, car elle a son principe dans l'orgueil confondu des ennemis de notre divine religion. Le jubilé sera clos à l'expiration de la troisième semaine.

— Un service funèbre a été célébré solennelle-

ment à l'église de Saint-Roch, en l'honneur des Polonais morts dans les derniers événemens de Pologne. Les Polonais résidant à Paris, et un grand nombre de Français, assistaient à cette cérémonie.

— Le diocèse de Besançon est veuf encore une fois de son premier pasteur. M. le cardinal de Rohan a été enlevé dans la force de l'âge, le 8 février dernier. M. Dubourg vient de mourir, le 12 décembre au matin, des suites d'une affection au larynx. Ses travaux dans les missions ont sans doute hâté la fin de sa carrière. Il a vu approcher le moment de la mort avec les sentimens de la résignation la plus parfaite, et la piété dont toute sa vie il avait fait profession. Il a laissé consterné de cette perte le diocèse de Besançon, dont il avait gagné tous les cœurs.

Angleterre. — Soit à cause des développemens donnés à l'expédition de Toulon pour la côte nord d'Afrique, soit à cause de soupçon fondé que les Russes ont l'intention d'envoyer dans la Méditerranée leur escadre de la mer Noire, le gouvernement anglais a jugé convenable de faire quelques préparatifs pour augmenter ses forces navales actives. Les équipages, dans les diverses stations, ont l'ordre de rejoindre leurs pavillons respectifs.

On vient de publier une note officielle émanant de la Trésorerie, et adressée aux commissaires de la douane, au sujet des dépenses qu'ont été obligés de faire les navires hollandais par suite du dernier embargo. Il paraît, d'après ce document, que contrairement à l'attente des propriétaires des navires hollandais qui ont été détenus, le gouvernement anglais est décidé à exiger le remboursement des avances faites à ces mêmes propriétaires pendant l'embargo.

Portugal. — Les journaux anglais du 16 et du 17, arrivés à Paris, ne contiennent aucune nouvelle du Portugal. Les lettres des passagers, amenés par le bateau à vapeur la *Confiance*, parlaient de négociations entamées en Portugal, et dont le colonel Hare était chargé de la part des cabinets de France, d'Angleterre et d'Espagne. On prétend que les conditions offertes à Don Miguel sont dignes d'un roi; mais elles ont eu le sort qu'elles devaient raisonnablement avoir: Don Miguel les a rejetées. Il serait par trop étrange, en effet, qu'il se décidât à abandonner un pays dont il est maître, où toutes les populations sont pour lui, à l'exception de deux villes munies de garnisons étrangères. L'anxiété des pédistes est du reste importante à consigner: elle prouve que l'on est bien revenu maintenant de l'espoir qu'on avait conçu de conquérir aisément le Portugal.

Les correspondances particulières d'Oporto annoncent que la garnison est extrêmement faible, et

que le nombre en est dépassé par celui des prisonniers qui languissent dans les cachots.

A Lisbonne, la position des deux armées restait la même qu'à la date des dernières nouvelles, et le mécontentement créé par la conduite du gouvernement pédriste continuait à s'accroître.

Espagne. — Les nouvelles que les correspondances libérales recueillent sur la frontière sont, à peu près, les seules qui nous parviennent depuis quelque temps; mais, malgré tous les efforts des partisans de la reine pour exalter les succès de ses troupes, on a pu remarquer une grande stérilité dans les bulletins qu'ils publient.

L'insurrection ne procède plus avec des forces militaires marchant en colonne; elle se retranche dans les montagnes, et commence la guerre de partisans. Déjà les troupes venues de Pampelune à leur rencontre ont éprouvé qu'il n'était pas aussi facile d'atteindre les détachemens isolés qu'il l'avait été de les disperser lorsqu'ils étaient groupés autour des villes; Castagnon s'est vu forcé de sortir de Tolosa. Les insurgés, disent les correspondances, tombent à l'improviste sur les détachemens, surprennent les convois et se dispersent aux premiers coups de fusil. Il est question d'une affaire où les partisans de Charles V ont montré une résolution et un acharnement qui prouvent que le découragement ne les a point atteints.

Le cinquième bataillon d'insurgés de la Navarre, embusqué dans les bois de Zubiry-Mendi, a surpris un détachement des troupes de la reine, d'environ trois cents hommes d'infanterie et de cinquante lanciers qui se dirigeait sur Orbacette. Les premières décharges ont été terribles, et le feu qui avait commencé à la pointe du jour a duré toute la matinée. On manque de détails sur cette affaire, et sur une autre beaucoup plus importante qui aurait eu lieu à Alsona, et dans laquelle les troupes de la reine auraient fait des pertes considérables.

En Biscaye, le décret du général Castagnon a remis les armes aux mains des habitans. La troupe, commandée par Zavala, se grossit de plus en plus. Une forte division d'insurgés occupe une position près de Salvatierra.

Le colonel Sumala Carreguy, qui commande en chef les insurgés de la Navarre, avait, le 4, son quartier-général à Elcharry-Arana. Il venait d'adresser aux troupes, placées sous ses ordres, une proclamation, où, après les avoir félicitées de leur constance et de leur soumission à l'exécution d'un plan qu'il n'explique pas, il leur fait présager le triomphe de don Carlos. Son langage respire la confiance et la fermeté les plus absolues.

A Bilbao, les partisans de la reine sont loin d'être tranquilles. Leurs inquiétudes sont justifiées par les avantages que vient d'obtenir en plusieurs rencontres le général royaliste Zavala. Les insurgés qui étaient rentrés dans leurs foyers reprennent les armes.

D'après une lettre de Barcelone, en date du 6, les événemens de Vittoria n'ont influé en rien sur les mouvemens royalistes des royaumes de Valence et de Murcie, où l'insurrection prend au contraire de nouveaux développemens. Le comte de Negri, ex-colonel de la garde royale, qui la dirige, ne compte pas moins de six mille hommes sous ses ordres. Il commandait en personne au combat de Penarroyas, où la brigade Breton a été mise en déroute, et il se disposait, au départ du courrier, à marcher sur Tortose, après avoir laissé à Morella une réserve qui correspond avec les insurgés de Murcie.

L'opinion générale, produite par ces nouvelles et celles que nous avons publiées les jours précédens est que les insurgés ont tous les moyens nécessaires de tenir en échec l'armée de la reine pendant tout l'hiver, soit en Biscaye, soit en Navarre, ou dans le royaume de Valence.

— Le journal de la Guyenne, contient la lettre suivante de Bayonne, à la date du 15 décembre:

Un fait préoccupe toujours ici très-vivement l'attention publique: c'est l'entrée de don Carlos en Espagne. On admet généralement l'exactitude de cette nouvelle; il n'y a doute et incertitude que sur les circonstances qui ont accompagné cette action décisive du roi légitime. On dit, et je n'ai pas besoin de vous indiquer la source de ces bruits, on dit que le général Morillo s'est porté sur-le-champ à la rencontre de don Carlos, qu'il a forcé ce prince à se replier sur le Portugal, qu'il n'a pas craint de violer le territoire portugais pour y pour suivre don Carlos. Je crois pouvoir affirmer que personne ici n'a reçu relativement à ces faits des renseignemens dont la validité soit incontestable.

Le décret du général Castagnon porte ses fruits. Comme je vous l'ai déjà écrit, les Biscayens reprennent leurs armes qu'ils avaient un moment déposées. La troupe commandée par le député Zavala se grossit chaque jour de plus en plus. Nous verrons si les armées de la reine pourront tenir long-temps la campagne contre ces guérillas qui les harcèlent sans relâche, et se dissipent à leur approche pour se reformer en peu d'instans. Une division des troupes royalistes, forte d'à peu près 6.000 hommes occupe une position près de Salvatierra. Les généraux Valdés et Castagnon se disposent, dit-on, à les attaquer. Je voudrais que l'on pût nous expliquer l'inaction des christinos, tandis que la Navarre devient de plus en plus menaçante.

Afrique. — Les dernières lettres d'Oran rapportent un épouvantable événement. Sept ou huit officiers français étant allés à la chasse, quatre d'entre eux n'ont plus reparu. Le général Desmichels ayant fait sortir à leur recherche une partie de la garnison, le 14 novembre, on a trouvé à une petite distance de la ville les quatre corps bien alignés, la tête tranchée, et mutilés d'une manière

atroce. Les victimes de la barbarie des Bédouins sont MM. Nadat, lieutenant de place à Oran ; Malvielle, lieutenant de place au fort Saint-André ; Perron, lieutenant d'artillerie, et Marel, officier de chasseurs.

A l'occasion de ces malheureux événements, le général Desmichels a publié l'ordre du jour suivant :

« Soldats de la division d'Oran !

« La vengeance que nous devons tirer de ces meurtres doit être éclatante, et elle apprendra bientôt aux Arabes qu'ils ne feront jamais couler impunément le sang français ; mais comme le coup doit être terrible, nous saurons saisir le moment favorable pour écraser la tribu à laquelle les assassins appartiennent.

« Oran, le 16 novembre 1855.

« Le général commandant la division,
« Baron DESMICHELIS. »

— M. de Ménars vient de partir pour Londres. Il est chargé d'opérer la vente de la collection de tableaux appartenant à MADAME, duchesse de Berri, collection d'un grand prix et dont les opulents de la Grande-Bretagne se disputent déjà les principaux morceaux. Telle est la confiance qui repose dans les esprits pénétrants en Angleterre, que de grands personnages ont offert de prendre et de payer la collection au prix d'estimation, à charge de la remettre à une autre époque à MADAME contre le remboursement de la somme payée.

— Voici les noms des personnes qui composent le nouveau conseil d'éducation d'Henri V :

M. le général marquis de Latour-Maubourg, gouverneur (sa santé ne lui a pas permis de se rendre à un poste important où la confiance de Charles X l'avait appelé) ; M. le général marquis d'Hautpoul, sous-gouverneur ; Mgr. l'évêque d'Hermopolis, précepteur ; M. l'abbé Trébuquet, professeur de belles-lettres et d'histoire ; M. Cauchy, professeur des sciences ; M. Billot, professeur de législation : ces cinq derniers ont été installés le même jour. Ils prennent leurs repas avec le royal élève, et ils ont un appartement dans l'intérieur du château.

ECONOMIE RURALE.

Des Jardins.

Indépendamment de leur utilité, les jardins sont un agrément pour tout le monde ; mais ils le sont bien davantage encore pour le curé de campagne, qui n'a, pour occuper

ses momens de loisir, ni les plaisirs bruyans, ni les distractions de famille. Aussi nous occuperons-nous souvent de cette partie intéressante du domaine presbytéral. Nous ne saurions même trop engager ceux de nos abonnés qui, jusqu'ici sont restés étrangers à ce genre d'occupation, nous oserons même dire à cette source de bonheur, d'en essayer pendant quelque temps, et nous leur garantissons que l'apprentissage n'en est pas pénible, et qu'une fois lancés dans la voie, ils seraient bien fâchés de rentrer dans leur indifférence et dans les ennuis d'un inerte repos.

A la partie utile, on ajoute d'ailleurs celle de l'agrément : et de tous les luxes, certes, le plus naturel, le plus innocent, est celui de voir arriver sur sa table, et par le travail de ses mains, de beaux fruits, de belles fleurs.

Pour nos abonnés, d'ailleurs, ce ne serait jamais une dépense coûteuse que l'entretien d'un jardin : quel paroissien refuserait une greffe, un arbre, un oignon, une graine pour embellir le presbytère ? Chacun se ferait, au contraire, un plaisir de concourir à en rendre le séjour plus attachant. On sent très-bien généralement qu'il faut une compensation à celui que son état porte à des mœurs retirées.

La première chose dont nous ayons à nous occuper, c'est de la nécessité de maintenir une grande propreté dans le jardin ; les mauvaises herbes nuisent autant au coup d'œil qu'à la qualité des récoltes et à l'agrément de la promenade.

Dans les carrés, ce sont de nombreux sarclages qui détruiront l'herbe, dans les allées, c'est en ratissant souvent que l'on arrive à les tenir nettes. Cependant comme ce moyen est coûteux et dérange le terrain qui devrait toujours être ferme et uni, nous allons indiquer un autre moyen, non moins simple qu'économique, et qui nous a toujours réussi, et sur des terrains de nature toute diverse. Ce moyen consiste à détruire l'herbe jusque dans la racine et à

faire que le sol qui pourrait plus tard recevoir quelques graines, ne soit plus capable de les faire ni croître ni germer.

Pour cela, on fait bouillir environ cent litres d'eau dans un vase de fonte, avec dix kilogrammes de chaux vive et un kilogramme de soufre. On tire cette liqueur à clair, on l'étend d'eau selon le besoin, et l'on arrose les allées : on est sûr que l'herbe ne pousse plus sur un terrain ainsi traité, et cela pendant plusieurs années.

Si l'on compare même la dépense de cet arrosage avec les journées du ratisage pendant seulement deux ou trois années, l'on se convaincra qu'il y a une véritable économie à l'employer.

Ce moyen peut s'employer aussi pour empêcher aucune herbe de croître dans les cours pavées, où l'on a eu jusqu'ici la plus grande peine à la détruire. Il est inutile d'observer je pense, que c'est par un temps sec qu'il est toujours mieux d'employer ce mode d'arrosage.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Recette pour préserver les ouvrages en fer de la rouille. — Dans une solution concentrée de soude impure, connue sous le nom de lessive caustique, on met 3 fois sa valeur d'eau, c'est-à-dire qu'à une bouteille de cette lessive vous ajoutez 3 bouteilles d'eau. Vous plongez les pièces de fer que vous voulez préserver, dans cette liqueur, et elles sont alors à l'abri de se couvrir de rouille. Des expériences positives ont prouvé que les mêmes pièces de fer plongées dans l'eau ont été couvertes de rouille après y être restées 5 jours; tandis que, plongées dans la liqueur dont nous venons de donner la recette, elles n'ont rien perdu de leur poids ni de leur poli, quoiqu'elles y soient resté 5 mois.

Avantages qu'il y a de recueillir le lait dans des vases de zinc.

M. Samuel David, de New-York, a fait pendant plus d'un an des expériences tendantes à s'assurer s'il pouvait y avoir

quelque avantage à substituer des vaisseaux de zinc à ceux d'étain ou d'autre matière dans lesquels on conserve le lait. Des essais dans le Nouveau-Jersey ou dans Longisland, lui ont donné des résultats très-satisfaisans, et plusieurs particuliers qui les ont répétés en ont obtenu de semblables. Ils ont constaté que le lait conservé dans le zinc ne se caille que quatre à cinq heures plus tard que celui qu'on met dans d'autres vases; ce qui permet à toute la crème de s'en séparer.

Dans une de ces expériences, trois vaisseaux de zinc, contenant chacun environ 10 litres de lait, ont été comparés à trois vaisseaux d'étain contenant exactement la même quantité de lait. Le lait avait été mis dans les uns et dans les autres le lundi à trois heures de l'après-midi, aussitôt après avoir été tiré. Le mercredi, à neuf heures du matin, lorsqu'on voulut écrémer, on trouva que le lait des vaisseaux d'étain était presque tout-à-fait caillé, tandis que dans ceux de zinc la coagulation était à peine commencée. On dut en conséquence écrémer de nouveau les derniers vaisseaux; ce qui eut lieu à deux heures du soir. On battit ensuite séparément la crème prise dans les vaisseaux d'étain et celle venant des vaisseaux de zinc. De la première, on ne retira que deux livres et cinq onces et demie de beurre, tandis que la dernière en donna trois livres et cinq onces. (Différence 15 onces et 1/2). L'expérience avait été faite avec un soin minutieux. Ceux qui goûtèrent ce beurre, trouvèrent plus agréable celui qui provenait de la crème prise dans les vaisseaux de zinc.

A quoi doit-on attribuer cette différence de produit en beurre des mêmes laits? Est-ce un effet galvanique du zinc? c'est ce qu'il n'est pas permis d'affirmer; mais ce qu'il y a de réel, c'est l'augmentation de la quantité de beurre : et ce qui rend ces expériences très-recommandables, c'est que le zinc ne s'oxide ni ne se rouille, et que son prix est très-rapproché de celui de l'étain.

QUE LE CHRISTIANISME PEUT SERVIR DE
FONDEMENT A LA POLITIQUE ACTUELLE.

Nous n'avons pas l'intention de reproduire ici les théories que d'habiles écrivains catholiques ont développées, sur la valeur du gouvernement de l'église: nous sommes spécialement préoccupés par des objections que les écoles actuelles de philosophie élèvent contre la doctrine de Jésus-Christ; et nous nous proposons de montrer qu'elle ne fait obstacle en rien ni aux besoins des individus, ni à la tendance des sociétés.

Tous les raisonnemens des fondateurs nouveaux de doctrine, qui se présentent depuis quelques années pour reconstruire l'édifice des nations, reposent sur deux suppositions, qu'ils ont le soin de considérer comme des vérités démontrées: la première, c'est que les nations touchent à une dislocation prochaine; la seconde, c'est qu'aucune théorie connue n'est capable de suffire à leur reconstruction. Une fois ces deux principes posés, ils en concluent la nécessité d'une loi nouvelle; et ils montent sur leurs tréteaux, comme le singe et le léopard de la fable, montrant, louant, recommandant, l'un ses tours de gentillesse, l'autre les belles mouchetures de sa peau. Par exemple, le singe et le léopard offraient, si l'on n'était pas content, de rendre l'argent à la porte; nous ne savons pas que les sectes contemporaines aient offert un pareil marché aux passans.

Nous disons donc que les architectes nouveaux du genre humain, qui avaient de si beaux plans en poche, ont commencé par dire que les sociétés s'en allaient croulant. Par quelle suite de considérations politiques, historiques ou morales, sont-ils venus à pressentir ce grand cataclisme des peuples et cette chute des institutions? En vérité, nous serions assez embarrassés de le dire; eux-mêmes n'y ont pas trop songé peut-être; ils se sont mis à prêcher tout à coup la fin de ce monde; et il est arrivé que ceux qui les écoutaient y ont cru; il

y a eu de toutes parts une grande terreur panique; on s'est figuré les sociétés en ruines, et l'on a poussé un grand cri d'effroi sous l'impression du premier moment. C'est ainsi que, fuyant après la bataille de Chéronée, où il avait entraîné la Grèce, par la force de sa parole, Démosthènes se sentant saisi par sa robe, se mit à demander grâce, comme s'il avait vu briller sur sa tête la lame d'une épée macédonienne; mais sa prière étant inutile, et voulant mourir avec dignité, il se tourna fièrement vers le soldat implacable, en lui disant: Frappe! Le soldat était un chardon. La société surprise et épouvantée s'est aussi mise à fuir, sentant déjà sur ses talons les décombres du monde, mais ayant par hasard détourné la tête, elle a vu que rien ne tombait, elle a ri de sa peur et d'elle-même, et elle est repassée fière et tranquille devant les prophètes de malheur qui l'avaient épouvantée, comme un homme plein de santé passe devant son médecin.

Après avoir annoncé par le monde que les lois présentes étaient vaines, et que les liens qui unissent les hommes allaient se briser incessamment, les philosophes ont ajouté qu'il n'y avait dans aucune doctrine connue, assez de puissance et d'étendue pour embrasser l'avenir de l'humanité. Ils ont ensuite examiné ces lois une à une, et ils n'ont pas plus fait grâce au christianisme qu'aux frivoles systèmes de l'ancienne Grèce; ils lui ont déclaré que son heure était venue, et qu'il lui fallait mourir à son tour, comme étaient mortes les théogonies de Numa et de Pythagore, et tous ces rêves d'or qui sont éclos pendant deux ou trois mille années dans les chaires d'Alexandrie, ou parmi les écoles d'Orient. Ainsi, à les en croire, allaient se trouver fausses et menteuses ces paroles divines, qui avaient dit à l'église de Pierre que les portes des enfers ne prévaudraient pas contre elle; et c'était seulement pour régner dix-huit siècles sur le monde, comme une simple dynastie humaine, que Jésus s'était laissé souffleter chez Caïphe,

et avait trempé de ses larmes la terre du mont des Oliviers! -

Or, ceux qui avaient commis la première erreur commettaient encore la seconde; ceux qui avaient imaginé que les sociétés actuelles allaient se détraquer, comme une machine pourrie, imaginaient pareillement que le christianisme n'était pas là pour subvenir aux nécessités des nations. Il fallait cependant qu'il entrât dans la tête de ces philosophes une singulière estime de leurs propres idées, et un oubli plus grand encore de ce que l'histoire annonce aux moins clairvoyans. Les peuples se sont vus, depuis la prédication des apôtres, dans des situations bien autrement effrayantes: l'Occident a été labouré en tout sens par le soc de la barbarie; il s'est trouvé une époque où il n'y avait pas de gouvernement, une autre où il n'y avait pas de famille, une autre où il n'y avait pas de propriété; l'Europe était effrayante de désordres, d'ignorance et de sang; et Jésus-Christ n'a eu qu'à la couvrir de sa tunique, pour en faire en quelques années une Sunanite plus belle que celle de la Bible, la reine de toute la terre, l'aînée de la civilisation.

C'est par des accusations générales, c'est-à-dire qui portaient sur des points mal déterminés, que les sectes philosophiques ont d'abord attaqué le christianisme, et lui ont renié la faculté de répondre aux besoins de la civilisation. On s'est érigé mal à propos en commentateur des Écritures, et ne voyant pas que le sens en devait être déterminé en prenant pour base les idées et la langue du peuple et du moment où elles apparaurent, on en a déduit vis-à-vis des époques actuelles, de fausses et de ridicules conclusions. Nous avons surtout ici en vue l'explosion du spiritualisme chrétien, qui se détache si nettement de la loi mosaïque, et qui constitue l'essence même de la doctrine développée par les apôtres et par l'Église. Prenant au pied de la lettre l'anathème lancé dans l'Évangile contre les choses matérielles et les intérêts de la chair, on en a conclu que le christianisme, bon

tout au plus pour abattre les religions matérialistes de l'antiquité, traitait avec trop de prédilection la force spirituelle de l'homme, conduisait à l'extase, au mysticisme, à l'isolement; et condamnait ce qui forme le principal côté des sociétés modernes, comme le raffinement des plaisirs sociaux et la grande extension des théories industrielles.

Pour preuve complète et péremptoire de l'insuffisance présente du christianisme, comme lien social, les mêmes philosophes se plaisaient à montrer l'indifférence publique, les églises désertes, les cérémonies abandonnées, les chaires muettes ou sans influence; disant que Jésus-Christ s'en allait devant eux, comme s'en étaient allées les divinités payennes à l'arrivée des apôtres, et qu'ils arrachaient le monde au mysticisme catholique, comme l'église catholique l'avait arraché elle-même au matérialisme grec et romain.

C'est ainsi que les faux docteurs qui ont voulu prendre les sociétés en tutelle, ont dépeint du haut de leurs tréteaux la situation présente du christianisme; ils l'ont montré d'un côté, insuffisant pour l'avenir, de l'autre, déjà repoussé par l'indifférence présente. Et cependant ce n'était pas une lourde tâche, que celle de briser leurs sophismes, et de tuer leur parole. Du reste, ils ont eux-mêmes fait la moitié de leur procès; le bon sens public a fait le reste. Quand des hommes sont sur une fausse route, plus ils vont, plus ils s'égareront; le meilleur moyen de les perdre, c'est de les laisser marcher. En pareil cas, qui les arrête les sauve.

Certainement c'est un fait réel et déplorable, que l'indifférence actuelle vis-à-vis des doctrines et des pratiques chrétiennes; et il n'était pas nécessaire d'un témoignage nouveau, après l'éloquent ouvrage de l'un des hommes qui ont porté le plus haut, dans ce siècle, la puissance des vérités religieuses et la gloire de l'église catholique. Mais il eût été bon d'ajouter en quels lieux se fait remarquer surtout ce relâchement. Si les philosophes avaient dit que l'éloignement

les pratiques chrétiennes se montre plus particulièrement dans les grandes villes ce témoignage aurait peut-être changé quel que peu le sens de la proposition. On aurait su que c'est encore dans les grandes villes que le mariage est un vain mot, et que les saintes lois de la famille sont publiquement méprisées; on aurait su que c'est dans les grandes villes, qu'on se heurte à chaque instant aux mendiants, aux voleurs et aux filles de joie; on aurait su que c'est dans les grandes villes seulement que les pères épousent charnellement leurs filles, les frères leurs sœurs, et que ceci s'est constaté au grand jour des débats judiciaires, il n'y a pas six mois encore, dans une grande ville qui se nomme Paris; on aurait su enfin que dans ces grandes villes la moitié de la population est employée à surveiller l'autre; que le cinquième des habitans naît à l'hôpital, et que le tiers y meurt. Si l'on avait su tout cela, on aurait compris comment le christianisme est tombé en décadence au milieu de populations ainsi dégradées; il serait impossible même que cela fût autrement: il ne peut pas y avoir place dans le même cœur pour Jésus et pour Mammon; il est clair que le vol, l'assassinat, l'adultère et l'inceste ne vont pas avec l'Évangile: Sodôme n'était pas la cité de Dieu.

Mais ce qu'il aurait fallu dire encore, et ce qui aurait apporté son enseignement, c'est que loin des grandes villes, dans les provinces, là où n'a pas pénétré jusqu'ici la philosophie du siècle, il y a des populations qui aiment et qui pratiquent le christianisme, et parmi lesquelles viol et inceste sont des mots qui n'ont pas d'idée. Là, les hommes sont chrétiens et hospitaliers, chrétiens et simples, chrétiens et braves; trois fois par jour, le matin, à midi et le soir, on les voit se dresser dans les champs, poser leur bêche et prier Dieu. Ces hommes-là sont grands, parce qu'ils vivent d'une idée grande; ils sont forts, parce que le même sentiment les unit entre eux.

Ce n'est donc pas contre le christianisme

que doit être invoquée l'indifférence religieuse, puisqu'elle ne paraît qu'escortée des désordres moraux les plus affreux; et les philosophes ont eu grande maladresse et grand tort de la faire sonner si haut, sous prétexte qu'elle marquait le moment où la société tout industrielle et positive se dérobaît au spiritualisme chrétien. Nous avons déjà dit, il y a quelques jours, dans quel sens devait être entendue la condamnation jetée par le christianisme sur les choses de la matière et de la chair. Quand la doctrine de Jésus s'établit, elle trouva l'homme soumis à la fatalité de la chair, c'est-à-dire de la naissance; l'homme était pécheur comme fils d'Adam, et esclave comme fils d'esclave. Il effaça le péché originel par le baptême, l'esclavage par l'émancipation; et les hommes, ainsi livrés à eux-mêmes, sans aucune solidarité, durent s'élever uniquement par le mérite de leurs œuvres: c'est là la véritable fondation de la liberté humaine. La grande estime dans laquelle l'Évangile met les œuvres spirituelles, vient de ce qu'elles appartiennent à cette partie de l'homme qui est libre, élevée, et ne dépend que d'elle-même, par opposition aux œuvres matérielles.

Ça donc été une grande erreur de croire que le christianisme condamnait dans un sens absolu le développement de la force matérielle de l'homme; il l'estime moins, parce que la volonté y perce moins, et par conséquent la vertu: car ce qui est forcé ne saurait être méritoire. Quant à ce qui est de s'être imaginé que le catholicisme ferait obstacle à l'avenir industriel des peuples, en vérité, c'est une grande distraction: qui est-ce donc qui a défriché l'Europe, et ciselé les cathédrales du moyen-âge?

Si le christianisme a paru atteint d'incapacité politique aux yeux de ceux qui avaient intérêt à le trouver tel, c'est que les objections ont été mal posées. Il fallait décomposer la politique en ses idées élémentaires et constitutives, et chercher quelles étaient celles que le christianisme combattait. La politique embrasse

les rapports de peuple à peuple, c'est-à-dire le droit des gens; les rapports de gouvernement à gouvernement, c'est-à-dire le droit public; les rapports de citoyen à citoyen, c'est-à-dire le droit civil. Le christianisme est-il contraire à quelqu'un de ces trois ordres d'idées? c'est ce qu'il aurait fallu préciser : nous l'essaierons prochainement.

SEMAINE RELIGIEUSE,

LE JOUR DE L'AN DANS LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Une grave et haute pensée domine toute la vie du chrétien, l'éternité! C'est pour elle qu'il travaille; c'est elle qu'il a en vue dans toutes ses actions. L'éternité! avec cela tout s'explique, tout se comprend : le dévouement surhumain du moine qui joue sa vie sur le Saint-Bernard à la recherche des hommes, comme la charité de la sœur grise devant le grabat du mourant; la patience et la résignation du pauvre, comme l'humilité du riche; les martyrs des premiers siècles comme les austérités du trappiste de nos jours. Avec cette pensée, la vie ne nous semble plus une amère et sottie bouffonnerie, mais un passage à une vie meilleure, sorte de désert aride où l'on jette sa tente en courant.

Mais de toutes les époques de l'existence où cette pensée de notre dernière fin vient nous saisir et s'emparer de notre esprit, il n'en est pas de plus solennelle que celle du passage d'une division du temps à une autre, d'une année à celle qui la suit. Semblable au voyageur qui, du sommet de la colline, regarde en arrière la contrée déjà parcourue, et puis celle qu'il doit parcourir encore, l'homme jette un regard aussi sur le passé puis sur l'avenir. L'année, qui dans quelques instans ne sera plus qu'un souvenir, lui apparaît avec le cortège de ses joies et de ses douleurs, de ses craintes et de ses espérances, de ses fautes et de ses vertus. Dans cette courte période de temps, que de sentimens froissés! que

d'espoirs déçus! que de jours sans soleil ternes et décolorés! Les heures ont entraîné comme une eau courante tous ces songes dorés qui caressaient le cœur, et le bonheur est tombé feuille à feuille comme la fleur fanée du front joyeux du convive.

Mais en vain tout s'est évanoui; la religion est là, qui faisant entendre sa voix puissante d'avenir, s'élève bien haut au-dessus de ces lamentations du passé, et rappelant l'homme à sa fin céleste, verse dans son âme le baume consolateur. Tandis que dans le monde tout se borne à des vœux stériles que la bouche prononce et que le cœur dément tout bas, elle présente à nos adorations et à nos hommages un Dieu fait homme pour nous sauver.

« Alors, quand les huit jours pour que l'enfant fût circoncis eurent été accomplis, il fut appelé du nom de Jésus, nom que les anges lui avaient donné avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère. » (Saint Luc.)

Le nom de Jésus signifie Sauveur. Catholiques! Venez donc vous prosterner au berceau de l'enfant-Dieu, afin de commencer l'année sous la douce influence de l'espérance et de la confiance. Il y a une semaine que la terre a tressailli à sa naissance; c'est aujourd'hui qu'il reçoit son nom et qu'il proclame sa consolante mission. Dans cette année qui vient de finir, la douleur a pesé sur vos têtes : eh bien! accourez entendre cette parole de Jésus-Christ : Je viens vous sauver, et vous vous retirerez consolés. Lorsque l'eau sainte est versée sur votre front, vous recevez le baptême du salut, le sacrement de la première espérance. La religion vous rappelle ces heureux souvenirs, et commence chaque année comme votre vie, par l'espérance.

Et quelle est cette promesse de salut, cette *bonne nouvelle* que l'Église vous transmet! Elle s'adresse à chacun de vous, au monde, à la société tout entière. Pour vous, c'est la lumière *qui luira devant vos pas*, l'appui qui vous soutiendra dans les peines de la vie, la consolation qui essuiera

vos larmes, le pardon dans le repentir; c'est la grandeur de l'homme, l'immortalité de son âme, le triomphe du juste. Pour la société, c'est un ordre social nouveau, une civilisation nouvelle, un monde nouveau, au lieu de ce vieux monde qui s'en va, vieillard épuisé de débauche; le triomphe de la liberté dans les lois, la consécration du beau dans les arts; en un mot, l'humanité tout entière régénérée dans l'individu comme dans la généralité.

Il y a dix-huit siècles que cette parole : Je viens vous sauver, prononcée dans un petit coin du monde, a changé la face du monde. et chaque année cette promesse de salut est renouvelée, afin que dans ce triste pèlerinage le cœur ne vienne point à nous défaillir. Tel est le but de toutes les cérémonies et de toutes les fêtes du catholicisme. En nous montrant aujourd'hui le fils de l'homme, se soumettant à la circoncision comme le dernier des Hébreux, la religion nous donne une grande et imposante leçon d'abaissement, en même temps que, par ses promesses d'immortalité elle relève notre dignité. C'est bien là l'homme aussi, bas et élevé tout ensemble, touchant au ciel et à la terre, chargé du poids des anathèmes de Dieu, et couvert du sang de Jésus-Christ, rebelle et justifié, malédiction et gloire. Catholiques ! réjouissons-nous donc avec l'Eglise, et saluons avec allégresse ce nom de Jésus, devant lequel, comme dit l'apôtre, *tout genou fléchit dans les cieux, sur la terre, et dans les enfers*. La fête du Nom de Jésus, c'est la fête de Dieu, de l'homme et de la société. Aujourd'hui se ferme une année qui nous séparera de celle qui précède, de combien de siècles? Nul ne sait. A travers toutes ces années qui se succèdent, l'homme avance, toujours inquiet et souffrant, brisant aujourd'hui ce qu'il adorait hier, sans jamais rien trouver qui puisse le satisfaire, et remplir cette coupe de bonheur qu'il approché de ses lèvres. Mais par-delà cette grande misère, au bout de cette aride carrière, se trouve la croix, et c'est à

ses pieds que nous trouverons le calme, le repos et la durée.

DE LA LINGUISTIQUE,

OU DE L'ÉTUDE DES LANGUES DANS SES RAPPORTS AVEC LA BIBLE.

Tandis que les philosophes du siècle dernier outrageaient la religion pour se venger de sa vérité, les savans étudiaient les sciences naturelles avec ardeur pour la convaincre de mensonge, dans l'histoire qu'elle offre de l'origine du monde. Les uns s'efforçaient de lire dans les cieux; les autres cherchaient dans le sein de la terre des faits à opposer à la narration de Moïse; d'autres interrogeaient les ruines des empires, les anciens monumens, les langues des différens peuples, afin de prouver que les traditions bibliques n'étaient que des erreurs historiques propagées par la superstition : tous enfin faisaient mentir la nature, dénaturaient l'histoire, bouleversaient la chronologie, bâtissaient sur des suppositions d'une haute extravagance, ou inventaient des systèmes qui aujourd'hui nous paraissent fort ridicules. L'un d'eux supposait une grande nation, savante, glorieuse, riche et puissante, qui avait existé onze mille ans sans ambition, sans histoire, sans relations aucunes avec les peuples voisins.

Elle était restée en dehors du droit commun; tout lui avait été refusé; pas un philosophe pour faire connaître les merveilles de sa sagesse, révéler la doctrine pure et élevée que ses prêtres conservaient; pas un historien pour apprendre les hauts faits et les grands événemens qui devaient être consignés dans ses annales. Cette nation avait vécu sous des rois sans passions onze mille ans, à l'abri des troubles et des bouleversemens.

Ainsi l'on ne cultiva d'abord les sciences que pour les tourner contre la religion; mais, chose extraordinaire, plus on avançait dans leur étude, plus on voyait qu'on s'était trompé. On s'aperçut avec cha-

grin que les sciences n'étaient point irréligieuses, et que toutes parlaient, pour ainsi dire, le même langage que la Bible. Il fallut bien renoncer à ces systèmes exagérés de chronologie, à cette prétendue civilisation qui datait de quinze à vingt mille ans, à ces faits ridicules tirés de la géologie, de la chimie, de l'astronomie; de sorte qu'aujourd'hui on peut dire avec vérité que plus on étudie les sciences, plus on demeure convaincu de l'authenticité de la Bible. Toutes sont d'accord, particulièrement la géologie, l'astronomie, l'histoire des plantes et des animaux, et la *linguistique* ou l'étude des langues. L'histoire des plantes et des animaux n'est pas malheureusement étudiée dans des vues élevées. Introduire un genre nouveau, ou créer une nouvelle méthode, c'est pour les savans le plus haut degré de gloire; ils divisent, ils classent, ils enseignent froidement; mais ils ne songent guère à appeler l'attention sur tout ce que la prévoyance divine a fait pour les besoins des hommes.

Si cette partie des sciences naturelles, par une multitude d'aperçus neufs et de découvertes admirables, vient ajouter, si nous osons parler ainsi, à l'authenticité des saintes Écritures, que dirons-nous de la linguistique ou de l'étude des langues?

L'étude comparée des langues répand une vive lumière sur l'histoire primitive de l'homme et sur le développement successif de ses facultés intellectuelles: c'est cette étude qui a permis de réfuter ces systèmes exagérés de chronologie; enfantés par la vanité, ou les spéculations sacerdotales des nations de l'Orient, que certains philosophes s'empressaient d'admettre parce qu'ils paraissaient contraires à la Genèse; c'est encore par le moyen de la linguistique qu'on a démontré l'absurdité de cette prodigieuse antiquité des monumens de l'Égypte. Une échelle des temps solidement établie, régulièrement divisée, a mis chaque monument à sa place, et les faibles n'ont plus à s'effrayer de l'antiquité

présumée des pyramides, des obélisques et des zodiaques.

On peut, par l'examen des langues des divers peuples de la terre, remonter à l'origine primitive des nations qui l'habitent; car presque toutes les nations du monde sont hors du domaine de l'histoire, lorsqu'on en vient à une certaine époque; et, à l'exception d'un seul livre qui parle, tout est muet; les traditions populaires même nous manquent. L'étude des langues seule, par la multiplicité des faits nouveaux qu'elle a rassemblés, et par la foule d'utiles applications qu'elle en a su faire, est venue jeter un grand jour sur ces temps obscurs: elle a parlé le même langage que la Genèse; et tout ce que Moïse nous a dit, l'ethnographie, ou la science des langues, nous le répète.

La Genèse ne rapporte rien concernant l'histoire générale du genre humain que l'ethnographie ne confirme. Après avoir attentivement et profondément étudié cette science, on voit que l'antiquité du monde ne va pas au-delà de l'époque assignée par Moïse; que tous les idiomes du globe ont de nombreuses analogies de formes et de racines qui raisonnablement ne peuvent être attribuées au hasard; que toutes les langues sont dérivées d'une souche primitive; qu'il est impossible que l'homme les ait inventées, et qu'il existe enfin une analogie frappante entre les souvenirs antiques des peuples de l'Asie et de ceux du Nouveau-Monde.

Le travail de M. Abel Rémusat sur l'astronomie des Mongols fournit une preuve de la futilité de ces hypothèses par lesquelles on a voulu voir dans on ne sait quel peuple primitif de la Haute-Asie les inventeurs des sciences et de l'astronomie en particulier. On a su apprécier à sa juste valeur la prétendue civilisation des Ouïgours, qu'on supposait antérieure à toute époque historique. On sait à présent que ce prétendu peuple primitif, inventeur des sciences et de l'astronomie, des arts et de l'écriture, était une tribu turque, jadis nomade, qui s'est fixée

dans des villes avant les autres, y a reçu quelques connaissances de ses voisins, et a composé quelques livres écrits avec des caractères qui lui ont été apportés de l'Occident. M. Abel Rémusat prouve que cette civilisation, non-seulement ne repose sur aucun fait positif, mais encore qu'elle est inconciliable avec les observations philologiques et les traditions historiques de toutes les nations de l'Asie. L'antiquité de la Haute-Asie était en quelque sorte la région des hypothèses : on avait trop compté sur le défaut de monumens, sur le vague et l'obscurité des traditions.

Ainsi, la pompeuse et magnifique civilisation des Égyptiens, des Chinois, n'est ni plus réelle, ni plus positive que l'éternelle antiquité des Indiens. Les plus anciens livres de la littérature sanskrite, dont on avait extraordinairement exagéré l'antiquité, sont les *Vedas*.... Les *Lois de Menou*, ou *Code civil et religieux des Indiens*, qu'on prétendait, sans l'appui d'aucune preuve convaincante, être plus ancien que le Pentateuque. Il faut en dire autant du Lamisme, religion professé par les Mongols, les Kalmoucks, etc. etc. Son culte extérieur, en rappelant à chaque instant les cérémonies de l'Église, décèle la nouveauté de son institution, que les rêveries de certains philosophes ennemis du Christianisme voulaient faire remonter sans aucun fondement à l'antiquité la plus reculée.

Tous les idiomes connus ont de nombreuses analogies de formes et de racines, et toutes les langues sont dérivées d'une souche primitive. Il suffit de désigner et de déterminer la connexité qui existe entre les langues qu'on a surnommées indo-germaniques. Les philologues ont remarqué que les mots de *deux* et de *trois*, ont parcouru l'Europe et l'Asie, et ceux de *père* et de *mère* offrent une frappante analogie d'un bout à l'autre de l'ancien continent. Le sanskrit a beaucoup d'analogie avec le slave, le malais et autres langues, et une bien plus grande avec le zend, le persan, le grec, le latin, et

tous les idiomes germaniques, surtout avec l'islandais. Sans répéter ici les faits curieux signalés par Jean Muller, Humboldt, Malte-Brun, et autres savans, relatifs à la liaison entre les langues, les monumens et les mythologies de l'Asie orientale, septentrionale et centrale, avec les langues, les monumens et les mythologies de l'Amérique septentrionale, jusqu'à l'isthme de Guatarnala, et jusqu'à l'Ohio; il suffit de dire que le guarini, le caribe et le delaware paraissent surtout offrir un trop grand nombre d'analogies avec l'hindoustani, l'hébreu et le chinois, pour pouvoir les regarder comme l'effet du seul hasard. Le capitaine Weddell, qui avait atteint avant le capitaine Ross, la plus haute latitude australe de tous les voyages connus, a fait quelques observations sur l'idiome des peuples de la région australe de l'Amérique septentrionale, qui, selon lui, offre des analogies avec l'hébreu, soit dans la signification des mots, soit dans l'emploi des sons anglais *s* et *sh*, qu'il dit y être très-fréquens. Il est bon de remarquer que ce phénomène est loin d'être unique, plusieurs idiomes de la Polynésie et de l'Amérique offrent plusieurs formes strictement hébraïques.

Il serait facile de prouver la ressemblance de polynésien avec l'hébreu, dans la conjugaison des verbes et dans un grand nombre de ses mots primitifs. Beaucoup d'expressions ont des racines vraiment hébraïques.

Le philologue M. de Balbi, dans sa classification des langues, en présente huit cent soixante, et plus de cinq mille dialectes; et, bien loin d'avoir exagéré le nombre des langues éteintes ou encore parlées sur le globe, l'auteur croit l'avoir peut-être estimée beaucoup au-dessous de la réalité. De ces remarques il résulte que presque toutes les langues ont une connexité plus ou moins grande avec l'hébreu; que plus les peuples sont isolés et sauvages, plus cette connexité est frappante; et que plus les peuples se civilisent, plus cette connexité s'affaiblit et se perd.

Les philologues pensent qu'on pourrait réduire les différens idiomes aux trois classes suivantes : les *langues simples*, les *langues par flexion*, et les *langues par agglomération*. Or, les faits recueillis jusqu'à présent sur toutes les langues connues nous démontrent que l'ancien monde qui les possède toutes les trois paraît aussi être le seul qui ait les véritables *langues par flexion*; que le Nouveau-Monde offre d'un bout à l'autre de sa vaste surface des *langues par agglomération*, et que le monde maritime ne présente encore dans tous ses idiomes connus que des langues simples. Cette conclusion, à laquelle conduisent les recherches sur la classification ethnographique des peuples amène cette reflexion, que l'on trouve justement dans l'ancien monde, que Moïse nous représente comme l'origine des sociétés et le berceau de tous les peuples de la terre, les trois classes essentiellement différentes auxquelles le célèbre baron de Humboldt pense qu'on peut réduire les formes grammaticales de l'étonnante variété des idiomes connus.

D'après les livres de Moïse, dit quelque part le philologue M. de Balbi, qu'*aucun monument ni historique ni astronomique n'a encore démentis, mais avec lesquels au contraire tous les résultats obtenus par les plus savans philologues et par les plus profonds géomètres, s'accordent d'une manière merveilleuse*, nous savons que les Chaldéens, les Assyriens, les Arabes, les Hébreux et autres peuples de la grande famille sémitique ont été de tout temps les habitans de l'Asie occidentale. D'où il suit que toutes les recherches et les découvertes faites jusqu'à présent, prouvent d'une manière victorieuse que la civilisation primitive ne vient ni de l'Afrique, ni de l'Asie orientale, ni de la Haute-Asie, mais de l'Asie occidentale.

On a disputé longuement pour savoir si les Chinois adoraient Dieu, ou seulement le ciel. Pour peu que l'on eût connu leur langue, on aurait vu que les deux expressions chez cette nation sont synonymes, de la même manière qu'elles l'étaient et le sont

chez les juifs, chez les nations modernes de l'Europe les plus policées et chez un grand nombre d'autres peuples de la terre. Cette remarque est très importante en ce qu'elle tend à prouver que dans le principe, la connaissance de Dieu était universellement répandue : or, cette connaissance n'était autre que le catholicisme primitif plus ou moins développé.

L'ethnographie est donc une science religieuse qui contient l'histoire primitive du genre humain, et confirme les faits historiques racontés par la Genèse. Les sciences, qu'on s'est efforcé de rendre irreligieuses, fournissent les preuves les plus positives de la religion; elles déposent solennellement en faveur de Moïse, elles parlent le langage des livres saints. Il y aurait à faire un travail de la plus haute importance : ce serait de réunir et d'exposer clairement toutes les preuves que les sciences fournissent en faveur de la religion. Une pareille entreprise serait un véritable service rendu au catholicisme.

DU PRÊTRE, ET DE SON MINISTÈRE DANS L'ÉTAT ACTUEL DE LA FRANCE.

(Par M. le comte de Montlosier.)

Le grand ennemi des prêtres, l'antagoniste acharné du clergé de France, le nouveau Ponce-Pilate ou plutôt le Judas de l'Église, M. de Montlosier reparait enfin. Il arrive. Que l'Église tremble, que le prêtre s'attache à l'autel, que le clocher de la cathédrale se voile la face, M. de Montlosier va tout briser de son souffle. Pour commencer, voici que M. de Montlosier publie une brochure nouvelle. Saints et Saintes du paradis, soyez-nous en aide et protection!

Les hommes qui n'oublient pas l'injustice, voyant M. de Montlosier si calme, se demandaient entre eux : — Qu'est devenu M. de Montlosier? Où est-il, et que fait-il? Et d'où vient que sa voix ne gronde plus? Et pourquoi a-t-il cessé de battre de sa baliste les vieilles cathédrales et les vieux ministres des autels? A toutes ces questions,

Supplément.

il n'y avait que M. de Montlosier qui pût répondre. M. de Montlosier répond aujourd'hui par sa réponse ordinaire à toutes les questions, par une brochure. Autant eût valu répondre par le silence, qui est la réponse à toutes les questions embarrassantes.

Mais parce que M. de Montlosier, depuis trois ans, n'a pas écrit de brochure contre le clergé, ne croyez pas que M. de Montlosier ait déposé sa prètrophobie. Lisez plutôt la préface de ladite brochure. — *Peu de temps* après la révolution de 1830, dit M. de Montlosier, *étant venu à Paris pour remercier le Roi de ses bontés.* » Que pensez-vous qu'il arrive ? Sans doute, M. de Montlosier ira tout d'abord aux Tuileries qui, en ce temps-là, étaient encore ouvertes à tous, et là, il remerciera le Roi de ses bontés ! Pas du tout, M. de Montlosier venu à Paris *pour remercier le Roi*, s'en va, non pas aux Tuileries porter sa reconnaissance pour les bontés royales, mais bien *chez le ministre des cultes, pour lui offrir ses services.* Vous qui connaissez M. de Montlosier, vous pouvez penser *quel genre de service* il allait offrir au *ministre des cultes.* Et en effet, à peine chez le *ministre des cultes*, voilà M. de Montlosier *tout fier de sa conduite dans la grande affaire des congrégations et des jésuites*, qui propose au ministre la réforme du culte. Le ministre *l'écoute avec politesse*, mais il paraît que ce fut là tout ; que M. de Montlosier, malgré sa belle conduite dans la *grande affaire*, se vit cette fois très-poliment éconduit, sa proposition n'ayant pas été *reçue avec faveur.*

C'est à cette aventure chez le ministre des cultes, ou plutôt à cette mésaventure de M. le comte de Montlosier que nous devons la susdite brochure : *Du prêtre, et de son ministère dans l'état actuel.*

Cette brochure a été écrite dans le but unique de prouver que dans l'état actuel de la France, *le prêtre veut entrer dans le monde, s'emparer du monde, et gouverner l'État une Croix à la main.*

Après avoir démontré ce premier point, M. de Montlosier se propose de démontrer que la révolution de juillet a surtout favorisé le prêtre ; *qu'elle l'a fait entrer dans notre instruction et dans nos affaires* ; il prouvera qu'on lui a ouvert les portes des conseils-généraux (au prêtre), et qu'on l'a introduit de droit dans les écoles (toujours le prêtre), lesquelles écoles vont devenir désormais des leçons de *Catéchisme continuées.*

Au premier abord, on pourrait croire que ces étranges propositions ne sont autre chose qu'une longue ironie de M. de Montlosier ; mais tout cela est dit très-sérieusement, et vous allez voir tout à l'heure ce Luther provincial développant son dire, poussé par son zèle *pour le service du Roi et de la chose publique*, qui ne pouvait se contenter d'une seule réclamation et d'une muette opposition. (Le zèle de M. de Montlosier.)

Suivons donc M. de Montlosier, et voyons-le *traitant la matière à fond.*

D'abord, M. de Montlosier a l'extrême modestie de ne *pas s'attendre à beaucoup de succès* ; toutefois, quoi qu'il arrive, il divise son travail en deux parties : *Les causes du mal, et les remèdes du mal.*

Dans la première partie, M. de Montlosier remonte jusqu'au *péché originel.* La question a été si diversement débattue, que M. de Montlosier n'ose pas avoir d'opinion ; seulement, en sa qualité de bonhomme, il veut bien reconnaître le péché originel, et par conséquent la nécessité d'une rédemption.

De la rédemption à la naissance de Notre-Seigneur, de là venue du Christ à la mission des apôtres, il n'y a qu'un pas ; toutes ces vérités se tiennent, et M. de Montlosier les respecte autant que M. de Montlosier peut respecter quelque chose. Même, il donne une très-bonne raison de son respect pour ces vérités, qui ne sont autre chose que l'Évangile : *On n'y trouve rien qui puisse porter le trouble dans un État !* L'aveu est naïf. Il y a des instans où nous sommes, nous aussi, tentés de croire que

tout ceci est une bouffonnerie de M. le comte de Montlosier.

M. de Montlosier fait plus; il reconnaît (toujours parce qu'il n'y a pas de danger pour l'Etat) que les apôtres ont eu le droit d'obéir à leur divin Maître, qui les a envoyés par toute la terre, en leur disant : *Ite et docete omnes gentes*; mais ce droit ils ne l'ont eu que pour les peuples et pour les choses d'il y a dix-huit cents ans.

Mais à présent que M. de Montlosier est venu, il ne veut pas que le prêtre aille et enseigne. M. de Montlosier jure que l'Etat est en danger si le prêtre marche ou parle. A l'heure qu'il est, il n'y a plus dans le monde chrétien que lui, M. de Montlosier, qui ait le droit d'enseigner; à l'entendre il n'y a plus de prêtre, il n'y a plus que lui qui ait le droit de venir en diligence remercier le Roi de ses bontés, et offrir par la même occasion au ministre des cultes les résultats de sa vieille expérience dans la grande affaire! Ce qui est puissamment raisonné.

Ici M. de Montlosier commence un deuxième chapitre, pour se reposer quelque peu, et reprendre haleine avant d'entamer son excellent Chapitre III, intitulé : *Envahissement de la vérité dans les temps anciens*.

Ce Chapitre III n'est guère la conséquence de la permission que M. de Montlosier avait donnée tout à l'heure aux apôtres. A présent, M. de Montlosier ne veut plus reconnaître le droit qu'il reconnaissait encore tout à l'heure aux apôtres, et aux successeurs des apôtres, même pour la première moitié de l'apostolat des dix-huit cents ans en question. Ici M. de Montlosier s'élève à une grande indignation contre l'enseignement Évangélique. « Quand les marchands négriers vont » sur la côte d'Afrique acheter des hommes, » ils ne s'emparent que de leur liberté physique et de leurs forces matérielles; ils » laissent au moins libres leurs pensées, et » leurs sentimens. »

Ici il est impossible de rester dans les limites rétrécies de Pironie. Quoi donc! à entendre M. de Montlosier, tout le moyen-âge chrétien et religieux n'est qu'une affreuse

et cruelle déception, un horrible mensonge! Quoi donc! ce Jésus rédempteur qui est venu le premier proclamer la liberté et l'égalité parmi les hommes, ne vient qu'après le marchand négrier qui achète et qui vend des hommes comme on ferait des bêtes de somme! Quoi donc! le monde régénéré et marchant dans une ère nouvelle, l'humanité qui se croyait sauvée, par la parole divine, la vieille Rome vaincue par les Barbares, et redevenant la capitale du monde par la foi comme elle avait été la capitale du monde par les armes! Quoi donc! toutes les chastes et naïves doctrines de l'Évangile, la vie frugale, la prière, la sainteté du mariage, l'espérance d'une autre vie, toutes ces saintes doctrines qui ont purifié, ennobli, agrandi, corrigé le monde! Quoi donc! tous les actes religieux, toute cette poésie austère et sainte, toutes ces vertus du désert, de l'Église, de la ville, du trône et du peuple! Quoi donc! ces cathédrales élevées dans les airs, ces paroisses qui sont autant de familles, ces hôpitaux ouverts à toutes les misères, ces enfans qu'on ramasse sur la pierre froide, et que la Charité, cette chaste vierge, nourrit d'un lait qui vient du ciel! quoi donc! tout le Christianisme en masse, tout notre vieux génie, tout notre ancien repos, toute notre vieille histoire, tout cela c'est mensonge, tout cela c'est misère, tout cela c'est vanité, tout cela est une espèce de traite des blancs plus cruelle que la traite des noirs? Voilà ce que M. de Montlosier ose nous dire! Et M. de Montlosier vient tout exprès de ses montagnes pour écrire cette brochure, sous prétexte de remercier le roi de ses bontés! Mais, pour se jeter dans de pareilles banalités, il n'était pas besoin de venir de si loin; un homme d'esprit, bien avant M. de Montlosier, avait dit toutes ces choses, et cet homme avait plus d'esprit que M. de Montlosier lui-même : cet homme, c'était Voltaire. Qu'en pense M. de Montlosier?

Or, ici il est bon de faire remarquer à M. de Montlosier que non-seulement Voltaire a eu plus d'esprit que lui, M. de Mont-

lesier en peut avoir, mais que Voltaire a été moins lâche. Quand Voltaire a attaqué le clergé, le clergé était puissant encore; quand il a attaqué le prêtre, le prêtre était un citoyen comme un autre; il était propriétaire dans l'État, qualité que lui seul il a perdue, et sans avoir eu la moindre part à l'indemnité des cent millions. Au dix-huitième siècle, le christianisme, ce soleil qu'on peut obscurcir, mais non pas éteindre, avait des armes pour se défendre. A M. de Voltaire on pouvait opposer M. de Beaumont, et toute la vieille aristocratie française qui avait conservé le souvenir et le respect des croyances; et puis la satire de Voltaire était si nouvelle, dans le fond du moins, nouvelle dans la forme! Aujourd'hui, cette espèce de Voltaire posthume, de Voltaire avorté, M. de Montlosier, est-il bien venu à venir répéter, après je ne sais combien de révolutions, les sarcasmes, les mêmes sarcasmes du premier, du seul Voltaire! Vous parlez de la puissance des prêtres aujourd'hui, M. de Montlosier! mais, au nom du ciel! où est-elle cette puissance? Quels sont les biens de ce clergé formidable? Il n'a pas une maison qui soit à lui, il n'a pas un morceau de terre sur lequel il puisse frapper du pied en disant: *Terra quam calco mea est!* A peine est-il vêtu; à peine est-il nourri; il faut qu'il meure de faim pour faire l'aumône. La commune lui prête son toit, et oublie de le réparer; s'il a une vigne, il n'en a que l'ombre, et c'est le village qui emporte la récolte; il n'a rien, il n'est rien; il ne vit que pour prier et pour souffrir! O bel usage de votre éloquence, M. le comte! de venir frapper des gens qui prient et qui font l'aumône avec le pauvre rien qui leur reste! Et vous croyez-vous un homme bien courageux à venir parler de richesses et de palais somptueux à Monseigneur l'archevêque de Paris, par exemple, qui a pensé périr sous les ruines de l'archevêché; et n'est-ce pas là une belle mission que d'afficher votre brochure contre les murs menacés et

désolés de l'église dévastée de Saint-Germain-l'Auxerrois!

Certainement il faut que la monomanie de ce vieillard soit bien enracinée, pour le pousser ainsi, en décembre 1833, à revenir à ses anciennes philippiques, à ranimer sa colère usée; et il est d'autant plus odieux cette fois que, venu à Paris pour remercier le Roi de ses bontés, il a écrit sa brochure moins en haine du clergé qu'en amour du Roi. « *Je crains pour la royauté elle-même, si le prêtre devient ou paraît devenir son complice.* »

« Et en effet, à l'entendre, le danger est » imminent: ô Philippe! ô mon Roi! prends » garde à ton royaume! s'écrie M. de Mont- » losier; à l'heure qu'il est, il n'y a pas une » maison en France qui ne s'empresse de » donner, dans toutes les circonstances, » des signes de sa persistance dans le » culte catholique. Il n'y a pas une mai- » son où l'on ne s'empresse de faire bap- » tiser les enfans à leur naissance, et de les » envoyer à l'église avec les accompagne- » mens usités de parrain et de marraine; » il n'y en a pas une qui ne mette le même » soin à les envoyer à l'instruction du caté- » chisme pour la préparation à la première » communion; il n'y en a point qui, lors » du mariage, se contenterait de le faire » célébrer à la municipalité: on ne manque » point de le faire consacrer par le prêtre. » Enfin, il n'y a plus, comme dans d'au- » tres temps, de discussion sur les matières » religieuses; on ne publie pas d'ouvrages » contre la religion. »

Vous voyez que la France est en grand danger de mort. On baptise l'enfant qui vient de naître, on se marie à l'autel, on envoie les enfans au catéchisme, et enfin, ô comble d'horreur! ô désorganisation sociale! — *On ne publie pas d'ouvrages contre la religion!*

Vous voyez que, malgré lui sans doute, M. de Montlosier retombe toujours dans la bouffonnerie. *On ne fait plus d'ouvrages contre la religion!* Mais pour quoi donc M. de Montlosier compte-t-il les bro-

chures, dont il honore le clergé de France s'il lui plaît ?

Sans compter, pour dernier signe de dés-organisation, que M. le duc de Rovigo, oui, M. le duc de Rovigo lui-même, ce sanglant esprit fort du château de Vincennes, frappé d'une maladie incurable, a fait appeler à son lit de mort Mgr. l'archevêque de Paris !

Dans quel temps vivons-nous ? !!

Nous marchons vers l'abrutissement du onzième et du douzième siècle, ajoute M. de Montlosier, en poussant un gros soupir.

C'est que nous sommes encore en plein *parti-prêtre*.

Tels sont les maux que signale M. de Montlosier dans la première partie de sa brochure.

Seconde partie.

La seconde partie traite des *remèdes, et des moyens de les appliquer*.

Ici il faut encore citer le texte : les *remèdes* de notre illustre guérisseur sont aussi bouffons que ses diagnostics.

Recette contre le parti-prêtre.

» Le gouvernement protégera le prêtre, mais il ne lui permettra pas de faire la religion ; car c'est la religion qui fait le prêtre. Avec la religion, il ne lui permettra pas non plus de faire de la morale ; car la morale ne se fait pas : elle est éternelle comme Dieu. »

Signé : COMTE DE MONTLOSIER.

Autrement dit : le gouvernement empêchera tant qu'il sera en lui de frapper le prêtre à coups de bâton, de lui cracher au visage ou de le tuer avec le fer. Mais sous aucun prétexte il ne permettra au prêtre d'enseigner l'Évangile ou de prêcher la vertu. Si le prêtre enseigne l'Évangile, *s'il fait de la religion ou de la morale*, alors le gouvernement *ne protégera plus le prêtre*, et alors gare au bâton, gare aux crachats, gare aux poignards ! On recule

d'effroi ou de mépris devant de pareilles et si extravagantes atrocités !

Mais M. de Montlosier, pour être complètement utile au Roi et à l'État, ne se contente pas de leur donner *sa recette, défend au prêtre de faire de la religion ou de la morale* ; il va leur prouver que la chose *est possible*, et qu'elle *est de droit*, après leur avoir démontré dans la première partie *qu'elle est de toute nécessité*.

Car M. de Montlosier, qui est sagace, prévoit bien des obstacles à son projet. *Comment empêcher le clergé de faire de la religion et de la morale ?* Car M. de Montlosier l'avoue, le clergé de France n'y renoncera pas facilement.

Mais, dit M. de Montlosier, *le gouvernement n'est-il pas le protecteur de la société en général, et n'a-t-il pas la police de l'État ?*

Le gouvernement n'est-il pas le protecteur *des associations particulières ?*

Ce sera donc en sa qualité de *protecteur de l'Église* et par le moyen de son *préfet de police*, que le gouvernement empêchera le prêtre de faire *de la religion et de la morale*.

Et si le prêtre résiste, s'il s'appuie sur les Canons, sur l'Évangile, et enfin sur la Charte, qui reconnaît que toutes les religions sont libres et égales, si le prêtre poussé à bout, demande au préfet de police de quel droit il veut l'empêcher de faire de la morale et de la religion ?

Alors ce sera le cas de mettre en avant le second argument du remède-Montlosier, appuyé de quelques régimens de dragons et de gendarmes. A ces causes, le préfet de police prendra son écharpe, il entrera dans la cathédrale, il montera dans la chaire de vérité ; si le prêtre résiste, il le fera empoigner par ses agens, et du haut de la chaire, il dira aux fidèles assemblés pour entendre parler des mystères, des consolations et des espérances de l'Évangile : — Au nom de la loi et de M. de Montlosier, moi, préfet de police, je déclare que vous n'êtes pas une religion, la religion catholique, la religion du monde ; vous êtes une

association particulière. Vous n'êtes pas des chrétiens assemblés pour entendre la parole de Dieu; vous êtes une émeute qui fait de la religion et de la morale avec un prêtre: donc ayez à vous disperser sur-le-champ, au nom de l'art. qui défend les attroupemens et les réunions de vingt personnes! » Ainsi parlera le préfet de police-Montlosier, et à l'instant même il n'y aura plus de prêtre, il n'y aura plus d'Église, il n'y aura plus en France de religion et de morale que selon M. de Montlosier. L'article second de M. de Montlosier aura prévalu cette fois contre ce mot de l'Évangile qui dit que les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais.

Ceci une fois posé. M. de Montlosier, vainqueur du prêtre, le prend en pitié cependant; que le prêtre cède à M. de Montlosier, et M. de Montlosier usera d'indulgence: il ne fermera pas les églises, il permettra aux fidèles de se réunir tant qu'ils voudront; on pourra célébrer les saints mystères, allumer les cierges et brûler l'encens; M. de Montlosier ne met à tant de faveurs que de très-légères conditions; mais il y tient, il ne reculera pas d'une exigence: c'est au prêtre à voir si la Charte-Montlosier lui convient, c'est à prendre ou à laisser.

Nous vous avons donné d'abord les diagnostics qui troublent si fort M. de Montlosier, et qui le font douter de l'avenir de la France. On baptise les enfans, on leur apprend leur religion! on se marie à l'autel, en un mot, toutes sortes d'abominations.

En second lieu, nous vous avons donné ses remèdes: — Déclarer la religion chrétienne une assemblée particulière, la mettre sous la protection de l'état et du préfet de police, empêcher le prêtre de faire de la religion et de la morale.

Il nous reste à présent à vous transcrire article par article la Charte-Montlosier, c'est-à-dire les conditions auxquelles M. de Montlosier permet encore à l'État de protéger le prêtre, comme il est dit plus haut.

Charte Montlosier.

Art. I^{er}. — Le prêtre de l'Église catholique, apostolique romaine, est libre d'enseigner l'Évangile et de remplir les devoirs de la religion chrétienne, aux conditions suivantes:

Tout prêtre catholique sera tenu de prendre une femme et d'avoir des enfans; « le mariage étant une condition de l'humanité. » (Nous citons textuellement.)

Art. II. — *Il n'y aura plus en France un monastère, ni aucun de ces lieux où toute la vie chrétienne a passé dans les pratiques de la vie dévote.*

» Car l'amour de Dieu s'échauffant de tout » ce qui est ôté à un autre amour, cherche » avec la même passion une autre sorte de » conquête. Une domination continue sur » des cœurs qui, pour être sans cesse en la » présence de Dieu, ont besoin d'être tou- » jours en la présence du prêtre, compose » une sorte de volupté mystique: objet d'at- » traits pour de jeunes femmes chez lesquelles » le mariage est usé et qui ont besoin d'un » amour nouveau; objet d'attraits pour de » pauvres vieillards qui cherchent, eux » aussi, un amour qu'ils désirent et qu'ils » ne trouvent plus nulle part; enfin objet » d'attraits pour de jeunes filles qui, égarées » par des illusions qui les poursuivent, se » font innocemment les épouses spirituelles » d'un prêtre, croyant être les épouses de » Jésus-Christ. »

Art. III. — *Il n'y aura pas de processions dans les rues.* — « Il n'est pas convenable que le prêtre porte le trouble dans les familles, dérrange le repos et les habitudes des citoyens. »

Art. IV. — *Le prêtre aura soin, sous peine d'emprisonnement, de ne jamais parler de l'Évangile et de la vie à venir, mais bien du Jury, du Code pénal, et des galères de Brest ou de Toulon.*

» Pour parler franchement, qu'il ne puisse » y avoir de morale dans une nation qu'à » force de confessions, de scapulaires et » de chapelets, c'est une prétention du » prêtre qu'il faut écarter pour la morale

» elle-même. Où en serions-nous, s'il était
 » établi que les femmes n'aiment leurs
 » maris que pour l'amour de Dieu ;
 » que les mères ont besoin d'aller à la
 » messe pour s'encourager à soigner et à
 » allaiter leurs enfans ; que si les domes-
 » tiques s'abstiennent d'assassiner leurs
 » maîtres, c'est parce qu'il est écrit dans le
 » Deutéronome : *Non occides ?*

Art. V. — *Le prêtre est obligé de manger
 au moins du bœuf tous les jours.* « Dieu a
 » bien pu commander à Adam de s'abste-
 » nir d'un fruit ; mais l'Église n'a pas le
 » droit de défendre la viande à certains
 » jours. »

Art. VI. — *On ne sera pas forcé d'entendre
 la messe le dimanche.* « Quand le Souve-
 » rain, dans les jours de fêtes, appelle ses
 » sujets auprès de lui, il n'en fait pas une
 » injonction sous peine d'être écorché vif. »
 (C'est mot à mot : voir pages 95, 6, 7, 8,
 9 et suivantes.)

Art. VII. — *On travaillera les jours de
 fête.*

Art. VIII. — *Il est expressément défendu
 au prêtre de jeûner.* « La position d'un
 » chrétien peut devenir très-douloureuse,
 » lorsque par l'état de sa santé ou d'au-
 » tres circonstances particulières, il ne
 » saura pas ou ne pourra savoir précisé-
 » ment si cette position est de nature à le
 » sauver du danger épouvantable de dam-
 » nation auquel il est exposé. »

Art. IX. — *Le prêtre ira à tous les spec-
 tacles depuis le Théâtre-Français jusqu'à
 l'Ambigu-Comique ; depuis l'Opéra jus-
 qu'aux tréteaux de madame Saqui.* « Que
 » l'Église défende les spectacles, elle trouble
 » dans toute l'Europe un ordre qui y est
 » établi. On ne peut ignorer que dans l'état
 » actuel des sociétés, les spectacles sont
 » devenus une sorte de besoin. Partout les
 » spectacles sont fréquentés par des hom-
 » mes honorables, même par des person-
 » nages pieux. »

(N. B. On y a vu M. de Montlosier.)

Voilà à peu près toute la Charte-Mont-
 losier. Cette Charte écrite, il ajoute :

« Je m'attends à ce que le prêtre mettra
*peu d'empressement à accéder aux désis-
 temens que je lui demande.* Il y verra une
 abdication d'une partie de son importance ;
 mais il y verra aussi, j'espère, *un avan-
 tage pour la religion.* »

Et tout ceci n'est qu'une partie de cette
 immense brochure ! Et toutes ces stupidi-
 tés sortent de la tête d'un homme qui a la
 réputation d'un homme raisonnable ! Et
 voilà comment pense, voilà comment
 écrit, voilà comment raisonne un des plus
 fougueux, un des plus dangereux, un des
 plus logiques ennemis du prêtre catholique !
 Comment donc, par quelle fatalité de tels
 raisonneurs sont-ils parvenus à jeter le
 moindre nuage sur la religion de Jésus-
 Christ ! Comment donc ces faiseurs de pré-
 faces, ces hurleurs de tribune, ont-ils pu
 un instant, un seul instant, placer leurs
 raisonnemens à côté des sermons de Bos-
 suet, des pensées de Pascal, à côté de cette
 longue suite de génies chrétiens devant les-
 quels la terre a fait silence, comme elle
 avait fait silence devant Alexandre ? A l'audi-
 tion de pareils raisonnemens, l'esprit reste
 confondu, la raison s'étonne ; on se de-
 mande si on n'assiste pas à l'apparition
 d'un homme en délire ! Hélas ! tout ceci a
 cessé d'être du délire ! Hélas ! toutes ces
 choses qui ne soutiennent pas le plus faible
 jour, elles ont eu cependant des auditeurs ;
 elles ont été prônées, accueillies ; elles
 ont été article de foi pour les intelli-
 gences stupides qui rougissaient d'être
 de la religion du grand Condé et de Fé-
 nélon, et qui se font honneur de croire en
 M. de Montlosier, au Constitutionnel et au
 libraire Touquet ! Insensée et frivole na-
 tion que la nôtre ! Toujours prête à se dé-
 pouiller de ses croyances, toujours prête à
 briser ses temples, ses dieux, ou ses rois sur
 la foi du premier énergumène qui l'exploite.
 Cet homme arrive, il parle à ce peuple in-
 sensé, il lui dit : *Tu ne croiras pas !* Et
 le peuple, sans savoir d'où vient cet
 homme, qui il est, où il va, ce qu'il veut,
 se met à l'applaudir, quoi qu'il dise, jus-
 qu'au jour où l'orateur disparu vient

pour remercier le Roi de ses bontés. C'est vraiment là une histoire à faire pitié !

Cette brochure de M. de Montlosier n'est pas plus ridicule que toutes les autres brochures qu'il a écrites. Seulement assez de désordre moral et politique a suivi les premières brochures du même auteur, pour rendre les écrits de cet homme à jamais odieux et ridicules. Nous n'avons plus rien à donner à M. de Montlosier. Que nous veut-il ? Pour Dieu qu'il nous laisse en paix !

Des rapports des sciences naturelles avec la religion, et particulièrement de la médecine dans son application générale.

Toutes les sciences naturelles ont des rapports, un enchaînement nécessaire avec la révélation. Cette vérité, volontairement méconnue et niée par les prétendus philosophes du siècle dernier, est aujourd'hui publiquement proclamée dans les chaires les plus célèbres de la capitale. Les mathématiques, dont le principe l'unité de nombre et d'étendue, nous jette également de ses deux côtés dans l'infini ; l'astronomie qui emporte notre esprit par-delà la création visible des mondes ; la physique, l'anatomie, la physiologie, la philosophie, sont venues tour à tour nous apporter l'aveu de l'accord indispensable des lois qui régissent la matière avec la parole de Dieu. Il y a déjà longtemps qu'une force irrésistible entraîne l'intelligence des savans à ne reconnaître dans les livres saints qu'une grande et solennelle constatation des phénomènes de la nature. L'immortel Cuvier a commencé la démonstration de cette importante vérité. Son discours sur les révolutions du globe et sur les ossemens fossiles n'est qu'un long commentaire de l'Écriture, attestant la régénération de l'humanité par le déluge. Chose admirable ! Le plus heureux résultat du progrès des sciences appartiendra

sans doute à notre époque ; « car, comme » l'a dit M. de Maistre, si Dieu efface, » c'est pour écrire. »

Mais de toutes les sciences naturelles, la médecine est assurément celle qui a les connexions les plus intimes avec la religion. Aussi pendant le long sommeil des lettres et des arts au moyen-âge, nous ne la voyons point rester inactive. Le prêtre dont la charité, amour divinisé de l'humanité, conserva la société au milieu de ce chaos, se servit d'elle pour s'emparer de l'homme tout entier, pour l'attirer à lui corps et âme. Comme il voyait en lui une double nature toujours souffrante, toujours prête à souffrir, il se jeta au secours de l'une et de l'autre. Au nombre des devoirs de sa mission de foi, d'espérance et d'amour, il compta le soulagement à donner aux douleurs du corps, alors si multipliées et si destructives. Et certes ce fut un bien puissant moyen d'action pour le prêtre catholique sur les masses barbares qu'il avait à diriger et à conduire ; car on ne résiste guère à celui qui vient nous dire : « Tu étais en danger de mort, je t'ai sauvé ; je t'ai rendu à ta famille, à tes enfans. Aujourd'hui c'est un chrétien que je veux gagner au ciel ! »

Et le prêtre catholique alla ainsi pendant quelques siècles, guérissant les douleurs du corps comme les douleurs de l'âme, chargé d'un double ministère dans la pauvre chaumière où l'appelait la souffrance. A mesure que la foi est devenue plus chancelante dans l'esprit des peuples, que l'impiété s'est fortifiée et agrandie, le prêtre s'est effacé, s'est retiré du mouvement, et depuis cette séparation consommée, les conditions de la société chrétienne ont bien changé. Des peuples entiers, égarés par la voix de l'erreur, se sont soustraits à la confiance et à la soumission qu'ils portaient au clergé catholique. Ils ont aveuglément repoussé son action civilisatrice pour plusieurs siècles peut-être. Mais laissez faire à la charité : elle saura bien, elle, lui rendre cette autorité que ses ennemis en la détruisant

n'ont pu remplacer dans le monde. Le clergé catholique est appelé de nouveau à reconquérir l'humanité qui naguère encore semblait vouloir lui échapper. Si vous eussiez entendu, comme nous, au milieu des plus effrayans ravages du choléra, les mourans exprimer aux jeunes prêtres de Saint-Sulpice tout ce qu'ils éprouvaient de regret d'avoir si long-temps calomnié leurs intentions, et refusé leurs simples soins de gardes-malades; si vous les eussiez entendus comme nous, demander des prières au Pasteur magnanime qui venait les bénir et les aider à souffrir, comme nous, vous eussiez dit : Tout le genre humain est encore au prêtre chrétien, car lui seul possède la puissance et le génie de la charité.

Sans doute, maintenant le prêtre ne peut être médecin, dans ce sens qu'il doit remplir toutes les fonctions de cet important état. Mais la morale évangélique lui a donné d'inappréciables connaissances qui peuvent rendre ses conseils indispensables au bonheur des hommes confiés à sa sollicitude. La religion catholique dans ses dogmes, dans ses lois, dans sa discipline même, contient tout ce qui peut assurer le bien-être de l'esprit et du corps. L'homme pour l'un et pour l'autre a été placé par Dieu dans des conditions d'existence, dont il ne peut s'écarter sans courir un danger immédiat. Ces conditions sont toutes implicitement renfermées dans le Christianisme. Il n'est pas une loi relative à la conservation et au développement physique et moral de l'homme qui n'ait été prévenue et promulguée par lui. Antérieur à toute science humaine, puisqu'il remonte à l'origine du monde, il a pris soin de nous faire connaître la source première de notre faiblesse. Il nous a appris que la concupiscence est le penchant toujours actif de notre nature pour notre double perte : *Morte morieris*. Mais en même temps il nous a offert un remède assuré contre notre mal. Nous ne connaissons point de règles plus certaines et mieux coordonnées entre elles pour la félicité de la vie que les règles de l'Église fidèlement

observées. Dans les développemens ultérieurs que nous nous proposons de donner à ces idées trop communément ignorées, nous espérons conduire nos lecteurs à l'évidence de cette vérité, savoir : Que le Christianisme, dans tout ce qu'il nous enseigne sur la vie humaine, est la seule hygiène qui convienne à tous les hommes. Nous étendrons ces considérations, en faisant ressortir en outre tous les avantages qu'offre la religion à l'organisation qui vient à être ravagée par les maladies, pour reprendre cet état d'ordre et de satisfaction intime qui fait la santé. Enfin nous terminerons en apportant quelques conseils inspirés par le désir d'une autre victoire décisive du catholicisme sur la philanthropie philosophique. Ces conseils seront adressés à tous les prêtres, car tous sont les ministres du pauvre, à qui semblent plus particulièrement destinées les longuessouffrances. Plus éclairée sur ses moyens, la charité sera moins timide. Son énergie et son activité augmenteront en proportion de l'assurance qu'elle recevra de son utilité, de son importance, et de sa nécessité pour le bonheur du genre humain.

ALMANACH DES PAROISSES.

(Troisième article.)

Voici que nous sommes arrivés à la fin de notre œuvre populaire : l'Almanach des Paroisses va paraître le 30 décembre. Il a été fait avec zèle, avec conscience, avec de minutieuses et importantes recherches, quoiqu'avec rapidité, et nous espérons que notre public à nous, c'est-à-dire, les catholiques de France, le clergé de France, toutes les familles chrétiennes, l'accueilleront bien; que notre almanach aura sa place marquée au foyer domestique, dans les longues soirées d'hiver. La mère n'aura point à l'examiner d'avance pour voir si quelque histoire scandaleuse, ou quelque peinture deshonnête n'en interdit pas la lecture ou la vue à sa fille: car on sait qui nous sommes à présent, où nous allons, ce que

nous voulons. Hommes de cœur et de foi profonde, nous avons vu que notre pauvre société se débattait épuisée hors de la voie chrétienne, et nous nous sommes dit à l'aspect de cette grande misère, qu'il serait beau de venir planter notre drapeau au milieu de toutes ces ruines; que, dans cette immense arène où les partis disputent l'avenir, les catholiques ne devaient pas s'engourdir dans un lâche repos. Et nous nous sommes mis à l'œuvre, ardens, infatigables. Faibles d'abord, nous avons bientôt trouvé de flatteurs encouragemens et de solides appuis. A mesure que nous marchons, nos vues comme nos moyens s'agrandissent; nous planons d'un œil plus sûr sur l'ensemble des besoins et des nécessités de l'époque, de cette époque si bizarre et dont le caractère est si indécis et si disparate.

Et c'est pour tenir en quelque sorte cette société dans nos mains, pour la manier autant qu'il est en nous dans le sens catholique, que nous voulons la prendre en bas et en haut tout à la fois; à l'homme du monde, au savant, montrer tout ce qu'il y a de grand, de noble, de puissant, de civilisation, de sociabilité, d'ordre, et de sécurité dans les doctrines catholiques; à l'indigent, au manoeuvre, à l'homme des champs, tout ce qu'il y a dans la religion de ses pères, de paix, de consolation, de sagesse, de bienfaisance, de charité. Et pour premier gage de nos promesses, nous donnons cet Almanach des Paroisses, qui porte à chaque page, à chaque ligne, l'empreinte de la pensée religieuse qui l'a inspiré, et qui a présidé à sa rédaction. C'est donc comme œuvre de propagande catholique, que nous avons conçu notre Almanach; et c'est en cette qualité, et en cette qualité seulement que nous le présentons avec confiance à tous les catholiques français, mais particulièrement aux ecclésiastiques qui sont nos maîtres et nos chefs dans les combats que nous livrons aux mauvaises doctrines. Leur cause est notre cause, leurs espérances sont nos espérances, leurs vœux sont nos vœux; personne ne saurait en douter,

Le but de notre première publication est donc bien établi, bien clair et bien précis. La paroisse étant notre point de départ, c'est à rassembler dans un petit ouvrage tout ce qu'il est nécessaire à *l'homme de la paroisse* de savoir, que nous avons tourné tous nos efforts. Ainsi, nous avons consacré une partie de notre Almanach à des notions exactes, étendues, écrites avec simplicité, sur les matières ecclésiastiques, dont la connaissance est importante, et qui sont de nature à exciter l'intérêt; telles que la chronologie des papes, la hiérarchie ecclésiastique, les évêchés et archevêchés de France; la législation sur les fabriques, les mariages, les décès, les communautés religieuses.

Mais ce qui recommande particulièrement notre travail aux familles chrétiennes, c'est un calendrier rendu beaucoup plus complet que les calendriers imprimés jusqu'à ce jour, à l'aide de longues et de minutieuses recherches historiques et critiques. Qu'ont été les calendriers jusqu'ici, sinon des compilations informes de noms chrétiens, souvent tronqués, déplacés du jour où l'Église célèbre leur fête? En France, où la foi chrétienne compte tant d'illustres confesseurs, à peine sait-on leurs noms aujourd'hui. Nous avons voulu porter remède, autant qu'il est en nous, à ce grave inconvénient. Ainsi, tout en conservant avec soin les noms des saints honorés universellement, nous avons fait entrer dans notre calendrier presque tous les saints français, les noms de tous les patrons des diocèses de France. A côté du nom de chaque saint, nous avons retracé en peu de mots le lieu de sa naissance, son histoire, l'époque et le genre de sa mort, la date de sa canonisation. Dans les fêtes, nous n'avons oublié aucune de celles qui servent à fixer la chronologie.

De cette manière, les parens chrétiens ne seront plus embarrassés pour le choix des noms à donner à leurs enfans: chacun saura quel jour il doit honorer son patron: les hommes pieux et instruits jouiront des souvenirs historiques que nous conservons;

les ecclésiastiques seront dispensés, avec notre travail tout fait, de recherches souvent pénibles, soit pour les prônes des dimanches, soit pour leur instruction et leur satisfaction particulière.

Aux notions ecclésiastiques ne se borne pourtant pas notre travail; car le catholique n'est pas seulement l'homme de la paroisse, mais l'homme de son pays; il n'est pas seulement catholique, mais il est catholique français. Avec notre petit ouvrage, il saura tout ce que cette double qualité lui impose de connaissances; notre Almanach sera son guide sûr, son *vade mecum* obligé.

Nous avons rendu compte de notre œuvre toute de conscience et de zèle, et c'est sous le patronage et les auspices du clergé français que nous la plaçons. Le but de la mission que nous venons remplir, ne saurait être mieux ni plus explicitement défini et indiqué que par cette publication. La *paroisse*! voilà pour nous le centre où viendront aboutir directement ou indirectement toutes les questions que nous aborderons avec la franchise dont nous avons fait preuve jusqu'ici. Sous le rapport moral, comme sous le rapport purement humain ou légal, la *paroisse* n'aura pas de plus chauds défenseurs que nous; son chef, pas de coopérateurs plus zélés que nous pour propager les doctrines de l'Évangile, pour presser le catholicisme à deux mains, afin d'en faire jaillir de ces larges idées devant lesquelles le monde s'incline tant elles lui paraissent divines et conformes à la sociabilité humaine! Aussi nous espérons que notre voix continuera de trouver de l'écho; que l'on rendra pleine justice à la pureté de nos motifs, comme à la loyauté de nos intentions. Trop heureux si, prosternés un jour au pied de la croix, lorsque la tourmente qui pèse depuis un siècle sur notre malheureuse patrie sera passée, nous pouvons offrir aux regards du Sauveur quelques adorateurs, brebis égarées, ramenés par nous dans le droit chemin!

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

MATHILDE.

CHRONIQUE DES CROISADES.

La chronique qu'on qu'on va lire fait suite à un poème que vient de publier M. Ch. de Commequiers, chez le libraire Blaise. Ce poème est consacré à célébrer la délivrance de Paris par Sainte Geneviève. Le prix est consacré à une œuvre de bienfaisance.

L'extrait que nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs les guidera dans le jugement qu'ils doivent porter sur cette publication.

Déjà l'astre du jour, sortant du sein de l'onde,
De ses premiers rayons colorait le Carmel,
Et sa seule lueur, aux plaines d'Israël,
Retraçait cet instant qui vit naître le monde,
Où Jéhovah, sortant d'un éternel repos,
Fit entendre sa voix au ténébreux chaos.
A son souffle divin, à sa sainte parole,
La terre se fixa sur l'un et l'autre pôle;
La lumière jaillit comme un brillant éclair,
Et le soleil parut dans les champs de l'Éther.
Ce prodige d'amour se renouvelle encore:
Tout décele un pouvoir que notre cœur adore;
C'est un Dieu qui l'anime, un Dieu dont la bonté
Donne à l'homme la vie, à la fleur la beauté,
Couronne les vallons d'une grâce nouvelle,
Se cache à l'orgueilleux, à l'humble se révèle.
Mais les faibles mortels, vains jouets de l'erreur,
Se lassent à chercher un fragile bonheur;
Dans leurs ardents projets ils consomment leurs veilles
Oubliant le Seigneur et toutes ses merveilles:
A peine si parmi les prévaricateurs
Ce Dieu retrouve encor quelques adorateurs.

Dans ces lieux sacrés par un amour immense,
Où le sang innocent désarma la vengeance
D'un Dieu prêt à punir un monde criminel,
Je ne vois plus l'encens monter vers l'Éternel.
Des enfans du désert une horde sauvage
Foule sans s'arrêter les sables du rivage,
Les plaines du Jourdain, où Jésus tant de fois
Aux filles d'Israël fit entendre sa voix.
Sur les monts désolés les harpes sont muettes,
L'écho ne redit plus les accents des prophètes;
Seulement quelquefois, au sommet du Carmel,
Des cantiques pieux s'élèvent vers le ciel:
Des vierges, de Jésus les épouses fidèles,
D'une voix gémissante, aux voûtes éternelles
S'adressent, et cherchant l'objet de leur amour,
Célèbrent son doux nom dès le lever du jour.

Les herbes du désert forment leur nourriture,
Une grâce ingénue est leur seule parure;
La timide brebis fournit leur vêtement,
Et le bandeau de lin est leur seul ornement.

Comme le noble lis, honneur de la vallée,
Sur un rocher aride apparaît quelquefois,
Le Carmel possédait une fille des rois,
Loin des champs paternels saintement exilée;
Dédaignant les palais, les plaisirs, le repos,
Mathilde avait quitté les rives d'Angleterre;
Et confiant ses jours aux caprices des flots,
Aux champs de la Judée elle suivit un frère.
A la voix de l'honneur, ce monarque vaillant
Près des murs de Solime a planté sa bannière;
D'illustres Sarrasins ont jonché la poussière;
Et l'étendard du Christ se leva triomphant.
Mais souvent aux héros la Fortune rebelle,
Quittant le camp des Francs protégea l'infidèle:
Des nobles chevaliers l'intrépide valeur
Céda la palme au nombre en emportant l'honneur.
Richard, dont le grand cœur haletant de carnage
D'un lion en courroux retraçait le courage,
Cent fois chercha la mort au milieu des combats;
Les plus fiers ennemis tremblaient devant son bras,
Et contre leur fureur, à sa perte animée,
Sa voix dans le péril enflammait son armée.
De valeureux guerriers, plus forts que les hasards,
Autour de ce grand roi sont de nobles remparts.
Ils s'approchent enfin de l'auguste rivage
Qui reçut leur serment et leur premier hommage:
Richard les réunit; il veut rendre la paix
A leurs cœurs déchirés, et calmer leurs regrets.
« Illustres compagnons de mes courses lointaines,
Dignes du noble sang qui coule dans vos veines;
Fils des guerriers fameux dont les brillans exploits
Sur les murs de Solime ont arboré la croix,
J'espérais qu'en marchant sur leur brûlante trace
Vers les remparts sacrés, témoins de leur audace,
Nous pourrions délivrer d'un joug humiliant
La terre que le Christ arrosa de son sang;
Où l'Esprit créateur a dicté ses oracles,
Et qui conserve encor la trace des miracles;
J'espérais voir bientôt flotter les étendards
De cent peuples fameux venus de toutes parts.
Humblement prosternés sur la sainte poussière,
Je contemplais les rois déposant leur bannière
Sur le tombeau sacré qui, jusqu'au dernier jour,
Attestera d'un Dieu la justice et l'amour.
Adorons ses décrets: ce n'est pas la victoire
Que ce Dieu nous demande: il suffit à la gloire
D'un chevalier chrétien d'accomplir son serment;
Le Seigneur a fixé le jour et le moment
Où Sion brillera d'une splendeur nouvelle.
Plusieurs guerriers ont ceint la couronne immortelle,
Admirez leur vaillance; et fiers de leurs hauts faits,
Imitez leur exemple, envions leur succès.
Et toi, Mathilde, et toi dont l'ardente prière
Contre les Sarrasins a protégé ton frère,

Reviens dans ta patrie, ô mon aimable sœur;
Sois contre la tempête un ange protecteur!
— Mon frère, tendre ami de mes jeunes années,
Ah! qu'il m'eût été doux de voir nos destinées
Se confondre, s'unir, par d'éternels liens,
Et de passer des jours heureux auprès des tiens;
Mais un vœu solennel en ces climats m'arrêta.
Quand des fils de Cédar le fer cherchait ta tête,
Je promis au Seigneur, dans ce moment cruel,
De consacrer ma vie à la reine du ciel:
Il a sauvé tes jours; et ce Dieu que j'adore,
Ce Dieu qui me permet de te revoir encore,
Saura par sa clémence alléger mes regrets:
Sa grâce dans les cœurs répand la douce paix.
Cesse de t'affliger, épargne-moi tes larmes,
Et de ton amitié fais-moi goûter les charmes.
Adieu, Richard, adieu: jamais ta tendre sœur
Ne cessera pour toi d'implorer le Seigneur. »
En prononçant ces mots, la vierge courageuse
S'arrache aux bras chéris; son âme généreuse
A des sermens sacrés immola son bonheur,
Et bientôt du Carmel embrassa la rive.
On la voyait errer sur la montagne sainte,
Élevant des regards où s'exprimait la crainte;
Elle cherchait au loin la trace des vaisseaux
Que la mer écumante emportait sur ses flots.
Bientôt elle aperçoit la flotte de son frère,
Qu'un souffle protecteur poussait vers l'Angleterre;
Elle tombe à genoux, et sa mourante voix
Paraît se ranimer pour la dernière fois:

« Vers les rives de l'Angleterre
Voguez en paix, heureux vaisseaux!
Zéphirs, de votre aile légère
Guidez-les sur l'azur des eaux;
Que jamais la mer en furie
N'arrête votre essor joyeux:
Champs fortunés de ma patrie,
Recevez mes derniers adieux!

« Comme la colombe plaintive,
Mathilde, dès l'aube du jour,
Contempera l'auguste rive
Que vous délaissez sans retour.
Richard, ton image chérie
Toujours se présente à mes yeux:
Champs fortunés de ma patrie,
Recevez mes derniers adieux!

« Comment sur la terre étrangère,
Oublier le toit paternel?
Chaque jour mon humble prière
S'adresse en vain à l'Éternel;
Je vais bientôt, quittant la vie,
Trouver le bonheur dans les cieux!
Champs fortunés de ma patrie,
Recevez mes derniers adieux! »

Des vaisseaux de Richard la trace fugitive
S'efface sur le flot qui sous leur poids frémit;
Les nobles pavillons ne couvrent plus la rive,
La flotte a disparu dans l'ombre de la nuit.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

— Une relation sur l'état de la religion à La Guadeloupe a été transmise à la congrégation de la propagande à Rome ; et un extrait en a paru dans le *Diario* du 7 décembre. Un heureux accord régnaît entre les habitans et leurs pasteurs, lesquels, généralement parlant, se conduisent de manière à mériter des éloges. Un ordre parfait subsiste dans la mission, et l'autorité ecclésiastique et l'autorité civile marchent de concert. Dans le court espace de cinq à six ans plus de douze églises ont été construites ou restaurées par les soins et la générosité des fidèles. Le Jubilé pour l'exaltation de Pie VIII a été célébré avec empressement ; c'est le premier dont ait joui la colonie depuis le Jubilé de 1775 ; il a produit de grands fruits dans les paroisses. Le préfet apostolique actuel, M. Lacombe, ancien clève du séminaire du Saint-Esprit, à Paris, et missionnaire à La Guadeloupe depuis 1822, a confirmé, depuis quatre ans qu'il est préfet, près de trois mille personnes des deux sexes. Ce n'est pas peu dans une population qui ne passe pas 120,000 âmes, et où la classe des esclaves qui en forme à peu près les deux tiers n'entre presque pour rien dans le nombre de ceux qui ont reçu ce sacrement. Les missionnaires sont au nombre de vingt-deux, sans compter le préfet, et travaillent avec zèle à l'instruction. La religion exerce au moins indirectement une heureuse influence sur le sort des esclaves. Les efforts du clergé tendent sans cesse à inspirer pour eux à leurs patrons des sentimens de douceur et d'humanité. Hors quelques exemples forts rares, les colons cherchent à rendre leurs nègres heureux, autant que le comporte la condition d'esclaves. Les traitemens barbares dont on se plaint encore quelquefois, ne sont que des déclamations mensongères de quelques prétendus philanthropes qui ont intérêt à semer des troubles dans les colonies.

— Le samedi des Quatre-Temps, 21 décembre, M. l'Archevêque a fait l'ordination dans l'église des Dames Carmélites de la rue de Vaugirard. Il a eu 72 ordinands, savoir 6 prêtres, dont 5 de Paris ; 29 diares, dont 10 de Paris ; 12 soudiacres, dont 2 seulement de Paris ; 21 minorés, dont 9 de Paris, et 4 tonsurés. Dans le nombre, il se trouvait 15 Irlandais, 2 prêtres pour les missions étrangères, et 6 ordinands pour le séminaire du Saint-Esprit.

— On écrit de Tarbes :

Aujourd'hui dimanche, vers dix heures du matin, monseigneur l'évêque est sorti de son palais épiscopal et s'est rendu à la cathédrale, accompagné de son chapitre et de son séminaire. Il a été complimenté à la porte de l'église par M. le préfet, qu'accompagnaient toutes les autorités civiles et militaires. La messe a été célébrée par un cha-

noine. Après l'évangile, le prélat est monté en chaire, et a pris pour texte de son discours ces paroles : *Dicite filiæ Sion : ecce rex tuus venit tibi mansuetus* ; « dites à la fille de Sion : voici votre roi qui vient à vous plein de douceur et de bonté. »

Après avoir développé ce texte de la manière la plus touchante, monseigneur nous a exprimé ses sentimens et toute l'affection qu'il nous portait. La piété la plus tendre, le zèle le plus actif, la bonté la plus inaltérable, voilà le caractère de notre digne prélat. Tout l'auditoire a prêté la plus religieuse attention ; on a écouté avec attendrissement l'hommage bien mérité que le nouvel évêque a rendu à son illustre prédécesseur, auquel il a appliqué bien à propos ces paroles du prophète : *Zelus domus tue comedit me*.

Tout présage à monseigneur Double le plus heureux succès. Il n'est point d'obstacle qui ne disparaisse devant l'aménité de son caractère. Dieu veuille lui accorder une carrière longue et heureuse !

— Le bourdon et les trois nouvelles cloches de la cathédrale d'Amiens ont été baptisés le lundi 16. M. l'évêque a fait la cérémonie, assisté de son chapitre et du clergé de la paroisse. Le prélat a prononcé un discours relatif à la cérémonie. Le bourdon a eu pour parrain M. Victor de Franqueville, et pour marraine madame la marquise de Lameth : il a reçu les noms de *Firmine* et *Ambroisine*. Les trois autres cloches ont aussi été baptisées. La cérémonie qui avait attiré un nombreux concours a fini par un *Te Deum*. On continue dans la même ville la souscription pour la reconstruction de l'église Saint-Jacques. La *Gazette de Picardie* raconte à cet égard un fait touchant. Une femme pauvre et âgée vint chez M. le curé de Saint-Jacques, et lui témoigna le désir de souscrire pour l'église. Le pasteur, jugeant qu'elle n'était pas en état de s'imposer des sacrifices, chercha à la détourner de son projet ; il n'y put parvenir, et, en se retirant, elle lui laissa 100 fr., fruit de vingt ans d'économies et de privations.

— Le conseil municipal d'Évreux a retiré l'allocation que la ville accorda it aux Frères des écoles chrétiennes.

Pour tout blâme du conseil municipal d'Évreux, nous le renvoyons au jugement des populations de Rouen, Cherbourg, de Beauvais, de Marseille, et de tant d'autres lieux qui ont conservé les Frères, en dépit des conseils municipaux ; nous les renvoyons au jugement des ouvriers du Mans, de Nantes, de Lyon, et surtout de Paris, qui reçoivent des Frères une précieuse instruction, et en témoignent si haut leur reconnaissance.

— On écrit du Mans, le 20 décembre :

La classe des ouvriers ouverte chaque soir au Mans, par les frères des écoles chrétiennes, se compose en ce moment de trois cent cinquante élèves. Le nombre en augmente chaque jour et déjà

le local se trouve trop resserré pour contenir cette foule qui veut recevoir leur instruction bienfaisante. Le réfectoire des frères a été converti en une salle de dessin. Les frères de Nantes imitant ceux de Paris et du Mans, viennent d'ouvrir une classe du soir en faveur des ouvriers.

— La ville de Blois vient de donner un exemple que nous proposons aux sympathies et à l'admiration des catholiques. Le conseil municipal de cette ville avait supprimé les fonds alloués à l'école des frères. A cette nouvelle, une société de pères de famille se forma aussitôt, et jeta les fondemens d'une association. Lorsque cette association fut formée, elle se réunit le 9 décembre. Monseigneur l'évêque de Blois était présent à cette réunion, où plus de trois cent cinquante enfans assistaient. M. Conteau-Laurand, président honoraire, y prononça le discours suivant :

« Il y a quinze ans, dit-il, l'instruction primaire était à Blois dans un état complet de nullité. Quelques instituteurs sans consistance et sans tenue, comme ils étaient sans méthode et sans instruction, répandus dans les divers quartiers de la ville, étaient à peine capables d'enseigner convenablement les premiers élémens de la lecture et de l'écriture.

» La ville de Blois sentit le besoin de remédier à ce grave inconvénient, et elle se décida à fonder une école dirigée par les frères de la doctrine chrétienne. Elle fit pour cet établissement de grands sacrifices ; mais elle n'eut pas lieu de s'en repentir, par ses succès furent, dès le commencement, prodigieux, et depuis quatorze ans ils ne se sont pas un seul instant démentis.

» Ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont pu quelquefois être témoins de la bonne tenue et de la discipline qui règnent constamment dans cette école ; vous tous qui ne pouvez vous dispenser d'en admirer les heureux effets, lorsque vous voyez dans les rues les jeunes enfans qui la fréquentent, parcourir en phalanges posées et silencieuses l'espace qui sépare l'école du domicile des parens ; vous, enfin, qui avez vu les mœurs et les habitudes ignorantes et grossières des enfans du peuple de Blois avant 1815, et qui, depuis qu'ils ont fréquenté l'école des frères, les voyez tous raisonnables, instruits, disciplinés ; dites, Messieurs, s'il est un seul d'entre vous qui (abstraction faite de tout esprit de parti) ne se soit rendu intérieurement ce témoignage, que la ville de Blois a reçu de l'institution des frères les plus importans et les plus signalés services.

» Et cependant, Messieurs, c'est contre cette institution, si haut placée dans les intérêts moraux de la ville, qu'un système de persécution a été organisé par quelques hommes, et qu'on est parvenu à tromper ceux même de qui elle devait attendre la protection la plus assurée.

« Au bruit de la clôture de cette école par ordre

de la mairie, clôture dont le motif avoué était d'obliger les frères à renvoyer une partie de leurs trois cent quarante élèves, quoique le zèle de ces instituteurs et la grandeur de leurs locaux pût suffire à plus de quatre cents, et que, pour cette large instruction, il ne dût pas en coûter à la mairie un centime de plus que la somme qu'elle n'aurait pu refuser aux frères pour l'instruction des seuls indigens ; au bruit, dis-je, de cette clôture qui, quoique provisoire, n'en était pas moins pour les frères une punition imméritée, et avait soulevé dans l'esprit de beaucoup de monde de tristes pressentimens ; un cri de détresse se fit entendre simultanément dans toute la ville, et notamment dans la classe ouvrière et laborieuse. Simultanément aussi un concours nombreux de citoyens de tous les rangs et de toutes les opinions me fit l'insigne honneur de se réunir chez moi pour aviser aux moyens de conserver la plus utile, et en même temps la plus libérale de toutes les institutions que puisse posséder une ville, puisque son but est de donner l'instruction gratuite à tous ceux qui se présentent pour la recevoir.

» Une souscription a été aussitôt accueillie qu'ouverte. Beaucoup de personnes se proposent encore d'y adhérer, et en quarante-huit heures nous avons été en mesure de rouvrir l'école des frères à tous ceux qui voudront la fréquenter.

» Mais nous devons le dire, messieurs, tous nos efforts eussent été impuissans, si le digne prélat qui est à la tête de ce diocèse, et qui tous les jours nous présente le modèle des plus éminentes vertus, n'eût offert, au sein de son palais épiscopal, des locaux assez spacieux pour le nouvel établissement de ces écoles. Qu'il veuille bien me permettre, au nom de tous les habitans qui ont souscrit à notre œuvre, et de tous ceux qui, nous l'espérons bien, y prendront part encore, de lui en exprimer notre respectueuse reconnaissance.

» M. Rabineau, curé de Mont, a, dans le même esprit de bienveillance pour la classe laborieuse, cédé gratuitement la jouissance d'une maison qui lui appartient, près de l'évêché, pour le logement privé des frères : nous le prions aussi d'accueillir nos sincères remerciemens.

» Quant à vous, frères de l'école chrétienne, et vous, leur habile et honorable directeur, veuillez, à votre tour, recevoir l'expression de notre gratitude, pour la bonne instruction et l'excellente morale que, sans relâche, et pendant tous les jours de votre vie modeste et laborieuse, vous n'avez cessé, depuis quatorze ans, de répandre parmi la population de la ville de Blois. Désormais, la commission de notre association sera près de vous, non pas pour augmenter votre zèle, qui est inépuisable, mais pour pourvoir aux besoins de votre école et aux vôtres propres, qui sont aussi simples et aussi modestes que vos personnes. Reprenez vos travaux, qui n'auraient pas dû être interrompus, et conti-

nuez à répandre, le plus largement qu'il vous sera possible, cette bonne et solide instruction, qui fait affluer à votre école les enfans de toute la population du pays. »

— Nous lisons dans un journal une nouvelle consolante pour les amis de la religion.

» M. l'abbé de La Mennais vient d'adresser au souverain pontife une nouvelle déclaration d'adhésion pure et simple à l'Encyclique, conçue dans les propres termes indiqués par le bref du Saint-Père à monseigneur l'évêque de Rennes. Nous croyons savoir qu'il a suffi à M. de La Mennais de craindre le plus léger soupçon sur la sincérité de ses sentimens catholiques, pour abandonner sans réserve des distinctions qu'il avait jugées utiles ou même nécessaires. Si nous sommes bien informés, un prince de l'Église, déjà chargé dans d'autres occasions de communiquer à l'illustre écrivain la pensée et les intentions de Grégoire XVI, lui aurait écrit que le pape, sans repousser absolument les explications contenues dans sa dernière déclaration, craignait qu'elles ne fussent interprétées comme des restrictions; et sur-le-champ, pour montrer son obéissance filiale, M. de La Mennais aurait envoyé à Rome la soumission pure et simple dont nous avons parlé. »

Angleterre. — M. de Talleyrand est arrivé le 25 à Londres. Il avait débarqué à Ramsgate, où le mouillage est plus sûr qu'à Douvres. Le jour même de son arrivée à Londres, lord Palmerston et plusieurs ambassadeurs étrangers étaient engagés à un grand dîner qui a eu lieu le même jour à l'ambassade de France.

Allemagne. — Durant la semaine dernière, il est arrivé à La Haye plusieurs courriers venant de St-Petersbourg. Tous annoncent les armemens qui se font dans les ports de la mer Noire, et tous parlent de l'étonnante activité qui règne au ministère des affaires étrangères dans cette résidence.

Le comte Orloff et l'amiral Mentschikoff, nommés plénipotentiaires russes près le congrès ministériel de Vienne, ne partiront pour se rendre dans cette capitale qu'après l'arrivée du prince d'Orange à St-Petersbourg.

— Les lettres de Vienne annoncent que la poste de Constantinople n'a apporté d'autre nouvelle intéressante que la déclaration [de Mehemed-Ali; qui a promis d'acquitter le tribut dont il est débiteur envers la Porte, et a déjà commencé à payer l'arriéré. On dit aussi qu'il a envoyé à Constantinople une avance de 5 millions de piastres pour le trésor particulier du sultan.

Portugal. — Les journaux anglais du 28 n'ont apporté aucune nouvelle, si ce n'est l'arrestation du comte de Taipa, qui s'est fait le chef d'une opposition à don Pedro, au moyen de la publication de quelques lettres où sont exposés les griefs des an-

ciens réfugiés du Portugal contre l'ex-empereur régent. Le comte étant parvenu à s'échapper, s'est réfugié à bord de l'*Asia*, le vaisseau amiral Parker. Le marquis de Loulé a protesté au nom des pairs du royaume et a réclamé l'exécution de la charte. La *Chronica* a donné la requête des pairs et la réponse de don Pedro, qui a délibéré long-temps sur cette querelle de famille.

Les armées sont toujours dans le même état. Un bâtiment anglais a débarqué le 5 à Vanna, il était chargé de sept cents barils de poudre qui ont été conduits sans encombre à l'armée de don Miguel. Les lettres arrivées précédemment par le Havre font de la situation des pédistes un tableau fort sombre.

C'est d'abord un fait positif, que le plus grand mécontentement règne parmi les auxiliaires étrangers, qu'on ne paie pas et qu'on traite fort mal. La fin du colonel Froment en est une preuve, et nous allons en citer une autre entre mille. Dans les derniers jours de novembre, un ancien aide-de-camp du général Solignac, le capitaine Bodin, à qui il était dû une somme assez importante, accompagna jusqu'au palais de *Necessidades*, un de ses amis qui y avait quelque affaire. Il le laissa entrer, et se promenaient en l'attendant sur la place du palais, quand don Pedro l'apercevant par la fenêtre, appela le comte de Bemposta, son aide-de-camp de service : « Allez, lui dit-il, dire au capitaine Bodin que si je le vois encore ici, je le fais mettre au cachot. »

La confiscation des biens, tant des particuliers que de corporations entières, continue. Et pourtant l'armée n'est pas payée, et chacun cherche, pour ainsi dire, à se faire payer soi-même. Les abbayes, les évêchés, les places judiciaires, les ordres, les fonctions à la cour, les places de receveur, les monopoles de toutes sortes, tout à un prix fixe. Chacun peut, dans les bureaux du ministre d'état, prendre inspection du tarif, et régler sa conduite en conséquence. Cet état de choses fait suffisamment connaître don Pedro. On ne saurait dire quel sera le résultat de tout ceci.

D'après quelques journaux anglais, don Pedro serait dans l'intention de convoquer les cortés. Notez qu'il n'est maître que de deux villes en Portugal. Cela n'empêchera pas qu'il y ait représentation nationale et vœu du pays! A quoi bon se gêner?

Espagne. Les journaux de la frontière, le *Mémorial* du 22 et la *Sentinelle* du 21, ne contiennent aucune nouvelle. On a reçu seulement de Madrid le rapport officiel de la prise de *Morella* par les troupes de la reine; mais le général Hore, qui commandait le siège, assure que les bandes qui occupaient ce château n'ont pas même essayé de faire quelque résistance et qu'elles se sont retirées en se dirigeant vers l'Aragon. Le général Hore a cependant demandé des récompenses pour cet exploit, et la régence pour reconnaître la valeur des troupes qui se sont emparées de *Morella*, ce sont les termes qu'emploie la *Gazette de Madrid*

a mis vingt croix d'Isabelle à la disposition du général. Voilà des honneurs bien mérités !

Les communications sont toujours interrompues entre Madrid et Bayonne. Les deux derniers courriers d'Espagne avaient manqué. Aujourd'hui, nous apprenons que le courrier parti le 19 de Bayonne a été arrêté à Villa-Réal par un détachement de troupes royales qui lui ont enlevé les dépêches du gouvernement. M. Perrier, secrétaire de l'ambassadeur de France à Madrid avait été également arrêté la veille à Villa-Franca. Conduit par la traverse devant le général royaliste Lardizabal, il n'a éprouvé aucun mauvais traitement. On s'est contenté de lui enlever les dépêches du gouvernement, après quoi il a été libre de continuer son voyage. Voilà comment les victoires de Saarsfield et de Valdez ont établi l'autorité de la reine dans ces contrées.

Les dernières lettres de Madrid sont du 14 : on s'y occupait avec activité du choix de préfets, et le bruit se répandait que Morillo avait fait une nouvelle irruption en Portugal à la poursuite de don Carlos ; qu'il avait pénétré jusqu'à Bragance ; mais que ce prince avait quitté la ville deux heures avant son arrivée.

— Une lettre reçue au Lloyd français annonce, dit-on, que Bilbao est serré de près par les insurgés, et qu'en Navarre les troupes de la reine sont continuellement harcelées par les bandes carlistes.

L'ouverture de la session s'est faite lundi 25 décembre, avec le cérémonial d'usage, à la chambre des députés. On y comptait environ quatre-vingt-cinq pairs et trois cents députés. Louis-Philippe a prononcé le discours suivant :

Messieurs les Pairs et Messieurs les Députés,

« Le repos de la France n'a point été troublé depuis votre dernière session. Elle est en possession des bienfaits de l'ordre et de la paix. Partout les efforts de l'industrie et du travail obtiennent leur récompense. La population, occupée et tranquille, compte sur la stabilité de nos institutions, sur sa fidélité à les garder, et la sécurité publique est le gage de la prospérité nationale.

« C'est en garantissant tous les droits, en protégeant tous les intérêts ; c'est par l'équité et la modération de notre politique que nous avons obtenu ces heureux résultats.

« Pour en assurer la durée, nous persévérons avec énergie et patience dans le même système. Une vigilance assidue est encore nécessaire ; des passions insensées, de coupables manœuvres s'efforcent d'ébranler l'ordre social. Nous leur opposeront votre loyal concours, la fermeté des magistrats, l'activité de l'administration, le courage et le patriotisme de la garde nationale et de l'armée, la sagesse de la nation, éclairée sur le dan-

ger des illusions que voudraient propager encore ceux qui attaquent la liberté en prétendant la défendre, et nous assurerons le triomphe de l'ordre constitutionnel et nos progrès dans la civilisation. C'est ainsi, Messieurs, que nous mettrons un terme aux révolutions, et que nous accomplirons le vœu de la France. Je la remercie de l'appui qu'elle m'a prêté ; je la remercie des témoignages de confiance et d'affection dont elle m'a entouré : je les ai recueillis avec émotion dans ceux de nos départemens que j'ai pu visiter. et je rends grâce à la Providence des biens dont jouit notre patrie, et de ceux que lui promet l'avenir.

« Vous me seconderez aussi, Messieurs, dans mes efforts pour protéger l'accroissement de la richesse nationale, en ouvrant à notre commerce et à notre industrie de nouvelles sources de prospérité, et pour répandre l'aisance avec le travail dans toutes les classes de la population.

« J'espère que la nouvelle législation sur les douanes, en attestant les progrès de notre industrie, conciliera la protection qu'il lui est due, avec les principes de liberté sage que sont disposés à admettre les gouvernemens éclairés.

« L'instruction populaire a reçu, grâce à votre concours, une salutaire impulsion.

« Les lois de finances et celles qu'exige l'exécution des traités vous seront promptement présentées. Le revenu public s'améliore, et tout présage qu'il contiendra de suivre le mouvement ascendant de notre prospérité.

« Divers projets de loi, dont quelques-uns vous ont déjà été présentés, seront également soumis à vos délibérations. J'ai lieu d'espérer que les promesses de la Charte seront accomplies dans le cours de la session.

« Je suis heureux de vous annoncer que nos relations avec toutes les puissances et les assurances que je reçois de leurs dispositions ne laissent aucun doute sur le maintien de la paix générale.

« La Péninsule a été le théâtre de graves événemens.

« Dès que le gouvernement de la reine Marie II a été rétabli à Lisbonne, j'ai renoué nos relations diplomatiques avec le Portugal.

« En Espagne, la mort du roi Ferdinand VII a appelé sa fille au trône : je me suis empressé de reconnaître la reine Isabelle II, espérant que cette prompte reconnaissance et les rapports qu'elle établissait entre mon gouvernement et celui de la reine régente, contribueraient à préserver l'Espagne des déchiremens qui la menaçaient. Déjà le calme paraît renaître dans les provinces où la rébellion avait éclaté. Le corps d'armée dont j'ai ordonné la formation protège nos frontières à tout événement.

« Toujours intimement unis avec la Grande-Bretagne, nous avons lieu de compter que les difficultés qui retardent encore la conclusion du traité définitif entre le roi des Belges et le roi des Pays-bas ne

peuvent plus compromettre ni les grands intérêts de la Belgique, ni la tranquillité de l'Europe.

» La Suisse a été momentanément troublée par des dissensions que la sage fermeté de son gouvernement a bientôt apaisées. Je me suis empressé de lui rendre les services qu'elle pouvait attendre d'un allié fidèle et désintéressé.

» L'empire ottoman a été menacé de grands périls : je me suis attaché à presser une pacification que reclamaient à la fois les intérêts de la France et la stabilité de l'ordre européen. Je continuerai mes efforts pour en assurer la conservation.

» Les événemens dont je viens de vous entretenir, et en particulier la situation de la Péninsule, m'ont imposé le devoir de maintenir l'armée sur le pied qu'exigeait la sûreté de l'Etat.

» Achevons notre ouvrage, messieurs, que l'ordre, puissant et respecté, soit désormais préservé de toute atteinte ; que la protection efficace des intérêts nationaux dissipe les dernières espérances des factions, et la France, heureuse et libre sous l'abri tutélaire du gouvernement qu'elle a fondé, suivra enfin sans obstacle le cours de ses prospérités, c'est mon vœu le plus cher ; vous m'aidez à en assurer l'entier accomplissement. »

— Quelques rares acclamations se sont fait entendre à la suite de ce discours comme à la présence de Louis-Philippe. Il faut l'attribuer sans doute à la pluie qui avait enlhumé les dévouemens !

— Encore une victime politique ! Mardi dernier, le nommé Julien Desèvre, condamné aux dernières assises des Deux-Sèvres ; pour cause de chouannerie, a été exécuté à Niort.

C'est dix-huit mois après la cessation de toute hostilité que ces meurtres juridiques ont lieu.

— *Le Louqsor*, apportant l'obélisque égyptien, est arrivé au bas du pont de la Concorde, le 25 à une heure, au moment où le canon annonçait la séance royale. MM. Thiers et d'Argout sont allés de suite le visiter.

— On écrit de Ligny (Moselle) :

« M. de Vidranges, ancien officier de la garde royale, vient d'être élu commandant de la garde nationale de cette ville, en remplacement de M. Pierson, démissionnaire. Cette élection excite, comme on le pense bien, le courroux des journaux révolutionnaires. »

— On écrit de Bourbon-Vendée :

« Les arrestations recommencent dans nos contrées. Quatorze pères de famille et une jeune fille du canton de Montaigu gémissent depuis cinq mois dans nos prisons. Ils ont été arrêtés sur la dénonciation du nommé Larchevêque, dit *Sorcier*, soldat au 44^e de ligne, condamné aux travaux forcés, et qui s'est évadé une fois, il y a dix-huit mois. Sur les renseignemens fournis à la police par cet individu, M. Victor de Cornulier vient d'être enlevé

à sa famille, sous la prévention d'avoir fourni de alimens et de l'argent à M. Pienne, que l'on suppose chef de bandes.

M. de Cornulier qui, la veille de son arrestation, avait été prévenu qu'un mandat d'amener était décerné contre lui, n'en est pas moins resté tranquillement à son château de Boiscorbeau, où quarante soldats du cantonnement de Montaigu et quatre gendarmes de la même résidence sont venus lui signifier l'ordre qu'ils avaient reçu de Bourbon-Vendée. On doit dire à la louange du brigadier qu'il a mis à remplir son devoir tous les égards que l'on devrait toujours rencontrer dans les agens de la force publique.

» On assure qu'un mandat d'amener est également lancé contre M. de Surgère, qui est depuis quelque temps à Paris. Le bruit est aussi répandu qu'une vingtaine de métayers de la commune de la Boissière et autres ont été dénoncés par cet espion, et que ces honnêtes cultivateurs, prévenus comme M. de Cornulier, attendent avec la confiance que leur donne leur innocence, qu'il plaise au justemilieu de les ravir à leurs familles et à leurs occupations. »

— M. Thiers, qui a été nommé à l'Académie française avant M. Nodier, n'a pas encore été reçu. Il s'excuse sur ses grandes occupations et réclame la dispense du discours d'usage. On a agité la question en pleine Académie, et quoique beaucoup de ministres aient été reçus depuis la fondation, un ami de M. Thiers cherchant des précédens, n'a pu trouver que celui de Colbert qu'il a invoqué. Il paraît décidé que Colbert et M. Thiers seront mis sur la même ligne.

— Le plus violent orage qu'on puisse voir, a encore éclaté dans la nuit du 21 sur Rennes. Le ciel était en feu, et les coups de tonnerre se succédaient d'une manière effrayante. Un vent affreux faisait voler les ardoises en même temps que tombait une grêle tellement abondante qu'en un instant les pavés en ont été convertis à une hauteur de plus de quatre pouces. Heureusement la foudre, dit-on, n'a frappé que quelques arbres dans la campagne. (Gazette de Bretagne.)

L'article de M. Michaud sur les *Établissements de charité chez les Turcs*, inséré dans notre livraison du 15 décembre, ayant été reproduit par un grand nombre de journaux, nous l'avions cru tombé dans le domaine de la publicité. Aujourd'hui M. le directeur de la *France catholique* désirant que nous déclarions que cet article était extrait de sa publication, nous nous rendons bien volontiers à ce désir.

LE CHRISTIANISME A PRÉVU TOUTS LES BE-
SOINS DES PEUPLES.

Parmi les faux raisonnemens qui se font chaque jour contre le Christianisme, il n'y en a pas aujourd'hui de plus commun que celui qui tend à dire que les rapports nouveaux des peuples ont dépassé de beaucoup toutes les prévisions de la doctrine catholique, au point qu'elle est devenue elle-même un obstacle à la civilisation. Les hommes qui se font une arme de pareilles généralités, ne paraissent pas songer à l'erreur qu'ils commettent; mais c'est un devoir et un devoir de quiconque comprend le génie politique du Christianisme, de montrer par quelles distractions inouïes on arrive à le méconnaître, et de ramener à lui tous ceux qui cherchent la vérité, et qui mettent les grandes idées au-dessus des grandes passions.

Ce qu'il y a d'étrange, entre toutes choses, dans le reproche que les sectes actuelles de philosophie adressent au catholicisme, de ne plus suffire aux rapports établis entre les nations, c'est que ces mêmes rapports ont précisément été créés par le catholicisme; de sorte qu'il serait peu croyable qu'ayant posé le principe, l'Église n'eût pas le pouvoir de tirer la conséquence; que les peuples se révoltassent contre la pensée sublime qui les a disposés comme ils le sont, et que le vase d'argile se prit tout à coup à dire au potier : Désormais, ne m'imposez plus de forme; je connais mieux ma destination que vous.

Si l'on consent en effet à examiner de près la manière dont les peuples communiquent maintenant entre eux, ou seulement le mode de vie intime qui se développe en eux-mêmes, on ne tarde pas à reconnaître que ce qu'on nomme la civilisation est une chose d'hier, qui est survenue peu à peu et d'époque en époque, et que tous ses principes fondamentaux tirent leur source du Christianisme. Avant l'Évangile, il n'était écrit dans aucun livre

de philosophie, ni dans aucun texte de loi, que tous les hommes, sans aucune distinction de climat et de patrie, avaient la même valeur sociale. Les Grecs traitaient les Romains de barbares; ceux-ci n'ayant aucun principe au nom duquel ils pussent s'assimiler étroitement les populations de l'Italie, furent obligés de les exterminer; et, par conséquent, s'il existe maintenant d'étroites relations de peuple à peuple, cela vient de ce que la vaste compréhension du Christianisme a renfermé l'univers entier dans une même famille, et a fait disparaître toutes les causes d'antipathie qui tenaient les nations antiques dans un éternel isolement. Le *droit des gens* découle donc de ce principe chrétien, que tous les hommes sont frères, qu'ils ont la même origine, et qu'ils doivent arriver au même but.

D'un autre côté, ce qui est placé le plus haut dans l'estime des philosophes modernes, c'est ce mode de gouvernement libéral, où les hommes ne sont plus sacrifiés à la volonté d'un seul, comme dans les grandes tyrannies ou monarchies de la Grèce et de l'Asie; mais où il est tenu compte de leur valeur sociale, si petite qu'elle soit, et où chacun d'eux entre pour sa part dans le gouvernement, selon qu'il a des idées à faire prévaloir, ou des intérêts matériels à défendre. Or, d'où est venue, sinon du Christianisme, cette théorie du gouvernement représentatif? Enfin, c'est un motif perpétuel de louanges en l'honneur des sociétés modernes, que cette grande pensée de modération et d'équité qui sert de base aux lois civiles et criminelles, et qui a réglé plus convenablement qu'autrefois les rapports du père et des enfans, du mari et de la femme, du maître et des serviteurs, des coupables enchaînés et de la société armée; et il nous semble qu'avec un peu de mémoire et de bonne volonté, il eût été facile de rapporter ces améliorations à leur principe, de se rappeler que si la faible femme n'est plus à la merci de l'homme, c'est le Christianisme qui ne l'a plus voulu; si le maître et le servi-

teur sont deux hommes égaux, qui stipulent librement l'un vis-à-vis de l'autre, c'est le Christianisme qui a émancipé les esclaves; si des tortures atroces ne tourmentent plus les accusés, c'est la législation pontificale qui a donné la première l'exemple de la raison, de l'équité, de la douceur dans les procédures. Il n'y a donc pas, au premier coup d'œil, à tant récriminer au nom des sociétés modernes contre l'Évangile; et nous allons voir, en y regardant de plus près, que la situation actuelle des peuples européens est due au Christianisme, et que lui, qui l'a seul créée, est aussi le seul qui puisse prétendre à en régler logiquement et complètement l'avenir.

Il n'existe pas dans la littérature grecque ou romaine un seul livre écrit avant l'ère chrétienne, sur des matières de droit des gens, ou, ce qui revient au même, sur les rapports de peuple à peuple. Dans les *Douze Tables*, qui sont la source de la législation romaine, le mot *étranger* est synonyme du mot *ennemi*; on y dit indifféremment *hostis* ou *hospes*. Nous pourrions facilement préciser ainsi par mille exemples cette insurmontable aversion des peuples anciens les uns pour les autres; mais, outre que nous aurons affaire dans cet article à beaucoup d'autres développemens, la mémoire de nos lecteurs suffira certainement à se rappeler d'elle-même toutes ces traditions grecques et asiatiques d'étrangers qu'on immolait sur les autels. C'était là une coutume atroce, mais conséquente aux principes répandus parmi les nations; la racine en était si profonde, qu'il a fallu près de quinze siècles au Christianisme lui-même pour l'arracher complètement; et peu d'années avant le commencement de ce siècle, on en trouvait encore quelques vestiges dans la législation sur les *aubains* (*alibi nati, étrangers*), et dans quelques coutumes de la Normandie et de la Bretagne, qui attribuaient aux seigneurs de la côte le droit de *bris*, c'est-à-dire la propriété des dépouilles des naufragés que la mer poussait au rivage.

Il faut bien prendre garde que dans toute la philosophie et la morale des peuples anciens, il n'y a pas une ligne écrite contre ce préjugé féroce qui séparait les nations, et les empêchait de se fondre et de se compléter par le mélange de leurs qualités mutuelles. C'était un principe qu'il y avait autant de nations diverses que de dieux, et on le trouve fréquemment exposé, au moins dans les traditions de l'Italie. Le grammairien Macrobe a conservé la formule de certaines injonctions, par lesquelles, avant d'assiéger une ville, les Romains ordonnaient aux dieux du peuple ennemi de quitter leurs temples. Dès-lors, ce peuple, privé de ses dieux, n'avait plus aucune valeur sociale; il était massacré ou emmené en esclavage. Cette même idée se retrouve dans l'histoire du palladium de Troie, de la Junon d'Argos et des douze boucliers du Capitole.

Le Christianisme, prêché au nom d'un seul Dieu, et dans toutes les langues parlées, apparut donc aux nations comme le signe d'une grande et solennelle réconciliation; les vieilles dénominations de Grecs, de Romains, d'Asiatiques, tendirent à s'effacer, et il se forma à Antioche, ainsi que nous l'apprend saint Paul, le noyau d'un peuple universel, et propre à tous les pays et à toutes les époques par sa doctrine: c'était le peuple chrétien. Celui-ci ne faisait plus une distinction dans les races; il n'y avait pour lui ni hommes d'orient, ni hommes du nord, ni lumières, ni barbarie; c'était une loi toute de charité et d'amour, qui s'enorgueillissait du simple comme du philosophe, de la veuve, comme de la vierge, du pâtre comme du consul; il n'y avait pas de si haute position dans la vie, au-dessus de laquelle le Christianisme ne pût élever ses principes; il n'y en avait pas de si humble, à laquelle il ne pût abaisser ses consolations; pas de nation si savante, pour laquelle il n'eût des vérités nouvelles; pas de si abrutie, à laquelle il ne pût faire aimer son enseignement: c'était une pensée une, applicable à tout et à tous, un foyer autour

duquel il y avait place pour tout le monde; un festin comme celui du désert, où des convives innombrables se trouvaient gais et repus, avec un petit nombre de maximes savoureuses et divines.

C'est alors, c'est au premier retentissement de la parole des apôtres, que commença la fusion des peuples, et que se préparèrent ces relations intimes et précieuses qui les unissent aujourd'hui. En croyant au même Dieu, ils crurent à la même idée de justice, de vertu, de peines, de rémunération, d'éternité; et sur cette échelle de notions communes, vinrent s'appliquer et s'aplanir toutes les différences morales qui les séparaient. C'était déjà un sublime spectacle, dès le quatrième siècle, que cette harmonie de pensées qui faisait équilibrer les âmes au fond de la Gaule et au fond de la Syrie. Une pauvre veuve bretonne écrivait à Jean Chrysostôme, et le saint évêque lui mandait de sa grotte de Bethléem toutes les consolations pieuses qui devaient calmer les inquiétudes de sa conscience.

Ainsi, ce serait mentir à tous les témoignages de l'histoire, que de rapporter à d'autres principes que ceux du Christianisme l'union actuelle des peuples. Nous n'ignorons pas que la philosophie moderne s'est attribué la plus grande portion de cette gloire; mais cette philosophie est ainsi faite, que tout ce qu'elle a de bon et de soutenable, elle l'a emprunté, dans le fond ou dans la forme, à la doctrine de Jésus-Christ. Qu'on cherche dans la philosophie qui a précédé les apôtres le dogme de la fraternité des hommes, et l'on verra si la raison toute seule peut s'élever jusque-là.

De même que le Christianisme doit s'attribuer le rapprochement des nations, et se glorifier d'avoir rendu possible le droit des gens, de même il doit s'imputer exclusivement la fondation des gouvernemens libres, et se prévaloir en face de la philosophie d'avoir produit la notion des *droits politiques*. Nous sommes à une époque pleine de déplorables erreurs sur nos pro-

pres origines historiques, et à plus forte raison sur l'assiette et la constitution réelle des gouvernemens de l'antiquité. La longue et sérieuse folie de la révolution française se présentait sous les auspices de je ne sais quelle liberté antique, liberté de Sparte, liberté de Rome, liberté d'Athènes, qui n'exista jamais que dans la tête des rêveurs du dix-huitième siècle. Le Christianisme, le premier rapprocha et réunit les hommes sur un pied réel d'égalité; le premier, il fonda la représentation des intérêts et des idées; et le seul parmi toutes les monarchies qui ont gouverné la terre, il a conservé le principe d'élection pendant dix-huit cents ans. C'est principalement dans les règles monastiques du quatrième et du sixième siècle, que sont fermement posées les bases du gouvernement représentatif de l'Eglise. Entre toutes ces chartes, il faut distinguer celle de saint Benoît, la dernière et la plus complète: elle offre surtout un caractère étrange au premier abord, c'est le mélange du principe d'élection et du principe de dynastie, c'est-à-dire une sorte d'omnipotence laissée au chef, avec une immense liberté accordée aux membres de l'association religieuse.

Si nos lecteurs n'ont pas oublié nos premières esquisses sur la puissance civilisatrice du Christianisme, nous leur avons fait remarquer que la doctrine des apôtres s'élevait incomparablement au-dessus de toutes les théories politiques humaines, en ce que, tout en émancipant les individus, elle consacrait l'association; en ce qu'elle considérait dans chaque homme une face individuelle et une face sociale; en ce qu'elle individualisait la femme, le fils et l'esclave, sans pour cela briser la famille; se contentant de remplacer la fatalité antique par la volonté, l'asservissement de la femme par l'amour conjugal, la soumission aveugle des enfans par la piété filiale, l'esclavage du serviteur par la spontanéité de son consentement. C'est de ce même point de vue qu'il faut considérer et expliquer les règles monastiques, et particulièrement celle de saint Benoît: c'est la

consécration de la dynastie et de l'élection; c'est un système politique qui diffère de ceux du dix-huitième siècle, en ce que, selon le *Contrat social* de Rousseau et selon le principe de la réforme, les membres de l'Etat sont libres de se donner autant de chefs qu'ils veulent, aucun même, s'ils n'en veulent aucun; tandis que, selon les principes du Christianisme, il faut nécessairement qu'il y ait association sous un seul, association monarchique, association unitaire. Liberté des membres, unité de centre, c'est le type le plus beau, le plus simple, le plus complet des gouvernemens, et celui vers lequel tendent les utopies modernes, sans y arriver; car elles sont complètement fondées sur la liberté absolue des individus, qui ne peut conduire qu'à l'anarchie: il n'y a que les principes chrétiens qui donnent des conséquences chrétiennes.

Cette pauvre philosophie du dix-huitième siècle se trouva dans un fort grand embarras pour construire sa théorie politique. Après être arrivée à poser qu'aucun pouvoir ne pouvait exister sans un pacte qui lierait réciproquement un gouvernement et un peuple, elle se demanda ce qui arriverait et qui serait pris pour juge s'il prenait fantaisie au peuple ou au gouvernement de violer ce pacte. La réponse était fort difficile; car, premièrement, le chef et le peuple, qui seraient parties, ne sauraient être leurs juges mutuels; ensuite, si on ôte d'un royaume le chef et le peuple, il ne reste personne: d'où il suivait évidemment que le pacte social ne pouvait pas avoir de sanction, et qu'il était nul. Dans cette extrémité, la philosophie confessa ingénument qu'au-dessus des rois et des peuples il y avait Dieu, et qu'il était la sanction et le garant naturel des lois politiques. En vérité, c'était bien de la peine perdue et bien des détours pour se trouver face à face avec l'Evangile.

C'est donc encore au christianisme que les peuples modernes sont redevables des droits politiques et des gouvernemens représentatifs; et pour peu qu'on veuille re-

garder aux lois civiles, on trouvera partout la doctrine des apôtres.

Toutes les lois civiles possibles se rapportent à quatre chefs: elles règlent ou les rapports des parens entre eux, ou les rapports des parens et des enfans, ou les rapports des enfans entre eux, ou les rapports de famille à famille. Parmi les lois de la première série se trouvent le mariage et les avantages matrimoniaux; parmi celles de la seconde, la tutelle, l'émancipation et les dispositions testamentaires; parmi celles de la troisième, les partages de succession; parmi celles de la quatrième, les ventes, achats et emprunts. Si nous pouvions nous attacher à parcourir une à une les lois qui remplissent ces quatre séries, nous montrerions comment le christianisme s'est intimement infusé en elles; nous le verrions intervenant dans le mariage, dans l'inaliénabilité de la dot des femmes, dans la fixité de l'état des enfans, dans l'indissolubilité du lien conjugal. Mais il y a une remarque générale à faire, et qui suffira surtout à ceux qui prennent intérêt aux grandes questions du christianisme, et qui veulent les examiner avec soin pour y chercher ce qui manque aux pensées humaines: la simplicité et la solidité, l'universalité et la profondeur. Toutes nos lois civiles actuelles ont été coupées avec des ciseaux dans les Institutes de Pothier, par les sublimes législateurs de l'empire. Or, Pothier est un commentateur de Justinien; Justinien lui-même a reproduit le droit romain, tel que l'avaient fait les empereurs depuis Constantin; et à cette époque, pour quiconque peut apprécier ces matières, le christianisme le domine, le dirige, le développe.

Si nous récapitulons sommairement les points généraux que nous avons touchés dans cet article, nous arrivons à dire que la situation actuelle des peuples est la conséquence immédiate et nécessaire du Christianisme, et que toutes les lois diplomatiques, politiques ou civiles, qui règlent cette situation, ont pour point de départ les théories chrétiennes. La doctrine des

apôtres a donc fait le monde moderne tel qu'il est; et cela étant vrai, il est impossible de concevoir, ainsi que l'ont prétendu quelques sectes actuelles de philosophie, comment le Christianisme répugne à la civilisation présente : comment le principe répugnerait-il à la conséquence?

Nous devons dire, en finissant, que ces sectes philosophiques, quelques-unes du moins, réagissaient plus particulièrement contre le Christianisme, à cause des idées qu'elles avaient sur la constitution de la famille et sur le mariage; nous avons nous-mêmes touché historiquement cette question du point de vue chrétien; nous y reviendrons prochainement, pour examiner les théories qu'on a récemment proposées sur l'union de l'homme et de la femme.

SEMAINE RELIGIEUSE,

FÊTE DE L'ÉPIPHANIE.

Un Enfant-Dieu dans une pauvre crèche; des rois de l'Orient conduits par une étoile mystérieuse, qui viennent l'adorer; Jésus-Christ dans les eaux du Jourdain recevant le baptême; puis le premier de ses miracles, c'est-à-dire la triple manifestation du Sauveur dans le monde : voilà les souvenirs que nous rappelle l'Église dans cette solennité de l'Épiphanie. Elle est grande, cette fête, bien grande aux yeux de la foi par son objet, bien célèbre dans les fastes de l'Église, comme dans les vieilles coutumes de nos pères.

Avant l'union des trois mystères dans une seule commémoration, l'Église célébrait l'adoration des Mages avec la naissance de Jésus-Christ, sous le nom de *Théophanie*; le nom d'*Épiphanie* était primitivement consacré à la fête du baptême (1).

Cette fête de l'adoration des Mages est donc de la plus haute antiquité, et précède peut-être la fête de Noël elle-même,

à laquelle elle fut jointe quelque temps. Les Grecs la célèbrent encore le 25 de décembre; l'Église latine l'a toujours célébrée le 6 de janvier. Nous trouvons dans les écrits des Pères une multitude d'homélie consacrées à cette solennité. Dès le milieu du 4^e siècle de l'ère chrétienne, nous la voyons chômée avec tant d'éclat dans les Gaules, que, d'après le témoignage d'Ammien Marcellin, Julien l'apostat ne crut pas pouvoir se dispenser de se joindre à la foule des fidèles, suivant en cela l'usage constant des empereurs romains (1). Sans rien préjuger sur les systèmes plus ou moins plausibles développés par les historiens catholiques sur la qualité de ces *magés* venus de l'Orient, on est fondé à croire que le nom de *Fête des Rois*, conservé à l'Épiphanie par une tradition non interrompue, ne lui fut donné qu'à cause de la qualité royale des magés orientaux dont elle rappelle l'histoire.

On solennisait le baptême de J.-C. le 10 de janvier; et l'on peut juger de la pompe que l'Église déployait ce jour-là, par la manière dont St. Grégoire de Nazianze raconte ce qui se passa en Cappadoce l'an 372. L'empereur Valens, quoique attaché à l'hérésie d'Arius, voulut assister à la solennité. St. Basile officiait ce jour-là. Alors commencèrent les graves et imposantes cérémonies du culte catholique. Le chant grave et mesuré des prêtres et des lévites, le parfum de l'encens, le balancement des encensoirs, la basilique éclairée par des milliers de lumières, et au milieu de ces flots de peuple prosterné, perdu en Dieu, la grave figure de St. Basile rayonnante de l'Esprit d'en haut, appelant sur tout ce peuple les bénédictions du Ciel: toute cette pompe fit une telle impression sur Valens, qu'il tomba défaillant entre les bras d'un ministre des autels.

C'est à cette fête du baptême de J.-C. que fut particulièrement attaché le nom d'*Épiphanie*, comme nous l'avons dit plus haut. Elle a encore porté le nom de *Fête*

(1) Grég. Naz., orat. 59.—Nic. Tourn., p. 744.

(1) Amm. Mareel., lib. 24.

des *Lumières* pendant long-temps chez les orientaux. Et ce nom est resté à l'Épiphanie dans diverses églises d'Orient, et surtout en Syrie. Nous devons ajouter que dans l'Église d'Occident, on s'est servi aussi du nom de *Fête des Lumières* pour l'adoration des mages, bien que ce nom semble n'être fait que pour désigner le jour de la fête du baptême de J.-C. Le peuple appelle encore aujourd'hui *chandelles des rois* les bougies colorées dont on se sert à cette époque.

Dans la primitive église il y avait ce jour-là, mais plus ordinairement la veille, une cérémonie bien imposante. On administrait le sacrement de baptême aux catéchumènes dans tout l'Orient, en Egypte, et dans une grande partie de l'Afrique.

On découvre facilement l'intention que s'est proposée l'Église en rassemblant sous un seul point de vue les trois manières dont Jésus-Christ s'est fait connaître au monde. Descendu du ciel pour sauver le genre humain tout entier, il convoque à sa crèche, où peu auparavant étaient accourus de simples bergers, les rois puissans de l'Orient. Aux uns ce sont les anges qui vont annoncer la *bonne nouvelle*; les autres, c'est une étoile mystérieuse qui les amène du fond de l'Orient; et ainsi sont jetés parmi les nations les premiers germes de cette parole divine qui devait renouveler la face du monde, en remplaçant Dieu dans le cœur de l'homme.

Cette fête des rois s'était empreinte dans nos vieilles mœurs nationales, et nos aïeux goûtaient dans ces jours-là un bonheur qu'hélas! nous ne connaissons plus.

« Les cours simples, dit M. de Châteaubriand, ne se rappellent point sans attendrissement ces heures d'épanchement où les familles se rassemblaient autour des gâteaux qui retraçaient les présens des mages. L'aïeul, retiré pendant le reste de l'année au fond de son appartement, reparaisait dans ce jour comme la divinité du foyer paternel. Ses petits enfans, qui depuis long-temps ne rêvaient que la fête attendue, entouraient ses ge-

noux et le rajeunissaient de leur jeunesse. Les fronts respiraient la gaiété, les cœurs étaient épanouis, la salle du festin était merveilleusement décorée, et chacun prenait un vêtement nouveau. Au choc des verres, aux éclats de la joie, on tirait au sort ces royautés qui ne coûtaient ni soupirs ni larmes; on se passait ces sceptres qui ne pesaient point dans la main de celui qui les portait.

Or, le curé, présent à la fête, recevait, pour la distribuer avec d'autres secours, cette première part appelée la *part des pauvres*.... Ces scènes se répétaient dans toute la chrétienté, depuis le palais jusqu'à la chaumière; il n'y avait point de laboureur qui ne trouvât moyen d'accomplir ce jour-là le souhait du Béarnais.... L'obligation où l'on était de recevoir son voisin à cette époque, faisait qu'on vivait bien avec lui le reste de l'année, et par ce moyen, la paix et l'union régnaient dans *la société*. »

DU CHRISTIANISME PAR RAPPORT AUX ARTS DE L'ESPRIT.

Montrons le Christianisme partout; montrons-le surtout dans les lettres, dans les arts, dans les sciences, dans la philosophie, dans tout ce qui se rapporte à l'intelligence: c'est là qu'il étale toutes ses splendeurs.

Le Christianisme est mort, disaient quelques voix d'hommes qui n'ont étudié la société que dans les orgies, ou bien qui ne l'ont vue que dans leurs rêves.

Et tout pleins de cette conviction, des écrivains, des poètes, des artistes se sont mis à se créer un monde imaginaire, avec je ne sais quelle morale nouvelle, avec un Dieu inconnu, avec une vie inexplicable et mystérieuse. Et puis ils ont dit: Voilà l'art moderne, voilà la passion poétique, voilà la création de notre temps. Dieu sait ce que c'était que cette poésie, et cet art, et cette création, et tout ce monde fantastique de passion et d'intelli-

gence. Rien ne s'était vu de semblable à aucune époque de décadence.

Cependant quelques lueurs sortaient du chaos : c'était le Christianisme qui reparaissait dans les ruines.

En effet, les hommes d'art qui se sont éloignés du Christianisme pour saisir au hasard une inspiration qui leur échappe, n'ont pas pu se soustraire totalement à l'influence d'une société restée chrétienne ; et le matérialisme poétique n'est pas tellement complet, que la religion ne reparaisse dans leurs œuvres, au moins comme simple souvenir.

Or, tel est le double caractère des arts de notre époque : le matérialisme comme pensée dogmatique convenue, le Christianisme comme inspiration poétique obligée. Par l'un, les arts sont conduits à l'abrutissement ; par l'autre, ils retournent à l'intelligence. C'est un combat qui se fait, et l'issue sera soit la barbarie, soit la lumière, selon la prééminence qui restera à l'un ou à l'autre de ces deux élémens.

Remarquons que nous avons passé l'âge où les arts étaient purement et exclusivement matérialistes. Cet âge excite même aujourd'hui un grand dégoût : l'âge de Diderot et d'Helvétius, l'âge de Voltaire, toute cette poésie d'ordure et de ricanelement, tout cela est mort. Et cependant l'art n'ose point, ou ne sait point, ou ne veut point encore revenir au spiritualisme pur, c'est-à-dire, au Christianisme qui est sa vie. Il n'y revient que par un effort et en protestant contre le besoin qu'il a d'y revenir. Il y revient en disant qu'il n'y a plus de Christianisme : c'est une contradiction éclatante, qui tient à la fois à une vieille influence de philosophie sensuelle qu'on ne peut pas détruire, et à une tendance de philosophie intellectuelle qu'on ne saurait vaincre.

Mais ce double mouvement d'idées nuit momentanément à l'art : il arrête son développement ; il le cloue à la même place, tandis que l'époque a un vague pressentiment de ses progrès à venir.

On a beau faire toutefois ; l'art ne se

développera pas, ne s'agrandira pas, ne deviendra pas neuf et sublime, s'il ne se fait pas purement chrétien. On a vu ce qu'il était lorsqu'il se roulait dans la fange. Déjà il ne reste plus rien de ses créations. L'école voltairienne elle-même est un objet de profond mépris pour qui-conque a un peu de sens, d'âme et de passion. Or, vouloir contenir l'art dans une limite incertaine entre le matérialisme et le spiritualisme pur, ou le Christianisme, c'est le rendre faux, l'abâtardir et retarder sa renaissance. D'ailleurs, il faut qu'il arrive à ses destinées nouvelles : tout l'y pousse, tout l'y contraint, jusqu'à l'erreur des écoles contemporaines qui, le voyant s'éteindre dans les routines matérialistes, le précipitent en des exagérations monstrueuses, à force de vouloir le purifier et l'embellir.

Qu'on y prenne garde ; l'art romantique, malgré ses excès frénétiques, comme dit M. Nodier, va droit au Christianisme. L'art romantique se retire tant qu'il peut de la matière ; mais chose singulière ! comme il n'a pas le courage de monter au ciel, ses efforts le précipitent quelquefois davantage. S'il se jetait droit dans le Christianisme, il saisirait le vrai beau, il se renouvellerait, il serait progressif, il justifierait tous les pressentimens qu'on a de son avenir.

Un exemple peut faire voir combien l'art reste loin de ses destinées par son éloignement du christianisme.

La jeune école, celle qui a fait le plus d'essais de renouvellement, sent le besoin de rajeunir la passion poétique, et nous la voyons se tourmenter en efforts pour lui donner un aspect nouveau, une vie plus active, une ardeur plus dévorante. Avec cela, que fait-elle ? Elle restreint la passion dans ce qu'elle a de moins idéal, de moins intime, et par conséquent de moins touchant. La passion de l'art moderne est une passion extérieure, une passion qui tue, qui boit du sang, qui commet des atrocités, qui se roule dans les incestes. Mais cette passion-là n'est pas poétique, tant

s'en faut ; et la raison que j'en donnerais ; c'est qu'elle appartient à tout le monde, au poète le plus médiocre, comme au poète le plus créateur. C'est la passion de la rue, celle qui se voit, celle qui agit ; ce n'est pas la passion qui pense, celle qui combat, celle qui délibère. Ces deux sortes de passions sont différentes pour l'art. Il n'y a rien de moins poétique qu'un bandit, qu'un adultère, qu'un usurpateur, qu'un meurtrier. Il n'est poétique que lorsqu'il déroule son âme avec des pensées fortes, avec des luttes intérieures, avec de la volonté, ou si l'on veut même avec des mouvemens contraires, mais profondément étudiés, avec de la perfidie raffinée, ou de la stupidité terrifiante. L'homme intime, voilà l'homme de la poésie. Eh bien ! ce qui est intime, nul ne le sait dans l'école moderne ; car l'intime ne se révèle pas de lui-même ; il faut le chercher dans les entrailles de la nature humaine ; il faut descendre dans le cœur et dans les passions avec un flambeau pénétrant, et l'école moderne n'a pas de flambeau. Elle ne connaît de la passion que ce qui se montre aux regards ; elle refuse d'entrer avant dans l'homme ; elle parle bien de je ne sais quoi d'intime qu'elle croit saisir, mais ce n'est qu'une ombre, une illusion, et tout aussitôt elle se rejette dans les choses grossières, dans la passion qui viole ou assassine. Là elle se dédommage ; elle multiplie les mouvemens de la passion, croyant l'avoir pénétrée dans ce qu'elle a de plus secret ; et comme elle fait frissonner, elle croit émouvoir. C'est la pire des erreurs. L'aspect de la Grèce n'est-il pas saisissant ? et les immondices de la morgue ne font-ils pas frémir ? Il n'y a pas d'art à nous jeter ces impressions, ou bien le crime et l'horreur seraient le comble de la poésie.

Qu'est-ce à dire ? Si la passion intime échappe à l'art moderne, c'est que l'art moderne n'est pas chrétien. Il veut l'être toutefois, et un vague instinct le précipite et l'emporte ; mais il est retenu par une tradition mauvaise qui n'est pas vaincue encore. Voilà donc où doivent se diriger

les efforts des moralistes qui croient à la poésie, et des hommes religieux qui veulent appliquer le christianisme à tous les besoins et à toutes les pensées de l'humanité.

De sorte qu'il faut que ceux qui ont annoncé la mort du christianisme comprennent bien que si leur parole pouvait se réaliser, il n'y aurait plus d'intelligence dans le monde. Cette sorte d'apologie du christianisme a aujourd'hui son importance ; car, comme tout paraît tendre à se renouveler, il faut qu'on sache que le christianisme est le principe du renouvellement. Les arts surtout ne peuvent échapper au matérialisme qui les a rongés si long-temps, qu'en se réfugiant dans la religion du spiritualisme. Là ils retrouveront la vie, parce que là seulement est le foyer de l'intelligence.

Or, n'est-ce pas une chose remarquable de voir ce mouvement se réaliser comme à l'insu de l'art ? Pour celui qui étudie le siècle dans son intimité, et qui a le courage de pénétrer au travers de ses passions bouillonnantes, c'est un profond sujet d'admiration de contempler le travail secret qui se fait dans toutes les idées. La Providence est grande : elle fait servir les erreurs mêmes à ses desseins, et les longs égaremens de la pensée humaine la ramènent incessamment à la vérité.

Partout où une inspiration poétique se produit, le christianisme reparait. Partout où l'art est sublime, quelque chose de la religion se manifeste. C'est ce qui se remarque aujourd'hui dans les créations de l'esprit. Et ceci est d'un grand présage pour la révolution morale qui travaille le monde.

Si cette révolution, comme tout l'indique, va pleinement au christianisme, ce sera la plus merveilleuse de toutes celles qui ont marqué l'histoire des intelligences. Car il faut bien reconnaître que jusqu'ici l'art n'a pas été chrétien complètement. Le christianisme a transformé l'art ; il l'a modifié, il l'a élargi. Mais l'art a toujours gardé quelque chose qui le ramenait à des élémens disparates. Il était grec, romain,

idolâtre, avec des pensées chrétiennes. Ce n'était pas là un principe véritable de développement. L'art a pu souvent être ingénieux; mais comme il a manqué d'unité dans l'inspiration, ses efforts se sont appliqués à des combinaisons d'imitation pénible. Il n'a pas été original parce qu'il n'était pas simple, et il n'était pas simple parce qu'il n'était pas chrétien.

Qui ne voit d'ailleurs que le christianisme a changé complètement la passion humaine, ce grand ressort des créations de l'esprit! Hors du christianisme la passion n'a point de frein, si ce n'est peut-être le bourreau, et encore la passion vit malgré le bourreau, qui tue le corps, mais ne tue point la chaîne de l'amour. Il s'ensuit que la passion s'épanche au-dehors libre et sans combats, et ainsi elle n'est point dramatique, elle n'est pas intéressante; elle n'est que violente, hideuse, atroce, suivant les objets qu'elle poursuit. La passion chrétienne au contraire est une passion qui se débat, qui mord le frein, qui le brise quelquefois, et quelquefois s'assouplit. De là des agitations intérieures, des mouvemens précipités et contraires, c'est-à-dire de la poésie; car la poésie n'a que faire de la passion qui s'échappe sans être contenue; c'est la passion de l'état sauvage; mais elle a besoin de la passion qui rugit sous la main de Dieu; c'est la passion de la société morale et civilisée.

Le christianisme serait donc la plus profonde source d'inspiration pour l'art, quand bien même tout se réduirait à l'emploi de la passion contenue comme élément poétique.

Mais il y a une passion que le christianisme vivifie, exalte; cette passion n'est-elle pas le sublime pour l'art!

Hors du christianisme la vertu, l'amour, la piété, l'humanité, le dévouement, le sacrifice, sont autant de termes imaginaires, et cependant c'est là toute la poésie, tout l'art, tout le beau humain.

De sorte qu'il ne se conçoit pas que l'esprit moderne ne se soit pas jeté tout entier

dans ces magnifiques inspirations. Il n'y a rien de semblable dans aucune mythologie poétique. C'est la grandeur, la beauté céleste, rendue visible à la terre. C'est la perfection idéale, dépouillée des formes vulgaires de l'humanité. Combien donc il y avait dans cette poésie de nouveautés cachées! Combien elle eût élevé l'art moderne au-dessus de l'élégant matérialisme de l'antiquité! Tout cet avenir nous reste, si nous redevenons chrétiens, et l'époque présente sera la plus grande de toutes les époques dans l'histoire de l'intelligence, si elle nous sert de passage à un mouvement d'idées où le christianisme puisse s'élever pleinemet.

Il y a nécessité à suivre ce penchant, et tout y pousse le monde. Le matérialisme est tombé, et si bien tombé, que l'art qui n'est pas chrétien encore se fait, comme nous l'avons dit d'abord, un spiritualisme de convention, prenant le sabbat pour le paradis, des horreurs pour des démons, des farfadets pour des anges. Plaisant spiritualisme! mais qui indique le besoin profond de l'esprit humain. Il y a même des auteurs qui vont au christianisme sous un autre nom; ils vont au *néo-christianisme*, comme ils disent. Plaisant *neo-christianisme* encore! mais qui indique de même la destinée invincible de la religion, laquelle sera maîtresse de l'art, si l'art ne doit pas périr.

En cela, les fantaisies de l'école moderne auront servi à quelque chose, ne fût-ce qu'à faire sentir davantage la nécessité de rendre l'art spiritualiste, c'est-à-dire de le rendre chrétien. Car l'art ne s'arrêtera pas à un juste-milieu de spiritualisme, à un juste milieu où il n'y ait que des chimères, des monstres, des rêveries. L'art suivra sa loi naturelle, qui est de tendre aux réalités les plus inconnues et les plus mystérieuses; il ira ainsi à son développement complet.

Le développement complet de l'art, c'est le christianisme. Là il trouve ses applications universelles: applications à la poésie et au drame, par la passion intime qui

bouillonne dans les entrailles de l'homme ; applications à la morale et à la philosophie par la loi générale des êtres , et par la solution du mystère profond de la liberté et du commandement ; applications mêmes aux créations matérielles de l'intelligence , à la peinture , à la musique , à l'architecture surtout , par un type de grandiose qui perce les voûtes du ciel , et qui ne s'est vu nulle part ailleurs.

A présent , que l'art matérialiste dispute encore quelques jours au christianisme , cette prééminence obligée , invincible , il ne fera que prolonger le ridicule qui déjà a fait justice de ses combinaisons et de ses efforts.

Les hommes des temps modernes se sont singulièrement mépris. Ils n'ont pas vu , tant ils avaient de préoccupation dans l'esprit , que porter le matérialisme dans l'intelligence , c'était vouloir créer l'absurde. La simple contradiction des mots eût dû être une leçon. Le matérialisme , c'est l'absence de l'intelligence , c'est l'absence de l'art , c'est l'absence de la poésie : d'où il suit que le comble de l'intelligence de l'art , de la poésie , c'est le christianisme.

Qui est-ce qui changera cette simple loi d'ordre logique ? Si on la pouvait faire disparaître , la barbarie arriverait aussitôt.

La barbarie , c'est le matérialisme pur. Ainsi , pour aller au progrès , soyons chrétiens ; soyons chrétiens , pour être artistes , pour être poètes , pour être grands , pour être sublimes dans tous les genres de créations.

Le christianisme est la loi de l'intelligence ; il est tout ce qu'il y a de beau dans la nature morale. Le faire revivre dans les âmes , c'est donc rajeunir le monde , c'est renouveler l'humanité , c'est raviver le génie.

SAINT JEAN CHRYSOSTÔME.

(Deuxième article.)

Nous avons déjà vu le retour victorieux de St. Jean Chrysostôme après son exil. Le peuple ya au devant de son évêque en

poussant des cris de joie. les Ariens vaincus se calment un instant ; mais bientôt ils relèvent la tête , encouragés par l'impératrice Eudoxie. Le faible empereur qui avait rendu Chrysostôme à son église , décide qu'il en sera arraché une seconde fois. On arrête en même temps que le saint n'entrera pas dans la cathédrale le jour de Pâques. A cet effet les soldats le tiennent enfermé dans sa maison. L'Empereur , cet homme injuste et timide , qui craignait un second tremblement de terre , n'osait chasser Chrysostôme de la ville. Sur l'entrefaite arrive le jour de Paques , jour d'importante solennité. L'autel est paré , l'église est remplie , tout s'ébranle , l'évêque seul ne vient pas ! Où est-il cet homme si respecté et si redouté ? Où est sa parole puissante ? Comment la fête sera-t-elle complète , si cette bouche d'or ne jette pas aux peuples les trésors de sa parole ? Aussitôt le peuple s'inquiète et gronde. Les évêques attristés se rassemblent et vont en corps trouver l'empereur et l'impératrice , les priant avec des larmes , de leur prêter au moins leur évêque pour la Pâque. Vœux superflus ! larmes inutiles ! Alors le peuple s'assemble ; les évêques réunissent les catéchumènes dans le bain public. Les églises sont désertes ; l'empereur , qui se rend aux saints mystères , ne trouve personne , ni pour les célébrer , ni pour les entendre. Il arriva que l'empereur envoya ses gardes pour forcer le peuple de se rendre à l'église. Tout ceci est dramatique au plus haut degré.

Voici donc , obéissant à l'empereur , que six cents soldats de la Thrace , hommes sauvages et païens , se précipitent l'épée à la main sur les catéchumènes. Leur chef tombe sur les prêtres et les frappe à coups de bâton ; l'eau préparée pour le baptême est renversée ; les femmes s'enfuient éperdues et sans voiles ; les prêtres et les diacres en habits sacerdotaux remplissent les rues ; l'autel est profané ; les vases sacrés sont mis au pillage ; mais personne ne consentit à venir prier à l'autel où priait l'empereur. Cependant la ville remplissait

l'air de ses cris : *Rendez-nous Jean, notre saint Pasteur !*

Pour augmenter l'effet de ce drame, on raconte que le lendemain de cet épouvantable jour de Pâques, l'empereur étant sorti de la ville trouva la campagne remplie d'hommes vêtus de blanc. C'étaient les catéchumènes qui fuyaient sa colère, et qui aimaient mieux s'assembler en plein air que de remplir les églises que profanait sa présence. Quelle loyale et noble résistance, que celle de ces chrétiens !

A cette vue, l'empereur ne contient plus sa colère. Les désordres de la veille ne lui suffisaient pas : il détache ses gardes patiennes contre les chrétiens en habits de nouveaux baptisés, qui n'opposent aucune résistance. Ce jour-là comme la veille, les farouches soldats firent leur devoir. Ils se jetèrent brutalement au milieu de ces hommes sans défense ; ils frappèrent avec le fer : le sang coula. Ils arrêtèrent ceux qui ne furent pas tués ; ils séparèrent l'enfant de sa mère, la femme de son mari ; ils furent impitoyables comme leur empereur. Mais ces tristes rigueurs ne purent faire que les chrétiens se laissassent abattre. Plus ils étaient battus et plus haut ils redemandaient leur évêque. Partout dans les murs, hors des murs, ce n'étaient que bourreaux qui frappaient, qui brûlaient, qui mutilaient des chrétiens, et partout encore au milieu du supplice on entendait ce noble cri des chrétiens : *Rendez-nous Jean, notre saint évêque !*

Voilà, il faut le dire, la plus étonnante opposition que jamais un peuple ait faite aux volontés de son maître. On le frappe, on le pille, on le tue ; le peuple reste dans son obéissance, mais aussi dans sa volonté. Il pousse le même cri toujours aux oreilles du tyran furieux ; il ne cède pas, il va toujours où il veut aller jusqu'à ce qu'il meure.

Cette opposition chrétienne dura quarante jours depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, et pendant quarante jours on tenta plusieurs fois à la vie de l'évêque. Un homme qui paraissait atteint de folie, s'approcha

de lui, et leva un poignard pour le tuer ; le peuple allait déchirer cet homme quand l'évêque l'arracha de ses mains. Un autre jour, un homme de l'Empereur voulut arrêter l'évêque ; mais comme il levait la main pour le saisir, cet homme fut jeté par terre d'un coup de poignard. Un autre homme cria au meurtre, il tomba frappé à son tour ; il y en eut sept qui tombèrent ainsi les uns après les autres pour avoir voulu crier *au meurtre !* C'était une justice invisible, partout présente, la justice de tout un peuple qui veillait ainsi sur les jours de St. Jean. Nuit et jour le peuple en armes montait la garde autour du palais épiscopal.

Voyant que nul supplice n'y faisait, et qu'il n'y avait pas de poignards assez longs pour atteindre Jean Chrysostôme, l'empereur lui ordonna de sortir de la ville une seconde fois. L'évêque obéit : il fit seller son cheval et il sortit à la dérobée, la nuit, ne voulant pas que le peuple le vît partir. Un tremblement de terre avait signalé son premier exil, à son second exil le feu prit à Sainte-Sophie et au sénat. « Il sembla, » dit un historien contemporain, que le » feu du Ciel étant venu chercher Chryso- » tôme dans la chaire, et ne l'ayant pas » trouvé, il la consuma toute et de là s'é- » tendit sur l'autel et sur le temple, disant » tout haut : Où donc est le Saint que je » cherchais ? »

A la nouvelle de ces désastres, l'empereur qui les redoutait avant d'en avoir été témoin, refusa d'y croire. Il redoubla de supplices. Il mit à la question les chrétiens les plus éminents. Bientôt il trouva que Chrysostôme n'était pas assez loin. Nicée, il l'exila dans les déserts du mont Taurus. La marche était longue, la chaleur insupportable. Pendant soixante-et-dix jours que dura le voyage, le saint évêque fut en proie à la soif, à la fièvre, à la fatigue, à toutes les misères. Quel triste spectacle ! Partout sur son passage les moissons étaient brûlées, les maisons étaient renversées. La famine assise sur des ruines, régnait encore sur ces confins de la puissance impériale dévolue

aux barbares, en attendant que les barbares vissent tout prendre. Ce furent là autant d'occasions de charité que l'évêque Jean ne laissa pas échapper. Il porta le pain des hommes et le pain de l'Évangile dans ces déserts. En même temps, il consolait ses amis de Constantinople. Mais il n'était pas au bout de ses misères. L'empereur trouva encore qu'il était trop près de lui, il ordonna qu'on l'exilât sur les confins du Pont-Euxin. Ce nouveau voyage dura trois mois; les deux soldats qui l'escortaient avaient ordre de hâter sa marche et de le *faire mourir* d'épuisement et de fatigue; le supplice était atroce. On choisissait pour le faire marcher les temps de pluies et d'orage; plus les chemins étaient mauvais plus on hâtait les pas du vieillard. La pluie tombait à torrens, sa tête nue et dépourvée retombait sur sa poitrine; enfin, dans une méchante bourgade, non loin d'une église dédiée à St. Lucien d'Antioche, évêque et martyr, St. Jean Chrysostôme tomba accablé, n'en pouvant plus. Il sentit que sa fin était proche. Il se dépouilla du peu qui lui restait pour le donner aux pauvres, puis il mourut le plus pauvre et le plus abandonné des hommes, lui ce grand saint, lui ce grand homme, lui cet orateur puissant, qui surpassa Démosthènes, et qui n'a été égalé que par Bossuet.

Telle est la vie de St. Jean Chrysostôme. Il n'avait que soixante-neuf ans. Il mourut victime d'un schisme, cette chose qui eût perdu l'Église, si l'Église eût pu être perdue. Il mourut pleuré par tout un peuple, comme pas un roi de la terre n'a été pleuré. Il mourut le représentant de la liberté de son temps. St. Jean Chrysostôme est une des gloires de l'Église par ses vertus, une des gloires de l'humanité par son génie. Il est à la fois le St. Augustin et le Bossuet de l'Orient. Il fut non-seulement un grand orateur, mais encore un grand écrivain, un grand dialecticien, un grand moraliste, un grand docteur. Ses homélies dans la ville d'Antioche, *et ail de l'Orient*, ses homélies sur l'Évangile de St. Mathieu, sur les premières épîtres de St. Paul, un grand

nombre de ses panégyriques et de ses sermons, ses lettres, autre ressemblance entre Bossuet et Chrysostôme, sont autant de chefs-d'œuvre. Comme interprète des saintes écritures, St. Jean Chrysostôme occupe entre les Pères grecs le même rang que St. Jérôme occupe entre les latins. Quand il traduit les saintes Écritures, on le dirait animé de l'esprit de St. Paul. Il résume en lui tout seul l'éloquence de l'Église, dans son présent, dans son passé et dans son avenir.

ÉTUDES HISTORIQUES,

SOCIÉTÉ PAÏENNE.

Aujourd'hui que dix-huit siècles nous séparent de la plus étonnante et de la plus merveilleuse révolution qui se soit jamais faite dans les destinées des peuples, nous comprenons mal la grande œuvre du Christianisme, ou bien nous n'y pensons pas. Semblables à l'Arabe vagabond du désert, nous passons, mornes et insoucians, devant cette gigantesque figure du catholicisme qui se dresse dans les fastes de l'histoire, comme il passe devant ses pyramides sans incliner la tête. De cette indifférence, nous n'osons pas dire de dédain, deux causes nous sont connues.

Presque tous les écrivains catholiques se sont figuré l'histoire comme une sorte de journal où devaient s'entasser année par année les événemens survenus et les faits accomplis. Dans cette sèche et aride nomenclature, vous voyez bien, il est vrai, les luttes et les triomphes de l'Église, le courage divin de ses martyrs et de ses confesseurs; l'angélique sainteté de ses vierges et de ses anachorètes; mais vous y cherchiez en vain ces hautes considérations philosophiques qui, sans être hors de la portée commune, vous font toucher du doigt l'action envahissante du Christianisme sur la société païenne et toutes les phases de ce long drame où l'humanité vaincue vient tomber au pied de la croix.

Tandis que les historiens laissaient cette

belle et importante tâche aux écrivains ascétiques que les gens du monde ne lisent pas ou lisent peu, l'école philosophique organisait un plan d'attaque qui étonne encore aujourd'hui tant il renfermait de machiavélisme. Il y eut donc, de la part de cette dernière, comme une grande conspiration historique ; on se rua contre les siècles passés dont on défigura toute la physionomie, qu'on travestit en costume burlesque et ignoble. On ne nia pas, si vous voulez, que le Christianisme eût été bon à quelque chose ; on lui faisait cette grâce ; mais on jetait tant de sarcasmes sur ses lois, sur ses institutions, sur ses prêtres et sur ses mystères, qu'un moment, on se prit à le regarder en pitié. Ce délire a cessé et l'école encyclopédiste croule de toutes parts comme un mauvais édifice qui gêne et dont on disperse les débris. D'autre côté, les historiens catholiques, abandonnant les anciennes voies, sont entrés dans des voies nouvelles, et plus appropriées aux besoins et à la tendance de l'époque.

Ces réflexions préjudicielles n'étaient peut-être pas hors de propos avant de commencer à jeter un coup d'œil, nécessairement rapide, et par cela même incomplet quelque peu, sur l'histoire sociale et politique du Christianisme. Avant tout, il importe de préciser son point de départ, comme de dénoncer son but. Nous espérons arriver à la démonstration complète de ceci, à savoir qu'isoler le catholicisme de l'histoire de la société européenne, comme fait social et comme fait politique, c'est nier impudemment toute histoire ; que le Christianisme est au contraire la seule loi qui retrempa le monde, le seul fanal qui guida les peuples, lorsque la barbarie était là qui emportait tout ensemble et jetait dans le même chaos mœurs, beaux-arts, lois et liberté.

L'humanité ne s'agit point au hasard ; il existe pour elle une loi de développement, comme il en est une pour l'individu. Et cet immense travail s'opère lentement et d'une manière invisible, jusqu'au moment où la société renouvelée tout entière,

laisse évidente à tous l'action de la loi providentielle, et l'empreinte de la main divine. Et toujours s'ourdit en silence cette trame mystérieuse, sans cesse brisée par l'homme, sans cesse renouée par la Providence, combat perpétuel entre l'imperfection humaine et la bonté divine.

Pour nous catholiques, l'histoire du genre humain n'est pas autre chose que l'histoire du christianisme, dans le sens le plus étendu. Son point de départ est l'humanité déchue ; son terme, la restauration de l'humanité déchue ; la première de ses époques, c'est l'homme pécheur ; la seconde, l'homme racheté, c'est-à-dire la société païenne, puis la société chrétienne. Esquissons rapidement la première pour arriver à la seconde ; car il faut bien, pour montrer la tâche accomplie par la loi nouvelle, soulever un peu les haillons de l'ancien monde. Et sans remonter trop haut, sans chercher par quelles nuances et par quelle gradation l'univers en était arrivé à cette situation où, comme dit Bossuet, tout était Dieu excepté Dieu même, posons-nous au moment où la société païenne est le plus facile à saisir, parce que ses formes sont le plus nettement et le plus franchement dessinées et caractérisées, au moment de la promulgation de l'Évangile.

Lorsque cette lumière se leva sur l'Asie, Rome, après avoir peuplé le ciel et la terre d'innombrables myriades de dieux et de demi-dieux, ne croyait presque plus à aucun ; et cette lèpre hideuse d'un athéisme pratique s'était infiltrée dans toutes les veines du corps social. Cette révolution s'était faite lentement et d'une manière presque imperceptible ; car dans les premiers temps de la république, la religion était placée sous la sauvegarde de l'État, et on y croyait comme à la patrie. Mais vinrent les Grecs, peuple fou, léger, inconstant, pétillant de saillies, de sarcasmes fins et délicats, avec leur mythologie voluptueuse et leurs systèmes de philosophie, qui, s'attaquant à la gravité romaine, réalisèrent les prédictions de Caton. Dès-lors le seul

frein, quelque faible qu'il fût, se trouva brisé. Dès le temps de Scipion, Lucile, le premier satirique de Rome, se moquait des dieux; plus tard, Lucrèce écrivait, *pour dégager les âmes des chaînes de la religion*, et, disciple passionné d'Épicure, il détruisait toute conscience et toute liberté. Cette molle et oisive philosophie, qui ne voit dans la vie qu'une sensation, augmentée de tout le bagage impur des passions que soulevait le polythéisme, une fois implantée dans le cœur de la société romaine, elle la gangréna jusqu'à n'en faire plus qu'un cadavre; et elle y trouva bientôt sa place. De ce scepticisme sortit la dépravation la plus profonde qui se puisse imaginer, puis l'esclavage le plus abject, par une conséquence immédiate et nécessaire.

Les princes donnèrent le signal; et c'est à la fois le plus étonnant comme le plus épouvantable tableau que celui de la turpitude et des orgies sanglantes et impures de ces maîtres du monde. L'imagination se refuse à remuer ce fumier fétide: les sales ombrages de Caprée, où s'éteignait de débauche l'impudique vieillesse de Tibère; les bacchanales des jardins de Claude et les prostitutions de Messaïne; Néron dans les bras d'une courtisane, en condamnant sa mère.

Pendant que les empereurs s'abandonnaient ainsi à une corruption inouïe, les grands, de leur côté, serviles imitateurs, étaient vils comme le maître était vil, cruels comme il était cruel, despotes comme il était despote, voluptueux comme il était voluptueux. Peut-être y avait-il encore plus de dépravation dans les masses que chez les grands. Ce monde d'esclaves qui pullulaient dans l'Empire, y avait formé comme une société à part, société mélangée de pratiques bizarres, de mœurs et de religions différentes, où chacun apportait son tribut de folies, de superstitions, et de vices. Puis étaient venues les religions de l'Asie, les mystères d'Isis, avec les danses voluptueuses de l'Égypte, toute cette cohue de prêtres asiatiques, de baladins de l'Orient, qui ne prêchaient que la débauche.

Bien des causes conspiraient donc à la ruine des mœurs publiques, et le cœur se serre de dégoût, en voyant avec quelle étrange acharnement on s'était précipité tête baissée dans le désordre. A ce peuple gangrené il fallait du sang, toujours du sang, jusque dans ses fêtes, les convulsions et le râle des mourans pour le faire battre des mains: tant il est vrai que l'homme devient cruel à mesure qu'il devient vicieux! On jetait des hommes dans les viviers où s'engraissaient les murènes; on achetait à grand prix le plaisir de couper une tête. Et toutes ces cruautés, tout cet amalgame de vices, trouvaient des applaudissemens et de l'écho.

Voilà où en étaient les mœurs publiques dans les premiers siècles de l'ère chrétienne; et si nous avons jusqu'ici concentré nos regards sur Rome seule, c'est que le reste de la terre nous offrirait le même spectacle, la part faite aux nuances que présentent les peuples dans leur individualité.

Cet effroyable débordement dans les mœurs, devait avoir pour résultat l'esclavage public; car la liberté est un fruit qui ne mûrit bien qu'aux rayons du soleil de justice; et lorsqu'on voit passer devant soi Caligula, Claude et Domitien, on conçoit de prime abord que la liberté devait périr partout où ces hommes marquaient l'empreinte de leurs pas. Ainsi en arrivait-il; et c'est ce qui rend presque inexplicable la durée prolongée de cet empire romain qui avait dépassé depuis si long-temps le terme de sa décrépitude. Tout ce qu'on peut dire de mieux et de plus explicite, c'est que cette société était une grande usurpation sur les droits de l'individu. Les hommes y jouaient un rôle, mais l'homme n'en jouait pas; il faisait nombre, unité dans le problème, et voilà tout.

Le pouvoir suprême, d'abord royal; puis républicain, était revenu se concentrer sur la tête d'un seul, ou plutôt il était devenu l'apanage de l'armée qui se jouait de la couronne comme d'un hochet d'enfant. La pourpre impériale n'était plus à la fin qu'une bouffonnerie, une sorte d'enjeu san-

glant pour les légions. On conçoit que dans ce court trajet du trône aux gémonies, bien des sortes de tyrannies s'accumulassent. Et le reste de l'empire, de guerre lasse, courbait la tête devant le pouvoir capricieux que chaque semaine voyait éclore, acceptant la honte et les chaînes comme une nécessité, comme un pis-aller, sans qu'une voix s'élevât pour protester au nom de la dignité humaine outragée. La hiérarchie de tout l'empire, émanée du même principe, présentait une effroyable gradation de pouvoirs subalternes, qui, tendant tous au même but, arrivaient tous au même but, tuaient la conscience, et étouffaient jusqu'à la pensée de la liberté. Aussi vous en cherchiez vainement la trace dans ce monde romain qui se débat et s'épuise pendant quatre siècles dans le lit de son agonie. Elle n'existait ni dans le principe de la constitution, ni dans la famille; hôte incommode, on l'avait bannie de la cité, comme du foyer domestique; et chassée du monde, elle était allée reprendre sa place dans les cieux, en attendant le moment marqué par la Providence.

Si nous avons été bien compris jusqu'ici, on aura vu que, dans cette société romaine sur laquelle nous avons concentré nos réflexions, parce que nous l'avons considérée comme le type des sociétés qui se partageaient le globe à l'époque dont nous parlons, on aura vu, disons-nous, qu'elle présentait deux caractères bien saillants: la corruption des mœurs publiques, et le despotisme le plus dégradant. Sillonné jusqu'au vif par ce double chancre de dissolution, le monde allait périr si quelque principe de vie ne ranimait ce cadavre éteint et flétri. Le christianisme seul eut cette puissance. L'homme était profondément pervers, il le purifia; l'homme était esclave, il l'émancipa, dans la cité, comme dans la famille, comme citoyen et comme homme; et c'est ainsi qu'il accomplit sa mission sociale. Mais que d'obstacles s'opposaient à ce renouvellement, à cette régénération de l'humanité! et pourtant il

vint à bout de tout; et ce fut l'univers qui se lassa le premier: dans cette lutte de la victime et du bourreau, ce fut le bourreau qui se fatigua le premier.

LES ORPHELINS DU CHOLÉRA.

L'assemblée de charité pour les orphelins du choléra avait attiré à Notre-Dame, samedi dernier, une affluence prodigieuse. Plus de trois heures avant l'heure fixée, la foule avait envahi la vieille cathédrale, ordinairement si déserte. C'est qu'on allait entendre, pour la première fois depuis 1830, monseigneur l'archevêque dans la chaire de la métropole! Et toute cette foule attendait dans un religieux silence le moment où l'auguste prélat viendrait lui parler de charité, viendrait, comme Vincent de Paul, lui montrer de petits orphelins, et lui dire: Les laisserez-vous mourir de froid et de faim sur les places publiques? Vous savez tous l'éloquence du pieux pontife, cette éloquence douce et insinuante qui coule avec tant d'abandon et de pureté; cette éloquence nourrie des divines Écritures et des œuvres des Pères. Nous l'avons retrouvée, dans cette circonstance, toujours aussi belle et aussi entraînant. Nous rendrions difficilement compte des émotions qui captivaient l'immense auditoire, et le tenaient comme suspendu à la bouche du pieux orateur. Le sujet était le bonheur du ciel. Nous citons quelques fragmens:

« Désirer et rechercher le ciel, c'est la
 » grande affaire de l'homme, c'est toute
 » la vie du chrétien. Au-delà d'un voyage
 » de quelques jours entre le berceau et la
 » tombe, notre âme pressent et désire un
 » bonheur sans mélange et sans fin. L'es-
 » pérance de cet avenir meilleur que la foi
 » lui révèle, le console des misères et des
 » angoisses du présent. Il n'échappe aux
 » dangers et aux séductions qui l'obsé-
 » dent, que par la contemplation de l'é-
 » ternelle et ineffable béatitude promise à
 » sa fidélité.

» Tel est le premier enseignement que
 » l'Église donne à ses enfans. Dès le matin
 » de la vie, dès que leur intelligence s'é-
 » veille aux premières lueurs de la raison,
 » elle les avertit que, rois déçus, mais
 » appelés à une réhabilitation glorieuse,
 » ils doivent se souvenir de leur céleste
 » origine, et ne point s'endormir ici-bas.
 » En apprenant à connaître et à bénir
 » notre Père qui est dans les cieux,
 » nous avons appris aussi que la patrie
 » est là où est notre père. Avant même
 » que le cours des ans eût emporté les
 » rêves de bonheur, illusion du jeune âge,
 » et que, fatigués de ne rencontrer sur
 » notre route qu'un sable aride ou des
 » sources amères, nous eussions soupiré
 » après le séjour du repos et les fontaines
 » d'interminables délices, les leçons de la
 » religion avaient devancé celles de l'ex-
 » périence. Elle nous avait dit, et sans
 » cesse elle nous répète que l'homme
 » traverse une vallée de larmes, et que
 » son cœur n'est point fait pour les men-
 » songères félicités de ce monde. Toutes
 » les instructions qu'elle nous prodigue,
 » tous les secours qu'elle offre à notre fai-
 » blesse, toutes les instances de sa charité,
 » tous les avertissemens de sa maternelle
 » sollicitude, ont pour objet d'élever nos
 » pensées et de guider nos pas vers la
 » céleste Jérusalem, de peur qu'ils ne s'é-
 » garent dans des sentiers de perdition, et
 » que nous ne trouvions la mort, au sein
 » d'une fatale ivresse, sous les tentes de
 » l'étranger.

» Tels furent aussi les enseignemens de
 » Jésus-Christ durant le cours de sa vie
 » mortelle, qui était elle-même la plus
 » éclatante des instructions pour tracer
 » aux hommes l'itinéraire du ciel. Jus-
 » qu'à l'heure de sa passion par laquelle il
 » leur en ouvrit les portes, toutes ses pa-
 » roles en rappellent le souvenir, indi-
 » quant le chemin qui y conduit, célé-
 » brent la félicité des élus.

» ... Soit qu'il prescrive des devoirs, soit
 » qu'il trace des règles de perfection, c'est
 » toujours le ciel qu'il offre comme recom-

» pense de la vertu, comme encourage-
 » ment aux sacrifices. Mais il est une
 » circonstance de la vie de N.-S. Jésus-
 » Christ qui offre un rapprochement trop
 » frappant avec celle qui nous réunit au-
 » jourd'hui dans son temple, pour que
 » nous puissions la passer sous silence.
 » Lorsque les petits enfans se pressaient
 » autour de lui, attirés par un sourire de
 » paternelles prédilections, Jésus voyant
 » que les apôtres s'offensaient d'une telle
 » familiarité, leur disait: En vérité, aucun
 » de vous n'entrera dans le royaume des
 » cieux, s'il ne devient semblable à l'un
 » de ces petits, c'est-à-dire s'il n'imité leur
 » candeur et leur confiance, s'il ne sait
 » revenir par l'humilité à cette simplicité
 » de cœur qui est l'innocence de l'âge viril,
 » s'il ne se fait leur frère par une sympa-
 » thie généreuse et une charité active et
 » dévouée.

» Vous entretenir du ciel, chrétiens,
 » c'est donc plaider aussi la cause de ces
 » orphelins que vos secours ont déjà tirés
 » des ondes amères et du fleuve de mort
 » auquel vous-mêmes n'avez échappé que
 » par miracle, mais qui attendent encore
 » de vous le soutien de la vie que vous leur
 » avez conservée. En appelant vos pensées
 » et vos méditations sur un sujet si élevé,
 » je ne crains point de vous distraire de
 » l'intérêt que vous portez à ces chers en-
 » fans, dont la présence parle plus élo-
 » quemment que mes paroles. Du haut
 » des montagnes saintes, vous les verrez,
 » non plus seulement avec un regard hu-
 » main, mais l'œil de la foi. Vous com-
 » prendrez le néant et la vanité de vos
 » richesses comparées à celles que Dieu
 » réserve à ses élus, ou plutôt vous com-
 » prendrez leur inestimable prix, puisque,
 » versées dans le sein des pauvres, elles
 » peuvent vous acheter le ciel. »

On comprend sans peine l'effet que
 devaient produire de telles paroles aux-
 quelles la présence des petits orphelins
 prêtait encore une nouvelle énergie. Aussi
 le pieux prélat a-t-il obtenu le succès que
 son zèle ambitionnait. Il était à craindre

que ce nouvel appel ne trouvât que peu d'cho; jamais les largesses n'ont été si abondantes. La quête s'est élevée à près de vingt mille francs. On a jeté dans une des bourses trois bagues, et dans une autre une montre d'or à répétition.

A la vue de tels prodiges de la charité chrétienne, on ne saurait se défendre d'un doux et consolant espoir. Où sont-ils donc ces prophètes menteurs qui prédisaient la ruine de notre foi? Voyez! il suffit de la voix du premier pasteur, pour rassembler au pied de la chaire de vérité plus de foule que jamais n'en réunit une pompe mondaine, avec ses prestiges et ses fascinations. Et pourtant qui amène là cette foule? un évêque, et de pauvres enfans que sa charité a recueillis. Et c'est pour l'entendre cet évêque, c'est pour lui donner son or, que la grande basilique peut à peine contenir le flot de peuple qui s'y précipite, qui est là plus empressé, plus serré presque, qu'il ne l'était le jour du couronnement de l'empereur! Croyez-vous qu'il y ait par le monde un club philanthropique qui vaille cela? Croyez-vous qu'il y aura bien des momens plus doux dans la vie de cette femme qui dépose sa bague au pied de l'autel en offrande à l'orphelin? A l'œuvre donc, charlatans de bienfaisance! et dites-nous ce que vous faites que la religion ne fasse pas mieux que vous!

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

— M. Rouchouse, nommé évêque de Nilopolis et vicaire apostolique dans l'Océanie, est parti pour Rome, où il doit recevoir la consécration épiscopale. Il est accompagné de M. Hilarion, un de ses confrères. Trois autres missionnaires de la même congrégation, MM. Liausu, Laval et Carret, se sont embarqués récemment à Bordeaux pour le Chili, d'où ils doivent se rendre dans les îles de la mer du sud. Le premier est préfet apostolique.

— Le 8 décembre, M. l'évêque de Rodiopolis, visiteur apostolique du diocèse de Forli, administra publiquement dans la cathédrale de Forli le sacrement de confirmation à cinq jeunes Suisses, soldats dans le 2^e régiment étranger, qui la veille avaient fait leur abjuration du calvinisme entre les mains du même prélat et avaient été réconciliés à

l'Eglise dans la chapelle de son palais. Leurs noms sont : George Moerschel, Philippe Bovet, Jacques Triten, Jacques Trost et Jean Bibonx. Tous ont reçu de plus à la confirmation le nom de Marie. Leur parain fut le chevalier Freddi, lieutenant-colonel des carabiniers pontificaux. Les cinq suisses assistèrent ensuite à la messe solennelle et y communieraient avec ferveur. M. l'évêque adressa en cette occasion au peuple une homélie, tant sur la fête de la Conception, que sur l'exemple de courage que venaient de donner ces cinq étrangers à tant de chrétiens qui profitent si peu de l'avantage d'avoir été éclairés des lumières de la vérité. La conversion de ces Suisses est due au zèle de M. l'abbé Esslinger, chapelain du régiment, qui les a instruits et préparés.

— A Montmorillon, une administration intolérante avait supprimé l'école chrétienne, en déclarant qu'elle ne souffrirait plus d'instituteurs appartenant à une congrégation religieuse. Mais, depuis la dernière loi sur l'instruction primaire, les catholiques de la ville ont redemandé les Frères. Leur école vient d'être ouverte, et dès les premiers jours elle a réuni 22 élèves, tandis qu'il n'en est resté que 19 à l'école mutuelle.

— M. l'évêque de Beauvais a rendu une ordonnance sur l'admission dans le grand séminaire. Les élèves des petits séminaires ne pourront entrer au grand sans subir à la fin de leur rhétorique un examen individuel. Cet examen aura pour objet la religion, le français, le latin, le grec, la littérature, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la géographie, l'histoire, et principalement l'histoire ecclésiastique et l'histoire de France. Les élèves, qui auraient suivi des cours de langues modernes ou d'histoire naturelle, pourront, d'après leur demande, être interrogés sur ces études supplémentaires et s'acquiescer ainsi des titres particuliers à la bienveillance des supérieurs.

— La neuvaine de sainte Geneviève aura lieu à l'église Saint-Etienne-du-Mont, comme les années précédentes. Le 2, on célébrera solennellement la fête; le sermon sera fait par M. l'abbé Moret, vicaire de la paroisse. Chaque jour de la neuvaine, il y aura à onze heures du matin une grand'messe, et ensuite une exhortation et un salut. Le soir, à sept heures, il sera donné un autre salut, lequel sera suivi d'un sermon. Les offices du matin seront célébrés par les curés de plusieurs paroisses de la campagne, et ceux du soir alternativement par le clergé des paroisses Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Saint-Médard, Saint-Eustache, Notre-Dame-de-Lorette, des Missions-Etrangères et Saint-Roch. La fête de l'Epiphanie est reniée au 12 janvier; M. Salandre, vicaire-général, officiera toute la journée. M. Staudt, ancien maître de chapelle du roi d'Espagne, touchera l'orgue les deux dimanches.

— Depuis que l'enseignement est libre en Bel-

gique, non pas en théorie, comme chez nous, mais en réalité, le clergé catholique a fait les plus louables efforts pour multiplier, en faveur de toutes les classes, les moyens d'instruction. Il résulte d'un rapport officiel du gouverneur de la Flandre orientale qu'il y a maintenant, dans les villes de cette province, 27 établissemens d'instruction secondaire, fréquentés par 2059 élèves, tandis qu'il n'y avait, en 1850, que 22 établissemens et 4599 élèves. L'instruction primaire n'a pas fait moins de progrès. En 1850, elle ne comptait, dans la même province, que 204 écoles communales, 459 écoles privées, et 29,021 élèves en tout. Au mois de février dernier, il y avait déjà 285 écoles communales et 504 écoles privées, fréquentées ensemble par 45,604 élèves.

Voilà une réponse péremptoire à ceux qui accusent le clergé catholique de vouloir propager l'ignorance. Mais sont-ils donc de bonne foi, et se rendront-ils à l'évidence de la vérité?

— Au milieu de la réunion amenée aux Tuileries par le désir de complimenter Louis-Philippe au jour de l'an, on remarquait un ecclésiastique au maintien grave. Ce prêtre, c'était le curé de St-Germain-l'Auxerrois, le même qui donna la communion à Marie-Antoinette dans les caclots de la Conciergerie. Il venait pour demander à Louis-Philippe qu'il lui fût permis de rouvrir son église.

— M. Rey, évêque d'Annecy et administrateur apostolique de Pignerol, a donné, le 4 décembre, une lettre pastorale relative à son séminaire. Il félicite ses diocésains de leur zèle pour soutenir cet établissement, et entre avec eux à cet égard dans des détails qui montrent et la prudente sollicitude du pasteur et le charitable empressement du troupeau à y répondre :

« Si l'on vous objectait que notre grand séminaire a déjà reçu des dons suffisans pour ses besoins, répondez avec franchise qu'en effet cette sainte maison se relève de ses ruines et voit renaître peu à peu ses anciennes ressources; et qu'en particulier notre vénérable prédécesseur, après avoir fondé par son zèle ce précieux établissement, l'a encore doté généralement de la plus grande partie de son héritage; mais ajoutez bien que le but principal de la collecte est pour aider les nombreux aspirans qui suivent les cours d'études inférieurs à celui de la théologie dans les divers établissemens du diocèse; qu'il est très-peu de ces élèves qui ne reçoivent des secours sans lesquels ils ne pourraient achever leur carrière, et que nous ne pourrions leur fournir sans la ressource des quêtes. Ajoutez aussi que dans notre grand séminaire des réparations, les unes très-nécessaires, les autres très-utiles, ont occasionné et occasionneront des dépenses bien au-dessus de ses ressources ordinaires: vous en jugerez par vous-mêmes, nos très-chers coopérateurs, lorsque vous viendrez à l'occasion

des retraites ecclésiastiques jouir des améliorations essentielles, mais coûteuses, que nous avons dû faire pour assurer la santé de nos jeunes lévites et pour leur procurer le recueillement aussi nécessaire à leur piété qu'à leurs études. »

Russie. — L'empereur de Russie était attendu, le 14 décembre, à Saint-Petersbourg, de retour de son voyage à Moscou. S. M. devait immédiatement après son arrivée accorder la première audience publique à l'ambassadeur extraordinaire du grand seigneur.

Italie. — On attend à Rome le prince Borghèse, qui s'était établi depuis quelque temps en France.

On assure que la garnison autrichienne de la Romagne va être augmentée.

On dit aussi qu'il vient d'être convenu entre le Saint-Père et quelques ambassadeurs étrangers; que les troupes continueraient, pendant quelques années, à séjourner dans les états pontificaux.

Portugal. — Le bateau à vapeur, *James Watt*, venant de Lisbonne où il était allé débarquer des troupes pour dona Maria, est arrivé à Portsmouth le 28 décembre. Les nouvelles qu'il a apportées sont du 22. Oporto avait été attaqué le 15 par les troupes miguelistes, mais sans succès. Le colonel Peixoto, appartenant à l'armée de don Pedro, a été tué dans cet engagement. La situation militaire occupée par don Miguel est des plus favorables; tout le midi du pays est ouvert à ses opérations. Depuis quelques jours une foule de jeunes Parisiens qui ont fait partie de l'armée de don Pedro arrivent dans la capitale.

Espagne. — Les journaux du Midi, ceux de Bayonne, comme ceux de Bordeaux, s'accordent aujourd'hui pour présenter l'insurrection des trois provinces espagnoles (la Biscaye, la Navarre et le Guipuscoa), comme ayant pris tout-à-coup un nouveau caractère de gravité. Le plan adopté par les chefs carlistes se développe maintenant à tous les yeux: éviter tout engagement sérieux avec les troupes de la régence, afin de harceler et de fatiguer ces troupes par les pénibles marches qu'elles sont obligées de faire dans un pays que les chefs royalistes connaissent beaucoup mieux que les *Christinos*. Cette tactique est celle que les guérillas ont employée avec succès dans la guerre de l'indépendance, et quoique ces bandes aient affaire aujourd'hui à des troupes espagnoles, tout démontre que leurs avantages n'en seront ni moins sûrs ni moins fréquens. Il est à remarquer aussi que la partie des populations qui, jusqu'à présent, était restée tranquille, ne témoigne plus de si bonnes dispositions pour les autorités de la reine. Ces autorités d'ailleurs sont si craintives et si peu zélées, qu'il n'est pas étonnant qu'elles aient même perdu la confiance des plus chauds partisans du gouvernement de la regente.

Une lettre de Bilbao et quelques autres ren-

seignemens qui nous paraissent authentiques parlent d'un engagement sérieux entre les troupes de la reine et une bande de carlistes forte de 2,000 hommes et commandée par Zavala. Le colonel Bénédicte, à la tête de 500 hommes de troupes, s'avancait vers Lequeitio, près de Guarnica. Quoique averti de l'occupation de ce village par la bande de Zavala, il persista à y entrer, et il fut accueilli par le feu des carlistes qui partait de toutes les fenêtres et de toutes les rues. Le combat paraît avoir été acharné; les troupes de la reine ont perdu, dit-on, 250 hommes tués ou blessés. Les soldats de la garde-royale qui complétaient le corps de Benedicto, ont été presque entièrement détruits.

Une lettre de Bilbao du 26 dépeint ainsi les sentimens de terreur excités par cette défaite :

« Les autorités civiles et militaires (surtout le général Wall, notre gouverneur) avaient conçu une terreur tellement grande, que la ville, à l'arrivée des fuyards, était dans la plus grande consternation. On se figurait déjà les insurgés prêts à rentrer; on allait, on venait sans savoir où s'arrêter; chacun songeait bien moins au salut de la ville qu'à une prompt retraite; les premières autorités avaient même demandé au consul français un refuge en cas de danger à bord d'un brick de guerre français qui se trouve dans le port.

« Nous attendons aujourd'hui ou demain 2 ou 5000 hommes dont l'avant-garde est déjà arrivée depuis quelques jours. *Les insurgés viennent nous inquiéter jusqu'aux portes de la ville. Les opérations commerciales sont nulles.*

Guarnica paraît être le rendez-vous général des factieux, d'une correspondance libérale, chaque maison y est un arsenal et un fort tout à la fois; avec un chef aussi entreprenant et aussi aventureux que Zavala, ce pays peut devenir un centre d'action pour les mouvemens carlistes.

La junte qui devait se réunir le 24 à Saint-Sébastien pour la reconnaissance de la reine Isabelle II, n'a pu le faire à cause de l'absence des députés. La terreur paraît être dans le pays; elle paralyse tout le bon vouloir des partisans de la reine. Zavala a rendu une ordonnance qui punit de mort tous ceux qui se rendraient à St.-Sébastien pour faire partie de cette junte.

Une lettre de Bilbao annonce que Zavala s'est retiré dans les montagnes avec 5,000 hommes, et que tous les courriers de France n'arrivent dans cette ville qu'après un retard de trois et quatre jours.

— D'après la correspondance de Bayonne du 29, la route de Madrid par Vittoria serait toujours interceptée et l'insurrection des provinces basques aurait repris toute sa vigueur. On écrit aussi que les courriers anglais et français qui venaient de passer dans cette ville étaient porteurs de dépêches si importantes que les autorités de toutes les pro-

vinces avaient reçu l'ordre de mettre à leur disposition toutes les troupes nécessaires pour protéger leur arrivée en France.

Le bruit a couru à la Bourse, que don Carlos était entré en Espagne à la tête de dix mille hommes. Nous ne savons que penser de cette nouvelle, mais tout semble annoncer que des événemens graves ont lieu dans la Péninsule.

Les lettres de Rome annoncent que, malgré les instances de l'ambassadeur d'Espagne, le Saint-Siège se refuse à reconnaître Isabelle. On pensait que le clergé espagnol, qui se règle en tout sur la cour de Rome, persisterait en conséquence dans son hostilité contre le gouvernement de fait. Le roi de Naples est moins que jamais décidé à reconnaître sa nièce. Il a déclaré qu'il devait à ses héritiers de s'en tenir à sa protestation.

— Le nombre total des banqueroutes en Angleterre, durant le cours de l'année 1855, a été de 1,564. Sur ce nombre, 629 appartiennent à la métropole, 67 à Liverpool, 65 à Manchester, 27 à Birmingham, 26 à Bristol, 19 à Leeds, 5 à Sheffield, 7 à Nottingham, 5 à Norwich.

Les marchands de comestibles, taverniers, aubergistes, etc., ont beaucoup plus souffert cette année-là que les autres; on en compte 121 dans la Gazette des Faillites. Viennent ensuite les épiciers au nombre de 70, les négocians 68, les marchands de vin 51, les drapiers 50, les architectes 52, les tailleurs 51, les fileurs de coton 23, les boulangers 23, les marchands de fer 24, les brasseurs 22, les libraires 15, les imprimeurs 15, les banquiers 12, les chirurgiens 12, les fermiers 7.

— La *Gazette du Bas-Languedoc* contient d'affligeans détails sur des nombreux attentats, des guets-à-pens accompagnés de violences inouïes contre les personnes, qui ont eu lieu à Nîmes le 24 décembre, la veille de Noël sur un grand nombre d'habitans qui se rendaient à la messe de minuit: le sang a coulé, plus de vingt personnes ont reçu des blessures graves sans avoir en aucune façon provoqué ces actes d'atrocité.

Le journal qui rapporte ces faits ajoute:

« On a remarqué que ces faits, résultat d'un véritable guet-à-pens, se sont passés principalement dans les quartiers où l'on compte peu de maisons catholiques. Dans les parties de la ville où les catholiques sont le plus nombreux, dans les bourgades, par exemple, le plus grand calme n'a pas cessé de régner. Vous verrez que l'année prochaine on demandera la suppression des messes de Noël; c'est le but des perturbateurs, c'est l'espoir et le secret de leurs attentats. Ils n'en seraient pas là si l'on n'avait pas, d'autres fois, souscrit à des exigences tout aussi illégales.

— Dans le discours de réception que M. Charles Nodier a prononcé à l'Académie française, dont la séance avait attiré un nombreux et bri-

lant concours de spectateurs, on a remarqué ces paroles : « Je ne serai pas ingrat, et l'on me verra toujours honorer la vieillesse et l'exil. » Ces mots ont excité un mouvement général d'approbation, et cette sorte de murmure qui indique que les sentimens de l'orateur sont partagés, et que l'on applaudit à son courage.

La noble phrase de M. Nodier a été motivée par un passage sur la dignité de l'homme de lettres.

— La mère de l'abbé Châtel vient de mourir à Gamnat, où elle habitait, et où son fils est né. On dit qu'en proie à la douleur que lui causaient les écarts de son fils, elle a donné jusqu'à la fin des preuves de piété que n'ont pu altérer les fausses doctrines d'un malheureux novateur. Avant la révolution, Châtel, alors aumônier dans la garde, faisait à sa mère une pension de vingt francs par mois. Il cessa alors de la payer; et le primat parut oublier sa mère, qui fut réduite à mettre en viager le peu qui lui restait pour subsister.

— On écrit d'Excisa, le 21 novembre :

« Le maréchal Bourmont, les généraux Clouet et Larochejaquelein, avec 40 ou 50 officiers, sont arrivés ici depuis quelques jours, venant du Portugal. L'ordre est parvenu aujourd'hui aux autorités de les faire conduire, escortés d'un détachement de cavalerie, à Algairas. Ils partent demain. On dit qu'ils s'embarqueront dans ce port pour l'Italie. »

— On écrit de Jonet (Cher) : « Plusieurs petites filles étant allées se promener hors du bourg de Jonet s'imaginèrent d'allumer du feu. La flamme poussée avec violence par un coup de vent, qui était grand ce jour-là, vient tout-à-coup frapper dans la figure celles qui étaient du côté opposé, leur brûle les habits, les enflamme. Une petite fille âgée de dix ans, oubliant qu'elle-même est tout en feu, veut attracter son jeune frère, à peine âgé de deux ans, au cruel élément qui le saisit; mais la flamme toujours poussée avec violence par le vent, l'enveloppe, l'aveugle, lui fait perdre la respiration; l'infortunée tombe avec son malheureux frère dans le brasier même, et ils expirent tous les deux dans les plus cruelles tortures. Cependant averti par les cris perçans que poussaient les autres victimes qui luttaient encore contre la mort, un homme qui se trouvait non loin de là, accourt; il vole au secours de ces infortunées victimes, et après mille efforts, il parvient à éteindre la flamme, et les arrache à une mort assurée. »

— Une catastrophe épouvantable vient encore d'effrayer le port de Boulogne. *L'Haabets-Anker*, biens le 21 de ce mois. L'équipage était composé de neuf hommes, et il a été impossible de les secourir. Le capitaine Brun, navire suédois, a péri corps et courir.

— Les journaux de Lyon annoncent que les eaux de la Saône débordent sur les quais. Plusieurs bateaux chargés ont été entraînés et se sont brisés.

Des mesures extraordinaires sont devenues indispensables pour prévenir de grands désastres.

— Il arrive de plusieurs points de la France des détails d'inondations et d'accidens de diverse nature causés par la crue subite des rivières. Les quartiers bas de plusieurs villes ont été submergés et les habitans obligés de se retirer en toute hâte.

— Il y a en ce moment dans les prisons de Beauvais un homme dont on dit des choses prodigieuses. Ce serait, à en croire le rumeur publique, un de ces héros de la bibliothèque des colporteurs, destiné à être chanté dans toutes les foires et dans tous les marchés. Allard, c'est son nom d'aujourd'hui, cumule déjà condamnations sur condamnations. Il a, dit-il, volé dans tous les départemens du royaume et compte visiter de brigade en brigade tous les sièges des cours d'assises. Cependant il n'y tient en aucune façon, et il espère bien plutôt prendre la fuite. Il paraît qu'il y a peu de prisons dont il ne sache s'évader; il s'est échappé du bague avant de commettre le dernier vol pour lequel on l'a arrêté. Ce vol était d'une valeur de 50,000 fr. en billets de banque.

On dit que le propriétaire, sachant qu'il était arrêté presque aussitôt après le vol, lui a proposé de lui faire l'abandon de 10,000 fr. et de demander sa grâce, qu'il avait presque la certitude d'obtenir, s'il voulait rendre le reste de la somme. Allard aurait répondu à cette proposition : Mon officier (c'était un officier supérieur), vous aimez l'honneur, vous, et moi j'aime l'argent; or, comme je suis sûr d'échapper, je garde ce que je vous ai pris. Allard dans la prison, s'est vanté d'avoir dérobé 15,000 fr. en billets de banque aux regards des gens de la justice qui ont visité ses habits.

Pour le gêner dans l'emploi de son talent d'évasion, on lui a forgé des fers exprès : ceux qui sont à ses pieds pèsent environ trente livres; et ne l'empêchent pas de courir dans les escaliers plus vite que les guichetiers. Il se vante de n'être pas sanguinaire, cependant il a, dit-il, une vengeance à exercer sur un procureur du roi qu'il ne nomme pas. Il compte lui rendre visite immédiatement après sa première évasion. Voilà tout ce que l'on conte sur Allard. Du reste, nous ne garantissons rien.

Le portrait de Léon XII que nous donnons aujourd'hui, doit être reporté à notre première livraison, pour être substitué à celui qui a été joint à l'article sur ce pape.

Nos abonnés auront également à substituer dans ce portrait, au nom de Léon XII celui de Pie VIII, dont nous donnerons la notice biographique dans notre prochain numéro.

DU MARIAGE,

SELON LE CHRISTIANISME.

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'histoire que nous leur avons esquissée des formes du mariage chrétien parmi les nations converties. Nous l'avons faite uniquement du point de vue de la législation romaine, et sur la foi de documens positifs qui, quoique civils, peuvent être considérés comme revêtus de l'assentiment de l'Eglise; car c'est un point hors de question pour tous ceux qui ne sont pas entièrement étrangers à ces matières, que la législation impériale fut essentiellement modifiée par l'influence du Christianisme, à partir de Constantin. Nous avons en vue, en écrivant cet article, de répondre à quelques-unes des prétentions de la loi civile actuelle, qui affecte de se récrier sans cesse contre l'envahissement de l'ordre religieux; tandis que, l'histoire à la main, l'ordre religieux a pourvu lui-même à ses propres nécessités sociales, depuis Jésus-Christ, fondant et organisant tout d'après ses propres principes: le gouvernement des hommes et leur union la plus intime, les nations et la famille, le couronnement des rois et celui des épouses. En montrant ainsi que, dans la société moderne, le mariage a été selon la loi chrétienne avant d'être selon la loi du siècle, nous avons ôté tout fondement et tout prétexte aux déclamations des législateurs d'aujourd'hui. Ce n'est pas Jésus-Christ qui est venu envahir leur sanctuaire; ce sont eux qui ont brisé la porte de ses temples, et qui ont étalé leurs marchandises sur le parvis, comme les pharisiens de la Judée.

C'est donc moins l'essence du mariage selon les idées chrétiennes, que les traces qu'il a laissées dans la législation civile, que nous avons eu l'intention de montrer: nous en avons indiqué l'histoire et non le dogme. Vu dans son ensemble, le sujet a dû paraître incomplètement traité; mais le vide que nous laissions pouvait être rempli plus tard, aujourd'hui, par exemple; et la

face partielle [de notre thèse, que nous avons développée, remplissait notre but pour le moment. En général, nous saurons toujours gré à ceux qui nous lisent, des communications qu'ils voudront bien nous faire sur la direction supérieure et sur l'exécution spéciale de notre œuvre; ce sera nous prouver qu'ils jugent nos efforts dignes de quelque intérêt, et nous puiserons dans ce témoignage la force nécessaire pour mener à fin notre entreprise. Mais, à notre tour, nous les prions d'avoir en nous quelque confiance, moins en vue de nos lumières, qu'en vue de notre position spéciale et de nos intentions. Il nous arrivera certainement plus d'une fois de traiter telle ou telle matière de façon à exciter peut-être la surprise de ceux-là même qui marchent dans notre voie; mais s'ils veulent chercher les motifs de notre conduite, il est certain qu'ils les trouveront, et s'ils veulent attendre, nous les leur donnerons nous-mêmes.

Ceci nous paraît assez grave pour y arrêter un instant l'attention de ceux qui nous lisent. Là où la confiance n'existe pas, la persuasion est impossible; et nous tenons trop à celle-ci, pour ne pas chercher à établir celle-là. Nous sommes séparés de la plus grande partie de nos abonnés par une distance de cent et même de deux cents lieues, et le monde moral dans lequel ils vivent est encore séparé par une distance mille fois plus grande de celui que nous habitons. Il s'agit sous nos yeux une foule de questions importantes, qu'on ne saisit bien que dans leur propre foyer, et que ne peuvent apprécier qu'imparfaitement ceux qui n'en aperçoivent que les formes indécises, et qui n'en entendent que le retentissement lointain. Le mal se manifeste selon diverses formes, en divers temps et en divers lieux; au milieu de nous, c'est ceci, loin de nous, c'est cela. Mais les choses sont ainsi disposées dans l'économie actuelle de la France, que les attaques dirigées contre le Christianisme se font surtout à Paris, et se répandent ensuite dans les provinces. Nous avons ce malheur de posséder dans notre grande cité le monopole des esprits

égérés, des mœurs corrompues et des livres infâmes; le vent de l'impïété se lève sur notre ville, et souffle de là sur les autres. Nous assistons de près à la flagellation de Jésus-Christ, tandis que d'autres n'entendent même pas le sifflement des lanières.

Ce doit être, nous l'avouons, un spectacle assez étrange pour ceux qui nous suivent du regard, que nos luttes avec des doctrines dont ils n'ont quelquefois jamais entendu parler, et qui ne manqueraient pas d'aller frapper quelque jour à la porte de leurs presbytères. Quand Voltaire et les encyclopédistes soupaient chez leurs prostituées, ils s'exhalaient en paroles affreuses qui ne frappaient d'abord que les murs. La France, qui n'assistait pas à ces orgies philosophiques, dormait tranquille sur ses destinées; mais peu à peu l'athéisme se répandait de proche en proche, et, au bout de vingt ans, il s'était infiltré comme une eau infecte sous les fondemens de la monarchie. Les époques présentes sont également fécondes en systèmes impies qui naissent parmi nous, et dont ne sont pas encore averties les populations éloignées; mais l'erreur que nous aurions laissé grandir par notre faute, irait faire sa moisson parmi elles. Nous voulons cultiver l'herbe salutaire à côté de la plante empoisonnée, et prévenir qu'on ferme la bergerie avant que les loups soient arrivés.

Ceux qui nous verront faire autrement qu'ils n'auront fait eux-mêmes, devront donc s'expliquer cette différence de système par la différence des situations. Nous nous sommes pénétrés profondément des nécessités que nous avons acceptées, et nous croyons pouvoir demander quelque confiance, parce que nous la méritons par le fond de notre cœur. Sauf la considération des lumières, nous avons la conviction sincère que tout homme bien intentionné ferait comme nous faisons. Quand il nous arrivera de donner à telle ou telle discussion une direction plutôt qu'une autre, il y aura toujours une raison, sinon bonne, du moins nous paraissant telle ;

etsi l'on prend patience, tout s'expliquera. Nous sommes environnés de circonstances que nous pesons avec prudence, et que nous ne traitons pas aveuglément. Il en est de nos discussions, comme de notre langage; ce qui paraît étrange à deux cents lieues, est naturel à deux pas. Le style suit la pensée. La taille d'un homme fait son vêtement.

Tout ceci soit dit, en général, pour établir entre nos lecteurs et nous une confiance nécessaire; et en particulier, pour expliquer comment nous prenons quelquefois telle face d'un sujet plutôt que telle autre. Ce n'est pas négliger, c'est diviser. Il est bon d'administrer par légères doses certains remèdes; et pour creuser une pierre, deux petites gouttes d'eau valent mieux qu'une grande. Revenons au mariage des chrétiens.

Autre chose est son dogme, autre chose son histoire légale. On lit dans saint Marc que Jésus s'avança un jour par-delà le Jourdain, sur les frontières de la Judée, suivi d'une grande foule, et que les Pharisiens l'ayant interrogé sur les lois du mariage, lui objectèrent que Moïse avait permis aux maris de renvoyer leurs épouses. Jésus leur répondit que Moïse avait écrit son précepte en vue de la dureté de leurs cœurs (1). Voilà précisément l'histoire du Christianisme, et le sens dans lequel l'Église interpréta ses principes. Quand les évêques eurent affaire à ces populations errantes de l'Asie, à ces races sans nom qui débouchaient dans les vallées de l'Europe méridionale, ils adoucirent l'âpreté du spiritualisme chrétien, en vue de la dureté charnelle de ces âmes païennes. La doctrine de Jésus-Christ est toute fondue d'un jet dans les écrits des apôtres; mais sa réalisation s'est faite par degrés: il avait fallu moins qu'un instant à sa pensée divine pour arrêter le sens et la portée des lois du monde. L'humanité a vécu dix-huit siècles, en tirant les conséquences du principe posé par lui; et telle est sa fécondité, que tous les

(1) Marc, c. xx, v. 5.

besoins des peuples ne sauraient l'épuiser, durant la série des siècles qui sont accordés à la race humaine.

C'est en cela précisément que paraît dans tout son jour la sagesse de l'Eglise : elle sut apprécier rigoureusement le degré de préparation que le temps apportait dans l'esprit des peuples, et les astreindre chaque jour davantage à l'observation des lois du Christianisme. Mises tout d'un coup à exécution, dans toute leur étendue et toute leur plénitude, elles auraient produit dans le monde un bouleversement inouï ; car, selon la parole de Jésus, le vin nouveau fait éclater les vieilles outres (1). Figurez-vous les apôtres établissant la doctrine de leur maître aussi absolument qu'il la prêchait ; élevant le disciple à l'égal du maître, l'esclave à l'égal du seigneur (2), le fils à l'égal du père, la fille à l'égal de la mère, la bru à l'égal du beau-père (3), et cela en un seul jour : c'eût été un bruit, un tumulte, un chaos à étouffer pour long-temps la civilisation tout entière. Loin de là, Jésus lui-même a ordonné pour un temps le maintien et le respect du vieux monde ; il veut qu'on obéisse à César, qu'il était pourtant venu détrôner.

Voilà, disons-nous, pour l'histoire du Christianisme ; ses conséquences se tirent une à une, d'année en année, selon les besoins des temps et la sagesse de l'Eglise. Mais pour ses dogmes, c'est-à-dire pour son fondement lui-même, c'est autre chose : les disciples eux-mêmes n'eurent rien à y ajouter. Ce n'est pas nous qui nous prêchons nous-mêmes, écrivait saint Paul aux Corinthiens ; nous prêchons Jésus-Christ notre maître (4). Le mariage chrétien, qui a mis plusieurs siècles à se régler, était dogmatiquement arrêté avant la mort du fils de Marie ; et les apôtres avaient recueilli de sa bouche sa théorie sublime sur l'union de l'homme et de la femme.

Saint Matthieu (1), saint Marc (2) et saint Luc (3) reproduisent dans des termes à peu près identiques et littéralement semblables la doctrine de Jésus sur le mariage : c'est la monogamie et l'indissolubilité. Ces deux caractères du mariage chrétien le séparaient profondément du mariage juïque, grec et romain ; et cela était conséquent aux principes mêmes de Jésus-Christ. Il venait relever la femme de l'esclavage antique et de l'abaissement du sérail ; et comment pouvait-il mieux le faire, qu'en la déclarant l'égal de l'homme dans leur union, au point de payer par sa pureté et son amour le prix de la protection et de la tendresse maritale ? Le mariage, d'après le précepte de Jésus-Christ, était une véritable émancipation.

C'était, nous le répétons, une pensée nouvelle, une pensée de noblesse et de liberté, que celle qui faisait sortir la femme de l'esclavage du sérail d'Orient, de l'obscurité du gynécée de la Grèce, de la tutelle indéfinie des lois romaines, pour lui donner une existence propre, une valeur individuelle, et l'associer corps pour corps, âme pour âme, sur un pied d'égalité domestique, à l'homme qui l'avait toujours dominée. Et la femme sentit si bien que le Christianisme était pour elle une véritable doctrine d'émancipation, qu'il ne fut pas rare de la voir, interprétant d'une manière rigoureuse, mais étroite et incomplète, la lettre des préceptes apostoliques, s'imaginer qu'il ne devait y avoir ni milieu, ni mode, ni règle à cette liberté, et que la servante de l'homme pouvait désormais s'élever à son niveau, jusqu'au point de l'égaliser en importance sociale. Déjà elle menaçait de laisser comme indignes d'elle, les soins intérieurs de la famille, elle marchait la tête haute par les cités, elle faisait retentir dans les églises naissantes l'enseignement de l'évangile, mais l'apôtre interpréta de nouveau à la faible intelligence de la femme le vrai sens de sa destinée ; il lui

(1) Math., cap. II, v. 47.

(2) Math., cap. X, v. 25.

(3) Math., cap. X, v. 25.

(4) Paul, épist. ad Corinth. II, cap. IV, v. 5.

(1) Math., cap. V, v. 52.

(2) Marc, cap. X, v. 11.

(3) Luc, cap. XVI, v. 18.

rappela qu'elle était un vase mystique, dont le parfum ne doit pas s'évaporer en plein vent; que sa longue chevelure lui fut donnée, comme un voile naturel (1), et qu'elle devait en détacher les tresses pour cacher sa ceinture; enfin, que son corps était trop faible, son esprit trop mou, sa voix trop délicate, pour aller abattant le paganisme parmi les peuples, et qu'elle devait garder le silence dans la maison de Dieu (2).

Cette interprétation de la doctrine évangélique sur la liberté de la femme, donnée par saint Paul lui-même, rentrait admirablement dans l'esprit du Christianisme, et réglait l'une de ses plus importantes applications; car il ne faut jamais perdre de vue qu'en donnant aux individus une grande liberté, il maintenait toujours l'association; qu'en émancipant la femme, il lui disait de n'être plus soumise à son mari par crainte, comme une esclave, mais par amour, comme une épouse; dans l'Ancien Testament, la femme est appelée la servante de l'homme; dans le Nouveau, elle en est appelée la gloire (3).

C'est ce que n'ont pas compris ces faux docteurs et législateurs ridicules, qui sont venus annoncer naguère une religion nouvelle, dont le but principal était de rendre la femme libre. La conception Saint-Simonienne sur le mariage (4), loin d'être, philosophiquement parlant, un progrès sur le Christianisme, en a été au contraire une étroite, une fausse et incomplète rénovation. Les intelligences étroites qui ont voulu réformer le Christianisme, l'ont toujours défiguré. En exaltant l'individualité de la raison, Luther en a tiré l'anarchie dans la conscience; en exaltant l'individualité des droits, Rousseau en a tiré l'anarchie de

la politique; en exaltant l'individualité des affections de la femme, le Saint-Simonisme en a tiré l'anarchie des mœurs.

Tous ces aspects divers ne forment que la moitié de la sublime théorie de Jésus-Christ; la main de l'homme ne saurait toucher à l'œuvre divine, sans la profaner. Le Christianisme a favorisé la raison: mais eu lui apprenant qu'il y a des mystères au-dessus d'elle; la liberté individuelle, mais en la rattachant à la société; les affections de la femme, mais en les dirigeant vers son époux. Ce n'est pas qu'en fixant ainsi un homme par une seule femme, et une femme par un seul homme, Jésus-Christ n'ait eu conscience des combats que leur livreraient les passions; et c'est pour cela qu'il a fait du mariage un sacrement, c'est-à-dire une source inépuisable de grâces; c'est parce qu'il donne une grande idée de l'homme qu'il veut que la femme se consacre tout entière à lui; c'est parce qu'il donne une grande idée de la femme, qu'il exige que l'homme lui appartienne sans réserve; et c'est parce la volonté humaine est chancelante, qu'il verse sur l'union de deux êtres faibles, les trésors de sa bonté.

NOTICE

SUR LE PAPE PIE VIII.

Le pape Pie VIII (François-Xavier Castiglioni) naquit à Cingoli, état romain, près d'Osimo, le 20 novembre 1761, d'une famille noble et honorée dans la province. Au commencement de son adolescence, il montra des dispositions pour les études de la théologie, et ce penchant à une conduite calme, soumise et réservée, que les ecclésiastiques quise rendent à Rome, pour entrer dans la carrière de la prélature, contractent dès leurs plus jeunes années. Le pape Pie VI lui témoigna de la bienveillance. Pie VII l'affectionnait particulièrement, et il aimait à s'entretenir avec lui de droit canonique et des questions immenses relatives au concordat de 1801; il

(1) Paul. ad Corinth., 1, cap. XI, v. 16.

(2) Paul. ad Corinth., 1, cap. XIV, v. 53.

(3) Paul. ad Corinth., 1, cap. XI, v. 7.

(4) Nous examinerons prochainement, dans une série d'articles, les théories nouvelles proposées par quelques législateurs prétendus; comme le saint Simonisme, le Fourniérisme, le Néochristianisme, etc.

lui proposait à résoudre les demandes les plus épineuses, et toujours il recevait des réponses satisfaisantes, des solutions conçues dans les termes les plus clairs, et des conseils remplis à la fois d'énergie et de sagesse. A l'époque des premières persécutions qu'éprouva Pie VII, François-Xavier Castiglioni était évêque de Montalto : plus que jamais ses opérations furent courageuses : il résista à tous les pièges et aux menaces, et il ne cessa de manifester une si grande dignité de caractère, que ses décisions furent proposées pour modèle à beaucoup d'autres évêques d'Italie.

Il était beau, dans ce temps-là où l'Église éprouvait tant de traverses, dans ces circonstances de deuil où le chef du Christianisme était captif, qu'il se fût élevé un saint évêque qui, sans arrière-pensée, sans ambition, imposait par sa grave érudition et la sévérité de ses doctrines,

Les services rendus par l'évêque de Montalto avaient donné une haute idée de ses talens, de son esprit de détermination, et de ses principes d'ordre et de fidélité. Après les orages qui avaient tourmenté le Saint-Siège, lorsqu'on pensa à récompenser la résistance de la plupart des membres du clergé d'Italie qui avaient refusé le serment, Pie VII annonça qu'il décorerait de la pourpre l'évêque de Montalto, qui effectivement fut nommé cardinal le 8 mars 1816.

Dès ce moment, des fonctions encore plus honorables et plus difficiles furent confiées au cardinal Castiglioni ; et quoique sa santé abattue par des travaux au-dessus de ses forces, commençât à ne plus lui permettre une vie si active, il continua d'assister le pontife dans beaucoup d'affaires importantes. Le cardinal Consalvi consultait son collègue avec empressement, pour parvenir à démêler le nouveau genre d'embarras dans lesquels le Saint-Siège se trouvait engagé pour le concordat de 1817.

Des personnes qui ont eu occasion de traiter avec le cardinal Castiglioni, se souviennent de la lucidité de son esprit, de la force de ses argumens, et de la bonne foi

qu'il apportait à exécuter ses promesses.

Quelques politiques commençaient déjà à désigner le cardinal Castiglioni comme pouvant être le successeur de Chiaramonti, qui lui-même en avait exprimé le désir. Mais Pie VIII ne devait pas succéder à Pie VII. Après la mort de ce pontife, le conclave fut assemblé avec les formalités ordinaires. Nous donnerons ici quelques détails sur les opérations de ce conclave, quoique la candidature du cardinal Castiglioni n'ait pas réussi à cette époque. D'ailleurs, nous parlerons souvent de Rome à nos lecteurs, et il n'est pas hors de propos de les familiariser avec les usages de ce pays.

Alors la France et l'Autriche, qui ne sont pas toujours d'accord dans des occasions semblables, se réunirent ostensiblement pour faire nommer le cardinal Castiglioni. On sait que les papes sont élus à la majorité des deux tiers des voix, plus une. Le sacré collège se compose, quand il est au complet, de soixante-dix cardinaux : 1^o Six cardinaux dits évêques *suburbicains*, c'est-à-dire évêques de Veletri, Porto et Sainte-Rufine, Palestrine, Albano, Sabine et Frascati. 2^o Cinquante cardinaux-prêtres, parmi lesquels il se trouve une foule d'évêques et d'archevêques de tous pays. 3^o Quatorze cardinaux appelés diacres, mais parmi lesquels plusieurs sont prêtres. Ce nombre de 70 n'est jamais rempli : il y a quelquefois 54, 55, 57, 60 cardinaux au plus. Pour bien comprendre les opérations d'un conclave, on commence par compter le nombre de voix ; ensuite on cherche à trouver où pourra être *l'inclusive*, et comment pourra se former *l'exclusive*. *L'inclusive* comprend un nombre de cardinaux parmi lesquels on entend choisir le pape. *L'exclusive* comprend un assez grand nombre de voix pour que *l'inclusive* ne puisse se suffire à elle-même, et décider le choix. En supposant que le conclave est composé de 60 cardinaux, les deux tiers de 60 étant 40, si à ces 40 on joint une voix de plus, on a formé *l'inclusive* ; et dans le cas où l'on n'a pas à

craindre de défection, on est assuré de la nomination. *L'exclusive*, par opposition, doit tendre à se composer au moins du tiers qui reste, et d'une voix de plus, parce que 21 empêchent les 59 restans de nommer. Ce sont toujours les cardinaux italiens qui forment le germe de *l'inclusive*; c'est parmi eux, selon leur opinion, qui a quelque chose de très-raisonnable, que l'on doit trouver le pape: aussi il ne reste aux puissances qu'à organiser *l'exclusive*, en y appelant leurs cardinaux nationaux, et les cardinaux soumis à leur influence, ou tout-à-fait libres dans l'expression de leurs sentimens.

La France, l'Espagne et l'Autriche ont indépendamment de ces calculs, une prétention *d'exclusion* qui est à part; c'est-à-dire que lorsque les voix paraissent se diriger sur un candidat qui n'est pas agréable à une de ces cours, chacune d'elles peut exclure un candidat, mais un seul. *L'exclusion* une fois employée par une des puissances, cette puissance est obligée d'accepter le choix qu'on fait ensuite, à moins qu'une autre cour ne donne une autre *exclusion*; mais alors cette *exclusion* porte quelquefois sur un sujet que les deux autres cours ne repoussent pas. Il est rare que les motifs de répugnance soient les mêmes pour les trois cours; et, bien qu'on les voie unies, on peut remarquer que souvent elles se font la guerre dans la paix. Cette prétention *d'exclusion* est contestée à Rome; mais le cardinal Albani, ambassadeur intérieur de l'Autriche au conclave, a exercé ce droit en 1825 au profit du cardinal Castiglioni, en *excluant* le cardinal Severoli. Voici comment cela arriva. La France et l'Autriche, dans le même camp, mais se gardant l'une et l'autre contre leur allié, portaient, comme on l'a dit, le cardinal Castiglioni. Le plus grand nombre des Italiens portaient le cardinal Severoli, et, le 21 septembre, l'Autriche lui donna *l'exclusion*, parce qu'il eut 26 voix le matin, et qu'à l'élection du soir il y avait lieu de croire qu'il aurait le nombre suffisant, qui, vu le nombre des cardinaux

alors présens, était de 34, formant les deux tiers des voix, plus une.

Du 21 septembre au 28, d'autres chefs des Italiens opposés aux puissances gouvernèrent l'élection.

Le cardinal Castiglioni n'avait démerité de personne; mais la faveur des étrangers, mal appréciée apparemment, lui fit du tort. *L'inclusive* italienne usa d'habileté.

Le 27 septembre: quoiqu'elle eût arrêté un choix indiqué par le cardinal exclus, Severoli, à qui elle avait déferé noblement le droit de nommer le cardinal qui le remplacerait, (il avait nommé le cardinal La-Genga), elle ne fit porter sur le cardinal La-Genga que 12 voix le matin, et treize le soir. *L'exclusive* dormit en paix. Mais *l'inclusive* ne se livra pas au même repos: elle travailla la nuit, réunit 35 voix, sollicita la voix du cardinal de Clermont-Tonnerre, qui se détacha de *l'exclusive*, et obtint le lendemain, à l'improviste, les 34 voix qui nommèrent le cardinal La-Genga. *L'exclusive*, affaiblie sans le savoir, d'une voix; par la privation d'un vœu français, garda quinze voix fidèles au cardinal Castiglioni. Elles n'étaient point absolument opposées au cardinal La-Genga, prélat d'un si grand mérite; mais subjuguées par les talens du cardinal Castiglioni, elles agissaient, quoique composées d'éléments divers, de partisans français et de partisans autrichiens, dans ce sentiment de constance qui est de règle absolue lorsque l'on a promis librement. Le cardinal Consalvi ce grand ministre, qui avait si longtemps gouverné Rome était un de ceux qui donnaient leur suffrage au cardinal Castiglioni. C'est la première fois sans doute qu'il n'y eut pas l'unanimité; car elle arrive toujours, même après de longs débats, et personne ne veut rester dans la dissidence, quand une nomination paraît assurée.

Nous n'avons insisté sur ces détails que pour prouver que l'échec du cardinal Castiglioni ne peut s'expliquer que par l'éclat de la protection trop bruyante de la France et du cabinet de Vienne, et qu'en même temps

ceux des cardinaux qui aimaient et honoraient hautement cette éminence, eurent le courage, contre l'usage, de le dire jusqu'au dernier instant, et ne cessèrent de combattre pour l'élever au pontificat. Il y eut même un moment où l'on put croire avec raison que Castiglioni l'emporterait, ou au moins que le parti La-Genga éprouverait l'embarras d'avoir été deviné, et de courir le risque d'une *exclusion*. Un conclave d'un cardinal de *l'inclusive* eut l'indiscrétion de dire, au *Dapifero* de son cardinal (le gentilhomme chargé de porter le repas de ce cardinal), qui lui demandait quelques nouvelles sûres : « *State Zitto : proximus urbi Annibal.* » Ces mots ayant été rapportés dans une société le 27 au soir, avant que l'élection fût complète et régulière, une personne qui avait l'habitude de ces sortes de confidences spirituelles et énigmatiques des Romains, rapprochant du mot *urbs* qui veut dire Rome en latin, le mot *Annibal*, prénom du cardinal La-Genga, n'eut pas de peine à deviner que le lendemain ce cardinal serait élu : ce qui se vérifia.

Le souverain pontife Léon XII adressa au cardinal Castiglioni des paroles obligantes, où respirait une sorte de regret d'avoir été préféré ; et il ajouta qu'il était malheureux que l'on n'eût pas suivi le vœu de Pie VII : qu'au surplus, le nouveau pape étant accablé d'infirmités, et ne pouvant avoir que peu de temps à vivre, le cardinal Castiglioni serait indubitablement son successeur.

Léon XII, après un règne qui fut signalé par une foule d'institutions utiles, mourut le 10 février 1829, assisté dans ses derniers momens par le cardinal Castiglioni, grand pénitencier. L'Autriche et la France avaient à reprendre une revanche facile, car aucun obstacle ne se présentait. On s'était résolu à trouver bien que les vertus du cardinal Castiglioni apparussent dans tout leur éclat aux yeux des étrangers, comme aux yeux des Romains. La France eut quelque mérite à se montrer constante dans son premier vœu, quoiqu'on eût voulu

lui prouver que ce cardinal préférait les intérêts de l'Autriche à ceux de la maison de Bourbon. Nous ne dirons pas à ce sujet si la France fut plus généreuse que clairvoyante. Il est certain que le cardinal Castiglioni, quand il succéda à Léon XII sous le nom de Pie VIII, choisit pour son secrétaire d'état le cardinal Albani, qui passait pour être dévoué à l'Autriche, et n'employa pas dans cette place le cardinal Bernetti, homme habile et indépendant, que Grégoire XVI a remis à la tête des affaires. A présent, il est juste de dire qu'après avoir donné à l'Autriche une si grande preuve de reconnaissance, Pie VIII n'en témoigna pas moins à la France tous les égards que méritait cette grande et glorieuse puissance.

Les travaux du gouvernement ne pouvaient qu'altérer encore davantage la santé du cardinal, soumis, comme pontife, à des exigences si multipliées. Déjà depuis long-temps il éprouvait une raideur dans les articulations qui lui rendait tout mouvement douloureux et pénible. Les cérémonies dans lesquelles le pape doit porter des vêtemens si lourds, le fatiguaient plus qu'un autre : il acceptait avec une sorte d'héroïsme ses vives douleurs, et ne voulait pas abréger la durée des *fonctions*, pour éprouver plutôt un soulagement à ses souffrances. Celui que l'on promenait pompeusement sur la *Sedia gestatoria*, comme l'a représenté si noblement M. Vernet ; celui qui, d'un visage serein, distribuait aux peuples agenouillés, des bénédictions paternelles, celui que l'on contemplait dans cet état de gloire et de triomphe, rentrait dans ses appartemens, disait un fidèle serviteur, revenait accablé, et demandant qu'on versât, s'il était possible, quelque baume sur ses blessures, que le poids des vêtemens pontificaux avait irritées. Quand les cérémonies, qui sont si fréquentes, n'exigeaient pas sa présence, il ne cessait de travailler avec ses ministres ; et le nombre des dicastères qui ont le droit de soumettre leurs projets au pape est si grand, et vient interroger sa volonté de si bonne heure et si tard, qu'on ne sait quand un

pontife assidu à ses devoirs peut espérer quelques instans de liberté.

Lorsque Pie VIII travaillait ainsi avec ses ministres, c'était pour eux un spectacle d'admiration que ce souverain savant, réfléchi, bon, patient et modeste, qui comprenait rapidement les affaires, les jugeait avec impartialité, et portait dans chacune de ses déterminations, l'aplomb de sa longue expérience. Il n'a jamais, pendant son règne, montré le moindre souvenir des persécutions qu'il avait éprouvées pendant le séjour des Français à Rome : il avait tout pardonné, même quand les Français n'auraient pas voulu contribuer à sa grandeur. D'ailleurs, il n'en fut pas ainsi. Telles sont les bizarreries du sort. Et qu'on vienne vanter la constance de la politique des nations ! Des Français avaient traité avec rigueur l'évêque de Montalto ; des Français eurent les premiers l'idée de porter au plus haut pouvoir ecclésiastique le cardinal Castiglioni : car si le cabinet de Vienne fut plus obstiné à prendre sa revanche, ce qui est assez souvent de bon goût, et de bon exemple en administration, ce fut la France qui, la première, appela les regards des peuples sur les mérites divers du cardinal Castiglioni.

Pie VIII avait étudié avec fruit la numismatique : il aimait à parler de ses médailles, à les montrer, et à s'enquérir des richesses des autres. Un esprit si cultivé devait protéger les lettres. Lorsque fatigué de tant de longues cérémonies, que ce même serviteur dont nous avons parlé appelait ingénieusement *les campagnes* de son maître, quand, épuisé et n'ayant qu'un souffle de vie dans un corps qui n'était plus qu'une plaie, il se vit condamné à mourir, un de ses souvenirs, après avoir reçu le saint Viatique, à ce moment si solennel, où l'on n'a plus à remplir de devoirs humains, fut encore pour les sciences et les lettres. Il voulut donner à monsieur Mai une marque d'amitié et de protection, en étendant à 20 ans le privilège de publier seul, dans l'état pontifical, ses découvertes de la République de Cicéron,

et les lettres de Marc-Aurèle à Fronton : On n'avait presque plus l'espoir de le voir survivre quelques heures, et il paraissait réprimer un aveu qui coûtait à sa délicatesse : enfin il fit appeler monsignor le trésorier général (le ministre des finances) et lui dit avec un air de modestie, de douceur, et même de crainte, qu'il mourait très-pauvre, trop pauvre peut-être, qu'il avait suivi les exemples donnés par Pie VII et Léon XII, et que, comme eux, il n'avait pas enrichi sa famille ; qu'il se repentait cependant d'avoir poussé l'austérité jusqu'à ne pas laisser du pain à un excellent domestique, à un véritable infirmier infatigable qui l'avait soigné long-temps au milieu de ses souffrances, sans témoigner le moindre dégoût. Le maître craignait qu'à sa mort ce serviteur ne se trouvât réduit à l'indigence. Voilà de ces vertus antiques des premiers temps du Christianisme ! Hâtons-nous de dire que le gouvernement a écouté la voix mourante de celui qui n'avait jamais, dans une telle position, pensé à la fortune d'un serviteur digne d'avoir pour maître le souverain qui respectait avec tant de grandeur d'âme les fonds du trésor.

Le 2 décembre 1830, Pie VIII succomba à ses souffrances, après avoir donné devant les nombreux assistans qui sont témoins nécessaires de la mort d'un pontife des preuves touchantes de son esprit de religion et de bonté. Il laissait les provinces pontificales, à la suite de violences qui auraient ébranlé d'autres parties de l'Europe, dans une agitation déplorable ; mais on a vu dans la notice sur Grégoire XVI toute l'habileté que le successeur de Pie VIII a développée pour guérir les maux de l'État.

ETUDES HISTORIQUES.

COMMENCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE.

Le Christianisme partage l'histoire du genre humain en deux parties bien distinctes ; au milieu se trouve la croix, comme point de séparation. D'un côté ;

Supplément.

c'est le monde païen, vieillard décrépît qui a banni Dieu de ses temples, comme il l'a proscrit de son cœur, avec son effroyable débauche et ses légions d'esclaves; de ce côté-ci de la croix, c'est la société chrétienne avec sa pureté toute céleste, sans esclaves, ou du moins sans le principe de l'esclavage; d'une part, c'est l'homme opprimé; de l'autre c'est l'homme émancipé. Pour bien connaître cette histoire, pour en bien saisir l'ensemble, il fallait donc montrer le tableau sous sa double face, et c'est ce que nous nous sommes proposé de faire : nous avons esquissé à grands et rapides traits la société païenne dans un premier article.

Lorsque l'on considère l'immense trésor de vérités que le Christianisme renferme dans son sein, on aurait peine à comprendre comment il ne parvint que si tard à former des peuples civilisés, si l'on n'envisageait en même temps quels obstacles s'opposaient à sa propagation. Il en était de lui et du monde comme de deux étrangers qui ne parlent pas la même langue; l'un et l'autre s'épuisent en efforts superflus : ils ne se comprennent pas de longtemps. Le monde pareillement ne comprenait pas l'Évangile.

Arrivé au milieu d'une société mourante, le Christianisme eut d'abord à s'occuper de l'homme avant de s'occuper des hommes, de l'individu avant de s'enquérir de la société politique. Dieu fit toutes ces choses en leur lieu et place ; il n'a pas besoin de se presser ; les siècles lui appartiennent.

Voilà donc que dans un petit coin de l'empire un homme est attaché à une croix aux grands applaudissemens de la foule qui bat des mains. Pendant ce temps-là Tibère est à Caprée. Caprée et le Calvaire ! Jésus-Christ et Tibère ! vous avez en regard le monde nouveau et le monde ancien ! Qui aurait soupçonné que l'univers tout entier viendrait un jour se courber devant ce gibet dressé par la jalousie populaire et la lâche complaisance d'un proconsul romain ? Et cependant c'est de ce jour que date l'émancipation de l'homme, sur la

terre comme dans le ciel. A peine leur maître a-t-il crié sur le Golgotha : *Tout est consommé*, que douze hommes se partagent le monde. Ce dut être un spectacle bien plaisant pour les esprits-forts du temps. Deux siècles s'étaient à peine écoulés que Tertullien écrivait déjà : « Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons vos cités, vos colonies, l'armée, le palais, le sénat, le forum : nous ne vous laissons que vos temples. » Il ne s'agit point ici d'une révolution dans les lois sociales. Quel culte nouveau n'a pas amené cette révolution ? mais d'une révolution complète dans le principe même de la sociabilité, et voilà ce qui confond l'intelligence et la fait s'incliner devant l'action divine ici invinciblement empreinte. On parlait du principe que l'individu n'était rien, et jetée sur cette base, la société n'était plus qu'une grande usurpation. Aujourd'hui au contraire, l'individu est tout, dans les idées de la philosophie moderne. La philosophie moderne n'a pas plus raison que sa devancière ; mais le principe outré n'en est pas moins une marque du travail qui s'est opéré dans les intelligences : l'abus prouve la chose. Nous venons de dire que la société païenne était une grande usurpation sur les droits individuels ; et c'est à cette hauteur qu'il faut se placer pour comprendre quelque chose dans son économie. Dans le dernier siècle, on nous a fatigués de la prétendue liberté des temps antiques ; on ne la concevait qu'affublée d'un bonnet phrygien et sous un nom romain bien sonore ; ce fut le paradoxe d'une nation en délire, menée à l'abîme à travers des orgies sanglantes par d'effrénés démagogues, appliquant les principes philosophiques. Rien cependant n'était moins vrai que cette liberté grecque ou romaine ; avec un peu moins de passion on eût pu s'en convaincre. On avait dit : l'individu n'est rien, la patrie est tout ; et avec ce principe vous avez le républicain Brutus assistant d'un œil sec au supplice de ses fils, et l'apothéose de Néron. A force d'effacer l'individu, on en avait fait un esclave dévoué jusqu'à la barbarie à la fiction appe-

l'éc chose publique ; plus tard il était devenu l'esclave abruti divisant les turpitudes de l'empereur.

Le Christianisme part de cette pensée, à savoir que l'individu créé à l'image de Dieu, racheté par le sang d'un Dieu, a des droits sacrés et inaliénables, quels que soient ses erreurs, sa position, ou même ses crimes. Ces paroles de St. Paul : Frères, vous êtes appelés à la liberté ! tombant au milieu des peuples, durent les remuer jusque dans les entrailles, et amener tôt ou tard au pied de la croix tout ce qui était esclave et sujet, c'est-à-dire l'univers tout entier. L'esclavage est la base de la société païenne ; le Christianisme crie par la bouche de St. Paul : *Là où est l'esprit de Dieu, là est la liberté.* Et il attaque cet esclavage, il lutte avec lui corps à corps dans la cité dont il réforme les lois, dans la famille dont il réforme les mœurs. Par lui, le mariage cesse d'être une honteuse prostitution ou un bail à terme ; car il entoure comme d'une auréole divine l'union de l'homme et de la femme, en la proclamant l'ineffable image de l'union de Jésus-Christ avec l'Eglise. En même temps qu'il le constitue dans sa partie dogmatique, il en règle les lois dans sa partie morale, lois pures, lois de chasteté toute céleste, qui faisant à chacun sa part, à l'homme et au chrétien, embrassent, dans leur admirable économie et leurs sages dispositions, les besoins de la société et ses devoirs, et font du toit conjugal un asile d'innocence et de pureté. Il interdit au père le droit monstrueux de l'exposition des enfans ; et il entoure la paternité de tant de puissance, de tant de bonheur, de tant d'égards, de soumission, de respect, que c'est vraiment merveille comment le doigt de Dieu se fait sentir dans l'établissement de la seule famille véritable, la famille chrétienne. Le Christianisme rayonnait sur toutes les faces de la société qu'il venait régénérer, et son action, dont l'historien ne peut ébaucher les phases qu'une à une, était présente à la fois sur tous les points attaquables. Ainsi, pendant qu'il allait chercher le pauvre esclave

tremblant devant le maître barbare qui d'un geste pouvait l'envoyer à la mort, pour relever par l'enthousiasme son âme abattue par l'oppression, il poursuivait l'émancipation de la femme, cette autre esclave du monde antique, qu'une secte voudrait faire aujourd'hui le centre du monde nouveau ; tant les choses ont marché depuis que Jésus-Christ mourant disait au disciple bien aimé, en lui montrant Marie : Fils, voilà votre mère ! Dans le *Traité ad uxorem* de Tertullien, au second siècle de l'ère chrétienne, on voit où était parvenue déjà cette émancipation commencée par Jésus-Christ dans la personne de sa divine mère. « La femme, dit-il, rendra à son mari païen des devoirs de païenne : elle aura pour lui beauté, parure, propriété mondaine, caresses honteuses. Il n'en est pas ainsi chez les Saints : tout s'y passe avec retenue sous les yeux de Dieu »... Et plus loin : « L'église dresse le contrat du mariage chrétien, l'oblation le confirme, la bénédiction en devient le sceau, les anges le rapportent au Père céleste, qui le ratifie. Deux fidèles portent le même joug ; ils ne sont qu'une chair, qu'un esprit ; ils prient ensemble ; ils jeûnent ensemble ; ils sont ensemble à l'église et à la table de Dieu, dans la persécution et dans la paix. » Jamais rien de pareil n'avait été écrit jusque-là, et les épithalames des poètes païens sont bien loin de ce simple hymne chrétien chanté par un Père de l'Eglise naissante sur les ruines d'une société qui croule, abîmée de volupté.

Ainsi, le Christianisme, attaquant l'esclavage sous toutes ses formes, rappelait l'homme abruti à la liberté primitive ; mais en le faisant libre il le faisait chrétien ; avant de le faire citoyen de la terre, il le faisait citoyen du Ciel. *Là où est l'esprit de Dieu, là est la liberté,* disait saint Paul. Tel se présente donc le Christianisme dans les premiers âges, jetant les fondemens d'une doctrine dont le développement successif devait produire la plus étonnante révolution dans les destinées de l'humanité. Cette révolution ne se fit que lente-

ment; et dans cette partie de l'histoire chrétienne où nous sommes aujourd'hui posés, c'est à peine si nous voyons poindre les premiers rayons de ce soleil qui doit faire le tour de l'univers.

Notre but n'est point ici de dépeindre les mœurs des premiers chrétiens. Que quelques mots cependant soient dits en passant, par opposition aux mœurs païennes, dont nous avons offert le tableau incomplet dans notre précédent article. Nous retrouvons ces mœurs décrites dans les apologistes du temps. « Chez nous, dit l'un d'entre eux, vous trouverez des ignorans, des ouvriers, de vieilles femmes, qui ne pourraient peut-être pas montrer par des raisonnemens la vérité de notre doctrine; ils ne font pas de discours, mais ils font de bonnes œuvres. Aimant notre prochain comme nous-mêmes, nous avons appris à ne point frapper ceux qui nous frappent, à ne point faire de procès à ceux qui nous dépouillent; si l'on nous donne un soufflet, nous tendons l'autre joue; si l'on nous demande notre tunique, nous offrons encore notre manteau. Selon la différence des années, nous regardons les uns comme nos enfans, les autres comme nos frères et nos sœurs; nous honorons les personnes plus âgées comme nos pères et nos mères. L'espérance d'une autre vie nous fait mépriser la vie présente, et jusqu'aux plaisirs de l'esprit. Chacun de nous, lorsqu'il prend une femme, ne se propose que d'avoir des enfans, et imite le laboureur qui attend la moisson en patience. Nous avons renoncé à vos spectacles ensanglantés, croyant qu'il n'y a guère de différence entre regarder le meurtre et le commettre. Nous pensons que c'est tuer un enfant que de l'exposer. Nous sommes égaux en tout, obéissant à la raison, sans la prétendre gouverner (1). »

On prétendait qu'ils étaient une faction, et Tertullien répondait : « La faction des chrétiens est d'être réunis dans la même religion, dans la même morale, la même espérance. Nous formons une conjuration

pour prier Dieu en commun, et lire les divines Ecritures. Si quelqu'un de nous a péché, il est privé de la communion, des prières et de nos assemblées, jusqu'à ce qu'il ait fait pénitence. Ces assemblées sont présidées par des vieillards dont la sagesse a mérité cet honneur. Chacun apporte quelque argent tous les mois, s'il le veut ou le peut. Ce trésor sert à nourrir et à enterrer les pauvres, à soutenir les orphelins, les naufragés, les exilés, les condamnés aux mines ou à la prison, pour la cause de Dieu. Nous nous donnons le nom de frères; nous sommes prêts à mourir les uns pour les autres. Tout est commun entre nous. Notre souper commun s'explique par son nom d'agape, qui signifie charité. »

On conviendra qu'il y a loin des agapes chrétiennes aux mystères d'Adonis et aux prostitutions publiques du temple de Vénus à Babylone. Et maintenant donnez à la doctrine qui produit tout cela, le nom que vous voudrez. Dites que Jésus-Christ n'est qu'un imposteur habile, et que son code de religion n'est qu'une philosophie humaine, sorte de recueil où les génies de tous les siècles qui l'ont précédé sont venus en tributaires apporter quelque lambeau de leurs pensées; après tout, qu'importe? Ecrasé d'admiration, il faudrait encore se courber stupéfait devant cet homme quel qu'il soit, galiléen ou Dieu, car il aurait fait la plus étonnante des merveilles. Il faudrait encore mesurer l'histoire humaine à l'échelle de cette doctrine, ou sans quoi le grand livre de l'humanité vous resterait fermé. Mais non, arrière! Qui lutte seul contre le monde du haut d'une croix et abat ce monde, ce n'est pas là le faible fils de la femme, ce n'est pas un homme, c'est un Dieu!

Que si nous avons à résumer, en finissant ces points que nous venons de toucher, nous dirions que le Christianisme, se faisant peuple d'abord, commença la grande émancipation du genre humain, en jetant dans ces âmes d'esclaves le sentiment de la liberté. Il replace l'individu dans les droits, en rappelant ce qu'il est aux yeux de Dieu,

(1) Athénagor. Apolog.

et la société cesse d'être une usurpation ; il constitue la famille, par la paternité, dont il fait comme un sacerdoce, par l'émancipation de la femme, en détruisant le divorce et la polygamie. Tout cela, ne s'opère que lentement ; mais on aperçoit déjà que la terre entière se rangera du côté de cette religion nouvelle, parce qu'elle reconstitue l'humanité que la société païenne détruisait par le polythéisme, par les lois, et par les mœurs. Nous sommes dans l'âge héroïque du Christianisme, où le combat s'engage dans les arènes et les amphithéâtres.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA PHILOSOPHIE
CONTEMPORAINE.

« La philosophie est patiente ; elle sait » comment les choses se sont passées dans » les générations antérieures, et elle est » pleine de confiance dans l'avenir : heureuse de voir le peuple entre les bras du » Christianisme, elle se contente de lui » tendre doucement la main pour l'aider » à s'élever plus haut encore (1). »

Ces paroles, qu'un des docteurs de la philosophie contemporaine laissait, il y a peu d'années, tomber du haut de sa chaire, ont eu parmi nous un long retentissement. D'impatiens disciples, pleins de jeunesse et d'ardeur, ont souri à l'espérance qu'elles renferment, et leurs regards se sont portés vers l'avenir. Ils ont laissé là le pénible labeur du siècle précédent, et, considérant comme achevée l'œuvre de destruction que leurs devanciers avaient poursuivie avec une persévérance si opiniâtre, ils se sont pris à entonner des chants de victoire. De toute part alors on s'est présenté pour recueillir les dépouilles du *Galiléen vaincu*. On a vu la philosophie, dans l'ivresse d'un risible orgueil, s'asseoir fièrement sur ce qu'elle appelle les débris de la croix. Là, chaque jour sa voix nous invite à venir contempler ce monument de sa puissance : elle redit

avec l'accent du bonheur, la solitude de nos temples, la stérilité de la parole sainte, l'abandon des pratiques religieuses, la haine qui poursuit le sacerdoce. Puis, sur ces indices, elle se hâte de proclamer la dissolution de nos croyances, la décrépitude, la mort de notre foi ; se réservant le soin de conduire la société, à travers les siècles futurs, au terme de ses destinées.

Étonné de tant de clameurs, le chrétien surprend parfois dans son âme des pensées d'amer découragement ; et, si le souvenir des promesses divines ne venait dissiper les terreurs qui l'agitent, il croirait assister à l'agonie du culte de ses pères, et se voilerait la tête pour ne pas être témoin de ses funérailles.

Discutons ces hautes prétentions philosophiques.

Le principe général qui leur sert de base, c'est le perfectionnement successif de ce qu'on appelle en terme général la *religion*, par les combinaisons de l'esprit humain, et en rapport constant avec le progrès des lumières. La religion, on veut bien le reconnaître, est un besoin de l'humanité, une condition essentielle de son existence, un élément de sa nature, mais elle s'enveloppe de symboles, elle se produit sous des formes qui ne sont point absolues et immuables. Ces formes, ces symboles, qui constituent ce qu'on nomme *le culte*, varient selon les besoins des siècles, suivent régulièrement la marche de la civilisation et se trouvent toujours en harmonie parfaite avec les besoins de leur époque. Aussi n'est-il point de phase importante dans l'histoire du monde, qui n'ait été marquée par un changement de ce genre. Les cultes de l'Orient, de la Grèce et de Rome ont passé, après avoir tour à tour éclairé l'homme et amélioré sa condition. Le Christianisme, plus parfait qu'eux sans doute, leur a succédé, pour avoir le même sort.

Remarquons que cette doctrine pose en principe à la fois la vérité et la fausseté de tous les cultes, ou pour mieux dire, de toutes les religions : car donner à chacune de ces religions une mission civilisatrice, les

(1) Cousin, *Cours de l'histoire de la philosophie*, 2^e leçon.

proclamer toutes, quoiqu'à divers degrés, les bienfaitrices du genre humain, c'est évidemment partir de cette base, à savoir qu'elles sont toutes également vraies. Qui oserait soutenir qu'une erreur qui dénature les rapports entre Dieu et l'homme, soit utile à l'humanité? Et c'est là pourtant qu'arrivé, par une conséquence forcée, l'école que nous combattons. Les variations perpétuelles qu'elle impose à la religion comme une nécessité sociale, sont inconciliables avec la notion du vrai, dont le premier caractère est la stabilité et la perpétuité. On ne peut donc les expliquer plus naturellement qu'en supposant une grande erreur dont la destruction est la mission glorieuse confiée à la raison. Tous les cultes également vrais! Voilà donc la sublime découverte, le symbole piquant de nouveauté, que l'on propose à l'admission du dix-neuvième siècle! Et c'est au nom de la civilisation et des progrès qu'on remet au jour ces pitoyables vieilleries! C'est qu'effectivement il y a progrès. Nous nous étions imaginé dans notre ignorance que des croyances contradictoires s'excluaient mutuellement; que l'idolâtrie était incompatible avec l'adoration du vrai Dieu; que Jésus-Christ n'était pas à la fois un imposteur et un Dieu; Mahomet, un sacrilège et un prophète. Erreur que tout cela! Inclignons-nous à la voix de la philosophie éclectique, devant les honteuses extravagances qui ont jadis altéré la tradition primitive, aussi bien que devant la révélation du Christ qui l'a complétée, après lui avoir rendu sa pureté première. Écoutons avec un égal respect les enseignemens de la Bible, des Vedas, du Talmud et du Coran, les oracles du paganisme et les prophètes d'Israël. Si parfois ils se donnent réciproquement quelque démenti, ils n'en sont pas moins les organes inspirés de l'Esprit divin. Tout en adorant le Verbe éternel fait homme pour sauver le monde, gardons-nous de blasphémer les dieux mugissans de l'Égypte, et de ravir à Jupiter son tonnerre, à Neptune son trident, et à Pluton le sombre empire. Bénissons la

piété des peuples qui, divinisant leurs passions, ont chargé de victimes des autels infâmes, ou la naïve simplicité de ceux qui fléchissaient le genou devant un vil animal et devant les productions de leurs champs. Mais applaudissons en même temps au zèle des apôtres, arborant le glorieux étendard de la foi catholique sur les débris des statues païennes renversées et de leurs temples en ruines. Est-ce assez de ridicule! Et n'éprouve-t-on pas un sentiment de pitié pour notre frère et orgueilleuse raison, en voyant cette philosophie, héritière de tant d'écoles fameuses dont elle exalte les brillantes théories et les ingénieux systèmes, réduite, après de longs efforts, à couvrir des voiles d'une éloquence nébuleuse quelques idées vieilles de la déraison de je ne sais combien de siècles?

Pour échapper à ces conséquences, on a jugé à propos de soumettre la vérité religieuse aux mêmes révolutions que la nature physique sans cesse renouvelée par l'action du temps et de l'industrie humaine.

Mais qui ne sent, au contraire, qu'envers une religion vraie, cette action est circonscrite dans les limites les plus étroites? Croire, voilà sur ce point le premier devoir de notre intelligence. Puis, sans nuire à l'accomplissement de ce devoir, elle peut, afin de satisfaire ce désir de connaître qui lui est naturel, chercher la raison des dogmes et des préceptes qui sont l'objet de sa croyance, les combiner avec les vérités fondamentales, pour découvrir les rapports qui les unissent, se les démontrer, les raisonner. Cette opération, que la foi doit toujours dominer, donne naissance à une foule de systèmes et de méthodes diverses que chacun admet ou rejette selon son goût et la trempe de son esprit. Souvent l'erreur se glisse dans ces conceptions qui sont l'œuvre de l'homme. On conçoit qu'alors des réflexions plus mûres, un examen plus approfondi puissent faire découvrir ce qu'elles contiennent de faux, et y substituer quelque autre combinaison que les raisonnemens du lendemain détruiront

peut-être à leur tour. La puissance du temps a des limites tout aussi peu étendues. Les observances religieuses, connues sous le nom de *discipline*, y sont seules soumises. Certes, nous éprouvons un sentiment de vénération profonde pour ces pieuses pratiques arrivées jusqu'à nous d'âge en âge, après avoir traversé une longue suite de générations. Mais, nous devons le reconnaître, le pouvoir qui les a établies conserve toujours le droit de les abroger, lorsque par suite de révolutions opérées dans les mœurs, les institutions, le caractère, le génie des peuples, elles ont cessé d'être en harmonie avec l'époque. C'est de cette manière que les pénitences publiques sont tombées en désuétude, après avoir été longtemps en usage dans l'église.

Mais, à part ces deux sortes de changemens, quel autre pourrait donc résulter de l'action simultanée du temps et de la raison? L'esprit humain aura beau entasser système sur système, et le temps renverser dans sa course impétueuse tout ce qui s'offrira sur son passage, leurs forces combinées se briseront impuissantes contre l'inébranlable stabilité de ce qui est essentiellement vrai. L'espérance, il est vrai, peut tout attendre de la bonté divine. On conçoit le sublime enthousiasme qui, dévoilant l'avenir au regard perçant du génie, lui montre dans le lointain les signes avant-coureurs d'une révélation nouvelle : la vision prophétique de M. de Maistre n'a rien qui nous étonne. Mais à Dieu seul appartient cette œuvre de régénération; et s'il a résolu de se manifester encore à sa créature, pour l'enrichir de nouvelles lumières et la combler de nouveaux bienfaits, l'homme n'y doit prendre part que pour hâter par ses vœux le moment fixé par la sagesse éternelle, et recevoir ensuite ce don de la bonté céleste avec le silence de la soumission et de la reconnaissance.

Ainsi, modifications dans la manière de démontrer et d'expliquer les articles de la foi, modifications dans les préceptes de discipline, voilà toute l'influence qu'il est possible d'accorder au mouvement philo-

sophique et au travail des siècles. Or, il y a loin de là à un changement de culte; et confondre ces notions, c'est à la fois violer les règles du langage, et insulter le sens commun.

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

LE CACHOT DE LA CONCIERGERIE.

Le cachot de la Conciergerie n'était pas alors revêtu d'un marbre noir; ses murailles n'avaient pas disparu sous des draperies de deuil; il était alors habité par la reine de France, dans toute son horrible nudité; l'air qu'on y respirait était infect, le jour en était affreux; pour plafond, de vieilles ogives, destinées aux blasphémateurs sous le règne de saint Louis; pour murailles, de larges pierres humectées par les fossés du château; pour parquet, une terre humide et glacée, et pour meubles une chaise, un grabat, un paravent troué, derrière lequel se tenait nuit et jour une sentinelle en bonnet rouge, comme si pour garder Marie-Antoinette ce n'était pas assez des larges portes à triples verroux qui s'étaient refermées sur elle pour ne plus s'ouvrir qu'une fois.

Ce jour-là, notre jeune reine sortit plus tôt que de coutume de l'accablement de chaque nuit, que ses bourreaux appelaient son sommeil. Le geôlier de la Conciergerie lui avait appris la veille, le sourire sur ses lèvres, et comme s'il eût parlé à la femme de Robespierre, que le roi était condamné à mort; et pendant ces vingt-quatre heures de ténèbres, la reine avait pu à loisir méditer cet horrible récit. Ce qui se passa dans sa tête et dans son cœur, personne ne saurait le dire; seulement, ce qui est vrai, c'est que pendant cette longue nuit, l'auguste prisonnière ne poussa pas un soupir, ne répandit pas une larme, qu'elle fut calme et tranquille, et qu'on n'entendit dans son cachot que le bruyant sommeil du gardien placé derrière son lit.

Aussitôt qu'il fit assez grand jour dans les

cours pour qu'un pâle et faible rayon de soleil vint jeter un mélancolique reflet sur ce grabat sans rideaux et sans sommier, la reine sortit de sa couche, faisant silence, de peur de réveiller la sentinelle endormie, voilant avec sa robe les trous du paravent qui les séparait. Au reste, ce n'était pas la première fois que la jeune et belle princesse avait été exposée aux regards de ces misérables : elle était encore reine de nom, quand, au château de Versailles, elle fut surprise dans son lit par la nation déchaînée; et ce fut à peine si elle eut le temps de se sauver à demi nue entre les bras de son royal époux.

Quand la reine fut levée, elle se mit à prier à voix basse. En France, il fallait être dans un cachot pour oser faire une prière; la prière était un crime que la liberté défendait, que l'égalité punissait de mort. La reine fit donc sa prière du matin : elle pria d'abord pour la France, qu'il avait naguère accueillie avec tant de cris d'amour, et qu'elle aimait encore de toute son âme : car c'est un des privilèges de cette belle couronne de France de rendre Françaises de cœur et d'esprit toutes les reines qui la portent.

La reine pria ensuite pour son jeune fils, si beau, si bon, si aimé, si jeune, et qu'elle ne devait plus revoir; enfin elle pria pour son époux : seulement à sa prière de chaque jour elle ajouta l'office des morts, pendant qu'au-dessus de sa tête les cris de joie du peuple se faisaient entendre, comme s'il se fût agi d'une victoire.

Ainsi pria la reine; et quand elle eut achevé sa prière, elle s'occupa à refaire son grabat pour la nuit prochaine, à balayer sa prison, à remettre en ordre tout ce vide épouvantable; puis elle plaça sa chaise à sa place accoutumée, et choisissant parmi les hardes qui lui restaient, plus pauvre que la dernière femme de son royaume, elle chercha quelques lambeaux noirs pour se faire un deuil.

Justement il lui restait quelque chose du deuil auquel elle s'était condamnée le jour où elle avait vu la tête de son amie, la

princesse de Lamballe, portée en triomphe au bout d'une pique dans les rues de Paris.

Et quand l'auguste victime, pour achever sa toilette de chaque matin, laissa tomber sur ses épaules et sur son cou d'ivoire ses cheveux blonds, il lui sembla, en les mettant en ordre, que leur couleur était changée, et qu'ils étaient aussi blancs que les cheveux de son aïeul, quand il la pressa sur son cœur, en lui disant adieu. En effet, cette belle chevelure que toutes les mères de France souhaitaient à leurs jeunes filles toutes les fois qu'elles voyaient la reine, comme elles leur souhaitaient son esprit et son cœur; cette belle chevelure avait moins d'éclat que de coutume. Mais peut-être que la reine se trompait : le crépuscule de son cachot était si incertain et si faible, la lumière avait tant de peine à traverser ces épais barreaux, ce double châssis, ce grillage si fort, d'autant plus qu'à cet instant même la sentinelle s'était arrêtée à l'entrée du soupirail, et son ombre informe, armée d'un large couteau, se dessinait bizarrement sur le paravent en lambeaux.

D'ailleurs, quel intérêt la jeune captive pouvait-elle prendre encore à sa beauté flétrie ! que lui importaient ces traces précoces d'une vieillesse qu'elle ne devait pas atteindre ! Il était déjà bien loin, ce temps heureux où, fière de l'amour de tout un peuple, elle arrivait en France joyeusement escortée de ses dix-sept printemps, et suivie de la bénédiction de sa mère. Alors seulement Marie-Antoinette avait consenti à être la plus belle personne d'un royaume où elle était la plus aimée. Bonne et douce princesse, sa présence avait été pour nous un gage de repos public. Quand elle parut, les Français, long-temps veufs d'une reine, se précipitèrent sur ses pas, comme pour mieux féliciter son époux. Aujourd'hui tout était bien changé.

Le père du peuple était condamné à mort !

Pourtant rien n'était plus vrai : une seule nuit avait suffi pour changer la couleur des cheveux de la reine; une seule nuit avait effacé d'une si belle tête les attributs de la

jeunesse. La reine ne s'en aperçut que plus tard, beaucoup plus tard. Un jour que le bourreau vint pour la délivrer, le froid la saisit sur la fatale charrette; la reine tira sa coiffe sur ses yeux, et elle vit alors une touffe de ses cheveux, fragile jouet d'un vent d'automne, aussi blanche que son visage pâle et souffrant, aussi blanche que sa blanche main, cette main que pour sauver la France, craintive et timide princesse, elle avait osé confier un soir à Mirabeau.

Cela se passait dans la France du dix-huitième siècle, et il n'y avait pas cent ans, qu'à propos de Henriette d'Angleterre, Bossuet s'était étonné de la quantité de pleurs contenus dans les yeux des rois! Quel n'eût pas été son étonnement et son effroi s'il eût vu notre jeune reine, les cheveux blancs depuis vingt-quatre heures, raccommo-
dant au fond de son cachot la robe noire qu'elle devait porter sur l'échafaud teint du sang de son époux! Si les larmes des rois épouvantaient le grand Bossuet, quelle n'eût pas été son épouvante à l'aspect d'une douleur royale qui ne pouvait même pas pleurer! Pour de pareilles douleurs, la voix seule de Bossuet pouvait élever le langage des hommes à la hauteur de ces forfaits; seul il avait assez de courage et de sainte colère pour regarder en face les souvenirs d'une révolution comme la nôtre; surtout il ne croyait pas qu'un régicide pût jamais ou dût jamais être oublié; au contraire, il s'appesantissait sur les moindres détails, se tenant debout sur l'échafaud de Stuart, jusqu'à ce que la tête de Stuart fût tombée. Soyez donc assuré que si Bossuet vivait de nos jours, il parlerait des cheveux blancs de Marie-Antoinette en pleine chaire, avec cette voix terrible et solennelle qui fit trembler la ville et la cour lorsqu'il s'écriait : « *Madame se meurt! Madame est morte!* »

(Extrait de *Vert et Blanc.*)

HISTOIRE PITTORESQUE DU MONT SAINT MICHEL ET DE TOMBELÈNE.

(Par M. Maximilien RAOUL)(1).

Ce sont, il faut l'avouer, de nobles et beaux souvenirs des temps passés, que ces vieux monumens épars sur le sol de notre patrie. En ruine presque tous, frappés plutôt par les passions des hommes ou leur brutale ignorance, que par les révolutions des âges, leurs restes sont là, debout, comme pour rappeler à la génération présente que des générations grandes et fortes l'ont précédée. Si la foule passe insouciant devant ces fidèles images des temps qui ne sont plus, et même s'il est des voyageurs qui jettent sur elles un regard froid, ennuyé, il est beaucoup d'autres hommes pour qui ces anciennes demeures ont de précieux souvenirs et qui devant elles sentent leur cœur battre plus vite, leur imagination grandir et s'éveiller. L'artiste, le poète, celui dont les généreuses inspirations de l'âme ne sont pas étouffées par l'étroit positivisme de notre société moderne, celui-là, dis-je, l'œil arrêté sur le manoir aux arceaux gothiques, ou sur les longues avenues du cloître solitaire, aimé à ressusciter par la pensée ces chevaliers, ces moines, à la main si forte, à la piété si ardente et quelquefois si élevée.

C'est donc une tâche noble et grande, et à laquelle nous devons tous applaudir, que cette œuvre entreprise par plusieurs artistes de nos jours, de fixer par la pensée, de reproduire avec le crayon, les faits célèbres de nos annales, les lieux et les monumens qui les ont vus s'accomplir. C'est ce qu'a fait M. Maximilien Raoul dans son histoire pittoresque du mont St-Michel.

Nous remercierons d'abord M. Maximilien Raoul de s'être transporté, et en quelque sorte posé, sur un des plus beaux débris que le moyen-âge ait légué aux temps

(1) vol. in-8, orné de 14 gravures à l'eau-forte, et d'une carte géographique. Chez Abel Ledoux, rue Richelieu, n. 95.

modernes; puis nous le remercierons encore de nous avoir dit toutes les impressions qui l'ont frappé, toutes les bonnes et hautes pensées qu'il a eues en visitant ces ruines imposantes du Christianisme.

Sans faire connaître dès le début les lieux qu'il a voulu peindre, M. Maximilien Raoul nous raconte tous les accidens de la route; les dangers des sables mouvans, des brouillards, de la mer montante dans les grèves environnant le mont St-Michel, enfin tous les périls qui y menacent un voyageur timide ou inhabilement audacieux. Il nous dit tout cela simplement, sans prétention, comme un homme qui rend compte de ce qu'il a vu et senti.

Dans une autre partie, qu'avec raison il a intitulée *l'Artiste*, M. Maximilien Raoul nous fait assister à toutes les scènes que la nature étale autour de ce mont St. Michel, encore si beau, même avec les dégradations continuelles qui s'y commettent; puis nous entrons dans la ville; nous voyons « ces » petites maisonnettes en bois, couvertes » en esseaux de bois, fanées, ridées, replâ- » trées, fardées; ensuite, vient le chateau, » la salle des chevaliers avec ses arceaux » si grands, si magnifiques, et qui impo- » sent, suivant l'expression de M. Maxi- » milien Raoul, comme un chevalier armé » de toutes pièces, et svelte encore sous sa » pesante armure et son casque d'acier. »

Enfin, ce cloître si vaste, si prodigieux dans son ensemble, sa perspective et son effet. Ce cloître devant lequel le cœur bondit, l'âme s'épure, la tête s'incline, saisi que l'on est d'un sentiment d'humilité. Et puis l'on serait tenté de pleurer quand on pense qu'en des lieux si beaux, si pleins de religieuses inspirations, gémissent de malheureux condamnés politiques. Oh combien alors on pense avec dégoût à notre froide actualité!..

La troisième et dernière partie de l'ouvrage, M. Maximilien Raoul l'a consacrée aux recherches géologiques, archéologiques et historiques, et c'est avec esprit et discernement qu'il s'est acquitté de cette tâche. Les détails géologiques qu'il nous donne

sont du plus grand intérêt. Quant à l'origine de *Tombelène*, qu'il fait remonter aux premiers temps de la Gaule et dont le nom aurait été formé de *Tomba Belenis*, *Tombe de Belenus*, je préfère l'étymologie adoptée par *Dom Huines* et le *Chronicon minus*, *Tombe Heleni*, tombe d'Hélène; et je l'avouerais, ce qui surtout motive chez moi cette opinion est le passage cité du roman du Brut. Il est presque certain que le Rême écrit en *bas breton* vers les sixième et septième siècle, fut traduit littéralement par Eustache, poète français du 12^e siècle, et qu'il renferme tout ce que les Bretons avaient conservé des traditions chantées par leurs Bardes ou poètes. Après tout M. Maximilien Raoul, n'a prétendu imposer son avis à personne; et la preuve c'est qu'il a fait imprimer à la fin de son ouvrage le fragment du *Roman du Brut*, ayant rapport à *Tombelène*. Il a d'ailleurs discuté, sans en dissimuler aucune, toutes les opinions émises sur ce point.

Après toutes ces recherches aussi savantes que bien dirigées, M. Maximilien Raoul a raconté les principaux événemens dont le chateau, l'abbaye, ont été les témoins, les pèlerinages qu'y firent à différentes époques des hommes célèbres, et nous a dit quel fut le sort de plusieurs pauvres prisonniers qui ont languï dans cette demeure.

Comme on le voit d'après cette rapide analyse, M. Maximilien Raoul n'a négligé aucunes des parties renfermées en son sujet. Le voyageur, l'artiste, le savant, ont parlé tour à tour, et c'est à cette flexibilité d'esprit dans l'étude d'une spécialité que nous devons, il faut le dire, une monographie complète du lieu qu'il a voulu nous faire connaître. C'est une manière neuve et hardie de procéder, qui aura, n'en doutons pas, de nombreux imitateurs.

L'ouvrage exécuté avec un luxe, une recherche dont il faut complimenter l'éditeur, est enrichi d'un catalogue méthodique des manuscrits autrefois renfermés dans la bibliothèque du mont St.-Michel, et aujourd'hui conservés en partie dans

celle d'Avranches ; d'une suite de gravures à l'eau-forte, exécutées avec un sentiment artistique très-remarquable par un jeune artiste de talent, M. Boisselat, qui accompagnait dans son voyage M. Maximilien Raoul.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

ROME. Le 21 décembre, plusieurs catholiques anglais ont été présentés au saint Père par M. le cardinal Weld. Parmi eux étaient le capitaine Barnes, et M. H. F. Yvers, qui a rendu des services aux jésuites de Lisbonne lors de l'invasion de don Pedro. S. S. les a accueillis avec la bonté qu'elle se plaît à témoigner aux Anglais restés fidèlement attachés à l'antique foi de leur patrie au milieu de tant de traverses et d'orages. Le saint Père apprend avec plaisir les progrès que fait la religion catholique en Angleterre, progrès qui deviennent de jour en jour plus remarquables et plus consolans.

— On a reçu les nouvelles suivantes d'Ava, capitale du royaume Birman :

« Mgr. Frédéric Cao, évêque de Zama, envoyé par la propagande comme vicaire apostolique dans les royaumes d'Ava et de Pegon, a mandé à S. E. le cardinal Pedicini, dans une lettre datée du 15 avril dernier, qu'il a trouvé la religion catholique dans état peu florissant. Cette mission a manqué d'ouvriers évangéliques, et à l'exception du baptême, les chrétiens sont privés de sacrements. La corruption parmi eux est portée à un point qui rend leur conversion difficile. Le prélat ne se décourage pas néanmoins ; il a même l'espoir d'amener au christianisme des populations entières qui n'ont point encore reçu le baptême. Il a déjà administré la confirmation à quelques centaines d'individus. Il fait un grand éloge de la chrétienté de Kiandarva, composé de 450 fidèles ; ils ont construit à leurs frais une église et une maison spacieuse. Les chrétiens de Soboroa n'ayant pas eu les moyens suffisans pour se bâtir une église, c'est le gouverneur du lieu qui, quoique infidèle encore, s'est chargé de cette dépense.

Monsieur Cao a visité avec un étonnement mêlé d'admiration les peuplades des Cariniens et des Nicobariens ; privés des lumières de la vraie religion, ces bons insulaires ou habitans de la côte de Teneferine, conservent une simplicité de mœurs conforme à la loi naturelle ; ils sont exempts de l'idolâtrie de leurs voisins et des désordres qu'entraîne la polygamie.

Les missionnaires qui évangélisent ces contrées y recueilleront sans doute le fruit de leurs travaux, il ne sera pas difficile de convertir à notre sainte religion une population si bien préparée. »

— L'ouverture de la neuvaine qui se célèbre annuellement en l'honneur de sainte Geneviève, a eu lieu le 6 à l'église de St-Etienne-du-Mont. C'est à peine si elle pouvait contenir l'immense concours de peuple. M. l'abbé Boudot a officié toute la journée. M. de Châteaubriand a présenté le pain bénit. Enfin pour que rien ne manquât à la pompe de cette cérémonie, Mgr. l'archevêque est venu la terminer en donnant le salut. Les exercices de la retraite font espérer les résultats les plus consolans.

— Les exercices religieux du jubilé ont été terminés dans le diocèse de Nîmes le 29 décembre ; ils ont constamment attiré une affluence considérable ; le clergé s'est multiplié pour offrir des instructions quotidiennes dans toutes les paroisses. M. l'abbé Justamout, du diocèse d'Avignon, était venu en aide à ses confrères de Nîmes ; M. l'abbé Silhans et lui ont été chargés des prédications à la cathédrale, et ont été suivis avec un zèle et une édification vraiment remarquables.

— La deuxième fête de Noël a été célébrée à Marseille comme la première ; tous les magasins sont restés fermés, et l'affluence du peuple sur les promenades donnait à la ville un aspect plus animé que la veille. Car le jour de Noël les réunions de famille retiennent les Marseillais dans l'intérieur des maisons pendant toutes les heures qui ne sont pas consacrées aux offices de l'église.

— On présume que le nombre des individus appartenant au clergé espagnol s'élève à près de 150 mille, ce qui, sur une population de 44 millions d'habitans, établit une proportion d'à peu près un sur 100. Le clergé a pour chef en Espagne l'archevêque de Tolède, qui porte le titre de primat des Espagnes. On compte pour tout le royaume 8 archevêchés, 51 évêchés, et en outre 61 cathédrales et 114 collégiales, dont les chanoines et les abbés jouissent d'une autorité et d'une prépondérance presque épiscopales. Toro, ville de 9,000 habitans, renferme 18 paroisses ; Salamanque qui a 14,000 habitans, compte 25 églises ; Valladolid, ville de 50,000 âmes, a une cathédrale et 15 paroisses.

Belgique. — Le Belge confirme en ces termes, sous la date de Bruxelles, le 6 janvier, ce qui avait été annoncé d'Anvers.

« Une lettre arrivée cette nuit en cette ville, annonce qu'une insurrection très-sérieuse vient d'avoir lieu à Utrecht et que la troupe a fait cause commune avec les bourgeois. »

Portugal. — Au départ du courrier de Londres, le 6, il n'y avait point d'arrivages du Portugal, de sorte que nous ne savons pas encore jusqu'à quel point la nouvelle de la prise de Porto, arrivée à Paris par la voie d'Espagne, était fondée. Cependant on lit dans le *Courrier* que le *Don-Pedro* arrivé

dans les Dunes, avait apporté la nouvelle que le roi don Miguel avait détaché 4,000 hommes de son armée, et les avait envoyés de Santarem à Coimbre. Il serait possible que cette manœuvre se liât à une attaque projetée contre Porto.

C'est du reste ce que confirme le *Sun* :

Les agens de don Miguel, dit-il, déploient de nouveau une grande activité ; et l'argent ne paraît pas leur manquer. Ils traitent en ce moment pour l'achat de trois gros vaisseaux américains, et ils ont acheté ces jours derniers un bâtiment également d'une forte dimension, actuellement dans la Tamise. Leurs forces de terre manquent, dit-on, seulement d'officiers ; et aussitôt après l'arrivée du renfort de vingt militaires de différens grades, qui se sont embarqués, il y a peu de jours, sous le commandement du major B..., leur projet est de tenter un assaut contre Porto.

Les 20 officiers dont nous venons de parler ont fait voile pour Vigo, afin de rejoindre de là l'armée migueliste cantonnée dans les environs de Porto ; mais comme l'ambassadeur espagnol dans ce pays, M. de Vial, a été informé par une voie particulière de leur projet de débarquer à Vigo, il est très-possible qu'il ait écrit aux autorités pour leur enjoindre d'arrêter ces militaires. Il est également possible qu'un croiseur prédîste les rencontre et épargne cette peine aux autorités de Vigo.

Le *Morning-Post* annonce qu'il a reçu d'une maison anglaise libérale, de Lisbonne, une lettre qui ne permet pas de douter que don Pedro ne se soit aliéné tous les esprits. « Don Pedro, y est-il dit, cherche querelle à ses meilleurs amis, et tous ceux même qui étaient les plus empressés à le servir n'ont plus en lui la moindre confiance. »

Espagne. — Zavala, dans un rapport adressé à la députation de Biscaye, a rendu compte de l'affaire de Guernica. Le général de Charles V, raconte que les christinos se sont transportés en force sur Mugma où résidait sa famille ; qu'ils se sont emparés de ses 4 fils, et que le lendemain, 20 décembre, ils s'avancèrent vers la position d'Apriata ; qu'occupait Zavala, faisant marcher en tête de leur colonne les 4 fils de ce général, afin que ceux-ci devinssent les premières victimes du combat. Ainsi placé entre ses devoirs, comme général, et ses craintes comme père, Zavala prit le parti de la retraite, espérant attirer son barbare ennemi dans un lieu où il ne risquerait pas de faire tuer ses enfans, en faisant son devoir. Il arriva ainsi à Guernica, où il fut attaqué, le 21, par les christinos, qui se présentèrent encore traînant les quatre prisonniers devant leur avant-garde. « Vive la religion ! vive notre souverain légitime Charles V ! s'écria Zavala, que mes fils périsse,nt, s'il le faut, et moi avec eux ! » et il marcha à l'ennemi.

On sait que la victoire a couronné dans cette occasion les efforts et le sacrifice de Zavala. Il a fait

subir aux christinos une perte considérable, et leur a fait un grand nombre de prisonniers qui lui répondront de la vie de ses 4 fils.

Les correspondances de Bayonne, comme les journaux de Bordeaux, ne nous ont apporté aucune nouvelle importante d'Espagne. Quelques lettres de la frontière, arrivées dans la première de ces villes, confirment la réapparition des guerillas dans les localités où les généraux de la reine se flattaient d'avoir dispersé l'insurrection. Nous voyons, d'après des lettres de Madrid, rapportées par les journaux anglais, que dans les derniers jours de décembre, une grande agitation régnait dans toute l'Estramadure. On y disait hautement que don Carlos et don Miguel préparaient une expédition de 12,000 hommes pour entrer en Espagne. La frontière du Portugal était le rendez-vous général des carlistes. On assurait même que le curé Mérino s'y trouvait avec quelques-uns des officiers venus de la Navarre.

On assurait à la Bourse que les troupes de la reine qui avaient pénétré en Portugal avaient été battues par les troupes de don Miguel, et que leur retraite précipitée en Espagne avait déterminé un soulèvement en Estramadure. Sur divers points les insurgés ont obtenu des avantages qui rendent très-critique la position des généraux qui commandent les troupes de la reine. On dit que Saarsfield a été rappelé à Madrid.

— On assure, dit l'*Indicateur de Bordeaux*, que le gouvernement a reçu la nouvelle que don Miguel a mis à la disposition de don Carlos, 5,000 hommes qui ont dû sortir de Lago pour se porter sur les frontières du Portugal, du côté de la Galice.

Les avantages remportés par les troupes de la reine sur les carlistes, l'exécution de grand nombre de leurs chefs, ainsi que de tous les moines qui se trouvent dans leurs rangs, et l'amnistie accordée aux soldats prisonniers, n'ont pas diminué le nombre des factieux. Les habitans des campagnes les favorisent, et cachent leurs mouvemens ; de sorte qu'il est impossible de suivre leurs traces. Ceux que l'on prend et qui jouissent de l'amnistie s'échappent bientôt après, il en est que l'on prend jusqu'à trois fois.

Les guerillas se multiplient dans toutes les provinces : dispersées, elles se réunissent bientôt après sur un autre point et s'augmentent des fanatiques et des vagabonds, qui abondent partout. L'armée de la reine est disséminée ; elle est d'ailleurs trop faible pour suffire à tant d'ennemis, et le moment ne tardera pas d'arriver où ils prendront l'offensive. Tout, d'un autre côté, fait présumer que le prétendant est au moment d'entrer en Espagne. C'est alors que de grands événemens menaceront la monarchie et augmenteront ses embarras. »

— Dans un incendie qui s'est manifesté récemment à Sarlat, le séminaire de cette ville s'est employé à l'éteindre avec tant d'ardeur que le peuple a reconduit élèves et maîtres, aux cris mille fois répétés de *Vive le séminaire! Vive M. le Supérieur!* Une quête faite en faveur des incendiés par ce respectacle ecclésiastique a couronné cette œuvre de dévouement.

— Lundi, 25 décembre, un incendie éclata avec beaucoup de violence au hameau de Champs, comme de Saint-Sigismond. Averti l'un des premiers du danger que courait une notable partie de la paroisse, le respectable curé de Saint-Sigismond s'était aussitôt rendu au foyer de l'incendie et s'empressait à la fois à organiser les premiers secours, et à calmer la douleur et l'effroi de ses paroissiens. Ses efforts et ceux d'un grand nombre d'habitans de Saint-Sigismond et des communes environnantes, accourus avec un empressement digne de louanges, parvinrent à maîtriser l'incendie, qui consuma néanmoins une grange pleine d'avoine, une étable et plusieurs bestiaux. On écrit que, pendant plusieurs heures que dura l'incendie, M. le curé déploya constamment un zèle au-dessus de tout éloge, et en l'absence du maire et de l'adjoint de la commune, s'exposa courageusement à plusieurs reprises pour arrêter le ravage du feu.

— Lemaréchal Bourmont et ses fils sont attendus à tous momens à Londres. Il paraît que ce brave militaire s'est embarqué à bord d'un brick anglais pour Falmouth ou Plymouth. La dernière fois que le maréchal passa en Angleterre, il fut traité avec les plus grands égards par la noblesse ultra-tory; on dit qu'il vivra à Londres de la manière la plus simple. On pense que le maréchal se rendra bientôt en Italie par Vienne.

— Un jeune enfant de la rue Saint-André-des-Arts, n. 70, s'est suicidé le 5 janvier à quatre heures de l'après-midi. Ses parens l'ayant surpris plusieurs fois fouillant dans le comptoir, lui avaient infligé une punition méritée. « Puisqu'on ne veut pas me donner de l'argent, dit-il à sa sœur, je me tuerai. » En effet, il s'est procuré un pistolet, et, en présence de son grand-père, il s'est tué en s'appliquant le canon sur le cœur. Ce petit malheureux n'était âgé que de treize ans, et déjà il était mûr pour le dernier des crimes.

Cet exemple terrible doit être une grande leçon pour les pères de famille. Une éducation religieuse eût assurément prévenu cet acte effrayant : avant qu'on eût appris à la jeunesse à être impie, la jeunesse ne faisait pas un tel mépris de la vie et de la vertu.

— Les pluies ont élevé à une hauteur extraordinaire toutes les rivières de la vallée du Rhin. La vue prise de la plate-forme de la cathédrale de Strasbourg présente un coup d'œil à la fois triste et im-

posant; si on ne voyait pas des arbres et des maisons sortir des eaux, on pourrait croire un instant que la mer a envahi ces contrées. A Strasbourg, dans les quartiers les plus rapprochés de la Bruche, on va en bateaux.

— A Dresde, on vit, dans la soirée du 19, une jeune fille somnambule au haut d'une maison à cinq étages, grimper sur le toit, et approcher même du bord. La foule assemblée dans la rue n'osait faire du bruit, de peur d'effrayer cette jeune personne. Elle continua sa promenade périlleuse depuis sept heures jusqu'à onze. Pendant ce temps, la plus grande anxiété régna parmi les spectateurs. Par une lanterne sourde, on l'attira enfin vers une lucarne ouverte, dans l'espoir qu'elle y entrerait; mais, au moment de s'y glisser, elle aperçut une lumière placée dans une chambre voisine; aussitôt elle poussa un cri épouvantable, et tomba du haut de la maison dans la rue; la foule fut saisie d'horreur. La malheureuse somnambule est morte sur la place.

— On s'est beaucoup occupé depuis quelques années de rendre l'eau de mer potable. Des expériences furent tentées à diverses reprises dans cette direction; un ingénieur de marine, M. Sochet, paraît avoir à peu près résolu le problème, et l'on assure que le ministère de la marine a donné l'ordre que des essais soient faits en grand. M. Sochet a déjà enrichi la marine de l'invention d'un four à pain, qui n'emploie que du charbon de terre. Si ses essais pour rendre l'eau de mer potable donnent des résultats satisfaisans, il est impossible de prévoir quelle influence cette innovation peut avoir sur l'art de la navigation. Il y a toute une révolution nauutique.

— Les exercices du jubilé, qui viennent de se terminer dans le diocèse de Viviers, y ont été suivis avec un empressement général et tout à fait digne d'admiration. Là, comme ailleurs, il a été facile de s'apercevoir que les populations sentent, pour être heureuses, la nécessité de revenir à la religion. L'excellent clergé du lieu a redoublé de zèle et d'harmonie pour seconder les favorables dispositions des fidèles. On a remarqué particulièrement M. Bonnaure, ancien chef de mission, et M. l'abbé Fournier. Ce dernier surtout, jeune prêtre de diocèse, paraît posséder le talent et le secret d'une éloquence rare : avec un langage simple et pieux, mais plein d'unction et d'énergie, l'effet ordinaire de ses entretiens était une vive émotion dans l'auditoire, des larmes, quelquefois même des sanglots.

— M. Jean Debry, ex-conventionnel, ex-préfet, est mort et a été inhumé hier. M. Thibaudau, autre conventionnel, a fait l'éloge de *vertus* de son collègue sur sa tombe. M. Debry avait voté la mort, sans appel au peuple et sans sursis. M. Jean Debry avait été l'un des pléinipotentiaires de la république au congrès de Rastadt.

LE VINGT-UN JANVIER.

Fils de saint Louis, montez au ciel!...

Il y a aujourd'hui quarante-un an, une fatale machine se dressait sur la place Louis XV. Dans cette ville étourdissante de fracas, partout un silence morne; pour tout bruit, le roulement funèbre des tambours; par moment, la voix tremblante d'un crieur public dans les rues désertes, ou les pas de quelque démagogue du faubourg, qui vient de quitter la volupté de l'orgie, pour celle de l'échafaud! Sur cet échafaud montait un homme, la tête haute, et, seul de toute la foule entassée, avec la sérénité sur le front. Cet homme, c'était Louis XVI, naguère surnommé *le Père du peuple*. — Pourriez-vous me dire maintenant pourquoi le roi de France se trouve là face à face avec le bourreau, en spectacle à ce peuple qui regarde? Avons-nous donc reculé d'un siècle, alors que la vieille Angleterre, jetait une tête de roi dans l'abîme des révolutions? C'est une bien lamentable histoire, histoire à vous déchirer le cœur, histoire dont toutes les pages sont palpitantes de sang, depuis la tête de la princesse de Lamballe, portée au bout d'une pique aux hurlemens de la foule, jusqu'à cet échafaud de la place Louis XV. Sur l'autel sanglant la victime n'appelle pas les bourreaux au jugement de Dieu; mais laissez faire la justice d'en haut; peu manqueront au rendez-vous. Là où règne le silence et la stupeur, vous entendrez des trépignemens de joie et d'amères insultes qu'on jettera à la face de ces misérables, quand ils monteront à leur tour les degrés qui tremblent aujourd'hui sous les pas d'un roi! Ils y viendront tous! Leurs têtes tomberont aux battemens de mains de la foule, qui viendra les voir mourir, l'horrible foule!

Et du vingt-un janvier 1793, date cet épouvantable chaos, connu sous le nom de révolution française. La liberté en fut le prétexte, et l'égalité le drapeau. Elle avait grandi entre les bras des courtisanes du

siècle dernier; du repair impur, elle s'élança tout d'un bond sur l'échafaud. Oh! mon Dieu, grâce, grâce pour ce peuple maudit! Voyez s'il est douleur comparable à sa douleur! Pour trouver des mots qui rendent une partie de cette douleur, il faut aller bien loin, dans les siècles passés, s'asseoir et pleurer avec Jérémie, sur le bord des chemins solitaires qui mènent à Jérusalem. Rien n'est respecté par l'horrible assemblée. Elle se gorge de sang, elle savoure le meurtre, le sacrilège, pendant que sa hache dévore les trônes. C'est une époque sans nom dans les langues humaines que cette époque de délire, un spectacle que Dieu donne au monde une fois dans sa colère pour faire trembler les générations futures. Dites, est-il un si petit coin de la France qui n'ait quelque chose à pleurer dans ce grand naufrage? Est-il si petite bourgade dont la pauvre chapelle ait échappé au marteau sacrilège, ou dont le pasteur n'ait pas pris la route de l'échafaud ou celle de l'exil? Là se confondent le noble, le bourgeois, l'homme du peuple: ce sont les horribles fiançailles de l'égalité. Les églises sont dévastées, les tombeaux profanés, les cendres des martyrs jetées au vent, l'hostie sainte foulée aux pieds, avec une joie cyniquement impie; puis c'est une innombrable foule de vierges, de prêtres, de vieillards, tous mourant comme des martyrs, en chantant l'hymne de l'éternité. Nulle part une simple croix de bois, pour y prier à deux genoux, car la prière est un crime puni de mort. Pour faire baptiser le petit enfant qui vient de naître, pour appeler la bénédiction du ciel sur la tête de la jeune épouse, il faut au péril de sa vie chercher pendant des semaines quelque pauvre vieillard oublié dans les listes de proscription, ou que la charité craintive a recueilli, dans quelque réduit obscur et ignoré.

Tels sont les souvenirs de deuil que nous jette en passant ce lugubre anniversaire, fantôme sinistre, dont on se hâte involontairement de détourner les regards, tant son aspect vous glace d'un indicible effroi!

Quelques hommes se rencontrent, qui, devant l'attentat du vingt-un janvier murmurent les mots de nécessité, et dans leur inexplicable folie, trouvent des anathèmes pour le crime en exaltant les fruits du crime : comme si c'était une belle chose, pour bâtir un édifice, que d'en placer la base dans le sang et de le décorer des lambeaux de la pourpre royale, disputés à la main du bourreau !

Louis XVI n'était pas l'homme de son siècle, il vint trop tard. Dans un temps de calme et de paix il eût été l'idole de la France; quand il monta sur le trône, l'irréligion avait creusé le tombeau de la monarchie, et où il fallait la force d'un roi, il n'y eut que la bonté d'un père. Louis XVI fut pieux comme saint Louis, ami du peuple, comme Louis XII. Il eut toutes les vertus d'un particulier; mais il n'était pas de taille à lutter corps à corps contre le génie révolutionnaire, et il fut terrassé dès le premier jour. Mais qu'il fut grand à ses derniers momens, et que la force du martyr racheta bien la faiblesse du roi ! L'échafaud fut le piédestal de sa gloire, et lorsque les paroles du prêtre chrétien : *Fils de saint Louis, montez au ciel*, tombèrent comme un remords dans la foule consternée, il y eut là une double immortalité d'acquise : la couronne du ciel et la couronne de la terre, la gloire du martyr qui meurt pour son Dieu, la gloire de l'homme qui regarde la mort en roi.

C'était, il faut le dire, une grande et noble pensée que celle qui convoitait toute la France à pareil jour sous les voûtes de nos temples. Pour une telle douleur, il faut l'abri du sanctuaire, l'obscurité de l'église tendue de noir, et la parole du prêtre. Et, lorsque les têtes s'étaient inclinées sur le marbre, lorsqu'on avait entendu lire ce testament de Louis XVI, dont les paroles semblent déjà n'être plus de la terre, on sentait son cœur déchargé comme d'un poids onni. Ainsi se pratique-t-il en Angleterre, car et elle aussi, a sa page sanglante, dans de grandes annales. La première elle donna au monde le spectacle

d'un roi juridiquement assassiné. Mais si elle fut grande dans son forfait, elle est grande aussi dans son repentir. *Pour toujours! For ever!* ainsi s'exprime le bill du Parlement britannique qui ordonna la commémoration annuelle de la mort de Charles I^{er}; et en vertu de ce bill, l'anniversaire du 30 janvier 1649 n'a pas cessé, depuis deux siècles, d'être un jour de prière et de jeûne, sévèrement observé dans les trois-royaumes.

Aujourd'hui, plus de culte commun qui réunisse la France dans une douleur commune; l'État ne prie pas; le vingt-un janvier est un jour pour lui qui ressemble presque à un autre jour. Quelques pieuses familles, décimées pour la plupart par la hache révolutionnaire, iront seules déposer leurs prières au pied des autels, et, s'isolant du monde, méditeront, dans la retraite et le silence, sur ces grandes images de destruction. On a dit: La France ne fut pas coupable du meurtre de Louis XVI; elle n'a rien à expier. Raisonement pitoyable! L'assassinat juridique d'un roi est la plus épouvantable calamité qui puisse peser sur un peuple; et, cette calamité, il faut la lui faire pleurer de tout ce qu'il a de larmes, pour qu'il n'y ait jamais prescription de crime.

Qu'un de ces hommes d'hier, que les révolutions font éclore dans la boue dont ils salissent le trône usurpé, périsse sous le poignard d'un assassin dont le bras vendu aux factions accomplit sans s'en douter la vengeance divine, qu'il soit traîné aux gémonies par la vengeance populaire, ou qu'il trouve au pied de l'étendard qu'il a déployé une mort plus belle que sa vie, qu'importe? La société n'a que faire de ces hommes qui la déchirent; et leur mort, loin d'être une calamité publique, est acceptée comme un bienfait, comme une réparation. Mais un roi, un roi qui réunit sur sa tête royale la consécration du Ciel et la consécration de la terre! Oh! c'est là une épouvantable chose, quand cette tête tombe! C'est là le crime, l'horrible crime, que toute une vie

de peuple suffit à peine pour expier. Car Dieu n'a pas mis cet homme si haut, pour qu'il soit permis à un peuple en délire de lui dire, à cet homme: Meurs, je veux que tu meures, moi! Un roi, c'est la clé de la voûte sociale; sa chute entraîne tout avec lui. Liberté, droits, repos, tout s'abat à la fois dans le même gouffre; car tout a été violé à la fois dans un seul attentat. La chaumière elle-même est menacée de ruine quand le peuple a hurlé dans le palais du roi.

On aura beau faire, rien n'éteindra la voix éclatante et importune qui retentit si haut du milieu des ruines, entassées parmi nous. Qui dira donc au passé de s'évanouir dans la pensée des hommes? Ici la volonté est impuissante, et l'oubli n'est pas possible comme le silence. Profonds législateurs! c'est bien! vous croyez donc qu'avec quatre ou cinq lignes écrites dans un méchant style, vous pourrez anéantir ce terrible souvenir, que vous éloignerez, vous débiles, ce spectre ensanglanté, qui se dresse avec une tête dans sa main! Mais vous ne ferez pas qu'on passe sur cette place sans sentir le vertige; vous ne ferez pas qu'on dise jamais avec calme: Ici le roi mourut; c'est ici que du haut de l'échafaud il cria: Je pardonne à mes ennemis; vous ne ferez pas, qu'en rencontrant un régicide sur son chemin, on ne détourne la tête, et qu'on ne lise sur son front comme sur celui de Caïn, écrit en lettres de sang: Meurtrier! Ces hommes, la France les repousse de son sein, en dépit de leur rappel et de l'ovation des partis la malédiction vengeresse les poursuit comme elle poursuit depuis dix-huit siècles les Juifs déicides errant par le monde.

Avant d'anéantir le deuil public du vingt-un janvier, il fallait donc attendre que la tombe eût étouffé les plaintes des victimes qui ont échappé aux massacres de 93. Les fils, les épouses, les frères de cette foule qui suivit Louis XVI à l'échafaud, vivent encore. Comme Louis XVI ils ont dit, je pardonne; mais l'oubli, l'oubli n'est pas possible. Le bourreau ne

doit pas marcher l'égal de la victime; il faut que son nom brûle comme une flétrissure, qu'il y ait une différence pourtant entre Robespierre et Malesherbes.

C'est un profond sujet de méditations que cet anniversaire du vingt-un janvier. Les rois peuvent y trouver matière à réfléchir sur le néant de leur pouvoir, comme les peuples sur le néant de leurs vains projets. L'échafaud de Louis XVI est une chaire d'où partent de bien terribles enseignemens. «Doux Sicambre, incline le cou, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré,» disait saint Remi à Clovis. «Fils de St-Louis, montez au ciel!» cria le prêtre à Louis XVI. Bien des siècles séparent le temps où ces paroles furent prononcées. Les premières firent un chrétien, les secondes montrèrent un martyr. Ces deux hommes étaient rois de France. La religion éleva et affermit le premier. Quand cette religion fut exilée du cœur du peuple, l'échafaud du second se dressa. Nations, comprenez donc! Le royaume qui n'est pas fondé sur la foi, n'est pas longtemps sans crouler. Dieu l'abandonne à ses vaines pensées, et il s'en va roulant d'abîme en abîme, courant après je ne sais quel fantôme de liberté, et ne saisissant que l'esclavage le plus honteux et le despotisme le plus dégradant. Ainsi fit la malheureuse France à la fin du siècle dernier. Quand Dieu se fut retiré d'elle, ce fut un chaos tel que n'en vit jamais le monde, que cette nation arrachée de ses fondemens à la voix des factions qui se la disputaient comme une proie. Dans son épouvantable épilepsie, elle atteignit à la fois à toutes les hauteurs du crime. Puis quand le moment fut arrivé, Dieu souffla sur ce chaos, et les peuples horriblement fatigués vinrent jouir d'un repos momentanément au pied de la croix, qui les sauvait encore comme il avait sauvé jadis le monde!

DE LA RELIGION NATURELLE,

et du cours de M. JOUFFROI.

On trouve dans tous les programmes qui servent aux cours de philosophie, parmi une foule de questions maintenant vieilles et vidées, soit qu'on leur ait appliqué la rigueur syllogistique, ou même seulement le bon sens, cette logique des simples; on trouve, disons-nous, quelques difficultés qui ont résisté à toutes les doctrines, à toutes les sectes, à tous les raisonnemens, ou qui du moins, attaquées ou non, pour une raison ou pour une autre, sont encore l'objet de théories nouvelles, de nouveaux doutes, de nouvelles objections. Parmi ces quelques débris des mystères philosophiques, que l'antiquité nous a légués, qui ont traversé les anciennes universités d'Italie, de France et d'Allemagne, qui ont passé sous les yeux de Scot l'Érigène, de Roscellin, d'Abailard, de Guillaume de Champeaux, de Descartes, et qui sont aujourd'hui le souci des hommes qui enseignent et l'amour des hommes qui s'instruisent, il faut placer au premier rang la question de savoir s'il existe un droit naturel, une religion naturelle, une conscience naturelle, et quelles sont leur essence, leur étendue, et leurs lois. Cette difficulté a revêtu successivement diverses formes, et s'est présentée dans tous les travaux de l'esprit humain. Au cinquième siècle, pendant que les jurisconsultes de Constantinople et de Béryste refondaient le grand corps des lois romaines, ils se demandèrent malgré eux, en transcrivant tous ces codes positifs, s'il n'existait pas un code antérieur et primitif, dont tous les articles seraient tirés de la nature même des sociétés. Au douzième, lorsque les écoles de Paris fondaient la belle théologie du moyen-âge, les docteurs se demandaient aussi pourquoi leurs syllogismes s'appuyaient toujours sur la révélation et les écrits des Pères, plutôt que sur les données toutes simples et toutes vulgaires de la raison. Au dix-huitième, lorsque les en-

cyclopédistes pouvaient croire qu'ils avaient abattu la religion catholique, ils allèrent à se demander si les peuples ne pouvaient pas vivre athées, ou si le cœur et les penchans de l'homme ne suffiraient pas pour déterminer les bases d'une religion et d'une morale. Ainsi, pour les jurisconsultes, pour les théologiens, pour les encyclopédistes, cette éternelle question est toujours revenue: Y a-t-il un droit naturel, une religion naturelle, une morale naturelle? triple forme d'une même difficulté, qui se réduit à ceci: L'homme peut-il se suffire à lui-même, pour ses lois, sa religion, et sa morale?

Au milieu d'une époque athée, comme le dix-huitième siècle, cette grande question était toujours posée et résolue en haine du Christianisme. On doit rendre cette justice aux idées présentées, qu'elles se sont placées sur un autre base, et qu'elles ne sont plus dominées par un sentiment de réaction contre les choses religieuses; mais, si elles n'attaquent pas, elles laissent attaquer; si elles ne sont pas ennemies, elles sont indifférentes; et c'est ainsi qu'on rencontre maintenant des hommes graves et instruits, appartenant au corps de l'enseignement national, qui, par conviction pure, par laisser-aller philosophique, en viennent à discuter de sang froid les difficultés que les encyclopédistes discutaient avec frénésie, et à les résoudre, sinon tout-à-fait dans le même sens, du moins à les rattacher à des théories, hostiles en définitive au Christianisme. Nous devons le répéter, parce qu'autrement nous serions injustes: ce n'est plus la haine, c'est la science.

Or, que ce soit haine ou science, mensonge ou bonne foi, le résultat est toujours le même. Qu'on dise que la religion est une imposture, ou qu'on enseigne à se passer d'elle, ce sont toujours des esprits égarés, des croyances ébranlées, des mœurs compromises; car telle est l'union intime de toutes les faces de l'homme, que les erreurs spéculatives aboutissent tôt ou tard à la dépravation morale, et qu'il faut se garder

avec la même prudence du faux calcul qui dérouté l'esprit, et du vice qui gâte le cœur.

Cela paraît au premier abord une thèse bien générale et bien innocente en soi, que celle qui a pour but de rechercher et d'établir si l'homme porte en lui-même une règle sûre et suffisante de conduite, ou s'il a besoin, pour éclairer sa marche terrestre, d'une illumination d'en haut. Les simples et les confians ont même trouvé, dans les encyclopédistes qui tenaient ce langage, le désir de montrer combien la religion et la vertu étaient deux choses nécessaires et sacrées, puisqu'à les entendre, la Providence n'avait pas voulu que l'esprit des hommes en fût dépourvu un seul moment, et qu'elle avait allumé dans le sein de chacun d'eux un phare vivant d'éternelle lumière. C'est même inouï, de voir jusqu'à quel point s'est laissée aller, chez certains; cette bonhomie de logique. On a recueilli avec soin, parmi des livres infâmes, toutes les propositions qui affectaient ce respect de la conscience et des sentimens naturels de religion que nous portons en nous-mêmes; on a érigé les Bolingbroke, les Rousseau, les Voltaire, en autant d'apôtres du Christianisme, qu'ils attaquaient dans la moitié de leurs écrits, et qu'ils relevaient dans l'autre; et tous ceux qui se sont abandonnés à ce dessein de concilier Dieu et ses ennemis, et d'interpréter les discours des esprits déchus à la gloire des anges, ont été la dupe de leur bonne intention d'abord, et de leur erreur ensuite. Ce n'est pas ainsi que Jésus-Christ composait avec les Pharisiens; il ne disait pas: Voyez si le figuier porte plus de bons fruits que de mauvais; mais il disait: Tout arbre qui porte de mauvais fruits doit être coupé et jeté au feu.

Cette parole était profonde. Si un homme de portée et de quelque valeur intellectuelle, comme l'étaient les principaux encyclopédistes, attaque le Christianisme dans la plupart de ses ouvrages, et qu'il le favorise dans quelques-uns, regardez de plus près: un homme de sens ne se con-

redit pas ainsi. Quand il vous dit qu'il vous sert, c'est qu'il vous attaque; quand il vous fait concevoir une haute opinion de votre conscience, c'est afin de vous détourner des conseils du Christianisme; et, quand il vous dit que vous portez dans votre cœur une religion naturelle, c'est pour vous amener à conclure que vous n'avez pas besoin de celle de Dieu.

C'est ce qui est arrivé en effet. Les philosophes ont exalté dans leurs ouvrages la sainteté de la conscience; ils ont dit que l'homme possédait en elle un guide sûr, et un critérium infaillible; ils ont ajouté que l'âme est naturellement remplie d'un sentiment religieux; et quand ces doctrines, lentement semées, ont eu germé dans les esprits, nos pères ont vu Dieu chassé des églises; on a élevé des autels à la Raison, c'est-à-dire à la conscience; et à l'Être suprême, c'est-à-dire au sentiment religieux. Le déisme avait commencé par Bolingbroke et Voltaire; il a fini par Bolingbroke et Voltaire; il a fini par Bolingbroke et Voltaire; il a fini par Bolingbroke et Voltaire; il a fini par Bolingbroke et Voltaire.

Ce n'est pas précisément ainsi, et dans les mêmes vues, que la pensée philosophique actuelle envisage la question de la conscience, de la religion naturelle, et du droit naturel. Elle n'a pas pris d'avance le parti de conclure contre le Christianisme; et il faut même dire qu'elle ne s'embarrasse guère de lui. Elle affecte de le traiter avec un respect que nous croyons sincère, parce que les hommes qui ont de la droiture dans l'esprit et des connaissances acquises, ne peuvent pas se dissimuler qu'il n'y a pas un seul système humain, quel qu'il soit, qui ait tenu dans les sociétés autant de place que l'Évangile. Mais, sauf un ou deux hommes, dont la volonté vaut mieux que les efforts, aucun philosophe n'a songé à accepter le Christianisme comme une conception scientifique, capable de donner naissance à des théories philosophiques, morales, politiques et littéraires. On ne s'en occupe donc pas directement; on est content d'en avoir la sanction, mais on ne la cherche pas.

Nous sommes amenés naturellement à

placer M. Jouffroi, professeur de philosophie à la Sorbonne, parmi ces hommes qui affectent la neutralité vis-à-vis du Christianisme. Ce ne sont pas des amis, et ce ne sont pas des détracteurs. Toutefois il y a des vérités telles qu'elles ne souffrent pas qu'on les marchande. Les vérités chrétiennes sont de ce nombre. Il faut être pour elles ou contre elles ; elles n'admettent pas d'hésitation et de milieu.

Ce sont les leçons actuelles du cours de M. Jouffroi qui nous ont inspiré ces réflexions, et qui nous ont amenés à croire nécessaire cet article. Nous y avons trouvé ce retour, que nous signalions tout à l'heure, aux doctrines du dix-huitième siècle ; seulement il s'opère par la science, au lieu de s'opérer par l'impiété. En établissant la doctrine du droit naturel et de la religion naturelle, M. Jouffroi ne conclura pas immédiatement qu'il faut renoncer au droit positif des nations et aux cultes établis ; mais d'autres se trouveront qui tireront ces conséquences ; et en vérité, nous n'aurions pas le courage de leur contester ce droit. On leur a trop accordé, pour leur refuser si peu.

C'est un spectacle très-curieux, que les détours que prend la raison humaine, pour se donner un prétexte d'excuser ses erreurs. Ce qu'elle n'oserait pas en face, elle l'essaie en biaisant ; et lorsqu'elle s'est une fois laissée aller, et qu'elle a dompté ses premiers scrupules, elle marche de déduction en déduction, de hardiesse en hardiesse, et arrive par des chemins couverts à des résultats qui l'avaient effrayée en plein jour, et qu'elle n'aurait pas osé aborder tête levée. C'est ainsi que M. Jouffroi se garde bien de heurter d'abord les croyances chrétiennes ; cela lui paraîtrait trop téméraire. Et en ceci, nous croyons que ce respect est véritable et profondément senti. Le jeune professeur de la Sorbonne est venu en un temps où les idées du siècle sont tolérantes, et laissent à qui se sent de l'âme, du savoir et de la foi, le loisir d'admirer ce qui est sublime, et d'adorer ce qui est divin. Comme conception psychologique, comme système social,

comme religion, le Christianisme excitera toujours l'enthousiasme de quiconque peut le comparer à tous les essais de la philosophie présente et passée. Nous pensons donc que le respect de M. Jouffroi pour les croyances chrétiennes est sincère, parce que M. Jouffroi est un homme de sens et d'esprit ; mais il s'est trouvé placé dans une situation glissante, indécise, mal définie ; c'est sa chaire qui a fait son cours.

On le paie pour faire de la philosophie, et M. Jouffroi s'est cru consciencieusement empêché de faire de la théologie. On va l'écouter pour l'entendre discourir sur la puissance de la raison humaine, et il a cru qu'il ne convenait pas de désappointer son auditoire, en lui étalant les misères de cette raison. C'est dans le monde une opinion vieille et acceptée, que la philosophie est une certaine science à part, bien séparée et bien distincte de la religion ; et M. Jouffroi a accepté les préjugés tels que les a faits le monde ; sa position, telle que le gouvernement et les traditions l'ont préparée : il s'est mis à faire de la philosophie, parce qu'on en a fait avant lui, et il l'a séparée de la religion, parce c'eût été une chose neuve et inouïe de les réunir.

Nous ne disons pas précisément que la question se soit présentée à M. Jouffroi avec la netteté que nous lui donnons ici. Si le jeune professeur avait eu la conviction que la religion est la meilleure et la plus complète des philosophies, nous sommes persuadés que rien n'aurait été capable de détourner la marche naturelle de ses idées ; mais il y a une infinité de circonstances inaperçues qui influent secrètement sur notre esprit, et qui nous font quelquefois nos opinions à l'insu de nous-mêmes. C'est ce que nous exprimions tout à l'heure, en disant que M. Jouffroi avait trouvé sa chaire toute construite, et que c'était à elle qu'il fallait s'en prendre de son cours.

Pour revenir au motif principal de cet article, M. Jouffroi traite actuellement la question de savoir s'il existe un *droit naturel*, indépendamment du droit positif ; question qui se rattache à celle de savoir

pareillement s'il existe une conscience et une religion naturelles, indépendantes de la religion révélée et des dogmes fondamentaux du Christianisme. M. Jouffroi s'est décidé pour l'affirmative ; c'est-à-dire, qu'en supposant qu'il fût possible d'anéantir à l'instant même nos lois, nos mœurs, et nos croyances religieuses, les hommes trouveraient dans leur raison tout ce qu'il faudrait pour reconstruire d'autres lois, d'autres mœurs, d'autres croyances, lesquelles conviendraient parfaitement aux fins de l'homme, et seraient conséquemment naturelles, soit en tirant leur source de l'homme lui-même, soit en satisfaisant à tous ses besoins.

En d'autres termes, cela signifie, sauf contradiction, que les hommes peuvent se passer de Dieu, de sa Providence, de sa révélation, de sa grâce; en un mot, c'est du plus pur déisme, et probablement sans que M. Jouffroi l'ait voulu.

Il n'est pas inutile de signaler la route suivie par le jeune professeur pour arriver à cet étrange résultat. Il s'est dit: que l'homme avait une certaine fin. Il a établi cette fin à l'aide de données fournies par la raison humaine; et, une fois cette fin trouvée, il a conclu que toutes les actions devaient être dirigées dans le sens de cette destination; en d'autres termes, que la fin de l'homme le forçait d'avoir des lois, des mœurs et une religion conformes à cette fin, et que dès-lors cette religion, ces mœurs et ces lois étaient des choses tirées de l'homme même, c'est-à-dire des choses naturelles.

La première moitié de ce raisonnement nous semble d'une très-grande rigueur. Une fois que l'on connaît la fin de l'homme, on connaît par cela même la règle de ses pensées et de ses actions; on sait quelles seront ses lois, ses mœurs et sa religion, car elles doivent être telles, qu'elle n'empêchent pas sa destination d'être remplie. Mais qui est-ce qui nous enseignera la fin de l'homme? Voici où commence la difficulté.

Nous ne contestons pas à M. Jouffroy l'étendue, la solidité, et la promptitude de

l'esprit: nous le croyons capable d'imaginer un système très-curieux, très-étendu, très-complet de l'homme physique, moral et religieux, dans lequel il expliquera du même point de vue son origine, sa nature et sa fin, l'individu, la société et le monde; mais qu'est-ce que cela prouvera? que M. Jouffroi est un homme d'imagination et d'esprit, qu'il organise d'une manière plus ou moins logique une immense cosmogonie de sa façon; et que d'après lui, la fin de l'homme est d'arriver à un certain but. Mais le privilège que nous lui accorderons avec plaisir, de bâtir un monde selon ses plans, nous ne pouvons pas le refuser à ceux qui le réclameront après lui. Voici Saint-Simon qui fait aussi son système, et qui enseigne que la fin de l'homme est d'une autre sorte; voici M. Fourier, qui déclare à Saint-Simon qu'il s'est trompé, et que la fin de l'homme n'est nullement celle qu'il a indiquée. Il y a donc trois fins de l'homme, et par conséquent trois natures de lois, de morale et de religion naturelles, selon que vous êtes de l'avis de M. Jouffroi, de Saint-Simon ou de M. Fourier; et quand nous disons trois, cela veut dire mille, dix mille, cent mille, suivant les théories qui se présenteront.

Il s'en faut de beaucoup que nous confondions M. Jouffroi avec Saint-Simon et M. Fourier; mais nous l'avons nommé avec eux, pour arriver à ceci, que puisqu'il s'admet lui-même, comme inventeur et déterminateur des fins de l'homme, tout le monde a le même droit que lui, et que dès-lors chacun se fait des lois, une morale et une religion d'après ses idées. Cela nous paraît forcé. Or, en ne prenant que trois systèmes, celui de M. Jouffroi, celui de Saint-Simon et celui de M. Fourier, nous les trouvons tous trois réciproquement contradictoires; l'un nie l'autre et en est nié; et si nous en prenions mille, ils pourraient se nier encore; et si nous en prenions un nombre presque infini, ils pourraient se nier toujours.

Cependant la fin de l'homme est une; et

sur ce nombre presque infini de systèmes contradictoires, il ne peut y en avoir qu'un seul de vrai. Tous même peuvent être faux. Supposons cependant qu'il y en ait un de vrai, et même que c'est celui de M. Jouffroi, mais ensuite il que ce système soit fondé invinciblement sur la nature de l'homme? Non; car ni M. Fourier, Saint-Simou et une presque infinité d'autres, qui ont la raison comme M. Jouffroi, et qui s'appliquent à l'étude de l'homme, comme lui, prétendent et assurent qu'il a tort. Revenons donc toujours à ceci; si M. Jouffroi admet que la raison puisse chercher et trouver la fin de l'homme, il y aura un million et plus de théories, qu'il sera impossible de concilier; car nous portons à M. Jouffroi le défi de nous prouver comment la raison d'un homme peut s'imposer logiquement à la raison contraire d'un autre homme. Si M. Jouffroi ne le prouvait pas, la fin de l'homme serait facultative, c'est-à-dire qu'il n'existerait pas de morale, de loi et de religion naturelles; s'il le prouvait, cette raison qui dominerait la raison des autres, ce serait la raison divine, car on s'impose à l'homme non comme homme, mais comme Dieu.

Dès-lors M. Jouffroi conclurait ce que nous concluons nous mêmes; la nécessité d'une révélation, qui serve de fondement à la religion, à la morale et aux lois.

SEMAINE RELIGIEUSE.

LA CONVERSION DE SAINT PAUL.

Où va cet homme? Tout souillé du sang du premier martyr chrétien, dont la robe en lambeaux a été jetée à ses pieds, la tête chargée du poids de cent meurtres dans l'Eglise du Christ, il court sur la route de Damas, avec d'horribles menaces et d'affreux projets. Cet homme, c'est Saul. Il sort de la demeure du grand-prêtre; il lui a demandé des lettres pour les synagogues de Damas. Rien ne l'arrêtera dans l'implacable haine qu'il a vouée aux chrétiens de l'Eglise naissante; il cherchera

de ces hommes : hommes, femmes, enfans, il amènera tout dans les cachots de Jérusalem, car déjà il a versé du sang et il veut en verser encore; il en est avide, et le meurtrier de saint Etienne ne s'arrêtera point dans la carrière où il a fait le premier pas. Qui aurait dit alors que ce grand ravageur de l'Eglise en deviendrait un jour la plus ferme colonne et le plus solide appui? Les voies de la Providence sont impénétrables aux yeux des hommes. Le christianisme avait besoin de parler aux puissans et aux doctes, comme aux faibles et aux ignorans, et c'est parmi les Gentils que Dieu va choisir cette noble et imposante voix, qui doit retentir dans la brillante Athènes, et annoncer à l'aréopage stupéfait la venue du Dieu inconnu.

Paul courait donc sur le chemin de Damas. Tremblez, pauvres chrétiens! car cet homme a de la rage dans le cœur et de l'éloquence dans la parole. Pour lui, la croix est un scandale et une folie, et il veut lutter contre elle; il veut l'arroser du sang de ceux qui l'adorent et la vénèrent.

« Et comme il était en chemin, et qu'il approchait de Damas, dit le texte sacré (1), soudain une lumière du ciel l'environna.

» Et tombant à terre, il entendit une voix qui lui dit :

» Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? »

Il répondit : « Qui êtes-vous, Seigneur? »

Et le Seigneur : « Je suis Jésus que tu persécutes. »

Tremblant et effrayé, il dit : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse? »

Et le Seigneur : « Lève-toi, et entre dans la ville; on te dira là ce qu'il faut que tu fasses. » Or, ceux qui l'accompagnaient s'arrêtaient tout étonnés, entendant une voix, mais ne voyant personne.

Et Saul se leva, et ayant les yeux ouverts, il ne voyait point. Ses compagnons le prirent par la main et le conduisirent à Damas.

(1) Act. des apôt.

Et il y fut trois jours sans voir, sans boire, et sans manger.

Or, il y avait à Damas un disciple nommé Ananie, à qui le Seigneur dit... «Lève-toi... cherche dans la maison de Jude un nommé Saul de Tarse... Va, car cet homme est un vase d'élection pour porter mon nom devant les Gentils, devant les rois, et devant les enfans d'Israël....

Et Ananie s'en alla, et entra dans la maison, et lui imposant les mains, dit : Saul, mon frère, le Seigneur Jésus, qui t'est apparu dans le chemin par où tu venais, m'a envoyé afin que tu voies, et que tu sois rempli de l'Esprit saint.

Et aussitôt il tomba de ses yeux comme des écailles, et il recouvra la vue; et, se levant, il fut baptisé. »

Ainsi fut converti à la foi ce Saul, à qui l'Eglise a décerné le nom de grand apôtre. Il court à Damas pour anéantir le nom chrétien, et il en sortira chrétien. Autant il a mis d'acharnement jusque-là à combattre cette doctrine, autant il met de zèle à la répandre et à la prêcher. Dès qu'il a reçu le baptême, le voilà qui crie dans les synagogues que Jésus est le fils de Dieu, et tous se demandent, stupéfaits : N'est-ce pas là cet homme qui persécutait dans Jérusalem ceux qui invoquaient le nom du Christ, et qui est venu ici pour les conduire, chargés de fers, aux princes des prêtres ? (1)

C'est une étonnante mission que celle qu'a reçue d'en haut cet apôtre. Il confond les Juifs à Damas, et les Grecs à Jérusalem. Pour échapper à la mort qui le menace, il retourne à Tarse, et de là se rend à la grande ville d'Antioche, où pendant une année toute entière, il prêche hautement l'Évangile, et une foule immense se presse pour l'entendre. A Paphos, il convertit le proconsul Sergius, autant par l'énergie de sa parole, que par l'éclatant miracle qu'il opère à ses yeux. A Icone, on veut le lapider comme un faux docteur; à Lystre, le peuple crie : « Les dieux, devenus sem-

blables à des hommes, sont descendu parmi nous (1), et veut lui sacrifier comme à Mercure, tout émerveillé qu'il est de son éloquence divine. Un jour après, ce même peuple trainait Paul hors de la ville, et le laissait pour mort sous le poids des pierres dont il s'imaginait l'avoir écrasé. Il parcourt la Phrygie, la Troade, la Macédoine. Jeté avec Silas en prison à Philippes, Paul répond aux licteurs qui viennent les faire sortir, avec une énergie toute romaine : Après nous avoir publiquement battus de verges, sans que nous ayons été jugés, nous citoyens romains, ils nous ont mis en prison, et maintenant ils nous en font sortir en secret ! Il n'en sera pas ainsi; qu'ils viennent (2) ! Et, confondus de tant de fierté et d'audace, les magistrats accourent les supplier d'abandonner la ville (3). Il arrive en Grèce, et à l'aspect d'Athènes, d'Athènes la grande ville, la ville pétillante d'esprit, la maîtresse du monde par le génie, l'esprit de Paul est ému en la voyant livrée à l'idolâtrie (4). Athènes et St-Paul ! Athènes fut vaincue par Paul; il fut trop haut pour elle, pour elle la ville de Démosthènes.

Saint Paul serait encore un des hommes les plus étonnans qui ont paru, pour qui ne verrait en lui que l'homme de génie, et non l'homme inspiré, l'orateur et non l'apôtre. Lui, qui se faisait gloire de ne savoir que Jésus crucifié, possédait tous les secrets de l'éloquence humaine. A Lystre on le prenait pour Mercure, et le vieil aréopage n'entendit jamais, dans ses jours de splendeur, des paroles aussi belles que celles qui découlèrent de la bouche de Paul. Choisi par Dieu comme un vase d'élection pour annoncer l'Évangile parmi les nations de la terre, il traversa le monde avec tout le prestige du génie, avec la force héroïque du martyr, avec la simplicité du saint, avec le dévouement de l'apôtre. Citoyen

(1) Act. des Apôt., chap. xiv. — (2) Act. des Ap., chap. xvi, v. 37. — (3) *Ibid.*, v. 39. — (4) *Ibid.* v. 16.

(1) Act des Apôtres, chap. ix, v. 20.

romain, il eut toute la fierté, toute l'audace des fils de la maîtresse du monde. Jamais ces simples paroles : Je suis citoyen romain ! n'inspirèrent plus de respect que dans la bouche de Paul. Il se montrait digne de crier, par l'énergie de son caractère, aux hommes opprimés : Frères ! vous êtes appelés à la liberté !

Si on le considère avec les yeux de la foi, on voit l'apôtre en qui Dieu s'est complu à verser les plus riches trésors de l'inspiration céleste, l'athlète à qui il a donné le plus de force pour résister aux persécuteurs, pour affermir sur une base d'airain l'édifice que le Christ était venu fonder. C'est dans les œuvres de saint Paul que les plus beaux talens de l'Eglise ont été chercher leurs pages les plus sublimes; c'était là qu'allait se retremper le génie mâle de Bossuet. Persécuteur de l'Eglise, il en devint la gloire.

UN RÉGICIDE.

Nos législateurs ont beau faire, ils ont beau crier tous les ans : Abolissez l'anniversaire du meurtre royal ! en dépit de nos législateurs, en dépit de leurs clameurs étranges, le vingt-un janvier ne cessera pas d'être un jour à part dans les annales du monde; nulle main ne sera assez forte pour l'arracher, ce crêpe sanglant, qui signale à la postérité le vingt-un janvier. C'est un jour fatal et à jamais mémorable, c'est un jour attaché au poteau de l'histoire, un jour marqué au fer rouge, et dont la flétrissure ne s'effacera jamais tant qu'il y aura une justice parmi les hommes. C'est donc une vaine insulte à faire à une nation que de venir lui dire : Cesse de te repentir d'un grand crime; il est temps de relever ta tête humiliée, il est temps de laver ta main ensanglantée. Les insensés ! comme si l'on commandait aux remords des peuples ! comme si l'on effaçait le bruit des crimes ! comme s'il était au pouvoir d'une nation d'étancher le sang qu'elle a injustement versé !

Ainsi, que le vingt-un janvier soit abrogé ou non par une loi, peu importe; c'est une solennité qui est au-dessus des lois et des événements. Le vingt-un janvier restera chez nous immobile à sa place, comme la statue de Charles I^{er} à Londres immobile sur sa base de bronze, que tous les partis ont respectée.

Il suffit de voir quelle a été la destinée de tous les acteurs qui ont joué leur rôle dans le terrible drame de 93, pour se convaincre qu'une fatalité inexorable pesera éternellement sur les meurtriers du roi Louis. Il est survenu pour ce meurtre quelque chose qui ressemble aux révolutions qui ont suivi la passion de Notre-Seigneur. Voyez en effet ce qui arrive après la mort du Christ : l'humanité se soulève et se remue; les nations éparses se rassemblent de tous les points du monde, et accourent toutes haletantes se désaltérer à l'Évangile. L'humanité entière est sauvée par la mort de Notre-Seigneur; il n'y a dans le vaste univers qu'une misérable nation qui ne profite pas du sang divin : ce sont les Juifs. Ils ont été les bourreaux de la victime, ils l'ont conduite au supplice, ils ont plongé la lance dans ses flancs. Eh bien ! la malédiction de Dieu et la malédiction des hommes les ont saisis aussitôt après leur crime : une vie errante, vagabonde et méprisable leur a été infligée, et depuis dix-huit cents ans ils la supportent comme ils peuvent, toute chargée qu'elle est d'humiliation et de honte. Eux seuls semblent exemptés du pardon général; et s'ils n'ont pas disparu de la terre, c'est que l'Évangile en avait besoin, pour avoir toujours sous la main une preuve vivante de la justice divine.

Or, sans vouloir ici faire de comparaison, c'est là à peu près ce qui est arrivé à tous les hommes qui en 93 ont porté une main parricide sur le roi et sur sa famille. Un instant ces hommes ont épouvanté le monde, et leur front couleur de sang a fait pâlir et les rois et les peuples. Ils ont foulé à leurs pieds le passé de l'Europe. Religion, trônes, palais, humanité,

croissance, philosophie, le palais et la cathédrale, le trône et l'autel, et même les tombeaux : ils ont tout brisé, tout renversé, tout profané. Le monde a courbé la tête sous ces attaques inouïes et violentes; mais comme il était écrit là-haut que cette rage impie ne devait pas prévaloir, l'humanité bientôt eut levé la tête, et regarda ses bourreaux en face. Ses bourreaux tombèrent frappés d'épouvante. Le mouvement social un moment arrêté reprit sa course et marcha d'un pas sûr : l'ordre et les lois revinrent à la France; le trône se releva; la cathédrale réunit encore ses enfans dans son sein. Seulement, quand la France eut le temps, et qu'elle demanda : Où sont mes anciens bourreaux ? il se trouva qu'il n'y avait plus de bourreaux.

Où sont-ils ces hommes de la terreur ? Que sont-ils devenus ces foudres de révolution et de meurtre ? Dieu le sait.

Singulières destinées ! Terribles hier, écrasés aujourd'hui ! Hier un nom, et ce nom écrit en lettres de sang sur tous les échafauds, sur toutes les ruines, aujourd'hui sans nom et sans place, même au cimetière de Clamart ! Hier, juges souverains d'un roi de France, ils faisaient tomber sa tête. Républicains farouches, le bourreau était leur aide-de-camp, et des villes entières tombaient sur leur passage ! aujourd'hui voici qu'on ne sait même pas où ils sont morts !

Etranges, étranges destinées ! Voulez-vous que nous prenions un de ces hommes au hasard, et, dans ce pêle-mêle de lambeaux sanglans, que nous retirions quelque tronçonnement moins informe que les autres, une tête moins défigurée, que nous donnions un nom à cette tête, et que nous en fassions l'histoire, afin qu'on puisse juger de toutes les autres histoires par celle-là ? Ainsi soit fait. Prenons Collot-d'Herbois dans cette foule; voyons ce qu'elle est devenue, cette bête fauve, qui a pris toute une ville pour sa proie et qui l'a dévorée jusqu'à la moëlle. Commençons donc.

Vous savez ce qu'était Collot-d'Herbois ? c'était un misérable comédien de province, sifflé partout, sifflé surtout à Lyon, qui

paya bien cher ce profane plaisir. Il arriva à Paris au moment où la royauté achevait de succomber sous les attaques qui l'ont perdue. Pourtant on hésitait encore ; le respect pour ses rois était si profondément enraciné dans le cœur de la nation française, que les factieux cherchaient un homme qui osât dire : Il n'y a plus de roi en France. Cet homme, ce fut Collot-d'Herbois ; il fut le premier qui proclama la République ; il fut le premier qui proclama la déchéance royale.

Quand vint la mort de Louis XVI, Collot-d'Herbois était en tournée par les ordres de son ami Robespierre. C'était là un sanglant voyage : l'échafaud servait de voiture, et le sang humain graissait les roues. Tout tombait devant Collot-d'Herbois, il s'écriait dans sa fureur : Point de quartier à personne, il faut tuer et non pas déporter. Il ravageait ainsi le département du Loiret et de l'Oise, et dans toute cette course furieuse, il ne s'arrêta qu'une fois, pour signer son vote dans le procès du roi Louis XVI. Vous jugez quel était le vote de Collot-d'Herbois !

Mais le chef-d'œuvre de cet homme, ce fut la destruction de Lyon. Jamais dans les temps les plus barbares, au temps d'Attila, aucune ville n'a été plus ravagée que Lyon n'a été ravagée par Collot-d'Herbois. La fusillade, le canon, le bourreau, les deux fleuves, rien ne suffisait à la rage de cet homme. On lui avait donné Lyon à démolir et à égorger. Je veux, écrivait-il à la Convention, que ce soit une ville morte, qu'elle soit rasée, et sur ses débris qu'on élève quelque simple chaumière.

Collot-d'Herbois, comme vous voyez, faisait l'idylle. Quelle idylle que celle de Collot-d'Herbois !

Il en fit tant, il versa tant de sang, il brisa tant de lois et de monumens, il creusa si fort jusqu'au vif cette pauvre ville qui lui était abandonnée, qu'enfin, la révolution qui avait fait cet homme, la révolution qui l'avait allaité de sang, le rejeta et lui cracha au visage, à lui Collot-d'Herbois ! Robespierre mort, on croyait que l'écha-

faud de Robespierre allait servir à Collot-d'Herbois; la révolution trouva que c'était lui faire trop d'honneur; et puis la hache du bourreau était tombée sur tant de têtes innocentes! et puis un sang si pur avait coulé! et puis c'était une punition si rapide, la mort! et puis le remords, de ses doigts de fer, devait faire subir de si atroces tortures à cet homme! Donc on le déporta. Il fut entassé dans une de ces longues bières qui vont chaque année jeter au sol dévorant de Cayenne toutes les immondices de la société européenne. Il arriva à son exil, après un épouvantable voyage. Pour comble d'horreur, il apprit en arrivant que la patrie française sortait peu à peu de son épouvantable agonie, et qu'elle l'avait même oublié, lui Collot-d'Herbois.

Les hommes qui ont une fois abusé de la puissance ne peuvent plus s'en passer. Plus grande a été leur autorité, et plus l'isolement leur est funeste. Collot d'Herbois redevint tout à coup presque un homme, ne peut pas supporter long-temps le hideux spectacle de sa propre personnalité. Cet homme, qui avait affronté tout ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes; cet homme qui avait sacrifié toute une vie à des emportemens furieux, cet homme qui n'avait épargné qu'une maison, celle qu'il habitait, parce que d'un côté il avait la guillotine sous les yeux et la fusillade de l'autre; cet homme qui n'avait la peur de rien ni ici ni là-haut, il recula épouvanté quand il se regarda lui-même, cet homme! il eut peur! il eut froid! la fièvre le prit! Son regard de lui-même lui avait été mortel; et comme son souffle portait la révolte en tous lieux, il souleva les nègres, et avant de mourir, il eut la joie d'en voir râler une centaine dans les tortures. Cependant son heure avait sonné. De funestes visions vinrent l'entourer au lit de mort, les victimes se dressaient devant lui: femmes, enfans, vieillards, jeunes filles, tous tués, tous immolés à sa vengeance. Les tragédies qu'il avait jouées comme comédien, et les tragédies mille fois plus sanglantes dont il avait été le héros, tout cela se mêlait, se

confondait horriblement dans sa tête. Quel chaos! Quel quefois il se figurait qu'il était un des Atrides et qu'il n'avait joué qu'un rôle fictif dans le meurtre de Lyon. C'était un repos, un instant de calme. Mais bientôt son supplice redevenait terrible; il se voyait tel qu'il était, Collot-d'Herbois; il s'appelait par son nom, Collot-d'Herbois!

Ainsi est-il mort! il est mort comme il avait vécu; il est mort furieux, la bouche écumante, le cœur plein de fiel, blasphémant la terre et le ciel. Cet homme, tout brûlé par la fièvre, en horreur à tous les hommes, fut pourtant secouru par une sœur de Ste-Camille qu'il avait exilée à Cayenne. La sainte fille, voyant son bourreau ainsi abandonné, s'approcha de lui, et elle va lui parler du Ciel; mais c'était un langage que Collot ne pouvait pas entendre. Il expire sans comprendre la vertu de cette femme qui l'appelait son frère, il se dit peut-être à lui-même, *cette fille est folle!*

Comme deux nègres emportaient dans la fosse le corps de Collot-d'Herbois, ces deux nègres s'arrêtèrent à un cabaret pour boire le gain de la journée. Le corps du terrible comédien fut déposé à la porte du cabaret; des chiens passèrent qui dévorèrent ce cadavre si vite, que les nègres n'eurent pas besoin d'aller plus loin. N'est-ce pas là un tombeau qui fut digne de cet homme?

Ainsi donc, législateurs, soumettez-vous à l'anniversaire du 21 janvier. Ce n'est pas une loi des hommes qui a consacré cet anniversaire sanglant, c'est une loi de Dieu.

Le 21 janvier, triste et solennelle époque! que parlez-vous de la base de bronze sur laquelle est placée à Londres l'image en bronze de Charles-Stuart? Le 21 janvier est plus solide que s'il était appuyé sur le bronze. Le bronze peut périr; le 21 janvier a pour piédestal le testament de Louis XVI, ce dernier et éloquent adieu de la royauté qui allait mourir. Voilà qui est plus fort que le bronze; voilà ce que les hommes ne renverseront jamais. Il n'y

a pas une puissance de ce monde qui puisse étancher une seule goutte du sang du roi martyr, ou effacer une seule ligne de son testament royal.

LA CITÉ DE DIEU, DE SAINT-AUGUSTIN,

Tradatée en vulgaire français, par RAOUL
DE PRESLES.

En l'an de grâce 1370, Charles V régnait en France, et le goût qu'il avait toujours montré pour les livres et la reproduction des œuvres de la sagesse, s'était quelque peu répandu dans son royaume. Ce monarque habile et sage avait bien pensé qu'en cultivant l'esprit des hommes, on adoucissait leurs passions brutales; et comme, en montant sur le trône, il n'avait vu autour de lui que la haine des partis, ses terribles vengeances, et la guerre déchirant le sol de la France et l'appauvrissant, il essaya, par un lien moral et religieux, de rattacher à lui ces esprits féroces et grossiers. Il habitua surtout les seigneurs de sa cour, sinon à se livrer aux bonnes études, au moins à ne pas jeter le mépris à ceux qui les cultivaient; enfin, tant qu'il régna, ce fut l'acte d'un habile courtisan que de venir déposer au pied du trône un livre inconnu jusqu'alors. Et dans cette recherche des écrits de tout genre, Charles se montra encore supérieur aux hommes qui l'entouraient, par une hauteur de vues plus grande, par un tact plus sûr, et un goût plus épuré. Saint Augustin, même aux époques les plus barbares du moyen-âge, n'avait jamais cessé d'être connu, admiré, vénéré. On possédait ses œuvres, on les copiait, on les recopiait sans cesse et sur elles on écrivait de longs et pieux commentaires; enfin, dans toutes les écoles, dans tous les monastères, le *docteur de la grâce* était le sujet des études les plus approfondies. Et certes, en cela les hommes des temps modernes, les hommes de cœur et d'étude, ont bien ratifié le jugement des esprits méditatifs du cloître; nul génie, mieux que celui de l'évêque d'Hippone, ne sut faire éclater la puissance de la parole sainte, ne s'éleva plus haut que lui. « Les ouvrages de saint Augustin, dit Nodier, composent un cours complet de doctrine et de philosophie chré-

» tienne. Il en est quelques-uns qui peu-
» vent être lus avec délices, même quand on
» n'a pas le bonheur d'être chrétien, et qui
» font sentir le besoin de le devenir. Il a cette
» faculté immense de l'universalité qui n'est
» propre qu'au génie, et qui lui donne un
» droit infaillible sur l'intelligence des savans
» comme sur la sensibilité des simples. C'est
» un moraliste, un orateur, un profond poli-
» tique, un sage historien. Il a jusqu'à l'at-
» trait du poète quand il décrit, et du ro-
» mancier quand il raconte. Les commen-
» tateurs des livres sacrés l'ont appelé le *Doc-
» teur de la grâce*; les peintres mystiques du
» moyen-âge lui ont donné un cœur enflammé
» pour symbole. Saint Augustin est le théo-
» logien de tous les âges, de tous les hommes.»

Charles V pensait ainsi sur ce Père de l'Eglise, puisque, pendant longues années, il fit sa lecture de la *Cité de Dieu* qu'il étudiait dans l'original; car bien qu'en aient dit plusieurs écrivains, Charles savait parfaitement le latin. Mais comme il voulait répandre autour de lui la connaissance d'un aussi bel ouvrage, et que presque tous les faits de morale, de physique et d'histoire qu'il contient, étaient ignorés au quatorzième siècle, il lui importait beaucoup de faire traduire en langage vulgaire ce grand livre de la *Cité de Dieu*.

Alors il y eut un simple habitant de Paris, *homme du peuple*, comme lui-même il se désigne, qui dédia au roi Charles V un long ouvrage, écrit en latin, intitulé: la *Muse*, (*Musa*). En cette œuvre allégorique, qui fait assez bien connaître l'état des sciences et des lettres sous le roi Charles, l'auteur suppose que, fatigué des malheurs dont la France est affligé, il entreprend de longs voyages, et va, s'adressant à tous les cracles, pour trouver un remède à tant de maux. On le renvoie à l'autel du *Dieu inconnu*, situé près de Paris. Il arrive en effet à Saint-Denis, et c'est le pieux évêque de cette basilique qui, sortant de sa tombe, lui donne les conseils, pour effacer les malheurs de la guerre: ils tendent tous à une sévère économie.

C'était prendre Charles V par son faible; et si l'auteur ne le connaissait pas encore personnellement, au moins avait-il deviné la grande idée de ce prince. Le livre fut goûté, et Raoul de Presles fut bientôt admis à l'intimité du roi Charles.

Fils naturel de Raoul de Presles, sire de

Lizy, l'auteur de la *Muse* naquit vers 1314 ou 1315, alors que son père, ancien secrétaire du roi Philippe-le-Bel, était en prison, accusé d'avoir fait mourir son maître en lui donnant du poison. Bientôt relevé de cette accusation, Raoul fut rétabli dans tous ses biens, tous ses honneurs, et en jouit jusque vers 1331, époque à laquelle il mourut. Son neveu hérita de ses richesses; et son fils, comme enfant naturel et non légitimé, fut abandonné à son sort. Il étudia beaucoup; et, déjà bien avancé en âge, il offrit au roi Charles V l'ouvrage dont nous avons parlé plus haut. Dans ce livre, il ne prend d'autre titre que celui de Raoul de Presles le jeune, homme du peuple (*vir plebeius*). Il n'était pas encore avocat ni conseiller du roi, et n'eut probablement ces emplois qu'au moment où Charles V le chargea de traduire en vulgaire français la *Cité de Dieu* de saint Augustin.

En outre, le roi assura au traducteur, à partir de la Toussaint 1371, époque à laquelle il commença à élaborer son œuvre, une somme de quatre cents francs d'or par an. Raoul en travailla quatre, moins quelques mois, et le premier jour de septembre 1375 il avait achevé comme nous l'apprend une note manuscrite du temps qui se trouve, à la fin d'un bel exemplaire de ce livre conservé à la Bibliothèque du Roi.

Cette traduction de la *Cité de Dieu* est un des plus remarquables monuments littéraires exécutés sous le règne de Charles V.

Et si nous considérons combien c'était pour le quatorzième siècle un livre de haut intérêt, de grande utilité surtout, que l'œuvre du saint évêque, certes, celui qui la fit connaître à la France mérita bien les récompenses dont il fut comblé. Charles V oublia en sa faveur la parçimonie qui lui était accoutumée. Il assura à de Presles, sa vie durant, la pension dont il l'avait gratifié pendant trois années; il l'admit en son conseil, et permit à Raoul de se faire légitimer. A toutes ces faveurs, Raoul en joignit encore une autre. Il obtint la permission de s'accommoder une étude ou bibliothèque. Il demeurait rue Neuve-Saint-Merry, dit M. Lancelot, à qui nous empruntons ces détails, au coin d'une ruelle appelée *Es-paulart*. Il acheta dans la suite certaines maisons situées en ladite ruelle, à l'opposite de son hôtel, dans le dessein de l'agrandir, et d'y

faire, comme les lettres-patentes s'expriment, « aucunes études spacieuses et secrettes pour » mettre ses livres dont il a plusieurs; et es- » convient qu'il en soit grandement garni, tant » pour nous servir en translations et expositions » comme en autres choses, dont nous l'avons » chargé et chargeons de jour en jour. » Il demanda qu'il lui fût permis d'avoir « une petite » allée ou corridor, au travers de ladite ruelle, » pour aller d'une maison à l'autre. » Sa demande lui fut accordée. « Pourvu toutesfois qu'icelle » allée fut faite et assise par telle disposition » et manière qu'elle ne nuise à passer à che- » vaux ne à charrettes vuides ou chargées. »

Voilà une grâce qui montre en de Presles bien peu d'ambition, mais qui prouve l'homme vraiment sage, livré avec amour à ses grandes et nobles études.

Comme œuvre de littérature et d'histoire, la traduction de Raoul de Presles mérite surtout de fixer l'attention. Le vulgaire français, dont il eut à faire usage, n'était pas, à cette époque, une langue fixe, arrêtée. Elle avait cette simplicité naïve, cette élocution inachevée qui tient de l'enfance et qui fait son plus grand charme à nos yeux. Mais pour lutter avec le génie ardent de saint Augustin, pour se rapprocher de son langage, de ce langage si nerveux, si puissant, parfois si inculte, mais toujours si sublime et si rempli de la majesté du Dieu vivant dont il parlait, certes il fallait au traducteur une connaissance approfondie de la langue de son auteur. Quant à celle dont il se servait, il en connaissait merveilleusement les ressorts; souvent il la créait.

C'est une étude véritablement curieuse, attachante, que la lecture de cette traduction. Il faut voir le traducteur, avec son idiome jeune et sans art, lutter avec le latin de Byzance et de Rome, et quand l'expression lui manque la tirer de la vieille langue qui lui sert de modèle, égalant ainsi toute sa richesse, toute sa puissance.

Ce n'est pas seulement dans la traduction du livre que Raoul de Presles a déployé toute la vigueur de son esprit; je dirai plus, il en a conservé tout l'étendue pour les commentaires qu'il a faits sur chacun des chapitres. Aujourd'hui que nous étudions le moyen-âge; aujourd'hui que nous sommes curieux de bien connaître l'état des esprits à cette époque, ces commentaires sont une mine précieuse à laquelle on n'a pas encore puisé. Religion et

morale, sciences physiques et littéraires, géographie, histoire, tout ce que, au 14^e siècle, on pensait et on connaissait sur ces matières, se trouvent en ces expositions du traducteur.

Et pour juger sainement de tous les faits contenus en ces expositions, il ne faut pas oublier l'état de l'esprit et des connaissances de l'homme, tels qu'ils étaient en 1374. Il ne faut pas oublier que les dieux du paganisme, les grands hommes de l'antiquité, de Rome, et d'Athènes, dont aujourd'hui on nous apprend, dès l'enfance, les noms et les hauts-faits étaient ignorés pour la plupart, ou vaguement connus. Alors on comprendra seulement toute l'importance d'un livre qui donnait sur ces héros, dieux ou demi-dieux, de longues et véritables notions.

Ce qui donne surtout aux commentaires de Raoul de Presles un bien grand intérêt, c'est qu'il a toujours soin de citer les auteurs sur lesquels il s'appuie, et qu'il nous est facile, par ce moyen, de bien juger où en était la science à cette époque, et que nous connaissons ainsi le nombre des écrits d'Athènes et de Rome, qui déjà avaient échappé à la destruction.

Pline, Aristote, Platon, Virgile, Ovide, Salluste, Tite-Live, Cicéron, Justin, sont souvent cités. Il y a même assez de critique et d'observation dans la manière dont Raoul emploie ces différens auteurs. Ainsi, Ovide, Virgile et Cicéron, sont ses guides principaux pour la mythologie. Quant à l'histoire romaine, Tite-Live, Salluste, Justin, Suétone et Valère-Maxime lui ont fourni ses preuves.

Mais il est encore d'autres auteurs dont Raoul de Presles aime à évoquer le souvenir, à citer les ouvrages, et qui pour lui sont des autorités bien plus graves que tous les écrivains du paganisme. Ce sont les auteurs, chrétiens pour la plupart, qui ont vécu depuis le 6^e siècle jusqu'au 14^e : Orose, Isidore de Séville, Paul diacre, Helinant, saint Jérôme, Lactance, Vincent de Beauvais, le moine Geoffroi de Mountmouth, et le voyageur Marc-Paul. Voilà les grands noms que notre auteur aime à répéter quand il veut prouver quelques miracles ou l'apparition d'un phénomène.

Ainsi quand il a raconté comment Amphion traversa la mer, porté par un dauphin : « Dont les poètes, continue-t-il, feignent que pour celle pitié que le Dalphin ot de

« Arion, Jupiter le transporta ou ciel et re-
« luist avecques les estoiles; mais la verite est
« que Dalphin est une constellation ou ciel
« de XIII estoiles; et pour ce neant plus
« que ce n'est fiction de estoille qui s'appellé
« le Dalphin ou ciel, neant plus ne doit l'en
« tenir que ce soit fiction de Arión qui fu
« porte par la mer sur le Dalphin. Car l'en a
« veu souent ces choses auenir et que ilz ont
« porté plusieurs personnes, si coïme le ra-
« conte Solin ou liure des merveilles du
« monde, ou chapitre des Dalphins. Et aussi
« dist VALERIUS ou VI^e livre que ilz ne res-
« songuent point les hommes comme es-
« tranges, mais viennent à eulx et leur font
« feste, et seuffrent que il les touche de leurs
« mains. Et ISIDORE ou XII^e livre des ethi-
« mologies dit que ilz sont appellez SIMONIES
« et que à cest appel et à la mélodie des instru-
« mens, ilz viennent par tropiaux et les uns
« apres les autres.

Plus loin, il explique que le cinocéphale est un monstre de nature, ayant tête de chien, et ajoute : « Encores dit celui qui fist le livre
» de la nature des choses, que à un roy de
» France appellé Loys fu apporté un de ces
» cinocéphales tout vif qui avoit teste de
» chien, et le surplus estait comme d'un
» homme, et avoit les jambes et les bras nus
» de la fourme d'un homme, et le col blanc
» et le dos velu; et se leuoit et seoit comme
» un homme; mengeait honnestement, et por-
» toit la viande à sa bouche, et mengeoit
» char cuite et buoit très-volontiers vin : et
» Solin ou livre des merveilles du monde ou
» chapitre de Jude, dit qu'ilz ont grans on-
» gles crochus de quoy ils se deffendent. A
» quoy saccorde l'acteur de lymage dumonde,
» et dit qu'ilz s'y affublent de peaulx de
» bestes. »

Ainsi, continue de Presles pour l'ouvrage entier, expliquant avec tous les livres qu'il connaissait les différens points de science, de géographie et d'histoire, que le texte lui présente, les poètes; les infidèles eux mêmes ne sont pas rejetés. Dans un passage, il cite le coran de Mahomet, et plusieurs fois il prend ses exemples dans le roman de *la Rose* par Jehan de Meung.

Avec de telles autorités l'erreur est bien sou-
vent appuyée par une erreur plus grande en-
core; mais en lui nous trouvons un avantage, ce-
lui de recueillir sur les mœurs, les croyances de

nos aïeux, de précieuses révélations. Expliquant un livre, il dit que : « comédi sont aïasi appelez pour les lieux où ils auoient accoutume a chanter, cest assauoir es places et es carrefours, qui en grec sont appelez conias ou pour comestion, cest assuaoir mengier, pour ce qu'après mengier lon va voir voulentiers telx giex, aussi comme on fait aux festes, le chanteur en greue ou ès halles et autres places, et sont proprement appelez interludia pour ce qu'ilz se font entre deux mengiers, et sont les tragédie^s faictes aussi comme à la manière que tu vois faire aujourd'huy les personnaiges de la vie et passion d'aucun martir. » Certes, voilà un passage qui nous donne bien l'idée de ce qu'était le théâtre sous Charles V; et nous savons qu'outre les mystères qui étaient pièce sérieuse, il y avait encore en grève ou ès halles, des chanteurs et ménestriers qui probablement représentaient des sujets moins tristes que la passion d'aucun martir.

Il nous est impossible d'énumérer ici tout ce que peuvent trouver dans les interprétations de Raoul de Presles l'antiquaire, l'historien et le poète; disons seulement que toute la mythologie du moyen âge, démons, géans, fées, incubes et succubes; tout ce que l'on pensait alors sur la physique, la géographie, les sciences naturelles, s'y trouve expliqué; enfin, que c'est un des monumens les plus complets que le XIV^e siècle ait livrés à nos investigations. L'histoire elle-même a beaucoup à recueillir en cet ouvrage. Nous indiquerons surtout un commentaire (1) fort curieux sur la fondation de Paris, et de plusieurs des châteaux qui l'environnent, commentaire que sa trop longue étendue nous empêche de rapporter ici, et nous terminerons cette notice, en donnant quelques lignes de la dédicace à Charles V que Raoul de Presles a mise en tête de son livre, et dans laquelle est un passage important sur l'ancienne bannière de nos rois.

« Et si portez seul roy et si singulièrement l'oriflambe en bataille, c'est assauoir un glaiue tout doré où est attachée une bannière vermeille. Laquelle voz devanciers

» et vous avez accoutumé à venir quierre et
 » prendre en l'église de monseigneur Saint-Denis à grant solemnité, reuerence et deuocion, si comme vous sauez. Car premièrement la procession vous vient à l'encontre jusques à l'issue du cloistre, et après la procession sont étains les benois corps sains de monseigneur Saint-Denis et ses compagnons, et mis sur l'autel en grande reuerence; et aussi le corps saint monseigneur Saint-Loys, et puis est mise cette bannière, ployée de soubz les corporiaux où est consacré le corps de Notre-Seigneur Jhésus-Crist, lequel vous reccevez dignement, après la célébration de la messe et si fait celui ou quel vous lauez esleu à bailler, comme au plus preudomme et plus vaillant chevalier, et ce fait, le baisies en la bouche et lui baillez, et la le tient entre ses mains par grant reuerence, afin que les barons assistens le puissent baisier comme relique et chose digne. Et en lui baillant pour la porter lui faites faire serment de la garder et porter en grant reuerence, et à lonneur de vous et de vostre royaume..... »

Après avoir raconté comment cette oriflamme fut dans un songe ordonnée au grand Charlemagne, il en explique ainsi les couleurs et la forme.....

« Et si portez hante (*lance*) dorée et pour ce est-il appelle oriflambe pour la flambe, qui apparu au bout de la hante dorée, et est la bannière vermeille en la ressemblance du glorieux martyr monseigneur Saint-Denis et ses compagnons, qui premier apporta la foi en France pour laquelle il fut martirizé lui et ses compagnons. Et doit être attachée ceste bannière comme dit est en une hante dorée....., et ont tenu voz devanciers que elle ne doyt point estre deployée sans très grant nécessité, et qui plus est que la victoire faicte elle doit estre apportée par grant deuocion et reuerence en l'église monseigneur Saint-Denis, et rendue sur son autel en la ressemblance de la victoire, ainsy comme fist Charlemaine. De ce me croitfie, car j'en ay veu deux de mon temps sur l'autel des glorieux martirs de chascune partie de l'autel nue; et estoient enhantées de deux petites hantes d'argent dorées où pendaient à chascune une bannière vermeille, dont l'une es-

(1) Livre V, Exposition du 23^e chapitre. — M. Lancelot, t. XIII, des *Mémoires de l'Académie*, p. 648.

» tait appelée, la bannière Charlemaïne. Et
 » se portoit par reuence par un des officiers
 » à certaines processions. Et c'est ce que l'on
 » appelle proprement oriflambe.....

ÉPHÉMÉRIDES.

19.—378. Théodose est proclamé empereur d'Orient. — 368, mort de Dagobert I^{er}, roi de France. — 1660, réconciliation de Louis XIV et du grand Condé.

20—223, Naissance de Gordien le jeune, empereur romain. — 842, mort de Théophile, empereur d'Orient. Il avait persécuté les catholiques. Réduit à l'extrémité, il fit mettre à mort Théophile, son beau-frère, qui lui avait rendu de grands services, et se fit apporter sa tête sur son lit. — 1666, mort d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV. — 1743, mort de Charles VII, empereur d'Allemagne. — 1771, dissolution de tous les parlemens de France. — 1563, mort de Jacques Lainez, second général des Jésuites. Il fut un des premiers compagnons de St. Ignace. — 1708, mort du P. de la Chaise, confesseur de Louis XIV.

21.—98, mort de l'empereur Nerva. — 1669, Louis XIV supprime dans tous les parlemens du royaume les chambres de l'Édit, établies en faveur des protestans par l'édit de Nantes. — 1789, déclaration de Louis XVI qui confirme et étend les privilèges accordés aux non-catholiques par l'édit de 1787. — 1790, le député Guillotin propose à l'assemblée nationale l'établissement de la guillotine. — 1793, mort de Louis XVI, roi de France. — 1533, Genève, s'étant soustraite à la domination de son évêque, appelle Calvin et Farel pour en faire ses pasteurs.

22—427, mort de Pharamond, roi de France. — 1634, Cromwell ayant appris qu'on prenait des mesures dans le parlement pour le destituer, entre dans la salle des communes et dit : « J'ai appris, Messieurs, que vous avez résolu de m'ôter les lettres de protecteur. Les voici, ajoute-t-il, en les jetant sur la table. Je serais bien aise de voir s'il se trouvera parmi vous quelqu'un assez hardi pour les prendre. » Puis se tournant vers ses officiers et ses soldats : « Qu'on nous défasse, dit-il, de cette marotte de parlement. » Et alors il fait sortir tous les membres, ferme la porte lui-même, et emporte la clé.

23.—1518, Philippe V, dit le Long, roi de France, affranchit les serfs de ses domaines. — 1516, mort du roi d'Espagne, Ferdinand V. — 1806, mort de Pitt.

24. — 41, mort de l'empereur Caligula. — 476, mort de Genseric, roi des Vandales. — 816, mort du pape Étienne IV.

25. — 1339, mort du roi de Danemarck, Christiern II, surnommé le Néron du nord. — 44, mort du pape Grégoire IV. Ce pontife fut tiré par force de l'église des Martyrs Saint-Côme et Saint-Damien, pour être placé sur le Saint-Siège.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

— Un arrêté de Léopold, du 7 de ce mois, autorise les fabriques d'églises de la Belgique à se mettre en possession des biens et rentes d'origine ecclésiastique ou religieuse, restés cédés à l'administration des domaines, dont elles feront la découverte, ou dont la révélation sera faite à leur profit par les détenteurs, les débiteurs, ou par des tiers.

— Monseigneur l'évêque de Tarbes a publié, le 13 décembre, un nouveau mandement pour son installation. On y remarque le passage suivant :

« Oui, Dieu nous a fait la grâce de veiller sur nous ; il nous a préservés, dans les temps malheureux, de toute erreur et de toute séduction nouvelle ; nous pouvons vous le dire, nous ne sommes point des nouveau-venus, ni des hommes d'un jour : il y a trente-six ans que nous travaillons à la vigne du Seigneur ; il y a trente-six ans que nous portons le poids de la chaleur et du jour. Ce n'est pas dans une terre qui vous soit étrangère, qu'il nous a été permis de remplir nos saints devoirs ; c'est dans une des plus belles contrées qui composaient votre ancien pays ; oui, nous ne pouvons vous le dire, sans éprouver une vive et sainte émotion, et aujourd'hui notre plus beau titre, c'est que nous avons cultivé, fécondé la terre de vos pères.

» Cependant nous devons vous ouvrir et vous faire connaître tous les replis de notre cœur ; un tendre père peut-il rien taire à ses enfans ? non sans doute ; eh bien ! souffrez que nous vous le dévoilions : nous avons une répugnance invincible pour l'épiscopat ; nous avons long-temps refusé, rejeté cette trop auguste dignité ; à l'exemple du prophète, nous aurions préféré le lien le plus humble et le plus abject dans la maison du Seigneur, et aujourd'hui il nous ordonne de nous montrer au grand jour. Nous aimions à nous faire illusion, et nous disions : Non, ce n'est pas à nous que le Seigneur ordonne de monter sur le Liban, et d'aller y prêcher la parole sacrée. Nous nous disions sans

cesse : *Que sommes-nous pour conduire le troupeau d'Israël ?*

» Par une combinaison toute providentielle, durant cette lutte, des mesures destructives menaçaient le beau, l'important diocèse de Tarbes. Nous étions déjà désignés pour occuper ce siège ; il fallait, ou courber notre tête sous le joug, ou exposer l'épiscopat français à être morcelé, en commençant par vous. Alors le pontife vénérable, qui est tout à la fois le vicaire de l'Homme-Dieu par sa puissance, et son image par ses vertus ; celui dont la voix suprême conduit, avec autant de prudence que de sagesse, l'Eglise de Jésus-Christ, se fit entendre ; cette voix arriva jusqu'à nous pour nous dire, comme au prophète : *Ayez confiance, je serai avec vous ; celui qui garde Israël n'est jamais endormi.* Alors, comme Jonas, nous nous sommes écriés : *Qu'on nous jette dans l'abîme, pourvu que la tempête s'apaise!* »

Une retraite spirituelle a été donnée à Indevilliers, paroisse du canton de Saint-Hippolyte (Doubs), pendant la semaine de l'octave de l'Immaculée conception de la T. S. V. Cette retraite, donnée par les prêtres du canton, principalement par M. le curé de Saint-Hippolyte, a produit les plus admirables effets.

Indevilliers est la principale succursale du canton ; elle est composée d'un grand nombre de villages, hameaux, métairies dispersés au loin dans les côtes du Doubs. On voyait ces peuples accourir de toutes parts ; l'éloignement, la difficulté des chemins, les temps mauvais, les pluies, rien ne les arrêtait ; les vieillards oubliant leur grand âge, les malades leurs infirmités ; ceux à qui une impossibilité physique ne permettait pas de venir de loin tous les jours, ont fait séjour à Indevilliers pendant la retraite ; on apportait des vivres des différens points de la paroisse ; tout était commun : c'était le spectacle des premiers chrétiens...

Même empressement pour les confessions que pour entendre la parole divine.

On a vu le pasteur tenir le tribunal de la pénitence jusqu'à treize heures par jour.

Le dimanche avant Noël, M. le curé a annoncé à ses paroissiens que les prêtres du voisinage reviendraient un jour pour ceux qui désireraient les revoir, leur a désigné le jour, et a témoigné à ses paroissiens le désir qu'ils revinssent tous pour assister à une messe solennelle d'action de grâces. Malgré le temps affreux, l'affluence a étonné tout le monde et a comblé de consolation le cœur du pasteur. A la fin de la messe, M. le curé est monté en chaire, et, tant en son nom qu'au nom de ses paroissiens, il a remercié ses confrères ; ensuite il a témoigné son contentement à ses chers enfans, les a engagés à persévérer. Il a commenté quelques instans et avec

attendrissement ce passage de saint Paul : *State et nolite iterum jugo servitutis contineri* (demeurez fermes, et n'allez pas vous imposer de nouveau le joug de la servitude) ; ce qui a produit une vive émotion ; enfin il les a engagés, comme d'autres Israélites au sortir de l'Egypte après le passage de la mer Rouge, à remercier le Seigneur, à faire éclater leur joie, à chanter le *Te Deum* avec les mêmes sentimens que les Hébreux chantaient le beau cantique de Moïse : *Cantemus Domino ; gloriosè enim magnificatus est.* La cérémonie s'est terminée par le *Te Deum* et la bénédiction du Saint-Sacrement. »

Angleterre. Les journaux anglais du 14 annoncent que, dans la matinée de ce jour, on avait répandu, tant dans la Cité que dans le quartier de la cour, le bruit que le gouvernement avait pris la résolution d'envoyer en Portugal une expédition assez considérable pour mettre fin à la guerre. Le *Courier* dit à ce sujet que sans pouvoir rien assurer positivement, certaines circonstances étaient parvenues à sa connaissance qui l'engageaient à y ajouter quelque foi. Il avoue cependant qu'il n'a rien appris sur les motifs au moyen desquels on espérait justifier cette intervention.

Portugal. Le schooner portugais arrivé à Falmouth, de la côte nord du Portugal, en est parti dans la soirée du 5. Le bruit courait à Carminha que Saint-Ubès était pris, et l'un des passagers rapporte que l'on en avait appris la nouvelle à la fois par Coïmbre et par Santarem. Au moment du départ du paquebot du *Tage*, le 29, on entendait des canonnades qui faisaient croire aux personnes à bord que l'attaque projetée avait eu lieu. Des passagers sont arrivés par ce bâtiment, et tous s'accordent à dire que les habitans sont pleins de dévouement pour le roi don Miguel et sa cause vraiment nationale. L'armée est animée du meilleur esprit.

A Santarem, on compte 45,000 hommes, dont 2,500 de cavalerie. Ils consistent en troupes régulières, volontaires et miliciens, tous en uniforme. 14 couvens de la ville leur fournissent des quartiers excellens. Les provisions sont abondantes, et quoiqu'on ait dit de la destruction des moulins et du manque de pain, nous avons pour garant de la vérité du contraire, un vieil officier français qui assure avoir vu au marché, apporté par les paysans, plus de pain qu'ils n'en pouvaient vendre en un jour. Telle était la situation de Santarem au 27. Outre les fortifications qui s'élèvent autour de la ville, et qui sont imprénables, les miguélistes ont à Santarem 50 pièces d'artillerie de campagne, tirées par de bonnes mules. Le peu de désertions qui ont lieu

ne profitent pas à l'armée de don Pédro. Quelques recrues nouvelles rentrent quelquefois dans leurs foyers, mais les cadres sont bientôt complétés par des volontaires.

A Oporto, l'armée est aussi dans un excellent état. Le général d'Almer a une brigade qui stationne à Saint-Jean de Nadere, sous les ordres du brigadier Riboco; à Balthar, est un autre corps de 5,200 hommes, commandés par le colonel Morette. Le général d'Almer commande en chef les provinces du Minho et de Traos-Montès. Les avant-postes sont à Saint-Thierso, où il a deux brigades campées à une demi-lieue au devant de la ville : ces brigades sont fortement retranchées : l'une est commandée par le comte d'Azania, et l'autre par le colonel Nunes. Outre ces corps d'infanterie, le général d'Almer a trois escadrons de lanciers montés à la polonaise. Son but est de tenir en haleine les pédistes étroitement bloqués dans Porto, et il y parvient si bien qu'ils n'osent se présenter hors de la ville.

Espagne.—Il est arrivé à Bayonne trois courriers venant de Madrid, un courrier de commerce qui a couru les plus grands dangers en traversant les provinces insurgées, un courrier français et un courrier anglais qui ont été plus heureux, parce que le mauvais temps les a favorisés.

Au départ du courrier anglais qui a quitté Madrid le dernier, cette capitale était très-agitée parce qu'on venait d'apprendre l'arrivée de la députation de la Catalogne, que le général Llander a envoyée à Madrid pour porter à la régence une pétition qui réclame des institutions libérales. Cette pétition est convertie de 50,000 signatures, et on s'attendait à une révolution en Catalogne, si la reine ne répondait pas au vœu des signataires.

On dit qu'un combat très-sanglant a été livré encore une fois par les Navarrais aux troupes de la reine, aux environs de Logrono; mais on ne publie aucun détail. C'est un simple bruit de ville. Du reste, les Navarrais sont un peuple difficile à réduire. Ils sont aujourd'hui bien commandés, et leur courage sait, quand il le faut, dompter tous les obstacles.

On dit que le 29 décembre don Carlos était à Vilaréal en Portugal, et que parmi les personnes qui sont auprès de lui on a remarqué l'évêque de Léon et Mérimo. Ils se sont fortifiés dans cette position pour se mettre à l'abri des attaques du général Bodil.

— Une lettre arrivée de Prague, annonce que S. A. R. Mademoiselle a été grièvement malade; mais qu'heureusement la noble exilée est entrée en

convalescence, et que déjà elle est presque rétablie.

— Un des successeurs de l'abbé Sicard, M. l'abbé Perrier, fondateur de l'école des sourds-muets de Rodez, vient de terminer dans cette ville sa longue et utile carrière. Il a persévéré jusqu'à son lit de mort dans l'œuvre qu'il avait entreprise. Par ses dispositions testamentaires il lègue au département la maison et le mobilier de l'école, à condition qu'on y donnera à perpétuité l'instruction aux sourds-muets, et qu'on y en recevra quelques-uns gratuitement.

— Un marchand fripier du Temple, en découvrant il y a quelques jours, un vieil habit de velours provenant de la garde-robe d'un comédien de province, ne fut pas peu surpris de trouver retenues ça et là, dans les larges basques de cet habit, douze pièces d'or de 24 fr. à l'effigie de Louis XV; on peut juger de la joie de notre industriel, à qui l'habit avait été adjugé à la vente pour 40 fr.

— Une scène des plus attendrissantes a eu lieu auprès du Jardin des Plantes. Un individu, décentement vêtu, se présente pour passer le pont d'Austerlitz, et dépose préalablement les cinq centimes d'usage. Il n'a point de monnaie dans sa bourse; il faut changer une pièce de cinq francs : un tremblement involontaire trahit quelque mauvais dessein. L'invalidé du péage a des soupçons qui ne tardent pas à être justifiés. En effet, arrivé au milieu du pont, l'inconnu enjambe le parapet, et va se précipiter dans la rivière; mais l'invalidé, qui l'a suivi, le saisissant par le pan de son habit, l'arrête avec vigueur et l'empêche d'accomplir son funeste dessein. D'autres personnes accourent et réunissent leurs efforts à celui de l'invalidé. Sur ces entrefaites, une voiture à deux chevaux s'arrête à l'entrée du pont; une dame s'élance; et, dans le désordre de ses mouvemens, laisse tomber dans la boue un superbe manteau; elle vient se jeter au cou de l'inconnu, et, l'inondant de ses larmes, elle lui dit avec une vive émotion : « Ernest, tout est oublié. » C'est en vain qu'Ernest veut répondre, les mains de la dame lui ferment la bouche; il est entraîné dans la voiture, qui disparaît bientôt, laissant les curieux, que ce spectacle avait attirés; livrés à toutes sortes de conjectures. Le lendemain, l'invalidé a reçu d'un domestique, qui n'a point voulu desserrer les dents, un billet de 500 francs.

— Avant-hier, un marchand de bois en gros, M. F....., se rendit au cimetière du Père-Lachaise; là, après être resté quelque temps devant la tombe de sa femme, dans un profond recueillement, il a tiré un pistolet de sa poche et s'est brûlé la cervelle.

— Un paysan du comté de Fife (Ecosse) est mort le 4 de ce mois d'une mort qui, pour n'être pas sans exemple, n'est pas moins étrange. En se chauffant devant le foyer de sa cuisine, son corps s'est tout-à-coup enflammé, et, à mesure qu'on voulut l'éteindre, il en sortit des étincelles bleues semblables à la lueur produite par une allumette de soufre. Il déclara cependant avant d'expirer qu'il était assez éloigné du feu lorsqu'il éprouva tout-à-coup une chaleur brûlante dans l'estomac; une minute après, il aperçut avec effroi que ses jambes et ses bras étaient dévorés par les flammes. Ce malheureux avait la passion des liqueurs fortes: il n'y avait pas de semaine qu'il ne bût *par plaisanterie*, selon ses propres expressions, une demi-bouteille d'eau-de-vie d'un seul trait. C'est à cette déplorable habitude que l'on attribue sa fin tragique.

— La grosse cloche de l'église paroissiale d'Olfertany (Irlande), que quatre hommes ont peine à mettre en branle, s'est détachée subitement le 2 décembre, pendant qu'on la sonnait à grande volée pour annoncer la célébration de l'office divin, et est tombée devant la porte d'entrée, sur les dalles de marbre dont est pavée la moitié du temple. Le choc a été tellement violent, que cinq dalles ont été brisées en mille morceaux, bien qu'elles n'eussent pas moins de six pouces d'épaisseur. La cloche s'est enfoncée dans le sol jusqu'à une profondeur de trois pieds deux pouces. Elle a six pieds de haut et dix-huit pieds de circonférence. Le battant s'est cassé en deux, le pommeau s'est fêlé, et les bords du tympan se sont ébréchés en plusieurs endroits. Personne n'a été blessé.

— Hier au soir un officier russe est arrivé chez M. Pozzo di Borgo, venant de Saint-Petersbourg. On assure que cet officier est porteur des pièces très-importantes.

— Il y a quelques années - un capitaine de corsaires enleva la femme d'un malheureux bûcheron des environs de Messine. Après l'avoir gardé quelques mois à son bord, il la déposa dans une île de la mer du Sud, sans s'inquiéter de ce qu'elle pourrait devenir. Le sauvage monarque de cette île, à qui on la présenta en fut épris, l'épousa à la manière du pays, la plaça sur le trône, et lui laissa en mourant la souveraineté de ses états. C'est par un vaisseau européen, venant de l'Amérique, que le pauvre bûcheron a regu tout récemment des nouvelles de sa femme; elle lui a fait passer des présents

d'une valeur considérable, qui vont en faire un des particuliers les plus riches de la Sicile, en attendant qu'il plaise à S. M. la reine, son épouse, de l'appeler à sa cour.

— Un fait grave vient de se passer au Havre. Voici ce qu'on lit dans une lettre de cette ville, en date du 15 janvier :

« Le navire prussien, *Wrouw Elisabeth*, relâché en avaries, était depuis plusieurs jours dans nos bassins, consigné à la quarantaine. On savait qu'il portait 160 militaires polonais embarqués pour les Etats-Unis. Hier, vers onze heures du soir, un grand nombre de jeunes gens de la ville se sont portés sur la partie du quai la plus rapprochée du navire *Wrouw Elisabeth*. Les employés de la quarantaine et les appariteurs de la police, qui veillaient depuis trois jours, surpris par l'apparition subite du rassemblement, et se trouvant trop faibles pour résister à son impulsion, ont dû rester spectateurs de ce *petit acte de délivrance*. Deux ou trois embarcations, montées par les jeunes gens, ont abordé le navire prussien et sont revenues à terre chargée de Polonais. Mais pendant cette opération, la force armée avait eu le temps de se réunir sur les quais, et à leur débarquement, les polonais, cernés par la troupe de ligne, ont été conduits dans les différents postes de la ville. Tout cela a été fait sans résistance de la part des Polonais. Seulement, dans la confusion du débarquement et du mélange des groupes, deux militaires polonais et un jeune homme de la ville ont été atteints par les baïonnettes des soldats qui parcouraient avec vitesse les bords du quai envahis par les débarquans.

« Cent Polonais ont été mis ainsi à terre et sont restés jusqu'au matin dans les corps-de-gardes. M. le maire du Havre s'est vu forcé plus tard de permettre aux Polonais de rester parmi leurs hôtes. Le navire prussien sera hâté le long du quai, et les Polonais devront continuer à y coucher jusqu'à l'arrivée des ordres supérieurs. Mais, dans tous les cas, on peut assurer qu'il serait superflu d'essayer à faire rembarquer les Polonais sur le navire qui devait les transporter aux Etats-Unis. Leur résolution est trop forte maintenant et trop vivement secondée ici pour croire qu'on réussisse à les priver de l'hospitalité que nos jeunes gens viennent de leur offrir en bravant les dispositions sanitaires que l'on avait prises. »

BIBLIOGRAPHIE. — §. 1^{er}

En détruisant chaque jour, autant qu'il est en nous, l'effet des mauvaises doctrines, nous ne pouvons pas nous défendre d'une réflexion bien naturelle : c'est que toutes ces erreurs, toutes ces impiétés, toutes ces folies prennent leur source dans les livres en circulation, sur lesquels se précipite la jeunesse, sans restriction, sans prudence, sans discernement. Il nous a donc semblé que ce serait un travail très-utile que de prévenir par des indications détaillées le mal que nous avons aujourd'hui tant de peine à guérir, et de faire servir à la préservation de la jeunesse catholique notre expérience des livres recommandables et des livres dangereux.

D'ailleurs, et nous disons ceci beaucoup plus comme renseignement positif que comme reproche, les études qui se font dans les collèges et les séminaires ne permettent pas aux jeunes gens d'acquérir des notions bien étendues sur les divers ouvrages qui doivent entrer nécessairement dans le plan de toute bonne éducation ; il faut trop de temps et de peine pour arriver à une connaissance même médiocre des langues, pour qu'on puisse permettre aux élèves des lectures d'ailleurs utiles et indispensables, mais qui seraient doublement funestes dès le début de l'instruction, soit parce qu'elles détourneraient et dégoûteraient des travaux non moins indispensables, mais plus pénibles ; soit parce qu'elles seraient sans fruit, à de très-rare exceptions près, faute de notions préliminaires et suffisantes pour les faire goûter dignement.

On peut donc dire deux choses également vraies de tous ces jeunes hommes qui sortent à dix-huit ou à vingt ans des établissements d'instruction, pour suivre une carrière spéciale : ils ont une grande ignorance de la masse des livres qu'ils auraient besoin de parcourir, et ils sont dépourvus des indications nécessaires pour travailler rapidement et utilement, c'est-à-dire pour écarter les ouvrages inutiles et pour se défier

des mauvais. Il arrive presque toujours de là que la jeunesse, qui pourrait devenir intelligente et morale, se trouve promptement superficielle et pervertie : d'abord parce que personne ne lui désigne les livres substantiels, ensuite parce que tout le monde lui nomme ceux qui sont creux, ou qui contiennent plus de scandale que de science.

Indépendamment des jeunes gens dépourvus d'expérience bibliographique, et auxquels nous avons pensé que nous pouvions être de quelque secours, il y a encore dans nos lecteurs une foule d'intelligences actives et ardentes, que leur âge, leur isolement ou leurs travaux ecclésiastiques, éloignent des études littéraires, et qui pourraient y puiser des consolations bien permises, et même ce ressort de l'âme que finissent par user l'apathie morale et la continuité des distractions matérielles. Ceux-là nous sauront gré, nous l'espérons, de faire passer sous leurs yeux le mouvement intellectuel de notre époque, et de les faire visiter dans leur solitude par les productions les plus remarquables de l'esprit. Ça été, à toutes les époques, un des principaux caractères du Christianisme, de dominer le siècle par la science, et de commander l'obéissance par l'admiration. Nos bibliothèques sont remplies des travaux élaborés patiemment dans les cloîtres du moyen-âge ; notre histoire littéraire est pleine de noms ecclésiastiques ; la France a eu ses scholastiques, comme l'Afrique et l'Asie ont eu leurs Pères ; et ce n'est pas à une époque où la philosophie se vante de ses lumières, qu'il convient au clergé de rester indifférent à une illustration dont il peut réclamer sa part, et à l'intérêt d'une cause qui est la sienne.

Ainsi, le besoin de prévenir les mauvaises doctrines, que nous aurions à combattre plus tard ; l'inexpérience des jeunes gens qui sortent des collèges et même des séminaires, et qui vont se heurter dans le monde aux paradoxes d'une philosophie inconnue ; le besoin réel de tant de personnes, dont la raison et la vigueur mo-

rales s'étioloient faute de livres : toutes ces raisons nous ont déterminés à nous occuper sérieusement des livres qui sont en circulation, pour recommander les uns, pour stigmatiser les autres, pour les désigner tous, et faire ainsi que les annonces de la presse ne trompent plus, comme cela doit souvent arriver, les personnes qui sont forcées d'acheter sur parole, faute de renseignements et d'indications.

Une fois notre résolution prise, nous avons dû nous occuper du mode que nous suivrions pour la réaliser. Il fallait chercher un plan dans lequel fussent renfermés tous les livres utiles, et qui permît de mentionner les livres dangereux; il fallait, en outre, qu'il fût assez général, pour embrasser une grande variété de matières, et remplir la destination multiple que nous voulons donner à ce travail. Voici quel est celui auquel le comité bibliographique de la *Dominicale* s'est arrêté; nous allons en exposer succinctement les divisions sommaires, pour les reprendre ensuite une à une, et montrer sur quels motifs nous nous sommes déterminés.

Les esquisses bibliographiques comprendront sept divisions: droit canon, théologie, philosophie, histoire, droit public, sciences naturelles, littérature.

1° *Droit canon.* On appelle ainsi l'ancienne jurisprudence de l'Eglise, quand celle-ci était un pouvoir politique et civil. Le droit canon se fonde sur les conciles, les lettres des papes, les décrétales et les bulles, c'est-à-dire qu'il contient presque toute l'histoire du catholicisme. Quoique le droit canon ne soit plus en partie en usage en France depuis la révolution, il nous a semblé qu'il était bon de reporter la pensée des jeunes lévites sur le plus beau monument législatif qui se soit élevé parmi les hommes; et ce sera agrandir à leurs yeux le catholicisme, et compléter leur éducation. Nous regarderons surtout dans le droit canon sa valeur historique; nous nous bornerons à indiquer son point de départ et ses sources, afin que ceux qui se sentiraient une vocation spéciale pour les études chré-

tiennes, puissent se mettre plus facilement sur la voie, et perdre le moins de temps possible en hésitations et en recherches superflues.

2° *Théologie.* Nous nous hâtons de dire ici que nous n'avons pas l'intention de recommencer l'éducation théologique des jeunes prêtres; nous savons qu'elle est en de très-bonnes mains. Nous voulons seulement rapprocher la doctrine séculière de la doctrine chrétienne, et faire connaître aux ecclésiastiques les systèmes divers que la philosophie moderne a inventés sur la nature et les attributs de Dieu. Le grand développement auquel est parvenu, dans ces dernières années, la philosophie spiritualiste de l'Allemagne mérite qu'on y fasse quelque attention, beaucoup moins à notre avis pour en glorifier les auteurs, que pour montrer jusqu'à quels écarts peuvent aller la logique et la raison humaines. Ce sera donc plutôt un complément qu'une extension que nous donnerons à la théologie; nous appellerons l'attention de nos lecteurs, moins sur ce qui lui manque en effet, que sur ce que la science a cru devoir lui ajouter.

3° *Philosophie.* Il règne un incroyable désordre dans les travaux actuels de la philosophie en Europe; les opinions s'y sont croisées et multipliées; les livres y pullulent, enseignant, l'un Thomas Reid, l'autre Dugald Stewart; celui-ci Kant, Schelling ou Fichte, celui-là M. Laromiguière ou M. Cousin. En dehors de toutes ces doctrines, s'élève M. Fourier, qui va à un autre but et qui part de principes nouveaux. Au milieu de ces écoles si divergentes, on coudoie à chaque instant la vérité et l'erreur; on s'agite, on cherche quelque chose de grand, où reposera pensée et sa croyance; et si l'on trouve quelquefois des hommes remarquables par leurs talens ou par leur candeur, on ne rencontre le plus souvent que des systèmes étranges, exclusifs, incomplets, qui peuvent bien prouver beaucoup de force dans l'esprit, mais qui prouvent aussi à coup sûr peu de sagesse dans la raison. Nous passerons donc successivement en revue les travaux les plus remarquables

de tous ces philosophes, mais très-brièvement, très-sommairement, et seulement pour tracer aux jeunes gens la marche à suivre, quand ils voudront se hasarder dans le dédale des opinions humaines sur ce que le Christianisme explique si bien, Dieu, l'homme, le monde.

4°. *Histoire*. Nous touchons à la plus belle époque historique qui se soit peut-être jamais offerte chez aucun peuple. La réaction qui avait été organisée contre certains ordres de faits, comme la religion, la royauté et l'aristocratie du moyen-âge, par les philosophes du dix-huitième siècle, est tout-à-fait tombée en discrédit. Aujourd'hui on aime tout, ou du moins on souffre tout, parce qu'on veut tout connaître; et puis on s'est aperçu que l'histoire est comme un livre, et que c'est en perdre le sens que d'en arracher le moindre feuillet. On a compris, en outre, que la signification générale de l'histoire dépendait de la signification particulière de toutes les séries de faits qui y sont contenus; et l'on s'est mis à étudier et à écrire des monographies, c'est-à-dire des traités spéciaux sur des matières séparées. On étudie ainsi ardemment, et dans des directions parallèles, les races, les familles, le droit canon et féodal, le blason, l'architecture, les mœurs, le langage, les costumes, la littérature, les corporations; on suit toutes ces branches du passé dans toutes leurs ramifications diverses, et quelque jour il sortira de tous ces travaux une admirable histoire, la seule vraie, la seule complète, la seule éloquente, parce qu'elle sera puisée aux sources mêmes, et qu'elle sera racontée comme les faits se seront produits. L'histoire est de toutes les parties de l'éducation d'un homme sans contredit la plus importante, parce qu'elle touche à tout, à la religion comme aux sciences, à la morale comme aux arts. En général, les livres qui en traitent sont jusqu'ici bien insuffisants. Pour ne parler que de notre histoire nationale, on peut affirmer qu'elle n'est pas encore écrite, et même qu'elle ne

le sera pas de long-temps, parce qu'il faut plusieurs années avant qu'on ait achevé les travaux préparatoires qui doivent l'éclaircir et même la rendre possible. Il en est de même de l'histoire ancienne; et quoique ceci puisse passer pour un paradoxe, il est certain que l'histoire des peuples anciens a besoin d'être refaite, et peut être refaite, comme Niéburh l'a montré pour l'histoire romaine. C'est donc aujourd'hui le moment où les jeunes gens ont besoin plus que jamais d'être conseillés sur le choix des livres historiques; ils sont exposés à les prendre aveuglément, ou sur des recommandations accréditées par un vieil usage. Or, la science de l'histoire, au point où elle est arrivée, sort de toutes les conditions du passé; et les livres qui en traitent ont besoin du contrôle de personnes qui suivent de l'œil sa marche actuelle, ses investigations et ses théories.

5°. *Droit public*. Le droit public est celui qui règle les rapports des citoyens avec l'Etat. Les révolutions que le temps et la Providence ont opérées en Europe depuis un demi-siècle, ont changé la base d'une grande partie des gouvernements européens, et feront peut-être subir des modifications importantes à tous les autres. Il s'est donc créé, durant ces cinquante dernières années, une science nouvelle, qui a pour but de connaître l'assiette sur laquelle sont placés les peuples. Il nous a paru convenable de donner sur ces matières des renseignements satisfaisants, pour que ceux qui en auront la vocation et le loisir soient à même de s'en instruire. Le gouvernement de l'Europe a appartenu à l'église, avant d'appartenir aux rois et aux peuples; les diocèses sont beaucoup plus vieux que les Etats. Le catholicisme, qui a introduit la forme représentative, ne peut pas voir avec indifférence l'application qui s'en fait parmi les nations modernes; et il est utile que le clergé s'instruise des conséquences d'une organisation dont le principe est en lui. Ces sortes d'études sont un moyen de plus de glorifier la religion chrétienne, en montrant combien elle a été, pour les peuples, un

mère prévoyante, puisqu'elle a conçu, réalisé, expérimenté, dans les innombrables associations séculières et régulières du moyen-âge, un mode de gouvernement qui ne devait être appliqué aux nations que mille ans plus tard.

6° *Sciences naturelles.* Nous n'avons ici en vue que la géologie, parce qu'elle a surtout des rapports avec les livres sacrés. La géologie, est une science qui a pour but l'étude des différentes couches de terrains qui se superposent dans les entrailles du globe, et des débris d'animaux vivans qui s'y trouvent à l'état fossile ou de pétrification. Pendant le dernier siècle, les savans, préoccupés par leur haine pour le Christianisme, avaient fait tous leurs efforts pour détruire l'authenticité des livres saints, en essayant de montrer qu'ils étaient en opposition manifeste avec les résultats positifs des sciences exactes. Peut-être nos lecteurs se souviennent-ils de la fameuse histoire du zodiaque de Denderah, avec lequel on prouvait que, contrairement au témoignage de la Bible, la création remontait à plus de quinze mille ans. L'ouvrage déplorablement célèbre de l'astronome Dupuis, qui exploitait cette ridicule donnée, est un de ceux qui ont fait le plus de mal à la religion chrétienne, soit par l'espèce de rigueur scientifique qu'il faisait paraître dans l'auteur, soit par l'insuffisance des lumières de ceux qui le lisaient. Cette science fautive est tombée devant la vraie science : la religion a appelé de la raison prévenue à la raison mieux informée, et de Dupuis à Visconti. D'un autre côté, la géologie est venue au secours des saintes Ecritures, et l'étude des terrains a confirmé pleinement toutes les traditions bibliques sur la création. Ainsi, Dieu a été justifié par ses propres œuvres, et la terre a témoigné en faveur de son auteur. Il nous a donc semblé qu'il serait bon que les jeunes prêtres pussent faire entrer, dans le cercle de leurs connaissances, toutes celles qui tournent au profit de la religion et à la gloire de Dieu. Nous leur donnerons toutes les indications nécessaires pour le discernement

des ouvrages scientifiques qu'il leur conviendra plus spécialement de parcourir, afin qu'ils aient le savoir, aussi bien que les ennemis du Christianisme, et en même temps la foi qui manque aux impies. C'est avec la foi et le don des langues que les apôtres conquièrent l'univers à Jésus-Christ.

7° *Littérature.* Nous diviserons la littérature en sacrée et profane. La première contiendra la nomenclature et l'examen des livres religieux, œuvres d'ascétisme, d'éloquence sacrée ou de critique. Cette partie de la littérature française est très-étendue, très-belle, et en général fort ignorée. Nous mettrons à même nos lecteurs de connaître et d'étudier les spécialités qui conviendront le mieux à leur vocation et à leurs talens.

La littérature profane est aujourd'hui, comme elle l'a toujours été d'ailleurs, une chose fort importante, par le bien qu'elle pourrait faire et par le mal qu'elle fait. Comme notre journal va surtout à des personnes ecclésiastiques, et que chacune d'elles exerce, par conséquent, une influence plus ou moins étendue autour d'elle, nous croyons qu'elles peuvent être, en réunissant leurs efforts aux nôtres, d'un très-grand secours à la religion et à la morale publique : nous, en les informant des livres bons ou mauvais qui paraissent ; elles, en usant de leurs lumières, de leur position et de leur pouvoir naturel, pour préserver les jeunes gens et les femmes de lectures imprudentes et corruptrices. Si les bons s'entendaient, les méchants seraient peut-être moins redoutables.

Voilà l'esprit du programme que nous avons arrêté, et qui forme, comme on peut le voir, un cours complet et complémentaire d'éducation supérieure. Nous nous attacherons à en développer tous les points, l'un après l'autre, avec le soin et l'exactitude nécessaires. Ce sera une œuvre lente et de longue haleine ; nous travaillons là pour l'avenir ; mais l'accueil, de jour en jour plus favorable, que la France et l'étranger font

à la *Dominicale*, nous mettent à même d'organiser des plans pour les années qui suivront.

SUR L'ÉTAT DU PROTESTANTISME.

(Deuxième article.)

Un écrivain que nous devons supposer calviniste par charité chrétienne, attendu qu'il écrit parfois comme un Socinien, a cru pouvoir attaquer la *Dominicale* au sujet de l'article que nous avons publié le mois dernier, sur l'ÉTAT GÉNÉRAL DU PROTESTANTISME (1). Il nous accuse de *fanatisme*, d'*aveuglement* et d'*ignorance*; mais, du reste, il n'a pas cru pouvoir démentir une seule de nos assertions. Il nous reproche surtout d'avoir « dissimulé le grand nombre et l'antiquité des missions protestantes. » Nous n'aurions pas cru que le mot d'*antiquité* pût s'appliquer à aucune œuvre du protestantisme; mais puisqu'on nous attire sur un terrain si commode et si facile à bien explorer, nous allons publier le tableau chronologique et synoptique de toutes les missions, à dater des plus anciennes. On n'aura plus à nous reprocher une *dissimulation coupable*, et l'on verra si nos adversaires ont agi prudemment, en nous accusant de n'avoir pas voulu dire toute la vérité.

Les premiers protestans à qui les annales du protestantisme ont donné le nom de MISSIONNAIRES, furent une compagnie de puritains écossais qui s'étaient rendus coupables de mille violences, et qui s'enfuirent en Virginie, sous le règne de Charles I^{er}. On apprit, sous le règne du dernier roi Jacques, que cette vénérable congrégation sollicitait des secours publics pour annoncer l'ÉVANGILE ET L'INDÉPENDANCE RELIGIEUSE aux naturels du pays. Le roi Guillaume de Nassau ne manqua pas de leur envoyer pour cela des lettres-patentes. Robert Boyle avait légué cent livres sterling pour leur établissement, et voilà tous les détails qu'on a pu recueillir sur cette mission, dont les protestans conviennent qu'ils n'ont jamais *entendu parler* depuis l'année 1694.

Une autre association fut établie par quelques évêques anglicans en 1698 : elle était destinée pour ÉCLAIRER LA CONNAISSANCE DU CHRISTIANISME dans les royaumes et les colonies britan-

niques. « Sa première souscription n'a jamais été renouvelée, et ses résultats n'ont jamais été connus » (1).

Il est vrai qu'au commencement du 18^e siècle, il y eut un savant Danois, nommé Ziëgenbalg, qui fonda sur la côte de Coromandel une espèce d'académie de littérature sanscrite et d'association prédicante, qui s'est maintenue jusqu'à nos jours; et nous en convenons sans difficulté. Nous pouvons même ajouter que c'est un poste extrêmement lucratif, et que, suivant le *Missionary Register*, les apôtres luthériens peuvent faire en peu d'années une fortune considérable à Tanjaor. Le même ouvrage a souvent fait mention d'un de ces nababs évangéliques appelé M. Schwartz. C'était l'honneur de la mission danoise. Il avait fait bâtir une chapelle avec le fruit de ses épargnes, et la compagnie des Indes orientales « invita les habitans du pays à ne pas dégrader son tombeau. »

La Société pour ÉDIFIER L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, avait pour but *l'éducation chrétienne des Sauvages*; mais quand les États-Unis se rendirent indépendans de la couronne d'Angleterre, la Société voulut borner ses bienfaits au petit canton de New-Brunswick, parcequ'il était resté soumis au Roi Georges de Hanovre. « Depuis ce temps-là son activité » s'est encore ralentie. »

Une Société pour L'INSTRUCTION RELIGIEUSE DES NÈGRES fut établie par l'évêque Anglican Portews, qui s'en occupa long-temps avec activité. « Il est vrai que le succès ne répondit » point à ses travaux. »

La Société pour FAIRE CONNAITRE L'ÉVANGILE et POUR AMÉLIORER LES MOEURS DANS LES PAYS ÉTRANGERS, obtint l'encouragement de la reine Anne et des rois ses successeurs. Elle est réunie présentement au Collège de Dartmouth; elle ne possède pas moins de 60 mille livres de rente, et cette association « n'a pas » encore eu le bonheur de pouvoir former » des missionnaires. »

La Société des MISSIONS ANABAPTISTES en fournit un assez grand nombre; et voici les détails qu'elle a publiés sur sa formation :

« Notre bon frère, le révérend M. Carey, » prêchait un jour sur le texte d'Isaïe, II, 3 : » attendez de grandes choses et tentez » de grandes choses. » Ce discours nous fit

(1) La *Dominicale*, 6^e livraison du 8 décembre.

(1) *Esprits des Missions Britanniques*, chap. I, 7, art. III, IV, IX, etc.

» penser que nous devons entreprendre la
 » conversion des païens. C'était l'esprit qui
 » nous conduisait ; car nous avons établi (par
 » la gratuité du béri), des écoles lancast-
 » triennes à Java, Cuttava, Calcutta, Pathna-
 » Balasore, etc. Nos missionnaires ont ob-
 » tenu du gouverneur général et des
 » principaux chefs de la compagnie des
 » Indes, des témoignages fort honorables et
 » bien flatteurs pour leurs progrès dans l'é-
 » tude des langues orientales et particulière-
 » ment du chinois. Le révérend M. Carey
 » est devenu professeur de sanskrit et de
 » malratte, au collège de Fort-Williams :
 » deux autres missionnaires anabaptistes ont
 » traduit le livre de Confutée en dialecte
 » malayalim ; ils ont composé plusieurs ou-
 » vrages intéressans sur la littérature bir-
 » mane, et sur la chance des bénéfices com-
 » merciaux dans l'Indoustan. Les chrétiens
 » véritables apprendront certainement avec
 » une grande joie que notre frère M. Marsh-
 » mann est depuis six mois, président de
 » l'académie siamoise, et que notre frère
 » M. Ward vient d'être nommé directeur
 » de l'imprimerie à Serampore. Chacun de
 » ces missionnaires gagne annuellement plus
 » de mille louis. C'est un produit de béné-
 » diction pour les bibles qu'ils ont traduites,
 » et pour les leçons d'indhoustanée qu'ils don-
 » nent aux gentilshommes anglais. Nous
 » avons le bonheur de pouvoir associer nos
 » enfans à leurs utiles travaux, etc. »

Continuons nos recherches, et voyons la suite de ces charitables établissemens.

La Société des MISSIONS DE LONDRES est une congrégation de théologiens, de commerçans, de géologues, d'antiquaires, de géographes, de botanistes et autres philanthropes de toutes les communions. Elle entretient quarante voyageurs réputés missionnaires ; ils sont défrayés avec une libéralité magnifique, et les dépenses de l'association se sont élevées l'année dernière à plus de quatre cent mille francs.

La Société des MISSIONS DE ROTTERDAM diffère essentiellement de celle de Londres : il est prescrit dans son règlement « qu'on ait à s'ap-
 » pliquer aux moyens les plus efficaces pour
 » annoncer la bonne nouvelle du salut, et
 » donner le conseil de Dieu avec la plus
 » grande économie possible. » Elle ne publie jamais la liste de ses missionnaires, et les

journaux hollandais ont annoncé que cette Société ne voulait donner connaissance de ses écrits édifiants et de ses travaux, qu'à ceux qui voudraient y souscrire pour une somme annuelle de 216 francs.

La Société des MISSIONNAIRES WOSLEYENS s'applique particulièrement à détacher les anglicans de l'église anglicane. Elle avait des envoyés dans les colonies britanniques, où les gouverneurs ont mis beaucoup d'obstacles à leurs prédications. Elle entretient des missionnaires en France pour y combattre le socinianisme, en y prêchant la réforme aux réformés ; et cette Société méthodiste a pour objet principal de « ramener au Christianisme « ceux qui portent le nom de chrétiens (1). »

On sait combien il est aisé de scandaliser les méthodistes ; mais on ne sait pas assez quel usage ils osent faire de la Bible, et nous en allons rapporter un exemple dont nous avons la preuve en main.

Un prédicateur méthodiste écrivait des Indes, en 1827, qu'il avait été cruellement scandalisé par un missionnaire Augustin, lequel avait dit devant lui qu'il détestait les *crocodiles*, « comme si le terme *infernal* dont il s'é-
 « tait servi devait jamais sortir de la bouche
 « d'un homme religieux ! » Là-dessus, il accumule textes sur textes, les uns pour les *créatures de Dieu*, les autres contre *l'ire*, la *haine* et la *mauvaise volonté* ; il en prend dans les Rois, les Prophètes, les Juges, les Nombres ; il court du Lévitique à l'Épître aux Galates, pour y chercher des argumens favorables aux crocodiles et contraires aux Augustins. Rien ne saurait égaler un pareil excès de folie, si ce n'est la témérité de cette profanation. A Dieu ne plaise qu'il prononce jamais : « Je n'aime point les fruits, » quand il peut s'énoncer avec une modération toute chrétienne, en disant que « son estomac ne s'en accom-
 » mode pas. » Il conclut enfin que « notre bon
 » missionnaire était un blasphémateur, » qu'on reconnaît toujours les prêtres catholiques au fiel de leurs discours, et qu'ils ne peuvent s'empêcher, si réguliers qu'ils soient, de proférer continuellement des malédictions. Tous ces protestans *réveillés* ou *régénérés* ne diraient jamais d'un homme qu'il s'était *converti*, par exemple, qu'il est *mort*, et qu'on vient de l'*enterrer*, mais que le *déchu-décédé* avait en-

(1) Voy. *Méthodiste Mazarine*, vol. II, chap. 4, 5, etc.

tendu du Père, que leur bon frère en Christ est entré dans la joie de son maître, et qu'il repose en lui où il n'y a ni cri ni travail. Ils ne sauraient s'expliquer à moins, et toute autre manière de dire les choses leur paraît cavalière et libertine. Ils ont pris les uns des autres, de proche en proche et dans tous les pays, le même ton, suffisant et pédantesque; une affectation d'hébraïsme avec une sorte de bénignité genevoise... ce que Voltaire appelait le style *réfugié*.

Comme nous voulons n'omettre aucune tentative des protestans pour établir leurs doctrines, nous allons parler d'une prétendue mission fondée par trois Hermites au Groënland. Si l'on s'en rapporte aux écrivains calvinistes, aucun dévouement religieux n'a jamais été comparable à celui de ces frères de l'unité. C'est un cénacle apostolique, et c'est une merveille de bénédictions! Tous les associés bibliques et tous les écrivains du parti parlent continuellement de New-Hernhutt et de Gruneklouf, comme on pourrait parler de l'établissement des jésuites au Paraguay; et nous avons cru d'abord une partie de ces prodiges, mais le hasard a fait tomber entre nos mains une relation de David Crantz, historien de la secte morave, et ceci nous met à même d'établir les faits avec un peu plus d'exactitude.

Un prédicateur hussite a causé du trouble en Moravie: quatre ou cinq cents paysans se révoltent, ils sont bannis des états de l'empire; trois d'entr'eux obtiennent du Roi de Danemarck, la permission d'aller au Groënland pour y cultiver les terres; ils y passent sept à huit ans sans avoir aucun rapport avec les habitans du pays; ils y vivent de la chasse, de la pêche et d'aumônes; ils s'en trouvent si bien, qu'ils appellent auprès d'eux plusieurs familles de leur communion, et c'est alors seulement que deux de ces réfugiés voulurent rendre *témoignage à la vérité*.

Les Groënlandois leur firent répondre au moyen d'un interprète: « Vous êtes des ignorans qui feriez mieux d'étudier que d'enseigner. » Deux ans se passèrent, et pour lors il se trouva quelques Moraves qui avaient assez bien appris la langue du pays pour y faire deux prosélytes. A la vérité, ceux-ci répondaient à leurs prédicateurs: « Vous n'étiez que des valets dans votre pays; vous êtes venus ici pour manger nos harengs, vous

» volez tous nos coquillages, et nous ne vien-
» drons jamais vous écouter si vous ne nous
» donnez rien. »

Au bout de neuf ans, le frère Hachff avait déjà conféré le baptême à trois naturels; « mais » ils s'en furent à la chasse aux rennes, et » revinrent plus sauvages que les bêtes qu'ils » avaient suivies. » Enfin, la colonie morave y mit de l'opiniâtreté. Les hommes, les femmes et les enfans se mirent à prêcher la doctrine de Jean Hus et à distribuer des clous, de petites cruches, et des harengs-saurs. Dans un espace de trente années, les missionnaires ont réussi à baptiser cent dix-sept enfans, soixante adultes, et quelques vieillards. — C'est bien peu pour une population de plus de dix mille âmes, observe l'historien des frères Moraves, et voici les conclusions de son récit:

« On ne peut regarder comme une acqui-
» sition pour le Christianisme la conversion
» de quelques-uns de ces hommes. Dès que
» nos frères leur veulent parler de salut, ils
» s'endorment, ou bien ils s'en vont avec un
» rire moqueur. Loin de se laisser catéchiser
» dans leurs assemblées de plaisir, où l'on va
» pour leur prêcher la vérité, ils tâchent
» d'engager les prédicateurs à s'y divertir
» comme eux; et lorsque ceux-ci veulent
» conserver la dignité, la décence et la gra-
» vité du maintien qui convient à leur mi-
» nistère, on contrefait leurs chants, leurs
» lectures et leurs prédications: on ridiculise
» surtout leur pauvreté. Si nos missionnaires
» répondent qu'ils ne sont pas venus au Groën-
» land pour y chercher à faire bonne-chère
» mais seulement pour le salut des âmes, on
» leur répond toujours: — Nos âmes ne sont
» pas malades comme les vôtres; le Roi de
» notre pays ne nous en a pas chassés, et nous
» vous laissons vivre en paix, quoique vous
» mangiez nos poissons. Il n'y a pas plus
» de veaux-marins dans votre paradis que
» dans votre pays, et nous aimons mieux
» croire à nos Angekoks. Enfin leurs cœurs
» sont impénétrables comme leurs rochers:
» quand ils reviennent à la mission, c'est
» pour se railler de nos frères, etc. »

Nous sommes fâchés d'avoir à démentir tant de sociétés bibliques et de magasins évangéliques, et nous ignorons si la mission de New-Hernhutt est devenue plus florissante; car depuis la relation de David Crantz, que

nous venons de citer, on n'a jamais eu sur elle aucune espèce de renseignement.

Nous pourrions parler encore ici de plusieurs établissemens des Moraves à qui l'on veut également donner le nom de missions; mais nous sommes impatiens d'arriver au grand-œuvre du protestantisme, aux MISSIONS DE L'ÉGLISE ROYALE - ÉPISCOPALE D'ANGLETERRE; c'est là du moins une confédération notable; et toutes ces sociétés presbytériennes dont nous avons exhumé les titres, sont tout au plus un portique en ruines, ou, si l'on veut, une espèce d'avenue mal alignée, qui devait nous conduire à ce grand monument de la philanthropie épiscopale.

Cette association publie dans tous ses prospectus « que le soin de faire connaître l'Évangile aux nations lointaines lui paraît être » spécialement confié par la divine Providence. » Son origine remonte à l'an 1802, et ses revenus peuvent s'élever à dix mille livres sterling. Elle entretient environ cent cinquante missionnaires; mais comme il s'y trouve compris trente-huit femmes de prédicateurs, vingt-trois maîtres d'école, douze ou quinze lectrices indigènes, des imprimeurs bibliques et des correcteurs laïques, enfin des soldats anglais, aides-catéchistes, ou moniteurs élémentaires dans les institutions d'enseignement mutuel, on est conduit à penser que l'église anglicane a pris avec trop de libéralité le titre de missionnaire; et pour y prétendre, il paraît qu'il est suffisant d'établir qu'on n'est pas catholique ou presbytérien. Il n'est pas hors de propos de faire observer à notre adversaire que les journaux bibliques ont souvent parlé de l'intéressante mistriss Nylander, missionnaire à la côte d'Afrique, de mistriss King, de mistriss et des deux miss-Kendall, de mistriss Tom surtout, qui vient de passer de l'Église militante dans l'église triomphante (1), enfin de miss Hall, de mistriss Norton, Harrison, Mayor, etc. « Elles secondent tous » jours leurs vertueux époux ou leur vénérable » père avec autant d'intelligence que d'activité. » Elles reçoivent des appointemens considérables; elles sont *Missionnaires Episcopales*, et mentionnées comme telles, sur

toutes les listes imprimées et publiées par la Société.

Nous avons remarqué dans ces nouveaux établissemens de l'Église épiscopale une sorte d'anomalie singulière: c'est l'institution d'un archevêque de Bombay, qui se trouve soumis à la juridiction de l'évêque de Londres. Si cette nouvelle église métropolitaine est assujettie pour la discipline à l'église anglicane, on ne conçoit pas comment elle ne relève pas de la couronne d'Angleterre, par la médiation du siège primatial de Cantorbéry, et l'on ne s'explique pas comment un évêque de Londres peut avoir des Archevêques d'Asie pour suffragans. On ose demander comment le monarque anglais peut être le chef de l'Église indienne? si c'est en vertu de l'acte du parlement qui lui confère la suprématie religieuse en Angleterre; enfin si son droit de primauté peut-être établi sur le droit de conquête et s'il doit survivre à la possession?

En attendant qu'on veuille répondre à ces questions-là, considérons toutes les missions des protestans dans leur ensemble, et tâchons d'évaluer premièrement quel peut être le nombre de leurs stations. Aucune Société des missions protestantes ne s'explique à cet égard avec assez de clarté, et leurs journaux nous promettent toujours *la fin du tableau des missions* qui n'arrive jamais. En leur accordant qu'elles soient nombreuses, on peut en retrancher d'abord et sans difficulté, les stations établies dans les pays catholiques, comme celles de Paris, de Lyon, de Malte, de l'Île-de-France, etc.; ce seraient des missions infidèles *in partibus fidelium*, si ce n'était pas des sinécures, et l'on peut vérifier en ce moment que la mission wesleyenne à Paris, est un bénéfice si simple qu'il n'oblige pas même à résider.

S'il est injuste et ridicule de donner le nom de *missionnaires* à tous les commis voyageurs que les Sociétés bibliques envoient colporter et vendre leurs bibles, il ne l'est pas moins de porter sur la liste des *stations*, tous les comptoirs des Indes où se trouvent un chapelain protestant; toutes les plantations cultivées par un anabaptiste, enfin tous les hameaux où quelques paysans moraves ont trouvé moyen de se réfugier. Serons-nous obligés de compter pour une église *l'école de Gori, dirigée par madame Hugues*? C'est cependant une des missions de l'église épiscopale;

(1) Voyez les *Regrets élégiaques du Missionnaire Tom*, sur la perte d'une épouse aimable et chérie. *Esp. des Miss. brit. Magasin évangélique de Genève, Miss. register*, etc.

et celle de Batavia, où l'on ne trouve ni prédicateur, ni maîtresse d'école, est une des stations des missions de Londres! Il n'est pas malaisé d'établir des missions pareilles à celles de Batavia, de Delhi, de Nain, d'Orkake, de Goshin, Fairfield, Springplace et tant d'autres; car il est de ces stations où l'on n'a pas envoyé de missionnaires depuis plus de quarante ans; et par ce qu'on a vu du tableau des missions protestantes, on est convaincu qu'elle n'en entretient un si grand nombre que de cette manière là.

Nous allons néanmoins accorder aux Sociétés des missions, que leurs établissemens sont au nombre de cent cinquante-deux, en y comprenant les stations où il n'y a pas de catéchumènes, et celles où l'on n'envoie pas de missionnaires. Nous voulons que ces établissemens soient desservis par trois cent soixante ouvriers évangéliques; savoir, deux cents chapelains qui sont envoyés et employés pour le service anglican dans les colonies, cinquante-trois femmes, (y compris mademoiselle Aï-Toun-Apy, missionnaire indigène au pays des Hottentots) soixante laïques, planteurs, correcteurs ou protes, orientalistes ou copistes, missionnaires, enfin! Nous supposons que le reste de leurs collègues, au nombre de quarante-sept, sont des docteurs, des traducteurs, ou tout au moins des imprimeurs de la Bible. On n'aura pas à nous reprocher de manquer de condescendance; et si nous cherchons à prouver encore que toutes ces missions sont moins utiles au Christianisme qu'au protestantisme, ce sera du moins après leur avoir accordé qu'elles ne manquent ni de souscripteurs, ni de stations, ni de collaborateurs.

Nous espérons que les associés bibliques ne nous reprocheront plus d'avoir usé de *réticences perfides* et d'avoir procédé contre eux par la *dissimulation*.

DES RELIGIONS NOUVELLES.

On ne saurait croire combien est grand le nombre des dieux nouveaux. De nos jours, il n'y a pas un oisif qui ne s'amuse à inventer une religion, à bâtir son temple, à élever son autel. Le monde est rempli de ces Mahomets de carrefour qui écrivent leur Coran sur la borne, et crient aux

passans: Voyez donc comme c'est beau! La liste serait longue, si nous voulions la faire complète. Voici quelques-unes de ces religions, dont nous vous racontons l'histoire, par manière de passe-temps.

Le premier, sinon en date, du moins en bruit, est le grand enfant de Saint-Simon. Saint-Simon, tout Saint-Simon qu'il était, ne croyait certainement pas laisser tant d'enfans après sa mort. Vous avez entendu parler de la religion Saint-Simonienne? — Superbe religion, je vous jure, qui prêche l'égalité de tous, à condition que l'un sera appelé à cirer les bottes de l'autre; qui prêche la femme libre, et *cætera*; que ne prêche-t-elle point? Le grand chef Saint-Simonien se faisait servir par ses égaux en Saint-Simon. C'étaient ses égaux qui faisaient sa cuisine; c'étaient ses égaux qui frottaient sa maison; ses égaux lui apportaient leur fortune, et le père s'évertuait à crier: Vive l'égalité! Je le crois bien: quoi d'étonnant?

— Mais un beau jour, les égaux du père se lassèrent de cette égalité-là. Son égal qui était frotteur, n'a plus voulu frotter; son égal qui lui cirait ses bottes n'a plus voulu cirer ses bottes; son égal qui lui donnait son argent, n'a plus voulu lui en donner: partant, famine, et adieu l'égalité Saint-Simonienne! Il en a été de cette égalité-là comme de toutes les égalités du monde.

Alors le grand-chef, voyant qu'il n'avait plus d'égaux, a quitté ses bottes molles, et jeté de côté son manteau rouge; il a donné au premier venu sa robe de drap bleu. Où est sa toque? Pourriez-vous me dire charitablement où est la toque du père Enfantin? C'est presque un homme comme un autre à présent, que le père Enfantin. Il a quitté sa toque pour le délicieux bonnet de coton.

Il y a eu émigration de la société Saint-Simonienne. Les plus sensés sont rentrés dans la société; les autres sont allés courir le monde, appelant à grands cris la *femme libre*! Imaginez-vous qu'ils sont allés en Orient chercher cette femme libre! Il faut être Saint-Simonien pour avoir une idée comme cette idée-là! Le peuple d'Q-

rient leur a jeté des pierres; et le sultan, qui n'entend pas railleries sur le chapitre femmes, les a fait empoigner un beau matin et promener à fond de cale dans tout l'Archipel, avec de mauvais biscuit et de l'eau corrompue. Pour les pierres, passe encore; mais le biscuit et l'eau! Les Saint-Simoniens n'ont pu digérer cela.

Il n'y a plus guère de Saint-Simoniens; on n'en veut plus, malgré leur gilet rouge et leur ceinture de cuir. Ils avaient autrefois un journal; mort et enterré. Ils ne dansent plus. Ils donnèrent autrefois des bals; mais leur orchestre a joué si faux que personne n'a plus été à leurs fêtes; ils n'ont plus d'éloquence; et le grand chef lui-même, la lumière des lumières, s'est arrêté tout court un jour qu'il devait parler en police correctionnelle.

Vous croyez que je plaisante? Demandez plutôt à tout Paris, qui vous dira comme quoi le père Infantin regardait le plafond et puis l'assemblée, l'assemblée et puis le plafond, se grattant l'oreille, en grand souci de ce qu'il allait dire: si bien que c'était pitié pour le pauvre orateur.

Autrefois les Saint-Simoniens allaient au spectacle; et ils y allaient *gratis*: le directeur les mettait sur son affiche à côté de ses comédiens. Aujourd'hui madame Saqui elle-même ne voudrait pas leur donner une loge pour rien; car il est avéré que le Saint-Simonien ne fait plus d'argent. L'empereur don Pedro en faisait plus qu'eux quand il allait à l'Opéra. Or, l'empereur don Pedro était encore moins curieux à voir que les Osages et les sauvages Charruas! Jugez par-là à quel degré d'abaissement les Saint-Simoniens sont tombés! Pauvre religion Saint-Simonienne! *Requiescat in pace!*

La seconde religion qui a voulu changer le monde, est la religion d'un pédicure du quai des Lunettes. Il s'est figuré, le cher homme, qu'il descendait en ligne directe du grand-maitre de l'ordre du Temple; et il s'est intitulé général des Templiers. Il a sonné de sa trompette de pédicure, appelant à lui tous ceux qui avaient des cors

aux pieds et du sang de templier dans les veines. A ceux qui avaient des cors aux pieds, il les arrachait à bon marché, presque pour rien; à ceux qui avaient du sang de templier dans les veines, il disait: C'est bon! Alors achetez un manteau de laine, une paire de bottes rouges, et des éperons d'or, puis venez me joindre à mon temple au Marais. Je vous recommande d'avoir des bottes larges et le cœur *idem*.

Le jour de l'installation arrivé, les Templiers se sont portés à leur temple, tous en costume: chapeau pointu, manteau forme couverture; ceux-ci en laine, ceux-là en coton; le cou nu, et la chemise rabattue, ce qui n'était guère beau à voir; les bottes rouges ou noires, — ceux qui avaient des bottes. — Quelques-uns, faute de bottes rouges, avaient des bas gris. Que voulez-vous? on fait ce qu'on peut. Un templier est un homme, à tout prendre; ce n'est pas sa faute si le maroquin rouge est si rare. Quant aux éperons d'or, pour être justes, il faut dire qu'ils avaient tous des éperons d'acier; aucun n'avait d'éperons d'or, pas même le grand-maitre, descendant de Jacques Molay.

Quand ils ont été placés sur leurs bancs, ils ont chanté des chansons presque saint-simoniennes. Ensuite un des leurs, maître parleur, est monté à leur tribune, et leur a démontré clair comme le jour qu'ils étaient les successeurs des Templiers, le boulevard de l'Orient, les persécutés de ce monde. « Que dit-il donc! s'est écrié! en se rengorgeant, une grosse épicière. Certainement que mon *époux* n'est ni persécuté ni boulevard. C'est bien un épicier, sergent dans la douzième légion de la garde nationale!!! »

On a dit, dans le second discours aux Templiers, qu'ils étaient non-seulement des boulevards, non-seulement qu'ils avaient été persécutés, ce qui était bien, mais qu'ils avaient tous été brûlés à petit feu, ce qui était bien mieux. Or, l'orateur qui disait cela était gros, gras, large, tout noir, tout velu, le cou tors, comme chacun pouvait le voir. Superbe figure de Templier en vérité!

les bras nus sous son manteau qui flot-
tait, un vrai boucher. « En voilà un qui
serait dur à cuire » dit une voix.

Il faut ajouter que, hormi ces deux inter-
rptions, toutes leurs cérémonies se sont
passées régulièrement.

Le lendemain, chaque Templier reçut à
domicile un petit paquet de baume contre
les cors, enveloppé dans une quittance
pour les frais du culte. Chaque templier fit
la grimace.

Depuis ce jour, le temple est fermé. Il
n'y a plus de Templiers ; mais il y a
un pédicure qui se console en pensant
que, malgré sa déconfiture, il y aura tou-
jours des cors aux pieds. — Et voilà com-
me quoi il est bon d'avoir deux cordes
à son arc.

Le troisième de ces fondateurs de reli-
gion s'appelle M. Fourrier. Celui-ci est *Pha-
lanstériste*. Il fait de la société une pha-
lange, sur le modèle de la phalange macé-
donienne. C'est peut-être pour cela que sa
religion marche à pas de tortue.

Le Dieu-Fourrier n'a rien trouvé de
mieux, pour le perfectionnement de l'hu-
manité, que de donner à l'homme une
trompe d'éléphant. La trompe de l'éléphant !
Mals cela vaut infiniment mieux que la
main de l'homme. Ne trouvez-vous pas ?
Reste à savoir où le Dieu-Fourrier la placera.
Le problème n'est pas résolu encore. En at-
tendant, M. Fourrier se regarde de haut en
bas toute la journée, et attend avec toute
la confiance d'un croyant le moment où
la bienheureuse trompe lui poussera. Si ce
n'est pas là une belle religion, ma foi ! je n'y
connais plus rien.

Et ce n'est là que le premier chapitre de
l'histoire des religions nouvelles.

LA SAINTE-CHAPELLE.

(Gravure.)

Il existe dans notre Paris, où les hommes,
les faits, les souvenirs s'effacent si rapide-
ment, un emplacement sur lequel on pourrait
résumer notre histoire ; quelques toises de
terre dont les atomes sont les ruines inconnues
des siècles passés.

Là, les fils de Clovis eurent jadis un palais
si l'on en croit Grégoire de Tours ; là, fut en-
fermée la fille de Charlemagne ; les ancêtres
de saint Louis y ont réuni leurs cours cheva-
leresques ; et ses descendants y ont fixé leur séjour
avant d'y installer les lois à leur place. — Ce
lieu, témoin durant tant de siècles des splen-
deurs royales, enfant de la puissance de nos
monarques, fut aussi leur lit de mort : car en
place des jardins de saint Louis, était accrou-
pie la Conciergerie, et dans la Conciergerie se
traîna la lente agonie de celle que Dieu a placée
la dernière sur le trône de France : de *Marie
Antoinette*.....

A peine aujourd'hui ce lieu conserve-t-il
un écho ; il est loin des jours où la voix du pou-
voir vibrait dans son enceinte ; les années de son
règne sont passées, car maintenant c'est le *pa-
lais de justice*.

Pourtant la pointe occidentale de la cité
est tout imprégnée de poésie : que de drames
elle a vu représenter ! elle qui a assisté à l'au-
rore, au midi, au couchant de l'antique mo-
narchie française, si longue, si belle, si reli-
gieuse, exprimée dans ce monogramme : *Dieu
et le roi* ! — Le Christianisme, du temps de nos
pères, était leur inséparable ami ; il vint ha-
biter au palais le même jour qu'eux ; lui seul
poétise encore le lieu, car seul il est resté de-
bout : les phases de sa vie y sont également in-
diquées. A sa naissance, un oratoire étroit ;
aux jours de croyances fortes, énergiques, en-
tières, une chapelle élégante, svelte, mysté-
rieuse, toute parfumée de la foi des croisades,
dotée par tous les rois ; veuve aujourd'hui de
ses protecteurs, noire, déserte, pillée, close,
cachée sous des archives et des échoppes. C'est
de cette chapelle que je vais vous parler ; car
j'ai vainement cherché la trace du château
des princes de la terre ; il n'est déjà plus : la
maison de Dieu seule subsiste encore...

Au commencement du treizième siècle,
l'empereur Baudouin régnait à Constantinople.
Ayant épuisé ses forces à repousser les Grecs
de ses États, et voyant ses coffres vides, il fut
réduit à mettre en gage entre les mains du roi
Louis IX la sainte couronne d'épines. Ce fut
une fête dans tout le royaume que cet événe-
ment. Le roi étant allé en personne à Troyes
au devant de la sainte-relique, l'escorta jusqu'à
Paris ; il entra à pied à Sens, l'portant sur ses
épaules le précieux fardeau. Enfin, il arriva
le 18 août 1239 dans sa capitale, où la cou-

ronne du fils de Dieu fut exposée, sur un échafaud tendu de riches étoffes, à la vénération des fidèles, et de là, conduite sur les épaules du roi, vêtu d'une simple tunique, et pieds nus, accompagné du comte d'Artois, à la chapelle du palais dédiée à saint Nicolas, et construite par le roi Robert en même temps qu'un oratoire dédié à la sainte Vierge, sur les ruines de la chapelle mérovingienne placée jadis sous le patronage de saint Barthélemi.

Quelques années après, Baudoin engagea de nouveau au roi de France, pour une assez forte somme, un morceau du bois de la vraie croix, le plus grand qui existe, le fer de lance dont le Sauveur fut percé, le roseau qui lui tint lieu de sceptre pendant sa passion, l'éponge trempée dans le fiel dont on voulut l'abreuver, et les clous qui percèrent ses mains. Ces trésors furent placés à côté de la sainte couronne.

Dès-lors, Louis IX médita de faire construire à ces nobles monumens un temple digne d'eux : il trouvait la chapelle de saint Nicolas nue, aride, étroite, trop simple et trop peu à la hauteur de sa pensée religieuse.

Lors, faisant mander auprès de lui Pierre de Montreuil, il lui fit part de son projet.

Pierre était un des plus remarquables des architectes du moyen-âge; de ces artistes religieux, puisant l'énergie du style dans la contemplation, inspirés d'un rayon d'en haut, devinant que l'architecture, ses ornemens, son entier, peuvent traduire, sans la refroidir, une pensée mystique, faire méditer les races futures en posant devant elles le génie, la foi, les mœurs de leurs pères. Aujourd'hui les bâtisseurs d'hôtel ne comprennent plus tout cela, et l'on peut facilement en deviner la cause.

Pierre de Montreuil le comprit dignement, lui; il justifia le choix de son souverain. Cet artiste avait déjà travaillé à Notre-Dame, à Saint Denis, et construit l'admirable réfectoire de Saint-Germain-des-Prés; mais le plan de la Sainte-Chapelle du palais, tracé sous l'inspiration des reliques saintes, devait, faisant oublier ses autres travaux, demeurer l'expression la plus belle, la plus entière, la plus riche, la plus pure, l'*expression type* de la foi de ces siècles chrétiens.

Cette église, l'admiration des peuples

d'alors, leur idole, leur gloire, leur bijou, fut consacrée par Eudes, évêque de Tusculum, le 25 avril 1249. Elle fut donc bâtie en bien peu de temps.

Hâtons-nous de donner à nos lecteurs une courte description de ce qu'elle fut avant d'être ruinée et tapissée de rayons pliant sous le poids des liasses de la chicane, pour que la génération prochaine en conserve un souvenir, avant que la main des révolutions, qu'on est convenu d'appeler *la faux du temps*, en ait dispersé les pierres.

L'église du palais est double; on la divise en *haute et basse Sainte-Chapelle*. On monte à la chapelle supérieure par quarante-trois degrés: l'entrée est précédée d'un vestibule en ogives, d'un portail décoré de sculptures représentant le jugement dernier, l'histoire du prophète Jonas; surmontée de reliefs hermétiques, d'hiéroglyphes parmi lesquels on distingue encore un ange la main droite dans un nuage, et l'autre dans un vase; au-dessous s'élève un lis marié aux armes de Castille, figurant l'écusson de la reine Blanche, mère du fondateur.

La chapelle est composée d'une seule nef en ogives très-hautes; le corps de l'édifice, soutenu par des colonnettes minces, très-sveltes, de plus en plus rapprochées vers le rond-point du chœur, reçoit la lumière par des croisées fort longues. Les vitres sont le monument le plus précieux de la peinture sur verre au moyen âge, art perdu depuis, et retrouvé aujourd'hui; ces vitraux à personnages sont remarquables par la variété et l'inconcevable vivacité des nuances; au point que jadis on comparait un vin d'une teinte bien transparente *aux vitres de la Sainte-Chapelle*. Nos ancêtres étaient si pénétrés de la différence de leurs édifices avec ceux du Seigneur, que les mystères dont ces derniers étaient remplis, leur semblaient devoir briller d'une lumière surnaturelle; il est certain que ce jour nuancé, réfléchi sur les murs, glissant sous les voûtes, ajoute beaucoup de grandeur aux cérémonies chrétiennes.

La basse Sainte-Chapelle servait de paroisse aux gens du roi, des chanoines, du chapelain, etc. On y entrait par une porte latérale masquée aujourd'hui par des échoppes. Cette seconde église, plus sainte, plus primitive, plus mystique, plus religieuse peut-être encore que l'autre, était composée d'une

grande nef en ogives fort larges entre deux demi-nefs, dont la première moitié de courbe ascendante allait toucher le mur; supportée par des piliers grêles, élégans, placés à l'intersection des deux branches d'ogives qu'ils soutenaient ensemble; ces colonnes étaient plus minces encore que celles de l'étage supérieur. Il semblait voir un édifice se soutenant tout seul, et coupé par des piliers servant de simples ornemens.

Le jour, en y entrant obliquement, venait glisser sur un autel fort riche, sur des châsses de reliques, des voiles de soie et de lin, des tableaux sur fond d'or, et mille donations; puis il s'arrêtait pour désigner sur les dalles les débris de la grandeur humaine, l'histoire de notre dernière fin; car la *basse Sainte-Chapelle* était pavée de tombeaux recouvrant les restes d'une série de personnages illustres dans l'église, la robe ou la chevalerie, depuis Louis IX. L'inscription la plus usée par le temps et les pas des fidèles, portait le nom de Pierre de Montreuil, l'architecte de la basilique; puis les chanoines, archidiaques, chapelains, barons, magistrats, pélemêle comme dans une vallée de Josaphat; Boileau avait son mausolée sur l'emplacement même du lutrin chanté par ses vers... De quelle vénération on devait se trouver saisi, en foulant aux pieds les os de ses ancêtres!... Combien la foi devait y être plus vive! Comme cet aspect devait détacher des choses de la terre, quand aux vapeurs de l'encens, au mystérieux de nos sacrifices, se joignaient les grandes, morales et profondes réflexions de l'aspect du cimetière!! . . .

— Lorsque ce monument fut achevé, il parut si léger, si élancé, si miraculeux! que les chroniqueurs racontent que les jours de fête, quand les sept cloches étaient en branle, tout l'édifice remuait; si bien que les maçons, craignant d'être accusés de négligence ou d'inhabileté, se cachèrent pendant un an et plus. Quoi qu'il en soit, il s'est assis bien solidement depuis cette époque; et à moins que *la faux du temps*, ou la décision toute atistique de quelque conseil d'architecture, trouvant assez grand le nombre des églises, et criant à l'économie, ne la démolisse pour en avoir les pierres, ou qu'un philanthrope, faisant de la salubrité publique, ne juge conve-

nable d'y faire une place, ou d'y construire un hôtel aux ventes par autorisation de justice, en remplaçant ses arabesques délicieuses par les lignes guindées d'une maison à balcon, il y a lieu d'espérer, que l'antique débris de la piété de Louis IX et du génie chrétien de son siècle, dominera encore long-temps le palais moderne.

La Sainte-Chapelle fut de tout temps l'enfant chéri des rois de France. Son glorieux fondateur la dota d'un collège d'ecclésiastiques, en 1252, et lui obtint du pape Innocent IV quatre bulles d'indulgences. Il y fit aussi déposer le trésor des chartes. — Son fils, Philippe-le-Hardi, y fonda une chapelle pour le repos de l'âme de son père, et la dota d'un tabernacle construit à l'image de l'édifice, en vermeil orné de pierreries. L'orfèvre chargé de l'exécution de cet ouvrage fut anobli en récompense de sa belle réussite: il se nommait *Raoul*.

Philippe IV y fit ériger la chapelle de saint Clément, ainsi qu'une autre chapelle dédiée au roi Louis IX, dont il obtint de Boniface VIII la canonisation en 1297. Enfin, ce monarque ayant cédé son palais au parlement, pour le rendre sédentaire à Paris, alla habiter le Louvre. C'est sous ce règne que la justice mit le pied dans le palais qu'elle devait plus tard envahir totalement.

Charles V fit don à la Sainte-Chapelle, de la fameuse *sardonix* à trois couleurs, représentant l'apothéose d'Auguste; cette église posséda plusieurs *antiques*. Le bâton du chantre était surmonté d'un buste de l'empereur Titus: cette bizarrerie singulière semblerait prouver que ce bâton avait déjà appartenu à la chapelle mérovingienne de Saint-Barthélemi, à une époque où nos rois étaient consuls romains, où nous étions trop jeunes encore pour avoir des gloires et des monumens du passé. — La Sainte-Chapelle fut le théâtre des cérémonies les plus augustes: baptêmes, mariages, obsèques, de presque tous nos souverains. Leur existence y est résumée. L'histoire a gardé le souvenir de la pompe, inouïe jusque-là, du mariage de madame Isabeau de Bavière avec le roi Charles VI, qui y fut sanctifié en 1389.

Louis XI fit beaucoup de bien à la Sainte-Chapelle; il l'enrichit de dorures, de présens, de privilèges, de reliques, et fit peindre le plafond de son vestibule en lapis-lazuli,

orné d'étoiles d'or, dont les marques sont encore visibles. — Une ordonnance de François I^{er}, datée de 1526, prouve que déjà alors des échoppes, ces champignons parasites, cette vermine des édifices, venaient ronger notre église, car il y enjoint de les démolir. — Les rois de France seuls eurent l'honneur d'être gardiens de la clef de la châsse des saintes reliques de Louis IX, jusqu'à la mort de Henri III, assassiné si opinément, que cette clef fut long-temps égarée. — On observa à la Sainte-Chapelle le rit parisien usagé à la cathédrale jusqu'en 1610, époque où elle fut soumise au cérémonial romain.

Louis XIII obtint en 1618 du pape Paul V que la fête de saint Louis fût célébrée comme de droit le 25 août dans tout le royaume. La bulle arriva le 2 juillet. Le vingt-cinq du mois suivant fut un jour de fête dans toute la France. Paris fut revêtu de riches tentures; les rues furent illuminées, et l'office du Saint célébré à la chapelle qu'il avait bâtie, avec une telle magnificence, on y brûla tant de cierges, que ses murailles semblèrent de feu : les reliques du royal patron, qui y avaient été transférées en 1306, furent exposées.

Ce furent là les derniers beaux jours de la Sainte Chapelle. Bientôt après, la noble devise écrite au bas de son sceau commença à s'oublier. (Ce sceau représentait une couronne d'épines suspendue à une croix protégeant deux fleurs de lis; la devise était : — « *Ecce crux et corona spinea, arma regis gloriæ tibi commendantur...* »

Alors aussi survint l'incendie singulier de 1618, dont on a tant parlé, et dont les ravages n'ont pas encore été déplorés suffisamment, car ils dévorèrent une partie du palais antique. — La cour était au Louvre, aux Tuileries, puis à Versailles, où l'on construisit aussi une Sainte-Chapelle riche, somptueuse comme le grand roi, élégante comme une duchesse, fardée comme elle, portant ceinture dorée, lambrissée comme un salon, ornée des frises des temples grecs. Ce n'était la faute ni des constructeurs, ni de l'illustre fondateur. Mais quand on ajusta les temples de la foi chrétienne aux modes anacréontiques des deux derniers siècles, il y eut déjà bien du mal! — Quand on a commencé à dédaigner nos temples noirs et sombres, les regardant comme des

monstres, difformes enfans de la barbarie, a religion avait cessé déjà d'être pour ses fils un avenir, un espoir, une consolation, pour devenir une obligation, un devoir. On orna cependant les nouveaux temples; on leur bâtit encore des clochers lourds et arrondis : aujourd'hui ils sont nus et carrés. Mais aujourd'hui on commence à sentir les beautés d'un art qu'on ne peut plus produire; aujourd'hui c'est déjà une matinée fraîche d'espérance; aujourd'hui on cherche à réédifier : alors on travaillait à corrompre...

Ce qui nous reste à dire pour compléter la biographie de la Sainte-Chapelle est pénible : nous avons à expliquer pourquoi elle est plus noire que les édifices du même siècle. Cette explication est liée à l'histoire du palais. — Le premier roi capétien habita ce lieu, et probablement la même maison que les fils de Clovis; car les descendants de Charlemagne n'ont pas songé sans doute à reconstruire un palais dans une ville où ils n'ont presque pas séjourné. Le roi Robert, fils de Hugues-Capet, le reconstruisit tout entier, en même temps que l'église Saint-Germain-des-Prés. — Philippe IV, à son tour, le rebâtit en partie. Louis XI fit élever la Cour des comptes : —

En 1618, un incendie détruisit une partie des bâtimens de Philippe-le-Bel; en 1630 le feu renversa le clocher-velte qui s'élevait sur le toit de la Sainte-Chapelle, remplacé depuis par un clocher fort délicat, abattu *par la faulx*... de la révolution. La flamme dévora encore en 1636 la Cour des comptes bâtie par Louis XI, monument gothique d'une beauté simple et fort élégante. En 1776, le même fléau ruina enfin le reste du palais; sur ses ruines, on a assis celui que l'on voit aujourd'hui.

Voilà pourquoi la vieille église est noircie : ses murailles, plus d'une fois enveloppées de tourbillons de feu ont été brûlantes; les pierres qui les composent doivent être calcinées jusqu'au cœur : elle est restée debout cependant, elle règne sur des monceaux de ruines, et domine encore une nouvelle génération d'architecture, à l'abri de la protection céleste, et de la croyance qui a présidé à son élévation.

La Sainte-Chapelle est fermée depuis long-temps; des mains avides ne lui ont laissé que les murailles trop lourdes à emporter. Depuis lors, le dix-huitième siècle a perverti nos

mœurs, nos croyances, élevé des églises tout imprégnées de l'aride matérialisme de sa philosophie, de grands salons *déparés* par un autel; de telle sorte que leur aspect fait souvenir des toilettes somptueuses qu'y ont étalées les marquises de la régence.—Eh bien! malgré ces fâcheuses influences, allez encore contempler un instant des yeux de l'âme, la Chapelle de Pierre de Montreuil, avec ses longues ogives séparées par des piliers surmontés de dix-sept tourelles sveltes, ornées de dentelures, de lis, de trèfles mystiques, d'arabesques et d'animaux fantastiquement élancés; choisissez une de ces belles soirées humides, où les contours sans fin de ces arabesques admirables détachent en rose leur silhouette sur un ciel d'un azur profond comme celui de l'Orient, pour lequel sont nées ces merveilles; imaginez une aiguille dentelée, frêle, aigüe, toute percée à jour, s'élançant dans la nue, au lieu du gâteau de plomb qui surcharge la toiture; et s'il est l'heure où les étoiles s'allument au firmament, qu'un de ces petits astres vienne se jouer au travers de ces dentelles de pierre: Bientôt sur ce ciel d'azur dont la nuance austère rehausse miraculeusement les édifices orientaux, vous verrez cette Sainte-Chapelle aérienne et légère, et fine comme une chaise d'osèverrie, (dit le bon sire de Joinville,) grandir en effaçant tous les autres monumens; vous saisirez entre elle et les cieux une union mystérieuse, bien que l'encens ne l'ait pas parfumée depuis long-temps; les crénelures de ses tourelles vont s'harmonier avec les cieux; vous oublierez que c'est l'ouvrage des hommes, qu'elle est profanée, vide, noircie par la flamme! ce sera un sanctuaire, un autel, un tabernacle, une arche d'alliance entre le ciel et la terre: vous serez ému, vous sentirez les délicieuses extases de saint Augustin unies à la poésie puissante du souvenir des mœurs de vos pères, à une pensée de regret, pour la suavité du calme religieux de vos premières années, peut-être bien éloignées..... Vos genoux faibliront; vous serez prêt à prier devant cette ruine, en vous écriant: — Dieu est immense; l'art inspiré de son souffle fécond, est grand!..... Et sachant désormais à quelle source puiser vos inspirations, vous redirez avec Saint Louis expirant sur la cendre aux rivages de Tunis, le verset du psalmiste: — *Seigneur, j'entrerai*

dans votre maison, et je vous adorerais dans votre saint temple!!!.....

OEUVRES

DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES (1),

Vie de Saint François de Sales, par

M. LOYAU D'AMBOISE.

(Premier article.)

Avant de porter notre jugement sur la publication extraordinairement précieuse que fait en ce moment le libraire Blaise des *Œuvres complètes de saint François de Sales*, comme sur la vie du saint Evêque, tracée par M. Loyau d'Amboise, il nous a semblé qu'une esquisse de cette vie si pleine et si grande ferait bien dans nos colonnes; que nos lecteurs nous sauraient gré de réveiller en eux les sentimens de vénération, de respect et d'admiration profonde, que commande l'héroïsme de l'évêque de Genève; le charme entraînant qui captive et émeut avec délices, devant une âme si tendre, qu'il faut aller jusqu'au disciple bien-aimé, sur lequel Jésus-Christ s'appuyait avec amour la nuit de la dernière Cène, pour trouver un cœur plus aimant, une charité plus brûlante du feu divin.

Noble et sainte Eglise romaine! depuis le Golgotha jusqu'à nous, que de noms augustes dans ses annales! Qui de nous a parcouru la *Vie des Saints*, sans que des pleurs soient venues mouiller ses yeux, sans que le cœur fût ému, sans sentir dans son âme le besoin de réformer sa conduite et de devenir meilleur? Là, ce sont des hommes de tous les rangs, de toutes les classes, de toutes les conditions: des monarques puissans, qui ont déposé leur couronne au pied de la croix, ou qui portaient le cilice sous la pourpre royale; d'obscurs manœuvres, des hommes qui n'étaient rien selon le monde, mais qui, dans la détresse et le mépris de la terre, amassaient en silence le

(1) A Paris, chez Blaise, libraire-édit., rue Férou.

trésor qui ne périt pas; de timides jeunes filles, dans la fleur de l'âge, dans tout l'enivrant prestige de la beauté, qui sont allées ensevelir dans l'ombre d'un cloître les attraits qui les eussent faites reines dans le monde; de saintes femmes, couronnées de gloire et de bénédiction pour leurs familles; des hommes que leur naissance et leurs richesses appelaient aux plus hautes dignités de la terre, et qui, se faisant petits de toute l'humilité de l'Évangile, ont trouvé la maison de Dieu plus grande que tous les palais de la terre, le tabernacle de Sion l'asile de paix et de calme pour leur cœur déjà fatigué du monde. Tel fut saint François-de-Sales.

Sa famille jouissait d'une grande renommée: on la trouve dans toutes les guerres qu'eurent à soutenir, à diverses époques, les ducs de Savoie. Son père, le comte de Sales, intrépide soldat comme ses aïeux, après avoir illustré sa bannière par de hauts faits d'armes, désira de quitter le tumulte des camps, et terminer dans les douceurs du repos, avec une épouse digne de lui, sa vie si agitée jusque-là. Il épousa Françoise de Siounaz, femme d'une beauté remarquable, mais d'une vertu plus remarquable encore. De cette union naquit saint François-de-Sales, le 25 août 1567.

Les premiers temps de son enfance furent difficiles: sa constitution était frêle, et il fallut toute l'angélique sollicitude de sa mère pour conserver à la terre cette tendre et délicate fleur qui devait un jour briller d'un éclat si pur et si beau. Le premier nom que bégaya saint François fut le nom de Jésus-Christ, qu'il avait appris de la bouche de sa mère. Il ne fut pas élevé avec cette mollesse qui tue l'âme d'un homme dès le bas âge, en emprisonnant cette âme dans un corps de femme. C'était vraiment merveille de voir cet enfant, naguère si délicat et si frêle, avec sa figure angélique, ses longs cheveux bouclés qu'agitait la brise, jouer sur le bord des précipices, traverser avec audace les passages les plus dangereux, puis reparaitre sur les sommets escarpés, mariant son joli visage avec la

teinte sombre et sévère des rochers de 1^a Savoie. Puis, qu'il était beau de le voir encore appuyé sur le bras de sa mère dans quelque pauvre et chétive chaumière, au chevet du malade qu'il consolait de sa voix enfantine, qu'il secourait de son or! Car elle lui apprenait tout cela, cette mère chrétienne; elle cultivait le cœur de son fils, de son fils, elle qui l'aimait tant! Elle si bonne, si bienfaisante, elle lui montrait à être bon, à être bienfaisant. Quelle mère, que la mère de saint François-de-Sales!

Un jour vint où il fallut le quitter pour tant, et le quitter pour long-temps, se séparer de lui par une distance bien grande. Ses humanités étaient finies, et il allait partir pour Paris, Paris, la ville de prestige et de bruit, la ville où la foi se perd, la ville dont l'air est mortel pour le cœur. Combien d'hommes y sont entrés purs dans cette Babylone, qui en sont sortis avec l'âme gangrénée! Elle sait tout cela, cette mère, elle a peur, elle tremble, elle a le frisson; mais elle a foi dans son fils, la mère de François-de-Sales; elle sait qu'il en sortira pur comme il y entre; car il a horreur du mal, le jeune homme; il aime Dieu: oh! comme il l'aime!

Elle a voulu l'accompagner sur le chemin, l'accompagner jusqu'au vieux chêne de la vallée. Là, elle lui a appris bien des fois à bénir Dieu; là ils ont tous deux chanté bien des fois ses louanges quand les derniers rayons du jour venaient mourir ternes et décolorés sur le feuillage de ce chêne. C'est là qu'elle veut lui dire adieu, l'indiquer de ses larmes de mère. Et puis de cette place on aperçoit dans le lointain le clocher de l'église où François a reçu le baptême.

« Vois-tu, lui dit-elle, cette église où tu fus fait chrétien. Chrétien! mon fils, ce titre est le plus beau de tes titres. Quand tu seras tenté de pécher, souviens-toi de cette église; souviens-toi du vieux chêne où ta mère pria avec toi, où elle te dit adieu aujourd'hui. Lorsque le pauvre viendra te dire: j'ai faim; ce pauvre est ton frère, mon fils, qu'il se retire consolé. Je t'aime,

mon fils, ah! comme je t'aime! mais, et moi aussi, je préférerais te voir mort que coupable d'un seul péché mortel. »

François passa six ans à Paris.

Il ne savait que deux chemins : celui qui conduisait à l'école, celui qui conduisait à l'église. Et lorsque le temps fut arrivé, avec quelle joie il regagna ses montagnes, ses chères montagnes de la Savoie! Que de fois il les avait rêvées, ces montagnes, ce château paternel, l'église de Thorens, le chêne des adieux! Et maintenant il retrouvait tout cela; il respirait l'air embaumé de la Savoie; il embrassait sa mère, sa bonne mère, qui le revoyait toujours pur, toujours vertueux, comme elle l'avait quitté, comme elle lui avait recommandé d'être pur; elle le revoyait orné des talens les plus brillans, ne se lassant pas de l'entendre, se complaisant dans son fils.

Ce temps de délices ne fut pas long. Il fallut repartir pour Padoue. Là, le docteur Pancirolle occupait la chaire de droit la plus célèbre de l'Europe; et le comte de Sales, qui destinait François aux charges publiques, voulait qu'il se formât aux leçons du célèbre docteur.

C'est là qu'à la suite d'une maladie terrible, où l'on désespéra de ses jours, il prit la résolution de se consacrer au service de Dieu. Depuis lors rien ne put changer la résolution de François de Sales. Rien n'y fait : ni la voix de l'amitié, ni celle du comte, ni les larmes de sa mère : car il est prédestiné d'en haut, ce jeune adolescent; il sent, lui, que sa place est là, dans le sanctuaire; qu'il est appelé au ministère redoutable qui fait trembler les anges.

Et pourtant un jour vint où de tendres pensées luttèrent dans son cœur contre la voix du ciel.

Mademoiselle de Végy avait à peine dix-huit ans. Dans la candeur virginale de son sourire, on lisait la pureté de son âme. Jeune lis de la solitude, elle avait été cultivée par une mère bien chrétienne. Depuis que la mort l'avait privé de ce consolant appui, elle s'était faite la joie de son vieux père, adoucissant ses chagrins,

et calmant ses douleurs. Qu'elle devait paraître belle à François, lorsqu'elle allait, timide vierge chrétienne, frapper à la porte de la chaumière pour y porter de l'or, plus que de l'or, des paroles angéliques, de ces suaves paroles qui font descendre la paix dans un cœur agité! car elle faisait tout cela, mademoiselle de Végy. Son nom était en bénédiction dans toute la contrée. La mère de famille l'invoquait après celui de Marie. Elle avait consolé tant de douleurs, elle avait fait couler tant de larmes, d'attendrissement et de reconnaissance! Elle était si bonne! elle était si bienfaisante!

Donc François l'aima. Son père la lui avait destinée pour épouse. Il tenait à ce mariage, le vieux soldat. Il disait qu'il se verrait renaître dans les enfans de son fils, et cette pensée lui souriait.

Comprenez-vous maintenant tout ce qui se passait dans cette âme de vingt ans? Vivre avec mademoiselle de Végy! c'était un rêve, un délicieux rêve; mais le vœu fait aux pieds de la Vierge, mais cette voix d'en haut qui retentissait dans son âme? Ce dut être un épouvantable tourment.

Dans cet horrible combat, ce fut Dieu qui l'emporta sur le monde. Le monde! qu'il est pourtant suave à cet âge, avec ses plaisirs, son fracas, ses joies délirantes, ses spectacles voluptueux, ses bals magiques! Ne parlez plus à François de Sales de toutes ces joies d'enfer. Tout cela, qu'est-ce? un peu de fumée que le vent emporte, un bonheur factice qui passe comme un rayon de soleil, et qui laisse après lui d'indicibles regrets. Il se souvient que Sion est déserte, et que le deuil est dans ses murs; et il veut, de sa volonté d'homme, se faire un soldat de la milice sainte qui combat les combats du Seigneur.

Or donc, quelque temps après l'Église entendait les vœux éternels de François de Sales, et le sacerdoce se réjouissait d'un saint prêtre.

TABLEAU

DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours; par
M. L'ABBÉ VIDAL, ancien professeur de
philosophie, etc.

Ce tableau, distribué en plusieurs colonnes, offre dans celle du milieu le fleuve de l'église dans lequel se trouve la succession des Papes depuis saint Pierre jusqu'à Grégoire XVI; un chiffre placé avant leur nom, indique l'année de leur élection. A droite et à gauche de cette colonne, sont indiqués les pays et les peuples qui reçurent successivement la foi, et qui se jettent dans le grand fleuve, sous la forme de ruisseaux. D'un côté est un sommaire de l'histoire générale de l'Église, indiquant pour chaque siècle les principaux événemens. Les indications sont courtes mais nombreuses, et cette colonne est la plus chargée du tableau. La colonne à côté est celle de tous les conciles généraux et particuliers.

De l'autre côté du grand fleuve sont encore quelques colonnes: une pour les SS. Pères et les écrivains ecclésiastiques; une autre pour les hérétiques et les schismatiques: on y a compris les philosophes des derniers temps qui ont attaqué la religion. En dehors sont placés les principaux empereurs jusqu'à la prise de Constantinople. De cette manière on fait concorder l'histoire ecclésiastique avec l'histoire civile.

Au bas sont les anti-papes.

Enfin, sur les limites du tableau, sont vingt portraits des plus illustres Pères et Saints des derniers siècles.

Au haut du tableau Notre-Seigneur est représenté donnant la mission à ses Apôtres.

Tous les chiffres qui sont dans le tableau indiquent l'année, dont le siècle se trouve indiqué à gauche du tableau.

Ce tableau est dû aux soins d'un ecclésiastique estimable et instruit: dressé avec soin, et rempli de détails, il donne une idée générale de l'histoire de l'Église, et sert à classer dans la tête les grandes époques et les faits principaux.

Il est déjà approuvé par plusieurs évêques, et adopté dans un grand nombre de séminaires, comme très-utile à l'étude de l'histoire de l'Église.

Une grande feuille in-plano, coloriée, ornée

de 20 portraits et vignettes. Prix, 3 fr. 50 c.

A Paris, chez Camus, éditeur, rue de l'Abbaye, n° 12, et Ad. Leclerc, quai des Augustins, n° 35.

ÉPHÉMÉRIDES.

- 27 Janvier.—1721, mort de Huet, évêque d'Avranches, savant universel, et qui conserva la même ardeur pour l'étude jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il fut un de ceux qui contribuèrent à l'éducation du Dauphin, fils de Louis XIV. Il a laissé beaucoup d'ouvrages, dont le principal est sa *Démonstration évangélique*.
- 27.—1501, Louis XII, roi de France, et Ferdinand, roi de Castille, partagent le royaume de Naples, conquis par eux sur les princes arragonais.—672, mort du pape Vitalien. C'est sous son pontificat qu'on a commencé à faire usage des orgues dans les églises.—847, mort du pape Sergius II.—1752, on ferme le tombeau du diacre Paris, si célèbre par les prétendues merveilles opérées à ce tombeau.
- 28.—814, mort de Charlemagne, roi de France et empereur d'Allemagne.—1725, mort de Pierre-le-Grand, empereur de Russie.
- 29.—1579, les Sept-Provinces, que nous appelons aujourd'hui Hollande, signent à Utrecht, par les soins du prince d'Orange, l'union qui a duré jusqu'à ces dernières années—1745, mort du cardinal de Fleury.
- 30.—1647, les Ecossais livrent Charles 1^{er} aux Anglais.—1649, le roi Charles 1^{er} est amené, dans la salle de Westminster, devant la cour de justice établie par Cromwell, pour lui faire son procès.
- 31.—1788, mort de Charles Edouard, dit le prétendant.
- 1^{er} Février.—1640, le roi d'Angleterre, Charles 1^{er}, est ramené pour la seconde fois devant la cour de justice.—770, mort du pape Etienne III.—1692, mort d'Alexandre VIII.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

AFFAIRE DE M. DE LA MENNAIS.

Les inquiétudes de l'Église de France sont dissipées. L'homme de génie s'est incliné, plein de respect et de soumission filiale, à la voix du premier Pasteur. Il a fait le sacrifice de ses idées, de ses théories, avouant avec humilité qu'il s'est trompé. Nous n'attendions pas moins de cet homme à la voix puissante, au cœur ardent, à l'inébranlable foi, qui, pendant si long-temps parmi nous, est descendu dans l'arène toutes les fois qu'il a fallu

exalter les successeurs de Pierre. Nous n'avons jamais douté de sa soumission, nous ; si sa première déclaration était jugée insuffisante, nous ne doutions pas qu'il en fit une seconde ; et voilà qu'aujourd'hui il l'a faite, cette déclaration, qui a satisfait à tout. Il s'est soumis comme le dernier des fidèles se serait soumis. C'est là un grand, un noble spectacle que cet homme, le plus beau génie de l'Église de France, aux pieds du pontife romain. Désormais donc tout est dit, tout est fini contre lui. Il n'y a plus rien à reprendre dans sa carrière passée ; il a scindé en deux sa vie. Oh ! que nous désirons qu'il reparaisse dans nos rangs, l'homme sublime, qu'il nous guide et nous encourage : car il y a encore des doctrines perverses, des ennemis à jeter à terre, un déblaiement à faire au pied de la croix, de cette croix divine qui doit sauver encore le monde. Les ennemis de la foi se réjouiraient de son silence ; ils n'ont pas oublié que chaque coup de massue de cet homme portait la terreur et le désordre dans leurs rangs. Ce serait un beau jour pour l'univers catholique, que celui où retentirait de nouveau l'imposante voix qui tonnait si haut dans les combats de la milice sainte. Nous faisons des vœux, des vœux bien ardents, pour que cette attente universelle ne soit pas trompée.

Nous donnons le bref de sa sainteté le pape Grégoire XVI :

*A notre fils bien-aimé F. de La Mennais,
Grégoire P. P. XVI.*

Cher fils, salut et bénédiction apostolique.

Ce que nous nous promettons de votre soumission envers nous et le saint-siège apostolique, nous apprenons avec joie que vous venez enfin de le faire par la déclaration humble et simple que vous nous avez transmise par notre vénérable frère le cardinal Barthélemy, évêque d'Ostie. Nous avons béni le Père des lumières, duquel nous vient cette consolation si grande, qui, nous pouvons vraiment le dire avec le psalmiste, a réjoui notre âme en proportion de la multitude de ses douleurs.

Aussi, notre cher fils, nous vous ouvrons avec toute l'effusion dont nous sommes capable, les trésors de notre tendresse paternelle, et c'est avec un véritable triomphe dans le Seigneur que nous vous félicitons d'avoir acquis une paix pleine et sincère, par la générosité de celui qui sauve les humbles d'esprit, et repousse ceux qui puisent leur sagesse dans les principes du monde, et non dans la science qui vient de lui. Car le plus beau triomphe, le seul véritable, c'est de vaincre le monde ; et c'est pour cela que votre nom sera environné d'une gloire

éternelle, parce que, sans vous laisser détourner par aucune considération humaine, sans vous laisser entraîner par les perfides manœuvres de vos ennemis, vous avez tendu directement au but où vous appelaient la voix du père le plus tendre et les lois de la justice et de la vérité.

Continuez donc, cher fils, en marchant ainsi dans le chemin de la vertu, de la docilité et de la foi, de donner à l'Église de pareils sujets d'allégresse, et d'employer les efforts de ce génie et de cette science qui vous distinguent, pour que tout le monde ait et professe la même opinion au sujet de la doctrine exposée dans notre lettre encyclique. Sans doute, ce qui augmente considérablement notre joie, c'est que vous ayez pris soin de faire émettre sur le même sujet une déclaration très-digne d'éloges que nous avons reçue, par notre cher fils Gerbet, l'un de vos élèves, auquel, par conséquent, nous voulons donner dans cette lettre un témoignage tout particulier de notre estime.

Mais il ne faut pas se dissimuler que l'homme ennemi peut encore semer l'ivraie.

Cependant, courage cher fils ; et, ferme dans votre sainte résolution, réfugiez-vous avec confiance là où est un rempart pour tout le monde, suivant les paroles du pape saint Innocent ; là où est la sécurité, où est un port exempt de tempêtes, où est un trésor de biens innombrables. Car là, appuyé sur la pierre qui est Jésus-Christ, vous combattez avec courage et sécurité les combats du Seigneur, afin que les saines doctrines s'étendent partout avec éclat, et que la paix de l'Église ne soit plus troublée par des nouveautés trompeuses, de quelque beau prétexte qu'elles s'enveloppent.

Nous finissons ici cette lettre que nous vous envoyons comme un témoignage de nos dispositions à votre égard. Maintenant nous ne demandons qu'une chose au Dieu auteur de tout bien, et nous la demandons avec ardeur : c'est que par l'intercession de la très-sainte Vierge, notre espoir, notre guide et maîtresse dans les jours mauvais, il consolide son propre ouvrage ; et nous vous donnons avec l'affection la plus vive notre bénédiction apostolique, comme un gage précurseur de ce puissant secours.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 28 décembre 1855, et de notre pontificat le 5^e.

GRÉGOIRE P. P. XVI.

Portugal. — Les journaux anglais du 20 janvier parlent de l'arrivée à Falmouth du brick le *Pantolon*, ayant quitté Lisbonne le 15. A cette époque, le quartier-général de don Miguel était toujours à Santarem, et celui de don Pedro à Cartaxo. Les journaux pédistes, qui rendent compte de ces correspondances parlent de deux engagements qui auraient eu lieu le 5 et le 5 janvier, entre les postes avancées

des troupes pédristes et ceux de la garnison de Santarem. Comme ces feuilles ne donnent aucun détail de ces affaires, nous devons présumer qu'elles ne sont point terminées à l'avantage des pédristes. « Le combat du 5, disent-elles, a été le plus important des deux. Il paraît que le colonel Népomucène s'était laissé surprendre par un corps considérable de troupes de don Miguel, et que la perte qu'il a éprouvée a été assez grande pour que le gouvernement de Lisbonne ait cru devoir le traduire devant un conseil de guerre. »

Les mêmes correspondances ajoutent que les troupes de don Miguel souffrent beaucoup d'une maladie qui fait de grands progrès, faute de secours médicaux pour en arrêter la contagion. Il paraît aussi qu'à cette époque il y avait eu quasi-réconciliation entre don Pedro et le duc de Terceira. Celui-ci serait parti pour l'armée d'expédition de Santarem, non avec le commandement général, mais pour y agir de concert avec Saldanha, lequel aurait quitté le 9 les environs de Santarem avec 5000 hommes, pour se porter en avant. Nous sommes portés à croire que le bruit du mouvement de Saldanha a été répandu pour remonter le moral des troupes pédristes, parmi lesquelles des signes de mécontentement s'étaient manifestés. Le *Courrier* pense que ce commencement de rébellion a pu être occasionné par le retard du paiement de la solde et par la mauvaise qualité des vivres qui sont distribués aux troupes. « Les recrues écossaises, dit-il, ont paré devant leurs casernes, à Val-de-Pereira, avec des morceaux de lard rance au bout de leurs baïonnettes. Quant au riz, il était si avarié qu'elles l'ont jeté par les fenêtres. Deux cents hommes de ces recrues ont été envoyés en prison. »

Le *Sun*, quoique très-dévoilé à la cause de don Pedro, prend moins de soin que ses confrères pour cacher la vérité. L'extrait de sa correspondance de Lisbonne, que nous allons rapporter, est plus instructif que toutes les illusions dont se bercent encore les autres feuilles pédristes.

« Don Miguel, dit le *Sun*, est à Santarem, à la tête de dix mille hommes; on ajoute qu'il a une force de cinq mille hommes aux environs d'Oporto. En outre, quinze cents miguélistes sont devant Coïmbre et Péniche, et trois mille autres sont répandus dans l'Alentejo. Don Pedro n'a pas de corps d'armée en état de tenir la campagne, à l'exception de celui qui est en ce moment devant Santarem. Oporto et les autres places au pouvoir des pédristes, sont bien occupées par une garnison suffisante pour résister aux attaques de l'ennemi; mais c'est là tout. Il y a des partisans de dona Maria qui soutiennent qu'aussitôt les pluies venues, don Miguel sera forcé, par la difficulté où il se trouvera d'approvisionner ses troupes, d'évacuer Santarem, de traverser le Tage, et de se jeter dans Elvas; d'autres n'espèrent pas que les pluies produisent un résultat aussi satisfaisant. Ils se

fondent sur ce que, dès six mois avant l'entrée à Lisbonne du duc de Terceira, Santarem a été fortifié et approvisionné avec un soin qui prouve que don Miguel, bien qu'il se regardât alors comme certain du succès, ne perdait pas de vue le soin qui doit toujours occuper un général en chef: celui de s'assurer une bonne retraite. Mais en supposant que les pluies, qui déjà ont commencé, forcent don Miguel à évacuer Santarem, et à se retirer à Elvas, il se trouverait alors dans la plus forte position du pays; et, dans le cas où telle serait son intention, il serait absurde de supposer que ses partisans (don Pedro n'a pas de troupes dans les environs) ne travaillent pas dès ce moment à fortifier encore les défenses de la place, et à y faire entrer les provisions suffisantes. Malgré cela, les constitutionnels persistent à considérer le moment où don Miguel évacuera Santarem, comme celui de la fin de la lutte. Cependant il est évident que si don Miguel se retire à Elvas, l'armée pédriste, bloquant en ce moment Santarem, sera obligée de la suivre dans l'Alentejo, et de faire la même chose devant la première de ces villes: alors rien n'empêchera les troupes miguélistes répandues dans les environs d'Oporto, de Coïmbre ou ailleurs, de se rendre maîtres absolus du pays, d'y lever des contributions, et de renforcer leurs bandes de guérillas. »

Espagne. — Il était facile de pressentir la réponse négative du ministère espagnol à la déclaration du général Llander. Ce général, en refusant d'installer les nouveaux subdélégués (préfets) envoyés de Madrid dans la Catalogne, a, par le fait, méconnu le gouvernement de la reine.

L'adhésion à cette déclaration de la plupart des capitaines-généraux, et en particulier du général Quesada, que la Régente a en vain essayé de gagner à l'avance, en lui envoyant le titre de grand d'Espagne de seconde classe, a déterminé la chute du ministère Zéa.

Avis. La première édition de l'*Almanach des paroisses* ayant été promptement épuisée, a rendu nécessaire une seconde édition. Celle-ci vient de paraître. La précipitation avec laquelle la première avait été faite avait donné lieu à un grand nombre d'erreurs typographiques, qui ont été réparées dans celle que nous annonçons aujourd'hui.

— Nous engageons MM. les abonnés à lire l'avis que nous mettons à chaque livraison sur la couverture. On ne cesse de nous demander la première et la seconde livraison; nous répétons que ces deux livraisons sont épuisées.

AVIS. — *Ceux de MM. les Abonnés qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement, fini le 1^{er} février, sont priés de le faire de suite, s'ils ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi du Journal.*

BIBLIOGRAPHIE. — §. II.

SOURCES DU DROIT CANON.

La révolution française a porté un coup fatal aux grandes études ecclésiastiques, en dispersant les corps religieux qui avaient assez de lumières, de richesses et de loisirs pour s'en occuper avec fruit. Ce n'est pas le clergé militant, le clergé qui administre et qui console, qui peut se livrer aux longues méditations, et aux âpres recherches; il faut que d'autres élaborent la science, et qu'il l'applique; que d'autres soient la tête, et lui le bras. C'est avec ces conditions de labeur intellectuel d'un côté, et de labeur administratif de l'autre, que le clergé catholique s'est placé, sans aucune comparaison possible, dans les sciences sacrées ou profanes, comme dans la littérature et l'éloquence, à la tête de toutes les périodes de civilisation moderne, et beaucoup plus haut que toutes les écoles philosophiques de l'antiquité. Depuis quarante ans, l'équilibre des forces du clergé est rompu; il administre autant, mais il pense moins; on lui a laissé les bras, et ôté la tête; les foyers ardents et lumineux d'où lui venait la science, se sont éteints; et cependant il importe autant, et plus que jamais, que le catholicisme soit prêché par des bouches d'or, et que destiné à diriger et à sanctifier les actions des hommes, il soit toujours au-dessus des doctrines humaines, comme les apôtres étaient au-dessus des subtiles écoles d'Asie, comme l'Évangile était au-dessus des poètes païens.

L'Église s'est trouvée dans des calamités bien plus accablantes, à des époques où elle n'avait encore, ni autant d'expérience, ni autant de gloire. Deux ou trois millions

de Barbares sont allés se briser contre la pierre du temple; et quoique les philosophes modernes aient bien aussi leur barbarie intellectuelle et morale, ne leur faisons pas l'honneur de les croire de petits Attila et de petits Genserich. L'Église a suffi à l'Europe en désordre; elle suffira, soyons-en sûrs à l'Europe régularisée: elle, qui a vaincu l'ignorance, ne peut pas trouver une ennemie dans la civilisation.

La chose importante dans tout ceci, c'est de trouver un moyen qui rende au clergé le point d'appui moral qu'il avait autrefois dans les grandes corporations religieuses; de l'adosser à quelque chose de solide, qui le rende fort et confiant. Si, lorsque la philosophie du siècle ouvre sa bouche dédaigneuse, et laisse tomber sur le Christianisme des paroles de commisération et de critique, il y avait un Thomas; un Bernard, un Bonaventure, qui pussent dire son fait à l'orgueil de la science mondaine, il est hors de doute que le clergé des paroisses, bon et vigilant ouvrier du Seigneur, marcherait plus dispos à sa tâche; il répondrait à l'impiété par de bonnes œuvres, tandis que les autres répondraient par de bonnes raisons. Mais si la chaire se tait quand la tribune parle, ou du moins s'il n'y a pas dans la propagande ecclésiastique, autant que dans la propagande révolutionnaire, unité d'efforts, accord et harmonie; et surtout, si le curé de paroisse reste comme une sentinelle avancée, sans un corps qui le soutienne, et sur lequel il puisse se replier au besoin, il est clair, qu'à moins d'une foi invincible, d'un cœur dévoué et d'une science éprouvée, l'œuvre évangélique peut en souffrir. Tant que l'apôtre Pierre fut à côté du Seigneur, et sentit son ardeur humaine soutenue par l'ardeur divine, Pierre fut grand, Pierre fut saint; quand les scribes et les pharisiens eurent emmené le Maître, le disciple abandonné à sa nature pécheresse, douta et renia. Et cependant, qui d'entre nous se vanterait d'avoir la foi de Pierre?

Dieu, qui bénit les petits efforts comme les grands, nous sera donc témoin du peu

que nous aurons fait, pour ramener le clergé à la hauteur de doctrine où le tenaient les anciennes corporations. L'intelligence est comme les fluides, elle se nivelle. Si nous parvenons à rendre facile l'étude des choses ecclésiastiques, à indiquer les sources qui sont à la portée de tous, et à puiser directement dans celles où n'atteindrait que le petit nombre, il nous semble que ce sera un acheminement vers un développement de lumière plus considérable.

Au premier rang des études du Clergé doit être placée l'histoire du Christianisme. Cette histoire est colossale en elle-même; elle se mêle à tout; à la conversion des peuples, à la politique, aux sciences, aux arts, à l'architecture, aux lois, à la poésie; chacune de ces divisions demanderait le travail d'un homme pendant sa vie entière. Il faut donc choisir dans cette œuvre immense; prendre une face grande et belle, assez majestueuse pour faire concevoir une idée exacte de l'édifice, et assez bornée, pour que le regard d'un homme puisse le saisir dans toutes ses dimensions. De tous les côtés du Christianisme, le côté législatif nous a paru réunir plus spécialement les qualités que nous cherchions; il embrasse la doctrine catholique dans tous ses développemens, et l'accompagne à travers les siècles; il touche aux sommités de toutes les grandes questions sociales, et descend à toutes les pratiques de la vie réelle; il comprend les conciles qui délibèrent, les papes qui ordonnent, les rois qui adhèrent, les Pères qui commentent, et les prêtres qui exécutent.

La jurisprudence de l'Église commence avec l'Église elle-même. Après la dispersion des apôtres, chacun d'eux va annoncer aux peuples la bonne nouvelle avec sa langue de feu; ils se servent des instructions directes qu'ils avaient reçues de Jésus-Christ lui-même sur diverses matières, et appliquent l'Ancien Testament, dans tout ce qui n'était pas contraire à la doctrine du Fils de Dieu. En attendant, les Évangiles se composent; et saint Paul écrit à di-

verses Églises de l'Asie et de l'Europe, le admirables et divines épîtres où sont développés avec tant de verve, de sagesse et de poésie, les préceptes fondamentaux de la nouvelle religion. L'Évangile, le récit des actes des apôtres, et leurs épîtres, composèrent ainsi la première loi écrite des chrétiens, avec tout ce que le texte apostolique conservait expressément du texte mosaïque. Ce corps de doctrine constitua toute la législation écrite de l'Église pendant les trois premiers siècles. Elle était encore dans la naïveté de son néophytisme, et toute l'ardeur de sa foi; du reste, pleine d'hommes dévoués, qui étaient venus à elle librement, et par la persuasion, et qui n'avaient pas l'idée de marchander avec la parole des évêques.

Jusqu'au commencement du quatrième siècle, l'affiliation toujours croissante des chrétiens, avait amené des questions de grande organisation et d'hierarchie; la persécution, dont la puissance impériale avait constamment poursuivi l'Église, ne permettait que bien rarement et bien difficilement la réunion générale des ministres catholiques; et quand des difficultés se présentèrent, qui n'étaient pas d'une trop grande importance, elles se décidèrent par le *presbyterion* de chaque ville, ou conseil des évêques et des prêtres. S'il s'agissait d'une haute décision à prendre, on appelait à la délibération, les évêques des villes voisines, on les soumettait au saint-siège, et le christianisme préludait ainsi à ces immenses assemblées délibérantes, qui réunirent plus tard toutes les lumières et toutes les vertus du monde civilisé.

De ces petites assemblées, de ces conciles partiels tenus dans l'ombre pendant les trois premiers siècles, il est resté un précieux monument historique: ce sont les *Canons des apôtres*, ainsi nommés, sans doute, parce qu'ils furent rédigés sous l'influence des traditions apostoliques. On les trouve généralement en grec et en latin dans le corps de droit romain, comme du reste dans toutes les compilations ecclésiastiques, dans le détail desquelles nous allons entrer.

Ces canons sont respectables à plusieurs titres : d'abord, par leur conformité avec l'esprit et la lettre de l'Évangile ; ensuite par leur antiquité. Ils sont cités dans le concile de Nicée, tenu en 325, et dans les conciles d'Antioche et de Constantinople. Justinien lui-même les mentionne dans sa Nouvelle sixième ; Denis-le-Petit les inséra dans la collection qu'il fit vers 500 ; et les évêques de France s'en servirent en 577, sous le roi Chilpéric, dans l'affaire de l'évêque Prétextat. Cependant il s'est élevé des doutes contre eux. D'abord, nous devons dire que l'Église latine n'a adopté que les cinquante premiers canons de la collection, qui en a quatre-vingt-cinq ; ensuite un prétendu décret du pape Gélase I^{er} déclare ces canons apocryphes, et Baluze affirme que la grande variété des anciens exemplaires a pu y faire introduire quelque interpolation. Mais il faut s'en rapporter là-dessus à l'opinion de Léon IX, ou du cardinal Humbert, son légat, rapportée par Gratien, et à celle du célèbre légiste Antoine-Augustin, archevêque de Tarragone, qui la confirme ; opinion qui va à dire que les cinquante premiers canons sont authentiques, et méritent créance sans restriction. Grégoire de Tours et l'archevêque Hincmar témoignent que les *Canons des apôtres* furent reçus un peu tard en France, mais qu'on les y accueillit avec estime, empressement et respect. Il faut se défier d'une autre collection ancienne, attribuée faussement aux apôtres ou au pape Saint-Clément, et qui porte le titre de *Constitutions apostoliques*. Elle est pleine d'erreurs grossières et d'anachronismes, est infectée d'arianisme, et ne mérite aucune considération. Elle n'a jamais été reçue par l'Église latine.

C'est dès le commencement du quatrième siècle que les sources de la jurisprudence chrétienne s'agrandirent. Le célèbre édit de Constantin, qui rendit la paix à l'Église, le 13 juin 313, ouvrit une immense carrière au génie politique et législatif du catholicisme. Le premier concile œcuménique de Nicée, tenu en 325, comme nous l'avons

dit, devint la règle unique de la discipline ecclésiastique pour toute la chrétienté, à l'exception de quelques ariens. On ajouta ensuite aux canons du concile de Nicée les canons des conciles précédens et suivans ; mais il y eut toujours cette différence, que ceux de Nicée furent d'obligation pour l'Orient comme pour l'Occident, et que les autres furent acceptés et refusés par diverses églises. Le corps des canons s'augmenta singulièrement dans l'église d'Orient. Mais occupons-nous spécialement de l'Église latine.

Jusqu'au pontificat d'Innocent I^{er}, parvenu à la tiare en 402, l'Église romaine ne se régla que d'après les canons du concile de Nicée. Ce pontife, dans une de ses lettres, dit qu'il ne faut suivre que ceux-là ; et cependant il cite dans cette même lettre des canons du concile de Sardique ; d'où il faut nécessairement conclure qu'à cette époque, l'église romaine suivait en effet exclusivement le concile de Nicée, mais qu'il s'était glissé dans ses canons des extraits du concile de Sardique qu'on n'avait pas aperçus. Si l'on prend garde au défaut de critique historique de ce temps, et à l'absence d'une typographie bien réglée, on conçoit facilement ces sortes d'erreurs. On en verra de bien plus grandes, faites par des hommes dont on ne peut pas mettre le savoir en question, quand nous en serons aux fausses décrétales d'Isidore Mercator. Il se fit une seconde addition aux canons de Nicée, de ceux de Carthage, sous le même Innocent I^{er} ; le pape Zozime y ajouta ceux d'Ancyre, de Néocésarée et de Gangres ; et Saint-Léon y réunit les lettres d'Innocent I^{er}. Il faut remarquer que ce sont les premières décrétales qui aient été mises au rang des canons. Les lettres des papes obtenaient sans doute considération et respect ; mais elles ne formaient qu'une autorité facultative, jusqu'à ce qu'elles étaient introduites dans le corps public des lois, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elles avaient été juridiquement *canonisées*.

Ceci mérite quelques courtes réflexions,

à cause des conséquences historiques qui se rattachent à la *canonisation* des lois. Avant d'être publiquement sanctionnés, les rescrits des papes étaient tout simplement déposés aux archives, pour servir un jour de document : *referebantur in scrinia*; quand venait leur élévation à une valeur juridique, *referebantur in canones*. C'est sur cette différence que s'appuya l'archevêque de Reims Hincmar, pour s'opposer aux fausses décrétales. Il est singulier qu'il touchât à la vérité de si près, et sans en avoir la moindre idée.

Du reste, le code romain alla se grossissant pendant le cinquième siècle : on y ajouta des canons des conciles de Calcédoine, d'Éphèse, d'Antioche, de Laodicée; on y joignit encore quelques lettres de saints évêques, des décrétales, des ordonnances des empereurs; et c'est en cet état, que Denis-le-Petit trouva la collection vers l'année 500.

Denis-le-Petit entreprit alors sa codification ecclésiastique; elle comprenait les cinquante premiers canons des apôtres, dont nous avons parlé, les canons du concile de Nicée, et toutes les additions qui y avaient été faites, avec les décrétales des papes, depuis saint Sirice jusqu'à Anastase II, c'est-à-dire depuis 385 jusqu'à 495. Cette collection servit généralement jusqu'à la fin du huitième siècle.

C'est alors qu'eut lieu en Europe la fraude scientifique la plus singulière et la plus surprenante qui se rencontre dans l'histoire. Un moine espagnol, nommé Isidore Mercator, publia une collection contenant les conciles tenus en Grèce, en Afrique, en Espagne, en France, jusqu'à l'année 683. Ce recueil est précédé d'une masse de décrétales et épîtres des papes, depuis saint Clément jusqu'à Zacharie, en 752. Or, toutes ces épîtres et ces décrétales sont fabriquées, et l'on ne s'est aperçu et convaincu définitivement de l'imposture que trois siècles plus tard, au concile de Bâle. Ainsi que nous l'avons déjà dit, il n'y avait alors aucune critique historique, et aucun de ces secours aujourd'hui

d'hui si simples, pour rectifier de pareilles erreurs. Certainement Alcuin, Hincmar, et tant d'autres étaient gens d'un immense savoir; et cependant ils ne soupçonnèrent même pas la fausseté des décrétales de Mercator.

Ce fut, d'après Hincmar, Riculphe, évêque de Mayence, qui apporta cette collection d'Espagne vers l'année 790 ou 800, et qui en répandit diverses copies. Elle fut reçue avec un grand enthousiasme, parce que dans ce temps-là, on croyait que c'était l'œuvre du savant et saint Isidore, archevêque de Séville, mort en 636. Le cardinal de Cusa fut le premier qui, près de trois siècles après, soupçonna la fraude; et une fois l'éveil donné, l'erreur fut bientôt détruite. Il y avait pour cela des arguments matériels et sans réplique : ces lettres des papes du premier siècle, par exemple, citaient des passages de la Bible, de la traduction dite Vulgate, de saint Jérôme, qui n'était pas encore né deux cents ans plus tard. Le douzième siècle qui fut rempli de la gloire de l'Église, dispersa tous ces nuages, et de 1151 date véritablement le grand corps de droit ecclésiastique, par la publication du *décret de Gratien*, moine bénédictin, profès dans le monastère de Bologne.

(La suite au prochain Numéro.)

LA MADELEINE.

Vous avez vu, n'est-ce pas, en face de cette place consacrée par le sang royal d'un martyr, ce temple qui s'élève avec ses sveltes colonnes, toutes brodées, toutes brillantes, toutes gracieuses d'architecture grecque? C'est à quelques pas de ce lieu que furent jetés les restes du roi-martyr. Dans l'ivresse de ses triomphes, Napoléon voulut faire des constructions commencées un temple de la Gloire; aujourd'hui c'est un temple chrétien dédié à sainte Madeleine.

Lorsqu'à cette place où l'épouvantable forfait fut commis, de noires pensées sont

venues en foule assaillir votre âme, et la saisir d'un indicible malaise, n'avez-vous pas trouvé que ce serait bien de reposer vos yeux fatigués de l'aspect de lieux témoins de tant crimes, par l'aspect d'un lieu rempli de paix et de calme; que le sanctuaire faisait bien en face de l'échafaud, la croix en face du sanglant couteau, le repentir en face du crime. Ces pensées-là n'ont pu manquer de vous venir, par une soirée du 21 janvier, lorsque la brise glaciale faisait craquer la cime dépouillée des ormeaux, et que le ciel gris semblait couvert comme d'un linceul. Un temple de la Gloire, là, à cette place, près de la place où la chaux a dévoré le cadavre sans tête d'un roi de France! Oh! ce n'est pas là qu'il faut qu'on l'élève, ce temple! Ne voyez-vous pas qu'il fait mal, qu'il déchire, qu'il raille comme une insulte amère? Un monument ne peut pas dire à un peuple : Peuple, sois fier, lève la tête, quand, à deux pas de ce monument, un spectre de roi se dresse tout souillé de sang, et lui jette la honte, la honte qui brûle comme une flétrissure, comme un fer rouge, le front d'une nation régicide! Les temples de la Gloire! C'est sur les champs de batailles, à la place où dorment les légions victorieuses, qu'on les élève. Sur le flanc déchiré des montagnes, où le sang d'un voyageur a coulé, on élève une croix, et le pâtre se signe au lieu redouté. Fera-t-on moins pour un roi que pour l'obscur voyageur?

Eh bien! c'est à propos de ce temple, c'est à deux jours d'intervalle du sanglant anniversaire qu'une des feuilles de la capitale a cru pouvoir sans honte fouiller dans l'impur fumier du siècle passé, et venir nous jeter à la face, à nous, de ces sales plaisanteries, vieilles de la déraison de je ne sais combien de siècles. Croit-on réveiller les échos endormis de la maison du philosophe de Ferney? Elle s'est brisée dans sa main, la plume pleine de fiel de cet homme. Il a passé comme passeront tous les blasphémateurs, écrasés par la force contre laquelle ils essaient de lutter avec leurs mains débiles.

Nous élevons, disent-ils, un autel à la prostitution. — Savez-vous bien que notre religion est si pure, à nous, que ce que vous appelez faiblesse nous l'appelons crime, nous; que notre religion est si chaste, qu'elle proscriit jusqu'au regard, jusqu'au désir, jusqu'à la pensée? Et cela vous étonne de voir au nombre des Saints que nous vénérons, des hommes et des femmes qui furent autrefois célèbres par la dépravation de leurs mœurs. Pourquoi donc? C'est que le ciel a des couronnes d'immortalité pour le repentir, comme il en a pour la vertu. Nous n'avons pas écrit sur la porte de nos temples, comme le Dante sur la porte de son enfer, plus d'espoir! — Entrez, qui que vous soyez! Votre âme est rongée par le remords de quelque crime secret, eh bien! vous trouverez là un autel pour prier à deux genoux, pour pleurer; un prêtre pour vous consoler, pour vous absoudre, pour vous faire rentrer dans la grande famille chrétienne; car la croix appelle à ses pieds tous les hommes; et la source infinie de grâce et d'amour à laquelle nous puisons, déborde comme un torrent sur le monde.

Et dites si cela ne fait pas peine de voir le vide affreux que laissent dans le cœur toutes ces doctrines athées! On jette à terre la conscience de l'homme; on lui apprend à passer, le dédain sur les lèvres, devant les objets du culte de ses pères; on le fait se rouler d'abîme en abîme; puis, quand le désespoir est venu au cœur de cet homme; quand au moment du naufrage, sa main défaillante cherche un appui, on lui dit de mourir; on lui jette le néant comme un espoir, la nuit éternelle comme un refuge.

Que venez-vous nous dire de la *dévotion inquisitionnelle de l'ancien régime*, de *lettres-de-cachet au service de la sacristie*; d'absurdes légendes, de l'*idolâtrie de Rome*, de madame La Vallière, de Ninon, de Constantin? Pour Dieu, qu'est-ce que ce chaos; à propos d'une statue de Sainte qu'on élève dans une église?

— Cette église ne sera pas, comme vous le dites, *la métropole des mauvais lieux*.

Mais quelque jour peut-être, lorsque les chants sacrés retentiront au sanctuaire, lorsque l'orgue épandera ses flots d'harmonie dans la Basilique, lorsque l'encens s'échappera en parfums de l'encensoir, la fille coupable, la fille *aux lèvres de laquelle remonte du cœur la lie du remords*, la fille sans avenir, tremblante, ira frapper le marbre de sa tête coupable, et criera grâce à Jésus - Christ, comme la courtisane de Jérusalem.—Ne trouvez-vous pas que la Madeleine soit un refuge qui vaille le refuge de la morgue? Ses dalles sanglantes sont-elles jalouses du cloître, où s'achève dans les larmes et sous le silice une vie commencée dans la honte? Arrière donc! ne dites donc pas au criminel qu'il ne peut se repentir; ne l'arrachez donc pas de l'autel de l'expiation, ne soyez donc pas atroces dans vos doctrines; car c'est là une atrocité, une sanglante raillerie de l'homme et de sa destinée. Voulez-vous qu'on pousse le coupable du pied, comme la bête immonde qu'on trouve sur le chemin?

Un mot encore. Vous avez cru pouvoir faire un auguste prélat l'objet de vos sarcasmes. Entre vous et lui qu'y a-t-il, sinon des ruines? Son nom vous pèse-t-il, qu'il accoure toujours au bout de votre plume. Écoutez! Lorsque votre maître du siècle passé venait se poser face à face d'une religion vieille de dix-huit siècles, pour lutter avec elle; lorsqu'il disait au clergé de la France: Votre autel, je le renverserai; j'écraserai votre Dieu, moi! c'était un délire cela, une rage; mais ce délire était d'une horrible énergie; il y avait de la puissance dans ces paroles d'un homme, car la hache n'avait pas décimé encore ce clergé de la France; c'était un colosse, dont les débris n'avaient pas été jetés par le monde. Mais vous, enfans perdus dans les trainards de la grande armée philosophique, vous vous ébattez comme l'oiseau de proie sur des ruines, et vous vous acharnez sur un cadavre. Le moment est bien choisi pour jeter l'insulte au pasteur, quand à peine il a où reposer la tête, quand le peuple a hurlé dans son palais et dansé sur

les décombres. Courage! il y a de la courtoisie dans vos attaques! Croyez-vous que vos insultes de pygmées atteindront cet homme contre lequel deux fois le flot populaire est veu se briser sans l'émouvoir. Vous êtes trop bas, et lui trop haut pour cela. Il ne vous restera que la honte de vos diatribes, la honte qui se colle au front de qui trempe sa plume dans la boue du ruisseau.

JURISPRUDENCE.

De la législation actuelle dans ses rapports avec l'autorité ecclésiastique, avec le culte catholique et le clergé.

Le but que nous nous proposons, en publiant ce recueil, n'est pas seulement d'offrir un organe aux opinions religieuses, et de favoriser de tous nos efforts ce retour aux idées chrétiennes, qui est manifestement la tendance du siècle; nous voulons de plus qu'il soit, pour le clergé catholique, un répertoire de tout ce qui intéresse directement ou indirectement la religion. Chaque jour nous y apportons de nouvelles améliorations; plusieurs nous restent encore à accomplir, et nous y travaillons de toutes nos forces. On concevra sans peine qu'une pareille entreprise n'ait pas atteint dès le premier jour toute la perfection possible, et que, comme toutes les choses humaines, elle soit soumise à la loi du progrès.

Parmi les améliorations que nous apporterons à notre œuvre, il en est une que nous ne pouvions retarder plus long-temps, et qui nous paraît répondre à un besoin généralement senti par le clergé de France. Nous voulons publier dans *la Dominicale* une exposition courte et substantielle de toutes les dispositions de lois, de tous les réglemens d'administration civile qui se rapportent directement à l'Eglise et à l'autorité ecclésiastique. C'est une des choses qu'il importe le plus au clergé de connaître, une de celles dont la connaissance lui est le plus difficile à acquérir. Les règles

de notre législation sur les matières ecclésiastiques sont éparses, confondues, enfouies dans les débris encore existans de ces constitutions, de ces législations incohérentes et multiples qui ont régné tour à tour depuis quarante ans : mélange indéchiffrable de lois, de réglemens, de décrets impériaux, d'ordonnances royales, que les juriconsultes les plus laborieux, après de longues années d'études, parviennent à grand'peine à saisir et à concilier. Nous croirons donc avoir fait un grand pas dans la route que nous voulons parcourir, et avoir rendu un service véritable aux hommes qui dévouent tous leurs momens à l'exercice du saint ministère, si nous parvenons à rassembler dans un exposé clair, concis, méthodique, l'ensemble de toutes ces dispositions.

Pour donner un premier aperçu de notre tâche et de la méthode que nous suivrons dans son accomplissement, nous allons jeter un coup-d'œil sur les diverses matières qu'elle comprend, et indiquer l'ordre dans lequel nous les soumettrons successivement à notre examen.

En considérant attentivement dans la législation française toutes les règles qui touchent aux matières ecclésiastiques, nous voyons qu'elles peuvent être ramenées à trois classes distinctes, par les sujets auxquelles elles se rapportent. Il y a des dispositions qui règlent les rapports généraux de la France avec le saint-siège, ceux de l'Etat et ceux des membres du clergé, les rapports de l'autorité ecclésiastique et du clergé dans l'intérieur du royaume avec l'autorité civile, enfin l'organisation générale de l'Eglise et du culte. D'autres dispositions sont relatives à l'exercice du culte extérieur, et régularisent la protection et la surveillance de l'autorité séculière. Une troisième classe de dispositions enfin règle toute la partie économique et d'intérêts matériels du droit relatif aux matières ecclésiastiques. Dans la première classe se rangent, comme on le voit, toutes les règles politiques, diplomatiques, gouvernemen-
tales du droit français sur les ma-

tières ecclésiastiques. Nous passerons en revue les dispositions de la Charte, les diverses règles désignées sous le nom général de *libertés de l'Eglise gallicane*, celles qui sont contenues dans les concordats. La seconde classe contient, indépendamment des règles générales sur l'exercice du culte, celles qui régissent l'importante matière des appels comme d'abus. La troisième comprend les règles relatives aux dépenses du culte, aux revenus des fabriques et des établissemens religieux, à la manière de les acquérir et de les posséder. A chacune de ces classes correspondra une grande division de notre ouvrage, divisée elle-même en plusieurs parties. En un mot, pour nous rendre plus clairs, nous examinerons successivement l'Eglise dans sa constitution légale, dans l'exercice de son culte, dans ses intérêts temporels.

Telle est la division générale du travail que nous annonçons, et que nous publierons dans une série d'articles successifs. En commençant l'examen de chacune de ces divisions, nous indiquerons, pour être clairs, notre plan secondaire. Nous ne donnerons pas à chacune de ces trois sections générales, la même importance et la même étendue; comme nous désirons surtout que notre travail soit pour nos lecteurs d'une utilité positive et réelle, nous ne nous appesantirons pas sur les deux premières parties, à l'égard desquelles nous nous bornerons le plus souvent à exposer brièvement les dispositions de la loi. Mais quand viendra la troisième, qui présente des difficultés plus réelles, des règles plus applicables, des questions d'un intérêt positif et de chaque jour, nous nous arrêterons sur chacune des dispositions législatives, nous expliquerons aussi clairement que possible, toutes les difficultés qu'elle a présentées, toutes celles qu'elle peut présenter encore, nous en montrerons le vrai sens et la véritable portée par son histoire, par ses motifs, par l'opinion des auteurs qui s'en sont occupés, par la jurisprudence des tribunaux, et celle des conseils administratifs. Ce sera là, vraiment, la partie essentielle de notre tra-

vail, et nos lecteurs y trouveront la solution des difficultés que leur font rencontrer chaque jour leurs rapports forcés avec les pouvoirs administratifs et les particuliers.

Nous nous sommes entourés de toutes les lumières nécessaires pour accomplir cette rude tâche, aussi bien que l'incertitude de la législation et le défaut d'ouvrages de jurisprudence sur cette matière spéciale, peuvent le permettre plus qu'en toute autre matière, cependant, nous sommes exposés à commettre des omissions et des erreurs. Ceux de nos lecteurs qui se seraient occupés de ces questions, nous rendront un service réel, en nous les signalant. Nous voulons faire un ouvrage, autant que possible, pur et complet, et nous ne saurions réclamer trop d'appuis.

Notre travail serait incomplet si nous nous bornions à des divisions de pure théorie : c'est pour cela, comme nous l'avons dit, que nous traiterons avec soin toutes les questions spéciales. Mais d'un autre côté, nous ne pouvons pas prévoir toutes les questions qui naissent chaque jour. C'est pour cela que quand nous aurons quitté les généralités du droit public, et à mesure que nous avancerons, nous engagerons nos lecteurs à nous faire part de toutes les difficultés qu'ils éprouveront sur les matières que nous aurons traitées. Nous prendrons l'engagement de résoudre toutes les questions qui nous seront adressées, pourvu qu'elles soient clairement expliquées, et qu'elles offrent une difficulté réelle, et d'un intérêt général. Un article spécial sera consacré par nous à des intervalles rapprochés, à la solution de ces questions. Nous accueillerons aussi les controverses sur les points de doctrine, et nous les discuterons sérieusement. Par ce moyen, la *Dominicale* deviendra un recueil complet de jurisprudence à l'usage du clergé et un cabinet de consultations pour toutes les difficultés juridiques qui peuvent l'intéresser. Nous puiserons dans les recueils judiciaires existants les nouvelles qui se rattacheront à notre travail.

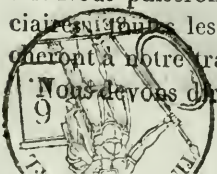
de l'esprit dans lequel seront rédigés ces articles sur la législation française en matière ecclésiastique, sous quel point de vue seront résolues les difficultés qu'elle fait naître. Nous aurons bien souvent l'occasion de nous plaindre de cette législation, qui, en général, a été rédigée dans un esprit de réaction et d'injustice contre le clergé. Toutefois, nous n'oublierons pas, que pour être vraiment utiles, dans cette circonstance, nous devons être, avant tout, jurisconsultes, expliquant une législation existante, quelque mauvaise qu'elle puisse nous paraître d'ailleurs. Nous exposerons donc la loi telle qu'elle est, sans acception de ce qu'elle a de favorable, ou de contraire à nos opinions et à nos sympathies. Plus tard, quand notre influence aura grandi de l'appui de tout le clergé de France, dont la faveur nous encourage; quand nous pourrons nous dire, de son aveu, ses représentans, et demander à haute voix en son nom, la réforme des parties vicieuses de cette législation, l'abrogation de ce qu'elle a d'injuste et d'immoral, et le complément de ce qu'elle a de sage et d'équitable, nous le ferons d'autant mieux, et avec d'autant plus de succès, que nous aurons mieux appris à la connaître. En attendant, nous devons nous borner à être utiles en instruisant le clergé de ses droits, et des devoirs qui lui sont imposés par cette loi qu'il doit connaître, ne fût-ce que pour s'en garantir. Nous ferons donc plus spécialement de l'exégèse; le temps de la critique viendra plus tard.

LES RELIGIONS NOUVELLES.

Ceci est le second chapitre de cette singulière histoire; notre second chapitre vaudra le premier, pour le moins.

Nous avons à parler de deux célèbres schismatiques qui se sont faits évêques de leur propre mouvement : à savoir Monseigneur Jean-François Châtel et Monseigneur Jacques-Ferdinand Auzou.

La biographie de Monseigneur Châtel



est couverte de nuages à sa naissance. Il en est des premières années de Jean-François Châtel comme des premières années de Mahomet, dont on ne sait absolument rien, sinon que Mahomet était chamelier. Il faut donc se passer de détails sur la première jeunesse de notre grand-prêtre, et nous contenter de quelques conjectures que nous n'osons pas consigner dans une histoire aussi sérieuse. La première fois que Jean Châtel parut dans le monde, ce fut, je crois, un an avant la révolution de juillet. La doctrine de Jean Châtel consistait à dire qu'il n'y a point de pape, ou, ce qui revient au même, que tout le monde est pape dans l'Eglise, puis à bannir la langue latine de la liturgie et à dire *Dominus vobiscum* en français. Les méchantes langues, les sceptiques prétendent que Monseigneur Jean François Châtel avait bien ses raisons pour dire *Dominus vobiscum* en français.

Quoi qu'il en soit, plusieurs cuisinières et quelques portiers de bonne maison, esprits-forts qui avaient lu Voltaire, trouvèrent merveilleux le français de François Châtel. Les bonnes gens crièrent au miracle, quand Jean François leur prouva que le mot *amen* voulait dire *ainsi soit-il* ! Ils achetèrent les premiers la traduction de Châtel; ils allèrent, les premiers, à sa messe, — car Châtel a dit la messe en français. La première église de Châtel fut une petite chambre de garçon qu'il avait louée à un troisième étage. La cheminée servait d'autel, les deux flambeaux tenaient la place des cierges; il y avait un calice, et là quelques chrétiens en français venaient assister sérieusement à cette grotesque représentation des Saints Mystères. O profanation plus grande que toutes les profanations! ô crédulité pire que l'incrédulité! ô tristesse, de voir ce prêtre renégat dire la messe malgré son évêque et défigurer à plaisir les paroles sacramentelles! Nous avons beau parler en plaisantant de ces criminelles tentatives, notre âme saigne à les raconter, mais heureusement le Châtel a fini par être plus ridicule qu'odieux, et l'Eglise de France

s'est consolée en voyant à quel degré de mépris sont tombées et les traductions françaises de Jean François Châtel.

Sur l'entrefaite, vint la révolution de juillet. Tout fut brisé, la royauté partit pour l'exil, l'Eglise St.-Germain-l'Auxerrois fut mise en lambeaux, l'archevêché fut détruit, la rivière épouvantée roula dans ses flots la vieille bibliothèque de l'archevêque, unique et précieux reste de tant de livres tassés par la science évangélique, échappés par miracle à 93 et à ses fureurs. Eh bien! dans cette immense désolation de l'Eglise, que pensez-vous que fit Châtel? Certes, il eut là ou jamais une occasion grande et belle de se repentir, de s'humilier, de se jeter aux pieds de son archevêque persécuté, et le front prosterné dans la poussière!

Ainsi n'a pas fait Jean Châtel. Il a pensé que St.-Germain l'Auxerrois détruit, son église à lui pourrait bien descendre de quelques étages. Aussitôt voilà Châtel qui fait un journal. Il affiche ce journal sur tous les murs de Paris. C'est que Châtel supposait qu'on devient pape, comme on devient roi. Ainsi, au milieu d'une révolution, Châtel ne pensa qu'à sa messe en français.

Cependant il fallait un autre temple à Châtel; sa petite boutique au troisième étage ne lui convenait plus: il sortit donc pour en louer une autre. Justement le bazar de la rue Saint-Honoré était à louer. Comme il n'y avait pas grand négoce en ce temps-là, ce bazar fut loué au premier venu et sans garantie. Le premier venu fut Jean Châtel. Il loua ce bazar; il y établit sa religion; il y porta sa messe en français; il le fit tendre de noir; il le fit allumer avec des bougies, si bien qu'on n'y voyait pas en plein jour. Cela fait, Châtel annonça sa première messe comme on annonce un spectacle. On y courut pour entendre comment Châtel parlait en français. Chacun prenait son billet à la porte: il y avait des premières et des secondes loges; il y avait même des places réservées dans le chœur pour ceux qui

voulurent voir de plus près Jean Châtel. Quand tout le monde fut placé, il entra en habits sacerdotaux. Un gros petit homme de soixante ans lui servait d'enfant-de-chœur, et son français se croisait avec le français de Jean Châtel. La messe fut très-longue. Ce français se chante difficilement et péniblement. On ne saurait croire quel triste effet cette admirable prose du *Dies iræ* a produit travestie dans le français de Châtel. Les hommes de goût qui étaient là n'étaient pas moins offensés que les chrétiens qui y étaient venus pour protester au moins par leur présence austère et chagrine contre ce scandale public.

Il paraît que cette Église de Jean-François Châtel était un peu trop sonéreuse pour la bourse de cette communion naissante. Châtel a été en butte à une race de mécréans qu'on appelle vulgairement des huissiers. Trouvant donc que son trimestre était plus rude à payer au bazar de la rue Saint-Honoré qu'à son troisième étage, Châtel déménagea une seconde fois : il mit sur le dos d'un portefaix son piano, son bréviaire en français, ses billets d'entrée et son comptoir, et il alla dans tout Paris, cherchant une Église à louer. Personne ne voulut louer sa maison à Jean Châtel. D'abord, on le recevait poliment sur sa mine; mais quand il fallait dire quelle était sa profession, et qu'on ne lui savait pas d'autre métier que de dire la messe en français, on refusait de le loger. Il courait donc grand risque de rester dans la rue, et d'être arrêté pour vagabondage, quand par hasard, M. Martin, celui qui apprivoise des tigres, qui joue avec les lions, et qui montre toutes sortes de bêtes par curiosité, voyant M. Châtel dans ce grand embarras, lui proposa de le loger dans sa ménagerie : non pas que M. Martin voulût montrer ou apprivoiser M. Châtel; mais M. Martin allait parcourir la province avec ses bêtes, et en attendant leur retour, M. Martin proposait sa ménagerie à son confrère Jean-François Châtel.

Vous jugez si la proposition fut accep-

tée! Aussitôt M. Châtel transporte son piano et son comptoir à la ménagerie de Martin. Comme il avait perdu ses billets d'entrée en chemin, Martin lui prête les siens par-dessus le marché. En outre, M. Châtel fit retourner l'enseigne de Martin, de sorte que, d'un côté de cette enseigne, on put lire : *Église catholique et française*, et de l'autre côté : *Grande Ménagerie d'Animaux vivans*.

Mais une fois dans ce nouveau temple, tout encore imprégné de cette fade odeur de bête fauve, M. Châtel se mit à réfléchir. Il jugea sa position telle qu'elle était, abandonnée, précaire, peu en argent comptant, peu en crédit, et d'un français très-douteux. Comment faire pour attirer la confiance des chrétiens en français? Voici comme s'y prit M. Châtel.

Il imagina de se faire, non pas le souverain pontife de la religion catholique-française, mais au moins de s'en faire l'évêque-primat. Il ne songea donc plus qu'à trouver un chapeau d'évêque, et un évêque pour placer ce chapeau sur sa tête : mais c'étaient là les deux grandes difficultés.

A force de chercher, il découvrit, rue Saint-Honoré, dans la boutique d'un épiciers, les deux choses qu'il cherchait, à savoir : un évêque, et un bonnet d'évêque. Il entra donc dans la boutique, et il dit à l'épicier : « Vendez-moi deux pains de sucre, six livres de café, une livre de chandelle de six, et votre bonnet d'évêque. »

L'épicier lui dit : « Voici deux pains de sucre, six livres de café, une livre de chandelle qu'il faut payer comptant. Par-dessus le marché, je vous donne mon bonnet d'évêque : pour quoi vous me donnerez ce que vous voudrez, et quand vous voudrez. »

Il faut vous dire que l'épicier avait été évêque du temps de la terreur, quand les saints évêques de la France étaient égorvés ou déportés en exil.

L'épicier alla donc chercher son bonnet d'évêque. M. Châtel lui dit : « Mettez - le sur ma tête » L'épicier mit le bonnet sur

la tête de Châtel. Châtel salua l'épiciier et il emporta le bonnet ; mais il faut être juste, il n'emporta pas les deux pains de sucre, les six livres de café, non plus que les chandelles.

Voilà comment, de ce jour, Jean Châtel devint tout à coup monseigneur Jean-François Châtel, grâce à la bonhomie de l'épiciier.

Qui le croirait ? ce nouveau titre, ce nouveau chapeau de Châtel ne lui portèrent guère profit. Personne ne venait à son français ; à son catéchisme, personne ; à ses sermons, personne ! On passait bien, il est vrai, devant son église ; mais quand on voyait que l'enseigne était sens-dessus-dessous, et que les vraies bêtes du logis étaient absentes, on passait outre : si bien que Châtel se morfondit, et qu'un beau jour, les huissiers revinrent, signifiant leur français au français de Jean Châtel. Jean Chatel eut beau dire : *Nous vous prions*, rien n'y fit ; c'est comme s'il eût dit aux huissiers : *Oremus!* Il fallut déguerpir de nouveau. Hélas ! la religion française allait toujours de mal en pis. Elle était tombée d'un bazar dans une ménagerie ; de la ménagerie elle tombe dans une écurie, dans l'écurie des Dames-Blanches, où Jean Chatel fit écrire son éternelle inscription. *Eglise Catholique-Française.*

Telles sont les infortunes principales de monseigneur Jean - François Châtel. A l'heure qu'il est, il n'a plus même son écurie. Les chevaux des Dames - Blanches ont remplacé les fidèles de Jean-François, et à la place de son français, on n'entend plus que le français des palefreniers. Le piano de Châtel a été vendu, son comptoir, (meuble inutile!) aussi vendu. Châtel n'a plus même une écurie où réciter ses psaumes en français. Il est remonté à son troisième étage, d'où il n'aurait jamais dû sortir.

L'ingratitude de son compère Auzou a été un des plus grands chagrins de monseigneur Jean Chatel. Ce digne Auzou fut rencontré un jour par monseigneur à la porte

de sa ménagerie. Auzou était sans place ; il sortait, dit-on, de chez mdaame Saqui, où il dansait passablement bien sur la corde. Châtel, le voyant si triste, en prit pitié. D'abord il lui donna la place de son gros petit clerc de soixante ans, qui ne voulait plus servir faute de gages. Ensuite il lui apprit son français, que M. Auzou savait déjà par ouï-dire, langue peu difficile, dont il avait appris le fond en deux ans sur la corde sans balancier. Peu à peu monseigneur Châtel voyant son catéchumène si intelligent et si docile, l'éleva à la prêtrise en français. Mais voyez l'ingratitude ! A peine maître Auzou est-il fait prêtre par la bonté de monseigneur Châtel, que voilà l'homme qui se révolte contre son primat des Gaules : il s'en va un beau soir, emportant le bonnet d'évêque de Châtel, et avec le bonnet d'évêque l'évêché de Châtel ; action d'autant moins condamnable en elle-même que maître Auzou en avait obtenu la permission de l'épiciier, principal propriétaire du bonnet.

Ainsi fait évêque, monseigneur Auzou à éleva autel contre autel, patois contre patois. Seulement comme il était délicat, il laissa Paris à monseigneur Châtel, et il alla se faire monseigneuriser au village, à Clichy-la-Garenne.

Cet Auzou est encore plus hardi que son maître. Son maître s'est contenté, jusqu'à présent, de louer des chapelles, et de faire une église d'un bazar, d'une ménagerie, d'une écurie, ou qui pis est, de sa chambre à coucher. Auzou a mieux fait : il a chassé de son presbytère et de son église le vieux curé de Clichy-la-Garenne ; il s'est mis à la place de cet homme vénérable ; il a ameuté tout le village : il a fallu la force armée pour enlever Auzou à cette église qui ne lui appartenait pas.

Voilà comment ces tentatives ridicules ne laissent pas d'avoir leur côté affligeant ; voilà comment même, en riant de ces extravagances, on ne peut s'empêcher de reconnaître combien sont coupables des hommes comme Châtel, qui, nourris dans le sein de l'Église, se livrent à ce vagabon-

dage désordonné d'opinions et de systèmes : malheureux qui frappent leur mère persécutée, et qui jettent la première pierre à leur évêque ! Mais ne changeons pas la nature de cet article ; et d'ailleurs, qui nous empêche, même en plaisantant, de dire une partie de notre pensée à ce sujet ?

Nous continuerons en temps et lieu cette burlesque histoire des religions nouvelles. Déjà plusieurs murmures se sont fait entendre ; mais, en fait de réclamations, nous n'avons reçu que la réclamation du grand-maître de l'ordre du Temple. Comme nous ne l'avions pas nommé dans notre premier article, ne sachant pas son nom, nous ne le nommerons pas dans le second. Du reste, nous faisons droit à cette réclamation, comme l'a fait un autre journal. Nous nous sommes trompés quand nous avons dit que le grand-maître des Templiers était un *pédicure*. Le grand-maître des Templiers est un médecin, et même un médecin habile. Voilà toute la réclamation. Après cela, parce que le chef des Templiers est un *médecin*, et non pas un *pédicure*, est-ce à dire que la religion des Templiers marchera d'un pas plus rapide, ou qu'elle en sera mieux portante ? C'est là une de ces importantes questions que nous n'osons pas décider.

HYGIÈNE.

Considérations religieuses sur l'hygiène.

(Premier article.)

Il faut en vérité que le sentiment chrétien soit bien puissant dans le cœur des hommes, pour qu'il les fasse agir si souvent à l'encontre de leurs habitudes et de leurs entraînemens. Le chrétien, comme tout autre, n'est-il pas soumis à cette impulsion de notre nature, qui nous fait tout rapporter à nous-mêmes par l'égoïsme d'une volonté pervertie ? Ne porte-t-il pas en lui ces penchans qui demandent à l'univers entier des sacrifices pour son bonheur ? Et pourtant, c'est lui, c'est toujours lui, le chrétien, que vous voyez le

plus pressé à porter au pauvre qui souffre les soulagemens qu'il a quelquefois recueillis à grand-peine de la main à demi-bienfaisante des riches. Oh ! c'est que le sentiment de la charité est là, qui le pousse à l'accomplissement de la grande œuvre du Christianisme. Vous la savez, cette œuvre sainte et civilisatrice. L'égalité du bonheur, voilà la tendance universelle et constante de la religion catholique ; et pour arriver à son but, elle veut bien peu de chose : arracher quelques privations aux heureux seulement, pour donner quelques jouissances aux malheureux. C'est ainsi que la religion entend surtout rétablir l'équilibre de la vie sociale rompu dès l'origine du monde.

Mais pourquoi donc tous ces moyens de réparer le désordre apporté par le péché au milieu de nous, si ce n'est dans la vue de notre conservation propre, et celle de nos semblables ? L'homme n'a guère de devoir plus important à remplir sur la terre, que celui de résister au penchant qui l'entraîne incessamment à sa destruction. Dieu lui a tracé la carrière de sa vie, afin qu'il la parcoure selon les desseins mêmes de sa divine providence. La vie lui a été donnée en usufruit avec ses règles, ses conditions, ses lois nécessaires ; et les trois ordres de devoirs qui nous ont été imposés, bien que relatifs à des objets différens, ont toujours pour dernière fin, la vie, dont l'éternité est la plénitude et la consommation. Nous n'en pouvons douter, Dieu condamnerait le sacrifice que nous ferions de notre vie, par des privations auxquelles une ignorance volontaire et coupable ôterait toute valeur morale. Il nous a prescrit lui-même les lois de notre conservation : et puisque le prêtre est le ministre de ses volontés, il ne lui est pas permis de les ignorer ; car le prêtre doit enseigner tout le bien que Dieu a révélé aux hommes. Or, le bien, c'est la vie ; le mal, c'est la mort, au moral comme au physique. Ne nous étonnons point de rencontrer un lien si intime entre les deux natures de l'homme : elles ne se trouvent séparées un moment, que pour être réunies

un jour dans les nouveaux rapports d'une éternelle durée.

Il est une religion du corps, comme il en est une de l'âme. Toutes deux viennent du ciel. Mais l'homme, à sa chute, sentit aussitôt s'affaiblir en lui cette intelligence pure et sublime qui, en le rendant image vraie de son Créateur, lui faisait comprendre et accomplir avec amour les devoirs de l'une et de l'autre. En ajoutant le péché au péché, il eut bientôt violé toutes les conditions de son existence mortelle et de sa vie immortelle. C'en était fait du genre humain, si Dieu ne lui eût accordé une nouvelle manifestation de lui-même, pour lui renouveler ses commandemens, ayant égard toutefois aux besoins toujours plus nombreux, et toujours croissans de sa faiblesse. Certes, nous devons être pénétrés d'une bien vive et profonde admiration en voyant dans les livres sacrés ces règles multipliées, ces longs détails des soins à l'aide desquels nous pouvons maintenir en nous une vie devenue de plus en plus rapide et chancelante. Avec quelle heureuse profusion elles nous sont jetées, ces règles de conservation et de développement de nos organes, dans le cercle de leur activité, depuis la naissance jusqu'à la mort ! Nous autres hommes des dernières générations, nous les avons tant oubliés, tant violés, ces commandemens du ciel, que nous sommes forcés de remonter aux premières époques de la seconde révélation, pour rencontrer ces vigueur organiques et ces longévités des anciens temps. Ni la science, ni les vaines spéculations de l'esprit humain, ne nous les rendront. Une entière soumission aux dogmes et à la discipline de l'Eglise chrétienne, peut seule les ramener de temps en temps parmi nous.

Tout ce que Dieu prescrivit au peuple de sa prédilection pour le salut du corps, c'est-à-dire pour la paisible jouissance de la santé et de la vie, est encore vrai aujourd'hui, et sera vrai dans tous les temps et dans tous les lieux. La rigoureuse obéissance aux lois de Moïse et de l'Evangile, dans ce qui concerne les habitudes de la vie physiologique ou ma-

térielle, produira partout et constamment le bien-être intime de l'organisation humaine dans chacune de ses parties, dont l'ensemble forme un tout si merveilleux de perfection et d'unité. C'est en pénétrant ainsi toutes les conséquences des préceptes du Christianisme, qu'on arrive à reconnaître et à découvrir toute l'étendue de ces profondes paroles de Montesquieu : « Chose admirable ! La religion chrétienne » qui ne semble avoir d'objet que la félicité » de l'autre vie, fait encore notre bonheur » en celle-ci. »

Il nous est facile de saisir dans l'état présent des progrès scientifiques les rapports qui existent entre les lois de la conservation de la vie et de la santé, et la religion ; rapports de vérité, de nécessité, qui ne font, pour ainsi dire, qu'une seule et même science, de deux sciences tout-à-fait incomplètes, si on les considère isolément. La religion n'est point exclusivement spirituelle, puisqu'elle s'adresse ici-bas à l'homme qui est en même temps esprit et matière. Elle est (qu'on me passe ces expressions) physiologique, et hygiénique en même temps que dogmatique et morale ; car elle est la règle de tout bien pour la vie présente comme pour la vie future. Le bien de notre organisation, c'est la santé qu'on a si justement encore appelé la sagesse des fonctions de la vie. Nous voyons donc que le Christianisme embrasse tous les devoirs, depuis ceux qui intéressent le salut de l'âme, jusqu'à ceux qui se rapportent d'une manière spéciale, à la satisfaction intime de nos organes, à la santé et à son maintien assuré. Ainsi, le prêtre, dont la haute prérogative le rend le dispensateur de la science des devoirs, a la mission expresse d'enseigner ceux du corps comme ceux de l'âme : car ces deux parties de notre être sont solidaires l'une de l'autre dans tous les actes de notre existence. Mais en les enseignant, il doit les imposer à la conscience au nom de Dieu. La conscience sans Dieu nous fait bien vite sentir l'impuissance de ses efforts. L'entraînement de la jeunesse à des plaisirs qui dessèchent en

un moment les sources intimes de la vie et l'absorbent tout entière, est pour nous une juste mais triste mesure de la seule force de la volonté humaine. Combien ont été stériles les travaux des savans qui ont longuement disserté sur les règles hygiéniques, sans les appuyer de cette sanction religieuse qui pouvait seule leur donner une influence certaine et durable. Il n'y a que le prêtre, d'ailleurs, qui puisse rendre cet enseignement populaire. Que le prêtre s'empare donc de l'hygiène : cette science lui appartient. Elle est un des [moyens les plus puissans de la charité chrétienne. Le clergé catholique du moyen-âge comprit profondément cette importante vérité. Il ne se contenta pas de léguer, par son infatigable zèle, le passé et le présent à l'avenir, en conservant le précieux dépôt des sciences humaines. Par ses immenses travaux, il sut bien encore assainir et fertiliser ces terres insalubres et abandonnées, si saines, si fertiles, et si peuplées aujourd'hui. Souvent il les cultiva de ses propres mains, non point pour lui-même, mais pour l'immense famille des pauvres et des esclaves. Il possédait de vastes domaines, dont les fruits étaient offerts à tous les besoins, innombrables alors. Maintenant de tous ces biens, que reste-t-il au clergé de notre époque? Rien.

Mais, nous le disons ici avec orgueil, il a conservé toute cette activité religieuse, la seule féconde pour le bonheur et les progrès de l'humanité. Au prêtre catholique est encore exclusivement réservé, malgré la haineuse ingratitude dont il est poursuivi de nos jours, de rendre à la vie des populations entières que l'avidité fait périr lentement dans les réduits infects de l'industrie. Comme il sut apaiser autrefois la violence du maître envers l'esclave, en renfermant par la divine influence de sa parole la force matérielle dans les justes bornes du commandement, de même il saura calmer parmi nous l'ardeur de l'égoïsme et de l'intérêt, en protégeant de l'autorité de Dieu tous les hommes condamnés aux travaux du

luxe, par une déplorable nécessité. Il sera de nouveau appelé le bienfaiteur du genre humain par ces peuples de manœuvres, d'ouvriers, qui s'épuisent de fatigue et de malaise dans ces ateliers, dont la délétère atmosphère devient de plus en plus destructive par la prolongation des travaux. Depuis long-temps déjà l'ouvrier a perdu le repos doublement salutaire du dimanche : il l'a vendu pour quelque argent, ou bien ill'a échangé contre une mortelle débauche ou une oisiveté coupable.

Cette première infraction à la loi religieuse lui a bientôt après enlevé jusqu'aux heures de son sommeil. Eh bien ! le prêtre lui rendra tout, repos, sommeil, santé, en l'arrachant à ce nouvel esclavage par la puissance de la charité. La charité est l'âme de toute civilisation. Elle pousse pour ainsi dire malgré elles, et à leur insu, les sociétés à cette perfection.

Elle sera grande, généreuse, l'entreprise du prêtre qui apprendra aux hommes à développer en eux la vie morale et la vie organique, d'après l'admirable ensemble des lois et de conseils de la religion. Le Christianisme en a, des règles, pour tous les âges. Quand il répand sur l'homme la grâce de ses sacremens, ce n'est que pour lui commander des devoirs de salut et de conservation. Il règle tous les sentimens, tous les mouvemens de nos cœurs. Il ne les exalte jamais que dans le but de la perfection, à laquelle il nous appelle et nous destine. Aussi voyez celui qui suit sa voie et qui écoute sa parole : comme il se rapproche de plus en plus des conditions de la vie de l'homme tel qu'il était avant la désobéissance à Dieu. Il n'est pas jusqu'au plus simple de ses conseils qui ne tende à nous ramener à cet état primitif de félicité. La philosophie chrétienne seule comprend le développement de l'homme aussi parfait que possible dans l'état actuel de sa nature. Ce sont les lois de ce développement, sous le rapport de l'organisation et de son activité, que nous nous proposons de développer dans une série d'articles proportionnés à l'import-

tance qu'un tel sujet peut offrir pour le bonheur même de notre existence sociale. L'hygiène sera donc la tâche que nous essaierons de remplir en la rapportant à sa véritable origine, la religion. Comme toutes les autres sciences, elle est divine dans ses principes; mais plus qu'aucune d'elles, elle est chrétienne dans son application. Nous démontrerons cette vérité, et nous appuierons nos opinions de l'autorité des livres sacrés plutôt que de celle des savans, dont l'expérience est bien faible si on vient à la mettre en balance avec la parole de Dieu. Cependant l'expérience, quand elle n'est point altérée par les préventions et la vanité des hommes, n'est point à dédaigner; elle n'est alors que le langage fidèle, une sorte de révélation de la matière rendant témoignage à son auteur: c'est une expression de la puissance et de la volonté de Dieu qui gouverne la matière par les propriétés immuables dont il l'a revêtue au commencement. Nous l'interrogerons, et souvent nous serons conduits par elle à la compréhension des textes de l'Écriture. L'homme sera pour nous une démonstration vivante de la vérité du christianisme, et par son intelligence et par son organisation. C'est aujourd'hui qu'il convient surtout de tirer les preuves de la religion de l'ordre scientifique qui a été si long-temps son ennemi. Nous le ferons.

ÉTUDES HISTORIQUES.

MARTYRS.

Nous avons vu les disciples du Christ, imperceptible fraction dans l'immense société romaine, jeter le cri sublime de la liberté. Nous avons vu les oracles muets dans leurs temples abandonnés, les vieilles divinités mourant de décrépitude; puis, au milieu de toutes ces ruines, nous avons salué l'aurore de la religion nouvelle. Nous avons dit l'angélique pureté de la famille chrétienne, quand la débauche, l'effroyable débauche, étalait jusque sur les parvis des temples souillés la turpi-

tude de ses orgies et la saleté de ses prostitutions.

Mais quand le Christianisme se présenta en face de cet ordre monstrueux, il yeut, pour le défendre, comme une sorte d'hypocrisie de convenance; et tel qui se moquait des dieux dans l'intimité de la vie domestique, crut de son honneur de les défendre lorsqu'on vint les attaquer. On s'accommodait d'un culte sans devoirs, et d'une morale toute de jouissance et de passions; et quoiqu'il n'eût dans le cœur ou la conscience aucune base ni aucun appui, le polythéisme était au moins un usage, une vieille tradition, et faisait encore le fonds de la société romaine. Il présidait et se mêlait à tout. Les cités étaient remplies de ses temples, où l'art avait épuisé toutes ses merveilles, et jeté avec profusion toutes ses richesses; ses poètes commandaient l'admiration; ses spectacles et ses fêtes attiraient la foule; il brillait sur les enseignes des légions victorieuses, et le souvenir de sa grandeur, le souvenir de tous les triomphes qu'il avait assurés au nom romain, l'enveloppait du prestige, de la magie de l'histoire et des événemens passés.

Cependant les semences de la parole divine jetées dans cette société se développaient lentement, mûrissaient en silence, et préparaient le triomphe de la religion du Christ. Nous avons dit que le Christianisme s'était fait peuple d'abord, pour arriver des masses aux sommités sociales. Aussi un préjugé de l'orgueil, une vanité philosophique empêchait les grands d'examiner ce culte nouveau, dont le chef était regardé comme un malfaiteur puni à Jérusalem du supplice des esclaves, et qui n'avait eu pour premiers sectateurs que des hommes sans nom, des femmes, et de pauvres pêcheurs. Le préjugé l'emportait sur la raison, et l'orgueil étouffait la conscience. Il arrivait de là que les dogmes de la religion chrétienne étaient ou ignorés par insouciance, ou défigurés par mépris.

Mais lorsque, par hasard, quelque esprit méditatif, accoutumé à peser les destinées des nations, venait à considérer la petite

peuplade chrétienne, et s'élevait, par l'indépendance de son jugement, au-dessus des préjugés de son temps, il s'arrêtait frappé d'admiration devant cette société brillante d'avenir, sorte d'oasis au milieu de ce désert de doctrines; et ce que la curiosité avait commencé, bien souvent s'achevait par la foi : il devenait chrétien.

C'était quelque chose en effet d'imposant et de magique que ce peuple de frères dispersés sur tous les points du globe, mais unis par les liens de la même foi, du même amour; purs, quand l'air qui les entourait était comme imprégné de débauche; ne faisant tous qu'un cœur et qu'une âme, quand tous les liens d'homme à homme étaient brisés, quand il n'y en avait plus d'autre que la chaîne rivée du maître à l'esclave; simples dans leurs actions, mais sublimes dans leur foi, quand la raison humaine, s'agitant depuis tant de siècles, n'avait su poser que des principes incertains, contradictoires, se résumant dans une religion ignoble et dans une épouvantable morale.

Ainsi donc les vertus de premiers fidèles agissaient dans le monde moral, comme leurs doctrines agissaient dans le monde intellectuel. Rien n'est contagieux comme la charité. Faculté de notre âme qui est amour, l'égoïsme, l'intérêt, peuvent la dessécher, la flétrir; mais elle n'est jamais si bien exilée du cœur de l'homme, qu'elle n'accoure y reprendre sa place, quand un sentiment généreux, quand un dévouement sublime excite les larmes commande l'admiration, et réveille les sympathies.

Les chrétiens de l'Église naissante la portaient jusqu'à l'héroïsme. Vous les trouviez partout où il y avait une douleur à consoler, une infortune à secourir, un sacrifice à faire. L'esclave infirme, que son maître avait poussé du pied, n'allait jamais en vain frapper à la porte du chrétien; au coin des rues, où l'enfant débile, exposé par un père sans cœur, se tordait sur un peu de paille seul tribut que la pitié du passant avait aumôné à ses cris de douleur,

vous rencontriez le chrétien qui réchauffait ce petit enfant dans son sein, qui l'emportait sous son toit souvent bien pauvre, ou allait solliciter pour lui les largesses ou l'asile du riche; à la porte des Trimalcions de Rome, vous le trouviez encore partageant son pain avec le vieillard, le pauvre qui mourait de faim, sans que cette charité s'altérât jamais, sans qu'une parole de dédain, sans qu'une question indiscreète fit monter le rouge au front de l'infortune.

Mais quand la voix de la renommée ou le messenger silencieux envoyé par la petite communauté chrétienne apportait la nouvelle qu'un des frères avait obtenu la gloire de souffrir pour Jésus-Christ, que les cachots s'étaient fermés sur lui, et qu'il languissait dans les entrailles de la terre, oh! c'est alors que se réveillait puissante cette charité active, compatissante. Voyages lointains et périlleux, courses aventureuses au milieu des ténèbres et des embûches, rien n'arrêtait le chrétien, le prêtre.

Car il y avait là un athlète à consoler, à fortifier, à soutenir, à nourrir du pain qui donne le courage d'en haut. Et c'était chose bien rare, si le gardien de la prison ne se laissait pas attendrir, ou le soldat qui veillait au cachot : souvent il devenait chrétien lui-même.

Leurs ennemis étaient frappés de ces vertus qu'ils ne pouvaient comprendre. Lucien, qui a jeté tout ce que le sarcasme a de plus mordant sur la Providence comme sur la vertu, a rendu, sans le savoir, le plus éclatant témoignage de cette abnégation sans bornes. « C'est une chose inouïe, dit-il, » que l'empressement de ces hommes : » quand quelques-uns d'entre eux sont » tombés dans le malheur, ils n'épargnent » rien. Ces misérables se figurent qu'ils vi- » vront après leur vie : ils méprisent la » mort, et plusieurs s'abandonnent volontairement aux supplices. »

Et nous aussi nous avons été témoins de ces prodiges de dévouement qu'inspire le Christianisme. Quand la persécution pesait sur la malheureuse France, nous avons eu plus d'un prêtre proscrit, sortant

de sa retraite, qui est parti, un bâton à la main, pour aller porter des paroles de consolation à quelque brebis de son bercail dispersé. Comme dans la primitive Eglise, il y avait aussi des dangers à courir, des bourreaux à braver; et la bénédiction du pauvre pasteur tombait aussi bien sur le bourreau que sur la victime! Le Christianisme est toujours le même: il se recrute, il se retrempe dans le sang des arènes et de l'échafaud. L'héroïsme ne manque jamais aux bourreaux qu'on lâche contre lui, ni la charité à la haine.

Une cause secrète répandait donc la pitié dans l'univers, et cette charité compatissante n'était pas sans influence sur la vieille société desséchée par l'égoïsme. Ces bienfaits, cet amour sans bornes qui s'étendait sur l'idolâtre comme sur le chrétien lui-même, frappèrent d'étonnement et de stupeur, comme une chose inouïe, incompréhensible. Mais de là s'élevait un sentiment d'égalité, de compassion mutuelle, de fraternité, qui dissipait peu à peu les idées féroces de la conquête et de l'esclavage. Ainsi le Christianisme se posait lentement dans le cœur avant de se poser dans l'intelligence; il triomphait de l'idolâtrie par l'humanité.

Un autre tableau va se dérouler à nos regards; tableau vaste, à larges traits, dont toutes les figures inspirent le respect et commandent l'admiration. — Où va cette populace effrénée, qui hurle ses sanglantes volontés par les rues, qui tourbillonne par les places, qui se jette à flots dans les amphithéâtres? Les chrétiens, aux lions! voilà le cri, l'épouvantable cri qui tonne dans les profondeurs de Rome. A ce peuple, il lui faut du sang dans ses fêtes; il faut que ses yeux plongent dans les entrailles des victimes, que des membres déchirés soient là, étendus horriblement sur l'arène, que le râle de l'agonie caresse son oreille. Oh! alors il y aura dans cette assemblée, penchée avidement sur les gradins, du délire, du frémissement, de la rage, de la volupté, des battemens de mains frénétiques, des rires atroces, des

pleurs, comme on pleure dans un drame, qui vous saisit à la gorge, et vous cloue sur la rampe, des trépignemens de joie à faire peur!...

—C'est que l'heure du combat est venue pour les disciples de celui qui de sa religion fut le premier martyr. Le monde tout entier se soulève contre eux; et de tous les coins du globe retentit le cri, l'horrible cri, qui glace encore d'épouvante à quatorze siècles de distance. Que de massacres, que d'atroces supplices! c'est à se couvrir la tête de ses deux mains, quand le hasard vous a jeté sur ces pages qui racontent froidement ces tortures; c'est à cracher au visage de l'homme, ou à se jeter au pied de son crucifix! Que de courage aussi, que de force surhumaine dans ces vieillards, dans ces femmes, dans ces vierges débiles, dans ces faibles enfans, dans toute cette foule qui chante dans les cachots, qui rit sur les bûchers! Que me parlez-vous des traits d'héroïsme des anciens guerriers de Rome? La mort! qu'est-ce donc que cela sur un champ de bataille, quand il y a de la gloire à tomber là? Mais la mort, la mort lente, horrible, la mort sous les ongles de la bête féroce de l'Afrique! la mort des chevalets! la mort du bûcher, quand la foule est là à vous voir mourir, l'horrible foule! Oh! c'est là ce qui glace, ce qui donne le frisson, ce qui vous serre au cœur d'un je ne sais quoi d'affreux qui n'a pas de nom dans les langues humaines!

Et pourtant c'était de cette mort-là que mouraient tous les jours des milliers de chrétiens: car, dans les dix grandes persécutions qui tour-à-tour s'attaquèrent au Christianisme, la société était comme scindée en deux: d'un côté, la foule qui demandait le meurtre, qui fouillait dans le sang pour y trouver de la volupté; de l'autre le petit nombre qui marchait à la mort comme on court à une fête. Le Christianisme est fondé de telle sorte, que son histoire, humainement parlant, n'a rien à envier à nulle autre histoire. Qu'on appelle cela fanatisme, d'accord; le mot n'y fait rien, la chose reste. Encore serait-il, après

tout, que ce fanatisme a produit des actions dont on ne trouve les pareilles chez aucune nation du monde.

Mais, si l'on voit des yeux dont on doit la voir cette grande période héroïque, oh! c'est là une belle, une belle chose; et je ne sache pas qu'on puisse en lire l'histoire sans qu'elle bouleverse l'âme. Dans cette lutte, tous payèrent leur sanglant tribut; la mort n'épargna personne, et tous sourirent à la mort. On la fit lente, horrible à faire dresser les cheveux et grincer les dents. Il y en eut qui furent attachés à la croix, comme leur maître; il y en eut d'autres qui furent revêtus de peaux de bêtes et dévorés par des chiens; quelques-uns enduits de soufre, servirent de flambeaux dans les fêtes nocturnes que donnaient les empereurs.

Et rien de tout cela n'y faisait; et pour un chrétien qui mourait, vingt chrétiens renaissaient de son sang. La persécution de Dioclétien fut épouvantable entre toutes les autres persécutions: elle s'étendit dans un moment des bords du Tibre jusqu'aux extrémités de l'empire. Le long récit d'Eusèbe et de Lactance fait peur, tant les choses qu'il contient sont atroces. Et pourtant il se trouva là des philosophes pour écrire contre les chrétiens, pour faire de la satire et de la flatterie! Quelle satire que la satire qui s'écrivit à la lueur d'un bûcher, avec une plume trempée dans le sang! Quelle flatterie que la flatterie qui caresse l'oreille du maître, en passant par-dessus la victime qui râle!

Il faut aller chercher autre part que dans la haine inspirée par une religion qui commença, la cause de tout ce sang versé, comme il faut voir autre chose que la force de l'homme dans la force des martyrs. Le premier autel de la religion du Christ fut un autel sanglant, où le Christ lui-même fut étendu le premier. L'expiation par le sang est la base du Christianisme, et le sang des martyrs fut une compensation, un holocauste qui ne devait s'arrêter que quand l'holocauste païen aurait disparu. Ceci explique la durée des persécutions, et les intervalles qui séparent chacune d'elles.

Quand les sacrifices offerts aux idoles recommençaient dans les temples, les sacrifices sanglans des arènes et des amphithéâtres recommençaient aussi. Et toujours continuait cette immolation providentielle de l'homme, et la main des bourreaux n'était que l'instrument d'en-haut, et l'équilibre se maintenait dans la balance éternelle, et le martyr sauvait le monde.

Si des gradins de l'amphithéâtre nous descendons dans la profondeur des catacombes et des retraites souterraines; si nous quittons l'Eglise qui souffre et triomphe, pour l'Eglise qui prie et se cache, oh! c'est encore là quelque chose qui parle au cœur, que ces sacrés mystères célébrés à la hâte, où la voix menaçante du soldat vient souvent interrompre avant la fin du sacrifice celle du prêtre chrétien! Quelles scènes que ces scènes de nuit! Nuits de consolations et de craintes, d'espoir et de frissons, où chaque fois les rangs sont plus vides, tant le bourreau se fatigue à tuer! Nuits souvent sans lendemain, mais nuits pleines de charme, où le prêtre dit les paroles du ciel à ces pauvres proscrits qui dans la patrie n'ont plus de patrie, et dans l'immense univers ne possèdent pas un lieu, hors celui-là, où ils puissent dire tout haut: Je suis chrétien!

C'était le temps de la foi alors que ce temps, le temps de cette foi ardente, forte, qui soulève les montagnes. Et n'est-ce pas chose merveilleuse encore à se rappeler que ces souvenirs de l'ancien temps des persécutions, quand, à quarante ans de distance, on tombe encore sur des calamités pareilles, quand les pages de l'histoire contemporaine ressemblent si fort aux pages de l'histoire passée? Notre France est pleine de ces lieux secrets où la piété des fidèles dérobait l'hostie sainte aux profanations sacrilèges; et dans ces retraites, l'humble pierre où se célébrait le mystère sacré est souvent mouillée de larmes, comme celle que le voyageur va baiser dans les catacombes de la vieille Rome. C'est qu'encore une fois le Christianisme se ressemble toujours. Lorsque le bourreau

demande du sang, il y a toujours la foule, et cela n'étonne pas. Qu'est-ce donc que la vie de la terre près de la vie du ciel, le temps près de l'éternité?

UN SOUVENIR DE LA BRETAGNE.

Rien n'est touchant comme l'aspect d'un monument champêtre. L'inscription naïve, la tombe de gazon, le mai joyeux, la verte guirlande et la couronne fleurie : voilà les modestes témoins des pensées villageoises. A celui dont le cœur n'est pas flétri, ils inspirent toujours un calme pur, une fraîcheur de sentimens que l'on n'éprouva jamais en contemplant les pompeuses merveilles de l'art. L'innocente simplicité qui en fait tout le charme, rappelle cet âge heureux des patriarches, où la pierre du désert racontait seule l'histoire des temps antiques. Mais quand la religion s'empare de ces riantes images, et que la foi leur imprime son cachet auguste, c'est alors qu'elles communiquent à l'âme une foule d'émotions délicieuses et vraiment célestes. Quel homme vertueux et sensible n'a été attendri jusqu'aux larmes en saluant la croix, l'humble croix du laboureur? Car c'est là le seul monument de la piété rustique. L'habitant du hameau veut-il perpétuer une pensée religieuse, c'est toujours la croix que ses mains élèvent. Si le ciel, dans sa bonté, lui accorde un de ces bienfaits qui font époque dans la vie, comme la naissance d'un fils long-temps et ardemment désiré, la guérison d'une épouse tendrement chérie; si un instant de vertige et de faiblesse l'a écarté des sentiers de la vertu; s'il se voit menacé de quelque danger imminent; si une douleur sans consolation humaine pèse sur son cœur, sa reconnaissance, son repentir, ses craintes, sa tristesse se formulent de la même manière. Il choisit le plus beau de ses jeunes arbres et le livre au tranchant de la cognée. Bientôt dépouillé de ses rameaux et façonné à l'aide d'instrumens grossiers, le

chêne a cessé d'être l'abri du voisinage, pour devenir un symbole d'espérance et de salut.

Il est des contrées en France où la croix frappe partout les regards. On l'aperçoit au milieu des landes arides et des fertiles guérets, au sommet de la colline verdoyante et du rocher désert, sur les bords du ravin périlleux, comme au fond de la riante vallée. Elle sert de borne aux possessions privées, qu'elle protège contre les envahissemens de la mauvaise foi, et semble dire à la cupidité : *Tu n'iras pas plus loin*. A ceux qui ne vivent pas autour du même clocher, elle indique les limites de territoire, rappelant à tous, si l'intérêt vient à les diviser, qu'une foi commune les rend membres de la même famille : aussi chaque année ils se rassemblent autour d'elle pour demander à Dieu la fécondité de la terre. Précédé de la bannière antique, chaque pasteur y amène son troupeau; le plus ancien d'entre eux annonce les mystères du ciel au pieux auditoire. Puis on entonne les cantiques sacrés, et l'écho du vallon répète au loin les accens de cette prière touchante. Au milieu du carrefour, la croix paraît encore. A cette vue, le voyageur égaré se souvient que l'œil de la Providence veille sur ses pas errans, et prie à genoux le Dieu du pèlerin de lui envoyer un guide. Si quelqu'ami a quitté sa lointaine demeure, pour revoir ceux qu'autrefois un doux commerce lui a rendus chers, c'est là qu'on vient attendre son arrivée, et faire éclater les premiers transports de la joie causée par sa présence. Là aussi, après les devoirs de l'hospitalité, on vient, les yeux humides, lui donner le baiser d'adieu. Le jeune conscrit qui abandonne ses foyers, y reçoit les vœux de ses compagnons d'enfance, les dernières caresses, les derniers conseils de sa mère; et s'il lui est donné, après avoir servi son pays, de revoir le toit paternel, au même endroit il retrouve encore sa famille assemblée. A l'abri de cette croix, le mendiant dépose sa pauvre besace, pour rendre grâce au ciel des dons de la charité;

près d'elle, à la chute du jour, le pâtre réunit et compte ses brebis.

Faut-il le dire? On peut se sentir saisi d'admiration, en voyant l'étendard du Christ se dresser triomphant au milieu de nos cités, briller sur le front des Césars, ou sur le sein des pontifes et des braves; mais il n'est donné qu'à la croix des champs de faire comprendre tout ce que la religion renferme de mélancolie tendre et rêveuse, de poésie douce, naïve et consolante.

Ajoutons que parfois elle donne lieu à des faits qui, sans sortir de l'ordre commun, offrent un intérêt vraiment dramatique. Les exemples en sont fréquens dans les pays tels que le Maine et la Bretagne, où la foi vit pure et ardente, comme aux premiers jours du Christianisme. Celui qui écrit ces lignes a souvent parcouru ces deux provinces, terre bénie, où la chaleur du soleil suffit pour faire germer et croître le signe de la rédemption. Le hasard l'y a rendu témoin d'une scène qui ne s'effacera jamais de sa mémoire.

C'était vers la fin de l'automne dernière, à quelques lieues de Dol, près des ruines du château de Landal, bâti jadis par les ducs de Bretagne qui en avaient fait leur *garde-meuble*, et mutilé depuis par la main du temps, et le marteau d'un pouvoir ombrageux. Pendant les jours que j'y ai passés, je promenais sans but à travers les champs mes rêveries solitaires. J'aimais à contempler les débris de l'antique rempart de la province, si bien en harmonie avec la nature imposante et sévère qui les entoure. Ces lieux ont une sorte de majesté sauvage qui agrandit et fortifie la pensée. Un jour, après avoir parcouru plus d'un sentier désert, et gravi plus d'un coteau à la pente rapide, aux flancs couverts de rocs, d'ajoncs et de bruyères, j'arrivai au sommet d'une petite montagne qui domine le canton. Sur ce point élevé, un beau spectacle s'offrit à ma vue. L'air pur et sans nuage se colorait des feux mourans du jour. Les rayons empourprés du soleil couchant, dorraient les campagnes dépouillées et la cime jaunissante des bois; et les vagues de la baie

de Cancale étincelaient à l'horizon. Plus près, la cathédrale de Dol élevait sa belle masse de granit, et le Mont-Dol projetait au loin son ombre dans la plaine. Puis à l'opposé, debout sur la roche escarpée qui lui sert de base, Landal avec ses vieilles tours grises, avec ses ruines couvertes d'un épais feuillage de lierre, se dessinait sur un ciel d'azur, tandis que les eaux du lac qui l'environnent répétaient son image, rendue mobile par la brise du soir.

J'admirai long-temps et en détail tous les traits de ce tableau, et des réflexions graves vinrent m'assaillir en foule. Mais bientôt, ce jour qui s'éteignait par degrés, ces ombres gigantesques, cette mer qui se déroulait immense, cette nature sévère, ces ruines silencieuses donnèrent à mes idées une teinte indéfinissable de tristesse. Je me sentais, sans savoir pourquoi, disposé à pleurer, à souffrir. Peut-être était-ce sympathie, car hélas! tout près de moi, il y avait une douleur, une douleur inconsolable.

Des chants funèbres entrecoupés de silence, attirèrent mes regards au pied du coteau voisin. Un prêtre, suivi d'une famille en pleurs, s'avancait vers quelques habitations rustiques que je n'avais pas remarquées. Sur le seuil de la plus apparente, deux chaises délabrées soutenaient un cercueil d'enfant, couvert d'une toile blanche, qu'ornaient le myrte et les roses. Quelques jeunes gens, qui priaient à genoux autour du dernier berceau de l'innocence, se levèrent à la voix du prêtre, et lorsque celui-ci eut répandu l'eau bénite, ils le précédèrent, emportant au cimetière du village la tendre victime de la mort. A ce moment un cri déchirant, lamentable, un cri tel que je n'en entendis jamais me fit frissonner d'épouvante. Je me précipitai vers l'endroit d'où il était parti, et là je vis un objet digne d'une éternelle pitié. Une femme, — c'était la mère de celui que l'on portait en terre, — je la reconnus sans peine à sa douleur, une femme était étendue sur le sable près d'une croix nouvellement plantée. Dans les convulsions du désespoir, ses doigts

crispés avaient saisi le tronc sacré; ses lèvres y étaient collées pâles et tremblantes, et de sa bouche livide il ne sortait que des gémissemens durs et étouffés, semblables au râle de l'agonie. Interdit, hors de moi, ne songeant pas même à crier au secours, j'essayai de la relever. Il me fallut de longs et pénibles efforts pour vaincre sa résistance; enfin, je parvins à l'asseoir sur une pierre taillée en forme de banc. Alors, à son effrayante agitation succéda une immobilité non moins effrayante. L'horrible pâleur de ses traits leur ôtait toute autre expression que celle de la torpeur et de l'anéantissement: ses yeux étaient secs, et son regard constamment attaché sur moi. Je voulus lui parler, elle ne m'entendit pas ou refusa de me répondre, et pendant le long silence qui s'établit ensuite, elle fut sans mouvement et comme sans vie: on eût dit une statue de la Vierge sur le Calvaire, ou un marbre funèbre. Alors, pour la soulager en faisant couler ses larmes, je la questionnai sur la mort de son fils, mais toujours en vain. Seulement, comme j'insistais, elle me montra d'une main, les débris d'une vieille croix épars autour de nous, et de l'autre, le chemin qu'avait suivi le convoi. Puis, après un moment de réflexion amère, elle se tourna vers la croix nouvelle, et un sourire inexprimable effleura légèrement ses lèvres. Il me fut impossible de rien comprendre à ce langage muet, ni d'en obtenir l'explication. Son époux vint sur ces entrefaites pour l'arracher au lieu de douleur où elle était accourue en trompant sa vigilance. Elle consentit à le suivre, et je restai seul, le cœur chargé d'un poids accablant, et cherchant en vain à m'expliquer cette scène énigmatique.

Lelendemain, au même endroit, je retrouvai encore cette mère infortunée, non plus morne et accablée comme la veille, mais le teint animé, le geste vif et le regard perçant. Tout annonçait que le chagrin avait exalté son imagination et produit ce douloureux délire peu commun en Bretagne et très-fréquent dans les contrées méridio-

nales de France. Un tout petit enfant, qui jouait à quelques pas, captivait toute son attention, et semblait la rendre heureuse, jusqu'à l'oubli de son poignant chagrin. Dès qu'elle m'aperçut, elle me fit signe de m'asseoir près d'elle et me dit avec un accent déchirant: « Je vous re- » connais: Hier.... c'était ici.... j'allais » mourir; et ces hommes qui ont em- » porté mon Paul allaient m'emporter » aussi... et le prêtre nous eût bénis tous » deux dans la même fosse!... Vous n'a- » vez pas voulu, et me voilà supportant » l'affreux tourment de la vie. Si vous » saviez quelles tortures me dévorent! » Puis après un court repos, elle ajouta: « Mon sort vous intéresse; eh bien! je vous » dirai tout.

» Ne croyez pas que j'aie toujours pleuré; » oh! non. J'ai eu de longs jours de » bonheur.... Voyez-vous cette croix bri- » sée? elle fut plantée par mon père; elle » était notre croix de famille. Moi, j'ai » grandi sous sa protection. Elle m'a vue » payer les soins de ma mère par un pre- » mier sourire; elle m'a entendue bégayer » mes premières paroles; elle a protégé la » faiblesse de mes premiers pas. Le matin » et le soir, je venais là faire ma prière » enfantine, et le jour, me livrer à des » jeux innocens. Au printemps j'y appor- » tais la fleur nouvelle, et plus tard l'épi » jaunissant, offrant à Dieu, avec la naïve » candeur de mon âge, ces doux prémices » de la fertilité des champs. Combien j'é- » tais heureuse! — Je devins épouse, et » ce fut toujours du bonheur. Puis je » devins mère. Deux fils... Mais ce sou- » venir me fait mal, il est affreux.... » Tenez, je le sens là, sur mon cœur, » comme un cancer qui me ronge. » Et un frémissement d'horreur parcourait tous ses membres. Je craignais une crise semblable à celle de la veille; mais elle se remit et continua:

« Les deux fils que Dieu m'a donnés » sont venus au monde faibles et souffrants. » A peine leurs yeux s'ouvraient à la lu- » mière, que déjà la mort les demandait à

» grands cris, mais ma voix de mère fut
 » plus forte que la sienne. Deux fois je
 » vins ici, tenant chacun d'eux dans
 » mes bras, et je les confiai à la croix.
 » Un même vœu les mit sous sa garde :
 » je promis qu'en ce lieu une croix s'éle-
 » verait toujours grande et belle, et je
 » dis à Dieu : Conserve mes fils, comme
 » je conserverai ta croix. Cette prière a été
 » l'arrêt de mort de mon premier né. Il
 » vécut tant que je fus fidèle à ma pro-
 » messe. Ah ! pourquoi l'ai-je oubliée un
 » instant ! Le croirez-vous ? Moi, sa mère,
 » moi dont il était l'idole, c'est moi qui l'ai
 » assassiné. Le cercueil que vous vîtes hier,
 » c'est moi qui l'ai ouvert, moi qui lui ai
 » livré sa proie. Dieu ! quelle horrible
 » pensée ! Pauvre Paul, pardonne à ta
 » mère !... Cette croix, dont l'existence
 » était liée à la sienne, mais que les ans
 » avaient insensiblement minée, s'inclina
 » sous son poids, et ma main ne lui offrit
 » pas un appui. Rongée par la mousse
 » dont le temps l'avait enveloppée, un soir
 » elle céda à la violence de l'orage, et je
 » la vis se briser en tombant. Ah ! si une
 » autre l'avait sur-le-champ remplacée,
 » un remords affreux ne déchirerait pas
 » mon âme, et Paul serait là, souriant à
 » sa mère, et faisant son bonheur !... Mais,
 » non. Je l'ai sacrifié à de misérables in-
 » térêts. J'ai songé à nos moissons, avant de
 » songer à mon vœu. Dieu ne l'oubliait pas,
 » lui ; et tandis que je mettais ma récolte à
 » l'abri des tempêtes, sa main vengeresse
 » s'apprêtait à me punir. — Vous com-
 » prenez maintenant tout l'excès de ma
 » douleur. Dans trois jours Paul me fut en-
 » levé, et l'idée de mon parjure est venue
 » me saisir sur sa couche funèbre. Le ca-
 » davre de Paul est toujours sous mes
 » yeux ; mon imagination place dans ma
 » main un poignard sanglant, et je sens
 » cette main qui le plonge dans les flancs
 » de l'innocente victime. — Et vous m'a-
 » vez conservé la vie ! Quelle pitié que la
 » vôtre ! Quand hier j'étais là expirante,
 » pourquoi m'avez-vous empêchée de
 » mourir ?....

Alors son jeune fils, effrayé des cris de
 sa mère, vint se précipiter sur ses genoux.
 — « Mourir ! reprit-elle aussitôt, non, non,
 » je ne mourrai pas ! qui donc me remplace-
 » rait auprès de celui-ci ? Quand cette croix,
 » qu'hier j'ai plantée pour lui, tombera à
 » son tour, qui donc la releverait ?... » Elle
 avait saisi l'enfant dans ses bras, et celui-ci
 prenait la croix de ses mains délicates, et la
 couvrait de baisers. « Voyez-vous, ajouta
 » la mère en me regardant, voyez-vous les
 » couleurs de la santé briller de nouveau
 » sur son front ! Le mal l'avait aussi dé-
 » coloré, mais debout aujourd'hui, la croix
 » veille sur ses jours. »

Je lui laissai cette douce illusion, mais
 sans la partager. Le front que, dans son en-
 thousiasme, cette femme infortunée voyait
 rose et frais, était au contraire terne et li-
 vide, et quelques jours après la même
 tombe réunissait les deux frères.

J'ai appris depuis que dans le lieu de
 cette scène, on apercevait trois croix,
 deux petites et une grande, toutes trois
 peintes en noir, et que chaque soir un
 homme en deuil y venait réciter les prières
 des morts.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Parmi les ouvrages nouveaux qui paraissent
 chaque jour, et qui s'adressent à toutes les
 classes de lecteurs, nous croyons devoir faire
 connaître les suivans, et les recommander aux
 abonnés de la *Dominicale*.

— Depuis long-temps on désirait un traité
 de médecine à l'usage des ecclésiastiques, des
 sœurs de charité, en un mot de toutes les per-
 sonnes dévouées par position, par devoir, ou
 par charité au soulagement des pauvres et des
 malheureux. On conçoit en effet que la charité
 serait plus active, si elle était plus éclairée ;
 et formuler en style clair, exact et concis, les
 symptômes des maladies les plus fréquentes,
 et les remèdes à appliquer dans les cas ordi-
 naires, c'est rendre un vrai, un éminent ser-
 vice. Cette tâche, un médecin zélé, religieux,
 vient de la remplir, par la publication pro-
 chaine d'un ouvrage intitulé : *Médecine pra-
 tique populaire*.

L'auteur, le docteur Roziau, est connu dans sa province aussi bien par la pureté de ses principes que par ses talens et son expérience dans la médecine. Il a joint à son traité les secours à donner aux *empoisonnés*, aux *noyés*, et *asphyxiés* de tout genre. Il a eu de plus l'heureuse idée d'y ajouter encore un nouveau *Traité d'embryologie sacrée*, conforme à la fois aux principes théologiques et au progrès des sciences médicales. Cette dernière partie est revêtue de l'approbation de Mgr l'évêque du Mans qui en a fait l'examen.

Ces trois traités réunis formeront un fort volume in-8° d'environ 600 pages, dont le prix est de 6 francs, payables après la livraison. On souscrit à Paris chez MM. Lagny, libraires, rue de Seine, n° 16.

Nous croyons rendre un véritable service à MM. les curés, en leur faisant connaître cet ouvrage, qui a été fait dans le but unique de les seconder.

— Nous croyons pareillement utile de rappeler le beau travail musical de M. Poisson, recueil de chants sacrés qui jouit déjà d'une réputation méritée. Ce compositeur a mis en musique tous les cantiques que l'on chante dans nos églises; et par-là, le ridicule qui résultait de l'assemblage de paroles sacrées et d'airs mondains, a cessé. Ce travail a été adopté par toutes les églises de France, les couvens et les maisons religieuses.

Les dix premières livraisons ayant été promptement enlevées, l'auteur a ouvert une seconde souscription.

Le prix des dix livraisons est de 12 fr., et 12 fr. 75 c. par la poste, payables d'avance, pour les personnes seulement qui ont déjà la première livraison.

Chez l'auteur, à Paris, rue des Cinq-Diamans, n° 18. Chaque souscription séparée est de 15 fr.

Ces chants sacrés se vendent par livraisons séparées du prix de 2 fr. chacune, sans remise.

On peut se les procurer aussi chez Henri Lemoine, marchand de musique, rue de l'Échelle, n° 9, et chez Adrien Leclère, libraire, quai des Augustins, n° 35.

— Trois livraisons de l'Histoire de France, publiées par une société d'hommes de lettres, ont déjà paru. Cette histoire justifie les espérances qu'on avait conçues dans le monde littéraire et savant. Nous reviendrons sur cette publication.

On souscrit à Paris au bureau de la Société, rue des Moulins, n° 21.

— Sous le titre de *Mes souvenirs d'une année ou Promenades dans Rome chrétienne*, M. l'abbé de Ménerbes publie un ouvrage qui promet de devenir fort intéressant. Nous attendons, comme pour l'ouvrage précédent, le moment où la publication plus avancée nous permettra d'en parler plus longuement à nos abonnés.

ÉPHÉMÉRIDES.

- 2 — 1649, le roi d'Angleterre, Charles 1^{er}, est amené pour la troisième fois devant la cour de justice. — 1688, mort de Duquesne, général des armées navales de France, l'un des hommes de mer les plus remarquables de son siècle. Il était né en Normandie en 1610. — 1500, établissement du Jubilé par le pape Boniface VIII.
- 3 — 1190, création des échevins de la ville de Paris, par Philippe-Auguste, 1483.
- 4 — 214, mort de Septime Sévère, empereur romain. Ce fut sous son règne qu'eut lieu la cinquième persécution. Quelques instans avant sa mort, il voulut voir l'urne qui devait contenir ses cendres. « Petite urne, dit-il, tu vas donc renfermer celui que le monde entier n'a pu contenir ! »
- 5 — 1517, François 1^{er} se rend au parlement pour y faire approuver le concordat. Ce corps, de l'avis des prélats et de l'université, élude l'enregistrement. — 1589, le parlement de Toulouse reconnaît pour roi le cardinal de Bourbon. La ligue fit servir ce fantôme de roi à l'exécution de ses projets contre Henri IV.
- 6 — 1649, Charles 1^{er} est ramené pour la quatrième fois devant la cour de justice pour entendre la lecture de son arrêt. Il fut condamné à mort. — 1595, mort d'Amyot, évêque d'Auxerre et grand-aumônier de France. Il est surtout connu dans le monde littéraire par une traduction des œuvres de Plutarque.
- 7 — 1689. Les pairs et les communes d'Angleterre, assemblés sous le nom de *Convention*, déclarent le trône vacant.
- 8 — 590, mort du pape Pélagie II. Ce pape fit de sa maison un hôpital pour les pauvres vieillards; et malgré ses abondantes aumônes, il trouva dans son économie, des fonds suffisans pour rebâtir l'église de Saint-Laurent. Il eut pour successeur Grégoire-le-Grand.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

Portugal. — Le navire la *Rebecca* a apporté quelques nouvelles de Portugal qui, sans être d'une grande importance, ont cependant quelque intérêt. La réconciliation de don Pedro avec Saldanha a été suivie de quelques mouvemens de troupes, et

Leiria a été occupé. D'un autre côté, les miguélistes se sont emparés de Faro et de Lagos. La fin de la saison des pluies approche et la lutte va recommencer. On assurait à Lisbonne que Saldanha préparait une attaque contre Santarem. Cette nouvelle est prématurée; car il a fallu démembrer l'armée qui l'assiégeait, pour porter secours aux points envahis par les troupes de don Miguel.

La prise de Leiria n'est pas très-importante. Don Miguel, ayant renoncé aux opérations offensives, exposait aux attaques de l'ennemi, non-seulement Leiria, mais toutes les places situées dans le voisinage. Toutes ces places n'ont dû leur sûreté qu'à la persévérance de don Pedro, à ne pas faire la guerre de détail, mais à chercher à frapper un coup décisif. Aujourd'hui il paraît changer enfin son plan primitif, sans doute parce qu'il juge la position de Santarem inattaquable.

— Le *Morning-Post* a reçu des lettres qui lui parlent de mésintelligences très-sérieuses parmi les troupes au service de don Pedro. Dans la brigade écossaise surtout, ces mécontentemens ont éclaté. Quarante soldats appartenant à ce corps ont été enfermés dans la prison d'Azambugu. On dit qu'il en est de même à Oporto, et que des cours martiales ont dû y être établies. Pendant ce temps, les troupes miguélistes montrent beaucoup d'activité, et leurs guérillas inondent le pays. Une grande disette de provisions se fait sentir à bord de la flottille de don Pedro.

Espagne. — La *Gazette de Madrid* et la *Revue Espagnole* du 16, arrivées par le courrier ordinaire, ne donnent aucune nouvelle intéressante. On avait eu précédemment des lettres du 17. Les troupes de l'insurrection s'étendent en tout sens dans la Navarre et la Catalogne.

Le *Journal de la Guinée* contient la lettre suivante :

Bayonne, 25 janvier 1834.

« Les nouvelles semblent taries depuis quelques jours; mais il en est une fort importante qui nous parvient officiellement aujourd'hui : le premier acte du nouveau ministère déterminerait l'assemblée des Cortès. Ainsi, l'usurpation, pour maintenir son autorité, aurait recours aux constitutionnels, qui bien certainement ne comprennent pas plus que les royalistes le système du juste-milieu.

» Les christinos, dont on veut louer parfois la modération, continuent à donner d'éclatans démentis à leurs apologistes.

» On a fusillé à Saint-Sébastien un moine de Bilbao. Le curé d'Espeja a été également fusillé à Ciudad-Rodrigo.

» Un grand nombre d'individus attendent dans les prisons de Cordoue le même sort.

» On assure que le général Saarsfield est dangereusement malade.

» Les courriers ne parviennent pas avec plus de régularité que par le passé; ce qui indiquerait assez

que les carlistes ne sont pas débusqués de toutes leurs positions, ainsi qu'on voudrait bien le faire croire. Il paraîtrait même que, concentrés sur certains points, ils forcent les troupes de la reine à se replier.

» Une lettre datée d'Ognate, du 21 courant, annonce que ce jour-là, deux cents carlistes étaient dans cette ville avec le chanoine Ereira.

» Dans une affaire qui a eu lieu à Balmazeda, entre Vittoria et Bilbao, Zavala a fait cent prisonniers sur les christinos, et s'est emparé de deux pièces de canon. Le chef des troupes de la reine, grièvement blessé, a effectué sa retraite dans le plus grand désordre; et pour se réfugier sur le territoire français, Zuragamundi a usé d'un moyen atroce : il a fait placer à son arrière-garde tous les moines du couvent d'Ardax, afin de paralyser ainsi l'action des carlistes.

» Zavala doit avoir un effectif de troupes assez imposant; car il est certain qu'il s'est présenté dernièrement devant Bilbao, et qu'on n'a pas osé l'inquiéter dans ses mouvemens.

» Les partisans de don Carlos paraissent concentrer leurs forces sur Aspeilla. »

On a reçu à Paris des lettres de Madrid du 18. La convocation des cortès ne paraît pas encore bien arrêtée par le nouveau ministère. M. Vasquez Figueroa, nommé ministre de la marine, après la chute de M. Zéa, n'a pas accepté. On parle également du remplacement du ministre des finances, qui n'a été nommé que par *interim*. Quant au recrutement de l'armée, on a reconnu l'impossibilité de faire aucune levée d'hommes, vu l'état d'insurrection des provinces : aussi l'on dit que le gouvernement compte augmenter le chiffre de l'armée d'une manière indirecte, c'est-à-dire par des enrôlemens volontaires, encouragés par des primes d'argent, ou bien par des primes payées aux soldats qui ont fait déjà leur temps.

On donne pour certain que le conseil de régence et le ministère, ainsi que la presque unanimité de la commission des finances, sont d'avis de contracter un emprunt.

Par décret de la régente, la direction des *proprios* (des biens des communes) est supprimée; c'est aux préfets à remplir désormais ces fonctions.

M. le comte de Bermond de Vachères est appelé auprès d'Henri V en qualité d'aide-de-camp. Cet officier supérieur serait spécialement chargé de la partie militaire : discipline, stratégie, manœuvre de l'infanterie, etc. La maison du jeune roi serait ainsi définitivement formée, et l'on substituerait le titre d'aide-de-camp à ceux qui ont cessé d'être en harmonie avec l'âge du jeune prince.

VICTOR BOUCHET, *Gérant.*

BIBLIOGRAPHIE. — §. III.

SOURCES DU DROIT CANON.

Le douzième siècle fut un beau soleil qui se leva sur l'Occident : les communes se forment, les grands ordres monastiques se fondent, les églises gothiques se bâtissent, le papier s'invente, les universités de Paris et de Bologne se créent; les Pandectes se retrouvent, les études s'agrandissent; saint Bernard prêche, saint Thomas écrit, Innocent III règne, et saint Louis va régner.

De l'année 500 à l'année 1151, époques extrêmes qui produisirent, l'une la collection de Denis-le-Petit, l'autre celle de Gratien, il s'était tenté quelques essais du même genre qui obtinrent peu de succès, et que nous mentionnerons seulement pour mémoire, et afin que notre travail soit complet. Avant 1008, mais à une époque difficile à préciser, Régimon, abbé de Prum, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dans le diocèse de Trèves, fit un recueil de canons et de règles ecclésiastiques. Il était resté dans l'oubli, par suite de l'accueil fait au décret de Gratien, lorsqu'il parut pour la première fois en 1659. Baluze en a fait une édition, remarquable, comme toutes ses publications, par les notes savantes qu'il y a mises. Le recueil de Régimon ne contient, en fait de lettres des papes, que celles de saint Sirice et de ses successeurs jusqu'à Hormisdas, c'est-à-dire qu'il ne s'étend que de l'année 584 à l'année 514. Un évêque de Worms, Burchard ou Bouchard, entreprit et acheva une autre compilation canonique en 1008. Le manque de livres, l'immense difficulté qu'il y avait alors de recourir aux sources et de vérifier, faisait que les collecteurs se copiaient le plus souvent l'un l'autre. C'est ainsi que Bouchard reproduisit une grande partie des fausses décrétales, et que Gratien lui-même ne s'en défendit pas entièrement. Un recueil de canons, intitulé *Pannomia*, et par corruption *pannormia*, est attribué à Ives de Chartres, qui vivait à la fin du onzième

siècle et au commencement du douzième. Enfin, un prêtre espagnol, nommé Grégoire, en compila et répandit un autre en 1220, sous le titre de *Polycarpe*.

Tout ceci nous mène à Gratien. Il publia sa collection, avons-nous dit, en 1151; il l'appela *Concordantia discordantium canonum*, c'est-à-dire concordance établie entre les canons qui paraissaient se contredire. Elle est beaucoup plus connue sous le titre de *Décret*, *decretum Gratiani*, qu'elle reçut dans l'Université. Quelques détails bibliographiques avant de passer outre. A la tête de plusieurs canons rapportés dans le décret de Gratien, se trouve le mot *Palea*. Les commentateurs n'ont pas manqué de s'appliquer avec beaucoup d'ardeur à rechercher le sens de cette espèce d'énigme; mais il faut avouer que leurs investigations ne nous paraissent pas avoir été bien fructueuses. Les uns disent que c'est une marque de dégradation pour les canons qui la portent, et qui ont été insérés postérieurement et sans motif dans le recueil; les autres veulent que ce soit une dérivation du mot grec *παλαια*, pour signifier *loi antique*; d'autres enfin affirment que *Palea* était un disciple de Gratien, qui a marqué de son nom les chapitres qu'il a insérés dans le Décret.

Quoi qu'il en soit de la signification réelle et précise de ce mot, toujours est-il qu'on garde une certaine défiance vis-à-vis des canons qui en sont marqués. Pour ce qui est de la matière même du Décret, elle est ample, multiple, et assez artistement disposée. On y trouve les canons des Conciles anciens et nouveaux, les décrétales des papes, des extraits des livres des Pères, comme de saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire, saint Isidore; enfin des lois tirées du Code romain et des capitulaires royaux de la première et de la seconde race. Nous devons faire observer, ainsi que nous l'avons annoncé déjà, que Gratien ne s'est pas tenu en garde contre les fausses décrétales; il s'en trouve quelques-unes dans son recueil; et le seul parti à prendre par ceux qui seraient appelés à s'occuper de ces

matières, serait de remonter soigneusement aux sources, de vérifier les citations des canons dans les collections des Conciles, les lettres des papes, les extraits des lois romaines et des capitulaires royaux, dans les excellentes éditions qui en ont été faites depuis le seizième siècle.

Dès que le Décret de Gratien parut, il remplaça immédiatement toutes les collections qui l'avaient précédé. Les Universités naissantes l'adoptèrent, et il n'a pas cessé d'y être en usage jusqu'à la révolution, avec les autres recueils complémentaires, dans le détail desquels nous entrerons. L'autorité que le Décret conquit si rapidement, il ne la dut qu'à l'étendue des matières qu'il renfermait, et à la rigueur de leur mise en œuvre. Du reste, l'Eglise n'intervint en rien dans son émission directe. Il a été reconnu que ceux qui avaient prétendu que le pape Eugène III l'avait approuvé, étaient dans l'erreur. Le saint siège n'est intervenu dans son examen qu'en 1582, dans la personne de Grégoire XIII, qui le fit revoir et corriger par sept canonistes et théologiens, au nombre desquels était le cardinal Caraffa. Du reste, l'autorité du Décret lui vient principalement, et même à peu près uniquement, des sources mêmes qui y sont indiquées. La révision romaine n'a pas empêché qu'il n'y soit resté de nombreuses et de graves erreurs; il faut consulter là-dessus le savant jurisconsulte Pierre Pithou, et l'histoire ecclésiastique de l'abbé de Fleury.

Le Décret se divise en trois grandes parties. La première renferme cent une distinctions; la seconde trente-six causes, et la troisième contient le traité de la consécration, qui est réparti en cinq distinctions qui composent la première partie. Les vingt premières embrassent tous les divers principes du droit, toutes les sortes de lois qui constituent la source générale du droit canonique; les autres sont dévolues aux personnes ecclésiastiques, et à leur ordination. La seconde partie est consacrée aux jugemens criminels et civils. Dans la troisième, il est traité du culte, des

cérémonies religieuses et des sacremens. Il reste à faire sur Gratien, une observation qui lui donne une assez grande valeur historique. Outre ce qui concerne l'autorité pontificale, il a inséré dans sa collection diverses lois relatives aux clercs, et à leurs immunités, tirées des fausses décrétales ou citées négligemment dans le corps du droit romain. Comme ce recueil formait au douzième siècle la base de la jurisprudence occidentale, ces principes introduits sans trop de raison sur les prérogatives des clercs, causèrent de grands troubles entre la puissance royale et la puissance ecclésiastique, sous le règne de Louis VII et le pontificat d'Alexandre III.

La codification ecclésiastique, placée par Gratien sur des bases si larges, n'en demeura pas néanmoins au Décret. Il se fit successivement cinq collections de lettres décrétales des papes, jusqu'à la célèbre compilation de Grégoire IX, en 1251. Bernard Balbo, prévôt de l'église de Pavie, puis évêque de Faënza, et enfin de Pavie après la mort de saint Lanfranc, publia la première. La seconde eut pour auteurs Gilbert et Allain, qui la commencèrent, et Gallois de Volterre qui l'acheva: elle porte leurs noms. Bernard-le-Grand, archidiaque de Compostelle, publia la troisième. En 1215, Innocent III fit faire la quatrième avec les canons du Concile de Latran et avec ses propres rescrits. Enfin, la cinquième fut composée des constitutions d'Honoré III, et imposée par ce pontife aux écoles et aux tribunaux. C'est de la réunion de toutes ces collections particulières que Grégoire IX composa la sienne. Il la fit organiser par Raymond de Pegnafort, de l'ordre des Frères Prêcheurs. Grégoire IX adressa sa collection des décrétales aux docteurs de l'Université de Bologne et aux juges des États romains; il en écrivit même aux docteurs en théologie de Paris, sous la rubrique de Spolète, le 5 septembre 1254; mais nous examinerons plus loin dans quelles limites les lois pontificales étaient reçues et exécutées en France.

La compilation de Grégoire IX portait

dans l'école le nom d'*extrà*, pour signifier qu'elle était séparée du Décret de Gratien, qui composait jusqu'alors la base essentielle de la jurisprudence. L'*extra* se justapose exactement au décret; il commence à Alexandre III, où finissait Gratien, et continue jusqu'à Grégoire IX. Les décrétales qui y sont contenues y sont divisées en cinq livres, et disposées selon l'ordre des dates; amélioration importante, et qui aurait été bien plus précieuse encore pour l'histoire, si ces décrétales avaient été rapportées en entier, et non pas tronçonnées selon les besoins du sujet. Les matières renfermées dans ces cinq divisions sont contenues dans cinq mots latins, dont on a fait un vers, que voici : *Judex, judicium, clerus, connubia, crimen*. Il est singulier, et curieux en même temps, que le commencement de la codification de Grégoire IX réponde au commencement de celle de Théodose.

Cette mauvaise herbe des fausses décrétales, semée au huitième siècle par Mercator, poussa et porta encore ses fruits, en 1251, dans la collection de Grégoire IX. L'œil de Raymond de Pegnafort laissa passer quatorze décrétales reconnues plus tard pour supposées et apocryphes, par les canonistes; ce sont : au chapitre 1^{er} de *Elect.*; au chapitre 3, de *Pecul.*; aux chapitres 1, 2 et 7, de *Accusation.*; aux chapitres 3, 4, 5, 6, 7, de *Simonia*; au chapitre 1^{er}, de *Heretic.*; *ibidem*, de *Clericorum excommunication.*; au chapitre 7, de *Regular.*; enfin au chapitre 5, de *Jure jurand.* En outre des constitutions apocryphes, on rencontre dans le recueil de Grégoire IX de nombreuses erreurs qui proviennent d'omissions, de changemens de mots ou de défaut de développement; cela fait que ceux qui veulent pénétrer dans cette étude doivent suivre les canonistes les plus renommés, comme notre immortel Cujas, Acosta, et Dumoulin, qui a fait des notes si estimées sur les décrétales.

La netteté du livre de Grégoire IX avait frappé avec raison l'esprit des jurisconsultes. Il était difficile que l'esprit de mé-

thode qui s'y trouvait ne fructifiât point dans la suite. En 1293, le pape Boniface VIII, pontife si remarquable par son énergie, et celui qui a reçu le second soufflet donné à l'Église depuis Jésus-Christ, recueillit les constitutions de ses prédécesseurs dans une collection faisant suite aux cinq chapitres de Grégoire IX, et portant à cause de cela le nom de Sexte. Cette compilation est divisée en cinq chapitres, et disposée comme la précédente; elle contient les décrétales rendues par Grégoire IX depuis sa codification, celles d'Innocent IV, de Grégoire X, d'Alexandre IV, de Nicolas IV, et plusieurs de Boniface VIII lui-même. On y trouve encore plusieurs canons des deux Conciles de Lyon, tenus, l'un en 1245, sous le pontificat d'Innocent IV, l'autre en 1274, sous celui de Grégoire X.

Les différends du roi de France, Philippe-le-Bel, et du pape Boniface VIII, jetèrent dans les écoles françaises une grande défaveur sur le Sexte; le Parlement et l'Université, qui commençaient alors à prendre rang et consistance, leur refusèrent leur sanction. Cependant on peut dire aujourd'hui que ce recueil a autant de valeur, et mérite autant de créance que ceux qui l'ont précédé. Quand nous serons arrivés à la partie des concordats, bulles et indults, nous ferons voir en quoi consistaient les libertés de l'Église gallicane, et nous toucherons aux vraies causes de la vive séparation des deux pouvoirs.

Cette manière de codifier les matières du droit ecclésiastique, à proportion que les besoins du gouvernement de l'Église les produisaient, continua sous les pontifes suivans. Le pape Clément V fit faire une collection nouvelle sur le plan des décrétales de Grégoire IX. Cette compilation qui porte le nom de Clémentines, contient les canons du Concile de Vienne, et les constitutions particulières du pape Clément lui-même. La mort l'ayant surpris avant qu'il eût achevé son travail, ce fut son successeur, Jean XXII, qui publia le recueil en 1317. Les Clémentines sont divisées en

cinq livres, et suivent le même ordre que les Décrétales et le Sexte.

Ce même pape Jean XXII publia encore, à une date qu'il serait difficile de préciser exactement, vingt constitutions, divisées en quatorze titres. Cette collection porte le nom de *Extravagantes de Jean XXII*. Enfin, un dernier recueil parut un peu plus tard, sous le nom de *Extravagantes communes*, parce qu'il contenait les constitutions de divers papes. Ce mot *Extravagantes* était autrefois en usage parmi les juristes, pour désigner les lois qui étaient faites et publiées en dehors de certains recueils. Il y a des *Extravagantes* de Henri VII, qui appartiennent au droit féodal. Celles de Jean XXII et les communes prenaient ce nom, par opposition au Décret de Gratien, qui était appelé *Antiqui Canones*.

Nous avons parcouru les six recueils qui constituaient autrefois le droit canon généralement reçu, c'est-à-dire le Décret, les Décrétales, le Sexte, les Clémentines, les Extravagantes de Jean XXII et les Extravagantes Communes. Il y avait et il y a encore à Rome un recueil important, très-volumineux, mais qui n'est regardé que comme une collection particulière : c'est le Bullaire. Sans entrer précisément et directement en ligne de compte dans la codification ecclésiastique, le Bullaire contient néanmoins plusieurs constitutions qui ont été reçues comme obligatoires, et qu'on chercherait vainement dans les autres recueils. Il a, en outre, le mérite d'être fait dans un ordre chronologique, de rapporter toutes les bulles dans leur entier, précédées d'un sommaire qui en offre l'analyse.

Quand on est parvenu à connaître les sources générales du droit canon, on a encore un travail important à faire ; c'est de rechercher quelles sont les dispositions de ces recueils qui ont été en usage en France, et jusqu'à quel point elles y ont été admises et appliquées.

SAINT FRANÇOIS-DE-SALES. (GRAVURE.)

(Deuxième article.)

Rien de difficile comme de ramener dans le sein de l'Eglise l'hérétique qui s'en est séparé ; mille fois mieux vaut la simplicité du pauvre Sauvage que le missionnaire va chercher dans ses savanes, ou sur le bord de ses fleuves. Quand l'orgueil de l'homme a traité de folie les mystères de la foi, lorsqu'il a mis sa raison débile à la place de la raison de tous, qui pourrait le faire descendre des hauteurs trompeuses où il domine, où il se dresse en roi ? Ce n'est que long-temps après, lorsque le prestige s'étant évanoui, il se voit tel qu'il est, sur l'arbre de la science n'ayant cueilli que l'erreur comme son premier père, que, confondu de son impuissance, il se jette parfois entre les bras de Dieu.

Mais quand un peuple tout entier, séduit par de faux docteurs, s'est précipité, lui aussi, tête baissée, dans les voies de l'erreur, oh ! alors il y a dans ce peuple du fanatisme, de la rage, lorsqu'on essaie d'attaquer le culte qu'il s'est fait. Malheur à qui porte la main sur l'arche de la fausse Sion : à défaut du bras divin, il y a le bras de l'homme qui tue.

Un homme s'était rencontré, moine apostat, dévoré d'ambition, qui avait poussé le cri d'indépendance religieuse au milieu de l'Europe, étonnée de cette clameur étrange. Alors il y avait eu comme une vaste conjuration, et de toutes parts on était accouru pour jeter la pierre au vieil édifice : gens sans aveu, moines chassés des monastères, prêtres renégats, tout sillonnés des censures de l'Eglise ; puis les esprits forts, les demi-savans, populace lettrée, valetaille de salon, qui bourdonne la satire, qui se guinde, âpre et mordante contre les institutions ; qui se pavane pour réformer le monde ; qui crie à la corruption du clergé ; qui débite l'histoire scandaleuse, pour se dispenser de la raison ; misérable tourbe qui s'abat au désordre, comme l'oiseau de proie à l'odeur

du cadavre; qui pullule on ne sait comment, qui arrive on ne sait d'où.

Lorsque ce torrent eut débordé sur l'Europe, vint bientôt le tour des peuples; et ce furent alors des rugissemens à ébranler les trônes; car le peuple est toujours là pour tirer la conséquence du principe, pour exécuter avec le bras ce qu'on pense pour lui avec l'intelligence; dans le drame, c'est l'homme d'action, toujours la dupe.

L'hérésie de Luther avait donc grandi, colosse menaçant pour l'avenir de l'Europe; et les rangs de la réforme s'étaient grossis de tout ce que le monde d'alors comptait de turbulens, d'ambitieux, d'hommes froissés, n'importe comment: c'était comme un grand arbre à ombrage mortel, dont les rameaux enlaçaient peu à peu la vieille société.

Le Chablais n'avait pas échappé à l'erreur. Les apôtres de Calvin s'y étaient jetés comme sur une proie; ils avaient porté partout le fer et la flamme, souillant les lieux sacrés par d'horribles profanations, outrageant les Vierges jusqu'au pied des autels, renversant les églises, pillant les monastères. Aussi les vestiges de la foi eurent bientôt disparu, et la réforme y planta son drapeau.

En ce temps-là régnait en Savoie Charles-Emmanuel, qui, outré d'une nouvelle invasion des Bernois sur le Chablais, les repoussa vigoureusement. Navré de douleur à la vue des profonds ravages que l'erreur avait faits dans cette malheureuse contrée, il voulut rendre à Jésus-Christ une terre que, soixante-dix ans durant, le calvinisme avait infectée de ses poisons. Il écrivit donc à l'évêque de Genève d'y envoyer des ouvriers évangéliques. L'entreprise était périlleuse, nul ne se sentit le courage; et parmi tous ces prêtres rassemblés en conseil, un seul eut la force de dire: J'irai. Et ce prêtre, c'était un jeune homme encore, celui que nous avons suivi depuis le berceau, que nous avons vu jouer enfant sur les rochers de la Savoie, étudiant religieux et pur dans Paris, la ville de désordre et d'immoralité: c'était François-de-Sales.

Les larmes étouffaient la voix du vieil évêque de Genève. Il voyait, l'homme des anciens jours, qu'un large horizon s'ouvrait devant ce jeune prêtre si ardent, si plein de charité; et, en l'embrassant, il lui disait: Que l'Eglise du Chablais se réjouisse, car vous allez mettre un terme à ses douleurs! Et il avait prédit vrai, le vieillard.

Ce fut à Annecy une consternation universelle au départ de François et de son cousin Louis de Sales, qui avait consenti à partager ses dangers. Mais le château de Sorrens lui gardait de ces douleurs qui froissent plus que toutes les douleurs, les larmes d'une mère. Lorsqu'au milieu des sanglots elle lui avait fait de déchirans adieux au pied du chêne antique, il y avait au moins de l'espoir dans son cœur; mais dans cette fatale mission, ce n'étaient plus les dangers seuls d'une ville corrompue à braver. Elle le savait, et elle pleurait, la pauvre mère! elle pleurait comme pleurent les mères! C'était une chose affreuse, déchirante pour le jeune apôtre, que cette femme qui l'aimait tant, qui l'avait nourri, qui lui avait appris à bégayer sa première prière, l'enlaçant dans ses bras, se jetant presque à ses genoux.— Et tout fut inutile; et quelques jours après, les bords de l'Arve répétaient les mâles accens de l'hymne angélique de St.-Augustin; chantée par les deux missionnaires.

Qu'il inspire d'émotions au guerrier, le pays qui, dans quelques jours, va retentir du fracas de ses armes, quand il se déroule à ses regards pour la première fois! Lorsque le vaisseau qui portait Scipion sur la terre d'Afrique signala la patrie d'Annibal, il s'écria: Voilà Carthage! Et ce mot fut le seul mot qui put sortir de son âme opprimée, accablée par tant de souvenirs et de sentimens à la fois. Quelque chose de pareil se passait dans le cœur de François-de-Sales, par une soirée d'automne, sur la plate-forme de la forteresse des Allinges. Il y avait de la mélancolie dans ce paysage. Le soleil, à son déclin, jetait ses derniers rayons d'or sur la cime des montagnes lointaines; la brise du soir faisait

craquer les rameaux déjà dépouillés de leur feuillage. Cette nature attristée, ces montagnes bleuâtres dessinant leurs grandes masses à l'horizon, ce ciel gris où s'ébat-tait par intervalle la troupe nomade des oiseaux voyageurs, tout cela serrait l'âme d'un sentiment indéfinissable de tristesse. Mais lorsque les regards venaient à plonger dans les détails de ce tableau, oh ! c'est là ce qui était affreux ; car ces campagnes en deuil, cette nature sévère, cet horizon, tout cela c'était le Chablais, le Chablais où l'hérésie avait passé, et dont les traces s'apercevaient partout, à chaque pas ; traces de désolation, comme en laissait jadis la horde de barbares que l'orage avait apportée. Au coin des champs, plus de croix pour rappeler le souvenir de Dieu au pauvre paysan qui se repose de fatigue sur le sillon ; partout comme un grand vide : des ruines d'églises, des monastères qui étalent leurs débris tout noircis par la flamme ; les routes qui menaient au lieu saint, où l'herbe a poussé ; les statues des Saints servant à marquer les limites des possessions : spectacle à navrer le cœur !

Et François-de-Sales était là, en face de ce tableau, en saisissant avidement tous les détails : car c'est là sa Carthage, à lui ; c'est son champ de bataille, champ de bataille où il ne peut couler d'autre sang que le sien. De la place où il est, il peut presque entendre les vociférations de la populace de Thonon. Pauvre mère !... Si elle était là !

Les premiers rayons du jour ont trouvé François en prière dans la solitude des montagnes. Lui, si fort, il demande de la force encore ; car il en faut pour cette mission ; et les voilà qui partent, les deux jeunes prêtres, l'Évangile sous le bras, le bâton à la main, pour conquérir une province.

La journée fut atroce à passer. Les deux prêtres s'étaient assis dans la place publique. Vous avez vu peut-être de ces hommes que la justice humaine cloue pour quelques heures au poteau de l'infamie. On fait cercle autour de ces hommes ; la foule les voit, à voir comment ils

supportent ses regards, ses injures, ses bons mots ; vous savez, de ces railleries de peuple, de ces sarcasmes de faubourg qui ne font pas grâce même devant ce poteau. Eh bien ! ce que le criminel grince des dents à entendre, nos deux apôtres le souffrent, eux, tout le jour, sans fin, sans relâche, sans trêve. Ce fut chose inouïe que ce supplice ; les enfans leur jetaient de la boue, leur crachaient au visage, et les pères étaient là qui riaient ! Et quand pendant des semaines ajoutées à des semaines, François fut toujours fidèle à venir s'asseoir à la même place, quand on vit que rien n'y faisait, ni les rigueurs de la saison, ni les sentiers ardu et longs des montagnes qu'il avait à parcourir, ni les menaces, ni les injures, ni les humiliations de tout genre, ni les tentatives d'assassinat ; on se prit peu à peu à le regarder avec respect et admiration, ce jeune prêtre, on commença à dire qu'il fallait bien que le bras d'en haut le soutint, et le Chablais fut converti. Noble et beau triomphe dû à St.-François de Sales !

Sa mission était finie, et il entraît à peine en convalescence d'une longue et sérieuse maladie, lorsqu'il apprit que la peste ravageait la ville d'Annecy. Il y courut tout faible encore, et il parut comme une providence dans cette ville désolée. Les pestiférés l'entouraient, lesaint hommé, ils lui demandaient de ces paroles du ciel qui consolent au bord de la tombe ; et lui, il les serrait dans ses bras, il baisait ces plaies qui communiquaient la mort, il s'asseyait à leur chevet, il les ramassait dans les rues, les excitant au repentir, les consolant, les encourageant, sans que sa charité s'altérât, sans que sur son visage parut la trace d'un sentiment de dégoût, devant ces hommes, hideux à voir, dont le corps sillonné de taches livides s'en allait par lambeaux ! Admirable chose ! l'homme ne semble jamais si grand au chrétien que lorsqu'il est plus bas, jamais si digne de respect que lorsque les haillons le couvrent et qu'il est devenu un objet de mépris et de rebut pour le monde, parce qu'il res-

semble mieux alors au fils de Dieu qui fut, lui aussi, pour le monde, un objet de mépris et de rebut!

Il en fit tant, il acquit une réputation de sainteté, de charité, de prudence et de savoir, si universelle, que l'évêque de Genève le prit pour son coadjuteur à l'épiscopat, et quand vint, après de longs efforts, le consentement de François si vivement désiré et si impatiemment attendu : « Je n'ai jamais fait qu'une bonne action dans ma vie, s'écria le saint vieillard; c'est d'avoir choisi François-de-Sales pour mon successeur. » Sublime témoignage rendu à François-de-Sales! paroles charmantes du modeste évêque!

Quelque temps après, la route de la France revoyait François pour la seconde fois. Ce n'était plus alors ce jeune homme de la Savoie, allant chercher la science dans la ville de Paris, mais l'évêque se rendant à la cour d'Henri IV pour demander au roi la permission d'envoyer des missionnaires dans le bailliage calviniste de Gex, échu à la couronne de France par le dernier traité de paix. Paris! quelles durent être les émotions de François-de-Sales lorsqu'il se présenta à ses regards avec ses vieux édifices, ses églises gothiques, son fracas, ses flots de peuple qui se heurte, se coudoie dans ses rues sombres! L'évêque alla plus d'une fois sans doute prier à deux genoux dans la chapelle de Saint-Etienne, où l'étudiant s'était délassé des bruits du monde, pleurer d'attendrissement sur les degrés de cet autel où il avait dit à la Vierge : Je n'aimerai que le Seigneur!

Henri IV eut bientôt apprécié le saint évêque. « Vous me rendez meilleur, lui dit-il un jour; je ne m'étonne plus de toutes les conversions que vous faites; car dans votre bouche, la religion a quelque chose de doux et d'aimable. » François-de-Sales obtint ce qu'il demandait.

ÉTAT DE L'ÉGLISE EN IRLANDE.

Dès nos premières publications, nous avons compris la nécessité de ne point borner à la France nos recherches et nos travaux, mais de leur imprimer ce caractère de catholicité, de communion universelle, qui fait de toutes les nations un seul troupeau réuni au pied de la croix, sous la conduite du père commun des fidèles. Quelle que soit la distance qui les sépare, tous les catholiques sont frères, puisque leurs croyances, leurs combats, leurs espérances sont les mêmes. Ceux qui, partageant notre foi, vivent sur un sol étranger, ne sauraient donc nous être indifférens, et nous avons songé à établir entre eux et nous des relations fréquentes. Encore quelque temps, et nous serons en mesure de faire connaître à nos lecteurs tout ce qui intéresse la religion en Europe; nous redirons ses joies; nous exalterons ses triomphes; nous bénirons ceux qui la servent : mais nous déplorerons aussi ses douleurs, et notre indignation flétrira ceux qui la persécutent.

Ceux qui la persécutent, et nous le disons à dessein, car il ne faut pas s'imaginer que ses combats soient finis. Aux cris de *liberté* que l'on entend de toutes parts dans ce siècle de tolérance, des opprimés catholiques viennent encore mêler leurs gémissemens et leurs plaintes. Et pour arriver à l'objet spécial de cet article, l'Europe ne renferme-t-elle pas un pays qui, malgré d'incroyables efforts, n'arrache que par lambeaux, et pour ainsi dire pièce à pièce, les droits sacrés qu'on lui a ravis, parce qu'il a voulu conserver sa foi? Ce noble pays, qui vient si naturellement à la pensée, quand on cherche au sein de notre civilisation moderne un exemple qui retrace dans toute sa pureté le zèle et la ferveur des premiers chrétiens; ce pays dont le nom possède le magique pouvoir de remuer au fond de nos cœurs tout ce qu'il y a de sympathies généreuses, l'Irlande! ne gémit-elle pas encore sous le poids d'une oppression intolérable?

C'est une longue histoire que l'histoire des maux qui l'ont accablée! C'est un grand et beau spectacle que celui qu'elle a donné au monde! Là, comme aux premiers âges de l'Église, la foi a lutté corps à corps, non plus avec le paganisme, mais avec l'hérésie armée de toutes les forces de la terre. Après avoir proclamé l'indépendance absolue et la liberté illimitée de la raison en matière de foi, le protestantisme, assis sur le trône, a bientôt abjuré ses principes, et brisé le masque sous lequel il se cachait. On l'a vu se ruer sur un peuple catholique pour lui arracher ses croyances, s'acharner sur cette proie, se gorger de son sang et de ses dépouilles, la ronger jusqu'à la moelle; puis, afin de mieux l'écraser, ajouter à tant d'atrocités les horreurs de la servitude la plus profonde. Personne n'ignore les lois monstrueuses qui réduisaient ces populations fidèles à la triste condition des ilotes ou des parias. Mais avec quelle courageuse et noble constance tant d'excès ont été supportés, tant d'efforts impies rendus inutiles! On se sent saisi d'admiration en assistant par la pensée à cet héroïque combat, dans lequel un peuple entier, renonçant à tout plutôt que d'abandonner ses espérances immortelles, dresse son front vainqueur et couronné de palmes célestes, au moment même où son ennemi triomphant compte ses défaites et croit l'avoir terrassé; car c'est là ce qui est arrivé. Le peuple irlandais a laissé à l'avidité des envahisseurs et les temples bâtis par ses pères, et l'héritage de ses aïeux; il a perdu ses droits de citoyen; on l'a mis au ban de la société; la misère et les privations de tout genre sont devenues son partage. Souvent aussi il lui a fallu opter entre la mort et l'apostasie: alors il mourait; mais il mourait catholique, léguant à ses enfants son exemple pour toute richesse. Que manquait-il donc à la gloire du protestantisme? N'était-il pas maître, tout-puissant? Ne régnait-il pas en souverain sur sa conquête? Non. Sa conquête l'avait vaincu; car au milieu des ruines dont le

sol était jonché, l'Irlande était toujours la même; et si sa foi avait subi quelque changement, c'est qu'elle était devenue plus fervente encore. Singulière magie de la religion! elle n'est jamais plus grande et plus belle que lorsque la Providence la livre aux fureurs du monde.

Aujourd'hui, en Irlande, le sang a cessé de couler, ou du moins on ne verse plus que celui des malheureux poussés quelquefois par la misère à des actes de désespoir. Mais si l'on est saturé de meurtres, on ne l'est pas de tyrannie, et un régime d'exception odieux pèse toujours sur cette terre désolée. Cependant, il faut l'avouer, les oppresseurs n'y sont pas paisibles. Des hommes se sont rencontrés dans son sein, qui ont compris leur époque et la portée immense d'une résistance légale, mais opiniâtre. Une vive impulsion a été donnée par eux au sentiment de la liberté: la population catholique n'a plus qu'une pensée, son affranchissement. Depuis longues années, une association, faible d'abord, a grandi peu à peu, s'est étendue sur toute la surface du pays, et a fini par devenir une puissance capable de lutter face à face avec le gouvernement. Ses efforts, autant que les considérations politiques, ont arraché la mesure connue sous le nom d'émanicipation, mesure qui, suivant le mot d'O'Connell, a été le commencement de la fin; mesure d'avenir et d'espérance, qui, malgré des combinaisons perfides, finira par porter ses fruits.

Il est long le chemin parcouru pour arriver jusque-là, et depuis Henri VIII, Élisabeth, Cromwell et Guillaume d'Orange, bien des obstacles ont été vaincus. Il a fallu de longues années et une admirable persévérance; il a fallu aussi un concours de circonstances pressantes pour amener à consommer cet acte de justice un gouvernement fondé par le protestantisme, dans le but de détruire la religion catholique. Tant de haines avaient été amassées contre les *papistes*; on avait mis tant de soin à créer des intérêts qui leur fussent contraires, en partageant à tous leurs dépouilles,

qu'une opposition formidable entravait toujours les projets d'émancipation. C'est ainsi qu'en 1780, un membre du parlement ayant osé proposer l'abolition de quelques lois pénales, une sédition éclata sur-le-champ dans Londres, et menaçait d'incendier la ville. La première motion formelle, relative à l'affranchissement des catholiques, fut faite en 1805 par M. Fox. Quelle résistance n'éprouva-t-il pas alors de la part du roi et des évêques? Plus tard, cette motion ayant été renouvelée, et l'administration ayant usé de moins de rigueur envers les opprimés, des cris de fureur partirent de tous les points. Les pétitions arrivèrent en foule, invoquant le salut de l'État, et proclamant la constitution en danger. Les diocèses, les chapitres, les synodes anglicans des trois royaumes, n'eurent qu'une voix à ce sujet; on vit même les deux universités de Cambridge et d'Oxford rivaliser de zèle et d'éloquence pour obtenir la continuation de l'ancien système. Une seule pétition vint protester contre ces clameurs intolérantes; elle était signée par cinq ecclésiastiques du diocèse de Norwich, qui demandaient l'abrogation de ces lois *qui réduisaient les catholiques à la qualité d'ilotes*. Lorsqu'enfin cette mesure a été adoptée sur la proposition du gouvernement, quels ressorts n'a-t-on pas fait mouvoir pour en obtenir le rejet! Il suffit de lire la discussion qui précéda le bill, pour voir combien les préjugés de la tyrannie sont enracinés sur *cette terre classique de la liberté*, et combien les révérends évêques anglicans redoutent le moment où les gros bénéfices qu'ils possèdent en Irlande viendraient à leur échapper. Ils ont mis en œuvre toutes leurs ressources pour faire revivre d'anciennes préventions, dont le bon sens a depuis long-temps fait justice, et pour remettre en honneur quelques accusations odieuses et surannées que les orateurs catholiques ont, du reste, victorieusement repoussées. Mais ces frais d'éloquence ont échoué contre l'attitude noble et fière de l'Irlande, et n'ont pu l'emporter sur la pensée des dangers que

courait la Grande-Bretagne, en laissant, au milieu de ces populations jalouses d'obtenir enfin leur liberté, un germe de discorde qui aurait pu lui être funeste dans les conjonctures difficiles où elle se trouvait alors, ayant en perspective une guerre avec la Russie, et en face, des partis violens à gouverner dans les deux chambres. Cette mesure si ardemment désirée, et refusée pendant tant d'années avec opiniâtreté, a enfin été sanctionnée en 1829 par le vote des députés et des pairs et par l'assentiment de la couronne, malgré les efforts d'une opposition furibonde. Cette concession éclatante fut saluée alors avec tous les transports d'une espérance long-temps déçue: on se félicitait partout de ce beau triomphe de la cause catholique, et l'on s'imaginait qu'enfin la liberté allait visiter une contrée malheureuse dont elle était bannie.

Il n'entre point dans notre pensée de nier les heureuses conséquences que l'émancipation pourra produire. Quand elle n'aurait fait que donner à l'Irlande le sentiment de sa force, quand ce mot de *liberté* n'aurait été inscrit que pour la forme en tête de ses lois, ce serait déjà à nos yeux un avantage immense: car nous croyons à la puissance des principes, et nous avons foi à l'action du temps pour les développer. Mais, nous le répétons, cette grande mesure est toute d'avenir, ses résultats positifs n'ont rien d'actuel, et il faudra peut-être de longues années pour que l'on puisse apprécier ses bienfaits. Déjà depuis cinq ans environ elle est en vigueur et l'on est encore à se demander quels changemens elle a opérés dans le sort du peuple irlandais.

Il ne faut pas s'abuser: pour le présent ils sont nuls, ou peu s'en faut. A quoi se réduisent-ils en effet? à l'abolition des lois pénales, à la concession des droits électoraux, et à l'admission des Pairs et des Députés catholiques dans les deux chambres.

L'abolition des lois pénales n'a été que la reconnaissance légale d'un fait ac-

compli : car on sait qu'en 1793 le parlement s'était vu dans la nécessité de les modifier, et que depuis, leur application était devenue de plus en plus impossible. Ce code monstrueux était abrogé de fait, et entièrement tombé en désuétude. On a donc seulement écarté un glaive suspendu sur l'Irlande, mais un glaive émoussé dont on avait depuis long-temps renoncé à se servir. Les catholiques possédaient aussi depuis 1793 le droit de voter aux élections. Puis on l'a entouré de précautions législatives et de restrictions telles qu'on peut le regarder comme fort peu important, surtout si l'on réfléchit aux obstacles sans nombre apportés à la liberté d'association, qui seul pouvait le rendre utile. Quant au droit d'occuper les emplois civils il a été étendu ; mais il faudrait être bien peu familiarisé avec les ressources des gouvernemens constitutionnels, pour ne pas apprécier cette garantie à sa juste valeur. Il leur est si facile de reprendre d'une main ce qu'ils semblent accorder de l'autre et d'empêcher par des vexations particulières l'exercice des droits qu'ils ont posés en principe, qu'il faut toujours, avant de chanter victoire, interroger l'expérience et lui demander compte de leurs dons. Trop d'illusions se sont évanouies pour qu'on ne soit pas tenté souvent de prendre des réalités pour des rêves. Veut-on un exemple de la bonne foi avec laquelle l'Angleterre distribue les emplois à ceux dont elle a reconnu l'aptitude à les remplir ? En 1822, sur deux mille cinq cent quarante emplois civils auxquels les catholiques étaient admissibles, cent cinquante seulement se trouvaient entre leurs mains, quoique les protestans forment à peine en Irlande le septième de la population. L'admission des Pairs et des Députés catholiques au parlement est donc le seul droit véritablement accordé par l'émancipation. Leur voix pourra donc retentir dans l'enceinte des assemblées législatives ! Mais nous craignons qu'elle n'y soit sans écho, car elle ne sera point soutenue par le prestige des richesses si puissant dans les habitudes parlementaires. Les proprié-

tés foncières, et partant l'influence de l'aristocratie catholique se trouvent au pouvoir des protestans qui les ont saisies autrefois. Et puis, il faut le dire, malgré les pertes immenses qu'elle a éprouvées, elle ne s'est point retrempee autant que les classes inférieures au souffle brûlant de l'adversité. Sa pauvreté n'a point été complète, ni ses souffrances extrêmes : et sa foi, pour cette raison, a moins d'intensité, son zèle moins d'ardeur. C'est assez dire que ses accents seront faibles ; et pourtant il faudrait tonner sans relâche pour soutenir la lutte gigantesque dont elle a mission de hâter le succès.

Voilà donc quels sont les résultats présents de l'émancipation. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir combien ils seront insuffisans pour neutraliser l'action toujours pressante d'une administration hostile qui a calculé d'avance toutes les ressources que le bill laissait à sa disposition.

Ces réflexions nous ont paru nécessaires pour expliquer l'état actuel de l'Irlande. Dans l'exposé que nous proposons de faire à nos lecteurs de tout ce qui peut intéresser l'Eglise dans ce pays, il se rencontrera des choses qu'il eût été difficile de concilier avec l'idée que le mot d'émancipation présente naturellement à l'esprit. Nous espérons qu'avec les notions que nous venons de donner, tout se comprendra facilement.

LES CURÉS FRANÇAIS AUX COLONIES.

Tant qu'il y a eu vertu et calme dans le peuple, les prêtres ont été respectés et chéris. La même cause n'a jamais manqué d'amener le même effet, non-seulement chez les nations de l'Europe, mais encore dans ces contrées où règne la barbarie, où une moitié des habitans vit en face de l'autre, la torche et l'épée à la main. Dans les colonies françaises par exemple, le sacerdoce est entouré d'un immense respect, d'une immense considération. Les nègres, qui ne possèdent que

des notions imparfaites du Christianisme , qui ne se rendent pas non plus un compte bien exact de l'autorité et de la mission des prêtres; les nègres qui sont en outre peu soumis aux pouvoirs dont ils n'aperçoivent pas les armes; les nègres cependant appellent d'un mot français, qu'ils connaissent on ne sait comment, du mot *philosophe*, ceux de leurs compagnons qui manquent d'égards et d'attentions aux curés des paroisses. Ce mot, qui a fait la gloire des hommes les plus éminens d'un siècle, est devenu un sobriquet d'esclave à esclave. C'est assez curieux pour mériter qu'on le dise.

Mais ce ne seraient là que choses de la vie commune. Il faudrait, pour bien juger de la vénération un peu superstitieuse qu'ils portent à ceux qu'ils viennent entendre tous les dimanches, il faudrait les avoir vus, au milieu de leurs révoltes les plus furieuses, se crier les uns aux autres d'épargner tout ce qui appartient à Dieu et aux hommes blancs qui le servent. Tandis que les femmes et les enfans des planteurs tombent sous leurs couteaux, ils croiraient commettre une action digne, s'ils profitaient du désordre pour piller le jardin ou la basse-cour du presbytère. Ils égorgent des hommes et respectent des fruits. Le front de leurs maîtres, qu'ils n'osent ordinairement regarder, tant leurs yeux sont éblouis d'une sorte de majesté, qui est l'auréole de la couleur *blanche*, dans ces nuits terribles, ils le frappent et le souillent de crachats, tandis qu'ils abaissent leurs coutelas fumans devant de bons curés, qui sont loin d'être des personnages aussi puissans et aussi redoutés que les riches colons. Mais l'auréole des uns est humaine, l'auréole des autres divine; le pouvoir de ceux-ci persuasif, et le pouvoir de ceux-là tyrannique.

Ce respect néanmoins est fondé sur des bienfaits positifs, réels. Le prêtre qui leur promet le bonheur dans l'autre vie, le leur donne pour ainsi dire sur cette terre même; il le leur donne, parce que son

crédit auprès du maître est employé à améliorer la condition de l'esclave. Les prêtres que la munificence des planteurs destine à l'Église, le curé les détourne au profit de ses pauvres paroissiens. Non-seulement il sauve leurs âmes, mais encore il habille leurs corps et les garantit du soleil et de la pluie. Il a deux pains, l'un pour la vie spirituelle, l'autre pour la vie matérielle. Quand un nègre s'est rendu coupable, s'il implore la protection de son curé, il n'est point de maître qui osât passer outre; grâce pleine et entière lui sera accordée. Quand un nègre après une faute a fui dans les bois, est *allé maron*, pour parler la langue de ces pays; le curé, pourvu qu'il se soit confessé, et qu'il ait promis d'être plus soumis à l'avenir, le curé le ramène, comme une brebis au bercail, et la colère du maître se laisse apaiser; grâce pleine et entière lui est encore accordée. Il a été donné à cet homme de calmer les discordes, d'apporter la paix en tous lieux et d'apprendre à ses semblables les deux devoirs les plus difficiles de tous peut-être, à savoir : obéir et commander. Ses larmes, il les réserve pour le faible; ses colères, pour le fort, si le fort abusait de ses droits. Cet homme, c'est l'œil de Dieu ouvert sur tous ses enfans. Il est à la fois un foudre et un préservatif contre la foudre; ami des blancs, ami des noirs, et cependant leur père à tous.

Seul, le prêtre chrétien a résolu le grand problème de l'esclavage. Depuis l'époque où sont nés les philanthropes, les négrophiles et les mangeurs de blancs, l'état des nègres dans les colonies n'est devenu meilleur que par les soins et les lumières des hommes véritablement et purement catholiques. Nous avons pour nous l'expérience : aucun remède n'est possible contre ce mal, s'il n'est choisi parmi ceux que Jésus-Christ et ses disciples ont déclarés. L'incendie et le massacre que les déclamations de 89 ont excités à St.-Domingue, l'incendie et le massacre que les prédications furibondes de 1830 viennent, sous nos yeux, de commander à la Guadeloupe et à la Martini-

que, ne sont pas, nous espérons, des arguments dont la philosophie de notre siècle doit se servir ni se glorifier. La philanthropie a été convaincue d'impuissance. Ce que la religion a fait en Europe au temps des serfs, est de nos jours, la seule chose encore possible dans les contrées de l'Amérique. L'épée coupe, mais c'est la parole qui recoud. Si l'Angleterre s'imagine avoir *progressé*, parce qu'elle a lancé un *bill* d'émancipation, l'Angleterre se trompe de trois ou quatre siècles. Les savans législateurs qui veulent se passer de Dieu, en sont venus pourtant à être les plagiaires de ses disciples les plus humbles. Si l'esclavage disparaît du monde, il en disparaîtra par le fait de la religion, mais non pas d'une autre façon. Les systèmes qui poussent ne vaudront pas mieux que les systèmes déjà morts; l'esclavage demeurera ou la religion l'extirpera. C'est Jésus-Christ qui a dit le premier : *ne eris servus!*

Il ne faut pas oublier cela.

Secondement la religion chrétienne semblera, à quiconque veut réfléchir, plus sublime encore, de l'instant où il considérera quel cercle élastique est le sien. Il n'est point de constitution ni de forme gouvernementale qu'elle n'admette, et auxquelles elle ne laisse carrière entièrement libre. Ceci s'applique particulièrement à la question que nous effleurons en passant : car si le Christianisme a prévu le cas où l'esclavage serait aboli, s'il l'a même de droit aboli; comme il a aussi constamment tenu compte de notre situation morale et physique, de nos besoins et de nos faiblesses de tout genre, il a statué avec la même sagesse sur le cas où le maître garderait ses esclaves, sur le fait actuel, en un mot. La philanthropie, ce fruit magnifique de la raison humaine, crie à l'esclave : Tu es libre, égorge ton maître! La révélation, au contraire, la raison divine, pour dire la même chose autrement, s'adresse ainsi à l'esclave : Tu n'étais pas libre, c'est moi qui te fais libre; ta liberté vient de moi et non pas de toi. Sois libre, mais honore et

sers ton maître. En le servant, c'est moi que tu serviras.

Voilà pourquoi le prêtre chrétien est vénéré autant du maître que de l'esclave, qu'il parle un langage doux à tous les deux, et sévère pour les deux. Voilà pourquoi blanc et noir l'aiment et le craignent de la même façon, quelque différence qui existe entre leurs couleurs. Ce qu'aucune loi humaine n'a pu jusqu'à présent obtenir de l'orgueil des uns et de la bassesse des autres, une parole de la religion l'obtient. C'est que l'ouvrage des hommes est toujours humain, c'est-à-dire toujours borné. Le regard de l'homme est court; il n'embrasse des choses qu'une face. Ainsi tour à tour il met le blanc sur la tête du noir et le blanc sous les pieds du noir, balançant le mal par le mal, ne réparant l'injustice que par l'injustice. Mais Dieu est Dieu; son regard voit au-delà de l'infini. Des choses rien ne lui échappe. Il sait combien la pyramide humaine a de côtés, il est debout au faite et en mesure chaque partie. Ayant pétri les cœurs du noir et du blanc, il n'est pas uné de leurs fibres qu'il ne connaisse. Le mal que nous avons fait, c'est par un bien qu'il l'anéantit. L'homme fit l'esclavage, Dieu créa la liberté. La liberté naquit avec son fils dans une étable de Bethléem; et le matin, qui ne sait cela? trois rois de l'Orient se courbaient devant l'humble berceau.

Indépendamment des bienfaits de ce genre, il faut ajouter que l'existence de ces bons curés se consume auprès du lit des malades. Les *sucreries* sont éloignées les unes des autres, les chemins impraticables, les jours d'une chaleur dévorante, et les nuits froides à être dangereuses: eh bien! nuit et jour on les rencontre qui cheminent d'un hôpital à l'autre, médecins de l'âme constamment, et parfois à défaut de plus habiles, médecins du corps, d'une charité infatigable, d'un désintéressement tel, qu'après avoir vécu au milieu des paroissiens prodigues, qui se font un devoir de les défrayer, et de leur rendre la vie non-seulement commode, mais bril-

lante, ils meurent et s'enterrent aux frais les uns des autres, pauvres et n'ayant eu des richesses que pour les malheureux et les opprimés.

En 1831, la plus furieuse des révoltes éclata dans la ville de Saint-Pierre, à la Martinique. Le gouvernement, dont le système d'incertitude avait produit ce conflit, demeurait paisible spectateur des massacres et des incendies qui commençaient. Heureusement, pour la sûreté des trente mille Français qui vivent dans cette île, deux ou trois hommes d'une haute énergie se jetèrent à la tête des milices, et parvinrent, à force de courage et de prudence, à triompher des esclaves armés. Après le crime, la peine vint nécessairement. Des tribunaux furent établis, on jugea les assassins, et sur un nombre infini de nègres qui s'étaient rendus coupables de toutes sortes d'excès, on ne condamna que ceux qu'il fut réellement impossible de sauver; sur mille, vingt-six, les chefs en un mot. De ces vingt-six, trois s'évadèrent, le reste attendit dans la géôle le jour du supplice. Ils moururent et sans pitié. Un Européen, que son devoir de soldat avait placé non loin de la potence, nous a raconté les détails de cette journée; ils font trop d'honneur à un vieux prêtre pour que nous ne les rapportions pas. Depuis la géôle jusqu'au lieu du supplice, il marcha au milieu de ces vingt-trois condamnés, les prêchant, les exhortant, les consolant, et n'en pouvant arracher un seul mot de repentir: ils lui riaient au visage. Quand le cortège fut arrivé face à face de la potence, le spectacle de ce bois terrible et de cette foule qui les venait voir mourir, excita dans l'âme de ces nègres une fureur qu'on ne saurait peindre. Ils faisaient mine de s'élaner sur les passans, et vomissaient les injures par torrens. Impassible, les mains jointes et les larmes aux yeux, le prêtre les conjurait de rentrer en eux-mêmes, de se repentir et d'expier par une mort pieuse et forte, les crimes dont ils étaient chargés; mais loin d'obéir à ses exhortations, ils le repoussèrent violem-

ment; et il y en eut, qui ne pouvant le frapper avec la main, puisque leurs poings étaient liés, lui donnèrent des coups de leurs coudes et de leurs pieds. Un mulâtre surtout commit un horrible sacrilège. Ce bon prêtre rebuté par les autres, s'était approché de lui, et lui avait sur sa prière, fait servir un verre de rhum; le misérable en but la moitié, le reste, il le jeta à la face de celui qui présentait le crucifix à ses lèvres.

Ce trait seul, dit tout le dévouement des prêtres français aux colonies.

LA DOUBLE ABSOLUTION.

Ceux qui crient encore contre le clergé, par je ne sais quelle habitude voltairienne, méprisable à force d'être lâche, seraient bien étonnés si on leur démontrait tout-ce qu'il y a de vertu, d'abnégation sincère, de foi vive et pure dans cette Eglise de France, battue de tant de calomnies et de tant d'orages. Vertus cachées, il est vrai; le plus souvent bienfaisance, dont le malheureux seul a le secret. Mais pour ceux qui veulent voir, pour ceux qui veulent entendre, la vertu n'a pas de secret. Les belles actions, comme les crimes, ont leur narrateur invisible dans le ciel, leur révélateur subit, inattendu, car le ciel est juste: à celui-ci qui est vertueux la gloire et l'estime des hommes; à celui-là qui est criminel, l'infamie. Comment nous savons la touchante histoire que nous allons vous raconter, qui nous l'a dite, qui nous l'a révélée? Nous l'ignorons nous-mêmes. Elle s'est passée sous nos yeux, à côté de nous, dans l'Eglise où nous allions prier, au milieu des pauvres d'une paroisse, au cinquième étage. Il faut que tout le monde la sache, cette histoire.

Ecoutez donc; et vous, les vertueux de ce monde, vous nous direz si vous savez une action plus belle, une victoire plus entière de l'homme sur lui-même, un

trionphe plus complet du Christianisme sur les passions du cœur.

Tout autour d'une vieille Eglise de Paris, Eglise à la vaste nef, au porche gothique, au clocher élané dans les airs, vivait et vit encore une population de vieillards et de pauvres femmes que le saint monument protège de son ombre : c'est une population à part dans la mendicité parisienne. Ces pauvres ne quittent pas l'Eglise ; ils gardent la porte d'entrée, ils s'abritent sous le porche, ils assistent à toutes les cérémonies du culte. Joyeux baptême, solennel mariage, enterrement tendu de noir, grand-messes aux grandes fêtes, joie ou douleur, la première chose que vous trouviez à la porte des églises, c'est un pauvre à soulager. Admirable instinct de la religion !

Au milieu des pauvres que réunissait la vieille Eglise, il y en avait un qui se distinguait des autres par l'austérité de son visage, par la sagesse de son maintien, par son silence continuel, par son isolement, par son obstination à ne communiquer avec personne, à ne répondre à aucune question. Ce vieillard se tenait debout sur la dernière marche du temple ; et là, quelque temps qu'il fût, la tête nue, il implorait du regard, et non de la voix, l'aumône du passant. Ce pauvre n'avait pas de nom parmi tous ces pauvres ; nul ne pouvait dire qui il était ni d'où il venait. On n'avait fait sur lui qu'une remarque, mais une remarque décisive, jamais il n'entrait dans l'Eglise : jamais son doigt n'avait touché l'eau bénite, jamais il n'avait assisté à la sainte messe, jamais il ne s'était agenouillé au confessionnal. Seulement lorsque dans la veilled basilique toutes les têtes se courbaient à la consécration, il se tournait vers l'autel, et paraissait plongé dans une méditation profonde. Une terreur superstitieuse s'était peu à peu répandue autour de cet homme : on avait cru voir sur son front le signe de la réprobation éternelle ; on le fuyait comme il fuyait les autres ; on le haïssait, on le montrait du doigt ; et quand par hasard un des pauvres ses frères avait touché son vè-

tement en passant, ce mendiant secouait ses guenilles avec dédain et colère, comme s'il eût été souillé par ce contact.

Cependant, à la même Eglise, un prêtre, un homme austère aussi, mais d'une austérité bienveillante, se rendait tous les jours à l'Eglise, et chaque jour il passait par la même porte, devant le même mendiant, qu'il trouvait à la même place, toujours debout, tête nue, sous le soleil ou sous la pluie, inflexible vieillard, paraissant plus grand qu'il n'était, à forced'isolement. L'isolement et le sangfroid de ce mendiant avaient d'abord attiré l'attention du prêtre ; peu à peu cette attention devint de la sympathie. Chaque jour le prêtre s'arrêtait pour lui placer son aumône dans la main ; chaque jour aussi le mendiant recevait l'aumône du prêtre, mais toujours dans le même silence, impassible et froid, sans remercier, n'ayant pas l'air de reconnaître son bienfaiteur de tous les jours. Le prêtre, de son côté, obstiné à la bienfaisance, continuait son aumône, insensible à l'ingratitude du mendiant.

Plusieurs mois se passèrent ainsi : le prêtre à faire l'aumône en silence, le mendiant à la recevoir en silence. Ces deux obstinations étaient aux prises ; et Dieu sait que la charité du prêtre n'eût pas cédé la première.

Un jour le mendiant abattu par la fièvre, s'en vint à sa place accoutumée ; mais cette fois il s'y traîna ; cette fois il se coucha sur la pierre, lui qui restait toujours debout : si bien que le prêtre, revenant ce matin-là à son heure accoutumée, fut bien étonné de trouver le mendiant à ses pieds. Le mendiant ne tendit pas la main au prêtre ; au contraire, il rompit enfin le silence : Gardez votre aumône, mon père, je n'ai pas besoin de pain aujourd'hui : C'est une prière qu'il me faut.

Et disant cela, il avait l'air si abattu, si malheureux, que le prêtre en eut pitié plus que jamais. — Les prières ne vous manqueront pas plus que le pain ne vous a manqué, dit-il au mendiant. Entrez donc

dans l'Eglise, venez. En même temps il se baissait pour le relever.

Mais cet homme s'attachant à la terre : — Non pas, dit-il, non pas à l'Eglise. Il y a trente ans que je n'y suis entré, dans une Eglise ! Si j'y entrais, voyez-vous, Dieu descendrait de l'autel, le temple se briserait ; car je suis un monstre, moi ; je suis damné !.... Il faut cependant que je me confesse à vous, mon père.

A chaque parole de cet homme, la pitié du prêtre allait en augmentant. Il n'insista pas pour le faire entrer à l'Eglise ; il le releva ; il le conduisit chez lui. Le mendiant marchait à peine ; il n'eut pas la force de se confesser ce jour-là : il donna au prêtre rendez-vous pour le lendemain.

Le lendemain, le prêtre courut chez le mendiant. La nuit avait été mauvaise et lugubre. Le feu de la fièvre brillait encore dans les yeux de cet homme, mais un feu sombre, une clarté moribonde ! Cependant il s'était levé ; il s'était habillé de son mieux. Tout était en ordre dans sa petite chambre. Il fit un profond salut, quand le prêtre entra.

— Mon père, dit-il, je vous attendais ; j'étais sûr que vous ne me refuseriez pas cette dernière aumône : je suis votre mendiant. Ecoutez donc le récit que j'ai à vous faire ; c'est encore plus l'histoire de ma vie que ce n'est une confession : je parle à la fois, à l'homme et au prêtre. Je suis bien plus qu'un pécheur, je suis un criminel ; et s'il y a une peine assez grande pour mes crimes, il n'y a que celle-ci : les raconter au seul homme qui m'ait regardé d'un regard bienveillant ; les raconter à vous, qui êtes venu à moi.

Alors cet homme, sans se mettre à genoux, mais debout toujours, et dans une immobilité frénétique, se mit à raconter une épouvantable vie, toute remplie de vengeances et d'angoisses. Ce qui l'avait perdu, ce malheureux, c'était l'orgueil. Il était né de pauvres gens ; et jeune enfant, il avait été élevé avec soin par une famille puissante de la Normandie. Sa jeunesse s'était passée tranquille et heureuse. Il

avait été plutôt le favori que le domestique de cette grande maison. Il avait vu naître les enfans de ses maîtres ; ils avaient grandi sous ses yeux, ils l'avaient appelé de son nom. — *Baptiste*. Lui, de son côté, avait toujours été un serviteur zélé, attentif, dévoué ; mais encore une fois, l'orgueil le perdit. Cet homme était jeune encore, lorsque les doctrines de l'égalité sociale furent jetées dans la société corrompue. La tête de cet homme ne put supporter ces exagérations terribles. Pourquoi, en effet, n'était-il pas l'égal de son maître ? Pourquoi, en effet, était-il, lui, le valet, et non pas le maître ? Pourquoi à l'un le pouvoir, à l'autre l'obéissance ? Voilà ce que Baptiste se demandait nuit et jour. Fatales questions ! A la fin, les mauvais penchans l'emportèrent. Arrive 95, cette atroce époque qui fit tomber les têtes royales sur l'échafaud. 95 porta le dernier coup à l'âme de Baptiste. Ses sentimens, long-temps comprimés, se firent grand jour : il succomba sous une espèce d'apoplexie morale ; il éclata ; il devint le mauvais génie de ses bienfaiteurs, et un jour, comme toute cette famille proscrite cherchait à quitter la France, Baptiste à qui elle s'était fiée, le féroce Baptiste la livra, la vendit à l'accusateur public.

Et comme le prêtre se levait, atterré de cette horrible histoire :

— Ecoutez-moi, disait Baptiste, écoutez-moi, mon père ; je ne suis pas au bout.

— Oui, j'ai livré mon bienfaiteur ; non-seulement je l'ai livré, lui, mais j'ai livré sa femme, j'ai livré sa fille, j'aurais livré son fils au bourreau, si on avait voulu de son fils. Et pourtant cet homme m'avait servi de père : cette femme m'avait soigné de ses mains quand j'avais été malade ; cette jeune fille, belle comme un ange, simple et douce, m'avait traité comme un frère : je les ai tous livrés ! tous livrés ! — Ce n'est rien encore : comme on les oubliait dans la prison, j'allai frapper à la porte de l'accusateur public ; je réveillai moi-même la colère des juges qui semblait

endormie. — Et le jour du jugement, ô ciel! — Mais... vous m'écoutez, mon père.

Le prêtre leva les yeux au ciel; il adressait à Dieu une prière en secret, il n'eut que la force de dire au mendiant: — Poursuivez.

— Eh bien! le jour du jugement, il était temps encore de me repentir. Les preuves manquaient; cette famille allait être sauvée faute d'un papier que j'avais entre les mains. J'hésitai long-temps. Leur vie était à moi; mon crime pouvait se racheter encore; je pouvais encore les arracher à la mort! O mon Dieu! ô mon Dieu!

J'apportai moi-même au tribunal révolutionnaire cette lettre fatale: père, mère, enfant, — condamnés à mort!

Ici le prêtre fit un signe d'effroi.

— Ecoutez donc, mon père, c'est bien plus horrible encore, bien plus horrible! écoutez! écoutez! car aussi bien je ne suis plus soutenu que par la fièvre; et si la fièvre m'abandonne, adieu mon supplice. Je veux tout vous raconter, tout ce qui pèse là sur mon cœur. Ecoutez donc.

Ils étaient condamnés à mort. Le jour de l'exécution, je les vis monter dans la charrette. Le père vêtu de noir, la mère vêtue de noir, la jeune fille en robe blanche; — trois martyrs. Le père et la mère regardaient leur enfant; et ce qui les torturait, eux ce n'était pas leur mort, c'était la mort de cet ange. Oh! que de morts ce jour-là! les tombereaux étaient jonchés! les chevaux avaient peine à conduire tant de cadavres..... Jeunesse, beauté, vertu, noblesse entassées là, là devant moi, et marchant à la mort! le temps était froid et pluvieux; le ciel était noir. Le cortège marchait lentement. Dans le trajet plusieurs obstacles retardèrent encore ce convoi funèbre, et puis on était si las de sang et puis le fer de la guillotine était si émoussé! Les charrettes n'arrivèrent sur la place de la Révolution qu'après quelques heures. La nuit tombait déjà et la pluie tombait aussi. Le bourreau avait beau se hâter, il faut encore bien du temps pour

lier sur la planche rouge d'innocentes victimes, pour relever le couteau, pour que le couteau retombe et quand tout est fait, pour délier ce corps sans tête. Il faut du temps pour tout cela. Puis chaque victime avant de mourir, faisait sa prière, puis on s'embrassait, on se disait adieu, on se montrait le ciel! Donc tout à coup la nuit vint noire et profonde! Trois victimes restaient dans le dernier tombereau; — mes trois victimes. Les bourreaux, fatigués, demandaient du répit, déjà on parlait de remettre à demain les trois têtes à couper, déjà la charrette allait ramener dans leur prison, mon maître, sa femme et sa fille, mais moi j'étais là, moi seul, moi tout seul, moi dénonciateur d'abord, moi juge ensuite, moi bourreau! Oui bourreau! j'intimidai le bourreau! je lui fis honte! je lui offris mon aide qu'il accepta. Lui et moi nous avons fait tomber ces trois têtes! le lendemain, ce fut la chute de Robespierre; — mes trois victimes étaient sauvées le lendemain!

Ici le mendiant se prit horriblement à rire, il s'arrachait les cheveux, il se traînait dans la poudre, le remords le déchirait, le prêtre était épouvanté de tant de crimes! — Cependant la religion lui ordonnait de porter secours à cette âme. L'évangile lui commandait le pardon, au nom de celui qui a donné son sang pour le pardon des hommes. Car le mendiant allait mourir, à présent qu'il se retrouvait face à face de son crime, il ne trouvait de refuge que dans le tombeau. Tout à coup et avant que le prêtre ne lui imposât les mains, le mendiant se relève — Que tout mon supplice s'accomplisse! dit-il, que je les voie encore une fois! que je les revoie!

Contre le mur trois portraits couverts d'un crêpe étaient cloués. Le mendiant se précipite, il arrache les crêpes funèbres! le prêtre regarde! horreur! il reconnaît son père, sa mère, sa jeune sœur. — Mon père! s'écria-t-il, mon père! ma mère! ma sœur! Et le voilà qui pleure, ce prêtre, le voilà qui sanglotte! le voilà qui redevient un homme! que de douleurs réveillées à la fois! Cependant le mendiant se traînait à ses pieds. —

Supplément.

Grâce, disait-il, grâce ! absolution ! je me meurs ! je me meurs !

Horrible chose ! il était prêtre, mais aussi il était un homme. A ses pieds le meurtrier de sa famille ! Devant lui la noble figure de sa mère, la jeune tête de sa sœur ! quel combat ! à la fin le prêtre l'emporta sur l'homme.

Le mendiant était toujours à se pieds — il imposa ses mains sur lui — Relève-toi, dit-il, le prêtre te donne l'absolution. — Le fils te pardonne !

Un sanglot répondit à cette double absolution, après quoi il se fit un grand silence. Le mendiant était mort !

ÉPHÉMÉRIDES.

- 9 — 1731. Mort du chancelier D'Aguesseau. Il était né à Limoges, le 27 novembre 1668. C'est le plus savant et le plus éloquent magistrat qu'ait eu la France. On disait de lui qu'il pensait en philosophie et parlait en orateur. Il avait une érudition universelle et une mémoire prodigieuse. Boileau lui ayant un jour récité une de ses pièces, D'Aguesseau lui dit malignement qu'il la connaissait déjà, et la lui répéta tout entière. La compagnie était nombreuse, et l'on peut juger de l'embarras du satirique.
- 10 — 1450. Institution de l'ordre de la Toison d'or. — 1577. La Ligue, surnommée la Sainte-Union, est signée à Péronne par plus de deux cents gentilshommes. — 1755. Mort de Montesquieu.
- 11 — 1650. Mort de Descartes. René Descartes, né à La Haye en Touraine, en 1596, était fils d'un conseiller au parlement de Bretagne. Ses ouvrages firent une révolution dans la philosophie du temps comme dans les sciences exactes. Né en France, il mourut en Suède, où il s'était retiré, négligé par sa patrie. — 1805. Mort de La Harpe.
- 12 — 1804. Mort de Kant, philosophe allemand. Il était né à Königsberg, en 1724, d'un sellier qui avait été caporal dans un régiment suédois. Il fut élevé dans une école de charité.
- 13 — 1790. L'assemblée constituante décrète la suppression des ordres religieux.
- 14 — 1742. Walpole, ministre anglais, quitte le ministère. Son ministère fut un ministère de corruption. On disait un jour devant lui que toutes les voix du parlement étaient vénales. « Je le sais bien, dit-il, car j'en ai ici le tarif. »

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Librairie catholique d'EDOUARD BRICON,
rue du Vieux-Colombier, n° 3.

Le Nouveau mois de Mars, Hommage à saint Joseph, par M. Oudoul, curé du diocèse de Bourges. 1 volume in-18. Prix : 70 c.

Les nombreuses citations que l'auteur de cet ouvrage a empruntées à l'Écriture-Sainte, et les justes applications qu'il en a faites, donnent à son livre ce ton d'autorité et de raison par lequel le lecteur se laisse aisément convaincre. Il a, pour chaque jour du mois, consacré à l'époux de Marie, trois *Instructions, un Exemple, une Prière, un Bouquet spirituel et une Pratique*. C'est le plus onctueux des ouvrages de ce genre ; c'est un de ces livres qu'il est difficile de lire sans devenir meilleur.

Du même auteur : le *Nouveau mois de Janvier, Hommage à Jésus, sauveur du monde*. Prix : 70 cent.

Le *Nouveau mois de Mai, Hommage à la sainte Vierge*. Prix : 70 cent. (Sous presse.)

Entretiens sur la Liturgie; nouvelle explication des Cérémonies de la Messe; par M. l'abbé Pascal. 1 très-beau vol. in-12. Prix: 2 fr. 50 c. |

Cet ouvrage présente sous une forme agréable des instructions très-méthodiques et très-précises sur l'origine et la signification des cérémonies et des prières de la messe. On y donne en même temps l'origine et la signification des habits sacerdotaux, de leurs couleurs, des cierges, des processions, du prône, du pain-béni, etc. L'auteur a puisé dans les sources les plus pures, et son ouvrage a mérité les éloges d'un savant évêque, dont la lettre approbative est en tête de l'ouvrage.

A ces entretiens est jointe la réponse très-curieuse de dom Claude de Vert au ministre Juvien, qui s'était avisé de tourner en ridicule les actions et les prières du prêtre à l'autel : elle n'a rien perdu de son opportunité.

Enfin un ordinaire de la messe où se trouvent fondues vingt-quatre liturgies différentes, tant de l'Église d'Orient que de celle d'Occident, termine le livre sous le titre de *Mosaïque sacrée*. Ce travail est entièrement neuf et singulièrement piquant. L'ouvrage que nous annonçons sera honoré, nous n'en doutons pas, des suffrages de MM. les ecclésiastiques et des fidèles jaloux de s'instruire.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

Mgr. l'évêque de Blois continue dans son diocèse de parcourir la carrière de charité qu'il a constamment suivie ; nous annonçons, il y a quelque temps, la restauration des Ecoles chrétiennes, restauration due à son zèle et au dévouement des habitans de Blois. Voici qu'aujourd'hui le respectable prélat fait part aux curés de son diocèse, de la restauration dans la ville de Blois, de la *Maison des Pénitentes*. C'est ainsi que le clergé répond aux dégoûtantes diatribes dont il est l'objet. Nous donnons en entier la circulaire de Mgr. de Poitiers.

Messieurs,

La ville de Poitiers regrettait depuis long-temps la perte du précieux établissement connu sous le nom de *Maison des Pénitentes*, où les personnes du sexe, que repoussait la société à raison de leur conduite, trouvaient un asile qui, en les mettant à l'abri de la corruption ainsi que du besoin, facilitait leur retour à la vertu.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que cette perte vient d'être réparée. Sur notre demande, madame la Supérieure de la MAISON DU BON PASTEUR, établie à Angers, a bien voulu envoyer quatre religieuses avec des sœurs converses, pour fonder à Poitiers une maison de refuge, où seront reçues, pour autant de temps qu'elles le voudront, les personnes qui, après avoir eu le malheur de s'écarter des sentiers de la vertu, désirent y rentrer.

Un pareil établissement, qui n'est pas moins dans l'intérêt de la société que dans celui de la morale, se recommande de lui-même, et devra être mis au nombre des bienfaits dont ce diocèse est redevable à l'esprit de charité qui fait comme le caractère distinctif de ses habitans.

D'après leur institut, les Dames du Bon Pasteur devraient offrir un asile et aux personnes du sexe qui sont tombées dans le désordre, et aux jeunes orphelines qui, par suite du délaissement où elles se trouvent, sont exposées au danger de la séduction; mais la petitesse du local qu'elles occupent ne permettant pas d'y faire les dispositions nécessaires pour éviter des communications peu convenables, leur œuvre se bornera à la réception des filles repentantes, jusqu'à ce que les circonstances leur permettent de donner à leur établissement une plus grande extension.

La Maison de Refuge que nous annonçons, ne sera pas seulement utile pour la ville de Poitiers; elle est établie pour tout le diocèse, et les personnes étrangères qui y réclameraient une place ne seraient pas repoussées.

Nous éprouverions la crainte d'être taxé de témérité en vous annonçant que toutes les ressources

du nouvel établissement sont fondées sur le *Deus providebit*, Dieu y pourvoira, si de nombreuses preuves d'une protection toute particulière ne devaient justifier à vos yeux notre confiance sans borne en la divine Providence, surtout dans une circonstance où il s'agit d'une œuvre qui doit tourner à la gloire de Dieu, en aidant la rentrée dans la bonne voie à des personnes qui s'en sont écartées.

Vous êtes, messieurs, les canaux dont cette Providence se sert le plus ordinairement pour répandre ses bienfaits sur les différens besoins: nous vous prions donc de faire connaître cette nouvelle bonne œuvre, et de la recommander aux personnes qui sont en état de faire quelques sacrifices. Représentez-leur qu'en sus d'un loyer de 800 fr., il faudra que les Dames du Bon-Pasteur fournissent à la nourriture et à l'entretien des personnes qui viendront se mettre sous leur salutaire surveillance.

Les frais pour approprier la maison à sa nouvelle destination sont considérables, et il faut se procurer de suite le mobilier nécessaire pour un certain nombre de sujets.

Outre les secours en argent, les Dames du Bon-Pasteur recevront avec reconnaissance, des meubles de toute espèce, comme tables, chaises, bois de lits, matelas, couvertures, draps, serviettes, et généralement tout ce qui peut être utile dans un modeste ménage.

Elles désirent surtout de l'ouvrage, tant pour elles que pour les personnes sous leur direction. Elles exécuteront avec soin et feront exécuter celui qu'on leur confiera, tant en fin que sur des objets communs. Le travail manuel aura le double avantage de procurer aux pénitentes une occupation nécessaire dans leur position, et de procurer une ressource pour pourvoir aux besoins de la maison.

Les noms des bienfaiteurs seront inscrits sur un registre particulier, et tous les jours la Communauté prie pour eux.

On s'adressera, pour avoir des places, à madame la Supérieure de la MAISON DU BON-PASTEUR, rue Filles-Saint-François (près la rue de Saint-Michel). C'est aussi à elle que les secours devront être envoyés, ou être remis à MM. les Curés, qui se chargeront de les faire parvenir à leur destination.

Croyez, messieurs, à mon sincère attachement, et à ma reconnaissance pour tous les services que vous rendez au diocèse.

J.-B., Evêque de Poitiers.

—Le lundi 20 janvier, S. S. a tenu au Vatican un consistoire secret où elle a préposé à diverses églises, entre autres, à l'évêché de Mayence, Jacques Humann, prêtre du diocèse de Strasbourg; à celui de

Clermont, Louis-Charles Féron, curé de la cathédrale d'Évreux; à celui du Mans, Jean-Baptiste Bouvier, grand-vicaire du diocèse.

— M. Cadalan, évêque de Saint-Flour, est arrivé dans cette ville le 21 janvier. Le prélat n'avait pas voulu prévenir du jour de son arrivée pour se dérober à la pompe d'une entrée solennelle. On s'en est dédommagé le lendemain, le son des cloches a annoncé l'installation de M. l'évêque. On a réuni la garde nationale, la gendarmerie et les vétérans. Toutes les autorités, et à leur tête le sous-préfet et le maire, se sont rendus le matin à l'évêché, où le clergé et le séminaire sont venus prendre le prélat pour le conduire à la cathédrale. A l'entrée de l'église, M. l'évêque a été complimenté par M. l'abbé Belet, premier grand-vicaire. Il a prononcé un discours sur ce texte : *pax vobis*. Ce discours, plein des sentimens les plus touchans, a été entendu avec un vif intérêt. M. l'évêque a ensuite assisté à la messe capitulaire, et a été reconduit à l'évêché avec le même cortège. Le peuple se pressait sur son passage, et chacun voulait voir le prélat destiné par la Providence à gouverner cette religieuse contrée.

— Le *Journal de la Guienne* contient la lettre suivante qui lui est adressée par un ex-apôtre et prédicateur de la religion saint-simonienne. Puisse-t-elle trouver beaucoup d'imitateurs!

« Dans un moment d'égaremens, que je déplore toute la vie, j'étais entré dans la nouvelle secte connue sous le nom de *saint-simonisme*.

» Tout le monde connaît en France la manière de voyager de ces nouveaux convertisseurs. On les a vus rarement ensemble au nombre de plus de douze; j'avais pris la résolution de voyager seul; c'est donc moi seul qui demeure responsable des troubles, huées, rassemblemens qui ont eu lieu plusieurs fois sur mon passage depuis Montpellier jusqu'à Bordeaux.

» Bien qu'il ne serait pas entièrement dépourvu d'événemens, je vous fais grâce de l'Odyssée de mon voyage, d'autant plus que j'ai à vous prier, monsieur le rédacteur, de me rendre un service essentiel : c'est de vouloir bien annoncer, avec toute la publicité possible, que j'ai cessé de faire partie du corps nomade du *père Enfantin*; que j'abjure à jamais ses doctrines subversives, et que, dans l'intérêt de mon salut, pour le bonheur de ma famille et pour faire cesser un scandale public, encouragé par les sages conseils du respectable prélat qui administre ce diocèse, guidé par mon bon et vertueux directeur, je suis venu, pour ne plus le quitter, retrouver le bercail du vrai pasteur fidèle.

» J'ai l'honneur d'être, etc.,

» BERTU, *homme de lettres*. »

Portugal. — Une lettre de Bayonne, du 30 janvier, annonce que don Miguel se refuse à tous les accommodemens que lord Russel avait été chargé

de lui proposer au nom du cabinet de Saint-James. Cette nouvelle a été apportée à Madrid par un courrier de lord Russel.

On lit dans l'*Albion* :

« Un messenger vient d'arriver ici du quartier général de Santarem; il est porteur de dépêches adressées par le roi légitime de Portugal à S. E. le commandeur Heliodore de Carneiro. On les dit de la plus haute importance. Le même courrier apporte à ce diplomate, selon un bruit très-accrédité, des pouvoirs sans limites pour le règlement de l'emprunt contracté à Paris l'année dernière. S. E., assure-t-on, va quitter immédiatement l'Angleterre pour se rendre à Paris, et ensuite à Vienne, conformément aux ordres de S. M. T. F. »

Espagne. — Les troupes de don Carlos continuent à intercepter la route de Madrid. Des bruits de toute nature sont répandus au sujet du roi don Carlos. On dit qu'il est en Espagne; on dit qu'il fait seulement des tentatives pour y entrer. La persévérance de ces bruits nous persuade qu'ils doivent avoir un fondement quelconque.

Les partis sont encore en présence dans les vallées de la Navarre. Il paraît, par les rapports des derniers voyageurs arrivés d'Arragon, qu'une grande fermentation régnait à Sarragosse, et que, de temps à autre, le cri de vive Charles V était hautement proféré au milieu de la population de cette grande ville. On attendait à Jacca un détachement de l'armée royale. Ce mouvement semblerait une diversion habilement calculée pour empêcher les christinos de Catalogne et de Valence, réunis en Arragon, de marcher au secours de Valdès et de Lorenzo.

Les principales forces des royalistes de Navarre sont maintenant concentrées dans les vallées de Bastan et d'Ahescoa; les christinos ont réuni tout ce qu'ils ont pu rassembler de troupes, et annoncent que la supériorité de leur nombre doit forcer les carlistes à abandonner leurs positions; mais jusqu'ici, il n'y a eu aucune affaire sérieuse entre les deux partis.

On écrit de Madrid que le gouvernement éprouve le plus grand embarras. Le trésor est vide. Des sommes considérables seraient nécessaires pour subvenir aux besoins de l'État, pour organiser l'armée qui peut à peine tenir tête à l'insurrection. Mais où les trouver? Comment percevoir des contributions dans un pays où éclatent chaque jour de nouveaux soulèvemens.

Angleterre. — L'ouverture du parlement a eu lieu à Londres le 4 février, avec les cérémonies d'usage.

Le discours de la couronne a été fort pâle et fort insignifiant. Les difficultés de la position de l'Angleterre, vis-à-vis de l'Espagne, du Portugal et de la Turquie, sont éludées avec soin. Voici le passage qui a trait à l'Irlande :

« Les lois rendues dans la dernière session, pour mettre à exécution diverses mesures salutaires en

Irlande, y sont maintenant en vigueur, et l'on peut espérer encore des commissions, envoyées pour d'autres objets d'enquêtes, que ces heureux résultats seront portés plus loin.

» Je recommande à votre prompt considération un arrangement final des dîmes ecclésiastiques dans cette partie des trois royaumes, de manière à détruire tout sujet de plainte, et à ne faire injure ni aux droits, ni à la propriété d'aucune classe de mes sujets, non plus qu'à aucune institution soit dans l'Église, soit dans l'État.

» La tranquillité a été généralement maintenue, et la situation de toutes les provinces d'Irlande offre en masse une apparence plus satisfaisante qu'à aucune période de l'année dernière.

» Mais j'ai vu avec des sentimens de profond regret et de juste indignation, ces efforts continuellement faits pour exciter le peuple de cette contrée à demander le rappel de l'union législative.

» Ce gage de notre force et de notre sécurité nationale, j'ai déjà déclaré ma ferme et inaltérable résolution, à l'aide de la divine Providence, de le maintenir inviolable par tous les moyens en mon pouvoir.

» A l'appui de cette détermination, je compte sur le zèle et la coopération effective de mon parlement et de mon peuple. »

A la chambre des communes, M. O'Connell a donné avis de plusieurs motions qu'il prépare relativement aux affaires d'Irlande.

Suisse et Savoie. — Le général Romarino a fait une invasion sur le territoire de la Savoie, mais sans succès. On manque encore de détails positifs sur cette échauffourée polonaise.

— S. A. R. madame a écrit la lettre suivante à Madame de Saint-Priest :

Gratz, 11 janvier 1854.

» Je n'ai point oublié ce que je vous ai promis, madame, et suis trop heureuse de savoir que mes ouvrages peuvent contribuer à faire du bien à nos pauvres amis, mais j'ai du en envoyer pour la loterie du mont St-Michel, et mes doigts ne vont pas aussi vite que mon cœur. Je suis touchée de ce que vous m'écrivez de l'empressement avec lequel on nous seconde dans cette bonne œuvre. Dites bien que rien ne peut me faire plus de plaisir, et croyez, madame, à tous mes sentimens pour vous. »

M. C.

— Le dimanche 5 janvier, un protestant, Joseph Parmentier, a fait abjuration dans la cathédrale de Rimini. Détenu pour désertion de service militaire, il avait été visité en septembre dernier, par M. Gentilini, évêque de cette ville, qui avait chargé de son instruction le père Bruschelli, des Mineurs conventuels. Après des entretiens fré-

quens et une longue épreuve, Parmentier a prononcé son abjuration entre les mains du même prélat qui lui a administré le Baptême, la Confirmation et l'Eucharistie, et a prononcé à cette occasion une pieuse exhortation. Parmentier avait été baptisé dans son pays au nom de Dieu seulement.

— Des lettres de Toulon, reçues à Paris par voie extraordinaire, parlent d'une sortie malheureuse faite d'Oran, dans les premiers jours de janvier, par un escadron de nos chasseurs d'Afrique. On dit que, surpris par un gros d'Arabes, ils ont été entourés, et qu'une vingtaine d'entre eux, tombés morts ou vifs entre leurs mains, ont été trouvés sur le terrain la tête et les poignets tranchés, lorsque la garnison prévenue se porta sur le théâtre du combat.

— On écrit de Fimes, 21 janvier :

« Aujourd'hui, vers onze heures du matin, le nommé Leuillé, manœuvrier, âgé de 78 ans, accompagné de sa fille, âgée de 43 ans, et d'un de ses fils, travaillait au gros bois près de la rivière de Vesle, qui sert de limite aux départemens de l'Aisne et de la Marne (canton de Fimes). Le nommé Cacatte Leuillé, son autre fils, âgé d'environ 48 ans, se prit de querelle avec son père, et lui asséna trois coups de hache sur la tête. Aux cris de sa sœur, qui se sauva épouvantée, l'assassin quitta ses sabots, et la poursuivit sur la route de Soissons; il l'atteignit malheureusement, la frappa de sa hache, l'étendit sur la place, et prit aussitôt la fuite vers la rivière. La gendarmerie et une partie des notables habitans de Fimes se sont mis à sa poursuite. Le père survivra à ses blessures; mais on désespère des jours de la fille. On a amené l'un et l'autre, presque mourans, à l'hôpital de Fimes.

« L'assassin est père de quatre enfans en bas âge. »

Le parquet ayant réclamé un cautionnement de la *Dominicale*, son directeur a cru devoir céder à cette exigence. Au reste, notre voie en sera plus large, et nos moyens d'action plus étendus. Considérée par le pouvoir comme feuille politique, la *Dominicale* pourra aborder toutes les questions, de quelque genre qu'elles soient. A partir de ce jour, elle sera signée par son fondateur, qui ne veut laisser à personne la responsabilité d'une œuvre qu'il dirige seul, et au succès de laquelle il se consacre avec tout le dévouement que doit inspirer la sainte cause que la *Dominicale* défend.

Le Directeur-Gérant,
ANGE DE SAINT-PRIEST.

AVIS. — *Les personnes dont l'abonnement expire le 1^{er} mars, sont priées de le renouveler, si elles ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi du Journal.*

LE CARÊME.

Catholiques! voici venir des jours de pénitence et de deuil! Dans les temples, partout les tabernacles couverts, les croix voilées, les chants lugubres de David pénitent; après les folles joies du monde, la sainte tristesse de la croix! Dites, que reste-t-il de tout ce fracas, de tous ces songes dorés qui caressent le cœur? Pareil à la couronne de fleurs qui brille un instant sur le front joyeux du convive, le plaisir s'échappe feuille à feuille; rayon de soleil qui se joue sur des ruines, il brille comme lui, et comme lui s'évanouit! De la chaumière au palais les soupirs se répondent! Ecoutez ce lamentable cri de détresse qui sort à la fois de tous les coins du globe et se prolonge de siècle en siècle! A quoi sert d'ajouter la vanité de nos pensées à la vanité de nos désirs? Travail et douleur, voilà tout l'homme! Dieu, c'est sa pensée, c'est sa vie, c'est son être, c'est sa fin! Le reste n'est rien qu'un peu d'espace entre un berceau et une tombe lugubre, chemin dont les cyprès tracent le bord.

Telles sont les graves pensées que nous rappelle l'Église; elle nous convie dans la majesté de ses temples, et pendant que l'écho des rues bruyantes répète encore les derniers chants de l'orgie, debout devant le sanctuaire le prêtre de Jésus-Christ nous crie: *Souviens-toi, homme, que tu n'es que poussière!* Avouons-le: n'est-ce pas une grande, une sublime idée que celle-là? Partout ailleurs, c'est la distinction des rangs, l'orgueil des castes, le fort qui écrase le faible, la richesse en manteau de pourpre qui foule dédaigneusement du pied la pauvreté en haillons; ce sont les milliers de

distinctions que l'homme a élevées d'homme à homme dans la folie des siècles; mais là, devant le sanctuaire, sous les arceaux de la basilique, il n'y a plus que des frères, et par-dessus toutes les voix, une voix domine seule et retentit, imposante: *Souviens-toi, homme, que tu n'es que poussière! Memento homo quia pulvis es!*

La mort! qu'elle est pâle et glacée pour celui qui ne croit pas, pour celui qui n'a pas dans le cœur une étincelle de cette foi, qui, planant au-dessus de toutes les misères de cette vie, semée de tant d'écueils; dans ses ineffables consolations, emporte l'homme au-delà des mondes créés, et le jette tout brûlant au pied de l'Éternel! Oh! malheur à qui ne voit dans le tombeau qu'un peu de poudre, dans la victime moissonnée qu'un peu de matière, comme la verte guirlande déposée sur le marbre, et que le vent du soir a suffi pour flétrir! Mais pour qui ne s'attache pas aux débris des années, où est donc sa victoire, à cette mort? Pèlerin de la terre, le chrétien ajoute des jours à des jours, des heures à des heures; il marche comme le voyageur, qu'attendent à la chute du jour les délices de la famille, au sortir du désert brûlant; et quand il tombe de fatigue ou d'ennui sur le bord du chemin, la religion vient le prendre doucement par la main, et lui montre la patrie, la patrie avec ses indicibles joies et ses enivrantes félicités!

Cette mort qui glace l'impie, dont la main décharnée écrit sur le mur l'inexorable sentence, et qui s'assied, fatigant convive, au banquet des voluptés de la terre, elle sourit au chrétien; car elle est pour lui le gage d'une promesse divine. Quand le matelot revient de ses courses lointaines, que lui fait le rocher qui brise sa barque fragile sur le rivage du sol natal? Il s'agenouille au bord, remercie le Ciel, et savoure à longs traits le parfum de patrie que lui apporte délicieusement la brise.

Ainsi fait la religion du Christ dans son économie divine: elle nous montre du doigt la mort, la mort avec toutes ses horreurs pour le méchant, avec toutes ses félicités

pour le juste. En même temps qu'elle nous fait craindre, elle nous fait espérer; et à nos oreilles retentit, comme un cri de désespoir ou un hymne d'allégresse, cette parole, grave comme l'éternité : *Souviens-toi, homme, que tu n'es que poussière et que tu retourneras en poussière! Memento homo quia pulvis es, et in pulverem reverteris!*

Catholiques! vous l'avez entendue, cette parole, lorsque vous vous êtes inclinés naguère pour recevoir sur votre front la cendre du prêtre chrétien! Voici donc le temps des graves réflexions, des pensées austères; voici le moment d'aller crier grâce au pied du sanctuaire, de dire à Dieu comme David pénitent : *Ayez pitié de moi, Seigneur, en votre grande miséricorde!* Hélas! pauvres et misérables que nous sommes, nous ne comptons les jours que par nos défaites, et chacune de nos heures repassant devant nous, comme le flot qui coule, ne nous jette que des espérances trompées, d'inutiles regrets, des fautes, et puis des remords. Heureux qui, dans cet horizon noir de sa vie, voit briller quelque feu, et, si pâle qu'il soit, peut s'en servir comme d'un fanal dans la route de l'éternité! Catholiques! dans ce temps de deuil et de pénitence, n'avons-nous rien à demander pour nous, à demander pour nos frères? Voyez! l'indifférence a couvert comme d'un crêpe funèbre cette société morne et engourdie; la foule ne passe plus menaçante devant la croix du Sauveur; mais elle marche glacée, insouciant, sorte de cadavre que le souffle d'en haut n'anime plus. Catholiques! déjà nous l'avons dit bien des fois, c'est à nous qu'il appartient, le noble champ de l'avenir! Oh! comme nos cœurs tressailliraient si la foi de nos pères se réveillait puissante, si nos yeux étaient témoins de ce jour, de ce beau jour du triomphe de la croix! Consolons-nous : il viendra! Le catholicisme est empreint partout dans notre vieille France; il est de moitié dans toutes nos gloires; le sang des martyrs l'a enraciné jusque dans notre sol : le jour de ses funérailles serait aussi le jour des funérailles de la France. Combattons donc, ardens, in-

fatigables sur la brèche, comme de bons et intrépides soldats du Seigneur. Mais pour cela; n'oublions pas qu'il faut prier, qu'il faut couvrir sa tête de cendre, qu'il faut briser son cœur de repentir. Dans la lutte du désert, lorsque Moïse sur la montagne cessait d'élever les bras vers le ciel, Amalec triomphait.

MANDEMENS

DES ÉVÊQUES POUR LE CARÈME.

Au commencement du saint temps de Carême, les lecteurs de *la Dominicale* ne pourront qu'être édifiés de voir unie à la voix de leur premier pasteur la voix des autres évêques de France. La parole évangélique, prêchée ainsi par plusieurs bouches, fait une impression plus salutaire, et c'est une consolation que nous avons cru devoir donner à nos abonnés. Nous allons donc reproduire quelques extraits des mandemens les plus remarquables.

— Monseigneur l'évêque du Puy examine si le retour vers les idées religieuses [est aussi prononcé qu'on le dit.

« Depuis le jour de son entrée dans le monde, l'Église militante poursuit sa marche à travers toutes les épreuves qu'un ennemi aussi astucieux qu'infatigable lui suscite, pour donner un démenti aux divines promesses qu'elle a reçues, et pour lui ravir cette chasteté de doctrine, présent céleste de son époux invisible, dépôt sacré confié à ses mains fidèles et pures. Une victoire remportée l'appelle à un combat plus terrible, et chaque triomphe est le signal d'une lutte plus difficile et plus acharnée. Il semble que dans ses dix-huit siècles de combats elle n'ait fait qu'essayer ses forces, et se préparer à répondre au défi d'un ennemi plus audacieux et plus redoutable. On ne la voit plus, il est vrai, vierge affligée, étendue sur le lit de douleur que lui avaient dressé les Domitien et les Néron. On ne la contemple plus, à la vérité, debout sur les échafauds de ces tyrans comme

ur le trône de sa gloire, le front ceint d'un diadème de souffrances, parée de ses plaies ensanglantées, comme de la pourpre des rois, environnée de ses légions invincibles de martyrs et de confesseurs; mais on butte tour à tour et aux traits envenimés d'une philosophie haineuse et satirique, et aux violences d'un pouvoir ombrageux et impie; tour à tour éprouvée et par le feu de la persécution et par le froid mortel de l'indifférence, elle a bien pu changer d'ennemi, mais elle n'est pas encore sortie de l'arène.

» Nous le savons, N. T. C. F., quelque chose s'agite au fond des cœurs. Est-ce un désir de voir la lumière? Est-ce un mouvement vers la foi? Est-ce un commencement d'amour de la vérité? Qui pourrait définir ce sentiment vague qui se manifeste? Nous savons : il y a moins d'impiété dans les discours, moins de dédain pour les choses religieuses, plus de respect pour nos divines croyances. Pourrait-il en être autrement quand chaque découverte de la science est une nouvelle apologie de la vérité; chaque investigation des secrets de la nature un nouvel hymne en l'honneur de nos livres saints; lorsque chaque voyageur de retour de ses courses lointaines, est forcé de déposer aux pieds de la religion les précieux résultats de ses savantes recherches, comme l'encens et l'encens que les Sages de l'Orient offrirent au Sauveur du monde?»

Le prélat, après avoir reconnu qu'il y a en effet un retour vers les idées religieuses, trace le tableau des obstacles que l'Eglise rencontre encore dans sa marche et termine en recommandant la docilité aux enseignemens du Saint-Siège.

«A cette docilité inébranlable à l'autorité du Saint-Siège, vous joindrez encore, N. T. C. F., les œuvres de la foi, l'exercice de la charité, l'accomplissement plus exact des devoirs de votre état. Ce seront là comme les monumens expiatoires que vous éleverez pour réparer les outrages que la religion reçoit tous les jours dans ses dogmes, dans son culte, dans ses ministres. Vous la voyez, cette religion, traitée en

étrangère; ses services sont oubliés, ses bienfaits méconnus; on regrette le pain qu'on lui donne par un reste de commisération, l'habit dont on consent encore à couvrir sa nudité, l'asile où elle se retire, elle qui a répandu sur nous à pleines mains la lumière, la science, et la liberté. Vous répandez avec abondance dans le sein des pauvres le superflu de vos richesses; vous accueillerez l'orphelin comme un fils; vous partagerez votre pain avec lui, comme avec un frère, et vous tarirez ainsi la source de ses larmes.»

— Monseigneur l'archevêque de Rouen commence son mandement en arrêtant l'esprit sur la sévère méditation de la mort et sur ces graves paroles de l'Écriture : *Souviens-toi, homme, que tu n'es que poussière, et que tu retourneras en poussière.*

« Sans doute le père de famille, qui voit grandir et prospérer autour de lui tous ses enfans, n'est pas plus heureux que nous, à la vue de cet esprit inventeur, qui, dans son essor plus vif de jour en jour, féconde vos belles provinces et sait y multiplier à l'infini les riches produits des arts et de la nature; mais combien notre âme est néanmoins affligée, en voyant, non loin de ces prospérités, le tombeau qui les engloutit sans retour! La mort, l'inévitable mort, échappera toujours à la sagacité de vos progrès et de vos découvertes, et toujours, de sa main de fer, elle brisera vos travaux, vos fortunes, vos grandeurs, et vous-mêmes; et, en présence de cette loi terrible qui pèse incessamment sur la race humaine, comme le couteau du sacrificeur sur la victime au pied de l'autel, nous sommes moins réjouis du présent que préoccupés de l'avenir. Quels seront vos jugemens, ô mon Dieu! pour le nombreux troupeau dont vous nous avez confié la garde et le salut? Que pourra servir à chacune de ces brebis chéries de gagner l'univers qui périt, si elle vient à perdre son âme qui ne périt pas?

« Objet continuel de nos prières et de nos larmes, cette pensée domine toutes les

autres, et nous ne cessons d'admirer la sagesse de l'Église qui a placé le souvenir de la mort à l'entrée de ces temps de repentir et de pénitence, comme un flambeau qui éclaire le peu de chemin que nous avons à parcourir encore. Et voyez, N. T. C. F., comme les passions et les intérêts qui vous agitent sans cesse changent de face à cette lumière ! Vus du bord du tombeau où vos pieds vont s'arrêter immobiles, ces biens où votre cœur se fonde, *ne sont plus qu'une brillante poussière chassée par les vents*. Que sont aussi les plaisirs de l'ambition, l'empressement des grandes affaires, les délices des voluptés, sinon les fatales déceptions de la vie, les images chimériques d'une chimérique félicité ? Et cette pauvreté tant redoutée, ces maladies si désolantes, ces soudaines catastrophes, sujet inépuisable de notre aversion et de nos terreurs, ne comment-elles pas alors à nous apparaître comme des épreuves, cruelles il est vrai, mais qui peuvent servir de matière aux sacrifices les plus méritoires ?

« Ainsi la vue de la mort dissipe les illusions de la vie. »

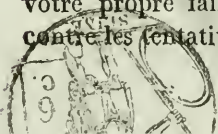
— Monseigneur l'évêque de Mende félicite les fidèles de son diocèse de la ferveur qu'ils ont montrée dans les exercices du Jubilé, et les engage à persévérer :

« Attentif à vous nourrir de ces grandes et salutaires pensées, vous vous direz souvent avec le sage : *Garde-toi de l'inconstance dans la voie du Seigneur*. Pour vous y affermir, embrassez la pénitence du Carême avec le même empressement que vous avez saisi l'insigne faveur du Jubilé. Pratiquez avec une fidélité exemplaire cette pénitence solennelle, primitivement si rigoureuse, qu'après tant de siècles, elle fait encore frémir notre lâcheté, et présentement si mitigée, qu'a peine mérite-t-elle le nom de pénitence. Les prières, les gémissements, les jeûnes de toute l'Église, donneront aux vôtres la vertu de vous défendre contre votre propre faiblesse, de vous fortifier contre les tentatives sans cesse renaissantes

du respect humain, contre les censures, les railleries, les importunités des anciens complices de vos égarements. Ainsi, vous rassurerez vos pasteurs, dont l'expérience du passé autorise trop les inquiétudes sur l'avenir. Ainsi, vous tromperez l'attente d'un monde irrégulier, vous confondrez ses jugemens, vous démentirez ses prédictions ; et peut-être que la paix que vous goûterez sous le joug du Seigneur persuadera à quelqu'autre pécheur de venir en partager avec vous la douceur et la suavité. »

— Monseigneur l'évêque de Grenoble témoigne aussi sa joie des heureux résultats du Jubilé dans son diocèse.

« Le Seigneur nous a exaucé, par rapport à la plus grande partie de notre diocèse, au-delà de nos prévisions et de nos espérances. Il a mis sa parole dans la bouche de ses ministres, qui sont auprès de vous les interprètes de ses volontés et les dépositaires de ses grâces. Cette parole féconde a créé, au sein de vos paroisses, comme un monde nouveau *et une terre nouvelle*. Elle a remué les eaux bourbeuses de tant de péchés et de vices qui infectaient vos âmes, et les défiguraient aux yeux du Dieu trois fois saint. Cette parole puissante a dissipé tous les nuages amoncelés par l'ignorance, l'incrédulité et l'orgueil, contre la religion et ses ministres. Cette parole de *vertu et de magnificence*, comme l'appelle le psalmiste, a éteint ces flammes impures qui dévoraient l'image de Dieu : elle en a allumé de chastes et de saintes dans vos cœurs régénérés. Elle a fermé ces mains toujours ouvertes pour envahir, et ouvert celles qui étaient toujours fermées pour restituer. Que de fraudes et d'injustices, que de calomnies et de prêts illicites ont été réparés ! Et ces haines invétérées qui ont été suivies de réconciliations si parfaites ! Et ces alliances criminelles qui, après tant de délais, ont été enfin légitimées et consacrées ! Que dirons-nous de ces réunions si nombreuses auxquelles suffisaient à peine l'enceinte sacrée, et où se montraient tou-



jours le recueillement, la piété et la faim de la parole divine? Que dirons-nous de ces confessions accompagnées de tant de sincérité et de repentir; et de ces ferventes communions qui, en scellant du sang de la nouvelle alliance la réconciliation des pécheurs, ont été suivies de l'application des mérites surabondans de la victime adorable? Heureux jour, où les esclaves ont recouvré leur entière liberté, les débiteurs la remise de leurs dettes, les lépreux leur guérison, les paralytiques l'usage de leurs membres, les morts la vie de leur âme, que leur avait enlevée le péché! Oh! que de nouveaux Sauls renversés dans la route de l'iniquité, comme autrefois le premier sur le chemin de Damas! que de Madeleines pénitentes! que de Lazares ressuscités!...

» Mais nous ne pouvons nous le dissimuler, et c'est pour nous un grand sujet d'affliction : que le soleil de la grâce n'a point brillé partout avec le même éclat, qu'il est resté bien des terres ingrates qu'il n'a point fécondées; en un mot, que les grâces du salut ont été inutilement offertes à un grand nombre d'entre vous, et que bien des cœurs ont été volontairement fermés au son de la trompette du Jubilé. Cependant, quel spectacle touchant n'avez-vous pas eu sous les yeux, chefs de famille, maîtres de maison! c'étaient des épouses vertueuses, des enfans chéris, qui bravaient l'intempérie de la saison, s'exposaient à des chemins difficiles pour aller nourrir leur âme du pain de la parole sainte, pour la purifier de ses taches, y allumer le feu sacré et la préparer aux salutaires effets de la grâce extraordinaire qui leur était offerte... Et vous, cédant aux prétextes les plus frivoles, vous avez méprisé le don de Dieu, vous avez négligé de puiser à une source féconde qui, peut-être pour vous, ne s'ouvrira plus à l'avenir! Vous n'avez donc pas compris qu'il y avait dans votre conduite, ingratitude, défaut de courage, imprudence? »

— Monseigneur l'évêque de Meaux développe les motifs pour lesquels les pécheurs doivent changer de vie :

« Hélas! au sein même du christianisme, la vie entière se passe à poursuivre des emplois ou des honneurs, à acquérir des biens passagers, à être de tous les plaisirs et de tous les divertissemens du monde; mais la grande affaire du salut et de l'éternité, l'unique affaire nécessaire à l'homme, selon la parole de la vérité même, qui y pense et qui s'en occupe sérieusement? Il semble qu'elle ne soit plus d'aucune importance pour un grand nombre de chrétiens d'aujourd'hui. Malgré les réclamations de la conscience, on vit, depuis de longues années, dans l'éloignement de Dieu et sans aucune pratique de la religion. On croit avoir le droit d'être rassuré dans un état aussi déplorable, parce qu'on ne rejette pas absolument tout projet de conversion, mais qu'on en remet l'exécution à un autre temps. Cependant les carêmes se succèdent les uns aux autres, les plus saints jours de l'année s'écoulent, sans qu'on ait le courage de mettre la main à l'œuvre. On vous a répété cent fois, qu'une conversion remise ainsi indéfiniment est une conversion à peu près manquée, et que c'est ainsi que se sont perdues et que se perdent encore tous les jours une foule d'âmes moins coupables peut-être que vous, et qui semblaient tout aussi résolues que vous pouvez l'être. Occupé constamment du soin de vos âmes et de vos intérêts les plus chers, nous venons à notre tour vous rappeler les mêmes vérités : heureux si le Seigneur, daignant par sa grâce les faire pénétrer jusqu'au fond de vos cœurs, le saint temps dans lequel nous allons entrer devenait pour tous un temps de pénitence, de bénédiction et de salut!...

» En vain ce jeune [homme qui ne vit que pour le monde, et qui consume dans des plaisirs criminels les plus belles années de sa vie, se rassure sur son âge, et se flatte que le temps tout seul amortira ces passions et reformera ses mœurs. Les années n'avaient pas changé le cœur de ces deux vieillards de l'Écriture, dont la mémoire est demeurée en exécration : des feux impurs se réveillèrent en eux jusque sous les

glaces mêmes de l'âge ; et aujourd'hui encore il n'est pas rare de rencontrer parmi nous le honteux spectacle d'une vieillesse avilie et déshonorée par les excès de cette infâme passion. En vain aussi, vous, qui travaillez uniquement pour la terre, pour acquérir une fortune périssable qui doit vous échapper au premier jour, et qui cependant absorbe toutes vos pensées et toutes vos facultés ; en vain, pour devenir chrétien et pour songer à votre salut, vous attendez le succès de vos entreprises, et que votre ambition soit entièrement satisfaite : elle ne le sera jamais, et, vous pouvez y compter par avance, vous mourrez comme vous aurez vécu, avec des projets insensés d'agrandissement et de fortune, et dans l'oubli déplorable de vos devoirs les plus sacrés et des seuls biens qu'il vous importait d'acquérir. Vous tous enfin, qui que vous soyez, qui ne croyez pas pouvoir allier la pratique de la religion et de la mortification chrétienne avec vos prétendus devoirs d'état ou de position, c'est en vain que vous vous flattez de trouver plus tard des circonstances plus favorables, et des facilités qui vous manquent. Est-ce que tous les jours ne se ressemblent pas ? est-ce que ce qui vous paraît impossible aujourd'hui, ne vous semblera pas demain également impossible ?...

» Nous ne voulons que vous rappeler ce qui s'est passé dans votre propre cœur, vous que ces tristes vérités regardent. Il fut un temps peut-être, où, étranger aux passions et aux préjugés du monde, vous étiez docile aux enseignemens de la religion, et fidèle aux devoirs qu'elle prescrit. Ah ! dans ces jours de paix et d'innocence, la seule pensée de devenir infidèle à votre Dieu vous faisait horreur ! Que de pleurs, que de soupirs vous coûtaient alors ces fautes légères, qui échappent à la faiblesse humaine ou à la fougue de l'âge ! Vous trouviez le saint joug du Seigneur plein de douceurs et de consolations, et les plus belles heures de votre vie étaient celles que vous passiez au pied de ses autels, dans le recueillement de la prière ou dans les lar-

mes de la piété. Jours heureux, hélas ! trop vite écoulés et déjà bien loin de vous, mais dont peut-être, malgré vos égaremens, vous ne pouvez en ce moment vous rappeler le souvenir sans attendrissement et sans regret ! Cependant vous n'êtes déchu de cet heureux état qu'insensiblement et presque à votre insu. Ce n'était, dans les premiers commencemens, qu'un peu de négligence, l'oubli de quelques légers devoirs, ou de quelques pratiques de piété. A ces premiers relâchemens, ont peu à peu succédé la tiédeur, le goût des plaisirs et l'abandon des choses saintes. Vous le sentiez, vous en gémissiez même dans votre cœur ; mais vous n'aviez pas le courage de revenir sur vos pas ; vous vouliez du temps, comme aujourd'hui, pour prendre vos mesures, et pour rompre certains engagements, plus sûrement et sans éclat. Dès-lors toute votre vie n'a plus été qu'une triste alternative d'infidélités et de remords, de retours à Dieu et de rechutes continuelles ; vous n'avez plus suivi le Seigneur que de loin : aussi n'avez-vous pas tardé à le perdre entièrement de vue. A force de remettre votre changement, vous n'avez bientôt plus senti comme autrefois le besoin de l'entreprendre ; et, après des années d'infidélités de tous les genres, de résistances opiniâtres à la grâce, et de délais interminables, vous voilà à l'entrée de cette sainte carrière avec une conscience souillée de mille désordres, déterminé tranquillement à fermer encore l'oreille aux avertissemens de l'Église, et à renvoyer votre conversion à un autre temps, qui n'arrivera jamais, et à un avenir que la justice divine se doit à elle-même de vous refuser. Si cette voie n'est pas celle qui conduit directement à l'impénitence finale et à la perte éternelle, la parole de la vérité même est en défaut, et il ne faut plus rien croire dans l'Évangile. »

— Monseigneur l'Évêque de Verdun gémit de l'indifférence générale puis il termine ainsi :

« Que ce langage, dicté par la charité et par le désir de votre salut, ne vous

rebuté pas. Non, nous vous disons avec l'apôtre saint Paul : Ce n'est pas pour vous condamner, mais pour vous gagner à Jésus-Christ, que nous vous parlons ainsi; car nous vous l'avons déjà déclaré, nous vous portons tous dans notre cœur, et vous y serez à la vie et à la mort. Oui, vous nous serez toujours chers; toujours votre salut sera le mobile de notre pensée, l'objet de tous nos désirs. De plus, qu'avons-nous à craindre en vous disant la vérité? Ne savons-nous pas que vous désirez et aimez la connaître, afin de pouvoir la pratiquer: nous vous la disons donc pour répondre à la confiance que vous nous avez inspirée, et pour remplir les obligations que nous impose notre ministère. Hélas! qu'il est parfois pénible et lourd ce ministère! Dieu seul connaît les vives angoisses et la douleur profonde que nous éprouvons à la seule pensée que ce Dieu, si bon et si miséricordieux, est si peu connu, si peu aimé. Dieu sait combien ces divisions, ces troubles, ces personnalités, que de futilités produisent, nous inquiètent et déchirent notre cœur. Elles nous enlèvent en quelque sorte la paix de l'âme, parce qu'elles vous la font perdre à vous-mêmes, en manquant à la charité; car il n'est pas de paix là où ne règne pas la charité. La charité! Ah! c'est pour vous obtenir cette vertu que nous adressons à Dieu la même prière que Jésus-Christ lui faisait en faveur de ses chers disciples. Nous lui demandons, avec toute la ferveur dont nous sommes capable, que la belle et sublime vertu de charité vous réunisse, et qu'elle ne fasse de vous qu'un peuple, qu'une société de frères en Jésus-Christ, et qu'à l'exemple des premiers chrétiens, vous n'avez plus qu'un cœur et qu'une âme.

» Hélas, nous l'avouons dans toute l'amertume de notre cœur, le sanctuaire est menacé de devenir désert. Chaque jour les infirmités ou la mort, en enlevant quelques-uns de ceux qui le desservent avec tant de zèle et de dévouement, augmentent les grands vides de ce diocèse. Beaucoup de paroisses, vous le savez, sont sans pas-

teurs; d'autres n'ont pas le nombre suffisant de prêtres. C'est en vain qu'elles s'adressent à nous pour demander des ministres sacrés qui leur distribuent le pain de la parole, pour leur fournir les consolations et les secours spirituels dont elles ont besoin. Nous avons la profonde douleur de ne pouvoir répondre à leurs désirs pressés; nous n'aurons toujours qu'une stérile compassion à leur offrir, si les fidèles, par leurs aumônes, ne viennent à notre secours. Ah! si vous ne vous empressiez de nous aider de vos ressources dans ces tristes conjonctures, vous répondriez un jour à Dieu, n'en doutez pas, des conséquences désastreuses que pourrait entraîner cette dureté dont nous ne vous croyons pas capables; et la religion s'en prendrait peut-être un jour à votre insensibilité, du dépérissement de la foi dont seraient menacées nos paroisses sans ministres. Vous répondriez à un grand nombre de vos frères en Jésus-Christ, déjà trop privés d'une consolation si nécessaire, de tous les malheurs qui en seraient la suite inévitable. »

— MM. les vicaires-généraux du Mans font l'éloge du dernier évêque et de son successeur :

« Un évêque nous avait été donné, qui, jeune encore et jouissant en apparence d'une santé brillante, semblait nous promettre une longue et heureuse administration. Hélas! la divine Providence, dont les desseins sont impénétrables, avait d'autres vues sur lui. Elle ne fit, pour ainsi dire, que le montrer à nos yeux, et permit qu'il fût enlevé presque subitement à nos affections et à nos espérances. Le cri de notre douleur retentit dans tout le diocèse, et, nous devons le dire à notre louange, la perte de monseigneur CARRON fut vivement sentie et regardée comme une calamité publique. Aux regrets occasionnés par une telle mort, se joignaient naturellement les craintes et les inquiétudes de l'avenir. La viduité de l'Eglise du Mans pouvait se prolonger long-temps, et nous ne pouvions savoir quand il nous serait donné

de vous annoncer votre nouvel évêque.

» Nous avons aujourd'hui cette satisfaction. Bénissons le *Dieu de toute consolation*, qui a bien voulu abaisser sur nous un regard de miséricorde, abrégé les délais d'une vacance qui pouvait vous être si préjudiciable, et inspirer, nous nous plaçons à le croire, le choix du sujet qui pouvait convenir le mieux à nos vœux et à nos intérêts spirituels. Les feuilles publiques vous ont fait connaître sa nomination, et cette heureuse nouvelle a été accueillie par un concert d'acclamations que nous pouvons dire avoir été unanime. Prêtres et simples fidèles, tous se sont *réjouis dans le Seigneur*, et ont rendu grâces à l'auteur de tout bien; tous ont vu, dans une élection si sage et si vivement désirée, le présage des biens dont elle est le gage et l'assurance.

« Né au milieu de vous, et connu de la plupart d'entre vous; connu des ecclésiastiques qu'il forma presque tous à la science des Saints, et qu'il aima constamment avec une tendresse paternelle, connu des laïques qui tous, sans exception, lui payèrent le tribut de leur confiance et de leur vénération, votre évêque se présente à vous, comme le *bon Pasteur*, et il peut dire, à l'exemple du divin Auteur de notre sainte religion, que déjà *il connaît son troupeau, et qu'il en est connu*. Vous savez en effet quelle réputation il s'est acquise par des ouvrages qui ont marqué sa place au rang des théologiens les plus distingués, par une piété qui fut toujours proposée comme un modèle, par une charité qui ne connaît point de bornes, par un zèle qui ne se démentit jamais, par une modestie qui semble donner un nouvel éclat à son mérite et à ses vertus, enfin par un esprit de sagesse et de modération qui lui concilia dans des temps difficiles l'estime et le respect de toutes les opinions; qualités précieuses qui, en lui donnant comme malgré lui, une célébrité qu'il n'ambitionna point, l'arrachèrent à une solitude qui eût fait son bonheur, le mirent de bonne heure à la tête du clergé de ce diocèse, lui méritèrent la con-

fiance des trois derniers évêques qui occupèrent successivement le siège du Mans, et le placent aujourd'hui sur ce même siège dont il était, depuis bien des années, le premier et principal appui. *Que nos âmes bénissent donc le Seigneur pour un choix si heureux, et qu'elles n'oublient jamais le grand bienfait dont il a daigné nous gratifier.* »

— Monseigneur l'évêque d'Amiens parle de la prière, de son obligation et de ses avantages :

« Il est une classe plus nombreuse aujourd'hui que dans les époques antérieures, et qui est moins éloignée de nous, parce qu'à défaut de conviction et d'un culte sincère, elle est pénétrée d'estime pour nos saintes croyances : elle voit dans le christianisme une source élevée d'où sont descendus les sentimens généreux, les vertus, les institutions utiles, jusqu'aux inspirations qui ont échauffé le génie des arts et ranimé le flambeau de la science. Ils seraient presque tentés de nous dire : Votre religion possède le feu sacré que la philosophie n'a pas encore trouvé le secret de dérober au ciel. C'est quelque chose sans doute que de concevoir de tels sentimens, et de les professer avec sincérité. De l'admiration à l'amour, et même à une entière persuasion, il semble que la transition est facile; et toutefois, permettez-nous de vous le dire à vous, à qui nous nous adressons en ce moment, ce pas, vous n'osez le franchir, parce qu'il vous serait trop pénible; vous reculez devant les sacrifices que demande la foi que nous professons : après vous être fait une morale assez indulgente pour ne réprimer aucun désir, une croyance qui n'humilie point l'orgueil humain, vous cédez sans effort à ce funeste penchant qui nous porte à placer nos actions, et encore plus nos pensées, dans l'indépendance la plus absolue. Êtres d'un jour, nous dédaignons de nous assurer s'il n'est point des lois éternelles que notre présomption doit respecter; si notre esprit, faible rayon d'une lumière incréée, n'a pas

toujours besoin du foyer fécond d'où elle émane, et par conséquent si la raison naturelle que nous avons reçue ne trouverait point, au moyen des enseignemens de la révélation, une connaissance plus complète de devoirs et une solution plus satisfaisante de ses doutes. Réformateurs audacieux, nous pensons pouvoir critiquer, refaire, ou du moins modifier les lois d'une religion qui a changé le monde. Nous confondons les choses les plus diverses, les idées les plus disparates. Une intelligence superbe se dit à elle-même, comme le premier des anges rebelles : Je monterai au-dessus des astres, je m'asseyerai à côté du Très-Haut, je mesurerai et je changerai ses plans conçus dans l'éternité. Dieu punit d'abord cet insupportable orgueil par la confusion des pensées : *Il s'en élève une multitude qui se défendent et qui s'accusent.* Vient ensuite la confusion des langues, non pas seulement comme à l'origine du monde, entre des familles et des individus différens, mais dans le même homme, qui approuve tout à la fois le bien et le mal, exalte le Christianisme et les doctrines qui lui sont le plus opposées; admire, dans le premier, ses bienfaits, sa stabilité, sa force, son énergie toute divine, et s'empresse de louer comme un progrès les doctrines qui tendent à nous ravir ces dons précieux...

« La prière est donc notre seule ressource. Tant qu'elle ne nous est pas enlevée, notre âme est cette mèche qui fume encore, à laquelle la miséricorde divine défend d'enlever sa faible lueur; c'est ce germe prêt à se dessécher, mais qui peut recouvrer sa sève, s'embellir de verdure et produire des fruits, si nos labeurs sont fécondés par la rosée du ciel. Ne nous demandez point, vous tous qui avez abandonné la prière chrétienne, comment il nous est possible de communiquer avec un être infini dont la majesté accable notre faiblesse; c'est là justement votre erreur, de ne voir en lui qu'une seule perfection, celle qui semble devoir nous inspirer la crainte et l'éloignement, et d'oublier celles qui nous invitent à la confiance et à l'amour. N'est-

il pas le Dieu de la veuve et de l'orphelin, comme le Dieu dont la voix, dit l'Écriture, *ébranle la terre et trouble les nations?* N'est-il pas celui qui nous répète jusqu'à vingt-sept fois; dans un cantique inspiré par l'Esprit saint; *que sa miséricorde est éternelle et qu'elle est bien plus grande que toutes ses œuvres?* Au lieu de nous égarer dans de vaines conjectures, pourquoi ne pas lui dire comme les apôtres : Seigneur, *enseignez-nous à prier*, ou plutôt, pourquoi ne pas lui adresser la prière qu'il nous a apprise dans son Évangile? cette prière si simple et si belle qu'une mère chrétienne plaça sur nos lèvres presque en naissant; cette prière, où il veut que nous l'invoquions sous le nom de père, titre si consolant et si glorieux pour nous, où il veut que nous l'honorions, non par d'ambitieuses pensées, mais par l'avènement de son règne, la sanctification de son nom et l'accomplissement de sa volonté. Nous lui demanderons notre pain quotidien, c'est-à-dire la nourriture de notre corps qu'il ne refuse point aux oiseaux du ciel; mais surtout la nourriture de notre âme, c'est-à-dire la vérité et la vertu, ce noble aliment d'une créature faite à son image. Nous le supplierons, non pas de nous venger de nos ennemis, mais de nous donner la charité qui souffre tout, et qui appelle la bénédiction sur ceux-mêmes qui maudissent. Nous le priérons de nous pardonner comme nous à nos frères, de nous élever, non pas au-dessus d'eux, mais au-dessus de nous-mêmes, de ne point nous laisser succomber aux tentations et de nous délivrer de tout mal. »

SAINT FRANÇOIS-DE-SALES.

(Troisième article.)

Qu'elle est grande aux yeux de la foi la dignité de l'Évêque! mais aussi qu'elle est redoutable! Les vieillards, que les communautés chrétiennes appelaient à ces fonctions, dans les premiers âges de l'Église, les

fuyaient tout tremblans. C'était au fond des bois, dans les cavernes, qu'on allait dérober ces princes de la foi. Et ils sortaient de là avec le frisson, comme des gens qu'on mène au supplice : quelques-uns mouraient de frayeur. De cette charge sublime, François seul se croit indigne; car la voix publique salue son élévation, et la volonté du pontife romain l'a confirmée d'une façon solennelle.

Ce fut un beau jour pour la ville d'Annecy que le jour où François y fit son entrée. Il avait voulu être sacré dans l'église de Thorens, l'église où il avait reçu le baptême; et sa première bénédiction était tombée sur sa mère. Heureuse mère alors que la mère de François-de-Sales! La ville d'Annecy, que le saint évêque avait parcourue dans des circonstances bien différentes, se souvenait du prêtre qui avait joué des milliers de fois sa vie pour secourir ses enfans. Aussi, comme elle éclate en transports de joie! Comme la foule se presse sur son passage, avide, heureuse! Belle fête! fête d'amour et de reconnaissance, qui ne laissera pas de regrets!

Prêtre, François-de-Sales avait été un modèle; évêque, il fut un modèle encore. Les vertus, il les eut toutes; il les pratiqua toutes à un éminent degré. Que de fois le pauvre, qui se tordait de misère et de désespoir dans sa chaumière, où le pain manquait à ses enfans en pleurs, dut à la visite inattendue du pieux évêque de voir se lever pour lui des jours plus sereins! Car sa charité prévoyante devinait tous les besoins, et comme le Samaritain de l'Evangile, il versait l'huile et le baume sur toutes les blessures. Dans ses courses pastorales, quand la nuit venait à le surprendre dans les gorges des montagnes, il allait s'asseoir au foyer rustique de quelque pâtre obscur de la vallée; et là, devenu simple comme son hôte, pendant son frugal repas, il charmait ses oreilles par quelque anecdote de ses voyages, toujours contée avec abandon, avec naïveté, ou par quelques passages de la Bible. Puis le lendemain, quand se levait le soleil, il prenait congé de la chau-

mière hospitalière; et à la largesse des dons, l'hôte reconnaissait son évêque.

Ce sont là de ces scènes qui rappellent la simplicité patriarcale des premiers âges, et elles étaient fréquentes dans la vie de François-de-Sales. Cette aménité de mœurs, cette facilité de caractère, il la portait dans la vie domestique. Il y a sur lui des anecdotes charmantes; en voici une :

Par un beau jour d'été, François-de-Sales s'était éveillé de grand matin, et avait appelé son valet de chambre, pour l'habiller. Ne recevant point de réponse, il se lève et se rend à la chambre du domestique. Celui-ci dormait, mais dormait de si bon cœur, que le saint évêque ayant pris plaisir à le considérer quelque temps, se fit conscience de l'éveiller. Se retirant donc à tout petits, tout petits pas, il s'habille lui-même, et se met à écrire, après sa prière.

L'heure ordinaire venue, le valet entre, surpris et boudeur. — Mais qui vous a donc habillé, monseigneur? — Eh! moi-même, mon garçon! ne suis-je pas assez grand pour cela? — Vous eût-il tant coûté d'appeler? — C'est ce que j'ai fait, mon ami; mais mon drôle de valet dormait si bien, si bien, que vraiment c'eût été un péché de lui ôter ce petit moment de repos, si joliment employé. — Monseigneur veut railler, reprend le valet piqué. — Allons, ne vous fâchez pas, mon garçon; je vous promets qu'une autre fois, j'appellerai jusqu'à ce que vous soyez éveillé; et puisque vous le voulez, eh bien! je ne m'habillerai plus sans vous.

Au reste, un vieil auteur qui a écrit sa vie peindra mieux que nous, dans son vieux langage, la touchante bonté de François.

« Spécialement, dit-il, il semblait être en son élément, lorsqu'il se rencontrait au milieu des petits enfans. Ça étaient ses délices et ses menus-plaisirs. Il les caressait et mignardait avec un souris et un maintien si gracieux que rien plus. Eux pareillement s'accostaient de lui en toute privauté et confiance; rarement sortait-il de son logis, sans se voir soudainement environné de cette troupe angeline, laquelle le

reconnoissant pour son aimable berger, lui venait demander sa bénédiction. Quelquefois ses serviteurs menaçaient les enfans et leur faisaient signe de se retirer, craignant qu'ils ne l'importunassent. Mais quand il s'en avisait, il les reprenait tout doucement et leur disait de si bonne grâce : Eh ! laissez-les, laissez-les venir ! Puis, les mignottant et les flattant de sa main sur la joue : Voyci mon petit mesnage (faisait-il), c'est mon petit mesnage que cecy. Au demeurant, plusieurs attribuaient presque à miracle de ce que les poupons, encore pendillants à la mammelle, sitost que de loin, entre les bras de leurs mères, ils le découvrirent venir le long des rues, trépignoiest, se démenoiest, et quant et quant se mettaient à pleurer, si on ne les portoit vistement au saint homme, duquel ayant été festoyés et bénicts, ils restoient contens et satisfaits. » Qui ne reconnaît là le disciple de celui qui disait : Laissez venir à moi les petits enfans ?

Pendant le temps de son épiscopat, François-de-Sales fit de grandes choses; il fonda un séminaire, réforma des monastères, et créa l'ordre de la Visitation.

Ce fut au mois de décembre 1602 que se manifestèrent les premiers symptômes de la maladie qui l'enleva dans l'espace de quelques jours. Il avait officié la veille, et fait un éloquent discours sur la naissance de Jésus-Christ. Sa patience et sa résignation furent admirables; c'était lui qui consolait ses amis. « Pourquoi pleurer ? dit-il à l'un de ses serviteurs qui fondait en larmes; il faut louer Dieu quand une âme entre dans ce monde et quand elle en sort. » Se sentant près de sa fin, il se tourna vers un des assistans, et lui dit, en lui serrant la main : « Il se fait tard, et le jour penche à son déclin. » Puis il s'endormit doucement dans le Seigneur.

La nouvelle de sa mort retentit comme un coup de foudre dans la ville de Lyon. On s'abordait dans les rues, le visage morne et les yeux en pleurs. Les pauvres, dont si long-temps François avait été le père,

assiégeaient le couvent de la Visitation, où son corps était déposé. Ils l'invoquaient déjà comme un Saint, tant ses vertus étaient populaires ! Deux villes se disputèrent l'honneur de posséder les restes de l'évêque de Genève, et la question fut soumise à la décision de Louis XIII, qui donna gain de cause à la ville d'Annecy. François avait désiré de reposer dans ce lieu, théâtre de ses travaux évangéliques, et le roi de France ne crut pas devoir tromper les espérances du pieux prélat. Plusieurs miracles s'opérèrent à son tombeau. Alexandre VII le béatifia le 28 décembre 1661, et le canonisa le 19 avril 1665.

Peu de caractères attirent comme celui de François-de-Sales; peu de vies captivent comme la sienne. Elle a tour à tour le charme du roman et la gravité de l'histoire. François est toujours si bon, si pur, si naïf, qu'on s'attache à cet homme comme malgré soi, et qu'on se sent disposé à l'aimer. Lorsque la brise agite les longs cheveux bouclés du gracieux enfant sur les rochers de la Savoie, ou qu'au pied du chêne il balbutie sa première prière sur les genoux de sa mère, le cœur s'épanouit délicieusement, comme devant un frais tableau de Raphaël. C'est avec un sentiment de terreur qu'on suit pas à pas le jeune adolescent au milieu des orgies parisiennes: on craint tant que le souffle mauvais ne vienne à flétrir cette jeune et tendre fleur, arrachée de la solitude de ses vallées ! On pleure avec lui dans la chapelle de la Vierge; on partage ses délices, ses craintes, ses combats, dans ses tendres entretiens avec mademoiselle de Végy. Puis on s'incline d'admiration devant l'apôtre du Chablais. Sa patience vous étonne, et son courage vous transporte. Et quand la mort est venue ravir ce trésor à la terre, on se surprend encore à pleurer, comme si l'événement n'était que d'hier, comme si cet homme vous eût été connu.

Au déclin de la vie, alors qu'on a passé à travers le monde, sans y rien trouver que l'ingratitude et d'amers désenchantemens, il faut lire la vie de François-de-

Sales, pour se réconcilier avec les hommes, et apprendre de lui à les aimer malgré leurs Jéfauts. Et quand la vie s'ouvre avec son large horizon, avec son avenir d'enchantement et de féerie, il faut la lire encore pour estimer ses joies à leur juste valeur. François-de-Sales est le modèle de tous les âges, l'ami qu'il faut consulter dans toutes les phases de l'existence.



L'HOMME CONNU PAR LA RÉVÉLATION.

Sujet traité en Sorbonne par M. l'abbé FRÈRE.

On arrive un peu tard pour rendre compte d'un ouvrage, lorsqu'on a attendu qu'il fût entre les mains de tout le monde; et nous aurions un grave reproche à nous adresser, si les soins importants qui nous ont préoccupés, notre début, n'excusaient le long silence que nous avons gardé sur le livre de M. Frère. Mais les leçons que le savant professeur a réunies dans cette publication ne se bornent pas à un intérêt de quelques jours. Une parole éphémère et sans durée n'eût pas attiré cette foule avide, que nous avons vue et que nous voyons encore se presser autour de sa chaire, dans l'enceinte de la Sorbonne. Or, quand il y a de l'avenir dans une œuvre quelconque, il est toujours temps de la recommander à l'attention publique. Cette considération nous a déterminés à rappeler au souvenir de nos lecteurs l'excellent écrit intitulé : *L'homme connu par la révélation et considéré dans sa nature, dans ses rapports et dans ses destinées.*

Trop souvent, après avoir exploré les misères du siècle, on ferme les yeux sur les élémens de salut qu'il renferme. Alors l'âme la plus énergique se laisse aller à des pensées désolantes, et tombe dans l'accablement du désespoir. Ce profond découragement est devenu le partage de presque tous les hommes de bien de notre époque; et l'on ne saurait se dissimuler qu'il a pour

base une triste réalité. Possédée d'une soif ardente de destruction, la génération qui s'éteint a violemment brisé l'œuvre des siècles. Rien ne lui a résisté : tout l'édifice social s'est écroulé sous ses coups, et aujourd'hui, avant d'expirer, elle peut s'applaudir, en promenant son regard satisfait sur l'amas de ruines qu'elle nous laisse en héritage. Nous, nous flottons incertains au milieu des débris de ce vaste naufrage, où tout a péri, et nulle trace d'action réparatrice ne vient éveiller nos espérances. Ce n'est pas que de grands efforts ne soient tentés : car il n'est personne qui n'aspire à l'honneur de présider à nos destins futurs. Philosophes et sectaires ont chaque jour un nouveau programme à mettre en évidence. Mais, comme ils ne demandent leurs inspirations qu'à la raison humaine, et qu'ils en ont proclamé l'indépendance absolue, ils ont beau rappeler l'ordre à grands cris, l'anarchie seule leur répond. En vain l'on essaierait de se faire illusion : tel est l'état actuel de la société.

Le mal est grand, sans doute, et de nature à inspirer un effroi profond. Mais est-il donc irréparable, et devons-nous attendre dans le silence de la résignation l'instant où la dissolution des croyances et des mœurs sera consommée? M. l'abbé Frère ne l'a pas pensé; il a vu que la fièvre irrégulière du siècle dernier se mourait épuisée, que la philosophie était plus grave, le savoir plus consciencieux, la jeunesse plus portée aux méditations sérieuses; et son courage n'a point défailli. Les yeux fixés sur l'histoire, il s'est demandé si notre société était donc plus corrompue que la société païenne, et si la parole puissante qui jadis avait régénéré un monde usé et décrépité, était donc aujourd'hui sans vertu et sans force : puis, comme le plus léger doute sur ce point est impossible, il a formé le dessein d'annoncer cette parole à son siècle, qui semble l'avoir oubliée, et de montrer que seule elle renferme encore les chances de salut qui nous restent. Tel a été le but du cours d'Écriture sainte entrepris l'an dernier par M. l'abbé Frère.

Nous ne dirons point les succès de ce cours si remarquable : tous les organes de la publicité les ont proclamés. Contentons-nous de faire observer que ce succès a été mérité. En homme qui comprend son époque, M. Frère a su se tirer des routes battues. Un cours d'Écritures saintes, avant lui, n'était que l'examen des difficultés grammaticales ou historiques élevées sur les textes des livres sacrés. Mais cette méthode, qui peut avoir son utilité dans les séminaires, où les doctrines de la révélation sont développées dans les cours de théologie, a cessé d'être en rapport avec les besoins et les aptitudes de notre âge. En effet, « *il n'y a plus d'expression dans les saints livres qui n'ait été le sujet d'une attaque et la matière d'un triomphe pour l'Église : tout a été examiné et conséquemment tout se trouve établi, après avoir été discuté, éclairci en passant par l'épreuve de la controverse, en sortant pur, intact, inattaquable du choc des discussions.* Pourquoi donc renouveler des débats épuisés, et approfondir des difficultés vaincues, que nul ne reproduit plus aujourd'hui parmi nous ? Il faut se placer sur un terrain plus élevé, et embrasser du regard un horizon plus vaste.

Les livres sacrés étant l'expression de la pensée divine, du Verbe par qui tout a été créé, si l'on veut obtenir un ensemble de doctrine qui embrasse tous les principes, toutes les règles, toutes les conséquences en rapport avec la nature de l'homme, c'est évidemment à cette source qu'il faut aller puiser. Dieu, qui seul connaît sa pensée, nous y fait, en quelque sorte, assister à son conseil, et nous révèle ses desseins créateurs. Ainsi, les grands problèmes, au milieu desquels la raison humaine se débat sans succès, doivent y trouver leur solution. C'est donc à développer les enseignemens des saintes Écritures que l'on doit s'appliquer, lorsque tout ce qui intéresse l'homme est en question. Nous félicitons M. Frère de ce qu'il a senti cette nécessité, de ce qu'il a donné à ses leçons toute l'actualité qu'elles comportent.

A la voix de l'éloquent professeur, nous

avons vu se dérouler sous nos yeux un immense et merveilleux tableau. Les livres saints à la main, il nous a montré « *la nature humaine sondée dans ses profondeurs, expliquée dans ses secrets et ses contradictions; le dessein que Dieu s'est proposé en créant chaque être; tous les principes, tous les rapports mis à découvert, toutes les vérités, comme autant de rejetons, sortant de cette souche unique, de cette cause première d'où émanent tous les effets, de ce centre vers lequel gravitent tous les êtres, toutes les intelligences, toutes les pensées : Dieu !*

Mais pour ne pas s'égarer en traitant un sujet si vaste, il a considéré, l'homme sous trois points de vue. Il nous l'a montré d'abord sortant des mains de son Créateur, et dans l'état d'innocence; il nous l'a montré ensuite déchu par orgueil de sa perfection originelle, dans l'état de dégradation; enfin, il nous l'a fait voir racheté par les mérites de l'Homme-Dieu, ou dans l'état de régénération. La nature, les rapports et les destinées de l'humanité, dans chacune de ces conditions lui ont fourni une foule de riches développemens, au milieu desquels les bornes de cet article ne nous permettent pas de le suivre aussi fidèlement qu'il serait à désirer.

Avant de jeter un coup d'œil rapide sur les détails de ce beau travail, donnons une idée de la manière du professeur, en le laissant parler lui-même.

« Représentons-nous, dit-il en entrant en matière, représentons-nous, au moyen des livres saints, ce jour mémorable où Dieu, après avoir établi tous les êtres, créé l'homme qui doit les gouverner, et fait paraître ce roi du monde, après avoir orné l'univers qui lui servira de palais. Considérez cette belle structure dont le Créateur est l'ouvrier, cette terre que le chaos enfante, vierge féconde, dont mille productions entr'ouvrent déjà le sein; cette riche tenture que son Fondateur jette sur elle en déroulant les cieux; ces plages de l'azur où le soleil dévoile sa splendeur; ces variations de la lumière.

» qui les anime; les nuances qu'y produi-
 » sent son aurore, son passage ou son dé-
 » clin; et cette foule d'animaux innom-
 » brables qui remplissent les abîmes des
 » flots, les solitudes du monde, l'immensité
 » des airs. Grand spectacle! en présence
 » duquel, nous dit le prophète, Dieu lui-
 » même se sent dans le tressaillement : *Læ-*
 » *tabitur Deus in operibus suis.*

Dieu a donc dit : « Que tout soit, et
 » toutes choses sont passées à l'être. Mais
 » aussitôt cette première effusion de son
 » Verbe efficace, le Seigneur ajoute : *Fai-*
 » *sons l'homme, faciamus hominem;* pro-
 » duisons l'héritier du diadème, car le
 » royaume est prêt, il est florissant, for-
 » mons-le à notre image et ressemblance,
 » afin que toute créatures'abaisse en voyant
 » dans la substance humaine les traits de
 » la filiation divine, et les empreintes du
 » souverain monarque qui l'a produite. Dieu
 » crée l'homme ensuite; il pétrit son corps
 » avec un peu de limon, fait naître son
 » âme par l'inspiration de son souffle, unit
 » cette noble créature à la matière qui
 » compose le corps, et l'homme est rendu
 » vivant. Ainsi, dans sa totalité, l'homme
 » se compose d'un corps organisé par les
 » mains de Dieu, et d'une âme créée par
 » l'inspiration de son souffle. Quelle di-
 » gnité, et combien la révélation nous fait
 » grands! »

Ce début conduit à l'examen des deux
 substances dont l'union forme l'homme, et
 à l'analyse de leur nature respective et de
 leurs propriétés, dans l'état d'innocence.
 L'âme est esprit, elle est immortelle, elle
 est libre, elle est à l'image et à la ressem-
 blance de Dieu. Des développemens ingé-
 nieux et étendus sont consacrés à faire res-
 sortir ce dernier caractère. Le professeur y
 expose les notions de la métaphysique la
 plus élevée, en comparant les facultés et
 les opérations de l'âme avec les trois per-
 sonnes divines et leurs opérations. Vient
 ensuite l'examen des rapports de l'homme
 innocent avec Dieu, avec lui-même, avec
 la société, avec la nature.

Rapport avec Dieu, une union ineffable,

dans laquelle l'homme trouvait la lumière
 de son intelligence, la rectitude de sa vo-
 lonté, la vie de l'esprit, et le bien-être
 qui comprend la paix, la joie, et le bonheur.
 Ces prérogatives éminentes sont dévelop-
 pées d'une manière intéressante et neuve.

Rapport de l'homme avec lui-même. Ici
 le savant professeur traite spécialement du
 corps humain, de son origine, de son or-
 ganisation, de son union avec l'âme, et de
 l'empire que celle-ci exerce sur lui. Nous
 avons remarqué dans cette partie du tra-
 vail de M. Frère, une grande rigueur
 d'exactitude scientifique, qui n'exclut pas
 la richesse de pensée, et qu'embellit tou-
 jours une expression pittoresque. On y ren-
 contre des morceaux vraiment éloquens.
 Citons celui qui a pour objet d'établir que,
 sans le péché, l'union de l'âme et du corps
 eût été indissoluble.

« Il est écrit que la *mort* et la *vie* furent
 » mises à la disposition de l'homme, en
 » même temps que le *bien* et le *mal*. Lui,
 » choisit le mal; par le mal, il trouva la
 » mort, et il lui fut fait selon son discer-
 » nement et son élection: car en trans-
 » gressant les rapports qui le fixaient dans
 » le bien, il rompit les liens qui l'attachaient
 » à la vie, et la décadence du corps dut
 » suivre cette rupture qui détruisait la
 » constitution de son immortalité. C'est
 » pourquoi, en abandonnant son soutien
 » originel, il tomba; et dans quel abîme?
 » le croiriez-vous? en lui-même, dans sa
 » propre substance, dans la pourriture et
 » les vers. O poussière! c'est alors que tu
 » redevins poussière, dissolution. Quelle
 » catastrophe! quels décombres! et Dieu
 » les aurait enfantés! Oh! qu'il s'efface de
 » mon front le sceau du Créateur, ayant
 » que je reconnaisse en moi-même le ca-
 » ractère de l'anéantissement! Laissez-moi
 » tout entier à mon origine ou à ma fin;
 » et si, comme il est nécessaire, vous ad-
 » mettez l'une et l'autre, reconnaissez aussi
 » l'empire de leur double élément, accu-
 » sant, d'une part, le péché qui a préparé
 » mes ruines, et, de l'autre, glorifiant mon
 » Dieu qui n'a pas fait ma mort : *Deus*

» *mortem non fecit.* Celui qui m'engendre
 » ici-bas sourit près de mon berceau; mais
 » il pleure devant ma tombe; qui opère
 » ma naissance, ne peut aimer mon trépas,
 » et qui me créa pour me faire vivre ne put
 » me destiner à mourir: voilà pourquoi la
 » mort m'attriste. Si j'avais été formé pour
 » elle, je ne m'affligerais pas de la voir.
 » Ce que la nature a fait, la nature le rend
 » aimable; et si la mort est amère pour
 » l'homme, c'est qu'il a conscience de son
 » immortalité perdue. Qu'est-ce en effet
 » que cette faim d'immortalité qui le per-
 » sécute, cette gloire mondaine qu'il re-
 » cherche comme le supplément de la
 » vie, ces monumens funèbres dont le far-
 » deau accable ses restes, pour attester au
 » monde qu'ils possédèrent l'énergie, la
 » puissance, l'action? C'est, messieurs,
 » l'existence factice que s'arroge l'orgueil,
 » l'ombre de cette immortalité qui n'est
 » plus; mais tout cela montre qu'elle est
 » vraiment dans notre instinct, et que
 » l'homme vint au monde pour la pos-
 » séder. »

Après avoir constaté les rapports de
 l'homme innocent avec Dieu et avec lui-
 même, en établissant que l'âme doit être
 unie à son auteur et régir le corps, il faut
 considérer le rapport qui l'unit à ses sem-
 blables, et en fait un être social. Dans la
 leçon consacrée à ce sujet, M. Frère dé-
 montre que l'homme est né pour vivre en
 société, et paraphrase le beau récit de la
 Bible sur la création d'Adam, sur la for-
 mation d'Eve, et sur leur union bénie par
 Dieu, union qui fut le fondement et l'origine
 de la société. A la suite de ces notions se
 présente une pensée qui en est la consé-
 quence: c'est que l'homme vivant en société
 doit y exercer les fonctions d'un état. Aussi
 voyons-nous établi dès l'origine l'état d'a-
 gricteur, puisque le soin du paradis ter-
 restre était confié à l'homme, *ut custo-*
diret, dit l'Écriture, et l'état du mariage.

Poursuivant ce tableau de l'homme pri-
 mitif, le professeur prouve « qu'il a été
 » créé pour gouverner les créatures dans
 » la justice et l'équité, et pour les faire

» servir à ses usages, c'est-à-dire, pour le
 » nourrir et l'aider dans l'accomplissement
 » de son travail. Il avait puissance sur la
 » nature par son entendement qui en per-
 » cevait les rapports, et par l'action qu'il
 » lui imprimait en la maintenant dans ses
 » lois. Les progrès des sciences et des arts,
 » d'après lesquels nous agissons sur les
 » êtres en les employant selon leur tendance,
 » ne sont qu'un retour vers la primitive
 » lumière. A force de recherches et d'expé-
 » riences, la raison trouve enfin quelques-
 » uns des rudimens qu'elle possédait dans
 » son institution, semblable au malheu-
 » reux frappé d'une cécité soudaine, qui
 » reconnaît, en tâtonnant, quelques-uns
 » des sentiers qu'il parcourut aux clartés du
 » jour. »

Enfin comme il n'a pas plu à Dieu de nous
 donner des révélations étendues sur les des-
 tinées de l'homme innocent, M. Frère éta-
 blit, par l'enseignement des docteurs de
 l'Église et par la considération de notre des-
 tinée présentes que l'homme primitif était
 fait pour une vie immortelle et glorieuse.

TRADUCTIONS

DE LA BIBLE EN VULGAIRE FRANÇAIS.

Études bibliques au moyen-âge.

Pour apprécier à leur juste valeur les tra-
 ductions qui ont été faites du texte de la sainte
 Écriture pendant le moyen-âge, il est néces-
 saire de jeter un coup d'œil sur l'état des
 études bibliques, aux différens siècles de cette
 époque.

Et tout d'abord, il faut bien se rappeler
 que la Bible, ou au moins plusieurs des par-
 ties qui la composent, furent alors les ou-
 vrages les plus étudiés, les mieux sus, et sur
 lesquels s'exerça davantage l'imagination, tou-
 jours active et souvent puissante des clercs,
 moines ou séculiers, aux mains desquels était
 la science pendant ces premiers siècles.

Bien entendre le texte sacré, en connaître
 les interprétations différentes, c'est-à-dire en

démêler le sens spirituel, moral, anagogique, d'avec le naturel, c'était l'apogée, le point culminant de la science auxquels tout esprit ne pouvait pas espérer d'atteindre; et le moine Thégan, dans un éloge qu'il faisait de l'empereur Louis, fils de Charlemagne, l'élevait bien au-dessus de tous les savans de son siècle, quand il lui attribuait toutes ces facultés; car ces facultés, suivant le témoignage d'auteurs contemporains, ne furent alors le partage que d'un seul homme, *Raban Maur*, moine et abbé de Fulde, puis évêque de Mayence.

Pendant les premiers siècles du moyen-âge, ce fut surtout aux évêques qu'était confié le soin de faire connaître aux fidèles, qui se pressaient dans le temple, le texte de l'ancien et du nouveau Testament. Sans rappeler ici l'exemple d'Ulphilas, évêque, qui, au quatrième siècle, traduisit l'Évangile en langue gothique, afin d'être compris par ses concitoyens, nous lisons que, cent cinquante années avant le règne de Charlemagne, il était d'usage, au-delà du Rhin, et aussi en plusieurs parties de la France actuelle, que l'évêque expliquait au peuple, en langue rustique ou vulgaire, l'Évangile ou tout autre passage des saintes Écritures. Nous lisons à ce sujet, dans les actes de saint Gal, que cet abbé, étant dans la Rhétie, fut prié un jour de monter en chaire, que l'évêque Jean se plaça à côté de lui, et qu'il donna aux Barbares l'explication, en leur langue, du discours que saint Gal fit sur l'Écriture sainte.

Charlemagne, comme on le sait, ne négligea rien pour relever en son vaste royaume les études et la culture des sciences, qui, depuis longues années, allaient toujours perdant du peu d'éclat qu'elles avaient jeté sous les Romains du Bas-Empire: il fallut à ce prince tout son génie, toute sa puissance, pour parvenir aux résultats qu'il obtint. La Bible fixa son attention, et il résolut d'en rallumer l'étude bien éteinte à l'époque où il monta sur le trône.

Comme saint Jérôme, qui consacra toutes ses veilles à ponctuer les textes afin qu'ils fussent mieux compris, Charlemagne donna beaucoup de soins à cette partie de la grammaire. Le célèbre Alcuin fut chargé de ce travail. Il revit toute la Bible, ajouta la ponctuation qu'on n'y trouvait pas alors, et corrigea en même temps les fautes qui s'étaient glissées

dans le texte par l'ignorance des copistes.

Des monastères et des écoles, les études bibliques se répandirent dans le monde; et l'impulsion donnée par Charlemagne fut cause que, de la main des clercs, les livres saints passèrent entre celles des hommes séculiers, et surtout de ceux qui fréquentaient l'empereur et sa cour. Bientôt la lecture de la Bible fut en faveur. On adressa au savant Alcuin des demandes sur les passages du texte qui présentaient quelques difficultés. Il faut voir avec combien de satisfaction, dans ses lettres à l'empereur, Alcuin lui apprend que de puissans seigneurs du royaume, de hautes et nobles dames, et des hommes de guerre eux-mêmes, ne dédaignaient pas de lui écrire, pour lui demander de les éclairer dans la lecture des textes sacrés. Charles fut heureux de ce changement; et dans les différentes écoles cathédrales qu'il fondait, il avait toujours soin de recommander aux maîtres de ne donner à copier aux enfans qu'un texte pur et nouvellement corrigé; ce qui prouve encore toute l'étendue qu'avaient prises les études bibliques, puisqu'elles faisaient la plus grande partie de l'enseignement. Cette étendue même eut ses inconvéniens: on se jeta dans des questions frivoles, on fit sur une phrase, sur un mot, des commentaires longs et inutiles, et l'empereur lui-même demandait à Alcuin la différence qui pouvait exister entre *æternum* et *sempiternum*, entre *immortale* et *perpetuum*, entre *sæculum*, *ævum* et *tempus*.

Ce raffinement d'études et de commentaires, cette recherche du sens caché que tous les mots de l'Écriture pouvaient renfermer, fut loin de disparaître, quand, à la mort de Charlemagne, les études bibliques, comme toutes les autres, commencèrent à retomber dans l'oubli. Bien au contraire, en des esprits plus grossièrement cultivés, des arguties imprévues, des analogies bizarres, des rêves naquirent plus nombreux, plus extraordinaires encore.

On a vu, nous l'avons dit plus haut, que sous Louis-le-Débonnaire, un seul homme, avec lui, partageait cette grande gloire de pouvoir expliquer les saintes Écritures dans leur sens spirituel, moral, anagogique et naturel. *Raban Maur* était cet homme, et, au sentiment de l'abbé Goujet, lui seul, entre les clercs de son temps, avait aussi quelque connaissance de l'hébreu. On ne se servait

donc plus que de la Vulgate. Certes, les travaux de saint Jérôme, d'Alcuin et des savans hommes que Charlemagne avait réunis à sa cour, éclaircissent beaucoup le texte latin de la Bible. Mais il y restait, malgré tout, bien de fautes; et dans les mains de clercs ignorans, comme ils le furent au moment des invasions normandes, ces fautes ne pouvaient qu'augmenter le nombre des interprétations. « Jamais on ne vit, dit l'abbé Goujet, tant de commentaires, de gloses, d'explications, de notes, de paraphrases sur l'Écriture sainte, qu'il en parut dans le neuvième et dans le dixième siècles. Nos bibliothèques en sont remplies, et il y en a beaucoup plus encore que l'on n'a point imprimées. Claude de Turin, Raban Maur, Haimon, évêque de Halberstat, et quelques autres, travaillèrent sur presque toute la Bible; d'autres s'attachèrent à quelques lettres particulières: il n'y en a presque aucun sur lequel on n'ait écrit durant ces siècles. Ces ouvrages, tout imparfaits qu'ils furent, étaient utiles, ajoute encore l'abbé Goujet; ils servaient à perpétuer les traditions de l'Église..... » Sous ce point de vue, cette assertion peut être vraie; mais sous d'autres rapports, ces livres furent cause de grandes erreurs.

Bien loin de voir en l'Écriture ce qu'elle est véritablement, c'est-à-dire le texte de la loi sur laquelle est fondé le Christianisme, le recueil des écrits d'hommes saints, au génie élevé, à la voix forte, puissante, et auxquels Dieu le créateur avait soufflé l'inspiration, chaque mot, chaque phrase, pour ces clercs peu lettrés et à l'imagination ardente, renferma une ou plusieurs allégories mystiques, fausses presque toujours, ou du moins arbitraires, et quelquefois, disons-le bien, extravagantes. Outre les idées et les croyances superstitieuses que cet usage contribuait nécessairement à répandre, il arrêtait bien souvent l'instruction des simples, et répandait parmi le peuple, auquel étaient adressés et dits ces commentaires, le mensonge et l'erreur.

Et en ceci, les chrétiens ne furent pas plus sages que les juifs leurs aînés. On sait combien ces derniers, en leur Thalmud, abusèrent étrangement du droit d'interprétation; on sait qu'aucun livre, peut-être, plus que la *Mishna*, ne contient de superstitions, d'erreurs, et que, sous ce rapport, Israël n'a rien à reprocher à Mahomet. Eh bien! au

moyen-âge, quelques docteurs ne craignirent pas dans leurs interprétations, d'imiter, même de surpasser les juifs.

Cependant la crédulité des moines chrétiens est préférable aux rêves des thalmutistes, en ce sens que les miracles qu'ils racontent, ils y croient, et qu'ils n'ont jamais, comme trop souvent l'ont fait les juifs, propagé l'erreur sciemment et au profit de leur caste. Tous ces faits étranges, tous ces prodiges dont ils récitent pieusement les plus petits détails, ils sont convaincus de leur vérité, et le doute, pour un seul instant, ne les a pas arrêtés; et, remarquons-le bien ici, comme étude du cœur de l'homme, celle du moyen-âge est curieuse, en ce sens qu'à aucune époque peut-être le cœur de l'homme ne fut plus vrai, plus naïf, et ne renferma moins d'égoïsme et de malignité.

La fin du dixième siècle doit être surtout assignée comme une des époques à laquelle ces études et interprétations bibliques prirent en France le plus grand développement. Chacun y chercha surtout l'origine, la *prédiction* de la grande pensée qui, dès 950, agita les esprits, fit naître à l'âme de tous l'épouvante et l'effroi, que la fin de l'an 1000 put seule quelque peu dissiper. Elle était grande, en effet, cette pensée à laquelle nul n'osa contredire, cette pensée, qui admettait que les derniers jours du siècle neuvième devaient amener la *fin du monde!* Qu'on se représente toute la chrétienté pleine d'une foi aveugle et sans bornes attendant jour à jour la résurrection des hommes qui n'étaient plus, et croyant ouï-déjà la trompette sacrée retentissant de l'orient à l'occident pour faire connaître au monde qu'il devait se lever et paraître devant son Créateur. Certes, si, aujourd'hui encore, à plus de huit cents années de distance, cette pensée a pour nous quelque grandeur, que devait-elle être pour ces hommes du dixième siècle qui y croyaient, comme nous croyons à Dieu?

Dans les temps qui suivirent, les études bibliques et l'interprétation du texte sacré ne firent que s'étendre. Il s'éleva un grand nombre de clercs qui apprirent à expliquer la Bible, et à en bien pénétrer les différens sens. Nous voyons même tous les hommes quelque peu habiles, des onzième et douzième siècles, se livrer à ce genre d'étude. Guibert de Nogent, qui nous a laissé sur la vie du cloître, au

onzième siècle ; des révélations si précieuses nous dit : qu'étant moine de Flay, au diocèse de Beauvais, il alla au Bec, qu'il y apprit à expliquer l'Écriture selon les trois ou quatre sens ; ce qui lui donna le talent de la prédication ; en sorte qu'à son retour il put faire un sermon sur la Madeleine. Nous voyons dans le même temps le célèbre Abélard, à peine échappé aux études de la dialectique, entreprendre l'explication d'Ézéchiel : ce qui étonna grandement, disent les contemporains, car c'était là un dangereux travail. Comme on doit le penser, tous ces commentaires ou paraphrases devaient être assez superficiels, ainsi entrepris par tout clerc qui se sentait quelque audace en l'esprit, quelque imaginative au cerveau. On ne se contentait plus de reproduire celles qu'avaient données les Pères grecs ou latins de la primitive Église ; on voulait écrire suivant sa propre pensée, et de là ont été composés tous ces ouvrages longs, diffus, extravagans, et qui n'ont aujourd'hui d'autre mérite que de nous donner l'état de l'esprit humain à cette époque. Parmi ces hommes, il y en eut d'un jugement plus sain qui désapprouvèrent cette faconde déplacée ; et nous voyons Bérenger de Poitiers blâmer saint Bernard lui-même de ce que, après Origène, Saint-Ambroise, Rhétice d'Autun, et après Bede, il avait osé travailler sur le Cantique des Cantiques, *et tourner en pleurs un livre de joie.*

Les quatre sens, sous lesquels on expliquait l'Écriture, ne furent pas cependant en égale estime au douzième siècle. Il y eut des docteurs qui prétendirent que l'étude de la lettre des livres sacrés, ou de leur sens littéral, n'était pas une science. Quel grand mérite, disaient ces derniers, y a-t-il à connaître qu'Abraham a eu deux fils, que le même patriarche a eu tant de bœufs, Sabéon tant d'ânes, etc... « Pauvre science ! s'écriait Pierre de Blois, en son sermon sur la Quadragésime. » Et cependant on vit à cette époque Héloïse, femme illustre et savante, ne cessant, du Paraclet où elle vivait en récluse, de proposer au docteur Abélard les difficultés littérales qu'elle rencontrait dans la Bible ; et même parfois ce dernier eut peine à répondre à toutes ses questions. Ainsi, quand elle lui demanda pourquoi il n'y eut que les quadrupèdes et les oiseaux qui furent amenés à Adam pour recevoir des noms ; et pas les reptiles il ne put

donner qu'une raison mystique, qui n'est pas très-satisfaisante, dit l'abbé Lebeuf ; et il ajoute : « Quoique la plupart du temps nos savans de Paris des onzième et douzième siècles ne fussent pas en état de mieux résoudre les doutes sur l'Écriture sainte, on ne laissa pas de les appeler *magistros in sacra pagina*, autrement *maîtres en divinité* ; et la ville de Paris passa toujours, comme le disait Philippe Harveng, pour une *Cariathsepher*, c'est-à-dire *cité des lettres sacrées* ; ou comme s'exprime Pierre de Blois, pour une seconde *Abela*, dont on pouvait dire *Qui interrogent, interrogent in Abela* : passage que cet auteur détournait de son sens naturel. Au treizième siècle, ainsi que pendant le cours du quatorzième et du quinzième, on ne cessa pas de se livrer aux études bibliques, aux commentaires des textes ; on ne craignit même pas de les mêler avec les spéculations de la philosophie. Déjà, en 1192, Foulque, curé de Neuilly-sur-Marne, avait réprimandé les théologiens de Paris sur l'obscurité de leurs discours, sur leur incompréhensible dialectique ; et nous voyons, en 1228, que cet état n'avait pas beaucoup changé, puisque le pape Grégoire IX, dans une bulle qu'il publia, enjoignit aux maîtres d'enseigner la théologie dans sa pureté, sans aucun mélange de science profane, ni sans corrompre la parole de Dieu par des fictions philosophiques. Déjà cependant quelques ouvrages avaient paru, dans lesquels on cherchait à rappeler les études théologiques à une voie meilleure. On avait le livre de Pierre Lombard, qui fut surnommé le maître des sentences, parce qu'il avait réuni en quatre parties tous les passages des Pères de la primitive Église, qui lui semblaient devoir le mieux expliquer ce que les saintes Écritures avaient d'obscur et d'embarrassant. A son imitation, on vit plusieurs abrégés, soit des commentaires de saint Augustin sur Isaïe, de Cassiodore sur les psaumes, de saint Jérôme, et de beaucoup d'autres encore. On essaya aussi, au treizième siècle, d'un moyen nouveau, et qui facilita l'étude des saintes Écritures : ce fut de rapprocher les textes semblables.

« Hugues de Saint-Cherfs ou de Vienne, cardinal de l'ordre de Saint-Dominique, ayant revu et corrigé la Bible en entier, et mis en marge les variantes des manuscrits hébreux, grecs et anciens latins, écrits sous Charlemagne, fit travailler à la concordance

de tous les textes par des religieux du couvent de Saint-Jacques de Paris, d'où vint qu'on les appela d'abord *Concordantie sancti Jacobi*. Cet ouvrage fut si fort applaudi, que les Grecs et les Juifs entreprirent d'en faire un semblable (1). » Malgré tous ces soins, toutes ces tentatives, les interprétations mystiques n'en furent pas moins en usage; et de même que dans les années qui précédèrent la fin du dixième siècle, on ouvrit la Bible pour y trouver la prophétie de la fin du monde, au treizième siècle, on y chercha celle qui annonçait la venue de l'Ante-christ, qui ne pouvait manquer d'être proche, et dont tous les théologiens ne cessaient de parler. Déjà Pierre de Léon, anti-pape, avait été déclaré comme tel, et en 1250 les victoires des ennemis de la religion, Tartares, Sarrasins ou Albigeois, firent croire que le temps où les paroles du prophète allaient s'accomplir, était venu; et Guillaume de Saint-Amour le fit très-bien entendre lorsqu'il parla des *séducteurs* prédits par saint Paul. Ces grandes idées superstitieuses, ces légendes populaires qui allaient se perpétuant d'année en année, et se multipliant toujours, ne contribuèrent pas peu à altérer le texte des saintes Écritures, à les charger de merveilles inconnues, et à y mêler toutes ces erreurs que nous y trouvons répandues, et que les traductions en langue vulgaire ont puissamment multipliées. Dans un prochain article nous examinerons quelles ont été ces traductions depuis Charlemaigne jusqu'à l'invention de l'imprimerie.

M. Dany, curé de la Madrine, Nièvre, dont la paroisse est habitée par des mineurs, gens pauvres et dépourvus de ressources, vient de faire construire une Église qui ne peut se terminer par le défaut de fonds nécessaires aux dépenses. A cet effet, un appel est fait à tous les fidèles pour subvenir aux frais qui sont encore nécessaires, et une souscription est ouverte chez M. l'abbé Badiche trésorier de la Métropole, rue Massillon n° 6, et aux bureaux de la Gazette de Nevers.

EPHÉMÉRIDES.

16 février 1685, mort du roi d'Angleterre, Charles II. Pendant tout le temps du protectorat, le fils de l'infortuné Charles I^{er} avait promené ses

malheurs dans différentes contrées de l'Europe tour à tour accueilli et repoussé par les puissances. Monk, général de l'armée d'Écosse, le rétablit sur son trône. Charles II mourut sans enfans légitimes, et laissa la couronne à son frère Jacques II. — 1710, mort de Fléchier. Il fut poète, historien, prédicateur, et nous a laissé une histoire de Théodose, et des Oraisons funèbres, que tout le monde connaît.

17 — 1467, mort de Scanderberg, le plus célèbre guerrier du quinzisième siècle. — 1675, mort de Molière.

18 — 1587, Élisabeth, reine d'Angleterre, fait décapiter Marie Stuart, reine d'Écosse. Sur l'échafaud, Marie ne montra pas la moindre frayeur. Quand il fallut quitter ses habits, elle ne voulut point que le bourreau fit cette fonction, disant : « qu'elle n'était pas accoutumée à se faire servir par de pareils gentilshommes. » — 1712, mort du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. Digne élève de Fénelon, il faisait espérer un gouvernement sage et glorieux; jamais espoir ne fut plus douloureusement trompé par la mort. — Fête des morts chez les Romains. La religion a consacré chez tous les peuples le culte des morts, né du dogme de l'imortalité de l'âme. — 1536, mort de Luther. Il était né dans le comté de Mansfelde, d'un père forgeron. Il est le principal auteur de cette révolution qui a détaché du Saint-Siège une grande partie de l'Europe, et produit deux siècles d'épouvantable et sanglante discorde.

19 — 1601, le comte d'Essex est condamné à être décapité. — 1457, Jacques I^{er}, roi d'Écosse, est assassiné. — 1655, la reine de France, Anne d'Autriche, pose la première pierre de l'église de Saint-Sulpice, à Paris.

21. — 1677, mort de Spinoza, le principal chef de l'athéisme moderne.

22. — 1680, supplice de la Voisin, célèbre empoisonneuse.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

PARIS. Les instructions annoncées par le Mandement du carême commenceront dimanche prochain; elles rouleront, comme on sait, sur les vérités fondamentales de la religion. M. l'Archevêque en fera l'ouverture par un discours. Les dimanches suivans, les instructions seront faites successivement par MM. Dupanloup, chanoine honoraire de Besançon; Pététot, vicaire de la Madeleine; Jammes, chanoine honoraire du Puy; Annat, chanoine honoraire de Rodez; Veysièrre, chanoine honoraire de Versailles; Dassance, chanoine honoraire de Montauban, et Thibault, chanoine de Paris. L'instruction commencera à une heure très-précise. Les exercices de la station quadragésimale seront pré-

(1) Lehenf, état des sciences en France, depuis le roi Robert jusqu'à Philippé-le-Bel, p. 145.

sidés par M. l'Archevêque ou par quelqu'un de MM. les Vicaires-généraux. La clôture de la station aura lieu le dimanche de *Quasimodo*.

Nous rendrons compte de ces conférences.

— M. l'évêque de Nevers, qui avait été attaqué il y a quelques jours d'une fluxion de poitrine, y a succombé le dimanche 9, à deux heures du matin. Cette perte devient plus sensible encore dans un moment où l'existence de l'évêché de Nevers est menacée par un projet désastreux. Le dimanche 2 février, il avait présidé au grand séminaire à la renouation des promesses cléricales; il se sentit mal à son aise dans la soirée et se mit au lit. Bientôt son état devint grave. Des prières furent ordonnées dans les paroisses de la ville et du diocèse, pour la conservation d'une vie si précieuse, dans les circonstances critiques où le siège de Nevers se trouve placé. Le jeudi 6, le malade reçut le saint-viatique en présence de son chapitre et du clergé, auxquels il adressa des paroles de piété. Le samedi matin on lui administra l'extrême-onction. Dès-lors on n'avait plus aucune espérance, et en effet le prélat a rendu le dernier soupir moins de 24 heures après. La consternation est grande parmi le clergé et les fidèles, qui comprennent la gravité de cet événement, en présence d'un parti qui sollicite avec ardeur la suppression des sièges, et qui en a déjà trois fois fait émettre le vœu par la chambre.

Portugal. — Les nouvelles du Portugal reçues le 10 en Angleterre, annonçaient une grande victoire du général Saldanha sur les troupes de don Miguel. Il est reconnu aujourd'hui que ces avantages, annoncés dans la *Chronica* de Lisbonne, avaient pour but de calmer l'agitation, qui se manifestait dans cette capitale. Voici l'extrait d'une correspondance du *Morning-Post*, correspondance confirmée par une lettre de Lisbonne :

« La position de Saldanha à Pernes est d'autant plus précaire, que Provens a donné ordre aux 2,000 hommes de Coimbre de venir le rejoindre, ce qui lui procurera une grande supériorité numérique. Enfin, ce qui rend cette position plus critique encore, c'est l'attaque que les royalistes de Santarem viennent de faire contre le principal corps d'armée des pédistes. Cette attaque, qui a eu lieu avant-hier 30 janvier, a été dirigée par le roi en personne. Ce prince s'est avancé, à la tête de ses troupes contre la position de Villafior, à Ponte d'Asseca, située à une lieue de Santarem, sur la route de Lisbonne; et, dans le même temps, une division de 3,000 descendait le fleuve et prenait cette position en flanc au pied du Salgado. Les pédistes se voyant serrés de près, ce qui déplaisait fort aux volontaires de Lisbonne, la confusion se mit parmi les soldats de Villafior, dont quelques-uns lâchèrent pied, dès le commencement de l'action. Villafior fut donc obligé d'abandonner sa position, lais-

sant, dans les mains de l'ennemi, ses bagages, ses munitions de guerre et de bouche, et son artillerie. Il perdit aussi les magasins qu'il avait formés pour sa campagne.

» Vous voyez, d'après cela, que le commencement de cette campagne n'a pas été trop favorable à don Pedro. Saldanha est séparé de Villafior. L'in gratitude de don Pedro est en partie cause du désastre de Ponte d'Asseca. La brigade anglaise, fatiguée des mauvais traitemens auxquels elle était en butte, avait d'abord refusé de suivre Saldanha, et ensuite de se battre dans cette dernière occasion. Il est maintenant dix heures, et j'apprends à l'instant que le quartier de don Miguel est à Azambuja.

» Dans le midi, les pédistes ont aussi eu du malheur. Voulant s'emparer, par un coup de main, d'un pont près d'Alcacer do Sol, ils avaient embusqué à Sétubal des troupes dans une grande chaloupe et dans quelques autres plus petites; mais le projet ayant été découvert, la grande chaloupe tomba entre les mains des miguélistes : les petites parvinrent à s'échapper.

» Les spoliations continuent, l'argenterie des églises de la Trinité, à Lisbonne, et d'Almargem do Bispo, au pied du mont Centra, a été enlevée et envoyée à la monnaie.»

Espagne. — La journée du 5 février a été glorieuse pour les armes de don Carlos. Le 4^{er} courant, se trouvaient à Lumbier deux bataillons de l'armée carliste de Navarre et une compagnie des guides, que renforcent deux autres compagnies venues avec la junte du gouvernement, en tout 4,400 combattans. Le même jour sortit de Pampelune une colonne de 5,000 christinos pour les attaquer. Pendant deux jours les troupes carlistes manœuvrèrent en prenant toujours de bonnes positions, et offrirent le combat aux christinos, sans que ceux-ci osassent l'accepter. Enfin les soldats de don Carlos ayant occupé deux bons *portillos* de la route près de Huesa, les ennemis arrivèrent sous le commandement de Valdez et de Lorenzo, et voyant que le chemin était ainsi barré, et qu'ils ne pouvaient éprouver que de la perte, malgré la supériorité de leur nombre, ils rebroussèrent chemin. A la vue de leur lâcheté, un capitaine de carliste s'avança avec sa compagnie et les provoqua. Alors commença un combat acharné qui dura trois heures et pendant lesquels les carlistes se maintinrent en possession des deux passages qu'ils n'abandonnèrent qu'à la nuit.

Le Directeur-Gérant,
ANGE DE SAINT-PRIEST.

Avis. — *Les personnes dont l'abonnement expire le 4^{er} mars, sont priées de le renouveler, si elles ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi du Journal.*

PROJET

DE SUPPRIMER LES DIOCÈSES CRÉÉS EN
1822.

Parmi les nombreuses questions soulevées depuis la révolution de juillet dans les chambres législatives, il en est une qui intéresse au plus haut point l'Eglise de France, et que la prochaine discussion du budget des cultes va bientôt ramener à l'ordre du jour. Nous voulons parler de la suppression des nouveaux diocèses et des circonscriptions diocésaines, créés en vertu de la bulle du saint-siège, du 10 octobre 1822, que le parti au sein duquel les traditions révolutionnaires se perpétuent, ne cesse de réclamer depuis trois ans. Les inquiétudes causées par cette prétention dans le cœur de tous les catholiques; l'insistance avec laquelle on en poursuit la réalisation; le peu d'empressement que met le pouvoir à se défendre de ce qui serait pour lui la violation la plus impolitique des engagements et des traités les plus solennels : tout nous fait un devoir de réunir nos forces pour la combattre. Nous nous occuperons long-temps et souvent de cette question si importante, pour la cause que nous défendons; nous l'envisagerons sous toutes ses faces de justice, de politique, de morale. Aujourd'hui, pour donner à notre discussion une base inattaquable, nous voulons résoudre la question de légalité qu'elle renferme, et démontrer que si quelque changement peut être apporté aux établissemens diocésains de 1822, ce changement ne peut avoir lieu que par l'intervention du saint-siège, et de concert avec lui.

L'existence des diocèses créés en vertu

des traités de 1822 est tout aussi légale; tout aussi obligatoire pour le gouvernement et pour les chambres, que celle des diocèses créés par le concordat primitif de 1801. Pour ces derniers, on ne le nie pas, il n'est point au pouvoir du gouvernement actuel de les détruire : ils existent en vertu d'un contrat passé entre deux puissances indépendantes l'une de l'autre, et qui ne peut être annulé ou modifié que du consentement de toutes les deux. Ils existent en vertu de traités sanctionnés par le pouvoir législatif de France, conformément aux principes de sa constitution. Mais pour les diocèses de 1822 c'est autre chose : ils ont été établis, dit-on, d'abord sans l'intervention du pouvoir législatif, et on ne peut tarder plus long-temps à faire disparaître cette illégalité. Peu importe qu'ils soient ou ne soient pas nécessaires à l'Eglise; le besoin d'économies, et plus encore le respect dû aux principes, veulent qu'ils cessent d'exister.

Dans les trois ou quatre discussions successives que cette question a fait naître depuis trois ans dans les chambres, on a proposé plusieurs moyens d'arriver à la destruction des nouveaux diocèses. Les uns voulaient supprimer immédiatement toute allocation de fonds à leurs dotations; les autres demandaient que ces sièges fussent réduits à mesure des vacances; d'autres enfin, et ce sont ceux qui ont fini par l'emporter, voulaient qu'à l'avenir il ne fût pas alloué de fonds à la dotation des sièges non compris dans le concordat de 1801, et qui viendraient à vaquer, jusqu'à l'issue des négociations entamées par le gouvernement, pour obtenir leur réduction. Cette dernière prétention, après avoir été repoussée jusqu'à la précédente session des chambres, a fini par être adoptée; mais elle n'est ni plus juste, ni moins contraire aux lois et aux traités que toutes les autres; elle a le même vice et les mêmes résultats.

Il semble qu'on ait méconnu dans cette discussion les faits les moins contestables et les principes les plus certains. Les nou-

veaux diocèses ne pouvaient être établis et dotés, en 1822, sans l'intervention du pouvoir législatif. — Cela est vrai ; mais aussi c'est en vertu d'une décision législative qu'ils l'ont été. Ils n'existent, ni, comme on le prétend, en vertu du concordat de 1817, ni en vertu de la bulle rendue pour son exécution, mais en conformité de la loi du 4 juillet 1821, qui ordonna, en termes exprès, l'érection de trente nouveaux diocèses, et autorisa le gouvernement à en régler les circonscriptions de concert avec le saint-siège (1). Eh ! bien l'autorisation donnée d'avance d'établir trente nouveaux sièges, ne vaut-elle pas la reconnaissance et la ratification qui aurait été faite après leur établissement ? On le conteste peu ; mais on se révolte contre le pouvoir donné au roi, par la loi du 4 juillet, de régler, sans le concours des chambres, les circonscriptions nouvelles. Cette délégation, faite par les chambres, d'un pouvoir qu'elles étaient peu à portée d'exercer elle-mêmes, peut être plus ou moins approuvée ; mais elle n'en est pas moins obligatoire et légale, et les engagements pris en conséquence n'en sont pas moins inviolables. Qu'y a-t-il donc eu d'illégal dans les établissemens de 1822 ? La bulle qui a réglé les circonscriptions, n'a pas été soumise, dit-on, à l'approbation des chambres ; mais les chambres avaient donné leur approbation d'avance, et, aux termes de la loi de l'an X elle-même, les bulles de Rome peuvent être exécutées avec la seule autorisation du gouvernement.

Ce qu'il y a eu d'étrange dans cette discussion, c'est que les principes que nous venons de rappeler n'ont pas été précisément contestés, et qu'au contraire ils ont été reconnus par les orateurs les plus influens de tous les partis, quoiqu'on ait admis une conséquence qui en est la violation la plus formelle. La loi de 1821

existe, a-t-on dit enfin ; mais ce qu'une loi a fait, une autre loi peut le défaire. L'application de ce principe était ici trop évidemment impossible, pour que l'on continuât sérieusement de l'invoquer. Une loi peut être rapportée par une autre loi, cela est vrai ; mais il n'en est pas de même de ce qui a été fait en vertu de ses dispositions. La loi peut être rapportée ; mais les faits qu'elle a créés ne peuvent pas être détruits ; mais les traités, mais les engagements qu'elle a autorisés, ne peuvent pas être violés. Rapportez la loi de 1821 ; mais vous ne rapporterez pas les circonscriptions convenues avec le saint-siège, en vertu de l'autorisation qu'elle en avait donnée ; car ces établissemens sont un traité qui ne peut être rompu par une seule des parties contractantes et qu'un nouveau traité seul peut modifier.

On convient assez généralement de ces principes ; mais, par une de ces distinctions si commodes à la mauvaise foi des partis, on n'en poursuit pas moins son but. Les nouveaux diocèses et leurs circonscriptions sont inattaquables dans leur existence légale ; mais on attaque leurs dotations. La question pécuniaire n'a pas fait, n'a pas pu faire partie des traités, nous dit-on, et ce n'est pas sous ce rapport que la loi de 1821 doit être respectée : l'impôt, d'ailleurs, ne peut être voté que pour un an. Nous laisserons donc subsister les diocèses, puisque nous ne pouvons les détruire ; mais nous priverons les titulaires de tout traitement.

La question des salaires du clergé est une question immense, que nous ne voulons pas soulever dans une discussion qui lui est étrangère, et que le pouvoir ne verrait pas probablement sans peine résolue dans le sens de ceux qui demandent que l'Etat soit affranchi de l'obligation des dotations auxquelles il est soumis. Nous n'examinerons donc pas s'il serait utile ou nuisible aux titulaires des nouveaux sièges que le soin de les doter fût remis aux fidèles ; mais nous ferons remarquer que la prétention de dispenser l'Etat de la do-

(1) Voici le texte de l'article 2 de la loi du 4 juillet 1821. « Cette augmentation de crédit sera employée à la dotation de douze sièges dans les villes où le roi le jugera nécessaire. L'établissement et la circonscription de tous ces diocèses seront concertés entre le roi et le Saint-Siège. »

tation des sièges créés en 1822, ou, ce qui est la même chose, le refus d'allocation de fonds à ceux qui deviendraient vacans, n'est rien moins qu'une violation de la Charte. La Charte veut que les ministres du culte, légalement établis et institués, reçoivent des traitemens du trésor public. Du moment donc que l'on reconnaît, parce qu'on ne peut pas le méconnaître, que les diocèses de 1822 existent légalement, on ne peut, sans violer la Charte, refuser les allocations qui leur sont nécessaires. Nous demandons aux adversaires des nouveaux sièges s'ils se croiraient le droit de refuser des dotations aux sièges créés en vertu du concordat de 1801, ou à une partie d'entre eux? Aucun ne l'oserait sans doute. Mais pourquoi donc en serait-il autrement des autres sièges, aussi légalement établis que les premiers?

La question financière ne peut donc être séparée de la question politique. En créant les nouveaux diocèses, on a créé la nécessité constitutionnelle de les doter : le traité conclu avec le saint-siège a compris les deux engagemens. Et peu importe qu'il s'agisse ici de subsides qui ne peuvent être votés que pour un an. Les impôts sont soumis au vote annuel; mais il y en a que le pouvoir législatif ne peut se dispenser de voter sans violer les engagemens pris par l'état, sans répudier les dettes qu'il a contractées. Or, au nombre de ces dettes, la dotation du clergé n'est pas la dernière, nous l'espérons.

Résumant cette partie de notre discussion, nous disons donc avec raison que les diocèses et les circonscriptions établis en 1822, l'ont été légalement, en vertu des pleins pouvoirs donnés au roi par les chambres de traiter avec le saint-siège; qu'il ne peut dépendre du pouvoir législatif de France de les détruire, en rompant seul un traité diplomatique qui ne diffère des traités ordinaires qu'en ce qu'il devrait être plus inviolable et plus sacré; que la loi de 1824 et les conventions loyalement exécutées, qui en ont été la suite, seraient violés, soit qu'on supprimât les nouveaux

sièges, soit qu'on refusât de les doter; soit enfin que l'on fit l'une ou l'autre de ces deux choses seulement à mesure des vacances : ce dernier mode n'a de plus que les autres, que l'avantage de dissimuler une partie de ce que le principe dont il émane a d'odieux. Il a aussi l'inconvénient d'établir un état de choses bizarre et insoutenable. En effet, en détruisant, à mesure des vacances, les évêchés et les archevêchés de 1822, il laisse subsister les sièges épiscopaux et les circonscriptions diocésaines avec toutes les institutions qui les entourent, et que sa proscription ne peut atteindre. Or, nous doutons fort que cet état de choses, déplorable pour l'Eglise, ne fût pas un grand embarras pour le gouvernement.

Ainsi l'organisation actuelle de l'Eglise de France ne peut être altérée sans le consentement du Saint-Siège, tout ce qui serait fait contre elle sans le concours de son chef spirituel, serait une violation des lois et des traités. Nous avons tenu à établir ces principes dont la vérité avait été étrangement méconnue, et qui nous seront un puissant appui dans tous nos développemens ultérieurs. On parle de négociations entamées avec la cour de Rome pour obtenir, par un nouveau traité, la réduction des diocèses existans. Nous respecterons certainement, quelle qu'elle soit, la décision du Pontife; mais nous voulons examiner en attendant quels sont les puissans motifs qui nécessiteraient une désorganisation de l'Eglise de France, et si la réduction des sièges, quel'on demande est utile, si elle est même possible aujourd'hui. Nous l'avouons, nous ne le croyons pas.

Les diocèses créés en vertu du concordat de 1801 étaient insuffisans aux besoins de l'Eglise: c'est une vérité qui n'avait guère été niée jusqu'à ce jour. Bonaparte l'avait reconnue lui-même, en créant un nouveau siège épiscopal par son décret du 4 novembre 1808. En 1821, lors de la discussion de la loi du 4 juillet, contre laquelle on réclame, l'opposition libérale elle-même ne nia pas l'insuffisance des

diocèses primitifs, et la nécessité d'en créer de nouveaux. Elle se borna à combattre la marche suivie pour leur établissement, et à demander que l'autorisation fût donnée après, et non avant. « Je vote pour qu'il » n'y ait pas plus d'un évêché par département, » disait le général Foy, et M. Royer-Collard, en résumant toutes les prétentions de l'opposition, ajoutait : « Il ne s'agit » aujourd'hui que de l'établissement en » quelque sorte matériel du clergé catholique, » que, qui, *on en convient généralement,* » ne suffit ni aux besoins de la religion, » ni à ceux de l'État. » Et plus loin : « Loin » que je conteste douze évêchés, je suis » plutôt enclin à croire que ce ne sera pas » assez. » Toute l'opposition partageait cette conviction conforme à celle de l'Assemblée constituante, qui avait établi un évêché par département. C'était donc alors un fait généralement reconnu, que les circonscriptions de 1802 ne suffisaient pas.

Qu'y a-t-il donc de changé depuis cette époque ? et pourquoi ce qui était juste et utile alors, puisqu'on ne contestait que la forme et non pas le fond, est-il devenu nuisible et injuste aujourd'hui ? On nous dit que l'esprit de religion renaît de toutes parts, et on veut diminuer le nombre de ses ministres ! On se plaint chaque jour que les emplois actifs du clergé restent vacans, que cinq mille communes manquent de pasteurs, et on veut diminuer les diocèses, qui seuls les multiplient ! Des conseils-généraux, dit-on, ont réclamé les suppressions d'évêchés de leur ressort ; mais voyez ! des populations tout entières s'émeuvent, et nous adressent leurs plaintes, à la seule menace de la suppression de l'évêché de Nevers. Dans tous les diocèses menacés on en fera autant, soyez-en sûrs. Mais le budget demande des économies ! Mon Dieu ! l'économie de quelques centaines de mille francs sur la dotation du clergé est-elle donc la première à faire ? et ne l'a-t-on pas déjà assez restreint depuis trois ans.

Otez aux adversaires des nouveaux diocèses la raison à laquelle il faudra bien qu'ils renoncent, de l'illégalité de l'établis-

sement des circonscriptions de 1822, et il ne leur reste, en vérité, aucuns motifs qui ne soient futiles et mesquins. Tous ceux que nous n'avons pas réfutés ne méritent vraiment pas l'attention des hommes de sens. Mais nous, ne pourrions-nous pas leur en opposer dont la puissance resterait forcément incontestée ? Nous nous garderons d'appeler les passions au secours d'une cause qui se défend assez par l'utilité et le droit ; nous nous bornerons à rappeler aux ennemis de cette cause l'analogie de ce que ferait le pouvoir s'il céda à leurs clameurs, avec ce que fit l'Assemblée constituante par sa funeste constitution civile. Nous demanderons au pouvoir, qui se défend si faiblement de l'exigence des partis, s'il entrerait bien hardiment dans la voie des persécutions religieuses, s'il choquerait bien hardiment ce qui touche de si près à la foi de la grande majorité des Français. La révolution de juillet a prétendu se garantir de toute réaction anti-religieuse. Nous doutons qu'il soit permis de dire qu'elle ait toujours réussi ; mais ce que nous savons certainement, c'est que si, directement ou indirectement, elle touchait, sans le concours du Saint-Siège, aux établissemens religieux existans, elle commettrait la plus injuste, la plus odieuse, et, selon nous, la plus impolitique des réactions.

ÉTUDES HISTORIQUES.

Nous avons dit, en commençant ces Études (1) : « L'humanité ne s'agit point au hasard ; il existe pour elle une loi de développement, comme il en est une pour l'individu. Et cet immense travail s'opère lentement et d'une manière invisible, jusqu'au moment où la société, renouvelée tout entière, laisse évidente à tous l'action de la loi providentielle et l'empreinte de la main divine ; et toujours s'ourdit en silence cette trame mystérieuse sans cesse

(1) 10^e livraison.

brisée par l'homme, sans cesse renouée par la providence. »

Ces paroles, dont le sens n'a pas été peut-être suffisamment remarqué ni retenu par nos lecteurs, sont pourtant la base de toutes les discussions commencées dans la *Dominicale*, à partir de ses premières livraisons jusqu'à celle-ci. Et si nous avons été bien compris, chaque coup, qui semblait tout d'abord porté comme au hasard, n'en était pas moins calculé, et la suite d'un système d'attaque et de défense unitairement conçu. Que ceci soit dit pour l'intelligence de notre pensée habituelle. Ainsi, lorsque nos regards se sont arrêtés sur le vieil édifice social, et qu'au milieu d'imperfections inévitables, nous avons été frappés d'innombrables beautés, disposées en quelque sorte par couches, et n'accusant pas toutes le même siècle d'origine, nous avons dû nous demander la loi qui avait présidé à ces créations, ou, pour mieux dire, à ces développemens, et nous avons lu bien distinctement gravé sur le fronton du grand édifice le mot *catholicisme* ! De là nous avons conclu, contrairement aux enseignemens modernes, que la même loi providentielle qui avait tout si parfaitement ordonné par le passé, pouvait pareillement bien ordonner tout pour l'avenir; que l'ouvrier qui avait jeté les fondemens, embelli les colonnades et les pilastres, arriverait également bien jusqu'à l'entier couronnement de l'édifice, qui est l'éternité. Mais entre le principe et la conséquence de notre argumentation il y a un monde à soulever; car faire l'histoire du catholicisme c'est faire l'histoire de la société tout entière dans ses milliers de phases, chercher le secret de la vie dans ces institutions, dont les traditions ne nous ont laissé que des débris épars et informes; et l'œil toujours fixé sur la marche de l'humanité, montrer l'action de la loi divine, où l'on était accoutumé à ne voir qu'un point sans conséquence et sans portée: étude grave, immense, lente, sans contredit, et dont nous ne pouvons esquiver que les lois les plus générales. Notre siècle se donne

comme éminemment *positif*, et jamais siècle ne le fut moins peut-être; car jamais siècle ne se paya plus volontiers et plus merveilleusement du vide des mots, en guise de la réalité des choses. Mais enfin *positif* soit, il faut le prendre alors par son faible, et le mener par la main dans le champ du passé, pour le ramener *convaincu* dans le champ de l'avenir. Nous le soumettrons quelque jour à notre examen; dans la question qui nous occupe en ce moment, ce serait inutile. Il suffisait de constater un fait. Ajoutons seulement qu'il n'est plus hostile, mais raisonneur, qu'il ne procède pas comme le dernier le blasphème et la menace à la bouche. Ceci est un grand pas, un grand acheminement pour s'entendre.

Maintenant donc, que nous voici rapidement arrivés au moment où le Christianisme, vainqueur dans les amphitéâtres, et sortant radieux et triomphant des catacombes, va s'asseoir avec Constantin sur le trône des Césars, il importe, ce nous semble, de revenir un peu sur nos pas, de reprendre les choses de plus haut, de consolider en un mot, la base que nous n'avions fait que jeter, qu'indiquer en passant, et seulement pour mémoire.

Nous sommes partis de ce point, à savoir, que l'humanité ne marche point au hasard vers le terme de ses destinées, mais qu'elle va se développant d'âge en âge, toujours dans le sens d'un principe assez large, assez élastique pour se prêter à son agrandissement, pour faire éclore et germer tous les élémens de sa nature, essentiellement progressive. Ce principe, selon nous, c'est le catholicisme représenté avant la croix par la révélation primitive, dont J.-C. est venu nous donner le complément, au moment marqué pour réhabiliter l'homme, et le remettre en partage *de ces vérités diminuées* qui devaient de nouveau lancer dans la voie du progrès l'humanité stationnaire, pour ne plus s'arrêter qu'à la porte de l'éternité. Au reste, cette méthode d'envisager l'histoire n'est pas nouvelle au fond; car, pour les détails, c'est

autre chose. Il y a un siècle et demi que Vico écrivait : « La science nouvelle est une théologie sociale, une démonstration *historique* de la Providence, une histoire des décrets, par lesquels, à l'insu des hommes, et souvent malgré eux, elle a gouverné la grande cité du genre humain. Qui ne ressentira un divin plaisir en ce corps mortel, lorsque nous contemplerons ce monde des nations, si varié de caractères, de temps et de lieux, dans l'*uniformité des idées divines* ? »

Loin donc de nier la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine, nous la prenons au contraire pour base; nous acceptons la question sur le terrain où l'école moderne l'a placée, et comme l'école moderne, nous nous proposons de la vérifier par l'histoire; nous regardons la thèse contraire comme insoutenable. Il faut bien retenir ceci. On n'attend pas de nous, sans doute, que nous descendions dans le détail de tous les faits qui se groupent autour de cette idée mère, et qui la rendent sensible jusque dans les moindres recoins du vaste champ de l'histoire; la science de chacun de nos lecteurs, suppléera à l'insuffisance du tableau que nous tracerons: ce sera bien assez pour nous encore de préciser les faits généraux du mouvement social, et de les montrer s'accomplissant en raison de la loi chrétienne, et jamais sans elle. Ces discussions sont bien graves sans doute, et bien éloignées de la sphère d'études dans laquelle se trouvent un grand nombre de ceux qui nous lisent: mais encore une fois, nous ne faisons pas notre position en face du siècle; nous l'acceptons telle qu'elle est, parceque nous nous sommes dit, qu'avant tout, il faut frapper juste, pour frapper fort, et que c'est perdre son temps et manquer à sa mission que de batailler sur un terrain où il n'y a plus d'ennemis. Revenons.

Depuis long-temps les philosophes ont fait de l'humanité l'objet d'études plus ou moins spécieuses; mais dans ce dédale, le fil leur a manqué, et nous n'avons recueilli en définitive que des idées étroites et des

théories mesquines. Ainsi, au lieu de la considérer comme un être soumis à la loi de progression, grandissant, se développant d'époques en époques, ils l'ont *individualisée*; ils ont pris pour type une nation, comme le médecin qui prendrait un seul membre du corps pour type de l'organisation. Tel est le plan sur lequel a été conçue l'histoire; à des proportions colossales on a appliqué une échelle de nain: de telle façon que les traditions nous montrant partout la civilisation qui périclité après un temps donné dans une contrée, on a conclu que chaque société particulière avait son mouvement de croissance, de force, puis de caducité, et qu'il en était ainsi de l'humanité, sans prendre garde que rien ne se perd dans le monde, qu'un siècle s'enrichit des dépouilles d'un autre siècle, de même que la mort successive des individus d'une nation ne la fait pas mourir, mais seulement la renouvelle. Aussi les grandes révolutions, qui, à diverses époques, ont bouleversé le monde, sont regardées comme l'effet du hasard, le produit de causes contingentes. Voyez l'explication lumineuse! Si la Barbarie accourt à flots pressés se jeter sur le vieux monde, c'est que l'appât du pillage a soulevé à la fois toutes ces myriades du Nord; si la révolution française a éclaté comme une épouvantable tempête sur l'Europe, c'est qu'il y avait dérangement dans les finances de l'Etat: et ainsi de toutes les grandes phases sociales qui se sont déroulées depuis quatre mille années. Certes, il y a loin de cette définition de l'esclave dans le code romain, non si vil que nul, *non tam vilis quam nullus*, à ce premier article de notre loi: *Tous les Français sont égaux devant la loi*; et pour arriver du premier texte de loi au second, il a fallu plus que le hasard: il y aurait stupidité à le nier.

La marche progressive de l'humanité est donc un de ces principes qui acquerront chaque jour un nouveau degré d'évidence par la masse de faits et d'observations historiques qui viendront s'y adjoindre; et loin que ce principe puisse infirmer

en rien l'avenir du catholicisme, il servira au contraire à l'établir d'une façon plus solide et plus nette, comme nous espérons le démontrer d'une manière péremptoire. Avant, laissons parler le profond et éloquent auteur des *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, Herder : « L'histoire, dans son commencement comme dans sa fin, est le spectacle de la liberté, la protestation du genre humain contre le monde qui l'enchaîne, le triomphe de l'infini sur le fini, l'affranchissement de l'esprit, le règne de l'âme : le jour où la liberté manquerait au monde serait celui où l'histoire s'arrêterait. Poussé par une main invisible, non-seulement le genre humain a brisé le sceau de l'univers et tenté une carrière inconnue jusque-là ; mais il triomphe de lui-même, se dérobe à ses propres voies, et, changeant incessamment de formes et d'idolâtres, chaque effort atteste que l'univers l'embarrasse et le gêne. En vain l'Orient, qui s'endort sur la foi de ses symboles, croit-il l'avoir enchaîné de tant de mystérieuses entraves ; sur le rivage opposé s'élève un peuple enfant qui se fera un jouet de ses énigmes, et l'étouffera à son réveil. En vain la personnalité romaine a-t-elle tout absorbé pour tout dévorer ; au milieu du silence de l'empire, est-ce une illusion décevante, un leurre poétique, que ce bruit sorti des forêts du Nord, et qui n'est ni le frémissement des feuilles, ni le cri de l'aigle, ni le mugissement des bêtes sauvages ? Ainsi, captif dans les bornes du monde, l'infini s'agite pour en sortir ; et l'humanité qui la recueilli, saisie comme d'un vertige, s'en va, en présence de l'univers muet, cheminant de ruines en ruines, sans trouver où s'arrêter. C'est un voyageur pressé, plein d'ennui, loin de ses foyers : parti de l'Inde avant le jour, à peine s'est-il reposé dans l'enceinte de Babylone, qu'il brise Babylone, et, restant sans abri, il s'enfuit chez les Perses, chez les Mèdes, dans la terre d'Égypte. Un siècle, une heure, et il brise Palmire, Ecbatane et Memphis, et, toujours renversant l'enceinte qui l'a recueilli,

il quitte les Lydiens pour les Hellènes, les Hellènes pour Etrusques, les Etrusques pour les Romains, les Romains pour les Gètes, les Gètes... Mais que sais-je ce qui va suivre ! quelle aveugle précipitation ! qui le presse ? Comment ne craint-il pas de défaillir avant l'arrivée ? Ah ! si dans l'antique épopée, nous suivons de mers en mers les destinées errantes d'Ulysse jusqu'à son île chérie, qui nous dira quand finiront les aventures de cet étrange voyageur, et quand il verra de loin fumer les toits de son Ithaque ?

Ainsi nous touchons aux premières limites de l'histoire, nous quittons les phénomènes physiques, pour entrer dans le dédale des révolutions, qui marquent la vie de l'humanité. Adieu ces douces et paisibles retraites, ce repos immuable, cette fraîcheur et cette innocence dans les tableaux ! l'air que nous allons respirer est dévorant ; le terrain que nous foulons aux pieds est souillé de sang, les objets y vacillent dans une éternelle instabilité : où reposer mes yeux ? Le moindre grain de sable battu des vents a en lui plus d'éléments de durée que la fortune de Rome ou de Sparte.

Dans tel réduit solitaire, je connais tel petit ruisseau, dont le doux murmure, le cours sinueux et les vivantes harmonies surpassent en antiquité les souvenirs de Nestor et les annales de Babylone. Aujourd'hui, comme aux jours de Pline et de Columelle, la jacinthe se plaît dans les Gaules, la pervenche en Illyrie, la marguerite sur les ruines de Numance, et, pendant qu'autour d'elles les villes ont changé de maîtres et de nom, que plusieurs sont rentrées dans le néant, que les civilisations se sont choquées et brisées, leurs paisibles générations ont traversé les âges, et se sont succédé l'une à l'autre jusqu'à nous, fraîches et riantes, comme aux jours des batailles.

Cette permanence du monde matériel ne doit-elle donc ici qu'exciter de vains regrets ? et cette masse imposante n'est-elle là que pour mieux faire sentir ce qu'il y a d'éphémère et de tumultueux dans la suc-

cession des civilisations? à Dieu ne plaise! Tout au contraire, elle se réfléchit dans le système entier des actions humaines et les marques d'un profond caractère de paix et de sérénité. Quand il a été établi que les vicissitudes de l'histoire ne naissent pas d'un vain caprice des volontés, mais qu'elles ont leurs fondemens dans les entrailles mêmes de l'univers, qu'elles en sont le résultat le plus élevé, et que c'était une condition du monde que nous voyons, de faire naître à telle époque telle forme de civilisation, tel mouvement de progression; que ces divers phénomènes entrent en rapport avec le domaine entier de la nature et participent de son caractère, ainsi que toute autre espèce de production terrestre, les actions humaines se présentent alors comme un nouveau règne, qui a ses harmonies, ses contrastes, et sa sphère déterminés. »

Voilà sous quel grand aspect Herder considère l'histoire de l'humanité; et dans ces sublimes conceptions, à nul des génies qui les révèlent ne vient l'idée de bannir Dieu de cet immense mouvement social qui s'accomplit dans la succession des siècles. C'est qu'en effet il faut bien le voir là où il se montre; qui s'avise de nier le soleil lorsqu'il s'avance comme un géant, inondant l'univers de ses flots de lumière?

L'humanité marche donc toujours en avant, voyageur infatigable, arrêté quelquefois dans sa course, mais secouant bientôt la poussière où il a roulé, et comme le lion terrassé, s'élançant avec plus d'impétuosité qu'avant sa chute. Et cela est si vrai, que lorsque la civilisation s'éteint chez un peuple qui la résumait dans son actualité, elle va frapper à la porte d'un autre peuple qui devient ainsi le dépositaire du feu sacré, pour le reléguer à un autre qui le cédera lui-même, comme ces torches qui passent d'une main dans une autre main dans la solitude des montagnes, jusqu'à ce que le cri de la guerre, dont elles sont le signal, retentisse dans toute la contrée.

Qu'on ne s'étonne pas; plus l'horizon des

conceptions humaines s'agrandit, plus belle est la part du catholicisme; car peu de science éloigne de la religion, et beaucoup y ramène. La génération présente démolit pièce par pièce tous les vieux systèmes, et bat en brèche toutes les théories qui avaient force de démonstrations. Mais sur ce déblaiement de terrain s'élève peu à peu la grande figure du catholicisme, en sorte que l'école moderne s'étonne, en sondant la profondeur de la science, d'y retrouver la religion, comme l'antiquaire qui fouille la lave du volcan s'arrête émerveillé devant les édifices conservés des villes, ensevelies depuis des siècles, dans l'antique Italie. Et ceci doit, pour nous, être un grand sujet de triomphe; car la philosophie, si elle ne procède pas dans ses méthodes en raison inverse du Christianisme, ne part pas du Christianisme non plus, et quand elle le rencontre et qu'elle le proclame, c'est qu'elle ne peut faire autrement, sans se donner des démentis solennels.

Nous avons laissé de côté les sociétés anciennes, parce que cela nous eût menés trop loin, quoique l'histoire à la main nous eussions pu suivre pas à pas le vieux monde, s'affaissant à mesure que les *vérités diminuaient*, pour arriver à un état sans nom, à une époque tellement critique qu'il allait périr, si Dieu n'eût envoyé son fils pour le sauver. Preuve irréfragable sans contredit, que ce mouvement de progression inhérent à l'humanité n'aboutit pourtant, en définitive, qu'à l'abîme, si la main divine n'est là pour le diriger. Et ceci différencie d'une manière tranchée la théorie catholique de la théorie philosophique.

Celle-ci accorde tout à l'humanité, et pour elle le catholicisme n'est qu'un accident dans la série des âges, on qu'une doctrine favorable, il est vrai, au développement social, mais dont il aurait pu se passer. Pour une autre classe de cette école, c'est une élaboration de l'intelligence, une doctrine nécessaire dans son temps, mais usée aujourd'hui, impuissante qu'elle est

à guider le genre humain comme autrefois. Ce principe, spécieux pour les gens bornés dans la discussion, n'est plus qu'une extravagance naïve quand vient la question de savoir ce qu'on y substituera; et le saint-simonisme, qui, le premier s'est mis à l'œuvre, a vu son système crouler, battu aussi bien par le raisonnement que hué par les masses.

Dans la théorie chrétienne, au contraire, tout s'explique, s'enchaîne, et se comprend d'une façon merveilleuse. L'humanité n'est plus un être abstrait et de raison qui va cheminant au hasard, sans que nulle loi règle sa marche. Le Créateur, qui a mis dans l'homme le désir indéfini de savoir, et conséquemment une perfectibilité indéfinie, s'emparant de l'homme tout entier, le guide par son *Verbe*, dont le développement est la plus éminente doctrine sociale. A la lueur de ce prodigieux et éclatant flambeau, les pages de l'histoire se déroulent graves et solennelles, comme la vaste pensée d'un être infini; et l'homme, tout déchu qu'il est, vu ainsi dans les idées divines, redevient grand, redevient immense, comme ces restes épars de colonades brisées et de portiques détruits par la main du temps, qui, dans leurs ruines encore, conservent je ne sais quelle imposante majesté qui commande l'admiration.

En résumant, nous aurions donc à dire qu'acceptant la question telle qu'elle nous est présentée par l'école moderne, nous croyons au progrès indéfini de l'humanité. Une seconde question naît de celle-ci, à savoir, *comment* s'opère ce progrès; et nous démontrerons dans la série de nos *études historiques* qu'il s'opère en vertu de la loi chrétienne, d'où nous concluons plus tard, avec une grande force de logique, parce qu'elle sera basée sur une grande masse de faits, que le catholicisme est à toujours la colonne lumineuse qui brillera en tête de la société marchant vers l'avenir. On comprend aisément tout ce que ces discussions ont d'actuel et les abondants jets de lumière qui en rejailliront sur la grande question de nos destinées futures.

BIBLIOGRAPHIE. — § IV.

SOURCES DU DROIT CANON. — CONCORDATS. — BULLES. — INDULTS.

A notre avis, la question du gallicanisme et de l'ultramontanisme n'a pas encore été véritablement, c'est-à-dire, complètement posée. Les difficultés de tout cela tiennent à la nature des premières relations qui s'établirent entre l'Eglise et les princes séculiers; et l'on commence à s'apercevoir depuis quelque temps qu'on ne sait pas grand'chose des mille ou douze cents premières années de l'histoire moderne. C'est surtout par l'histoire qu'il faut aborder le gallicanisme; car, selon que les droits primitifs du gouvernement des peuples auront été possédés par les rois ou par l'Eglise, on aura tort ou raison de se plaindre de l'immixtion des papes dans le temporel des Etats. Pour voir bien clair au fond de ces questions un peu obscures, il faut se rendre compte de la manière dont le Christianisme s'est étendu sur les peuples; chercher quelle espèce d'autorité il acquit en se répandant; si c'est lui qui céda la place aux rois, ou si les rois la lui cédèrent; enfin, si la puissance temporelle qu'il vint à amasser, était de sa part une usurpation, ou une conséquence toute naturelle de son application parmi les hommes. C'est ainsi, selon nous, qu'il faut établir la question. Si l'on néglige la marche historique, on retombe dans ces mille et une thèses qui ont été soutenues dans les écoles de France, depuis le treizième siècle, sur les libertés de l'Eglise gallicane; thèses sans base, sans portée, sans but, parce qu'elles se renfermaient dans les termes de textes législatifs, au lieu de critiquer ces textes eux-mêmes, de chercher leur origine, leur cause, leur signification. Mais un pareil travail n'était pas jusqu'ici possible; l'histoire avait marché dans l'obscurité et à tâtons, incapable de rendre compte de sa marche. D'aujourd'hui seulement elle commence à se comprendre elle-même; et l'on peut dire que,

sans avoir à notre aide les immenses études des grands canonistes du seizième et du dix-septième siècle, nous sommes néanmoins mieux placés pour lever l'une des plus célèbres difficultés qui se soient mêlées à la jurisprudence ecclésiastique.

C'est donc, et nous prions bien qu'on remarque ceci, non point pour donner définitivement notre avis sur le gallicanisme, mais pour expliquer les nombreux documens qui s'y rapportent, que nous allons entrer dans quelques détails préliminaires. Il nous a semblé que la solution d'un problème quelconque devait se faire précéder de toutes les données sur lesquelles il repose, afin que l'esprit ne soit point subjugué par surprise, et que la pensée livre d'elle-même son adhésion. Nous répétons que nous faisons de l'histoire et non point de la théologie, et que les points que nous allons moins établir qu'indiquer, sont d'examen, et non point de foi.

En dépouillant notre opinion de tous les témoignages dont elle s'environne dans notre esprit, nous arriverions à dire qu'avant le treizième siècle ce que nous appelons l'Etat n'existait pas en France. Il n'y avait pas cet être fictif, cette personne politique, au nom de laquelle les lois sont faites et imposées à tout un territoire nommé royaume. Au lieu d'un Etat, il y en avait plus de vingt mille parfaitement indépendans. Chaque gentilhomme propriétaire était absolument maître et seigneur dans l'étendue de son domaine, ordonnant ce qu'il lui plaisait, non point de ses vassaux, qui ne lui étaient soumis qu'à de certaines conditions, mais de ses gens et serviteurs directs, qui lui étaient soumis sans conditions d'aucune sorte. Il les pouvait à son gré donner ou vendre, sans que qui que ce fût, baron, comte, marquis, duc ou roi, y trouvât à redire. Les historiens qui ont parlé de l'égalité primitive des Francs, ont commis l'incroyable erreur de confondre les vassaux d'un grand, qui étaient soumis volontaires, c'est-à-dire, sur le même pied que le grand lui-même, avec ses serviteurs immédiats, ses ouvriers, ses es-

claves, qui étaient soumis d'une manière absolue. Tous les gentilshommes du royaume étaient donc hiérarchisés volontairement entre eux; ensuite ils avaient directement sous eux des hommes qui leur appartenaient, dans toute la rigueur étymologique du mot, et sur lesquels ni suzerain ni roi n'avaient et ne pouvaient avoir aucune autorité. Charlemagne pouvait commander à ses comtes; mais il n'avait aucun droit sur les esclaves de ses comtes eux-mêmes. La royauté, l'Etat n'étaient donc point possibles, puisque la plus grande partie des habitans était la propriété directe de certains hommes, et que le roi n'avait rien de commun avec les esclaves et les serfs, pas plus que ceux-ci n'en avaient avec le roi. L'esclave et le serf recevaient la loi du maître, et non du gouvernement; et par conséquent il n'y avait pas, comme nous disions, cette personne politique fictive qui commande à tous, au nom du même précepte.

Une fois ceci posé, nous arriverions à un autre fait important et de même nature. Les premières corporations de moines qui remplirent l'Occident, étaient des associations de laïques, libres, et plus ou moins riches, qui mettaient leur fortune en commun dans les monastères, et qui se réunissaient pour échapper à l'ennui de cette solitude que l'invasion avait faite dans les Gaules. Les évêchés, les cures et les monastères se trouvèrent ainsi, un peu plus tard, dotés de biens immenses, au même titre que tous les autres propriétaires; les abbés, les évêques et les curés se trouvèrent maîtres de leur terre et de leurs hommes, sans que personne songeât à leur disputer un droit qui était celui de tout homme ayant un patrimoine. De même que les gentilshommes s'étaient hiérarchisés volontairement pour leur mutuelle défense, de même les monastères, les évêchés et les abbayes s'étaient choisis des protecteurs parmi les seigneurs les plus puissans; et même leur payaient un prix convenu pour le soin et les frais de ce patronage; du reste, les propriétaires ecclésiastiques,

à part les conventions faites avec ces seigneurs patrons, étaient parfaitement libres et maîtres chez eux, comme tous les autres nobles, sans que le roi ou personne au monde s'avisât de se mêler de leur intérêt.

Dans cet état de choses, qui fut celui de l'Occident jusque vers la fin du dixième siècle, il n'y eut pas lieu, comme on le pense bien, à créer des libertés pour l'Église gallicane, indépendantes des coutumes de l'Église romaine; car la royauté, l'état, qui auraient pu demander et faire prévaloir ces prérogatives, pour être maîtres chez eux et ne pas dépendre du pape, la royauté, l'état, comme nous l'avons entendu plus tard, n'existaient pas encore; et avant que le pouvoir politique se séparât du pouvoir ecclésiastique, il lui fallait naître et exister. Mais voici comment les choses changèrent.

Le catholicisme se présentait comme une puissance complète; il était propriétaire; il était politique et unitaire: il avait un grand corps de lois civiles; il prévoyait tout et pourvoyait à tout. Il baptisait, il instruisait, il mariait, il gouvernait, il protégeait. Il avait même cet immense avantage, qu'il réunissait toutes les lumières et tous les dévouemens. Naturellement les hommes libres allaient à lui, et les esclaves s'y précipitaient. Le Christianisme avait donc une immense valeur gouvernementale, puisqu'il défendait tous les intérêts matériels des hommes, et que seul il satisfaisait les intérêts moraux; il étreignait la société tout entière; il la prenait par l'âme et par le corps. Ainsi, par sa tendance naturelle, par son application simple et immédiate, le catholicisme se présentait comme un gouvernement, et en remplissait toutes les conditions: gouvernement en quelque sorte représentatif, dont les conciles étaient les réunions parlementaires, dont le pape était le roi; gouvernement d'intelligence, de vertu, de liberté. Une fois ainsi posé, le catholicisme établit des tribunaux, des notaires, des cours d'appel; il visa à se régulariser dans toute son étendue,

et il alla jusqu'à créer des hôtelleries gratuites et des passeports, pour signifier que, pourvu qu'on fût muni du sceau qui prouvait qu'on était fils de la grande famille, on avait également droit à ses secours et à sa protection.

Mais tandis qu'en suivant sa pente naturelle, et en se bornant à appliquer sa magnifique législation, l'Église se constituait en gouvernement, il arriva que la royauté, elle aussi, se mit en marche, et afficha les mêmes prétentions. Par suite de vicissitudes et de batailles, dont l'histoire ne peut pas entrer ici, les vassaux, qui étaient maîtres absolus de leurs gens, serviteurs et esclaves, vinrent à leur donner la liberté, et à leur permettre de vivre en communauté où communes, selon des lois qu'ils se faisaient eux-mêmes. Les gentilshommes, qui étaient puissans quand ils avaient des hommes en propriété, ne furent plus rien, ou furent très-peu de chose, quand ces hommes furent libres. La grandeur de la royauté s'en augmenta d'autant au contraire. D'un côté, tous les hommes émancipés et libérés devenaient ses sujets, et de l'autre les gentilshommes abaissés ne lui faisaient pas obstacle. La maison royale s'éleva donc de siècle en siècle, au-dessus des châteaux et des tourelles; au lieu de commander seulement à quelques milices de feudataires, elle commanda à des millions de bourgeois; elle se sentit à l'aise et au large dans cette France, où la gentilhommerie la tenait serrée. Après avoir fait des lois pour ses propres esclaves, elle en fit pour les esclaves devenus libres; elle se répandit au loin, elle s'universalisa; elle se constitua autorité supérieure et irréfragable; elle tendit un gouvernement général du pays; elle se nomma état, et fit la loi en son nom.

Ce fut tandis qu'elles marchaient également vers le gouvernement des peuples, que la royauté et l'Église se rencontrèrent. Ceci eut lieu pendant le douzième siècle. On insista vivement de part et d'autre: des évêques pénétrés de leur bon droit montrèrent un admirable courage; il y en eut même qui furent martyrs. L'assassinat de

saint Thomas de Cantorbéry, par les amis de Henri II, fut le signal de la résistance ouverte que la royauté prétendait faire au catholicisme. Dès ce moment, l'histoire est pleine des conférences que les rois tiennent avec les papes. L'Église, qui n'a pour glaive que la parole sacrée, cède peu à peu le terrain à la lourde épée des chevaliers; elle, qui s'était répandue à flots du pied du Capitole jusqu'aux extrémités de l'Europe et du monde, commence ce mouvement lent et rétrograde qui devait borner son autorité civile et politique, presque à cet exarchat et à cette Pentapole qui furent le noyau de sa puissance primitive. Voilà quelle fut l'origine de ces accords, espèce de diplomatie ecclésiastique, où l'Église romaine, qui abandonne aux rois le monde après l'avoir civilisé, stipule ceux de ses anciens droits qu'elle sacrifie, et ceux qu'elle prétend conserver. Hélas ! le désintéressement de la politique romaine est devenu plus grand de siècle en siècle; les traités se sont multipliés, où on l'a successivement plus maltraitée et plus dépouillée. Commençons à énumérer ces compromis entre les rois de France et les souverains pontifes, eux qui s'étaient si long-temps compris et entr'aïdés, avant de devenir rivaux sous le rapport du gouvernement des peuples.

Il faut bien remarquer que ce que nous disons de cette espèce de retraite du Christianisme devant les rois de France, est une chose universelle, et qui s'est opérée dans tous les pays. Il y a eu des libertés pour les Églises anglaise, allemande, espagnole, et des Pays-Bas, comme il y en a eu pour l'Église gallicane; ce qui a fait que les peuples se sont canoniquement divisés en nations qui conservaient le gouvernement de Rome, et en nations qui le modifiaient c'est-à-dire, en pays d'obéissance, et en pays de non-obéissance. Les premiers se gouvernaient par le droit canonique pur, à de très-légères exceptions près; les seconds, au contraire ne conservaient du droit canonique, qu'un certain nombre de principes, déterminés dans les pragmatiques sanctions et les

concordats, dont nous allons esquisser l'histoire.

Au huitième siècle, Adrien I^{er} envoya à Charlemagne la collection des Canons faite par Denis le Petit; et dans la lettre qui accompagnait ce recueil, le pape disait à l'empereur ces paroles remarquables: « Ne vous écarterez jamais de cette loi, et observez tout ce qu'elle ordonne; *a lege nunquam discede, hæc observans statuta.* C'est qu'alors l'Église était glorieuse et puissante, et elle tendait sans rencontrer encore d'obstacles, à cette grande monarchie dont nous parlions. C'est au treizième siècle que la puissance civile fit ses conditions pour la première fois, d'une manière explicite et solennelle, avec la puissance religieuse. Au mois de mars de l'année 1268, le roi Louis IX, au moment de partir pour la désastreuse expédition d'Égypte, et voulant laisser à son royaume des règles précises, qui fussent applicables à toutes les difficultés nées et à naître entre son gouvernement et celui de l'Église, publia sa célèbre ordonnance connue sous le nom de pragmatique sanction.

Cette ordonnance contient six articles, tous empreints, à l'exception du dernier, d'une grande bienveillance à l'égard du pouvoir spirituel: il est même difficile d'y trouver cette résistance à la cour de Rome, que les préjugés historiques y supposent. Les cinq premiers articles consacrent la juridiction de l'Église, le droit d'élection, de collation, de prévision et de déposition des prélatures, selon qu'il en était ordonné par les saints conciles et l'autorité des Pères. Il est vrai que le dernier est une sorte de négation expresse et violente des droits anciens et très-naturels de l'Église, de recueillir des secours parmi tous ses membres de tous les pays, et de France comme d'ailleurs. Le style dans lequel ce dernier paragraphe est rédigé, ne ressemble guère à celui des articles qui précèdent; il a même un caractère de rudesse qui lui donne l'air du libelle, plutôt que celui de la loi. A-t-il été interpolé? Cette pragmatique est-elle réellement celle

de St.-Louis? Il y a eu des opinions pour et contre sur ces de. x difficultés. Quant à la première, il est sûr qu'il y a des exemplaires où le sixième paragraphe n'existe pas : cependant nous devons dire que cette pragmatique se trouve citée tout entière dans les articles présentés par le parlement à Louis XI, aux États assemblés à Tours, en 1483, et dans l'acte d'appel de l'Université de Paris de 1491.

Cette ordonnance qui réglait ainsi les relations de la France et de l'Église, fut observée jusqu'au milieu du quinzième siècle. Gaguin fait remarquer que la translation du siège pontifical à Avignon introduisit de certaines usurpations de pouvoir de la part des Papes. Nous croyons que Gaguin se trompe, et que si la puissance ecclésiastique paraissait moins tolérable sous Charles VII, cela venait de ce que la puissance politique devenant elle-même plus étendue, elle ne pouvait plus souffrir ni concurrence ni rivalité. C'est ainsi qu'on verra les libertés gallicanes s'accroître à proportion que le pouvoir civil s'agrandira. Charles VII, se trouvant donc à l'étroit et mal à l'aise dans sa royauté, assembla les grands à Bourges, le 7 juillet 1438; ils y dressèrent un réglemeut devenu célèbre, sous le nom de pragmatique-sanction, comme celui de St.-Louis, mais incomparablement plus restrictif des anciens usages de l'Église. Le mémoire fut envoyé au concile de Bâle, alors réuni et en discorde avec le Pape Eugène IV. Les Pères du concile, pour répondre au mémoire des grands du royaume, adressèrent plusieurs décrets approuvés de cette pragmatique de Bourges; et le réglemeut et les décrets furent enregistrés au parlement de Paris le 13 juillet 1439, sauf deux ou trois dispositions du titre cinq et du titre huit.

La pragmatique de Bourges dépouillait si violemment et si complètement l'Église, que celle-ci ne put point l'accepter. Le Pape Léon X l'abolit par sa bulle du mois de décembre 1515. François I^{er}, qui était passé en Italie pour faire valoir les anciens droits de la maison d'Anjou sur le duché

de Milan, et voulant s'entendre avec le Pape, lui fit proposer une entrevue à Bologne : elle eut lieu le 11 décembre 1515. Le roi de France laissa le chancelier Duprat pour arrêter les bases du traité avec deux commissaires du Pape, les cardinaux d'Ancône et de Santiquatro, et les conventions furent conclues et signées le 16 août 1516, et insérées dans les actes du concile de Latran, comme pour acquérir plus d'importance et de sainteté. Le concordat de Bologne contient à peu près les mêmes matières que la pragmatique-sanction de Bourges; mais il y fut fait, comme on pense, de très-notables changemens. Quelques lacunes laissées dans ce concordat, sur les matières bénéficiales, furent remplies par une bulle de Léon X, du mois d'octobre de la même année.

Ces accords diplomatiques de la puissance papale qui se retirait du gouvernement des peuples, avec la puissance séculière qui l'envahissait, avaient pareillement eu lieu en Allemagne avant la fin du siècle précédent. Il avait été fait un premier concordat germanique, en 1447, entre Frédéric III et le pape Nicolas V. Une institution de Clément VII, du mois de juillet 1534, une bulle de Jules III, du mois de septembre 1554, et une autre constitution de Grégoire XIII, du mois de novembre 1567, le complétèrent et l'étendirent, comme la pragmatique de Bourges et le concordat de Bologne avaient complété et étendu la primitive ordonnance de saint Louis.

Sur ces entrefaites, s'assembla le concile de Trente, l'une des plus célèbres réunions de l'Église, qui contiut vingt-cinq sessions, depuis le 15 mars 1545, sous le pontificat de Paul III, jusqu'au 4 décembre 1564, sous celui de Paul IV. Les matières bénéficiales qui formaient les points principaux par lesquels l'Église touchait les princes séculiers, y furent débattues et réglées comme tant d'autres. Mais ces sortes de documens sont aujourd'hui sans intérêt. Nous ne nous arrêtons pas davantage aux indults de Clément IX en faveur de

Louis XIV, à ceux que Louis XV obtint pour la Lorraine, ni à tous ceux qui se succédèrent, jusqu'au célèbre édit du mois d'avril 1695, concernant la juridiction ecclésiastique : nous nous contenterons de signaler la déclaration du clergé de France, de 1682, comme un document important, auquel se rattachent les idées fondamentales du concordat de 1801 ; et que nous examinerons de plus près, quand nous en serons à détailler les dispositions législatives qui règlent actuellement les rapports de l'Etat et de la cour de Rome.

Nous avons énuméré les sources du droit canonique en général, et du droit ecclésiastique reçu en exécutoire en France, en particulier. Nous n'avons prétendu donner à notre travail qu'une valeur bibliographique. Nous avons indiqué les collections, sans préjuger en rien leurs doctrines ; nous n'avons eu que l'intention de faciliter les études du droit canonique, étude nécessaire encore aujourd'hui qu'un grand nombre de ses dispositions sont parmi nous en vigueur. Exactitude et réserve, ce sont deux points que nous nous étions promis d'atteindre ; Dieu veuille que nous y soyons parvenus !

LA MADELEINE (GRAVURE).

L'église de la *Madeleine* est maintenant le rendez-vous de tout ce que la population parisienne renferme d'artistes et de curieux. Comme l'un de nos collaborateurs prépare un travail sur cet objet, nous nous contenterons aujourd'hui de dire quelques mots du bas-relief, dont nous donnons la gravure à nos abonnés (1).

Dès 1829, vingt-six concurrens entrèrent en lice pour le concours ouvert à cet objet. Presque tous avaient un mérite réel,

et l'approbation du plan présenté par M. Lemaire, jeune sculpteur, qui avait fait ses preuves à Rome et depuis son retour, fut accueillie avec faveur dans le monde des artistes.

Depuis ce temps, M. Lemaire, tout entier à son œuvre, ne cessa d'étudier son projet sous toutes les faces, de l'envisager dans tous ses détails, et modeste autant qu'habile, il eut la sagesse de rechercher des conseils, et l'excellent esprit de les mettre en pratique.

Dans les questions d'art, ce n'est pas seulement le mérite de l'exécution qu'on cherche, c'est aussi le mérite de la pensée. Et c'est même chose reconnue, que, dans un siècle éclairé comme est le nôtre, la pensée doit l'emporter sur l'exécution matérielle, non que cela veuille dire que le goût se contentât de la médiocrité dans l'exécution, mais parce que la composition est le domaine du génie, et l'exécution celui du talent.

Le fronton de la *Madeleine* offrait un vaste champ à l'imagination ; car le programme ne spécifiait rien, et tout sujet, pourvu qu'il fût une pensée religieuse, était susceptible d'être admis. Cefut comme un accord tacite entre tous les concurrens de faire figurer la *Madeleine*, dans une composition destinée à orner le fronton d'un temple qui lui était dédié. Les uns considérèrent leur sujet sous un rapport historique, les autres le prirent d'une manière allégorique. Et au nombre de ces derniers, se trouva M. Lemaire.

Dans son beau travail, le Christ, debout sur une espèce de trône, accueille avec bonté la *Madeleine* agenouillée à ses pieds. A sa gauche, un ange repousse les vices personnifiés qui fuient derrière la nouvelle convertie. A droite, c'est l'ange de la résurrection et les vertus chrétiennes qui s'approchent, la Candeur, la Foi et l'Espérance. Derrière elles, la Charité est assise avec les enfans qu'elle allaite. A l'angle de ce côté, un ange réveille une âme juste personnifiée, et à l'angle du côté opposé,

(1) Cet article était composé, lorsqu'on est venu nous annoncer que, par suite d'un accident, la gravure que nous nous proposons de donner ne peut être terminée pour le temps voulu. Nos abonnés la recevront dans la livraison prochaine.

un démon précipite dans les flammes une âme impie, également personnifiée.

A quelques légers défauts près, il y a dans cette composition une exécution des plus remarquables. L'allégorie est claire et facile à saisir; la pensée large, bien sentie et bien rendue. La figure principale, celle du Christ, est admirable par sa pose et par la beauté de la tête. La Madeleine, dans l'attitude de la douleur, mais aussi de l'espérance, rappelle la Madeleine de Canova; on admire encore le groupe de la Candeur, de la Foi et de l'Espérance, qui nous a paru irréprochable. Ces figures ont de seize à dix-huit pieds de hauteur.

En somme, nous ne pouvons qu'applaudir au talent de M. Lemaire, et joindre nos éloges à tous ceux que recueille le jeune sculpteur.

M. Lemaire avait déjà fait preuve de son aptitude aux compositions colossales, il y a quelques années, par un combat de géans de huit à dix pieds. Il y a de la poésie dans cet artiste, et un brillant avenir. Sa belle composition de la Madeleine le place déjà bien haut parmi les sculpteurs de notre époque. Il est beau de commencer sa carrière dans le noble et fécond champ du catholicisme; car c'est là la véritable source des inspirations sublimes et des œuvres qui durent.

OUVERTURE

DES CONFÉRENCES DE LA MÉTROPOLE.

Ainsi que Mgr. l'archevêque l'avait annoncé dans son mandement, l'ouverture des conférences quadragésimales a eu lieu, dans la métropole, dimanche dernier. Jamais peut-être plus grande foule ne s'était pressée dans la vieille basilique. Longtemps avant l'heure marquée, l'enceinte réservée dans la nef était remplie, et tout autour c'étaient encore des masses d'auditeurs qui circulaient, cherchant l'endroit le plus favorable au développement de la voix; la foule s'était portée jusque dans

les galeries en face de la chaire. Au milieu de cet auditoire, composé de jeunes gens, de littérateurs, d'artistes, et de l'élite de la société parisienne, se trouvait un clergé nombreux, dans lequel nous avons reconnu MM. les évêques de Meaux et de Langres. A l'approche de l'heure indiquée, une certaine inquiétude se remarquait sur tous les visages; car le bruit venait de se répandre que monseigneur, gravement indisposé, ne ferait pas le discours d'ouverture. Peu d'instans après, monseigneur est monté en chaire, à peine rétabli de son indisposition, et paraissant souffrir encore beaucoup. C'est donc avec une voix à demi éteinte qu'il a commencé; et si l'immense auditoire n'entendait le pieux prélat qu'avec un certain mal aise, il paraissait aussi vivement touché des efforts qu'inspirait la charité au zélé pontife.

« En proie à de vives douleurs et à de cuisans soucis, a dit le prélat en commençant, il nous a été bien cruel d'interrompre un travail que nous avons commencé sur l'importance, la nécessité et les avantages de la connaissance de la religion, travail que notre devoir et notre affection nous rendaient également doux. Jusqu'au moment d'arriver au milieu de vous, nous avons craint de nous voir forcé d'emprunter le secours d'une voix étrangère; les efforts ne nous ont point coûté, pour répondre à votre empressement. Il nous reste le regret de n'avoir pu nous occuper de l'importante question que nous nous étions proposée : savoir, la nécessité et les avantages de l'étude de la religion, de la religion seule vraie, divine, universelle, impérissable. »

Ici le prélat, s'arrêtant sur l'un des caractères de cette religion, la perpétuité, nous a montré les empires s'écroulant, les institutions les plus fortes et les plus sagement combinées, abattues par le temps, les génies les plus remarquables ne laissant souvent qu'un nom qui surnage quelque temps, sur les abîmes de l'oubli, pour s'y perdre plus tard; puis nous avons salué avec l'orateur la grande figure du catholicisme qui

s'élève, impérissable au-dessus de tout ce néant de la terre, et qui brille aussi bien à l'aurore d'un peuple qu'au moment où l'étoile de ce peuple, à son déclin, ne jette plus qu'une lueur mourante. C'est que la religion a pour fondement une pierre immuable, indestructible, Jésus-Christ : *Fundamentum aliud nemo potest ponere, nisi quod positum est, quod est Christus Jesus.*

Nous avons été vivement frappés du riche développement qu'a donné l'éloquent orateur de ce passage de la première épître aux Corinthiens où, saint Paul compare l'œuvre du salut à un grand édifice, dont Jésus-Christ est la pierre fondamentale. D'un bout des saintes Ecritures à l'autre, c'est Jésus-Christ que nous voyons revenir sans cesse dans les élans inspirés des prophètes, aussi bien que dans l'histoire des patriarches. Ceux-ci en ont été les figures, et les autres, dans la succession des âges, ont annoncé sa venue. Le sublime Isaïe et le rustique Ainos, en ont parlé comme les évangélistes. Pas un son n'a frémi sur la harpe de David, qui n'ait résonné le nom du Messie; pas un juif fidèle qui ne l'ait désiré; et cinquante siècles tour à tour se sont transmis cet espoir.

Tout cela a été présenté avec une grande hauteur de vues, une nombreuse et brillante diction. Mais il serait difficile de rendre l'émotion qu'a produite cette chaleureuse prière, dans laquelle Mgr. l'Archevêque, reportant ses regards sur le passé, sur son entrée à la métropole, et sur les misères qui devaient traverser sa vie, a appelé sur cette œuvre les bénédictions du ciel.

« O Dieu! s'est-il écrié, ô Dieu le Père de Notre-Seigneur Jésus, soyez béni de ce que vous avez enfin donné aux jours de mon épiscopat ces momens tant désirés! Oh! vous savez, Seigneur, combien de fois, dans le secret de votre présence, j'ai sollicité de votre miséricorde ces instans de salut pour cette portion de mon troupeau, et vous savez aussi si les sacrifices m'eussent fait hésiter pour hâter l'objet de

ma demande: pour que tout ce peuple connût et adorât votre fils Jésus-Christ. Je n'ai pas oublié, ô mon Dieu! ce jour solennel, où, pour la première fois, je remplissais dans cette basilique les augustes fonctions de mon ministère, non plus que ces paroles que votre Eglise me répétait de votre part : *Ostendam illi quanta oporteat eum pro nomine meo pati.* Je ne reculai point devant cette vocation. Mais, ô mon Dieu! je ne compte pour rien les tourmentes dernières; j'en solliciterai même de plus fortes, pourvu que tout mon troupeau connaisse, aime et adore Notre-Seigneur Jésus-Christ. Bénissez à ce dessein cette portion intéressante de votre héritage, qui se presse en si grand nombre autour de cette chaire de vérité; bénissez cette capitale immense dont je suis le pasteur; bénissez ceux qui vous y connaissent, et surtout que vos bénédictions atteignent ceux qui outragent votre Christ. Bénissez la France, bénissez votre Eglise, afin que tous nous allions rapporter au pied de votre trône les effets de ces bénédictions que je sollicite en ce moment, de votre miséricorde infinie. »

L'ouverture de ces conférences promet des fruits abondans, et les vœux du pieux Prélat seront remplis, nous en avons la confiance. Nous ne pouvons qu'énoncer les sujets de ces instructions religieuses. Il y en aura huit : la première considérera Jésus-Christ comme lumière du monde; la deuxième, comme le maître, le précepteur du monde; la troisième, comme modèle du monde par ses actions; la quatrième, traitera de la personne divine de Jésus-Christ; la cinquième, de ses miracles; la sixième, de sa mort; la septième, de son triomphe, sa résurrection; et enfin la huitième, de la supériorité et de l'excellence de sa législation.

Voici ce qu'ont dit sur la réunion de Notre-Dame, les feuilles les plus irréligieuses de la capitale.

Le Constitutionnel. — « Ainsi que Monseigneur l'Archevêque de Paris l'avait annoncé par son dernier mandement, il est venu aujourd'hui à une heure, quoique

paraissant beaucoup souffrir, ouvrir à Notre-Dame les conférences quadragésimales, qui auront lieu tous les dimanches du Carême, à la même heure. Une foule considérable remplissait la cathédrale; beaucoup d'hommes de lettres, d'artistes, d'élèves de toutes les écoles, y assistaient, dans une enceinte exclusivement réservée aux hommes. »

Le National. — « Une foule considérable remplissait la cathédrale, et a écouté les paroles de Monseigneur l'Archevêque avec le plus grand recueillement; beaucoup d'hommes de lettres, d'artistes, d'élèves des écoles y assistaient, dans une enceinte réservée pour les hommes au pied de la chaire. Tout paraît annoncer que les conférences suivantes ne seront pas moins suivies. »

L'HOMME CONNU PAR LA RÉVÉLATION.

Considéré dans sa nature, dans ses rapports et dans ses destinées; par M. L'abbé FRÈRE.

(Deuxième article.)

Nous nous sommes attachés, dans un article précédent, à bien saisir la pensée qui domine dans les leçons de M. l'abbé Frère, et à faire ressortir tout ce qu'elles ont d'actuel, d'applicable au scepticisme de notre époque. Nous en avons indiqué le but et exposé le plan général; puis, dans une esquisse rapide, nous avons analysé les riches développemens qu'elles renferment sur l'état originel de l'homme, offrant à l'admiration de nos lecteurs la profondeur de vues, l'exactitude scientifique, l'élevation de pensées, et la force d'élocution, qui distinguent cette œuvre remarquable. Aujourd'hui ce n'est plus le ravissant tableau de l'homme dans sa pureté et sa grandeur native, que le professeur présente à nos yeux. Un autre spectacle appelle notre attention, spectacle de misère, de dégradation et de servitude. Placé en tête de la création, qu'il embrasse par sa pensée, et qu'il enchaîne à ses volontés, parce que

Dieu l'en a déclaré roi, l'homme aspire encore à étendre son empire. La dépendance le fatigue; il veut ne relever que de lui-même, et, trompé par un esprit rebelle, il viole la loi de son Créateur, afin d'être Dieu lui-même. *Eritis sicut Di.*

Dès-lors un abîme affreux s'ouvre sous ses pas, et le mal qui le frappe dans tout son être, embrasse sa postérité, dont la volonté avait été renfermée dans la sienne. « Voyez, s'écrie le professeur, voyez dans » notre société ce grand coupable qui a » révolté la nature par quelque'une de ces » abominations profondes qui en pervertissent les lois; et l'homme, déchu parmi » les hommes dégradés eux-mêmes, tombe » si bas, que l'opinion, cette souveraine » du monde, l'a conspué de toutes parts, » flétri, enseveli dans l'opprobre; et le » voilà, ce rebut de la terre, livré à l'ignominie aux yeux de toute l'humanité, que » son action rabaisse! tout son sang est » devenu comme empoisonné! malheur à » qui s'y mêle! malheur à qui en sort! » Il est marqué au front comme la postérité du fratricide Caïn. Vous voyez la » séquestration de cette race, l'exil moral » qui l'éloigne cruellement de toutes les » relations sociales, et encore plus de tous » les cœurs qui en redoutent la contagion! » Son seul aspect repousse: on le montre, » on le fuit, et cette exécration publique » est invariable, tant que dure la mémoire » des hommes qui l'ont conçue. Eh bien! » en Dieu il n'y a pas autre chose. Les principes de proscription sont les mêmes; » mais la mesure est plus immense, parce » que Dieu est éternel, et qu'en lui tout » sentiment est relatif à l'immutabilité de » son être. L'homme, qui est borné, pros- » crit donc temporairement, car le temps » est sa mesure. Mais Dieu reste, et ce qu'il » maudit est maudit, et le sang du premier coupable ne coule dans ses générations que pour les vicier, en leur com- » muniquant à la fois la vie et la mort. » De hautes considérations métaphysiques viennent confirmer ce dogme de la transmission du péché.

M. Frère expose ensuite les effets produits par la faute du premier homme, à savoir : ses rapports brisés, sa nature altérée, ses destinées changées.

Quels étaient les rapports de l'homme primitif? Nous les avons constatés. Le plus sublime de tous était son union avec Dieu. Il l'a détruite, en cessant de remonter à la source d'où il avait tout reçu, pour se complaire en lui-même. Cette séparation, triste fruit de l'orgueil, a fait pâlir la lumière de son intelligence, et voilà la source des illusions et des erreurs dont il a été le jouet, depuis l'adoration de la brute jusqu'aux sèches et désolantes conceptions de l'athéisme, depuis les utopies du philosophe jusqu'aux rêveries des poètes. « Car c'est » chez les poètes surtout que règnent les » ombres de la mort. Insensés qui cher- » chèrent la théologie dans leurs imagina- » tions et le délire de leurs cerveaux exal- » tés... Les oracles de Rome et de la Grèce » trouvèrent des dieux sur chaque portion » du sol : c'était la terre qui défiait la » terre, le limon qui disait de lui-même : *je suis Dieu*. Triste, mais nécessaire enfantement d'un ténébreux orgueil, dont les obs- » curités furent embellies par tous les char- » mes de la pensée, dans l'effervescence de » l'invention ; nuit qui parut délicieuse par » la beauté de ses fêtes et le luxe de ses feux » empruntés, mais nuit lamentable, et qui » dure encore en dehors des clartés chré- » tiennes, parmi ces idolâtres modernes, » dont l'esprit est sans règle parce que leur » cœur est sans vertu. »

De l'union avec Dieu résultait aussi la droiture de la volonté. Mais lorsque le péché eut couvert l'esprit de ses ténèbres, le cœur a cessé de posséder la sagesse. La lumière qui montrait la loi s'est affaiblie, la règle a perdu son évidence, et les désirs n'ont plus connu de frein. Dès-lors la vie de l'homme a cessé d'être pure et céleste. Courbé vers la terre, asservi par les penchans, il a vécu de la vie du corps, comme la brute, vie matérielle et animale, au sein de laquelle il n'a trouvé que la corruption et l'esclavage.

Dans l'état primitif, le corps obéissait aux commandemens de l'âme ; aujourd'hui il se révolte contre elle, et l'entraîne dans ses propres voies, parce que celle-ci, privée des lumières nécessaires n'a plus assez de sagesse ni de force par elle-même, pour exercer son empire. Dans cet état de dépendance et d'abrutissement, reine déchuë et dégradée, elle se livre à tous les excès. « Il » suffit que les sens, devenus ses maîtres, » s'y complaisent, et cette malheureuse » marche avec eux, guidant elle-même de » sa pensée les tyrans qui la lui suggèrent ; » compliquant, raffinant tous leurs vices » par les complots de sa sagesse dégénérée. »

De là toutes les peines morales. Le bonheur, la paix et la joie se sont enfuis ; le trouble, la confusion, l'ennui et le dégoût ont pris leur place. Le pouvoir du démon sur l'âme et sur le corps n'a pas non plus d'autre origine.

Ce qui précède s'applique à l'individu ; toutefois les suites du péché se sont étendues à la société, en détruisant l'union qui la constitue. Plus d'unité de doctrine, chaque intelligence étant devenue à elle-même sa règle et sa loi ; plus d'unité de sentimens, le cœur se guidant d'après les aberrations de l'esprit ; plus d'unité de fin, chacun rapportant tout à soi et se constituant centre de la création. Les vertus sociales ont été remplacées par l'amour d'une gloire éphémère ; les vertus privées, par l'intérêt et par l'égoïsme.

En brisant les rapports de l'homme, le péché n'a pas respecté sa nature. Dieu avait fait l'âme à *son image* : cette image a été effacée ; Dieu l'avait créée à *sa ressemblance*, et cette ressemblance a été détruite. Le corps a vu le désordre s'introduire dans ses organes. Tantôt l'absence de développement, tantôt un développement excessif les ont éloignés de leur état normal et primitif. Les maladies et les souffrances physiques en ont été la suite.

Enfin, il ne resterait plus à l'homme que ses destinées : elles ont subi la loi commune.

Sa prévarication a creusé sa tombe, et à la mort, dans le temps, est venue se joindre

cette autre mort, dont la durée a pour mesure l'éternité. Telles sont les considérations de M. Frère sur l'homme dégradé. Nous nous sommes abstenus de reproduire les éloges que nous lui avons donnés dans notre premier article ; ce n'est pas cependant qu'il l'ait cessé de les mériter ; mais il nous suffira de répéter ici que pour ceux qui ont lu les développemens dont nous ne donnons qu'un léger aperçu, l'affluence des auditeurs qui courent se ranger autour du professeur n'a rien qui doive surprendre. Son beau talent le rend digne d'être l'interprète de Dieu auprès de son siècle. Si parfois on est tenté de lui demander un ton plus soutenu, il faut se souvenir que des leçons ne sont pas un ouvrage et qu'elles se prêtent toujours à un certain abandon qui, loin d'être un défaut, n'est peut-être qu'un charme de plus.

Nous arrivons à l'examen de l'homme régénéré. Après avoir exposé le dessein général des Écritures et la manière de les entendre, le professeur traite de Jésus-Christ, de sa nature, de son existence, des preuves de sa divinité et de son action sur les hommes. Les détails dans lesquels nous sommes entrés sur la condition primitive et sur la dégradation de l'humanité, doivent suffire pour faire connaître la marche qu'il suit dans cette troisième partie. Il se sert des mêmes divisions et montre l'action réparatrice du Rédempteur sur tout ce que le péché avait altéré, dénaturé. Nous regardons les leçons consacrées à ce sujet, comme dignes des précédentes sous plus d'un rapport ; mais, s'il faut dire notre pensée tout entière, elles étaient susceptibles d'un plus grand développement. La matière est immense : pourquoi donc ne pas donner au travail dont elle est l'objet une étendue au moins en rapport avec les deux premières parties du cours ? C'est, nous n'en doutons pas, la courte durée du temps accordé pour ces leçons qui a forcé M. Frère à se resserrer dans des limites étroites. Mais, quelle qu'en soit la cause, c'est un défaut que nous signalons avec peine. Ajoutons que cette nécessité de rassem-

bler dans un cadre rétréci une foule d'idées, a comprimé l'élan chaleureux du professeur, et que son élévation est devenue moins animée, ses mouvemens moins éloquens. Il ne s'agit ici que d'une observation générale : car on trouve encore dans les dernières leçons des passages à citer. Tel est celui où le ministère ecclésiastique est dépeint comme une source d'union sociale. « Voyez en France une chose admirable, » le ministère ecclésiastique atteignant » tous les hommes, pour leur communi- » quer cet esprit d'union. Dans les plaines, sur les montagnes, dans les villes, » dans les hameaux, partout la parole de » vie se fait entendre, partout les sacre- » mens sont administrés. Par ces moyens » nous sommes appelés à la même perfection, c'est-à-dire au rétablissement » des rapports avec Dieu. Aussi l'action » du sacerdoce est-elle seule civilisante, » et l'unité véritable n'existe que dans » l'Eglise où il n'y a plus de distinction de » Peuples, ni Scythes, ni Grecs, ni Juifs, » ni Barbares.... Tous les peuples sont appelés à cette union par Jésus-Christ, et » ce qui la rend immuable c'est que devant le Christianisme, il n'y a plus de distinction de libres et d'esclaves, une » partie de la société ne domine plus l'autre, en agissant sur elle en tyran. Que » s'il n'y a plus d'esclavage dans le monde » c'est à lui qu'on le doit, lui qui voyait » tous les hommes dans leur institution et » qui voulait les rendre libres, en les rendant moralement égaux. On proclame » la liberté de nos jours ; mais qui en a fait connaître les droits ? Les païens les » avaient-ils pénétrés ? avaient-ils vu que » chaque homme est appelé à regarder son semblable comme un frère ? Non. Le » ministère ecclésiastique seul a répandu » cette vérité, en rappelant les hommes » de cet état d'idolâtrie, où le servage » était la condition du plus faible sous l'empire du plus fort. Voyez encore cet » état d'abrutissement dans cette classe » d'hommes, infidèles à la vérité, et dont » l'intérêt est devenu le seul mobile, cet

» industriel qui dit à son semblable : Veux-tu du pain ? attache-toi à cette roue, tourne, tourne. Et il le dégrade et il l'avilit. Malheureux ! mets un chien à la place d'un homme et ne foule pas aux pieds cette créature qui est ton égale, en la rabaisant jusqu'à la condition des animaux dépourvus de raison. Entends Jésus-Christ, lui dire par la bouche de son sacerdoce : *Tu es enfant de Dieu !* et respecte cette parole d'anoblissement prononcé par le souverain.»

M. Frère a terminé son cours en donnant une théorie de l'éducation, d'après l'étude de l'homme. Nous regrettons que les bornes de cet article ne nous laissent pas la possibilité d'entretenir nos lecteurs de ce travail remarquable, fruit des observations et de la longue expérience du professeur, nous aurons occasion d'y revenir par la suite, en traitant les questions relatives à l'éducation, questions auxquelles la *Dominicale* ne peut rester étrangère.

HYGIÈNE.

Considérations religieuses sur l'hygiène.

Dans nos courtes réflexions sur les moyens de conserver la vie, et de la développer selon l'ordre régulier des fonctions organiques, nous considérons l'homme dans son commencement même, dès l'instant où il a passé du néant à l'être. De là, nous le suivrons pas à pas jusqu'à la mort; et dans cette marche rapide, nous ne cesserons d'établir le parfait accord des lois de son déroulement normal et progressif, avec les dogmes et les préceptes du Christianisme. En effet, le Christianisme embrasse dans un admirable enchaînement de détails et d'ensemble tous les rapports de l'existence humaine, depuis son évolution première, jusqu'à son entier développement. De quels sentimens de respect, de confiance, et d'amour, nous devons être pénétrés, en le voyant dépasser de si loin toutes les philosophies, toutes les religions, dans ses enseignemens de perfection et de bonheur. Ainsi le Christianisme seul a su doubler l'espérance de l'homme à ses derniers momens, en assu-

rant aux restes qu'il va laisser à la terre une autre destinée que celle d'une irrévocable dissolution. Ainsi le Christianisme seul a su s'emparer de la vie tout entière de l'homme, de ses pensées les plus intimes, de ses sentimens les plus cachés, de toutes ses actions, pour les diriger vers un but commun de conservation et de salut. Le Christianisme seul surtout encore, et nous proclamons ici cette vérité avec une indicible joie, le Christianisme seul s'est occupé de l'homme, dès le sein de sa mère, pour s'en saisir aussitôt qu'enfant il abandonne le sein qui l'a conçu. Quelle est donc, la doctrine de l'antiquité qui soit allée, comme lui, chercher l'homme jusqu'en dehors de sa naissance, pour le conduire et le conserver jusqu'au-delà du tombeau? Quelle est, parmi les lois de l'antiquité, la loi qui ait fait un devoir à tous de respecter la vie naissante, comme un dépôt exclusivement réservé en nous à la garde et à la volonté de Dieu? Hélas! quand on se prend à parcourir les pages de l'histoire du genre humain, avant la venue de Jésus-Christ, ne croirait-on pas vraiment que la mort était un délire ordinaire de la force brutale, ou une des orgies de la richesse et de la puissance? Quelle affreuse prodigalité du meurtre chez les peuples païens! Savez-vous bien que l'infanticide était devenu pour eux une sorte d'obligation sociale? Que les époux païens étaient loin de recevoir leurs enfans comme un bienfait de Dieu, comme un trésor dont ils devaient rendre compte à la justice divine? Et puisque la vie de l'enfance doit fixer spécialement notre attention aujourd'hui, écoutez la sagesse antique s'expliquer sur le sort qu'elle destinait aux nouveau-nés. Plutarque rapporte, sans exprimer ni étonnement, ni blâme, ni reproche, la loi de Lycurgue, qui ordonnait de jeter dans un fossé, au pied du Mont Taygète, tous les enfans jugés difformes, ou ayant quelque grave défaut. Aristote, ce souverain législateur de la raison païenne, dit quelque part dans sa Politique, que les mères peuvent se procurer l'avortement, afin d'éviter à la république une surchargeante population. « Un homme, quoique pauvre, ne veut pas exposer son fils; mais s'il est riche, à peine voudra-t-il conserver sa fille » : effroyables paroles du poète Posidippe, qui nous apprennent à la fois et les mœurs et les lois de cette Grèce tant vantée pour sa civilisation et sa

philosophie. Continuons. Les Romains, sans doute, nourrissaient ordinairement les petits de leurs esclaves; car ce n'était au moins pour eux que du bétail destiné à leur service. Quant à leurs propres enfans, ils ne faisaient aucune difficulté de les mettre à mort ou de les exposer. Chez les Grecs et chez les Romains, lorsqu'un enfant venait au monde, on le déposait aux pieds de son père; s'il le relevait de terre, il le reconnaissait; mais s'il détournait la tête, l'enfant était sur-le-champ mis à mort ou exposé. Dans leurs codes, il y avait un *chapitre du droit d'exposer* les nouveau-nés. Parmi ces misérables créatures, ainsi jetées à l'avidité d'un maître barbare, les garçons étaient voués à l'esclavage, et les filles à la prostitution. Tacite s'étonne que les Germains ne fissent périr aucun de leurs enfans. Ce crime devint si commun sous le règne des Antonins, qu'un auteur, leur contemporain, représente un homme partant pour un voyage, et qui ordonne froidement à son épouse de tuer à sa naissance l'enfant dont elle est enceinte, si c'est une fille.

Nous, qui avons subi l'influence chrétienne, concevons-nous bien maintenant ce sacrifice de l'homme, souvent même avant qu'il eût vu le jour, puisque la mère pouvait, devait presque porter une main homicide sur le fruit de ses entrailles?

Voilà pourtant ce que la philosophie du paganisme enseignait sans honte et sans crainte. Elle est trop peu connue, cette civilisation du meurtre, de la prostitution et de l'esclavage. Mais, quand vous la connaissez, vous ne pouvez plus vous refuser à croire que la société eût infailliblement succombé dans cette grande immolation d'elle-même à elle-même, si, pour échapper à cette fureur de sa propre destruction, elle n'eût bientôt reçu le secours de la divine philosophie du Christianisme. A la parole immédiate de Dieu, l'humanité va être régénérée; l'amour divin va ranimer le monde par la libre et gratuite communication de lui-même, par la grâce. Jésus-Christ nous apporte la doctrine de vie; et la première condition de cette vie, c'est le baptême.

De quels soins généreux la sainte doctrine de l'Eglise entoure l'homme à tous les instans de sa première existence! Elle s'inquiète de lui avant même qu'il soit: car le Christianisme seul encore a commandé la chasteté du lit conjugal. Mais aussitôt que l'homme est conçu,

la religion chrétienne a des soins et des prières à lui prodiguer pour son bonheur. Avez-vous jamais entendu, sans éprouver quelque attendrissement, les simples et naïves paroles du prône du dimanche, qui comprend dans ses vœux et dans ses intercessions tous les besoins, toutes les misères, toutes les douleurs de la terre. Quand le prêtre surtout a prononcé ces mots: « Nous prions pour les femmes enceintes? » tous les cœurs ne doivent-ils pas tressaillir de reconnaissance? à ce seul trait, vous apercevez tout de suite la différence. La religion chrétienne, au lieu du mépris, commande le respect; au lieu du dégoût et de l'indifférence, elle ordonne la plus tendre sollicitude pour la mère féconde, et pour le fruit qu'elle porte dans ses entrailles. Par sa sagesse et sa charité, elle soutient la vie de la mère et prépare la vie de l'enfant: elle les conserve toutes deux réciproquement l'une pour l'autre, pour la famille, pour la société, pour l'Eglise, et pour Dieu. Tel est son but constant; et pour l'atteindre sans obstacles qui viennent d'elle-même, elle suspend pour la femme enceinte les plus faibles rigueurs du jeûne et de l'abstinence. Le prêtre catholique, ce père de tous les hommes, comme Dieu, dans ses heures de prières et de méditations, deux fois chaque jour la recommande à la bonté de la Vierge mère, et à la protection des saints et des anges. Oh! que ces suppliques des cœurs purs, portées vers le Ciel, doivent donner de libre expansion, de calme et de bien-être à l'enfant qui commence son organisation et sa vie! La grossesse de la femme chrétienne, comme celle de la femme païenne, n'est point troublée par les agitations de l'immoralité. L'Eglise a pu la prémunir encore contre toutes les émotions de la crainte et du désespoir, en enlevant au père l'odieux privilège de refuser un premier regard à son enfant, pour l'envoyer à la mort. Ainsi, dès le commencement de notre existence, elle cherche sans cesse notre félicité. Toujours nous l'obtenons pour prix d'une entière soumission à ses commandemens et aux conseils de sa bienveillance.

Mais aussitôt que l'enfant est né, l'Eglise, qui veut être mère aussi, et une mère jalouse, l'appelle bien vite en son sein pour lui donner le signe du chrétien, c'est-à-dire de l'homme délivré, afin qu'il puisse venir plus sûrement à elle; elle s'empresse d'appuyer son faible pupille

de deux nouveaux soutiens. Elle lui choisit un autre père et une autre mère en Jésus-Christ. La charité devait lui offrir plus que deux simples témoins pour témoigner de son apparition sur la terre. Le parrain et la maraine, dans l'esprit du Christianisme, en même temps qu'ils attestent la naissance de l'enfant, contractent envers lui des obligations d'une parenté qui n'a été inventée que par l'Église chrétienne. En doublant, pour ainsi dire, la paternité et la maternité, elle s'assurait davantage de la conservation de l'homme naissant. Dans les premiers siècles du christianisme, cette sage institution arrachait bien des nouveau-nés à l'abandon, à la misère, et même à la mort. Maintenant encore elle est la source d'inépuisables soulagemens pour toute la vie du pauvre ; car l'Église établit ainsi des rapports de communauté morale, dont l'empire de la loi civile ne peut que nous faire regretter de plus en plus le déplorable affaiblissement. Non, certes, jamais aucune législation humaine ne pourrait faire autant pour les commencemens de la vie de l'homme. Le magistrat peut-il commander l'allaitement à la mère, la douceur et la patience au père, une surveillance toujours active aux témoins qui lui présentent un enfant ? Sa puissance atteint-elle les plus douces affections du cœur, comme la divine action de la parole du prêtre ? Celui-ci a prévu qu'à force de tendresse les soins les plus purs pouvaient devenir coupables. Il sait qu'une défaillance de la nature, un moment de sommeil, peuvent compromettre la vie si frêle encore du nouveau-né. Eh bien ! vous l'avez entendu, au nom de l'Église, ordonner aux parents de ne point faire coucher avec eux leurs enfans avant qu'ils aient au moins deux ans accomplis. Puis vous l'avez entendu ajouter à cette première obligation, que quand ils auraient atteint l'âge de raison, il leur était encore expressément défendu de faire coucher ensemble les frères et les sœurs. Vraiment elle est infinie la prévoyance de l'Église, qui va jusqu'à nous arracher ainsi aux étreintes de l'amour maternel, dans la crainte qu'elles ne nous causent imprudemment la mort. Elle est infinie cette prévoyance, qui veut nous épargner jusqu'aux moindres commotions des sens, pour éviter à notre âme une souillure, et un trouble à notre organisation.

En outre, dans toutes les cérémonies du baptême, nous trouvons l'enseignement des

moyens les plus propres de conserver la vie, en les continuant en quelque sorte pendant toute la durée de la première enfance. Il est bien remarquable que Dieu ait ainsi attaché aux signes sensibles de notre régénération spirituelle, les moyens de conservation de notre corps. L'eau baptismale, l'huile sainte, le sel et le voile blanc sont autant d'objets employés comme matière du premier sacrement de la religion catholique. Ce sont là aussi les élémens de la nature les plus salutaires du premier développement de nos organes. Les soins empressés que l'Église nous donne pour nous faire connaître à Dieu, nous semblent un enseignement profond des soins matériels que les parens doivent prodiguer, en suivant son exemple, à leurs enfans dès leur naissance. C'était une coutume assez générale autrefois de baptiser par immersion ; et quelques peuples chrétiens la conservent encore aujourd'hui. Les parens doivent mettre à profit les saintes leçons de la purification du baptême ; la mère surtout imitera avec un grand avantage le premier exemple que lui donne l'Église, en plongeant de temps en temps son enfant dans un bain d'eau tiède et pure comme l'eau régénératrice : si la peau de cet être si tendre s'irrite, rougit, et devient douloureuse, elle pourra répandre quelques gouttes d'huile d'olive sur le siège de la douleur ; elle renouvellera souvent cette onction salulaire, qu'un peu de farine de froment peut remplacer quelquefois dans une trop vive excitation, et le déchirement du pli des articulations ou des jointures ; elle changera fréquemment les blancs vêtemens, dont elle couvre des membres si délicats. La mère chrétienne n'oubliera point que l'allaitement est un devoir religieux imposé à sa sollicitude. Est-il rien d'ailleurs de plus délicieux pour une mère que cet épanchement de sa vie et de sa substance, en la vie et la substance de son enfant ; que si par des raisons légitimes ou des accidens imprévus, elle est privée du bonheur de lui donner du lait de son sein, elle fasse dissoudre dans l'aliment que sa main lui prépare quelques grains d'un sel pur, afin de relever et de soutenir l'énergie des organes intérieurs qui doivent digérer cet aliment ; qu'elle arrose sa bouche de sa propre salive, avant l'apparition des premières dents ; qu'elle échauffe de son souffle ; qu'elle entretienne avec une exacte précaution la cha-

leur et la moiteur de ses pieds et de ses mains : elle préviendra par là une trop grande affluence du sang vers la tête; qu'elle se garde surtout de trop couvrir cette partie, de l'exposer à un feu, à un soleil ardent.

A cette occasion, disons ici un mot des alarmes philanthropiques sur les résultats du baptême que l'Eglise a si long-temps administré avec l'eau froide. La science a-t-elle bien démontré l'imminence du danger de l'effusion, de l'aspersion baptismale? La physiologie, au contraire, ne viendrait-elle point, dans cette circonstance, prêter encore quelque appui à ce long usage de l'Eglise? Oui; et puisqu'elle veut bien l'abandonner pour l'avenir, tâchons, nous, au moins, de la justifier de cette pratique de dix-huit siècles. La vie, selon tous les physiologistes, n'est nulle part plus active, chez l'enfant, que vers la région du cerveau; elle s'y ramasse, pour ainsi dire, en si grande quantité, par un excessif afflux du sang vers cette partie, que nous la voyons produire alors ces fréquentes et tenaces éruptions de la peau du crâne, ces fièvres cérébrales, ces convulsions qui entraînent tant de morts prématurées. Mais parmi les moyens de repousser cette surabondance du sang, de calmer cette suractivité de la vie, l'usage de l'eau froide, et même de l'eau glacée, répandue avec modération sur la tête et sur le front, peut produire ordinairement les plus heureux effets. Dans la plupart des affections nerveuses, dans les maladies cérébrales des adultes, cette réaction du froid a toujours paru une des plus efficaces médications aux plus savans et plus habiles praticiens. Cependant, pour ne point inquiéter l'excessive sensibilité de la philanthropie, que le prêtre catholique ne repousse point la sage condescendance de l'Eglise, qu'il n'administre donc plus le baptême qu'avec l'eau faiblement atténuée. Il n'a point à craindre d'en changer la nature par cette légère modification de son état le plus commun, puisqu'il est permis de baptiser même avec les eaux thermales et sulfureuses qui sourdent de la terre.

Nous reviendrons aux soins qui sont dus par les parens à l'enfance. Nous ne l'abandonnerons point ainsi aux premiers mois de son entrée dans la vie. Dans un prochain article, nous en conduirons le développement jusqu'à la jeunesse, toujours sous l'œil vigilant de la religion, qui, à cette époque, ouvre à l'homme de nouveaux trésors de sa bonté.

EPHÉMÉRIDES.

- 25 février 1712. Mort du maréchal de Catinat. Il fut un des plus illustres généraux du siècle de Louis XIV, siècle si fécond en grands capitaines.
1447. Mort du pape Eugène IV. Il était né à Venise, d'une famille obscure. Il réussit à éteindre le grand schisme entre l'Eglise grecque et latine; mais l'union des deux Eglises ne fut que passagère.
- 24.—1495. Le roi de France, Charles VIII, entre victorieux dans Naples.—1500. Naissance de Charles-Quint.—1525. François I^{er} est fait prisonnier à la bataille de Pavie. François avait été pris près des murs de la Chartreuse de Pavie; on le mena d'abord dans l'Eglise de ce monastère. Les religieux étaient au chœur, et quand ils arrivèrent à ce verset du psaume 118 : *bonum inihî, quia humiliasti me*, le roi les prévint, et entonna le verset à haute voix.—1527. Les états de Bohême choisissent pour leur roi Ferdinand, frère de Charles-Quint. C'est ainsi que ce royaume est entré dans la maison d'Autriche.—1550. L'empereur Charles-Quint se fait couronner à Bologne par le pape Clément VII.—1557. Charles-Quint, après avoir abdiqué toutes ses couronnes et la dignité impériale, se retire au monastère de Saint-Just, dans l'Estramadure en Espagne.—1780. Mort du capitaine Cook, le plus célèbre navigateur de ce siècle. Né près de Newcastle, en Angleterre, il commença par travailler aux mines de charbon. Mis en apprentissage chez un marchand de ce minéral, il apprit les premiers élémens de la navigation sur les vaisseaux qui transportaient cette marchandise.—1582. Bulle du pape Grégoire XIII pour la réforme du calendrier.
- 25.—1599. Vérification du fameux édit de Nantes faite en parlement, malgré les oppositions de ce corps.
- 26.—208. Mort de Tertullien, l'un des Pères de l'Eglise.
- 27.—1594. Henri IV est sacré roi de France dans la ville de Chartres, attendu que Reims tenait encore pour la Ligue. Ce fut Nicolas de Thou qui fit la cérémonie.
- 28.—1012. Les Sarrasins abordent en Italie par mer, ils furent battus, et leur reine ayant été faite prisonnière, on lui coupa la tête. Le roi Maure, furieux envoya au pape Innocent III un grand sac rempli de châtaignes, en lui faisant dire que l'été suivant il ramènerait autant de soldats. Le pape lui renvoya le même sac rempli de graine de millet, ajoutant que s'il revenait il trouverait autant de guerriers pour le combattre.
- 29.—1565. Les jésuites ouvrent leur collège rue Saint-Jacques, collège qui a pris depuis le nom de Collège Louis-le-Grand.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

ROME. Le 2 février, qui était le dimanche de la Sexagésime et en même temps la fête de la Purification de la sainte Vierge, et qui était aussi l'anniversaire de l'élection du souverain Pontife, il y a eu chapelle papale au Vatican. Sa Sainteté a béni et distribué les cierges; après quoi on a fait la procession, suivant l'usage, par la salle royale. La messe fut chantée par M. le cardinal Sala, qui est le second de la création du pape régnant, la cérémonie fut terminée par le *Te Deum*, en mémoire du tremblement de terre dont Rome fut délivrée, sous Clément XI, en 1705.

— Les évêques des États-Unis, avant de se séparer après le concile de Baltimore, ont adressé au clergé et aux fidèles une lettre pastorale remplie de sages conseils et de pieuses considérations. Ils leur rappellent la brièveté de la vie, l'importance du salut, le besoin que nous avons de la grâce. La prière est un des moyens les plus efficaces pour nous attirer les biens célestes. Il faut aussi s'instruire de la religion. Les prêtres sont obligés d'étudier les saintes Écritures; on leur recommande d'éviter les profanes nouveautés des paroles et l'affectation d'une fausse science, et de suivre l'enseignement qui leur a été transmis par leurs prédécesseurs. Les laïques doivent aussi lire fréquemment ces saints livres dans un esprit d'humilité et de docilité. On les invite à assister aux instructions dans les églises et à soutenir les publications périodiques et autres, qui paraissent en faveur de la religion. Les évêques s'adressent tour à tour au clergé et aux fidèles. Ils leur parlent de la fréquentation des sacrements, de l'éducation des enfants, des pratiques de piété. Ils exhortent les catholiques à persévérer dans la foi et à se tenir en garde contre les pièges que leur tend l'esprit d'erreur. Le nombre des prêtres est trop circonscrit pour leur permettre de visiter assidument leurs troupeaux. Les fidèles, quand ils sont privés de prêtres, doivent y suppléer autant qu'ils le peuvent, par des prières et des lectures approuvées. Cette pastorale, qui est assez étendue, est datée de Baltimore le 27 octobre dernier. Elle est signée de M. l'archevêque de Baltimore, de M. le coadjuteur de Bardstown, de MM. les évêques de Charleston, de Saint-Louis, de Boston, de New-York, de Mobile, de M. le coadjuteur de Philadelphie et de MM. les évêques du Détroit et de Cincinnati.

— On a eu des nouvelles des deux évêques français qui sont partis l'année dernière pour le Levant. M. Bonamie, évêque de Babylone, après avoir séjourné quelque temps à Alexandrie, s'est embarqué sur un brick de l'État pour le port de Bayrouth en Syrie. Le temps étant très-mauvais, le brick fut obligé de relâcher en Chypre. Dans cette circonstance, M. l'évêque courut un grand danger: comme il allait à terre avec le commandant dans un bateau du pays, le bateau chavira, et tous deux tombèrent à la mer. Heureusement aucun d'eux n'a péri. Le

prêlat arriva ensuite à Bayrouth en bonne santé. On a eu de ses nouvelles à Smyrne, par le brick même qui avait servi à transporter M. l'évêque. M. Auvergne, archevêque d'Iconium, après avoir passé quelque temps chez les missionnaires lazaristes de Smyrne, s'est embarquée pour la Syrie le 19 décembre. Comme le temps était contraire, la traversée aura pu être longue. La tempête du 15 décembre, qui a causé la perte du vaisseau le *Superbe*, a occasionné aussi des avaries et des naufrages dans l'Archipel. Le vent était d'une telle violence que des plants d'oliviers ont été presque entièrement brisés et arrachés dans la plaine de Smyrne.

Angleterre. — A la chambre des communes, dans la séance du 17 février, M. *Fergus O'Connor* et M. *O'Connell* ont présenté un grand nombre de pétitions de la part des diverses villes ou bourgs d'Irlande, ayant pour objet de demander le rappel de l'union entre cette contrée et l'Angleterre. Les honorables membres ont ajouté quelques mots à l'appui de ces pétitions, et ont déclaré que le pays tout entier demande à grands cris le rappel de l'union, et qu'une résistance trop prolongée à lui accorder satisfaction serait inutile et pourrait bien ne pas être sans danger. Après quelques débats dans lesquels M. *Ruthven* et M. *O'Connell* ont proclamé avec beaucoup d'énergie que si l'Angleterre persistait à ne pas consentir à une séparation faite à l'amiable, l'Irlande obtiendrait cette séparation par la force, la chambre a ordonné que les pétitions fussent déposées sur la table.

Espagne. — Les journaux de Bordeaux rapportent, d'après leurs correspondans de Bayonne, la nouvelle de l'entrée de don Carlos en Espagne, à la tête de 7,000 hommes. Ils ajoutent qu'au premier bruit de cette démarche du roi légitime, Valdès s'est mis en route, de Pampelune pour Vittoria, avec un corps de troupes qui se serait affaibli en route par l'obligation de laisser 4,500 hommes à Olité.

Portugal. — On n'a reçu ni à Londres ni à Paris des nouvelles récentes du Portugal. Au premier bruit d'une prétendue victoire de don Pedro, les bons pédristes, qui étaient à 64, sont montés à la Bourse de Londres à 68. Depuis lors, et comme nous venons de le dire, sans qu'il y ait eu aucun arrivage, et par conséquent sans motif, ils ont éprouvé l'énorme hausse de 6 p. 0/0 de plus, ayant été cotés samedi à 74. Lundi, la réaction a commencé; ils sont tombés à 70 1/2, toujours sans nouvelles, mais, selon toute apparence, parce que la crédulité des dupes des agioteurs avait été suffisamment exploitée.

Le Directeur-Gérant,
ANGE DE SAINT-PIEST.

AVIS. — *Les personnes dont l'abonnement expire le 1^{er} mars, sont priées de le renouveler, si elles ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi du Journal.*

CONFÉRENCES DE LA MÉTROPOLE.

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

Ainsi que nous l'avions annoncé, la première conférence a eu lieu dimanche dernier à la Métropole. L'auditoire était aussi nombreux que le dimanche précédent. Monseigneur assistait à cette conférence avec tout son clergé, et nous avons remarqué la présence de Mg^{rs}. les évêques de Nancy et de Langres.

Nous donnons aujourd'hui une grande partie de ce premier discours prononcé par M. l'abbé Dupanloup, premier vicaire de la Madeleine et chanoine de Besançon, jeune ecclésiastique rempli de talent et de mérite. Dans l'intérêt de nos abonnés des départemens, nous nous sommes attaché un sténographe, en sorte que les fragmens de ce premier discours que nous citons sont textuels.

Nous continuerons pour les conférences qui vont suivre.

Nous avertissons en outre que, cédant à de nombreuses demandes qui nous ont été faites soit à Paris, soit en province, nous allons faire imprimer à part chacune des conférences, textuellement et en entier.

Transfiguratus est ante eos; et resplenduit facies ejus sicut sol, vestimenta autem ejus facta sunt alba sicut nix.

Jésus fut transfiguré devant eux, son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtemens blancs comme la neige.

La page de l'Evangile que le cours de l'année chrétienne nous présente en ce jour, révèle à nos yeux un magnifique spectacle. Tandis que tout l'univers demeurait plongé dans les ténèbres du jour mortel qui éclaire la terre; tandis

que la foule indifférente errait au pied du Thabor, et languissait dans les basses régions du monde, trois disciples privilégiés, dans les régions supérieures de la sainte montagne, jouissaient du spectacle admirable de la transfiguration de Jésus-Christ. Une lumière céleste répandue l'entourait de ses rayons, comme d'un vêtement de gloire. Moïse et Elie, la loi et les prophètes, la loi qu'il avait inspirée et qu'il venait accomplir, les prophéties dont il était la lumière, et qu'il venait réaliser, apparaissent en même temps pour lui rendre hommage; et alors, du sein d'une nuée lumineuse, une voix divine s'écrie: « Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances; écoutez-le ! » A cette voix, les disciples tombent la face contre terre, et adorent Jésus-Christ. C'est un semblable hommage que ce divin Maître attend de nous aujourd'hui, Messieurs.

Encore que nous n'ayons pas été témoins, comme les disciples, des miracles du Thabor, si ce n'est pas au nom de cette première transfiguration, c'est au nom d'une nouvelle, aussi étonnante, que la religion nous recommande de tomber en ce moment aux pieds de Jésus-Christ et de l'adorer. Il y eut, en effet, pour Jésus-Christ une seconde transfiguration glorieuse, divine, que tout œil peut voir, et dont la première ne fut que l'image et l'ombre. Il y eut aussi un beau jour dans l'histoire du monde, un jour pur, jour plein de raison et de vérité, jour céleste, jour de révélations magnifiques, jour de lumière éternelle; et ce jour, c'est Jésus-Christ qui le donna aux hommes, lorsque, après quarante siècles de souffrance, d'attente, et de nuit profonde, il apparut tout à coup à la terre, avec sa divine doctrine, et, semblable au soleil qui chasse les ombres et fait le jour, il éclaira seul la profonde ignorance du genre humain, dissipa sans retour les ténèbres épaisses du paganisme, et se révéla à tous les regards, comme la lumière et le docteur du monde. Voilà le magnifique spectacle et la glorieuse transfiguration que nous sommes chargés de vous montrer en ce jour. Puissent, messieurs, nos faibles paroles ne pas abaisser à vos regards la grandeur de ce tableau, et répondre dignement au noble et généreux empressement avec lequel, dociles à la voix de la religion, vous êtes accourus dans ce temple, pour entendre célébrer la gloire immortelle de bien-

faits nouveaux, et la divinité même de Jésus-Christ.

Depuis dix-huit siècles, ce divin docteur des hommes n'a pas cessé un seul jour d'éclairer la terre; et, malgré les épaisses ténèbres de l'incrédulité, les rayons divins brillent encore parmi nous; que dis-je? la nuit même de l'indifférence semble se dissiper enfin; les regards, fatigués d'errer sur la terre, se tournent vers le Ciel, pour voir si enfin la lumière ne va pas se lever, et si des saintes montagnes ne va pas descendre le jour. Oui, messieurs, il vient d'en haut, où il a brillé sans cesse; mais il s'élève de plus près dans les cœurs: il semble que Dieu inspire les hommes; et le zèle des pasteurs, comme l'empressement des fidèles, tout nous fait espérer une vie nouvelle, une régénération et une apparition nouvelle de la lumière de Jésus-Christ. Commençons, messieurs, dans cette sainte espérance, et, dans cette conférence, examinons aujourd'hui le premier titre qui recommande Jésus-Christ à notre admiration et à nos profonds hommages.

Il a été la lumière et le docteur du monde, parce qu'il a dissipé les ténèbres du monde païen; par sa présence, il a rappelé aux hommes les vérités premières, que l'oubli avait depuis long-temps effacées de leurs souvenirs; de plus, et surtout parce qu'il a fait briller ces vérités dans un jour plus beau, plus vif et plus pur; parce qu'enfin, s'élevant à une hauteur plus sublime encore, il a révélé des vérités inconnues aux hommes, des vérités purement divines et célestes. C'est là, messieurs, tout le sujet et le partage de cette instruction.

Poursuivant cette idée, l'orateur nous a tracé le tableau de l'époque mémorable à laquelle parut Jésus-Christ. Mais avant, dit-il, il faut nous désier d'un préjugé important:

Ainsi, parce qu'aujourd'hui le plus jeune enfant chrétien, le plus humble villageois, donnent aux questions religieuses les plus importantes des solutions nettes et précises; parce qu'aujourd'hui les vérités les plus sublimes sont devenues si communes, que le peuple le plus grossier en conserve malgré lui quelque souvenir, au milieu des ténèbres de l'incrédulité; parce qu'enfin la lumière du jour évangélique nous éclaire, nous conce-

vons avec peine qu'il en ait jamais été autrement, et, jouissant avec une ingratitude superbe du bienfait de Jésus-Christ, nous ne pouvons croire que, pendant la longue suite de siècles qui précédèrent sa venue, l'univers tout entier ait été livré à la démence. Et pourtant rien n'est plus certain..... »
 Quelles ténèbres épaisses! quel amas confus d'erreurs absurdes, de mystères abominables, de coutumes féroces, de sacrifices barbares!...
 Vous voyez bien, il est vrai, aux extrémités du monde une petite nation un peu éclairée, mais cachée dans un coin de la terre, obscure, et ignorée; la lumière qui brille sur elle n'est qu'une faible lueur, au milieu de ténèbres immenses. Le monde entier est plongé dans la nuit, et dort enfoncé dans la brutale idolâtrie. Voyez-les, ces hommes, au sein de cette nuit obscure: ils ont tous oublié si profondément le Dieu qui les a faits, qu'ils croient à leur tour pouvoir faire des dieux; et chacun les fait comme il lui plaît. Les infirmités les plus humiliantes de la nature, les vices les plus bas, les passions les plus cruelles, les crimes les plus odieux, sont adorés; ils ont leurs prêtres, leurs mystères ignobles, leurs sacrifices dégoûtans... Mais je n'achève pas; la présence du saint autel m'ordonne de m'arrêter.....

Tous les élémens du monde moral étaient donc mêlés, confondus dans l'abîme, et des ténèbres épaisses couvraient la face de l'univers. Obscurcie, étouffée dans la nuit des superstitions païennes, la vérité ne jetait plus qu'une clarté mourante, qui allait bientôt s'éteindre dans l'ombre éternelle, lorsque tout à coup, des extrémités de l'Orient, s'élança la vraie lumière, « *lux vera*. » Le créateur du monde nouveau, le réparateur du genre humain, la vérité, J.-C. paraît, et tout à la fois renouvelle la face de la terre et des cieux. Il parle, et à sa parole toute-puissante tout change sur la terre et dans le ciel; et, comme aux beaux jours de l'antique création, du sein des ténèbres, de vives clartés jaillissent, et se répandent sur la terre. C'était la lumière éternelle; elle avait paru dans le monde: « *lux in mundum venit*, » dans les desseins d'une miséricorde prodigieuse, afin que tous ceux qui croiraient en elle ne périssent pas: car la lumière, c'était la vie; non pas la vie qui passe et qui meurt, mais la vie qui dure, la vie

qui demeure, la vie éternelle, « vitam æternam ! » C'était le bien que J.-C. apportait à tous ceux qui paraissent sur la terre, et qui allaient aboutir à l'éternelle mort....

Mais c'est assez, Messieurs; ne chantons pas l'hymne de la reconnaissance avant d'avoir reçu le bienfait; suspendons ces transports, et, avant d'adorer, reposons nos regards fatigués sur la douce et pure lumière, qui s'élève avec J.-C. ; et, après avoir découvert l'illumination divine sur la face de ce Jésus-Christ, dont le nom a depuis trop long-temps cessé d'être adorable, comme un jaillissement visible de la gloire de Dieu, alors nous tomberons à ses pieds, et nous l'adorerons avec amour.

DEUXIÈME PARTIE.

En se présentant au monde, Jésus-Christ prononça une parole étonnante; il dit : « C'est moi qui suis la lumière du monde. » *Ego sum lux mundi*. C'était pour la première fois qu'une parole si extraordinaire avait été prononcée. Jésus-Christ l'expliqua par des paroles plus extraordinaires encore : « Je suis la voie, la vérité et la vie, » dit-il; *ego sum via, veritas et vita*. — Je suis la voie qui mène la vérité, *ego sum via*; je suis la vérité elle-même, *ego sum veritas*; enfin, je suis la vie, *ego sum vita*; la vie inséparable de la vérité, c'est-à-dire, je suis tout, je suis Dieu. Ceux qui prétendent que jamais Jésus-Christ n'a proclamé lui-même sa divinité, n'ont jamais lu, ou plutôt n'ont jamais compris ces paroles. Il commence par rappeler aux hommes toutes les vérités premières, toutes les vérités naturelles, oubliées depuis si long-temps, et qu'avait obscurcies la nuit des siècles païens. Ce n'étaient que les premiers rayons du soleil de justice qui allait luire sur le monde. Arrivé au jour parfait, Jésus-Christ révèle aux hommes des vérités totalement inconnues, purement divines et célestes. Pour accomplir de si grandes choses, Jésus-Christ emploie les moyens les plus simples, et par-là même plus divins. Le Verbe éternel n'avait pas besoin des pompeux discours de la sagesse humaine. Il prononce sept ou huit paroles, rayons purs détachés d'une lumière immense; ces paroles se répandent avec rapidité: douze hommes pauvres, les apôtres, sont chargés de les propager; ils partent, achèvent en peu de temps leur course, et nul homme vivant ne peut échap-

per aux rayons de la lumière divine. Et voyez, messieurs, comment cette multitude méprisante des divinités antiques, l'armée des dieux païens, tombe et disparaît devant ces premiers mots du symbole que Jésus-Christ présente au monde: Je crois en un seul Dieu, *credo in unum Deum*. Nous n'y avons peut-être jamais réfléchi, messieurs. Mais quelle force prodigieuse, disons plus, divine, il a fallu à Jésus-Christ pour remonter à travers les ténèbres jusqu'à la vérité pure et parfaite, et pour entonner, au milieu du paganisme son symbole par ces mots: Je crois en un seul Dieu! Le voyez-vous, seul contre tous, dans un coin de la terre, et de là, frappant de sa parole divine l'affreuse idolâtrie? Il renverse les dieux païens dans leurs sanctuaires, change la face du monde, et force tous les peuples à faire de son dogme capital le fondement de toute religion, de toute croyance. Oui, c'était une œuvre divine!...

Après un riche développement des paroles de saint Jean: *In principio erat Verbum*, et des premiers mots de la Genèse, l'orateur continue:

Mais c'est surtout dans le testament nouveau que sont des révélations attendrissantes; c'est là que Jésus-Christ semble se complaire à révéler les dogmes consolans de la divine Providence, qu'il montre un Dieu plein d'amour pour les hommes, son ouvrage, et pour la conservation du bonheur de sa créature. Sainte montagne qui retentîtes pour la première fois des enseignemens de Jésus-Christ, dites les paroles de grâce et de lumière qui découlèrent de sa bouche.... Au bord d'un lac, sur le penchant d'une colline, et, dit l'histoire sacrée, au milieu d'un beau jour, ses disciples étaient rangés autour de lui, et la multitude écoutait avec un cœur oppressé de divines paroles. Lui, apercevant parmi la foule des malheureux et des pauvres, leur fait considérer les oiseaux qui traversaient les airs, les fleurs des champs, les arbres des vergers; puis, avec douceur: « Voyez ces fleurs, leur dit-il, voyez ces beaux lis, voyez ces petits oiseaux; ils ne sèment ni ne moissonnent. C'est votre Père céleste qui en prend soin; et ne prendra-t-il pas plus de soin de vos jours que des fleurs des champs et des oiseaux du ciel? Cherchez donc

sa justice et tous ses biens vous seront donnés par surcroît.» N'était-ce pas la sublime Providence qui se révélait aux hommes dans ces sublimes et touchantes leçons?... Les pauvres, ravis d'entendre Jésus-Christ proclamer leur bonheur, livrèrent leurs cœurs à cette promesse divine. C'est sur cette montagne, dans le même jour, que Jésus-Christ, renversant les préjugés du monde, prononça ces mots : « Bienheureux sont les pauvres, bienheureux ceux qui pleurent et qui souffrent des persécutions pour la justice, car le royaume des cieux leur appartient ! » C'était pour la première fois que s'offraient aux hommes ces jours magnifiques de la vie future.

.... Je me hâte, messieurs, et j'arrive à cette parole si haute et si sublime de Jésus-Christ : *Ego sum qui sum* ; parole étonnante, toute divine, simple et infinie comme lui, parole plus claire que toute autre, ou plutôt source et principe de toutes paroles, comme Dieu est la source et le principe de tout être, et toutefois d'une profondeur immense, dans laquelle l'esprit se perd, sans pouvoir rien découvrir de la nature de l'être divin, sinon *qu'il est*. Mais Jésus-Christ vient ouvrir la voile impénétrable qui cache la majesté de l'être, divin aux clartés bienveillantes de la lumière céleste, au nom de celui qui est vérité, esprit, intelligence, Dieu et amour, cet infini qui est la charité : *Deus charitas est*. Ainsi, l'être infini, l'intelligence éternelle, la charité sans bornes, voilà Dieu !..... Maintenant vous savez le nom nouveau que Jésus-Christ a appris lui-même à donner à Dieu, le nom de *Père* céleste ; et la multitude des enfans des hommes peut redire à Dieu, par le bienfait de son adoption divine et l'enseignement de Jésus-Christ, cette prière si touchante : « Notre Père, qui êtes aux cieux, etc. »

Il doit y avoir, messieurs, une paternité plus auguste, plus divine, plus digne de Dieu, qui n'a pas commencé avec l'homme, et qui soit la raison sublime des choses. Ah ! oui, l'Être éternel a un fils, non par adoption, mais unique et parfait, sagesse incréée du Père, intelligence du Père, le Verbe éternel ; et quand le saint apôtre entonne son évangile par ces mots : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, » les platoniciens tombent à genoux, et veulent faire graver ces mots en lettres d'or sur le portique de leurs temples !...

Puis, après avoir parlé du mystère auguste de la Trinité, le pieux orateur arrive à l'Incarnation, à la Rédemption et à l'Eucharistie, et continue à faire remarquer quels flots de lumière jaillissent de Jésus-Christ sur les destinées de l'humanité.

C'est par ces vérités, dit-il, que nous découvrons le secret long-temps et vainement cherché par les anciens sages, de la nature humaine ; c'est par elle que nous savons clairement que nous avons été créés dans une région supérieure, et qu'un péché fatal nous fait tomber de la gloire, de l'innocence et du bonheur que Dieu nous avait destinés, et nous comprenons enfin le mélange de grandeur et de bassesse, de faiblesse et de force, de vertu et de vices qui est en nous. Dans cette révélation nous trouvons le moyen de fixer les traditions du monde sur le malheur et la chute de l'homme. Mais Jésus-Christ ne parle pas comme un docteur humain : à côté du mal il place le remède ; et c'est bien à lui qu'il appartenait en effet de trouver un remède égal à la profondeur du mal. Nous voyons là un mystère nouveau de rapprochement et d'union entre Dieu et l'homme, mystère de sagesse et d'amour, consenti par le Père éternel, et en vertu duquel le Fils de Dieu, le Verbe éternel s'est fait homme pour nous relever, nous éclairer, nous sauver, nous ramener au bonheur par la vertu ; au ciel, par le repentir. Voilà ce mystère sublime, cette œuvre manifestement divine ! Convenons-en, messieurs, jamais l'esprit humain n'inventa de semblables choses, et l'impiété doit avouer son impuissance et reconnaître là les caractères de la divinité. Si de telles merveilles pouvaient être imaginées, à coup sûr l'inventeur serait plus grand que son héros.

Mais achevons, et puisque c'est au Calvaire, sur cette montagne sainte, que Jésus-Christ a conquis le monde, marchons au Calvaire : c'est là que nous découvrons la vérité, la vertu, la justice, la gloire et l'espérance. Là tout est accompli, consommé par un sacrifice divin qui remplace toutes les victimes ; là sont abolis sans retour ces barbares sacrifices humains qui déshonoraient l'homme. C'est là que nous voyons une sainte et pure victime, dont le sang précieux répandu est la dernière consommation de la malice humaine : seule elle suspend le cours des vengeances divines ;

seule elle désarme la puissance éternelle, et fait descendre sur les hommes coupables les bienfaits de la miséricorde. Là les puissances infernales sont vaincues, et la mort éternelle tombe sans retour. C'est là, sur cette montagne, que nous voyons planter pour le bonheur du monde l'arbre de la croix, véritable arbre de vie et de science pour tout l'univers; car tous les hommes seront appelés à se nourrir de ses fruits, à recueillir dans ce sang précieux le germe de l'immortalité.

L'orateur a terminé, par des considérations élevées sur l'Eucharistie, son tableau de Jésus-Christ considéré comme lumière du monde.

PROPOSITION DE M. BAVOUX

POUR LE RÉTABLISSEMENT DU DIVORCE.

La Chambre des députés, dans sa séance du 25 février, vient d'adopter, à la majorité de 191 voix contre 100, le projet de M. Bavoux, pour le rétablissement du divorce. On sait qu'à la suite de la désorganisation introduite dans la société par l'horrible dissolvant de la révolution française, une loi du 21 mars 1803, empruntée au droit romain, établit le divorce dans un certain nombre de cas déterminés. Chacun sait combien ce dernier coup porté à la famille, après tant d'autres, lui devint fatal. Treize ans plus tard, une autre loi du 8 mai 1816 abolit entièrement celle de 1803. Après la révolution de 1830, il sembla à plusieurs qu'elle devait se recommander par les mêmes mérites que son aînée, et M. de Schonen fit la proposition de rétablir le divorce. La Chambre des députés, qui était alors en quête de popularité, qui en cherchait, qui en voulait, même au prix de la tranquillité des familles, accueillit la proposition, délibéra, et arrêta un projet de loi. Mais la Chambre des pairs, heureusement au-dessus des velléités révolutionnaires et de cette popularité d'enfant, à laquelle on sacrifie tant de grandes choses, la Chambre des pairs sauva l'ordre domestique et sa morale. Il est sûr que M. de

Schonen, revenu de sa précipitation, et ayant pu reconnaître pendant la discussion de son projet, combien le divorce était aujourd'hui une chose honteuse et peu attrayante pour une société calme et qui demande à vivre en paix, n'a pas voulu reprendre, comme il en avait le droit, sa proposition déjà favorablement accueillie, et profiter de l'honneur, s'il y en a, d'avoir songé le premier à combattre, comme on dit, les tendances sacerdotales de la restauration. Mais c'est une chose d'expérience, qu'il se trouve en toute occasion un homme qui se fait volontairement le bouc émissaire du ridicule, qui se mêle aux entreprises absurdes, précisément lorsqu'elles périssent le plus, et qui ont comme la prédestination de changer le bien en mal, et le mal en pire.

Dans la circonstance présente, c'est M. Bavoux qui a été cet homme-là. Il s'est avisé d'être révolutionnaire à la façon de M. de Schonen, précisément lorsque M. de Schonen s'est lassé et même repenti de l'avoir été; ridicule et triste singerie, où l'on n'a même pas assez d'esprit pour songer au mal le premier. M. Bavoux a donc voulu devenir populaire autant que M. de Schonen, et par les mêmes moyens. Celui-là a ramassé l'os qu'avait rongé celui-ci: espère-t-il mieux s'en repaître? La Chambre a fait pour le dernier ce qu'elle avait fait pour le premier. Les pairs les traiteront certainement tous deux sans aucune préférence; et M. Bavoux, qui recherchait la popularité de M. de Schonen, aura lieu d'être satisfait: ils auront eu à se partager la même idée et la même chute, avec cette différence néanmoins que toute l'initiative reste à M. de Schonen, et qu'il restera prouvé que ce pauvre M. Bavoux, talent tout d'imitation, ne possède même pas une manière en propre d'être absurde.

Ce serait pourtant une chose affreuse, si la Chambre des pairs allait manquer de courage, et laissait passer, par crainte ou par lassitude, le caprice, l'imagination de M. Bavoux.

Parmi les réflexions qui se présentent en

foule à ce spectacle, il y en a d'amères que nous ne ferons pas ; quoique nous en eussions le droit, froissés que nous sommes dans nos sentimens. Nous ferons seulement quelques questions. Comment se fait-il qu'un homme, quel qu'il soit, ait le front de se présenter devant une assemblée, dont la majorité est catholique, et qui représente un pays où la majorité des habitans est catholique ; et que là, hautement, sans détour, il lui propose une loi qui annule et casse brutalement les canons et la discipline de l'Eglise catholique ? D'un autre côté, comment se fait-il qu'il y ait des catholiques qui ont à la chambre voix, place et droit de parler, et qui écoutent et souffrent de pareilles choses ? Car enfin que leur propose-t-on ? le divorce. Or, le divorce est condamné et a toujours été condamné par le Christianisme : un chrétien, qui reste chrétien, ne peut pas sortir de là ; il ne lui est pas loisible d'avoir sur le mariage d'autres idées que les idées chrétiennes ; et surtout il ne lui est pas permis de les attaquer et de les renverser formellement. Proposer d'établir le divorce à des chrétiens, c'est donc leur proposer de faire une loi qui outrage leurs croyances, qui brise leur tradition, qui insulte leur foi, qui souille leurs livres saints ; en un mot, c'est leur proposer d'abjurer, ni plus ni moins. Il nous semble incontestable, la Charte à la main, qu'on n'a pas le droit de présenter à la Chambre une loi qui établisse le divorce ; car la Charte protège la religion chrétienne, et le divorce attaque le Christianisme. Le divorce est une loi romaine, une loi tirée du Code de Justinien, à une époque où l'on empruntait à Rome ses noms burlesques, ses toges et ses tutoiemens ; c'est une loi païenne, une loi de Junon et de Vénus, une loi qui correspond à une morale qui n'est pas la morale chrétienne ; une loi qui avait ses raisons d'être quand elle fut, et qui aujourd'hui ne peut plus reposer, d'un côté, que sur l'ignorance de ceux qui la proposent ; de l'autre, que sur la débauche de ceux qui la sollicitent. En tout état de cause, c'est toujours une loi qui attaque le Christianisme,

quela Charte promet de défendre, et qu'elle ne défend guère, hélas !

Si l'on avait proposé en pleine chambre une loi qui portât atteinte à la religion des juifs, il se serait élevé de toutes parts un tonnerre de réclamations. En Angleterre, on a fait plier les lois civiles devant la religion des quakers : dans les tribunaux, et en plein parlement, on les a dispensés de prêter le serment obligatoire pour tout le monde, parce que leur croyance le leur défend. Nous croyons même pouvoir affirmer qu'il existe en Alsace une sorte de piétistes, ou autres, en faveur desquels la loi française en use ainsi : il n'y a que le catholicisme qu'on ne favorise pas ; et encore que disons-nous favoriser ! Il n'y a que le catholicisme qu'on outrage. Du reste, cette façon d'en user avec lui est déjà vieille parmi nous, et ce n'est pas d'aujourd'hui que les philosophes, si tolérans en paroles, se sont faits persécuteurs en réalité, et ont affiché publiquement de la haine pour le catholicisme. Quand Louis XIV eut révoqué l'édit de Nantes, ce fut, à l'étranger, en Angleterre et en Hollande, un concert de plaintes plus ou moins légitimes. Sous la régence et sous Louis XV, lorsque les filles de joie régnaient et administraient le royaume, et que les philosophes leurs alliés — corruption d'esprit et corruption de cœur vont ensemble — commençaient à parler haut sur les choses présentes et passées, les plaintes de 1685 devinrent des déclamations furibondes. On plaignait Calvin, on pleurait Calvin ; mais ce n'était pas pour ces édits ; cette admiration était de reflet ; cette sympathie, de contre-coup ; avant tout et par-dessus tout, on haïssait le catholicisme.

O catholiques, vous l'avez cruellement expiée depuis, cette révocation de l'édit de Nantes ! Les philosophes se sont bien vengés de ce que vous avez voulu relever en un jour l'organisation extérieure et temporelle du Christianisme, telle que les évêques et les confesseurs des premiers siècles l'avaient constituée, telle que les grands corps monastiques du moyen-âge, la piété des fidèles et l'épée des rois de

France l'avaient affermie et qu'ils venaient, eux attaquer par la parole, en attendant que d'autres l'achevassent par la spoliation, par l'exil et par la mort. Ceci doit servir de mesure à l'accroissement de la religion en France, depuis deux siècles. De dominante et d'exclusive, la catholicité s'y trouve, à l'heure qu'il est, délaissée par le pouvoir; non-seulement on met indifféremment sur la même ligne juifs, protestans et catholiques; mais chose monstrueuse! les catholiques sont attaqués ouvertement et de préférence, dans le sanctuaire des lois. On respectera les scrupules d'un piétiste ou d'un quaker, et l'on propose aux catholiques d'établir le divorce, c'est-à-dire d'entrer en révolte ouverte contre l'Évangile, les canons et la doctrine constante de l'Église. Voilà la seconde fois, ô Jésus, que vos ennemis vous préfèrent Barabbas!

Il y a à ceci une cause passée et une excuse présente. La cause, ce sont les déclamations philosophiques du dernier siècle; ce sont les doctrines encyclopédistes que Paris a répandues sur la France, et que la France rapporte à Paris par l'organe de ses mandataires politiques. L'excuse, ce sont les idées fausses mises en circulation sur la possibilité de séparer radicalement toutes les fonctions sociales, de faire que dans chaque situation de la vie, les hommes doivent et peuvent faire abstraction des idées qui ne sont pas à cette situation même, et par exemple, qu'à la chambre un député cesse d'être chrétien, pour être exclusivement législateur. Voilà le grand mot; le grand sophisme, la grande folie. D'abord, est-ce qu'il est possible d'être législateur d'une façon abstraite, sans partir d'un principe générateur de toutes les lois, qui les engendre, les répand, les rallie? Est-ce qu'on peut être législateur, c'est-à-dire pasteur d'un peuple, sans savoir où on le conduit? Et si l'on sait où on le conduit, est-ce qu'on n'a pas d'abord cherché et trouvé ce but? Et si on l'a trouvé, est-ce qu'on n'a pas procédé au nom d'une doctrine chrétienne ou autre, qui l'a fait dé-

couvrir? Si l'on est ainsi dominé par une idée supérieure, dont toutes les lois d'une nation découlent et sont la mise en œuvre, on n'est donc pas législateur d'une manière abstraite; et dès qu'on arrive à convenir qu'on ne peut pas raisonnablement faire des lois, sans avoir, au préalable, apprécié, au nom d'une doctrine quelconque, la destinée des peuples, nous serions bien curieux de savoir quelle est la doctrine, la conception, la philosophie qu'on met au-dessus du Christianisme.

Et puis, est-ce qu'il est possible à un chrétien de cesser un seul instant d'être chrétien? Est-ce qu'il peut laisser à la porte le baptême, la confirmation, l'eucharistie, le mariage? Croyez-vous que ce soit là choses dont on se dépouille, et qu'on reprenne comme un vêtement? Y a-t-il dans l'homme une idée, une croyance, un sentiment qui lui soient plus intimes, et pour ainsi dire plus complètement assimilées que le Christianisme! Le Christianisme le baptise, c'est-à-dire l'initie à la grande famille spirituelle; il l'instruit tout enfant; il lui a donné un nom, il lui donne une loi; il lui explique les rapports des institutions sociales et de la morale; il lui montre le fondement du bien et du mal; il lui ouvre le monde; il l'y pousse instruit et discipliné; et si l'enfant n'a pas fait de promesses vaines, si son âme n'a pas été un champ stérile où les pierres ont étouffé le grain, il y a des momens dans le jour où il se souvient qu'il est chrétien, où il le montre, où il le signifie: alors, comment voulez-vous que le chrétien s'oublie, à moins d'être tenté dans l'auberge, et de répondre, comme Pierre, à la servante: Je ne le connais pas?

Enfin, si d'être législateur, c'est une chose si absorbante, que l'éducation et la foi y disparaissent; si l'on peut s'oublier soi-même, il nous semble que ce serait un devoir de ne pas oublier les autres. Si un manufacturier est nommé député, nous le voyons demander la prospérité des manufactures; les propriétaires défendent l'agriculture, et les militaires l'armée; en un

mot, nous voyons chaque jour que la fonction de législateur n'est pas si abstraite, qu'elle ne s'allie parfaitement à tous les intérêts de la société; et c'est même ce qui lui donne une valeur et une signification. Car que seraient des députés qui repousseraient les réclamations des besoins locaux ou généraux, en répondant qu'à la chambre on n'est pas commerçant, agriculteur, industriel, artiste, savant; mais qu'on est député. Député de quoi et de qui? Sans doute qu'on va à la chambre pour concilier, maintenir, défendre les intérêts des commettans, c'est-à-dire qu'on est au moins censé y aller pour cela, et dès-lors il n'est pas vrai qu'on se sépare des préoccupations et des sympathies qu'on éprouvait dans le monde réel; on n'entre pas dans l'enceinte législative dans un état d'abstraction, et comme réduit à une valeur physiologique. Or, si l'on a conservé quelque souci des intérêts du dehors qu'on s'est offert pour défendre, si l'on a bien examiné et compté les intérêts, il nous semble que les croyances catholiques ont dû frapper les regards, à l'égal d'un chemin de fer et d'une question de douane; et à moins que l'intelligence d'un député ne s'élève pas jusqu'à distinguer s'il représente des Turcs ou des Chinois, nous penserions qu'il ne lui est pas loisible d'insulter cavalièrement l'Évangile en pays catholique. Passe donc qu'un député soit pour son propre compte à l'état abstrait de législateur, toujours est-il qu'il devrait traiter comme un fait, ce qui en est un, à savoir les croyances chrétiennes. Nous ne demandons pas beaucoup; qu'on traite le catholicisme comme les manufactures, les douanes et les grands chemins.

Nous croyons fermement que la génération qui s'élève fera justice de ces Voltaires aux petits pieds. Le mépris de l'avenir sera comme l'impunité du présent; énorme et épouvantable.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

LETTRES A M. L'ABBÉ ***

Vous me demandez des nouvelles littéraires, mon ami, vous voulez que moi, profane, je vous mette au courant de tout ce qui a paru de décent et d'honnête, dans ce monde à part qu'on appelait autrefois la *République des lettres*. Vous n'avez pas le temps, dites-vous, de donner à cette étude plus d'une heure ou deux, chaque mois. Soit fait ainsi que vous le voulez. J'accepte la mission de vous instruire, vous, si savant jeune homme dans les belles et nobles études, des pauvres travaux de nos contemporains. Ma tâche ne sera pas difficile, vous connaissant comme je vous connais, versé dans toutes les lettres divines et humaines, passionné pour la Bible et pour Homère, menant de front Démétrius et Bossuet; lisant avec les mêmes délices la prose de Fénelon et les vers de Virgile. Vous n'êtes pas de ceux qui veulent qu'on les instruisse depuis l'alpha jusqu'à l'oméga de la science; vous êtes de ceux à qui un mot suffit: vous pouvez juger un livre à l'odorat seulement et presque sans l'ouvrir. La fausse poésie et la mauvaise prose, et les tristes romans, ne sauraient vous atteindre; ce sont des compositions au-delà de votre esprit. Cependant, comme vous êtes non-seulement, un savant, mais encore un pasteur de cœur, vous n'êtes pas fâché de savoir comment tant de nuages tombent chaque jour non-seulement sur les plus claires notions du sens commun littéraire, mais encore sur les plus irrésistibles notions de la morale. L'histoire de notre littérature étant devenue l'histoire de nos vices, de nos faiblesses et de nos lâchetés morales, après avoir été l'histoire de nos vertus, l'histoire de notre gloire, vous voulez être au courant, au moins par oui-dire, de toutes les lâchetés morales et de tous les vices. Par là vous vous mettez à même, non pas de vous en préserver, car vous êtes double-

ment à l'abri, mon ami. par les qualités de votre cœur et par les dons de votre intelligence, mais au moins en pourrez-vous défendre les jeunes esprits sans expérience, qui se livrent en aveugles à la première réputation venue de Paris. Réputation souvent morte dès le jour de sa naissance et oubliée à coup sûr dans la capitale, quand la province s'en occupe. Je veux obéir à ce désir trop légitime. Tenez-vous bien, je vais vous raconter désormais jour par jour les événemens littéraires, les hommes littéraires, les chefs-d'œuvre littéraires. C'est là un récit qui vous étonnera beaucoup, j'imagine, seulement soyez assuré d'une chose : c'est que, quoi que je vous dise, je ne vous dirai jamais que la moitié de la vérité la plus simple, c'est que, malgré tout ce que mes récits auront d'incroyable, je vous parlerai toujours en toute sincérité et en toute gravité, comme cela se doit envers un homme grave et envers un ami.

Donc je commence. Mais d'abord par où commencer ? Concevez-vous mon embarras ? Appelé à vous faire l'histoire de la littérature contemporaine, je regarde autour de moi, et je ne trouve plus de littérature. *J'ai passé, elle n'était plus.* Que dis-je ! Je n'ai pas même passé. Je me suis couché la veille ; la veille j'avais laissé la littérature brillante, croyante, éclatante, vivante, le lendemain elle n'était plus ! Il faut donc que je vous fasse l'histoire de ces ruines. Mais voyez cela ! Il n'y a même plus de ruines ! la place est nette, comme si on n'y avait jamais bâti. Que sont-ils devenus ces puissans du jour ? Où est-elle cette grande littérature qui s'appuyait un pied sur l'Orient, l'autre pied sur le moyen âge ? C'était le colosse de Rhodes, mais un colosse aux pieds d'argile qui est tombé, sans qu'il ait fallu un tremblement de terre pour le renverser ! Vous me voyez bien embarrassé de savoir par où je vais commencer à présent.

Commençons par regretter le passé littéraire ; ce sera toujours un commencement logique. En effet, il n'y a pas d'homme de bon sens aujourd'hui, qui, voulant con-

sidérer la prose et la poésie de son temps, ne commence par jeter un regard en arrière sur les poètes, sur les prosateurs d'autrefois. Oh ! c'est un beau moment de calme et de respect pour soi-même, quand on se retrouve en présence du grand siècle. La voilà l'époque chrétienne et poétique ! Voilà Bossuet, dans les allées de Versailles et de Trianon ! Voilà Racine qui protège de ses vers l'institution de madame de Maintenon ! Voilà là-bas, dans Port-Royal-des-Champs, cet homme de génie, cet homme à sublimes pensées, qu'on appelait Pascal ! Voilà le grand Condé qui pleure aux vers du grand Corneille ! Quel mouvement ! quel bruit ! quel éclat ! quelles fêtes ! quelles oraisons funèbres du haut de la chaire ! quels savans transports ! quel enthousiasme ! Salut à toi, mon grand siècle ! Dans ce temps-là, tout se tient, la cour et la ville, la philosophie et l'Eglise, Bossuet auprès de Condé ; toute cette époque de gloires égales marche d'un même pas. Les peuples écoutent et applaudissent. Les nations étrangères se soumettent à notre langue, encore plus qu'à nos armes. Jamais époque plus décente, plus correcte, plus éclairée, n'avait signalé le passage d'un peuple en ce monde. Mais hélas ! Louis XIV et Bossuet descendent au tombeau ; le pouvoir royal et le pouvoir religieux cèdent la place à la fois, et la France tombe du haut de ces grandes doctrines chrétiennes, dans ce calvinisme si moqueur et si cruel, dont Voltaire fut le Calvin. Alors donc s'en vont peu à peu les mœurs, et après les mœurs les lois ; les croyances, et après les croyances le pouvoir ; l'autorité religieuse, et après l'autorité religieuse l'autorité royale. On ne respecte plus rien en France : on nie le passé, on dévore le présent, on insulte l'avenir. L'enfant renie ses aïeux, le noble couvre de boue l'écusson de sa famille, comme si cet écusson lui appartenait ; le libertinage des mœurs remplace le libertinage des pensées ; les livres, après avoir poussé à la corruption l'exagèrent avec un air de triomphe ; les grands prédicateurs de l'une sont rem-

placés par de petits prédicateurs, les grands philologues par de petits philosophes; l'antichambre voyant le salon briser toutes les croyances, l'antichambre imite le salon; tout se confond, tout se perd; on se rue en mille désordres; puis vient l'anarchie qui fauche les titres et les têtes. Il a fallu trente ans de guerres, de désastres, trente d'oubli de tous les principes, trente ans de despotisme et de gloire à cette pauvre nation française, pour arriver à se souvenir qu'elle avait eu autrefois des poètes, des orateurs, des écrivains, une chaire, un barreau, un théâtre, un langage national: tant il y avait loin de dix-septième siècle à 89, et de Louis XIV à l'empereur, tombé deux fois!

Il ne faut pas plus compter l'empire pour une époque de la littérature, qu'il ne faut compter la révolution. L'empire a fait tout ce qu'il pouvait faire: il a remué le monde, il a apporté en France des tableaux, des statues, des trésors, et deux fois les armées ennemies; il a bâti la colonne, il a créé mille guerriers, il a levé et détruit bien des armées: il n'a pas su faire un poète. Ce grand Napoléon, tout grand et tout puissant qu'il était, n'a pas pu voir à lui un seul poète! pas un seul! Il a eu un prosateur, Châteaubriand; mais celui-là à peine a-t-il senti ce qu'était l'empereur, qu'il s'est éloigné de l'empereur, et qu'il est revenu de toute l'ardeur du jeune âge, à Louis XIV et aux croyances du dix-septième siècle, si bien que l'empereur a été seul comme Alexandre. Vous savez qu'Alexandre pleurait de n'avoir pas d'Homère: nobles larmes! Mais si Napoléon, moins grand qu'Alexandre, n'avait pas la faiblesse des larmes, il n'avait jamais consenti à avouer qu'il lui manquait quelque chose sur cet amas de trésors qu'il avait renversés, comme autant de futailles vides, pour exhausser son théâtre. Napoléon fit donc semblant de faire des poètes, comme il faisait des préfets et des ambassadeurs. Il frappa du pied, et de terre on vit à peine sortir quelques rimeurs, quelques faiseurs de comédies qui se logèrent à l'académie,

que le public siffla, que Napoléon seul applaudit, et qui n'en furent pas plus poètes, malgré les applaudissemens de l'empereur.

C'est qu'il y a des limites où s'arrête la grande toute puissance; c'est qu'un sens, le *sens poétique*, manquait à l'empereur. Il était tellement une poésie lui-même, qu'il ne voyait pas la poésie, à peu près comme le soleil qui n'a pas d'idée de la chaleur. C'est que ce quart de siècle, qui est bien un siècle tout entier, était trop ignorant de toute antiquité classique, et trop dégagé de ces études, que rien ne remplace, pour jamais produire. Aussi Napoléon, qui a donné le sujet de tant de beaux tableaux, n'a pas fait faire une poésie épique: Iéna, Austerlitz, Marengo, l'Italie, l'Autriche, la Russie, toutes ces batailles de géans ont été moins heureuses que la bataille de Fontenoy, cette bataille de gentilshommes, qui a laissé un poème de son nom. Vous voyez que du dix-septième siècle jusqu'à nos jours, en fait de littérature et de poésie, il n'y a rien qui vous arrête long-temps: il y a quelques hommes qui vous font peur à force de scandale ou de barbarismes, mais rien de plus. Il y a deux choses qui prennent tout, qui embrassent tout, qui font faire silence à la terre et au Ciel, au passé et à l'avenir: la révolution et l'empereur!

Est venue la restauration. Sont venus à sa suite, les souvenirs, plus que les vestiges du vieux temps français; mais le dix-septième siècle était trop loin pour revenir. Cependant, à l'ombre du vieux trône, les écoles se sont rouvertes, les belles langues ont repris peu à peu le chemin des collèges, qu'elles avaient fui, épouvantées par le son du tambour. Pour la première fois, les enfans nés en 1804, entendirent parler la langue de Démosthènes et d'Homère; en un mot, on refit des études. Puis en même temps l'Eglise se montra de nouveau, comme se montra toujours l'Eglise de France: laborieuse, indulgente, studieuse. Le roi, de son côté, homme de goût et d'esprit, favorisait ce nouvel effort de la pensée française. Il ne faut pas être injuste envers Louis XVIII: il faut reconnaître ce

qu'il a fait pour les études qui avaient charmé son exil. Ce fut dans sa maison militaire que se manifesta le grand poète de notre temps, M. de Lamartine. Vous vous rappelez, mon ami, vos jeunes transports, à la première apparition des méditations poétiques! Que votre âme était émue! Que de pleurs vous avez répandus! Comme vous avez été des premiers à le célébrer, cet homme, qui épanchait de la poésie sur votre adolescence! Vous disiez, je m'en souviens encore, vous disiez qu'Horace et Pindare et J.-B. Rousseau n'étaient rien auprès de cette poésie; vous disiez que le mouvement lyrique et la sublime tristesse des livres saints étaient enfin retrouvés. Vous avez été un des premiers à admirer cette belle langue, cette mélancolie profonde, ces indicibles élancemens vers le Ciel. Je ne vous parle donc pas de Lamartine; mais je vous fais remarquer une chose que vous n'avez pu remarquer: c'est le mouvement poétique imprimé à la France par notre grand poète. A peine l'Europe l'eut-elle entendue, cette voix toute de grâce et de mélancolie, que de toutes parts mille voix s'élevèrent pour lui répondre. Walter-Scotts'arrêta étonné que des sons si purs et des mélodies si suaves, pussent venir de cette France qu'il avait vue grinçant des dents, et se déchirant la poitrine de ses ongles, après nos désastres de Waterloo. Lord-Byron qui était à Venise, tout seul et tout triste, écrasé sous le doute — malheureux génie qui s'est jeté dans l'abîme comme Satan — lord Byron fut épouvanté, quand il découvrit qu'il y avait quelque part en France de la poésie, qui n'était pas sa poésie; quand il vit son néant anéanti, son désespoir effacé, son athéisme renversé par cette lyre vierge de Lamartine, qui avait des chants pour toutes les espérances de la terre, pour toutes les joies du Ciel. Lamartine nous a ainsi rendu un immense service. Il a prouvé au monde qui nous croyait vaincus de toutes manières, que la poésie nous restait dans nos défaites; il a contrebalancé lord Byron; il a donné à la France

nouvelle le signe du départ poétique; il lui a appris comment la Bible est encore la source de toute poésie grande et belle; il nous a sauvés de nous mêmes, il nous a sauvés du doute, il nous a sauvés du désespoir; il nous a fait honte de tout abattement et de tout malaise; il a été chrétien et royaliste à la face du monde; lui poète, il a donné le premier démenti formel à l'ironie de Voltaire, et au scepticisme du dix-huitième siècle. Lamartine, voilà l'origine et la source de toute poésie dans l'Europe moderne. Vous l'aviez bien jugé, mon ami, vous l'aviez jugé comme il faut qu'on le juge: plutôt avec votre cœur qu'avec votre esprit.

En même temps, vous vous rappelez aussi un livre qui produisit chez nous une sensation aussi vive que les premiers discours de J.-J. Rousseau, au siècle passé: un abbé, un chrétien, un grand écrivain, un homme, M. de La Mennais, jetait à la France ce livre sublime de *l'Indifférence en matière de Religion*. Quel livre, celui-là! Immense! Quelle verve inépuisable! Comme cet homme s'attache au doute! comme il le terrasse! comme il l'écrase! comme il nous en fait rougir! La France étonnée, éperdue, et à qui personne n'avait parlé encore de ce ton d'autorité, pas même l'empereur, se prosterna aux genoux de l'apôtre. L'effet de son livre a été aussi grand sur les âmes, que les vers de M. de Lamartine avaient été puissans sur le cœur. On s'interrogeait, on se regardait, on se consultait. Tout le passé du dernier siècle était détruit par ce livre. Tout le vieux Voltaire était anéanti. Voilà le livre de M. de La Mennais!

Les *Méditations poétiques*, et *l'Essai sur l'Indifférence*, M. de Lamartine et M. de La Mennais, voilà le seul point de repos que rencontre le philosophe et le chrétien, après le dix-septième siècle, jusqu'à nos jours. Je m'arrête ici. Je continuerai cette histoire dans mes prochaines lettres, et vous verrez si j'avais raison d'être triste en commençant.

ÉTAT DE L'ÉGLISE EN IRLANDE.

(Deuxième article.)

Nous nous étions imaginé que l'histoire parlerait assez haut, dans la question irlandaise, pour nous dispenser de rappeler en détail l'odieuse législation, qui a si long-temps pesé sur les catholiques de la Grande-Bretagne. Il n'en a point été selon notre espoir. Dans le tableau que nous avons tracé de la tyrannie protestante, nos souvenirs ont paru trop amers et nos paroles exagérées. Quoiqu'il nous soit impssible de concevoir un pareil reproche, nous croyons utile d'y répondre, pour montrer que nous n'avancions rien qui ne soit appuyé sur des documens positifs.

Faisons d'abord observer que nos preuves ne seront point puisées à une source suspecte. Blakstone, dont nous avons consulté les *commentaires sur les lois anglaises*, n'est certes pas un *papiste*. Il commencel'examen du code oppressif que nous allons analyser par la réflexion suivante : « En s'obstinant à reconnaître une autorité étrangère, et à la croire supérieure, » *en matière de culte*, à celle du souverain, ils (les catholiques) ne peuvent se plaindre si les lois du royaume les traitent avec moins d'indulgence que les autres non-conformistes. » Et plus loin, tout en reconnaissant l'extrême rigueur de ces lois, il s'efforce de les justifier par le principe doctrinaire de la nécessité. Son autorité doit donc être ici considérée comme irréfutable.

Or, il n'est pas une de nos assertions que son livre ne confirme de la manière la plus éclatante. Qu'avons-nous reproché au protestantisme à l'égard de l'Irlande? Nous lui avons reproché des lois de sang, des lois de servitude, des lois de rapine. Eh bien! il faut le répéter, le livre de Blackstone sous les yeux, oui, *l'hérésie s'est gorgée du sang et des dépouilles* de l'Irlandais fidèle à la foi de ses pères, et *s'acharnant*

sur cette proie, elle l'a réduit à la triste condition des *Ilotes*. Loin de rétracter aucune des paroles échappées à notre indignation, si nous étions tentés d'y changer quelque chose, ce serait pour leur donner plus d'énergie. Qu'on les juge par l'exposé suivant dont nous garantissons, d'après Blackstone, l'exactitude et la fidélité.

Les lois anglaises déclaraient félon et punissaient de mort tout catholique qui n'abjurait pas sa croyance dans l'espace de trois mois, après en avoir été sommé par quatre juges de paix, et demeurait dans le royaume sans la permission du roi. — La même peine atteignait ceux que l'on soupçonnait de suivre *la religion de Rome* et qui, sur la demande du magistrat, refusaient de signer la déclaration contre le *Papisme* prescrite par le statut 50, chap. 2 de Charles II, lorsqu'ils ne demeuraient pas à une distance de plus de dix milles de Londres. — Quiconque abandonnait le culte anglican, pour embrasser le catholicisme, quiconque travaillait ou contribuait à la conversion d'un anglican, était considéré comme coupable de haute-trahison et puni de même. — Le statut 5, chap. 1, d'Elisabeth, après avoir ôté au pape toute juridiction dans le royaume d'Angleterre, considérait comme coupable de haute-trahison celui qui avait reconnu deux fois cette juridiction. — En vertu du statut 27, chap. 2 du même règne, était également coupable du crime de haute-trahison, tout prêtre catholique qui, venant d'au-delà des mers, demeurait plus de trois jours sur le territoire anglais, sans se conformer au rit anglican, et sans prêter le serment ordonné par la loi. Ceux qui lui donnaient asyle étaient regardés comme félons, sans qu'ils pussent réclamer le bénéfice du clergé. — La peine réservée aux criminels de haute-trahison était encore appliquée par le statut 5, chap. 1 de Jacques I^{er}, au sujet anglais qui sortait du royaume, se soumettait à un autre prince et rentrait sous l'obéissance du pape. Si l'on demande quelle était la peine du crime de haute-trahison, voici ce qu'en dit Black-

stone: « La punition du crime de haute-
 » trahison doit être très-sévère et très-so-
 » lennelle. 1^o Le coupable doit être traîné
 » sur le pavé et non amené au gibet sur
 » une charrette ; mais par compassion et
 » par humanité, il est d'usage de le
 » conduire sur une claie. 2^o Il doit être
 » pendu par le cou avant qu'il soit étran-
 » glé. 3^o On doit le descendre de la po-
 » tence, lui arracher le cœur et les entrailles
 » et les jeter au feu. 4^o Sa tête doit être
 » coupée. 5^o Son corps mis en quatre
 » quartiers, lesquels, ainsi que sa tête,
 » sont exposés dans les endroits indiqués
 » par le roi. — Le roi peut commuer cette
 » peine en celle d'avoir seulement la tête
 » tranchée. » — Ajoutons à ce que nous
 venons de dire, la défense faite aux catho-
 liques d'intenter aucune action, soit *au cri-
 minel*, soit au civil. Combien de vengean-
 ces particulières ont dû être autorisées par
 cette disposition de la loi, véritable *bill
 d'indemnité* pour les assassins. — On dira
 peut-être que cette législation n'a presque
 jamais été appliquée. Nous convenons que
 les circonstances ont été parfois tellement
 impérieuses qu'on s'est vu dans la nécessité
 d'y déroger ; mais il n'en est pas moins
 vrai qu'elle a été pendant long-temps en
 pleine vigueur. Depuis 1577, jusqu'en 1603,
 dans un espace de vingt-six ans, on compte
 cent quatre-vingt-quatre prêtres mis à
 mort. On peut, par ce chiffre, connaître à
 peu près celui des laïques qui ont dû porter
 aussi leur tête sous la hache du bourreau.

Mais on ne sait trop s'il faut déplorer ou
 bénir le sort de tant de victimes, quand on
 réfléchit à la condition de ceux qui ont sur-
 vécu. La servitude la plus profonde était
 leur partage. Différens statuts, qu'il serait
 trop long de rapporter, les dépouillaient du
 droit de propriété : depuis l'âge de dix-huit
 ans accomplis, ils ne pouvaient, sans ab-
 jurer leur foi, posséder aucune terre, soit
 à titre de succession, soit à titre d'acqui-
 sition ; et pour assurer l'exécution de cette
 loi, on les obligeait à faire enregistrer leurs
 terres et tous les biens qu'ils avaient acquis
 avant vingt-un ans, ainsi que toutes ces-

sions, ou testamens faits en leur faveur.
 — La prison perpétuelle était le châti-
 ment de ceux qui enseignaient ou tenaient des
 écoles. — Une amende de 200 livres sterl.
 était infligée à celui qui assistait à la messe ;
 en cas de récidive, l'amende était de 100
 marcs, et à chaque fois il fallait subir une
 année de prison. — Tout catholique payait
 le double de la taxe imposée aux autres
 citoyens. — Quiconque employait la force,
 la persécution ou *tout autre moyen*, pour
 maintenir les fidèles dans le sein de l'Église
 romaine ; quiconque envoyait à l'étranger
 un enfant ou même un adulte pour l'y faire
 élever dans les principes du culte catho-
 lique, ou confiait son éducation à quelque
 maison religieuse, contribuant aux frais
 de ce déplacement et de cette résidence,
 et quiconque profitait de ce bienfait : tous
 étaient incapables de poursuivre un procès
 en justice, d'administrer une propriété,
 d'exécuter un testament, de recevoir un
 legs, d'accepter une donation, de posséder
 aucune charge, et tous leurs biens-meubles
 et immeubles demeuraient confisqués pour
 le reste de leur vie. — Outre les peines qui
 leur étaient communes avec les autres non-
 conformistes, les catholiques cités en jus-
 tice pour s'être refusés à assister aux offices
 de l'Église anglicane, étaient inhabiles à
 posséder les charges et les emplois. Le juge
 de paix était autorisé à saisir les armes
 qu'ils avaient chez eux, et défense leur
 était faite de s'approcher de Londres de
 plus de dix milles. Pour s'éloigner de leur
 résidence à une distance de cinq milles,
 ils devaient en obtenir la permission, sous
 peine de confiscation de tous leurs biens ;
 et s'ils allaient à la cour sans y être mandés,
 ils payaient une amende de 100 liv. sterl.
 — Une amende et même un châti-
 ment *plus sévère* était encouru par ceux qui
 confiaient à d'autres qu'aux ministres an-
 glicans le soin de bénir leur union ou de
 baptiser leurs enfans. — Lorsqu'une femme
 mariée était convaincue d'être catholique,
 elle perdait de droit les deux tiers de son
 douaire ; son mari ne pouvait mettre entre
 ses mains l'administration d'un bien, ni

lui confier l'exécution d'un contrat; et elle ne pouvait prétendre à aucune partie de la fortune de son époux. Celui-ci, pour empêcher qu'elle ne fût emprisonnée, devait racheter sa liberté au prix de 10 liv. sterl. par mois, ou en donnant le tiers de ses terres. — Lorsque le catholique qui avait refusé de signer la déclaration contre le *Papisme*, dont nous avons parlé plus haut, demeurait au-delà de dix milles de Londres, il lui était interdit de garder des armes chez lui, d'avoir un cheval valant plus de 5 liv. sterl., etc.

A ces détails donnés par Blackstone, nous pouvons en ajouter quelques autres extraits d'un excellent ouvrage publié en 1825, à Philadelphie, par M. Carey.

Au témoignage de cet auteur très-digne de foi, les lois anglaises condamnaient à mort, comme coupable de félonie, le prêtre catholique qui mariait deux protestans, ou un protestant et un catholique; et pour ajouter l'immoralité à la cruauté, ce mariage était nul et de nul effet, sans qu'il fût besoin de procès ni de jugement, ou de recourir à une autorité quelconque. — Elles condamnaient à une amende de 10 livres sterling les catholiques qui choisissaient, pour enterrer leurs morts, le cimetière d'un couvent, d'un monastère, ou d'une abbaye supprimée. — Quand un étranger s'est rendu coupable en Angleterre du crime de haute-trahison, de meurtre ou de félonie, le jury qui le juge est composé d'un nombre égal d'étrangers et d'indigènes. Cette faveur était refusée aux catholiques. Dans tous les cas où il s'agissait des progrès du *Papisme*, le jury n'était composé que de protestans, leurs ennemis acharnés. — Si un catholique avait prêté une somme à un protestant, et accepté de lui pour caution une hypothèque sur un bien foncier, celui-ci pouvait demander en justice l'annulation de l'hypothèque, et dépouiller ainsi le prêteur de toute garantie, et par suite de son bien. — Lorsqu'une femme protestante possédant un immeuble quelconque, ou un bien meuble d'une valeur de 500 liv. sterl.,

avait dessein de contracter mariage, elle devait préalablement certifier que son futur était conformiste. Le défaut de cette formalité entraînait la confiscation de sa fortune, qui passait au plus proche héritier protestant. — Les chefs de famille qui voulaient exempter leur fils de la milice étaient tenus de présenter un remplaçant protestant, sous peine de payer une amende deux fois plus forte que celle des protestans. Même proportion était gardée dans la somme qu'il devait fournir pour l'entretien de la milice. — Quand une propriété avait été confisquée, ils ne pouvaient en acheter aucune portion, ni la posséder à titre de succession, d'achat, ou en vertu d'un contrat quelconque, ni même la prendre à bail. — Quelquefois ces lois iniques avaient un effet rétroactif. En 1710, un acte du parlement annula toutes les acquisitions et tous les contrats passés pendant le cours des sept années précédentes. — Dans le cas où un fermier catholique retirait de son travail un bénéfice qui surpassait le tiers du fermage, il ne pouvait plus prétendre aux droits que son bail lui assurait, et la ferme passait au protestant qui avait découvert le chiffre de ses profits. — Le fils aîné d'un catholique, qui embrassait la religion protestante, prenait, du vivant même de son père la part que les lois appelaient la *réversion* et l'*héritage d'une propriété*. Toutes les aliénations faites précédemment par le père, étaient par-là même annulées. S'il s'agissait d'un autre fils, le père devait, sous la foi du serment, faire à la Cour de chancellerie une déclaration constatant l'état et la valeur de tous ses biens, et faire telle provision qu'ordonnerait la Cour, pour l'entretien futur de cet enfant. — En 1705, le parlement irlandais déclara coupable de trahison envers les libertés du royaume, tout magistrat et toute autre personne qui négligerait d'exécuter ces dispositions pénales. Dans la même année, le parlement déclara encore que dire ou entendre la messe de la part des personnes qui n'avaient pas fait serment d'abjuration, était

une présomption légale qu'elles favorisaient secrètement les intérêts des prétendants, et que les juges et magistrats qui négligeaient d'en informer avec diligence et de découvrir les pratiques séditeuses, devaient être regardés comme ennemis du gouvernement du roi. Dans une autre occasion, la même assemblée posa en principe que *poursuivre les Papistes était un service rendu au gouvernement.* —

Six mois étaient accordés à l'héritier catholique, pour renoncer à sa foi. S'il s'y refusait, le plus proche héritier protestant ou *conformiste* était autorisé à le dépouiller de sa fortune. (1) Un héritage considérable échut un jour à un catholique qui recula son abjuration jusqu'au dernier jour du sixième mois, et vendit ensuite ses propriétés. Le plus proche héritier protestant les reclama, alléguant qu'il s'agissait dans la loi des mois lunaires. Les juges admirent la distinction, et lui donnèrent gain de cause.

Nous croyons inutile de pousser plus loin nos recherches sur l'ancienne législation irlandaise. Il nous semble qu'après les documens qu'on vient de lire, il n'est plus possible de nous adresser le reproche d'exagération. Malheur à qui ne se sentirait pas profondément indigné en compulsant ce code monstrueux ! Malheur à qui raconterait de sang-froid cette œuvre de tyrannie ! Pour nous, il faut l'avouer, nous ne nous sentons pas ce triste courage. Quand il nous arrivera de rencontrer en notre chemin l'oppression et la servitude sanglante, s'il est loin de notre pensée d'inviter aux représailles, nous saurons toujours appliquer le fer rouge de l'infamie au front des oppresseurs, et payer un tribut d'admiration à leurs victimes courageuses et fidèles. C'est ce que nous avons dû faire en rappelant ces lois qui, selon Burke, sont *entachées de sang, barbares,*

cruelles, infâmes, qui ne protègent la vie des hommes que pour insulter aux droits et aux sentimens de l'humanité, et qui manifestent la résolution prise par une fraction du peuple irlandais de se regarder comme les seuls citoyens de l'état, et de dominer sur le reste de leurs compatriotes, en les réduisant à un esclavage absolu, sous un pouvoir militaire.

BIOGRAPHIE CONTEMPORAINE.

LE BARON DE GÉRAMB.

Qu'est devenu cet enthousiasme chrétien du moyen-âge qui poussait le chevalier, l'épaulé ornée de la croix blanche, aux champs de la Palestine, et lui indiquait, à son retour, non pas toujours le chemin du castel qui avait vu les ébats de son adolescence, mais le sentier de l'abbaye voisine, cachée au fond d'une forêt de son père ? Là, il apercevait son écusson peint sous la voûte du cloître, et sous ses arcades une tombe chérie. Le preux déposait son armure, et demandait en échange une tunique, un scapulaire, et le dernier rang parmi les frères. Cependant, erreur de croire que ces traits soient sans exemple dans des temps plus rapprochés. C'est presque de nos jours, que la fille de Louis XV, préférant au palais de Versailles une cellule du Carmel de Saint-Denis, couvrait du bandeau un front qui pouvait prétendre au diadème. Hier encore, le voile de la religion cachait au monde la fille d'un Condé. Tandis que son père conduisait par l'Europe les restes des gentilshommes de la France, échappés aux batailles, Louise de Bourbon essayait la vie des trappistes, dressait avec eux sa tente, quand ces tribus nomades jetées d'exil en exil, pour asile allaient réclamer un désert jusques sur la terre de Russie. Plus tard elle revêtait l'humble habit de St.-Benoît. Elle est venue mourir au temple où elle a été martyre de la pénitence. Avant elle, cette demeure avait vu un autre martyr !.....

(1) Le père du vénérable abbé Edgeworth, s'était vu enlever une fortune considérable en vertu de cette loi odieuse, qui plaçait les consciences catholiques entre la misère et l'apostasie.

La parole de l'Évangile ne perd de son énergie qu'en mesure de notre indocilité; elle a toujours des âmes d'élite pour l'écouter. Révétons à notre siècle un secret de la solitude. La Chartreuse existe encore dans les déserts du Dauphiné; la Trappe, dont le souvenir est poétique parmi nous, la Trappe a réédifié son cloître, et à l'ombre de ce cloître, bien de nobles hommes, morts au monde y vivent pour Dieu. Il en est un dont les papiers publics viennent de répéter le nom et les longs pèlerinages. Nous, qui le connaissons, disons deux mots de son histoire: ces deux mots seraient le sujet d'un drame.

Le baron Ferdinand de Géramb naquit à Lyon en 1772. Fils d'un gentilhomme hongrois, Julien-Ferdinand de Géramb, chevalier du Saint-Empire, baron autrichien, le jeune Ferdinand fut élevé en Allemagne, et épousa, en Hongrie, sa cousine, Thérèse, noble de Adda. Lancé naturellement dans la carrière militaire, sa naissance, ses qualités le mettaient aussi sur la voie des honneurs. La fortune vint lui sourire, et il sourit à la fortune. Il aimait le monde, et il en faisait les délices. En 1805 il commandait, comme colonel, un corps franc qui portait le nom de l'impératrice Marie-Thérèse. L'année suivante, il fut élevé à la dignité de chambellan. En 1807, il fut créé chevalier de Malte. Après la paix de Tilsitt, sans quitter le service de l'empereur d'Autriche, il se rendit en Espagne, la seule nation qui fût alors: car seule elle osait regarder en face l'Empereur! Ses offres y furent acceptées, et il servit avec le titre de général. Il cherchait l'occasion de se distinguer et d'attirer l'attention sur sa bravoure; cette occasion lui manqua: l'Espagne était à l'agonie. Il projeta de former un corps composé principalement d'Autrichiens licenciés, et de revenir le commander sur la terre d'Espagne, et la secourir dans ses efforts. Il passa donc en Angleterre, sollicitant secours et appui. Mais ses affaires se ressentirent d'un séjour trop prolongé à Londres; et s'il faut en croire une chronique, trop peu véridique

peut-être, il fut vivement poursuivi par ses créanciers. Décidé à ne pas se laisser traîner en prison, il s'enferma dans la maison de campagne d'un de ses amis, arbora sur le toit l'ancienne devise anglaise:

« Ma maison est ma citadelle, »

et y soutint pendant quinze jours un siège en forme contre tous les shérifs et constables du pays. Ce spectacle nouveau attirait les curieux, l'énergie de sa résistance était vivement applaudie, et il eût chèrement vendu sa liberté. Mais les ministres anglais lui furent plus dangereux que ses créanciers. L'alien-bill lui fut appliqué: la terre de la Grande-Bretagne ne fut plus pour lui une terre d'hospitalité. Il protesta avec force et noblesse; il raconta ses malheurs, le sacrifice qu'il avait fait de sa fortune entière; il exposa qu'il ne lui restait que son uniforme et son sabre. Protestation inutile! Le baron de Géramb fut déporté, jeté sur les côtes du Danemarck, et n'y put trouver qu'un asile momentané. Bientôt Buonaparte le fit arrêter sur un territoire neutre: il fut enfermé au château de Vincennes, en février 1812, et livré à une captivité rigoureuse.

Plusieurs accidens auxquels il n'avait échappé que par une espèce de miracle, l'avaient vivement touché au milieu de sa vie mondaine: il avait conservé sa foi dans les orages du monde, dans le fracas des armes, et dans la tourmente des passions. On le vit plus d'une fois en donner des preuves. Mais ce feu qui donnait de temps à autre une flamme momentanée, se ramortissait aussitôt et semblait éteint. Il était pourtant renfermé dans son âme, et la troublait parfois. La captivité l'acheva. Le donjon de Vincennes était alors la prison d'un grand nombre d'illustres détenus, de prélats, de prêtres. Il se lia surtout avec le savant Barnabite Fontana, depuis cardinal; et les liens de leur amitié durèrent plus long-temps que les chaînes de leur prison.

Ce fut donc à cette époque que Dieu

Supplément.

daigna, comme il l'a écrit lui-même, lui faire sentir le néant des choses d'ici-bas. Il sortit de captivité en 1814, mais bien résolu à n'user plus de sa liberté que pour Dieu. Son premier projet fut d'aller visiter les saints lieux: il fit même les préparatifs de son départ, prit une lettre de recommandation du prince de Bénévent, consulta sur son voyage l'illustre auteur de l'*Itinéraire à Jérusalem*. Mais la Providence avait reculé l'époque de son pèlerinage; au lieu de visiter les lieux où Jésus-Christ porta sa croix, il voulut la porter lui-même.

Déjà sa vie était tout autre. En voici une preuve: retiré à Lyon au sortir de sa captivité, il apprend qu'une jeune personne était victime de la séduction d'un malheureux qui la retenait et pouvait, selon le monde, lui faire une brillante illusion. Le baron de Géraumb voit l'infortunée, lui parle de Dieu et la gagne. Hélas! elle n'était pas même baptisée! Devenue chrétienne, la nouvelle convertie a vécu en chrétienne. Cédant de plus en plus à la grâce, elle a pris le voile de la religion dans l'institut des religieuses de la Nativité, que vraisemblablement elle édifie encore. Un ami du général possède sa correspondance avec sa néophyte. Nous n'avons rien vu de plus touchant.

Cependant, après avoir passé un an au monastère de Darfeld, en Westphalie, le baron de Géraumb vint s'ensevelir dans le monastère naissant du *Port-du-Salut*, près Laval, où il entra le 12 février 1816. Son sacrifice était généreux, car il avait des liens assez forts pour le retenir au monde. Sa mère et sa femme étaient mortes; mais de six enfans qu'il avait eus, quatre vivaient encore: Edouard, qui était alors officier dans les gardes-nobles de l'empereur de Russie; Gustave, élève à l'École militaire à Vienne; Adélaïde, élève au couvent des Ursulines de Vienne; enfin, Eugénie, chez sa tante la baronne de Held. Il avait encore un frère, Léopold, baron de Géraumb, général en activité. Il abandonna tout; et, suivant l'expression de l'imitation, après

avoir tout quitté, il se quitta lui-même.

Sa retraite à la Trappe fit sensation. Les journaux l'apprirent au public; le public en parla: chacun interpréta sa démarche suivant qu'il était affecté. Pour lui, sans s'arrêter ni à la louange, ni au blâme, il acheva l'exécution de son projet. En quittant le monde, il sacrifiait tout, jusqu'à son nom; car sur le catalogue du monastère, en vain vous eussiez cherché le baron, le chambellan, le général, le chevalier; vous ne lisiez que ces mots, indiquant sa place au réfectoire, au dortoir: frère MARIE-JOSEPH. Après quinze mois de noviciat, il prononça ses vœux le 13 avril 1817.

Nous ne devrions rien avoir à dire, sinon que sa vie se passait dans le silence et l'*exactitude* aux obédiences de la maison. Mais bientôt une occasion l'oblige à se produire; et puis, les révolutions qui n'épargnent ni les trônes, ni les cloîtres, chassent également les rois de leurs palais et les solitaires de leurs cellules. Le monastère du Port-du-Salut, érigé en abbaye, devint bientôt trop resserré; son église vieille et étroite, ne pouvait convenir ni à sa destination, ni au nombre des cénobites. Il fallut l'augmenter, ou plutôt la rebâtir sans autres fonds que la charité des fidèles. Le père Marie-Joseph fut choisi, et on le vit parcourir les villes du Maine, demandant humblement les aumônes de la charité. Il trouvait parfois refus; mais souvent l'hospitalité lui était offerte dans ces vieux castels où sont ensevelies les bonnes vertus hospitalières et chrétiennes du bon vieux temps. On l'écoutait parler de ses campagnes et de son cloître; on admirait sa complaisance et la légèreté de ses doigts sur le clavier d'un piano. Les élèves de l'École militaire de La Flèche montrèrent un grand empressement à seconder les vues du général pénitent. Riche des offrandes qu'il avait reçues, le père Marie-Joseph travailla avec tout le zèle possible à construire la maison du Seigneur. L'œuvre terminée, il reprit la vie silencieuse de son monastère. Tout le monde connaît l'ob-

servance de la Trappe; mais tout le monde ne sait pas ce que l'humilité du père Marie-Joseph y ajoutait : pour boisson de l'eau , pour couche une planche. La curiosité poussait grand nombre de voyageurs au couvent du Port-du-Salut; chacun voulait voir cet homme. Il n'avait pu se défaire d'une vivacité extérieure , qui trahissait le militaire sous l'habit du trappiste, *J'ai vu ce que je n'avais jamais vu*, disait l'archevêque actuel de Bordeaux , après une visite à l'abbaye du Port-du-Salut : *un baril de poudre sous un capuchon*.

En 1827 , le père Marie-Joseph passa en Alsace , et se joignit à une colonie de trappestes établie près de Mulhausen , et gouvernée par un de ses amis. Après la révolution de 1830, le baron de Géramb et ses frères furent forcés d'abandonner leur couvent du Mont-des-Olives , de quitter l'Alsace et même la France , et de chercher une retraite en Suisse. Alors il crut le moment opportun pour exécuter son voyage d'outre-mer. Muni de l'autorisation de ses supérieurs , et s'abandonnant à la Providence , il part , vêtu de son habit religieux , pour faire le pèlerinage de Jérusalem. Les journaux ont dit qu'il avait passé cinq mois dans cette ville des mystères , qu'il avait séjourné à Bethléem , à Nazareth , Ils ont aussi parlé de son voyage au nord de l'Égypte , au Caire , au mont Sinai. Je me représente cet homme plein de foi et de feu , récitant à haute voix sur le Sinai les préceptes du Décalogue ! Je me représente comment , à la vue de son pieux enthousiasme , les Arabes et ses compagnons de voyage devaient fixer le religieux européen. *Aucun bruit*, dit-il , *n'interrompt ma voix qui se prolongeait à travers les rochers de cette solitude*.

Il est à désirer qu'il publie la relation de son pèlerinage; il saurait dire , lui , ce que d'autres pèlerins n'auraient même pas ressenti.

OEUVRES

DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES. (1)

Commençons par remercier M. Loyau d'Amboise pour l'histoire de St.-François-de-Sales qu'il vient de nous donner , et qui forme le premier volume de la collection que nous annonçons. Il y a du mérite par ce temps-ci à consacrer sa plume à ces sortes de matières. Quand notre littérature courte haletante et échevelée , après je ne sais quel fantôme d'art et de beau , il faut féliciter l'écrivain de talent qui recule à se jeter dans ce chaos corps et âme. L'ouvrage de M. Loyau d'Amboise n'aura pas un succès de scandale; mais il plaira au chrétien qui cherche à s'édifier; ce succès vaut bien le premier. Il serait à souhaiter que des hommes de conscience imitassent l'exemple de M. Loyau d'Amboise. Les vies de Saints bien racontées feraient beaucoup d'effet et ne manqueraient pas d'intérêt. La plupart de ces Saints que l'Eglise honore , se trouvent mêlés à tous les évènements de leur temps , et quand il n'y aurait là qu'une question d'histoire , elle serait encore à traiter , ne fût-ce que sous le point de vue de la science. Ces histoires sont faites , si vous voulez , et depuis long-temps ; mais écrites par des plumes plus pieuses qu'éclairées , les *érudits* de notre siècle passent devant elles avec une sorte de dédain , et c'est avec une tache de ridicule qu'elles arrivent dans les mains des familles chrétiennes. Nous livrons ces réflexions à ceux qui se sentiraient les moyens d'entrer dans cette carrière que nous indiquons. Tous les gens de bien les y suivront et les encouragemens ne leur manqueront pas.

Ainsi a fait M. Loyau d'Amboise. Il nous a donné une bonne histoire , une histoire racontée avec gravité , avec simplicité , au lieu d'une histoire , platement écrite et

(1) Chez M. Blaise , libraire-éditeur , rue Férou.

dénuée d'intérêt, comme celle de Marsollier.

Autrefois, dans ce bon vieux temps, hélas ! si éloigné de nous, la vie du Saint faisait le charme du castel comme de la chaumière, dans les longues soirées d'hiver. Cela ne valait-il pas, je vous le demande, la lecture du roman qui rend le visage rouge ? Les tortures du martyr ne valaient-elles pas les grincemens de dents de la Grève, ou les rugissemens du baigneur ? Et voilà pourquoi il faut montrer que la vie des Saints peut navrer aussi des émotions de la terreur, ou caresser des suaves sentimens de plaisir mélancolique. Eh bien ! vous trouvez tout cela dans la vie de St.-François-de-Sales par M. Loyau d'Amboise, vie bien sentie, bien contée, je vous jure, avec un style doux, entraînant, délicieux même quelquefois. Voyez plutôt François-de-Sales méditant sur les ruines de Rome par une belle nuit, quand les étoiles brillent au ciel, et que la lune projette sa pâle lueur sur le Colysée. Quelques-uns trouveront peut-être que l'imagination a plus fait que la science dans cet ouvrage, chose possible après tout ; mais une histoire qui ne prend de son héros que la nomenclature aride de ses actions, qu'est-ce aussi ? travail de biographe qui ne dit rien au cœur, qui vous laisse froid comme marbre, quand l'âme devrait s'épanouir, quand les larmes devraient briller aux yeux ! M. Loyau d'Amboise a senti cela, lui, il s'est dit : Mon héros, à moi, c'est un Saint, c'est un homme à cœur tendre, comme Jean le disciple bien aimé, je prendrai l'homme et le Saint, et mon histoire attachera, et elle parlera au cœur, cette histoire ; et il a bien dit, car elle attache, et elle parle au cœur ; et quand on aura parcouru quelques pages, on jettera de côté le roman éclos de la veille pour mourir demain, après avoir fait, en courant, sa plaie profonde. Or, donc remerçons M. Loyau d'Amboise, pour sa vie de St.-François-de-Sales, il mérite bien qu'on le remercie. Nous faisons tout comme a fait Mgr. l'archevêque de Paris, à qui cette

vie est dédiée, et qui a remercié l'auteur.

Venons aux œuvres de St.-François lui-même. François-de-Sales a beaucoup écrit, et dans tous ses ouvrages, on le trouve tout entier avec ses grâces naïves, son aimable abandon, et un laissez-aller charmant. Esprit fin, *bônhomme*, délicieux causeur, moraliste insinuant dans ses *lettres* ; Sublime et doux, ferme et habile, sondant tous les replis du cœur, dans son *Introduction à la vie dévote* ! Ange à la parole de feu, dans son *Traité de l'amour de Dieu* ! Plein de mollesse, d'originalité, de candeur et d'amabilité dans ses *Entretiens* ! Orateur grave, profond, austère sans rudesse dans ses *Sermons*, mais moins naturel que dans ses autres œuvres : voilà François-de-Sales écrivain ! Il a écrit comme ont écrit Amyot, Charron, et Montaigne, naïf comme la langue dont il se servait, avec ses expressions triviales, ses tours heurtés, ses façons originales, et sa gentillesse ; langue-enfant qui amuse comme un enfant qui babille pour la première fois, et qui tonnera puissante comme la voix d'un homme.

N'y a-t-il pas honte à ignorer tout cela ? Mais notre siècle est ainsi fait : on ne lit pas la vie d'un Saint, parce que c'est un saint, sans songer que ce Saint est souvent un grand homme devant lequel un homme se courbe, un martyr de l'avenir qui a pétri la civilisation avec son sang, un génie où il y a à méditer. Préjugés bêtes que tous ces préjugés-là, et dont le siècle commence à revenir, comme il revient à pas lents de son froid matérialisme, honteux qu'il est d'avoir tant cru sur parole, pour aboutir à ne rien croire !

Le moment était donc opportun pour publier ces œuvres complètes, et dans ce pêle-mêle parisien, où l'on fait tout en courant, où l'on se heurte, où l'on se presse, où l'on se renverse, pour arriver plus vite, un homme s'est trouvé, qui n'a voulu rien faire en courant, lui, et à qui le monde chrétien, le monde qui juge, le monde, qui apprécie les efforts, et tient compte des difficultés doit des éloges et des encouragemens. Cet homme, vingt

ans de sa vie durant, a pâli sur les œuvres de St.-François-de-Sales, collationnant les diverses éditions, vérifiant le texte et les dates des écrits du Saint, recherchant des pièces inédites dans tous les recoins de la France et de l'Europe, rétablissant les lettres brisées ou effacées, travail de moine au moyen-âge! de telle façon que cet homme nous a rendu St.-François-de-Sales tel qu'il était, tout entier presque comme il était il y a deux siècles. Vous ne vous imaginerez pas à coup sûr trouver cet homme dans l'arrière-boutique d'une librairie? Car de la conscience, de la ténacité, du jugement et de l'intelligence, vous n'en trouvez guère là. C'est une duperie aujourd'hui que la *librairie*, un charlatanisme *d'éditeurs*, une branche d'industrie, billet à ordre à deniers comptans tiré sur le public qui croit et qui paie. C'est pourtant un libraire, que cet homme. Nous avons eu nous-mêmes, la preuve *oculaire* de tout ce travail, palpant les pièces autographes, les vieilles éditions surchargées de notes, les dates rétablies, les lettres du Saint remises à leur place, les réponses à des lettres envoyées bien loin, pour quêter un fragment, ces fragmens retirés quelquefois des chasses où la piété les conservait : bref, tout ce travail de longues années, de pénibles veilles, de laborieuses études dont l'ensemble ne paraît rien, dont le détail étonne; nous avons vu tout cela entre les mains de M. Blaise, et nous nous sommes dit que la chose était assez rare pour la faire remarquer, assez précieuse pour la recommander à la sympathie du monde religieux.

Dès 1821, M. Blaise avait donné une édition complète des écrits de St.-François-de-Sales, écrits épars jusques-là en volumes de tous les formats. Celle-ci s'est enrichie de toutes les découvertes faites par l'éditeur dans cet espace de douze années. Ainsi, nous possédons grand nombre de lettres inédites, de fragmens perdus, et le règlement de l'ordre de la Visitation.

Nous en avons dit assez sur ces œuvres de St.-François-de-Sales, pour appeler sur

elles l'attention de notre public, à nous. Il est vraiment si rare de notre temps de voir une publication consciencieuse, que le premier sentiment qui vous vient est celui de la défiance. Il n'y a rien à redouter ici; et c'est un vrai et bon service rendu à l'Église de France, que cette publication. Par elle, le Saint nous est montré tel que les traditions nous le dépeignaient. C'est St.-François-de-Sales le plus souvent avec son langage tel qu'il l'a parlé, tel qu'il l'a écrit, tel que le jugeait Fénelon. « Son style naïf, a-t-il dit quelque part, montre une simplicité aimable qui est au-dessus de toutes les grâces de l'esprit profane. Vous voyez un homme qui, avec une grande pénétration et une parfaite délicatesse pour juger du fond des choses, et pour connaître le cœur humain, ne songeait qu'à parler en *bonhomme*, pour consoler, pour soulager, pour éclairer, pour perfectionner son prochain. Personne ne connaissait mieux que lui la haute perfection; mais il se rapetissait pour les petits, et ne dédaignait jamais rien. »

Donc nous recommandons de nouveau, en terminant, cette belle édition des œuvres de St.-François-de-Sales à nos abonnés, persuadés que nous sommes qu'ils nous sauront gré de l'avoir fait connaître. Nous vivons, hélas! dans un temps où les clameurs du forum étouffent toute voix, comme les mouvemens de la rue troublent tout travail; mais quand il se fait un moment de silence, la pensée aime à se reposer sur quelque chose qui ait le calme du Ciel. Eh bien! qu'on lise les œuvres de St.-François-de-Sales.

ÉPHÉMÉRIDES.

2 mars 1625. — Prise de Gavi par le connétable de Lesdiguières. Ce général ayant entrepris le siège de Gavi, le Conseil de guerre, qui n'approuvait pas cette entreprise, lui représenta que Barberousse avait échoué devant cette place. « Eh bien! dit froidement le vieux connétable, si Barberousse n'a pu prendre cette place, Barberousse la prendra; et Gavi fut emporté d'assaut.

- 1729. Mort de Bianchini, savant antiquaire de Vérone. On a de lui une savante édition d'*Anastase le Bibliothécaire*, et une *Histoire universelle d'Italie*.
- 1053. Mort de Sainte Cunégonde, impératrice d'Allemagne. Elle est célèbre dans l'histoire pour l'épreuve qui fit triompher sa vertu de la plus horrible calomnie. Accusée d'adultère auprès de son époux, elle prouva son innocence, disent quelques historiens, en tenant dans ses mains une barre de fer ardente, sans se brûler. L'empereur Henri II, son mari, étant mort en 1024, Cunégonde prit le voile dans une abbaye qu'elle avait fondée près de Cassel.
- 1195. Mort de Saladin. Ce nom est bien célèbre dans l'histoire des Croisades. Dans sa dernière maladie, Saladin voulut qu'au lieu du drapeau élevé devant sa porte, on déployât le drapeau qui devait l'ensevelir, et qu'un héraut criât : « Voilà tout ce que Saladin, vainqueur de l'Orient, emporte de ses conquêtes. » — 1534. Le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, demande à genoux pardon au roi de France.
- 495. Prise de Ravenne par Théodoric, roi des Goths, après un siège de deux ans et demi. Cette place était défendue par Odoacre, roi des Hérules. La vie de ce dernier avait été garantie dans le traité par Théodoric, qui l'assassina quelque temps après de sa propre main, dans un banquet auquel Odoacre avait été invité.
- 1714. Traité de Rastadt, entre le maréchal de Villars et le prince Eugène. — 1559. Mort de Luc Gauric, astrologue fameux. — 1681. Mort de l'abbé de Marolles, le plus infatigable de tous les traducteurs; il faisait aussi des vers, et des 155, 424, qu'il a composés, on n'en a pas retenu un seul. Il disait un jour à Linière, aussi méchant poète que lui : « Mes vers me coûtent peu. » « Ils vous coûtent ce qu'ils valent, » répondit Linière. L'abbé de Marolles aimait beaucoup les arts. Il fut un des premiers qui firent des collections de gravures. La sienne, composée de près de cent mille estampes, fut acquise par le cabinet du roi.
- 161. Mort de l'empereur Antonin. — 866. Venceslas, roi de Pologne, embrasse la religion catholique et reçoit le baptême. — 1708. Expédition de Jacques III en Ecosse. — 1796. Mort de Raynal. Cet homme vécut assez pour être témoin des scènes qu'il avait conseillées dans son délire, et parut se repentir de ses erreurs. — 1274. Mort de Saint-Thomas-d'Aquin, surnommé l'Ange de l'école.
- 1466. Mort de François Sforce, de simple paysan devenu l'un des plus grands capitaines de son siècle. — 1749. Mort de Fréret, savant véritablement universel.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

PAUL MÉQUIGNON, éditeur, rue des Saint-Pères,
n° 46 à Paris.

SOUSCRIPTION

HISTOIRE

DE LA RÉVOLUTION DE FRANCE,

Par M. le vicomte de CONNY.

L'ouvrage formera 6 vol. in-8° et 40 in-18.

La première livraison de chaque format paraîtra en mars.

Prix de chaque vol. in-8°, papier fin satiné, 7 fr.

Le vol. in-18 sur papier grand raisin, 2 f. 25 c.

Les personnes qui voudraient recevoir francs par la poste, auront à ajouter, 4 fr. 50 c. par vol. in-8°, 4 fr. 50 c. par vol. in-18.

Il n'est personne de nos lecteurs à qui ne soit familier le nom de M. le vicomte de Conny. Entreprise par un homme d'un aussi beau talent, l'*Histoire de la Révolution* ne peut manquer d'obtenir un grand succès. Nous en rendrons un compte détaillé, aussitôt qu'auront paru les premières livraisons. Nous n'avons pas besoin de recommander cette histoire : le nom de M. de Conny est sa meilleure recommandation.

A l'occasion du carême, nous recommandons à nos abonnés la *paraphrase des sept psaumes de la pénitence, avec des réflexions et des élévations à Dieu à la fin de chaque psaume*; ouvrage traduit de l'Italien.

A Paris, chez MEYER et C^e, successeurs de RUSAND et PÉRISSÉ frères, rue du Pot-de-Fer-St-Sulpice, n° 8.

A. JEANTHON, pl St-André-des-Arts, n° 11.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

On a parfaitement compris dans les différens diocèses menacés de suppression la nécessité de s'unir pour l'empêcher. Le moyen le plus propre sans contredit est la voie de pétition et de réclamation, et c'est aussi dans cette voie qu'on est entré. Déjà quelques-unes de ces pétitions ont été faites; d'autres se font actuellement, à Puy, par exemple, où la liste des réclamans s'élève au nombre

d'environ mille signatures. Si nous sommes bien informés, plusieurs personnes recommandables auraient offert de contribuer aux frais d'une députation à Paris, et du traitement de Monseigneur l'évêque. Cette dernière proposition a même été l'objet d'une demande spéciale de la part d'un conseiller municipal. Nous faisons des vœux bien ardents pour voir cesser enfin les inquiétudes de l'Église de France à ce sujet. Ces mesures sont illégales, comme nous l'avons prouvé suffisamment dans notre dernière livraison, et l'on ne saurait voir en tout cela qu'une haine pour le catholicisme, déguisée sous une apparence d'économie qui ne trompe personne.

— Voici la pétition adressée à la chambre par les habitans de Paysac (Ardèche) :

Messieurs les députés,

La discussion qui s'engagea dans la chambre des députés, sur la fin de la dernière session, et le vote qui en fut la suite, affligent profondément les populations éminemment religieuses de nos contrées. L'Ardèche, dont l'antique siège épiscopal avait été une première fois entraîné dans l'abîme ouvert par notre première révolution, frémit et s'étonna, en entendant un mandataire du peuple invoquer contre elle le concordat de 1801. Elle se demanda pourquoi une pareille mesure, et si la reproduction d'un funeste traité, en sacrifiant encore ses intérêts, la priverait de nouveau de son premier pasteur? Elle se rassura toutefois, se confiant dans la fermeté du gouvernement, et dans la sagesse de la chambre mieux éclairée.

Aujourd'hui des rumeurs sourdes et sinistres viennent encore inspirer des craintes parmi nous sur la réalité d'un projet que nous devons supposer abandonné. Ce projet serait, dit-on, incessamment soumis à vos délibérations, et dans le cas où il serait converti en loi, notre évêché se trouverait supprimé et réuni à un diocèse voisin.

Si des bruits de cette nature pouvaient nous permettre d'y ajouter quelque créance, les habitans du département de l'Ardèche ne seraient-ils pas autorisés à se plaindre de ce que par une préférence des plus injustes on les priverait de leur évêque, alors que trente ou quarante autres départemens beaucoup moins peuplés, et dont les communications sont d'ailleurs plus directes et plus faciles, conserveraient les leurs? Fant-il que parce qu'en 1801 une erreur et une injustice ont été commises à leur égard, les Ardéchois aient à les subir encore en 1854? A quoi aboutiront les sacrifices que pendant de longues années ils se sont imposés pour en obtenir la tardive réparation? et quel serait le sort de ces beaux établissemens que les voyageurs et les étrangers admirent avec un sentiment d'envie, et à la restauration desquels le gouvernement lui-même a si puissamment concouru.

Il serait d'ailleurs difficile de dire combien n'auraient pas à souffrir de cette suppression les élèves du séminaire. L'absence ou l'éloignement du premier pasteur serait une calamité pour nos écoles ecclésiastiques, aussi bien que pour le ministère pastoral. Une longue et fâcheuse expérience nous l'avait déjà trop appris. Est-ce donc parce que les rangs de nos lévites viennent à peine de se regarnir, qu'il est opportun de laisser s'ouvrir de nouvelles lacunes? Serait-il convenable, politique même de ressusciter d'anciennes entraves à l'exercice des fonctions sacerdotales?

Non, messieurs, nous ne pouvons croire à la réalité d'une proposition dont les suites seraient désolantes pour les Ardéchois catholiques, et en même temps si contraires aux intérêts bien entendus du gouvernement lui-même. Ce n'est pas en effet par de semblables mesures, qu'il nous soit permis de le dire, qu'on parvient à rallier les esprits, à calmer l'irritation, et à faire cesser les défiances.

La suppression de notre siège épiscopal aurait pour effet inévitable d'agiter des populations qui se sentiraient blessées dans les affections les plus intimes. Elle s'offrirait à leurs yeux sous des couleurs entièrement hostiles à la religion elle-même. Le clergé surtout, dont l'influence est si grande sur des contrées religieuses comme les nôtres, et dont le concours a été si hautement réclamé par des paroles dont a retenti votre tribune, ne pourrait qu'hésiter à l'appel qu'on lui adresse. La malveillance s'emparerait habilement de cette mesure, et il serait enfin à craindre que dans un pays divisé par les croyances autant que par les opinions, elle ne devint un jour le motif ou le prétexte de fâcheux conflits et de déplorables réactions.

Qu'on ne se y trompe pas, il s'agit moins ici d'une question financière que d'une question de haute politique. Les ennemis du gouvernement ne l'ignorent pas, et c'est pour cela qu'ils travaillent sans relâche à lui arracher la fatale mesure dont il s'agit....

Telles sont, messieurs, les réflexions que nous inspire l'amour de notre pays; il n'est aucune opinion parmi nous qui ne les goûte et ne les approuve. Telles sont aussi les considérations que nous vous prions de peser dans votre sagesse, lorsque vous serez appelés à délibérer sur une question d'un si haut intérêt.

— Le 22 février, qui était le samedi des Quatre-Temps, M. l'Archevêque a fait une ordination dans la chapelle de MM. de Saint-Lazare. Il y avait quatorze ordinands, dont trois prêtres, deux diacres, cinq sous-diacres et quatre minorés. Presque tous appartenaient à la maison même: quelques-uns étaient du Séminaire des Irlandais.

— Les exercices du Jubilé, qui ont en lieu dernièrement dans le diocèse d'Arras, y ont été accompagnés d'un succès marqué. Des instructions

se faisaient soir et matin dans la nouvelle cathédrale de Saint-Vaast, qui a été consacrée l'année dernière par M. l'évêque avec beaucoup de pompe.

Les choses marchent mal en Angleterre, très-mal. Dans le cabinet, des dissensions intestines; dans les chambres, des désappointemens amers pour le ministère, qui se cramponne comme il peut, de peur de tomber à plat. Et puis la question irlandaise est là qui se présente haute, grave, avec un peuple tout entier derrière elle, qui demande justice, justice prompte et solennelle, comme il faut qu'on la lui rende; car elle a assez souffert, et il est grand temps que cette iniquité finisse.

Et pendant que le cabinet de Saint-James est ainsi travaillé par la discorde, un traité se conclut à Saint-Pétersbourg entre la Russie et la Turquie, traité, comme on le pense bien, avantageux à la Russie; sans quoi il n'eût pas été signé par elle.

D'autre part, des conférences s'ouvraient entre les ambassadeurs d'Autriche, de Russie, de Prusse et de Sardaigne, et ces ambassadeurs concluaient à la nécessité d'appeler l'attention de leurs gouvernemens respectifs sur les garanties à exiger de la Suisse, contre de nouveaux complots révolutionnaires, qui pourraient être mis en œuvre, sur le territoire de la confédération. Et on ajoutait que, dans les cas où les cantons ne voudraient pas se soumettre, les grandes puissances les menaceraient d'une occupation.

Cette réunion concordait avec la publication à Milan d'un édit de l'archiduc, annonçant une convention conclue avec les cours de Russie et de Prusse, en vertu de laquelle les sujets respectifs qui se seront rendus coupables du crime de haute-trahison ou d'insurrection, ne trouveront plus de protection ni d'asile dans les États des deux autres puissances. Au contraire, ils seront immédiatement livrés, en cas de réclamation.

Portugal. — La correspondance de Lisbonne du *Morning-Post* lui fournit quelques détails de plus sur les opérations des deux armées belligérantes. On a de vives craintes à Lisbonne au sujet de l'attaque dirigée contre Saint-Ubès. Le général Povoas, qui la commande, s'est déjà emparé du fort Saint-Philipp, lequel domine en grande partie la ville. Le bruit s'est en outre répandu de la reddition aux troupes de don Miguel du château et de la ville de Palmella. L'appréhension de don Pedro est telle, quant à la possibilité d'une tentative contre son quartier-général, qu'il vient d'y appeler le reste des forces qu'il avait à Lisbonne, sans même en excepter les soldats en convalescence. On juge aux mouvemens de l'armée miguéliste qu'elle veut se concentrer aux environs de Lisbonne, afin de profiter des soulèvemens qui pourraient se déclarer au milieu de la population. Don Pedro est obligé, en conséquence,

de replier ses troupes sur ce point, et d'abandonner les avantages qui auraient pu résulter du mouvement de Saldanha dans l'intérieur du pays. A l'égard de ce dernier chef, malgré la pompe de ses bulletins, sa situation est mauvaise. Au combat de Pernes, où il prétend avoir fait 600 prisonniers, on juge qu'il doit avoir perdu 700 hommes. Dans l'affaire qu'il a soutenue à Valaca, Villafiora et, dit-on, 1,700 hommes mis hors de combat. Ce désastre serait la cause de sa destitution, et non une rivalité prétendue entre lui et Saldanha. Don Pedro est affecté de cette série d'échecs au point d'en être malade. On persiste à croire, disent les lettres en question, qu'il lui sera impossible de tenir encore long-temps. Ses troupes sont fort mal payées, et les actes de son gouvernement ne lui concilient pas la faveur des populations urbaines ou rurales.

Nos correspondans de Lisbonne, dit le *Morning-Port*, parlent des mauvais traitemens dont les sujets anglais sont victimes en toute occasion, de la part de don Pedro et de son gouvernement. Nous l'avions prédit dès l'an dernier nous avions eu le soin de prémunir nos compatriotes contre ce déplorable sort, en leur mettant sous les yeux le triste exemple des Anglais renvoyés par le libérateur du Portugal, au service duquel ils s'étaient engagés, nus et sans ressources. Quand les agens pédristes voulaient des soldats, leurs promesses étaient séduisantes, et n'avaient pas de bornes. Des braves ont été engagés à la condition de recevoir la paie anglaise, 4 shelling 6 deniers par jour, et des terres, après la fin de la guerre, sans compter les dépouilles de l'ennemi.

On disait aussi que de bons hôpitaux étaient assurés aux soldats, et que les rations étaient égales au nombre des hommes au service. C'est ainsi que l'on parvint à en séduire des milliers; et quoiqu'on ne leur tint pas parole, beaucoup restèrent et périrent en défendant Oporto. Du moment cependant où les armes de don Pedro commencèrent à prendre plus d'essor, ces étrangers devinrent insupportables à don Pedro, et cela parce qu'ils se plaignaient de la mauvaise foi et des mauvais traitemens dont on faisait usage à leur égard. Un grand nombre se retirèrent abandonnant leurs prétentions.

De nouvelles recrues furent traitées de la même sorte. A la fin, on conçut le projet de réduire les Anglais à la paie de 5 d. par jour, paie portugaise: ce ne fut qu'un cri dans l'infanterie. Les soldats dépillèrent leurs uniformes, ne voulant plus servir, jetèrent leurs fusils, et demandèrent à retourner en Angleterre. On taxa ce fait de mutinerie, et on les envoya, chargés de fers et d'outrages, au château de Saint-Georges, pour y être traités en galériens. Il y a, dans ce moment, sous la direction d'une espèce de garde-chiourmes, plus de trois cents Anglais et cent cinquante Français, moins bien nourris et logés qu'ils ne pourraient l'être.

dans les bagnes d'Alger. Plusieurs sont à peine vêtus.

On n'a rien vu de semblable sous le règne de don Miguel, et il faut espérer que quelque membre du parlement provoquera généralement une enquête sur ces faits. Les ministres ont laissé violer nos lois municipales pour plaire et servir don Pedro ; mais assurément ils ne pouvaient prévoir de telles horreurs. Outre l'ingratitude déployée à l'égard des soldats et marins anglais, des valeurs anglaises, à bord de bâtimens anglais et des cargaisons pour plus de 400,000 liv. sterl., ont été saisies et retenues sous les plus frivoles prétextes. N'est-ce pas là aussi matière à considération, et entre autres affaires relatives au Portugal, celle-ci n'est-elle pas une des plus intéressantes ?

— D'un autre côté, on lit dans le *Courier*, l'extrait suivant d'une lettre de Lisbonne :

« Il serait difficile de se faire une idée de l'indignation que l'on a prouvée ici du traitement affreux auquel les soldats anglais sont soumis. On les fait parader tous au nombre de deux cents chaque jour dans les rues, attachés par dix ou douze, avec des chaînes, et il est certain que si le gouvernement ne change pas de conduite à cet égard, le résultat en sera la perte totale de ce qui a été fait jusqu'à présent, le principal soutien de sa cause, je veux dire la sympathie et la bienveillance des Anglais. »

Espagne. — En Navarre, un engagement sérieux a eu lieu près d'Estello. Les christinos ont été battus, leur perte a été assez considérable. On parle de 27 cavaliers qui ont été fait prisonniers par les carlistes.

Zumaia-Garregui, nommé par Charles V commandant-général de la Navarre, vient d'adresser une circulaire à toutes les autorités de la province, pour leur annoncer que les violences du gouvernement de la régente le forcent, quoiqu'à regret, d'user de représailles.

On lit dans une lettre de la frontière de la Bidasoa :

« Le bruit s'est répandu sur la frontière que Saarsfield, dont la conduite dans ces temps paraissait assez équivoque, avait été arrêté par ordre de Valdès et fusillé sur-le-champ, pour crime de trahison. D'autres arrestations ont été faites dans plusieurs villes, et les généraux de la reine sont, dit-on, décidés à déployer la plus grande rigueur contre les conspirateurs ; mais ce n'est guère par des supplices, en poussant les esprits à l'exaspération, que le nouveau gouvernement peut espérer de se raffermir et de se créer des partisans. »

Les journaux de Bayonne, du 22, confirment la nouvelle de l'ajournement indéfini, de la convocation des cortès, si vivement réclamée par le parti révolutionnaire en Espagne. Le gouvernement de Marie-Christine, convaincu de la position difficile dans laquelle cette décision allait

le placer à l'égard des constitutionnels, a voulu parer aux événemens qui pourraient troubler la tranquillité de Madrid, en organisant enfin la garde urbaine. Le décret contenant cette organisation été promulgué ; mais on retrouve encore dans cette mesure tardive les craintes que la population de la capitale inspire à l'usurpation ; ce sera une véritable milice d'exception : il faudra payer 500 réaux de contributions pour en faire partie, et comme cette garantie n'a pas encore paru suffisante, le gouvernement s'est réservé la nomination des chefs de cette garde.

Au rapport des personnes venues de Bilbao à Bayonne, les troupes qui forment la garnison de la capitale de la Biscaye sont fort mécontentes, par suite du dénuement dans lequel elles se trouvent. Depuis plusieurs mois, les caisses de la ville ne reçoivent aucun fonds du trésor pour subvenir aux besoins de ces troupes. Les murmures des soldats étaient devenus si menaçans, que les autorités de Bilbao se sont vues dans la nécessité d'ordonner un emprunt forcé de deux millions de réaux (500,000 fr.) pour arrêter les nombreuses désertions qui affaiblissaient chaque jour la garnison.

Il résulte des correspondances publiées par les journaux du midi, que la guerre a pris un caractère plus prononcé dans les provinces insurgées : ce sont maintenant les carlistes qui attaquent partout les christinos. Ceux-ci, au contraire, prennent tant de soin pour éviter les engagements sérieux que les bandes en mettaient naguère pour échapper à la poursuite des troupes de la régente. Voici ce que dit à ce sujet une lettre insérée dans l'*Indicateur de Bordeaux* :

« Mardi dernier, un corps de carlistes s'est porté sur Reintania, près du Passage, pour s'emparer de mulets chargés de poisson que l'on transportait d'Irun à Fontarabie, par la route royale, ce à quoi ils ont réussi. Plusieurs jeunes gens de Fontarabie, d'accord avec les carlistes, ont saisi cette occasion pour se réunir à eux. Cette troupe carliste, en se retirant, a traversé Irun aux cris de vive Charles V !

» Trente soldats de la reine, cantonnés à Puente-la-Reyna, sortis pour aller faire des provisions, ont été attaqués sur la route royale de Pampelune, par quinze carlistes ; les christinos, croyant être tombés dans une embuscade, et persuadés que l'ennemi était en grand nombre, se sont enfuis sans opposer la moindre résistance. »

Le Directeur-Gérant,

ANGE DE SAINT-PRIEST.

CONFÉRENCES DE LA MÉTROPOLE.

DEUXIÈME CONFÉRENCE.

C'est vraiment un spectacle bien consolant, que celui qui se présente chaque semaine à la métropole. Que les indifférens de notre siècle viennent donc à présent nous dire que la foi n'est plus qu'un souvenir du passé, notre espoir d'avenir, un rêve mensonger. Au pied de la chaire de Notre-Dame, nous leur donnons rendez-vous; et là, à la vue de cette foule innombrable qui se presse dans la vaste enceinte, ardente, avide de la parole divine, nous leur demanderons s'il est bien vrai que le catholicisme, ce grand soleil du monde, est prêt de s'éteindre dans la nuit, ou si les nuages épais qui l'on couvert un instant parmi nous n'étaient pas plutôt les ténèbres qui précèdent sa sublime aurore. Or donc, courage! dirons-nous aux catholiques de la capitale, et à la brillante jeunesse de nos écoles: serrons-nous au pied du sanctuaire, et donnons à la France un immense témoignage de foi. Hélas! Paris a été la grande Babylone, d'où sont partis pour ravager le monde tous les principes mauvais, les exemples pervers, les discours pernicioeux, et ce souffle brûlant de l'impie, qui a rongé le champ du père de famille. Catholiques de Paris! eh bien, encore une fois serrons-nous au sanctuaire pour que notre nombre fasse peur à qui serait tenté de jeter de nouveau le mépris, et de déverser le sarcasme sur notre foi!

— Le sujet de la seconde conférence, *Jésus-Christ considéré comme unique précepteur du monde*, a été traité par M. l'abbé Pététot, vicaire de la Madeleine. Nous donnons des extraits textuels de cette conférence, comme de la première.

« C'était un spectacle bien nouveau pour le monde, et jusque-là sans exemple: Jésus-Christ avait passé la nuit sur la montagne, en prières avec ses apôtres; le matin, au lever

du jour, redescendu dans la plaine, et jetant tout à coup les yeux au loin sur la montagne, il aperçoit de tous côtés des troupes nombreuses d'un peuple pauvre et empressé qui accourait pour l'entendre, et qui venait de Jérusalem, de Galilée, de Tyr, de Sidon et d'au-delà des bords du Jourdain. Jésus-Christ les accueille avec bonté, et lorsqu'il les voit réunis en un vaste auditoire, il va s'asseoir sur le penchant de la montagne, et là, comme un père tendre au milieu de sa famille, il se met à les instruire, et commence son discours en laissant tomber de l'abondance et de la plénitude de son cœur sur cette immense multitude de pauvres, ces belles et divines paroles: « Heureux les pauvres, parce que le royaume des cieux leur appartient; heureux ceux qui pleurent parce qu'ils seront consolés! »

Quelle scène, messieurs, quel ravissant tableau! c'est à peine si on ose y porter la main, tant on craint de le défigurer. Cette montagne, ce peuple, ce divin maître, ce langage, cette morale si belle, si touchante, si sublime, cette simplicité et cette élévation, cette autorité et cette douceur, cet abandon et cette noble familiarité, cet amour du peuple pour Jésus, et de Jésus pour le peuple: que sais-je! mille traits qui pénètrent, mais qu'on ne peut rendre ni saisir! n'y a-t-il pas ici quelque chose de surhumain et d'extraordinaire? Eh sans doute: ce n'est pas à la logique insensible, aux froids raisonnemens de l'esprit qu'il faut le demander; mais le cœur n'a-t'il pas sa logique plus sûre, quand il est droit, et le trompe rarement? Or, cette logique du sentiment ne dit-elle pas qu'il y a dans cette morale quelque chose qui évidemment n'est pas de l'homme, et qu'on y sent l'impression de la Divinité, à ne pas s'y méprendre. Non, messieurs, Jésus-Christ n'est pas un maître ordinaire, ce n'est pas seulement un maître admirable et sublime, c'est un divin maître descendu du ciel, non pour proposer aux hommes de vains systèmes, une morale sans autorité, mais pour leur révéler des devoirs, pour leur imposer une morale qui commande le respect, la soumission et l'obéissance. C'est le véritable et unique précepteur du monde. Mais où trouverons-nous, chargés que nous sommes de vous le montrer sous ce titre, les preuves qui assurément à Jésus-Christ le titre auguste de divin précepteur du monde? Dans la perfection de

sa morale elle-même, perfection, qui, non-seulement la place au-dessus de tous les systèmes humains, mais qui la marque au sceau incommunicable des œuvres divines.

En effet, Jésus-Christ, ne s'est pas contenté d'arracher l'homme à la corruption qui le dégrade et l'avilit, et de le placer dans la voie des vertus communes et ordinaires. Les maîtres humains avaient borné là leurs efforts, sans qu'un seul y eût pu réussir. Jésus-Christ l'a fait, et, après avoir conduit l'homme par ces deux degrés du perfectionnement moral, d'une main puissante, il l'a placé à la hauteur de la plus grande perfection, de l'héroïsme, dont il a fait pour lui un état naturel..... L'héroïsme, c'est la vertu portée à son plus haut point de perfection, au-dessus des forces de l'humanité; c'est un état violent d'exaltation presque contre nature, et par là même passager. Donc, un maître qui établit ses disciples à la hauteur du plus sublime héroïsme, et les y maintient naturellement, n'est pas un maître humain; c'est un maître divin, c'est Jésus-Christ. Où plaçons-nous l'héroïsme? dans un grand courage, dans les grands sacrifices, dans l'élévation des sentimens. Or, nous allons voir que la morale de Jésus-Christ ne tend à rien moins qu'à élever l'homme jusqu'à l'héroïsme du plus grand courage, des plus grands sacrifices, et enfin des sentimens les plus sublimes.

L'héroïsme du courage que Jésus-Christ inspire à ses disciples, se divise en courage contre la violence et la fureur des hommes, courage contre les coups de l'adversité, et contre la fougue des passions.

.....Courage contre les coups de l'adversité.

Disons ici ces paroles admirables, par lesquelles Jésus-Christ, depuis dix-huit siècles, a consolé tant de douleurs: « Vous pleurerez, vous gémirez, mais encore un peu de temps et je vous verrai; votre tristesse se changera en joie et personne ne pourra vous la ravir! » et cette autre parole: « Heureux les pauvres, parce que le royaume des cieux leur appartient: heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés! » C'est ainsi que Jésus-Christ, se révélant en ministre nouveau, et usant du pouvoir divin de changer la nature des choses, a fait de l'indigence un trésor, de la douleur une béatitude.

Mais une autre consolation que Jésus-Christ a préparée pour nous, c'est sa croix. Oui, donnez une croix au chrétien affligé; il la contemple, le baise avec une réflexion profonde, et, après avoir médité quelques instans sur cette grande adversité d'une divine infortune, il se dit à lui-même: et moi, pourrais-je me plaindre! Puis, la pressant sur son cœur, il dit à l'adversité: Tonne, gronde, éclate, maintenant je ne te crains plus. La foudre fond sur lui, mais vient s'éteindre aux pieds de la croix, et son cœur est en paix. N'y a-t-il pas quelque chose d'extraordinaire dans cette religion qui dit au malheureux, pour le consoler: prends cette croix! et qui adoucit les maux et répand la joie dans son âme? Oui, toutes les fois que notre ministère nous appelle auprès d'un lit de douleur, que, nous approchant d'un chrétien que déchire la maladie, nous lui montrons la croix, étonnés de son pouvoir contre le mal et la douleur nous ne pouvons ne pas nous écrier: la religion de Jésus-Christ est divine!...

Courage du chrétien contre ses passions.

Ici c'est l'ennemi le plus terrible: il n'épouvante pas, il attire; il ne menace pas, il séduit. Aussi c'est là l'écueil des plus grandes âmes; et, dispensez-moi, messieurs, de vous raconter toutes les infamies des héros, la lutte terrible, opiniâtre, de l'homme contre lui-même, de la chair contre l'esprit; lutte, où une nature faible et dégradée, loin de procurer à l'homme quelques secours contre les sens, le trompe et prend parti contre lui; où l'homme sent son cœur s'agiter au dedans et prêt à lui échapper, lutte où la défaite est une jouissance, et la victoire un sacrifice. A de si grands maux, il fallait de grands remèdes.... Et Jésus-Christ a prononcé ici une de ces paroles que le monde n'avait pas encore entendues; elle est dure, sévère, et cependant elle est sage: « Quiconque ne se hait pas soi-même ne peut être mon disciple. » Quel remède! quelle parole!

Arrivant à la plus impétueuse de toutes les passions, à la vengeance:

La vengeance, cette soif brûlante et cruelle, qui ne peut souvent s'éteindre que dans le sang, suppose la haine et le ressentiment. Mais la haine n'est pas connue à l'école de Jésus-Christ. Le chrétien ne doit haïr que ses

passions. Vous aimerez, voilà la grande loi, substance de tous les principes, et pour empêcher qu'on supposât que les ennemis pouvaient en être exclus, Jésus-Christ a fait en leur faveur un commandement spécial, clair et précis. « Vous aimerez vos ennemis ; priez pour ceux qui vous font du mal ; faites du bien à ceux qui vous calomnient. » Cependant, supposons le chrétien encore faible, supposons que la haine bouillonne dans son cœur, comme une mer furieuse, et soulève sa vengeance, comme une sanglante écume. Jésus-Christ va venir, et d'une seule parole, comme autrefois, apaisera la tempête. Le chrétien prie ; c'est Jésus-Christ qui a fait sa prière. « Notre père, dit-il... » Oui, vous êtes mon père, le père de mon ennemi, notre père à tous deux. C'est mon père et je veux me venger, un fils de Dieu, contre un fils de Dieu !... « Pardonnez nous nos offenses comme nous pardonnons... » Ici, Messieurs, le chrétien qui nourrit la vengeance en son cœur doit nécessairement s'arrêter. On ne prononce pas ainsi sa propre condamnation, et celle-ci est effrayable : c'est comme s'il disait : Je me venge, vengez-vous, selon la fureur de ma haine, selon la rigueur de votre justice ; je me venge en homme, vengez-vous en Dieu, chacun selon sa nature. Alors, épouvanté de ce formidable arrêt, il fait un généreux effort sur lui-même, et se dit : Et bien non, je ne me vengerai pas ; la douleur de cette injure, je la renfermerai dans mon cœur, et il répète : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons, » et il semble qu'il se condamne encore, et il se dit à lui-même : J'oublie mon ressentiment, seulement je ne verrai pas mon ennemi. « Pardonnez-nous Seigneur comme nous pardonnons : » et la pensée de son Dieu qui le bannit à jamais de sa présence, le jette dans une nouvelle épouvante. Alors il se lève, va trouver son ennemi, l'embrasse, il revient ensuite et s'écrie plein de confiance : « Oui, pardonnez Seigneur comme je pardonne. » Et Jésus-Christ par une seule parole a étouffé la haine au cœur de son disciple !

Enfin, héroïsme que Jésus-Christ inspire à ses disciples dans la sublimité des sentiments.

DEUXIÈME PARTIE.

Pénétrons, messieurs, dans le cœur du chrétien, mais pénétrons-y avec un saint res-

pect, car nous entrons dans un sanctuaire, et c'est Jésus-Christ qui, du cœur de son disciple, a fait un sanctuaire auguste et magnifique. « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, » et mon père l'aimera, et nous viendrons en lui, et nous ferons en lui notre demeure. » Et le chrétien saisi tout à coup d'une religieuse frayeur, se retire en dedans de lui-même, va préparer son cœur, pour devenir la demeure de Dieu. Aussi quelle innocence, quelle sainteté, quel immortel éclat, quelle paix divine ! De là sont bannies les passions promptes et tumultueuses, de là surtout n'approchent jamais, ni les indignes pensées, ni les odieux fantômes des désirs criminels, ni les passions basses, grossières, et charnelles.

La vigilance et la mortification veillent autour du sanctuaire, pour leur en interdire l'approche. Seulement on les entend quelquefois s'agiter autour avec violence. Mais le bruit du dehors semble rendre le calme intérieur plus profond, comme on est plus recueilli dans ces pieuses chapelles, placées au bord de la mer, quand le bruit des vagues, le tumulte de la tempête, viennent se mêler à la paix profonde du sanctuaire. Là, règnent les saints désirs, les pensées célestes, et l'espérance, qui attend l'heure où il lui sera donné de prendre son vol vers les demeures éternelles, et qui, attentive et silencieuse, prête à chaque instant l'oreille, croyant l'entendre sonner.

Mais quelle est cette flamme vive et ardente, que je vois au plus intime du sanctuaire?... C'est une flamme sacrée, un feu divin, et comme il n'a rien de terrestre dans son principe, son nom n'a rien d'humain : on l'appelle la Charité, et c'est Jésus-Christ qui l'a apportée sur la terre. Vous aimerez : voilà la grande loi du monde moral, promulguée par Jésus-Christ. Voilà la vie véritable de l'homme, car aimer, c'est vivre, dit Jésus-Christ, ne pas aimer, c'est être mort. De toutes les facultés de l'homme, celle-ci est assurément la plus noble et la plus précieuse. En effet, c'est là la vie de son âme, c'est le principe de ses véritables jouissances. Qu'est-ce que vivre, sans aimer ? C'est ce que serait le soleil dans la nature, si, tout à coup cessant de lui communiquer sa chaleur vivifiante, il ne lui envoyait plus que de froids rayons, une lumière glacée. Or, messieurs, cette faculté si noble de notre na-

ture est pourtant celle qui a été le plus avilie, et qui a le plus servi à l'homme à se dégrader davantage. Dans son cœur livré à la corruption, elle était devenue comme le soleil, quand les rayons de sa pure lumière viennent à tomber sur les eaux d'un marais fangeux : ils y déposent une chaleur funeste, et, quand la nuit est venue, on aperçoit dans les ténèbres s'élever à la surface des eaux, des feux sombres, livides, pestilentiels. En effet, le cœur de l'homme avait été prostitué à tout ce qu'il y a de plus vil, de plus odieux, et le feu sacré ne trouvait plus d'aliment que dans la fermentation de la fange la plus impure. Quand Jésus-Christ est venu, il a pris dans ses mains ce cœur qu'il avait fait si noble, il l'a placé tout palpitant dans le ciel, en présence de son Dieu, et là, il a dit, au cœur de l'homme : Chef-d'œuvre de mon amour, voilà quelle sera désormais ta destinée; tu aimeras, car aussi bien c'est ta nature, c'est pour cela que je t'ai fait : c'est ta gloire, et je ne viens pas te la ravir, mais te la rendre tout entière. Aussi tu aimeras, mais tu aimeras le Seigneur ton Dieu. — Alors l'homme, placé en présence de l'amour éternel, de l'infini, de la perfection, a senti un souffle divin pénétrer dans son âme, et opérer une création nouvelle. Un sentiment inconnu s'y est développé avec la rapidité de la flèche, sentiment pur, céleste, tout puissant, délicieux, immense; et dès lors a commencé pour l'homme une nouvelle existence. Des flots de vie se sont précipités dans son âme, mais d'une vie si abondante, mais avec une telle effusion, une telle plénitude, une action si vive et si puissante, qu'Augustin, sentant la vie immortelle, et succombant sous cette vie divine, s'écriait : « Seigneur, vous me faites éprouver dans le fond de mon âme un sentiment si vif, si extraordinaire, que, si vous permettiez qu'il se prolongeât, il deviendrait je ne sais quoi, qui ne serait plus cette vie, tant le bonheur serait extrême ! »

Toutefois, la charité ne se borne pas à Dieu seul : elle embrasse tous les hommes, et Jésus-Christ, après avoir commandé de l'aimer, disait par un second commandement : « Tu aimeras ton prochain. » Parole admirable, qui, pénétrant dans le cœur de l'homme, va opérer en lui la plus merveilleuse des révolutions, qui change tout à coup la nature des affections humaines, les élève

justqu'à la hauteur des actes de la charité divine, les développe, leur communique une énergie et une immensité sans bornes, et les rend capables du plus noble dévouement. Ce qui fait la faiblesse des imperfections humaines, ce sont les motifs qui les déterminent, les entraînent et les développent. Comme ces motifs sont de leur nature frivoles, ou passagers, ou personnels, ils ne peuvent produire que des affections légères, restreintes, ou passagères : mais la charité, c'est dans le ciel, c'est au sein de Dieu même qu'elle va puiser ses nobles inspirations, c'est en Dieu qu'elle aime les hommes, c'est pour Dieu qu'elle les aime de l'amour de Dieu. Aussi que pourrais-je dire des nobles dévouemens de la charité ? On avait vu dans tous les temps des dévouemens sublimes à l'amitié, à la reconnaissance, à la patrie, à la famille. Mais ce qu'on n'avait jamais vu, ce que Jésus-Christ nous a appris c'est le dévouement à l'humanité toute entière à l'homme quel qu'il soit, étranger, inconnu, ami, ennemi ; c'est cette immensité qui embrasse tout, qui ne demeure étrangère à rien.....

..... Quelles sont ces vierges modestes et timides que je vois se presser par milliers, au sein des hôpitaux ? Après avoir quitté les joies, les plaisirs du monde, elles ont demandé avec ambition, avec bonheur la grâce de fixer leur demeure dans ces lieux désolés, dont le mondain opulent détourne les yeux avec horreur, que le pauvre lui-même n'aborde qu'avec effroi, et où circulent si souvent la contagion et la mort.... Là, s'élevant au dessus de la faiblesse de leur sexe, des répugnances les plus violentes de la nature, elles se dévouent au service des pauvres, non pour un jour, mais pour la vie : filles admirables, pour qui le paganisme n'eût pas eu assez d'autels, et qui, ne soupçonnant pas même la noblesse et la grandeur de leur héroïsme, se font souvent, en présence du Seigneur, les plus sévères reproches, si elles ont senti un instant leur cœur se soulever et bondir malgré elles, au spectacle quelquefois si hideux des maux de l'humanité, et se reprocher de n'avoir pas fait leur devoir. Leur devoir ! messieurs, et qui donc le leur a imposé ? Leur nom va vous le dire. Ce sont les filles de la Charité !...

Je m'arrête ici, messieurs, et, après cette esquisse rapide de la morale de Jésus-Christ ;

je vous le demande, à ces traits si grands, si nobles, si sublimes, reconnaissez-vous l'ouvrage de l'homme? Cette morale est-elle divine, ou ne l'est-elle pas? Si elle n'est pas divine, qu'est-ce donc qui lui manque pour qu'elle le soit, et si elle est vraiment digne d'avoir un Dieu, pour auteur, donc elle est divine parce qu'il est impossible que l'homme puisse rien faire qui soit digne d'être l'ouvrage d'un Dieu. Donc, Jésus-Christ est vraiment l'unique et divin précepteur du monde.

Et ils ont dit : Le Christ ne peut plus rien pour le monde, sa mission est finie, son œuvre est achevée ! Ils l'ont dit en présence de cette morale céleste et de son auteur, ils l'ont dit en présence d'une société dégénérée, qui, tous les jours confesse sa langueur, son malaise, ses travaux. — Mais, disent-ils, le Christianisme est mort, son influence est perdue, sa puissance anéantie. Le Christianisme est mort... Oui, dans leur cœur, mais leur cœur n'est pas la patrie, l'univers; non, le Christianisme n'est pas mort pour le monde; même dans cette vaste capitale, où, au milieu de beaucoup d'indifférence et d'irréligion, on trouve encore une foi vive et une religion sincère. Ah ! s'ils osaient le dire aujourd'hui, quel démenti solennel ne leur donnerait pas cette immense basilique ! Non, quand vous voyez une pensée, une espérance qui s'agite fortement au cœur d'une jeunesse ardente et généreuse, ne dites jamais que cette pensée, cette espérance est morte pour le monde. Eh ! ne voyez-vous pas la foi chrétienne avec ses espérances sublimes, ses hautes pensées, qui, comme une flamme divine que l'on croyait éteinte, reparait tout à coup au milieu de nous ! Ne voyez-vous pas une foule de jeunes hommes qui la reçoivent avec enthousiasme, fatigués qu'ils sont des mécomptes de leur ardeur déçue, et impatients de s'échauffer au souffle de ses inspirations ? Non, la foi n'est point morte dans notre patrie, ou bien elle s'y réveille, et un avenir, peu éloigné, peut-être, montrera le triomphe et la gloire de sa nouvelle résurrection ; l'on se rappellera alors que c'est au sein des ténèbres du paganisme que se montra, il y a dix-huit siècles, celui qui vint sauver le monde. Et vous, Messieurs, vous montrerez que, puisque Jésus-Christ est le divin précepteur du monde, il est digne de vous, il sera glorieux pour vous, au milieu de cet ébranlement universel, d'être les premiers à

venir déposer à ses pieds, non plus seulement des hommages de respect et d'amour, mais encore lui prêter serment de soumission et de fidélité.

DU DIVORCE.

(Deuxième article.)

On fait en faveur du divorce deux singulières objections. L'adultère, dit-on d'abord, est une chose affreuse, et, dans notre société actuelle, un désordre flagrant. Quel est le moyen d'en sortir ? le divorce. La civilisation, dit-on ensuite, est ainsi constituée dans son essence, qu'elle fait progresser toutes les libertés. Or, il serait absurde, pendant que la volonté humaine se débarrasse, dans l'ordre politique, des entraves de la barbarie et des chaînes de l'antique fatalité, qu'elle restât, dans l'ordre domestique, soumise invariablement au même régime, et dominée par le principe de l'immobilité. Il n'y a qu'un moyen d'harmoniser l'homme social et l'homme domestique : c'est le divorce. Ainsi, le divorce est réclamé instamment par la loi de la morale et par la loi de l'histoire : il le faut, pour satisfaire les mœurs et le bon sens.

Ajoutons qu'il n'y a que les gros bonnets qui aient trouvé ces deux argumens en faveur du divorce ; la masse de ceux qui le sollicitent ne s'est pas élevée jusque-là. La chambre des députés elle-même et M. Bavoux ne sont pas si philosophiques et si subtils ; ils ont demandé le divorce comme un chose révolutionnaire, comme un souvenir qui peut amener des chances de popularité, et surtout comme un moyen d'opposition au catholicisme ; car nous en sommes venus là, qu'une des plus sûres des voies de succès et de faveur auprès des catholiques de France, c'est d'insulter à leur foi. Cette espèce d'opposans, qui est du reste la plus ridicule et la plus sotté, deviendra désormais peu dangereuse, parce qu'elle s'appuie sur de vieilles rancunes et sur des idées enracinées dans le passé ; mais les opposans, dont nous avons rapporté plus haut les

doctrines, ont plus d'importance, parce qu'ils colorent passablement leur résistance, et qu'ils affectent de s'appuyer sur l'épuration des mœurs et le progrès des libertés domestiques, toutes choses qui sont d'avenir et paraissent intéresser les générations qui arrivent. Il était donc naturel que la presse politique prît parti dans la question du divorce, parce que cette question, résolue dans un sens ou dans un autre, touche immédiatement aux destinées de la société future, et que la politique a surtout besoin de partisans parmi les jeunes hommes et les jeunes idées, qui doivent prochainement gouverner le monde.

L'objection tirée de l'adultère en faveur du divorce, n'a pu être soulevée et émise que par des esprits sans réflexion. Puisqu'on reconnaît que l'adultère est une chose infâme, pourquoi établir le divorce, qui exciterait naturellement à l'adultère, c'est-à-dire à l'infamie? Si l'adultère est un crime si hideux, comment le divorce, qui serait le but des adultères, ne serait-il pas hideux pareillement? Est-ce qu'un moyen abominable peut conduire à une fin respectable et sainte? Qu'est-ce que le divorce, sinon l'adultère placé sous la sauvegarde de la loi; sinon l'adultère justifié, autorisé, rendu public et perpétuel? Si l'adultère est un mal, comme tous les maux, il ne peut être guéri que par la médication de sa cause. Or, la cause de l'adultère, c'est la passion désordonnée des sexes : il faut donc empêcher le désordre, et non pas le légaliser. Si l'on admettait qu'il faut accepter les passions, même avec leurs exceptions et leurs tendances coupables, et disposer la société de telle manière que ces passions n'en fussent jamais gênées et arrêtées, la société ne durerait pas vingt-quatre heures. De même qu'un époux prétend qu'il s'est développé en lui, depuis son engagement dans le mariage, une violente sympathie pour une personne étrangère, et qu'il faut que la loi s'arrange pour laisser passer cet attachement, de même l'assassin mo-

nomane pourrait logiquement prétendre que la nature a mis en lui un irrésistible penchant au meurtre, et que comme la loi est faite pour les hommes, et non les hommes pour la loi, il est nécessaire, raisonnable et bon que la loi plie, et non pas l'homme, et qu'on respecte une tendance morale, dans l'accomplissement de laquelle gît toute la destinée d'un individu.

L'erreur de tout ceci est au point de départ. On suppose que les adultères ont raison d'être adultères; et comme cette horrible et immonde anarchie de la famille est pourtant, aux yeux de tous, un spectacle révoltant, on s'inquiète des moyens de la régulariser, comme si c'était seulement un vice de forme. En vérité, les argumens contre cette prétention sont si nombreux, si divers, si puissans, que nous éprouvons une sorte d'hésitation à mentionner ceux-ci plutôt que ceux-là. Le Christianisme en fournit d'augustes; le monde lui-même en est plein. Commençons par ceux-ci.

En général, le mariage, considéré comme alliance d'affection, est aujourd'hui chose très-libre et très-régulière; l'ancienne séparation qui s'élevait entre les classes de la société est à peu près entièrement tombée: il y a presque partout uniformité d'éducation, homogénéité de principes et, par conséquent, similitude de préjugés, de penchans et de goûts. Cela est presque rigoureusement vrai dès aujourd'hui, et le sera avant long-temps: c'est un résultat inévitable de l'avenir. Il existe donc, et il existera désormais parmi les hommes une grande communauté d'idées morales, qui les rend et les rendra de plus en plus semblables les uns aux autres, sous le rapport de ce qu'on appelle ton et manières, sauf, bien entendu, ce que les individualités intellectuelles auront toujours de particulier et de distinctif. De même que les rangs s'effacent et que les formes de relations sociales se généralisent, les grandes fortunes s'abaissent, et les médiocres s'élèvent, de manière à se rencontrer dans une sorte de

terme moyen qui les met en contact. Il résulte donc de cette grande fusion des idées et des fortunes une possibilité plus grande aujourd'hui que jamais, de réaliser des alliances selon le choix libre et selon les affections. Pendant le moyen-âge, le simple chevalier, épris d'amour pour quelque haute dame, avait beau se couvrir d'honneur aux pas d'armes, et acquérir une grande valeur individuelle; la dame elle-même avait beau laisser aller son cœur aux séductions qui lui venaient du respect, de la fidélité et de la gloire, il y avait un abîme entre ces deux êtres; et si la passion était réelle et profonde, ce pouvait être pour eux une occasion d'oublier le devoir. Les classes nobles passaient pareillement pour une sorte de race humaine de meilleur et de plus pur limon que les pauvres : les beaux gentilshommes dorés pouvaient donc séduire les simples femmes du peuple; et les châtelaines planer comme des images ravissantes sur la tête des écoliers et des enfans des bourgeois : c'étaient encore des sujets d'affection impossibles à réaliser, et par conséquent des sujets de crime. Mais aujourd'hui, comme nous disions, la société est moins que jamais et presque pas livrée aux hasards de la naissance et de la fortune; les penchans moraux en sont venus à pouvoir se régler et se fixer librement, volontairement, par élection; et par conséquent les sympathies qui se révoltent contre un premier choix, et qui entrent en guerre avec la fixité du mariage, ont beaucoup moins pour cause une affection réelle, détournée et influencée, que les mauvais conseils du vice, les séductions de la vanité, et l'appât du libertinage. L'adultère se trouve ainsi maintenant, non pas le fruit des unions forcées et des disparités sociales, mais la conséquence des théories morales répandues dans les livres, et passées de là dans les familles.

En adoptant le langage du monde, l'adultère est donc plus condamnable aujourd'hui que jamais, et il manque de l'excuse qu'il pouvait avoir autrefois. Quand les unions étaient déterminées par des cau-

ses impitoyables, et prises en dehors des affections, on concevait qu'il se fit par les mœurs domestiques une réaction contre le vice de la constitution sociale; mais quand les unions sont devenues à peu près chose de détermination volontaire et de choix, l'adultère n'est plus qu'une dépravation gratuite, une corruption du cœur par la tête, une irruption de l'anarchie des idées dans les sentimens. Le divorce serait donc aujourd'hui non pas un moyen de corriger une société mal faite, mais de corrompre dans ce qu'elle a de plus précieux, les mœurs, une société considérablement améliorée; ce serait un gain de cause donné à la perversité des hommes, perversité tout-à-fait spontanée, sans autre excuse que le goût du mal, et par cela même d'autant plus basse et plus infâme.

Voilà contre le divorce considéré comme remède à l'adultère, des argumens empruntés au langage et aux idées du monde, et qui suffiraient pour le condamner. Le Christianisme en a de plus élevés et de plus concluans encore. Aux yeux du Christianisme, le mariage est une union indissoluble, un sceau d'alliance qui ne peut être brisé. Dès que le mariage chrétien est accompli, l'union n'est plus chose terrestre, mais chose divine; et l'homme ne peut plus intervenir que pour la faible part qu'il y a mise, c'est-à-dire pour les conditions matérielles de l'alliance. On peut faire des lois sur ce que les lois humaines atteignent, mais non sur ce que Dieu a sanctionné : ce serait absurde et impie. On peut régler diversement le consentement, l'âge, la constatation; l'homme s'appartient à lui-même, en ce sens qu'il est maître de sa volonté et des entraves sociales qu'il s'impose; mais l'homme ne peut révoquer que ce qu'a fait l'homme. Dieu est au-dessus de tout caprice et de toute mobilité; ce qu'il a fait est fait; on n'en retrancher rien. Une loi civile sur le divorce ne briserait donc pas le mariage aux yeux de la foi; elle ne ferait que rendre public l'adultère caché, et faire d'un crime honteux un crime effronté.

La seconde objection en faveur du divorce, tirée de ce qu'il ne faut pas que les libertés domestiques restent immobiles, tandis que les libertés sociales progressent, est tout aussi peu fondée. Ceux qui l'ont soulevée et qui s'en sont fait une arme, n'ont pas pris garde qu'elle était tournée contre eux. La distraction dans laquelle ils sont tombés est certainement, de leur part, tout-à-fait involontaire; elle vient de l'habitude dans laquelle se trouve la presse politique de s'arrêter à l'écorce des questions, et de ne pénétrer jamais au cœur des difficultés. Pour décider si le divorce favoriserait le progrès de ce que nous avons entendu nommer les libertés domestiques, et surtout améliorerait la situation des femmes, dont on a paru plus spécialement s'enquérir, il aurait fallu déterminer les avantages que le Christianisme a donnés aux femmes dans la famille; car c'est le Christianisme qui a constitué cette association domestique indissoluble, dont on se plaint, et qui a banni ce divorce que l'on réclame.

Le Christianisme a trouvé dans la famille la faculté de divorcer, et la faculté de répudier. C'est un fait qui résulte de la plus simple inspection des lois juives et des lois romaines. C'est aussi un fait, que la condition des femmes dans la famille était encore considérablement médiocre, malgré les adoucissements qu'elle avait reçus. La femme romaine était en tutelle perpétuelle, et la femme juive était encore plus effacée. L'établissement de l'esclavage chez les deux peuples donnait à l'épouse une multitude de rivales qu'elle était obligée de supporter, sans compter les concubines libres et volontaires. Le Christianisme qui survint changea tout cela: il éleva la femme à une dignité qu'elle n'avait jamais connue; il la rendit si auguste, si noble et si respectable, que l'homme fut tenu de la considérer comme son égale, de lui trouver une valeur aussi précieuse que la sienne, au point de s'unir à elle corps pour corps, affection pour affection, tandis qu'au-

paravant il n'avait jamais pensé qu'un nombre de femmes quelconque pût entrer en balance avec ses mérites, sa puissance, son autorité. Avant Jésus-Christ, un homme valait tout un sérail; depuis Jésus-Christ, un homme ne valut plus qu'une femme. Était-ce la valeur de l'homme qui avait diminué? Non; c'était la valeur morale des femmes qui s'était élevée.

Le Christianisme, à ne le considérer que comme doctrine sociale, apporta donc une amélioration prodigieuse et inouïe dans la condition des femmes, en les mettant avec les hommes sur un pied d'égalité morale. Mais comme les hommes perdaient évidemment de leurs droits passés, à cette révolution domestique, le Christianisme exigea des femmes une sainteté de corps et de cœur qui les rendit dignes de leur élévation nouvelle; il créa une vertu également inconnue de l'antiquité: la chasteté. La chasteté est une vertu d'origine chrétienne; elle n'a de but, de signification et de grandeur, que dans le Christianisme. Elle fut la compensation que les femmes apportèrent dans la famille nouvelle, où les hommes étaient dépouillés de leurs vieilles prérogatives.

La chasteté, la continence, la fidélité conjugale, que le Christianisme rendit libres et volontaires, de forcées qu'elles étaient chez les Juifs, et qu'elles sont encore dans l'Orient, afin que leur spontanéité les rendit méritoires et en fit des vertus, n'étaient donc point dans la famille chrétienne un sacrifice gratuit imposé aux femmes: c'était un faible équivalent de l'immense sacrifice que faisaient les hommes; c'était en outre le sceau de la situation nouvelle des femmes; elles devenaient épouses chastes et saintes, de servantes humbles et souillées. Sans la chasteté, la femme n'eût pas pu prétendre à une association où l'homme avait été dépouillé; la chasteté lui donnait tout le prix qu'elle pouvait avoir, et la rendait l'égal de l'homme. Voilà comment, du-

rant les quatre ou cinq premiers siècles du Christianisme, la femme qui avait été déjà, même légitimement et saintement, l'épouse d'un autre, et qui devenait veuve, était considérée comme ayant perdu la plus grande partie de sa valeur morale, comme dégradée, et mise presque au niveau des femmes honteuses. Les lois de cette époque sont pleines de dispositions contre les veuves; et même aujourd'hui, dans les provinces de France où le Christianisme a poussé et conservé dans le sol les racines les plus profondes, dans le midi, le mariage des veuves devient une sorte de scandale public, et est accueilli, malgré les précautions de police et la tolérance des mœurs modernes, par des témoignages bruyans et réguliers de mécontentement et de mépris. Ceci est général dans les campagnes, et assez fréquent dans les villes, parmi la population ouvrière. Pour n'en citer qu'une, les rues de Toulouse sont fort souvent obstruées, durant la nuit, par une foule immense qui chante ou écoute des couplets railleurs et obscènes à la porte de quelque veuve qui se marie. La coutume est si vieille et si invétérée, que l'autorité est réduite à souffrir tout ce qui ne gêne pas ouvertement la circulation, et ne met pas en danger le repos public.

Pour rentrer entièrement dans la question, dans la famille telle que le Christianisme l'a constituée, c'est-à-dire dans la famille sans divorce, et où la femme est tenue à la chasteté de corps et d'âme, c'est évidemment la femme qui est grandement partagée. Si l'on voulait que la femme pût encore se séparer de son mari, ce serait blesser l'homme, sans servir la femme. Ce serait blesser l'homme, car sa valeur physique, intellectuelle et sociale, veut qu'une femme se consacre à lui sans réserve; ce serait nuire à la femme, car on la rejetterait dans la société toute flétrie, et dépouillée du prix que lui donnait sa virginité. Ainsi, la femme perdrait évidemment au divorce,

loin d'y gagner de la considération et de la valeur.

DE LA CANONISATION DES SAINTS.

La vue seule du titre qu'on vient de lire attirera peut-être à *la Dominicale* quelque une des qualifications prodiguées à toute œuvre dépourvue d'actualité: car le monde philosophique et littéraire de notre époque semble, au premier coup d'œil, entièrement étranger à la question que nous allons aborder. Nulle part le culte des saints n'est l'objet d'une attaque directe. Les déclamations protestantes, qui jadis contribuèrent à ébranler l'Europe, n'ont plus de retentissement; les livres où elles sont consignées dorment ensevelis dans la poussière du siècle qui les a vus naître, et nul ne songe à les en tirer. Ce serait même se dévouer sans retour au ridicule et au mépris qui poursuit l'ignorance, que de répéter ces diatribes surannées. Qui oserait, par exemple, soutenir aujourd'hui que l'hommage rendu aux justes par l'Eglise est une *idolâtrie*, un vol fait à la majesté divine?.... Depuis que les esprits ne sont plus préoccupés par la haine, le bon sens a fait justice de ces pauvretés.

Il y a plus: non-seulement les préventions et la mauvaise foi sont réduites au silence, mais on comprend généralement tout ce qu'il y a de poétique, de grand et de civilisateur dans la pensée de l'Eglise, proclamant ici-bas la gloire de ses héros, et soutenant la faiblesse de l'homme, par l'exemple de leurs vertus et l'assurance de leur protection. On doit peut-être ce progrès à la philosophie éclectique. Nous lui avons souvent reproché de laisser l'homme sans règle et sans guide en face de toutes les opinions qui se sont successivement partagé l'empire du monde; mais il faut aussi lui rendre cette justice qu'en n'excluant aucune doctrine, et en appelant chaque système à fournir sa part de vérité, elle a imposé à l'esprit humain l'obligation de les considérer tous sans passion, et avec une bien-

veillance impartiale. Il en est résulté pour le catholicisme en général, qu'une certaine bonne foi a présidé aux investigations dont il a été l'objet. Et comme l'époque vers laquelle se dirigent aujourd'hui les recherches historiques, est précisément celle qui porte les plus profondes empreintes de sa puissance créatrice, en compulsant les annales du moyen-âge, on s'est pris à admirer la grandeur et la force des institutions qu'il y a fondées. Souvent même l'art moderne a exploité cette mine féconde, et plus d'un grand maître est allé puiser à cette source des inspirations sublimes. Or, dans cet état des esprits, il serait étrange que l'on n'eût pas observé et compris un des points les plus saillans de nos mœurs catholiques.

Le culte des saints, en effet, se liait alors et se lie même encore, malgré notre indifférence, à toutes les circonstances de la vie. Les premiers surs de la cloche baptismale ont à peine élevé la naissance du chrétien, qu'un œil protecteur veille déjà du ciel sur son berceau. Désormais celui dont il porte le nom ne nous l'abandonnera point pendant le cours de son pèlerinage sur la terre. Il sera partout sur sa route pour bénir les joies et consoler les douleurs qui tour à tour agiteront son âme; il le soutiendra dans les épreuves et les combats, qui rendent parfois si lourd le fardeau de l'existence. Quand l'orage des passions grondera, sa voix calmera la tempête, ou du moins, si elle n'a pu prévenir le naufrage, guidera vers une côte hospitalière la victime des flots irrités; car il n'est pas seulement le gardien de l'innocence, il ouvre encore au repentir l'asile de la miséricorde. Son assistance se perpétue dans la famille, à l'aide du touchant usage qui assigne au premier-né le nom de son père. L'image ou la petite statue qui représente ses traits se voit près du Christ au-dessus du foyer, et, chaque année, le jour consacré par l'église à célébrer sa mémoire devient un signal de joie et de bonheur. Qui n'a été témoin de ces réunions vraiment patriarcales, où tant de sentimens purs viennent se confondre, alors que toute une

famille assemblée dépose aux pieds de son chef, en invoquant le saint qui la protège, un doux tribut de bénédictions et d'amour? Qui n'a goûté dans son enfance le délicieux plaisir de faire en secret les préparatifs de cette fête? Qui ne se souvient d'avoir été pressé contre le sein paternel, et couvert des baisers de sa mère, après avoir offert le bouquet de fleurs préparé par ses mains enfantines, et récité le *compliment* naïf dont le pasteur du lieu a fourni toute l'éloquence?

Quelquefois des faveurs nombreuses et signalées, obtenues par l'intercession d'un saint, rendent son nom célèbre dans une province entière, et même dans tout le monde chrétien. C'est ordinairement au fond de quelque bois solitaire, près d'une fontaine, sous l'abri du chêne antique, que s'élève le modeste oratoire où son nom est invoqué, et dont les murs sont couverts des offrandes de la piété. Là, chaque jour arrive des pays lointains l'humble pèlerin qui, pour accomplir un vœu, a dit adieu à la demeure de ses pères. Il vient demander à genoux la santé de sa fille qu'une maladie lente conduit au tombeau, le retour d'un fils exposé aux hasards de la guerre ou aux caprices des mers, le repos des élus pour une épouse que la mort lui a ravie, et dont l'image trouble ses songes. Quand il a fait sa prière, il part consolé. L'espoir qu'il emporte au fond du cœur ne sera point trompé; car, avant de revoir son hameau, il aura pu serrer dans ses bras le fils qu'il avait perdu: il aura vainement cherché sur le front de sa fille les traces de la souffrance; et si désormais l'ombre de celle qui lui fut chère visite encore son sommeil, elle ne sera plus triste et plaintive, mais brillante d'une auréole immortelle.

Rappellerons-nous ici les sentimens de bonheur que ramenait au village le retour de la fête patronale? Les populations voisines accouraient autour du même clocher. Une seule pensée animait tous les cœurs, celle d'avoir part aux grâces que le ciel ne saurait refuser aux prières du juste que l'église honore. D'innocens plaisirs embel-

lissaient aussi cette journée qui consolidait les vieilles amitiés, rapprochait les esprits divisés par la haine, et préparait souvent ces unions fortunées que cimentent à la fois la religion, les convenances et l'amour. Après l'avoir consacrée tout entière aux devoirs de la piété et aux tendres épanchemens de la joie la plus sainte, on se quittait à regret, non sans se donner pour l'année suivante un rendez-vous au même lieu.

Moins attendrissante peut-être, mais plus magnifique dans ses hommages, la cité se glorifie, comme le hameau, d'avoir au ciel un médiateur chargé de ses intérêts. Mais par un instinct qui paraît bizarre, le plus souvent elle ne le choisit point parmi ceux qui se sont sanctifiés dans les palais. Une simple bergère, un pauvre prêtre, une pécheresse repentante, voilà l'appui des trônes et des capitales; et lorsqu'on s'arrête devant les monumens superbes où tous les arts pieux ont réuni leurs merveilles, on est tout étonné de lire sur leurs frontons : à *Geneviève*, à *Madeleine*, ou à *Vincent-de-Paul*. Avant qu'un peuple en délire eût dévasté son temple et souillé ses autels, qui pouvait, sans être profondément touché, voir la vierge de Nanterre, étendant sur Paris sa houlette protectrice, du haut de la majestueuse coupole élevée par nos aïeux? Qui de nous n'a pas présent à la mémoire le beau triomphe décerné naguère aux restes de cet homme prodigieux, dont l'inépuisable charité enfanta tant de miracles? A la voix du pontife qu'elle a le bonheur de posséder encore, la population parisienne, dans un religieux silence, se pressait entassée sur nos places, et dans les rues qu'elle traversait le cortège. Ce concours immense n'était pas seulement attiré par la pompe déployée dans cette belle solennité, car il fut le même les jours suivans autour de la châsse du saint. Nous n'oublierons jamais que, se confondant avec le peuple, la royauté vint alors déposer aux pieds de Vincent-de-Paul ses soucis amers et ses tristes pressentimens. On vit aussi des guerriers, partant pour une

expédition glorieuse, consacrer par l'attouchement des reliques, le fer qui devait armer leur bras, comme autrefois ces preux chevaliers, qui avant de voler à la conquête de la Palestine, allaient aiguïser leur épée sur la tombe de Saint-Martin de Tours.

C'est encore une particularité remarquable du culte des saints, que son influence sur le génie militaire. Qui ne sait que les ordres chevaleresques, dont les œuvres nous frappent encore d'étonnement et d'admiration, se sont formés sous ces auspices? Quand la voix de l'honneur appelait aux armes les populations entières, l'image vénérée du patron brillait sur leur étendard; son nom se mêlait à leurs cris de guerre, et ceux que la mort n'avait pas moissonnés au milieu des combats le faisaient retentir dans leurs chants de victoire. Aujourd'hui, un même drapeau annonce à tous que la patrie est en danger, et certes, cette pensée contient un germe fécond d'ardeur et d'enthousiasme; mais nous pensons qu'il n'était pas inutile d'y ajouter un souvenir local et en quelque sorte personnel, de rappeler aux combattans, qu'en protégeant la nation, ils protégeaient aussi leurs propres foyers: la bannière royale, flottant au-dessus de toutes les autres, proclamait assez hautement l'intérêt commun.

Il y aurait aussi beaucoup de choses à dire sur les associations civiles et religieuses; mais nous nous arrêterons ici: le tableau que nous venons d'esquisser suffit pour montrer que l'usage catholique, qui fait le sujet de cet article, est d'une portée immense. Nul ne doit donc trouver étrange que le siècle présent l'ait observé et compris. Il l'a fait, et nous devons lui en savoir gré. Mais il n'en a saisi que la partie poétique; et, s'arrêtant aux circonstances qui peuvent servir d'aliment à l'imagination, il n'a rien vu de réel, de positif. A ses yeux il ne s'agit que d'une dévotion populaire, naïve et consolante, mais bonne pour des esprits faibles et crédules; et parce que la superstition y a parfois mêlé des erreurs, on a pensé que l'ignorance seule

l'avait établie et dirigée. Lisez les auteurs récents, ils ont toujours sur les lèvres le sourire de la pitié, quand ils parlent des légendes anciennes, qui pourtant leur ont fourni plus d'une page éloquentes. Ce sera donc répondre à un besoin du moment, que de travailler à détruire cette prévention injuste. C'est ce que nous nous proposons d'entreprendre, en montrant, l'histoire à la main, quelle sévérité de critique l'Église a déployée dans tous les temps, lorsqu'elle a songé à mettre au nombre des saints ceux que les peuples signalaient à sa sollicitude, comme dignes de cet honneur. Nous espérons, par cette discussion, établir comme un point incontestable, qu'en mettant à part toute idée d'inspiration divine, et en ne considérant la canonisation des saints que comme une œuvre purement humaine, elle a toujours été entourée de précautions suffisantes pour satisfaire la raison la plus scrupuleuse. Nous ajouterons ensuite quelques détails sur les cérémonies qui accompagnent à Rome le triomphe des serviteurs de Dieu.

DU CLERGÉ.

Les deux chambres et le pouvoir sont en veine de catholicisme. La semaine dernière, passait à une forte majorité à la chambre des députés la loi honteuse et immorale du divorce. Voici que, pour compléter l'œuvre, cette semaine les deux chambres jouent à laquelle des deux se montrera la plus hostile au clergé. Au Luxembourg, les pairs refusaient d'adopter deux amendemens, tendant à investir du droit de coopérer aux élections du conseil général les professeurs de la faculté de théologie de Paris. Dans la chambre des députés, on reconnaissait aux conseils municipaux le droit de donner leur avis sur les budgets et les comptes des fabriques, dans le cas même où celles-ci ne recevraient rien des communes. Pour Dieu, que signifie donc tout ce gâchis? Le clergé est-il donc si petite

chose en France; que chaque marchand, venu de sa boutique de province, se permette de lui donner son coup de pied? Que résultera-t-il de cette omnipotence donnée aux maires et aux conseils municipaux? c'est que les passions politiques, les rancunes, l'esprit de parti accourront se glisser par la porte que vient de leur ouvrir le vote de la chambre. Et voyez si ce n'est pas chose à navrer l'âme que ces lois qui se fabriquent au pas de course, sans qu'il y ait autre chose dans les discussions que de petites vues, que de petites passions, nulle appréciation des vœux des populations et des intérêts des commettans? Il y a si long-temps qu'on nous répète à la tribune que le pouvoir ne veut pas se montrer hostile au catholicisme! eh! mon Dieu, alors que dans chaque circonstance on n'agisse donc pas à l'encontre de ses promesses de la veille! C'est peu de chose sans doute pour un député, que le conseil municipal ou non s'ingère dans l'administration des fabriques; mais dans un grand nombre de localités, cette loi portera de tristes fruits qu'une chambre éclairée et consciencieuse eût prévenus.

D'autre part, trente diocèses sont menacés de voir supprimer leurs sièges épiscopaux. Il est temps, grand temps d'agir pour les catholiques. Hélas! de toutes parts, c'est le cri unanime d'une désolation profonde. Et voici qu'aujourd'hui le vénérable pasteur d'une de ces églises prosrites se rend l'interprète de la douleur commune :

« S'il est un temps de parler, dit monseigneur l'évêque du Puy, il en est un aussi de se taire, et nous n'oublierons pas ici cette leçon de prudence que nous donne l'Esprit saint. Mais vous comprendrez notre silence, antique et vénérable basilique de Notre-Dame du Puy, vous qui long-temps veuve de vos pontifes, avez retrouvé avec eux la majesté de vos solennités et la sainte allégresse de vos pompeuses fêtes. Portes du temple, vous le comprenez, puisque déjà vous vous désolerez.

» Vous comprendrez notre silence, autel

angélique qui, long-temps affligé de l'éloignement de vos premiers sacrificateurs, les avez vus avec tant de joie revenir à vous, revêtus de leurs plus magnifiques ornemens, pour offrir l'encens et le pain sur la même pierre où leurs saints prédécesseurs les avaient présentés avant eux. Vous le comprenez, pierres du sanctuaire, puisque déjà vous faites entendre un nouveau cri de douleur.

» Vous le comprendrez, notre silence, chaire des Georges, des Evode et des Marcellin. Long-temps couverte du voile de votre deuil, comme vous tressaillîtes aux premiers accens du légitime pasteur que vous attendiez si impatiemment ! oui, sa voix ne fut pas pour vous celle d'un étranger, mais la voix de Jacob, cette voix qui vous était connue. Hélas ! vous nous comprenez, puisque déjà vous redemandez vos voiles funèbres, comme si les jours de votre silence allaient revenir pour vous. »

Qu'on se hâte donc encore une fois, d'user de tous les moyens légaux qui sont au pouvoir des catholiques, pour essayer d'empêcher cet acte monstrueux. Déjà trois diocèses ont présenté des pétitions, et tous, jusqu'aux protestans, sont venus dans ces listes nombreuses apposer leur sentence de blâme et leur protestation contre cette inique mesure. Protestations hautes, graves, fortes, solennelles, comme les catholiques ont le droit de parler en France ! voilà ce qu'il faut jeter à la chambre comme un défi ou comme un remords pour l'avenir !

JURISPRUDENCE.

SECTION PREMIÈRE.

Du droit public français sur les matières ecclésiastiques.

§ 1^{er}. *Principe général de la législation française sur les matières religieuses.*

Avant de commencer l'exposé des principes de notre législation sur les matières religieuses, il est important de rechercher

quelle est la pensée fondamentale qui a présidé à sa rédaction. L'esprit d'une législation et la connaissance des principes qui lui ont servi de base, sont les meilleurs guides du jurisconsulte qui veut l'interpréter et la faire connaître. L'esprit d'une loi complète le sens de son texte, l'éclaircit, le rectifie et le supplée. Ce n'est qu'à l'aide de la connaissance exacte des raisons qui les ont fait porter, qu'il est possible d'appliquer avec sagesse aux lois que l'on veut connaître, les règles générales de droit.

Quel est donc le principe de la législation qui régit aujourd'hui les matières religieuses en général, et les questions qui intéressent l'Eglise catholique en particulier ? Nous avons dit que cette législation avait été trop souvent rédigée dans un esprit de défiance et d'injustice pour l'Eglise, et nous aurons trop souvent l'occasion d'en donner la preuve.

Telle qu'elle est cependant, elle n'a pas paru aux ennemis de l'église assez favorable à leur haine. La législation de l'an X, surtout avec les améliorations qu'elle avait reçues sous la restauration, bien qu'insuffisante aux idées et aux intérêts religieux n'avait pas moins subi la nécessité de leur rendre cet hommage imposé par la Providence à tous les gouvernemens qui veulent vivre. Depuis lors on a soutenu, dans un but qu'il est facile de comprendre, que le principe de cette législation était athée. Certes, nous sommes loin de vouloir entreprendre l'apologie des lois que nous allons faire connaître; mais nous devons nous hâter cependant de leur rendre leur véritable caractère. Aucun de nos lecteurs ne se méprendra sur le but et l'importance de cette démonstration. Si le principe général des lois de l'an X et de la restauration est athée, toutes les questions douteuses que nous examinerons devront être résolues contre l'Eglise; si c'est le principe contraire qui a présidé à la rédaction de ces lois, nous résoudrons tous les cas douteux dans le sens le plus conforme aux intérêts de la religion. Ainsi le veulent les principes du droit.

Il ne s'est rencontré qu'une époque dans

laquelle nos législateurs aient méconnu l'influence salutaire des idées religieuses sur la conduite des hommes, et l'ordre moral et matériel des sociétés civiles. Dans l'ancienne France, le catholicisme avait toujours été la religion dominante, le plus souvent même la religion exclusive. La réforme amassa contre lui bien des haines que la philosophie du dix-huitième siècle s'efforça d'envenimer, et dont s'armèrent les mauvaises passions de 89, pour commencer cette série de mesures réactionnaires et oppressives, que les législatures suivantes devaient pousser jusqu'à la barbarie. Pour remédier aux inconvéniens que l'on prétendait être résultés de l'intervention du pouvoir religieux dans les affaires civiles, la loi du 24 août 1790 intervint à son tour dans les affaires religieuses. De là naquit un schisme que l'assemblée législative voulut réprimer par la force, et que la Convention s'efforça d'éteindre dans le sang. On sait ce qui en résulta, et de quels hideux excès cette époque fut souillée, depuis le décret du 20 brumaire an II, qui convertit Notre-Dame de Paris en *temple de la Raison*, jusqu'aux égorgemens en masse des ecclésiastiques et aux fêtes de l'Être suprême.

On comprit bientôt que la législation ne méprisait pas en vain la puissance des idées religieuses; et, dès que les sanglantes orgies de la terreur furent calmées, la fureur des nouveaux persécuteurs s'adoucit. L'esprit religieux s'était retrempé dans les persécutions, et il se manifestait de toutes parts. On avait essayé de l'athéisme, on essaya de l'indifférence; mais ce principe n'était pas plus sage et plus vrai que le premier; et le Directoire, qui avait proclamé la tolérance religieuse, fut bientôt amené à de nouvelles persécutions, plus sourdes et plus basses, comme tous les actes de ce régime, mais non moins violentes que les premières. Alors la loi fut vraiment athée, mais c'est la seule époque de notre histoire où cet odieux principe ait été appliqué.

Le gouvernement consulaire rétablit enfin par politique la véritable liberté des

consciences, mais il sentit bientôt qu'il ne suffisait pas de ne pas proscrire les idées religieuses et qu'il fallait les appeler au secours de la législation positive, impuissante sans elles à maintenir l'ordre dans la société. Le concordat de 1801 eut pour but et pour résultat, de faire cesser ce schisme, qui désolait l'Église de France, et il réconcilia le gouvernement avec l'autorité ecclésiastique. Que ceux qui prétendent que le principe général de notre législation sur les matières religieuses est l'athéisme, veuillent bien lire les discours prononcés par M. Portalis et par les autres orateurs du gouvernement, en présentant à la sanction législative la loi du 18 germinal de l'an X; ils verront que le principe fondamentale de cette loi est la nécessité d'une religion positive révélée pour le maintien de l'ordre social; ils verront que, loin d'être athée, la législation de l'an X, et de la restauration, n'est pas même indifférente à l'égard des idées religieuses, et qu'elle les reconnaît et les proclame comme la seule garantie et la plus forte sanction de ces dispositions.

Ce qui fut reconnu, à l'époque où furent rédigées les règles fondamentales de notre législation sur les matières ecclésiastiques, de la nécessité des opinions religieuses en général, le fut d'une manière plus spéciale et plus formelle encore de la nécessité de la religion chrétienne. C'est d'elle surtout qu'il est question dans les discours de ceux qui exposèrent les motifs des lois de l'an X, et qui les défendirent. Le Christianisme fut reconnu d'une commune voix, seul capable de maintenir les bienfaits de la civilisation qui était son ouvrage, et on proclama qu'il n'y eut jamais de religion mieux appropriée à la politique des gouvernemens. Nous rappelons ces faits, non pas qu'ils ne soient l'expression de vérités vulgaires et incontestables, mais parce qu'ils réfutent complètement cette prétention, que la législation que nous allons exposer, a pour principe l'indifférence ou l'athéisme. En l'an X, le Christianisme fut justifié au nom de la raison et de la politique humaine; la France le prit

our base de l'ordre social qu'elle allait reconstruire; et le jour où ses temples furent ouverts, fut célébré par l'institution d'une fête nationale annuelle. (Décret du 19 février 1806, B. 75, n° 1535). Telle fut la pensée générale de notre législation à l'égard des idées religieuses. Nous avons dû constater parce qu'elle a peut-être été trop méconnue dans la suite, et nous en déduirons plus tard des conséquences importantes. Voyons maintenant quelles sont les règles de notre droit constitutionnel qui concernent la religion.

§ 2, articles 5 et 6 de la charte.

L'article 5 de la Charte de 1830, qui n'est que la copie du même article de la Charte de 1814, déclare que « chacun « professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même « protection. » La Charte de 1814 proclamait de plus la religion catholique, religion de l'État. La Charte de 1830 se borne à reconnaître qu'elle est la religion de la majorité des Français, comme l'avait fait le Concordat de 1801. Si l'on eût donné sous la restauration à l'article 5 de la Charte, les conséquences que comportaient ses termes, la différence des deux locutions eût été immense; mais on ne l'entendait guère alors, comme aujourd'hui, que de la reconnaissance d'un fait, plutôt que de la création d'un droit. C'était, comme un hommage rendu à une prépondérance qu'on ne peut nier, et non l'établissement légal de prérogatives; c'était la reconnaissance de cette vérité, que si une religion est nécessaire aux individus, elle ne l'est pas moins aux états.

Beaucoup de questions sont nées des termes un peu ambigus de cet article 5 des Chartes de 1814 et de 1830. Nous ne les discuterons pas toutes; elles n'intéressent que fort peu nos lecteurs. Nous nous bornerons à examiner s'il est vrai, comme on le répète chaque jour, que cet article proclame la liberté des cultes, et quelles restrictions il apporte à ce principe.

Autre chose est la liberté des cultes, autre chose la liberté de conscience. La liberté de conscience se rapporte uniquement aux croyances individuelles, au culte intérieur. La liberté des cultes se rapporte à l'exercice extérieur et public des rites religieux, qui servent à manifester les croyances. La première est nécessairement illimitée tant qu'elle se renferme dans le secret des consciences. Elle pourrait être soumise, pour sa profession individuelle et extérieure, à des restrictions plus ou moins sévères. Si la Charte déclare que chacun professe sa religion avec une égale liberté, ce n'est pas pour reconnaître à chacun le droit de croire et de pratiquer dans son cœur la religion qui lui plaît; c'est pour lui donner celui de le publier, de l'écrire, de le *professer* en un mot. Mais, qu'on y prenne garde, cette liberté même n'est pas illimitée; elle est *égale* pour tous, c'est-à-dire que nul ne peut en jouir de manière à choquer le même droit dans les autres. Ce principe est important, et nous aurons l'occasion de rappeler une décision de la justice qui en a fait une mémorable application.

Mais si la Charte consacre la liberté de conscience, elle n'admet pas sans restrictions la liberté des cultes, c'est-à-dire la liberté de manifester par des rites et des cérémonies extérieures et publiques, les croyances intérieures. La liberté des cultes, telle que l'entend la philosophie qui voudrait les admettre tous, parce qu'elle n'en connaît aucun, serait le droit d'exercer publiquement tous les cultes ridicules, absurdes, odieux, qu'il plairait au premier rêveur et au premier fou d'imaginer. Ce serait le droit de professer publiquement l'irréligion et l'athéisme. Or, il ne faut pas faire les lois plus mauvaises qu'elles ne sont: ce n'est pas cette liberté là que l'article 5 des Chartes de 1814 et de 1830 proclame.

D'abord, cet article proscribit la profession publique de l'irréligion et de l'athéisme. Cela résulte du principe qui, comme nous l'avons démontré plus haut, a été reconnu par la législation, de la né-

cessité des religions pour le maintien des États; cela résulte des termes mêmes de la Charte, cela a toujours été reconnu, et par des hommes de toutes les opinions. M. Portalis, dans un article publié dans le *Répertoire de la nouvelle Législation* (v^o. *Cultes*), l'a professé de la manière la plus formelle, et les juriconsultes les moins suspects de trop de penchant à favoriser les idées religieuses, l'ont également proclamé. (V. le discours de M. Isambert à l'audience de la Cour de cassation, du 5 août 1826, dans le recueil de M. Sirey, année 1826, p. 558.)

En second lieu, la Charte n'accorde pas la protection des lois à tous les cultes indistinctement, mais seulement à ceux qui auront été reconnus par elle. C'est ce qu'elle montre par ce mot dont elle se sert : « Chacun *obtient* pour son culte la même protection. » Le mot obtenir suppose l'obligation de demander; il renferme l'idée d'autorisation. Un culte nouveau ne peut donc s'établir sans qu'il ait été autorisé par les pouvoirs compétens; il n'a donc droit à la protection que promet la Charte, que quand il s'est fait légalement reconnaître. (1). C'est ce qui n'a guère été contesté jusqu'à ce jour que par les saint-simoniens et par les disciples de la prétendue église catholique française; sortes de religions qui sont mortes, il est vrai, avant même qu'aucune contestation sérieuse se soit élevée sur la légalité de leur existence.

La liberté des cultes n'est donc pas celle d'établir un culte nouveau sans l'autorisation et la reconnaissance légales; elle est soumise à la surveillance des pouvoirs civils qui doivent nécessairement avoir le

droit d'empêcher que, sous prétexte d'exercer un culte, on ne se livre à des actes qui troubleraient l'ordre public, ou porteraient atteinte à la morale. La liberté n'existe et n'est protégée qu'à la condition de cette surveillance et de cette reconnaissance des pouvoirs civils.

Avant ces dispositions de la Charte, ce droit de surveillance de l'autorité avait été constaté par les lois. Les art. 291 et 294 du Code pénal de 1810, avaient exigé l'autorisation du gouvernement pour toutes les associations de plus de vingt personnes s'occupant d'affaires religieuses, et défendu à tous les propriétaires d'accorder l'usage de leurs maisons pour l'exercice d'un culte, sans l'autorisation du gouvernement. On a demandé si l'article 5 de la Charte avait abrogé ces dispositions protectrices des principes que nous avons indiqués plus haut. Un grand nombre de décisions judiciaires ont déclaré qu'il n'y avait aucune incompatibilité entre les dispositions du Code et la Charte; mais ils ont cependant admis des distinctions qu'il est important de noter.

Dans l'application de l'article 291, on a distingué les cultes autorisés et légalement reconnus de ceux qui ne le sont pas. On a déclaré cet article abrogé en ce qui regarde les premiers (arrêt de la Cour de cassation du 25 avril 1830, rapporté par Sirey, an. 1830, p. 301); mais on a décidé qu'il ne l'était pas en ce qui regarde les cultes qui ne sont ni reconnus, ni autorisés. (Arrêt de la Cour de cassation du 5 août 1826, ins. dans Sirey 1826, p. 558, affaire des *piétistes* ou *inspirés*, arrêts de la même Cour du 17 septembre 1828, Sirey 1828, p. 358; et du 19 août 1830, Sirey 1830 p. 311. Un arrêt de la cour royale de Grenoble du 2 mai 1829, Sirey 1829, 2^e partie p. 319, a rendu une décision pareille dans une affaire de gens qui, sous le titre de *Saints* étaient en réalité des escrocs.)

L'article 294, au contraire, a continué d'être appliqué malgré l'article 5 de la

Supplément.

(1) Voyez les autorités, citées plus bas, et surtout un arrêt de la cour royale de Bordeaux, du 28 août 1826, rapporté dans le *Recueil* de M. Sirey, année 1826, 2^e partie, p. 60, et qui s'exprime ainsi : « L'article 5 de la Charte admet la liberté de conscience, » la liberté du culte doit être *obtenue*, c'est-à-dire *impétrée*, ce qui renvoie implicitement aux dispositions du Code qui déterminent ce mode prescrit « pour y parvenir.

Charte, et sans distinction entre les cultes autorisés et ceux qui ne le sont pas, et il a été décidé qu'aucun local ne pouvait être prêté pour l'exercice d'un culte sans la permission de l'autorité. (Voyez la plupart des arrêts ci-dessus cités, et de plus un arrêt de la Cour de cassation, important à cause de sa date du 18 septembre 1830, postérieure à la Charte nouvelle. Sirey, ann. 1830, p. 309.) Cette décision est juste; car la règle contraire constituerait un privilège au profit des cultes non-catholiques, le culte catholique étant astreint à cette autorisation par des décrets spéciaux (décret du 22 décembre 1812).

Voici donc, en résumé, le sens précis de la disposition constitutionnelle de l'article 5 des Chartes de 1814 et de 1830. La liberté de conscience, c'est-à-dire la liberté du culte intérieur, sans rites, sans manifestations extérieures, est entière; la liberté de professer sa religion, de l'avouer, de la propager, de la défendre, est égale pour chacun, c'est-à-dire qu'elle n'a de limites parmi les individus que le même droit chez les autres; la liberté du culte extérieur et public est soumise à des restrictions d'ordre public, et à une surveillance spéciale de l'autorité: elle n'est ni le droit de professer ouvertement l'irreligion et l'athéisme, ni celui de pratiquer un culte qui n'aurait pas été reconnu et autorisé. Tel est son véritable sens, et il nous semble qu'on aurait dû le faire mieux respecter dans ces derniers temps, en nous dispensant des scandales dont de prétendues religions nouvelles nous ont rendus témoins.

Maintenant nous devrions peut-être examiner la question de savoir quels sont les cultes reconnus par l'État, et dont l'exercice a reçu l'autorisation du pouvoir; mais cette question, qui se résout avec les faits, est sans intérêt pour nos lecteurs: le catholicisme et les autres cultes chrétiens sont évidemment reconnus et autorisés par la loi constitutionnelle elle-même; le culte israélite avait été reconnu depuis long-temps par le décret du 17 mars 1808, qui autorisait des cotisations pour subvenir aux besoins de

son exercice et par les lois des finances qui, depuis 1814, avaient régularisé chaque année ces cotisations. Quelques autres sectes sont tolérées plutôt que reconnues et autorisées, et le pouvoir pourrait leur interdire l'exercice de leur culte, s'il le jugeait à propos.

L'article 6 de la Charte de 1830, et 7 de la Charte de 1814, contiennent, relativement aux cultes, une autre disposition importante. Ils ordonnent que « les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent des traitemens du trésor public. » Cette disposition, que la loi du 3 février 1831 a rendu commune au culte Israélite, est-elle un règlement purement politique, ou bien a-t-elle pour objet de remplacer l'indemnité promise par la révolution de 89, des biens dont elle dépouillait l'Eglise? C'est ce que nous ne voulons pas examiner pour le moment. Nous nous bornons à constater que le traitement des ministres du culte est placé sous la garantie de la loi constitutionnelle, et que c'est en vertu de cette loi qu'il est réglé chaque année dans le budget. Jusqu'ici, il est vrai, on s'est borné strictement à l'observation de la lettre de la Charte, en réglant les dépenses du culte avec une parcimonie de plus en plus restreinte; ce qui a fait craindre qu'on ne parvint enfin à rendre la garantie de la Charte illusoire; mais comme tous les honnêtes gens de tous les partis se sont accordés pour réclamer contre cet abus, nous devons espérer qu'on n'ira pas plus loin.

Nous avons exposé le principe général de notre législation sur les matières religieuses et les dispositions de la Charte qui les concernent. Dans les articles suivans nous ferons connaître les autres règles de notre législation relatives au culte, qui peuvent être considérées comme appartenant au droit public. Dans le prochain article, après avoir considéré et examiné l'état de la législation antérieure sur la grande question des libertés de l'Eglise gallicane, nous parlerons des dispositions

législatives qui déterminent les rapports généraux de l'État avec l'autorité ecclésiastique ou le culte public.

BEAUX-ARTS.

ÉGLISE DE LA MADELEINE.

En vérité, c'est effrayant comme la pensée de Dieu se retire des hommes, et les laisse dans leur isolement et leur misère, à proportion que la foi chancelle, et que la raison faible et orgueilleuse affecte une confiance et une audace, que tant et de si diverses chutes auraient bien dû pourtant réfréner ! A la même époque où l'impiété moderne prenait naissance, où la découverte de l'imprimerie livrait subitement et sans transition à l'intelligence des alimens entassés et immenses, qui ne pouvaient pas manquer de gâter le tempérament des esprits ; tandis que la raison s'avancait à travers les vieux systèmes philosophiques renouvelés et mis au jour : le sentiment des arts, sentiment tout empreint de mysticité et de poésie chrétiennes, s'effaçait, reculait, disparaissait. Le même jour où l'on commença à imprimer des livres, fut en même temps celui où l'on cessa de bâtir des cathédrales ; ceci est presque vrai dans le fait, et est tout-à-fait vrai dans l'idée.

Cet événement a deux grandes causes ; déduisons-les. D'abord, quand l'imprimerie se découvrit, elle fut immédiatement employée à reproduire les livres grecs et latins, et parmi eux les plus célèbres, c'est-à-dire ceux qui précèdent le Christianisme ; et par conséquent l'esprit humain fut naturellement sollicité à recommencer le cercle des opinions antiques ; ensuite, la grande facilité qu'il y avait désormais à traduire et à multiplier les idées, à l'aide de la presse, put faire renoncer peu à peu à la difficulté qu'il y avait eu jusqu'alors à les sculpter en pierre. D'un côté, les vieux systèmes usurpèrent sur le terrain des pensers catholiques ; de l'autre, l'imprimerie attaquait

l'architecture ; le livre tua le monument, et la philosophie tua la foi.

Voyez en effet comme l'antiquité se fait jour de tous côtés et déborde la civilisation moderne, dès que l'imprimerie est mise en œuvre. A partir de ce moment, elle fait trace dans la philosophie, dans la littérature, dans le droit, dans la politique, dans l'architecture ; c'est comme une immense et effroyable résurrection de la Grèce et de Rome ; c'est comme si la trompette avait sonné pour tous les grands hommes de l'Attique, de l'Ionie et du Latium. La scolastique chrétienne se voit attaquée par le réveil du platonisme et des théories alexandrines ; la langue indigène de Ville-Hardouin et de Joinville se trouve assaillie par la périphrase cicéronienne et la méthaphore homérique ; le vieux texte des codes nationaux et des capitulaires, les constitutions féodales et les établissemens de Saint-Louis, sont envahis par la glose des juristes et la propagation des codes romains ; des théories politiques, chose inouïe jusqu'alors, s'élaborent et se discutent en Hollande, peu après l'apparition du luthéranisme ; et sur la fin du seizième siècle passent en France, dans les écrits de Labeo et de Bodin ; enfin, l'architecture chrétienne, improprement appelée gothique, la belle et merveilleuse architecture du moyen-âge, celle dont l'ogive est le principe générateur, se voit tout d'un coup abandonnée pour l'architecture grecque et romaine, l'architecture semi-orientale et païenne, celle dont le plein-cintre est le caractère fondamental. C'est l'époque de ce qu'on nomme la renaissance, et qu'on aurait mieux appelée la décroissance et la chute de l'art indigène, de l'art conçu et élaboré par des inspirations locales, sous l'influence des idées chrétiennes et du climat de l'Occident ; époque de mort graduelle et fatale pour toutes les choses que notre propre civilisation avait enfantées : philosophie, langue, droit, politique et architecture.

D'un autre côté, tandis que l'impression

et la profusion des livres antiques reproduisaient toutes les théories que le Christianisme avait vaincues et remplacées, l'imagination des artistes dut être prodigieusement frappée de l'aptitude singulière de la presse à revêtir d'une façon prompt, facile, durable, les créations de l'intelligence humaine. Avant l'imprimerie, au moyen-âge surtout, époque où les groupes de la société étaient isolés les uns des autres, le génie était une sorte de don de la Providence, d'une utilité presque exclusivement personnelle, flambeau divin étouffé sous le boisseau; les plus grands orateurs ou philosophes, St-Bernard, Abélard, Guillaume de Champeaux, Pierre Lombard avaient réuni à grand'peine des auditoires de deux ou trois mille personnes; leur science et leur parole avaient été chose perdue, ou de lointain renom, pour ceux qui ne l'avaient pas pas directement recueillie; et pour les artistes, dont l'imagination avait besoin d'autres formes que la langue parlée ou la langue écrite, quelle difficulté à se produire, à se répandre, à se faire rechercher et applaudir! il leur fallait ciseler l'écusson des gentilshommes ou le morion des chevaliers; il leur fallait s'asseoir pleins de patience derrière le métier des tisserands, de chaussiers ou des foulons, et faire briller en mailles d'or ou de pourpre ces admirables dessins qui bariolaient les costumes de la noblesse, ou qui rehaussaient les riches tentures déployées aux pas d'armes et à la grande salle des châteaux suzerains; il leur fallait enfin incruster péniblement et profondément leur pensée dans la pierre, passer leur vie suspendus aux pignons des demeures seigneuriales ou aux trèfles des saintes églises, et réaliser, le marteau à la main, la grande idée de leur tête, le pieux sentiment de leur cœur. Et au bout de ces longs travaux, de cette longue attente, de ces brûlantes angoisses de l'artiste qui espère vivre en son œuvre, quel renom, quel hommage, quelle gloire leur restait-il? Rien; pas un applaudissement, pas un seul ne s'élevait de cette foule qui se pressait dans les cathédrales achevées; la gloire de Dieu absorbait

le nom de l'ouvrier, comme l'immense Océan dévore une goutte de rosée; et vous pourrez parcourir l'église de Milan (aux mille statues, ou l'église de Cologne aux mille vitraux, ou l'église de Chartres aux mille colonnes, sans trouver nulle part une seule lettre du nom de ces générations d'artistes qui sont passées l'une après l'autre, gravant, sculptant, ciselant la pierre, le marbre et le bois.

L'imprimerie, au contraire, recueillait l'inspiration la plus légère et la plus fugitive; le ciseleur avait besoin de cuivre ou de fer; le foulon de lin de Flandre ou de laines d'Espagne; l'architecte de pierres et de trésors; l'imprimerie ne demandait à la pensée que son existence pure et abstraite; elle la saisissait au sortir des lèvres du poète et du philosophe, et la reproduisait par mille échos; et puis chaque artiste réalisait son œuvre à part et en retirait sa gloire individuelle; les cathédrales ne portaient écrit dans leurs sanctuaires que le nom de Dieu; les livres portaient écrit le nom des hommes.

Voilà les deux causes que nous avons signalées comme destructives de l'architecture chrétienne du moyen-âge: l'imprimerie d'abord, et puis le réveil de l'antiquité, qui en fut la suite inévitable. L'imprimerie en elle-même n'aurait causé que la moitié du mal, et la moitié la moins dangereuse; elle aurait détourné à son profit la grande manie des artistes, qui exprimaient ailleurs péniblement leur pensée; elle aurait toujours triomphé de l'architecture, comme instrument de l'intelligence beaucoup plus simple et beaucoup plus durable; mais l'architecture, plus vaste et plus modeste, qui serait restée, aurait toujours conservé son caractère passé et indigène. Ce fut la résurrection de la civilisation païenne qui tua véritablement l'art catholique; la renaissance fut à l'architecture chrétienne ce que Luther fut à l'autorité de l'Église.

Et de fait, quelle différence si grande y avait-il entre la renaissance qui restaurait l'art attique, et Luther qui restaurait la

philosophie stoïcienne, en exaltant la valeur du témoignage individuel et l'autorité de la raison? Tout cela, art et science, sentiment et idée, frontons grecs et hérésies, se donnait la main; tout cela, c'était le triomphe de la civilisation antique sur la civilisation moderne, du paganisme sur le christianisme, de la raison sur la foi. L'Europe effaçait en un jour de son histoire quinze siècles de progrès sociaux; l'homme se retirait de Dieu, mais aussi Dieu se retirait de l'homme; et, ainsi que nous le disions, ça été depuis chose affreuse et misérable que l'homme livré à sa propre force.

Voyez comme l'imagination des artistes s'est appauvrie, en se privant du trésor des inspirations chrétiennes, comme leur pensée s'est rétrécie, comme leur goût s'est corrompu! Voyez comme ils sont restés petits dans leurs cœurs, lorsqu'ils ont voulu ressaisir le manteau et l'équerre du moyen-âge! Où donc est celui d'entre eux qui a élevé quelque tour aux mille clochetons, et ces vases aux figures dentelées, et ces galeries intérieures, suspendues sur la tête des fidèles, comme l'échelle de Jacob qui se dressait jusqu'au ciel? Où sont vos chefs-d'œuvre chrétiens, et même on pourrait presque dire profanes, pauvres protestans de l'art, pauvres mouleurs de frontons et de colonnes antiques, qui avez fait servir à la vierge Marie quelque piédestal de Sybille, et qui avez placé les anges de Dieu, aux ailes chastement repliées, dans la même forme de niche où se déployait Apollon? Où est la chaîne qui unit vos pierres au catholicisme, votre œuvre à votre intention, vos temples à la doctrine sainte qui doit retentir sous leurs voûtes?

Vous venez d'élever sous nos yeux une sorte d'église, pour laquelle ni temps, ni matériaux, ni or, ni ouvriers ne vous ont manqué; vous en avez eu vingt millions dans vos coffres, quarante années devant vous, des ouvriers sans nombre sous vos ordres, la faveur du gouvernement, et des récompenses flatteuses. Or, que posiez-vous donc pour nous sur le sol, tandis

qu'on plaçait pour vous des croix sur vos poitrines?—Vous nous avez donné un grand et long bâtiment, dont la forme ridicule ne vous a même pas coûté des frais d'invention; vous avez copié le rectangle de tous les monumens grecs, les colonnes de tous les monumens grecs, les chapiteaux de tous les monumens grecs, les frontons de tous les monumens grecs; vous avez dressé de longs murs nus et maussades, que les Grecs couvraient de peintures, et que vous laisserez vides et couleur de pierre, parce que la gelée de décembre et la pluie de février emporteraient vos chefs-d'œuvre; vous avez percé de deux trous carrés cette grande tanière de moellons, parce que de plus larges et de plus nombreuses issues exigeraient des vitraux, à cause de notre température, et que vous avez reculé avec raison devant le spectacle grotesque d'une rosace gothique entre deux acanthes corinthiens; vous avez sculpté sous la corniche toute une ceinture d'Amours tenant des guirlandes de roses, idée charmante et féconde, à laquelle il ne manque que le dieu Vertumne et la déesse Pomone, et quelques légions de Faunes et de Népées; enfin, vous avez couvert cette colonnade athénienne d'une toiture presque plate, sur laquelle la neige s'entassera comme en pleine rue, et où il faudra envoyer des balayeurs tous les hivers. Et nous ne parlons ici du monument que dans ses conditions artistiques, dans ses relations avec nos idées, notre sol et notre climat; nous trouvons la forme grecque ridicule, parce qu'il n'y a pas plus de raison pour nous bâtir des monumens grecs, que pour nous revêtir de la clamyde et nous chauffer du cothurne; nous trouvons que ce n'est pas assez de deux trous carrés pour entrée, parce qu'une enceinte aussi étendue est destinée à contenir une foule immense, et qu'avec de pareilles portes, il faudra une demi-journée pour la remplir; nous trouvons que des Amours avec des guirlandes de fruits et de fleurs, sont une conception prodigieusement burlesque dans nos habitudes actuelles; nous trouvons enfin qu'a-

vec notre ciel pluvieux, il faut une toiture à pente excessivement raide, pour l'écoulement des eaux et la chute des neiges, parce qu'il nous semble que les toits ne sont pas faits précisément pour être balayés.

C'est bien pis si l'on considère le monument dans sa destination religieuse. C'est une église, dites-vous; mais où donc est la nef? où est le chœur? où sont les bas-côtés et les chapelles? où est la sacristie? où placerez-vous les confessionnaux? où élèverez-vous la chaire? où est la cloche? avec quoi annoncez-vous les cérémonies? avec un tambour? est-ce que vous croyez qu'une église, c'est le premier monument venu, un théâtre, un bazar, une caserne? est-ce que vous croyez que le Christianisme s'accommodera de toutes les architectures, comme vous vous accommodez de toutes les religions? est-ce que vous croyez que l'art catholique, c'est une chose vague, flottante et misérable, comme vos idées et votre foi? Oh! non, non, détrompez-vous; l'art catholique, c'est une conception unitaire, grandiose et magnifique, qui reproduit une seule et même pensée par son ensemble et par ses détails; qui sort tout entière de Dieu, et qui s'y rapporte toute entière; qui n'existerait pas sans Jésus-Christ, et qui ne peut exister que pour Jésus-Christ. Essayez de faire un théâtre, ou un bazar, ou un musée, ou une caserne d'une église du moyen-âge; il vous faudra abattre, abattre sans cesse, et encore restera-t-il toujours quelque indice qui trahira l'architecture chrétienne: ce sera quelqu'un de ces monstres symboliques qui se dressent et se hérissent comme pour défendre le monument; ce sera quelque apôtre oublié sur sa niche, quelque dentelure suspendue autour des piliers. Avec votre église, au contraire, il n'y a aucune destination forcée; vous avez écrit au bas du fronton :

A DIEU TRÈS-BON ET TRÈS-GRAND, SOUS L'INVOCATION DE SAINTE-MARIE-MADELEINE. Effacez cette inscription, et mettez-y : *Théâtre national, ou Musée de l'industrie, ou Corps-de-garde, liberté, ordre public,*

ou *Mairie du neuvième arrondissement,* et vous obtiendrez des passans même sourire et même pitié.

O artistes, qui vous êtes retirés de Dieu, Dieu vous l'a bien rendu!

EPHÉMÉRIDES.

- 9 Mars. — 1661. Mort du cardinal Mazarin.
- 10 — 1695. Institution du tribunal révolutionnaire. 1760. Réception de Lefranc de Pompignan à l'Académie française. Cette réception appartient non-seulement à l'histoire littéraire du temps, mais encore à l'histoire politique. Déjà la littérature commençait à être inondée d'ouvrages contre la religion. M. Lefranc de Pompignan choisit pour sujet de son discours de réception, cette proposition que le *sage, vertueux et chrétien, méritait seul le nom de philosophe*. Le déclinement fut universel. 1805. — Mort de Fontana, l'un des plus savans physiciens et naturalistes du dernier siècle.
- 41 — 222. Mort de d'Hélogabale, empereur romain. M. de Châteaubriand a dit de lui : « Le vice qui gouverna plus particulièrement le monde sous Elégabale, fut l'impudicité; dédaignant les distinctions sociales ou les avantages du génie, il plaçait la souveraineté politique dans la puissance qui tient le plus de l'instinct de la brute ». 1649. Fin de la première guerre civile, sous la minorité de Louis XIV.
- 42 — 604. Mort de saint Grégoire, surnommé le Grand. De tout les papes, c'est celui dont il nous reste le plus d'écrits.
- 43 — 4569. Bataille de Jarnac. 4575. Mort du chancelier de l'Hospital. C'est une des grandes gloires de la France : il lutta seul contre son siècle en opposant la puissance de lois à la décadence des mœurs. — 1604. Mort du cardinal d'Ossat. Né dans le diocèse d'Auch, de parens pauvres et obscurs, et orphelin à l'âge de neuf ans, il ne dut son élévation qu'à la force de son mérite, et fut du nombre de ceux que Tacite appelle *ex se natos*. 1654. Etablissement de l'Académie française. 1695. Mort de La Fontaine. 1711. Mort de Boileau-Despréaux. 1778. Mort de Lebeau, auteur de *l'Histoire du Bas-Empire*. 1781. Découverte d'une huitième planète par Herschel.
- 44 — Bataille d'Ivry, gagnée par Henri IV sur les ligueurs. 1695. Mort de Domat. Il est fort célèbre par un ouvrage intitulé *Les lois civiles dans leur ordre naturel*. Cet ouvrage fit une révolution dans l'étude du droit. Il mourut pauvre à Paris, à l'âge de soixante-dix ans, et vou-

lut être enterré avec les pauvres, dans le cimetière de Saint-Benoît sa paroisse. 1770. Mort de l'abbé Trublet de Saint-Malo, où est resté le vieux proverbe : *aussi fou qu'un Trublet*. C'est de lui que Voltaire disait dans *pauvre diable*

L'abbé Trublet avait alors la rage
D'être à Paris un petit personnage,
Au peu d'esprit que le bonhomme avait
L'esprit d'autrui par supplément servait :
Il entassait adage sur adage ;
Il compilait, compilait, compilait....

Au reste, l'abbé Trublet a laissé des ouvrages estimés.

15 — 1568. Mort de Panvini, religieux augustin, mort à Palerme, à trente-neuf ans, après avoir fait preuve de la plus vaste éducation.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

PARIS. — Dimanche dernier, 2 mars, nous avons été témoins d'une cérémonie bien touchante : Monseigneur l'archevêque de Paris est venu donner les prix aux jeunes gens de l'académie de Saint-Hyacinthe. Autour du vénérable prélat étaient groupés une foule de jeunes gens de 12 à 18 ans, appartenant à toutes les classes de la société. Ils sont partagés en trois classes, les aspirans, les candidats et académiciens titulaires. Cette bonne œuvre est sous la présidence de M. l'abbé Dupanloup, aidé par MM. Veissyère, Petétot et autres ecclésiastiques de la paroisse de l'Assomption. La séance a commencé par un plaidoyer entre quatre jeunes gens, qui ont disputé avec esprit sur les prééminences de l'apostolat, du martyre, de la vie apostolique et du doctorat. Monseigneur l'archevêque, dans un résumé lumineux, a conclu à la supériorité de l'apostolat, parce qu'il réunit les prérogatives de tous les autres. Nous avons surtout remarqué les discours des jeunes de Trogoff et de Resseguier. Il y a de l'âme, de la vie et l'espoir d'un beau talent dans ces jeunes têtes, parce qu'il y a de la foi. M. de Trogoff a lu une pièce de vers que nous aurions désiré de pouvoir insérer. M. Dupanloup a prononcé un discours touchant sur la différence par rapport au bonheur de la vie entre l'enfant de Jésus-Christ et l'enfant du monde. Il nous a vraiment émus ; et si nous ne nous trompons, son éloquence onctueuse, persuasive, communicative, convient surtout à la jeunesse. Parmi les élèves appelés à recevoir des prix, nous avons retenu les noms de Trogoff, de Jules Collon, de Resseguier, de Mérode, de Hauterive, de Heudicourt, de Jules Guérin, des deux frères de Grammont, et des trois frères de Branges : ces jeunes gens nés au sein de familles pieuses, élevés dans cette sainte

école, feront un jour l'ornement de la France et la gloire de la religion.

— L'œuvre des petits séminaires de Paris a tenu le 5 sa séance trimestrielle dans l'église de l'Assomption. Mgr l'archevêque était présent, et M. Roy, curé de Saint-Paul-Saint-Louis a prêché. La quête, faite à domicile, par des dames pieuses, s'est élevée à 28,000 fr.

ROME. Le 7 février, le saint-père visita le collège urbain de la Propagande. Après avoir prié dans l'église intérieure du collège, S. S se rendit à l'imprimerie, où elle se plut à observer l'impression du Missel romain, dont on prépare en ce moment une belle édition ; elle vit aussi travailler à d'autres ouvrages. Etant monté à la bibliothèque, elle y entendit une composition en vers en langue de Bunga et d'Angola, qui fut récitée par un petit nègre au nom de tous ses compagnons. Elle admit au baisement des pieds les supérieurs, les professeurs, les employés et les élèves du collège. Ceux-ci sont venus des parties les plus reculées du globe, et sont élevés pour l'exercice du ministère. De la bibliothèque S. S. passa au musée Borgia, où il y a une belle collection d'antiquités de tous les pays. Elle voulut examiner les augmentations faites au bâtiment de élèves, augmentations devenues nécessaires par le nombre croissant de ces jeunes gens qui sont actuellement au nombre de cent.

— Le 10 février, jour de la fête de sainte Scolastique, le saint-père alla en vénérer les reliques dans l'église des religieuses du Mont-Cassin, au Champ-de-Mars ; Sa Sainteté y adressa des paroles de bonté à la mère Hélène Chiaramonti, nièce de Pie VII, et religieuse de cet institut. Elle se rendit ensuite à l'église de Jésus, où elle fut reçue par le père Roothan, supérieur général des jésuites, et par toute la communauté. Les élèves du collège germanique y furent présentés au saint-père.

— On écrit de Bréda en Hollande, que l'administrateur apostolique, M. Den Dubbelden, à qui a été conférée l'administration des catholiques de Maëstricht et de Luiksch-Gestel, autrefois dépendants de l'évêché de Liège, vient de nommer des ecclésiastiques pour aller desservir ces églises.

— Les évêques de la Belgique viennent de former un vaste projet qu'ils ont soumis à l'approbation du saint-siège. Il s'agit de l'établissement d'une université catholique où il y aurait cinq facultés : une de théologie, une de philosophie et lettres, une de sciences, une de droit, une de médecine.

Portugal. — Les affaires de Portugal tendent à une solution. La marche de don Miguel sur Lisbonne n'est plus guères chose douteuse. Ce qu'il

y a d'absolument certain en tout ceci, c'est qu'une affaire chaude a eu lieu le 18 devant Santarem. Le général Saldanha a fait un rapport dans lequel il se vante d'une grande victoire, remportée contre des forces supérieures, avec deux régimens seulement. D'autre part, des lettres particulières nous apprennent que les pédistes ont été battus le 18 par les miguélistes sortis de Santarem pour aller les attaquer; que plus de 800 blessés ont été transportés à Lisbonne, et que le général royaliste Paraas a avancé son quartier-général à Cartaxo. Dans les journaux anglais, rien qui contredise formellement ces dernières nouvelles.

Plusieurs passages de ces journaux semblent au contraire les confirmer. Le *Globe*, par exemple, dit que les miguélistes ont attaqué avec vigueur les troupes de don Pedro, et les ont forcées d'abord à se replier. Le *Time* rapporte, de son côté, que les Portugais au service de don Pedro se sont laissés battre avec la plus grande courardise; le *Courrier* dit que la perte, du côté de Saldanha est de 17 officiers tués ou blessés, ce qui suppose 800 hommes tués ou blessés; enfin le *Sun*, journal excessivement libéral, s'exprime dans les termes suivans :

« Le sujet de toutes les conversations, dans la cité, sont les nouvelles de Portugal, qu'on interprète de diverses manières suivant l'intérêt des partis. Des rapports annoncent que Saldanha a été obligé de se retirer à dix milles en arrière du champ de bataille, et que don Miguel était fortement retranché hors de Santarem. En résumé, il paraît que don Miguel est dans ce moment en force, que don Pedro ne peut pas se hasarder à attaquer Santarem, et que son frère a des ressources suffisantes pour tenir encore long-temps. Une lettre annonce que les pédistes ont envoyé trois drapeaux à Lisbonne, et qu'ils n'ont obtenu aucun succès important. »

On voit donc que les partisans de dona Maria n'accordent aucune croyance au rapport emphatique du général Saldanha. A Paris comme à Londres, les fonds de la régence portugaise ont éprouvé une baisse considérable.

Pour compléter le tableau que nous avons donné dans notre dernière livraison, de la manière avec laquelle don Pedro traite les soldats de son armée libératrice. Nous empruntons le passage suivant à la correspondance de *l'Indicateur* :

Nous recevons, dit-il, directement de Lisbonne, et d'un officier supérieur au service de don Pedro, des détails qui feront naître d'amères réflexions. On se demandera si nous n'avons plus d'ambassadeur français près de dona Maria, et si le gouvernement de juillet, dans le cas contraire, devrait permettre qu'on fit subir à nos soldats un traitement qu'on rougit même d'infliger en Russie. Voici cet extrait qui est du 11 février :

« Les soldats français sont très-malheureux; ils

meurent sous les coups de bâton, et le gouvernement français reste dans l'inaction et sans faire la moindre réclamation. Le colonel Miranda est le chef qui préside à cet horrible spectacle, et cependant cet homme a reçu des secours, à titre d'émigré, de la nation française. J'ai vu des soldats attelés à une lourde voiture, étant nus et attachés avec une chaîne qui ceignait leur corps, cela pendant quatre jours et quatre nuits; jamais ma plume ne pourrait tracer toutes les horreurs que l'on fait subir à mes compatriotes; le moindre chatiment est de cinq ou six coups de bâton; et si les malheureux tombent, l'on continue à les frapper. Sans doute, dans le nombre des aventuriers qui se sont décidés à suivre le sort de don Pedro, il y a beaucoup de mauvaises têtes; mais ne peut-on les punir autrement qu'en les assassinant? Avis aux français qui viennent en Portugal. »

Espagne. — Les journaux libéraux de Bayonne sont toujours dépourvus de nouvelles d'Espagne. Le silence de ces feuilles, qu'on sait être en correspondance avec les autorités de la régente, dans les villes de la frontière, fait supposer qu'on a intérêt à cacher l'accroissement que prend chaque jour l'insurrection dans la Navarre et dans la Biscaye.

Les correspondances particulières sont également fort rares. Voici cependant ce qu'on lit dans une lettre de Saint-Jean-Pied-de-Port, du 27 février :

« A Orena, les carlistes ont surpris, avant-hier, un détachement de 152 christinos, et, après un combat qui a duré deux heures et demie, ces derniers furent faits prisonniers au nombre de 100 et quelques hommes.

» Le voyageur qui a donné ces renseignements, arrivant aujourd'hui de l'intérieur de l'Espagne, s'étonne de ce que les insurgés n'aient pas encore entièrement chassé les troupes de la reine de ces provinces : car, dit-il, ils sont maîtres de tous les endroits où il est passé récemment : Alfaro, Valtierra, Comparoso, Perolta, Olite, Falas, Lerin, Lerraga, Mendigorria, Sirauqui, Magnaru, et tous tes environs de la Puente-la-Reyna.

» On assure que Bayona, l'ancien commandant d'Orbaiceta, vient d'être fusillé. »

On mande pareillement de Perpignan, le 27 février :

« Je puis aujourd'hui confirmer pleinement ce que je vous annonçais, il y a quelques jours, relativement aux mouvemens des carlistes. Tout le *campo de Tarragona* est soulevé; la garnison reste enfermée dans la place, et l'on se préparait à Barcelone à envoyer des troupes contre les *factionnaires*. Mais les chefs des christinos sont fort inquiets des suites d'un nouveau soulèvement en faveur de don Carlos, qui paraît avoir éclaté dans le royaume de Valence, et qui opère une diversion puissante en faveur des royalistes du district de Tarragonne. »

Nous apprenons de Londres qu'un second envoi de munitions, destiné aux royalistes de Navarre et de Biscaye, vient de mettre à la voile.

— On assure que le ministre Burgos est révoqué; sa chute est attribuée à sa conduite violente contre l'imprimeur d'un pamphlet dirigé contre lui, et dont il aurait pu faire citer l'auteur devant les tribunaux; ce dernier s'étant même offert de se constituer prisonnier pour se défendre légalement contre le ministre. M. Burgos, ami de M. Zéa, s'était fortement prononcé contre la convocation des cortès; l'on ne doute pas maintenant qu'elles ne soient promptement réunies.

Italie. — La *Gazette d'Augsbourg* du 4^{er} mars. contient les nouvelles suivantes, sous la rubrique de Rome, en date du 18 février: « L'entreprise des polonais a fait ici peu de sensation. Notre parti révolutionnaire n'a pas été, quoi qu'il en soit, étranger à cette affaire. Il attendait avec anxiété les nouvelles de Piémont. — Nos relations avec l'Espagne se compliquent chaque jour d'avantage; les mesures prises par les cortès de 1825 seraient renouvelées par celles d'aujourd'hui, et la cour papale, sait ce qu'elle doit en attendre. Notre gouvernement a été engagé par une puissance du Nord à appuyer la cause de la reine; mais alors M. Zéa était à la tête de l'administration; maintenant qu'un notable changement est survenu, tous les efforts de la France sont de faire reconnaître Isabelle II. Ces efforts seront vains.

L'évacuation d'Ancone était demandée comme une mesure préliminaire, ce qui ne serait accordé qu'en retour de grands avantages. Depuis longtemps rien n'a excité ici autant d'intérêt que les affaires d'Espagne. Les habitans de Rome sont remplis de craintes pour la religion dans ce pays. »

— On lit dans la *Gazette du Lyonnais*:

« L'orpheline de Prague, S. A. R. Mademoiselle, nous convie à venir avec elle au secours de l'infortune. A cet effet, un ouvrage de ces mains, un porte-montre brodé, vient d'être mis en loterie à Caen et de produire une somme de 4,060 fr., pour être employée au soulagement des détenus du mont Saint-Michel. C'est ainsi qu'ici-bas chacun accomplit sa destinée. »

— S. A. R. Madame a souscrit pour une somme de 500 francs à la souscription ouverte à la quotidienne.

— Le diocèse de Bayonne pleurait encore la perte de son premier vicaire général, M. l'abbé Royer, mort le 26 novembre 1855, lorsque, le 19 février, la mort vient de lui enlever son collègue, M. l'abbé Viviez, grand-vicaire et archidiaque de Bayonne, âgé de 70 ans. Ce triste événement a jeté dans la consternation non-seulement le clergé qui l'avait en grande vénération, mais encore les simples

fidèles, dont il s'était concilié l'estime et l'amour par sa vertu et la bonté de son caractère.

— L'ardeur extraordinaire qui s'est emparée de la jeunesse studieuse de la capitale pour s'instruire à fond des vérités catholiques, a déjà du retentissement dans les campagnes et commence à y produire d'heureux fruits. Dans une paroisse importante du diocèse de Nancy, à Favières, six jeunes gens des meilleures familles viennent de former d'eux-mêmes une association catholique pour se procurer une bibliothèque de bons livres. Leur but est de s'instruire en commun et d'employer ainsi le temps que la jeunesse passe ordinairement dans des amusemens dangereux. Pour cela ils ont fait un réglemeut qu'ils ont affiché publiquement, et dans lequel ils invitent les autres jeunes gens de la paroisse à s'unir à eux.

M. le curé n'a pas plutôt connu ce beau projet qu'il s'est empressé de le seconder de tout son pouvoir. Déjà il a fait mettre à la disposition du chef de l'association un certain nombre de volumes, ainsi que quelques publications périodiques propres à éclairer l'esprit et à former le cœur de ces jeunes gens.

Monseigneur l'évêque de Nancy va également doter la Bibliothèque catholique de la jeunesse de Favières d'une collection d'ouvrages les plus appropriés aux besoins de cette intéressante partie de son troupeau.

— Il paraît certain que Monseigneur l'évêque de Versailles passe à l'archevêché de Besançon. Il serait remplacé par M. Olivier, curé de st-Roch, à Paris.

— M. Féron, élu évêque de Clermont, sera sacré à Paris le dimanche 16 mars par M. l'archevêque. On croit que la cérémonie aura lieu dans la chapelle des Filles de la Charité, rue du Bac.

— Un appel vient d'être fait par Mgr l'évêque de Marseille à tous les fidèles du diocèse pour le maintien des écoles des Frères. On sait que l'administration municipale instituée après les barricades, s'était empressé de détruire cinq de ces écoles; et, par un calcul machiavélique, elle avait eu soin de choisir celles qui se trouvaient dans les quartiers habités par le peuple. Saint-Laurent, les Carmes, la Cathédrale, Saint-Cannat et Saint-Martin seraient restés privés d'instruction pour les enfans pauvres, si la charité des habitans ne fût venue porter remède aux actes de ceux qui se disaient leurs représentans. Tel a été l'empressement du peuple à conduire ses enfans aux écoles ainsi conservées, que bientôt la place a tout-à-fait manqué, et qu'à chaque classe il est jusqu'à cinquante à soixante postulans, qui attendent des vacances pour être reçus.

Le Directeur-Gérant,
ANGE DE SAINT-PRIEST.

CONFÉRENCES DE LA MÉTROPOLE.

TROISIÈME CONFÉRENCE.

Par M. l'abbé JAMES, chanoine honoraire du Puy.

« *Et sequebatur eum magna multitudo; quia videbat signa quae faciebat super his qui infirmabantur.* »

« Une grande multitude le suivait, parce qu'elle voyait les prodiges qu'il opérait sur les infirmes. »

Déjà, messieurs, on vous a présenté la doctrine et la morale de Jésus-Christ : vous avez vu briller sur le Thabor cette vive lumière, qui plus tard a éclaté dans tout l'univers; et, à ces révélations aussi pures qu'élevées, à ces splendeurs qui ont éclairé tout, dans le ciel comme sur la terre, et qui ne laissent plus en quelque sorte de mystère ni dans le cœur de l'homme, ni dans le sein même de Dieu, vous n'avez pu méconnaître la lumière divine. Les préceptes évangéliques vous ont été développés; et, en voyant avec quelle puissance ils s'emparent de l'homme, avec quelle autorité et quelle force ils abattent son orgueil, avec quelle douce violence ils le détachent des choses terrestres, pour l'emporter vers le ciel, vous avez dû vous dire qu'une loi si bien faite pour l'homme n'a pu lui être donnée que par son créateur; qu'une loi si pure, si puissante, qui convertit ainsi les hommes, ne peut être que la loi du Seigneur. Sans doute, de telles leçons et de tels commandemens nous disent assez clairement qu'il est le docteur et le précepteur du monde; et, pour me servir ici des paroles du prophète, l'enseignement de Jésus-Christ n'a pas besoin d'autre justification que celle qu'il trouve dans sa perfection même. Toutefois, messieurs, il ne s'est pas contenté de nous révéler sa divinité de cette seule manière; il ne lui a pas suffi de l'avoir manifestée à l'esprit par la doctrine la plus sublime, ni d'en avoir averti le cœur par la plus attachante morale : ce divin législateur a voulu donner à sa loi une sanction plus irrévocable encore; il a voulu, si je puis m'exprimer ainsi, les marques d'un succès plus inimitable; et quelque admirables que soient ses paroles, il invoque à leur appui le témoignage encore plus frappant de ses œuvres. Aussi bien, messieurs, les grands raisonnemens ne sont pas à la portée de tous, et quelquefois

même ils paraissent suspects aux plus habiles. Les faits sont plus convaincans et dissipent plus facilement l'incrédulité; aussi est-ce par des faits que Jésus-Christ a voulu se faire connaître au monde. Le voici donc, non plus seulement enseignant, mais faisant les œuvres les plus merveilleuses; il ne se contente plus de parler, il agit, mais avec un éclat qui éclipse les actions les plus illustres des hommes, avec une force à laquelle la force même ne saurait atteindre, avec une puissance évidemment divine : spectacle magnifique de l'action d'un Dieu; spectacle auquel les hommes ne sont pas accoutumés, bien digne de fixer vos regards, et que je compte, messieurs, vous présenter aujourd'hui.

Ici, il ne s'agit pas de rechercher avec une minutieuse critique si les faits miraculeux de Jésus-Christ sont constans, puisqu'il n'y a rien de plus éclatant dans l'histoire; il n'y a pas de subtils raisonnemens à faire, puisque ces faits sont extraordinaires, sublimes, évidemment divins. Essayons donc, messieurs, de vous montrer Jésus-Christ tel qu'il est, dominant par ses miracles l'histoire du monde, la nature, l'humanité tout entière, et, si je puis ainsi parler, sa divinité même; en un mot, Jésus-Christ, roi et dominateur du monde, parce qu'il a dominé les noms les plus illustres dans l'histoire par la plus incontestable célébrité et une gloire incomparable; roi et dominateur, parce qu'il a dominé les lois de la nature. Tel est, messieurs, le sujet que je présente à votre bienveillante attention.

Si, dans les temps passés, il est une époque célèbre, et qui nous soit bien connue, où des hommes capables de bien dire n'aient pas manqué à des hommes capables de bien faire, qui ont exercé une vaste influence, et dont l'histoire se lie à toutes les histoires, c'est sans doute, messieurs, celle où la superbe Rome donnant au monde le terrible spectacle de ses libertés expirantes et de l'univers long-temps effrayé, ébranlé par ses brûlantes fureurs, vit enfin tous les noms s'obscurcir, tous les génies s'éteindre, toutes les fortunes succomber devant le nom, le génie, et la fortune d'un seul homme, qui s'élevait le premier au-dessus de tous ses rivaux sur le trône des Césars. Or, messieurs, c'est dans cet éclat d'un nom si illustre que les chrétiens adorent un nom plus illustre encore. L'histoire des temps qui ont suivi leur a montré dans toute leur majesté

ces mouvemens des empires qu'une étroite politique voudrait en vain rapetisser; et maintenant il n'est plus possible d'obscurcir ce que la vie du Messie a si clairement expliqué. Cette agitation des peuples, prédite par les prophètes, et à laquelle devait répondre un ébranlement dans les ciens, c'était Dieu qui descendait sur la terre. L'univers se remuait avec effort pour l'enfantement du désiré des nations, et s'empressait de faire paraître ce qu'il avait de plus glorieux, pour que tout fût effacé par une si grande gloire. O Béthléem, autrefois inconnue, tu n'es pas une de ces villes dont on ne parle plus; c'est dans tes registres que le censeur romain a inscrit à la suite des descendans de David la merveilleuse naissance d'un Dieu; et il t'a suffi de garder pendant quelque temps ces registres, pour être célèbre dans tout l'univers!

Mais que dis-je? messieurs! trente ans d'une paix profonde ont déjà succédé à cette grande époque, et l'on n'aperçoit encore nulle part l'objet de tant d'attente. Il le fallait ainsi; il fallait que la gloire de Jésus-Christ n'eût rien d'humain et d'emprunté: il fallait que personne ne pût ni y contribuer, ni la partager; il fallait qu'il ne dût rien ni à ses ancêtres, ni à ses contemporains, ni à sa patrie, ni aux circonstances; il fallait que toutes les ténèbres d'une famille ignorée, d'une vie obscure, d'une province inconnue, d'une tranquillité générale, fussent en quelque sorte amoncelées sur cet homme-Dieu, pour qu'on admirât davantage sa force à les dissiper, et qu'on vît bien qu'il brillait par lui-même. Mais voilà que, dans une partie reculée de la Judée, ce Jésus-Christ, qui, dans la retraite la plus profonde, avait réussi à ne passer que pour un homme ordinaire, pour le fils d'un charpentier; ce Jésus dont on savait qu'il n'avait fréquenté aucune école, et qu'il n'avait pas appris les lettres, abandonne tout à coup ses paisibles travaux, et attire sur lui tous les regards. Ce n'est pas seulement un orateur habile que peuvent faire quelquefois, sans de bien longues études, la nature seule et un heureux génie; ce n'est pas seulement un docteur puissant en paroles, que l'on puisse confondre avec ces hardis réformateurs qui n'ayant de mission que de leur orgueil, et qui, suppléant au jugement par l'assurance, ne demandent d'inspirations qu'au fanatisme. Celui-ci n'enseigne qu'après avoir agi; et son nom, connu dans toute la

contrée, attire autour de lui une foule d'admirateurs. Eh! messieurs, qui n'aurait été curieux de voir un homme qui commandait aux éléments avec tant d'autorité, qui, par une simple parole, changeait l'eau en vin, arrêtaient les vents furieux, calmait la mer agitée, et qui, d'un petit nombre de pains, fournissait une nourriture abondante pour une multitude immense? Mais surtout qui n'aurait désiré de voir, d'approcher, d'implorer un homme qui n'étonnait pas seulement par des choses extraordinaires, mais qui soulageait toutes les infirmités, et dont les prodiges, d'autant plus incontestables qu'ils étaient plus utiles, n'étaient pas seulement un spectacle admirable, mais un bienfait? Les malheureux le savaient, et tour à tour on voyait à ses pieds, ou le centurion qui l'implorait pour son fils mourant, et qui à son retour le trouvait plein de santé; ou ce père, qui, lui amenant son enfant déchiré par le malin esprit, le ramenait calme et tranquille. Sur son passage, une foule de lépreux s'avançaient timidement, et ils se voyaient purifiés: l'aveugle priait avec désir et espérance, et ses yeux s'ouvraient; l'aveugle-né lui-même obtenait un bienfait dont il n'avait jamais joui, et le paralytique de trente-huit ans s'étonnait de recevoir d'un homme la force qu'il n'attendait que du ciel; toutes les infirmités humaines, avec leurs diversités de caractères, de périodes, de douleurs, et de dangers, cédaient ou à un simple attouchement de ses mains, ou à ses courtes et impérieuses paroles. Prodige plus étonnant encore! la mort elle-même, la mort, à sa présence, n'avait plus de lois inviolables, soit que la victime fût encore étendue sur le lit où elle venait d'expirer, soit que déjà, hors des portes de la vie, elle s'avancât vers la tombe, soit enfin que dans le sein de la terre elle exhalât déjà l'odeur infecte de la corruption. Le trépas n'était pour lui qu'un sommeil facile à dissiper; et les morts qu'il appelait se levaient aussitôt. Ce fut, messieurs, par de telles actions que Jésus-Christ se manifesta au monde. Ici les faits parlent assez haut, et il n'est pas besoin de réflexions pour dire que jamais, avant Jésus-Christ, les hommes n'avaient fait de pareilles choses, et que jamais depuis ils n'en ont fait de semblables sans le nom de Jésus-Christ: et ce qu'on n'avait jamais entendu dire, ce dont aucun homme ne pouvait se vanter, ce dont les hommes pouvaient désespérer par leurs

propres forces, ce qui est inexplicable par les moyens humains, évidemment impossible aux hommes, on l'a raconté d'un seul : Jésus-Christ l'a fait ; on le voit publié, raconté partout. A ce spectacle, où l'on ne savait ce qui était le plus merveilleux ou des merveilles elles-mêmes, ou de la simplicité de leur auteur, et de la facilité avec laquelle il les opérerait, est-il étonnant que la Judée se soit émue ? Jésus-Christ avait à peine laissé tomber de ses lèvres, si je puis m'exprimer ainsi, quelques prodiges, et déjà les villes se dépeuplaient pour chercher dans le désert le nouveau prophète. Il n'y a plus de foule que là où il porte ses pas ; il n'y a plus d'empressement aux fêtes les plus belles que pour le voir, plus de louanges que pour l'envoyé céleste. Il avait à peine paru, et déjà l'on interrogeait les souvenirs du passé ou les espérances de l'avenir, pour savoir ce qu'on pourrait penser de digne de cet incomparable fils de David ; et, si on ne pouvait élever sur un trône celui qui, par sa puissance, plaçait son nom au-dessus de tous les noms les plus illustres, il recevait les acclamations que les siècles futurs devaient répéter. Vous savez, messieurs, et tout l'univers m'est témoin que je ne raconte pas des choses incertaines. Mais s'il faut justifier ici la croyance universelle, il me sera facile de vous montrer par quelle puissance de témoignages ces mémorables souvenirs ont été mis hors d'atteinte ; car Jésus-Christ, si supérieur aux hommes les plus illustres par le seul éclat de ses actions, ne l'est pas moins par la solennité avec laquelle l'histoire les a recueillies, et transmises, comme le plus précieux dépôt, à la postérité la plus reculée.

Tels sont donc, Messieurs, les faits racontés dans les Ecritures, et, remarquez-le bien, racontés dès le commencement ; car depuis, les siècles sont tellement liés l'un à l'autre, il y a une telle suite, un si indissoluble enchaînement dans notre histoire ecclésiastique, une œuvre si bien cimentée entre elle et l'histoire profane, qu'on ne peut contester l'authenticité de l'Evangile, c'est-à-dire l'époque des premières prédications, sans anéantir les monumens sacrés, et bouleverser les annales de tous les peuples. Ainsi, quelque reculés que soient les temps dont nous parlons, nous sommes conduits de force, et par la main puissante de l'histoire, sur le théâtre même, au milieu de ces graves débats, pour voir, entendre, et ju-

ger par nous-mêmes. Jugez donc à la fois et les faits, et les témoins, et les contradicteurs. Il ne s'agit pas de choses faites à l'improviste, et dans le secret, mais de choses attendues, demandées à grands cris, consommées tantôt en pleine campagne et sur le bord de la mer ; tantôt dans les plus grandes villes et dans des maisons dont les portes n'étaient pas ouvertes, mais enlevées ; tantôt à la suite d'un convoi funèbre ou d'une grande solennité, et toujours par la présence de Jésus-Christ, que le peuple suivait en tout lieu. Quels sont donc ces faits ? ce sont des faits tout à la fois les plus extraordinaires et les plus sensibles, les plus capables d'étonner, et les plus faciles à observer ; les faits auxquels les hommes sont le moins accoutumés, et pour lesquels il faut seulement ce qui ne manque à personne, des yeux. Ce sont des faits si décisifs, qu'un seul bien constaté suffit pour rendre tous les autres croyables ; si multipliés, que leur nombre seul empêche de soupçonner l'erreur ou la fraude ; ce sont des faits si souvent répétés en tant de lieux, sur tant de personnes, devant une assistance si fréquemment renouvelée, que si on voulait supposer les témoins ou trompés ou trompeurs, il faudrait supposer une nation tout entière, ou privée des organes naturels et du sens commun, ou complice d'un mensonge destructeur de ce qu'elle a de plus cher, sa religion. Convenez-en, messieurs, ou il n'est plus parmi les hommes de signes auxquels la vérité soit reconnaissable, ou sur de pareils faits il est également impossible d'être dupe ou imposteur. Tel est l'éclat des actions de Jésus-Christ. Mais produisons les témoins ; et ici une foule innombrable se présente ; car nous pouvons citer à notre gré et avec la même force, ou les témoins presque tous oculaires, dont nous lisons les dépositions dans les Evangiles et les Epîtres des apôtres, ou tout le peuple juif qui, sommé par eux sur l'échafaud, les a mis à mort et n'a jamais nié d'avoir vu, ou le genre humain tout entier, qui s'est soulevé contre eux, et qui a été forcé de croire. Voulez-vous isoler les évangélistes et les apôtres ? ils le disent eux-mêmes ; ils ont vu ; entendu, touché. Comparez leurs dépositions aussi uniformes que détaillées et précises ; confrontez-les avec des contradicteurs : personne ne les contredit sur les faits. Les plus furieux et les plus intéressés à le faire n'élèvent aucune réclamation. Voulez-vous vous prévaloir

contre eux de la bassesse de leur première condition? Mais y a-t-il personne d'assez simple et d'assez grossier pour n'être pas capable de voir et de toucher? Et d'ailleurs, peut-on accuser d'une telle stupidité des hommes à qui, après tout, il faut bien accorder au moins assez de génie pour subjuguier le monde. Essaieriez-vous d'en faire des imposteurs habiles? Mais quel est donc ce nouveau genre d'habileté qu'aucun autre imposteur, avant eux ni depuis, n'aurait employé: de choisir, pour tromper, les choses mêmes sur lesquelles il est le plus facile d'être démenti, d'assurer non-seulement qu'ils ont vu, mais que tout un peuple a vu comme eux; d'affronter la notoriété publique! Écartons donc ces suppositions, également injustes, de simplicité et de ruse; et d'ailleurs tout l'univers le sait, ils ont scellé ce témoignage de leur sang. Auraient-ils donc été d'une nature si différente du reste des hommes? capables de soutenir le mensonge avec une constance que si peu de personnes ont pour la vérité; et cela sans intérêt, et évidemment contre tout intérêt; leur maître le leur avait prêté; ils l'annonçaient eux-mêmes. Ainsi, notre nature, l'expérience des hommes et la conscience attestent qu'on ne ment pas ainsi, et que nous devons croire des témoins qui se font égorger. Tels sont les témoins de Jésus-Christ. Mais, messieurs, les apôtres et les évangélistes ne sont pas des témoins que l'on puisse isoler. Avec eux il faut mettre en cause, et, s'ils ont trompé, accuser de complicité tout le peuple juif et le genre humain tout entier; car n'oublions jamais que ce fut 50 jours seulement après la mort et la résurrection du Sauveur, sur les lieux mêmes, à Jérusalem, que furent vidés les immortels débats de ce grand procès; vous savez avec quelle solennité, devant toute la nation rassemblée pour sa plus grande fête et devant le Calvaire encore ensanglanté, l'instruction se poursuivait en silence depuis trois ans, c'est-à-dire depuis le commencement de la carrière évangélique du Sauveur. Dès-lors la synagogue, étonnée comme tout le monde, bientôt s'alarme pour elle-même: elle comprend que ce personnage extraordinaire menace non-seulement sa considération, en attirant à lui toute la foule, mais encore son existence, en proclamant une autre loi que celle de Moïse. Elle observe tous ses pas, cherche à le surprendre dans ses paroles; elle le poursuit; les prêtres, les scribes et les pharisiens,

les hommes les plus graves, les plus éclairés, mais aussi les plus intéressés à sa perte, sont partout à sa suite, presque aussi assidus que ses propres disciples. Mais bien loin que leur présence lui en impose, ou que la malveillance de l'envie soit un charme pour lui, il les étonne par de nouveaux prodiges; il arrête sur eux ses regards pénétrants, saisit leurs pensées, et avant qu'ils aient eu le temps de les manifester, il réfute leurs malignes interprétations.

Confondus et réduits à expliquer les choses qu'ils ne peuvent nier, on les voit alors chercher dans les enfers un secret qui ne pouvait être demandé qu'au ciel, et attribuer au génie du mal les bienfaits du Sauveur; supposition absurde et mensongère, comme je le démontrerai, mais qui rend hommage à la vérité des faits. De tels contradicteurs sont des témoins non suspects. Aussi voyez que bientôt ils n'ont rien à répondre, lorsque l'apôtre, ouvrant la bouche pour la première fois, n'a besoin que d'une seule parole pour éclairer l'opiniâtreté judaïque: « Vous le savez, leur dit-il; ô peuple juif! *l'entends-tu?* on se prévaut contre toi de ton propre témoignage. L'amour de la vérité, naturel à tous les hommes, le zèle de ta religion qui te distingue de tous les peuples, l'instinct de ta propre conservation t'ordonnent et te pressent de réclamer hautement; et si tu ne le fais, la postérité te condamnera de ton propre aveu: que réponds-tu donc? » Il se contente de bannir de la synagogue ceux qui croient au Christ, et il reconnaît les merveilles qui forment cette croyance; il accuse Jésus-Christ de se donner pour un Dieu, et il avoue les choses qui le prouvent; il attribue les miracles de Jésus-Christ au démon, et par là il les consacre; il condamne Jésus-Christ à la mort, comme coupable d'avoir voulu usurper le trône des Césars, et, au lieu de motiver sa sentence sur des actions, il n'allègue que des intentions; il défend aux apôtres de parler, et ne sait pas leur fermer la bouche, en démasquant l'imposture. Mais cessons, messieurs, de poursuivre par des contradictions si embarrassantes un peuple qui n'a eu d'autre tort que de n'être pas assez fort pour comprimer une vérité si éclatante. Il l'aurait fait s'il l'avait pu: mais dépendait-il d'une puissance humaine, quelle qu'elle fût, de retenir cette vérité captive? Ne reprochons pas au peuple juif de n'avoir pas assez fait: il en a trop fait, puisque

ses efforts même contre les témoins de Jésus-Christ ne servent qu'à fortifier ce témoignage. En vain ordonne-t-il le supplice de ses apôtres : du sein même du tombeau retentit avec plus d'éclat leur voix toujours vivante. Bientôt la Judée tout entière s'étonne de se trouver impuissante contre douze de ses enfans : alors elle appelle à son secours les Césars : mais ces vainqueurs du monde, vaincus à leur tour dans une guerre d'un genre nouveau, attestent la force de la vérité qu'ils n'ont pu étouffer ; et ce que les apôtres ont scellé de leur sang, ils l'attestent par leur impuissance. Déjà le son de la trompette évangélique a retenti sur toutes les nations ; le genre humain l'a entendu ; il s'est étonné, s'est irrité, et s'est soumis ! et les passions humaines ne se sont agitées, les intérêts ne se sont contredits, que pour donner à l'histoire le moyen de recueillir en quelque sorte toutes ses forces, pour bien conserver à la postérité ces faits de Jésus-Christ, qu'il lui importait le plus de n'oublier jamais. Quelle vie, messieurs, quelle vie que celle de Jésus-Christ ! quelle incontestable célébrité ! quelle gloire incomparable ! Cherchez dans toutes les histoires si vous pourrez lui comparer quelque un des plus fameux conquérans. Conquérant du monde, sans le visiter, il n'a eu besoin que de se montrer à quelques hommes, pour être connu de tous ; tandis que les autres traînaient à leur suite de grandes armées, promenant de contrée en contrée leurs bruyans triomphes, élevant des monumens que le temps devait bientôt détruire, Jésus-Christ, sans secours étranger et sans courses lointaines, sans tumulte, attirait autour de lui, par le seul éclat de ses actions, les spectateurs que les autres avaient besoin d'aller chercher. La seule Judée a en autant de témoins oculaires que la contrée avait d'habitans, autant d'historiens que de chrétiens. Je ne m'étonne pas, messieurs, que les noms les plus illustres aient pâli devant celui de Jésus-Christ ; qu'à la place des fastes consulaires, et de la date romaine effacée, une ère nouvelle ait commencé pour les peuples civilisés, de la naissance de Jésus-Christ. Quelle vie a été si éclatante ? Cette vie, n'est-ce pas elle qui donne de l'éclat à toutes les autres et qui est la lumière de l'histoire ? Ainsi, de même que le soleil préside aux cieus, les hommes verront dans tous les temps Jésus-Christ, père du siècle futur, présider à l'histoire des na-

tions dont il est le dominateur. Mais, messieurs, Jésus-Christ n'a pas seulement dominé les noms les plus illustres de l'histoire par la plus incontestable célébrité et une gloire incomparable ; il a encore dominé toute puissance créée par sa puissance éminemment divine.

DEUXIÈME PARTIE.

Nous n'habitons pas, messieurs, un monde qui aille au hasard. Un Dieu y préside, ami de l'ordre et de la vérité : il est des lois qui ne peuvent être troublées qu'avec sa permission. L'homme lui-même, libre de violer tant d'autres lois, est obligé, malgré qu'il en ait, de regarder comme inviolable au moins celle de sa faiblesse, et les termes les plus simples ont suffi pour lui rappeler les bornes les plus insurmontables de sa nature, quand il lui a été dit : « Personne ne peut ajouter une coudée à sa taille. » *Nemo potest adjicere ad staturam suam cubitum unum.* L'orgueil humain a beau frémir comme une mer en courroux, il a, lui aussi, ses rivages ; il ne peut s'agiter que dans cette enceinte. En vain veut-il s'élaner jusqu'aux cieus ; sans y atteindre jamais, et de son propre poids il retombe sur la terre. Ordre admirable, qui, fixant tous êtres à leur place, et qui nous laissant une assez vaste liberté, nous retient toujours d'une main forte dans notre humaine condition. Mais, messieurs, ne nous étonnons pas que l'humanité ait des lois fixes ; aussi bien la Divinité en a elle-même ; et s'il est impossible à l'homme de s'élever à des actions surhumaines, il n'est pas moins impossible à la Divinité de se dégrader par le mensonge. Dieu ne peut pas plus sanctionner l'imposture par sa puissance, que l'homme ne peut, sans cette puissance supérieure, sortir de sa nature. Eh ! messieurs, c'est avec ce double principe de la véracité divine et de la faiblesse humaine, que je vous propose d'examiner les miracles de Jésus-Christ. Que Jésus-Christ ait fait des actions véritablement surhumaines, qu'il se soit véritablement élevé au-dessus des lois bien connues de la nature, c'est une chose qui ne peut paraître douteuse et qu'il est inutile d'examiner ici. Je n'ai pas besoin non plus de m'arrêter à rechercher si l'on peut attribuer les miracles de Jésus-Christ à quelque mystérieuse influence ; nous devons être ici dominés par des considérations plus hautes. Dans toutes les histoires du monde un seul homme s'est trouvé qui ait cru pouvoir, sans

orgueil, s'égalant au Maître de l'univers et s'appropriant la divinité sans usurpation. Non-seulement il l'a dit, et il n'a pas été foudroyé comme le plus sacrilège des blasphémateurs, mais il a entrepris de le prouver par ses œuvres; et la nature, oubliant les lois de son créateur, s'est soumise à ce maître nouveau. Car, remarquez le bien, au milieu de tous les prodiges vrais ou faux qu'on pourrait nous citer et que nous n'examinons pas, le caractère particulier, distinct, des miracles de Jésus-Christ, est si éclatant, qu'il faut ou nier qu'il y ait un Dieu au ciel, ou reconnaître pour Dieu Jésus-Christ sur la terre. Mais quel est donc ce caractère? Jésus-Christ seul, pour faire des miracles, n'a invoqué aucun nom étranger; qui plus est, il n'a fait ses miracles que pour prouver à tous qu'il n'avait pas besoin d'une autre puissance que de la sienne, c'est-à-dire qu'il était Dieu. L'entendez-vous, messieurs? tour à tour il se donne pour le fils de Dieu, et il appuie cette assertion par ses paroles; il invoque le témoignage de ses œuvres. Il reproche aux juifs de ne pas croire en lui, s'ils ne voient des prodiges, et il leur en montre de nouveaux pour forcer leur croyance. Quel est donc cet homme qui ne parle de Dieu que comme de son égal, qui se permet de faire ce que Dieu peut seul faire, qui dit que Dieu ne peut rien faire sans lui, qu'il ne fait d'œuvre que celles que Dieu avoue, qui se présente toujours comme le mandataire fidèle du Très-Haut? Mais surtout voyez-le, au milieu d'une nombreuse assistance, lorsqu'on l'implore pour le paralytique étendu à ses pieds. Il va le guérir. Mais veut-il seulement exercer un acte de bienfaisance? non, il le dit lui-même, il a de plus hautes pensées. Il veut prouver ici qu'il a un pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu, le pouvoir de pardonner en Dieu, de remettre les péchés. Eh! messieurs, quand il a rendu la vue à l'aveugle-né, quelle reconnaissance en exige-t-il? Il faut que celui qu'il a guéri croie en lui comme au fils de Dieu, et c'est en cette qualité qu'il reçoit les adorations de cet homme prosterné. Enfin, remarquez-le sur le tombeau de Lazare. Au moment où il va rendre la vie à ce mort de quatre jours, on le voit lever les yeux au ciel et prier; mais ce n'est pas avec la piété qui demande, d'un homme qui a besoin, et qui craint de n'être pas exaucé. « Mon père, dit-il, je vous rends grâces de ce que vous m'avez écouté; mais je

sais que vous m'écoutez toujours; et j'ai dit ces choses pour ceux qui sont autour de moi. » L'entendez-vous? sa prière commence par une action de grâces: il remercie avant d'avoir prié. A la forme extraordinaire, à l'assurance, à la solennité d'une telle prière, qui ne voit qu'elle est bien moins destinée à se rendre la Divinité propice, qu'à révéler sa propre divinité à la foule qui l'entoure. Ainsi, vous le voyez, il ne se propose d'autre fin dans ses miracles, ou n'en tire d'autre conclusion, sinon qu'il est Dieu. S'il parle de ses œuvres, c'est pour les présenter comme celles d'un Dieu; s'il s'adresse à Dieu, c'est pour faire une protestation de sa divinité. Ses intentions sont claires; les Juifs les comprennent, et, révoltés de cette prétention qu'ils disent sacrilège, ils veulent lapider celui qu'ils croient un audacieux blasphémateur. Mais pendant que les hommes s'indignent, la divinité de Jésus-Christ apparaît encore plus clairement. A sa parole, les aveugles voient, les sourds entendent, les lépreux sont purifiés.

Le Seigneur aurait-il donc cessé d'être jaloux de sa gloire, et serait-il devenu l'ennemi de la vérité? Ce n'est pas ce qu'atteste l'exemple de l'impie Antiochus: il a à peine levé son bras contre le temple de Jérusalem, qu'il est déchiré; et Dieu souffrirait qu'un homme, non-seulement attentât à un de ses temples, mais qu'il osât prendre sa majesté avec une puissance toute divine! Ce n'est pas ce qu'atteste l'exemple d'Hérode. Il ne repousse pas assez promptement des adulations impies; il se livre un instant au délire d'un orgueil insensé, et il est frappé de la main de Dieu, qui le fait expirer dans l'ignominie. Et Dieu souffrirait qu'un homme non-seulement ne repoussât pas les honneurs divins, mais les exigeât! Ce n'est pas ce qu'atteste l'exemple de tout l'univers. Le Seigneur qui a renversé de ses mains puissantes les idoles muettes et non coupables des impiétés humaines, souffrirait que sous ses yeux un homme s'imposât en adoration, non pas à quelques hommes, à quelques peuples, mais à tout l'univers! O mon Dieu! nous savons que vous proscrivez le mensonge, et que si vous le permettez quelquefois, vous ne pouvez l'autoriser de votre propre puissance. Et s'il en était autrement, quelle ressource resterait-il aux faibles mortels pour reconnaître la vérité? Non, j'ose le dire, jamais votre véracité n'a été aussi fortement engagée. Si, dans cette oc-

casion nous étions trompés, nous serions trompés par vous, et vous seriez vous-même l'ennemi de votre divinité. Mais, messieurs, où m'emporte la crainte de l'erreur dans une chose aussi manifeste ! La divinité ne s'explique-t-elle pas assez hautement par des faits si miraculeux ? Et que sont les miracles de Jésus-Christ, sinon les actions et les paroles de Dieu ? Quand sur le Thabor nous aurions entendu la majestueuse voix de l'Éternel, qui appelait Jésus-Christ son fils, et le montrait aux hommes comme un maître, serions-nous plus assurés, plus convaincus, plus pénétrés de ce témoignage divin, que quand nous entendons les mille voix qui racontent ses bienfaits, la nature qui reconnaît son dominateur, la Divinité elle-même qui lui abandonne sa puissance, et qui l'avoue à la face du genre humain ? Vous avez entendu, messieurs, ce vaste concert de la terre et du ciel, célébrant J.-C. comme le dominateur du monde ; vous l'avez vu s'élevant, par sa propre force et son éclat, par ses actions, racontées par la voix imposante de l'histoire et des siècles, au-dessus des hommes les plus illustres, se servant d'une nature obéissante pour proclamer sa divinité. Il a voulu, en se faisant homme, reconquérir ces hommes qui lui appartenaient par leur condition et par sa propre nature. Il les a reconquis avec éclat ; et maintenant les titres de sa domination brillent de toutes parts ; ils sont inscrits en caractères aussi resplendissans qu'ineffaçables, non-seulement dans les cieux, mais encore dans l'admiration et la reconnaissance du genre humain. Mais, messieurs, ce roi si puissant veut surtout des sujets volontaires. Et qui pourrait méconnaître une puissance si bien attestée ? Qui ne se soumettrait volontiers à une autorité si légitime ? Qui ne respecterait des lois si bien faites, si hautement promulguées ? Oui, ô roi et dominateur du monde ! il faut que tout genou fléchisse à votre nom dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, oui, vous êtes digne de recevoir la puissance, l'empire et la domination universelle. Puissions-nous, pour notre gloire et notre bonheur, vous obéir, vous reconnaître, vous servir, vous faire régner, par votre doctrine, sur les pensées de notre esprit, par votre morale sur les affections de notre cœur et les actions de notre vie, et, après vous avoir adoré ici bas comme dominateur du monde, entrer dans une meilleure vie en héritage de ce royaume céleste dont la morale est immortelle !

NOS CONTRADICTEURS.

En général, toute idée a sa critique ; c'est-à-dire, son contrôle et son jugement, du point de vue d'une autre idée ; ce qui ne fait rien préjuger d'ailleurs ni pour ni contre elle. Si l'idée est neuve, ou, en d'autres termes, si elle présente quelque chose d'inusité dans le fond ou dans la forme, outre la critique et l'appréciation auxquelles elle est nécessairement sujette et soumise, elle rencontre encore le préjugé, c'est-à-dire la manière déjà reçue de penser et de juger.

La Dominicale s'est placée, en se fondant, dans ces deux dernières conditions : d'abord, d'avoir une idée à elle, et par conséquent d'être sujette à tous les jugemens compétens ; ensuite, d'avoir une idée neuve, et par conséquent de courir les chances de rencontrer des préjugés dans sa route, c'est-à-dire, d'aller se heurter à des hommes auxquels cette idée n'était pas encore venue, et qui l'accueilleraient comme toute chose imprévue, avec réserve, crainte, et défaveur.

Nous n'avons donc, et nous n'avons pu avoir ni étonnement, ni regret de susciter autour de nous quelque peu d'opposition ; c'est un accident qui n'a pas surpris nos calculs, et qui confirme l'opinion fondamentale que nous avons émise, à savoir qu'il y a une tactique neuve à employer contre les ennemis du Christianisme, et que cette sainte doctrine est riche de trésors, ignorés de ceux-là même qui se sont faits ses gardiens, ses disciples, ses interprètes.

Oui, nous l'avouons, c'est chez nous une conviction raisonnée et profonde, que le Christianisme peut encore donner, et donnera lieu, jusqu'à la fin des siècles, à de nouveaux développemens ; qu'il est possible d'y trouver des inspirations vierges, et des lois non encore soupçonnées et essayées. L'Église a tiré des principes de l'Évangile toute son admirable constitution et sa discipline ; les conciles en ont tiré ce code

législatif qui a gouverné l'Europe pendant douze siècles; les arts s'y sont nourris, et les sciences s'y sont formées; avec la donnée psychologique du Christianisme, matière et esprit, Descartes a jeté les fondemens de la philosophie moderne; avec ses données esthétiques, les peintres en ont fait sortir et les types byzantins des vierges et des anges, et les prodigieuses pages de Raphaël et de Michel-Ange; et les architectes du moyen-âge, qui étaient tout à la fois diacres et artistes, y ont pris les plans de ces milliers de cathédrales que la foi avait élevées, et que l'indifférence laisse tomber pierre à pierre. Le Christianisme, principe le plus fécond que Dieu ait jamais semé dans les champs de la terre, a donc fourni à tous les besoins d'ici-bas. Avec ces quatre petits traités qu'on appelle Évangiles, avec ce récit simple et sublime de la vie des apôtres, après l'holocauste du Golgotha; avec ces quelques lettres écrites par les pauvres pêcheurs d'hommes aux églises naissantes de l'Italie et de l'Asie-Mineure, l'Église a composé d'innombrables volumes; les docteurs, développé une magnifique jurisprudence; les peintres, couvert de chefs-d'œuvre des toiles immenses; les architectes, élevé des cathédrales, toutes parfumées d'une divine poésie. Pourquoi cette source abondante serait-elle tarie, précisément lorsque les peuples, lassés de leurs propres folies, ont soif de la justice et des lumières de Dieu?

Quand les peuples ont eu besoin de changer les bases de la famille antique, le Christianisme a pourvu à ce besoin; il a mis la main aux lois civiles, a augmenté les droits des enfans et des mères, et a diminué celui des pères; il a chassé du gynécée les honteuses concubines, et y a placé les chastes épouses; il a donné volontairement et graduellement à l'esclave la liberté qu'il cherchait quelquefois par la révolte, et la dignité sociale qu'il ne pouvait acquérir jamais. Quand les populations se sont amoncélées dans l'Occident, et que l'industrie, encore à naître, ne laissait à la richesse d'autre voie ouverte que l'agricul-

ture, le Christianisme s'est courbé péniblement sur la bêche; il a extirpé les ronces et les bruyères, et a couvert de moissons abondantes des terrains sauvages peuplés de loups et de voleurs. Quand l'esprit européen, un peu reveu des secousses de l'invasion, et commençant à se replier sur lui-même, a cherché un aliment pour se fortifier et s'étendre, le Christianisme s'est mis en quête des vieux manuscrits; il les a lus, copiés et enluminés avec de merveilleuses peintures, que l'art moderne est tout glorieux de copier. Enfin, selon que les hommes ont eu besoin de mœurs ou de lois, selon qu'il leur a fallu une famille, une agriculture, une instruction, le Christianisme s'est toujours présenté avec une divine sollicitude; il leur a donné le pain du corps et le pain de l'âme. Est-ce donc à dire qu'aujourd'hui nous soyons si riches et Dieu si épuisé, qu'il ne reste plus rien, à nous, que nous demandions, à lui, que sa miséricorde nous transmette?

Nous lui demandons ce qu'il nous faudrait tant aujourd'hui, des notions pour guider les peuples qui s'ébranlent, et des forces pour soutenir les rois qui chancellent. En cela, nous faisons ce que l'humanité nécessaire n'a jamais cessé de faire: nous implorons notre pain de chaque jour; et notre pain d'aujourd'hui, ce sont les principes sociaux, au nom desquels les gouvernemens se constituent. Esclaves du moyen-âge, nous aurions imploré la liberté individuelle; serfs du douzième siècle, le défrichement des bois; écoliers du quatorzième, l'illustration des écoles. Maintenant nous sommes mieux qu'autrefois libres, riches et savans; nous appelons le doigt de Dieu sur la plaie humaine qui saigne encore; nous demandons à sa sainte doctrine des principes qui sauvent les sociétés, comme nos aïeux lui en demandèrent pour sauver les individus.

C'est ici que notre pensée se heurte, comme nous disions, à des manières de juger déjà répandues. Comme la société ne s'était encore jamais vue dans un péril semblable, et que jamais la pensée de

l'homme ne s'était non plus égarée, comme aujourd'hui, en de stériles et de déplorables théories, il n'y avait jamais eu lieu de faire voir que le Christianisme est une chose si large, si féconde, si divine, qu'elle embrasse toutes les évolutions possibles des nations, et que l'Évangile, qui a fait la civilisation du passé, peut faire encore la civilisation de l'avenir. Si nous avons ainsi présenté notre idée, peut-être n'eût-elle pas éveillé de contradicteurs; mais de notre idée, nous sommes passés à son expression nette et explicite; le mot a suivi la chose: nous avons parlé de gouvernemens et de politique; et nous avons entendu des hommes se récrier que, « le Christianisme n'est pas de ce monde » et que si les Jérôme, les Augustin, les Chrysostôme eussent existé de nos jours, ils se seraient embarrassés fort peu de nos constitutions.

De nos constitutions, c'est fort possible: nous les trouvons assez misérables pour n'avoir pas besoin d'être foudroyées par eux; mais des idées sur lesquelles ces constitutions reposent, mais de l'oubli de Dieu, mais de l'exaltation de la raison humaine, nous croyons que c'est autre chose. Nous croyons que saint Jérôme aurait écrit la plus austère de ses épîtres contre la ridicule exagération de la puissance attribuée aujourd'hui à l'intelligence, privée de la foi; que saint Augustin aurait foudroyé le panthéisme de l'Allemagne, qui nous déborde, et sur lequel des têtes ardentes veulent asseoir la destinée des peuples, comme il foudroya l'individualisme de Pélage, dont Luther a tiré la réforme, et Rousseau, la révolution; et que saint Jean-Chrysostôme aurait parlé à l'absolutisme des passions démocratiques, comme il parla à l'absolutisme de la colère de Théodose.

Et pourquoi donc, s'il vous plaît, le Christianisme ne serait-il pas de ce monde? Le Christianisme n'est-il donc pas une lumière apportée aux hommes? et les hommes ne sont-ils pas de ce monde? L'humanité, le plus bel ouvrage de Dieu, serait-elle chose si vile, que la Providence fût souillée par son contact? Mais nous ne trouvons

pas que le Christianisme se soit jamais montré si étranger à ce monde: il baptise les hommes, il les instruit, il les marie, il les console, il les suit au tombeau; c'est-à-dire, qu'il se mêle à toutes les pensées et à tous les actes de leur vie. Demandez au pauvre et laborieux curé de campagne si la religion qu'il enseigne et qu'il pratique ne se mêle pas de ce monde: il vous dira qu'il consume sa peine et sa journée à élever chrétiennement les petits enfans, à encourager leurs pères, et à consoler leurs grands-pères, et qu'il n'est pas joie ou chagrin, aisance ou misère, dont il ne cherche à être la cause ou le confident. Et si la religion s'attache ainsi aux petits intérêts, pourquoi donc dédaignerait-elle les grands? Si elle prend soin des individus, pourquoi laisserait-elle les nations dans leurs ténèbres et leurs folies?

Mais d'ailleurs l'histoire du Christianisme est pleine d'exemples qui prouvent clairement que l'Église s'est associée aux grandes faces de la civilisation, comme aux petites améliorations journalières. Sous la première et la seconde race de nos rois, elle avait organisé dans presque toutes les cathédrales des écoles gratuites, où les enfans des pauvres étaient instruits; elle donna, la première, l'exemple du gouvernement par élection, dans les règles des ordres monastiques, qui sont le point de départ des chartes bourgeoises du douzième siècle, et le modèle sublime de toutes les ridicules constitutions essayées depuis quarante ans; elle établit, même avant la royauté, les dépôts des actes authentiques; elle institua l'usage et la forme des passe-ports; elle rédigea, sur la propriété, des lois admirables, qui ont régi ses possessions pendant plus de quinze cents ans. En un temps où la plus affreuse barbarie présidait aux lois pénales de l'Europe, l'Église avait déjà rédigé un code que n'a pas encore dépassé, pas même atteint la douceur des lois modernes. Il faut lire dans le Bullaire la liste des formalités qu'un geôlier devait remplir avant de recevoir un prisonnier; l'ordre de donner les alimens nécessaires à tout

prévenu, dès le moment de son arrestation; celui de lui faire subir son interrogatoire dans les premiers trois jours; la défense de jamais emprisonner des femmes pour dettes, et d'autres dispositions sans fin, qui montrent avec la même évidence que le Christianisme pourrait donner des lois admirables, comme il a été la source d'une morale sublime.

Ainsi, en tout temps, en tout lieu, le Christianisme est venu au secours des hommes, et il les a aidés selon leurs besoins. Encore une fois, nous ne voyons pas pourquoi il faudrait l'isoler entièrement des choses humaines, et priver la société des lumières qui viennent de lui. La doctrine de Dieu n'est pas de ce monde, en ce sens qu'elle a son origine et sa sanction dans le ciel; elle ne ressemble pas à ces religions matérielles qui, ne voyant rien au-delà de la vie présente, placent toutes les joies et toutes les douleurs de l'homme ici-bas; elle proclame qu'il y a une autre justice que les tribunaux terrestres, et une autre Providence que le hasard. Mais Jésus-Christ est venu nous l'apporter, pour que nous en fissions notre profit; il l'a fait annoncer parmi les peuples pour que les peuples s'en servissent, et il n'envoya pas des langues de feu aux apôtres, pour qu'ils restassent muets parmi les nations.

Nous savons que, depuis environ trois siècles, on s'est mis plus que jamais à répandre dans le monde que le Christianisme ne doit pas se mêler des choses des gouvernements; mais nous savons aussi que ceux qui voulaient donner crédit à cette doctrine étaient les hommes mêmes des gouvernements, qui se trouvaient plus à l'aise vis-à-vis de leurs petites passions, qu'en face des grandes traditions de l'Église. Ils commencèrent à la propager avec le soufflet de Boniface VIII, et leurs fils la rendirent plus populaire encore en dépouillant l'Église; on l'a chassé successivement, au nom de cette doctrine, de son autorité, de ses fonctions et de son patrimoine; après l'avoir empêché de se mêler des choses politiques, on l'a empêché aussi de

se mêler des choses civiles; et on finira par l'empêcher de se mêler des choses religieuses. Les usurpations et les violences se tiennent toutes. On lui a pris ses biens, on lui prend ses Églises et ses évêchés, et on veut lui prendre ses dogmes: on délibère maintenant aux Chambres si l'on ne cassera pas la loi chrétienne sur l'indissolubilité du lien conjugal.

Catholiques, ne perdez pas courage; il y a dans l'Évangile, et dans sa mise en œuvre par l'Église, de quoi répondre à toutes les nécessités sociales, et de quoi confondre toutes les théories athées. Le Christianisme est aussi fécond en principes conservateurs que l'esprit humain en désordres. Ne craignez pas que ce soit d'aujourd'hui qu'il devienne stérile: il a sauvé l'Europe dans des circonstances plus terribles encore; il l'a trouvée sauvage, pauvre, ignorante, envahie, et il l'a faite ce que vous voyez, policée, riche, éclairée. Les bandes des philosophes actuels ne sont pas plus dangereuses que les bandes de Genséric et d'Attila: seulement, comme ils attaquent la société d'une autre façon, il faut les repousser avec des armes nouvelles. Ces armes, nous ne sommes pas si vains de les prendre en nous; c'est le Christianisme qui nous les donne; et quoi que puissent dire nos contradicteurs, nous ne cesserons pas de protester au nom des principes chrétiens, contre les gâcheurs de constitutions et de lois politiques. Ce n'est pas que nous dédaignons le conseil; nous nous réservons seulement d'en être les juges.

INFLUENCE

DU CHRISTIANISME SUR LA LITTÉRATURE DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

On s'est étonné de la gravité qu'a revêtue le caractère français, depuis le commencement de ce siècle. L'on a demandé ce qu'était devenue cette gaieté proverbiale et cette légèreté si vantée de notre esprit national. C'est en effet l'un des traits les

plus frappans de l'époque, que cette physiologie méditative de notre société. A voir cette jeunesse rêveuse, dont le front et les yeux révèlent tant d'inquiétudes et de pensées, on ne sait si c'est un peuple de philosophes qui se lève, ou une société découragée qui s'en va. Nous croyons, nous, qu'il y a dans le cœur de la génération présente un douloureux souvenir du passé et une profonde espérance d'avenir ; et que c'est de l'alliance de ces deux sentimens que lui vient son maintien triste et sévère.

En effet, la philosophie *matérialiste* du dix-huitième siècle avait désolé le cœur humain par son aridité. Quand une jeunesse ardente se leva pour en recueillir les fruits, elle ne trouva sous ses mains que cendre et poussière, néant et vanité. Tout système qui tend à isoler l'individu de la société est un système absurde, parce qu'il est contraire au développement de l'humanité. Le *matérialisme* est un système d'égoïsme, d'autant plus stupide qu'il est plus absolu. Aucune société ne s'élèvera jamais sur un principe négatif ; et, par son alliance même, le *matérialisme* est de cette nature. Il agit au détriment des intérêts de tous, pour le bénéfice de l'égoïsme privé. Toute doctrine qui fait graviter les actions humaines vers le moi, comme vers leur centre, est une doctrine sans poésie et sans fécondité, parce qu'elle est sans dévouement et sans amour. Le dix-huitième siècle ne devait produire ni poésie ni philosophie véritables. Nous l'avons dit, la Poésie est fille de l'Amour ; et la *philosophie*, comme le Christianisme comprend ce mot, c'est-à-dire, la *philosophie* active, bienfaisante, progressive, ne peut venir que du dévouement. Nous avons la conviction intime qu'il n'y a pas de littérature sociale possible sans le spiritualisme ; nous croyons que l'art n'est durable qu'autant qu'il est dominé par une pensée féconde ; qu'aucune pensée féconde n'existe sans amour et sans dévouement, et que ces deux sentimens viennent et ne peuvent venir que de Dieu seul.

C'est donc parce qu'elle était *matérialiste*, que la presque totalité de la littérature du dix-huitième siècle a été si stérile, si froidement compassée, si mesquine, et si peu sociale. Avec une telle opinion, il nous serait difficile d'expliquer son influence, si l'expérience historique ne nous avait pas appris qu'il y a de ces vérités qui ont besoin d'une forte opposition, pour être mises en relief. Parmi ce tumulte de doctrines subversives, quelques voix s'élevèrent pourtant grandes et fortes, qui proclamèrent le *spiritualisme* avec une puissance de paroles inouïes ; mais elles ne suffirent pas à décider encore la réaction littéraire et philosophique, et le *matérialisme* suivit la voie de succès.

Puis un jour l'homme, en jetant les yeux au ciel et autour de lui, trouva le monde désert et le ciel vide. Son cœur se replia amèrement sur lui-même ; il songea aux biens qu'il avait perdus, et ses yeux se mouillèrent de larmes. Toutes les tristesses de la pensée enveloppèrent son âme, et il se demanda s'il était bien vrai que tout fût renversé dans ses croyances premières, et si l'équerre *matérialiste* avait rasé le passé religieux si près de terre, qu'il n'en restât plus aucune mesure. — C'était le doute, — le doute qui commençait la réaction de la philosophie chrétienne sur la philosophie matérialiste. Nous la verrons se poursuivre par le raisonnement et le sentiment, — l'intelligence et le cœur, — la science et les arts. —

Lord Byron, qu'il faut nommer dans toutes les littératures, parce qu'il a exprimé l'époque avant d'exprimer l'Angleterre, est la traduction la plus ardente et la plus passionnée du *doute*, cette première phase de la réaction. C'est déjà une chose bien remarquable que la lutte de ce génie inquiet avec les doctrines d'incrédulité qui le tourmentent, et le cri de sa conscience qui le rappelle à Dieu. Bien des gens se sont dit, en lisant ces pages brûlantes et pleines d'enthousiasme, de découragement, et de désespoir, qu'il valait mieux croire que douter, fût-ce simplement pour le bonheur

de croire. — Bien d'autres, endormis dans les plaisirs et dans l'impiété, se sont réveillés pleins d'une douleur amère, et se sont écriés, comme le prophète : « Seigneur ! voyez mon affliction ! — Byron chanta sous l'inspiration du Christianisme et de l'incrédulité. Ses poèmes sont pleins d'enthousiasme et de découragement. — Mais, avant lui, une voix, mélodieuse comme la sienne, dominant tout à coup les mugissemens de la tourmente européenne et le cri des passions encore bouillonnantes, avait su rendre l'univers attentif à ses chants. Des forêts du Nouveau-Monde, après avoir vécu parmi les sauvages et dans les solitudes, un exilé nous revint le cœur plein de mélancolie et de foi, de douce tristesse, et de pieuses espérances. Il appela toutes les consolations du Christianisme à guérir ses souffrances, toutes ses harmonies à bercer son âme, et toutes ses croyances à nourrir les facultés de son intelligence. Le monde façonné aux accens froids et sans vie de la littérature hétérogène du dernier siècle, fut merveilleusement surpris des ineffables mélodies de ce nouveau poète, et se demanda ce qu'avait donc cet homme dans la voix, quand on sentait venir des larmes à sa paupière, en écoutant ses paroles. — C'était le sentiment chrétien qui débordait de cette âme passionnée et souffrante. Aucun écrivain n'a puisé plus d'inspirations dans le Christianisme que Châteaubriant, et aucun n'a eu autant d'influence sur la littérature contemporaine.

Nous avons dit que la réaction sur le matérialisme se poursuivrait par le sentiment et le raisonnement, par le cœur et l'intelligence, la science et les arts. — Pendant que l'auteur des *Martyrs* et du *Génie* passionnait une jeunesse ardente pour la poésie chrétienne, des intelligences plus austères relevaient au-dessus de toutes les idoles de la chair et de la pensée, les hautes conceptions philosophiques du Christianisme. Nous ne citerons ici qu'un seul homme, parce qu'il nous a semblé résumer le plus complètement toute la puissance

synthétique du Christianisme, et par la profondeur de sa pensée, et par la transparence de ses idées. M. De La Mennais, avec sa dialectique ardente, puissamment raisonnée, avec sa parole grande et majestueuse, grave et limpide, sonore et sublime, quelquefois mélancolique et triste, avec sa pensée vaste et profonde, lumineuse, quand elle descend dans le passé, et presque prophétique quand elle parle d'avenir, M. De La Mennais fut, parmi les penseurs, ce qu'a été M. Châteaubriant parmi les écrivains d'imagination.

Si nous entrons dans la poésie, deux noms s'offrent à nos yeux dès l'abord : M. De Lamartine et M. Hugo. M. De Lamartine est si populaire en France, qu'il semble inutile d'en parler. Ses admirables poésies ont tant de fois fait battre nos cœurs d'amour et d'espérance, au milieu de nos plus amers désenchantemens ; elles se sont levées sur nous si rayonnantes de jeunesse et d'immortalité, si belles d'inspirations religieuses et si abondantes de consolations ; elles ont réveillé dans nos cœurs tant de précieuses étincelles que nous avions crues éteintes, que nous nous demandons quelque fois s'il y a jamais eu de poète en France avant lui, de poésie avant celle qu'il nous a révélée.

M. Hugo, considéré sous une de ses faces, est peut-être jusqu'ici l'expression la plus poétique de l'art catholique ; sa poésie est comme le genre d'architecture qu'il affectionne, quelque chose de bizarre et d'original, mais audacieusement conçu et vigoureusement exécuté. Vous retrouvez dans ses poèmes ces mignardises de détails, ces ciselures presque imperceptibles, ces fuseaux si déliés, ces dentelures si finement taillées, et çà et là ces monstres dont la forme est quelquefois ridicule de près, mais qui sont toujours à leur place dans l'harmonie générale de l'édifice ; puis, si vous entrez dans l'imagination du poète par quelque ode majestueuse et sublime, c'est la nef haute et profonde, dont l'aspect vous étonne et vous confond. Vous suivez avec entraînement

les intonations éclatantes et enthousiastes de l'orgue et du chœur. La poésie de M. Hugo essaie de traduire pour nous la pensée que nos aïeux exprimaient au moyen-âge par leurs miraculeuses cathédrales.

Nous pourrions citer indéfiniment ; mais nous nous arrêtons à cette élite de poètes et d'écrivains, autour de qui gravite toute notre littérature. Si nous descendons d'un pas, nous retrouvons déjà l'écho des noms que nous venons de citer : quelquefois c'est encore du scepticisme byronien, ou même une réminiscence du siècle dernier ; mais plus souvent c'est la pensée religieuse, que nous avons trouvée dans nos grands maîtres. Cette concordance et cette tendance de la littérature vers le Christianisme, est très-importante à constater. Selon nous, l'Évangile est une œuvre de progrès indéfini, dont chaque siècle explique un verset. Le monde mettra tous ses siècles à le lire et à le développer, qu'il aura encore en germe plus de perfectibilité que n'en pourront inventer les intelligences futures de la fin des temps, mûries par l'expérience du genre humain. Toutes les littératures pourront venir puiser dans ce livre leur principe de vie, sans jamais se copier ; car elles ne seront toutes et successivement qu'un commentaire, une longue analyse de chacune de ses phrases. Nous croyons à un bel avenir ; car cet avenir sera fondé sur les larges principes de liberté et d'amour, qu'a proclamés le Christ ! (1)

(1) On nous a adressé cet article que nous avons cru devoir reproduire, quoique le fond se rapproche d'une question déjà traitée dans la *Dominicale* du 2 mars : bien entendu que nous ne prenons pas sur nous la responsabilité de tous les jugemens qui y sont exprimés. Au reste, la grande question de la littérature sera examinée sous peu, par nous, dans toutes ses ramifications ; plusieurs de nos collaborateurs réunis préparent un grand travail sur cette matière. (Note du Rédacteur.)

FONDATION

D'UNE UNIVERSITÉ CATHOLIQUE EN BELGIQUE.

Lorsque, il y a de cela dix-huit siècles, ces paroles tombèrent de la bouche du Christ : *Allez et enseignez*, une étonnante révolution se fit dans le monde. Borné d'abord à quelques pauvres esclaves, à quelques faibles femmes, le sublime enseignement s'infiltra bientôt dans toutes les classes du corps social : le maître comme l'esclave, le patricien comme le plébéien, le sénateur comme le chevalier, vinrent tour à tour tomber devant la morale de la croix ; puis, quand le Christianisme sorti vainqueur de tant de luttes atroces, où personne ne manqua au rendez-vous de l'amphithéâtre et des chevalets, rayonna comme le soleil sur toutes les faces de la civilisation qu'il avait créée, dans le champ vaste de la science et des arts, il se dressa encore et s'écria : Cette terre est à moi ! Et elle le fut si bien en réalité, que c'est vraiment merveille comment l'histoire de l'art, poésie, peinture, sculpture, architecture, n'est que l'histoire de cette religion, sur laquelle le philosophe secouait son manteau.

Que de noms augustes dans cette Église naissante ! que de gloire ! que d'enthousiasme ! que d'éloquence ! que de vie ! que de mouvement ! C'est au moment où tout croule que tout se relève ; dans ce vaste pêle-mêle, le génie chrétien seul est debout, et veille sur les ruines, soldat de la civilisation.

Dans ces siècles, tout passionnés de théologie, tout brûlés de mysticisme ardent, vous avez sous vos yeux un monde si vrai, si convaincu, que dans nos sociétés hébétées d'égoïsme, on est convenu d'appeler cela fanatisme, impuissant qu'on est à le comprendre. — Dans la Grèce, c'est Athènes, la folle et rieuse Athènes, avec sa jeunesse bruyante et studieuse, où Grégoire de Nazianze et Basile heurtent, en suivant le chemin qui conduit à l'Église, le frère de l'un des Césars, jeune homme au regard

brillant, à la face dédaigneuse, se drapant dans le manteau philosophique, et qui s'appelle Julien, *lecteur* chrétien, que l'avenir connaîtra sous le nom *d'apostat*. Dans l'Asie, c'est Antioche, la ville d'églises et de théâtres, la ville de bruit, de fêtes, la ville étourdissante de chants voluptueux, où Libanius donne des leçons à Jean-Chrysostôme, à Chrysostôme, dont la bouche d'or laissera tomber sur la grande affliction de cette même Antioche l'épigramme la plus sublime qu'ait jamais murmurée la bouche humaine. Que sais-je ! C'est Basile, Grégoire, Ambroise — une foule de noms qui remplacent les noms antiques, hommes prodigieux, que le paganisme eût mis au nombre des demi-dieux, premiers anneaux pour nous de cette longue chaîne, qui rattache le présent à un passé de dix-huit siècles.

Et toujours il en fut ainsi dans l'Église du Christ. Qu'on façonne l'histoire comme on voudra, elle ne manquera jamais de vous jeter un nom catholique en tête de toute œuvre sociale ou artistique. A commencer de la croix jusqu'au temps où le lourd niveau philosophique commença à passer sur tout pour tout abattre plus tard, encore une fois l'histoire du progrès humain, c'est l'histoire du catholicisme, l'histoire de ceux qui enseignent, l'histoire de son clergé.

Dans ce siècle, où nous avons la prétention de la bonne foi, comme le dernier avait celle du persiflage, pourquoi serions-nous ingrats ? Où en serions-nous de la science des temps anciens, s'il n'y avait pas eu de monastères ? Où en serions-nous de l'éducation, si, dès le moyen-âge, des chaires ne s'étaient élevées, sous l'inspiration de la foi, dans les universités catholiques ? Tel savant aujourd'hui qui rit du pauvre moine, doit souvent toute sa science au pauvre moine dont il a compilé les vieux manuscrits, et rapiécé les légendes.

Pour notre part, bien souvent, en fixant nos regards sur notre France tant sillonnée de traces brûlantes, et si desséchée d'égoïsme, le souvenir des temps anciens est

venu navrer notre âme, et jeter bien d'amers désenchantemens dans notre cœur. Où allons-nous, en effet, avec une jeunesse ardente qui nous pousse, avide de savoir, avide de croyance, de foi, lorsque rien, dans les chaires autour desquelles elle se presse, ne répond à ce besoin, lorsque nous sommes réduits à applaudir ses maîtres, quand ils veulent bien n'être qu'indifférens ? A quelle sympathie se rattache aujourd'hui ce corps pourri qu'on appelle université, et qui a parmi nous le monopole de l'éducation, sous un pouvoir qui prétendait déclarer la guerre à tous les monopoles, et jeter tous les privilèges à terre ? Les catholiques de France n'auraient pas dû se lasser sitôt de demander à grands cris la liberté de l'enseignement ; car c'est là la question la plus vitale de l'avenir : lorsqu'on veut édifier, on commence par élever des fondemens.

Nous méditons sur cette grande misère de notre temps, et nous nous rappelions les jours de l'ancienne Europe, où la jeunesse était nourrie de doctrines si saines dans ces universités catholiques, où tant de grands hommes enseignaient, où les leçons étaient si graves, si élevées, parce que la foi les dominait toutes. Et pendant que nous gémissions du présent, voilà qu'une voix grave et solennelle partie des bords du Rhin, nous rapportait les joies du passé, et l'espérance si douce de l'avenir : l'évêque belge annonçait la formation d'une université catholique. Que tout catholique tressaille et bénisse le ciel, car c'est là une grande, une grande chose. — Salut à vous, évêques de la Belgique ! les catholiques de France vous félicitent d'avoir fait le premier pas dans la route de l'émancipation et de la liberté. Salut à vous ! Oh ! que ce premier cri d'indépendance religieuse a vibré fortement à nos oreilles, à nous, si fatigués des clameurs de la tyrannie ! Oh ! que ce premier jour de liberté qui se lève sur la Belgique catholique a doré de rayons brillans la nuit profonde de notre ciel ! Encore une fois, salut à vous ! Car c'est là une grande, une grande chose que vous

avez faite; et tout ce qui sent battre son âme au nom de foi et de liberté applaudit à votre action!

— C'est bien : ainsi s'est conduit toujours l'épiscopat catholique. Lorsque l'ignorance pesait sur l'Europe, de concert avec nos rois, il ouvrait les écoles de ses cathédrales, où allaient s'instruire une foule de jeunes clercs; et plus tard, lorsque le mouvement scientifique s'opérait partout, c'était l'épiscopat encore qu'on voyait à la tête. Et les choses allèrent long-temps ainsi; et elles allaient bien. Puis vint le moment où le catholicisme et la royauté se rencontrèrent, et tout alla mal; puis vint le moment où la royauté et la philosophie se rencontrèrent aussi, et tout alla plus mal encore. La science fut alors organisée en haine du catholicisme; l'éducation fut le privilège de gens indifférens et hostiles; et comme on avait chassé la religion de toutes ses positions de défense, le moyen, dites-moi, qu'elle ne succombât pas chez nous. Et c'est ce qui arriva aussi, au grand détriment de la France, qui s'en alla par le monde se débattant comme une folle, et brisant l'Europe. Puis vint un homme qui, appuyé sur sa lourde épée; dit : La France, c'est moi ! La grande pensée de la liberté n'entraîna pas dans cette tête; car il savait qu'il ne l'aurait pas plutôt lâchée sur la France, qu'elle reviendrait au pas de course renverser son édifice, qui ne s'était appuyé que sur lui et sur la gloire. Au lieu de faire l'éducation libre, il la rattacha à lui, comme tout le reste; et sous lui, comme sous la restauration qui lui succéda, l'enseignement fut un métier et un instrument dans les mains du pouvoir.

Plus heureuse que nous, la Belgique a reconquis cette liberté. A quand notre tour? Hélas! nous n'en savons rien, car la liberté reçoit chaque jour de nouvelles atteintes. Mais nous savons aussi qu'il y a une mesure pour tout, que le vase ne déborde qu'à la dernière goutte de liqueur. En attendant, nous ne devons pas cesser

de protester : cela empêche toujours qu'il y ait prescription de scandale.

A cette occasion M. de Mey nous a adressé la lettre suivante, que nous nous empressons d'insérer dans nos colonnes.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je vous prie de vouloir bien insérer dans votre journal la lettre que j'ai l'honneur d'adresser à messeigneurs les évêques et archevêques de Belgique.

Messeigneurs,

J'ai appris avec la plus grande satisfaction la belle entreprise que, les premiers, vous avez conçue. Votre projet mériterait les encouragemens de tous les véritables amis des sciences, quand il ne présenterait pour résultat que cet élan imprimé à l'instruction, par la lutte de deux enseignemens rivaux; mais les catholiques applaudiront bien plus encore à vos travaux; car l'*université catholique* de Belgique, en prouvant ce dont notre religion est capable, quand on lui laisse la liberté, sera la meilleure réfutation des calomnies dont nous sommes l'objet. Elle prouvera que, loin d'être l'ennemie des lumières, notre sainte religion est seule capable de donner un fondement à la science, comme seule elle peut assurer aux peuples des libertés solides et durables; aussi, non-seulement votre projet trouvera-t-il des partisans en France, en Angleterre, et en Irlande, où la liberté de l'enseignement rencontre déjà tant d'illustres soutiens; mais l'Europe entière finira par répondre à votre appel. Bientôt nul gouvernement, quels que soient sa forme ou son drapeau, ne pourra plus, sans hâter lui-même sa chute, priver les peuples des deux libertés les plus précieuses de toutes, celle de la *religion*, et celle de l'*enseignement*.

Je vous prie, illustres prélats, de me compter parmi vos souscripteurs pour cinquante actions annuelles, et de disposer de mon temps et de ma personne, si vous croyez qu'en qualité de médecin je puis vous être utile. Je puis d'ailleurs vous offrir dès à présent la coopération de plusieurs jeunes médecins qui joignent le talent à la piété, et qui s'estimeraient heureux

de seconder vos efforts dans une si noble cause et si sainte entreprise.

Veuillez agréer les respectueux hommages avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Messeigneurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

ALOYSIUS DE MEY.

Paris, ce 11 mars 1834.

BIBLIOGRAPHIE.

LIVRES HISTORIQUES. §. I.

Il y a de bonnes raisons pour que les études historiques soient encore les plus incomplètes et les plus arriérées. Cela vient de qu'elles sont les plus compréhensives, et de ce qu'elles enserrent, pour ainsi parler, toutes les autres. La philosophie, elle, n'a qu'à s'inquiéter des opérations de la raison humaine; la politique, de la nature, de la tendance, de la force des divers gouvernemens; elles choisissent ainsi un objet parmi l'infinie variété des choses humaines; elles s'attachent à lui, l'observent, le suivent, le dévoilent, et leur but est de mettre à nu toute sa signification. Mais l'histoire est un réseau qui enveloppe toutes les études humaines; il y a un monde au bout de chacune de ses mailles. Comme elle se propose de retracer la marche de l'homme à travers les siècles, et que l'homme se mêle à toutes choses, elle est forcée pareillement de rendre compte de toutes choses: de la philosophie, parce que c'est l'étude de l'intelligence de l'homme; de la politique, parce que c'est l'étude de la sociabilité de l'homme; des arts, parce que c'est l'étude des sentimens de l'homme; du commerce, parce que c'est l'étude de l'industrie des hommes; enfin, elle est dans la nécessité, pour être vraiment histoire, d'explorer toutes les directions dans lesquelles se développe l'activité humaine, c'est-à-dire d'être une et variée, comme l'âme qui est son principe, et vaste comme le monde, qui est son théâtre.

Or, le grand embarras qu'a éprouvé l'histoire pour se constituer, c'est l'enfance dans laquelle se trouvent les autres études, qui doivent former ses élémens. Le monde est jeune, et les hommes ont encore trop peu vécu, pour avoir amassé grosse science, vu surtout que cette moisson a été souvent interrompue par la chute des empires et le transvasement des nations. Qu'est encore la philosophie, nous le demandons, quoique ce soit peut-être la branche des connaissances humaines la plus riche d'expérience et de noms illustres? Rien, ou presque rien: le catalogue de trois ou quatre systèmes qui se combattent l'un l'autre, et qui luttent encore entre eux à l'heure qu'il est, et qui ne sont pas parvenus, non-seulement à se remplacer, mais même à se condamner. Et la politique, que sait-on sur sa nature, sa source, son but? Encore rien; elle est étude d'hier, qui est à peine commencée, et qui demande du temps pour être approfondie. L'incertitude est la même sur la théorie de tous les arts; il y a partout ténèbres profondes ou confusion d'idées; la foule ignore tout simplement; les hommes de mérite ont l'avantage de savoir qu'ils ne savent rien.

Il est vrai que l'histoire ne s'est pas toujours mise en peine des difficultés que nous développons ici: ceux qui l'ont écrite se sont fait une certaine idée beaucoup plus restreinte de sa nature; et ils l'ont réalisée selon qu'ils la concevaient. C'est de nos jours seulement que l'histoire s'est fait à elle-même une destinée plus grandiose, et c'est tout récemment aussi qu'elle a eu conscience des obstacles qui l'attendaient. Pour la critique actuelle, c'est-à-dire pour celle qui se place au point de vue des travaux faits depuis vingt ans, tous les livres historiques qui ont leur date dans le dix-huitième siècle, et en remontant, sont incomplets, inachevés, ou mal conçus. Cet anathème jeté ainsi sur des livres presque innombrables, et parmi lesquels il s'en trouve d'un si brillant renom, mérite un commentaire; mais il doit être maintenu vigoureusement.

Pour arriver à classer avec assez de justesse les livres historiques, il faut chercher la pensée ou le fait qui les domine : il y en a qui ont été conçus dans le but de coordonner les événemens selon leur production chronologique : tels sont les ouvrages de Varron, d'Éusèbe, de Cassiodore, du président Hénault et d'une foule d'autres ; il y en a qui ont été consacrés à leur exposition pure et simple, sans autre disposition particulière que l'ordre même de leur production : telle est la majorité des livres d'histoire, tous ceux qui ont été exécutés sans système à *priori*, et qui forment une espèce d'école narrative : les livres d'Hérodote, de Tite-Live, de Tacite, et les innombrables mémoires composés sur notre propre nationalité. Quelques-uns ont été conçus dans la vue de favoriser certaines tendances, et de blâmer des tendances contraires. Ces travaux constituent l'histoire critique, qu'il est assez difficile de caractériser avec plus de précision, mais dans laquelle rentrent et prennent place l'école grecque d'Evhémère et les ouvrages de Diodore de Sicile, dirigés contre les vieilles croyances religieuses et nationales ; ceux de Gibbon, de Robertson et de Hume en Angleterre, et ceux de Voltaire, de Mably, et de Raynal en France. Enfin, quelques autres ont été consacrés à expliquer quelque grande et supérieure vérité, qui résulte du spectacle et de la généralisation des événemens humains. Ce sont, parmi tous les autres, les plus élevés et les plus remarquables, et ils datent des écrits de Vico, juriste napolitain, de ceux de Bossuet, et de ceux de Herder, conseiller aulique près la cour de Saxe-Weymar.

Tous les écrits historiques rentrent dans quelque une des catégories que nous venons de détailler ; et c'est en les envisageant séparément l'un après l'autre, que l'on s'aperçoit plus aisément de leur vague, de leur insuffisance ou de leur fausseté. L'école chronologique, bonne en un temps où il n'y avait ni imprimerie, ni corps de savans, et où c'était une grande difficulté de bien noter et de bien distinguer les

époques, n'a plus aujourd'hui la moindre valeur. La chronologie n'étant plus une difficulté, n'est plus une étude. Il est bien convenu que ceci doit s'entendre des livres présens ou à venir ; car ceux qui ont été composés autrefois sur cette base demeurent ce qu'ils sont : d'excellens mémoires à consulter sur une foule de questions spéciales. Nous croyons toutefois qu'il faut excepter celui du président Hénault, auquel on a fait une réputation qu'il ne vante ni ne justifie ; livre où la chronologie même est fautive à chaque pas, et qui ne se peut comparer, sous ce point de vue, aux admirables travaux des Bénédictins ; livre sans critique, sans connaissance de l'esprit des époques, sans couleur, sans style ; œuvre mesquine, inutile, oubliée.

L'école narrative, qui est la plus compacte, la plus compréhensive, celle qui a touché au plus grand nombre de faits et d'idées, est encore peut-être celle dont il faut le plus se défier. Nous demandons presque pardon à nos lecteurs de venir nous jeter ainsi en travers des opinions reçues ; mais nous les supplions de croire que ceci n'est, de notre part, ni caprice, ni esprit de contradiction, ni amour du paradoxe ; nous arriverons à faire comprendre plus tard que la grande masse de l'histoire narrative est à refaire, et nous indiquerons dans quelle direction.

L'école critique, dans les temps anciens surtout, si elle fut le fruit d'une idée féconde, n'amena point de notables résultats. Les attaques d'Evhémère et de Diodore contre les théogonies grecques ne pouvaient rien ou presque rien produire, parce qu'elles n'étaient pas faites au nom d'une foi plus ardente et d'une religion meilleure. Pour critiquer les croyances antiques, il fallait ne pas leur être soumis ; et tout ce que pouvait un philosophe païen, pour échapper à ses divinités ridicules ou immondes, c'était de se réfugier ou dans l'individualisme des stoïciens, ou dans le panthéisme d'Épicure. Or, ces deux doctrines n'étant pas de nature à devenir populaires, un système d'histoire qui se serait

appuyé sur elles, serait resté par cela même hors de portée et tout-à-fait sans influence. C'est le même vice, c'est-à-dire, le défaut de base et de point de départ, qui a ruiné l'histoire critique des modernes. Y a-t-il un seul homme sensé et de bonne foi qui ne se soit trouvé dans un vague insupportable à la lecture de Voltaire, de Raynal, de Robertson, de Gibbon ou de Hume? sur quoi repose leur colère contre certaines choses qu'ils s'efforcent d'abattre, comme le Christianisme, la noblesse et la royauté? Ils opposent au Christianisme la tolérance; mais la tolérance n'est pas une doctrine, et on ne tue jamais une doctrine qu'en la remplaçant par une autre. Ils opposent à la noblesse le droit de nature; mais qu'est-ce que le droit, et qu'est-ce que la nature, et en quoi la noblesse du moyen-âge blessait-elle si ostensiblement ces deux idées, que nul n'a déniées? Ils opposent à la royauté la souveraineté des nations; mais que signifie cette souveraineté, dont la notion ne remonte pas, en France, au-delà du dix-septième siècle, c'est-à-dire, au-delà des écrits de Bodin; et qui est-ce qui a éclairci sa nature, son étendue, son penchant et le mode naturel de son exercice?

C'est toujours environné de ces doutes, de ces hésitations, de cette obscurité, que l'on traverse les récits des historiens de l'école critique; il y a force déclamations; mais la science calme, exacte, raisonnée, ne s'y rencontre point; c'est une réaction perpétuelle, aveugle, impitoyable, et par conséquent fautive, exclusive, et menteuse.

De toutes ces sortes d'historiens, la quatrième est sans contredit la plus remarquable; Vico, Bossuet et Herder, sont les trois grands noms qui s'élèvent comme trois pics au-dessus de la chaîne des études historiques. Il ne faudrait pas se laisser aller cependant vis-à-vis d'eux à une admiration aveugle; la raison humaine n'est pas comme Dieu; même dans sa plus haute valeur, elle peut être envisagée et étreinte. Vico, Bossuet et Herder ont cela de commun, qu'ils ont cherché tous trois,

quelle était la loi supérieure selon laquelle se développaient les événemens humains; mais chacun d'eux a suivi une voie particulière, et est parvenu à des résultats différens. Vico a un peu restreint la question; il a cherché seulement la loi de déduction des faits de la propriété, de la famille et des gouvernemens, et il est parvenu à un résultat qui n'est tant vanté depuis quelques années, que parce qu'il n'est pas compris, à savoir que les peuples se développent suivant certains principes éternels des fiefs. Nous croyons que le livre de Vico est une œuvre fondamentale et admirable; et nous disons qu'il a été peu compris, parce que par le dédain qui court pour les époques féodales, on se serait peu accommodé d'une théorie qui les explique, les réhabilite et les fait aimer. Bossuet a donné à sa pensée un cadre plus large; il a envisagé tous les événemens humains comme se déduisant les uns des autres suivant un ordre providentiel; de telle sorte que selon lui, c'est toujours le souffle de Dieu qui pousse le monde, depuis que sa parole l'a créé. Herder n'est ni positif et savant, comme Vico; ni théologien et inflexible comme Bossuet; style et conception sont chez lui choses presque flottantes, comme tous les systèmes de cette poétique et spiritualiste Allemagne.

Au premier coup-d'œil, la théorie de Herder paraît la plus vaste des trois, parce qu'elle semble les admettre tous deux et les dépasser encore. Herder remonte anneau par anneau toute la chaîne de la création; il va de l'élément matériel à la brute, de la brute à l'homme, de l'homme à la société et à l'histoire, et partout il montre un agrandissement graduel, un progrès sensible, de telle sorte, qu'en admettant comme chose partielle la vue de Vico et celle de Bossuet, il reste en définitive que la loi supérieure de la production des faits humains, c'est la perfectibilité. Ces trois systèmes veulent être jugés longuement, pour être jugés avec fruit; tout ce qu'on peut dire, c'est que Vico est plus instruit, Bossuet plus éloquent, Herder

plus poétique; on apprend avec le premier, on admire avec le second, on rêve avec le troisième.

Cependant, et c'est ici la conclusion à laquelle nous voulions parvenir, ces trois grands systèmes, qui sont si utiles pour l'intelligence supérieure de l'histoire, ont fait en réalité fort peu avancement; même après Vico, Bossuet et Herder, les grandes masses historiques sont encore à étudier; ils ont parcouru les sommets, et ne se sont pas occupés des bases, ils ont formulé l'élément général, et négligé l'élément individuel. En définitive, le dix-neuvième siècle a trouvé l'histoire à refaire, ou à compléter presque à tous ses points de vue; nous examinerons comment il a compris et accepté sa mission.

TRADUCTION

DES SAINTES ÉCRITURES EN VULGAIRE FRANÇAIS.

Avant de passer à l'examen des traductions différentes qui ont été faites de la Bible au moyen âge, nous sentons le besoin de bien fixer la signification que nous donnons à ces mots : *vulgaire français*.

Nous nommons ainsi le langage du peuple, celui qu'il a parlé, qu'il a compris depuis le commencement du Christianisme dans les Gaules, jusqu'à nos jours; et nos lecteurs comprendront aisément qu'à toutes les époques, surtout aux plus reculées, les apôtres du Christianisme eurent un bien grand intérêt à faire entendre le saint Évangile aux Barbares, dans le langage qu'ils parlaient. Ainsi tout porte à croire que l'exemple d'Ulphilas, évêque des Goths, qui traduisit l'Évangile en sa langue, fut imité par plusieurs prélats des nations germaniques.

Quant à la France, c'est aux premières années du neuvième siècle qu'il faut faire remonter les traductions fragmentaires bien entendues du texte des saintes Écritures. Il est certain que vers ce temps la langue latine, déjà bien corrompue, mais commune à tous, s'effaça de plus en plus, et qu'un langage rustique, roman, né depuis peu, forma les premiers élémens de la romane française qui se

développa plus tard aux douzième et treizième siècles. Déjà, l'an 754, c'était un idiome fait et distingué du latin. En voici la preuve : Après la translation du corps de Saint-Germain de Paris, de la chapelle de Saint-Symphorien à l'église de Saint-Vincent, parmi les malades qui y furent amenés, il y avait un jeune homme sourd et muet de naissance, qui fut guéri. Ce qui étonna beaucoup les spectateurs, c'est que ce jeune homme répétait aisément tout ce qu'il entendait dire : d'où il se fit, ajoute l'historien contemporain, que non seulement il apprit en peu de temps à parler la *langue rustique*, mais même qu'il fut en état, lorsqu'il eut embrassé la cléricature à Saint-Germain, d'y apprendre les *lettres latines*.

Ce passage est incontestable; il se rapporte d'ailleurs avec exactitude au témoignage de plusieurs historiens qui disent qu'environ l'an 807, Charlemagne fit traduire l'Écriture sainte en langue vulgaire et principalement le Nouveau-Testament. Cette opinion est au moins celle de plusieurs savans hommes, d'Illicus, entre autres, qui prétend que Strabo, Raban et Haimoin, furent chargés de ce travail qui depuis a été perdu.

Vers l'année 820, fut faite sous Louis-le-Débonnaire une version ou plutôt une concorde ou harmonie des quatre Évangiles, écrite en vers thudesques ou theutoniques, par Otrfride, moine bénédictin de Wissembourg en Alsace, et disciple de Raban. Cet ouvrage divisé en cinq livres sous le titre de *volume des Évangiles*, et dédié à Luitbert, archevêque de Mayence, et à Louis roi de la France orientale, existe, manuscrit, du moins au rapport du savant Lambécus, dans la bibliothèque de l'empereur à Vienne. Suivant ce bibliographe, l'exemplaire est parfait, et écrit du temps d'Otrfride.

Le même Otrfride a écrit en prose une paraphrase des psaumes, *versio paraphrastica*, comme dit Wharton, avec tous les cantiques de l'Écriture, les symboles des Apôtres et de saint Athanase, et l'Oraison dominicale, qui se trouvent dans la même bibliothèque à Vienne. La version des Évangiles en vers thudesques qu'*Usserius*, sur l'autorité de Rhenanus, attribue à Waldon, évêque de Frisingue, environ l'an 890, n'est autre, suivant le même Wharton, que l'harmonie d'Otrfride, que

Waldon fit écrire en ce temps-là par le prêtre Sigefroy.

La préface d'un *ancien livre écrit en saxon*, et rapportée par Duchènc, t. 2, p. 326 de ses *Historiens de France*, nous apprend que, sous le règne et par l'ordre de l'empereur Louis-le-Débonnaire, un poète, saxon d'origine, mit la Bible en vers thudesques. Voici les paroles de ce curieux document : « Comme les livres de la divine Écriture n'étaient connus que des hommes savans et lettrés, sous le règne de notre empereur (Louis-le-Débonnaire), et par ses soins, mais aussi avec la grâce de Dieu, il fut décidé que tout homme soumis à son empire, et parlant la langue thudesque, lirait la parole de Dieu. Il ordonna à un certain homme de la nation saxone, qui, parmi les siens, était regardé comme un grand poète, de traduire en vers l'Ancien et le Nouveau-Testament, afin que savans et non lettrés puissent connaître la sainte Écriture. Obéissant donc aux ordres qu'il avait reçus, le poète, commençant à la création du monde, prit ce que chacun des chapitres contenait de plus saillant; et n'oubliant pas, quand il le jugeait convenable, d'ajouter à la lettre le sens mystique, il interpréta avec assez d'éloquence, et comme font les poètes, tout l'Ancien et le Nouveau-Testament.

La dernière phrase de cette épître du roi Louis nous fait connaître à quelle haute antiquité remontait cet usage si commun aux treizième et quatorzième siècles, de traduire la Bible avec interprétations et commentaires.

Ces différens travaux, entrepris et exécutés par ordre de Louis-le-Débonnaire, pourraient faire croire que les traductions du temps de Charlemagne, n'ont jamais existé; car il est impossible d'admettre que la langue vulgaire, parlée sous cet empereur, ne fût plus comprise sous le règne de son fils. Pour résoudre cette difficulté, plusieurs critiques prétendent que la langue romane rustique, parlée dans le midi de la Gaule et dans la plus grande partie de la France actuelle, ne fut jamais la même que le thudesque; et pour preuve ils rapportent le fameux serment de 842. Ce raisonnement est plausible, et ne manque ni de sens ni de raison.

A mesure que nous avançons vers les temps modernes, nous voyons les traductions des différentes parties de la Bible devenir plus

nombreuses et se multiplier. En 980, un moine de Saint-Gal, *Notkeus Labeo*, traduisit le *livre de Job et les psaumes*, en langue germanique. En 1080, *Herlevin*, abbé du Bec, exhortait les laïcs à apprendre le psautier. Il est probable qu'on avait traduit à leur usage, dans la langue qu'on parlait communément et qui n'était plus celle du temps de Charlemagne, cette partie des saintes écritures. Enfin, parmi les manuscrits qui sont parvenus jusqu'à nous, on trouve quelques textes français qui peuvent remonter au onzième siècle. Ainsi l'on conserve à la bibliothèque du collège de Cambridge un manuscrit du onzième siècle, dans lequel, avec plusieurs versions latines, et l'*Anglo-Saxone* d'Alfred, on en trouve une des psaumes écrits en français.

Avec les psaumes et l'apocalypse, dont nous citerons plus bas une traduction du douzième siècle, les parties de la Bible, que l'on trouve le plus fréquemment traduites, sont les *livres historiques*. Un manuscrit, qui était au cordelier de Paris, et que le père Lelong, dans sa bibliothèque sacrée, juge comme étant du commencement du douzième siècle, au plus tard, ne contient que les livres des rois et des Machabées.

Les disciples de Waald, connus sous le nom de *Vaudois*, parurent, vers la fin du douzième siècle. Comme tous les sectaires cherchant à établir une foi nouvelle, ils ne manquèrent pas de traduire à leur usage et d'interpréter en leur sens les saintes Écritures. L'épître ou mandement du Pape Innocent III, nous apprend que les habitans de Metz et des environs, « poussés par un coupable désir d'étudier la sainte Écriture », avaient fait traduire en français l'Évangile, les Épîtres de St.-Paul, le Psautier, les morales de Job, et encore plusieurs autres parties.

C'est en 1199 que ces paroles ont été écrites, et quelques docteurs catholiques nous rapportent que cinquante années plus tard (vers 1252), les Vaudois avaient traduit en langue vulgaire l'Ancien et le Nouveau-Testament, et qu'ils étaient appris publiquement dans leurs écoles.

Nous avons dit plus haut que l'Apocalypse fut souvent traduite. Parmi ces traductions des premiers temps de notre langue française, il en existe une, conservée à la bibliothèque du roi, dont le texte français, chargé

de commentaires, peut remonter au siècle onzième. Voici comment les versets 11 et 17 du chapitre 9 ont été rendus :

Et quant il ot overt le sisime scel, est ce vos grant terremote est fete et li soleil est ennerciz ausi come sac deheire, et la lune est deuenue vermeile comme sanc.

Et les esteilles del ciel cheirent sor la terre ausi cum li fier (*figuier*) abat ses grosses quant il est meu de grant vent.

Et le ciel se departi ausi cum livre envolopé, et chascun munt et les iles sunt esmeu de lor leus.

Et li roi, et li prince, et li cheveting, et li riche, et li fort, et tuit li seif et li frauc se mucerent en fosses et en roches de montaignes.

Et diseient au monteignes et au roches : chez sur noz mucez de la presence le Seigneur qui siet sur la throne et des ire de l'Angniel.

Kar le grant iur de l'irve est venuz et qui porra ester ?

— Certes, en oubliant un peu l'étrangeté d'un langage bien éloigné de nous, en lisant ces lignes avec le texte latin sous les yeux, y reconnaitrons la simple majesté du prophète, la rudesse de l'apôtre, qui annonçait au monde les malheurs à venir.

Nous trouvons au treizième siècle plusieurs traductions de la Bible : deux en vers, et les autres en prose. Parmi ces dernières il faut surtout distinguer celle qui fut faite en 1291, par Guiars des Moulins, prêtre et chanoine de Saint-Pierre d'Aire. Cette traduction n'a pas été exécutée, comme on pourrait le croire, sur le texte de la Vulgate ; mais c'est l'ouvrage, mis en français d'un célèbre théologien du siècle précédent, *Pierre surnommé le Mangeur*, non à cause de son appétit glouton, mais bien à cause de son effrayante facilité au travail. Ainsi dans cette Bible, ordinairement renfermée dans un épais in-folio, outre le texte des saintes Écritures, on trouve des interprétations sur tous les passages de quelque importance. Précédemment à l'ouvrage de Guiars, Saint-Louis, à ce qu'ont avancé quelques critiques, avait fait traduire l'Ancien et le Nouveau Testament. Certes on peut trouver des livres détachés de la Bible et même des Évangiles entiers, traduits sous le règne de ce prince ; mais un texte complet exécuté par son ordre, nous n'en connaissons

pas. Nous citerons entre autres traductions au treizième siècle un manuscrit de la divine Écriture, « abrégée, que fit maistre Roger dit d'Argenteuil, clerc de l'université de Paris. » Un livre des Psaumes, *translaté dou latin en français* par maistre Pierre de Paris, as prières de frere Simon-le-Rat, et une autre encore dont l'auteur ne s'est pas nommé. Dans le siècle suivant (au XIV), nous trouvons au contraire plusieurs traductions de la Bible exécutées par l'ordre ou sous les auspices des princes de la maison royale. Ainsi en 1336, frère Jehan de Bygnay ou de Vigenay, à la requete de Madame la reyne de Bourgoigne, feme jadis Philippe de Valois, roy de France, mit en prose les Épitres et Évangiles. Nous lisons encore dans l'inventaire des livres ayant appartenu à Charles V : « Soisante cahiers de la Bible que comensa maistre Jehan de Sy et la quele faisait translater le roy Jehan dont Diex ait l'ame. » Il est probable que cet ouvrage ou n'était pas achevé, ou ne satisfaisait pas Charles, puisqu'on ne peut douter qu'il chargea Raoul de Presles de mettre en français toutes les saintes Écritures ; ce que ce dernier exécuta, comme le prouve un manuscrit de la Bible en français, en tête duquel on lit ces mots : « Je Raoul de Praelles vostre petit serviteur et sujet. Tout ce que je puis faire, mon très-souverain et très-redouté seigneur, quand vous me commandaste, à translater la Bible en français, je mis en délibération lequel seroit plus fort à moi ou du faire ou du refuser, etc. (1). »

Il est à croire que toutes ces traductions françaises exécutées de règne en règne et par divers auteurs, différaient peu entre elles ; et qu'on introduisait seulement en chacune d'elles les changemens que la langue avait subis, et les commentaires nouveaux inspirés aux translateurs. Ce qu'a écrit Dumoulin, en sa Monarchie française, peut appuyer notre assertion : environ 1370, dit-il, Charles V surnommé le Sage, fit translater toute la bible en français, non seulement en Paris, mais aussi en Normandie, Picardie et autres provinces du royaume, à ce que chacun eût la sainte Écriture en son langage maternel. — Les vieilles trans-

(1) Le manuscrit de cette Bible était au dix-huitième siècle la propriété d'un M. Rousseau, auditeur des Comptes. Nous ne savons pas où il a passé. — Voir sur Raoul de Preles la *Dominicale* du 19 janvier, douzième livraison.

lations, ajoute-t-il, se trouvent encore intitulées : « Du Mandement dudit Charles-le-Quint.

En effet, quand on réfléchit combien était grand le nombre des patois parlés en France, on comprend que la Bible qui devait être lue et comprise dans tous, ait été si souvent traduite et expliquée.

Et avant de parler des Bibles en vers, je veux mentionner ici deux manuscrits de la bibliothèque du roi, dont l'exécution riche et curieuse mérite de fixer les regards. Ce sont deux volumes in-folio, dont chaque page est divisée en quatre colonnes, deux de texte, deux de miniatures. Dans l'un d'eux (n° 6829), ces miniatures faites en camaïeu ou à demi-coloriées, sont au nombre de deux mille cinq cent soixante-seize, la plupart d'une parfaite exécution.

Ce volume renferme en outre, une particularité bien précieuse pour l'histoire de l'art: c'est qu'un nombre assez considérable de ces miniatures n'ont pas été achevées. Les unes ne sont qu'ébauchées en couleur, les autres seulement préparées au trait. Enfin, avec ce monument il est facile de comprendre le travail des miniatures au moyen âge.

Quant aux Bibles en vers des treizième et quatorzième siècles, nous en trouvons deux traductions différentes, et dont les auteurs nous sont connus. Celle du quatorzième est écrite en vers de quatre syllabes, et ainsi intitulée : « La Bible et le Nouveau-Testament moralisez et mis en vers par MACÉ, de la Charité-sur-Loire, curé de Cuignoin »; l'autre, composée en vers alexandrins, avait été faite au milieu du treizième siècle, puisque nous en trouvons une copie dans un volume écrit en 1269.

Voici quelques vers assez gracieux que l'auteur a placés au commencement de l'histoire de Moïse, et dans lesquels il nous dit son état et son nom :

Signor or escotes, entendes ma raison :
Je ne vos dis pas fable, ne ne vos dis cançon.
Clers sui, povres de sens, si sui mult povre hon
Nes sui de Valenciennes, Herman m'apele on
De personne dex cure prent, s'ert grande u non ;
On a sovent grant aise en petite maison
De petite fortune tot son saol boit-on,
Tot ce je dis por voir. Je sui moult petit hon
Canones suis et prestres par grant election..

Cette traduction resta long-temps ignorée. Plusieurs bibliographes ayant mal lu le premier mot du vers qui commence le livre,

désignèrent le poème sous le nom de « Roman de Sapience. »

Herman, sans être un grand clerc, comme il le dit, ne manquait cependant pas d'un certain goût poétique, et l'on a pu en juger dans les vers que nous venons de citer. Je dirai plus : si des légendes qui se trouvent ajoutées au texte de la Bible dont plus haut nous avons parlé comme écrite en 1269, étaient l'œuvre d'Herman, il faudrait le reconnaître comme un des rimeurs les plus gracieux du treizième siècle. Son livre, au contraire semble, avoir servi de texte pour les y encadrer, comme des parties nouvelles de la Bible.

ÉPIHÉMÉRIDES.

- 46 mars — 1377. Mort de Jean Hennuyer, évêque de Lisieux. A l'époque de la St-Barthélemy, il refusa de faire tuer les calvinistes de Lisieux, malgré les ordres qu'il en avait reçus, et donna acte de sa résistance au lieutenant du roi. — 1799. Mort de Dussault, membre de l'académie des inscriptions. On a de lui un *Traité de la passion du jeu*, auquel il avait été fort adonné.
- 47 — 1680. Mort du duc de La Rochefoucauld, auteur du livre des *Maximes*. Il est également célèbre par sa valeur et par son esprit. — 1741. Mort de Jean-Baptiste Rousseau, le premier de nos poètes lyriques.
- 48 — 1502. Ordonnance du roi Philippe-le-Bel, qui fixe à Paris le parlement, jusqu'alors ambulatoire. — 1514. On brûle sur la place Dauphine, Jacques de Molay, grand-maitre des Templiers.
- 49 — 1529. Les Luthériens tiennent une assemblée à Spire, en Allemagne. C'est de ce jour qu'ils commencèrent à s'appeler protestans, à cause de certains points qu'ils protestèrent de défendre, conformément à la confession d'Augsbourg.
- 20 — 1727. Mort de Newton.
- 21 — 1547. L'empereur Charles-Quint demande à François I^{er}, roi de France, une somme d'argent en forme d'emprunt, et sa troupe de gendarmerie, pour l'aider à repousser les Turcs.
- « Pour le premier point, répondit François I^{er}, je ne suis point banquier; pour l'autre, comme ma gendarmerie est le bras qui porte mon sceptre, je ne l'exposerai jamais au péril sans aller chercher la gloire avec elle. — 1655. Mort d'Us-sérius, célèbre par ses grands travaux dans la chronologie.
- 22 — 1594. La ville de Paris ouvre ses portes à Henri IV, et le reconnaît pour son roi. — 1687, Mort de Lulli, musicien célèbre.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

— Un négociant de Boston, M. Fucker, fait construire en ce moment un superbe navire de 500 tonneaux, auquel il doit donner le nom de *Souverain Pontife*. Le buste de S. S. Grégoire XVI, sera sculpté sur la proue. Cette circonstance, ainsi que le fait observer le *Diario di Roma* auquel nous empruntons les détails, signale un sentiment de réaction bien digne de remarque lorsqu'on se rappelle les outrages que la populace de Boston prodiguait à l'effigie du Pape portée dans les rues de cette ville. Mais alors, nous en sommes convaincus, les hautes qualités morales et politiques qui distinguent si essentiellement notre Souverain Pontife, et qui, il y a quelques années, forcèrent l'admiration des envoyés américains dans le traité qu'ils eurent à stipuler avec le cardinal Cappellari, et, dans d'autres affaires, commandèrent toute la confiance de M. le comte de Celles, qui depuis s'est jeté dans une voie bien différente où il est assuré de ne plus rencontrer des sentimens aussi élevés; ces hautes qualités, disons-nous, n'étaient pas alors assez généralement connues pour avoir pu déterminer une appréciation universelle.

— A Rouen, comme à Paris, des jeunes gens ont demandé aussi à avoir des conférences sur la religion. Plusieurs d'entre eux se sont adressés à M. l'abbé Maricé, curé de St-Vincent. Les conférences ont lieu dans cette église depuis le mois de novembre; l'auditoire augmente de jour en jour. Les jeunes gens proposent quelquefois leurs difficultés, et l'un d'eux-mêmes y répond. Cependant l'ordre et le recueillement règnent dans ces réunions; le chant des cantiques termine ordinairement les instructions. M. le cardinal archevêque devait, dit-on, se rendre à un des prochains exercices, et faire la clôture des conférences.

— M. l'archevêque de Bordeaux a bien voulu se charger de faire lui-même un cours d'instruction aux élèves-maitres de l'école normale primaire de la Gironde. Le comité d'arrondissement s'est réuni le 9 mars à l'école normale pour recevoir le prélat.

— M. l'évêque du Puy vient d'adresser aux curés de son diocèse une circulaire relative à l'instruction primaire. Son intention formelle est qu'ils profitent du droit que leur donne la loi d'entrer dans les comités cantonnaux.

— Les habitans de Bazouges ont pris la plus grande part aux persécutions qu'on a suscitées à leur curé. Le 25 février, jour du procès, ils assistèrent en grand nombre à une messe célébrée par M. le vicair de Rimou, qui avait bien voulu remplacer M. le curé et ses vicaires pendant leur absence. On attendait avec anxiété des nouvelles du procès, on interrogeait tous ceux qui arrivaient. Enfin, le lendemain à midi on apprit que M. le curé

était acquitté. Le soir, MM. les vicaires arrivèrent. Le Frère qui tient l'école chrétienne était allé au-devant d'eux avec ses élèves. Ils furent reçus avec de grandes marques de joie. On sonna les cloches, et on se rendit à l'église pour chanter des cantiques. Le samedi 4^{er} mars, M. le curé arriva; les vicaires, les membres de la fabrique, plusieurs conseillers municipaux et une foule de fidèles allèrent au-devant du pasteur, qui les remercia de leur intérêt, et les exhorta à rester fermement attachés à la religion, à oublier tout ce qui s'était passé et à ne témoigner que charité à leurs frères. On conduisit ensuite le curé à son église au milieu des acclamations.

Cette semaine a été, comme toutes les autres semaines, bien basse dans ses détails, grande dans les résultats, et peu féconde en faits. Les bandes d'assommeurs ont disparu des places et des boulevards: la police a accompli sa mission; celle du pouvoir a commencé. Les journaux de province sont pleins de réflexions sur ces événemens.

La Gazette du Midi vient à ce sujet de signaler un fait assez curieux, par lequel s'établit un rapprochement fort étrange entre le patron des assommeurs et le proconsul romain qui livra à la fureur de ses ennemis le fils de Dicu par lui reconnu innocent.

« Quand le chef des assommeurs, du haut de son cabriolet triomphal, a fait bâtonner devant lui la *sainte canaille* de la grande semaine, il a cru sans doute avoir ouvert à l'art gouvernemental une voie jusqu'à ce jour inconnue. Le passage suivant des *Antiquités judaïques*, de Flavius Josèphe, prouvera que, dans cette circonstance comme dans bien d'autres, il n'a été qu'un plagiaire.

« Ponce-Pilate étant gouverneur de Judée » pour Tibère, voulut s'emparer du trésor » sacré pour en employer l'argent à des aque- » ducs.

» Le peuples'en émut tellement, dit Josèphe, » qu'il s'assembla de tous côtés en très grand » nombre pour lui en faire des plaintes. » Comme il n'eut pas de peine à prévoir » qu'il pourrait venir à une sédition, il donna » ordre à ses soldats, de quitter leurs habits de » gens de guerre pour se vêtir comme le com- » mun, se mêler ainsi parmi le peuple et le » charger non pas à coups d'épée, mais à coups » de bâton, aussitôt qu'il commencerait à

» crier. Les choses étant disposées de la sorte, » il donna le signal de dessus son tribunal, et » ses soldats exécutèrent ce qu'on leur avait » commandé. Plusieurs juifs y périrent les uns » des coups qu'ils reçurent, et les autres ayant » été étouffés dans la foule lorsqu'ils voulaient » s'enfuir. »

Ainsi, dans toute l'histoire, nos gouvernans n'ont choisi qu'un modèle et c'est Ponce-Pilate ! seulement Ponce-Pilate n'était pas né dans la Judée, il n'avait pas traité de héros les juifs qu'il fit bâtonner, et son maître Tibère ne prétendait pas régner sur eux en vertu du vœu national.

Et maintenant, après de pareils actes et tant d'autres qui se succèdent chaque jour, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus ou de la bonne foi si naïve de M. Pagès adressant du haut de la tribune au gouvernement de juillet le reproche de manquer à la charité et au Christianisme envers le peuple, sans remarquer le sourire sardonique qui circule au banc ministériel, ou de l'incroyable assurance avec laquelle un ministre protestant, succédant à cet orateur et parodiant les paroles de Bossuet, est venu déclarer que *Dieu mène la France* par les mains ministérielles dans lesquelles elle se trouve enlacée comme dans les serres d'un oiseau de proie.

Portugal. — La baisse des fonds pédristes à Londres continue. A la bourse du 9 mars, ils ont ouvert à 64 1/2 et étaient cotés à deux heures à 65. Le *Courier*, effrayé sans doute de cette dépréciation, a essayé de l'arrêter en publiant une lettre de Falmouth, d'après laquelle *le Pike*, parti de Lisbonne le 4, aurait apporté la nouvelle d'une bataille commencée le 2 au soir par des affaires d'avant-postes, devenue générale le lendemain, et qui se serait terminée par la défaite complète de l'armée royale. En attendant, le *Standard*, qui est pour le moins aussi digne de foi que le *Courier*, dit :

« Le *Pike* est arrivé de Lisbonne; nous apprenons qu'il n'apporte aucune nouvelle; nous voyons dans la *Chronique* de Lisbonne l'aveu forcé que rien ne peut vaincre l'opiniâtreté de don Miguel, et que dans le parti pédriste on est loin de s'entendre. »

Espagne. — Peu de faits nouveaux sont aujourd'hui à mentionner relativement aux affaires de la Péninsule. Il est certain que les insur-

gés ont pris maintenant l'offensive sur beaucoup de points dans les provinces limitrophes de la frontière française. Il ne se passe guerre de jour où un engagement n'ait lieu entre les troupes de la régente et les bandes de Charles V. On parle d'une affaire importante qui aurait eu lieu dans la journée du vendredi 7 mars. Les résultats ne sont pas connus. Dernièrement trois mille Catalans ont reçu la mission de courir sus aux Navarrais. Il paraît que ces bandes ne font aucune distinction d'amis ou d'ennemis, et qu'elles pillent aussi volontiers christinos que les carlistes.

La terrible loi des représailles, adoptée par les chefs insurgés, a déjà eu pour résultat d'inspirer un peu plus de loyauté et de modération aux généraux de la régente. Le vice-roi de la Navarre (Quesada) a fait offrir une amnistie aux principaux chefs de l'insurrection. Ceux-ci, comme on le pense bien, ont refusé toutes les conditions qu'on leur proposait. Néanmoins, plusieurs personnes politiques ont été mises en liberté par ordre du vice-roi, entre autres l'épouse de Zumala-Carreguy. Cette dame est arrivée à Elissondo.

D'un autre côté, Charles V a écrit de sa propre main à divers généraux Christinos, pour leur rappeler leur devoir et la fidélité qu'ils doivent à sa personne. Voici le texte de la lettre adressée au général Isidor.

« Nicolas Isidor ! je me rappelle tes protestations réitérées, protestations que tu m'as faites en différentes occasions. Maintenant le temps est venu où tu dois me prouver qu'elles étaient sincères, je suis le roi légitime et le successeur de mon frère bien aimé Ferdinand VII, et je t'ordonne, aussitôt que tu auras reçu cette lettre, de me reconnaître comme tel, et de me faire reconnaître dans cette principauté, et je te récompenserai suivant tes services.

MOI LE ROI. »

Ces divers faits sont un indice de la situation toute nouvelle dans laquelle se trouve actuellement la cause de Charles V.

A quoi croyez-vous après cela que s'amuse la régente ? Elle donne l'ordre de la Toison d'Or à Louis-Philippe, et au roi de la Grande-Bretagne. Les petits présens entretiennent l'amitié.

Le Directeur-Gérant,
ANGE DE SAINT-PRIEST.

CONFÉRENCES DE LA MÉTROPOLE.

QUATRIÈME CONFÉRENCE.

Par M. l'abbé Annat, chanoine de Rodez.

Apparuit gratia Dei salvatoris nostri... erudiens nos ut abnegantes impietatem et secularia desideria sobriè, justè et piè vivamus in hoc seculo.

La grâce de Dieu notre sauveur s'est rendue visible au milieu de nous, afin de nous apprendre à renoncer aux œuvres impies, aux désirs corrompus du siècle, pour vivre dans la modération, la justice et la piété.

Le monde enseveli presque tout entier dans les ténèbres du paganisme, dominé par les plus grossières erreurs, s'était fait des dieux d'argile ou de boue, et jusqu'aux pieds des plus vils animaux il brûlait un encens qui n'appartient qu'à la divinité.

Ces erreurs n'avaient pu qu'amener les désordres du cœur; aussi rien n'échappait à la dépravation de l'homme, et le mal avait poussé de si profondes racines, que pour le détruire il fallait un prodige.

Résolu de renouveler la face de la terre, Dieu pouvait choisir entre mille moyens de faire éclater sa puissance et admirer sa sagesse. S'il eût gravé sa doctrine et ses préceptes en caractères de feu sur la voûte céleste, ce signe majestueux dans les airs, éclairant nos esprits et dirigeant nos cœurs, comme l'astre du jour éclaire nos yeux et dirige nos pas, nous eût transportés d'enthousiasme et pénétrés de respect.

Mais, ô prodige plus étonnant encore! le soleil de justice, le fils de Dieu lui-même a paru parmi nous: lumière du monde, il est venu dissiper les ténèbres qui couvraient l'univers; précepteur du monde, il est venu pour engager tous les hommes à renoncer à leurs cultes impies, aux désirs déréglés du siècle, pour vivre dans la modération, la justice, et la vraie piété.

Et, bien différent de ces prétendus sages que la philosophie préconise, et dont la conduite détruisait tout à coup ce que leur fastueuse éloquence avait édifié, Jésus-Christ n'a pas borné l'œuvre de sa mission à nous instruire par ses discours; il ne s'est point contenté de nous indiquer la route; il a voulu nous la frayer lui-même et marcher à notre tête. Il fut non seulement la lumière, le pré-

cepteur et le dominateur, mais aussi la règle et le modèle du monde par sa sainteté; et c'est sous ce beau rapport que nous sommes chargés de vous le présenter en ce jour.

Pour déterminer l'homme au bien, il lui faut, messieurs, quelque chose de plus que des préceptes et des conseils. Pour le soutenir dans les voies de la vertu, il est nécessaire de lui présenter des modèles. Aussi Jésus-Christ, en nous donnant de sublimes théories, a daigné nous en montrer la pratique, et devenir lui-même la règle vivante et le modèle du monde.

Jésus-Christ règle et modèle du monde par le magnifique spectacle que toute sa vie nous présente des vertus qui doivent diriger nos rapports avec le créateur;

Des vertus qui doivent diriger nos rapports avec la société;

Des vertus qui forment le caractère et perfectionnent le cœur de l'homme en lui-même.

Apparuit erudiens nos ut sobriè, justè et piè vivamus in hoc seculo

Jésus-Christ, règle et modèle du monde par le magnifique spectacle que toute sa vie nous présente des vertus qui doivent diriger nos rapports avec la divinité. En nous donnant cette raison sublime qui nous élève jusqu'à celui qui nous l'a donnée, Dieu ne pouvait ne pas nous faire un crime de nous montrer aussi indifférens envers lui que la brute, et les êtres inanimés dans la nature; et dès-lors qu'il daigne se manifester à notre âme, peut-il ne pas exiger d'elle un juste tribut d'adoration et de reconnaissance? notre corps étant aussi l'œuvre de Dieu, doit concourir avec l'esprit qui l'anime à lui rendre ses hommages. Il est juste qu'il s'incline, qu'il s'abaisse avec l'intelligence qui lui est unie; qu'il exprime l'amour, la joie, le respect, toutes les affections dont le cœur est pénétré; et puisque nous sommes faits pour vivre en société, il faut encore un culte public qui nous excite, nous édifie, et nous appelle à bénir ensemble notre père commun.

C'est là, messieurs, le précis du culte suprême que nous devons à l'être souverain, et tel est celui dont Jésus-Christ nous a donné les plus admirables exemples.

Établir et répandre le royaume de Dieu, faire connaître et propager cette religion auguste, dont les divins enseignemens tendent tous à faire rendre au Seigneur un culte qui

lui plaise et qui soit digne de lui, ce fut l'objet constant de toutes les pensées de Jésus-Christ. Tout ce qu'il éprouve, d'espérance ou de crainte, de tristesse ou de joie, de douleur ou de consolation, de repos ou de fatigue, il le dirige vers cette noble fin. Dans tout ce qu'il médite, dans tout ce qu'il fait, c'est l'amour qui l'enflamme, c'est le zèle qui le dévore, c'est le désir de procurer à Dieu la soumission de toute la terre. Pour cela, rien ne lui coûte, prédications continuelles, courses évangéliques, épreuves de tout genre. Donnant toujours à ses leçons la sanction de ses œuvres, il fait lui-même la volonté de son père, dans tous les instans de sa vie; c'est là ce qu'il appelait sa nourriture; et, lorsque les plus rudes combats viennent assaillir son âme comme une tempête, que les eaux de la tribulation inondent son cœur, que le moment approche de consommer son douloureux et sanglant sacrifice; « Mon père, s'écrie-t-il, que votre volonté s'accomplisse et non la mienne. » Il est soumis jusqu'à la mort, et la mort de la croix. Pouvait-il donner au monde un exemple plus héroïque, et rendre à l'être souverain un culte plus parfait de soumission et d'amour?

Jésus-Christ fut aussi le plus pur des adorateurs : dans la maison Nazareth, pendant les années qui précédèrent celles de son divin ministère, il partage ses jours entre la prière et le travail. Observateur fidèle des pratiques de la loi, avec quel zèle il allait dans le saint Temple se soumettre humblement aux cérémonies légales, et mêler sa voix et ses cantiques à ceux de l'assemblée du peuple ! plus tard, on le voit parcourant les villes et les campagnes de la Judée pour instruire et soulager les hommes; toujours il fait précéder ses prodiges de l'action de grâce; et, quand les ombres de la nuit viennent suspendre le cours des œuvres extérieures de sa mission divine, c'est dans les douceurs de la contemplation, dans les saints exercices d'une fervente prière qu'il cherche et trouve son repos. *Erat pernoctans in oratione.*

Lieu sacré, retraite solitaire, objet de ses prédilections, dites-nous combien de fois vous l'avez vu dans des extases d'amour, ou dans les saints abaissemens de l'adoration la plus profonde? Dites-nous combien de fois vous l'avez vu élevant vers le ciel ses mains pures, pour attirer sur la terre les précieux effets de la

miséricorde du Seigneur, et le dédommager de l'indifférence de tous ceux qui l'oublent ou qui le méconnaissent?

Jésus-Christ prie dans tous les temps de sa vie; il semble redoubler d'ardeur alors qu'il voit arriver de plus près le jour de la désolation; au milieu des plus vives douleurs, dans les angoisses de la plus cruelle agonie, il se prosterne plus profondément encore; il adore, il prie, avec plus de ferveur; jusque sur la croix où il expire, ses derniers sentimens et ses dernières paroles sont un hommage à la divinité, et les accens d'une ardente prière.

Héroïques exemples : ils étaient devenus d'autant plus nécessaires que Dieu, méconnu de presque tous les hommes, ne recevait de ceux qui avaient le bonheur de le connaître que des hommages bien imparfaits, un culte superstitieux ou hypocrite. Ils étaient nécessaires, pour donner au monde nouveau un modèle frappant, une règle assurée de l'adoration en esprit et en vérité que Jésus Christ veut établir. Ils étaient nécessaires, pour faire abandonner les temples des nations, mépriser leurs idoles, proscrire leurs solennités, rejeter leurs sacrifices et leurs coutumes toujours impies, et quelquefois barbares. Ils étaient nécessaires, pour apprendre à tous les siècles que si le culte intérieur est comme l'âme et la vie de toute religion sur la terre, nous devons encore à Dieu un tribut extérieur de respect et de louanges : ils étaient nécessaires pour condamner d'avance ces coupables et dangereux systèmes qui tendraient à présenter la religion comme une croyance purement spéculative, à la réduire à quelques principes généraux, à faire regarder comme inutiles les actes de piété par lesquels la foi se manifeste, la charité s'enflamme, et sans lesquels la vertu ne marche qu'en tremblant, et ne peut que s'affaiblir et s'éteindre. Ils étaient nécessaires pour confondre l'indifférence ou le dédain de ces hommes impies, qui passent les jours, les semaines, les mois, les années, quelquefois la vie presque toute entière, sans rendre à Dieu ni culte, ni hommage; qui osent le matin regarder le soleil sans adorer celui qui les fait jouir de sa lumière; qui ne craignent pas d'entrer dans les sombres profondeurs de la nuit, sans avoir béni celui qui, dans l'image de la mort, peut leur faire trouver la mort même. Ils étaient nécessaires, pour nous servir de modèle dans les jours de

l'affliction et de la douleur ; pour nous apprendre que toute notre ressource alors , c'est de mettre notre confiance et notre appui dans le Seigneur, d'invoquer son saint nom , et de lui faire entendre souvent ce cri, qu'un illustre docteur appelle *le cri d'une ame naturellement chrétienne*.

La vie de Jésus-Christ nous présente le magnifique spectacle des vertus qui dirigent nos rapports avec la divinité : mais parce que nous ne sommes point nés pour vivre isolés sur la terre, la vraie morale ne sépare pas nos devoirs envers Dieu de ceux que nous avons à remplir envers nos semblables. Aussi Jésus-Christ a resserré, consacré les liens de la famille, de la patrie, de l'humanité toute entière ; c'est lui qui nous a tracé la règle des devoirs qu'il faut y remplir, et c'est lui qui devient encore ici la règle et le modèle du monde.

Nul n'observa jamais comme lui les devoirs de la parenté, de l'amitié, de la vie civile. Dans les jours de sa jeunesse, il se montre docile à Joseph et à Marie. Qui ne sait comme il aimait son auguste et sainte mère ? On le vit éprouver la plus vive émotion et répandre des pleurs sur la tombe de son ami Lazare. Il s'est choisi douze apôtres compagnons de ses voyages, de ses fatigues, comme de son repos, hommes sans éducation, sans usage, et jamais il ne les rebute ; il est toujours avec eux comme un d'entre eux ; on ne voit jamais en lui ces airs de hauteur et de domination si ordinaires dans le monde. Plein d'amour pour son pays, il verse des larmes à la vue des malheurs qui menacent son ingrate patrie. « Jérusalem qui tues les prophètes, s'écrie-t-il, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfans comme l'oiseau rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu ? »

Il brûlait du désir de sauver cette ville coupable ; la vie qu'il a donnée pour tous, il l'eût livrée pour le salut d'une âme. Aussi voyez comme il presse, comme il exhorte, comme il sollicite ! Il n'attendait pas que les pécheurs vinsent à lui ; il va lui-même les chercher à travers les plus accablantes fatigues. Il nous découvre son cœur dans la touchante parabole de l'enfant prodigue, dans la belle similitude du bon pasteur, qui court, à travers les montagnes, pour chercher la brebis égarée, et qui, s'il a le bonheur de la retrouver, la prend sur ses épaules ; la porte lui-même dans

le bercail, comme pour lui épargner les fatigues du retour. Qui n'admira sa conduite et son indulgence envers la femme coupable ? sa miséricorde envers cette fameuse pécheuse, qui n'eut pas plutôt fait l'aveu de ses fautes, aux pieds du sauveur, qu'elle entendit sortir de sa bouche ces paroles de consolation : Ayez confiance ; vos péchés vous sont remis.

Oh ! le ravissant spectacle, de voir Jésus-Christ exerçant partout un ministère de réconciliation, de paix et de miséricorde ! de le voir répandre, partout où il porte ses pas, les bienfaits de son inépuisable charité ! La charité, messieurs, nommer cette belle vertu, dont on ne se lasse point d'entendre raconter les merveilles ; cette belle vertu qui, de l'aveu même des païens, rapproche le plus l'homme de la Divinité, puisqu'elle porte avec elle les plus beaux traits de l'être Souverain, bon, miséricordieux par son essence ; nommer cette vertu qui offre des preuves si frappantes de son origine céleste, que tandis qu'on semble méconnaître toutes les autres, celle-ci est encore admirée, préconisée même dans le monde profane ; nommer la charité n'est-ce pas nommer Jésus-Christ lui-même ? Avant lui elle était à peine connue sur la terre ; et si quelques philosophes avaient prononcé le nom de bienfaisance, leurs maximes furent à peine suivies d'un petit nombre d'entre eux. S'il y eut dans l'antiquité payenne quelques beaux exemples d'humanité, ils furent si rares qu'on ne sut comment les célébrer ; tandis qu'ils sont devenus tellement habituels dans le christianisme que la charité forme son plus beau caractère, comme elle fut le caractère distinctif de son divin auteur. Toutes ses œuvres furent une expression continuelle de ces généreux sentimens qui en Jésus-Christ, disait l'apôtre, confondent l'imagination et surpassent toute connaissance. Il ne put jamais voir de malheureux sans souffrir avec eux et partager leurs peines ; au spectacle de leurs besoins ou de leurs misères, l'on vit toujours son cœur ému, ses entrailles agitées et sa tendresse chercher à les soulager, s'il le fallait, par des prodiges. Jamais il ne fit servir à la vengeance ou à la terreur l'empire qu'il avait sur la nature et sur les élémens. Toutes les fois qu'il fit des choses merveilleuses, ce fut toujours la charité qui l'inspira ; et l'un des témoins de sa vie a dit avec autant de noblesse que de simplicité, qu'il ne passa sur la terre

que pour y répandre des bienfaits, y guérir tous les maux, y soulager toutes les infortunes. *Pertransiit benefaciendo*. Magnifiques exemples, à qui le monde doit ces heureuses habitudes qui ont renouvelé les cœurs et régénéré la terre. Voyez, messieurs, quelle férocité de mœurs avant Jésus-Christ, au milieu même des nations civilisées, chez les Romains, par exemple, chez qui les arts, la philosophie, l'éloquence, les lettres, étaient si cultivées, de qui nous viennent de si beaux monumens que nous admirons encore, et chez qui l'on trouvait cependant et les combats des gladiateurs, pour amuser le peuple, et l'exposition des condamnés aux bêtes féroces, et l'inhumanité la plus révoltante envers les esclaves.

Admirables exemples de Jésus-Christ à qui le monde doit ces précieuses sociétés, où de généreux chrétiens se sont dévoués avec tant de persévérance, de sacrifices, de fatigues et de zèle, les uns à racheter les captifs, les autres à procurer un asile aux voyageurs égarés; ceux-ci à recueillir l'enfance abandonnée, adopter l'orphelin, protéger la veuve désolée, instruire l'ignorant, soigner le malade et l'infirme; d'autres à porter dans des climats lointains, à travers mille écueils, les bienfaits de la civilisation à des peuples sauvages, en leur faisant connaître Jésus-Christ, sa doctrine, et ses héroïques exemples.

Où, héroïques exemples! à qui le monde, incrédule lui-même, doit, sans y penser peut-être, tout ce qu'il connaît et pratique encore de bienfaisance et d'humanité. Si Jésus-Christ n'en avait déposé les germes sur la terre, nous en serions encore où en était le monde lorsqu'il fut habité par des hommes tels que ceux dont nous parle l'Écriture, hommes avides, avares, injustes, cruels, sans compassion, sans miséricorde, qui, loin de soulager les malheureux, ne s'occupaient qu'à en faire de nouveaux; qui, loin de sécher les larmes du pupile, s'enivraient du sang de l'orphelin, et dévoraient comme le pain la substance de la veuve. Et ne voyez-vous pas, messieurs, les progrès effrayans du vil égoïsme partout où la salutaire influence des exemples de Jésus-Christ perd de son empire? La charité, cette vertu chrétienne, si généreuse, si active quand elle a pris ses racines dans la vie même de son divin propagateur, ne perd-elle pas toute sa force et sa fécondité, dès qu'on essaie de la transplanter dans le sol aride de la philosophie?

Outre les vertus qui règlent nos devoirs envers Dieu, et celles qui dirigent nos rapports avec la société, il en est d'autres qui forment et perfectionnent le cœur de l'homme en lui-même; vertus morales qui sont, disait le roi Salomon, les choses du monde les plus utiles dans cette vie même, et dont Jésus-Christ devient encore le plus parfait modèle.

Ne parlons pas de l'intégrité de ses mœurs; d'un témoignage unanime, elles furent aussi pures que sa doctrine. Ici nulle tradition qui ne soit à l'honneur de sa mémoire; nul soupçon qui puisse ternir en rien l'éclat de sa beauté.

Avant qu'il eût daigné se revêtir de notre nature, le monde ne savait pas même rougir des vices les plus honteux; il les voyait descendre de l'olympé, il trouvait sur les autels et le modèle et l'excuse de ses dissolutions. Mais telle est la gloire de Jésus-Christ qu'il ne partage avec aucun autre; il a seul purifié la terre; seul il a fait mener à des hommes la vie des anges dans des corps mortels.

Nous ne parlerons pas de sa prudence et de sa haute sagesse; dès l'âge de douze ans, elle ravit d'admiration les docteurs qui devant lui n'osaient plus faire entendre leurs voix du haut de la chaire de Moïse où ils étaient assis. Elle fut si constamment surhumaine que ses ennemis, qui marchaient à sa suite, témoins de ses actions comme de ses discours, ne purent jamais réussir à le surprendre et parvenir à le confondre.

Que ne pourrions-nous pas dire de sa douceur toute céleste? on le reconnaissait d'abord au calme qui régnait sur son front, au son pénétrant de sa voix. Ce fut ce Sauveur, doux et pacifique, annoncé par les prophètes, qui ne devait jamais ouvrir sa bouche à la plainte et au murmure, encore moins à la malédiction; qui ne devait point achever de rompre le roseau à demi brisé, d'éteindre la mèche fumant encore. Sa vertu n'eût jamais rien de dur et de sévère pour les autres; qu'on aime à le voir bénissant les enfans et les pauvres! L'ardeur de son zèle fut toujours sans violence, comme sans amertume; et lorsqu'un jour deux de ses disciples veulent appeler le feu du ciel sur une ville qui refuse de le recevoir: « Vous ne savez pas, leur dit-il, de quel esprit vous êtes; le fils de l'homme n'est pas venu pour perdre mais pour sauver. » Tout souffrir et ne donner rien à souffrir, voilà

le caractère de votre maître. Caractère unique, que la terre dans la succession des siècles n'a vu qu'une fois et qu'elle ne reverra jamais plus ! Voulons-nous en connaître davantage la perfection, transportons-nous sur la montagne du Calvaire, fixons nos regards sur Jésus crucifié ; écoutons sa dernière prière : c'est un cri de grâce et de miséricorde pour ses bourreaux : *Mon père, pardonnez-leur. Pater, dimitte illis.*

On l'avait vu quelquefois, il est vrai, sortir de cette douceur qui faisait comme l'habitude de toute sa vie ; on l'avait vu s'armer d'une sainte colère contre les profanations du sanctuaire, s'élever avec indignation contre l'hypocrisie des pharisiens : mais c'était pour nous inspirer de l'horreur pour ces désordres et nous apprendre, que, si le zèle doit d'abord attirer par la bonté, il doit aussi quelquefois réprimer et corriger avec force. Aussi la douceur se concilia toujours en Jésus-Christ, avec cette noble et constante fermeté qui nous le présente dans l'adversité, comme dans la prospérité, dans les épreuves de la vie, comme dans les douleurs de la mort, tellement au-dessus de la faiblesse humaine, que c'est de lui que l'on peut dire en toute vérité : *sa grande âme fut un miracle qui seul suffirait pour prouver sa mission.* (ROUSSEAU.)

Mais il est une vertu qui fait éclater davantage toutes les autres, et qui, selon la parole des plus célèbres docteurs, en est comme le fondement et la gardienne. Cette vertu, les anciens philosophes l'auraient dédaignée. Elle n'avait pas même de nom dans les langues, d'ailleurs si riches de Rome et d'Athènes. Cette vertu, l'humilité, qui nous fait porter, dans le commerce de la vie, une habitude de prévenances dont les formes de la politesse mondaine ne sont qu'une légère imitation, l'humilité qui semble si bien en rapport avec notre faiblesse et qui nous porte à ne pas mépriser nos semblables, jamais homme ne l'a pratiquée comme Jésus-Christ, qui nous a si bien appris à la connaître. Les mouvemens de l'orgueil, de l'ambition, de la vaine gloire n'eurent sur son cœur aucun empire. Il aurait pu mettre à profit les opinions répandues de son temps, parmi le peuple, qui attendait un puissant dominateur. Déjà frappées de l'éclat de ses œuvres, les multitudes allaient au-devant de lui pour lui offrir des trônes. Mais Jésus-Christ, soutenant toujours son sublime

caractère, se déroba à l'empressement et à l'enthousiasme du peuple, déclare qu'il n'est pas venu pour exercer sur les hommes une domination temporelle ; que son royaume n'est pas de ce monde, et, quand le moment est venu de sortir de l'obscurité, s'il s'annonce comme le fils du Très-Haut, s'il montre alors ses lettres de créance, ce n'est pas avec le faste d'un homme fier de sa puissance, avec l'étalage d'un séducteur qui veut éblouir, ou d'un fourbe qui veut imposer par son audace, mais avec la modeste confiance et la noble simplicité d'un homme, qui n'est étonné, ni de ce que la nature lui obéit, ni de ce qu'il réussit à convaincre les nombreux témoins de ses œuvres, de sa mission divine.

Tel fut, messieurs, le saint réparateur que nous devons vous présenter comme modèle du monde. Modèle de tous les âges : l'enfance trouverait dans la vie de Jésus-Christ les plus beaux exemples de candeur, de simplicité, d'innocence ; la jeunesse, des exemples de docilité, d'affection, de respect pour les auteurs de ses jours ; d'amour pour la prière et le travail, d'éloignement des frivolités et des plaisirs dangereux du siècle. Ceux qui sont plus avancés dans le chemin de la vie trouveraient en Jésus-Christ le modèle d'une vie sainte, laborieuse et utile. Pour la vieillesse elle-même, quelle plus grande leçon, que cet esprit de sacrifice dont Jésus-Christ fut toujours pénétré, et qu'il manifesta d'une manière si frappante, au milieu de ses dernières douleurs !

Modèle de tous les âges, Jésus-Christ le serait aussi de toutes les conditions.

Modèle des pauvres : et n'est-ce pas cette portion chérie, que nous devons appeler la première, à la suite de celui qui naquit, vécut et mourut pauvre ? Oh ! que leur pauvreté serait honorable s'ils rapprochaient leurs mœurs de ses exemples, leurs habitudes de ses vertus !

Modèle des riches : la nature obéissait à sa voix ; mais s'il lui commandait, c'était toujours pour exercer sa bonté, pour répandre des largesses ; c'était pour donner, pour donner, et pour donner encore.

Modèle de tous : la vie de Jésus-Christ, bien étudiée, nous apprendrait l'usage que nous devons faire des honneurs, quand il nous sont déférés, des opprobres, quand nous sommes humiliés, des peines, quand nous

sommes affligés. Elle nous apprendrait les règles de notre conduite envers nos ennemis et nos persécuteurs ; celles de nos affections, de nos discours, de nos démarches ; et, pour tout dire en une parole du docteur saint Ambroise, la seule vie de Jésus-Christ serait la règle et le modèle de tous : *Unius vita omnium forma.*

Parcourez maintenant, Messieurs, les annales des nations et les fastes des héros les plus célèbres ; de ceux qui après leur mort, ont obtenu les sacrilèges honneurs de l'apothéose ; ou plutôt, parcourez la vie de ces hommes plus réellement vertueux, qui, après avoir bien mérité de leurs concitoyens n'ont reçu de leur siècle que des persécutions ou des outrages ; cherchez des hommes d'une vertu plus parfaite encore si vous en connaissez ; et trouvez quelqu'un parmi eux dont les vertus puissent seulement approcher celles du personnage auguste qui vient de fixer vos regards, et j'ose le croire, votre admiration, et vos respects. On ne l'égalerait point en réunissant tout ce qu'il y eut de grand dans les hommes les plus sages qui parurent dans le monde ; et ce qui doit ajouter à notre étonnement, il manifeste toute la plénitude de la perfection dans une vie très-courte, à un âge où les autres entrent à peine dans la carrière de la sagesse et de la saine philosophie ; il se présente sans avoir été formé par l'éducation, par les efforts de l'étude, par les habitudes que donne la connaissance extérieure du monde ; du sein d'une nation ignorante, de l'atelier d'un artisan, nous voyons sortir un sage qui laisse derrière lui, et à une distance infinie, tous les autres, et à la perfection duquel, l'homme, malgré ses efforts, n'a rien ajouté depuis dix-huit siècles.

Mais, diront peut-être les détracteurs de l'Évangile, ces traits admirables ne sont-ils pas plus imaginaires que réels ?

On a déjà répondu pour nous, Messieurs ; et de l'aveu de l'incrédulité même, ce n'est pas ainsi qu'on invente. Croyez-vous, d'ailleurs, que cette foule de chrétiens, qui composaient l'Église naissante, n'avaient appris que par l'Évangile les merveilles de la sainteté de Jésus-Christ ? La voix publique l'avait déjà proclamé le juste par excellence ; tant de pécheurs qu'il avait convertis, tant de malades qu'il avait guéris, tant d'infortunés dont il avait essuyé les larmes, se plaisaient à racon-

ter sa sagesse, sa douceur, sa bienfaisance, sa miséricorde. L'Évangile a recueilli ces grands souvenirs, et malgré les calomnies de la synagogue vaincue, malgré les blasphèmes du paganisme en fureur, le récit des vertus de Jésus-Christ retentit dans tout l'univers, qui en a conservé la tradition et la mémoire.

Où, Messieurs, si les écrivains sacrés ne nous avaient pas transmis les détails des grandes vertus de Jésus-Christ, la voix de la reconnaissance que les clameurs de l'ingratitude ne peuvent jamais étouffer, cette voix forte et puissante qui traverse les siècles, et qui se fait encore entendre aux oreilles des hommes lorsque les inscriptions gravées sur le marbre ou l'airain ne frappent plus leurs yeux ; la voix de la reconnaissance aurait suffi pour éterniser le nom de Jésus-Christ, et le souvenir des belles actions dont il nous a donné l'exemple ; aussi, que de nombreux témoignages s'élèvent en sa faveur dans toute la suite des siècles ! Ici toutes les voix semblent se réunir : l'univers s'émeut et proteste, pour garantir l'authenticité de la vie sainte et merveilleuse de Jésus-Christ. Portons d'abord nos regards sur l'immense partie du globe qui fut habité par les enfans de l'Église catholique : nous les verrons tous remplis, pour la personne sacrée de Jésus-Christ de la vénération la plus profonde. Parmi ceux qui vivaient de son temps, les uns ne se croyaient pas dignes de le recevoir dans leurs maisons, les autres reculaient devant lui par respect, parce qu'ils se reconnaissaient, disaient-ils, couverts de la souillure du péché. Les coupables s'empressaient d'aller déposer à ses pieds leurs égaremens et leurs désordres. Tous, à mesure qu'ils voulaient marcher à sa suite, se crurent obligés de renoncer au vice, aux plaisirs déréglés, pour vivre dans la modération, la justice, et la vraie piété. De telle sorte que le nom de saints fut le premier nom que portèrent les disciples de Jésus-Christ ; il se confondit long-temps avec celui de chrétiens, tant on était convaincu qu'il fallait être saint pour lui appartenir ; que la sainteté devait être le caractère des enfans, après avoir été celui de leur père, et faire la gloire des disciples, après avoir fait celle de leur maître.

Glorieux privilège, que Jésus-Christ voulut communiquer à la société qu'il a formée sur la terre. Si quelque chose d'impur ose la souiller, elle le rejette, elle le condamne, et reste

toujours incorruptible; et voilà, Messieurs, d'où sont venues presque toutes les hérésies qui ont désolé l'Église et déchiré son sein. On les vit attaquer tour à tour les plus solides vérités de la religion de Jésus-Christ, dans la morale comme dans les dogmes. Mais chose admirable! la haute sagesse du sauveur, son éminente sainteté, furent toujours reconnues, proclamées, exaltées par tous les hérétiques. Quelques-uns même, étonnés de sa vie surhumaine, ne purent se persuader que quelque chose de terrestre y eût participé, et ne voulurent voir en Jésus-Christ qu'une seule nature, la nature divine: leur enthousiasme, rebelle aux enseignemens de la foi, leur fit méconnaître en lui l'homme-dieu, le fils de Dieu fait homme, et le *Verbe fait chair*.

Il n'y eut pas jusqu'aux oracles de la gentilité qui ne lui rendissent hommage. Le paganisme s'écria que Jésus avait été un sage. Tibère propose au sénat romain d'accorder à Jésus-Christ les honneurs de la divinité. Adrien veut lui élever des temples. Alexandre-Sévère place son image à côté de celles qu'il révère et des dieux qu'il adore. La philosophie platonicienne reconnaît que Jésus fut un homme très-saint. Le faux prophète des Arabes l'appelle *la sagesse de Dieu*; ses sectateurs vénèrent Jésus Christ comme un envoyé céleste.

Le judaïsme, lui-même, dans un jour de bonne foi, et dans un temps où il eût été facile de dévoiler le mensonge, laisse échapper ce victorieux témoignage: en parlant de Jésus-Christ, il l'appelle *un homme sage*; si toutefois, ajoute-t-il, on peut l'appeler homme, car il faisait des œuvres admirables.

Les incrédules eux-mêmes, vinrent souvent déposer aux pieds du Sauveur le tribut de leur admiration: *ses exemples sont saints....*

Quelle douceur! quelle pureté dans ses mœurs! Où est le sage qui sait agir comme lui! dirent-ils.

O vous donc, qui auriez eu le malheur de perdre le don précieux de la foi, s'il en était quelqu'un, hélas! dans cet auditoire, ne devriez-vous pas au moins révéler le nom de Jésus-Christ comme le plus grand, le plus auguste, le plus saint de tous les noms, et vous incliner avec respect, à la vue de tous les objets qui viennent vous en rappeler la mémoire?

Vous n'entendez jamais avec indifférence,

vous écoutez, vous lisez, vous racontez avec le plus touchant intérêt, un trait qui décèle la beauté d'une âme, la noble délicatesse et la grandeur de ses sentimens; pour qu'un homme de bien, qui s'est montré la gloire de son siècle, le bienfaiteur du genre humain, l'ami de sa patrie, reçoive vos hommages, excite votre admiration, il n'est pas nécessaire que le même sol vous ait vus naître; que les doux liens du sang ou de l'amitié vous aient unis; non, d'un bout du monde à l'autre, au simple récit d'une action héroïque, vous bénissez, vous saluez, vous révérez l'être bienfaisant; vous aimez à orner l'intérieur de vos demeures des productions de l'art qui vous le rappellent; et vous n'auriez que de faibles sentimens pour Jésus-Christ? Mille traits vous peignent le ravissant tableau de son cœur magnanime, uniquement occupé de préparer et d'assurer le bonheur de la terre, et tant de souvenirs n'atteindraient pas votre âme insensible? Et vous ne vous feriez point une gloire, que dis-je, vous rougiriez peut-être d'honorer les monumens qui vous le rappellent? Les peuples de la Judée, à la vue du seul prodige de tendresse qu'il venait d'opérer dans la ville de Naïm, s'écrient dans les transports de leur admiration: *Un grand prophète a paru parmi nous*. Mais, si, mieux éclairés, ils eussent vu, comme dans une immense perspective, les actions de sa vie tout entière; s'ils avaient vu, comme nous, combien il fut magnifique dans toute sa conduite, que n'auraient-ils point ajouté à leur premier témoignage? A leurs yeux, Jésus-Christ n'eût pas été seulement un homme extraordinaire, un grand prophète, mais ce qu'il est en effet, le Dieu des prophètes, le roi de gloire et le Dieu des vertus. *Dominus virtutum ipse est rex glorie*. Oui, le roi de gloire et le Dieu des vertus: toutes ses actions, tous ses discours; toutes ses démarches tendent à le faire adorer comme tel: et, s'il ne l'était pas, il faudrait dire que, dans le plus sublime caractère, à côté des sentimens les plus purs et les plus héroïques, pourraient se trouver, et toute l'enflure de l'orgueil et toute l'audace de la présomption, et toutes les ténèbres de l'aveuglement, et tout l'excès du désordre. Il faudrait dire que Jésus-Christ s'est rendu coupable de l'impiété la plus révoltante, du plus énorme de tous les attentats, celui de vouloir usurper les droits imprescriptibles de

la divinité. Il faudrait le placer à côté de ces princes orgueilleux, de ces monstres couronnés qui, dans des jours où la prospérité les éblouissait, ou dans l'ivresse des passions, deshonorèrent l'humanité en voulant s'élever au-dessus d'elle et la forcer de se prosterner à leurs pieds.

Mais non, messieurs, vous aimerez à l'adorer; à vos yeux, comme à ceux de tout homme vertueux, il sera Dieu, le modèle de toutes les vertus; il aura des autels, celui qui demande avant tout d'être honoré par des vertus.

Et c'est là, messieurs, le plus bel hommage que nous pourrons lui offrir. Le plus sûr moyen de lui rendre un culte qui lui soit agréable, c'est de marcher à sa suite. La vie de Jésus-Christ sera donc le grand tableau sur lequel nous attacherons nos yeux, si nous voulons devenir essentiellement justes. Où pourrions-nous ailleurs trouver un plus parfait modèle? Qui pourrait mériter, Seigneur, de vous être comparé? *Domine Deus virtutum quis similis tibi?* Oserait-on nous dire: regardez autour de vous: oserait-on nous dire? portez vos regards en arrière. Étudiez tous ces grands personnages que le monde admire.

Jésus-Christ, digne objet de notre culte, seul entre tous les hommes, vivant au milieu de ses ennemis, a pu défier l'œil curieux de la haine, l'œil toujours ouvert de l'envie, de découvrir en lui la moindre souillure.

Mais, faibles comme nous le sommes, comment pourrions-nous l'imiter et le suivre? Il est descendu du plus haut des cieux; il a paru sur la terre comme un géant qui fournissa carrière d'un pas ferme et d'une marche assurée.

Sans doute, messieurs, malgré tous nos efforts, nous n'atteindrons jamais à la hauteur de sa perfection divine. La distance qui le sépare de nous sera toujours une distance infinie. Ainsi, le plus habile artiste ne pourra jamais donner à son ouvrage les mouvemens réels, les sentimens et la vie de l'intelligence qu'il veut peindre. Mais, comme pour s'approcher de plus près de la réalité, il jette souvent ses regards sur les traits de celui qu'il veut représenter; ainsi nous devons constamment fixer les nôtres sur Jésus-Christ, afin que toutes nos actions, nos discours, nos sentimens, nos desirs forment et expriment quelque chose de Jésus-Christ en nous. Telle doit être la noble ambition, et tel doit être l'ouvrage de toute la vie du chrétien sur la

terre, en attendant le bonheur qui fait l'objet de notre espérance, et le glorieux avènement de notre grand Dieu et notre Sauveur, qui ne s'est livré que pour nous racheter de nos iniquités, et se former un peuple qui lui soit agréable, et qui se distingue par la pratique des bonnes œuvres, dont il nous a donné l'exemple.

Nous apprenons que MM. les prédicateurs de Notre-Dame ont réclamé auprès de Monseigneur l'archevêque, contre la reproduction complète de leurs prédications. Bien que nous ayons la certitude que cette démarche n'a point été faite à notre sujet, il nous suffit de savoir que Monseigneur ait pu concevoir le désir que les conférences fussent à l'avenir reproduites par extraits seulement, pour que nous nous fassions un devoir de nous y conformer. C'est au moment même où la Dominicale mettait sous presse, que nous avons connu cette réclamation; sans quoi nous n'aurions pas hésité à supprimer en partie cette dernière conférence, quoique nous ayons pris un soin tout particulier pour la mettre à l'abri des inexactitudes qui ont pu se glisser dans les premières.

SUPPRESSION

DES ÉVÊCHÉS CRÉÉS EN 1822.

De toutes les questions qui s'agitent maintenant, la plus importante sans contredit, est celle de la suppression des sièges épiscopaux créés en 1822. Il y a là un intérêt si vivace et si profond pour les catholiques, que personne ne saurait être surpris des inquiétudes de l'Église de France, des mécontentemens que soulève le projet de loi, et de l'immense impopularité qui l'accueille dans l'opinion publique. Nous avons abordé cette question fondamentale sous le rapport légal; et, les décrets à la main, il ne nous a pas été difficile de prouver que la suppression des évêchés menacés serait la violation la plus flagrante d'engagemens solennels, et la destruction de la loi. Mais ce n'était pas là tout; la question qui s'élève entre le gouvernement et les catholiques ne gît pas seulement dans le texte de la loi, et, c'est là ce qui la rend la question la plus vitale qui se soit engagée dans les débats parlementaires, depuis la révolution de 1830, dans la chambre élective.

Lorsque la Charte de 1830 déclara que la religion catholique est la religion de la majorité des Français, elle consacra un fait évident, palpable, que personne ne pouvait nier; et cette déclaration solennelle, consignée en tête de nos droits politiques, imposa au gouvernement, comme aux Chambres, l'obligation de n'y jamais porter atteinte, à lui, *expression de la majorité*, et son représentant parmi nous.

Et maintenant donc qu'on invoque la nécessité de faire des économies, et à une question toute sociale, qu'on oppose une pâle question financière, là, n'est pas le terrain sur lequel nous sommes appelés à combattre; c'est descendre de trop haut pour ramper trop bas.

Et, dans ces protestations unanimes qui frappent le projet de loi d'une sanglante réprobation, il n'y a pas seulement, qu'on le croie bien, l'expression d'un désaveu basé sur des intérêts locaux, mais bien le vœu de toute la catholicité française, qui s'émeut et tressaille, comme à l'approche d'un grand danger pour sa foi.

Interrogeant les pages de l'histoire, nous n'irons pas nous asseoir sur les vieux débris du passé, et évoquer de la poudre des siècles la grande figure de l'épiscopat français. Depuis le premier évêque qui versa l'eau baptismale sur la tête du premier roi de France, jusqu'aux sublimes vieillards qui, dans le siècle dernier, s'en allèrent par le monde, emportant les débris de la grande monarchie de France, assez de choses utiles et glorieuses ont surgi sous sa main protectrice, pour qu'il ait bien quelques droits aux hommages et à la reconnaissance de tous. Mais non; les mêmes principes qui le poussaient à l'échafaud, ou sur les routes de l'exil, il y a quarante années, sont les mêmes encore qui le déciment à l'heure présente. Dans cette grande persécution, il n'y a que les noms et la manière de changés: hier le bourreau, aujourd'hui la suppression des sièges, parce que derrière l'épiscopat il y a toujours la foi catholique qui fait peur, et qu'on voudrait détruire. — Le pouvoir

s'associera-t-il à cette grande iniquité, et comme le juge du Christ, lavera-t-il ses mains, en protestant de son innocence?

Nous l'avons dit, c'est parce que l'intérêt catholique tout entier se trouve engagé dans cette question, que d'un bout de la France à l'autre, sont soulevées tant d'amères inquiétudes. Que la suppression des sièges menacés soit nuisible ou non aux populations religieuses de ces contrées, ce n'est pas là à proprement parler, ce qu'il faut examiner aujourd'hui; car, encore une fois, d'une haute question, ce serait en faire une très-minime. Mais ce qu'il faut soumettre au tribunal de l'opinion publique, c'est la question de savoir si le catholicisme est chose en France de si mince importance, que la chambre ait le droit sur la première proposition venue, de remettre en litige ses droits incontables et sacrés. Et c'est là ce qu'ont bien senti les masses avec cet admirable instinct qui ne les trompe jamais.

Dans la séance du 1^{er} mars, M. Salverte, tout en appuyant le renvoi de la pétition de Nevers au ministre, à cause du grand nombre des signataires, prétendait qu'en admettant cette pétition, ce serait ouvrir la porte de la chambre à une foule d'autres pétitions semblables, qui ne manqueraient pas d'arriver de tous les diocèses menacés. Ce qui nous surprend dans ce langage, c'est que nos représentans en soient arrivés au point de regarder comme étrange que les catholiques, qu'on est venu troubler dans leur repos, se mettent sur la brèche pour défendre leurs droits attaqués. Où en sommes-nous donc? S' imagine-t-on que nous soyons tellement effacés dans la nation, que notre voix ne puisse pénétrer dans la chambre, pour rappeler à leur devoir nos prétendus mandataires qui l'oublent? Non, non, l'impulsion est désormais donnée, et aux masses accablantes de signatures qui appuient les protestations qui s'élèvent de tous les coins de la France, tout le monde peut déjà juger ce qu'il y a d'impolitique dans la mesure proposée, tout ce qu'il y aurait

d'injuste, si elle était sanctionnée par le vote législatif. On peut s'en faire idée par les pétitions que vient de déposer sur le bureau de la chambre la députation de l'Ardèche, pour la conservation de l'évêché de Viviers. Le nombre des signataires s'élève à près de *treize mille*, et les signatures des protestans se trouvent mêlées à celles des catholiques. La pétition qui circule dans le diocèse du Puy compte déjà *quatorze mille* signatures, et en tête se trouve celle du pasteur protestant. A Alby, à Châlons, tous, sans distinction de religion, de partis politiques, viennent apposer leurs noms au bas des protestations qui circulent. On en fait une dans le diocèse de Dijon, quoique son siège épiscopal ne soit pas compris dans la suppression proposée, tant les catholiques commencent à sentir la nécessité de s'unir pour résister!

Et c'est qu'en effet le catholicisme se trouve menacé tout entier. Les prêtres manquent quand manque le pasteur; et les pauvres campagnes que n'évangélise plus le curé ne sont pas long-temps étrangères à la corruption du siècle qui pénètre partout.

L'épiscopat fait partie intégrante du catholicisme parmi nous. Lorsque l'assemblée nationale se rua sur les biens du clergé, Mirabeau, interprétant la loi, dit ces paroles remarquables : *L'assemblée nationale a dû mettre à la charge de la nation entière toutes les dépenses du clergé*, et, le 2 novembre 1789, l'assemblée nationale avait décrété que les biens ecclésiastiques ne seraient propriété de la nation qu'à la charge pour elle, *de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte et à l'entretien de ses ministres*.

On ne devrait pas oublier d'après cela, que la dotation actuelle du clergé n'est point une *aumône* du pouvoir, mais une *dette*, et une *dette* reconnue par ceux-là même qui opéraient la spoliation. Et que devient alors la question financière, la seule qui serve de prétexte aux attaques dirigées contre les trente évêchés? Elle ne

devrait plus être, ce nous semble, dans le domaine de la discussion; car elle est jugée et décidée depuis long-temps par les trois pouvoirs, et ratifiée par un traité avec le Saint-Siège.

Si une chose devait être sacrée parmi les représentans d'une nation, c'est tout ce qui a trait à l'organisation du culte de la majorité, puisque telle est l'expression consacrée aujourd'hui : car c'est alors pouvoir contre pouvoir, et à l'esprit de personne ne viendra l'idée que le pouvoir civil puisse lutter sans secousse et notable dommage pour l'équilibre social, contre le pouvoir religieux. Or, c'est évidemment sur ce terrain que le projet de loi appelle la lutte dans la chambre élective : car, comme nous le disions plus haut, l'épiscopat fait partie intégrante du catholicisme parmi nous. Porter la main à ses droits acquis, désorganiser ce qui est organisé, changer la circonscription des évêchés, qu'est-ce donc, si ce n'est mépriser la loi, porter atteinte à la religion qui a besoin de ces évêchés existans pour poursuivre sa carrière de paix et de bénédiction parmi nous; mépriser le vœu des catholiques, qui tous protestent comme un seul homme; attaquer le catholicisme par la tête de ceux qui ont mission d'en haut de le défendre et de le propager?

C'est la première fois que le catholicisme et les chambres se rencontrent directement sur la scène des débats parlementaires; et nous saurons enfin si elles auront bien le courage de lancer contre lui un verdict de condamnation. Ce n'est plus seulement contre un principe de sa morale qu'elles auront à prononcer, comme dans la question du divorce, mais contre son existence légale parmi nous. Encore une fois, ne rapetissons pas la question. Que tous les catholiques de France la posent ainsi : « Nous sommes la France, nous; car nous en formons l'immense majorité. Nos droits sont écrits dans la Charte, où chacun peut les lire. Nous voulons que pas un de ces évêchés ne soit supprimé. Voici le catholicisme français tout entier d'un côté ;

vous de l'autre; prononcez maintenant : nous saurons après ce qui nous reste à faire. »

Il peut se faire que beaucoup de députés n'entendent pas la question de cette manière; et en ce cas, c'est un devoir pour la presse de la leur faire comprendre, et de leur faire sentir toute la portée de leur vote. Rien n'est plus facile de se laisser séduire, lorsqu'arrivent les questions de détail et de localités. Tel siège, matériellement parlant, peut-il être ou non adjoint à un autre? La religion a-t-elle besoin si grand qu'il y ait ici un évêque et non là? Engagée dans cesens, la discussion devient étroite, les raisonnemens de statistique se croisent, s'enchevêtrent, et les plus habiles n'y conçoivent souvent plus rien, et le vote est enlevé. Mais si l'on est bien convaincu avant de poser le pied à la tribune, que ses paroles vont avoir du retentissement dans tout le monde catholique, que la France reçoit chacune de ces paroles avec une anxiété profonde, enfin, que c'est réellement la religion qui est en cause, et non pas seulement une question de parti, mais une question sociale, alors au moins il y aura connaissance de sa position. C'est cela que demandent les catholiques.

Voilà l'une de ces occasions solennelles où chacun doit apporter son tribut, et prendre sa part de labeur. Nous ne demanderons pas compte au pouvoir de ce que, depuis trois années, il a laissé s'accumuler d'outrages contre notre foi; mais nous crierons aux catholiques de s'unir, de protester hautement, comme il nous convient de le faire, à nous qui composons la France. Nous ignorons si le pouvoir tiendra compte de nos protestations; mais nous savons ce qui attend tôt ou tard les gouvernemens qui méprisent la voix du pays.

M. de Bonald a trop bien résumé toute la partie spéciale et statistique de la question des évêchés menacés, pour que nous ne donnions pas ici la réponse qu'il

vient de faire dans la *Gazette de France* à M. Eschassériaux. Cette réponse a été déterminée par quelques paroles prononcées dans la séance du 1^{er} mars par ce député.

Je dois des remerciemens à M. Eschassériaux pour avoir rappelé au public un des actes les plus honorables de ma vie politique; je veux parler du rapport que je fis pour l'augmentation des sièges épiscopaux, le 7 mai 1821, au nom d'une commission composée de MM. Humbert de Sesmaisons, d'Hardivilliers, de Causans, de Marcellus, Cayrol, Chifflet, Maine de Biran et Sébastiani : je les nomme, bien assuré qu'aucun ne désavouera la part qu'il a eue à cette œuvre si religieuse et si politique.

« Nous ne voulons pas faire de lois religieuses, » dit M. Eschassériaux; mais est-ce une raison pour en faire d'anti-religieuses, et croit-on faire de la politique en faisant de l'irreligion? « Jusqu'au dernier moment de mon existence, disait le lord-chancelier d'Angleterre, parlant sur la question de l'émancipation des catholiques, je soutiendrai la nécessité absolue d'une religion constituée, non que je veuille rendre l'Eglise politique, mais je veux rendre l'Etat religieux. » M. Eschassériaux dit que ce fut avec le secours des pétitions que je demandai la destruction du concordat de 1801. Ce fut sur le vœu des départemens en grand nombre, qui demandèrent, par l'organe de leurs conseils-généraux, et plusieurs à toutes leurs sessions, qu'il leur fût accordé un siège épiscopal. La plupart offraient d'y contribuer par des dons volontaires, quelques-uns d'en faire entièrement les frais.

La majorité, dont je m'honore d'avoir fait partie n'avait, au fond, pas besoin d'être provoquée, pour proposer ce qu'elle jugeait nécessaire au bien de l'État; et les intérêts publics étaient à ses yeux d'un autre poids que des demandes de particuliers ou même de conseils-généraux.

Mais enfin quand finira-t-on de persécuter la religion catholique et de tourmenter le Saint-Siège? On a renversé des croix, démoli des églises, dévasté des palais épiscopaux et des séminaires, maltraité des ministres de la religion : aujourd'hui on propose de réduire le nombre des évêchés. M. Eschassériaux, qu'il soit protestant, ou qu'il ne soit que l'or-

gane de ce parti, devrait mettre dans ses propositions plus d'équité et d'impartialité.

Il y a en France 80 évêchés pour 32 millions d'habitans. C'est quatre cent mille par diocèse. Il y a 113 consistoires pour un million à peu près de réformés calvinistes ou luthériens : c'est neuf mille par consistoire, et l'on sait que les consistoires ont, dans le système de leur religion, les pouvoirs épiscopaux. Il y a 7 synagogues pour 50 ou 60 mille Israélites : c'est encore 8 à 9 mille par synagogue. Les ministres réformés sont mieux rétribués que nos curés, au moins de deuxième classe, et leurs vicaires. M. Eschassériaux se souvient-il qu'aucune de nos assemblées législatives, ou même que des pétitionnaires catholiques aient demandé la réduction du nombre des consistoires, des synagogues ou du traitement de leurs ministres ?

Rien de plus impolitique que la réduction du nombre des sièges épiscopaux. *Point d'évêque, point de roi*, disait Jacques I^{er} roi d'Angleterre; et encore son épiscopat, hors de l'unité, avait-il perdu toute sa force; et l'on pourrait dire: *moins d'évêques, moins de royauté*; car l'épiscopat est le plus puissant auxiliaire de la royauté, quelle qu'elle soit; et c'est précisément ce qui le rend odieux à ceux qui veulent *décatholiciser* la France pour la *démonarchiser*.

Quand on a voulu répandre en France le goût de la littérature, on a multiplié les établissemens littéraires. Voulez-vous répandre le goût de la religion, laissez les établissemens religieux se multiplier. Tous les hommes sans doute ne seront pas religieux, pas plus qu'ils ne sont tous savans ou littérateurs. Mais une nation tout entière devient une nation religieuse, comme elle devient une nation lettrée; c'est-à-dire qu'elle devient généreuse, aimable, loyale, hospitalière, amie de bonnes œuvres et de bonnes choses, et n'eût-elle que des vertus mondaines, ces vertus mêmes auraient une teinte des vertus chrétiennes.

Ce qu'il y a de déplorable ou même de dérisoire dans le projet de réduction des évêchés, c'est qu'on en fait une question de finances et un objet d'économie. Comptons cependant.

Le diocèse de Rodez, déjà très-étendu, avait été réuni par le concordat de 1801 à celui de Cahors, qui l'est presque autant, et ils com-

posaient ensemble une vaste province, où l'administration ecclésiastique, confiée à un seul homme, et les visites pastorales devenaient impossibles, surtout dans les pays montagneux, où les communications sont difficiles et les moyens de voyager bien imparfaits (1). Le trésor royal épargnait alors 15,000 francs sur le traitement de l'évêque de Rodez, et je crois qu'aujourd'hui il n'en épargnerait que neuf ou dix. Eh bien ! je ne crains pas d'évaluer à 20 ou 25,000 francs ce qu'il en coûtait annuellement aux 60,000 familles qui composent le diocèse de Rodez, peuple de 360,000 habitans, et déjà agrandi de celui de Vabres, en frais de voyages et de correspondances que nécessitaient avec le chef-lieu de l'évêché, placé à Cahors, et à quarante lieues de l'extrémité de cet immense diocèse, les relations obligées avec l'autorité ecclésiastique; et si le budget de l'État était soulagé de 10 ou 15,000 francs, la bourse des particuliers était grevée du double.

Les amis de la religion déploreront une mesure qui diminue les ressources que la religion trouve, pour les vocations et éducations ecclésiastiques, dans un évêque résidant sur les lieux; les amis des pauvres regretteront les secours que l'indigent trouve dans les aumônes que donne ou que procure un évêque placé au milieu de son peuple; et les amis des arts plaindront ces belles cathédrales, monumens imposans du moyen-âge, que l'art aujourd'hui cherche à imiter, et dont l'entretien sera laissé à la pauvreté d'un curé ou d'une succursale.

Vent-on aussi centraliser la religion à Paris, et, en dépouillant les provinces de ce qui fait l'ornement de leurs cités et une ressource pour leurs campagnes, les remplacer par des bagnes ou des maisons de détention ?

La session de 1834 va finir. MM. nos députés se hâteront de retourner auprès de leurs commettans pour recevoir les témoignages de leur reconnaissance. Ils pourront leur dire : « A la » place d'une royauté de dix siècles, nous vous » en avons donné une toute neuve; vous en avez » recueilli les fruits, vous en ressentez les effets; » nous avons voté le divorce, la réduction des » sièges épiscopaux, maintenu la centrali-

(1) A cet égard, l'Ardèche se trouve dans le même cas, et ses communications avec Mende seraient de la plus grande difficulté.

» sation, repoussé la réforme parlementaire ,
 » soldé nue armée de trois à quatre cent mille
 » hommes pour maintenir la tranquillité de
 » l'intérieur. Nous vous laissons un budget de
 » quatorze ou quinze cents millions. Nous au-
 » rions voulu faire davantage; mais le temps
 » nous a manqué; nos successeurs achèveront
 » l'ouvrage que nous avons commencé! Ren-
 » trés dans la vie privée, nous jouirons, avec
 » le calme d'une bonne conscience, de ce que
 » nous avons fait et de ce que nous avons voulu
 » faire; nous en laisserons la meilleure partie
 » de notre héritage, et l'on dira de nous ce
 » que le poète dit d'un homme de bien qui,
 » jetant un dernier regard sur la carrière qu'il
 » a parcourue, n'y voit que des sujets de satis-
 » faction et de sécurité.

Præteritosque dies et tutos respicit annos.

DE BONALD.

LA SEMAINE SAINTE.

Voici la grande, la mystérieuse semaine, la semaine des douleurs de l'Homme-Dieu! Oh! qui lira froidement ces pages de l'Évangile où des choses si sublimes sont racontées d'une manière si simple! C'est une histoire bien triste, que cette histoire des souffrances et de la mort du fils de Dieu! Dites-moi, ce dernier repas de la nuit, où Jésus, qui va mourir, repose si tendrement la tête sur l'épaule de son jeune disciple; ce jardin de l'agonie sanglante, où les forces de l'homme défaillent, ce jugement inique, cette promenade par les rues de Jérusalem, cette foule qui se rue autour de lui, ces insultes, ces moqueries, et puis cette croix, et, au pied de cette croix, cette mère qui le regarde mourir, toute couverte du sang de son fils; dites encore une fois, que trouvez-vous qui vaille cette histoire, qui vous fasse pleurer, quand vous n'avez pas pleuré en lisant ce drame-là?

— Entrez, qui que vous soyez, dans les temples catholiques, à ces jours où l'Eglise rappelle toutes ces choses. Voyez! les tabernacles sont vides, les cloches se taisent, le prêtre est revêtu d'ornemens lugubres, les paroles du prophète, graves et solennelles,

montent autour des vieux piliers et retentissent dans les profondeurs de la basilique; la foule est là, silencieuse, prosternée sur la pierre!...—Entrez! surtout, vous, qui avez conservé la foi au milieu des orages et de l'impunité de ces temps, et osez regarder en face cet Homme-Dieu, que vous voyez là-bas, au-dessus du sanctuaire, étendu sur cette croix: car, c'est pour vous que toutes ces douleurs ont été souffertes, que cette croix a été élevée, et que tout ce sang a été versé sur le Calvaire!

La croix! Ne sentez-vous pas qu'il fallait cette croix entre le ciel et la terre, pour que le bras de Dieu s'arrêtât là, qu'il fallait cette souffrance pour notre gloire? Que sommes-nous de nous-mêmes? Hélas! écoutez ce lamentable cri de détresse qu'un siècle apporte à l'autre siècle. C'est le cri de notre folie et de notre impuissance, de notre orgueil et de notre faiblesse: Jésus-Christ est venu sur la terre, il a souffert, il est mort, et nous avons été sauvés. Entrez donc! et venez la baiser amoureusement, cette croix, qui a sauvé le monde, cette croix divine où le sang de l'Homme-Dieu a coulé!

Oui, c'est bien là la grande, la grande semaine de l'Eglise catholique, car elle rappelle à elle seule, dans ses cérémonies touchantes, l'économie du Christianisme tout entier; elle raconte des événemens si sublimes que l'homme a hâte de se réfugier pour y croire sous l'aile et à l'abri de la foi. Ne me parlez plus de tout ce qui a précédé cette croix: c'est là, au pied de ce Calvaire, que commence l'histoire de l'humanité; le reste, c'est l'homme maudit, qui s'en va, roulant d'erreurs en erreurs, à travers des voies stériles, toutes semées de lamentables douleurs. Mais de ce jour une nouvelle vie commence, un large horizon s'ouvre, et la voix du centurion qui proclame la mort du crucifié de Jérusalem est la voix qui annonce que le vieux monde est fini.

Ne rapetissons pas les grandes cérémonies de notre culte; c'est avec ces idées-là qu'il faut poser le pied dans nos basiliques,

le vendredi de la sainte semaine, quand l'Eglise est couverte de son deuil, et que de la bouche de ses prêtres ne sortent que des paroles graves, comme les lamentations du dernier juif qui pleura sur les noirs débris, dans la solitude des rues de Jérusalem.

Oui, encore une fois, c'est là la grande, la grande semaine de l'Eglise catholique, la semaine où tout chrétien doit se couvrir de cendre et prier; la semaine sublime, où Jésus-Christ meurt pour nous donner la vie; la semaine de ce sacrement touchant, qui nous donne la force quand nous sommes défaillans, l'amour quand notre cœur est glacé, pain céleste descendu du ciel, manne de la vie, banquet sacré où s'assied le vieillard comme le petit enfant; la semaine de l'Eucharistie, la semaine de la mort; la semaine de la résurrection du Christ. — Qui que vous soyez, entrez donc dans nos temples, et prosternez-vous avec la foule qui se prosterne; adorez avec la foule qui adore. Bien des douleurs, allez, sont venues, avant vous, mourir au pied de cette croix; bien des larmes se sont séchées devant cette grande affliction, depuis que le Golgotha répéta : *Tout est consommé.*

Nous avons été témoins de cela, — quand le fracas des révolutions n'avait pas une seconde fois retenti parmi nous. — C'était une pauvre église, desservie par un pauvre pasteur qui n'avait pour brebis que de pauvres laboureurs. C'était le Jeudi-Saint; l'Eglise était parée, l'encens fumait à l'autel, et l'hostie sainte était dans les mains du prêtre, et, rangés deux à deux, les fidèles allaient recevoir le pain du ciel. Ces jeunes adolescens essayant la vie, et ces vieillards qui en avaient atteint le terme; ce silence mystérieux, ce prêtre, cette hostie, cette foi naïve qui faisait que tout cœur battait du même amour, oh! il y avait là quelque chose de divin, que nulle langue n'exprime; et reportés par la pensée à dix-huit siècles de distance, nous pensions au dernier repas que Jésus-Christ fit sur la terre; nous pensions aux agapes

chrétiennes qui, bien souvent aussi dans ce temps-là, n'étaient que la veille du supplice, et nous nous disions que cette scène des premiers âges se répétait là-bas, à quelques mille lieues de nous, dans quelque forêt du Nouveau-Monde, avec toute la ferveur et la simplicité des premiers temps.

Hélas! qui prie aujourd'hui comme il devrait prier? qui va baiser la croix, comme il devrait la baiser? La foule, fatiguée du doute, revient bien, il est vrai, se retremper peu à peu à la source des eaux qui jaillissent dans la vie; mais une indifférence mortelle n'en pèse pas moins sur ce peuple engourdi. Catholiques! n'est-ce pas à nous d'aller crier grâce pour ce peuple au pied de la croix de Jésus-Christ? Les temps sont bien mauvais, et qui sait la veille, ce qu'amènera le lendemain? Pour être prêts à tout, il faut être prêts avec Dieu. La croix de Jésus-Christ! nous n'avons pas d'autre étendard: elle a survécu à bien d'autres attaques que celles-là.

CORRESPONDANCE.

Nous avons reçu de nos lecteurs plusieurs lettres relatives à la suppression de certains sièges épiscopaux, nous ne les reproduisons pas, parce que toutes justes qu'elles sont dans les idées qu'elles émettent, elles rentrent dans les considérations que nous avons déjà émises à cet égard.

Nous faisons exception pour une seule, qui nous a frappés, en ce sens qu'elle soulève des questions neuves, et qui peuvent devenir d'un haut intérêt pour la catholicité. Nous publions aujourd'hui cette lettre sans commentaire; nous réservons d'exprimer plus tard notre opinion sur les matières qu'elle traite.

A M. Directeur de la Dominicale.

Monsieur,

L'attention que tout homme est nécessairement entraîné à porter aux grandes choses qui le touchent, pour suivre la génération des lois sous lesquelles il est appelé à vivre, et qui doivent agir de près ou de loin sur ses affec-

tions matérielles, morales et même religieuses, m'a révélé, à moi et à quelques amis, un fait qui nous semble très-frappant dans la situation actuelle des esprits en France, et que nous venons naïvement et naturellement vous faire remarquer, parce que nous nous sommes associés à l'ordre d'idées que vous vous efforcez de faire prévaloir, et qui ne peut pas manquer de continuer à réveiller la sympathie qui s'attache aux doctrines sages, fermes et conservatrices.

Ce fait, à vrai dire, ne paraît pas vous avoir échappé à vous-même, car vous l'avez touché presque de tous côtés dans plusieurs articles de votre journal; et, si je vous propose de l'aborder d'une façon plus directe et plus nette, c'est qu'il a paru à mes amis et à moi pouvoir être la cause de quelques considérations qui forment plus spécialement l'objet de cette lettre, et que je déduirai en leur lieu.

N'est-il pas vrai que dans l'attention qu'obtiennent à différens titres, et selon diverses conditions, des députés de la France, les intérêts que la législature s'occupe de régler, il y a une défaveur marquée, plus que cela encore, un oubli complet pour les intérêts catholiques? N'est-il pas vrai que s'il s'agit de l'armée, des colonies agricoles, des douanes, des sucres indigènes, des beaux-arts, enfin de toutes les choses positives, et qui peuvent toucher on quelque commettant, ou quelque député, il y a toujours à la chambre ou un accueil, ou une discussion? N'est-il pas vrai encore que les mandataires des départemens mettent leur gloire à représenter, c'est-à-dire, à expliquer et à défendre ce qu'ils nomment les besoins locaux et les nécessités générales, et que chacun d'eux se considère comme d'autant plus quitte envers sa conscience, et plus méritoire vis-à-vis de ses commettans, qu'il a moins négligé de prêter le secours de son vote et de sa parole à un intérêt quelconque, pourvu qu'il soit réel, légitime et respectable?

Or, cela étant, comment se fait-il que pas un seul député ne songe et ne s'applique à représenter, c'est-à-dire à expliquer et à défendre les intérêts catholiques? Est-ce que le catholicisme ne serait pas un intérêt réel? Mais je ne pense pas que cela puisse venir à la pensée de personne. Le catholicisme est la religion de la grande, de l'immense majorité du pays; chaque député compte un très-grand nombre de catholiques dans ses commettans, et

il est nécessairement de l'intérêt de ces commettans que leurs croyances religieuses ne soient pasmoquées, attaquées, proscrites; en un mot, il doit importer considérablement à un homme qui se fait représenter, d'être représenté tel qu'il est, c'est-à-dire, par exemple, comme catholique, s'il est catholique. Si un département industriel avait un député qui s'efforçât de porter en première ligne les intérêts agricoles, ce département le réprimanderait ou le changerait: pourquoi des localités catholiques souffriraient-elles, sans mot dire, un député qui attaquerait ou laisserait attaquer le catholicisme?

Il y a évidemment une monstruosité en ceci: il est du devoir de tout député probe et loyal de défendre les intérêts de la France; pourquoi donc pas un d'entre eux ne défend-il pas le catholicisme, qui est l'intérêt de la majorité des Français?

Il me semble que cet oubli des devoirs, dans lequel tombent les députés ne peut venir que de deux causes: ou les députés ignorent que le catholicisme soit un intérêt, ou ils ne savent pas comment il faut le défendre.

Or, il est impossible qu'un homme de quelque valeur intellectuelle ne s'aperçoive pas que le catholicisme est nécessairement une doctrine chère et sacrée à ceux qui la professent; que sur elle repose l'éducation de leurs enfans; qu'elle est le lien même de la famille et la sanction du mariage; que, dans les malheurs et les inquiétudes sans fin qui traversent cette pauvre vie, elle sert à l'âme de consolation et de refuge, et qu'elle influe sensiblement sur les actions d'ici-bas, par l'assurance qu'elle donne d'un sort meilleur dans un autre monde. Il ne se peut pas, disons-nous, qu'un homme sensé ne voie toutes ces choses, et qu'il aille ensuite s'imaginer qu'on se dépouille sans violence d'une religion intimement unie à la pensée de ceux qui la pratiquent, et que qui que ce soit souffre avec calme qu'on insulte à ses plus profondes, à ses plus hautes convictions.

Puisque les députés savent que le catholicisme est évidemment un intérêt, et un grand intérêt, et que par conséquent leur conscience doit les conduire à le respecter, à le protéger, et à lui faire sa part digne de lui, il faut conclure évidemment de ce qu'ils ne le font pas, ou qu'ils ne savent comment s'y prendre, ou

peut-être encore que le cœur leur manque autant que la tête.

Est-ce ignorance? est-ce peur? est-ce ignorance et peur à la fois? cela se peut; mais nous ne décidons rien, tout en pensant néanmoins qu'il faut bien que ce soit l'un ou l'autre.

Quelle que soit la cause, l'effet existe; il est déplorable; et la pensée se surprend malgré elle, à chercher les moyens de le contrebalancer. C'est ici, M. le directeur, que va commencer à se montrer la véritable intention de cette lettre. Je vous supplie de n'y trouver que ce que mon intention y dépose, à savoir des propositions craintives, incertaines, inefficaces peut-être et inapplicables, mais à coup sûr engendrées par le désir du bien.

Si les intérêts agricoles, commerciaux, industriels sont expliqués et soutenus à la Chambre, par qui le sont-ils? Évidemment c'est toujours et ce doit être par ceux à qui ces intérêts sont familiers, qui les comprennent, qui les aiment, qui trouvent leur propre avantage, en même temps que celui du pays, à les faire prévaloir. Si les intérêts catholiques, si les vérités religieuses pouvaient jamais être hautement et sciemment proclamées, commentées et défendues, par qui serait-ce donc? Apparemment par ceux qui ont étudié ces vérités; par ceux qui ont appliqué leur vie à les connaître, qui les présentent à l'égal de leur valeur, et qui auraient à la fois et assez de lumières pour les rendre évidentes, et assez de résolution pour les annoncer.

Je sens que les objections arrivent en foule; mais comme je n'ai en vue d'imposer mes idées à personne, comme je ne vous adresse cette lettre qu'à titre de questions que je soulève, et que la sagesse de vos lecteurs demeure libre et maîtresse de résoudre à son gré, veuillez, je vous prie, m'écouter jusqu'au bout. Ne vous mettez pas en garde contre des sophismes; je suis tout disposé d'avance à vous sacrifier même ma propre opinion. Songez bien que j'interroge, et que je n'affirme pas.

Depuis quelque temps, des prélats pleins de piété et de lumières ont engagé les prêtres de leur diocèse à participer, dans toute l'étendue de leurs diocèses, à la surveillance et à la direction de l'instruction primaire. Puisque de vénérables évêques ont jugé que le christianisme pourrait être utile à former l'instruction des individus, pourquoi ce même christianisme

serait-il jugé incapable d'être utile à l'instruction des royaumes? Qu'est-ce que les curés apprendront aux enfans, qu'ils ne pussent aussi bien enseigner aux hommes? Si le clergé accepte la part; toute faible qu'elle soit, que la loi lui fait dans la masse des idées à répandre, pourquoi refuserait-il d'intervenir dans la formation de la loi, pour que cette portion de bien à faire lui échût plus grande et plus efficace?

N'y aurait-il pas un peu de confusion dans cette idée, que la religion doit se tenir éloignée des choses civiles? Oui, le clergé ferait très-bien de ne point se souiller au contact des partis politiques, si la politique ne reposait pas en grande partie sur des idées religieuses; mais si le civil empiète ou s'appuie sur le religieux, pourquoi le clergé répugnerait-il à défendre le christianisme? Croyez-vous qu'un prêtre instruit, ferme, probe, éloquent, n'eût pas été de quelque poids dans la discussion sur le divorce, et qu'il n'eût pas élevé la question à toute sa hauteur chrétienne? Croyez-vous enfin que le christianisme répandant ses vérités du haut de la tribune nationale, ne ferait pas trouver petites et misérables ces rancunes et ces coteries qui rabaissent la représentation d'un grand peuple?

Je n'ose pas, monsieur le directeur, avoir sur ce sujet des idées bien résolues et bien fixes; mais il me semble que pour pouvoir noblement et convenablement défendre tous les intérêts de la France, il faudrait appeler ceux qui les sentent, qui les comprennent et qui les chérissent le mieux. Or, certainement on viendra sans peine que le clergé entre plus profondément que qui que ce soit dans la signification du christianisme; et lui seul le pratique et le vénère assez hautement, pour le confesser à la tribune comme à la chaire.

Permettez-moi de vous rappeler que sous l'empire d'un homme dont Dieu nous garde, mais qui avait au moins le don de comprendre toujours et de faire quelquefois de grandes choses, le clergé avait été jugé digne d'apporter des lumières utiles aux discussions des lois politiques. En 1809, le département du Tibre, déterminé par Bonaparte, nomma député au corps-législatif l'abbé Scarpellini, savant astronome romain. La seule difficulté qui frappa d'abord l'esprit de l'empereur, ce fut le costume avec lequel le député ecclésiastique se présenterait à l'assemblée.

Quel habit prendrez-vous pour assister aux délibérations? lui demanda Bonaparte. Le mien, sire; répondit l'abbé. L'empereur lui serra la main : il avait compris que l'habit brodé de ses maréchaux, qui avait conquis l'Europe, ne serait pas déshonoré par la soutane qui avait conquis le monde.

Il faut convenir que c'est un assez étrange effet de l'esprit du siècle, que la timidité que je mets à suivre mes idées sur le sujet qui nous occupe, et l'embaras véritable que j'éprouve à vous les développer nettement. On dirait que je soulève ici une proposition inouïe et prodigieuse, jetée pour la première fois dans la société, et dont les nations n'auraient jamais eu d'exemple. Or, ce qui me semble aujourd'hui mériter tant de réserve, non pas seulement à être réalisé, mais à être proposé, c'est-à-dire l'initiation du clergé aux discussions politiques, pour la part des lois qui touchent visiblement aux intérêts catholiques, c'est une chose qui s'est toujours faite en France, excepté depuis quarante ans, c'est-à-dire, excepté depuis que le philosophisme réagit hostilement contre les idées chrétiennes. Tout le monde convient maintenant que la société est plus calme et plus tolérante; pourquoi ne pas profiter de ce silence des passions mauvaises pour rendre à la religion sa part naturelle d'influence? Il y a à la Chambre des ministres protestans; pourquoi n'y aurait-il pas des ministres catholiques?

Si on avait dit, en 1789, à l'abbé-Maury et aux autres éloquens défenseurs des idées catholiques, qui firent resplendir d'un éclat si brillant la parole chrétienne à l'Assemblée constituante, qu'avant cinquante ans, on n'oserait plus proposer qu'en tremblant, et sous forme de doute, la possibilité de donner au clergé une place dans la représentation du pays, certes leur étonnement aurait été grand et légitime.

C'est qu'en effet il faut être sorti, comme nous le sommes, de tous les usages, de toutes les bonnes et saintes coutumes de la vieille France, pour trouver surprenante une chose, dont le contraire aurait été trouvé absurde et impie par nos aïeux; c'est qu'il faut avoir mis en oubli la loi religieuse, comme on y a mis la loi monarchique; c'est qu'au lieu d'un grand et beau royaume, tout parsemé de municipalités florissantes, de communautés érudites, de seigneuries agricoles, il faut avoir fabriqué une nation où tout est factice, où rien n'appuie sur

le sol, où la loi de papier prend la place de la tradition de granit, pour oublier qu'on ne gouverne un pays qu'en tenant compte des élémens sociaux qu'il renferme; qu'à une nation athée il faut peut-être des lois athées; mais qu'à une nation catholique, il faut à coup sûr, des lois catholiques.

Toute réflexion faite, il me paraît, monsieur le directeur, que l'idée de faire arriver le clergé à la discussion des lois politiques, n'est pas une conception si folle et si téméraire. Le clergé français a participé au gouvernement de la France pendant quatorze siècles; et il faut convenir que la civilisation n'en allait pas plus mal.

Parmi les réclamations qui surgissent de toutes parts en faveur de la réforme parlementaire, il en est une qui est maintenant admise même par les adversaires de cette réforme; et la presse s'en rend chaque jour l'écho, en se plaignant de ce que les capacités ne sont pas admises purement et simplement à la jouissance des droits politiques. Or, l'on conviendra sans peine qu'en fait de capacité, celle du clergé est une des mieux constatées; et dès-lors nous ne voyons pas trop comment, à ce titre seul, la pensée publique ne se tournerait pas vers lui. D'ailleurs, il est visible que le caractère d'un prêtre convient admirablement au calme et à la gravité des grandes assemblées; et je suis convaincu qu'il y aurait moins d'apostrophes inconvenantes, et surtout moins de duels parlementaires, si le clergé venait à s'asseoir sur les bancs des représentans du pays.

D'ailleurs, l'histoire peut témoigner de l'admirable aptitude du clergé catholique à l'ordre et à la majesté des assemblées délibérantes. Pendant douze siècles de gouvernement représentatif, l'Église a vu se réunir dans les conciles des hommes de tous les pays, de tous les âges, de toutes les langues, qui ne s'étaient, pour la plupart, jamais rencontrés ailleurs, et qui ne devaient plus se rencontrer en ce monde. Eh bien! pourtant, quelle harmonie unissait ces étrangers! quelle déférence de personne à personne! quelle homogénéité dans l'assemblée! Quelquefois un évêque du Sinaï prenait la parole après un moine d'Irlande : ces deux pensées, inconnues l'une de l'autre, en venaient aux prises, et elles s'étreignaient comme deux nobles athlètes, pleins l'un pour l'autre d'estime et de respect. Nous avons eu en France quarante années d'assem-

blées législatives régulières. Compte qui pourra les scandales de toutes sortes qui ont troublé ou suspendu leurs délibérations.

Je vois que ma lettre se développe, et que ma pensée s'enhardit malgré moi. N'y voyez pas moins, monsieur le directeur, une proposition sans prix par elle-même, et qui n'en pourrait acquérir que par l'estime de vos lecteurs. Je touche au dernier aperçu, qui est amené par les autres, pardonnez-le moi; je n'ajouterai plus rien :

S'il était bon, comme je le crois, et comme cela doit être votre opinion à vous-même, que les intérêts catholiques fussent spécialement représentés à la Chambre, et s'il est vrai que le clergé seul fût capable de les y développer et de les y défendre convenablement, il est vrai aussi par cela même, que l'état actuel des lois politiques est complètement contraire aux idées comme aux intérêts catholiques, puisque le clergé est exclu de la représentation. S'il eût conservé ses propriétés, un grand nombre de ses membres pourraient remplir les conditions légales; mais depuis que l'État s'est fait la part du lion sur les anciennes dotations territoriales, la presque totalité du clergé ne possède que sa foi, son zèle et sa parole. Il faudrait donc, pour apporter à la spoliation, ou plutôt à ses conséquences, la seule réparation possible, que le clergé fût reconnu comme ordre, et représenté comme tel, selon les anciennes constitutions de la France, ou bien que le cens d'éligibilité fût aboli, et la faculté d'élire accordée à tout le monde.

Si cela était, monsieur le directeur, la Chambre perdrait quelques voltairiens et gagnerait quelques catholiques; et je crois que tout serait pour le mieux. Les classes inférieures, celles que n'a point infestées une éducation athée, celles qui écoutent le prône, et qui ne lisent pas *le Constitutionnel*, seraient enfin représentées, et nous saurions s'il est vrai que la France charge ses mandataires d'insulter à la foi chrétienne.

Je m'arrête à un point où mes idées viennent se rencontrer avec celles que la *Gazette de France* a si remarquablement développées dans son livre *de la Restauration de la société française*; je ne me sens capable, ni de faire mieux, ni de faire davantage. Si vous trouvez que ma lettre puisse devenir un objet de sympathie pour vos lecteurs, je serai charmé de vous voir en faire usage.

Agréé, etc., etc.

BEAUX-ARTS. — (SALON DE 1834.)

LETTRE A L'ABBÉ ***.

J'interromps ici mon histoire littéraire à peine commencée. Paris, ce monstre mobile, qui s'en va çà et là, au hasard, ne sait pas regarder long-temps la même chose. Aujourd'hui politique, demain littéraire, philosophe après demain. Tour à tour passionné pour une danseuse, pour un chanteur, pour un homme qui parle à la tribune, pour un homme qui écrit dans un journal, voilà Paris. Ville sans foi et sans croyance qui ne sait pas même se fixer dans son doute. Elle va, elle va sans s'arrêter du livre à l'auteur, de l'envie à la haine, de la louange au blâme. Il y a des jours où Paris dévore les petits vers remplis de mélancolie et de tristesse; quelquefois il se rue au théâtre où on ne lui laisse manquer ni de vols, ni d'incestes, ni de trahison, ni de blasphèmes. Vous me demandez que je vous fasse cette histoire de chaque jour. Mais quand j'aurais cent voix, je n'y pourrais suffire. Il n'y a pas deux heures qui se ressemblent dans cette vie galvanique. Ainsi l'autre jour, lorsque nous croyions, vous et moi, que Paris était occupé de vers et de prose, eh bien! vous et moi nous étions dans l'erreur: Paris n'était occupé que de tableaux.

C'est que nous ne pensions pas que le Louvre ouvrait ses portes à l'exposition de peinture. L'exposition de peinture est, chaque année, un de ces grands événemens de vingt-quatre heures, qui absorbent toute l'attention parisienne. On dirait que le temple de Janus vient de s'ouvrir, à voir cette foule qui se presse devant ces portes. Moi, mon ami, j'ai fait comme les autres; je me suis porté comme la foule à cette exposition, pour moi d'abord, pour vous ensuite, pour vous qui n'avez guère plus le temps de vous occuper de peinture que de littérature, et qui vous reposez en moi pour être au fait de cette superfluité charmante qu'on appelle les beaux-arts.

Voici ce que je pense sur le salon de cette année.

C'est un grand amas de toiles rouges et bleues et de toutes couleurs, qui d'abord vous frappent désagréablement la vue. A peine êtes-vous entré dans ces vastes galeries que vous ne savez de quel côté arrêter vos regards. De haut en bas ce sont des peintures plus grotesques que plaisantes, plus repoussantes qu'agréables; ce sont beaucoup de portraits de femmes, ce sont des portraits d'homme en habit de garde national et tous décorés pour la plupart; car vous ne sauriez croire combien la croix d'honneur a été profitable à la peinture.

Tel qui n'avait jamais songé à se faire peindre, se voyant décoré, s'est décidé tout de suite à faire faire la peinture de sa décoration d'abord, et de sa figure par-dessus le marché.

Mais après le premier étonnement, et quand enfin, après cette synthèse fatigante, vous êtes parvenu à pouvoir faire l'analyse de tous ces chefs-d'œuvre, vous trouvez à votre grande admiration que dans cette immense quantité de deux mille sept cents tableaux, il y a deux ou trois belles toiles dignes de votre admiration et de vos éloges. Si vous voulez bien, nous allons mettre de côté ces deux mille sept cents tableaux, pour nous occuper de deux ou trois belles choses.

Le premier tableau qui frappe vos regards en entrant dans le grand salon, c'est la mort de Jeanne Grey, par M. Delaroche. Vous savez le sujet de ce tableau, et comment cette reine jeune et belle fut juridiquement assassinée sur l'échafaud dans la tour de Londres. Avec cette femme et cet échafaud, M. Delaroche a composé un tableau d'une grande beauté. La scène se passe sur l'échafaud. L'échafaud est placé dans une salle basse. Sur cet affreux théâtre, éclairé par un sombre rayon du soleil, se tient une pauvre jeune femme de dix-sept ans : c'est Jeanne Grey. Elle a les yeux bandés, ses deux petites mains indécises cherchent la place où elles doivent s'appuyer pour recevoir le coup fatal. Un vieillard,

courbé sur la victime, va placer ces deux mains sur le billot. Au-dessous du billot, on voit de la paille étendue pour recevoir le sang qui va couler. Dans le fond, deux femmes de la reine, l'une évanouie, l'autre qui prête l'oreille, impatiente d'entendre le bruit de la hache, et, sur le côté opposé, le bourreau, homme de haute taille, dont la figure est empreinte de pitié et de respect. Le geste de cet homme est terrible. Il porte la main à sa hache, sans détourner la tête. Tout l'ensemble de cette composition est admirable. La figure principale fait verser des larmes. Il ne manque à tout ce tableau, pour être parfait, qu'une idée religieuse.

Cette femme qui va mourir n'est occupée qu'à s'arranger en tremblant, pour bien mourir; ses femmes pleurent et ne prient pas; le peuple ému à ce tableau, et toujours obéissant à ses premières impressions, qui ne le trompent pas, a prétendu que le vieillard qui assiste Jeanne Grey était un prêtre. C'est bien là le jugement du peuple! Un secret instinct lui a dit que cette femme ne pouvait pas mourir ainsi toute seule; il a voulu voir à toute force une idée religieuse dans le tableau de M. Delaroche, une idée que le peintre n'y a pas mise. Je crois que cette observation vous fera plaisir à vous, qui de tous les ouvrages des hommes, n'aimez rien de mieux que l'homme lui-même, qui ne connaissez pas de plus beau portrait qu'une tête vivante, et qui donneriez tous les tableaux de Raphaël lui-même pour une foule de chrétiens assemblés qui prient le ciel!

Du tableau de M. Delaroche les regards ou plutôt l'attention se portent vers un grand tableau de M. Ingres, intitulé le *Martyr de St. Symphorien*. Mon Dieu! que vous seriez désagréablement affecté si vous voyiez cette peinture! Imaginez, mon ami, que de ce martyr qui va simplement à la mort, comme s'il allait à la prière, le peintre a fait une espèce de comédien qui porte ses deux bras d'un côté vers le ciel, de l'autre côté vers le martyr, comme si, dans sa pensée, le martyr et le

ciel n'étaient pas même chose! comme s'il y avait deux pensées dans l'âme de ce chrétien qui va mourir pour consacrer la religion de Jésus-Christ! Hélas! on ne sait plus de nos jours ce que c'est qu'un martyr. On en fait une espèce de fanfaron qui joue le drame dans les rues. Le St. Symphorien de M. Ingres est entouré d'une foule immobile et hurlante; mais c'est une foule qu'on ne voit pas, qu'on n'entend pas, compacte et pressée, que rien n'éclaire. Les vieux maîtres entendaient autrement les scènes de la foi chrétienne: leurs martyrs, marchant au supplice, étaient déjà transportés de la gloire venue d'en haut; à les voir, on devinait déjà leurs destinées immortelles: s'ils étaient des hommes pour le supplice, ils étaient des saints par l'auréole qui brillait sur leur front inspiré. Voilà ce que c'étaient que des martyrs. Ils marchaient au supplice d'un pas ferme et simple, instruisant le peuple sur leur passage, et souvent opérant de subites conversions; d'où a été tirée cette admirable définition de l'orateur chrétien: *Vir eloquentiâ pollens et martyrio.*

Tout au rebours le martyr de M. Ingres. M. Ingres en a fait un fanatique, un homme emporté qui obéit encore plus à sa passion qu'à sa croyance.

Voyez-vous, la grande école italienne, la grande école florentine, l'admirable école espagnole, sont les filles de la religion chrétienne. C'est la foi de Jésus-Christ qui a élevé tant de monumens dans les airs, qui a fondé tant de statues, qui a donné la vie à tant d'admirables peintures qui vivent encore, éternelle désolation de nos artistes. Quelle religion, celle qui a donné au monde autant de génie que de vertus! A l'heure qu'il est, nos artistes se fatiguent à la poursuite de ce beau idéal qui a fait la gloire et qui fait encore l'orgueil de la Rome chrétienne. M. Ingres se fatigue et perd sa renommée à imiter, à copier Raphaël; et quand il a tout copié, le style, le dessin, le coloris, la confusion des personnages, les vieux cartons perdus

et les vieilles gravures oubliées, le peintre est tout étonné de ne pas ressembler à Raphaël! C'est que le peintre ne voit pas qu'il a tout emprunté à Raphaël, excepté sa croyance. Or, c'est là surtout, c'est dans ce dévouement à la fois catholique, que se trouve une grande partie de la puissance de Raphaël.

Ces deux tableaux ôtés, Jeanne Grey et saint Symphorien, M. Ingres et M. Delaroche, il n'y a guère plus de tableaux qui vous conviennent. Arrêtez-vous cependant devant un admirable tableau de M. Granet, la *mort du Poussin!*... C'est cela qui est fini, qui est doux, qui est bien senti, et bien composé! Poussin va expirer. Le cardinal, son protecteur, est au chevet de son lit et le contemple; les sœurs de la charité qui ont servi de garde-malade au mourant, paraissent abattues; et à les voir ainsi mornes et accablées, on comprend qu'il n'y a plus d'espoir. Derrière le lit, le peintre a placé le tableau du Poussin sur Virgile, dont vous avez la gravure dans votre chambre, et in *Arcadia Ego!*... Je ferais bien un pari, si l'hiver prochain n'est pas trop rude, si vos pauvres vous laissent quelque peu d'argent, que vous aurez aussi la gravure du tableau de M. Granet.

Qu'y a-t-il encore? De jolis tableaux de Tony et d'Alfred Johannot, ces deux frères rivaux d'une gloire égale; de jolies marines: vous croiriez entendre la mer; des fleurs, des roses cueillies par M. Redouté et par ses élèves; de beaux chiens qui aboient; des chevaux qui hennissent; de petits enfans innocens comme les fleurs: mais voilà tout.

Du salon de peinture, si vous descendez à l'exposition de sculpture, vous trouverez encore moins à satisfaire les grandes et nobles idées que vous vous êtes faites de ce qui est beau et bien; la sculpture plus encore que la peinture est la passion des grandes fortunes. Il n'y a plus de grandes fortunes aujourd'hui. Toute la sculpture exposée cette année vaut à peine qu'on la regarde. Des blocs informes, de hautes

statues mal faites et mal comprises, des bas-reliefs sans expression, et autant de bustes qu'il y a de portraits dans les salons de peinture, voilà tout ce qu'on peut y voir. Ce n'est pas vous qui irez perdre là votre temps, mon ami.

Et à propos de la sculpture, je veux vous raconter une histoire, qui déjà fait rumeur à Paris. Il s'agit d'un chef-d'œuvre et du plus grand statuaire de nos jours : le baron Bosio et son groupe de Louis XVI, en marbre. M. Bosio est comme vous savez le restaurateur de la sculpture en France ; nous lui devons les plus beaux monumens dont Paris est si fier. Le Louis XIV sur la place des Victoires, le quadriges sur le Carrousel, le Monthyon à l'Hôtel-Dieu : il travaillait depuis tantôt dix ans à son groupe de Louis XVI. J'ai vu ce groupe, il est admirable. C'est la plus magnifique traduction en marbre qu'on ait pu faire de ce mot sublime et touchant : *Fils de Saint-Louis, montez au ciel!* Le grand maître représente le roi martyr au moment où il expire ; derrière lui, un ange venu du ciel, les ailes étendues, à peine appuyé d'un pied sur la terre, soutient le roi martyr, et du doigt lui montre le ciel. Vous dire la sérénité de ce visage royal ; vous dire l'enchantement et la mélancolie de cet ange qui va emporter au ciel les destinées de la terre ; vous dire tout l'ensemble de cette histoire de marbre, les paroles me manquent. C'est un monument de seize pieds de hauteur ; que dis-je, seize pieds ! vingt coudées, comme les héros d'Homère ! Toute cette scène se passe, comme le tableau de M. Delaroche, sur l'échafaud : on en voit les degrés, on peut les compter. Mais quelle différence entre la peinture et le marbre ! la peinture représentation toute matérielle, où l'on voit le bourreau, la hache et la paille ; le marbre, peinture idéale, où l'échafaud disparaît comme le bourreau ; où l'on ne voit plus que l'ange, et le martyr, et le ciel ouvert ! M. Delaroche tout au positif ; M. Bosio tout à l'idéal. Mais je ne veux pas pousser plus loin la comparaison ; je

ne veux pas faire tort à M. Delaroche.

Eh bien ! ce groupe de Louis XVI, ce grand sujet d'histoire, cette sanglante catastrophe du 21 janvier, qui pèse sur le monde encore, et dont le monde ne s'est pas relevé ; ce marbre consacré doublement, par le génie de l'artiste, et par le sacrifice funèbre, il s'est trouvé à la cour nouvelle de malheureux flatteurs qui en ont eu peur ; ils ont reculé épouvantés devant le muet monument, se souvenant que Philippe Égalité n'avait pas reculé devant le régicide. A ces causes, le monument de Louis XVI n'a pas été admis à l'exposition du Louvre ! Cela est à peine croyable ; mais c'est une raison de plus pour que cela soit vrai de nos jours.

Je m'arrête ici, mon ami ; de quoi vous parler encore, quand les faits parlent si haut ? Et comment nous occuper de quelques morceaux de marbre quand Louis XVI est chassé du Louvre pour la seconde fois ?

Je reprendrai à ma prochaine lettre l'histoire de notre littérature et de nos beaux-arts.

Nous nous proposons de donner à nos abonnés le portrait de monseigneur l'archevêque de Paris ; nous l'avons remis au numéro suivant, à cause de la perfection que nous voulons faire apporter à cette gravure, dans laquelle nous espérons qu'on reconnaîtra la ressemblance la plus frappante de monseigneur. Nous ne pouvions choisir, du reste, de circonstance plus opportune pour cette publication que le temps où les conférences de Notre-Dame vont finir. Le portrait du bienfaiteur n'arrive jamais plus à propos qu'au moment où la reconnaissance du bienfait parle le plus à tous les cœurs.

EPHÉMÉRIDES.

25 mars 4580. — Les premières bombes sont jetées sur la ville de Wacktendouch en Gueldre. L'usage en passa bientôt en France. On en attribue l'invention à Galen, évêque de Munster. 4650. Mort de Vaugelas, grammairien célèbre. Lorsque Richelieu rétablit sa pension qu'on avait

cessé de payer : « Vous n'oublierez pas du moins, lui dit-il en riant, dans votre dictionnaire, le mot de pension. » Non, monseigneur, répondit Vangelas, et encore moins celui de reconnaissance. » 1682. Louis XIV confirme par édit la déclaration du clergé de France.

24 — 1455. Mort du pape Nicolas V. Ce fut sous son pontificat que la prise de Constantinople par les Turcs mit fin à l'empire d'Orient. Le chagrin qu'eut Nicolas de ce malheur le conduisit autombeau deux ans après.

25 — Charles V, dit le Sage, fait placer par Henri de Vic, allemand, la grosse horloge du palais, la première de cette espèce qui ait été fabriquée en France. 1585. Première procession des flagellans à Paris.

26 — 1772. Mort de Duclos, membre de l'Académie française. On a de lui plusieurs ouvrages. Pen d'hommes sont nés avec autant d'esprit.

27 — 1675. Mort de Desbarreaux. Connu d'abord par sa réputation de libertinage et d'irréligion, il se convertit. Tout le monde sait son fameux sonnet. 1715. Mort de Burnet, historien de parti. Il a publié une *histoire de la Réformation*.

28. — 1757, Supplice de Damiens, assassin de Louis XV. — 1580, Premier usage de la poudre à canon, par les Vénitiens contre les Génois. L'invention en fut due au hasard. Berthold Schwartz, moine allemand, assez bon chimiste pour son temps, ayant fait une composition de salpêtre, de soufre et de charbon, et couvert d'une pierre le mortier où elle était, il lui arriva de battre le briquet tout auprès, pour allumer sa chandelle. Une étincelle y tomba, le feu y prit, et fit sauter la pierre.

29. — 1549. Traité par lequel Humbert cède le Dauphiné à la France, sous la condition que l'aîné des enfans de France prendrait le nom de Dauphin. — 1794. Condorcet s'empoisonne dans son cachot à Bourg-la-Reine.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

Dimanche dernier, 16 mars, a eu lieu, dans la chapelle des filles de la Charité, une de ces cérémonies augustes et touchantes, comme la religion catholique peut seule en offrir, nous voulons parler du sacre de M. l'abbé Férou, élu évêque de Clermont.

Professeur distingué de théologie, docteur, ainsi que son divin modèle, à l'âge où l'on reçoit encore des leçons; devenu plus tard curé et archiprêtre de la cathédrale d'Évreux, où il laisse les plus vifs regrets, et dont il eût voulu rester toujours le modeste pasteur, il arrivait aux honneurs de l'épiscopat, après avoir passé par les deux épreuves de Dieu : la science et le travail. Aussi, à voir la

pieuse satisfaction des fidèles nombreux que cette solennité avait attirés, à entendre ce qu'on racontait tout bas des austères vertus du jeune prêtre, que le ciel appelait à continuer l'œuvre antique des apôtres, on ne pouvait s'empêcher de reconnaître dans la voix du peuple la voix de Dieu.

Rien, d'ailleurs, n'a manqué de ce qui pouvait contribuer à la pompe et à l'intérêt de cette cérémonie, qui a duré plus de deux heures. Monseigneur l'archevêque de Paris, assisté de deux évêques, et avec cette dignité évangélique qu'il porte dans l'exercice de toutes ses fonctions, remplissait celles de consécrateur. Le grand nombre des ecclésiastiques, les amis et les parens du nouvel évêque, la présence de quelques généraux, les prières surtout des saintes filles de la Charité qui remplissaient les tribunes, venaient ajouter encore, par l'unanimité des sentimens, à l'aspect touchant de cette consécration.

Heureux l'évêque qui, comme celui que Clermont va posséder, sait réunir tant de vœux et tant de suffrages divers, et qui peut voir dans le passé la marche qu'il a à suivre pour l'avenir. Riche des bénédictions divines que ses vertus modestes ont attirées sur lui, il les répandra sur les peuples nouveaux qui sont confiés à ses soins.

— Depuis quelques années, le village de Contay, canton de Villers-Bocage, diocèse d'Amiens, a vu plusieurs abjurations de protestans. Tout récemment encore, un protestant, après avoir renoncé à ses erreurs, est mort dans les sentimens de la foi la plus vive et a reçu les sacremens des mains d'un prêtre catholique.

Portugal. — *Le Pike* est enfin arrivé à Falmouth et a apporté des lettres de Lisbonne, du 2 mars, qui ne confirment aucune des nouvelles que les spéculateurs de Londres avaient répandues ces jours derniers. La bataille d'Almatter, suivant les correspondances du *Globe*, n'a eu aucun des résultats que le bulletin du général Saldanha avait annoncés. Les troupes de don Miguel ont conservé la position offensive qu'elles avaient prise le 18 février, et continuant à camper en avant de Sautarem, à l'exception d'une division qui est en marche pour l'Alentujo, sous les ordres d'un fils de maréchal Bourmont.

Le capitaine Robinson, un des agens de don Miguel à Londres, est entré heureusement à Figuera, apportant des munitions et de l'argent.

D'un autre côté, les mignellistes ont opéré une attaque le 10 février contre la place de Faro, et le 15, une autre contre Lagos. Toute communication entre Lisbonne et l'Alentejo est interrompue.

Ces nouvelles, extraites des correspondances libérales, prouvent que la situation de don Miguel devient de jour en jour plus favorable, qu'il reprend l'offensive sur tous les points, et que don

Pédro perd chaque jour le terrain que l'appui de l'Angleterre lui avait fait gagner.

Des lettres publiées par la *Standard* et l'*Albion* sont encore plus favorables à la cause de don Miguel; l'*Abion* assure que les troupes royales sont dans la partie du sud, à dix milles de Lisbonne, et que l'armée de Santarem se prépare à une nouvelle attaque contre les lignes des pédistres.

Les fonds de la régence sont tombés à 61, et ceux de don Miguel montés à 60.

Espagne. — Nous n'avons pas reçu de nouvelles d'Espagne. Selon les on-dit, don Carlos serait débarqué à Civita Vecchia. Voici ce que rapporte le *Mémorial des Pyrénées* :

« Les nouvelles qu'on reçoit de l'intérieur et des ports de l'Espagne, annoncent que les insurgés se préparent de tous côtés pour un mouvement général.

Il est certain que des armes et des munitions de guerre leurs sont envoyées en assez grande quantité. Ce sont, en général, les bâtimens du commerce anglais qui sont chargés de ces transports. La surveillance de la police espagnole ne peut percer tout le mystère de ces préparatifs, ni les déjouer, parce que ce sont les moines qui dirigent l'entreprise, et que le respect qu'ils inspirent, l'autorité morale dont ils jouissent, leur influence sur l'esprit de la population, ne permettent d'arriver jusqu'à eux qu'avec de grands ménagemens, et leur donnent d'ailleurs de grandes facilités pour conduire à bien leurs projets d'insurrection.

L'embaras du ministère va toujours croissant. Contenu par la cour, excité par les hommes les plus ardens, il voudrait marcher plus vite, et il craint tout à la fois de ne pas arriver à son but ou de le dépasser. C'est dans cet état de frayeur, c'est ainsi qu'incertain entre deux opinions ennemies, il va diriger les élections générales aux cortès. »

La ville de Beauvais vient d'adresser à la Chambre, une pétition sur la suppression de son siège épiscopal. Cette pétition est signée par 400 personnes de la ville.

Lorsque Louis-Philippe y passa l'année dernière, une pétition pour le même objet lui fut présentée, et il fut répondu par le roi et M. Thiers, que le vœu des habitans était le vœu du gouvernement.

Nous verrons si le vœu du pouvoir en 1834, sera le même qu'il était en 1835.

— Il vient de se passer à Lyon une scène scandaleuse, dont se plaint M. Nicod, curé de la Croix-Rousse, dans une lettre au préfet, que les journaux de Lyon viennent de rendre publique. Le 10 mars, deux individus se présentèrent à la sacristie pour demander un enterrement. Il s'agissait d'une femme, Elisa Rodrigue. On leur demande si cette femme est catholique, et on ne reçoit que des ré-

ponses évasives. Le sacristain va prendre des informations dans la maison de la défunte; on ne lui répond que par des railleries. Enfin, le 11 au matin, le convoi arrive, ayant à sa tête l'inspecteur des convois et le commissaire de police en écharpe. Le vicaire de la paroisse renouvelle les demandes faites la veille, et on ne lui répond que par des insultes. On se mit alors à chanter, à singer les cérémonies de l'Eglise, de telle façon que les fidèles épouvantés quittèrent l'église. Le commissaire de police n'a pas interposé son autorité. On le dit Juif. Une plainte a été portée au chef de l'administration.

Pendant que ces choses se passaient à Lyon, à Toulouse, une commission, nommée par le conseil municipal, proposait qu'il fût établi au nouveau cimetière un aumônier pour recevoir les corps qu'on présenterait sans *escorte religieuse*, pour faire les inhumations gratuitement, et dire deux messes par semaine. Apparemment alors que ce serait quelque prêtre à la façon de Châtel ou d'Auzou qu'on établirait là.

Violation de tombeaux. — On voyait autrefois à Nevers, dans la rue Saint-Martin, une belle Eglise paroissiale consacrée par d'anciens et dignes souvenirs. Cett Eglise, comme tant d'autres, fut dévastée par le vandalisme révolutionnaire. Depuis, sous la restauration comme sous l'empire, ce vieux sanctuaire dépeupillé servit d'écurie aux chevaux des gendarmes. Aujourd'hui, la profanation s'achève; le temps ne démolissait pas assez vite ces pieuses ruines, les hommes sont venus à son aide. Maintenant, les voûtes sont tombées, la nef est détruite, et, de cet édifice sacré, où priaient nos pères, il ne reste plus pierre sur pierre.

Ce spectacle, si triste qu'il soit en lui-même, ne touche plus personne. Qu'une église devienne une écurie, ou qu'on la métamorphose en des habitations profanes, c'est là un de ces changemens sacrilèges auxquels on a suffisamment accoutumé nos yeux depuis un demi-siècle. Mais ce que nous n'avions pas encore vu, c'est l'horrible mépris qu'on a montré dans cette circonstance pour les cendres des morts. De nombreuses générations étaient venues dormir leur sommeil dans cet asile inviolable, sous la protection de Dieu; il n'y a guère que 40 ans encore qu'on y déposa les derniers cercueils. Ceux qui s'y choisissaient alors leur sépulture, espéraient sans doute en jouir paisiblement; mais ils se trompèrent, car voici qu'aujourd'hui leurs fils les chassent de leurs tombeaux.

Et comment? Allez le voir dans la rue Saint-Martin. Les voûtes funèbres des caveaux de la mort ont été brisées, les cercueils mis en pièces, la poussière des tombeaux jetée au vent, les ossemens semés sous les pieds dans une promenade publique, et personne n'a réclamé! L'âme toute entière frémit en voyant, au bout de 40 années, des enfans

violent aussi froidement les sépulcres de leurs pères. Il n'est peut-être pas une seule famille à Nevers qui n'ait vu déposer en ce lieu les restes de quelque parent chéri; et ces restes, que la religion, la conscience, toutes les lois divines et humaines obligent de respecter, allez, vous les trouverez épars au milieu des nouvelles constructions, sous les pieds des travailleurs, à moins que déjà on ne les ait enlevés avec les débris du sanctuaire, pour combler quelque part une carrière abandonnée.

Dans l'antiquité, quand un peuple émigrail, toujours il emportait avec lui les cendres de ses aïeux; mais nous, à la première révolution qui survient, nous jetons les dépouilles des nôtres pêle-mêle avec les immondices des rues. Désespérons donc dès-lors de posséder en paix notre cercueil, seulement quelques années. En vérité, il vaudrait mieux mourir chez les sauvages, que parmi nos parleurs de civilisation: là, du moins, nous pourrions reposer sans crainte auprès de leurs pauvres huttes; ils ne viendraient pas d'une main impie fouiller nos tombes, pour en disperser les ossements.

— Le fondateur d'une maison d'éducation dont la renommée a toujours été grande, M. l'abbé Liantard, vient de recevoir de ses anciens élèves un de ces témoignages de reconnaissance et d'estime qui honorent à la fois celui auquel ils s'adressent et ceux qui le donnent.

Une souscription a été ouverte et à l'instant remplie, pour perpétuer à l'aide du burin d'un de nos plus habiles artistes, M. Maurin, les traits de l'instituteur chrétien qui, le 4 août 1805, ouvrit à la jeunesse le premier asile où elle pût trouver, à l'issue de la tourmente révolutionnaire, le bienfait d'un enseignement religieux et d'une éducation morale et intellectuelle, propre à façonner à la fois l'esprit et le cœur.

Il y a quelque chose de touchant dans ce souvenir filial qui, réunissant des hommes maintenant éparpillés sur toutes les positions sociales, les groupe encore une fois dans une commune reconnaissance, autour du maître respecté, sous les auspices duquel ils ont essayé leurs premiers pas dans la vie. La jeunesse et la virilité payant la dette de l'adolescence, tous ces souscripteurs, maintenant ecclésiastiques, magistrats, militaires, administrateurs, avocats, venant remercier leur ancien instituteur de la ligne honorable qu'ils ont suivie dans la vie, des talens qui la distinguent et surtout des vertus qui les honorent: c'est là un de ces enseignemens irrésistibles qui prouvent mieux que toutes les paroles les heureux résultats d'une éducation chrétienne.

Dans un prospectus rédigé avec une simplicité touchante, la personne qui a eu l'heureuse idée de cette souscription annonce que, sur l'invitation de M. Liantard, le nombre des exemplaires a été porté à deux cents pour satisfaire aux désirs qui

pourraient être exprimés par les anciens élèves qui habitent dans les départemens. « La pierre lithographique, ajoute-t-on, ayant été brisée, cette souscription est devenue une affaire de famille. »

Cé mot-là est d'autant plus vrai, que l'excédant des recettes a été consacré aux pauvres, cette grande famille chrétienne que les élèves de M. l'abbé Liantard ne pouvaient oublier, en se rappelant le maître qui leur a si bien enseigné par précepte et par exemple les vertus de bienfaisance et de charité.

— La discussion de la loi sur les associations continue à la Chambre des députés. La *Gazette de France* a parfaitement résumé dans quelques lignes la situation des deux fractions de la révolution dans ces débats.

« Les hommes de la révolution se divisent en deux fractions. La première ne peut défendre l'ordre matériel sans qu'on lui jette à la tête tout ce qu'elle a fait et dit sous la restauration pour détruire le pouvoir et produire le désordre. MM. Guizot et Barthe, qui viennent demander une loi contre les associations, ont présidé, l'un la Société Aide-toi, le ciel t'aidera, devenue républicaine, l'autre la grande conspiration des carbonari, et l'éloquence de M. Berryer a fait ressortir le cynisme de leur apostasie.

La seconde fraction, dominée par l'esprit de parti, a violé sous la restauration le droit d'association pour atteindre les congrégations religieuses, et M. Thiers a pu citer les paroles de M. Ménilhou, qui invoquait l'art. 291 contre les jésuites. Ainsi les révolutions qui veulent faire du pouvoir et ceux qui défendent la liberté sont également embarrassés de de leurs précédens. La révolution ne peut rien pour la France. Son action se trouve renfermée dans ces deux termes: la tyrannie et l'anarchie. C'est donc hors de la révolution, c'est-à-dire hors du monopole, que la France doit chercher les conditions véritables de sa délivrance et de son repos. La devise de la garde nationale, *l'ordre et la liberté*, n'est point une devise révolutionnaire; la *monarchie représentative* peut seule la réaliser.

Il y aura, lundi prochain, 24 mars, à 2 heures, en l'église St-Sulpice, une assemblée de charité pour l'établissement des enfans délaissés, fondé par madame la comtesse de Carcado. M. l'abbé Dupanloup, chanoine honoraire de Besançon, premier vicaire de l'Assomption, fera le discours. Mgr. l'archevêque donnera le salut du Saint-Sacrement.

Le Directeur-Gérant,

ANGE DE SAINT-PRIEST.

AVIS. — *Ceux de nos abonnés dont l'abonnement expire le 1^{er} avril, sont priés de le renouveler, s'ils ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi du Journal.*

CONFÉRENCES DE LA MÉTROPOLE.

CINQUIÈME CONFÉRENCE.

Par M. l'abbé VEISSYÈRE, chanoine de Versailles.

Turba eorum qui aderant ad spectaculum istud et videbant quæ fiebant, percutientes pectora sua revertebantur.

« Il y a dix-huit siècles, à peu près à pareil jour, une ville dont le nom est marqué d'une tache de sang dans l'histoire, ébranlée par une commotion violente, s'agitait, se pressait en tumulte dans les rues et sur les places publiques. Un bruit sinistre de voix confuses succédait à un silence de terreur et d'angoisses, comme une vive et soudaine explosion de tous les sentimens contraires qu'une force surnaturelle avait tenus quelque temps comprimés dans les cœurs. Ici des larmes, des sanglots, et toutes les marques extérieures d'une douleur inconsolable; là, les imprécations et les blasphèmes, et la joie mal assurée d'une vengeance pourtant satisfaite. Quelle était donc la cause de cette universelle agitation? Quel événement si extraordinaire avait donc ainsi remué les entrailles de cette immense multitude? Messieurs, une exécution sanglante avait eu lieu aux portes de cette ville : un homme condamné par le conseil suprême de la nation, venait d'expirer dans les tortures du dernier supplice; mais des signes étranges avaient accompagné sa mort. La terre avait tremblé sous les pieds des bourreaux, le dernier cri de la victime avait ébranlé la nature; les pierres des sépulcres s'étaient brisées; le jour avait pâli, et les ténèbres d'une nuit anticipée s'étaient abaissées comme un voile de sombre douleur sur cette scène lamentable : la foule accourue à ce triste spectacle, saisie d'un effroi religieux, s'éloignait et se frappait la poitrine, comme si le courroux du ciel eût déjà grondé sur elle; comme si, des profondeurs du Calvaire, une voix

terrible eût déjà fait retentir dans tous les cœurs cette terrible menace prophétique : *Malheur au temple, malheur à Jérusalem! Percutientes pectora sua, revertebantur.* »

Depuis que le spectacle inouï d'une pareille mort a été donné au monde, chaque génération qui passe sur la terre s'arrête aussi devant cette croix, toujours immobile au milieu du mouvement universel, qui emporte les hommes et les siècles. Les uns se prosternent, méditent et adorent; d'autres passent en courant, s'inclinent à peine, blasphèment quelquefois ce qu'ils ont toujours ignoré. Les Juifs ne trouvent dans cette croix qu'un funeste scandale; l'esprit frivole et superbe des Grecs n'y voit qu'une folie; mais la force et la sagesse de Dieu s'y révèlent, ajoute saint Paul, à ceux qui sont appelés, soit d'entre les Juifs, soit d'entre les nations païennes.

Ce qui arrive de nos jours, ce besoin de vérité qui tourmente les plus jeunes intelligences, les grandes préoccupations des esprits en apparence les plus frivoles, cette activité dévorante, qui veut approfondir enfin le mystère trop ignoré du Christianisme : tout, dans cette société qui s'agite autour de nous, ne montre-t-il pas que, si la foi de Jésus-Christ n'a pas reconquis sur tous les cœurs son antique et légitime empire, du moins ils sont isolés et perdus au milieu de notre époque, les débris des prétendus esprits forts qui osent encore secouer la tête en présence de la croix? Tout ne nous indique-t-il pas que si, dans l'effervescence des passions populaires, de grands scandales accusent encore quelquefois les lâches calculs d'une sagesse impie, ce n'est plus là que l'impuissant effort de l'incrédulité philosophique du dernier siècle, qui achève d'expirer parmi nous, sous l'immense réprobation des générations nouvelles.

Je n'ai donc pas à craindre de rencontrer les préventions d'un philosophisme vulgaire, en fixant aujourd'hui vos regards sur Jésus Christ, victime et sauveur du monde.

Dans l'immolation sur le Calvaire, nous trouvons ce qu'il y a de plus sublime en dévouement : le magnifique spectacle de la grandeur la plus haute, de l'innocence la plus parfaite, condamnée au malheur le plus extrême, et souffrant les excès d'infortune avec la résignation la plus parfaite.

L'historien le plus profond et le plus éloquent des temps modernes domine toute l'histoire du genre humain, du point le plus élevé où le génie, soutenu par la révélation, puisse jamais atteindre. Assis au milieu des ruines des empires, tristes matériaux de l'histoire; méditant sur les débris confus de palais, de villes, de sceptres et de couronnes; en présence de ces vastes solitudes où dorment du même sommeil tant de rois et de peuples autrefois illustres, où de tant de grandeurs, il reste à peine sur quelques tombeaux un souvenir, un nom presque effacé, Bossuet, ne trouvant sur la terre que la mort ou la douleur, élève vers le ciel sa grande âme et ses regards attristés; il découvre, il comprend alors le sublime secret de ces ruines; la main de Dieu lui montre dans les révolutions de l'univers, non plus seulement un jeu cruel des passions humaines, mais une cause intelligente et divine, qui, à travers quarante siècles, faisait concourir à ses desseins éternels l'élévation et la chute des empires, la marche des nations et les projets mêmes des rois qui les gouvernent, prépare, révèle, et accomplit le grand œuvre de la Rédemption des hommes.

Cette profonde conception du plus beau génie dont l'église de France s'honore n'est que le point de vue véritable d'où les livres sacrés nous avaient déjà révélé la grandeur de l'illustre victime qui a sauvé le genre humain. Son nom brille comme un rayon d'espérance à la première page des annales du monde; il se mêle comme une consolation céleste aux premières douleurs de l'homme dépoillé de son bonheur et de son innocence; le Créateur outragé par la créature rebelle à sa loi, laisse tomber ce nom divin, comme une parole de grâce, parmi les éclats de sa juste colère. Chaque peuple qui se forme des débris dispersés des premières familles emporte avec le triste héritage de la douleur et du crime l'espoir et la promesse de ce Rédempteur.

L'orateur continue à montrer l'origine et la puissance de Jésus-Christ.

Non, dit-il, tant de grandeur n'appartient pas à la terre, je cherchais une victime illustre, et c'est Dieu que je découvre. O Christ! Sauveur du monde, votre trône est élevé dans les siècles des siècles, au sein de l'éternité; la verge de la justice est votre sceptre.

Dieu a répandu sur votre tête l'huile d'une immortelle consécration. Allez prendre votre place à la droite du Seigneur, allez! que vos ennemis vaincus vous servent de marche-pied pour monter sur son trône!

Qu'ai-je dit! montez au trône de l'éternité! Ah! plûtôt il vous faudra descendre de ces hauteurs inaccessibles, pour répondre à l'insolente audace de vos ennemis. Quittez ces régions élevées où les puissances du ciel vous entourent de leurs hommages; les passions humaines vous citent à leur tribunal. Juste par excellence, victime illustre, fils de Dieu, tombez des splendeurs de la gloire; allez vous asseoir sur les bancs du crime et de l'infamie, Verbe éternel, vous êtes accusé!....

2°. Innocence.

..... Ce ne sont plus quelques partis jaloux, quelques docteurs obscurs, quelques pharisiens humiliés qui accusent Jésus-Christ de crimes imaginaires; toutes les puissances du mal, toutes les passions de l'homme se sont liguées, et forment ce vaste complot contre le Seigneur et contre son Christ; c'est la cause du genre humain tout entier, c'est le crime qui poursuit la vertu, qui voudrait effacer son nom de la terre. Une pareille cause est trop grande pour être plaidée dans le prétoire d'un consul romain. C'est en présence de l'univers assemblé que doivent s'ouvrir ces débats solennels. Silence! ô vous dont le sang généreux a bouillonné d'indignation à la vue de la vertu traînée sur le banc des criminels; levez-vous, saluez un accusé plus illustre qui s'avance chargé de fers, déjà couvert d'opprobres, comme s'il était coupable. La voilà devant vous, cette noble, cette grande victime! Accusateurs, parlez: dites-nous quel est son crime.....

Il instruit le peuple, il s'est fait le divin précepteur de cette multitude de malheureux et de pauvres, si méprisés jusque-là par tous les sages; il a révélé à ce peuple abandonné les nobles prérogatives de la misère; il lui a montré le ciel et ses espérances immortelles: de tels enseignemens ne sont-ils pas un crime?.....

3°. Malheur.

Les annales des révolutions humaines renferment de tristes pages sur lesquelles chaque génération qui passe dépose, comme sur un monument de deuil, un tribut sacré d'admiration, de regrets et de larmes. Mais les

grandes infortunes, dont l'histoire, même après des siècles écoulés, remue si profondément nos âmes, présentent souvent dans le même tableau, à côté des plus sombres images, des traits qui, par un heureux contraste, en adouciennent la douloureuse impression..... Mais de quelque côté que j'envisage les malheurs de la grande victime du monde, mon cœur se trouble; dans cette nuit profonde de tristesses, d'angoisses, de douleurs infinies où je la vois plongée, mon âme éperdue ne découvre que de vastes abîmes sans fonds et sans rivages. Une fois Dieu l'a montrée, cette vision terrible, à l'un de ses prophètes; et le prophète, saisi d'épouvante, dit à Dieu : « J'ai vu votre ouvrage, et j'ai frissonné d'horreur!..... »

L'orateur raconte toutes les douleurs de Jésus-Christ, dans la passion; puis il s'écrie :

« Un trait rapide est suivi d'un nouveau trait plus rapide; une blessure est suivie d'une blessure plus profonde; la douleur vole après la douleur. Le cœur de la victime n'est plus qu'une plaie toute saignante; il n'y a plus de place pour une seule des flèches divines. Attendez... les hommes ne savent pas faire souffrir; malheur à celui qui tombe entre les mains du Dieu vivant! Voyez-vous cette femme, debout au pied de la croix; c'est sa mère! Dans le cœur du fils il n'y a plus de place pour la douleur; Dieu en trouvera dans le cœur de la mère... Oh! grâce, grâce! la loi n'est pas si impitoyable; elle défend de sacrifier la brebis avec l'agneau. Isaac voit briller le glaive dans les mains de son père; mais il ne voit pas sa mère se mourir près du bûcher fatal; il ne craint pas de la couvrir du sang de son fils. Isaac n'était que la figure du sacrifice réel: il faut d'autres douleurs à une victime divine; il faut que son père l'immole; il faut que sa mère soit immolée sous le même coup. »

Nous laissons de côté le tableau si touchant qu'a tracé l'orateur de la résignation sublime de Jésus-Christ, pour arriver à la péroraison.

..... Vous vous êtes immolé, Seigneur, et votre sang a racheté tous les hommes, à quelque pays, à quelque langue, à quelque nation qu'ils appartiennent; trois ans de votre vie, remplis de bienfaits et de merveilles, con-

tenaient des titres assez brillans de votre céleste origine. Vous avez voulu qu'un prodige de force, d'amour et de vertu, imprimât dans nos cœurs une dernière preuve de votre divinité. Mourir volontairement dans l'opprobre et la douleur du plus cruel et du plus honteux supplice; mourir et sauver le monde, vous a paru la gloire la plus belle, la plus pure, la plus digne d'un Dieu, et vous êtes mort, et vous nous avez sauvés. Ce titre glorieux de votre divinité, l'univers l'a connu, l'univers pourra le lire jusqu'au dernier des jours; car il est écrit en lettres de sang sur la croix, et le sang ne s'efface pas!... Gloire immortelle, honneurs divins soient rendus à l'agneau qui s'est immolé! Mais dans le jour qui nous rappelle l'impérissable souvenir du sacrifice qui a sauvé le monde, ne rendez-vous que l'hommage stérile d'une froide admiration?

Dans cette grande assemblée, où sont en quelque sorte représentés tous les pays, tous les rangs, tous les âges; parmi tant d'âmes si nobles, si généreuses, si jeunes pour la plupart, n'y aura-t-il pas une âme, une seule âme qui aura senti enfin à quel prix vous l'avez rachetée! Votre parole dans la bouche de vos prêtres ne serait-elle plus qu'une parole sans vie? Votre sang lui-même sera-t-il sans vertu? Ah! je ne sais quelle pensée me saisit le cœur et me fait tressaillir. Il me semble que de votre croix il coule aujourd'hui du sang pour quelques âmes que vous vous êtes choisies dans cette immense multitude. Allez, Seigneur, les remuer, les attirer vous-mêmes; elles n'attendent peut-être qu'un dernier rayon de votre grâce: victime du monde, soyez-leur Sauveur!

PAQUES.

Quel tableau que celui que l'Église nous a montré depuis quelques semaines! C'est la foule riieuse, couronnée de fleurs, s'acharnant à l'orgie, promenant par les rues de nos cités ses folies, et puis c'est sur les marches du sanctuaire le prêtre de Jésus-Christ, qui parle de la mort, qui place le cercueil, quand les derniers chants du plaisir viennent mourir dans la solitude de nos rues! Jours de débauche et de profanation.

de volupté et d'ivresse, jours de pénitence et de deuil, où les uns vont frapper de leurs têtes le marbre de nos temples, et les autres passent muets et indifférens devant les temples, qui leur sont ouverts à toute heure! Jours de salut et de grâces, où les prières obtiennent le pardon, où plus d'une Madeleine repentante va crier grâce à Jésus-Christ! Et puis c'est la grande semaine! les prêtres en deuil, les Églises couvertes de leur deuil comme d'un linceul, l'orgue aux mystérieuses harmonies, les lamentations de Jérémie pleurant par les voies solitaires de Jérusalem, sur la solitude de Jérusalem; les autels vides, la foule se pressant autour du saint sépulcre, les pontifes lavant les pieds des pauvres; un Dieu qui, seul innocent se trouve seul coupable; des tortures qui font frémir, des insultes, des moqueries; une croix qui s'élève sanglante, et au pied de cette croix, une mère, et la foule dont le sarcasme vient se mêler à l'agonie; et puis du milieu de cette désolation profonde, un cri qui part éclatant, immense, qui va retentir d'un bout de la terre à l'autre, et répété dans les cieux : *Jésus-Christ est ressuscité!* la mort de la mort, le ciel qui s'ouvre, le juste des justes qui secoue ses linceuls, le monde sauvé, la voie marquée pour aller au ciel, et sur la terre d'ineffables joies, et de magnifiques espérances : quelle semaine que cette semaine! quels jours que ces jours! Et c'est qu'en cela tout est vrai, tout est admirable, tout est divin!

« La victime était morte, le tombeau s'était fermé surelle; et la Synagogue triomphait, et les soldats veillaient, et les apôtres attendaient avec anxiété ce qui allait arriver. — Il commençait à faire jour, et sur la route qui conduisait au tombeau, se trouvaient déjà de pauvres femmes; elles avaient acheté des parfums, et sur la route elles se disaient : Qui nous ôtera la pierre qui le couvre? — Or, un jeune homme se tenait assis sur cette pierre, qui leur dit : Celui que vous cherchez n'est pas ici; il est ressuscité! »

fondement de notre foi, à

nous; voilà la grande œuvre consommée. Résurrection de Jésus-Christ! Oh! que de choses contenues dans cette chose! Il était donc Dieu, ce crucifié de Jérusalem : car l'homme ne commande pas à la tombe; il lui dit : *tu es ma sœur*; et aux vers, *vous êtes mes frères!* La résurrection du Christ, c'est la mort vaincue, le mal réparé; c'est la première pierre de ce grand édifice de l'Église, qui reste debout quand tout s'écroule, devant lequel chaque siècle vient se courber et qui ne se courbe devant aucun siècle; c'est le règne du Christ qui commence; c'est-à-dire, c'est la croix qui domine le monde; c'est l'humanité dont l'histoire commence, toute nouvelle histoire, dont chaque page est une interprétation des livres sacrés du Christ. Dites encore, qu'y a-t-il de plus sublime que tout cela?

C'était un beau jour que ce jour, dans les vieilles coutumes de nos pères, quand tout se tenait, le trône et l'autel, quand l'autel appuyait le trône, et que les révolutions ne venaient pas hurler dans le palais des rois, et jeter par les rues les statues des saints, et danser sur les croix! Comme au jour de Noël la pâque était un jour d'allégresse et de fête. On avait mangé ensemble le pain sacré, on avait bu à la même coupe le même sang, on avait pleuré ensemble, on se réjouissait ensemble; la fête de l'Église était la fête du peuple; peuple et Église, foi et joie, tout cela ne faisait qu'un. Et quand la foi est venue à s'éteindre, quand on a passé, le chapeau sur la tête, devant la grande figure du Christ, qu'a-t-on donné à ce peuple pour lui remplacer ces joies chrétiennes et ces plaisirs que sanctifiait l'Église?

Or donc, voici le jour des consolations et de l'allégresse, le jour où le front doit s'épanouir. Voyez! dans nos basiliques, plus de ténèbres, plus d'autels dépouillés, plus de croix couvertes, plus de chants lugubres. Mais l'orgue a repris son enivrante harmonie; dans toute la catholicité, c'est la joie universelle qui a fait vibrer toutes les âmes, et le glorieux *Alleluia* retenti



comme un soupir d'amour, comme un chant du Ciel, d'un bout de la terre à l'autre. Jésus-Christ est ressuscité, il nous a ouvert le Ciel! quelle bonne nouvelle! quel consolant espoir! quelle harmonie divine! Quand Israël revit les murs de sa chère Jérusalem, les harpes, si long-temps muettes, redirent de touchans accords. Et nous aussi, nous avons une patrie, et nous revoyons la patrie; chantons, comme chantait Israël!

Hélas! bien des frères encore manqueront à notre fête, comme ils manquèrent à notre douleur; et voilà pourquoi notre pâque est amère, et voilà pourquoi notre joie n'est pas pure. Mais notre foi, nous la voyons rebondir immortelle du sein de la société qui n'a pu du doute se faire un lit de repos; et voilà pourquoi aussi notre bouche murmure des cantiques de bénédiction, et que nos lèvres mêlent des paroles d'espérance, et des vœux d'avenir.

DISCOURS

DE M. JOUFFROY A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Un député, qui est beaucoup plus que cela, un grave professeur de la Sorbonne, un homme de savoir, de sens et d'esprit, s'est fait l'écho, en pleine chambre législative, c'est-à-dire d'une façon solennelle et en quelque sorte officielle, d'une des accusations que l'impiété moderne soulève le plus volontiers contre le Christianisme, et que nous trouvons, nous, légère et fautive de tout point. Le 19 mars, au milieu de la discussion du projet de loi contre les associations, et tandis que pleuvaient du côté gauche ces déclamations vieilles, ces syllogismes édentés des patriarches du libéralisme, M. Jouffroy, penseur qui ne va guère à la lourdeur de l'assemblée actuelle, prononça un discours peu compris et peu écouté, et qui a retenti beaucoup plus au-dehors qu'au-dedans du palais Bourbon. Cherchant à rendre compte des causes qui précipitent une foule d'individus dans les

associations secrètes, M. Jouffroy plaça au premier rang l'absence de toute grande doctrine sociale, de tout lien moral et religieux qui unit fortement les hommes, au lieu de les livrer à cet individualisme, à cet isolement, à ce défaut de cohésion qui les laisse flotter deçà, delà, et les abandonne au vent des mauvaises doctrines. La philosophie des trois derniers siècles, continuait M. Jouffroy, a aboli le Christianisme; l'ensemble des vérités, qu'il avait rendues fixes et comme plantées en terre, est maintenant disloqué et déraciné; et la société sans boussole est en quête d'une morale, d'une politique, d'une philosophie, n'importe lesquelles, qui lui rendent ce qu'elle a perdu; c'est-à-dire son ensemble, son harmonie, sa cohésion. En attendant, l'ignorance, les passions, qui sont mauvaises conseillères, poussent les mutins et les oisifs dans toutes sortes de tentatives extra-légales; et voilà comment, d'un côté, l'insuffisance actuelle du Christianisme, de l'autre, l'insuffisance au moins aussi flagrante des institutions politiques, sont la cause première et déterminante des associations et des clubs. L'homme a besoin de bonheur; vos prêtres et vos magistrats, c'est-à-dire la loi chrétienne et la loi civile ne le lui donnent pas; il le cherche.

Jusqu'ici il n'y avait que des hommes sans grande portée philosophique, des moitiés de savans et de moralistes, des fondateurs de religions nouvelles, qui eussent hautement accusé le Christianisme d'être une doctrine usée. Les premiers avaient peu de poids, parce que demi-science est pire qu'ignorance; les seconds n'en avaient pas davantage, parce qu'ils étaient intéressés dans la question, et qu'ils avaient trop grand besoin de la chute des idées chrétiennes pour ne pas y croire et la prêcher. Mais voici un homme, nous ne dirons pas de génie, mais enfin d'un talent honorable et reconnu; un homme qui a assez manié les travaux philosophiques des trois derniers siècles, pour savoir à peu près ce qu'ils valent; un homme qui n'a ni morale, ni religion nouvelle à proposer, et qui, par

conséquent, ne peut être mu que par le besoin d'exprimer une conviction réelle et de jeter dans la circulation des idées qu'il croit être utiles; ainsi, non-seulement ce que la France compte de frivole, de fou, de corrompu, mais encore certains de ceux qu'elle compte parmi les intelligences graves, calmes et désintéressées s'élèvent contre le Christianisme, déclarent que la philosophie de ces trois derniers siècles l'a détrôné, et pour dernière conséquence le proclament aboli.

Nous avouons que nous ne sommes pas aussi effrayés que M. Jouffroy pourrait le croire de cet état d'inanition dans lequel il se représente le Christianisme; non que la parole de Dieu ne nous paraisse le plus précieux de tous les biens; mais nous ne trouvons pas le moins du monde, non-seulement que le Christianisme soit aboli, mais encore que la philosophie des trois derniers siècles et de tous les siècles lui ait enlevé quelque chose de sa sublimité et de son éternité.

M. Jouffroy a fait, à Paris, sur la religion, le même raisonnement que d'autres ont fait sur la politique. Des publicistes qui étudient les nations sur la mappemonde, et qui organisent les gouvernemens au coin du feu, se sont imaginé que parce qu'il y a dans les rues de Paris quelques centaines de mille hommes, ouvriers, étrangers, jeunes gens; nécessiteux, ambitieux, obérés, corrompus, population qui va et vient, qui n'est ni d'ici ni d'ailleurs; écume qui flotte au souffle de toutes les factions; tourbe qui s'attèle au char de tous les héros du moment, quels qu'ils soient; qui va au-devant des rois ou qui les chasse, selon qu'elle espère que le pain lui viendra d'en haut ou d'en bas; race infâme et maudite, qui n'appartient à aucun sentiment, à aucune idée, et qui ne se possède pas elle-même; parce que cette population parasite, sans origine, sans but, sans nom, s'inquiète des troubles qui peuvent naître, recherche les discussions politiques et lit des journaux; ces publicistes dont nous parlons se sont persuadé que toute la France est tra-

vaillée du besoin d'être souveraine, de s'assembler, de disputer, de voter. De même, parce que la jeunesse au milieu de laquelle se meut M. Jouffroy, la jeunesse du commencement de ce siècle, née au plus beau de l'apothéose des encyclopédistes, quand Volney, Cabanis et Destutt de Tracy faisaient en petit ce que Voltaire, La Mettrie et Condillac avaient déjà fait en grand; parce que cette jeunesse, venue de tous les points de la France, débarrassée de toute influence de famille, livrée à elle-même, c'est-à-dire à l'inexpérience, à la fougue de la tête et des sens, court plutôt à ses plaisirs qu'à ses devoirs; parce que la population ouvrière, courbée toute la semaine sur son ouvrage, aime mieux, les dimanches, s'enivrer à la bannière que s'édifier à l'église, M. Jouffroy en conclut que la philosophie des trois derniers siècles a détrôné les croyances religieuses, et que le Christianisme est aboli.

Erreur! erreur que tout cela! Il ne faut pas comparer, sous le rapport moral et religieux, la population des grandes villes avec celle des campagnes. La population des grandes villes est en général une grande masse factice, c'est-à-dire composée d'individus jetés, par une cause quelconque, hors de la sphère de l'association naturelle, qui est la famille et hors de l'association religieuse, qui est la paroisse; ce sont des enfans qui ont laissé dans la province leurs père et mère: les uns pour un métier, les autres pour des études; beaucoup pour la dissipation et le crime; ce sont des maris momentanément séparés de leurs femmes, des femmes séparées de leurs maris, des filles échappées à leurs mères; et c'est une chose affreuse et épouvantable comme l'âme se gâte et se déprave, toutes les fois qu'elle se développe en dehors de ses conditions naturelles. Laissez tous les membres de la famille ensemble, ils seront le gardien l'un de l'autre: le père est retenu par le respect dû à sa femme et à ses enfans; la mère par le sentiment de ses devoirs, que la vue des enfans et du mari lui rappelle sans cesse; les enfans grandissent remplis de crainte et

de déférence pour les chefs de la famille.

Mais brisez cette association et dispersez-en les membres, supposez la famille pauvre et forcée de se séparer chaque matin pour chercher le pain de chaque soir; à l'ins-tant même les mœurs sont perdues; la femme ne se trouve plus en face de son mari, le mari en face de sa femme, les enfans en face de leurs parens; la femme s'entasse avec d'autres femmes, l'homme avec d'autres hommes, l'enfant avec d'autres enfans; le sentiment de la famille s'éteint; la sauvegarde mutuelle des membres entre eux est disparue; plus de respect d'un côté, plus de déférence et de crainte de l'autre; la femme n'a plus rien à aimer, l'homme plus rien à défendre, l'enfant plus rien à vénérer : ce sont d'autres rapports qui s'établissent, d'autres liens qui se forment, d'autres idées qui cherchent incessamment à prévaloir; les sentimens honteux se produisent, les passions coupables éclatent faute de contrôle et de vengeur, et tout cela, c'est-à-dire toute cette dissolution, toute cette corruption, tout ce crime, parce que l'association naturelle, la famille a été brisée.

Ajoutez à cela le mal qui vient du dehors, les sollicitations et l'exemple; vous ne romprez ni le père, ni la mère, ni les enfans dans le sein même de la famille : réunis, ils sont forts; séparés, ils sont faibles. Loin de sa femme et de ses enfans, qui sont ses gardiens, le mari prend l'habitude des mauvaises mœurs et de l'impunité; il n'y a pas de père qui raille la religion en présence de sa jeune fille; loin de son mari la femme est assaillie, sollicitée et vaincue; loin de leur mère les petits enfans sont livrés au vent de l'insubordination et du vice; élevés dans leur famille, les jeunes garçons arrivent à douze ans parfaitement purs et candides; élevés à l'école, ils sont gâtés à huit.

Telles ne sont pas les mœurs dans la campagne et dans les petites villes, parce que la famille n'y est pas ainsi brisée, et que les populations, quoique groupées en commune, ont effectivement la paroisse pour point de ralliement et d'unité : famille, paroisse, deux associations qui se superpo-

sent, et qui reposent toutes deux sur des idées chrétiennes. Il y aurait un livre bien effrayant à faire de l'influence de l'industrie sur les mœurs; car ce sont les travaux industriels qui brisent la famille, et qui lui substituent d'autres associations monstrueuses, où la femme est avec des femmes, l'homme avec des hommes, l'enfant avec des enfans. Tyr était une ville d'industrie, elle fut ruinée par les pâtres macédoniens; Carthage était une ville d'industrie, elle fut brûlée et démolie par les pâtres des Abruzzes. L'industrie est un principe qui dissout; la famille, un principe qui conserve. La famille se développant par l'agriculture, est le lien le plus fort et le plus durable des sociétés.

La famille vivant par l'industrie est l'élément de la population des grandes villes; la famille vivant par l'agriculture est l'élément de la population des campagnes: voilà d'où vient la différence de leurs mœurs, et cette différence est grande. A cinquante lieues de Paris, surtout vers l'Ouest et vers le Midi, pays plus spécialement agricoles, tout est changé, tout est métamorphosé, au point de croire qu'on est sorti de France. Cette frénésie politique, qui domine les oisifs et les mécontents des grandes villes, est entièrement évanouie; hors les deux ou trois personnes qui dirigent la municipalité, nul ne se mêle de journaux, ni de chambre, ni de gouvernement; et les choses n'en sont pas plus mal menées. Chacun est à son travail et à son devoir; chacun a sa famille, née dans le pays, attachée à sa localité, parlant sa langue, et nullement nomade et aventureuse, comme les familles industrielles qui s'accoutument de tous les climats. Toutes ces choses sont autant de garanties de moralité intérieure et d'honnêteté publique. Un ménage qui arrive à Paris y disparaît entièrement, et se soustrait à toute responsabilité morale. Quelle est son origine? sa croyance? nul ne s'en enquiert. En province, et dans les campagnes, c'est une surveillance mutuelle et incessante; on est tenu de rendre un compte journalier

à l'opinion. De là vient que les mœurs s'y conservent et que la religion n'y périt pas. Les membres de la famille y sont sans cesse en présence les uns des autres, et la morale domestique vient en quelque sorte se retremper aux grandes réunions de la paroisse.

C'est donc une grande erreur de croire que le Christianisme n'est pas fort et vivace en France; il y est aussi puissant, aussi profondément senti et aimé que jamais. Les populations de l'Ouest et du Midi sont aussi sincèrement religieuses qu'avant le seizième siècle; quiconque ira parcourir, dans un mois, toute l'ancienne Aquitaine, le tiers de la France, de la Gironde aux Pyrénées, se heurtera aux processions sur tous les chemins. Ce sont des paroisses entières, hommes, enfans et femmes, chantant dévotement avec leur curé, et allant faire des stations aux croix de bois qui bornent le territoire. Quand la cloche de midi sonne, quelle que soit l'occupation des travailleurs, vous les verrez se dresser partout dans les champs, se signer et réciter leur prière en silence. L'*Angelus* du soir, qui est en toute saison le signal de la cessation du travail, réunit encore mentalement en Dieu toute la population de cet immense territoire; et c'est un usage établi généralement dans toutes les familles du Midi, de ne jamais s'asseoir à table, sans le signe de la croix et une courte oraison.

L'impicité est une chose inouïe dans les campagnes; on y rencontre quelquefois deux ou trois hommes par paroisse, non pas ennemis de la religion, mais vernissés d'une sorte d'indifférence superbe et philosophique, qu'ils doivent à la lecture du *Constitutionnel* et de Pigault-Lebrun. C'est la seule opposition religieuse des provinces, opposition plus ridicule que dangereuse, et qui se borne à quelques sottes prétentions d'esprit-fort. Voilà comment il se fait que les députés des départemens donnent une idée très-fausse de l'esprit catholique des localités; ils appartiennent à ces hommes très-probes et assez religieux au fond, qui ont ouï dire tant de merveilles

de Voltaire en leur vie, qu'ils ont cru qu'ils se rapprochaient de lui, en affectant une sorte de dédain encyclopédique, dont pas un ne possède la cause dans son propre esprit, et que tous abjurent dans leurs familles. Ce sont des hommes auxquels Paris fait peur, et que le respect humain rend impies.

Ainsi, hors des vastes cités, où le sentiment de la famille s'éteint et où le contrôle du public s'efface, la morale chrétienne et les dogmes qui lui servent de base sont en parfaite vénération et en pleine vigueur. Parmi les grandes masses de population où les travaux industriels brisent l'association de la famille, la religion et les mœurs sont en souffrance; mais ce ne sont pas les principes philosophiques qui ont gagné ce que les principes chrétiens ont perdu. Dans les villes, la partie saine est en haut; dans les campagnes, elle est en bas. Si l'ouvrier est religieux et moral dans la campagne, et immoral et irréligieux dans les villes, ce n'est ni au déisme, ni au panthéisme, ni à l'athéisme qu'il faut s'en prendre: ce sont là des maladies qui ne tuent que les gens d'esprit, et que les pauvres ignorent. Il faut chercher la cause de la perversion des classes inférieures des cités, dans l'affaiblissement que les travaux d'atelier apportent aux liens de famille.

D'ailleurs, la jeunesse des grandes villes, qui a assez de fortune et de loisir pour étudier les choses morales, revient au contraire tous les jours davantage aux idées religieuses, précisément par dégoût des idées philosophiques. Elle a frappé durant quelques années à la porte de Voltaire et à la porte des clubs; et comme aucune voix consolante n'a répondu à son appel, elle s'est souvenue que Jésus-Christ a recommandé de frapper à la porte de l'Évangile.

A M. L'ABBÉ ***

M. DE CHATEAUBRIAND ET M. DE LAMARTINE.

Cette fois, j'ai de bonnes nouvelles à vous donner ; j'ai à vous parler d'honnête et loyale littérature, de bonne et honorable poésie. O mon ami, je suis bien honteux, souvent obligé que je suis de vous parler de toutes mes misères : heureusement, il y a quelquefois d'honorables compensations à cette horrible charge. Voici, par exemple, qu'aujourd'hui j'ai à vous parler de deux poètes royalistes et chrétiens, de M. de Chateaubriand et de M. de Lamartine. Ils occupent toute l'attention publique à l'heure qu'il est, ces deux grands génies ; le passé et l'avenir de la poésie en France sont en présence ; car notez bien qu'ils n'ont eu qu'à se montrer pour tout écraser autour d'eux. Voilà ce qui est arrivé. La semaine passée, dans les ombres moitié profanes, moitié saintes, de l'Abbaye-au-Bois, M. de Chateaubriand a réuni ses amis pour leur lire le dernier ouvrage de sa vie, son testament littéraire et politique, ses *Mémoires d'outre-tombe*, comme il dit lui-même. Vous jugez de l'émotion profonde que cette lecture a produite ! Vous pensez s'ils ont été intéressés et attentifs, les élus de la foule, appelés à assister les premiers à l'histoire de cette grande vie ! M. de Chateaubriand s'est montré à eux tel qu'il est, tel qu'il a été : jeune enfant au riant avenir, admirant le ciel bleu, prêtant l'oreille au bruit du vent, se cachant dans la forêt ombragée, admirant la mer qui battait sans cesse au pied du château paternel. Puis l'enfant grandit ; il devient un jeune homme ; son père en fait un militaire, comme c'est son droit de gentilhomme. A peine a-t-il l'uniforme, que son père l'envoie à Paris. A Paris, il est perdu dans cette société qui s'agite, et qui machinalement, et par tous les sentiers, par tous les vices et par toutes les erreurs, court à la révolution française. Dans cette société ainsi perdue, le jeune officier rencontra quelques âmes d'élite, M. de Malesherbes, par exemple. Dans la société de ce digne vieillard, le jeune François de Chateaubriand ouvrit son âme à toutes les impressions heureuses : il sentit qu'il était un homme plein de vertu, en voyant la vertu de M. de Malesherbes.

Bientôt arrivent les prémices de 89. Châ-

teaubriand assista de loin à la prise de la Bastille. Il vit un jour arriver de Versailles le roi, la reine et le dauphin, précédés de têtes sanglantes et poussés dans l'abîme par un peuple en fureur. Quel désenchantement pour ce jeune homme ! Il était venu à Paris, croyant y trouver la cour de Louis XIV et le dix-septième siècle : il y trouve Mirabeau et 89 ! Il y trouve des têtes coupées que l'on promène au bout d'une pique. Vous sentez qu'il recula d'épouvante. Heureusement M. de Malesherbes en eut pitié. Le digne vieillard envoya le jeune homme en Amérique : il lui avait persuadé d'aller à la recherche de je ne sais quel passage par le nord.

Donc il part pour l'Amérique. Vous ne sauriez croire comment, dans ses mémoires, notre grand écrivain raconte l'enthousiasme de ses premiers pas dans cette Amérique toute neuve encore, dans les forêts vierges, au bord de ces lacs sans rivages, parmi ces animaux sans nom. Ici ses mémoires s'élèvent à une hauteur toute lyrique. On retrouve dans ces pages tous les rêves de la jeunesse, la croyance de la jeunesse, les espérances de la jeunesse ; beaux jours de foi et de charité ! notre voyageur s'abandonne ainsi tout entier à ces admirables impressions d'une nature nouvelle. Il va, il vient, il marche, il court, il s'arrête, il regarde ; il admire, il se tait, il dort, il fume le calumet de paix à côté des guerriers : c'est admirable. Et toujours, dans le fond de son cœur, ce sentiment d'un Etre suprême et une profonde reconnaissance, pour le Dieu qui veille là-haut et qui le rend si heureux. Ce moment de calme, d'enthousiasme, d'admiration et de bonheur, ne dura pas long-temps.

Un jour, ou plutôt un soir, dans la lutte d'un sauvage, il attendait le repas du soir, accroupi au foyer de son hôtesse, quand par hasard il rencontra un fragment de journal anglais. Il prend ce journal, et le lit. O douleur ! ce journal contenait le récit de la fuite du roi Louis XVI à Varennes : *Fuite du Roi !* Aussitôt voilà François de Chateaubriand qui se souvient qu'il est gentilhomme, qu'il est militaire, qu'il a promis d'être fidèle à son Roi jusqu'à la mort. Aussitôt il dit adieu aux vieilles forêts, aux grands fleuves, aux bons habitans de l'Amérique, il part, il revient en France. Il est assailli par une tempête en vue du port de St.-Malo ; enfin il arrive, et arrive à Paris, dans le Paris de 92, le Paris de Danton, de

Marat et de Robespierre. Il voit les clubs ; il entend les cris de sang ; il assiste aux séances de ces législateurs en bonnet rouge et à carmagnoles. Quelle épouvante encore ! Et aucun moyen de sauver le Roi ! et le Roi est captif ! et les courtisans sont partis ! et les princes forment une armée au-dehors ! Que fera notre jeune capitaine ? Il se fera soldat de l'armée des princes ; et le voilà en route de nouveau à travers mille périls. Enfin, il arrive à Bruxelles : à Bruxelles, il ne trouve pas de place dans l'armée des princes. Il part de Bruxelles ; il va au siège, à quel siège ? de Thionville. Il y commence Atala ; il y est blessé ; il y prend la rougeole ; il est attaqué en même temps de la maladie des Prussiens. On le rapporte mourant à Bruxelles ; mais Dieu ne voulait pas que le grand historien qui avait dans la tête et dans le cœur le *Génie du Christianisme* mourût aussi misérable et inconnu aux portes d'une ville ennemie. Dieu sauve du même coup Châteaubriand, le *Génie du Christianisme*, et les *Martyrs*.

Ici s'arrête la première partie des mémoires de M. de Châteaubriand. Par cette incomplète et sèche analyse, vous pouvez juger, mon ami, de l'intérêt qui se rattache à la lecture de ces Mémoires. En effet, quel est l'intérêt plus puissant ? Il s'agit ici du plus grand écrivain, du cœur le plus loyal, de la constance la plus généreuse, de l'intelligence la plus dévouée de notre temps !

Venons, à présent, à M. de Lamartine. Pour M. de Lamartine, ma tâche sera moins pénible. J'ai à vous donner mieux qu'une analyse incomplète. J'ai mis en réserve pour vous, et faut-il vous le dire ? j'ai volé, oui, volé pour vous deux admirables fragmens d'une admirable préface encore inédite, que M. de Lamartine vient d'écrire tout exprès pour la nouvelle édition de ses *œuvres complètes* que prépare le libraire Charles Gosselin. Dans cette préface nouvelle, M. de Lamartine parle d'abord de sa jeunesse, de ses premières admirations, de son enthousiasme pour tous les hommes qui parlaient à son âme, à ses croyances, à son cœur. Le premier de ces hommes fut justement celui dont nous venons de parler, M. de Châteaubriand lui-même ! avec quelle reconnaissance M. de Lamartine parle de M. de Châteaubriand !

La seconde partie de cette préface est toute remplie de détails sur le dernier voyage que

vient de faire M. de Lamartine à cette terre de l'Orient, cette patrie de toute poésie. Ce *voyage en Orient* tant et si impatiemment attendu, ne tardera pas long-temps à paraître. Je suis heureux mon ami, de pouvoir détacher de ce récit ces deux ou trois belles pages. Vous verrez que je ne suis pas toujours aussi ennuyeux, aussi misérable que je vous l'ai promis.

« Un jour, j'avais planté ma tente dans un champ rocailleux, où croissaient quelques troncs d'oliviers nouveaux et rabougris, sous les murs de Jérusalem, à quelques centaines de pas de la tour de David, un peu au-dessus de la fontaine de Siloé, qui coule encore sur les dalles usées de sa grotte, non loin du tombeau du poète-roi, qui l'a si souvent chantée. Les hautes et noires terrasses qui portaient jadis le temple de Salomon s'élevaient à ma gauche, couronnées par les trois coupôles bleues et par les colonnettes légères et aériennes de la mosquée d'Omar, qui plane aujourd'hui sur les ruines de la maison de Jéhovah ; la ville de Jérusalem, que la peste ravageait alors, était tout inondée des rayons d'un soleil éblouissant répercutés sur ses mille dômes, sur ses marbres blancs, sur ses tours de pierre dorée, sur ses murailles polies par les siècles et par les vents salins du lac Asphaltite ; aucun bruit ne montait de son enceinte muette et morne comme la couche d'un agonisant ; ses larges portes étaient ouvertes, et l'on apercevait de temps en temps le turban blanc et le manteau rouge du soldat arabe, gardien inutile de ces portes abandonnées ; rien ne venait, rien ne sortait ; le vent du matin soulevait seul la poudre ondoyante des chemins, et faisait un moment l'illusion d'une caravane ; mais quand la bouffée de vent avait passé, quand elle était venue mourir en sifflant sur les créneaux de la tour des Pisans ou sur les trois palmiers de la maison de Caïphe, la poussière retombait, le désert apparaissait de nouveau, et le pas d'aucun chameau, d'aucun mulet, ne retentissait sur les pavés de la route. Seulement de quart d'heure en quart d'heure les deux battans ferrés de toutes les portes de Jérusalem s'ouvraient, et nous voyions passer les morts que la peste venait d'achever, et que deux esclaves nus portaient sur un brancard, aux tombes répandues tout autour de nous. Quelquefois un long cortège de Turcs, d'Arabes, d'Arméniens, de Juifs, accompagnaient le mort et défilait en chantant entre les troncs

d'oliviers, puis reentraient à pas lents et silencieusement dans la ville; plussouvent les morts étaient seuls, et quand les deux esclaves avaient creusé de quelques palmes le sable ou la terre de la colline, et couché le pestiféré dans son dernier lit, ils s'asseyaient sur la terre même qu'ils venaient d'élever, se partageaient les vêtemens du mort, et allumant leurs longues pipes, ils fumaient en silence et regardaient la fumée de leurs chibouks monter en légère colonne bleue, et se perdre gracieusement dans l'air limpide, vif, et transparent de ces journées d'automne. A mes pieds, la vallée de Josaphat s'étendait comme un vaste sépulcre; le Cédron tari la sillonnait d'une déchirure blanchâtre, toute semée de gros cailloux, et les flancs des deux collines qui la cernent étaient tout blancs de tombes et de turbans sculptés, monumens banal des Osmanlis; un peu sur la droite, la colline des Oliviers s'affaissait, et laissait entre les chaînes éparses des cônes volcaniques des montagnes nues de Jéricho et de Saint-Sabba, l'horizon s'étendre et se prolonger comme une avenue lumineuse entre des cimes de cyprès inégaux; le regard s'y jetait de lui-même, attiré par l'éclat azuré et plombé de la mer Morte, qui luisait au pied des degrés de ces montagnes, et derrière la chaîne bleue des montagnes de l'Arabie pétrée, bornait l'horizon; mais borner n'est pas le mot, car ces montagnes semblaient transparentes comme le cristal et l'on voyait ou l'on croyait voir au-delà un horizon vague et indéfini s'étendre encore, et nager dans les vapeurs ambiantes d'un air teint de pourpre et de céruse.

C'était l'heure de midi, l'heure où le muezzin épie le soleil sur la plus haute galerie du minaret, et chante l'heure et la prière à toutes les heures. Voix vivante, animée, qui sait ce qu'elle dit et ce qu'elle chante, bien supérieure, à mon avis, à la voix stupide et sans conscience de la cloche de nos cathédrales. Mes Arabes avaient donné l'orge dans le sac de poil de chèvre à mes chevaux attachés çà et là autour de ma tente; les pieds enchaînés à des anneaux de fer, ces beaux et doux animaux étaient immobiles, leur tête penchée et ombragée par leur longue crinière éparsée, leur poil gris luisant et fumant sous les rayons d'un soleil de plomb. Les hommes s'étaient rassemblés à l'ombre du plus large des oliviers; ils avaient étendu sur la terre leur natte de damas, et ils fumaient en se contant des his-

toires du désert ou en chantant des vers d'Antar. Antar ce type de l'Arabe errant, à la fois pasteur, guerrier et poète, qui a écrit le désert tout entier dans ses poésies nationales, épique comme Homère, plaintif comme Job, amoureux comme Théocrite, philosophe comme Salomon; ses vers qui endorment ou exaltent l'imagination de l'Arabe autant que la fumée du tombach dans le narguilé (1) retentissaient en sons gutturaux dans le groupe animé de mes saïs, et quand le poète avait touché plus juste ou plus fort la corde sensible de ces hommes sauvages, mais impressionables, on entendait un léger murmure de leurs lèvres; ils joignaient leurs mains, les élevaient au-dessus de leurs oreilles, et inclinant la tête, ils s'écriaient tour à tour : *Allah! Allah! Allah!* A quelques pas de moi, une jeune femme turque pleurait son mari sur un de ces petits monumens de pierre blanche dont toutes les collines autour de Jérusalem sont parsemées : elle paraissait à peine avoir dix-huit ou vingt ans, et je ne vis jamais une si ravissante image de la douleur; son profil, que son voile rejeté en arrière me laissait entrevoir, avait la pureté de lignes des plus belles têtes du Parthénon, mais en même temps la mollesse, la suavité et la gracieuse langueur des femmes de l'Asie, beauté bien plus féminine, bien plus amoureuse, bien plus fascinante pour le cœur que la beauté sévère et mâle des statues grecques. Ses cheveux, d'un blond bronzé et doré, comme le cuivre des statues antiques, couleur très-estimée dans ce pays du soleil, dont elle est comme un reflet permanent; ses cheveux, détachés de sa tête, tombaient autour d'elle et balayaient littéralement le sol. Elle avait jonché de toutes sortes de fleurs le tombeau et la terre à l'entour; un beau tapis de damas était étendu sous ses genoux; sur le tapis, il y avait quelques vases de fleurs et une corbeille pleine de figes et de galettes d'orge, car cette femme devait passer la journée entière à pleurer ainsi. Un trou creusé dans la terre et qui était censé correspondre à l'oreille du mort, lui servait de porte-voix vers cet autre monde où dormait celui qu'elle venait visiter : elle se penchait de momens en momens vers cette étroite ouverture; elle y chantait des choses

(1) Pipe où le tabac passe dans l'eau avant d'arriver à la bouche.

entremêlées de sanglots ; elle y collait ensuite l'oreille, comme si elle eût entendu la réponse ; puis elle se remettait à chanter en pleurant encore ! J'essayais de comprendre les paroles qu'elle murmurait ainsi, et qui venaient jusqu'à moi ; mais mon drogman arabe ne put les saisir ou les rendre. Combien je les regrette ! que de secrets de l'amour et de la douleur ! que de soupirs animés de toute la vie de deux âmes arrachées l'une à l'autre, ces paroles confuses et noyées de larmes devaient contenir ! Oh ! si quelque chose pouvait jamais réveiller un mort, c'étaient de pareilles paroles, murmurées par une pareille bouche !

A deux pas de cette femme, sous un morceau de toile noire soutenue par deux roseaux fichés en terre pour servir de parasol, ses deux petits enfans jouaient avec trois esclaves noires d'Abyssinie, accroupies comme leur maîtresse sur un tapis étendu sur le sable. Ces trois femmes, toutes les trois jeunes et belles aussi, aux formes sveltes et au profil aquilin des nègres de l'Abyssinie, étaient groupées dans des attitudes diverses comme trois statues tirées d'un seul bloc. L'une avait un genou en terre, et tenait sur l'autre genou un des enfans, qui tendait ses bras du côté où pleurait sa mère ; l'autre avait ses deux jambes repliées sous elle et ses deux mains jointes sur son tablier de toile bleue, comme la Madeleine de Canova ; la troisième était debout, un peu penchée sur ses deux compagnes, et, se balançant à droite et à gauche, berçait contre son sein à peine dessiné le plus petit des enfans qu'elle essayait en vain d'endormir. Quand les sanglots de la jeune veuve arrivaient jusqu'aux enfans, ceux-ci se prenaient à pleurer, et les trois esclaves noires, après avoir répondu par un sanglot à celui de leur maîtresse, se mettaient à chanter des airs assoupissans et des paroles enfantines de leur pays, pour apaiser les deux enfans.

C'était un dimanche ; à deux cents pas de moi, derrière les murailles épaisses et hautes de Jérusalem, j'entendais sortir par bouffées, de la noire coupole du couvent grec les échos éloignés et affaiblis de l'office des vêpres ; les hymnes et les psaumes de David s'élevaient après deux mille ans, rapportés par des voix étrangères et dans une langue nouvelle sur ces mêmes collines qui les avaient inspirés ; et je voyais sur les terrasses du couvent quelques figures de vieux moines de terre-sainte aller et venir, leur bréviaire à la main, et murmu-

rant ces prières murmurés déjà par tant de siècles, dans des langues et dans des rythmes divers !

Et moi, j'étais là aussi pour chanter toutes ces choses, pour étudier les siècles à leur berceau ; pour remonter jusqu'à sa source le cours inconnu d'une civilisation, d'une religion pour m'inspirer de l'esprit des lieux et du sens caché des histoires et des monumens, sur ces bords qui furent le point de départ du monde moderne, et pour nourrir d'une sagesse plus réelle et d'une philosophie plus vraie, la poésie grave et pensée de l'époque avancée où nous vivons !

Cette scène jetée par hasard sous mes yeux et recueillie dans un de mes mille souvenirs de voyage, me présenta les destinées et les phases presque complètes de toutes poésies : les trois esclaves noires berçant les enfans avec les chansons naïves et sans pensée de leur pays, la poésie pastorale et instinctive de l'enfance des nations ; la jeune veuve turque, pleurant son mari, en chantant ses sanglots à la terre, la poésie élégiaque et passionnée, la poésie du cœur ; les soldats et les mukres arabes, récitant des fragmens belliqueux et amoureux et merveilleux d'Antar, la poésie épique et guerrière des peuples nomades ou conquérans ; les moines grecs chantant les psaumes sur leurs terrasses solitaires, la poésie sacrée et lyrique des âges d'enthousiasme et de rénovation religieuse. Et moi, méditant sous ma tente, et recueillant des vérités historiques ou des pensées sur toute la terre, la poésie de philosophie et de méditation, fille d'une époque où l'humanité s'étudie et se résume elle-même jusque dans les chants dont elle amuse ses loisirs.

Voilà la poésie tout entière dans le passé ; mais dans l'avenir que sera-t-elle ?

Un autre jour, deux mois plus tard, j'avais traversé les sommets du Sannim, couverts de neiges éternelles, et j'étais redescendu du Liban couronné de son diadème de cèdre dans le désert nu et stérile d'Héliopolis. A la fin d'une tournée de route pénible et longue, à l'horizon encore éloigné devant nous, sur les derniers degrés des montagnes noires de l'Anti-Liban, un groupe immense de ruines jaunes, dorées par le soleil couchant, se détachaient de l'ombre des montagnes et répercutaient les rayons du soir ! Nos guides nous les montraient du doigt, et criaient : Balbek ! Balbek !

C'était en effet la merveille du désert, la fabuleuse Balbek qui sortait tout éclatante de son sépulcre inconnu, pour nous raconter des âges dont l'histoire a perdu la mémoire. Nous avançons lentement aux pas de nos chevaux fatigués, les yeux attachés sur les murs gigantesques, sur les colonnes éblouissantes et colossales qui semblaient s'étendre, grandir, s'allonger à mesure que nous approchions; un profond silence régnait dans toute notre caravane; chacun aurait craint de perdre une impression de cette scène en communiquant celle qu'il venait d'avoir; les Arabes même se taisaient, et semblaient recevoir aussi une forte et grave pensée de ce spectacle qui nivelait toutes les pensées. Enfin, nous touchâmes aux premiers blocs de marbre, aux premiers tronçons de colonnes, que les tremblemens de terre ont secoués jusqu'à plus d'un mille des monumens mêmes, comme les feuilles sèches jetées et roulées loin de l'arbre après l'ouragan; les profondes et larges carrières qui déchirent comme des gorges de vallées, les flancs noirs de l'Anti-Liban ouvraient déjà leurs abîmes sous les pas de nos chevaux; ces vastes bassins de pierre, dont les parois gardent encore les traces profondes du ciseau qui les a creusés pour en tirer d'autres colines de pierre, montraient encore quelques blocs gigantesques à demi détachés de leur base, et d'autres entièrement taillés sur leurs quatre faces, et qui semblent n'attendre que les chars ou les bras de générations de géans pour les mouvoir. Un seul de ces moellons de Balbek avait soixante-deux pieds de long sur vingt-quatre pieds de largeur, et seize pieds d'épaisseur. Un de nos Arabes, descendant de cheval, se laissa glisser dans la carrière, et grimpa sur cette pierre, en s'accrochant aux entailles du ciseau et aux mousses qui y ont pris racine, il monta sur ce piédestal, et courut çà et là sur cette plate forme, en poussant des cris sauvages; mais le piédestal écrasait par sa masse l'homme de nos jours; l'homme disparaissait devant son œuvre: il faudrait la force réunie de soixante mille hommes de notre temps pour soulever seulement cette pierre. Et les plates-formes des temples de Balbek en montrent de plus colossales encore, élevées à vingt-cinq ou trente pieds du sol, pour porter des colonnades proportionnées à ces bases! Nous suivîmes notre route entre le désert à gauche et les ondulations de l'Anti-Liban à

droite, en longeant quelques petits champs cultivés par les Arabes pasteurs, et le lit d'un large torrent qui serpente entre les ruines, et aux bords duquel s'élèvent quelques beaux noyers. L'acropolis, ou la colline artificielle qui porte tous les grands monumens d'Héliopolis, nous apparaissait çà et là entre les rameaux et au-dessus de la tête des grands arbres; enfin, nous la découvrîmes tout entière, et toute la caravane s'arrêta, comme par un instinct électrique. Aucune plume, aucun pinceau ne pourrait décrire l'impression que ce seul regard donne à l'œil et à l'âme; sous nos pas, dans le lit du torrent, au milieu des champs, autour de tous les troncs d'arbres, des blocs immenses de granit rouge ou gris de porphyre sanguin, de marbre blanc, de pierre jaune aussi éclatante que le marbre de Paros, tronçons de colonnes, chapiteaux ciselés, architraves, volutes, corniches, entablemens, piédestaux, membres épars et qui semblent palpitans des statues tombées la face contre terre; tout cela épars, confus, groupé en monceaux, disséminé en mille fragmens, et ruisselant de toutes parts comme les laves d'un volcain qui vomirait les débris d'un grand empire! A peine un sentier pour se glisser à travers ces balayures des arts qui couvrent toute la terre, et le fer de nos chevaux glissant et se brisant à chaque pas sur l'acanthe polie des corniches, ou sur le sein de neige d'un torse de femme, l'eau seule de la rivière de Balbek se faisant jour parmi ces lits de fragmens, et lavant de son écume murmurante les brisures de ces marbres qui font obstacle à son cours!

Au-delà de ces écumes de débris qui forment de véritables dunes de marbre, la colline de Balbek, plate-forme de mille pas de long, de sept cents pieds de large toutes bâties de mains d'hommes, en pierres de taille, dont quelques-unes ont cinquante ou soixante pieds de longueur sur vingt à vingt-deux d'élévation; mais la plupart de quinze à trente; cette colline de granit taillé se présentait à nous, par son extrémité orientale, avec ses bases profondes et ses revêtemens incommensurables, où trois morceaux de granit forment cent quatre-vingt pieds de développement, et près de quatre mille pieds de surface, avec les larges embouchures de ses voûtes souterraines où l'eau de la rivière s'engouffrait en bondissant, où le vent jetait avec l'eau des murmures semblables aux volées lointaines des grandes cloches de

nos cathédrales. Sur cette immense plate-forme, l'extrémité des grands temples se montrait à nous détachée de l'horizon bleu et rosé en couleur d'or. Quelques uns de ces monumens déserts semblaient intacts et sortis d'hier des mains de l'ouvrier; d'autres ne présentaient plus que des restes encore debout, des colonnes isolées, des pans de murailles inclinés, et des frontons demantelés; l'œil se perdait dans les avenues étincelantes des colonnades de ces divers temples; et l'horizon trop élevé nous empêchait de voir où finissait ce peuple de pierre. Les sept colonnes gigantesques du grand temple, portant encore majestueusement leur riche et colossal entablement, dominaient toute cette scène, et se perdaient dans le ciel bleu du désert, comme un autel aérien pour les sacrifices des géans.

Nous ne nous arrêtâmes que quelques minutes pour reconnaître seulement ce que nous venions visiter à travers tant de périls et tant de distances; et sûrs enfin de posséder pour le lendemain ce spectacle que les rêves même ne pourraient nous rendre, nous nous remîmes en marche. Le jour baissait, il fallait trouver un asile, ou sous la tente, ou sous quelque voûte de ces ruines, pour passer la nuit et nous reposer d'une marche de quatorze heures. Nous laissâmes à gauche la montagne de ruines, et une vaste plage toute blanche de débris, et traversant quelques champs de gazon brouté par les chèvres et les chameaux, nous nous dirigeâmes vers une fumée qui s'élevait à quelques cent pas de nous d'un groupe de ruines entremêlées de mesures arabes. Le sol était inégal et montueux et retentissait sous les fers de nos chevaux, comme si les souterrains que nous fouillions allaient s'entr'ouvrir sous leurs pas. Nous arrivâmes à la porte d'une cabane basse et à demi cachée par des pans de marbre dégradés, et dont la porte et les étroites fenêtres sans vitres et sans volets étaient construites de débris de marbre et de porphyre, mal collés ensemble avec un peu de ciment; une petite ogive de pierre s'élevait d'un ou deux pieds au dessus de la plate-forme qui servait de toit à cette mesure, et une petite cloche semblable à celle que l'on peint sur la grotte des ermites y tremblait aux bouffées du vent. C'était le palais épiscopal de l'évêque arabe de Balbek qui surveille dans ce désert un petit troupeau de douze ou quinze familles chrétiennes de la communion grecque, perdues

au milieu de ces déserts et de la tribu féroce des Arabes indépendans de Bekâa. Jusque là nous n'avions vu aucun être vivant que les Schakals qui couraient entre les colonnes du grand temple, et les petites hirondelles au collier de soie rose qui bordaient comme un ornement d'architecture orientale, les corniches de la plate-forme.

L'évêque, averti par le bruit de notre caravane, arriva bientôt, et, s'inclinant sur sa porte, m'offrit l'hospitalité. C'était un beau vieillard aux cheveux et à la barbe d'argent, à la physionomie grave et douce, à la parole noble, suave et cadencée, tout-à-fait semblable à l'idée du prêtre dans le poème ou dans le roman, et digne en tout de montrer sa figure de paix, de résignation, et de charité dans cette scène solennelle de ruines et de méditation. Il nous fit entrer dans une petite cour intérieure, pavée aussi d'éclats de statues et de morceaux de mosaïque, de vases antiques, et nous livrant sa maison, c'est-à-dire deux petites chambres basses sans meubles et sans portes, il se retira et nous laissa suivant la coutume orientale, maîtres absolus de sa demeure. Pendant que nos Arabes plantaient en terre, autour de la maison les chevilles de fer, pour y attacher par des anneaux les jambes de nos chevaux, et que d'autres allumaient un feu dans la cour, pour nous préparer le pilan et cuire les galettes d'orge, nous sortîmes pour jeter un second regard sur les monumens qui nous environnaient. Les grands temples étaient devant nous comme des statues sur leur piédestal; le soleil les frappait d'un dernier rayon qui se retirait lentement d'une colonne à l'autre, comme les lueurs d'une lampe que le prêtre emporte au fond du sanctuaire, et les mille ombres des portiques, des piliers, des colonnades, des autels, se répandaient mouvantes sous la vaste forêt de pierre, et remplaçaient peu à peu sur l'acropolis les éclatantes lueurs du marbre et du travertin. Plus loin, dans la plaine, c'était un océan de ruines qui ne se perdait qu'à l'horizon; on eût dit des vagues de pierres brisées contre un écueil, et couvrant une immense plage de leur blancheur et de leur écume. Rien ne s'élevait au-dessus de cette mer de débris, et la nuit qui tombait des hauteurs déjà grises d'une chaîne de montagnes, les ensevelissait successivement dans son ombre. Nous restâmes quelques momens assis, silencieux et pensifs, devant ce spectacle, sans paroles, et nous ren-

trâmes à pas lents dans la petite cour de l'évêque, éclairée par le foyer des Arabes.

Assis sur quelques fragmens de corniches et de chapiteaux qui servaient de bancs dans la cour, nous mangeâmes rapidement le sobre repas du voyageur dans le désert, et nous restâmes quelque temps à nous entretenir, avant le sommeil, de ce qui remplissait nos pensées. Le foyer s'éteignait, mais la lune se levait pleine et éclatante dans le ciel limpide, et passant à travers les crénelures d'un grand mur de pierres blanches et les dentelures d'une fenêtre en arabe, qui bornaient la cour du côté du désert, elle éclairait l'enceinte d'une clarté qui rejaillissait sur toutes les pierres. Le silence et la rêverie nous gagnèrent. Ce que nous pensions à cette heure, à cette place, si loin du monde vivant, dans ce monde mort, en présence de tant de témoins muets, d'un passé inconnu, mais qui bouleverse toutes nos petites théories d'histoire et de philosophie de l'humanité; ce qui se remuait dans nos esprits ou dans nos cœurs, de nos systèmes, de nos idées; hélas! et peut-être aussi de nos souvenirs et de nos sentimens individuels, Dieu seul le sait, et nos langues n'essayaient pas de le dire; elles auraient craint de profaner la solennité de cette heure, de cet astre, de ces pensées même; nous nous taisions. Tout à coup, comme une plainte douce et amoureuse, un murmure grave et accentué par la passion, sortit des ruines, derrière ce grand mur percé d'ogives arabesques, et dont le toit nous avait paru écroulé sur lui-même. Ce murmure vague et confus s'enfla, se prolongea, s'éleva plus fort et plus haut, et nous distinguâmes un chant nourri de plusieurs voix en chœur, un chant monotone, mélancolique et tendre, qui montait, qui baissait, qui mourait, qui renaissait alternativement, et qui se répondait à lui-même: c'était la prière du soir que l'évêque arabe faisait avec son petit troupeau, dans l'enceinte éboulée de ce qui avait été son Église, monceaux de ruines entassées récemment par une tribu d'Arabes idolâtres. Rien ne nous avait préparés à cette musique de l'âme, dont chaque note est un sentiment ou un soupir du cœur humain, dans cette solitude, au fond des déserts, sortant ainsi des pierres muettes, accumulées par les tremblemens de terre, par les Barbares et par le temps. Nous fûmes frappés de saisissement et nous accompagnâmes des élans de notre pensée, de

notre prière et de toute notre poésie intérieure, les accens de cette poésie sainte, jusqu'à ce que les litanies chantées eussent accompli leur refrain monotone, et que le dernier soupir de ces voix pieuses se fût assoupi dans le silence accoutumé de ces vieux débris.

Voilà, nous disions-nous en nous levant, ce que sera sans doute la poésie des derniers âges: soupir et prière sur des tombeaux, aspiration plaintive vers un monde qui ne connaîtra ni mort, ni ruines!»

Quel admirable style! Quelle prose à côté de quelle poésie! Quel homme que cet homme qui est allé en Orient, le plus grand poète du monde, poète et chrétien et puis, qui, après avoir perdu dans les sables sa fille unique, son amour, son bonheur, son espoir, revient des sables plus chrétien et plus poète! Mais j'ai bien tort de vous parler encore, vous êtes tout entier à ces pages sublimes, n'est-ce pas qu'à l'heure qu'il est, vous ne m'écoutez plus, mon ami?

JURISPRUDENCE.

SECTION PREMIÈRE.

Du droit public français sur les matières ecclésiastiques.

§ 3. Des libertés de l'Église gallicane.

Nous avons dit souvent que le moment ne nous paraissait pas venu de soulever parmi les catholiques la grande question des libertés de l'Église gallicane. L'époque actuelle nous semble destinée à une autre œuvre. Au milieu de l'anarchie des mœurs et des idées, l'esprit anti-religieux de la prétendue philosophie du dernier siècle tend à s'éteindre, et les désappointemens des passions politiques et des joies mondaines ramènent les esprits vers la source unique de tous les biens publics ou privés, la foi chrétienne. Notre devoir, à nous, est de favoriser cette réaction salutaire. Occupons-nous, puisque cela nous est permis, de relever les murs du temple; nous discuterons ensuite les petites dissidences qui peuvent exister entre nous. Aujourd'hui toutes nos forces doivent être réunies contre l'ennemi du dehors.

Mais de ce qu'il nous paraîtrait dangereux

de nous livrer, dans le moment actuel, à une discussion théorique sur les libertés de l'Église gallicane, il ne s'ensuit pas que nous ne devions nous efforcer de connaître tout ce qui se rattache à cette matière importante. C'est une étude qui est également nécessaire à toutes les opinions sur ce sujet ; et d'ailleurs, notre exposé des principes de la législation actuelle sur les matières religieuses, manquerait de base, si nous omettions de faire connaître les règles fondamentales des rapports de l'autorité ecclésiastique avec l'Etat. Nous ne dirons pas aujourd'hui en quoi consistent ces règles, et ce que comprend au fond la collection de maximes et de principes que l'on désigne par les mots de liberté de l'Église gallicane. Dans un précédent article sur les anciennes lois relatives à ce sujet, nous nous sommes arrêtés à la célèbre déclaration de 1682. Nous allons continuer l'histoire des diverses législations qui sont successivement intervenues sur cette matière. Ce coup d'œil préliminaire sur la jurisprudence dont nous nous occupons, est indispensable pour que nous en saisissions bien l'ensemble et l'esprit.

Ce qui frappe d'abord en parcourant l'histoire de la législation relative à l'Église gallicane, c'est le peu de clarté, de fixité, et de précision de ses principes. Ce que sont les libertés de l'Église gallicane n'a jamais été bien déterminé, ni par les lois, ni par les conventions des deux puissances ecclésiastique et séculière. La Pragmatique de saint Louis, celle de Charles VII, le concordat de Léon X lui-même, ne furent pas toujours exécutés sans entraves, et sans contestations. Ils excitèrent bientôt, au contraire, les réclamations diverses de l'une et l'autre puissances, et trouvèrent jusque dans l'Église de France elle-même des oppositions contradictoires tour à tour. Le concordat de Bologne conserva cependant une autorité immense pendant plus d'un siècle ; mais les dissidences éclatèrent plus vives, et plus tranchées dans le siècle suivant.

Si, à partir du dix-septième siècle, nous parcourons la série d'actes législatifs, et diplomatiques, intervenus en cette matière, nous y voyons régner la même incertitude, le même défaut d'accord, entre les deux puissances, que nous signalions tout à l'heure. En 1689, fut publié un recueil, devenu célèbre par les discussions auxquelles il n'a cessé de donner naissance, et dans lequel Pithou, son auteur,

avait recueilli en quatre-vingt-trois articles les maximes et libertés fondamentales de l'Église gallicane. A son apparition, ce livre fit éclater les dissentiments qui existaient à ce sujet. Les prélats de l'Église de France qui se trouvaient réunis à Paris, réclamèrent et signalèrent le livre des Libertés comme contenant, parmi quelques maximes véritables, des propositions qui n'étaient pas orthodoxes. La publication du livre fut interdite ; mais en 1651, Louis XIV en ordonna une édition nouvelle, et les réclamations qu'il reçut à ce sujet de la cour de Rome, lui firent convoquer, en 1663, la faculté de théologie, qui se prononça en sa faveur ; et plus tard solliciter la fameuse déclaration du 19 mars 1682, dont nous allons parler.

Historiens fidèles, nous devons dire que la puissance séculière continua d'accorder la plus grande autorité au recueil de Pithou. Le préambule de l'édit de novembre 1719, le cita comme obligatoire pour les cours de justice ; un arrêt de règlement du parlement du Dauphiné, en date du 21 avril 1768, enjoignit l'exécution d'un de ses articles, et les juriconsultes l'adoptèrent. « Cet ouvrage, dit d'Aguesseau, est si estimé, et en effet si estimable qu'on l'a regardé comme le *palladium* de la France, et qu'il y a acquis une autorité plus flatteuse pour son auteur que celle des lois mêmes, puisqu'elle n'est fondée que sur le mérite de son ouvrage. » (*Oeuvres de d'Aguesseau*, tom. 1 p. 427), et le président Hénault ajoutait : « Les maximes de Pithou ont en quelque sorte force de loi, quoiqu'elles n'en aient pas l'authenticité. » (*Abrég. chronol.* ann. 1594).

Les dissidences qui s'élevèrent à l'occasion du livre de Pithou, entre les deux puissances, et même entre les deux nuances du clergé de France, se renouvelèrent plus tard à l'occasion de la fameuse déclaration de 1682. La déclaration, et l'édit qui en ordonnait la publication et l'exécution dans le royaume, excitèrent les réclamations du saint-siège qui vit ou crut voir que le clergé de France avait voulu établir une règle générale de foi, et porter atteinte aux droits du siège apostolique. Ces différends ne furent terminés que sous le pontificat d'Innocent XII, et à l'aide des concessions que Louis XIV et ce pontife se firent mutuellement. Le saint-siège, qui avait refusé jusque-là d'instituer les évêques qui avaient souscrit ou défendu la dé-

claration, consentit à le faire, à condition qu'ils écriraient une lettre portant assurance qu'ils n'avaient pas eu l'intention de rien définir ni régler qui pût déplaire au saint-siège. La lettre fut écrite le 4 octobre 1693. Nous n'examinerons pas ici si elle fut ou non, comme on l'a prétendu, une négation de la déclaration primitive. Louis XIV promit, de son côté, qu'il n'exigerait pas l'enseignement public des quatre articles; et depuis lors, les papes nommèrent des évêques qui avaient soutenu les principes de la déclaration, mais ce ne fut pas toujours sans opposition et sans contestations : de sorte que, malgré l'accord apparent résultant de la convention mal observée par la puissance séculière, la même incertitude, la même indétermination des principes de l'Église gallicane continua d'exister jusqu'à 1789.

Nous sommes forcé de revenir encore une fois sur cette mémorable époque, dont il n'est pas inutile, au reste, de rappeler le souvenir aux gouvernemens et aux peuples qui seraient tentés de méconnaître de nouveau la puissance nécessaire des idées religieuses. La révolution fit cesser les doutes qui existaient sur l'église gallicane. Sous prétexte de la refondre et de la constituer, elle l'anéantit. Bientôt on poursuivit le culte catholique au profit du culte constitutionnel, le culte constitutionnel au profit de l'athéisme. Plus tard, nous eûmes l'église des théophilantropes; puis des lois sur une prétendue liberté des cultes, qui toléraient la religion comme un mal qu'elles ne pouvaient entièrement proscrire; puis enfin la législation un peu plus sage des consuls et le concordat de l'an 9.

La convention du 15 juillet 1801 parut destinée à rendre la paix à l'Église, et elle fut un immense bienfait pour les peuples; mais, si nous continuons à parcourir les dispositions législatives et les actes diplomatiques, ayant pour objet de régler les rapports généraux des deux puissances, nous nous convaincrions que cette convention ne dissipa point les anciennes incertitudes sur les principes de l'Église gallicane. La lutte recommença bientôt plus opiniâtre. La loi du 18 germinal (8 avril 1802), sous prétexte d'organiser les principes fondamentaux du concordat, fit ce que l'on avait reproché au livre de Pithou : elle mêla les maximes sages contenues dans les anciens édits, à d'autres dispositions anciennes et nouvelles,

contraires aux droits et aux intérêts de la puissance ecclésiastique. Le pape, dans une allocution du 24 mai, déclara qu'il n'avait pris aucune part à la rédaction de ces articles. La cour de Rome réclama, et demanda au gouvernement la modification ou le retranchement de quelques-unes de leurs dispositions. Le conseil ecclésiastique, établi à Paris en 1809, fit observer que parmi ces dispositions il y en avait qui seraient funestes à la religion. Un décret de février 1810 et la loi du 8 avril satisfirent une partie de ces réclamations. En même temps le chef de l'État promulguait comme loi de l'Empire la déclaration de 1682 (décret du 25 février 1810). Mais vinrent bientôt les discussions sur les affaires temporelles entre le pape et Bonaparte; puis le prétendu concordat de Fontainebleau arraché par la violence; puis le décret du 25 mars 1813, qui en ordonna l'exécution; puis enfin, au milieu de ce chaos, la restauration.

La restauration ne pouvait manquer de se montrer favorable au rétablissement de l'ordre religieux en France: ce fut un de ses premiers soins. Des négociations furent immédiatement entamées sur des bases qui éprouvèrent des oppositions contradictoires. Les uns voulaient abolir le concordat; d'autres pensèrent qu'il était plus sage de respecter ses effets accomplis, de détruire seulement les articles organiques qui touchaient à la puissance spirituelle, et de créer de nouveaux diocèses. Le 11 juin 1817, une convention fut signée portant rétablissement, pour l'avenir, du concordat de Léon X. Une nouvelle circonscription de quarante-quatre nouveaux diocèses fut convenue en conséquence, et un projet de loi fut présenté aux Chambres. Plusieurs causes, qui ne peuvent être énumérées ici, nécessitèrent le retrait de ce projet et l'interruption des plans arrêtés. Mais de nouvelles négociations ayant été reprises, un arrangement provisoire, dont le résultat fut rendu public par une allocution tenue par le pape dans le consistoire du 23 août 1819, eut lieu en conséquence. Le gouvernement promit la création des nouveaux diocèses, promesse qui a été remplie par la loi du 4 juillet 1821, dont nous avons naguères combattu la violation; et l'exécution des autres dispositions de la convention du 11 juin 1817 restèrent suspendues, pour n'avoir pas été confirmées dans les formes constitutionnelles.

Depuis lors aucun acte législatif, diplomatique ou autre, si ce n'est la déclaration des évêques de France, en date du 3 avril 1826, sur la puissance temporelle, n'est venu s'ajouter aux documens relatifs à l'Église gallicane. Mais évidemment la question n'est pas encore complètement résolue. La loi du 8 germinal, les décrets de 1810, les conventions de 1817 et de 1819, l'ont laissée dans une situation provisoire. Telle qu'elle est, cette situation, nous l'acceptons provisoirement, au nom de tous les catholiques de France, à condition que l'esprit irréligieux qui semble inspirer la Chambre élective ne la portera pas à violer les conventions exécutées en vertu des lois existantes. Ce n'est pas nous qui provoquerons jamais des querelles religieuses. Nous ne pouvons dissimuler cependant que l'état de l'Église de France ne nous paraît pas définitivement et irrévocablement fixé. Tôt ou tard la question des rapports des deux puissances ne peut manquer de renaître. Et c'est alors que s'élèvera la grande question des maximes et libertés de l'Église gallicane : libertés que Louis XVIII, dans le discours prononcé à l'ouverture de la session de 1817, appelait un « précieux héritage de nos pères, dont » saint Louis et tous ses successeurs se sont » montrés aussi jaloux que du bonheur de ses » sujets » (*Moniteur* du 6 novembre 1817); libertés que d'autres regardent comme contraires à la dignité, à l'indépendance nécessaire de l'Église catholique. Au jour de la discussion de cette importante question, notre parole ne fera pas défaut; mais il serait imprudent et sans fruit de la soulever aujourd'hui.

En résumé, la question des libertés de l'Église gallicane n'a jamais été complètement éclaircie et déterminée, ni par les conventions, ni par les lois. Un seul principe paraît n'avoir pas subi beaucoup de contradictions : c'est celui de la complète indépendance du pouvoir temporel. C'est seulement sur les derniers articles de la déclaration de Bossuet, sur ceux qui s'occupent de l'autorité du saint-siège dans les affaires spirituelles, que de grandes difficultés se sont élevées. Le premier article a peu trouvé de contradicteurs. La même remarque peut être faite à l'occasion des dissidences que la loi du 8 avril 1802 a fait naître; et la déclaration des évêques, en 1826, proclame également l'indépen-

dance pleine et absolue des princes dans l'ordre temporel. Ce n'est pas sur ce point que les difficultés subsistent, mais elles persistent réelles en ce qui regarde l'indépendance de l'autorité ecclésiastique dans l'ordre spirituel. Nous verrons si la législation actuelle a toujours respecté, autant qu'elle le devait, cette indépendance.

Ainsi, le concordat et la loi du 18 germinal, les décrets de 1810, la déclaration de 1682, qu'ils ont remise en vigueur, la convention de 1817 et la loi du 4 juillet 1821, tels sont les documens législatifs et diplomatiques qui règlent les rapports de l'État avec l'autorité religieuse. Dans un prochain article, nous passerons en revue leurs principales dispositions.

La *Gazette de France* a consacré, dans son numéro du vendredi 28 mars un article plein d'intérêt et de vues élevées à la réaction qui s'opère actuellement dans les esprits en faveur des idées religieuses. Après avoir signalé le vide et l'insuffisance des doctrines philosophiques du dernier siècle, comme l'une des principales causes de ce retour aux dogmes et aux pratiques chrétiennes, la *Gazette* passe en revue les organes divers de la restauration religieuse, et elle place la *Dominicale* au premier rang de ces importantes publications. Nous sommes loin d'accepter dans toute leur étendue les éloges que nous donne la *Gazette*, et dont nous la remercions néanmoins; il ne nous appartient pas de décider jusqu'à quel point nous éclairons et nous instruisons, lorsque nous exploitons les faces sérieuses du Christianisme, les dogmes, les doctrines, le droit et l'histoire, qui constituent en effet une partie du domaine catholique que nous nous consacrons à féconder; mais cela prouve au moins que les esprits graves ont pris en considération nos tentatives; et c'est surtout aux esprits graves que nous voulons nous adresser, parce que ceux-là entraînent et propagent.

Mais quelle que soit du reste la déférence que doit nous inspirer la bienveillance de la *Gazette*, et cette déférence est grande assurément, elle ne peut pas aller jusqu'à

partager l'idée d'un conseil qu'elle nous donne, et que voici : « Nous croyons devoir » donner à *la Dominicale* un conseil qui » nous est inspiré par l'intérêt que nous » prenons à ses succès. Dans la situation » des affaires et des esprits, le clergé doit » lever les mains au ciel pendant la lutte , » et prier comme Moïse. Le siècle viendra » à lui, quand l'ordre sera rétabli dans » les intelligences et les opinions. »

Nous interprétons ce conseil dans toute sa portée sérieuse et désintéressée, et nous nous demandons comment il se fait que des esprits aussi supérieurs que ceux qui dirigent la mission de la *Gazette*, en aient pu venir à nous l'adresser.

Le clergé doit lever les mains au ciel pendant la lutte, dites-vous; oui, sans doute, si dans ce chaos de la société actuelle, où tant de principes contraires se disputent le monde, il y en avait qui prissent en souci les intérêts du Christianisme; oui, sans doute, si nous vivions encore sous la vieille monarchie de saint Louis et de Louis XIV, où le clergé avait pour boulevard la majesté du trône, et où le roi de France était très-chrétien et fils aîné de l'Église; oui, sans doute, si les députés qui sont les élus d'une majorité catholique, n'abjuraient pas chaque jour, en pleine chambre, la même foi pour laquelle on marchait autrefois au martyre. Mais ne voyez-vous donc pas que le clergé est mis en suspicion légale; qu'il est chassé de partout, où il pouvait faire éclater sa grande voix civilisatrice; qu'il est raillé dans la législature par les voltairiens émérites de 1789, et attaqué dans les paroisses par les conseils municipaux, échos fidèles de toutes les niaiseries parisiennes; et qu'il y a une défaveur politique si grande à l'habit dont se revêt l'homme clérical, qu'il le métamorphose à l'instant même, et le rend incapable, lui instruit, d'entrer dans les corporations instruites, lui propriétaire et conservateur, de participer aux délibérations où se règlent les intérêts de propriété et de conservation. Non certes, le clergé ne doit pas seulement lever les mains au

ciel; ce n'est pas pour rien qu'il est dépositaire des intérêts catholiques; Dieu, qui verrait sa vigne abandonnée, dirait un jour aux travailleurs : Je paie selon les œuvres.

Et puis avec quoi et au nom de quoi, s'il vous plaît, espérez-vous ramener l'ordre dans les intelligences, si ce n'est avec le Christianisme et au nom de ses grandes vérités civilisatrices? Quelle doctrine avez-vous donc en réserve, qui puisse inonder de ses clartés la nuit profonde des systèmes auxquels est laissé le monde? Vous le voyez; depuis quelques années les intelligences sont dans une déplorable anarchie; on s'est tonné de tous côtés pour voir venir le jour, et de tous côtés ont régné les ténèbres; les encyclopédistes ont jeté leur venin; les éclectiques sont venus, qui ont voulu éclairer et concilier, et qui n'ont ni concilié, ni éclairé. Maintenant les panthéistes de l'Allemagne nous arrivent; voyez-les poindre dans les deux ou trois recueils philosophiques et littéraires qui se publient : ce sont peut-être de nouvelles tentatives et de nouvelles erreurs. Et vous nous dites d'attendre, pour nous présenter, que l'ordre soit rétabli dans les intelligences. Vous devriez bien nous dire plutôt d'arriver pour tuer le désordre, et pour taire et dissiper devant le souffle des vérités chrétiennes les nuages dont cette pauvre raison humaine, follement et insolemment révoltée contre Dieu, a couvert le chemin où elle tâtonne, où elle erre çà et là, sans pouvoir retrouver son Ithaque.

UN CONVOI.

C'était par un beau soir des derniers jours d'automne ;

Un prêtre modulait d'une voix monotone

Les hymnes de la mort, si tristes pour le cœur ;

Un blanc cercueil suivait, environné de cierges ,

Et le prêtre chantait un psaume à d'humbles vierges ,

Qui toutes répondaient en chœur :

« Vous avez rappelé votre brebis fidèle ,

Vous qui tenez, mon Dieu, nos jours dans votre main ;

Prenez pitié de ceux qui se souviennent d'elle ,

Et qu'elle a laissés en chemin. »

Le prêtre reprenait avec mélancolie :
 « Malheureux est celui que le Seigneur oublie !
 Il vit dans les splendeurs et dans la vanité ;
 Sa vie est un torrent qui roule de la fange :
 Il est heureux selon les hommes ; mais votre ange,
 Seigneur, ne l'a pas visité ! »

« Vous avez rappelé votre brebis fidèle,
 Vous qui tenez, mon Dieu, nos jours dans votre main ;
 Prenez pitié de ceux qui se souviennent d'elle,
 Et qu'elle a laissés en chemin ! »

» L'impie est orgueilleux ! Il vit dans l'opulence,
 Il n'a jamais versé de larmes en silence,
 Jamais ouvert à Dieu son cœur désenchanté ;
 Il donne aux voluptés ses heures de folie ;
 Malheureux est celui que le Seigneur oublie
 Dans sa propre félicité !

Vous avez rappelé votre brebis fidèle,
 Vous qui tenez, Seigneur, nos jours dans votre main,
 Prenez pitié de ceux qui se souviennent d'elle,
 Et qu'elle a laissés en chemin !

Celui que vous aimez, mon Dieu, bénit et pleure ;
 Sa tête sur son cœur se replie avant l'heure ;
 Du fond de sa misère il demande pitié ;
 Le monde vers lui passe, et tourne comme une ombre,
 Et sa douleur n'obtient de ses amis sans nombre
 Pas même un regard d'amitié !

« Vous avez rappelé votre brebis fidèle,
 Vous qui tenez, Seigneur, nos jours dans votre main,
 Prenez pitié de ceux qui se souviennent d'elle,
 Et qu'elle a laissés en chemin ! »

Mais vous veillez sur lui ! La fleur de la vallée
 Au pied du pèlerin ne sera pas foulée,
 Et vous la cueillerez, pure, dans votre amour,
 Avant l'heure où le pâtre errant par la prairie,
 Eût hroyé sous ses pas sa corolle flétrie,
 Comme l'herbe d'un carrefour !

« Vous avez rappelez votre brebis fidele,
 Vous qui tenez, Seigneur, nos jours dans votre main,
 Prenez pitié de ceux qui se souviennent d'elle,
 Et qu'elle a laissés en che mi ? »

Hélas ! la vie humaine est le flot qui soupire ;
 C'est le souffle léger de l'enfant qui respire,
 L'ombre du voyageur sur le flanc d'un rocher !
 L'homme naît, souffre et meurt ! Et quand la mort entière
 A pressé dans ses bras sa dénouille dernière,
 Dites, où faut-il le chercher ?

« Vous avez rappelé votre brebis fidèle,
 Vous qui tenez, Seigneur, nos jours dans votre main,
 Prenez pitié de ceux qui se souviennent d'elle,
 Et qu'elle a laissés en chemin ! »

Et moi seul, emporté sur le vent qui décline,
 J'ai levé mes regards vers la haute colline ;
 J'ai demandé mon Dieu pleurant par les vallons :
 Son esprit est venu me couvrir de son aile,
 Et j'ai pu m'endormir dans sa paix éternelle,
 Loin du souffle des aquilons !

Vous avez rappelé votre brebis fidèle,
 Vous qui tenez, Seigneur, nos jours dans votre main,
 Prenez pitié de ceux qui se souviennent d'elle,
 Et qu'elle a laissés en chemin !

Et le soleil jetait ses pâles étincelles
 Au cercueil festonné de soie et d'immortelles ;
 Son triste rayon d'or sur le suaire blanc
 Comme un regard d'adieu descendait en tremblant.
 Je ne sais quels parfums de jasmin et d'orange
 Se répandaient dans l'air sur une brise étrange ;
 Une vague harmonie aux sons mystérieux,
 Allait comme un concert de notre terre aux cieux.
 La nature semblait dans sa pompe muette,
 Donner en ce beau jour son dernier jour de fête !
 Et l'on n'entendait rien que la voix du torrent
 Troublant l'hymne des morts de son flot murmurant.
 Quand le prêtre eut fini le verset de l'antienne
 Par ces trois mots d'adieu : *Repose, ame chrétienne,*
 Il se voila les yeux du bord de son manteau ;
 Hélas ! et pour toujours se ferma le tombeau !
 A cette heure, le vent sifflait par la campagne,
 Le soleil se couchait derrière la montagne,
 Sur le bord de la fosse, une vierge pleurait,
 Et puis, plus rien ! C'était Blanche qu'on enterrait !...

La *Dominicale* a déjà eu l'honneur d'exciter la sollicitude du parquet. Son directeur, forcé de quitter Paris inopinément pour aller remplir aux assises de Rheims les fonctions de juré, n'avait pu, avant son départ, remplir certaines formalités de librairie. La *Dominicale* a donc été traduite en police correctionnelle, pour justifier de son cautionnement, et comme ce cautionnement était déposé depuis plusieurs mois, la décision du tribunal n'a pas été un instant douteuse, malgré les conclusions plus que rigoureuses du parquet. Nous n'aurions pas entretenu nos abonnés de ces désagrémens, si quelques journaux n'en avaient pas parlé les premiers. Au reste, ces embarras ne sont pas les seuls qui nous arrivent, et les exigences du fisc deviennent de jour en jour si dures et si onéreuses pour les publications hebdomadaires, qu'elles nous contraignent, pour y échapper, à prendre de nouvelles mesures à partir de la livraison prochaine.

EPHÉMÉRIDES.

50 mars. — 1282. Vêpres Siciliennes. — 1707.

Mort du maréchal de Vauban, un des plus grands capitaines, et le premier *preneur* de villes du siècle de Louis XIV.

51. — 1547. Mort de François I^{er}, roi de France.

1^{er} avril. — 1076. Concile tenu à Winchester, sous la présidence du célèbre Lanfranc, archevêque de Cantorbéry. Au milieu des guerres qui avaient suivi l'invasion de Guillaume-le-Conquérant, l'Église multiplia ses efforts pour le maintien de la discipline et la cessation des massacres. Le Concile rappela les anciennes règles pour le célibat ecclésiastique, et prit des mesures aussi fermes que modérées pour faire respecter les anciens canons. Il voulut que, hors le cas de nécessité, le baptême ne fût administré solennellement qu'aux fêtes de Pâques et de la Pentecôte. Il prononça des peines canoniques contre ceux qui auraient donné la mort, même à la guerre, s'appuyant sur les réglemens des évêques de Normandie et sur l'autorité des souverains pontifes. — 1529. D'après les prédications de Jean Écolampade, disciple de Zuingle, le grand-conseil de Bâle abolit la messe, fait brûler les images, et interdit tout exercice de la religion catholique.

2. — 884. Au Concile de Flmes, diocèse de Reims, Hincmar, cet homme qui savait montrer tout à la fois et la dignité d'un archevêque, et la fermeté d'un abbé, et la modération d'un chrétien, quoique certaines circonstances de sa vie aient été marquées par des excès d'impétuosité; Hincmar consacrait la doctrine de l'Église sur la distinction entre la puissance temporelle et l'autorité spirituelle. Si certains déclamateurs voulaient lire ce que les évêques de ce temps décrétaient pour réprimer les désordres, pour recommander la soumission aux magistrats et aux souverains, pour engager les princes à ménager, à rendre heureux les peuples, ils rougiraient peut-être de leurs calomnies ou de leur ignorance. Les évêques proposaient au roi de France l'exemple de Charlemagne, que Napoléon voulait aussi prendre pour modèle. C'était dans l'église d'une simple vierge, sainte Macre; c'était au neuvième siècle que ces rapprochemens se préparaient.

3. — L'an 655, selon la plus commune opinion, mais, suivant toutes les opinions, le 5 avril, mourut une des femmes les plus remarquables du septième siècle. Sainte Fare avait pour père un des premiers seigneurs de la cour de Théodebert II, roi d'Austrasie, et son avenir était, aux yeux du monde, aussi brillant que facile à préparer. Mais à ses yeux, la retraite et les vertus chrétiennes avaient plus de charmes que tout l'éclat des grandeurs et les hommages qui suivent la beauté. Agneric, son père, veut qu'elle se marie; elle persiste, et il lui promet de seconder ses vœux. Son second frère vit au milieu du siècle et des plaisirs; elle lui parle, et il se consacre à Dieu, qui le place ensuite sur le siège de Meaux. Le célèbre monastère de Faremoutier s'élève; elle veut s'y cacher, jeune encore; mais on la force à prendre le titre et les fonctions d'abbesse. Sa réputation va au loin, et des princesses même viennent servir Dieu sous sa conduite. Elle meurt, et mille ans après, ses reliques opèrent encore des miracles, comme on l'a constaté en 1622. Voilà les femmes que nos sages regardent comme de petits esprits.

4. — 1062. Célébration à Angers, dans la chapelle de Saint Sauveur, d'un concile qui condamne les erreurs du fameux Béranger. Né à Tours, il était devenu archidiacre d'Angers. Le désir de concilier avec les lumières de la raison le dogme de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, l'avait porté à croire et à enseigner que le Verbe s'unissait au pain et au vin, dont il conservait la substance. Ainsi, selon lui, le corps et le sang du Seigneur n'étaient pas les mêmes qu'il avait sur la terre, quand il y parut sous la forme humaine. C'est cette erreur, qui, produite par les disputes de l'époque, a depuis produit tant d'autres erreurs, et fini par amener

Calvin à nier la présence réelle. Bérenger, jugé d'abord à Paris en 1050, en présence du roi Henri I^{er}, se rétracta à Tours en 1054, puis à Rome en 1059; mais il dogmatisait toujours, et son amour-propre essayait de justifier la doctrine qu'il avait imaginée. En 1062, la ville d'Angers, où Bérenger, par son titre, pouvait exercer plus d'influence encore, eut la satisfaction de voir son évêque, secondé par l'archevêque de Besançon et deux autres évêques, consacrer la saine doctrine, que l'archidiaire professa enfin, du moins au lit de mort, en 1088.

5. — 127. — Saint Téléphore, placé sur le siège pontifical le 3 avril, gouverna l'Église pendant plus de onze ans, et finit sa vie, le 2 janvier 159, par un glorieux martyre. Il était né en Grèce, et il put voir saint Jean l'Évangéliste, qui ne mourut qu'à la fin du premier siècle. Il vécut sous Trajan, sous Adrien et sous Antonin-le-Pieux, qui persécutaient les chrétiens, malgré les contradictions que Plin-le-Jeune signalait à Trajan, malgré les injustices que saint Justin signalait à Antonin. Le pape saint Syxte étant mort, on lui donna pour successeur le sage et savant Téléphore, à qui l'on attribue la composition du *Gloria in excelsis*, l'établissement de la messe de minuit pour Noël, et la première institution du carême, que la tradition fait ainsi remonter jusqu'au temps des apôtres. Il est bon de donner à cette occasion l'exposé de la succession des premiers papes, depuis saint Pierre. Nous le tirons du fameux ouvrage de saint Irénée, sur les hérésies. « Les bienheureux apôtres » Pierre et Paul, après avoir fondé et établi l'Église, en donnèrent à Lin la surveillance et l'administration. C'est de lui que Paul parle dans ses épîtres à Timothée. Il eut pour successeur Anaclet, après lequel l'épiscopat fut confié à Clément, qui avait aussi vu les apôtres et conféré avec eux, ayant sous les yeux leurs travaux, leurs prédications, la tradition toute vivante; et il n'était pas seul, car alors vivaient encore en grand nombre des disciples des apôtres... A Clément succéda Evariste, et à Evariste Alexandre; ensuite, et par conséquent le sixième après les apôtres, Syxte fut placé sur le siège pontifical. Après lui, vint Téléphore, qui rendit aussi à la foi un glorieux témoignage. » Saint Irénée compte encore cinq autres papes jusqu'à son temps, et il conclut que la foi vivifiante des apôtres a passé pure et puissante à travers les persécutions et les hérésies. Voilà plus de 1600 ans qu'il consacrait ainsi les traditions, et notre foi les a conservées.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

— Le saint-père a confié à un sculpteur bolonais, Adam Tadolini, l'exécution de la statue colossale de saint Paul, qui doit être placée dans la basilique nouvellement reconstruite. Cette statue aura vingt-cinq palmes de hauteur, et sera égale aux colosses du *Monte-Cavallo*. Le bloc de marbre, dans son état actuel, à 2,200 palmes cubes, et pèse 20,100 livres.

— Le 18 février dernier a eu lieu, dans l'église Saint-Laurent, à Rome, l'inauguration de la statue de saint François Caracciolo, fondateur de l'ordre régulier des Clercs mineurs, et l'un des personnages canonisés par Pie VII le 24 mai 1807. Cette statue, élevée par la pieuse reconnaissance de l'ordre, est l'ouvrage de MM. Laboureur et Innocent Faccaroli.

— Le sacre de M. Bouvier a eu lieu le 21 mars. Cette solennité avait attiré une foule considérable, non-seulement du diocèse du Mans, mais des diocèses voisins. La *Gazette du Maine* rapporte que jamais la ville du Mans n'avait réuni une affluence aussi considérable. Dès le matin, un grand nombre de prêtres, la plupart élèves du prélat, et tous les élèves du séminaire ont conduit processionnellement l'évêque élu à la cathédrale. Sur une estrade dressée à l'entrée du chœur, on voyait M. l'archevêque de Tours, et MM. les évêques d'Angers et de Rennes. La cérémonie a été terminée par le *Te Deum*, pendant lequel tous les prêtres sont allés rendre hommage à leur nouvel évêque. Le prélat a prononcé un discours qui restera long-temps gravé dans la mémoire des assistans. Le défaut d'espace nous empêche de le reproduire ici, ainsi que la lettre pastorale pour la prise de possession.

— Les conférences religieuses établies par la pieuse sollicitude de Mgr. l'évêque de Nîmes viennent de se terminer. La *Gazette du Bas-Languedoc* donne quelques détails sur le zèle de M. l'abbé Vermot, qui en avait été chargé, et sur l'empressement exemplaire des fidèles à y assister. Les instructions de la dernière semaine étaient exclusivement destinées aux hommes.

« Ça été pendant ces huit jours, dit le journal que nous venons de citer, un admirable spectacle que l'intérieur de cette vieille basilique où se pressaient, depuis les marches de l'autel, jusqu'au seuil de la porte principale, des milliers d'hommes de tout âge, de toute condition. Le prédicateur du carême a obtenu un beau succès; mais aussi, les catholiques de Nîmes ont dignement soutenu leur réputation de piété. »

— A Nantes, M. l'abbé Cœur attire aussi de plus en plus, dans la cathédrale de cette ville une affluence considérable.

— Les élèves du séminaire de Metz s'occupent

depuis quelque temps de donner des instructions religieuses à de jeunes savoyards abandonnés, qui ont fait leur première communion le 16 de ce mois. Ces enfans ont été habillés aux frais des séminaristes, et continuent à recevoir d'eux, chaque jour, des leçons de lecture et d'écriture.

— Bruxelles a eu des désordres et des charivaris à l'occasion ou sous le prétexte de l'université catholique. Le 18 au soir, quelques jeunes gens ont parcouru divers quartiers de la ville pour donner des charivaris au collège dit de l'Union, rue des Douze-Apôtres, ainsi qu'aux bureaux des rédacteurs de l'*Emancipation* et de l'*Union*. Ces jeunes gens proféraient les mêmes cris qu'on avait entendus à Gand, à Louvain et à Liège : *A bas la calotte ! à bas la prétraille !* Il était près de minuit lorsque le bourgmestre, accompagné d'une forte patrouille, est parvenu à disperser le rassemblement, au moment où on donnait un charivari à l'école des Frères, rue du Chêne : cinq ou six tapageurs ont été arrêtés. On dit qu'on a cassé des vitres chez un vicaire de Sainte-Gudule.

Le clergé de Belgique s'efforce de consoler ses premiers pasteurs des outrages qui leur ont été si indignement prodigués. Tous les ecclésiastiques du canton de Mechelen viennent de souscrire spontanément en faveur de l'université catholique pour le double du taux fixé.

— Le séminaire des Missions-Etrangères vient de faire partir successivement huit missionnaires pour l'Orient. Le mois dernier, deux prêtres, M. Massey, de Troyes, et Pacreau, du diocèse de Poitiers, se sont embarqués à Bordeaux pour Pondichéry ; ils sont destinés pour les missions de l'Inde. Le 25 mars, six autres missionnaires se sont embarqués au Havre pour des pays plus éloignés encore : ce sont MM. Papin, du diocèse de Chartres ; Jeanne, du Puy ; Jurine, de Bayeux ; Simonin, de Besançon ; Favand, de Viviers, et Tisserand, de Dijon. Ils sont destinés pour la Chine et les pays voisins, à l'exception de MM. Jurine et Tisserand, qui s'arrêteront à Singapour ou à Batavia, et iront probablement au collège de Poulo-Pinang.

— Nous apprenons qu'une pétition adressée aux Chambres pour demander le maintien de l'évêché de Marseille, a déjà reçu une foule de signatures.

Il a été fait un rapport samedi à la Chambre des pairs, sur des pétitions relatives au maintien des sièges. Ces pétitions étaient de Pamiers, de Beaune et du diocèse de Beauvais. Le renvoi au ministre de l'intérieur et des cultes a été appuyé par M. le duc de Crillon et prononcé.

— Une chapelle destinée à l'usage du culte catholique romain s'élève en ce moment à l'extrémité supérieure de Regent's Park à Londres. Deux dames pieuses se sont chargées seules de toutes les dépenses de cette construction.

— Les églises de Paris n'ont pas cessé d'être

pleines pendant la semaine qui vient de s'écouler. Nous reviendrons sur cet élan religieux que nous avons eu la joie de signaler dans la capitale. Observons seulement aujourd'hui que, loin d'imiter l'exemple des populations, nos représentans s'en éloignent de plus en plus. Ainsi, tandis que les églises de Paris étaient remplies de fidèles, les débats de la Chambre des députés avaient lieu, le Vendredi-Saint comme aux jours ordinaires. Ce fait en dit plus que toutes les réflexions que nous pourrions faire. Nous n'avons pas lieu d'être surpris, après tout cela, d'avoir vu ces jours derniers les ingénieurs du gouvernement faire des levées de plans dans la rue Saint-Antoine pour le percement de la nouvelle rue qu'on a le dessein d'ouvrir depuis le Louvre jusqu'à la place de la Bastille. Ainsi se consommera, par ordre du gouvernement, la ruine de Saint-Germain-l'Auxerrois, que le gouvernement prétendait avoir fermé avec tant de répugnance.

Angleterre. — La seule nouvelle qu'aient apporté les journaux anglais du 24 mars, est celle de la retraite probable de lord Grey. L'*Albion* assure que ce ministre est décidé à donner sa démission pendant les vacances de Pâques, et que sa place à la tête du ministère sera donnée ou au duc de Richmond ou à M. Stanley.

Belgique. — Tous les journaux belges semblent croire à une prochaine attaque de la part de la Hollande. Le *Journal des Flandres* parle de mouvemens de troupes qui ont été remarqués par les habitans de Philippine. L'*Indépendant* annonce que, du côté du Brabant septentrional, les troupes hollandaises semblent n'attendre qu'un ordre pour se mettre en marche. Les bruits sont donc tout-à-fait à la guerre ; la Belgique s'y attend, et des interpellations ont dû être faites au ministre dans la séance d'hier. On dit que Léopold a déjà réclamé les secours de la France.

Espagne. — Des nouvelles de Madrid du 17 rapportent que le bruit courait qu'un comité composé des anciens ministres Zea Bermudez, Crux et autres personnages, s'occupe des moyens de placer le fils de don Carlos sur le trône.

L'enrôlement de la milice urbaine continue, mais on manifeste tout haut du mécontentement contre l'organisation de cette milice. On avait craint pour la soirée du 16 des troubles sérieux ; des patrouilles nombreuses ont parcouru la ville dans tous les sens.

Le décret pour la convocation des cortès devait paraître le mardi dans la *Gazette de Madrid*.

Des nouvelles de Tolède du 15 annoncent que l'on a remarqué dans cette ville une grande fermentation dans les journées du 3 et du 4. Aucun

soulèvement n'avait eu lieu cependant jusqu'à la date des nouvelles.

« Des lettres de Vittoria, arrivées hier à Bordeaux, annoncent que les carlistes sont entrés dans cette ville au nombre de 6,000 hommes, qu'ils ont fait prisonniers une troupe de miliciens de la reine, appelés *pésetros*, et qu'après les avoir dépoüillés de leurs vêtements, ils les ont fusillés sur la grand'place. » La manière dont ce fait est raconté par ce journal en atteste l'importance.

Le *Journal de la Guienne* publie la lettre suivante de Bayonne en date du 20 :

Je vous transmets aujourd'hui le bulletin officiel de l'affaire de Vittoria, dont je vous ai parlé hier. Inutile de rien ajouter à ces détails.

Je vous dirai seulement que tous les conscrits aragonais ont déserté en Navarre. Ils viennent s'enrôler sous les drapeaux de Zumalacarre-guy, qui en a formé un bataillon, et qui, en ce moment, en organise un autre.

On assure que le curé Mérino est arrivé à Pozo avec des troupes assez nombreuses, et que son parti s'augmente chaque jour.

— La ville de Versailles vient d'être témoin d'une nouvelle scène, suite déplorable de ce profond oubli de la religion qu'on a introduit dans la jeunesse. Deux jeunes gens, âgés de vingt-deux et de vingt-quatre ans, l'un étudiant en droit, l'autre négociant, ont pris la résolution, par dégoût de la vie et du monde, de mettre en même temps fin à leurs jours. Après avoir écrit quelques lignes, ils se sont asphyxiés avec du charbon. Une femme de ménage, étant entrée le matin dans la chambre, trouva ces malheureux; l'un était mort depuis plusieurs heures, l'autre respirait encore.

— La police fait courir le bruit qu'elle vient de découvrir une grande conspiration. Il ne s'agissait de rien moins pour les conjurés que de s'emparer à la fois, dans la journée de mardi, des ministres, du château, du Palais de Justice et des deux chambres. C'est dans une maison de la rue des Moines, on dit même le numéro 44, que la grande junte insurrectionnelle s'est tenue, pour ainsi dire, en permanence pendant cinq jours.

Et c'est là que les dupes de cette nouvelle mystification ont été arrêtées.

— Les différens membres des sociétés républicaines continuent à protester de tous côtés contre la loi de M. Barthe, et à déclarer qu'ils ne s'y soumettront pas. [Le *Précurseur* publiait ces jours derniers la protestation des sociétaires de la ville de Lyon.

PUBLICATION NOUVELLE.

VIEILLE FRANCE

ET

JEUNE FRANCE.

Par MM. Adineourt (vicomte d'), Beauchesne (A de), Berryer, Blossville (vicomte de), Bonald (comte de), Chambray (marquis de), Conny (vicomte de), Delmas (Edm.), Descepeaux, Deschamps (Em.), Dugabé, Dumège, Saint-Félix (J. de), Flavoi, Guiraud (Al.), Hennequin, Jouffroy (marquis de), Julvécourt (P. de), Lapasse (vicomte de), Laurentie, Michaud, Moreau, Pastoret (comte Am. de), Poujolat, Resseguier (comte J. de) Suleau (comte de), Vaublanc (comte de).

Extrait du *Prospectus*.

Nous voulons parler à la jeune France de la vieille France. La vieille France tombe en oubli; c'est grand signe de la décadence du patriotisme. Nous voulons, nous qui sommes jeunes, nous qui appartenons aux idées contemporaines et qui marchons librement à un avenir tout nouveau, nous voulons raviver dans le cœur de la nation française des sentimens qui ne doivent jamais périr.

Après tout, qu'est-ce que la vieille France?

C'est la vieille religion; c'est la vieille patrie; c'est la vieille foi; c'est le vieux honneur; c'est le vieux courage; c'est la vieille liberté; c'est la vieille gloire.

Les temps ont changé les institutions et les mœurs, il est vrai; mais ce qui est beau n'est point changé. C'est ce que nous voulons dire.

La France se renouvelle; la société se refait. Nous allons à des destinées inconnues. Mais ce serait un délire et un malheur d'imaginer qu'une France toute neuve va commencer, une France sans rapport avec la France ancienne, une France sans souvenir, sans histoire, sans héros, sans littérature, sans antiquités. Il n'est donné à aucun peuple de se refaire de la sorte. Un tel renouvellement, ce serait la mort ou la barbarie.

Il faut donc lier les temps. La jeune France tient à la vieille France; la société nouvelle ne peut se former sans conserver quelques éléments de la société ancienne. C'est ce que nous voulons faire voir.

On souscrit au bureau de *Vieille France et Jeune France*, rue Louvois, n° 10.

Prix : 5 fr. pour six mois, un beau volume in-8° avec vignettes, et 10 fr. pour un an.

Le Directeur-Gérant,
ANGE DE SAINT-PIREST.

A NOS LECTEURS.

PARIS, 6 AVRIL.

Des obstacles que nous déplorons assurément, puisqu'ils viennent s'opposer à la réalisation d'une partie de nos promesses, n'ont cessé de nous assaillir depuis le début de notre publication. Les changemens matériels que nos lecteurs remarqueront dans la livraison d'aujourd'hui, rendent entre eux et nous une explication indispensable.

Les exigences du fisc se multiplient chaque jour à l'égard des publications périodiques, et, plus qu'aucune autre feuille, la *Dominicale* en a subi l'atteinte dans ses intérêts matériels. Exclusivement consacrée, dans le principe, aux doctrines religieuses, quelques mots détournés de leur véritable portée furent interprétés par le pouvoir comme rentrant dans le domaine de la politique, et un cautionnement fut demandé. Nous crûmes devoir nous soumettre sans contestation à cette première exigence.

Puis est venu le fisc réclamant le timbre et pour la couverture et pour le supplément, nonobstant le double port prélevé déjà depuis deux mois par l'administration des postes. Cela n'a pas suffi encore; aujourd'hui on veut faire timbrer chacune de nos gravures au taux de trois centimes.

Nos lecteurs comprendront sans peine qu'un pareil système fiscal nécessitait pour nous des mesures nouvelles, afin d'échapper aux frais nouveaux imposés par des exigences aussi multipliées.

À l'avenir, la *Dominicale* paraîtra donc telle qu'elle est aujourd'hui, et nous sommes contraints de renoncer à donner des gravures, au moins jusqu'à nouvel ordre. Outre le désagrément de voir ces gravures défigurées par l'empreinte du timbre, les doubles frais seraient trop lourds à supporter pour une publication d'un prix aussi modique qu'est la nôtre.

25° LIVRAISON.

Voulant toutefois offrir une compensation, nous avons fait choix de caractères typographiques qui nous permettront de donner plus de matières dans nos colonnes. Nous ferons plus encore : à dater du mois de juillet, époque à laquelle commencera notre second volume, nous donnerons au moins un numéro avec double feuille, dans chaque mois qui ne contiendra que quatre dimanches.

Après ces explications, ceux de nos abonnés qui éprouveraient quelque désappointement, sauront à qui s'en prendre; et tous, nous l'espérons, verront dans les mesures nouvelles que nous adoptons un gage de plus du désir bien sincère que nous éprouvons de ne pas rester au-dessous des engagements que nous avons pris.

Il est inutile de dire que ce sont ces incroyables interprétations légales, qui nous ont déjà fait ajourner deux gravures, celle de monseigneur l'archevêque, que nous donnons aujourd'hui, et celle de l'abbaye de *Marmoutier*, que nous donnerons incessamment. Nous ne désespérons pas pourtant d'en adresser encore quelquefois à nos abonnés; mais un engagement public que nous prendrions à cet effet nous priverait par cela même des moyens d'y satisfaire.

Nous profitons de cette circonstance pour annoncer qu'à dater de ce jour les abonnemens à la *Dominicale* ne se feront plus qu'à partir du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet, et du 1^{er} octobre.

Ceux de nos abonnés qui n'auraient pas souscrit pour ces époques sont priés de vouloir bien, quand ils renouvelleront, ajouter à la durée qu'ils avaient intention de donner à leur abonnement, celle du mois ou des deux mois qui leur manquerait pour atteindre un trimestre, en ajoutant aussi 2 francs pour chaque mois.

Les deux volumes formant la collection annuelle commenceront toujours désormais au 1^{er} janvier et au 1^{er} juillet, contenant ainsi chacun six mois et vingt-six livraisons, excepté le premier qui contiendra huit mois et trente-cinq livraisons.

CONFÉRENCES DE LA MÉTROPOLE.

SIXIÈME CONFÉRENCE.

Par M. DASSANCE, chanoine honoraire de Montauban.

Resurrexit sicut dixit.

Il est ressuscité comme il l'avait dit.

« Jésus-Christ avait annoncé hautement qu'il ressusciterait d'entre les morts le troisième jour; et tous les efforts de ses ennemis, pour démentir sa prédiction, ne servent qu'à donner plus d'éclat à la vérité de son triomphe. En vain le sépulcre est-il protégé par une garde choisie, et par le sceau public qu'on y appose; que peuvent les précautions des hommes contre les desseins de l'éternel? Jésus-Christ brise ses liens comme il l'avait dit; du sein des ombres de la mort, il commande à la mort elle-même, s'élançant à la vie pour ne plus mourir, et, dans l'excès de l'abaissement, fait éclater une gloire immortelle.

» Que l'Église quitte donc ses habits de deuil, et se pare de ses vêtements de joie; que le chant d'honneur et de triomphe retentisse dans le tabernacle des justes, et célèbre les merveilles de la droite du Très-Haut. en ce jour, le salut est donné au monde; les principautés et les puissances sont décapitées, l'arrêt fatal de notre condamnation détaché à la croix, les hommes nés de la terre transportés dans le ciel, et la mort ensevelie dans sa victoire.

» Messieurs, au jour de sa passion, Jésus-Christ, adjuré par le grand-prêtre, au nom du Dieu vivant, de lui dire s'il était le Christ fils de Dieu, confesse sa propre divinité; et pour mieux convaincre ces juges iniques qui ne veulent pas le reconnaître dans l'infirmité de sa chair, il leur proteste qu'ils verront un jour le fils de l'homme, assis à la droite de la majesté de Dieu, venir dans les nuées du ciel. Certes, ce sera bien alors le véritable triomphe de Jésus-Christ, lorsque brisant les montagnes et abaissant les collines sous les pas de son éternité, il paraîtra seul grand, puissant, immortel, sur les débris du monde. Mais n'est-il pas vrai qu'aujourd'hui même il justifie ses promesses, confirme sa mission, manifeste sa gloire; qu'aujourd'hui même il triomphe de ses ennemis, et que leur incrédulité vient s'arrêter contre la pierre de son tombeau. ?

» C'est donc en vain que les chefs de la synagogue se débattent contre l'évidence du prodige : les apôtres publient hautement la résurrection du Sauveur devant ceux même qui l'ont mis à mort; bientôt ils l'annoncent aux infidèles, et les hommes

qu'ils amènent aux pieds de Jésus-Christ ressuscité, malgré le frémissement des nations et le complot des rois et des princes de la terre, disent assez que Jésus-Christ a triomphé du monde et de sa puissance.

Mais c'est peu pour notre divin maître de vaincre les dieux des nations et de faire fléchir à son seul nom tout genou dans le ciel, sur la terre, et aux enfers; en sortant glorieux du tombeau, il s'est ménagé un triomphe bien plus cher et plus doux à son cœur, puisqu'il veut le partager avec nous. Car nous avons appris de l'apôtre que si Jésus-Christ a été livré à la mort pour nos péchés, il est ressuscité pour notre justification, et pour nous faire régner avec lui dans la gloire. Oui, messieurs, Jésus-Christ est ressuscité, et nos cœurs, au lieu de ramper sur la terre, prennent leur essor vers le ciel, et, guidés par l'espérance, ils vont se reposer avec amour dans le sein de la Divinité; et Jésus-Christ ressuscité triomphe du monde et de ses illusions.

» C'est, messieurs, à célébrer ces divers triomphes de Jésus-Christ que nous consacrons ce discours. Enfans d'un Dieu glorifié, nous aussi nous aimerons à nous associer à la joie du monde chrétien, et à saluer de nos vœux et de nos acclamations ce roi immortel des siècles, vainqueur, par sa résurrection, du monde et de son incrédulité, vainqueur du monde et de sa puissance, vainqueur du monde et de ses illusions.

Nous ne pouvons qu'indiquer les preuves sur lesquelles l'orateur a établi le triomphe de Jésus-Christ sur le monde et son incrédulité. « Jésus-Christ a prédit qu'il ressusciterait, donc il est ressuscité. Les apôtres ont publié que Jésus-Christ est ressuscité, donc il est ressuscité. Les juifs n'ont pas voulu croire à la vérité de la résurrection, donc il est ressuscité.

Après une argumentation vive et pressante, l'orateur s'est arrêté sur l'incrédulité des juifs qu'il a présentés comme des témoins irrécusables de la vérité de la Résurrection, puisque leur obstination porte des marques si évidentes de mauvaise foi qu'elle équivaut à un aveu formel, et il a fini sa deuxième partie en ces termes :

« Et maintenant serons-nous étonnés de leur avenglement et de l'endurcissement de leur cœur; et n'est-il pas vrai qu'ils ont renié Jésus-Christ, parce qu'ils n'ont pas voulu d'un sauveur qui a dû souffrir pour entrer dans sa gloire, et qu'ils ont méconnu l'homme de douleur frappé pour leurs péchés et défiguré comme un lépreux, ainsi que parle le prophète? Mais le prodige de leur incrédulité n'a rien qui doive nous surprendre, depuis que nous voyons au sein même du Christianisme des hommes, or-

gueilleux d'un faux savoir, blasphémer la foi de leurs pères parce qu'elle fait profession de ne savoir et de n'adorer que Jésus crucifié. Et cependant, messieurs, c'est ici son plus beau triomphe; c'est ici que sa sagesse du monde est convaincue de folie, et l'œuvre de Dieu justifiée par elle-même. Oui, Jésus ressuscité d'entre les morts, nous vous reconnaissons pour notre Dieu et notre roi; mais c'est parce que vous portez encore l'empreinte des clous et de la lance. Eh! pourquoi, ô mon Dieu! cacheriez-vous ces nobles blessures? le guerrier, après la victoire, les étale avec complaisance comme étant plus glorieuses que les couronnes même qui parent son front. Que je voie encore ces mains percées de clous qui vous attachaient à la croix! que je mette ma main dans ce côté d'où a jailli la source vivifiante de vos mystères! Montrez-les toujours, Seigneur, ces plaies sacrées et au chrétien fidèle qui confesse que vous êtes dans la gloire de votre père, et à l'incrédule, s'il en est encore parmi nous qui doutent de la vérité de votre résurrection et de votre triomphe sur l'incrédulité du monde; montrez-les surtout, grand Dieu! pour attester aux superbes contempteurs de votre sagesse que par, votre résurrection, vous avez triomphé du monde et de sa puissance. »

L'orateur était naturellement conduit à retracer le triomphe de Jésus-Christ ressuscité, sur le monde et sa puissance. Il a montré les apôtres prêchant sa résurrection glorieuse devant les Juifs qui l'ont crucifié, saint Pierre revendiquant en l'honneur de son divin maître les paroles prophétiques qu'avait chantées le roi David, et les Juifs pénétrés de componction, demandant à être baptisés, et à recevoir la rémission de leurs péchés.

« Sans doute, a dit l'orateur, tous ne se rendent pas à la voix de la vérité qui retentit à leurs oreilles avec tant de force et de magnificence. Mais les Écritures devaient avoir leur accomplissement touchant le Messie. Ils ont fait mourir l'auteur de la vie, et ils ne veulent pas confesser que la droite de Dieu l'a élevé par sa résurrection, qu'elle a fait de son sépulchre son trophée de gloire, pour donner la pénitence et la rémission des péchés. Aussi quel châtement épouvantable! Jérusalem est ruinée de fond en comble, le temple est la proie des flammes, et Israël errant parmi les nations. La vengeance divine, dit saint Jean-Chrysostôme, le promène à travers tous les peuples du monde; il va étalant çà et là les restes de son cadavre mutilé, semblable à ces grands criminels que la justice humaine attache au gibet, et place le long des chemins, pour annoncer aux passans, par la grandeur du supplice, la grandeur du crime qu'ils ont commis. Tous les peuples l'ont vu traverser les siècles, et tous ont été saisis d'effroi : il semblait

dire à ceux qui le contemplaient : Le sang du juste est sur moi et sur mes enfans; *Sanguis ejus super nos et super filios vestros.*

» Les apôtres se retournent-ils vers les nations pour rendre témoignage à la résurrection de Jésus-Christ? aussitôt une lumière divine jaillit de son tombeau, pour éclairer les peuples assis dans l'ombre de la mort; les vertus les plus pures naissent au sein d'une corruption profonde, et la résistance du Juif fait la richesse du Gentil. Dieu n'est plus inconnu à Athènes; l'aréopage retentit des triomphes de Jésus-Christ ressuscité; Corinthe apprend à établir le fondement de sa foi sur la vérité de la résurrection glorieuse; et celui qui se vantait d'être le peuple-roi, abaisse devant lui la majesté de ses faisceaux, et tient à honneur de baiser la poussière de ses pieds. »

L'orateur a répondu à cette objection, sans cesse répétée par nos incrédules : comment peut-on célébrer les triomphes de Jésus-Christ, lorsque les peuples et les rois s'élèvent contre le Seigneur et son Christ ?

« Il est cependant des époques de vertige et d'erreur, où les nations, livrées à l'esprit de malice, méconnaissent l'auguste caractère de ces divins envoyés, et où ils les poursuivent de leurs outrages et de leurs dérisions. Mais si les villes et les maisons se ferment devant eux, ils se contentent de secouer la poussière de leurs pieds, et d'emporter avec eux la vérité dédaignée, qui éclaire de ses vives lumières d'autres peuples plus dociles et plus heureux. Alors, Messieurs, la société ébranlée s'agit dans ses fondemens; des symptômes effrayans annoncent que les empires touchent à leur fin; *conturbate sunt gentes et inclinata sunt regna.* Le Seigneur ordonne à ses prophètes de parcourir les cités impies, et de leur prédire qu'il s'apprête à les visiter dans sa colère, et à les briser comme un vase d'argile. Oh! que ces menaces sont propres à nous faire trembler, non pour la religion, mais pour nous-mêmes! car, la religion ne périra point : protégée par la main du Très-Haut qui lui a promis l'immortalité au jour de sa résurrection, elle s'avance vers l'éternité, accueillant ceux qui veulent la suivre. Que si des enfans ingrats l'abandonnent, elle ne souffre pas de leur défection et n'en continue pas moins sa marche majestueuse, abattant toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu. Depuis dix-huit cents ans, elle a vu les rois tomber dans la poussière, des peuples nouveaux paraître sur la scène du monde, et bientôt disparaître sans retour. Eh bien! sur les ruines des empires, elle a pu planter la croix de Jésus-Christ, et s'écrier avec vérité : Jésus-Christ règne toujours! il était hier, il est aujourd'hui et il sera dans tous les siècles : *Christus heri, hodie, ipse et in sæcula.* »

Nous nous bornons à indiquer le sujet de la seconde partie. L'orateur nous a montré Jésus-Christ s'arrachant à l'ignominie du tombeau pour nous rendre la liberté et la vie que nous avions perdues, nous faisant triompher avec lui du monde et de ses illusions, c'est-à-dire de ses promesses et de ses terreurs. Il a tiré un heureux parti de ces paroles de l'Écriture, *omnes resurgetis*, et il s'est écrié dans sa péroraison qui a été écouté avec beaucoup d'intérêt et de recueillement.

« Et quel jour plus beau, plus propre à raffermir en nous ces sentimens, que ce jour d'alliance et de réconciliation, où Dieu nous a arrachés à la puissance des ténèbres pour nous faire passer dans le royaume du Fils de sa dilection! Nous n'avons pas pris part au combat, dit un père de l'Église, nous n'avons pas été témoins de la lutte sanglante de l'enfer contre le ciel, et cependant, nous aussi, nous avons remporté la victoire; les efforts de notre Dieu sont devenus notre couronne, et il nous est permis de faire retentir de toutes parts nos cantiques d'allégresse et nos chants de triomphe.

» Oh! qui de vous, Messieurs, refusera de prendre en main la cause du Seigneur, et de rendre à son saint nom la gloire et les hommages que des méchans voudraient lui ravir? Il n'est pas d'un homme généreux de chanceler, de retourner en arrière, quand la voix de l'honneur l'appelle à résister en face aux ennemis de sa patrie. Le soldat qui déserte ses rangs au moment du combat est à jamais flétri dans l'opinion publique: il devait périr enveloppé de son drapeau, plutôt que de se dérober au danger par une fuite honteuse. Eh bien! voici que la religion, environnée d'ennemis nombreux et puissans, réclame votre secours et invoque votre fidélité. Refuserez-vous, Messieurs, de vous rallier autour de Jésus-Christ ressuscité, pour marcher avec ses fidèles serviteurs à de nouveaux combats et à de nouveaux triomphes? Tous les saints qui vous ont précédés dans la foi applaudissent à vos généreux efforts; et s'il le faut, un apôtre vous crie du sein de la gloire: Souvenez-vous que Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts: *Memor esto Dominum Jesum-Christum resurrexisse ex mortuis*.

Souvenez-vous que ce Dieu glorifié veille sur vous du haut des cieux, qu'il dirige vos pas, sanctifie vos mains au combat, et vous ordonne d'espérer contre l'espérance même: *Memor esto*, etc.

» Pourriez-vous oublier que cette pensée rendait autrefois les martyrs intrépides devant les tyrans, qu'elle donnait à vos ancêtres la force de confesser Jésus-Christ, au milieu des glaives et sur les échafauds? Et maintenant que vous n'avez plus à résister jusqu'au sang, vous n'oseriez célébrer les bienfaits de sa résurrection! Mais si la race de Jacob, les vénérables enfans d'Abraham, craignent de glorifier

Jésus-Christ, qui donc racontera son nom à vos frères, et qui publiera ses louanges dans l'assemblée des fidèles? Ah! plutôt souvenez-vous que Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts: *memor esto*, etc.

» Si vos forces se lassent dans les combats du Seigneur, si vous êtes tentés d'abandonner celui qui seul a les paroles de la vie éternelle, souvenez-vous que Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts et vous veillerez encore avec plus d'ardeur autour des remparts de la cité sainte, et il vous sera donné d'en écarter les partisans du mensonge et de la vanité: *Memor esto Dominum Jesum-Christum resurrexisse ex mortuis*.

Enfin, Messieurs, qu'il me soit permis de vous le dire en finissant ce discours, votre élan généreux vers Jésus-Christ, votre noble constance à venir écouter les titres augustes qu'il a présentés à votre amour et à vos adorations ont réjoui Dieu, les anges et les hommes. Conservez, nous vous en conjurons, pour fruit des vérités que vous avez entendues, le souvenir de sa glorieuse résurrection; emportez-le ce souvenir, au sein de vos familles, et vous saurez vous montrer dignes de la haute vocation à laquelle vous avez été appelés; ne l'oubliez pas au milieu des soins du monde, et il vous empêchera de négliger l'unique affaire qui doit vous occuper ici-bas; qu'il ne vous abandonne pas même au sein de vos plaisirs, et vous pourrez avec modestie vous réjouir dans le Seigneur. Ce souvenir, Messieurs, vous consolera au sein de vos afflictions, et si vous semez dans les larmes, vous recueillerez dans la joie; enfin au milieu des ombres de la mort vous ne craignez pas, parce que Jésus-Christ ressuscité sera avec vous pour vous faire triompher dans les splendeurs de l'éternité. »

MOUVEMENT RELIGIEUX.

Depuis qu'à la tribune nationale un député, revêtu du mandat de populations catholiques, a proclamé la mort du catholicisme en France, les faits sont accourus, on dirait d'une façon providentielle, opposer leur logique toute-puissante à cette assertion voltairienne, qui a surpris à bon droit dans la bouche d'un grave professeur de la Sorbonne. Il fut un temps où une parole semblable, tombant au milieu des débats parlementaires, eût excité dans le pays une rumeur inouïe. Colportée et commentée par les mille et un organes de la presse irréligieuse, elle eût apporté sa part d'amertume dans le cœur des catho-

liques; sa part de joie dans le monde philosophique, et servi de texte à des déclamations furibondes contre la religion du Christ. Aujourd'hui, si les singulières paroles de M. Jouffroy ont retenti en dehors du Palais Bourbon, c'est particulièrement au sein des populations catholiques, dont elles ont blessé les affections et insulté les croyances : de telle sorte que le scandale de ces paroles reste tout entier à M. Jouffroy qui les a prononcées, et à la Chambre qui a eu le triste courage de les entendre, sans protester, sans que, dans toute cette assemblée, il se soit trouvé un seul homme qui, au nom de Dieu, ait osé rappeler l'orateur à l'ordre.

Tout ceci vient, nous ne cessons de le dire, de ce que le catholicisme est ignoré, de ce qu'on n'apprécie point tout ce qu'il renferme de grand, de noble, et surtout de profondément social. Si M. Jouffroy et d'autres esprits sérieux et méditatifs, dont il n'a été que l'écho, avaient dirigé leurs études dans ce sens, au lieu de jeter au catholicisme une sentence de mort, évoquant de leurs souvenirs le grand drame des destinées humaines, ils le proclameraient impérissable, parce que, dans nos sociétés modernes toutes imprégnées de foi, il est la grande loi sociale, et que dans l'humanité tout ne s'accomplit que par lui et avec lui.

Qui ne doit voir, en effet, que la société ne saurait vivre, en politique sans un principe d'où découlent l'ordre et la liberté sous une autorité protectrice et conservatrice; dans la famille, sans un principe moral qui en réunisse tous les membres, sous la dépendance d'un même pouvoir et dans les liens d'une commune affection; dans les sciences, sans un centre et un point de ralliement; dans les beaux-arts, sans un principe inspirateur; dans l'industrie, sans un frein qui substitue à l'intérêt privé l'intérêt général?

Or, ce principe multiple, qu'est-il autre, sinon le principe unitaire du catholicisme, qui étreint l'humanité par tous les modes de son existence? N'est-il pas celui qui le premier a rayonné sur toutes les faces du

monde, affermissant le pouvoir et sanctifiant l'obéissance, élevant l'esclave à l'égal du maître; affranchissant la femme et constituant la famille; appelant à lui tous les travaux intellectuels; se mêlant à toutes les harmonies humaines, et marquant de son empreinte jusqu'à ces superfluités délicieuses qui charment les loisirs de l'homme et endorment ses chagrins? Au lieu de proclamer la mort du catholicisme, M. Jouffroy eût été plus vrai, en disant, comme nous, qu'on ne tue pas le catholicisme, parce qu'on ne tue pas l'humanité.

En est-il de preuve plus frappante que cet immense retour vers les idées religieuses dont le spectacle, se déroule chaque jour, sous nos yeux? L'impiété a disparu; çà et là se rencontrent encore quelques rares voltairiens, traînants oubliés de la grande armée, dont la voix chevrotante et cassée se perd dans la solitude que les populations leur ont faite; les éditions de Voltaire, de Rousseau et autres, sont presque toutes encore dans les recoins obscurs des magasins de librairie. L'école encyclopédiste a donc visiblement fait son temps; elle s'en va, la grande coupable, toute chargée qu'elle est des malédictions universelles, vers l'abîme de réprobation où la clouera de plus en plus le mépris des générations futures. Et ce qu'il y a de plus remarquable en tout ceci, c'est que ce mouvement religieux a reçu et reçoit encore son impulsion principale de ceux-là même qui s'efforcent de le nier. Jamais l'homme ne se contente de détruire : à la place de ce qu'il ôte, il faut qu'il mette quelque chose. Et c'est vraiment merveilleux que de voir avec quelle peine la philosophie actuelle cherche inutilement à se poser dans un ordre de choses, sans trouver la place occupée par le Christianisme! Ce qu'elle a de bien, elle le lui vole; ce qu'elle a de mal, elle l'outrage ou le défigure. C'est ainsi que tous ses principes de morale, elle les dérobe à l'Évangile, que la base de toutes ses lois, elle la prend dans les codes épurés par l'Évangile, qu'elle dénature la liberté, d'origine chrétienne, en la poussant jus-

qu'à la licence, comme les Saints-Simoniens, outrant la valeur de la femme et la charité, vont se perdre dans les absurdes rêveries de la femme-Messie, et les théories immorales de l'amour.

En lançant les intelligences dans cette voie de recherches, la philosophie concourt donc puissamment à les ramener vers les belles doctrines catholiques, et reconstruit ainsi pierre à pierre les murs du temple qu'elle avait dévasté. Que ce mouvement intellectuel vers les idées religieuses soit une conception artistique, et non la foi encore, nous le voulons bien; peu importe que ce soit par l'imagination ou par le cœur, par ici, plutôt que par-là, que Dieu rentre dans la société. L'essentiel est qu'il y rentre; et c'est ce qui se fait visiblement aujourd'hui. Admirable et profond effet de la Providence! Elle nous mène à nos destinées par des voies qui nous sont inconnues, fait servir le désordre même au rétablissement de l'ordre; et c'est au moment souvent que l'humanité paraît le plus près de sa chute, qu'elle se relève plus glorieuse, pour nous montrer que de nous-mêmes nous ne pouvons rien, et que sous sa main puissante, les hommes ne sont que de faibles instrumens de la volonté divine.

C'est un fait remarquable que la religion se ravive à mesure que la société, poussée hors des limites naturelles, s'engage de plus en plus dans les âpres sentiers des révolutions, et s'en va cheminant de ruines en ruines. Quand le salon lançait la boue, et que la éruption morale préparait la corruption intellectuelle, il y eut un moment aussi où les roués de la Régence, regardant autour d'eux, ne trouvèrent pas de place pour une religion si pure, dans l'effroyable vide moral qu'ils avaient créé. Puis de cette vaste corruption sortit une nuée de sophistes, comme les vers sortent d'un cadavre, et ce fut bientôt une désolation amère et un bouleversement inouï: la royauté étouffée dans les bras du bourreau sur la place Louis XV, toutes les institutions abattues, les temples profanés ou détruits, les prêtres égorgés, les rives étrangères couvertes

de proscrits, l'Europe se heurtant comme arrachée de ses fondemens. Et pendant cette épouvantable tourmente, la société s'émondait de ce qu'elle avait d'impur; la foi des premiers âges se ranimait avec le martyre; sur le front du clergé, l'aurole de la persécution commandait le respect des peuples; le salon expiait ses erreurs, tombait des bras des courtisannes dans les bras du bourreau, ou, dans sa vie vagabonde, moissonnait la foi en recueillant la misère; le peuple fatigué de doctrines désolantes, croyait à la gloire, faute de mieux, et plus tard, sous les pas d'un soldat qui avait troqué sa casaque contre le manteau royal, se précipitait dans les églises toutes pleines, encore de sa fureur et des traces de ses sacrilèges.

Comme sa devancière, la révolution de juillet s'est attaquée aussi à la religion; et nous avons eu des églises dévastées, des croix abattues, des prêtres insultés ou persécutés, la sainte liberté religieuse indignement violée. Certes, il n'a pas tenu à elle que la Croix ne disparût de nos cités; et si, sur cette nation avilie, ne s'est pas étendu l'athéisme comme un voile funèbre, c'est que la voix impie a retenti vide et sans écho.

Privée de l'appui du pouvoir, abandonnée à ses propres forces, la religion a trouvé en elle-même de quoi se soutenir; et de fait, qu'a-t-elle donc besoin de la main de l'homme? De faveurs, elle n'en a point demandé; ses droits, elle ne les a réclamés que lorsque l'injustice a été trop criante, et l'empiétement trop visible. Méconnue du pouvoir, sans loi qui la protège, sans droits politiques, sans défenseurs dans les Chambres, la voilà telle qu'elle s'est présentée aux peuples, pauvre et nue comme aux jours de ses premiers apôtres; et la voyant si belle, si libre, si peu envieuse des faveurs et de la protection des palais, les masses se sont demandées si ces hommes de paix et de bénédiction étaient bien ceux qu'on leur avait montrés du doigt pour la persécution? Et les temples se sont remplis

de nouveau , et la religion a ouvert ses bras à ses enfans égarés.

Oh ! notre vie est assez pleine , à nous ; car ici , sous nos yeux , dans cette Babylone de la France , où tant d'erreurs se joignent à tant de vices , nous avons vu la multitude inonder nos portiques sur ! la place où , il n'y a pas quatre années encore , nous inondions de nos larmes la croix outragée , nous avons vu le peuple se presser au pied de la croix ; où hurlaient les blasphèmes , nous avons entendu des cantiques d'amour et des soupirs ardens poussés vers le ciel. Et la grande voix de la France est venue se mêler à cette voix de la capitale , comme un premier chant d'avenir , comme un bel hymne de la terre au ciel. Oh ! oui , notre cœur a tressailli , nos yeux se sont mouillés de larmes , dans cette grande semaine , quand nous allions méditer dans les basiliques sur ces inénarrables douleurs ; car les basiliques étaient pleines ; car c'est à peine si les paroles de la chaire pouvaient parvenir jusqu'à nos oreilles , tant les rangs étaient serrés autour d'elle , tant les temples étaient petits pour contenir cette foule ! Et qu'importait , je vous le demande , quand nous étions là , le jeudi de la sainte semaine , dans la vieille cathédrale auprès de laquelle , hélas ! le pauvre cherche vainement aujourd'hui l'asile à la porte duquel jamais il ne frappait sans recueillir l'obole de la charité , qu'un arrêt tout récent forçât l'auguste prélat de payer lui-même les sommes qu'on lui a prises. De l'or ! et quel est donc l'or qui vaille pour lui le spectacle qui se déroulait à ses regards ? L'amour des peuples , le respect après l'insulte , la louange après la calomnie , la foi après le sacrilège , voilà ce qui vaut mieux que tout l'or de la terre.

Et ce n'est pas seulement dans la capitale qu'a lieu cet élan religieux ; dans la province , ce sont aussi les masses qui se précipitent dans les églises. Partout le même enthousiasme , la même foi , la même ardeur d'écouter la parole divine. Toutes nos correspondances sont unanimes sur ce point : à Clermont , à Rennes , à Lyon , à

Toulouse , à Bordeaux..... Encore une fois , c'est un vaste mouvement imprimé à la société française , et qui désormais ne s'arrêtera plus.

Nous ne saurions finir cet article où nous avons redit aux catholiques toutes les joies de notre âme , et confié toutes nos espérances d'avenir , sans déposer aux pieds de tous les membres du clergé l'hommage de notre vive sympathie pour le zèle et le talent remarquables avec lesquels ils ont développé devant nous les grandes doctrines catholiques pendant la sainte quarantaine. Le clergé , aujourd'hui surtout , doit marcher à la tête du siècle par l'intelligence , comme il y marche par ses vertus. Et par le fait , nous devons rendre le témoignage aux prédicateurs que nous avons eu le bonheur d'entendre , qu'ils ont dignement répondu à l'attente universelle. Les résultats sont ici les meilleures preuves , et jamais peut-être tant de conversions ne se sont opérées , et tant de foule ne s'est rassemblée autour de la chaire évangélique. Outre les prédicateurs de Notre-Dame , dont nous avons donné les conférences , nous aurions pu remplir nos colonnes des discours de M. l'abbé Combalot , et de M. l'abbé Lacordaire , qui réunit dans ce moment une si grande affluence d'auditeurs au collège Stanislas , qu'on vient d'être obligé d'agrandir l'église. Tous ont fait leur devoir , clergé et peuple , et nous ne trouvons dans notre cœur que de vives espérances , et dans notre bouche , que des paroles de reconnaissance et de bénédiction.

Catholiques ! reprenez donc courage , et quand des voix impies viendront insulter à vos croyances et se moquer de votre avenir , montrez-leur donc le vide de leurs doctrines , et les populations qui accourent vers vous. Finissons en répétant ces paroles du grand poète , qui sont la mesure de nos espérances , et la joie de notre cœur :

Jérusalem renaît plus charmante et plus belle !

PRINCIPES

A l'occasion de la question du nombre et du mode de création des succursales.

Le rapport de la commission chargée de l'examen du budget du ministère des cultes a été présenté à la Chambre, et sera mis très-prochainement en discussion. Le ministre s'étant soumis aux réductions considérables opérées dans la session de 1831, la Commission n'a pas trouvé cette fois qu'il y eût lieu d'en demander de nouvelles. Le budget de 1835 sera donc semblable à celui de 1834, sauf une augmentation de 200,000 fr. au chapitre des traitemens du clergé paroissial, augmentation inévitable par suite du décès des titulaires de cures ou de succursales pensionnés, et de la cessation de quelques vacances. Le budget des cultes peut donc défier cette année la vigilante sévérité des économans de la Chambre, et le rapporteur de la commission en a pris acte pour nous rassurer contre les craintes que la session de 1831 avait fait naître. Toutefois, pour partager la confiance qu'il veut nous inspirer, nous attendrons que la question capitale des diocèses de 1822 ait été enfin résolue conformément aux vœux et aux intérêts de l'Église. Ce n'est pas assez que le gouvernement et la commission manifestent l'intention de revenir sur le vote de la dernière session, il faut que ce vote ait été rapporté par une décision solennelle, et que les vrais principes du droit de l'Église aient été proclamés et reconnus par une majorité rassurante. Il faut avouer que ce qui s'est passé depuis quelque temps dans la Chambre à l'occasion des pétitions relatives aux évêchés, est peu de nature à nous confirmer cet espoir.

L'examen du budget des cultes serait une mine féconde d'observations curieuses et importantes. Nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir (1). Dans ce moment,

nous ne voulons nous occuper que d'une question soulevée par le rapporteur de la commission, et qui sera sans doute, dans la Chambre, le sujet d'une grave discussion: c'est celle du nombre et du mode de création des succursales, celle de savoir s'il appartient au gouvernement de les créer à sa volonté, ou s'il est nécessaire qu'un acte législatif précède leur établissement. La commission a reconnu que ces sont là des questions très-déliées, et qui ne peuvent être tranchées sans mûr examen. Aussi n'est-ce que timidement qu'elle conteste au gouvernement le droit dont il a usé depuis le Concordat de 1801, de créer des succursales nouvelles sans l'intervention du pouvoir législatif, arbitre indispensable de toutes les questions qui touchent directement ou indirectement aux finances. Nous croyons, nous, que le doute manifesté par la commission vient de ce qu'elle ne s'est pas assez pénétrée des principes relatifs aux traitemens ecclésiastiques; et ces principes trop souvent et trop généralement méconnus, nous croyons qu'il est bon de les rappeler.

Qu'on y songe bien; l'état régulier, l'état constitutionnel des établissemens ecclésiastiques, c'est que leurs titulaires soient salariés par la nation. Ainsi l'ont voulu, depuis le rétablissement du Christianisme en France, toutes les organisations constitutives qui se sont succédé, soit par un sentiment de justice et comme compensation de la grande spoliation de 1789, soit par des considérations purement politiques. Ainsi l'a voulu la nouvelle Charte de 1830, en déclarant dans son article 6, que les ministres de la religion catholique sont salariés par l'État. Les traitemens du clergé catholique ne sont donc pas une faveur, un pur don; ils sont une dette de l'État, dette sacrée, et

rales seront facilement saisies par nos lecteurs: c'est que sur les titulaires des 26,000 succursales, 4,000 ont dépassé l'âge de soixante-dix ans, et touchent, en conséquence, le traitement de 1,000. 5,000 de 60 à 70 ans reçoivent 900 fr. de traitement. A qui est due cette prodigieuse longévité, beaucoup au-dessus de toutes les proportions habituelles?

(1) Nous ne pouvons cependant nous dispenser de faire une observation, dont les conséquences mo-

placée sous la garantie de la constitution elle-même. Mais cette dette, quelle en est l'étendue, la portée ? jusqu'à quel point dépend-il des pouvoirs publics de l'étendre ou de la restreindre ? C'est là la seule question controversable, et elle appelle toute notre attention.

La dotation du clergé catholique n'est pas pour l'État une dette entièrement postestative; elle n'est pas non plus sans limites. Il ne dépend pas des pouvoirs de l'État de la restreindre à leur gré; il ne dépend pas également du clergé catholique de l'étendre à l'infini. Quelles sont donc à cet égard les bornes des deux puissances ? Il y en a deux, selon nous, dont la première est, à nos yeux, à l'abri de toute contestation.

L'Église catholique n'est pas une chose irrégulière, et qui n'ait d'autres règles que les circonstances et les hasards : elle a son organisation complète, dont toutes les parties se tiennent et s'enchaînent; elle a sa hiérarchie et ses établissemens nécessaires. L'État n'a pu l'adopter que dans son ensemble, la salarier que dans son ensemble. Il n'a pu dire : Je soutiendrai telle ou telle pierre de l'édifice, et j'abandonnerai les autres à leurs propres forces. Ce qu'il n'a pas dû faire, il ne l'a pas fait. L'Église, qu'il avait reconnue, a été dotée par lui avec plus ou moins de justice et de magnificence; mais enfin, jusqu'ici du moins, il l'a dotée telle qu'il l'avait reconnue, et ce n'est que depuis trois ans qu'une partie de sa dotation légale a été mise en question.

La conséquence de ces principes est facile à saisir, et elle s'étend à la question de suppression des diocèses, comme à celle qui nous occupe. Toutes les fois qu'un établissement ecclésiastique a été institué légalement, c'est une obligation constitutionnelle pour les pouvoirs de l'État d'attribuer un traitement à ses titulaires. Ni le gouvernement, ni les Chambres, ne peuvent se dispenser de doter une seule des cures ou succursales existantes, chaque fois que l'Église leur fournit un sujet pour les remplir. Leur pouvoir ne s'étend que sur

la quotité des dotations, et la force des choses impose des bornes nécessaires à ce pouvoir. Mais l'existence même des dotations est garantie par la Charte, et ne peut être compromise, sans que la Charte ne le soit en même temps.

Ainsi, des traitemens sont dus à toutes les cures et succursales existantes, à mesure que l'Église les pourvoit d'un titulaire. Nous appliquerons plus tard ces principes, qui paraissent avoir été reconnus par la commission de la Chambre, à la question des évêchés. Mais ce n'est pas tout : à nos yeux, ce n'est pas seulement aux établissemens religieux existans, institués, qu'une dotation est due; c'est à tous ceux dont le besoin deviendra évident. Pour qu'on saisisse bien notre pensée, nous devons entrer ici dans quelques développemens.

Aux termes de l'article 60 de la loi du 18 germinal an 10 : « Il y aura au moins » une paroisse par justice de paix. *Il sera,* » *en outre, établi autant de succursales* » *que le besoin pourra l'exiger.* » Voyons si le vœu de cet article, dont on ne contestera pas sans doute l'autorité, aujourd'hui que l'on demande à grands cris le retour à la législation de l'an 10, se trouve rempli par la constitution actuelle de l'Église.

D'après les calculs du dernier budget, il y a en ce moment, en France, 50,078 cures et succursales, dont plus de 2,000 ne sont desservies que par le moyen du binage. Or, comme le nombre des communes est de plus de 37,000; comme, de plus, toutes les communes importantes renferment plusieurs paroisses, il en résulte, d'après les calculs de la commission, que 10,000 communes sont en ce moment privées de tout droit légal à une église et à un desservant. Nous ne prétendons pas que toutes soient fondées à réclamer ce droit, et à exiger qu'il leur soit accordé une église et un desservant, au moins par le binage. Beaucoup sont trop peu importantes, trop pauvres, trop restreintes, et manquent d'ailleurs des édifices nécessaires. Mais parmi elles, combien ne s'en trouve-t-il pas qui peuvent

prétendre à la jouissance du culte, aux mêmes titres que la plupart de celles auxquelles elle est accordée; qui, comme elles, paient leur part de l'impôt destiné à salarier les ministres du culte? Deux mille demandes existent dans les bureaux du ministère, et beaucoup d'autres se présenteraient encore. Il y a injustice de refuser de les satisfaire; il y a à leur égard violation des lois sur l'organisation du culte et des principes constitutionnels.

Pour que le but de l'article 60 de la loi du 18 germinal soit rempli, il faut qu'il soit établi des succursales partout où le besoin l'exige; il faut donc, dès qu'une commune justifie de ce besoin par son étendue et son importance, qu'une succursale lui soit accordée. En l'instituant, ce n'est pas une faveur que l'on accorde à cette commune, c'est une dette légale que l'on acquitte; en la dotant autant que possible, c'est une dette constitutionnelle que l'on paie. Le droit, c'est que là où le besoin exige une succursale, cette succursale soit créée; que là où elle est créée, elle soit dotée.

Eh bien! ce droit, à nos yeux, change la position du gouvernement par rapport à la question financière. Sans doute, en thèse générale, le gouvernement ne peut, sans l'intervention des Chambres, faire contracter à l'État des engagements pécuniaires, qu'il faudra plus tard accomplir. Mais ici, il ne s'agit pas de contracter des engagements nouveaux, mais d'accomplir des engagements existans en vertu de la loi de germinal et de la Charte. Dans nos principes, que nous croyons incontestables, l'érection et la dotation de succursales là où le besoin l'exige, est une dette à laquelle les Chambres ne peuvent se soustraire pas plus que le gouvernement. Que serait donc l'intervention des Chambres dans le vote préalable d'une dépense qu'elles ne pourraient refuser? Rien évidemment. La commission a donc tort de contester au gouvernement le droit de créer de nouvelles succursales sans le concours des Chambres; et rien n'était plus sage et plus légal, à notre avis, que ce pro-

jet d'ordonnance, dont le rapport de la commission nous a révélé l'existence, et qui autorisait le ministre à créer des succursales qui seraient desservies par le bînage dans toutes les communes où le besoin s'en ferait sentir. Ce projet était conforme à la justice, à la raison, à la loi; et nous regrettons que le gouvernement ait fléchi en cette circonstance, comme il l'a fait malheureusement trop souvent depuis trois ans, devant les réclamations anti-religieuses dont il a été l'objet. Deux ou trois mille communes de moins seraient en ce moment privées de tous les bienfaits du culte religieux.

Tels sont, à notre avis, les principes par lesquels doit être résolue cette grande question du mode de création des succursales. Le texte des lois et les précédens administratifs sont conformes à ces principes. L'article 61 de la loi du 18 germinal attribue au gouvernement le droit de régler, de concert avec les évêques, le nombre et l'étendue des succursales. C'est en vertu de ce droit que les décrets des 5 nivôse an 13 et 30 septembre 1807 instituèrent les succursales de l'empire. C'est en vertu de ce même droit que la restauration, qui se trouvait soumise, comme le régime actuel, au contrôle des Chambres législatives pour les questions financières, établit 500 succursales nouvelles par l'ordonnance du 5 août 1819, et en créa plus tard six autres par des décisions particulières et successives. Jusqu'à ce jour, ce droit du gouvernement n'avait pas été contesté, et nous avons prouvé que c'est sans fondement qu'on le conteste aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, et quelque solution que cette question reçoive dans la Chambre, nous nous félicitons qu'elle ait été soulevée, car il sortira toujours de cette discussion la reconnaissance de ce principe, que toutes les fois qu'un établissement religieux existe légalement, la Chambre ne peut ni le détruire, ni refuser les fonds nécessaires à sa dotation. Ce n'est qu'en vertu de cette règle que la commission conteste au gouvernement le droit de créer des succursales:

nouvelles. Eh bien! que devient, en face de ce principe, la distinction que dans la discussion sur les diocèses, certains membres de l'opposition ont voulu établir entre la question diplomatique et la question financière? Comment peut-on accorder à la Chambre le droit de refuser la dotation des évêchés, en reconnaissant qu'elle n'a aucun pouvoir sur l'existence même de ces évêchés? Ici, il n'y a pas deux questions, il n'y en a qu'une. Du moment que vous accordez que les diocèses de 1822 existent légalement, vous ne pouvez leur refuser une dotation que la Charte leur attribue. Et c'est pour cela que la décision de la dernière session était contraire à la Charte, et que la Chambre ne peut se dispenser de la rapporter.

Au reste, cette question des diocèses sera bientôt, et, nous l'espérons cette fois, solennellement débattue dans la Chambre. Nous sommes moins effrayés que quelques-uns de nos amis par les dernières décisions qui ont eu lieu à l'occasion des pétitions. Nous croyons que beaucoup des membres de la majorité qui ont rejeté le renvoi aux ministres, ne l'ont fait que pour laisser la question intacte et sans préjugés, pour le jour de la discussion solennelle qu'elle soulèvera lors de la délibération du budget. Nous faisons à leur justice et à leur raison l'honneur de croire qu'ils n'ont pas voulu, en passant à l'ordre du jour, mépriser à la fois le bon droit et les vœux des populations. Nous avons prouvé la parfaite légalité de l'organisation actuelle de l'église de France et des diocèses créés en 1822. Nous avons prouvé l'identité de la question diplomatique et de la question financière. Il ne restait qu'une chose à faire: c'était de démontrer que les besoins et les vœux des peuples étaient d'accord avec le droit. Eh bien! les pétitions sont venues en foule apporter cette démonstration. Et peu importe au fond l'accueil qui leur a été fait! Elles resteront cependant comme un élément puissant de la discussion qui va s'ouvrir. Jamais cette question n'avait été discutée d'une manière profonde et com-

plète. Elle le sera cette fois, et rien nemanquera pour lui assurer une solution conforme aux intérêts des peuples, de l'Église et du droit.

BIBLIOGRAPHIE.

LIVRES HISTORIQUES. — M. DE SISMONDI.

Nous avons tâché précédemment de rapporter tous les grands ouvrages historiques à quatre sortes d'écoles, chacune caractérisée et constituée par la manière dont elle entend mettre en œuvre les faits humains; nous avons ainsi nommé et distingué la méthode chronologique, qui se rapporte à Varron; la méthode narrative, qui se rattache à Hérodote; la méthode critique, qui a pour chef Evhémère chez les anciens, Gibbon et Voltaire chez les modernes; enfin la méthode philosophique, qui a commencé à Vico et fini à Herder. Nous avons formulé une opinion générale et sommaire sur les travaux qui ont été exécutés dans ces quatre directions, et maintenant nous sommes arrivés à appliquer notre grande division aux livres historiques, publiés depuis trente ans, et à examiner jusqu'à quel point ils ont fait avancer les études. Nous aurons égard plus spécialement aux ouvrages qui traitent des annales de notre pays. Il y a une foule de questions historiques qui sont les mêmes chez tous les peuples, et que nous éclaircirons avec beaucoup moins de peine sur le terrain des documens nationaux.

Nous commençons par le livre, aujourd'hui en meilleure renommée sur l'histoire de France, par celui de M. Sismonde de Sismondi. *L'Histoire des Français*, dont le premier volume parut en 1821, et qui n'est encore parvenue qu'à la fin du seizième siècle, formera, quand elle sera complète, à peu près vingt ou vingt-deux volumes. La chute presque totale des études historiques, à l'époque où M. de Sismondi commençait à publier les siennes, attira vivement sur elles l'attention du public. La presse libérale s'en aida surtout

pour donner à ses idées d'opposition une sorte de base positive et scientifique. C'est ainsi qu'on a fait en son temps une grande réputation au méchant livre de M. Renouard sur le droit municipal en France. Les écrivains sérieux allaient aux idées politiques, et la propagande allait pareillement à leur secours. Que de noms qui resteraient aujourd'hui en portefeuille, et que la presse de l'opposition a vernissés, fourbis et enluminés!

M. de Sismondi serait certainement du nombre. Ce n'est pas qu'il ne possède une fort grande érudition; qu'il n'ait presque remis en honneur nos chroniques nationales; qu'il n'ait introduit en histoire une critique fort supérieure à celle d'Anquetil, de Millot, et même des écrivains notables du dix-huitième siècle; mais il n'en est pas moins certain qu'il a mal posé ou mal résolu la plupart des grandes questions de notre nationalité. En face des travaux exécutés depuis dix ans par M. Augustin Thierry, par M. Michelet, et surtout par M. Guizot, et que nous examinerons successivement, ceux de M. de Sismondi ont perdu presque la totalité de leur valeur; et puis, en vérité, qu'est-ce qu'un écrivain sans style? qu'est-ce que vingt gros volumes écrits sans chaleur, sans élan, sans poésie, qui ne portent l'empreinte d'aucune grande idée supérieure, qui vont jusqu'au bout page à page, avec une langue plate, incolore, insipide, une véritable prose de procès-verbal, saupoudrée de temps à autre de quelque maxime voltairienne? Ce n'est pas ainsi que se font les ouvrages destinés à vivre: il ne reste jamais dans les littératures que les livres bien écrits.

Ce ne fut pas sans une intention réelle et marquée que M. de Sismondi appela son livre *Histoire des Français*, au lieu de la vieille et commune désignation de *Histoire de France*. Ce fut absolument par la même raison qui a fait donner à Louis-Philippe le titre de roi des Français, au lieu de roi de France et de Navarre. Les Libéraux de 1821 s'imaginaient que c'était plus noble et plus beau; et ainsi ont pensé

ceux de 1830. Titre pour titre, nous aimons mieux ceux de *Histoire de France* et de *roi de France*; ils sont plus anciens et plus vrais. La *France* est le nom qu'a porté dès le sixième siècle une partie du territoire d'entre Somme et Loire, lequel s'est trouvé devenir par la suite comme un centre d'assimilation pour tout le pays qui va de l'Océan au Rhône et du Rhin aux Pyrénées. *Français*, au contraire, est un mot qui ne date que de la fin du douzième siècle, lorsque la langue commençait à se former. Jusqu'alors les habitans de la France se nommaient Francs. Et puis l'espèce de nouveauté qu'il y a dans un titre comme celui de *Histoire des Français* peut dérouter le lecteur, et le porter à croire qu'il ne s'agit nullement des Normands, des Bretons, des Bourguignons, des Aquitains, toutes races aussi anciennes que la race franque, et qui se sont développées à peu près sans mélange jusqu'aux temps actuels. Enfin, et c'est la dernière remarque que nous faisons sur cette matière, annoncer l'histoire des Français plutôt que l'histoire de France, c'est, à notre avis, préjuger une grande question, celle de savoir si le principe personnel a dominé le principe territorial, et si dans le cours de notre civilisation, le progrès est sorti des lois sur les hommes ou des lois sur la propriété. Nous allons au-devant de l'objection tirée des chroniques latines, qui donnent à chaque prince le nom de *rex Francorum*. Outre que cette construction tient au génie de la langue latine, et qu'on a toujours dit d'Octave qu'il était *imperator romanus* ou *Romanorum*, et non pas *imperator Romæ*, il faut remarquer encore que *rex*, dans ces mêmes chroniques, et dans les textes des codes salique, saxon, visigoth ou ripuaire, où la tradition est plus pure, signifie *général*, et non pas *roi*, comme l'ont entendu les modernes, et que dès-lors il était fort naturel que Philippe-Auguste, par exemple, s'appelât *rex Francorum* plutôt que *rex Franciæ*. Mais il est un fait incontestable et immense, qui donne le dernier mot sur tout ceci; l'unité féodale, c'est-à-dire la superposition des vas-

saux, depuis le plus petit tenancier jusqu'à la famille la plus puissante, a amené et produit l'unité royale. Or, dans la féodalité, les personnes n'étaient hiérarchisées qu'à cause et en raison de l'hierarchie même des terres : c'est donc par la terre, et non par l'homme, que s'est établie la suprématie du duché de France sur tout le reste du territoire actuel ; et par toutes ces raisons, parmi lesquelles la dernière suffit à elle seule, il nous semble que le développement de notre nationalité se résume beaucoup mieux dans une histoire de France que dans une histoire des Français.

Le premier volume de M. de Sismondi est à peu près consacré à un examen des races qui ont occupé la Gaule par la conquête. Ce travail est incomplet, superficiel et mal digéré. Les peuples y sont jetés et appréciés en bloc, au lieu d'être soigneusement examinés dans leur constitution même, c'est-à-dire dans leur mode d'association intérieure, la tribu et la famille. Nous aurons l'occasion d'adresser plus tard le même reproche à M. Michelet, historien, poète et philosophe, qui a également écrit dans un volume séparé tout ce qui concerne les populations envahissantes du cinquième siècle, et dans le travail duquel il est resté beaucoup de vague et d'indécision, faute d'un point de vue pris dans les entrailles mêmes de sa matière, et qui lui servit à coordonner tous ses détails. Sous ces termes si généraux de nation, de peuple, de race, il y a des choses plus spéciales et plus réelles, comme la tribu et la famille ; ce sont ces élémens qu'il fallait étudier de préférence : ils sont la source de tout et le centre de tout.

Dès le second volume, M. de Sismondi entre réellement en matière ; il groupe, il raconte, il juge. Nous avons dit qu'il racontait sans naïveté, sans force, sans grâce, enfin sans aucune des qualités qu'exige un récit, et surtout un récit de vingt volumes. Son début à travers toutes nos annales manque de grandeur et de majesté. Il reprend cette éternelle narration de Clovis et de ses batailles, du roi de Cambrai et du roi

des Morins. Il nous semble qu'avant de faire ainsi promener le lecteur sur cet immense territoire, il fallait dire quelque chose de sa division, de sa culture, de son aspect physique, qui a tant et si souvent varié. Puisque M. de Sismondi a reconnu qu'il était nécessaire d'écrire l'histoire des races, pourquoi n'a-t-il pas écrit pareillement l'histoire du sol sur lequel ces races se sont développées ? c'était logique et naturel. M. Michelet ne l'a pas oublié. Et puis ces villes que Clovis assiége et dévaste, quel était leur régime intérieur ? par quelles classes d'hommes étaient-elles habitées ? quelles en étaient les lois ? quels en étaient les chefs ? M. de Sismondi vous nomme rapidement Paris, Cambrai, Orléans, Toulouse, et puis il passe outre, comme s'il avait tout dit ; de telle sorte que ceux qui veulent étudier le régime des villes de la Gaule au cinquième et au sixième siècles, sont obligés de faire tout le travail. Alors à quoi bon les historiens ?

M. de Sismondi vous lance donc comme un écolier dans ses histoires de Clovis, de Clotilde et de Tolbiac, choses qui sont partout, et il vous entraîne sans vous donner la moindre notion sur le régime des villes, sur la constitution des peuplades, sur les lois territoriales, sur la géographie de la Gaule, sur les établissemens chrétiens, choses qui ne sont nulle part. C'est ainsi que son histoire faite, l'histoire sera encore à faire. Non-seulement l'historien a laissé de grands vides, mais il a semé d'innombrables causes d'erreurs. S'il avait bien étudié et bien dessiné le système municipal du sixième siècle, qui était d'origine et d'organisation romaines, il aurait compris les communes du onzième et du douzième siècles, qui sont un commencement de municipalité indigène. M. Renouard a commis l'incroyable erreur de confondre le régime municipal romain, qui meurt vers l'année 500, avec le régime municipal indigène, qui naît vers l'année 1000 ; deux systèmes qui sont séparés, comme on voit, par un interrègne de cinq cents ans, outre qu'ils reposaient sur des bases essentielle-

ment différentes, la municipalité romaine étant formée de grands propriétaires, la municipalité nationale étant formée d'esclaves affranchis.

Parmi les grandes questions que M. de Sismondi laisse de côté, et qui demandent pourtant d'être traitées et éclaircies, pour que notre histoire signifie quelque chose, il faut placer la question domestique, c'est-à-dire l'organisation de la famille, et les rapports dans lesquels les membres étaient entre eux. Quelle part les enfans avaient-ils dans la succession? à quel âge étaient-ils majeurs? quel était le mode de partage entre les frères et les sœurs dans les héritages *ab intestât*? quelle était la situation et le nombre des esclaves? y en avait-il un plus grand nombre d'un sexe que de l'autre? à quels travaux les hommes étaient-ils employés? quelles étaient les occupations des femmes? comment vivaient-ils dans la famille? à quelle époque commença-t-on à leur donner des carrés de terre à cultiver? comment l'église traitait-elle les esclaves? à quel siècle correspond la disparition de l'esclavage? et une foule d'autres questions aussi importantes, aussi fécondes, aussi dignes d'intérêt, que M. de Sismondi n'a même pas soulevées. Mais alors, encore une fois, à quoi servent donc les historiens?

Nous avons dit que l'*Histoire des Français* causa tout d'abord une assez chaude émotion dans la presse, et que le parti libéral s'en empara, comme d'une espèce de témoignage scientifique rendu à la vérité de ses théories. En effet, M. de Sismondi y établit, ou du moins cherche à y établir que des trois principaux élémens de la nation, le clergé, la noblesse et le peuple, c'était ce dernier qui était l'élément primitif; qu'il avait été victime autrefois de diverses spoliations successives, et que son réveil dans les états-généraux du moyen-âge, et sa persévérance actuelle dans le recouvrement de ses anciens droits, étaient par conséquent chose naturelle, chose sainte, et qui devait être respectée. Ce fut cette théorie que M. de Sismondi donna sur

le peuple, qui le recommanda aux amis du peuple.

Or, cette théorie du peuple était fautive et ridicule. Des trois élémens dont s'est formée la nation française, loin d'être le premier, le peuple a été le dernier; le peuple ne date en France que de la fin du onzième et du commencement du douzième siècle; c'est à cette époque que les races esclaves se trouvèrent assez généralement affranchies, et formèrent, sous le bon plaisir des évêques, des communautés religieuses et des seigneurs, auxquelles elles avaient jusqu'alors appartenu, des aggregations administratives régulières, sous le nom de *communes* ou *bourgeoisies*.

L'erreur de M. de Sismondi, qui trouve le peuple existant sous la première race, a néanmoins un certain fondement. Toutes les chroniques relatives à l'histoire de France sont écrites en latin jusqu'à la fin du douzième siècle, c'est-à-dire jusqu'à celle de Ville Hardoinn, qui est la première qui ait été composée en langue d'entre Somme et Loire, ou en français. Or, ces chroniques latines portent fréquemment le mot *populus*, que M. de Sismondi a tout simplement traduit par le mot *peuple*, comme ferait un écolier. Les chroniques françaises, à commencer par celle de Ville Hardouin, portent aussi le mot *puerple*, *people*, et autres équivalens de *peuple* et de *populus*; mais avant de donner à ces expressions le sens qu'elles ont aujourd'hui, il fallait y regarder à deux fois. Il résulte des passages mêmes des chroniques latines et françaises où se trouvent les mots *populus* et *peuple*, que ces termes désignent la *noblesse*, les grands terriens, les propriétaires d'esclaves, jusqu'à la fin du treizième siècle à peu près. Il y a mille exemples à citer, et qui grossiraient inutilement cet article. Vers la fin du treizième siècle, les races esclaves se trouvèrent affranchies en grand nombre, comme nous l'avons dit, et formèrent des communes, des bourgeoisies, un *tiers-état*, à côté des nobles et des ecclésiastiques; ce fut cette tierce-nation, cette tierce-gent, d'origine

esclave, qui prit alors peu à peu le nom de *peuple*, avec les dénominations spéciales de *manans*, de *vilains*, de *croquans*; *bourgeois* avait une autre signification plus précise; il indiquait les membres de la confrérie municipale, ou de la commune, dans laquelle n'entrait pas qui voulait. La commune était une sorte d'aristocratie parmi les hommes de race esclave. Le roi Louis XI se fit recevoir bourgeois à la commune d'Unterwalden. Le roi Charles V avait annobli tous les membres de la commune de Paris. Ainsi le même mot de *peuple*, qui avait désigné les gentilshommes, c'est-à-dire les hommes de race libre, jusqu'à la fin du treizième siècle, commença dès-lors à désigner les bourgeois, c'est-à-dire les hommes de race esclave. Ce n'est qu'en 1789 que le mot se généralisa, et qu'il désigna indifféremment, comme il le fait encore, les descendants des nobles et les descendants des affranchis. Du reste les anciennes races libres ont presque entièrement disparu de la France; la Bretagne, l'Auvergne, le Berry, l'Anjou, la Normandie, la Gascogne sont peut-être encore les pays où il en reste le plus, à cause de leur immobilité et de leur vieille fidélité aux usages de leurs ancêtres. Il y avait sous Louis XIV à peu près quatre cent mille nobles inscrits sur les registres provinciaux des hérauts-d'armes; plus des trois quarts étaient des nobles créés par les rois de France, et par conséquent des descendants d'affranchis.

Nous ne finirions pas avec M. de Sismondi, si nous voulions signaler toutes les lacunes de son livre; la partie relative aux arts, à la langue, à l'architecture, au blason, aux sciences, y est nulle. C'est un livre manqué aux fondemens, et qu'il est presque inutile de poursuivre. A la place de son autenr, nous ne l'achèverions pas.

Nous nous estimons heureux et nous sommes fiers d'offrir aujourd'hui au clergé de France qui l'entoure de son admiration et de ses respects, à la jeunesse française qui l'a re-

connu comme son guide le plus dévoué et le plus sûr, aux pauvres de son diocèse dont il est la Providence visible, aux fidèles dont il est le pasteur, et même aux ingrats à qui il a pardonné, le portrait de monseigneur l'archevêque de Paris. Beaucoup de portraits de monseigneur l'archevêque ont été entrepris; on les retrouve partout, chez le riche et chez le pauvre, dans le palais et dans la mansarde. C'est un portrait populaire en un mot; mais jusqu'à présent nous avons eu des images peu ressemblantes. Plus d'une fois ceux qui approchent monseigneur de plus près ont eu peine à le reconnaître dans ces traits reproduits au hasard sur d'autres portraits, et d'après un confus souvenir. Espérons qu'aujourd'hui le portrait de notre prélat, que nous devons au crayon facile et plein de verve de notre habile graveur, M. Montaut, d'Oléron, remplira toutes les conditions voulues pour un pareil travail. Au reste, nous le livrons comme il a été fait, avec zèle, avec amour, avec respect. A présent, c'est au clergé de France à nous dire si en effet nous avons atteint notre but.

Nous ne savons pas, depuis que l'Eglise de France est constituée, que Paris ait eu jamais un archevêque qui se soit trouvé dans des circonstances plus difficiles que monseigneur Hyacinthe-Louis de Quélen. Sans doute, de hautes vertus et de grands courages ont illustré le siège de Paris. Lisez l'histoire de cette Eglise, et des saints prélats qui ont marché à sa tête. Que d'efforts, que de charité ardente, que de piété, que de zèle, que d'intelligence! Les uns résistent à l'ennemi qui veut tout envahir à main armée; les autres s'opposent à l'hérésie, un autre genre d'invasion non moins à craindre; un archevêque soutient tout seul les efforts sans cesse renouvelés du dix-huitième siècle contre l'Eglise; attaques furibondes, déclamations féroces, hurlemens d'hommes de génie déshérités de la foi! Après quoi l'autel est brisé comme le trône, jusqu'à ce que repaissent le trône et l'autel, vainqueurs de tant d'orages.

Eh bien! nous le répétons, nous ne croyons pas que, même dans cette histoire à part, un prélat se soit rencontré plus grand dans l'adversité, plus patient et plus intelligent dans le combat, plus merveilleusement disposé à comprendre son époque, plus universellement adopté par tous les hommes de cœur et de foi, plus respecté par l'Eglise, à laquelle

il a servi de sauve-garde, supportant lui seul tout le malheur des temps. Avec quel admirable sang-froid, vous le savez !

La biographie de notre archevêque sera un des plus beaux textes à l'éloquente simplicité de l'histoire, quand l'histoire, ce jugement suprême de la postérité, pourra s'emparer librement de cette vie déjà si remplie. Mais aujourd'hui, parler, même au clergé, de monseigneur l'archevêque, c'est tenter une tâche bien difficile. Comment aborder, sans déplaire au prélat, le récit de tant d'actions qu'il croit avoir si bien cachées que nul ne les sait, excepté Dieu et sa conscience ? Comment, avec la plus grande retenue de soi-même, ne pas blesser cette modestie si inquiète ? Comment le tirer malgré lui de l'obscurité qu'il aime tant, cet homme qui ne s'est montré qu'aux jours du péril ? Plus le peuple fut injuste envers lui, et moins il permettra qu'on parle au peuple de ses vertus et de son courage. Peuple ingrat, en effet, et qui a été bien malheureux lorsqu'il a connu celui qu'il avait outragé ! Vous vous rappelez ces jours d'affreuse mémoire, quand le peuple, oubliant les bienfaits de cet archevêque naguère si populaire, un des héros de la chambre des pairs, éloquent et intelligent orateur, qui n'avait pas séparé la cause du peuple de la cause de l'Église⁽¹⁾ s'abandonna comme par vertige aux plus incroyables fureurs. Tout à coup on assiége l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, on enfonce les portes. O profanation ! les saints sont brisés et renversés de leurs niches, les autels sont détruits, les tombeaux des morts sont ouverts ; tout cède ; la rue triomphe de l'Église. Mais le triomphe de la rue n'est pas complet encore ; l'Église n'est pas assez défaite, tant que l'archevêché reste debout. Aussitôt la foule se précipite en criant. La foule entraîne la foule. L'archevêché est renversé. La maison du prélat est dévastée ; il n'y reste pas pierre sur pierre. Sa

maison des champs est livrée au même stupide pillage. Ses livres, ses tableaux, sa cassette, ou plutôt la cassette des pauvres, tout est enlevé, brisé, anéanti ; le peuple ne se repose que le soir, et il rentre chez lui, sans songer que son archevêque n'a pas un abri où reposer sa tête. Ce jour-là, le peuple avait tout-à-fait traité l'archevêque comme un roi,

Dans cette désolation universelle de l'Église — parmi ces ruines fumantes, ne voyez-vous pas un homme qui sort pour proclamer le pardon des offenses ? n'entendez-vous pas une voix qui s'écrie : *Pardonnez-leur, mon Dieu !* En effet, dans ces déplorables circonstances ! en quelque sorte parmi les ruines de l'archevêché, le prélat se montra toujours calme, le front serein, le cœur tranquille. Il était heureux de voir que lui seul dans ce tumulte avait été atteint. Que lui importent que l'archevêché soit par terre ! que lui importent ses tableaux et ses livres, puisque le clergé de France est encore debout. Pour lui il n'a rien perdu, il a passé sa main sur son visage, et il ne s'est pas senti blessé ; personne ne s'est aperçu qu'il était sans asile, pas même les pauvres !

Aussi, grâce à son prélat, l'Église de France s'est rassurée. Le peuple, quand il a vu, le lendemain, les débris amoncelés par ses fureurs, s'est pris à être honteux et à rougir. Depuis ce temps, pas un cantique n'a été interrompu dans l'église, pas une plainte ne s'est fait entendre ; l'Église s'est serrée plus que jamais autour du pontife, et plus que jamais ils ont marché, elle et lui dans la voie de cette admirable unité catholique qui fait la force et la gloire de l'Église de Jésus-Christ.

De cette émeute de Saint-Germain-l'Auxerrois, l'archevêque qui s'est défendu tout seul, l'Église qui s'est protégée par elle-même, sont sortis l'un et l'autre plus forts et plus grands que si le pouvoir fût venu avec toutes ses forces à leur secours.

Vous dire comment l'archevêque de Paris s'est vengé du peuple de Paris, c'est chose inutile. Comment pouvait-il se venger, sinon par des bienfaits ? Il nous souvient encore de ces jours d'effroi où la peste tomba sur la ville consternée : ce fut un an, jour pour jour, après le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois. Tout tremblait : les hôpitaux se remplissaient d'heure en heure ; les pauvres mouraient, en attendant que vint le tour des ri-

(1) Les rentes 5p.400 étaient pour la ville de Paris elle seule de 90,000,000. Le 5^e, dont on demandait la réduction, s'élevait à 48,000,000 par an. C'est donc, depuis 40 ans, de 1824 à 1854 inclusive ment, une somme de 180,000,000 que les rentiers auront fin 1854, et dont ils auraient été privés, ainsi que le commerce et l'industrie. Voilà ce que la ville de Paris doit à son archevêque, et cependant c'est le même homme qu'elle laisse aujourd'hui sans asile.

ches; chacun se regardait avec effroi; ce n'étaient qu'histoires lamentables et funèbres. Tout à coup au milieu de la ville, au milieu des plus pauvres, au milieu des mourans et des morts, partout où tombait le fléau, arrive l'archevêque de Paris. C'est bien lui! Les pauvres le reconnaissent et tombent à genoux devant sa bénédiction puissante; les hôpitaux s'ouvrent à sa voix, et la désolation fait silence pour entendre des paroles d'espérance et de charité. Les plus intrépides s'étonnent du courage du prélat. Les médecins veulent l'arracher au lit des malades; mais il ne quitte le chevet du moribond qu'après lui avoir ouvert le Ciel. Il se multiplie ainsi la nuit, le jour, à toute heure; il encourage, il exhorte; il appelle à lui tout son diocèse; il a de l'or et des prières pour tous. Oh! s'il pouvait, parmi ceux qui meurent, reconnaître un des dévastateurs, avec quel bonheur il lui dirait : *Je vous pardonne, mon fils!* Voilà le spectacle que nous avons eu sous les yeux, tant que Paris fut saisi par la peste et par la terreur. Quand le fléau fut apaisé, on chercha vainement l'archevêque dans les rues assainies, dans les hôpitaux déserts; l'archevêque se cachait à présent; il se dérobaît à notre reconnaissance, il remerciait pour nous le Ciel qui avait dit au fléau : — *Reviens à moi!*

Ce sont là des faits qui seraient tous récents pour un autre que pour l'archevêque de Paris; mais pour lui ce sont déjà de belles actions de bien vieille date. Que de combats n'a-t-il pas livrés depuis pour défendre les doctrines attaquées, pour réveiller dans les âmes le feu des saintes doctrines! Tantôt c'était le schisme ingrat et stupide; tantôt c'était un homme de génie simple de cœur, grand écrivain que son zèle emportait trop loin. Notre archevêque a été sans pitié contre le schisme voltrien; il a pleuré sur l'homme de génie qui s'égarait; il a prié pour lui; il n'a été heureux que lorsque l'homme de foi et de cœur s'est montré le plus soumis des chrétiens, comme il en était le plus grand par l'éloquence et le génie. Ce sont là des combats sans nombre, ce sont là des inquiétudes sans fin! Et en même temps que le prélat se livrait à cette double lutte, il n'oubliait aucun des détails de son vaste sacerdoce. Par lui l'enseignement religieux a marché à des destinées nouvelles. C'est l'archevêque de Paris qui a donné à toute la jeunesse de France

le premier signal de ce retour inespéré aux saines doctrines religieuses. Chaque jour est témoin d'une nouvelle tentative dirigée par le prélat en faveur de cette révolution morale. Naguères encore il a rétabli les conférences religieuses, appelant ainsi à lui tous chrétiens, ceux qui enseignent et ceux qui sont enseignés; ceux qui parlent et ceux qui écoutent, afin que les uns et les autres marchent ensemble à la vérité chrétienne, afin que les uns et les autres marchent d'un pas égal dans la voie catholique. Ce sont là des succès prodigieux, incontestables, et qui viennent à l'église de son archevêque. Voilà comment l'archevêché est sorti de ses ruines. Le peuple a renversé des pierres; l'archevêque a mis des doctrines à la place des ces vieilles pierres. Le peuple a anéanti des tableaux et des livres; l'archevêque a remplacé par l'enseignement religieux ces tableaux et ces livres; le peuple a crié : *Mort à l'archevêque!* et l'a chassé de sa maison; l'archevêque a dit au peuple : *Vivez!* et lui a fait enseigner la vérité, et il l'a visité dans ses hôpitaux, moribond qu'il était; le peuple a crié : Il n'y a plus de *religion chrétienne*, et l'archevêque a répondu au peuple en appelant à lui toute la jeunesse de France : la jeunesse de France est venue à l'archevêque, ardente, enthousiaste, convaincue; la jeunesse bénie par son archevêque l'a entouré de son dévouement et de ses respects, et lui, il a pris pour devise ces trois mots qui disent tout : *A nous l'avenir!*

Nous arrêtons ici cette louange involontaire, et qui nous est échappée comme vous échappe un cri parti du cœur. En commençant cet article, nous voulions simplement annoncer à nos lecteurs cette bonne nouvelle, que nous leur offrions l'image la moins imparfaite et la plus authentique qui ait été produite de l'archevêque de Paris. Mais nous avons eu bientôt oublié son portrait pour parler du prélat que révère la France. Puisse cet hommage que la reconnaissance nous eût commandé, si l'admiration la plus sincère ne nous l'avait dicté, nous être pardonné par Mgr. l'archevêque de Paris; il est le seul homme dans le monde à qui nous soyons obligés d'en demander pardon.

CORRESPONDANCE.

Reims le 31 mars 1854.

Monsieur le Directeur,

Reims vient aussi de jeter son cri d'alarme, et de joindre sa voix à tant d'autres qui réclament contre la mesure qui tendrait à priver le catholicisme de France de trente évêchés; je vous envoie copie de la pétition qui se signe actuellement à Reims, et qui le sera bientôt dans toutes les paroisses du diocèse.

Messieurs les Députés,

Convaincus que votre premier désir est de prendre l'intérêt et de suivre le vœu du pays que vous représentez, nous nous empressons de vous les faire connaître, et d'appeler votre attention sur une mesure qui les blesserait l'un et l'autre de la manière la plus pénible.

Nous voulons parler de la suppression du siège de Reims, que fait craindre la proposition faite à la Chambre.

Le vote qui demandait cette suppression n'a pas été plutôt connu dans nos contrées, qu'il y a répandu une alarme générale.

Pour l'expliquer, il suffira, Messieurs, de vous donner une idée de l'état déplorable où se trouvait réduit, pendant sa réunion aux évêchés de Metz et de Meaux, le pays qui compose le diocèse actuel.

L'éloignement des évêques ne leur permettant pas d'étendre leur vigilance, ni d'exercer leurs ministères sur cette partie de leur diocèse, nous avons été privés pendant près de vingt ans de la visite épiscopale et du sacrement de la Confirmation.

Les vocations ne pouvant être efficacement encouragées, le plus grand nombre des paroisses se sont vues sans pasteurs; les peuples sont restés sans instruction, et combien de fidèles n'ont-ils pas été condamnés à mourir, sans avoir reçu les secours les plus indispensables de la religion?

Nous ne pouvons croire, Messieurs, que vous consentiez à faire revivre un pareil état de choses, ni à nous replonger dans un dénuement aussi affreux, en laissant supprimer un siège, dont la conservation est d'ailleurs réclamée par les considérations les plus puissantes.

1°. Le siège de Reims est un des plus anciens des Gaules, et son origine remonte au berceau du Christianisme dans le royaume.

2°. En supprimant l'archevêché de Reims, on laisserait veuve une des plus belles cathédrales de France, et l'on exposerait à périr, faute d'entretien, un des monuments d'architecture les plus rares et les plus précieux.

3°. La ville de Rheims est la plus importante du département de la Marne et des départemens circonvoisins; on ne peut sans blesser les convenances

et la juste susceptibilité de ses nombreux habitans, lui donner pour chef-lieu une petite ville éloignée.

4°. Le diocèse actuel renferme tant en cures qu'en succursales, plus de cinq cent paroisses, et plus de deux cents annexes: il est donc un des plus peuplés et exige exclusivement les soins et la présence d'un évêque.

5°. L'existence du diocèse de Reims n'impose que de très-faibles charges au gouvernement et à la ville, car cette dernière renferme dans ses murs tous les établissemens nécessaires à un évêché; et si le palais a été restauré et embelli aux frais du gouvernement, le grand séminaire a été acquis aux dépens du département des Ardennes et de la Marne, et le petit séminaire est le produit des dons des fidèles.

Nous passons sous silence une foule d'autres considérations que nous pourrions puiser dans les nombreux avantages qui résultent en faveur de la ville de Reims, de la présence dans son sein de ces établissemens, avantage que ferait disparaître la suppression du diocèse.

Vous ne le voudrez pas, Messieurs, et nous avons la confiance que, d'après tous ces motifs, vous vous opposerez au projet contre lequel nous réclavons aujourd'hui votre intervention, et que vous nous préserverez du désastre dont nous sommes menacés.

Suivent les signatures.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

L'abondance des matières ne nous permet pas d'insérer aujourd'hui une notice que nous avons reçue de Bayonne, sur M. Viviez, grand-vicaire, qui vient de mourir, nous la renvoyons au numéro prochain.

— Mgr Charvaz, évêque de Pignerol (Piémont), a été sacré le 9 mars à Chambéry. MM. Rey, évêque d'Annecy, Billiet, évêque de Maurienne, Rochaix, évêque de Tarentaise, et Jourdain, évêque d'Aoste, assistaient à la cérémonie. Le 41 mars, le prélat s'est rendu à Annecy avec Mgr Rey, son prédécesseur à Pignerol, pour y visiter le tombeau de saint François de Sales.

— Le docteur Fleming, évêque de Carparie, et vicaire apostolique à Terreneuve, s'est embarqué l'année dernière à Waterford en Irlande, après avoir fait partir six prêtres irlandais qu'il destine pour sa mission. Lui-même a emmené quatre religieuses du convent de la Présentation de Gallway. Il se rend à Saint-Jean, île de Terreneuve, et l'on ne doute pas que l'arrivée des missionnaires et des religieuses ne soient un grand sujet de joie pour les catholiques du pays.

— A la fin de novembre dernier, sont arrivés à New-York deux ecclésiastiques belges, M. Van-

derpool, directeur de l'école des orphelins à Bruges, et M. Lebrun, professeur de belles-lettres dans cette ville. Ils étaient accompagnés d'ouvriers de différents états, et se proposent d'établir une mission parmi les Indiens. Ils ont pris la route du Détroit, d'où ils doivent se rendre plus loin dans l'ouest. M. Portier, évêque de Mobile, qui était venu à New-York, en est parti vers le même temps avec cinq religieux de la Visitation de Georgetown, qu'il emmène pour former un établissement dans son diocèse.

« Trois missionnaires français, débarqués en 1827 aux îles Sandwich par un brick de l'État, devaient contrebalancer sur cette terre nouvellement livrée à une active civilisation, l'influence des missionnaires anglais et américains. C'était de la part de la restauration un acte de haute prévoyance; mais des intrigues et bientôt des persécutions en ont contrarié le succès. Une lettre datée de Waahoo nous apprend que les missionnaires américains ont fait enlever de force les missionnaires français, et que ces malheureux, entraînés à bord d'un navire de Sandwich, ont été jetés sur la côte de la Californie dans la baie de San-Pedro, avec deux bouteilles d'eau seulement, à 50 milles de tout endroit habité. »

C'est au moment que le cabinet français réclamait avec tant de sollicitude la ratification de l'octroi de 25 millions fait à sa bonne alliée, la république de Washington, que celle-ci lui préparait de pareils témoignages de reconnaissance. Mais sans doute que l'indigne traitement exercé sur des citoyens français par des sujets américains, dans une île où se trouve un résident américain, ne pouvait émuovoir nos gouvernans, quand on songe que ces citoyens français ont le malheur de n'être rien de plus que d'humbles missionnaires, des apôtres de vérité, des hommes sublimes, qui propagent aux extrémités du monde les principes d'une religion essentiellement civilisatrice, et l'influence du nom français.

— Les catholiques de Vévay, sur les bords du lac de Genève, ont, comme ceux de Lauzanne, obtenu du conseil d'État du canton de Berne l'autorisation d'élever une chapelle pour y célébrer l'office divin. Ils ont commencé leur entreprise comme ceux de Lauzanne, sans autre ressource que la providence. Déjà le Piémont, la Savoie et la Suisse, ont apporté leur tribut pour cette bonne œuvre. M. Giobbe et sa fille ont été autorisés par monsieur l'évêque de Lauzanne à recueillir les dons de ces pays. Ils sont dans ce moment à Besançon pour le même objet; messieurs les grands-vicaires ont autorisé la quête et engagent les fidèles à y concourir.

Portugal. — Le *Courrier* anglais publie une lettre de Lisbonne en date du 15. Elle ne contient

gnère que des détails sur la querelle engagée entre des officiers anglais, et le corps des volontaires portugais chargés du maintien de l'ordre dans la capitale. Rien de nouveau n'est survenu entre les deux armées. Don Miguel vient d'envoyer dans l'Alentejo un corps de troupes tiré de Santarem, pour s'opposer à la marche de Bernardo de Sa. A Opporto, une espèce d'anarchie s'est manifestée; les autorités municipales, entièrement opposées à don Pedro, paralysent l'action des tribunaux, et un grand mécontentement règne au milieu de la population. Saldanha est plus que jamais en mésintelligence avec les ministres. Il a demandé dernièrement qu'on lui envoyât tous les renforts dont on pourrait disposer. Dans sa dépêche, il exposait que don Miguel avait 18,000 hommes dans les lignes hors de Santarem, indépendamment de 12,000 autres répartis dans différens dépôts.

Espagne. — Rien de nouveau qui soit connu, hormis les dissensions intestines que soulève dans le parti de la reine la convocation des Cortès. Les carlistes se maintiennent avec avantage dans la Biscaye, le Guipuscoa, l'Alava et la Navarre. Les Navarrais ont à lutter contre des forces supérieures; mais ils ne se laissent point décourager. Il est impossible de montrer plus d'enthousiasme, plus de dévouement, plus de constance. Ni les fatigues, ni les combats ne les rebutent; Quessada leur fait une guerre d'extermination. Il exécute de la manière la plus impitoyable l'ordonnance qu'il a promulguée contre les partisans de Charles V, et dont nous avons donné un extrait dans un de nos derniers numéros. Un trait entre mille. Un officier de l'armée de la regente avait été fait prisonnier par le corps de Zumalacarreguy. La femme de ce malheureux jeune homme vint supplier Quessada de permettre que l'échange en fût fait contre un officier carliste que ce général avait ordonné de fusiller. Non, madame, lui répondit-il, c'est une guerre à mort que nous faisons. Ces deux officiers ont été mis à mort; car les carlistes paraissent déterminés à user de représailles contre leurs ennemis. Cette politique barbare n'a pas réussi jusqu'ici au général révolutionnaire. Malgré la facilité que lui donne le libre passage sur le territoire français pour poursuivre les carlistes, il n'a pu encore obtenir sur eux aucun avantage marqué. On assure même qu'il a déclaré à la régence qu'il lui est impossible d'en fuir sans l'intervention française.

La junte de Navarre s'occupe des moyens de se mettre en rapport avec quatre bandes qui se sont formées dans le Bas-Arragon. C'est un projet qui a été présenté par M. le comte de Frenne de Villermet, son président, et dont elle a confié l'exécution à sa prudence et à son énergie. On se rappelle que ce vieux général devait commander le mouvement qui a échoué dans l'Arragon. Tout porte à croire

qu'il rencontrera de grandes facilités pour ranimer ce foyer mal éteint.

Le bruit s'était répandu de la prochaine entrée de Charles V dans la province de Léon

— La discussion de la loi sur le traité conclu avec les États-Unis, et qui stipulait un paiement de vingt cinq millions par la France, s'est terminée le 4^{er} avril. Le premier article, et par conséquent la loi toute entière, a été rejeté à une majorité de 8 voix. MM. de Broglie et Sébastiani ont offert leur démission qui a été acceptée, par suite de cet échec.

D'après ces démissions, le cabinet a subi les modifications suivantes :

MM. Persil, garde-des-sceaux ;
Thiers, ministre de l'intérieur ;
Duchâtel, ministre du commerce ;
De Rigny, ministre des affaires étrangères ;
Roussin, ministre de la marine et des colonies ;

M. d'Argout a été nommé gouverneur de la banque de France ; M. Barthe, pair de France et président de la Cour des comptes.

— Une commission a été formée par les ministres de la guerre et du commerce, pour examiner la question des routes stratégiques dans l'Ouest, et en général celle des travaux publics que l'on croirait devoir confier aux troupes. Cette commission s'est réunie plusieurs fois au ministère de la guerre, sous la présidence du général Pelet.

— On écrit d'Alger, en date du 12 mars :

« Je m'empresse de vous annoncer qu'un traité assurant la pacification de nos provinces d'Alger et d'Oran, ainsi que la soumission à la France d'Abdebader, chez des tribus arabes, vient d'être signé. M. Desmichels, gouverneur d'Oran, a chargé de cette mission délicate M. Busnach, qui a habité long-temps Paris. M. Busnach a fait preuve de talent en cette circonstance, il était à la vérité bien placé pour mener à bonne fin une semblable négociation ; son nom est très connu parmi les tribus arabes, ses ancêtres ayant été ministres sous les deys. Cinquante-deux prisonniers français ont été ramenés par lui à Oran.

M. le baron Desmichels a montré dans la direction de cette affaire un grand tact et une haute capacité. Il n'a fait que suivre du reste les idées et le plan de M. de Bourmont.

— On écrit de Dijon, 31 mars :

Le bruit se répand qu'une assemblée républicaine doit avoir lieu aujourd'hui à la fontaine de l'Aigue, près Baune. Neuf cents personnes de Seurre et des environs ont dû s'y rendre. La force armée, de son côté, a envoyé ses représentans : un escadron de dragons a quitté notre ville pour aller surveiller la réunion.

— La loi sur les associations continue de soulever à Paris et dans les provinces beaucoup de mécontentemens, et des protestations énergiques sont faites de toutes parts.

Le procédé que nous avons employé jusqu'ici, pour la reproduction de nos gravures, ne nous ayant point satisfait, nous préférons remettre au prochain numéro l'envoi du portrait de monseigneur l'archevêque. Nos abonnés ne pourront qu'y gagner.

EPIHÉMÉRIDES.

6 avril an 4216. Première publication par un concile provincial, celui de Gènes, des décrets du fameux concile écumenique de Latran tenu à Rome en 1215, par 412 évêques, 800 abbés ou prieurs et un grand nombre de procureurs pour les absens, en présence des ambassadeurs de l'empereur, des rois et de presque tous les princes catholiques. Le plus remarquable des points de dogme qui y furent arrêtés, est la décision qui consacre le mot de *transsubstantiation*, pour exprimer le changement qui se fait dans l'eucharistie, où la substance du pain est remplacée par celle du corps de Jésus-Christ, et la substance du vin par celle de son sang. Le plus remarquable des canons de discipline est le double commandement de la confession annuelle et de la communion pascale, sanctionné par la peine de l'excommunication. Dans cette circonstance solennelle, l'Église, toujours ennemie de la superstition comme de l'incrédulité, condamna les épreuves connues sous le nom de jugement de Dieu, où la folie des hommes prétendait montrer le bon droit, par l'application du fer ardent, de l'eau bouillante, de la glace, etc. ; où la fureur des hommes voulait triompher, par le duel, d'un ennemi qu'on prétendait ainsi convaincre de perfidie ou d'injustice. Le concile de Gènes eut l'honneur de contribuer par la promulgation de ces sages décrets à la destruction de la Barbarie, et à la propagation des lumières.

Le 7 avril 4441. — La princesse Mathilde est proclamée reine d'Angleterre. C'est le premier exemple de la suprême autorité placée par les Anglais entre les main d'une femme. Mais la dynastie de Guillaume-le-Conquérant avait besoin de se consolider sur le trône. Aussi Henri 1^{er}, son troisième fils, qui avait succédé à Guillaume II, le second, et qui n'avait point d'enfans mâles, avait-

il obtenu de ses barons la promesse de reconnaître après lui sa fille Mathilde, laquelle était veuve de l'empereur d'Allemagne, Henri IV. A la mort du roi, Étienne, son neveu, fils d'Adèle, sa sœur, profita de l'éloignement de Mathilde, alors comtesse d'Anjou, pour s'emparer du pouvoir. Mais en 1141, Mathilde soutenue par David, roi d'Écosse, réussit à faire triompher ses prétentions et à s'emparer de la personne même d'Étienne. Alors on assemble un synode à Winchester, et là, en présence des trois ordres, les évêques, les abbés et les archidiacons, Henri, légat du pape, évêque de Winchester et frère du roi Étienne, rappela les droits de Mathilde et la soumission due à la Providence qui avait fait succomber Étienne. Celui-ci, au reste, ne tarda pas à recouvrer et sa liberté et le trône, et la première reine d'Angleterre n'est point comptée parmi les souverains. Les actes de l'assemblée où elle avait été reconnue portent qu'elle se réunit le lundi après l'octave de Pâques, qui cette année, comme en 1854, était le 7 avril. C'est donc une erreur, dans le docteur Lingard, que la date du 8 avril.

Le 8 1255. — Les évêques d'Espagne, réunis à Taragone, font de sages réglemens relatifs aux communications. C'était l'époque des fameux débats entre le pape Innocent IV et l'empereur Conrad IV, qui avait été excommunié. Pour calmer les esprits et fixer la discipline en Espagne, il fut arrêté que les évêques pourraient absoudre les excommuniés dans leur diocèse, et les archevêques, tous ceux de leur province; ce qui n'empêchait pas que ces prélats ne réservassent au pape les excommunications majeures, sur lesquelles du moins ils se concertaient avec lui.

Le 9 1278. — Le concile provincial tenu à Compiègne par l'arch. de Reims et ses suffragans, fournit un moyen de savoir quelle était à cette époque l'étendue de la province ecclésiastique de Reims. L'assemblée était composée, outre l'archevêque, des évêques de Soisson, de Beauvais, de Noyon, de Châlons-sur-Marne, de Cambrai, de Tournai, de Têronane et de Senlis. Les prélats convinrent de se réunir ensuite tous les ans, en personne, pour veiller au maintien de leurs décrets et de l'autorité épiscopale. Alors tout le monde sentait la nécessité de ces réunions qui sont maintenant si rares; mais la puissance civile ne s'en effrayait pas.

Le 10 255. — (Non 254, comme le dit Lenglet-Dufresnoy), le saint pape Étienne, 4^e du nom, prend possession du souverain pontificat. Il y montra la sagesse et la fermeté qui conviennent au vicaire de Jésus-Christ. Il sut défendre la tradition de l'Église contre la respectable, mais excessive sévérité du savant et éloquent saint Cyprien, qui voulait obliger les hérétiques convertis à recevoir de nouveau le baptême. Le pape répondit qu'il ne fallait point innover, défendant

de rebaptiser ceux qui reentraient dans le sein de l'Église, pourvu qu'ils eussent reçu le baptême avec l'eau, au nom du Père et du Fils et du St-Esprit.

Le 11 1802. — Jour des Rameaux, la cathédrale de Paris est rendue au culte catholique après les profanations du vandalisme révolutionnaire et les scandales du schisme constitutionnel. Le cardinal Caprara, légat du Saint Siège, y installa le cardinal de Belloy, qui, d'après le concordat de 1801, avait été nommé par Bonaparte, premier consul, et institué par le pape. Il était, dès 1752, évêque de Glandèves, puis bientôt de Marseille, où sa douceur et sa prudence rendirent de si grands services. Mais c'était surtout à Paris qu'il devait faire admirer son zèle et sa charité. Il contribua beaucoup à fermer les plaies de l'Église de France.

Le 12 1258. — L'archevêque de Bordeaux réunit à Cognac ses suffrages, et dans 29 sermons de discipline, on assure et perfectionne la constitution des paroisses, que certaines chapelles particulières, certaines confréries, certaines maisons religieuses même troublaient et menaçaient d'altérer par des prétentions et des usages plus ou moins singuliers. Le concile défend aux moines de se charger du soin des âmes, aux laïcs d'établir des confréries sans l'autorisation des évêques, aux prêtres de remplir les fonctions d'avocat ou de procureur. Il ordonne que chaque paroisse ait un sceau portant son nom, et que tous les actes d'administration en reçoivent l'empreinte.

Dans notre numéro du 2 février dernier nous avons annoncé, comme devant paraître prochainement, un ouvrage ayant pour titre : *Médecine pratique populaire*, et secours à donner aux empoisonnés, aux noyés et asphyxiés de tout genre; enfin, nouveau Traité d'embryologie sacrée (1 vol. in-8° : Prix 6 fr., et par la poste 7 fr. 50 c.) : Nous recommandons de nouveau cet ouvrage à nos abonnés, et surtout à MM. les ecclésiastiques auxquels il est principalement destiné.

L'auteur, M. le docteur Rosiau, prie les souscripteurs de vouloir bien affranchir leurs demandes : il les prévient en même temps que les lettres non affranchies seront refusées.

Le Directeur-Gérant,
ANGE DE SAINT-PRIEST.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

LA DOMINICALE, JOURNAL DES PAROISSES.

POUR PARIS ET LES PROVINCES :

Un an.	20 fr.
Six mois.	11
Trois mois.	6

POUR L'ÉTRANGER :

Un an.	24 fr.
Six mois.	13

Les bureaux, établis rue Guénégaud, n. 7, sont ouverts tous les jours de 9 à 5 heures.

Les lettres et envois adressés au directeur et non affranchis ne sont pas reçus.

La *Dominicale*, paraît à Paris le dimanche, et part le samedi pour les départemens et l'étranger.

Les cinquante-deux livraisons de l'année, seront divisées en deux volumes, ayant chacun une table analytique des matières et représentant, par leur étendue, environ six volumes de l'in-8° ordinaire.

Les demandes d'abonnemens, faites directement au bureau, doivent être accompagnées d'une adresse très-lisiblement écrite, et d'un mandat sur le Trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris, passé à l'ordre du Directeur.

Nous prions les personnes, qui, nous ont invités à tirer sur elles, de vouloir bien adopter la voie que nous indiquons.

ON S'ABONNE A PARIS,

Au Bureau de la DOMINICALE.

A MARSEILLE,

Au Bureau de la GAZETTE DU MIDI.

A ROUEN,

Au Bureau de la GAZETTE DE NORMANDIE.

A BRUXELLES,

Chez LÉPINE, à la Librairie universelle.

A ROME,

Chez M. DAVID, employé à l'administration générale des postes.

ET GÉNÉRALEMENT

Chez tous les Libraires, et dans les Cabinets de Lecture.

On s'abonne également aux bureaux des messageries et chez tous les directeurs de la poste, mais auprès de ces derniers, la remise de 5 pour 100 est imputable sur le prix de l'abonnement, et les souscripteurs n'ont à payer que les frais d'affranchissement de la lettre d'envoi, et les 75 centimes de timbre si l'abonnement est de plus de trois mois.

L'abondance des matières ne nous permettant pas d'insérer aujourd'hui la dernière conférence de M. l'abbé Thibault, chanoine de Paris, nous la renvoyons au numéro prochain.

SITUATION

DU CLERGÉ EN FRANCE, DEPUIS 1789 JUSQU'À
CE JOUR.

L'histoire du clergé en France depuis quarante-cinq ans, est aussi mémorable par les vicissitudes qu'elle renferme, que par les grandes vertus qu'elle offre en exemple. — A une haute prospérité succèdent des infortunes nouvelles; à la puissance, la persécution et des maux inévitables.

L'histoire de ces quarante-cinq ans serait le plus beau livre et le plus important qu'on pourrait écrire aujourd'hui en l'honneur du catholicisme. C'est un ouvrage qui nous manque, et dont l'utilité serait incontestable. Car, pour connaître, depuis 1789, la vie du clergé, qui a été si orageuse et si troublée, il faut parcourir une foule d'ouvrages, et se perdre dans des recherches longues et pénibles. Il est, du reste, facile de comprendre l'intérêt d'une pareille histoire, en racontant les haines implacables qui poursuivent le clergé dans ses prérogatives, dans ses propriétés, dans son unité et dans sa foi.

Quant au travail que nous publions, il est spécialement statistique; c'est un aperçu qui offre un résumé de chiffres peu connus et pars çà et là.

Cette statistique historique doit en quelque sorte servir de préliminaire à d'autres articles sur les propriétés du clergé et sur la législation qui le concerne. On pourra voir combien cette législation a varié, par les différentes conventions qui ont réglé le sort du clergé. Cette instabilité tient à celle de nos affaires politiques et aux variations qu'elles ont subies elles-mêmes. Lorsque l'assemblée nationale décréta une nouvelle circonscription des diocèses, on comptait en France dix-huit archevêchés et cent dix-huit évêchés, non compris ceux de l'île de Corse. En voici le tableau par provinces ecclésiastiques, avec le revenu des titulaires.

24° LIVRAISON.

Province de Paris.

Paris, archevêché, revenu...	200.000 liv.
Chartres, évêché.....	25.000
Meaux.....	22.000
Orléans.....	50.000
Blois.....	24.000
Total pour la province de	<hr/>
Paris.....	321.000

Province de Lyon.

Lyon, archevêché, revenu..	50.000 liv.
Autun, évêché.....	22.000
Langres.....	52.000
Mâcon.....	24.000
Châlons-sur-Saône.....	14.000
St.-Claude.....	27.000
Dijon.....	40.000 liv.
Total pour la province de	<hr/>
Lyon.....	229.000

Province de Rouen.

Rouen, archevêché, revenu.	100.000 liv.
Bayeux, évêché.....	90.000
Avranches.....	20.000
Evreux.....	30.000
Séze.....	16.000
Lizieux.....	50.000
Coutances.....	44.000 liv.
Total pour la province de	<hr/>
Rouen.....	350.000

Province de Sens.

Sens, archevêché, revenu...	70.000 liv.
Troyes, évêché.....	14.000
Auxerre.....	50.000
Nevers.....	20.000
Total pour la province de	<hr/>
Sens.....	154.000 liv.

Province de Reims.

Reims, archevêché, revenu..	50.000 liv.
Soissons, évêché.....	23.000
Châlons-sur-Marne.....	27.000
Laon.....	30.000
Senlis.....	18.000
Beauvais.....	96.000
Amiens.....	30.000
Noyon.....	37.000
Boulogne.....	20.000 liv.
Total pour la province de	<hr/>
Reims.....	331.000

Province de Tours.

Tours, archevêché, revenu..	82.000 liv.
Le Mans, évêché.....	30.000
Angers.....	25.000
Rennes.....	32.000
Nantes.....	44.000
Quimper.....	15.000
Vannes.....	39.000
St.-Pol de Léon.....	15.000
Tréguier.....	20.000
St.-Brieux.....	12.000
St.-Malo.....	35.000
Dol.....	20.000 liv.
Total pour la province de Tours.....	<u>369.000</u>

Province de Bourges.

Bourges, archevêché, revenu.	50.000 liv.
Clermont-Ferrand, évêché..	15.000
Limoges.....	20.000
Le Puy-en-Velay,.....	35.000
Tulle.....	15.000
Saint-Flour;.....	12.000
TOTAL pour la province de Bourges.....	<u>147.000 liv.</u>

Province d'Alby.

Alby, archevêché, revenu:	120.000 liv.
Rhodez, évêché.....	50.000
Castres.....	60.000
Calors.....	60.000
Vabres.....	21.000
Mende.....	40.000
TOTAL pour la province d'Alby.....	<u>341.000</u>

Province de Bordeaux.

Bordeaux, archev. revenu :	55.000 liv.
Agen, évêché.....	50.000
Angoulême.....	20.000
Saintes.....	20.000
Poitiers.....	30.000
Périgueux.....	24.000
Condom.....	70.000
Sarlat.....	30.000
La Rochelle.....	64.000
Luçon.....	35.000
TOTAL pour la province de Bordeaux.....	<u>398.000 liv.</u>

Province de Narbonne.

Narbonne, archev., revenu :	160.000 liv.
Béziers, évêché.....	54.000
Agde.....	40.000
Carcassonne.....	35.000
Nîmes.....	26.000
Montpellier.....	44.000
Lodève.....	29.000
Uzès.....	25.000
Saint-Pons-de-Tomières ...	35.000
Alet.....	25.000
Alais.....	16.000
Perpignan.....	18.000
TOTAL pour la province de Narbonne.....	<u>507.000 liv.</u>

Province d'Auch.

Auch, archevêché, revenu :	120.000 liv.
Acqs, évêché.....	24.000
Lectoure.....	18.000
Comminges.....	60.000
Conserans.....	24.000
Aire.....	30.000
Bazas.....	18.000
Tarbes.....	30.000
Oléron.....	13.000
Lescare.....	27.000
Bayonne.....	30.000
TOTAL pour la province d'Auch.....	<u>404.000 liv.</u>

Province de Toulouse.

Toulouse, archev., revenu :	90.000 liv.
Montauban, évêché.....	50.000
Mirepoix.....	30.000
Lavaur.....	64.000
Rieux.....	45.000
Lombez.....	45.000
Saint-Papoul.....	45.000
Pamiers.....	25.000
TOTAL pour la province de Toulouse.....	<u>394.000 liv.</u>

Province d'Arles.

Arles, archevêché, revenu :	42.000 liv.
Marseille, évêché.....	30.000
Saint-Paul-trois-Châteaux ..	10.000
Toulon.....	15.000
Orange.....	18.000
TOTAL pour la province d'Arles.....	<u>115.000 liv.</u>

Province d'Aix.

Aix, archevêché, revenu :	37.400 liv.
Apt, évêché.....	9.000
Riez.....	19.000
Fréjus.....	28.000
Gap.....	11.000
Sisteron.....	15.000
TOTAL pour la province d'Aix.....	119.400 liv.

Province de Vienne.

Vienne, archev. , revenu :..	35.000 liv.
Grenoble, évêché.....	38.800
Viviers.....	30.000
Valence.....	14.000
Die.....	15.000
TOTAL pour la province de Vienne.....	132.800 liv.

Province d'Embrun.

Embrun, archev. revenu :..	22.000 liv.
Digne, évêché.....	7.000
Grasse.....	10.000
Vence.....	7.000
Glandève.....	10.000
Senes.....	10.700
TOTAL pour la province d'Embrun.....	66.700 liv.

Province d'Avignon.

Avignon, archev. revenu :	56.000 liv.
Carpentras, évêché.....	42.000
Cavaillon.....	15.000
Vaison.....	15.000
TOTAL pour la province d'Avignon.....	128.000 liv.

Province de Besançon.

Besançon, arch., revenu :..	36.000 liv.
Belley, évêché.....	10.000
Total pour la province de Besançon.....	46.000 liv.

Province de Cambrai.

Cambrai, arch. , revenu :..	200.000 liv.
Arras, évêché.....	80.000
Saint-Omer.....	50.000
TOTAL pour la province de Cambrai.....	330.000 liv.

Evêchés suffragans d'archevêques étrangers.

Strasbourg, revenu :.....	400.000 liv.
Metz.....	120.000
Toul.....	37.000
Verdun.....	74.500
Saint-Diez.....	30.000
Nancy.....	50.000
TOTAL.....	711.500 liv.

TOTAL général du revenu des évêchés, tel qu'il existait au moment de la révolution : 6,614,400 livres.

Les évêques, lors de leur présentation en cour de Rome, étaient soumis à une taxe proportionnée au revenu de leurs diocèses. Sous le titre de *don gratuit*, le clergé de France payait réellement au roi un impôt. Ces dons gratuits se renouvelaient plus ou moins souvent, et leur quotité dépendait des circonstances politiques et du besoin d'argent que l'État pouvait avoir. Il y avait dix-huit diocèses qui ne prenaient aucune part au gouvernement temporel du clergé de France : ils faisaient leur don gratuit séparément ou avec les états de leur province. Cette exclusion leur venait sans doute de ce qu'ils étaient situés en pays conquis. — On comptait trois archevêchés, Besançon, Avignon et Cambrai ; et quinze évêchés, Arras, St.-Omer, Strasbourg, Metz, Toul, Verdun, Nancy, St.-Diez, St.-Claude, Belley, Orange, Carpentras, Cavaillon, Vaison et Perpignan.

Six évêchés se trouvaient suffragans d'archevêques étrangers. — L'évêché de Strasbourg était suffragant de l'archevêché de Malines, et les évêchés de Metz, Toul, Verdun, Nancy et St.-Diez étaient suffragans de l'archevêché de Trèves.

Il y avait six évêchés-pairies. — Le titre de pair était attaché au siège et non à la personne du titulaire. — Ces six sièges étaient l'archevêché de Reims, l'évêché de Laon, l'évêché de Langres, celui de Châlons-sur-Marne, celui de Beauvais et celui de Noyon.

Les cent trente-six diocèses de France renfermaient cinquante-trois mille quatre-vingt-une paroisses. — Après celui de Rouen, qui en contenait treize cent quatre-vingt-huit, venaient Limoges avec huit cent soixante-huit, Besançon avec huit cent douze, Chartres avec huit cent dix, Amiens avec huit cents, Clermont avec huit cents, Bourges avec sept cen

quatre-vingt-douze, et Sens avec sept cent soixante-quatorze. — Le plus petit diocèse était celui de Cavaillon, qui n'avait que dix-sept paroisses. — Les évêchés les plus pauvres se trouvaient dans la province d'Embrun: c'étaient les sièges de Digne et de Vence, qui n'avaient chacun que sept mille livres. — Ce dernier n'existe plus, et Vence, petite ville du département du Var, est du diocèse de Fréjus. — L'évêché de Cavaillon a été également supprimé. — Cavaillon appartient au département de Vaucluse et au diocèse d'Avignon.

L'évêché le plus richement doté était celui de Strasbourg, qui avait un revenu de 400,000 liv.

Il y avait en France huit cent soixante-onze abbayes commandataires d'hommes et de femmes, qui donnaient aux titulaires un revenu de sept millions six cent quarante-huit mille sept cent trente-quatre livres.

Les abbayes d'hommes étaient au nombre de six cent cinquante-deux, ainsi réparties:—les Bénédictins possédaient deux cent soixante-quatorze abbayes, et le revenu des abbés était de 2,880,514 liv.

La plus riche abbaye était, sans parler de celle de St.-Denis unie à la maison de St.-Cyr, celle de Fécamp, au diocèse de Rouen, qui rapportait 80,000 liv. à l'abbé commandataire. — L'abbaye de Mcreaux, au diocèse de Poitiers, avait le revenu le plus faible, 1,000 l.

L'ordre de Cîteaux avait cent quatre-vingt-sept abbayes, et le revenu des abbés se montait à 1,302,700 liv.—Les plus riches abbayes étaient celle de Chablis, au diocèse de Senlis, et celle de Trois-Fontaines, au diocèse de Châlons-sur-Marne. — Le revenu des abbés était de 50,000 liv. — Les deux derniers titulaires étaient l'archevêque d'Aix, M. de Boisgelin, et le cardinal de Bernis. — La plus pauvre abbaye de cet ordre était celle de Mège mont, au diocèse de Clermont-Ferrand, le revenu de l'abbé n'étant que de 700 liv.

L'ordre de Saint-Augustin comptait en France cent quatorze abbayes commandataires, qui formaient aux titulaires un revenu de 637,500 liv. — L'abbaye d'Aubrac, au diocèse de Rhodéz, avait le revenu le plus élevé, 40,000 liv.; et l'abbaye de Cellefrouin, au diocèse d'Angoulême, le plus modique, 1100 l.

L'ordre de Prémontré avait soixante maisons et un revenu pour les titulaires de

228,620 liv. — L'abbaye de St.-Jean, au diocèse d'Amiens, et celle de St.-Paul, au diocèse de Verdun, rapportaient à leurs abbés un revenu de 30,000 liv. — Les derniers titulaires furent l'évêque de Noyon, M. de Grimaldi, et l'évêque du Puy, M. de Galard de Terraube, oncle du député de ce nom sous la restauration. — Il y avait dix-sept abbayes de séculiers, qui donnaient aux titulaires un revenu de 260,200 liv. — La plus riche était l'abbaye de Gorze, au diocèse de Metz, 45,000 liv.: elle eut pour dernier abbé le cardinal Pamphili Doria. — L'abbaye de Saint-Spire de Corbeil, au diocèse de Paris, avait le revenu le plus modique, 1,000 liv.

On comptait deux cent dix-neuf abbayes commandataires de femmes, qui rapportaient aux titulaires 2,269,200 liv.

Les Bénédictines avaient cent dix maisons, et le revenu des abbesses était de 1.366.500. — La célèbre abbaye de Fontevrault, au diocèse de Poitiers, donnait à l'abbesse un revenu de 80.000 livres.

Les Bernardines, ordre de Cîteaux, avaient quatre-vingt-treize maisons, dont le revenu pour les titulaires était de 747.700 livres. Le revenu le plus élevé, 50.000 livres, était fourni par l'abbaye de Flènes au diocèse d'Arras.

L'ordre de Saint-Augustin ne possédait que onze maisons; le revenu des abbesses était de 96.500 livres.—Il y avait cinq abbayes de séculières, parmi lesquelles on voyait l'abbaye de Remiremont, au diocèse de Saint-Diez.—L'abbesse avait 30.000 livres de revenu: la dernière était la princesse Louise de Condé, qui est morte au Temple sous la restauration.

Ainsi, des 871 abbayes commandataires, les plus riches étaient les abbayes de Fécamp et de Fontevrault, et la plus pauvre l'abbaye de Mège mont.

Dans le nombre des diocèses, il y en avait vingt qui manquaient d'abbayes commandataires d'hommes; c'étaient les diocèses de Condom, Lectoure, Mende, Bayonne, Uzès, Alet, Lombez, Saint-Papoul, Toulou, Aix, Strasbourg, Riez, Grenoble, Digue, Vence, Glan-dève, Senez, Orange, Carpentras et Vaison. C'est une singularité assez remarquable, et qu'il est difficile aujourd'hui de pouvoir s'expliquer.

Le diocèse de Bourges, un des plus étendus, puisqu'il comprenait 792 paroisses, avait 26

abbayes commandataires, dont 12 de l'ordre de Cîteaux : c'était celui qui en avait le plus. — Le diocèse de Rouen en avait 26, dont 14 de l'ordre de Saint-Benoît; celui de Poitiers 26, dont 14 également de l'ordre de Saint-Benoît; celui de Besançon 24, dont 14 de l'ordre de Cîteaux; celui de Clermont-Ferrand 22, dont 11 de l'ordre de Saint-Benoît; celui du Mans 22, dont 11 du même ordre. — A l'exception du diocèse du Mans, qui ne renfermait que 137 paroisses, les cinq autres étaient presque les plus vastes du royaume.

On n'a pas encore fait remarquer, il nous semble, de quelle utilité ces abbayes ont été au gouvernement, aux villes et aux particuliers. — On en a fait des casernes, des prisons, des hôtels-de-ville; on y a établi des fabriques et des manufactures. — S'il avait fallu bâtir tous ces édifices, comment aurait-on fait? Comment élever en un jour l'œuvre de plusieurs siècles? — Si leur possession devenait aussi avantageuse à l'Etat, aux municipalités et à l'industrie, leur démolition, d'un autre côté, enrichissait les particuliers. — On se mit à vendre leur charpente et leur plomb. — Ce déplorable commerce devint une véritable fureur. On alla courir les provinces à la recherche des abbayes; c'était à qui en trouverait pour les acheter vite, et les démolir encore plus vite. — On ne parlait plus que de bois, de plomb et de fer. — On remuait ces ruines avec jouissance, on s'y complaisait; on croyait sa fortune derrière ces gros murs, on avait hâte de l'atteindre, on fouillait dans les tombeaux avec une inquiète cupidité, pour voir si on ne l'y trouverait pas; on n'avait nul souci de la cendre des morts, qu'on mêlait à la poussière des démolitions. — Nous avons vu cette fureur revenir sous la restauration; et quelques ruines qui par hasard avaient échappé aux recherches de la révolution, furent exploitées de nouveau; on s'empressa de démolir des démolitions; on redemanda de nouveau à ces magnifiques débris du moyen-âge du fer et du plomb. — C'est alors que disparurent les titres imposans et solennels d'une époque que nous n'avons pas encore comprise. — C'est l'ordre de Saint-Benoît qui a enrichi le plus les spéculateurs, et qui a offert à leurs calculs les monumens qui avaient le plus de valeur.

Lorsque Louis XVI, en 1789, publia la convocation des états-généraux, la fortune

politique des trois ordres était diverse, et leurs forces inégales. L'accroissement du tiers-état tenait du prodige; il avait profité de tout ce que la couronne et les deux autres ordres avaient perdu. Comme les états-généraux n'avaient pas été réunis depuis plus d'un siècle et demi, ce déplacement dans l'équilibre de la constitution n'avait pu être constaté. Au milieu d'un tel état de choses, la convocation des états-généraux était, qu'on nous permette l'expression, une sorte de guet-à-pens pour les deux premiers ordres. Il devenait évident pour les hommes politiques que le tiers-état absorberait tout et dirait comme Louis XIV : « L'Etat, c'est moi, » si la couronne ne soutenait les deux premiers ordres conformément à la constitution du royaume. Or, la couronne, loin de les soutenir, se rendit elle-même à discrétion. Dès ce moment, la question fut résolue.

Pour ne parler que du clergé qui occupait la première place aux états-généraux, nous dirons que sa position était des plus difficiles. En regardant dans le passé, on demeurait éfrayé du terrain qu'il avait perdu depuis Louis XIV. Quand il entra dans la salle des états-généraux, il se trouva face à face avec les théories haineuses des économistes, les préjugés et les ressentimens jansénistes de la bourgeoisie, les passions implacables de la philosophie, et enfin, avec la faiblesse légère et étourdie de la cour : il y eut à l'instant même une coalition formidable contre lui, et avant qu'il eût parlé, avant qu'il eût pris place, il était déjà, non jugé, mais condamné à mort; et cependant on peut aujourd'hui affirmer sans témérité, que les cahiers qu'il apportait à l'assemblée formaient un ouvrage de haute politique, un code de législation, un livre de véritable économie politique.

En supprimant les prérogatives du clergé, en lui enlevant ses droits et ses biens, l'assemblée constituante prétendit faire merveille, et poser en fait la liberté la plus grande possible. Cela a été dit avec autorité, rapporté par l'histoire comme chose admirable, et il n'est pas rare aujourd'hui de rencontrer des gens qui vous assurent avec une imperturbable gravité que la conduite de l'assemblée constituante envers le clergé était en harmonie parfaite avec les principes de la liberté. Eh bien! cette croyance est une erreur et une erreur absurde. Aucun corps politique

peut-être n'a plus violé la liberté que l'assemblée constituante ; c'est-à-dire qu'elle en a ignoré les premiers élémens. Il entra dans sa pensée d'établir une religion politique, une religion d'état : ce projet se prouve par ses actes. Elle commence par défendre les vœux, comme si ce n'était pas l'action du monde la plus naturelle, que de disposer de sa volonté à son plaisir ! Elle s'empare de toutes les propriétés du clergé, qui appartiennent, dit-elle, à la nation ; elle lui enjoint, sous les peines les plus graves, de n'avoir rien de commun avec Rome ; enfin, elle formule par articles et par paragraphes ce despotisme bas et honteux, connu sous le nom de *Constitution civile du clergé*, qu'elle déclare loi politique du royaume. Il faut reconnaître cette constitution, non comme code religieux, mais comme loi ; et ceux qui ne s'y soumettent pas commettent un délit politique, et sont poursuivis comme factieux.

Il y a ici, du reste, une grande habileté ; car on trompait le peuple : on se gardait bien de lui dire que le clergé résistait pour sauver sa conscience et sa foi de l'hérésie et du schisme ; mais on lui disait : « Le clergé ne veut pas reconnaître la loi que nous avons faite en vertu de notre mission ; il résiste, et toute résistance, dans les circonstances actuelles, devient un crime, parce qu'elle favorise les projets des ennemis de la nation. » Le peuple le croyait, et la résistance du clergé ne lui paraissait plus qu'une révolte ouverte.

Justifier la conduite de l'assemblée constituante nous a toujours paru la chose du monde la plus difficile. Tous ces faiseurs de théories systématiques, tous ces arrangeurs d'idées fausses, se perdaient dans des contradictions choquantes et absurdes. Ainsi, la Constitution civile du clergé n'admettait pas les vœux monastiques, et la Constitution de 91 dit, aux articles 1^{er} et 2, que les hommes naissent et demeurent libres ; que les droits de l'homme sont la liberté, etc. — L'article 4 dit que la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. — Or, comment les vœux monastiques pouvaient-ils nuire à autrui ? — L'article 11 porte que la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme, et l'article 10 déclare que personne ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses ; — et dans le même moment, l'As-

semblée mettait hors la loi tous les membres du clergé qui voulaient conserver leurs opinions ; elle refusait même d'entendre à la tribune les honorables explications qu'on lui voulait donner.

On venait des'emparer des biens du clergé, on en décrétait la vente sans une indemnité préalable, et à l'article 17, on proclamait la propriété un droit inviolable et sacré ! Il est difficile de rencontrer dans l'histoire plus d'inconséquence ou de mauvaise foi. La constitution civile du clergé était mauvaise, non-seulement parce qu'elle établissait une nouvelle circonscription des diocèses sans le concours de l'autorité spirituelle, seule compétente en pareille matière, mais parce qu'elle s'immisçait dans la discipline de l'Eglise, en réglait les détails et la forme, et encore parce qu'elle en brisait l'unité. Pie VII, dans son Bref du 1^{er} mai 1791, était surtout frappé de cette grande et importante considération. — Pie VII, dans ses lettres apostoliques pour la ratification de la convention du 15 juillet 1801, commençant par ces mots : « *Ecclesia Christi*, » et dans celles qui commencent ainsi : « *Qui Christi Domini vices*, » insiste particulièrement sur l'unité de l'église, et déclare que c'est surtout pour la conserver et la sauver du péril imminent où l'avait placée la constitution civile du clergé qu'il s'empresse de sanctionner la convention faite avec le gouvernement français.

L'abbé de Périgord, agent-général du clergé, évêque d'Autun, nommé par le bailliage de cette ville, se rendit à l'assemblée constituante d'une extrême utilité pour la réalisation des projets hostiles au clergé.

Lors des conférences qui eurent lieu pour la vérification des pouvoirs, l'évêque d'Autun opina pour la réunion des trois ordres, et fit partager son opinion à l'archevêque de Vienne, M. de Pompignan. L'évêque d'Autun fit partie du comité de constitution, et il y exerça une influence désastreuse. Il appuya le premier la motion du marquis de Lacoste et du député Chasset, motion qui consistait à mettre à la disposition de la nation les biens du clergé, de quelque nature qu'ils fussent. Mais il alla plus loin encore : il fit, par son influence, décider l'importante question de l'aliénation des biens du clergé ; il fournit même à l'assemblée tous les documens nécessaires ; il indiqua le chiffre de quatre-vingts millions comme for-

nant le revenu des dîmes, et celui de soixante-dix millions comme formant le revenu des biens-fonds, sans y comprendre les maisons, enclos, etc., et le tiers des bois qui était affecté à l'entretien des bâtimens. Le décret du 2 novembre 1789, qui décidait que les biens du clergé seraient aliénés, ne suffisait pas. Malgré l'opposition de Cazalès et de l'abbé Maury, l'évêque d'Autun obtint que le décret recevrait immédiatement son exécution, c'est-à-dire que la spoliation serait effectuée sans délai. Mais jeter dans la circulation cette grande masse de propriétés n'étant pas chose facile dans les circonstances alarmantes où l'on se trouvait : il fallait des acquéreurs et de l'argent. Or, l'effroi commençait à se répandre dans toutes les classes; les personnes riches quittaient la France, les capitalistes cherchaient à se faire oublier, le numéraire circulait avec peine. L'évêque d'Autun comprit qu'il ne suffit pas toujours de proclamer une mesure quelconque, mais qu'il faut que cette mesure soit possible; il proposa donc à l'assemblée et fit décréter la création d'assignats portant cinq pour cent d'intérêts, qui devaient être admis comme écus dans toutes les transactions résultant de la vente des propriétés du clergé. Ceci une fois posé, la spoliation fut consommée. On connaît tous les désastres occasionnés par ce papier-monnaie.

RÉFLEXIONS

A L'OCCASION D'UNE PÉTITION PRISE EN CONSIDÉRATION PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Quand nous disons tous les jours que la chambre actuelle va développant, à l'encontre des vœux de la France, ses théories encyclopédiques, nous ne faisons que constater un fait malheureusement trop vrai, et dont il se présente incessamment d'irrécusables témoignages. On a vu des populations catholiques apporter leurs signatures par milliers, et solliciter avec instance qu'on ne leur enlevât point leurs évêques : ces protestations solennelles de foi chrétienne n'ont trouvé dans l'enceinte législative qu'indifférence et opposition; quelques voix, plus fidèles au culte de la vieille France, se sont élevées

pour le défendre; mais elles ont été perdues dans la foule, et les catholiques ont été repoussés.

A quelques jours de là, il survient une pétition honteuse, à peine avouée de quelques noms, et qui demande qu'on se hâte de sauver les curés du despotisme des évêques. Il se fait aussitôt une grande rumeur dans la chambre; on se demande s'il convient de laisser opprimer si violemment la majorité du clergé par un petit nombre de supérieurs hiérarchiques; et avec cet arsenal de grands mots, dans lequel les philosophes de la chambre puisent sans cesse, au nom de *l'égalité chrétienne*, de *la primitive église*, de *despotisme pontifical*, on décide qu'il sera fait bon et favorable accueil à la pétition, et qu'on n'aura de cesse que la Chambre n'ait garanti les curés de l'intolérable oppression dans laquelle les font gémir les évêques.

Vous figurez-vous la Chambre des députés en train de réaliser sa grotesque entreprise, intervenant par assis et levé dans la discipline ecclésiastique, admonestant les évêques et les révoquant peut-être! car enfin, si la Chambre prétend qu'il y a tyrannie, et si les évêques répondent qu'il n'y en a pas, la Chambre sera bien forcée, pour avoir raison, de recourir à quelque mesure extrême. Il fera beau voir, quand ce jour sera venu, le parti que prendront les docteurs en droit canon de l'assemblée législative, si docteurs il y a au palais Bourbon.

Comment se fait-il qu'il nesoit pas venu à l'esprit des hommes sensés de la Chambre, qu'ils se mêlaient, à l'égard de cette pétition, d'affaires qui ne sont pas de leur compétence, et qu'après tout, la plainte prétendue qu'ils s'empressaient d'accueillir n'avait pas le moindre fondement? Comment pouvait-on songer à trouver de la tyrannie dans une religion qui a introduit dans les langues humaines les mots de charité et de fraternité? De la tyrannie dans le Christianisme qui a créé l'abnégation de soi-même! de la tyrannie dans les évêques, les premiers ministres d'une doctrine de paix,

d'humilité et d'amour! de la tyrannie dans des hommes qui dépendent eux-mêmes de supérieurs, et qui ne possèdent rien en propre, pas même leur volonté, qui est celle du chef de l'Église! Mais c'est fou, à force d'être impossible.

Est-ce qu'il y a donc dans le clergé catholique deux sortes d'hommes de nature et de destination diverses, dont l'une écrase et dévore l'autre, et qu'il faille arrêter dans ses usurpations? Mais non; il n'y a que des prêtres, tous égaux en valeur individuelle, qui se graduent et s'hierarchisent selon leurs lumières, leurs vertus, leurs services; de telle sorte que tel est vicaire aujourd'hui, qui peut être archevêque plus tard. L'ordre des évêques ne se compose pas d'ecclésiastiques d'origine spéciale; ce n'est pas une association fixe, toujours composée des mêmes hommes, qui puisse aspirer à la tyrannie et mettre de l'esprit de suite dans ses persécutions; à chaque instant, les rangs éclaircis des vénérables évêques se remplissent de ces curés tant opprimés; et à moins de supposer que le camail inspire naturellement et forcément le despotisme, on est forcé de conclure que la calamité qui pèse sur les curés doit diminuer peu à peu, à proportion que des curés deviennent évêques.

En vérité, il est déplorable d'avoir à dire ces choses si simples, si faciles, si vraies. Tout le monde sait que rien n'est fraternel au monde comme les rapports qui unissent tous les membres du Clergé, depuis le sous-diacre jusqu'au saint-père. Aujourd'hui surtout, il y a dans l'administration ecclésiastique, en France, un surcroît de bienveillance et de douceur. Avant la révolution, quand bon nombre d'évêques, appartenant à des familles puissantes, ne résidaient guère, il se pouvait que, dans des circonstances extraordinaires, les membres intérieurs du clergé fussent peut-être exposés à être moins considérés; mais aujourd'hui que l'épiscopat est au pauvre comme au riche; aujourd'hui que chaque évêque connaît personnellement tous les curés de son diocèse; aujourd'hui qu'il vit,

administre et meurt au milieu d'eux, il y a naturellement effusion et paternité dans l'autorité de l'évêque. S'il y avait, non pas tyrannie, cela ne se peut pas, mais sévérité et rigueur, ce ne pourrait être que dans un cas exceptionnel, vis-à-vis d'un prêtre coupable; et ceux-là, qui est-ce qui voudrait les soutenir? qui est-ce qui se ferait, de sang-froid, l'avocat de l'égarement et de l'insubordination, contre la régularité et l'hierarchie?

Il est propre aux institutions chrétiennes d'être plus morales et plus nobles que les institutions humaines: c'est ainsi que les relations d'inférieur à supérieur y sont environnées de plus de garanties, de plus de justice, de plus de charité. On sait que s'il parvient à l'évêque quelque plainte sur un subordonné, cette plainte est d'abord accueillie avec une réserve sans égale; on s'informe scrupuleusement aux sources respectables; on appelle le subordonné lui-même, et il lui est donné tous moyens et toute latitude de s'expliquer et de se justifier. Est-il condamné, la condamnation n'est jamais arbitraire; elle est prévue et précisée par les réglemens ecclésiastiques; et puis il reste comme une sorte de révision, la juridiction archiepiscopale, et la justice du saint-père lui-même. Ainsi, s'il y avait besoin en ceci d'une réfutation sérieuse à l'espèce de reproche de tyrannie qu'on n'a pas craint d'élever contre les évêques de France, il y aurait à répondre une chose bien simple: c'est que ceux-là ne peuvent pas être despotes, qui ont eux-mêmes des supérieurs.

La seule chose qui afflige dans l'accueil fait par la Chambre à cette incroyable pétition, c'est que des hommes graves aient paru approuver une démarche qui ne pourrait avoir pour résultat que d'introduire des désordres dans le Clergé de France: les curés dont on a l'air de prendre la cause en main, ne seront pas dupes de cette protection grossière. Ils ont assez du patronage de leur sagesse et de leurs vertus.

LE GOUVERNEMENT PHILOSOPHIQUE ET LE
GOUVERNEMENT RELIGIEUX.

(Premier article.)

La société actuelle, œuvre des philosophes, nous donne un frappant spectacle de la vanité de la philosophie : on dirait que Dieu, prenant en pitié l'orgueil de la raison humaine, a permis qu'elle se mît à l'œuvre, selon son envie, afin qu'elle restât convaincue de son impuissance, et toute honteuse de ses misérables prétentions. Alphonse X, roi de Castille, se plaignait de n'avoir pas été admis au conseil de Dieu, le jour où il créa les astres, pour lui donner quelques bons avis sur l'ordre dans lequel il convenait de les distribuer dans les cieux. Semblables en cela à Alphonse l'astronome, les encyclopédistes se lamentaient sur l'injustice de la Providence qui ne leur avait pas donné le monde à gouverner. Si les philosophes devenaient rois, s'écriaient-ils, alors commencerait vraiment le bonheur des nations. Ils se complaisaient dans ces rêves de royauté, et ils préparaient les chartes de leurs peuples. Il y en avait qui disaient qu'une nation d'athées serait la plus heureuse du monde ; d'autres, qui poussaient les choses moins loin, se contentaient du témoignage de la conscience et du culte d'un Être suprême, que chacun resterait maître de reconnaître et d'adorer à son gré. En attendant que le siècle leur apportât leurs sceptres, ils célébraient les rois assez faibles ou assez ignorans pour accepter leurs folies ; ils chantaient en mauvais vers le prussien Frédéric, qui les remerciait en vers plus mauvais encore, et puis ils appelaient Sémiramis du Nord cette honteuse et impudique Catherine, qui ne leur envoyait pas des vers, elle, mais de l'argent.

Eh bien ! cette Providence qu'ils accusaient d'être injuste, en les éloignant du gouvernement des hommes, n'a pas voulu que leurs doctrines pussent marcher la tête haute, en se proclamant les sauveurs

des peuples ; elle a donné aux philosophes le trône, le sceptre et la main de justice, comme s'ils avaient été les plus dignes, et elle les a élevés au-dessus de ces races antiques dont les aïeux se perdaient dans la royauté. Ainsi, Dieu, qui a voulu punir les philosophes, et punir en même temps la France de sa stupide admiration pour eux, a livré le monde aux disputations de la philosophie. Vous savez tous ce qui en est d'abord advenu. Dès que la vieille monarchie a été enlevée de ses gonds, les philosophes, qui n'avaient jamais vu de si près le gouvernement d'un grand peuple, et qui n'étaient point, par expérience, dans le secret de la tendance naturelle des hommes et des choses, se sont mis à tourmenter leurs théories morales et politiques, et ils en ont fait s'envoler l'une après l'autre des lois bien philosophiques et bien absurdes, comme les enfans qui chassent du fond d'un vase leurs légères bulles de savon. Les encyclopédistes étaient en extase devant leurs bulles législatives, lorsque le vent des passions populaires vint à souffler et les dispersa. Dès-lors commença la grande débacle de ces doctrines enflées et creuses de 1789, puisées à la source encyclopédique ; mais alors commença aussi le châtement de cette génération coupable d'avoir admiré ses propres œuvres, à l'exclusion de celles de Dieu. Voyez toutes ces familles illustres qui furent forcées de quitter si vite la France en révolution : c'étaient les mêmes qui avaient recherché et honoré les philosophes, et qui les avaient soutenus contre l'oubli et le mépris de leur roi.

Quand les encyclopédistes dressaient leurs théories gouvernementales, ils s'étaient imaginés que le monde était composé de lettrés et de savans ; ils avaient proclamé que la voix de la conscience était la meilleure et la plus nécessaire de toutes les lois, et ils avaient cru que s'il y avait jamais quelque scission dans leur gouvernement, cela tournerait absolument comme une querelle d'académie, et qu'on en serait quitte pour quelques vers et quelques

pamphlets ; mais quand l'émeute vint assister à leurs thèses , quand la pique du faubourg vint couper leur syllogisme , ils se drapèrent à l'antique , et se voilèrent hypocritement comme César , pour tomber rappés avec majesté . Ainsi , Condorcet le philosophe se suicide comme Caton ; ainsi les sophistes de la Gironde discutent à leur dernier banquet , comme Socrate , sur la nature de l'homme et l'immortalité de l'âme ; ainsi madame Roland , ce demi-philosophe , qui n'avait plus les vertus de la femme , et qui n'avait pas encore celles de l'homme , salue , en allant à guillotine , la statue de la Liberté , et gémit des crimes qui se commettent en son nom . Mais tout cela , c'était comédie et mensonge ; les encyclopédistes se donnaient des airs de martyrs , et ils ne l'étaient pas ; c'était en leur propre nom que se commettaient tous les crimes , et non point au nom de la liberté : Condorcet avait péri par les doctrines de Condorcet ; les Girondins , par les doctrines de la Gironde ; car qu'avaient posé en principes les encyclopédistes de 1789 , et que réalisait la populace de 1793 ? absolument la même chose ; les philosophes avaient déclaré la souveraineté du peuple , le peuple s'en empara ; l'égalité politique et civile , le peuple l'établissait et se prenait pour point de comparaison , comme de juste ; l'existence d'un Être suprême , le peuple le reconnaissait par un décret de la convention , manière de procéder du peuple ; il lui élevait des autels en plein air , et déclarait Robespierre grand-pontife ; le critérium de la conscience , le peuple suivait la sienne et faisait ses lois , ses mœurs et sa vie selon son témoignage . Ainsi , les philosophes , atteints par la révolution , avaient tort de se plaindre des désordres que d'autres y auraient introduits ; ces désordres étaient leur œuvre : pourquoi ces fameux logiciens n'avaient-ils pas pressenti les conséquences des principes qu'ils établissaient ?

Mais enfin l'ordre revient en France , et certes , à l'encontre de toutes les doctrines encyclopédiques et idéologiques , que Bonaparte avait en juste et souverain mépris ; l'or-

dre , la paix , la prospérité , la gloire , tout cela revint par la simple mais inflexible négation des principes de 1789 ; les grenadiers qui entraient par la porte de l'orangerie de St-Cloud , le 19 brumaire , c'étaient le bon sens des nations et le cours naturel de l'histoire ; les représentans qui sautaient par la fenêtre , c'étaient les théories des philosophes et l'encyclopédie . Merveilleuse leçon de la Providence , qui montrait que la raison humaine , si orgueilleuse , a tort quelquefois devant la brutalité de la force ! Et en effet , cette cohue de rhéteurs avait tort ; la civilisation était en ce moment dans la giberne du soldat . La suite des temps nous l'a bien prouvé .

Cependant la philosophie , bien convaincue au fond de stérilité et d'impuissance , dissimulait les blessures mortelles que notre histoire lui avait portées , et faisait retomber sur d'autres l'insuffisance de ses plans et de ses doctrines ; elle se plaignait qu'on ne l'avait jamais laissée faire ; que la populace l'avait arrêtée en 1793 , et le despotisme militaire en 1799 ; et justifiée ainsi à moitié , surtout aux yeux des simples , elle proclamait hautement que le mal ne venait pas d'elle . La mauvaise fortune de la France voulut que l'empire tombât avant d'avoir consommé cette génération de rhéteurs à tête creuse , qui avaient assisté aux débuts de la révolution , et qui avaient conservé fidèlement les traditions encyclopédiques . En vérité , nous penchons à croire que les deux tiers du mal présent nous viennent de là . Supposez , en effet , que l'empire tombât aujourd'hui , quelle différence dans le cours des idées et des événemens qui en sont la suite ! Aujourd'hui ces misérables conceptions du dix-huitième siècle sont repoussées par toute la jeunesse instruite , qui les a pesées et les a trouvées de mauvais aloi ; aujourd'hui les questions politiques sont agrandies de toute l'immensité des vérités religieuses , auxquelles on les rattache ; aujourd'hui , il y a dans toutes les âmes bien nées un mépris souverain pour toute cette littérature fétide que nous a léguée l'école encyclopédique ; il ne se

voit plus que quelques vieillards qui ont la tête infirme comme le corps, et dont les idées se sont ossifiées, qui prêchent encore les dogmes de 1789; que quelques esprits médiocres qui ont pris les doctrines toutes faites de la constituante, plutôt que de n'en pas avoir; et enfin, que quelques niais, formés par la presse libérale, et qu'il est aussi indifférent d'avoir pour que contre soi.

Mais l'empire s'écroula lorsque les débris de la révolution étaient encore pleins de vie et de force; lorsque toute l'idéologie, que Bonaparte avait fait taire et repoussée du pied, souhaitait plus que jamais de reprendre le développement de ses doctrines; lorsqu'une génération, qui allait être appelée à diriger les destinées de la France, avait sucé les principes du dix-huitième siècle, et avait grandi dans les armées, dépourvue de ces paisibles et graves études, qui semblent nécessaires pour la conduite des empires, et qui sont indispensables même pour la culture de ses propres idées.

La restauration se trouva donc livrée en réalité, aux mêmes hommes qui avaient fait la première révolution, ou qui l'avaient applaudie, ou qui avaient conservé ses principes; et voilà qu'ils se mettent de nouveau à l'œuvre, eux qui s'étaient plaints qu'on ne les avait pas laissés faire. L'encyclopédie, qu'on aurait pu croire épuisée, leur fut d'un immense secours. Ses doctrines étaient jusqu'alors restées dans les livres; mais le dix-neuvième siècle se trouvait avoir conquis la presse périodique, instrument inconnu au dix-huitième; et toute la philosophie des déistes s'écoula dans les journaux. Ainsi les simples, les illétrés, tous ceux qui avaient manqué, ou de l'occasion, ou de la pensée de feuilleter les bibliothèques, se trouvèrent visités fidèlement chaque jour par leur journal, commentaire perpétuel du *Contrat social* ou du *Dictionnaire philosophique*. C'est prodigieux et effrayant, que la masse d'idées encyclopédiques qui s'est répandue pendant les quinze années de la restauration! C'est alors que se sont faites ces réimpressions innombrables, de Voltaire, de

Rousseau, de Diderot et d'Helvétius, qui affluent maintenant sur les quais, et dont la catastrophe de juillet a surpris plus de cent mille exemplaires qui encombraient encore la librairie.

C'est avec la masse de ces idées du dix-huitième siècle, exploitées par la presse périodique, et appliquées aux matières politiques et religieuses, que les hommes de l'ancienne révolution ont fait la nouvelle; c'est la même cause qui a produit deux effets identiques; seulement, le dernier a été moindre: preuve évidente que la cause s'affaiblit.

Enfin, nous sommes arrivés à cette époque dorée, tant appelées par les rhéteurs de l'encyclopédie, où les philosophes seraient rois! Les philosophes règnent; les philosophes proposent et discutent les lois; les philosophes pèsent les nécessités de la France, et écoutent les cris du peuple. De son temps, saint Louis lui donnait audience à la porte de son château royal de Vincennes, sous quelque chêne de ses allées; les philosophes se font rendre compte de ses réclamations dans un palais d'or et de marbre; et ces jours derniers, à une semaine d'intervalle, ils ont renvoyé les catholiques de quatre ou cinq diocèses, qui venaient demander qu'on leur conservât leurs évêques. Nos rois, dont les philosophes ont exilé et décapité les descendants, avaient montré plus de tolérance, qui est pourtant une vertu philosophique; Henri II avait autorisé le culte public des juifs en France; et Louis XV avait créé des offices pour les actes civils des protestans.

Mais une chose merveilleuse, et sur laquelle nous prions que l'on porte son attention, c'est que les philosophes, que l'on a bien laissé faire cette fois, qui n'ont plus à se plaindre d'avoir été arrêtés ou par le peuple, comme en 1793; ou par le despotisme militaire, comme en 1799; qui ont eu le temps de bien mûrir et de bien rectifier leurs théories, en sont venus à ne plus s'entendre sur leurs doctrines fondamentales, et à les interpréter différemment. Pour d'autres que pour eux, ce résultat était facile à prévoir:

les idées encyclopédiques ne constituaient nullement un corps de croyances sur lequel on pût asseoir quelque chose, et surtout un gouvernement. Il est bien vrai que la Chambre actuelle, gagnée généralement, et sans grande raison aux maximes voltairiennes, ne forme pas un conclave philosophique, capable de mettre beaucoup de profondeur et de suite dans ses délibérations; nous savons qu'elle se compose en très-grande partie d'avocats sans études, autres que celle de leurs articles et de leurs arrêts; de militaires excellens en rang de bataille, mais fort ridicules sur les matières sociales; de propriétaires et d'industriels, dont l'intelligence est ce qu'elle doit être, toute tournée aux opérations spéciales et positives. Mais il y a aussi des hommes qui font profession haute et expresse de doctrine; qui se disent et se portent héritiers du dix-huitième siècle, et qui, en effet, le prouvent par leurs principes et leurs opinions. Ce ne sont plus, il est vrai, les grands représentans du dix-huitième siècle; ceux-là sont morts à la peine et au triomphe; ceux-ci, tout ce qui reste de l'encyclopédie, sont plus humbles de nom et de talent. Encore quelques années, l'encyclopédie sera morte. On peut dire d'ici quel immense cortège de mépris environnera son cercueil.

ETAT DE L'ÉGLISE EN IRLANDE.

(Troisième article.)

Plus d'une fois, pendant les quinze années de la restauration, nous avons entendu reprocher à la France, comme une abominable tyrannie, la nécessité que son budget impose à tous les citoyens, quelle que soit leur croyance, de contribuer à l'entretien du culte catholique. Si les hommes qui naguère exploitaient ce grief au profit d'un parti, avaient réellement senti au fond de leur âme cette horreur de l'intolérance qui respirait dans tous leurs discours; s'ils n'avaient obéi qu'au

généreux besoin de pousser l'humanité dans les voies de la liberté religieuse, leurs regards ne se seraient pas arrêtés sur notre patrie, mais sur le noble et malheureux pays dont nous avons déjà raconté les infortunes passées. Parmi nous, en effet, c'est une très-faible minorité qui repousse la foi de l'Église romaine, et cette foi a été proclamée nationale par une chambre révolutionnaire, alors même que, dans l'ivresse de la victoire, des passions brûlantes et anti-catholiques rugissaient en armes sur des barricades ensanglantées. Puis, quand il n'en serait pas ainsi, l'impôt voté chaque année pour les frais de notre culte, est-il donc autre chose que le paiement d'une dette sacrée, dont le pays a été grevé par la spoliation des propriétés ecclésiastiques, dette reconnue par l'assemblée même dont les décrets consommèrent cette grande iniquité? En Irlande, au contraire, il s'agit d'un peuple entier, qui, pour le bon plaisir d'un petit nombre d'individus étrangers, se voit contraint, malgré la misère sous le poids de laquelle il gémit écrasé, de gorger d'or un clergé par lequel il a été dépouillé jadis, qui le persécute encore, et dont il repousse toujours avec horreur les enseignemens.

Mais laissons les généralités, et parlons un langage plus positif. La population irlandaise, qui forme un total de sept millions d'âmes, peut être partagée en trois classes: elle se compose de catholiques, d'anglicans et de protestans dissidens. On n'est pas parfaitement d'accord sur leur nombre respectif, qui a été tantôt exagéré, et tantôt dissimulé, suivant l'intérêt de chacun. Toutefois, la différence qui existe entre les divers calculs faits à cet égard est assez légère, et, en prenant un terme moyen, on peut, sans crainte de se tromper, porter le nombre des catholiques à cinq millions et demi, celui des protestans non-conformistes à un million, et celui des anglicans à cinq cent mille. Ces derniers forment donc à peu près le quatorzième de la population. Néanmoins, c'est à eux qu'on a sacrifié les droits de tous; c'est unique-

ment en vue de leur intérêt que les législateurs anglais ont jugé à propos de violer les principes de la justice, et les maximes de liberté et de souveraineté populaire qu'ils ont tenté de propager ailleurs avec un zèle si édifiant. Le culte anglican a reçu d'eux une existence légale en Irlande, et la nation, aux yeux de laquelle ce culte est une impiété, a été chargée d'en faire les frais. On lui a dit : Non-seulement ta foi sera bannie des lois, mais tous les moyens seront mis en usage pour l'anéantir ; à la persécution, nous ajouterons l'établissement d'une église ennemie, et, pour le bon plaisir de quelques milliers d'apostats, dépouillée, opprimée, réduite à la misère, tu paieras toi-même les hommes qui auront mission de te ravir tes croyances. Puis on s'est mis à l'œuvre. Les catholiques ont été chassés des temples bâtis par la piété de leurs aïeux, et maintenant l'hérésie se prélassa avec orgueil dans leur enceinte. Ils possédaient de nombreuses fondations, dont le produit servait à entretenir les églises, les communautés religieuses, les maisons d'éducation et les établissemens de charité : on s'en est emparé pour doter le clergé anglican, et, en réunissant à ces possessions tous les biens des chefs insurgés, confisqués par la suite, on a mis entre ses mains le neuvième du territoire irlandais. Les propriétés foncières dont il dispose ont en superficie environ quatorze cent mille arpens.

Certes, il y avait là de quoi assouvir une rapacité ordinaire. S'ils eussent été doués de quelque pudeur, les envahisseurs se seraient abstenus d'exactions nouvelles. Mais non ! Au risque d'aigrir sans cesse, dans le cœur du peuple, le souvenir cruel de leurs premières rapines ; on a mis, pour doubler leurs profits, le pillage en permanence. La dîme leur a été assignée sur toutes les productions ; impôt onéreux et vexatoire, supporté par tous, sans distinction de culte, et perçu avec une rigueur impitoyable. Au nom d'un homme qu'il regarde comme un corrupteur, et aux yeux duquel il n'est lui-même qu'un idolâtre, chaque année, le paysan se voit ravir, par un

agent sans entrailles, le dixième des fruits grossiers qui font toute sa richesse, et qui suffisent à peine pour le faire subsister. On conçoit aisément un sacrifice pénible, quand celui qui le fait reçoit en échange l'immense bienfait des consolations religieuses. Mais ici aucun sentiment ne rend supportable celui qui grève la population catholique, puisque c'est contre sa foi qu'on l'exige, et qu'il la réduit souvent à l'impossibilité de nourrir ses propres prêtres. Il n'est donc pas étonnant que l'Irlandais considère la dîme comme une oppression intolérable, et demande avec impatience la fin de ce régime de servitude. Fatigué de l'attendre en vain, il arrive souvent que son indignation se formule en actes d'une résistance positive : alors on le ruine par des procès. Dans l'espace de six ans, sept mille actions ont été intentées en justice pour le non-paiement de la dîme. Aussi lord Carnanou, frappé de cette masse de protestations, disait naguère à la chambre-haute : « De deux choses l'une : ou nous devons » renoncer à la dîme en Irlande, ou bien « à la possession de cette île. » Le gouvernement anglais a méprisé ces sages avis, et, au lieu de couper le mal dans sa racine, il a mieux aimé le voiler. Les tempéramens dont il s'est servi sont complètement illusoire. Qu'importe, en effet, que la dîme soit perçue immédiatement sur le fermier, ou qu'elle ne frappe que le propriétaire d'une manière directe, si celui-ci augmente d'autant le prix du fermage ? Le résultat n'est-il pas toujours le même, à savoir, la ruine du pauvre tenancier, qui ne paie pas une obole de moins ?

A cette charge écrasante, il faut encore en ajouter une autre. L'entretien, la réparation, et même la construction des églises, et toutes les dépenses du culte anglican se font aux frais des catholiques. Si les protestans se trouvent gênés dans les temples qu'ils ont ravés ; si le temps, aidé par leur insouciance, les a ruinés ; si les ornemens se sont détériorés, aussitôt un impôt extraordinaire, fixé par le curé et les marguilliers protestans, est prélevé sur tous les ha-

bitans de la paroisse indistinctement. En 1825, cette contribution se montait à six pour cent du revenu. Il est vrai qu'on l'a diminuée depuis; mais, malgré quelques adoucissements, il existe encore sur ce point des exactions inouïes. On découvrit, il y a quelques années, qu'un curé faisait payer à ses paroissiens 875 francs par an pour l'entretien de son orgue. Un autre, qui déjà touchait 28,000 francs de dîme, arrondissait cette somme par 16,000 fr. de *vestry-tax*. Notez que dans la paroisse de ce dernier, il n'y avait qu'un seul anglican, lequel encore s'était récemment fait catholique.

Au total, l'église établie absorbe annuellement, en Irlande, la somme énorme de soixante millions de francs, et les calculs les plus modérés évaluent à treize cents millions le capital dont cette rente est le produit. Ces immenses richesses sont le partage de deux mille individus; en sorte que si les soixante millions dont nous venons de parler et les cinq cent mille fidèles dont se compose le bercail étaient également répartis, chaque ministre aurait trente mille livres de rente pour régir cinq cents âmes. Mais une division si régulière n'existe pas en fait. L'Irlande est divisée en vingt-deux diocèses anglicans. L'archevêque d'Armagh, qui en est le primate, jouit d'un revenu de six cent mille francs; et il lui serait facile de le quadrupler, s'il pouvait casser les baux actuels, et faire subir au fermage une augmentation proportionnée à la valeur du fonds. Le moins rétribué des vingt-deux évêques est celui de Killaloe, qui reçoit cent mille francs par an. Le nombre des cures soumises à leur juridiction est de douze cent soixante-trois: le produit de chacune d'elles doit être porté à vingt mille francs, terme moyen.

Il ne faut pas croire qu'à force de travail les vénérables pasteurs aient la ressource de dire comme tant d'autres, qu'au moins ils *gagnent bien leur argent*. Non: c'est en menant une vie oisive qu'ils s'engraissent de la substance d'une nation appauvrie, dont ils n'ont jamais recueilli que

le mépris et la haine. Le faible troupeau qu'ils sont chargés de guider est presque tout entier concentré dans les principales villes de l'est et du nord. Dans les campagnes on ne voit le plus souvent que trois ou quatre familles anglicanes par paroisse; quelquefois tous les habitans, sans exception, sont catholiques. Les œuvres du ministère dérobent donc une bien petite partie des momens que les dignes ecclésiastiques consacrent au soin du ménage, à l'exploitation de leurs propriétés, ou plutôt aux plaisirs de *grand seigneur* dont leur position leur assure la jouissance. Pour tout service religieux, chaque dimanche ils se rendent à leur église, où ils récitent les prières et prononcent un discours. Ils sont même parfois dispensés de ce soin faute d'auditeurs. A ce sujet, lord Holland a raconté à la chambre des lords, en 1825, une anecdote assez plaisante: « Un de mes » amis, dit-il, m'a assuré qu'un pasteur » anglican reçut un dimanche, du clerc » de sa paroisse, un billet conçu en ces termes: *Elle est indisposée aujourd'hui; vous n'avez donc pas besoin de vous rendre à l'église*. De qui était-il question? » Toute la paroisse était-elle indisposée? » Oui, car toute la paroisse n'avait d'autre » paroissien que la femme du marguillier » subalterne. »

On conçoit que ceux qui jouissent de sinécures aussi productives, s'efforcent d'en perpétuer la possession dans leur famille. Les distributeurs de ces emplois ont soin d'en gratifier leurs parens à tous les degrés connus, et de prendre toutes les mesures en leur pouvoir pour les rendre héréditaires. Elles passent du père au fils, et servent même à composer la dot de la fille. L'évêque de Cork a six enfans, quatre fils et deux filles. Les premiers sont en possession des cures les plus lucratives du diocèse, et les deux filles du vénérable prélat ont apporté de gros bénéfices en dot aux deux ecclésiastiques leurs époux.

Nous pensons que les documens qui précèdent suffisent pour faire apprécier tout ce qu'il y a d'oppressif et de scandaleux

dans le maintien de l'église établie en Irlande. C'est là le mal auquel l'Angleterre doit se hâter de porter un remède efficace; tant qu'il subsistera, le pays qu'il dévore ne saurait jouir que d'une paix factice et momentanée.

A M. L'ABBÉ ****

Où en étions-nous l'autre jour? Nous en étions à M. de Châteaubriand et à M. de Lamartine. Ils étaient debout devant nous, ces deux infatigables champions de la pensée chrétienne, que la pensée chrétienne a dignement récompensés en les mettant à la tête de toutes les intelligences de leur époque. Aujourd'hui voici que l'attention publique est autre part. Ni les mémoires de M. de Châteaubriand, ni le nouveau volume de M. de Lamartine n'ont pu nous intéresser plus de huit jours. Je vous l'ai dit, nous sommes un peuple misérable; nous sommes de vrais Athéniens qui ne pouvons être attentifs plus d'une heure à la même chose: nous étions littéraires il y a huit jours, nous sommes des hommes politiques aujourd'hui. Aujourd'hui M. de Lamartine et M. de Châteaubriand viendraient en personne, l'un pour nous lire ses vers, l'autre pour nous lire sa prose, que nous n'écouterions ni M. de Châteaubriand, ni M. de Lamartine. C'est bien de cela qu'il s'agit! Il s'agit de M. Thiers, il s'agit de M. Barthe, il s'agit de tous ceux qui gouvernent. On n'y faisait pas attention hier; aujourd'hui on ne s'occupe que d'eux seuls. On regarde M. Thiers du haut en bas, on le mesure; on le calcule, on le suppute; c'est le colosse de la semaine. Où est-il? que fait-il? que devient-il? M. Thiers est le roi de ce monde. Il vient d'assister à la démolition d'un ministère, et a englouti dans le nouveau portefeuille qu'il s'est donné, tous les débris qui ont surnagé dans le naufrage des autres ministères: il n'y a plus d'affaires que pour lui; n'est-ce pas là un beau sujet d'intérêt et d'admiration!

Tout ceci est bien misérable, mon ami; eh bien! à l'heure même où je vous parle; M. Thiers lui-même vient d'être démolí. Il était quelque chose il y a une heure, il n'est plus rien à présent. Voici venir de Bruxelles des nouvelles qui vont occuper tout Paris, et

lui faire oublier M. Thiers. Ces nouvelles de Bruxelles sont inquiétantes. Vous savez peut-être qu'une société d'orangistes s'était formée pour acheter les chevaux du prince, et les lui renvoyer: cette association vient d'être le signal d'une révolution à Bruxelles. La ville s'est soulevée, le peuple est entré en fureur, et ses fureurs, il les a signalées comme les signale le peuple, par la dévastation et le pillage. Au premier instant de colère, le peuple s'est porté sur les hôtels des principaux citoyens: il a pillé ces hôtels, il a renversé les maisons de fond en comble. Le palais du duc d'Uzel, un des plus grands seigneurs de l'Europe, magnifique maison, une des plus belles maisons connues, a été dévasté de fond en comble. A l'heure qu'il est, le peuple est soulevé; la ville est tout en émoi; le roi des Belges a eu beau se montrer, sa présence n'a calmé personne: voyez comme toutes les émeutes se tiennent! La révolte de Bruxelles ressemble tout-à-fait à l'émeute de Saint-Germain-l'Auxerrois. Comment voulez-vous que des gouvernements nés de l'émeute suffisent à réprimer l'émeute? Le nouveau pillage de Bruxelles est encore, comme M. Thiers, une des conséquences de la révolution de juillet.

Vous croyez que tout est fini: vous croyez que M. Thiers et l'émeute de Bruxelles vont nous suffire! Oh que non pas! à peine ces nouvelles de Bruxelles nous sont-elles arrivées, que d'autres nouvelles arrivent de Lyon. On dit que Lyon est un peu calme: que ne dit-on pas! et comme c'est là une ville qui a fait ses preuves en fait d'émeutes; comme elle est au courant de ces violences presque légales, Lyon fait peur. Vous saurez peut-être toutes ces nouvelles aussi bien que moi quand vous lirez ceci.

Autre nouvelle. Le duc d'Orléans a eu bien peur l'autre jour à Meudon. Meudon est une maison royale au milieu des bois, et quels bois! sur une admirable hauteur; la Seine est tout au pied qui coule lentement; c'est un admirable paysage. Le duc d'Orléans est allé passer quinze jours à Meudon. A Meudon, en même temps que le duc d'Orléans, sont arrivés des soldats, des gardes nationaux et des agens de la police. Jusque-là tout est bien. Le château était tranquille; les bois retentissaient du cri des chiens et des sons du cor. Tout à coup les sentinelles donnent l'alarme; on crie: aux armes! on a vu quel-

que chose là-bas dans le bois touffu. Sans doute les républicains de Paris viennent pour enlever le prince-royal, l'héritier du trône, l'espoir de la France! vous jugez de la terreur.

Donc toute la garnison est sous les armes; les plus fidèles restent dans les murs, les plus hardis sortent des murs. On s'approche avec toutes précautions. O désappointement! cette armée de républicains n'était pas autre chose qu'une société d'honnêtes jeunes gens qui, depuis le matin, herborisaient dans la forêt; les armes qu'ils avaient à la main étaient de simples bâtons blancs. La garnison de Meudon en a été quitte pour la peur. Cette aventure du prince-royal est arrivée justement deux jours après une aventure qui n'est pas moins extraordinaire. Lundi passé, le prince-royal a fait courir un de ses chevaux dans une *course au clocher*. Voici ce que c'est qu'une *course au clocher*: On se rend dans un vallon près de Paris, dans la belle et poétique vallée de Bièvre, par exemple, non loin de Port-Royal-des-Champs. Les chevaux sont réunis. On indique à tous les coureurs un but éloigné; un arbre, un fossé, un clocher. Le prix est à celui qui arrivera au but le premier; pour arriver à ce but, il faut aller tout droit son chemin. Rien ne doit arrêter le cavalier, ni le fossé bourbeux, ni la haie touffue, ni le mur élevé, ni la rivière qui coule, ni aucun obstacle; il faut que le cheval marche, marche, marche, marche! On a donc fait une course au clocher. La course commence; les chevaux partent comme l'éclair; on va, on va, on saute, on court, on se précipite; il fallait les voir courir! Les chemins sont franchis, les fossés sont comblés, les murs disparaissent; tous les chevaux ont été admirables, tous, excepté le cheval du prince-royal: ce cheval s'appelle *Guitare*; il est resté en chemin, il a été hué. Vous sentez quel échec pour son noble maître! Je vous raconte ces petites anecdotes, mon ami, afin que vous ayez une juste idée des pauvretés qui nous occupent. Au moins, vous, si simple et si bon, vous si utile, vous si occupé, vous qui regardez l'humanité sous le point de vue du Christianisme, comprendrez-vous combien c'est une chose misérable ce qu'on appelle le monde et les puissans du monde aujourd'hui.

Oh! le grand mot de Salomon! ce mot qui résume à la fois le passé, le présent et l'ave-

ni; *Vanité! vanité! et tout est vanité!*

Comprenez-vous à présent comment il se fait que la littérature, ce noble et ingénieux délassement des esprits honnêtes, est tombée dans cette langueur qui lui sera mortelle? Comprenez-vous pourquoi les poètes se taisent, pourquoi l'ode est muette, pourquoi le poème épique se cache dans son ombre, pourquoi les beaux arts sont couverts d'oubli et de dédain? Concevez-vous pourquoi ces détails littéraires que je vous ai promis, et auxquels vous avez la bonté de tenir si fort, m'échappent souvent de temps à autre? Hélas! cela n'est que trop vrai: nous vivons dans une époque perdue. Nous sommes en deçà de toute poésie. Nous n'avons que des lueurs de poésie: nous avons des enthousiasmes d'un instant, des croyances d'une heure, des passions qui durent le temps d'un prote. Nous sommes un malheureux peuple blasé sur toutes choses.

Voilà où les systèmes conduisent les peuples; voilà comment tous les esprits s'égarant. Voilà comment pour avoir quitté les routes connues, les sentiers frayés, l'esprit humain hésite, demande sa route, et cherche en vain dans le ciel l'histoire du voyageur. Cet état de la nation française est déplorable, n'est-ce pas? Jamais nation plus intelligente n'a été éclairée par le soleil, jamais plus d'esprit, jamais plus de grâces, jamais plus de loyauté, jamais plus de spontanéité et d'abandon, jamais plus d'étincelles poétiques n'avaient été données en partage à un grand peuple. Et quel était ce passé de la France! que de gloires amoncelées dans un coin de la terre! que de magnificence et de valeur! n'aurait-on pas dit que c'était là un peuple que le Dieu tout-puissant avait pris dans un manteau et qu'il avait apporté au beau milieu de l'Europe avec la sollicitude d'un père? Vous voyez cependant ce qu'ils sont devenus tous ces dons de la nature française, une fois qu'ils ont été privés de la foi. Le dix-septième siècle les avait portés au plus haut degré de puissance et d'énergie. Tant que l'esprit français n'eut pas répudié la foi chrétienne, il fut le maître du monde. Mais une fois qu'il voulut aller plus avant, une fois que le dix-huitième siècle eut refusé de s'arrêter dans les limites que lui avait tracés Bossuet, ce dernier homme tout-puissant par la pensée, vous savez quelle confusion pénétra toutes les âmes! on dirait

que l'esprit humain est retombé dans l'enfance. Il a beau se perdre en efforts de toute sorte, il a beau tenter mille essais incroyables, il reste égaré, il a perdu sa boussole et son nord. Voyez comme il s'agit : il brise tout ce qu'il rencontre sur son passage; il entasse ruines sur ruines, révolutions sur révolutions, misères sur misères, trône, autels, tombeaux, tout disparaît, tout s'en va; l'esprit de l'abîme déborde de toutes parts. Le vieux passé est englouti dans cet océan sans rivages. Vains efforts! l'esprit humain délivré de son joug, marche au hasard. Il a entassé des ruines qui sont restées des ruines. Il a élevé des monumens qui ne sont plus que des ruines. Il a fait des révolutions qui ont vécu quelques jours, ce que vivent les révolutions. Le sophisme a ruiné l'esprit français; Il nous a rendus défiants de nous-mêmes; il nous a fait douter de nous-mêmes; il nous a rendus les plus malheureux et les moins poétiques des hommes; il nous a poussés d'abîmes en abîmes, de chutes en chutes, de malheurs en malheurs Il a fini par ôter même aux révolutions cette espèce de grandeur factice, cette majesté mensongère, cette grande terreur qui en faisaient quelque chose vues de loin. Vous-même, que pensez-vous d'une révolution qui fait de M. Thiers un Richelieu, de M. Barthe un Molé, et de M. le duc d'Orléans un Bonaparte qu'on veut enlever, et de sa jument *Guitare* une héroïne de grands chemins? O mon ami, que vous avez raison de veiller vos pauvres, de consoler vos malades, de prier pour vos pères sous l'ombrage des vieux hêtres que vous aimez tant, et dont l'ombre va revenir avec les tièdes zéphirs du printemps!

Comme j'ai pour but, dans les lettres que je vous écris, de vous mettre au fait du mouvement intellectuel de notre époque, je suis bien forcé, comme je le fais, de vous tenir au courant de toutes les puérilités qui nous occupent. Il faut que vous jugiez par vous-même de la valeur de notre intérêt de chaque jour. Cela jugé, vous pourrez comprendre par vous-même quel cas peut faire un homme de talent qui juge par lui-même de ce que valent l'attention et l'admiration du public. Le public est distraité, il est mal à l'aise, il est honteux de lui-même; il s'en va sur la place publique, comme les Athéniens de Démosthènes, demandant : *Qu'y a-t-il de nouveau?* Le moyen, après

cela, de vouloir attirer l'attention de ce malheureux public! Vous aurez beau être un grand orateur, le premier charlatan venu, du son de sa trompette, vous enlèvera votre public: Voilà pourquoi nous sommes bien plus dans un siècle de charlatans que dans un siècle d'orateurs.

Donc prenez patience, mon ami. Pardonnez-moi ces digressions qui entrent parfaitement dans mon sujet; étudiez avec moi l'horrible malaise qui pèse sur nos esprits et sur nos âmes. Heureux celui qui saura le tirer de sa torpeur, ce malheureux dix-neuvième siècle, si ébloui, si éblouissant, si rempli de gloire guerrière et mondaine, et pourtant si vide! heureux celui qui aura la voix assez haute pour faire entendre à cette foule ébahie les paroles de la vraie liberté et de la vraie croyance! heureux celui qui la ramènera sous la sainte loi de l'Évangile, cette société perdue et abusée qui demande si fort à revenir à son vieux et chaste passé. Armez-vous donc de patience et de courage, ceignez vos reins, allumez vos lampes et soyez prêt!

Voici un admirable et touchant spectacle auquel j'ai assisté dimanche passé et qui m'a pénétré d'enthousiasme et de respect. C'était au sermon de ce jeune apôtre que vous aimez tant, jeune homme dont l'éloquence s'est frottée au génie de M. de Lamennais, M. de Lacordaire. Vous savez qu'il est un jeune homme mélancolique et rêveur, tout rempli d'enthousiasme et de croyances; jeune homme qui a traversé le monde et qui en est sorti plus fervent et plus enthousiaste. Je l'ai vu, je l'ai entendu. Il est admirable, sa parole est simple, énergique, concise, puissante.

J'ai senti ce jour-là qu'un des plus beaux spectacles qui puissent attirer les hommes est en effet le spectacle d'un homme qui a la foi et qui proclame sa croyance à la face du monde. Tout l'auditoire a partagé mon enthousiasme. Or c'était-là un auditoire choisi. Toutes les illustrations de la littérature parisienne étaient-là; ils étaient là tous, poètes, historiens, critiques, tous les jeunes gens qui croient à l'avenir, tous les hommes qui ont cru.

Vous dire comment l'orateur chrétien a été écouté, vous dire comment il a parlé lui-même, vous dire l'effet tout-puissant produit par ces paroles tombées du haut de la chaire

dans une église catholique; je ne saurais, vous pouvez vous fier à moi, mon ami, et à tout ceux qui étaient là, l'Évangile a une grande mission, puisqu'il fait encore de pareils orateurs de notre temps.

NÉCROLOGIE.

Le diocèse de Bayonne s'appauvrit d'une manière effrayante. Depuis trois ans il a perdu le vénérable et saint prélat, dont le diocèse de Toulouse admire aujourd'hui les hautes et douces vertus. En arrivant dans ce diocèse en 1851, monseigneur d'Arbou eut du moins le bon esprit de conserver les deux grands-vicaires titulaires, dont monseigneur d'Astros avait su apprécier le mérite. Le diocèse pouvait encore en retirer les plus grands services : malheureusement ils ne purent opérer tout le bien qui était dans leur cœur, et ils viennent de nous être enlevés par la mort dans l'espace de trois mois. Ils emportent les regrets les plus vifs du clergé et de tous les habitans, sans exception d'opinion. A un savoir peu commun, et à des connaissances variées, MM. Boyer et Viviez joignaient les qualités morales les plus estimables. M. l'abbé Viviez, qui vient de succomber à une longue maladie, était né à Bayonne, le 14 février 1764. Il fit son cours de théologie avec un succès bien marqué, à Toulouse, et jeune encore, il devint professeur de dogme dans le séminaire de Larressore, d'où sont sortis grand nombre de prêtres aussi recommandables par leurs lumières que par leurs vertus. A la révolution, inébranlable dans ses principes, M. l'abbé Viviez chercha un asile en Espagne, comme tant d'autres prêtres du diocèse; mais là, comme dans le pays qui l'avait vu naître, il se fit remarquer par son talent et par sa conduite exemplaire, et monseigneur de Tavira, évêque de Salamanque, en fit son commensal, et lui confia l'éducation de ses neveux, qu'il ne quitta qu'au moment de sa rentrée en France, en 1807. M. l'abbé Viviez fut accueilli avec tout l'intérêt dû à son mérite par ses compatriotes, et les plus distingués d'entr'eux s'estimèrent heureux de le voir partager les soins que donnait à leurs enfans un prêtre également estimable, et dont les familles les plus honorables de Bayonne rappellent encore le nom avec la plus attendrissante reconnaissance.

Appelé, en 1814, au grand séminaire, en qualité de directeur, par monseigneur Loison, M. l'abbé Viviez s'y montra ce qu'il fut toujours et partout, un ecclésiastique d'une régularité exemplaire. Il continua à édifier cette maison par ses vertus et ses lumières, jusqu'à ce que le vénérable monseigneur d'Astros, qui sait si bien apprécier les hommes, en fit, en 1820, son grand-vicaire, son confident

le plus intime. Eux seuls ont pu sentir tout ce qu'eut de pénible leur séparation. Une correspondance tout amicale de la part de monseigneur d'Astros, que son mérite avait appelé à l'archevêché de Toulouse, put en adoucir l'amertume. M. l'abbé Viviez continua à prendre part aux affaires du diocèse, autant que sa nouvelle position pouvait le lui permettre. Dans les trois dernières années, il vécut plus retiré : sa piété parut prendre de nouveaux accroissemens, et jusqu'à son dernier moment il eût pu servir de modèle aux plus fervens séminaristes. Tout ce qui peut contribuer à nourrir et à fortifier l'esprit ecclésiastique et la piété sacerdotale, lui était, dès sa première jeunesse, devenu familier. Méditations, visites au Saint-Sacrement, étude journalière de l'Écriture sainte et de la théologie, étaient pour lui des devoirs sacrés, et rien ne pouvait le porter à les omettre. Ses obsèques ont prouvé à quel point il était vénéré : l'affluence a été très considérable, et l'on a vu toutes les classes se confondre pour rendre un dernier hommage à sa vertu. Généreux sans ostentation, sa main gauche ignorait ce que sa droite donnait aux pauvres : aussi n'a-t-il pu leur laisser que bien peu à sa mort, parce qu'il leur distribuait ses modiques revenus pendant sa vie. Puisse un si digne et si vénérable ecclésiastique avoir de nombreux imitateurs!

(Article communiqué.)

— Nous apprenons à l'instant la mort d'un des proscrits légitimistes les plus recommandables du département de la Mayenne. M. Arsène de Pignerolles était un de ces hommes au caractère doux et bienveillant que de profondes convictions religieuses et politiques n'empêchent pas de se concilier l'estime et même l'affection de ceux qui marchent dans des voies contraires. Après avoir pris une part active au mouvement royaliste de l'Orne, en 1815, il fut chargé sous la restauration de représenter ses concitoyens à la Chambre des députés, et nommé maire de la ville de Laval. La révolution de 1830 l'a trouvé fidèle aux principes de toute sa vie. Il fut un de ceux qui, deux ans plus tard, répondirent à l'appel de la duchesse de Berry, en prenant les armes pour la cause qu'elle venait défendre. Condamné à mort par contumace, il expiait à l'étranger cet acte de dévouement. Depuis long-temps sa santé donnait les craintes les plus vives à ses nombreux amis. Il vient enfin de succomber, à Prague, le 1^{er} avril, aux chagrins de l'exil et aux souffrances d'une longue maladie.

EPHÉMÉRIDES.

Le 15 avril 1059. — L'élection des papes est réservée aux cardinaux. Auparavant, elle était faite par le peuple et le clergé de Rome, et les prêtres et diacres cardinaux des diverses églises y avaient

seulement une grande influence, à cause de leurs places et de leur crédit. Mais tant de fois, à la mort des papes, des troubles avaient accompagné l'élection, et tout récemment ils avaient été si violens, qu'une scission s'était déclarée et avait fait déclarer l'antipape Benoît, que le pape Nicolas II, ayant réuni 113 évêques, fit arrêter et publia le décret qui défend de placer sur le siège apostolique quiconque n'aura point été nommé par l'élection libre et canonique des cardinaux, avec le consentement des ordres inférieurs, religieux, clercs et laïcs. Voilà l'origine du conclave.

Le 14 1790. — L'assemblée constituante qui s'était mise à gouverner la France, fait une loi pour fixer le traitement des membres du clergé. Elle avait, en novembre précédent, mis tous les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation, sauf le soin de pourvoir à la subsistance des ministres, etc.

Le 15 1574. — L'archevêque de Narbonne, profitant du voisinage d'Avignon, où le pape résidait, réunit en concile, non-seulement les évêques de la province, mais encore les abbés exempts de sa juridiction, et propose à leur délibération 28 réglemens, dont l'exécution devait seconder puissamment le mouvement de renaissance et de civilisation qui se manifestait à cette époque.

Le 16 1449. — Le schisme qui avait séparé pendant plusieurs années le pape Eugène IV et le concile de Bale, se termine tout-à-fait par la confirmation que les pères du concile, réunis à Lausanne, donnent à l'acte de renonciation d'Amédée, ancien duc de Savoie, qu'ils avaient élu pape, sous le nom de Felix V. Nicolas V, successeur d'Eugène, le créa premier cardinal de l'église romaine, évêque de Sabine et légat du Saint-Siège. Le bienheureux Amédée est honoré le 30 mars.

Le 17 1805. — L'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, chassé de l'île de Malte, et dispersé en Europe, est consolé par le pape Pie VII, qui lui nomme un grand-maître dans la personne du chevalier de Thomasi.

Le 18 1245. — Raimond, comte de Toulouse, présente aux évêques réunis à Béziers avec les archevêques d'Arles et de Narbonne, son appel de la sentence d'excommunication prononcée contre lui par deux inquisiteurs; preuve, parmi tant d'autres, que les évêques n'étaient pas esclaves de l'inquisition, ni les fidèles privés de la juridiction ordinaire.

Le 19 1802. — L'indult du cardinal Caprara, pour la réduction des fêtes en France, est publié à Paris. Il suffit de lire le préambule de cet acte pour se convaincre de la sagesse des mesures prises en cette circonstance par le représentant du souverain pontife : « Le devoir du siège apostolique qui a été chargé par N.-S. J.-C. du soin de toutes les églises, est de modérer l'obscurité de la discipline ecclésiastique, de ma-

» nière qu'elle puisse convenir aux différentes circonstances des temps et des lieux. » Puis il développe les plus justes considérations sur l'état de la religion en France, après la tourmente révolutionnaire, et montre la nécessité de rendre les pratiques de religion moins multipliées.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

Le budget des cultes a été adopté sans réclamation dans la séance du 10. Le chapitre relatif aux évêchés a été voté tel qu'il avait été proposé. Ainsi, la disposition de l'année dernière s'est trouvée rapportée, sans que ses partisans aient même osé la soutenir. Ce résultat étonnant et inespéré est dû, nous n'en saurions douter, aux pétitions, et à la discussion approfondie dans laquelle sont entrées les feuilles religieuses.

Le 8 de ce mois, nous avons été témoins, à l'hospice de Marie-Thérèse, de la solennité qui a lieu d'ordinaire le jour de l'Annonciation. A cette réunion se pressent chaque année les personnes pieuses les plus distinguées de la capitale, qui ne veulent pas laisser échapper cette occasion de prendre part à l'œuvre de charité, qui seule soutient cet établissement unique en France et peut-être en Europe.

L'abbé Combalot a prononcé un discours, où, comme à l'ordinaire, il s'est montré à la hauteur de son sujet et de la circonstance; et pour donner à cette noble solennité tout le lustre dont elle était susceptible, monseigneur l'archevêque a officié au salut et donné la bénédiction.

On sait que l'hospice de Marie-Thérèse est surtout consacré aux vieux prêtres infirmes et sans moyens d'existence. Nobles et respectables misères, dont on peut dire que les besoins sont des droits, que les titres sont sacrés, et que c'est le Ciel lui-même qui les recommande à la terre; espèce de pauvres envers qui on s'acquitte en donnant, véritables créanciers de tous ceux qui ont le bonheur de les secourir. Il était bien qu'une illustre entreprise ennoblît encore ces offrandes destinées à ces mains si pures, qui se sont tant de fois ouvertes pour donner et bénir. Aussi, comme l'a dit fort éloquemment l'orateur chrétien : « C'est le génie, » la gloire et la vertu, qui ont fondé et qui admiraient Marie-Thérèse. »

M. l'abbé Combalot a vivement ému son auditoire en faisant allusion à une circonstance pénible qui préoccupait tous les esprits. M^{me} de Châteaubriand est gravement indisposée, et les regards de tant de religieuses et nobles personnes, tous les ans dociles à sa voix, la cherchaient vainement dans la pieuse enceinte sacrée. Depuis près d'un mois, cette vie, usée par la charité, en proie à de cruelles douleurs, languit à côté de ce temple, la demeure

de ses pauvres ; et sa plus grande souffrance est de ne pouvoir, selon sa coutume, venir sans cesse, presque à toute heure, pour veiller à tout, pour bien faire, pour bien dire, pour consoler et pour secourir. On sait que, dès le principe de sa maladie, la seule inquiétude de celle dont l'existence est une longue résignation à tous les maux qui lui sont personnels, était la pensée qu'elle ne pourrait assister à cette fête de la bienfaisance, qu'elle ne pourrait se livrer à toutes les sollicitudes qui la rendent plus fructueuse.

— Le jubilé, qui avait été retardé par la mort de monseigneur de Brauet, vient de se terminer dans le diocèse d'Alby. Les résultats en ont été bien consolans pour la foi. Les fidèles se sont empressés de profiter des jours de grâce qui leur étaient offerts. On cite une paroisse de 4200 âmes, dans laquelle on ne compte pas trente individus qui aient négligé de s'approcher des sacremens.

— On écrit de Tulle : — Le samedi saint, nous avons été témoins d'une cérémonie bien touchante, qui a eu lieu dans la chapelle des sœurs de la congrégation de Nevers. Un jeune suisse, nommé Campemenu, élevé dans le protestantisme, y a fait son abjuration. Un défaut de régularité dans ses papiers avait porté l'autorité à le faire arrêter et détenir dans la prison de la ville. Il eut occasion d'assister à une messe célébrée par M. l'abbé de la Farge, chanoine de la ville. Touché de la grâce d'en haut, il demanda bientôt à se faire catholique. M. l'abbé de la Farge se chargea de l'instruire et de le préparer. Un compagnon de captivité partagea le travail de ce digne ecclésiastique, et le bonheur de donner à l'église un fidèle de plus. Le parrain du jeune converti a été M. Jorrigé de la Mazorie. Après la cérémonie de l'abjuration, M. de la Farge ayant été appelé auprès d'un malade, pour lui administrer le Saint-Viatique, Campemenu et son parrain ont escorté le Saint-Sacrement. Le lendemain, le nouveau catholique a fait sa première communion.

Portugal. — Les nouvelles de la Péninsule sont sans intérêt en ce qui concerne la position respective des troupes qui sont aux prises. Mais une mesure importante dont on avait déjà parlé, et qu'un journal anglais confirme aujourd'hui, pourra, si elle a réellement lieu, déterminer de graves événemens. Il s'agit de l'expédition en Portugal projetée par la reine régente d'Espagne. Il est certain, en effet, que, d'un côté, ce renfort considérable donné au parti de dona Maria, rendrait fort critique la situation de don Miguel, et de l'autre, la reine pourrait se repentir d'avoir envoyé loin d'elle des troupes dont le secours ne lui serait pas inutile pour maintenir le parti révolutionnaire, s'il venait à pousser de plus en plus des exigences qui lui sont déjà trop onéreuses.

Belgique. — Bruxelles. — Une souscription ouverte à Bruxelles, par les orangistes, pour acheter et offrir au prince d'Orange les chevaux qui lui appartenaient avant la révolution belge, et que l'administration des domaines avait mis aux enchères publiques, a été l'occasion de troubles et de dévastations que l'autorité n'a pas voulu ou n'a pas su empêcher. Le 5 de ce mois, la populace s'est portée après le spectacle autour de l'arbre de la liberté, et de là dans la rue de l'Évêque, où elle a dévasté une maison, où des partisans de l'ancien gouvernement se rassemblaient quelquefois. Le lendemain, 6, le pillage a continué. Les bureaux du *Lynx* ont été envahis et saccagés. En moins de douze heures, seize maisons, appartenant aux principaux orangistes, ont subi le même sort ; savoir : l'hôtel du duc d'Ursel, l'hôtel du prince de Ligne, l'hôtel du marquis de Trasegnies, la maison de M. Dewasme-Pletinckx, l'hôtel du comte d'Oultremont, la maison de M. Joues, la maison de M. Tilmont, la maison de M. Weemaels, l'estaminet des Quatre-Vents, la maison de M. Hoorickx, l'habitation du comte d'Overchie, l'hôtel du comte de Béthune, les bureaux du *Lynx*, la maison de M. Vinck de Westwezel, le local de la société de la rue l'Évêque, l'hôtel du comte de Marnix.

Il n'y avait pas en tout 500 pillards au commencement. La plupart des maisons pillées ont commencé par être attaquées par des enfans.

On reproche à l'autorité une négligence coupable, quelques journaux l'accusent même de complicité. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec un peu de vigueur, on eût facilement dispersés les rassemblemens de misérables qui, là comme partout, ont seuls figuré dans ces scènes de vandalisme. Le roi Léopold a parcouru quelques rues à cheval, sans donner aucun ordre énergique. On l'a salué des cris de *vive le roi !* Quelques émeutiers ajoutaient : *vive le roi, qui nous laisse faire !* On assure qu'en face de l'hôtel de Frazegnias, ce prince a dit en poussant un soupir : *cela va faire bien du mal à la reine.* Quand on méconnaît les devoirs de la royauté, c'est toujours une consolation que de pouvoir réclamer le titre d'époux sensible. Le contre-coup de cette émeute s'est fait ressentir à Anvers, à Gand et à Liège.

S'il faut en croire le *Temps*, la proposition immorale qui a pour objet de rétablir le divorce, languit depuis deux mois au Luxembourg, sans que la commission chargée de l'examiner se soit réunie une seule fois. On dit même que plusieurs membres de la Chambre haute ont positivement déclaré qu'ils se refuseraient opiniâtrement à examiner cette proposition.

La ville de Lyon est le théâtre de troubles dont le caractère moral est très grave. Le 5, le tribunal avait à juger l'affaire des chefs mutuellistes accusés de coalition. La foule s'est portée sur la place et dans la cour du tribunal. A la suite d'un incident qui avait provoqué les rumeurs de la multitude, l'affaire fut renvoyée au mercredi. Des cris de mécontentement se firent bientôt entendre, et un individu, signalé comme faux témoin, fut maltraité, malgré les efforts du procureur du roi, qui a couru à son secours. Le tumulte ayant augmenté, on a eu recours à la force, mais inutilement. Partout la troupe a reçu et exécuté les ordres de la foule, qui lui a commandé, ici, d'ôter la baïonnette, là, de porter en l'air la crosse du fusil, ailleurs, de boire et de choquer les verres avec elle. Quelques officiers eux mêmes ont poussé l'obéissance aussi loin que leurs soldats. Les désordres ont continué depuis ce temps, et prennent un caractère très-grave.

— Perpignan, 2 avril :

Un scandale honteux, donné par quelques jeunes gens dans l'église Saint-Jean, pendant les offices du jeudi-saint et aux vêpres du second jour de Pâques, est venu attrister tous les fidèles qui, pendant ce carême, avaient donné tant d'exemples d'une piété édifiante. L'église a vu avec douleur ces jeunes gens, foulant aux pieds le respect qu'inspire le temple de Dieu, s'emporter en propos infâmes, et passant bientôt à la violence, insulter et frapper les individus en prière, et briser, même dans la main du Suisse, la pique dont il est armé. Cette conduite si criminelle, ces blasphèmes sacrilèges resteront sans doute impunis, et la population entière d'une ville si éminemment chrétienne, le prélat le plus vertueux, le clergé le plus exemplaire, devront humblement courber la tête devant l'impudente audace de quelques impies.

— Toujours à la recherche des passions révolutionnaires à soulever, la *Tribune* avait dénoncé aux frères et amis une quête faite à Toulouse, par les légitimistes, au profit des détenus de leur opinion renfermés au Mont Saint-Michel. Selon le récit de son correspondant, ce journal affirmait que la quête avait eu lieu dans les églises, et paraissait la considérer comme une manifestation politique à laquelle le clergé aurait pris un part active. Nous possédons des renseignements précis qui nous permettent de démentir ces détails. La quête, dont le produit s'est élevé à plus de mille francs, a été faite hors des églises, et par les élèves de l'école de droit.

Le papier dont nous nous sommes servis pour la *Dominicale* étant fabriqué exprès pour nous, nous avons dû supporter tous les désagrémens qu'ont occasionnés sur la qualité de ce papier les intempéries de l'hiver. A partir du mois prochain, cet inconvénient aura disparu, et nous espérons que nos abonnés seront satisfaits.

PUBLICATION NOUVELLE.

LA RELIGION CONSTATÉE UNIVERSELLEMENT à l'aide des sciences et de l'érudition modernes, ou *Traité des preuves de la religion, mis au niveau de l'état actuel des connaissances humaines*; par M. de la Marne. — 2 vol. 8° Prix : 8. fr. — A Paris, chez Delassy, rue de Tournon, n° 1; à Lyon, chez Rusand, et à Genève, chez Cherbulier.

Voici un sommaire des matières traitées dans cet ouvrage. — *Chapitre 1*, état actuel des esprits à l'égard de la religion. — *Ch. 2*, nécessité capitale d'étudier la religion. — *Ch. 3*, traité de l'existence et de la nature de Dieu, des hommes, des corps; et dissertation sur la certitude. — *Ch. 4*, examen critique des systèmes de morale naturelle, et preuves de la non-existence de toute morale hors de la religion. — *Ch. 5*, l'unité et l'universalité perpétuelles d'une religion révélée, établies par les témoignages de tous les peuples. — *Ch. 6*, rationalité des enseignemens de cette religion. — *Ch. 7*, ratification de ces enseignemens par les sciences humaines : par la métaphysique, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la géologie, l'histoire naturelle, etc. — *Ch. 8*, probabilité scientifique de la religion, abstraction faite des miracles; et démonstration mathématique (par le calcul infinitésimal et le calcul des probabilités) de la démenge qu'il y a toujours à vivre irréligieusement. — *Ch. 9*, possibilité des phénomènes surnaturels et moyens de les constater. — *Ch. 10*, date, authenticité, intégrité et crédulité des principaux livres de la *Bible*. — *Ch. 11*, traité philosophique et géologique sur les phénomènes du somnambulisme magnétique. — *Ch. 12*, traité semblable sur les phénomènes extraordinaires des convulsions du jansénisme. — *Ch. 13*, dissertation sur la croix aérienne de Migné. — *Ch. 14*, prophétie de Daniel relative aux destinées du Christ. — *Ch. 15*, preuves explicites des miracles de la vie du Christ. — *Ch. 16*, histoire sommaire et raisonnée de la religion. — *Ch. 17*, récapitulation et conclusion.

Le Directeur-Gérant,
ANGE DE SAINT-PRIEST.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

LA DOMINICALE, JOURNAL DES PAROISSES.

POUR PARIS ET LES PROVINCES :

Un an. 20 fr.

Six mois. 11

Trois mois. 6

POUR L'ÉTRANGER :

Un an. 24 fr.

Six mois. 13

Les bureaux, établis rue Guénégaud, n. 7, sont ouverts tous les jours de 9 à 5 h.

Les lettres et envois adressés au directeur et non affranchis ne sont pas reçus.

La *Dominicale*, paraît à Paris le dimanche, et part le samedi pour les départemens et l'étranger.

Les cinquante-deux livraisons de l'année, seront divisées en deux volumes, ayant chacun une table analytique des matières et représentant, par leur étendue, environ six volumes de l'in-8° ordinaire.

Les demandes d'abonnemens, faites directement au bureau, doivent être accompagnées d'une adresse très-lisiblement écrite et d'un mandat sur le Trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris, passé à l'ordre du Directeur.

Nous prions les personnes, qui, nous ont invités à tirer sur elles, de vouloir bien adopter la voie que nous indiquons.

ON S'ABONNE A PARIS,

Au Bureau de la DOMINICALE.

A MARSEILLE,

Au Bureau de la GAZETTE DU MIDI.

A ROUEN,

Au Bureau de la GAZETTE DE NORMANDIE.

A BRUXELLES,

Chez LÉPINE, à la Librairie universelle.

A ROME,

Chez M. DAVID, employé à l'administration générale des postes.

ET GÉNÉRALEMENT

Chez tous les Libraires, et dans les Cabinets de Lecture.

On s'abonne également aux bureaux des messageries et chez tous les directeurs de la poste, mais auprès de ces derniers, la remise de 5 pour 100 est imputable sur le prix de l'abonnement, et les souscripteurs n'ont à payer que les frais d'affranchissement de la lettre d'envoi, et les 75 centimes de timbre si l'abonnement est de plus de trois mois.

PARIS, 20 AVRIL.

ÉVÉNEMENS DE PARIS.

Des événemens graves ont eu lieu dans la capitale au commencement de cette semaine. Nous devons à nos lecteurs l'histoire de ces journées déplorables, — puisque le sang français a été versé par des mains françaises dans de fatales collisions, — nous réservant le droit d'en déduire après les conséquences naturelles. Les détails que nous donnons sont d'une exactitude rigoureuse.

Dimanche, vers cinq heures du soir, des barricades furent commencées dans les rues Beaubourg et Transnonain. Ces rues fort étroites sont parallèles aux rues Saint-Martin et du Temple.

A six heures, un détachement de garde nationale qui s'avancait rue Michel-le-Comte, reçut le feu d'une barricade et riposta. Un jeune homme fut tué. La garde nationale se replia : dès-lors les barricades furent continuées sans obstacle dans la rue Saint-Martin et dans la vieille rue du Temple.

Le rappel battait dans tous les quartiers.

A huit heures, les réverbères étaient brisés, et la circulation interrompue dans les deux rues de Saint-Martin et du Temple, et dans tout le carré qu'elles forment avec les rues de la Verrerie et le marché Saint-Martin.

Les barricades étaient peu nombreuses, peu élevées. Les défenseurs étaient en petit nombre, la plupart très-jeunes. Ils paraissaient appartenir à la basse classe de la population parisienne.

Les préparatifs de défense étaient formidables. Les boulevards se couvraient de troupes. Des masses épaisses se concentrant à la Halle, à la place du Châtelet, à la Grève, au marché Saint-Jean et à celui des Innocens, entouraient l'insurrection comme dans un vaste réseau de fer, tandis que d'autres corps de troupes stationnaient

aux Champs-Élysées et sur le Carré avec de l'artillerie.

Il y avait une affluence considérable de curieux, mais point d'exaltation dans les groupes. Il était dès-lors facile de juger que l'insurrection serait promptement étouffée.

A dix heures, les troupes entrèrent dans les rues Saint-Martin et du Temple, et y détruisirent les barricades sans trop de difficultés; mais elles ne s'engagèrent pas dans les petites rues adjacentes, qui restèrent toute la nuit au pouvoir des insurgés. La fusillade continua faiblement jusqu'à minuit. L'insurrection fut concentrée dans ce quartier, d'où elle n'essaya pas de sortir.

Lundi, à la pointe du jour, l'ordre d'attaquer fut donné aux troupes. Le combat ne fut pas long : en moins de deux heures les barricades furent enlevées; quelques coups de fusil seulement furent tirés des maisons du voisinage, et cela fut bien fatal à une de ces maisons de la rue Transnonain, car il s'y passa après des choses horribles. Cette maison n'a pas été prise, les portes n'ont pas été brisées, elle a été ouverte volontairement. Le portier, la portière et leur fils se présentent et parlent à travers la grille; on leur parle avec douceur, on les invite à ouvrir : à peine le fils a-t-il ouvert la porte, qu'il tombe percé de coups de baïonnettes aux pieds de son père et de sa mère; la mère se jette en arrière dans sa loge et se cache, le père grimpe les escaliers et court avertir M. Lamy et sa femme, propriétaires de la maison.

Les furieux passent sur le corps du fils; ils frappent à droite, à la porte de M. Hue; il vient leur ouvrir, tenant entre ses bras son jeune fils de quatre ans; il est tué à coups de baïonnettes, et avec lui, un de ses amis, M. Guettard, que sa mauvaise étoile avait conduit chez son malheureux voisin.

A gauche, M. d'Aubigny, paralysé des jambes, gisait dans son lit; sa femme et sa fille étaient auprès de lui. On frappe; sa femme ouvre : une balle blesse le mari dans son lit; sa femme, sa fille, sont frappées,

blessées, renversées; le mari, le père infirme crie : Tuez-moi, épargnez ma femme, ma fille ! On l'achève dans son lit, et les deux femmes sont laissées pour mortes.

Au premier, M. Bréfort, paisible marchand de papiers peints, avait ouvert sa porte; il est massacré, ainsi que M. Robichet. M. Bouton, légionnaire, est tué sous une table. Sept autres locataires, dont nous n'avons pas retenu les noms, éprouvèrent le même sort aux divers étages.

Sous les toits, dans une mansarde sur le derrière, n'ayant pas vue sur la rue, demeurait un vieil ouvrier, nommé Thiéry; il se lève en chemise, ouvre sa porte, et il est massacré dans sa chambre, sur son lit.

Le portier, en montant, avait averti M. Lamy et sa femme et deux autres locataires. Il les conduit sur les toits; ils y sont poursuivis, et ils ne parviennent à se sauver qu'en escaladant les toits de la maison voisine, au risque de leur vie.

Un enfant de treize ans fut retrouvé blotti sous son lit.

Tous les autres ont été tués ou blessés. Lundi, la maison était tendue de noir, il y avait foule devant la porte, où étaient déposés quatorze cercueils. Trois blessés restaient encore.

Le nombre des victimes, dans cette malheureuse collision, varie selon les rapports. A sept heures du matin, il ne restait déjà plus que quelques traces du sang français; mais on *faisait queue* pour entrer à la Morgue. Peu de prisonniers ont été faits, mais beaucoup d'arrestations préventives avaient eu lieu.

Lundi, Louis-Philippe passa une revue et reçut une députation de la chambre des députés, qui venait l'assurer de son concours, et le féliciter du rétablissement de l'ordre.

Vers quatre heures de l'après-midi, les troupes s'étaient retirées de toutes leurs positions.

Le gouvernement a proposé mardi, par l'organe de M. Persil, le projet de loi suivant :

Art. 1^{er}. Tent détenteur ou dépositaire d'armes ou de munitions de guerre dont la possession n'est pas légalement autorisée, sera traduit devant les tribunaux de police correctionnelle et puni d'un mois à deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 46 fr. à 1,000 fr.

Les objets saisis seront confisqués.

Les condamnés pourront en outre être placés sous la surveillance de la haute-police pendant un temps qui ne pourra excéder le maximum de la peine d'emprisonnement déterminé par le présent article.

En cas de récidive, les peines pourront être élevées jusqu'au double.

Art. 2. Les individus qui, dans un mouvement insurrectionnel, ayant pour résultat l'un ou plusieurs des crimes prévus par les art. 86 et suivans du Code pénal, jusques et y compris l'art. 90, seront pris les armes à la main, quoiqu'ils n'en aient pas fait usage, seront condamnés aux travaux forcés pendant cinq ans au moins et dix ans au plus.

S'ils ont fait usage desdites armes, ils seront condamnés à la peine de mort.

Art. 3. Ceux qui, sans être porteurs d'armes, auront fait ou aidé à faire des barricades, des tranchemens ou tous autres travaux ayant pour but d'entraver ou d'arrêter l'exercice de la force publique, seront condamnés à la peine de la déportation pendant cinq ans au moins et dix ans au plus.

Art. 4. Dans tous les cas ci-dessus, s'il existe des circonstances atténuantes, il sera fait application de l'art 463 du Code pénal.

A qui donc a profité le mouvement de cette semaine? Au pouvoir seul qui s'est montré le défenseur de l'ordre contre le désordre représenté par la république, à Paris comme à Lyon. Il y a gagné en influence morale ce qu'il perdait chaque jour en popularité. Voilà à quoi ont abouti toutes ces folles tentatives, où du sang français a été inutilement versé par des mains françaises; et il en sera toujours ainsi. Ce n'est pas avec des baïonnettes ni avec des pavés qu'on implante une idée dans une nation. L'insurrection est un mauvais précédent; le temps n'a jamais sanctionné les pouvoirs nés de la force brutale. Ces pouvoirs font injure au pays qu'ils ont violenté, et le pays s'en souvient tôt ou tard. La république est une combinaison gouvernementale comme une autre, bonne chez certains peuples, mauvaise chez d'autres; comme toute idée, elle peut avoir ses partisans et ses défenseurs. En France, elle n'a pas de

sens, car elle est en opposition avec l'immense majorité de la nation, qui ne saurait oublier les horreurs de 95, ni séparer, dans sa pensée, le retour de la république du retour de ces effroyables excès.

Des barricades ensanglantées de la rue, la république ne ferait qu'un bond pour trôner sur l'échafaud, et y convierait la propriété. Voilà ce que se dit la partie saine des populations, et peut-être n'a-t-elle pas si grand tort. Les masses à qui l'on a lâché la bride sont difficiles à retenir; il faut pour cela une main de fer ou un peuple jeune, ou bien un peuple que les idées morales ont retrempe et régénéré. Où est cette main assez puissante? Où est surtout ce peuple?

Quoi qu'il en soit, il demeure bien prouvé pour nous que la république ne peut rien par la force. Elle n'a pas été vaincue cette fois à Paris, parce qu'à vrai dire elle ne s'est pas mise en ligne; mais son absence a démontré qu'elle était impuissante: autrement elle serait descendue dans la rue, où le pouvoir lui offrait la bataille. La population s'est constamment montrée indifférente; il n'y avait aucune trace de sympathie chez elle; le nom de république retentissait vide et sans écho, comme un cri du passé qui ne fait que glisser sur les générations présentes.

La république est donc morte comme parti conspirateur. Son symbole rentre par le fait dans la catégorie des idées sociales, et c'est alors une question de temps et de discussion.

Le terrain se déblaise d'autant pour la grande question de l'avenir de la société française. C'est là un débat grave et solennel, où chaque parti doit arriver peu à peu, avec des idées nettement formulées et des théories dégagées des passions privées. L'opinion publique a fait en ce sens un grand pas depuis quatre ans, et c'est un bon préjugé d'avenir. Jadis les questions semblables se décidaient à coups de canon; une partie de la société se ruait sur l'autre, jusqu'à ce qu'une des deux fût écrasée. Aujourd'hui, c'est par la libre discussion des

intérêts moraux et matériels qu'elles doivent se traiter. Le pouvoir alors qui se trouvera en désaccord complet avec le pays, tombera de lui-même et sans effort, comme les planches vermoulues d'une cabane que le vent emporte au premier orage.

Que la jeune génération qui s'élève aille puiser ses théories à la source abondante et pure des doctrines religieuses. Celles-là seules sont vivaces, parce qu'elles ont une base aussi solide que le monde. Quand ces idées graves seront largement répandues dans la société, elles produiront leurs fruits, n'en doutons pas; et c'est de ce jour seulement que s'ouvriront les voies de l'immense et brillant avenir que nous hâtons de tous nos vœux, et que nous saluons de toutes nos espérances.

DE L'ANARCHIE DANS LES DOCTRINES.

Malgré l'étonnante variété qui règne parmi les êtres, malgré le cachet d'individualité qui les distingue les uns des autres, rien n'est isolé, mais tout se tient, tout s'enchaîne dans la nature. Des rapports merveilleux en unissent les parties les plus hétérogènes, et les individus comme les peuples, sont assujettis à certaines règles possèdent certaines propriétés communes, à l'aide desquelles s'établit l'imposante harmonie, le grand et magnifique concert qui fait de tous les mondes un seul monde. Ce principe admirable de l'unité se trouve partout empreint en caractères éclatants et ineffaçables. La matière n'existe, ne se conserve, ne se meut que par lui; pas un atome n'échappe à son empire. Les minéraux qui s'élaborent lentement dans les entrailles de la terre, et la plante qui végète à sa surface, le grain de sable qui roule au gré du vent dans le désert, et l'astre qui poursuit sa course régulière au milieu de l'espace, sont également soumis à cette loi invincible, puisqu'ils accomplissent tous d'une manière constante et invariable les conditions de vie, d'accroissement, de dissolution et de mort, imposées à leur es-

pèce. Il suffit d'ouvrir les yeux pour s'en convaincre.

Au milieu de cet ordre universel, l'intelligence humaine serait-elle donc condamnée à la division, au trouble et à l'anarchie? et pourrait-elle, selon son caprice, choisir indifféremment toutes les routes qui s'ouvrent devant elle, se repaître de toutes les chimères, caresser tous les rêves qui tentent de la séduire? Non, mille fois non. Quoi qu'en ait dit la philosophie, les esprits ont aussi leur but indiqué et leur marche tracée, et nous ne sommes point destinés à errer au hasard sans guide et sans frein, vains jouets de mille illusions diverses. La vérité, voilà le but des intelligences, voilà le centre vers lequel elles gravitent sans cesse : sa possession est leur force, leur vie, leur premier besoin et leur premier devoir. C'est sur ce point qu'elles doivent se rencontrer, et que la loi de l'unité les appelle. Leur état normal n'est donc point cette confusion déplorable, ce combat, cette lutte perpétuelle, où chacun saisit et défend la vérité ou l'erreur, selon son caprice ; état de désordre et de misère, que l'on vante quelquefois avec tant d'emphase, comme le résultat le plus brillant d'une civilisation consommée, et qui n'est à nos yeux que le pénible labeur d'esprits malades, aveugles et égarés.

Toutefois, il faut bien se garder de confondre les choses. Nous n'avons pas la prétention de ravir à chaque esprit le caractère qui lui est propre, en les ramenant tous à un type uniforme. Non, telle n'est point notre pensée : nous savons combien est grande la distance qui sépare la foi simple et naïve du laboureur, de la science sublime qui était l'ornement et l'appui de cette même foi dans Bossuet et Fénelon. La vérité, nous nous hâtons de le proclamer, peut être conçue, expliquée, raisonnée de mille manières différentes, envisagée sous mille points de vue divers ; et c'est ici que s'ouvre un vaste champ, une carrière immense à notre soif d'investigation, de nouveauté et de progrès. Les conceptions et les systèmes peuvent s'y en-

tasser de jour en jour plus nombreux. De leur choc, résulte nécessairement une foule d'idées bizarres et souvent absurdes ; mais on en voit aussi jaillir des aperçus ingénieux et brillants, qui saisissent l'imagination, et la captivent sous le joug des vérités qu'ils embellissent et fortifient en même temps. Ce conflit est sans danger, s'il demeure enfermé dans ses limites nécessaires, parce qu'alors le travail intellectuel, dont il est le produit, respecte la base sur laquelle reposent les croyances, et que son unique but est de les expliquer, d'en trouver la raison et de montrer comment elles se combinent avec les vérités premières que servent de fondement à l'intelligence. Mais quels que soient les démonstrations et les raisonnemens qui l'entourent, l'adhésion à la vérité est la même dans tous les esprits. La part qu'il faut accorder à l'activité de l'intelligence n'est donc point un obstacle à l'unité de foi, et le besoin de comprendre, inhérent à notre nature, n'empêche pas que cette unité ne soit d'une obligation rigoureuse pour la société qui ne saurait l'enfreindre, sans sortir des conditions de son existence.

Ces principes établis, jetons un coup d'œil autour de nous. Malgré les symptômes de régénération que l'on voit se manifester de toutes parts et qui permettent au chrétien d'espérer qu'un avenir prochain ramènera de beaux jours pour sa foi ; malgré l'instinct merveilleux qui pousse au pied des chaires catholiques une génération fatiguée du doute, il ne faut pas se faire illusion. En dehors de l'Église romaine, il n'est pas une pensée qui réunisse tous les esprits, pas un sentiment dans lequel tous les cœurs viennent se confondre, si ce n'est peut-être le dégoût du présent et le besoin de sortir de l'anarchie qui déssole la société. Depuis qu'au seizième siècle un moine fougueux, arborant l'étendard de la révolte, appela les peuples à l'indépendance ; depuis surtout que des disciples logiciens ont déduit les conséquences de ses doctrines subversives, l'unité que le catholicisme avait faite a été violemment

brisée: on n'a plus voulu relever que de soi-même; et dès-lors qu'est-il arrivé? c'est que, par un enchaînement fatal, tout a été bouleversé en religion, en morale, en politique, en philosophie.

Abandonnée aux mille variations qui résultent nécessairement de l'examen privé, la croyance religieuse a perdu son autorité divine, pour n'être plus qu'une simple opinion, mobile comme toute pensée humaine. Aussi les symboles contradictoires se sont multipliés à l'infini; puis chacun s'est arrogé le droit de modifier celui qu'il avait adopté, selon les caprices de son inconstance; et la foi de la veille a cessé d'être la foi du lendemain; enfin, lassés de tant de recherches laborieuses et inutiles, les âmes se sont endormies entre les bras du doute, après avoir parcouru toutes les phases, depuis le fanatisme qui signala l'origine de la réforme, jusqu'à la froide indifférence de l'athée. Et l'on a cru vous faire une grâce insigne lorsque, laissant là le persiflage voltairien, on a fait de la religion un aliment de l'imagination, un objet d'art, une machine poétique, que sais-je! un souvenir brillant du passé, digne tout au plus d'attirer l'attention de l'historien, de fournir des inspirations aux muses et des sujets à la peinture.

Bien croire étant, comme l'a dit Bossuet, le *fondement de bien vivre*, il ne faut pas s'étonner si la confusion dans les dogmes a été suivie de près par l'anéantissement de tout principe moral commun.

Ici encore l'indépendance de la raison a porté des fruits amers. Souverain arbitre de sa foi, l'homme a songé à faire aussi lui-même sa règle de vie, et il a eu soin de la mettre en rapport avec ses penchans. Qu'on nous cite une erreur en morale, quelque hideuse qu'elle soit, qui n'ait été soutenue au moins indirectement depuis la naissance du protestantisme, qui fut, ne l'oublions jamais, le père de la philosophie matérialiste du dix-huitième siècle. Chacun a donc réglé ses actions à sa fantaisie. Cette désorganisation profonde a fini par éteindre toute énergie dans les cœurs.

L'esprit de sacrifice, qui caractérise la vertu, a fait place à un égoïsme froid et insensible; l'amour de l'or et des plaisirs a régné sans partage. Quand on a délibéré sur un parti à prendre, on ne s'est plus demandé de quel côté se trouvaient l'honneur, la probité: on a calculé les profits. Aussi tout a fini par se vendre, l'épée du soldat, la conscience de l'électeur, le vote du député, la plume de l'écrivain.

Quel spectacle présente de son côté le monde politique, sinon mille systèmes qui se sont heurtés, brisés, en ensanglantant l'arène où ils ont amené les partis? Qu'avons-nous fait en France depuis quarante ans? Appelées au tribunal de chaque raison particulière et soumises au scalpel des passions individuelles, nos vieilles institutions se sont écroulées, aux applaudissemens des novateurs, qui se sont mis à l'œuvre pour réaliser les utopies qu'ils avaient rêvées. Au milieu de ce chaos, le fantôme de l'anarchie s'est levé, foulant à la fois sous ses pas les trônes et les libertés des peuples, et sur les cadavres de leurs défenseurs s'entassaient les cadavres de ceux qui voilaient d'un masque de patriotisme leurs passions basses et cupides. Aujourd'hui les coups de fusil et la mitraille ont succédé aux échafauds: c'est un progrès; mais nous doutons qu'il ait avancé la solution des questions sociales. Le pouvoir héritier de nos révolutions, malgré son budget, son armée et ses sbires, sent toujours le sol trembler sous ses pas, parce qu'il s'appuie sur la force et non sur des convictions unanimes et durables, qui seules ont la puissance d'asseoir les trônes. Nous serons donc encore ballottés par les tempêtes, tant que nos institutions seront dépourvues de cet appui. On aura beau écrire le mot *toujours* en tête des chartes et des lois; usées par le principe dissolvant qui a détruit le passé, le lendemain les aura vues tomber en poussière. Là encore il faut l'unité.

La philosophie a subi le sort commun. Autrefois, dans les rangs de ses adeptes, on voyait surgir un nom, et ce nom était un drapeau. Autour du chef se rangeait la

foule entraînée par sa logique et son éloquence. Son école lui survivait, et perpétuait ses enseignemens dans les générations suivantes. Cette foi philosophique, s'il est permis de s'exprimer ainsi, a été tuée par la soif d'indépendance qui a saisi tous les esprits. Chacun fa voulu avoir en propre toutes ses idées, et l'on en est venu au point que nul homme n'a pu se promettre de rassembler deux ans de suite autour de lui un nombre donné de disciples assidus. Point de système commun; partout des individus isolés, sans méthode capable de donner quelque ensemble à leurs investigations. De là le dégoût de la philosophie. Personne ne trouvant en soi-même assez de force pour se créer un système, ni dans les autres assez d'autorité pour se laisser imposer leurs pensées, on a fini par tomber dans la paresse du découragement.

Voilà donc la société telle que nous l'a faite le protestantisme. Trop faibles pour arrêter le torrent qu'ils avaient déchaîné, ses premiers apôtres ont vu avec effroi leur échapper le pouvoir qu'ils n'avaient enlevé à l'Église romaine que dans le dessein de le confisquer à leur profit. Bientôt ceux qui avaient répondu à leur cri de *Liberté* s'indignèrent en voyant qu'on les avait conviés à l'esclavage, secouèrent le joug et réformèrent la réforme. Le résultat de leurs efforts fut la liberté illimitée de la raison en matière de foi, c'est-à-dire, l'anarchie.

Notre siècle, reçu à sa naissance entre les bras du scepticisme, a été le triste héritier de ces misères profondes. Mais trop d'orages l'avaient précédé; une expérience trop éclatante venait d'être faite pour qu'il fût long-temps dupe des chimères qui avaient égaré l'âge précédent; et, d'un autre côté il y a trop de vie dans la nature humaine pour que le doute pût être long-temps son lit de repos. Il a donc bientôt senti le néant de tout ce que l'impie avait tenté de substituer au Christianisme, mais sans renoncer à l'espérance; et il a demandé à grands cris qui comblerait

l'abîme où tout était venu s'engloutir. St.-Simon, Châtel et le templier Palaprat ont répondu à son appel, et n'ont obtenu que ses mépris. Une autre voix s'est fait entendre, grave et solennelle comme aux anciens jours. De toutes parts on s'est pris à l'écouter en silence, et voilà que cette voix trouve partout des échos. La foule se précipite dans les lieux où la foi catholique est de nouveau présentée au monde comme le seul remède à ses maux, comme la seule base inébranlable sur laquelle il puisse s'arrêter après les tempêtes qu'il a essayées. Nous sommes donc en voie de retour vers l'unité, dont l'Église possède seule le principe et la règle. Rien ne peut plus empêcher que cette tendance ne devienne universelle: car ce n'est point à la servitude, mais à l'affranchissement que l'on court en revenant à la vérité. Dans l'Église, l'homme ne parle point en son nom, n'a point d'autorité qui lui soit propre; il n'est que le dépositaire, le gardien d'une parole plus haute que la sienne; son unique soin se borne à la préserver de toute altération et après tout, son autorité, même à la considérer humainement, est sans égale dans les fastes du monde. Qu'y a-t-il donc de glorieux à le repousser? Qu'y a-t-il de noble à marcher en aveugle dans les détours d'un labyrinthe sans issue, à consumer ses forces en impuissantes tentatives, pour n'arriver qu'à un doute désolant? Quand, après avoir fatigué son intelligence et desséché son cœur, on sent au fond de l'âme un vide affreux, est-on plus heureux, parce qu'on peut se dire: Ce vide, c'est moi qui l'ai fait, il est mon œuvre. A-t-on le droit de regarder en pitié celui qui croit, aime et espère, en soumettant à Dieu sa raison, en réglant ses penchans d'après les lois que lui transmet l'Église? Non: car cette soumission ne lui enlève pas la liberté; elle l'ennoblit, puisqu'elle ne reconnaît d'autre maître que Dieu, dont la pensée vaut mieux après tout que celle de l'homme, même quand cette pensée est la nôtre. — Il est donc permis d'espérer que bientôt naîtra le jour où nous verrons

nos funestes divisions s'éteindre, et tous les hommes se rencontrer dans le sein de l'unité catholique.

SCIENCES.

GÉOLOGIE.

Les philosophes du siècle dernier qui croyaient trouver, dans quelques observations peu exactes et dans des hypothèses plus ou moins brillantes de physique générale, la solution des plus hautes questions géologiques, tant sur l'ancienneté que sur le mode de formation de notre globe, ne se doutaient guère, qu'à peine leurs cendres refroidies, des hommes de science et d'investigation patiente, abandonnant les spéculations de l'esprit pour l'étude exacte et sincère des faits, arriveraient aux *résultats donnés par des croyances et des traditions*, en dehors desquelles ils s'étaient placés. En effet, aujourd'hui la nouveauté des continents actuels n'est plus un objet de doute. L'appréciation sincère des effets des agens physiques de toute nature sur notre terre, ne conduit pas à une époque plus reculée que celle donnée au déluge par la Genèse.

Il fallut, on doit en convenir, aux écrivains du dix-huitième siècle une grande prévention d'esprit pour ne pas vouloir se rendre à la réalité d'une inondation dont les annales de tous les peuples ont conservé la mémoire. Et chose remarquable, l'époque même de cette grande catastrophe varie bien peu, lorsque l'on porte, dans l'analyse et l'étude historique, l'impartialité qui doit toujours servir de guide à l'homme consciencieux. Nous verrons dans cet article quels résultats on pouvait obtenir par l'étude de l'histoire, en se plaçant même en dehors des sciences géologiques qui ne datent que d'hier; et en ne donnant aux livres hébreux que la valeur de simples annales, dans lesquelles rien de divin ne fût intervenu.

Bien qu'au premier coup d'œil, écrit

Cuvier, les traditions de quelques anciens peuples, qui reculaient leur origine de tant de milliers de siècles, semblent contredire fortement la nouveauté du monde actuel, lorsqu'on examine de plus près ces traditions, on n'est pas long-temps à s'apercevoir qu'elles n'ont rien d'historique : on est bientôt convaincu, au contraire, que la véritable histoire, et tout ce qu'elle nous a conservé de documens positifs sur les premiers établissemens des nations, confirme ce que les monumens naturels avaient annoncé, c'est-à-dire, cette nouveauté de nos continents. Aucun peuple d'Occident ne fait remonter sa chronologie à plus de trois mille ans. Le Nord de l'Europe n'a d'histoire que depuis sa conversion à la religion chrétienne. L'histoire de l'Italie ne date véritablement que de la fondation de Rome. On ne connaît rien de l'Espagne et de la Gaule avant les conquêtes des Romains.

Ce sont les Phéniciens qui ont enseigné aux Grecs l'art d'écrire, il y a trente-quatre siècles. Et même long-temps après, leur histoire est encore tissée de fables. Pour l'Asie occidentale elle ne donne que des lambeaux d'histoire qui ne remontent avec un peu de suite qu'à 1200 ans environ avant Jésus-Christ, d'après Volney. Le plus ancien écrivain profane, Hérodote, florissait 440 ans avant Jésus-Christ. Il paraît également que les historiens antérieurs qu'il a pu consulter, ne datent que d'un siècle avant lui.

Avant Hérodote, on n'avait que les *rap-sodes* des poètes. Le plus admirable et le plus prodigieux de tous, Homère, n'a précédé notre âge que de deux mille sept cents ans.

Ainsi qu'on l'a déjà remarqué, ces premiers historiens lorsqu'ils traitent des événemens de leur nation, ou des nations voisines, ne citent que des traditions orales.

Les annales égyptiennes et chaldéennes ne furent données par extraits que long-temps après eux. Ainsi, Bérosee n'écrivit que sous Séleucus Nicator, Manéthon que

sous le règne de Ptolémée Philadelphie. Ils sont de trois siècles avant l'ère chrétienne. Sanchoniaton, de l'antiquité duquel Voltaire voulait tirer tant de parti, n'était nullement connu avant Philon qui le traduisit, sous le règne de l'empereur Adrien. D'ailleurs resterait à savoir si Sanchoniaton est un auteur véritable.

Le seul peuple qui nous ait conservé des annales avant l'époque de Cyrus, c'est le peuple Juif. Le *Pentateuque* rédigé par Moïse, remonte à trente-trois siècles. C'est, sans nul doute, l'écrit le plus ancien dont nous soyons en possession. Cet écrit nous présente les nations comme nouvelles, presque sauvages encore, quelques siècles auparavant; et de plus, il nous donne la relation d'un déluge, qui occasionne une régénération générale du genre humain.

La Génèse ne place cet effroyable événement que vingt siècles avant Moïse; à peu près cinq mille quatre cents ans avant nous.

Voyez maintenant les autres traditions, toutes postérieures, il est vrai, à celles des Hébreux, mais dont les auteurs cependant, nous paraissent étrangers à Moïse. Les annales poétiques des Grecs s'accordent admirablement avec les livres religieux, par l'époque qu'elles assignent aux émigrations égyptiennes et phéniciennes en Grèce; c'était le siècle même, où les Israélites sortirent d'Égypte, emportant avec eux le dogme de l'unité de Dieu. Le déluge, connu en Grèce, sous le nom d'Ogygès, ne remonte guère plus haut que l'époque assignée par Moïse. N'est-ce pas l'effet remarquable de l'ascendant des traditions sur les premiers écrivains? Et même Varron en plaçait l'époque à mille six cents ans avant la première olympiade; ce n'est que vingt-sept ans de différence d'avec l'époque donnée par la Génèse.

Ceux qui ont absolument voulu reculer l'époque de l'établissement des nations se sont adressés aux Indiens, aux Chaldéens et aux Égyptiens, trois peuples qui paraissent, il est vrai, le plus anciennement

civilisés, mais aussi qui sont singulièrement semblables entre eux, non seulement par le tempérament, par le climat et la nature du sol qu'ils habitaient, mais encore par la constitution politique et religieuse qu'ils s'étaient donnée. On sait déjà que cette ressemblance qui leur fait naturellement supposer une origine du reste commune, ainsi que le Syncelle le dit positivement, doit donner la clef de leurs préjugés communs sur l'antiquité de leur race. Ne sait-on pas également les contradictions perpétuelles des prêtres d'Égypte sur le nombre et l'antiquité des races de leurs rois? L'absence complète de l'histoire chez ce peuple est analogue au manque d'annales réellement historiques chez les Indiens. Enfin, chez les Indiens, leurs livres religieux eux-mêmes ne remontent pas, si l'on en juge par le calendrier qui s'y trouve annexé, à plus de trois mille ans, ce qui est à peu près l'époque de Moïse.

Et chose bien remarquable encore, c'est que ces livres contiennent, au milieu de toutes sortes de fables, des traits de concordance avec ce qui résulte des livres de Moïse. Ainsi, leur mythologie parlant des destructions successives que la surface du globe a essuyées, ne place la dernière qu'à trois mille cent deux ans avant l'ère chrétienne. Il n'est pas jusqu'aux Américains dans les grossiers hiéroglyphes desquels le savant M. de Humboldt n'ait cru apercevoir des traces d'un déluge. Enfin, il existe un peuple séparé de nous par sa figure, son tempérament, ses institutions et tous les procédés de sa civilisation; eh bien, ce peuple date son déluge à peu près à la même époque que nous: ce sont les Chinois. Le livre le plus authentique de la Chine, commence l'histoire de ce pays à l'empereur *Yao*, occupé à faire écouler les eaux qui s'étant élevées jusqu'au ciel, couvraient encore le pied des plus hautes montagnes.

On a cherché aussi, dans ce qui nous reste des travaux astronomiques de certains peuples, des preuves de leur excessive antiquité. — Ainsi, Voltaire, dans son

essai sur les mœurs, tome 1^o; *philosophie de l'hist.*, s'exprime ainsi : « Nous avons une époque certaine de la science des Chaldéens; elle se trouve dans les dix-neuf cent trois ans d'observations célestes envoyées de Babylone par Callysthène au précepteur d'Alexandre. Ces tables astronomiques remontent précisément à l'année deux mille deux cent trente-quatre ans avant notre ère vulgaire. Il est vrai que cette époque touche au temps où la *vulgate* place le déluge, etc..... Mais le déluge est un grand miracle qui n'a rien de commun avec nos recherches. » Cependant, ce grand miracle avait cela de commun avec les recherches de M. de Voltaire, qu'il se trouve consigné comme nous venons de le voir dans les annales de presque tous les peuples, au lieu que le précepteur d'Alexandre, Aristote, ne parle dans aucun endroit de ses ouvrages, du prétendu envoi de Callysthène. Aucun véritable astronome n'en a parlé.

Enfin on a été jusqu'à citer les quelques connaissances astronomiques des Chinois, aussi bien que des Indiens et des Chaldéens, pour prouver la haute antiquité de ces peuples, d'après leur perfection dans cette science. Mais a-t-on réfléchi qu'il ne s'est écoulé que trois siècles entre Copernic et l'illustre auteur de la *mécanique céleste*? Tout le monde se rappelle la haute antiquité donnée par Dupuis au fameux *Zodiaque de Dendera*, et aux conséquences qu'il croyait pouvoir déduire de ce monument pour son explication de l'origine des différents cultes. Mais, malheureusement pour tous ces échafaudages élevés à grand'peine d'esprit et de prétendue science, il est arrivé qu'on a fini par où l'on eût dû commencer, c'est-à-dire, par l'examen des inscriptions grecques et hiéroglyphiques du zodiaque de Dendera. Il est résulté des études de M. Champollion qui est parvenu à déchiffrer ces inscriptions hiéroglyphiques et de leur concordance avec celles exprimées en grecques, que les temples dans lesquels les zodiaques ont été sculptés, n'ont été bâtis que sous la domination ro-

maine. — Ainsi se sont évanouies les conclusions tirées de ce monument contre la nouveauté de nos continens.

Il n'est pas jusqu'aux travaux de mines qu'on n'ait fait servir à exagérer l'antiquité du monde. — Récemment un auteur n'a-t-il pas prétendu que les mines de l'île d'Elbe, à en juger par leurs déblais, ont dû être exploitées depuis plus de quarante mille ans. Ce qui explique merveilleusement comment le fer était si peu connu dans la haute antiquité!

Historiquement parlant, la réalité d'une irruption des mers sur nos continens, ne peut donc plus être révoquée en doute, les annales de tous les peuples en font mention, et bien plus, l'époque même de ce grand cataclysme, toujours d'après la tradition, ne paraît donc pas devoir remonter, bien qu'on en ait dit, à plus de cinq ou six mille ans.

Dans un prochain article nous chercherons à faire voir qu'en mesurant les effets produits dans un temps donné par les causes aujourd'hui agissantes, et en les comparant avec ceux qu'elles ont produits depuis qu'elles ont commencé d'agir, on parvient à déterminer à peu près l'instant où leur action a commencé, lequel est nécessairement le même que celui du retrait des eaux de nos continens actuels. De cette comparaison, résultera le peu d'ancienneté de cette dernière révolution, et par conséquent la nouveauté de l'établissement de nos sociétés actuelles. C'est un des résultats les mieux prouvés et certainement les moins attendus de la géologie; et d'autant plus précieux qu'il confirme ainsi la certitude des époques indiquées par les livres saints. Admirables décrets de la providence qui permet ainsi à l'homme d'arriver à la vérité par des chemins si divers!

VOTE

DE LA CHAMBRE SUR LA DOTATION DES DIOCÈSES.—LETTRE DE M. ISAMBERT.

Le vote par lequel la Chambre a adopté sans contestation l'allocation portée au budget pour le traitement de quatorze archevêques soixante-six évêques, c'est-à-dire, pour la dotation d'un nombre de sièges égal à celui des diocèses existans, a excité très-peu de réclamations de la part de la presse révolutionnaire. Les graves événemens qui sont survenus ont absorbé toute son attention. Une seule protestation s'est élevée contre cette décision inespérée qui rend la joie à l'église de France; et comme l'auteur de cette protestation s'est efforcé de dénaturer le vote de la Chambre, nous ne devons pas la laisser sans réponse, et souffrir que des doutes s'élèvent encore sur une question qui n'en comporte plus.

Tandis que l'immense majorité des esprits se reporte vers les idées religieuses, et que le catholicisme reprend son empire, il est, comme nous l'avons souvent dit, quelques aveugles qui s'en vont répétant que la religion se meurt, que la foi chrétienne est morte; il en est d'autres qui en sont encore aux idées philosophiques du dernier siècle, et qui pour suivent encore l'*infâme* au milieu de la tolérance universelle. Parmi ces derniers, se distingue en première ligne un de ces hommes auxquels le libéralisme avait fait, sous la restauration, une réputation de savoir et de patriotisme, et dont la révolution de juillet a fait justice. M. Isambert, un des esprits assurément les plus nuls, les plus faux, les plus étroits du siècle, semble s'être donné la mission particulière de poursuivre, et de combattre en toute occasion les intérêts de l'église et l'influence des idées religieuses (1). La Chambre et l'opinion, il est vrai, n'écourent guère et ne supportent qu'avec peine ses arguties de procureur, et son érudition fautive et mal comprise, n'importe: toutes les fois que le clergé est mis en cause, soit à la Chambre,

soit dans la presse, M. Isambert apparaît pour le combattre. Il ne faut donc pas s'étonner que nous le rencontrions encore pour adversaire dans une question qui intéresse si vivement le clergé de France; cela était inévitable; et quelque pénible qu'il soit pour nous de discuter avec de tels hommes, nous ne pouvons nous dispenser de le faire. En lui répondant nous répondons à tous.

Dans une lettre publiée par lui dans une feuille révolutionnaire, M. Isambert conteste tout à la fois le sens du vote de la Chambre relatif à la dotation des sièges épiscopaux, et les principes du droit public qui justifient ce vote. La Chambre, en allouant au ministre les fonds nécessaires pour le traitement des titulaires de tous les sièges existans, n'a pas entendu rapporter, selon lui, l'article 3 de la loi du 28 juin 1833, qui décidait qu'à l'avenir il ne serait pas affecté de fonds à la dotation des sièges non compris dans le concordat de 1801, jusqu'à la conclusion des négociations entamées avec la cour de Rome. La Chambre, d'ailleurs, n'eût pas dû prendre une décision contraire à ce principe; car c'est à la législature de France de prendre l'initiative pour fixer le nombre des sièges, et nullement à la cour de Rome, pouvoir étranger. Telles sont les deux propositions contenues dans la lettre de M. Isambert; nous allons les discuter successivement.

Les motifs par lesquels M. Isambert conteste à l'autorité spirituelle le droit d'intervenir dans la fixation du nombre des sièges, peuvent suffire à démontrer l'étendue et la certitude de son savoir, et la bonne foi de nos adversaires. M. Isambert ne conteste pas que ce droit du Saint-Siège ne soit une règle antique de notre droit public, fondée sur les plus hautes raisons d'utilité et de justice. De telles considérations sont hors de sa portée. Il se borne à citer deux faits qui, selon lui, autorisent suffisamment son opinion: le premier, c'est que le concordat de 1801 n'a pas fixé le nombre des sièges, mais la loi organique de 1802. Le second, c'est que les nouveaux diocèses, créés en 1801, l'ont été, non par une bulle, mais par une loi de l'Etat. Examinons ces deux faits.

Ce n'est pas le concordat de 1801 qui a fixé le nombre des sièges, cela est vrai; mais il est faux que l'on en puisse conclure, comme le fait M. Isambert, que c'est au pouvoir tem-

(1) M. Isambert, qui fut un des principaux rédacteurs de la *Gazette des cultes*, continue dans la chambre et dans la presse de remplir le rôle qu'il avait adopté dans un journal, dont nos lecteurs ont dû conserver le souvenir.

porel seul qu'il appartient de les établir. Le concordat de 1801, dit en toutes lettres le contraire. Aux termes de son article deux, « *il sera fait PAR LE SAINT-SIÈGE, de concert avec le gouvernement, une nouvelle circonscription des diocèses français.* » L'établissement des diocèses n'est donc pas seulement l'œuvre de la législature ; au contraire, d'après le concordat, l'initiative appartient au Saint-Siège, c'est lui qui fait les circonscriptions de concert avec le gouvernement. Mais ce n'est pas tout.

Si l'on n'apportait pas dans ces questions ou l'ignorance ou la mauvaise foi la plus insignifiante, la manière dont furent établies les circonscriptions ordonnées par le concordat de 1801, aurait suffi pour convaincre M. Isambert qu'en fait comme en droit, non-seulement le concours, mais l'initiative, appartient au Saint-Siège : ce n'est pas la loi du 18 germinal an 10, qui a créé les diocèses de 1802 ; c'est la bulle donnée à Rome le 29 novembre 1801. Cette bulle, qui institua les nouveaux diocèses, et donna de pleins pouvoirs au légat *à latere* pour en régler l'établissement ; le décret du 29 germinal en ordonna la publication en ces termes : « Art. 1^{er} la bulle donnée à Rome le 3 des calendes de décembre 1801, contenant la nouvelle circonscription des diocèses français, sera publié, etc. » La loi du 18 germinal n'a donc fait que ratifier ce qui avait été fait en vertu du concordat par une décision du saint-siège, dont l'initiative n'avait été ni pu être contestée en droit.

Voilà comment c'est la loi du 18 germinal qui a fixé le nombre des sièges de 1802. Passons à ceux de 1822. Sur ce point, nous rencontrons la même erreur ou le même mensonge. Mais nous devons nous empresser de prendre acte d'un aveu qui dément toutes les déclamations opposées jusqu'à ce jour à l'existence des nouveaux sièges. Ils ont été établis par une loi de l'État, nous dit-on, non par une bulle. Vous ne nous direz donc plus qu'ils ont été établis illégalement.

Le fait est qu'ils n'ont pas été établis par une loi de l'État, ce qui ne pouvait être, et d'ailleurs n'était pas nécessaire pour que leur établissement fût légal. Il suffisait que cet établissement fût autorisé par une loi, et il le fut par la loi du 4 juillet 1821. Le reste se fit comme il s'était fait après le concordat du 26

messidor, et dans les termes de ce concordat, par une convention entre le gouvernement et le Saint-Siège. Le 10 octobre 1822 une bulle fut rendue à Rome qui réglait la circonscription des nouveaux diocèses ; et ce même mois, le 31 octobre, une ordonnance royale en autorisa la publication. Cette fois encore l'initiative appartient au Saint-Siège, et le gouvernement ne fit que ratifier et autoriser ce que celui-ci avait établi.

C'est donc un fait comme un droit incontestable, que l'établissement des diocèses a été réglé par le Saint-Siège, de concert avec le gouvernement, et que l'initiative n'a jamais appartenu ni pu appartenir aux chambres législatives. Il n'a donc jamais dépendu d'elles de détruire ce qu'elles n'ont jamais eu le droit d'établir. Leur pouvoir est d'empêcher le gouvernement d'agir contrairement aux lois ou aux principes du gouvernement représentatif en matières de finances ; il se borne là. Mais les diocèses existans, aussi bien ceux de 1822 que ceux du 18 germinal, existent, et en vertu du concordat, et en vertu des principes sur les finances. Ils échappent donc au pouvoir de la législature ; et les deux puissances, par le concert desquelles ils ont été établis, sans qu'aucune règle légale ou constitutionnelle ait été enfreinte, sont seules juges de leur sort.

Sortons de cette question si longuement et si complètement débattue, et arrivons au second point de la lettre de M. Isambert. La chambre avait violé, l'an dernier, les principes que nous venons d'établir par les faits, après les avoir établis en thèse de droit. Cette année est-elle revenue sur son vote ? c'est ce dont nous n'aurions jamais pensé qu'il fût possible de faire une question ; mais puisque la ruse sophistique de M. Isambert y est parvenue, discutons-la sérieusement.

M. Isambert justifie le silence gardé, lors de la discussion du budget, par la partie de la chambre dans laquelle il siège, en soutenant que ceux qui veulent revenir aux circonscriptions de 1802, n'auraient dû prendre la parole qu'autant que l'article 5 de la loi du 28 juin 1833 aurait été l'objet d'un amendement formel. Ils ont dû se taire, puisque cet article, n'ayant pas été attaqué, a conservé toute sa vigueur. Singulier raisonnement en vérité ! L'article n'a pas été l'objet d'un amendement tendant à le modifier, cela est vrai ; mais il a

été formellement abrogé par un vote contraire à ses dispositions; ce qui vaut autant sans nul doute. L'article décidait qu'à l'avenir il ne serait alloué aucuns fonds à la dotation des sièges de 1822 qui viendraient à vaquer. Eh bien! en face de cet article, qu'a fait la chambre? Elle a voté sans réclamation l'allocation demandée pour quatorze sièges métropolitains, et soixante-six sièges épiscopaux, c'est-à-dire, pour la totalité des sièges existans. Quoi de plus évident que cette abrogation de l'article 5! La chambre n'a pas dit qu'elle l'abrogeait, cela était inutile; elle a voté des fonds malgré sa défense, qu'elle était libre de regarder comme non-avenue : elle n'a pas démontré le mouvement, elle a marché. Certes, il faut tout le courage de nos sophistes, pour soutenir que la chambre, en dotant tous les sièges, n'a pas rapporté la disposition par laquelle elle avait dit qu'elle ne les doterait pas tous. L'article 5 était tout au plus une menace devant laquelle on a reculé au moment de l'accomplir.

Et qu'on ne dise pas que les fonds devaient être votés pour les quatre-vingts diocèses, pour le cas où la condition de l'application de l'article 5 ne se réaliserait pas! Cette condition est accomplie pour un des diocèses créés en 1822, et qui se trouve en état de vacance. Si la chambre eût voulu persister dans son vote de l'année dernière, et remplir sa menace de ne pas allouer de fonds à l'avenir pour les sièges non compris dans le concordat, c'était le cas : elle devait retrancher de la dotation des diocèses celle nécessaire au siège vacant. Elle ne l'a pas fait. C'est dire assez haut qu'elle n'a pas voulu tenir à sa résolution de l'an dernier; c'est crier jusqu'à l'évidence : Nous avons dit que nous n'affecterions pas de fonds aux diocèses de 1822 qui deviendraient vacans; mais nous changeons de pensée : voilà les fonds.

Qu'on ne dise pas non plus, comme le fait M. Isambert, que le vote de la semaine dernière n'est qu'un crédit soumis à l'éventualité des réductions prévues par la loi de 1833, et qui se réglera au moment des comptes. Les comptes ne peuvent refuser de reconnaître que les allocations qui n'ont pas été faites par la chambre. « Mais, dit-on, le crédit voté ne comprend pas la totalité du traitement de quatre-vingts évêques; il prévoit des réductions par suite de vacances, évaluées à 25,000 francs. Or, ajoute-t-on, des nouveaux sièges

créés en 1822, il n'y en a qu'un de vacant; il pourrait s'en trouver deux de vacans encore, sans dépasser les prévisions de la réduction. » On remarque que l'arithmétique de M. Isambert vaut sa logique. Mais tout est erroné dans ces allégations. Ce n'est pas seulement pour vacances que la réduction de 25,000 f. est prévue; c'est aussi à cause des pensions de quelques archevêques ou évêques. Ce n'est pas seulement pour vacances dans les nouveaux sièges, c'est pour vacances dans tous les sièges indistinctement. Que la réduction se trouve épuisée, et cela est possible, par les pensions et par des vacances dans les sièges de 1802, que devient l'argument vraiment inconcevable de M. Isambert? D'ailleurs, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'une disposition semblable à cette prévision de réduction, se trouve dans les lois de finances. Si l'on veut parcourir les budgets antérieurs à la loi du 28 juin 1833, on l'y trouvera toujours, et long-temps avant qu'il eût été question de refuser des allocations aux nouveaux diocèses. Comment donc cette prévision aurait-elle été faite pour eux. Bien plus, la même clause se retrouve à tous les chapitres du budget des cultes, à tous les chapitres de tous les budgets. Partout on prévoit une réduction à opérer en cas de vacances, et cependant il n'y a ni pour les curés, ni pour les desservans, ni pour les agens quelconques du gouvernement, d'article 5 qui défende d'affecter des fonds à leur traitement.

Un dernier mot à un dernier argument de M. Isambert. Il y a un crédit, dit-il, mais jamais il n'est arrivé de considérer un crédit comme une obligation de créer des titulaires aux emplois, jusqu'à concurrence; c'est du moins une autorisation de le faire. Mais comment? L'an dernier, on refusait le crédit, et M. Isambert considérait ce refus comme une obligation de ne pas créer des titulaires. Cette année, la décision contraire doit emporter à ses yeux l'obligation contraire; il en serait ainsi du moins pour tout homme de bonne foi.

Nous avons parcouru toutes les objections contenues dans la lettre de M. Isambert, à laquelle nous n'aurions pas accordé une attention si longue, s'il n'eût pas déclaré qu'il parlait au nom de tout son parti, et si elle n'eût pas été de nature à soulever des doutes sur une décision qui intéresse si vivement tout le clergé catholique. Nous n'y avons trouvé, comme on a pu le voir, que des principes faux, des

faits faux, des sophismes qui n'ont pas même le mérite d'être spécieux, l'ignorance la plus complète des lois et des faits, ou la mauvaise foi la plus impudente. Nous croyons que chaque erreur ou chaque sophisme a reçu sa réponse. Mais si quelque doute pouvait subsister sur le sens du vote de la chambre élective, la chambre des pairs s'empressera de le faire disparaître : quelques mots dans la discussion suffiront.

CONFÉRENCES DE LA MÉTROPOLE.

HUITIÈME CONFÉRENCE.

Par M. l'abbé THIBAUT, chanoine de Paris.

« Ecce Deus excelsus in fortitudine suâ et nullus ei similis in legislatoribus. » Voici le Dieu très-haut dans sa puissance et nul ne lui est semblable parmi les législateurs. (Au livre de Job.)

Au sein de l'Idumée, dans la terre de Hus, alors que les hommes, s'étant détournés de la droite voie, avaient oublié leur Créateur, était un prince dont l'histoire nous a conservé le nom et raconté les malheurs. Figure et prophète de Jésus-Christ, comme lui il avait été visité par la douleur, et la main du Seigneur, qui devait s'apesantir si terrible sur Jésus, venait de frapper Job. Trois de ses amis, comme il les appelle, accoururent pour le consoler; ils comprenaient peu la patience du juste, et ils s'arrêtaient indécis et troublés devant le spectacle d'une lamentable infortune. Toutefois, Messieurs, de leurs bouches ne tombent aucune de ces paroles qui s'en prennent au ciel des maux de la terre; réunis autour de ces ruines sur lesquelles Job est assis, ils n'insultent pas à celui qui permet que, du faite de la grandeur, il soit tout à coup précipité dans l'abîme de l'adversité. Le moins sage d'entr'eux, celui-là même que le Très-Haut reprend comme un vain discoureur, adore dans le roi du ciel le Dieu dont la puissance se révèle plus grande que celle des dieux de la terre, et il veut qu'on renonce à trouver parmi les législateurs des nations un législateur qui puisse lui être comparé : « Ecce Deus excelsus in fortitudine suâ et nullus ei similis in legislatoribus. »

Ce législateur qu'Élie annonce sans le connaître Job l'avait vu, et, mieux que son ami, il avait su l'adorer. L'esprit de Dieu l'avait montré à son serviteur, méditant dans le sein du père, dont il est la pensée vivante, la parole éternelle, le plan de cette législation sublime qui devait perpétuer de siècle en siècle les mérites d'un immense sacrifice; et ravi en extase, ce prince infortuné s'était écrié : « Je sais que mon rédempteur est vivant et que je ver-

rai dans ma chair le Dieu qui doit me consoler de mes malheurs. » Messieurs, l'espérance de Job est devenue le salut du monde, et l'hymne qui retentit aujourd'hui sous les voûtes de nos basiliques, à la gloire de Jésus-Christ, dit assez que nous aussi, nous savons que notre rédempteur est vivant. Victime du monde dans sa mort, avec la force qui en fait le vainqueur du monde dans sa résurrection, il a aussi reçu cette sagesse devant laquelle Job s'était incliné, et qui brille d'un éclat si immortel, si divin, dans la constitution de cette société dont il est le chef, que c'est sans enthousiasme, mais avec vérité, que nous le proclamons en ce jour le plus grand des législateurs : « Ecce Deus excelsus in fortitudine suâ et nullus ei similis in legislatoribus. »

Jésus-Christ suprême législateur du monde dans l'établissement de son église, c'est tout le sujet de cette conférence.

M. Thibault a commencé par citer le texte de l'Évangile dans lequel se trouve la constitution de l'église : *data est omnis potestas in cælo et in terrâ, eunt ergo, docete omnes gentes, baptisantes eos in nomine Patris et Filii, et Spiritûs Sancti, docentes eos servare omnia quæ mandavi vobis; et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usquæ ad consummationem sæculi*; et il en a inféré que Jésus-Christ législateur avait donné à ses apôtres et dans leurs personnes à leurs successeurs une autorité : 1° incontestable dans sa source; 2° évidente dans son ministère; 3° universelle dans son action; 4° déterminée dans son objet; 5° indéclinable dans ses jugemens; 6° enfin, perpétuelle dans son exercice.

Dans la première question, l'orateur s'est élevé à de hautes considérations sur l'origine du pouvoir de Jésus-Christ législateur; il l'a montré recevant de Dieu son père, au jour de l'éternité, cette puissance qu'il confie à ses apôtres, et il a terminé cette exposition en s'écriant :

Il y a donc maintenant sur la terre un pouvoir unique, qui trouve dans son principe tout ce qui peut à la fois l'affermir et le féconder; un pouvoir qui dédaigne, lui, toutes ces fictions légales par lesquelles, dans la prévoyance de leur infirmité, les pouvoirs humains cherchent à défendre une origine dont la vérité peut toujours leur être plus ou moins contestée; un pouvoir dont la négation serait un crime, si elle n'était pas une folie, car il est le pouvoir du ciel sur la terre, du créateur sur la créature, de Dieu sur l'homme. « Sicut misit me pater, et ego mitto vos : » Or son père l'avait envoyé avec toute cette puissance qui lui avait été donnée dans le ciel et sur

la terre, « Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terrâ. » Messieurs, quand une autorité se présente forte d'une pareille origine, elle peut voir s'agiter les passions autour d'elle; mais elle n'a rien à en redouter. Son titre est trop haut placé pour qu'on l'efface; l'enfer lui-même ne saurait y atteindre. La main qui l'a écrit a creusé l'enfer, et cette main si l'enfer la blasphème, l'enfer est aussi forcé de la subir.

La seconde question exigeait que l'orateur fit bien ressortir la sagesse de Jésus-Christ, préparant aux pauvres et aux malheureux qui forment l'immense majorité du genre humain, le moyen de connaître toujours facilement où se trouverait pour eux l'autorité qui devait les guider dans les voies du salut; il nous a semblé qu'il y avait merveilleusement réussi. Et son argumentation vive et pressante s'est terminée par le morceau suivant, dont on comprendra l'effet sur son auditoire.

« Et ainsi cette autorité est visible, évidente, pour les pauvres, pour les malheureux plus encore en un sens, que pour tous les autres, dans le ministre qui en est le dépositaire. Indépendante des vices comme des vertus de ceux qui en sont revêtus, toujours ils la pourront voir dans le prêtre; et si le prêtre reste fidèle à l'esprit de Jésus-Christ, si le disciple se modèle sur le maître, jamais ils ne la verront que pour la bénir. Comme Jésus-Christ, le prêtre sera doux et humble de cœur; comme Jésus-Christ, il n'aspirera qu'à être le serviteur de tous; la mère le montrera à sa fille comme le guide du jeune âge, le père à son fils comme l'ange des bons conseils, tous le chériront comme un père parce qu'il n'a pas su dominer sur eux comme un maître, et qu'il a su les aimer, tous comme ses enfans. Ne craignez pas, Messieurs, que jamais il cesse d'être au milieu d'eux, le nom qu'il tient de la reconnaissance des peuples dit assez que sa mission, le prêtre l'a comprise; il est pasteur, sa place est donc à la tête du troupeau; chef partout, mais chef seulement dans l'intérêt de tous, voit-il les nuages s'amonceler, l'éclair sillonner la nue, il veille; le premier à l'autel, à condition d'être, s'il le faut, le premier au martyre. Il a interrogé ses ancêtres, et comme il lui a été répondu que les Polycarpe et les Irénée ne quittaient les fidèles agenouillés avec eux dans les catacombes, il s'est dit: Dieu qui était avec eux est avec moi; qu'il aide à son serviteur, et ainsi je ferai au jour du combat! Prêtre de Jésus-Christ, le devoir est pour lui ce que la gloire est pour le guerrier: qu'on lui propose de le trahir, il regarde le ciel, embrasse la croix et meurt; la croix, Messieurs, est son drapeau! »

3° (Universelle dans son action.) Cette partie ne le cédait pas en éclat et en entraî-

nement à celle qui précède; on se disait, en écoutant l'orateur, qu'effectivement il fallait chercher le secret de la révolution opérée dans le culte comme dans les mœurs des nations, il y a dix-huit siècles, au sommet de cette montagne de Galilée, sur laquelle Jésus-Christ, près de retourner vers son père, adresse à ses apôtres ces paroles: *Enseignez toutes les nations.* Et on comprenait toute la vérité de ce cri éloquent par lequel l'orateur termine cette partie:

Mais aussi, c'est qu'elle était divine, la bouche qui s'ouvrait à la promulgation de cette autorité donnée à l'Église chrétienne dans la personne des apôtres. En même temps qu'en si peu de paroles elle commandait de conquérir l'univers à la connaissance du vrai Dieu, en quelques paroles aussi elle indiquait à ses ambassadeurs d'un genre si nouveau un de ces moyens de succès dont les législateurs humains ne s'étaient pas encore avisés. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi: « Si me persecuti sunt et vos persequentur. C'est, Messieurs, comme si Jésus-Christ législateur leur disait. Je sais à quoi vous réserve l'autorité que je vous confie; je sais ce qu'elle promet d'épreuves à ceux qui doivent la recueillir de vous dans la suite des âges. C'est un signe de contradiction que je vous charge d'arborer au milieu du monde: il sera un scandale pour le juif, une folie pour le gentil. Si, le tenant à la main, vous passez avec quelque consolation dans Corinthe, vous ne serez accueillis qu'avec dédain dans Athènes; et Rome, cette superbe reine du monde, tentera de vous l'arracher. Les dieux du Capitole, appuyés sur le fer des gladiateurs ou retranchés derrière les lions des amphithéâtres, repousseront le Dieu du Calvaire; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde. « Confidite, ego vici mundum. » Messieurs, l'histoire dépose si les serviteurs se sont refusés à être éprouvés comme le maître. Mais, ou nous ne savons pas la lire, ou elle dit aussi que si vous êtes ici dans un temple bâti peut-être aux lieux où l'antique Lutèce immolait à des dieux barbares, avec vos quinze siècles de gloire, de puissance, de génie, de richesse et de liberté, c'est que les pêcheurs de Galilée ont eu confiance. C'est qu'eux aussi ont vaincu le monde: « Confidite, ego vici mundum. »

(4° L'autorité de l'église est déterminée dans son objet.) Elle n'a à procurer que cette double fin, la sanctification des cœurs par l'administration des sacremens que Jésus-Christ a institués, la lumière des esprits, par l'enseignement des vérités dont il lui a confié le dépôt; « baptisant les peuples au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit », leur apprenant à observer toutes les choses que Jé-

sus-Christ a prescrites : » d'où il suit que si cette autorité est prodigieuse jusqu'au mystère, toutefois « elle agit, comme les cieux veillent sans troubler la terre ; » elle reste toute spirituelle, toute religieuse, et on comprend qu'après l'avoir victorieusement établi, l'orateur s'écrie :

Qu'on cesse donc de rappeler toutes ces luttes, dont peut-être sont peu touchés ceux-là même qui paraissent s'en affliger davantage. Si l'Église a quelquefois paru exercer le souverain pouvoir dans un ordre différent de celui dont nous venons de parler, ce n'a jamais pu être en vertu de l'autorité qu'elle tenait des paroles de Jésus-Christ législateur, mais en vertu de cette loi des sociétés, de ce besoin qu'elles éprouvent quelquefois de chercher le salut aux lieux d'où le salut peut leur venir. Seule, dans ces temps d'universelles ténèbres, l'Église voyait ; eh bien ! les peuples ont demandé à l'Église de les diriger dans leur marche devenue presque impossible. Devait-elle repousser la prière des peuples, refuser de leur tendre la main ? Ah ! Messieurs, si elle l'eût fait, nous n'aurions pas à la défendre devant vous contre un ingrat reproche ; il y a longtemps que sans elle, pour notre France en particulier, l'ordre social tout entier aurait abouti aux abîmes ! Messieurs, soyons plus justes, soyons surtout plus graves dans l'appréciation des faits de l'histoire ; lisons dans les siècles écoulés mieux que n'y ont su lire des hommes ou légers, ou prévenus. Ce n'est pas quand nous sommes à peine séparés de ces jours où fut donné au monde, par les pontifes de notre Église, un magnifique spectacle, que nous méconnaitrions l'esprit de cette auguste institution sur laquelle nous méditons en ce moment. Eux aussi, Messieurs, on les accusait de n'être forts que du secours d'un pouvoir étranger. Leurs immenses richesses étaient, à en croire leurs détracteurs, la cause de leur puissance, et la conservation d'un riche patrimoine le motif unique de leur sollicitude. Et voilà que ces courageux défenseurs d'une cause sainte, au moment où la foi elle-même leur paraît en péril, savent dire à ces hommes qui se vantent de les vaincre, ces paroles généreuses d'un roi des premiers âges du monde à celui de ses alliés qui l'avait secouru : Prenez tout, mais laissez-moi les âmes ; « Da mihi animas, cætera tolle tibi. » « Oui, qu'on les prenne, ces richesses périssables, mais qu'on nous laisse, avec le trésor de la foi, des âmes qui sont notre bien, notre héritage, des âmes dont nous devons compte au souverain pasteur qui nous les a confiées : « Da mihi animas, cætera tolle tibi. » Église de France, encore si divinement éprouvée, tu n'as pas dégénéré ; et il est tel de tes pontifes qu'ailleurs nous oserions célébrer, qui a dit, lui aussi à des hommes qui s'étaient faits ses ennemis : Amoi les âmes ; à vous ce que vous appelez d'immenses dépouilles ; « Da mihi animas, cætera tolle tibi. »

Nous n'avons pas besoin de dire que cette allusion a été vivement saisie par l'auditoire, qui semblait regretter que l'orateur, en passant de suite à la cinquième question, l'enlevât aussi vite au bonheur qu'il éprouvait à en faire l'application.

5° (L'autorité que Jésus-Christ législateur a donné à son église est indéclinable dans ses jugemens.) « Et voici que je suis avec vous, » dit-il à ses apôtres.

Cette partie a été traitée avec une précision théologique, au-dessus de tout éloge, et sans que la rigueur logique enlevât rien à la pompe oratoire, comme naturelle à l'orateur. Un murmure approbateur, a accueilli les paroles qui terminent le morceau suivant : on aimait à voir cette justice rendue à un homme célèbre.

Mais, et c'est encore ici une chose divine, l'autorité instituée au sein de l'Église par Jésus-Christ législateur n'a pas toujours été condamnée à frapper sans ramener ceux contre lesquels elle sévissait. Beaucoup de ses enfans qui l'avaient d'abord alarmée ont su ensuite calmer ses sollicitudes maternelles. Fils dociles, après avoir été un instant téméraires, on les a vus soumis et les plus soumis. Et sans chercher dans les siècles depuis long-temps écoulés de nombreux exemples d'une docilité si glorieuse à l'Église, qu'elle est belle, Messieurs, qu'elle est grande, cette époque de notre histoire, où la cathédrale de Cambrai vit un pontife que le monde nous aurait envié, déchirer de ses mains consacrées celui de ses livres qu'un jugement solennel a condamné, en attendant que de nos jours, sous nos yeux, un prêtre fort par la pensée, puissant par l'esprit, vienne, humble enfant de l'Église, nous donner un nouvel exemple de soumission et d'obéissance. Mais ils s'abdiquent, ces hommes qui ont semblé dominer leur époque, ont dit des sectes prétendues chrétiennes qui en sont venues après trois siècles d'erreurs jusqu'à n'oser confesser dans leurs écoles la divinité de Jésus-Christ. Oui, Messieurs, ces hommes s'abdiquent, mais comme s'abdiquent le génie, s'inspirant du génie de dix-neuf siècles catholiques, car ils se sont souvenus de cette parole de l'apôtre, qu'il faut que les intelligences les plus hautes et les plus puissantes, les esprits les plus fiers s'humilient et se réduisent sous le joug et sous la captivité de Jésus-Christ : « In captivitatem redigentes omnem intellectum, in obsequium Christi. »

Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici ni l'éloquent tableau du triomphe de l'Église, qui termine la sixième réflexion (perpétuelle dans son exercice), ni la péroraison, qui ont vivement frappé l'auditoire. On a aimé entendre M. Thibault, appelant toutes les

hommes qui étaient devant lui, à ne point se contenter d'un vague sentiment de religiosité, mais à s'approcher des sacremens et à confesser leurs péchés: Il y avait dans sa parole quelque chose de tendre et de fier, qui rappelait ce sentiment qu'éprouvait l'apôtre, quand il disait: « Je ne rougis pas de l'Évangile: *non erubesco evangelium.* »

Ainsi se sont terminées ces conférences qui ont montré à la jeunesse française tout ce que sait faire pour elle ce cœur de pontife qui comprend aussi bien, comme l'a dit l'orateur, les jeunes et nobles cœurs, qu'il en est lui-même bien compris, et dans lesquelles se sont révélés des talens qui consolent l'église dans ces jours mauvais.

MANDEMENT

DE MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Ce mandement ordonne une quête dans le diocèse de Paris, pour achever le paiement de la châsse de Saint-Vincent-de-Paul. Le prélat y rappelle en somme tout ce qui s'est passé depuis six ans relativement à cette châsse.

Elle devait être offerte aux prêtres de Saint-Lazare, comme un hommage du diocèse. Cette pièce n'avait pas été commandée par Monseigneur, mais seulement indiquée à l'artiste, d'après la prière expresse par lui faite de conseils officieux. Aucun prix ne fut stipulé, aucun intérêt ne put être consenti; l'espérance seule fut donnée qu'après la composition, qui ne pouvait être que fort remarquable, et l'exposition qui la mettrait en évidence, les frais seraient facilement couverts, au moyen des offrandes de la piété et de la reconnaissance des fidèles. Le prélat promit seulement d'employer toute son influence pour provoquer les dons d'une piété généreuse. Cet engagement a été religieusement observé; la notoriété en est publique et à l'abri de toute contestation.

Le produit des quêtes était abondant; les frais allaient être en partie couverts. Mais ajoute le prélat:

N'avez-vous jamais entendu parler, N. T. C. F., de ces ouragans furieux, de ces nuées chargées d'orage, portant dans leur sein la dévastation et la ruine? Ne les avez-vous pas vus quelquefois tomber sur des champs fertiles, brûler par le tonnerre, détruire par la grêle, ensevelir sous les eaux les plus

riches moissons, et ne laisser au labourer éperdu que l'effroi, la désolation et la misère? Telle fut, trois jours après l'octave de saint Vincent-de-Paul, telle fut la tempête qui vint fondre à l'improviste sur la maison de votre pasteur, sur ses amis, sur sa personne, sur les ressources que la confiance et la piété avaient remises en ses mains pour les pauvres, pour les vieux prêtres, pour les séminaires, pour tous les établissemens qui appartiennent à la sollicitude pastorale. *Dieu nous l'avait donné, Dieu nous l'a ôté; que son saint nom soit béni.*

Cependant, vous devez le savoir, N. T. C. F., après avoir été si souvent provoqué, pressé, interrogé, adjuré pour ainsi dire, nous sommes forcés de le déclarer une fois; nous eussions voulu nous en dispenser, mais notre honneur vous appartient, et il faut bien que la vérité se retrouve quelque part. Il est vrai que toutes les ressources du diocèse, ménagées depuis plus de dix années, ont été détruites avec une grande partie de notre patrimoine; il est vrai que nous n'avons rien emporté de l'archevêché; l'absence de toute précaution de notre part serait, sans parler des autres, la preuve la plus complète que notre âme n'avait rien à se reprocher; il est vrai encore que la caisse destinée à solder le prix de la châsse de saint Vincent-de-Paul a disparu comme toutes les autres dans cette tourmente. De quelque manière qu'on veuille l'expliquer, il n'importe; il est toujours vrai qu'elles ont péri pour nous; il est vrai enfin qu'aucune indemnité ne nous a été personnellement accordée, non plus qu'au diocèse.

La discussion de nos chambres, les archives de la Cour des comptes, les bureaux de l'administration en font foi, et répondront, quand on le voudra, à toutes les allégations contraires, de quelque part qu'elles viennent, quel que soit le motif ou le sentiment qui les fasse répéter.

L'orage grondait encore autour de nous. Nous respirions à peine, victime des ardeurs d'un été dévorant; de nouvelles rigueurs nous attendaient, un hiver plus désastreux a suivi: Dieu a permis que notre habitation des champs fût frappée comme notre demeure de la ville, et que cette fois il ne nous restât ni refuge, ni presque d'espérance: *Que son saint nom soit béni de nouveau!* Devant les grandes douleurs de notre église, comment s'affliger d'autre chose? Et puis, ne devons-nous pas rentrer nus dans le sein de la terre comme nous en sommes sortis? Mais malgré ce dépouillement, il fallait faire face à des obligations antérieures. Contractées dans un temps prospère, elles ne nous donnaient nulle inquiétude; représentées dans la détresse, elles nous causaient mille angoisses. Celle qui regardait le paiement de la châsse de saint Vincent-de-Paul nous pressait d'autant plus, qu'elle s'attachait à l'honneur de notre administration. Fidèle à notre premier plan, nous demandâmes une

estimation : nous croyions la devoir à notre diocèse dont nous avons reçu les secours. Il n'a pas tenu à nous qu'on n'y procédât à l'amiable; elle nous fut judiciairement accordée, et nous dirons qu'elle a été favorable à la partie adverse. Des intérêts du prix principal, remontant à l'époque où la chasse fut déposée pour la première fois à l'archevêché, furent exigés : nous crûmes en devoir contester la légitimité. Un premier tribunal décida contre nous, déclarant que l'orfèvre devait être considéré *en quelque sorte comme notre mandataire*, quoique nous ayons affirmé par écrit et que nous eussions été prêt à assurer par serment que nous n'avions donné aucun mandat.

Si nous n'eussions eu à traiter, dans cette circonstance, que des intérêts purement personnels, nous n'aurions pas hésité à suivre l'exemple de saint Vincent-de-Paul, avec lequel le Seigneur avait daigné nous donner quelques traits de ressemblance. Il avait vu sa maison pillée trois fois; sa personne vénérable n'avait pas été à l'abri des insultes et des outrages : après avoir perdu un procès comme lui, comme lui aussi nous eussions volontiers renoncé à tenter de nous relever du premier jugement par la voie de l'appel, malgré les conseils et les instances d'un des plus célèbres avocats, qui nous inspirait la plus grande sécurité. Mais, considérant qu'agissant plus dans l'intérêt du diocèse que dans le nôtre, nous ne pouvions en conscience l'exposer à de nouvelles charges, sans faire notre possible pour les lui épargner, nous avons eu recours à une juridiction supérieure : nos conseils nous avaient assuré que notre droit était infaillible; le second tribunal en a jugé autrement, il a confirmé le jugement du tribunal de première instance : « tant il est vrai, disait saint Vincent de Paul à l'occasion du procès qu'il venait de perdre, malgré les espérances que lui avaient données ses avocats, « tant il est vrai « que les opinions sont diverses, et qu'il ne faut ja- « mais s'appuyer sur le jugement des hommes ! »

Le prélat termine ainsi :

Il sera fait dans tout le diocèse, par MM. les curés, soit dans les églises, soit à domicile, soit au moyen d'une souscription, ou de la manière qui leur paraîtra le plus convenable, une ou plusieurs quêtes extraordinaires, dont le produit sera employé à compléter le paiement de la chasse d'argent qui renferme le corps de saint Vincent-de-Paul, et à acquitter le coût du procès intervenu à l'occasion de son acquisition....

L'excédant des quêtes, qui pourrait rester après le paiement de la chasse, l'acquiescement du coût du procès et des autres frais, demeurera entre les mains de M. le trésorier de l'œuvre, pour être employé, selon les termes du règlement, aux besoins des orphelins de saint Vincent-de-Paul, par suite du choléra-morbus.

SOUSCRIPTION POUR LA CHASSE DE ST-VINCENT DE PAUL.

St-Vincent de Paul est le héros de l'humanité, il appartient à toute la terre. Jamais homme ne mérita mieux les hommages et la reconnaissance de tous, parce que sa vie tout entière fut un prodige de bienfaisance, et qu'il fut le père des pauvres. La France est couverte des établissemens créés par son inépuisable charité. Nous ouvrons donc au bureau de la *Dominicale* une souscription pour le paiement de la chasse, persuadés que nos lecteurs s'empresseront de déposer leurs offrandes. La voix du pieux pontife qui les y convie ne saurait manquer de rencontrer de l'écho dans le cœur des catholiques. Ce serait une honte sanglante qu'on ne trouvât pas dans la patrie de St-Vincent de Paul de quoi payer la chasse où sont renfermés ses ossements. Ce scandale n'aura pas lieu.

PREMIÈRE LISTE DE SOUSCRIPTION.

M. Ange de St-Priest.	25 fr.	c.
M. Langlais.	5	
M. Beauchet, chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien capitaine de cavalerie.	5	
M. Martincau.	5	
M. Guys de Ste-Hélène.	2	50
M. V. Bouchet.	1	
Total.	43	50

MÉLANGES.

Nous concevons mal l'acharnement qu'a mis M. Dupin contre les malheureux pensionnaires de la caisse de vétérance. Qu'un président de la Chambre abandonne le fauteuil quand sa parole comme député est nécessaire dans quelque circonstance grave et solennelle, cela est très-permis. Mais devrait-il en être ainsi, quand il ne s'agissait que d'arracher le pain de chaque jour à de vieux serviteurs, dont la position devait être en dehors des événemens politiques? M. de Schonen a parfaitement suivi la discussion : il a opposé M. Dupin de 1834 à M. Dupin de 1832, et celui-ci n'a eu d'autre ressource qu'en disant qu'il

avait, depuis 1832 examiné la question plus à fond. Lorsque le trône de Louis XVI s'écroula, la Convention respecta les pensionnaires de la liste civile. Louis XVIII pareillement admit à la retraite six cents gagistes qui n'avaient jamais servi que sous l'Empire, et sous la République.

Le langage de la révolution redevient celui de tout le monde. M. Guizot appelle *assassins* ceux qui tuent les soldats dans les émeutes. Qu'étaient donc les insurgés de juillet? des *assassins* aussi apparemment; et pourtant ne les nomme-t-on pas des *héros*? Le temps rendra à chacun selon ses œuvres, et donnera le véritable nom aux violateurs de la plus grande des lois sociales.

On assure que M. de Lafayette a dit: *Le parti républicain est mort; mais on ne tuera pas la république qui est dans la Charte.*

Nous croyons en effet que la république comme *parti* est morte. C'est un pas fait par la société française dans la voie de l'ordre. Mais le pouvoir actuel est né de l'émeute, et voilà pourquoi les émeutes ne cessent de dresser la tête depuis bientôt quatre ans. On n'échappe point à son origine. C'est par une contradiction et un déplacement que le maintien de l'ordre se trouve entre les mains d'un pouvoir essentiellement désordonné, et voilà pourquoi encore il peut bien tuer les partis, mais non le principe, qui vit dans la Charte. Celui-ci reparaitra toujours, jusqu'à ce que tout rentre dans les voies naturelles.

ÉPIHÉMÉRIDES.

Le 20 avril, 967. L'archevêché de Magdebourg est fondé par les soins de l'empereur Othon-le-Grand et par l'autorité du pape Jean XIII. Les Slaves que l'empereur avait soumis repoussaient, comme tous les barbares, les moyens de civilisation et les gages de paix que le vainqueur voulait leur donner, et leur férocité faisait craindre de nouveaux malheurs. Othon bâtit sur les bords de l'Elbe une nouvelle ville, où il érigea des églises et remit les reliques des plus illustres martyrs d'Allemagne, notamment de saint Maurice, voulant ainsi inspirer, par la religion, à ces

peuples cruels, l'amour de l'ordre, des lois et des mœurs. Mais il demanda un évêque qui se consacra uniquement à cette œuvre, persuadé que l'ignorance et les désordres disparaîtraient ainsi bien plus tôt.

Le 21, 742. Le prince Carloman, fils de Charles-Martel, établit en Germanie, par l'autorité de saint Boniface, de sages réglemens pour rendre le clergé plus édifiant et plus respecté.

Le 22, 1075. Le fameux Hildebrand est élu pape, et prend le nom de Grégoire VII. C'était malgré lui qu'on l'avait choisi; et comme il était d'usage alors de faire approuver l'élection par l'empereur, il écrivit à Henri IV, le priant de ne pas consentir à la siéme; car, ajouta-t-il, si je demeure pape, je ne laisserai pas vos scandales impunis. L'empereur le reconnut.

Le 25, 971. L'abbaye de Mouzon en Lorraine est, sur la demande de l'archevêque de Reims, confirmée par le pape Jean XIII aux moines de saint Benoît que l'archevêque y avait établis, pour remplacer des chanoines dont il n'était pas content. Il assembla l'année suivante un concile à Mont-Sainte-Marie, où la bulle du pape fut lue et acceptée par les évêques de la province.

Le 24, 587. Baptême de saint Augustin. C'était la veille de Pâques, et le catéchumène avait trente-deux ans. Ce grand homme avait déjà rempli de sa gloire Carthage, Rome et la cour de l'empereur à Milan. Professeur de rhétorique et célèbre orateur, il avait néanmoins admiré l'éloquence, la raison, la foi de saint Ambroise, et cette admiration ne fut point stérile. La grâce de Dieu d'ailleurs le poursuivait, et cette volonté de fer céda au Tout-Puissant. Il désirait le baptême, que, dans son enfance, il avait demandé instamment pendant une maladie qui cessa trop tôt, son père, par une fausse prudence, ayant alors voulu différer. En 586, il se retira à la campagne, près de Milan, se préparant au sacrement de la régénération. Au commencement du Carême, il revint et se fit inscrire parmi les compétens devant participer à la solennelle cérémonie du samedi-saint. « Quelle joie! s'écriait-il ensuite; je ne pouvais, mon Dieu, me rassasier de la douceur merveilleuse que j'éprouvais, en considérant la profondeur de vos conseils sur le salut du genre humain. Comme j'ai pleuré au milieu des hymnes et des cantiques, ému jusqu'au fond de l'âme des suaves concerts que faisait entendre votre Église! » On sait ce qu'ensuite, pendant quarante-trois ans, ont produit ces impressions si douces et si profondes.

Le 25, 1215. Naissance de saint Louis, roi de France.

Le 26, 855. Le roi Charles-le-Chauve rassemble à Soissons une grande partie des évêques du royaume pour remédier à certains abus qui troublaient à la fois la paix de l'Église et l'ordre public.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

— Sa Sainteté a célébré, le jour de Pâques, la messe pontificale dans la basilique de Saint-Pierre au Vatican. On a remarqué parmi la foule immense d'étrangers présens à cette auguste cérémonie, le roi et la reine de Naples, la reine-mère Marie-Isabelle, le prince et la princesse de Salerne, le prince de Capoue, le prince et la princesse de Leuchtenberg.

Après la messe, le Saint-Père donna, comme de coutume, la bénédiction solennelle. Le soir, l'église et la place de Saint-Pierre furent illuminées, et le lendemain un magnifique feu d'artifice fut tiré du château Saint-Ange.

— La régence, au nom du roi, a décrété l'érection d'une église à Athènes en commémoration de l'émancipation de la Grèce. On recherchera avec soin les noms de tous les héros de la guerre de l'indépendance, pour les inscrire dans l'intérieur de ce monument. A cette occasion, un *Te Deum* a été chanté dans toutes les églises, et des divertissemens ont eu lieu dans toutes les villes, dont la plupart ont été aussi illuminées.

— Un habitant de la Chaldée, nommée David, d'abord nestorien, et ensuite catholique, passa il y a quelques années à Turin pour y recueillir des aumônes destinées à bâtir une église et un collège pour l'instruction de la jeunesse à Pataor, village de la province de Salmast, en Perse. Ce Chaldéen, après avoir parcouru le Piémont et l'Italie, a déposé à Rome les sommes qu'il a recueillies et se trouve actuellement à Naples pour la même fin. On dit que sa mission a été fructueuse, et on espère que l'œuvre à laquelle il a tant contribué, va être bientôt commencée pour l'avantage spirituel des populations lointaines appelées à la foi catholique par le zèle des missionnaires, et entr'autres, de M. Jean Guriel, archevêque de Salmast ou Salmas.

— Les nouvelles qui nous arrivent de toutes parts sont de plus en plus consolantes pour la religion. A Beaune, la foule la plus nombreuse n'a pas cessé d'emplir l'église pendant toute la station du carême, prêchée par M. l'abbé Giros, prêtre du diocèse de Besançon. Or, à Beaune, la croix de mission avait été profanée aux jours de juillet. A Nîmes, à Alais, à Uzès, partout le même empressement. A Montpellier, la vaste enceinte de l'église Saint-Pierre ne suffisait pas aux fidèles.

Voici ce qu'on lit dans la Gazette du Midi, du 40 avril :

Les prières pour la pluie, ordonnées par la lettre circulaire de Mgr l'évêque ont commencé dans toutes les églises rurales.

Le pèlerinage des habitans de Séon-Saint-Henri à la chapelle de la Nerthe a été exécuté hier. On a compté plus de deux mille personnes, parmi lesquelles trois cents jeunes gens qui se sont relayés pour porter la statue de la Vierge au milieu des rochers. Tous les ouvriers des briqueries établies sur le rivage de la mer, avaient quitté leurs travaux pour se joindre à la procession. « Nous ne serions pas chrétiens, disaient ces braves gens, si nous ne prenions part aux prières publiques pour détourner le fléau qui désole notre pays. » Les pèlerins, partis à six heures du matin, ne sont rentrés à Séon que vers quatre heures après midi.

— M. l'abbé Guyon, qui a édifié tant de villes de France par ses prédications, prêchait à Aix, le 40 au profit des prisonniers et de l'œuvre de la Providence. L'affluence des auditeurs était immense.

Portugal. — Les dernières nouvelles étaient favorables aux pédistes.

Elles assuraient que, indépendamment de Valença, Napier s'était aussi emparé de Caminho. Le bruit courait, à Lisbonne, que 2,000 constitutionnels étaient rentrés à Braga, et que Viana avait été pris par les pédistes; mais ce n'était qu'un bruit. Devant Santarem, les affaires sont toujours dans le même état. Voici comment la correspondance du *Globe* explique cette inaction : « Il faut savoir, dit-elle, que depuis la bataille d'Almoster, pas moins de trois plans de campagnes ont été élaborés au quartier-général pédiste. On voulait d'abord envoyer Villador dans l'Alentejo, ensuite on a changé d'opinion en envoyant le colonel Sa dans les Algarves. Maintenant on attend notre ami le brave général Avillaz pour prendre un parti. »

Le bruit d'une invasion espagnole en Portugal ne se confirmait point à la date du départ du *Lightning*. On dit qu'effectivement le cabinet de Madrid a offert des troupes à don Pédro; mais la réponse de ce prince n'était pas connue encore. Le 25 mars il y a eu au nord d'Oporto, un engagement assez vif entre un corps pédiste sorti de la place et quelques troupes miguélistes. Ces derniers auraient eu le dessous. Néanmoins on se hâte d'envoyer des renforts à Oporto, car don Miguel médite une attaque contre cette ville. On vient d'y faire passer 400 hommes, et d'autres troupes y arriveront prochainement sous les ordres du duc de Terceira.

Lisbonne et Oporto viennent d'être déclarés ports libres.

— Le bruit s'était répandu cette semaine que les Autrichiens étaient entrés en Suisse, et qu'un mouvement des troupes de la confédération germanique avait eu lieu vers la frontière du Nord. Ces deux nouvelles ne se sont pas confirmées.

— Les publications de la *Tribune* sont suspendues : aucune imprimerie n'a voulu lui prêter ses presses depuis samedi que celles de ce journal sont sous les scellés.

— La cour des pairs s'est assemblée mercredi en séance secrète pour délibérer sur l'ordonnance qui l'a appelée à prononcer sur les attentats contre la sûreté de l'État, commis à Lyon, à Paris et à Saint-Etienne.

La Cour a d'abord déclaré qu'elle acceptait la juridiction qui lui était attribuée; puis elle a nommé au scrutin une commission d'enquête qui remplira les fonctions de chambre du conseil, et rendra les arrêts de non-lieu, en faveur des accusés contre lesquels il n'existera pas de charges suffisantes.

Si l'on se rappelle que la Cour des pairs a mis onze mois pour prononcer son jugement dans l'affaire de la conspiration du 19 août 1820, on doit s'attendre à ce qu'un laps de temps considérable s'écoule avant qu'elle ait terminé une instruction, pour laquelle il faudra entendre une partie de la population de Lyon, de Saint-Etienne et de Paris.

— Evénemens de Lyon. Pendant cinq jours entiers, la ville de Lyon a présenté le spectacle d'un vaste champ de bataille. Maîtres de la ville, les ouvriers avaient établi un gouvernement provisoire, et proclamé la déchéance du gouvernement de Louis-Philippe. Le pouvoir avait annoncé que l'insurrection était comprimée dans la journée du dimanche, d'après une dépêche télégraphique. Le 15, on se battait encore vigoureusement à Fourvières, où le drapeau rouge avait été arboré. Le 14, les troupes étaient presque maîtresses des faubourgs; le mardi 15, le sang avait cessé de couler.

Cette bataille de Lyon a été une atroce boucherie. Les détails qui nous arrivent sont horribles. Selon l'expression du *Journal des Débats*, « une ville assiégée par l'ennemi n'eût pas plus souffert. » Un grand nombre de maisons sont brûlées ou démolies; beaucoup de maisons, dit une correspondance particulière, sont renversées. Les soldats du génie introduisent, moitié en dehors, moitié en dedans des portes, des machines chargées d'artifice, qui font sauter deux et trois étages à la fois. Mobiliers, habitans, tout est perdu.

Plusieurs églises ont été dévastées. Les insurgés en avaient fait leurs places d'armes. On les y attaqua le 11, et les portes furent enfoncées à coups de canon. Retranchés derrière les autels et les bancs, les révoltés se battirent avec l'aclarnement le plus vif, corps à corps. A la cathédrale, on a compté jusqu'à 200 morts.

De tous les côtés à la fois des manifestations républicaines ont éclaté. A Saint-Etienne, les ouvriers ont voulu s'emparer de la manufacture d'armes, A Châlons sur-Saône, on a renversé au milieu du pont plusieurs voitures, et défait une centaine

de pavés pour élever une barricade. Les troupes ont dispersé les factieux et ont jeté les voitures dans la rivière. A Clermont, une cinquantaine de jeunes gens ont parcouru la ville dans la soirée du 12, en criant : Vive la république ! A Grenoble et à Marseille, les républicains ont cherché à faire un mouvement. A Auxerre, ils ont brûlé un télégraphe. A Toulon, l'autorité craignait beaucoup. Dans le département de Loir-et-Cher, des émissaires républicains ont parcouru les campagnes en répandant le bruit qu'on se battait dans les rues de Paris.

— M. Marchand Dubreuil, resté à Paris dimanche, malgré les ordres du ministre, qui enjoignaient à tous les préfets de partir pour les départemens, se premenait le soir avec un de ses parens. Ils furent arrêtés tous deux comme suspects : M. Marchand ne put se faire relâcher de suite, en déclarant qu'il était préfet, car on lui répondait que tous les préfets devaient être à leur poste. Enfin, le ministre de l'intérieur le fit mettre en liberté, mais en même temps il lui envoya sa destitution.

C'est à cette triste nouvelle, qui vint le frapper au moment où il allait se marier, qu'on attribue son suicide.

Voici un témoignage non suspect de la réaction religieuse qui s'opère parmi nous; cette fois ce n'est plus un journal religieux ni un journal légitimiste qui nous le fournit; c'est le *Temps*. Cette feuille, après avoir constaté que les esprits éclairés reviennent de toutes parts au catholicisme, ajoute ces paroles remarquables :

« Nous avons prévu ce résultat en mesurant l'intérêt qui s'attachait aux leçons théologiques de M. l'abbé Frère, en Sorbonne; notre prévision s'est affirmée au spectacle singulier des conférences ouvertes dans la métropole par l'archevêque de Paris; à la vue de la foule qui se presse autour de M. Lacordaire, dans le collège Stanislas; partout des rendez-vous se donnent, des cours particuliers s'organisent, des âmes ennuyées demandent à croire. Que la mode ait mêlé ses caprices d'engouement à ces graves préoccupations; que l'esprit de parti exploite la tendance au bénéfice impuissant de ses idées vermoulues; que l'énergie intellectuelle du sacerdoce ne soit pas à la hauteur de la mission qui lui est subitement révélée, ce sont trois faits dont on ne saurait nier l'évidence, mais qu'il est facile de modifier dans le sens le plus favorable à leur principe. Reconnaissons donc au Christianisme, quel que soit le jugement à porter sur l'ensemble de ce culte, et en dépit des récriminations dont il est l'objet, reconnaissons-lui une vitalité si puissante, que le fanatisme ou l'hostilité des populations ne feront jamais que déplacer son ascendant, et ne le détruiront pas. »

Le Directeur-Gérant,
ANGE DE SAINT-PIEST.

AVIS. — MM. les Souscripteurs dont l'abonnement expire le 1^{er} mai, sont priés de le renouveler immédiatement, s'ils ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi du Journal.

PARIS, 27 AVRIL.

La France se lamente encore sous l'impression de douleur et d'effroi dont elle a été frappée au cœur par les derniers événement de Lyon et de Paris, ne sachant peut-être sur qui elle fera peser ses accusations : ou du gouvernement qui a eu le malheur de tirer son origine d'un principe d'insurrection qu'il maudit à cette heure, ou des hommes, qui, logiciens inflexibles, poussent jusqu'à leurs dernières conséquences, ce principe dont le pouvoir a lui-même, en se constituant, accepté et sanctionné les prémices. Mais ce n'est point à rechercher sur quelle tête doit tomber l'anathème, que la France doit consumer ses jours présents au détriment de l'avenir.

Elle n'a que faire d'intervenir dans toutes ces récriminations de partis, qui chantent victoire, ou font entendre de sombres menaces sur des cadavres et des décombres. Ce qui lui importe, c'est de tirer, sans distinction du vainqueur et du vaincu, un haut enseignement des déplorables événements qui viennent de remettre en question le repos, la dignité, la fortune, la vie, la liberté des citoyens.

Pour elle il n'est qu'un fait irréfragable et qui domine toute la position, c'est que la guerre civile la dévore; c'est que sa constitution est si peu en harmonie avec elle, que le premier cri de révolte poussé par un fou ou un méchant, suffit pour la compromettre à chaque heure; c'est qu'on a laissé s'infiltrer, c'est qu'on a hautement prêché par parole, par exemple, avec approbation, privilège et récompense au sein des masses populaires, des doctrines qui ont une si effrayante puis-

sance d'électricité et d'explosion, qu'il faut pour empêcher leur mise en œuvre, tenir sur pied une armée de 400,000 hommes; c'est que pour arriver à faire comprendre à des gens dont on aurait fait des héros il y a quatre ans, et dont on fait des brigands aujourd'hui, que ce qui était vertu alors, est aujourd'hui scélératesse, il faut que le soldat reprenant une sanglante revanche, se transforme en boucher de chair humaine, et sans pitié ni merci, égorge les vieillards, les femmes, les enfans; c'est que des églises même, qui devraient être, au moins après la victoire, des lieux d'asile, sont devenues des abattoirs; c'est que le canon et l'incendie renversent la moitié d'une ville de cent mille âmes, pour châtier mille ou douze cents désespérés; c'est que la société soit ainsi devenue qu'à de courts intervalles, il se puisse trouver presque périodiquement, mille ou douze cents désespérés forcés de se livrer à cette alternative de sang: mourir pour n'avoir plus besoin de rien, ou battre en brèche cette société, pour parvenir à s'y faire une place au soleil.

La grande question pour la France est donc de savoir comment pourra être changé cet état de choses; elle s'inquiète des mesures qu'on va prendre pour en empêcher le retour; elle demande aux détenteurs du pouvoir, s'ils espèrent sans tuer le principe de l'insurrection, arrêter les conséquences rigoureuses mais logiques qui sont la suite de ce principe; tuer le principe dont ils sont le produit, au nom duquel ils se sont établis, sans lequel ils ne se seraient pas constitués?

Aussi, est-ce pitié de voir les hommes du pouvoir et ceux qui les ont faits ce qu'ils sont, se débattre dans le cercle vicieux qui les entoure et les presse de ses étreintes de fer. Tous se sont mis à l'œuvre contre ce nœud inextricable. Quelques-uns ont bonne envie de le rompre avec une épée; mais une épée peut être un excellent argument contre des raisonneurs en chair et en os; si elle ne prouve pas grand'chose contre eux, au moins elle les fait taire, et pour des argumentateurs de certaine trempe, la raison

du silence en vaut bien une autre ; mais l'épée ne tue pas les principes ; la force brutale et impitoyable qui agit, parcourt les rues au pas de charge , abat des pans de murailles à coup de canon , ou fait sauter des portiques d'églises avec des pétards , que peut-elle contre la pensée qui est insaisissable et dont les opérations sont toutes mystérieuses ? Lorsque la pensée a posé des conséquences à un principe, ces conséquences se transmettent de génération en génération, à travers les révolutions et les siècles, inflexibles et inséparables du principe qui les fait naître.

Oui, nous le savons ; avec un concours de masses imposantes, d'obstacles matériels bien ordonnés, vous pouvez, pour un temps, suspendre le cours naturel des choses, mais non le changer. Opposez une digue à un torrent ; le torrent s'arrêtera, aujourd'hui, demain, quelques jours, peut-être... Alors, vous pouvez aussi, comme le pouvoir devant l'émeute, vous frotter les mains en disant : le torrent est vaincu ; mais la nuit vient, le torrent grossit, il passe par-dessus la digue et la renverse. Si vous semez les vents, vous ne recueillerez que des orages ; et l'insurrection couronnée ne peut enfanter que l'insurrection. Car, de quel droit l'insurrection triomphante aujourd'hui, dirait-elle à l'insurrection militante de demain : Tu as tort de marcher plus avant. Il n'est que Dieu, qui, après avoir pour un temps permis à l'Océan de dévaster la terre, ait pu lui dire : Rentre dans ton lit ; et tu n'iras pas plus loin.

C'est cependant à cela que croient pouvoir arriver les insensés qui, durant quinze années, ont soulevé toutes les passions mauvaises qui se disputent aujourd'hui la société. Après avoir préparé et ouvert la voie à la révolte, ils la veulent museler ; parce que vieux ou infirmes, ils se sont arrêtés sur les bords des fossés, ils croient que la génération qu'ils ont traînée à leur suite, jeune et aventureuse, doit s'arrêter comme eux, et ils ne voient pas que pour s'adjuger le droit de les laisser en arrière, elle n'a qu'à tenir à son tour le langage qu'ils te-

naient jadis quand ils justifiaient leur mise en marche. Prophètes improvisés, ils ont beau crier : Vous courez à l'abîme. On ne veut pas plus les croire, qu'ils ne croyaient eux-mêmes, autrefois, ceux qui leur jetaient une semblable prophétie.

Aussi, entendez-les jeter leur cri de détresse et d'anathème ; ce n'est plus seulement contre les ouvriers que l'on veut tirer le glaive après les avoir traités de barbares et avoir effacé de leurs cœurs tous les sentimens religieux, qui peuvent seuls, par la résignation, faire comprendre et supporter les inégalités de conditions et de fortune ; c'est contre l'enfance, contre ces enfans, qui à l'approche de l'insurrection pullulent dans les rues. Et c'est le coryphée du vieux libéralisme, *Le Constitutionnel*, qui s'épouvante aujourd'hui de la besogne qu'il a faite sous la restauration, en voyant les fruits qu'elle a portés.

Il voulait que les ouvrages des philosophes du dix-huitième siècle fussent répandus aux coins des bornes, afin que le peuple pût les lire ; et voilà qu'aujourd'hui il se plaint que ce peuple soit gangrené ! il voulait qu'à l'aide des écoles mutuelles les enfans du peuple fussent à dix ans capables de se passer de maîtres ; et voilà qu'il se plaint que sur le seuil de l'adolescence les enfans du peuple soient abandonnés à eux-mêmes. Il voulait que l'enseignement primaire cessât d'être donné par les frères de l'école chrétienne dont il poursuivait de ses railleries l'habit simple et le savoir modeste ; il avait réussi à dépeupler ces écoles : et voilà qu'il se plaint que les enfans du peuple élevés par les maîtres qu'il avait tant prônés, manquent aujourd'hui de l'éducation morale ! Et cette éducation leur manque, ajoute-t-il, parce que les maîtres eux-mêmes ne l'ont pas reçue.

Il disait que l'enseignement philosophique, sans le secours de la religion, était assez fécond en leçons grandes et utiles ; et voilà qu'il déclare aujourd'hui que cet enseignement ne suffit pas. Il demande que des hommes vertueux, sages et éloquens

s'élèvent parmi nous pour enseigner la morale la plus pure. Il va plus loin, il voudrait que le gouvernement songeât aussi à établir par degrés, un enseignement de la morale, où le peuple entendit parler des devoirs de l'homme envers lui-même et envers les autres; chose, qu'il n'entend nulle part, *excepté dans les temples*, qu'il fréquente peu, ajoutez-il.

Eh! oui, malheureux, c'est là, c'est dans les temples que les ministres du Seigneur conviaient le peuple à écouter ces leçons de morale dont vous sentez le besoin aujourd'hui; et s'il les fréquente peu, comme vous dites, à qui la faute? qui donc a eu, quinze ans, des éloges pour tous les blasphèmes et pour toutes les impiétés? qui a protégé tous ces mauvais livres où l'on prêchait l'irréligion, depuis le scepticisme jusqu'à l'indifférence, depuis l'hérésie jusqu'à l'athéisme; qui représentait les temples du Seigneur comme des foyers de superstitions et de fanatisme, d'ignorance et de servitude? qui ramassait dans les égouts de la foule, et dans les orgies des estaminets d'ignobles railleries contre les prêtres et la Foi?

Eh! oui, certainement, vous avez sondé la plaie sociale; vous comprenez très-bien que c'est à refaire l'éducation du peuple qu'il faut travailler aujourd'hui; mais par qui la ferez-vous refaire? Vous n'osez pas le dire, vous craignez les railleries; une fausse honte vous retient; et, chose remarquable dans toute cette longue lamentation, hommes du vieux libéralisme, vous parlez d'enseignement et de morale à fonder, et vous n'avez pas prononcé une seule fois le mot de la religion et de Dieu! Vous voulez de la morale distribuée au peuple; et par qui, s'il vous plaît, lui ferez-vous donner cette nourriture saine qui doit lui refaire une intelligence noble, une raison droite, un cœur élevé, et pour tout dire, car vous ne voulez que cela; cessera de faire du peuple de la matière à émeute, de de la chair à *passer par les armes*? Sera-ce par des philosophes? mais vous savez où ils ont déjà conduit la France. Par des

maîtres choisis au milieu des savans? mais quelles conditions leur imposerez-vous? Voulez-vous seulement qu'ils soient chrétiens? Pourquoi ne pas le dire? Vous voulez reconstituer la société, et vous ne dites pas que la religion est la base de sa durée; vous ne voulez pas des livres des philosophes, et vous ne parlez pas du seul livre où soit posé le fondement de toute morale, l'Évangile..... Vous avouez assez volontiers que vous avez eu tort de parler autrefois comme vous l'avez fait. Eh! bien, à la bonne heure, nous croyons à votre repentir; mais il faut que vous fassiez plus encore. Dites à ces enfans du peuple dont l'énergie vous épouvante, et dont le sang-froid dans l'assassinat, vous fait désespérer de l'avenir, dites leur si vous voulez être conséquens, que tuer des soldats n'était pas plus beau en 1830 que ce ne l'est aujourd'hui parce que Dieu défend de tuer et non point parce que ce sont aujourd'hui des soldats de Louis-Philippe, tandis qu'en 1830 c'était des soldats de Charles X. Flétrissez courageusement le principe d'insurrection dont vous avez fait un droit, et dont les conséquences vous effraient encore aujourd'hui, parce que vous en êtes les victimes; renversez avec nous tout ce qui a été élevé au nom de ce principe, afin qu'en voyant quelle chute suit le triomphe, nul esprit mal fait ne soit tenté de le proclamer de nouveau.

Oh! nous savons bien que c'est à éloigner cette nécessité humiliante pour eux que travaillent chaque jour, les hommes qui nous ont mis au point où nous sommes; mais chaque jour, refoulés en arrière par tout événement qui surgit, comme déduction de leurs anciennes doctrines, ils défendent le terrain pied à pied, et voudraient, pour l'honneur de leur vanité, sauver quelques bribes du grand naufrage. Mais, hélas! tout se tient, tout se lie, dans le mal comme dans le bien; le mal comme le bien forme un édifice complet; et l'on ne peut en détacher une pierre sans que l'édifice ne croule. Les voilà à la besogne: en disant qu'il fallait donner à l'enfance une

éducation morale et en dehors du philo-
sophie, et, par conséquent, chrétienne,
ils ont porté la main à l'œuvre révolution-
naire que depuis quinze années ils se sont
efforcés de relever. Ils ont beau faire, au-
jourd'hui; beau vouloir essayer des sou-
dures : la première pierre est arrachée,
l'œuvre suivra sa loi de destruction.

ÉLÉMENTS

DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE.

Par l'abbé COMBALOT. (1^{er} article.)

Pour juger sainement la portée d'une
publication philosophique, il serait essen-
tiel de déterminer d'abord avec précision
l'état actuel de la philosophie en France.
Mais ce n'est pas une tâche facile, surtout
pour celui dont le nom a puse trouver mêlé
aux discussions soulevées dans ces derniers
temps. Même lorsqu'il ne s'agit que d'un
exposé de doctrines, on se surprend malgré
soi caressant ses propres opinions. C'est
à elle que l'on consacre la partie saillante
du tableau; on les développe, on les fait
ressortir avec complaisance; chaque coup
de pinceau est un plaidoyer en leur faveur,
et l'on a soin de réserver toute la sévérité
de la critique pour les idées contraires. Il
ne faut pas être intéressé pour avoir le cou-
rage de l'impartialité. Une autre difficulté
c'est de découvrir où est aujourd'hui la
philosophie. S'il était question de celle qui
consiste à profiter des leçons de l'expérience,
et à trouver d'utiles enseignemens dans les
secousses, qui, depuis quatre ans, ébranlent
le sol autour de nous, nous n'aurions pas
de peine à signaler ses progrès, ou à mar-
quer ses aberrations et ses écarts. Jamais
plus ample matière ne fut donnée à
l'homme pour réfléchir et pour s'instruire.
Malheureusement c'est un grand obstacle
à l'étude de la philosophie proprement
dite. Quand la société chancelle, et
que ses élémens se choquent avec vio-
lence; quand on est incessamment exposé

à devenir spectateur et peut-être victime
des collisions qui viennent à des époques
presque régulières ensanglanter quelque
de nos cités, de trop graves préoccupations
s'emparent des esprits pour qu'il soit
possible de méditer profondément. On n'a
plus le temps de se livrer à ces longues
et patientes réflexions qui enfantent les
théories ou contribuent à accélérer le mou-
vement des intelligences dans les voies
déjà découvertes. Le patriotisme et plus
souvent encore l'intérêt privé absorbe
toutes les pensées. Il n'est donc pas éton-
nant que la situation actuelle de la France
sous le rapport philosophique soit vague et
indécise, et que les discussions aient fait
peu de progrès depuis la révolution de
juillet. Essayons toutefois de rappeler ce
qui était à cette époque, et d'indiquer
les modifications légères qui sont surve-
nues depuis.

Inutile de traiter ici la question de sa-
voir si la réforme opérée en philosophie par
le génie puissant de Descartes fut aussi sa-
lutaire que l'ont prétendu ses partisans, et
si, tout en renversant une foule de préjugés
ridicules, elle ne contenait point un prin-
cipe dissolvant et anarchique: le seul fait
qu'il importe de constater, c'est qu'après
avoir présidé au magnifique travail du
grand siècle, sa méthode fut l'instrument
dont les esprits étroits de l'âge suivant se
servirent ou abusèrent pour démolir les
croyances religieuses. Déistes et athées pri-
rent pour point de départ la nécessité de
soumettre toutes les idées à l'examen de la
raison individuelle, et chacun sait où ils
arrivèrent. Après des efforts inouïs, leur
triomphe fut complet. En proie à leurs
doctrines désolantes, la société tomba de
tous côtés en dissolution. On vit les fortes
institutions des temps passés s'écrouler sous
le marteau des novateurs. Tous les liens
furent brisés dans la famille, dans la cité
comme dans les empires, et partout on put
se heurter à des décombres arrosées de
sang. Mais le grand caractère, le cachet
particulier de ce bouleversement fut une
désorganisation profonde, une soif ardente

d'indépendance, d'*individualisme*, si l'on peut s'exprimer ainsi. S'il y avait des haines et des passions communes, il n'y avait que des convictions particulières. Chacun avait son symbole religieux, moral et politique; l'anarchie la plus complète avait tout envahi. Ce fut en vain que Bonaparte concentra dans sa main de fer les débris du pouvoir qu'il fortifia par le prestige de la gloire: il ne parvint à rétablir que l'unité matérielle; et pendant que l'Europe entière obéissait au moindre signe de sa volonté, le désordre et la confusion étaient toujours dans les intelligences, parce que là, le canon ne fait pas loi. Vint la restauration, avec son brillant cortège d'illusions et d'espérances: elle fut le signal de la réaction philosophique, à laquelle M. l'abbé Combalot s'est associé.

On songea alors à reconstruire ce que le siècle précédent avait détruit; et comme l'édifice ancien avait été renversé par sa base, on se mit en devoir de creuser de nouveaux fondemens. Déjà M. de Maistre avait jeté dans ses œuvres quelques pensées sur ce point. M. de Bonald, après avoir établi la nécessité du langage pour la perception des idées, en conclut celle d'une révélation primitive transmise d'âge en âge par le moyen de la parole. M. l'abbé de La Mennais s'empara bientôt de ces notions, dont son regard perçant avait mesuré la profondeur et saisi la portée. Il les développa, y ajouta ses propres conceptions et les formula en corps complet de doctrine.

La liberté illimitée de la raison étant à ses yeux la cause unique du désordre affreux qu'il était urgent de réparer, la première chose qu'il tenta, ce fut de poser en face de chaque intelligence une barrière insurmontable. Cette barrière, il la trouva dans l'impuissance absolue de la raison individuelle, quand elle s'isole de la raison sociale. Il commença donc par briser les appuis qu'elle se glorifiait de ne devoir qu'à elle-même; il s'efforça de démontrer que toute leur force était empruntée au-dehors, et que la certitude qui en résulte ne saurait se prouver philosophiquement si on ne lui

donne pour base l'autorité du genre humain; quand il s'agit de vérités sociales, et l'autorité des *hommes de la science*, lorsqu'il est question de vérités moins importantes. Le *sens commun* fut donc déclaré seul infaillible, et son infaillibilité établie à l'aide de la vérité de Dieu qui peut bien abandonner l'individu, mais non la nature humaine aux misères d'une erreur irrémédiable. Dieu fut ainsi le fondement de la certitude; la société, dépositaire de la vérité; et la parole, moyen de transmission. On voit que dans cette hypothèse, la foi, ou plutôt l'adhésion aux vérités admises par le genre humain est la loi première de la raison, et qu'il lui est interdit de violer cette condition de son existence, sous peine de tomber dans le doute absolu. Quant à l'activité de l'esprit humain, M. de La Mennais lui assigna pour aliment, le travail intellectuel, qui consiste à coordonner les vérités connues, et à montrer comment elles se combinent avec les premiers principes.

Uniquement occupés de constater des faits, nous n'avons point à nous prononcer sur le mérite de cette théorie qui a soulevé de si graves débats. Une observation cependant ne doit pas nous échapper: c'est qu'à tort ou à raison, la voix de M. de La Mennais trouva de nombreux échos; sa méthode fut accueillie avec transport, surtout par la jeunesse que l'on accusa de se passionner puérilement pour la forme éloquentes que le grand écrivain donnait à sa pensée, mais qui pouvait peut-être invoquer en sa faveur une liberté d'esprit que ne laissaient pas à d'autres les préjugés d'une école opposée, dont ils s'étaient long-temps nourris. L'impulsion fut vive, entraînée, ajoutons, éminemment catholique; et la raison en est simple. Quel est le grand obstacle que l'orgueil philosophique rencontre dans les voies de l'église romaine? C'est assurément l'obligation de soumettre son jugement à celui d'une raison supérieure qui lui parle au nom de Dieu. Si donc cette obligation lui est imposée même pour les vérités naturelles, le pas est fait, et son

éloignement pour le catholicisme n'a plus de motif ni de prétexte. Ainsi, l'on doit concevoir l'entraînement avec lequel on vit se ranger autour de M. de La Mennais les cœurs animés d'une foi ardente.

Toutefois il s'en faut de beaucoup que cet entraînement ait été universel : une opposition aussi passionnée que la nouvelle école, ne tarda pas à élever la voix. On reprocha amèrement à l'auteur de *l'Essai sur l'indifférence*, son dédain pour les méthodes anciennes, l'absence de précision rigoureuse dans ses écrits, et par suite, la difficulté que l'on éprouvait à saisir nettement sa pensée. De graves objections, ne tardèrent pas à être présentées. Imbus des principes cartésiens qu'ils ne s'étaient jamais avisés de soumettre à aucun examen, des esprits graves pensèrent que nier la certitude de la raison individuelle, c'était enlever à l'homme tout moyen de connaître la raison générale et le condamner à un scepticisme complet. On révoqua même en doute l'infailibilité du *sens commun*, en alléguant l'universalité de l'idolâtrie. Pendant la discussion qui, de part et d'autre, ne fut pas sans aigreur, on parvint rarement à s'entendre.

Pendant que les catholiques se divisaient ainsi en deux camps, des modifications importantes avaient lieu dans la philosophie mondaine. Malgré les efforts d'une coterie politique pour exploiter aussi à son profit Voltaire et Rousseau, les penseurs entrevirent bientôt qu'après la sanglante expérience qui avait amoncelé tant de ruines, le règne de ces deux hommes touchait à sa fin, et que l'impiété allait s'éteindre. Ils prirent une attitude plus impartiale, et demandèrent des inspirations à l'école écossaise. Affectant de dépouiller toute haine, et prenant pour point de départ une tolérance sans bornes, ils annoncèrent au monde que la vérité était trouvée, et qu'il suffisait désormais de la saisir au milieu des innombrables systèmes enfantés par l'esprit humain. On n'avait que l'embarras du choix. Le flambeau dont la raison dut se servir pour ne pas se perdre

dans cet immense dédale fut, selon les uns, la comparaison de toutes les théories avec les faits psychologiques, et, selon les autres, je ne sais quel esprit philosophique libre, indépendant, et juge sans appel. Une conséquence immédiate de ces principes était l'examen sérieux du catholicisme. Il fallut bien s'y résoudre, et l'on cessa d'accueillir son nom avec ce sourire ironique que Voltaire avait mis à la mode. Ce fut un progrès vers la vérité, dont il faut savoir gré à l'éclectisme.

Tel était en général l'état de la philosophie à l'époque de la révolution de juillet. Quels changemens a-t-elle subis depuis? Le plus important est une suspension d'armes nécessitée par l'intérêt pressant des événements politiques. Cependant il y a quelque chose de plus. La dynastie exilée professait un sincère attachement pour l'Eglise romaine; le libéralisme en avait tiré parti avec habileté. Il était parvenu à jeter un vernis de servilité hypocrite sur quiconque écrivait une ligne en faveur de la foi catholique. Se montrer chrétien, c'était à ses yeux solliciter, mendier les bonnes grâces du pouvoir. Aujourd'hui nous sommes loin de ces petites gens; nul n'est plus arrêté par la crainte d'une épithète infamante lorsqu'il a dans le cœur quelque pensée religieuse. Au contraire, en la mettant au jour il fait acte d'indépendance. Cette disposition des esprits a tué bien des préventions déplorables, et donné aux écrits philosophiques une couleur d'équité. Puis l'éclectisme, sommé de tenir des promesses magnifiques, a montré une impuissance capable de dégoûter les admirateurs les plus opiniâtres. Il n'a su que compter les plaies de la société sans en indiquer le remède.

D'un autre côté, l'avertissement donné par la cour romaine à M. de La Mennais et à ses disciples, à l'occasion d'un journal dirigé par eux, a jeté quelque défaveur sur les idées philosophiques, bien que le souverain pontife ait laissé cette question intacte. On a parlé également d'une censure épiscopale qui flétrit, assure-t-on, un

certain nombre de propositions extraites de l'Essai et de la Défense de l'Essai. Quelle que soit la manière dont on apprécie ces incidens eux-mêmes, on ne saurait se dissimuler que, combinés avec l'isolement dans lequel se sont jetés les écrivains qu'ils atteignent, leur résultat a été de diminuer le nombre des partisans du sens commun, au moins parmi ceux qui ne mettent pas dans leurs jugemens une maturité parfaite.

C'est dans cette situation des choses que M. l'abbé Combalot a fait paraître ses *Éléments de Philosophie*. Avant d'entrer dans un examen détaillé de cet ouvrage, ce que les bornes d'un article ne nous permettent pas aujourd'hui, rendons hommage à la pensée profondément catholique qui l'a inspiré. L'auteur a long-temps réfléchi sur les besoins de son siècle; et ce qui l'a frappé c'est l'absence de tout frein et de toute règle pour les intelligences. Chaque page de son livre porte l'empreinte du zèle ardent avec lequel il travaille à les ramener à la Foi. Les doctrines de M. de La Mennais sont le moyen qu'il a choisi pour arriver à ce but; il les défend avec l'accent d'une entière conviction, en homme qui ne voit pas d'autre remède à tous les maux dont nous sommes témoins; mais cette conviction n'a rien qui ressemble à l'esprit de parti, à la ténacité que l'on a souvent reprochée aux amis de M. de La Mennais, et dont le premier exemple leur était fourni par leurs adversaires. Une soumission filiale aux décrets émanés du Saint-Siège, et à tous ceux qui pourraient être rendus par la suite, ne saurait manquer d'ôter tout prétexte à la malveillance et à la mauvaise foi. Voici en quels termes M. Combalot s'explique sur l'encyclique de S. S. Grégoire XVI : « Plein-
« nement soumis à l'infailible autorité du
« pontife romain, j'adhère avec la plus
« filiale obéissance à tout ce que renferme
« l'encyclique; je condamne tout ce qu'elle
« condamne; j'approuve tout ce qu'elle
« approuve, selon le sens propre et natu-
« rel des mots, et selon la pensée du vi-
« caire de J.-C..... Je déclare en outre
« que si, malgré mes intentions, il se

« trouvait dans ces *Éléments de Philoso-*
« *phie* quelque proposition contraire à la
« doctrine professée par l'encyclique,
« comme à toutes les doctrines du Saint-
« Siège, je la condamne et je la flétris
« moi-même d'avance *formellement*, vou-
« lant m'en référer jusqu'à mon dernier
« soupir au jugement suprême de celui a
« qui il a été donné de paître, et de gou-
« verner les pasteurs et les troupeaux, et
« nourrir les petits et leurs mères. »

LETTRE A M. L'ABBÉ ***.

J'étais bien sûr que vous ne seriez pas surpris de ma dernière lettre. Vous avez trop l'intelligence de l'esprit et du cœur pour être étonné de voir votre correspondance littéraire obsédée de ces préoccupations politiques. Si donc je vous écris encore aujourd'hui, ce n'est pas que j'aie bien des nouveautés de poésie ou de littérature à vous raconter; je vous écris aujourd'hui, non pas pour vous, mais pour moi, qui suis triste et malheureux de la tristesse générale, pour moi qui suis triste et qui vous écris, mon ami, à vous qui viendrez au secours de mes découragemens et de mes ennuis.

Je vous ai laissé l'autre jour au milieu des ruines de Lyon, la malheureuse cité, au milieu des barricades de Paris, la cité révolutionnaire sur laquelle ses révolutions retombent de tout leur poids. A peine ma dernière lettre était écrite : que l'ordre est rentré à Lyon et que l'ordre est rentré à Paris. C'est-à-dire que les habitans de Lyon ont pu circuler à travers les ruines fumantes de leurs maisons renversées, c'est-à-dire que les habitans de Paris ont eu le lendemain de ces jours d'émeute plus d'un cercueil à accompagner au cimetière, plus d'un mort à conduire, plus d'un père à consoler. Dans ces batailles, au milieu des villes il y a un jour plus triste que le jour de la bataille, c'est le lendemain de la bataille.

Cependant qui le croirait? à peine les maisons ont-elles été débarrassées de leurs morts, à peine les cercueils du parti vainqueur (s'il y a un parti qui soit vainqueur) ont-ils été accompagnés à leur dernière demeure, que le mouvement social, arrêté un instant, a recom-

mené de plus belle. Cette société qui vit sur des ruines et qui danse au bord de l'abîme, ne peut s'inquiéter long-temps ni du même malheur, ni de la même fortune, ni de la même infamie, ni de la même gloire. Elle sait si bien qu'elle n'a qu'une vie d'un jour, elle se sait si bien mortelle, et frappée au cœur, elle comprend si complètement son néant et sa vanité, que c'est à peine si elle baisse la tête pour laisser passer l'orage, l'orage passé elle se remet à redevenir riieuse et folâtre! Société perdue! Elle va, elle va au hasard, en aveugle, à tâtons, elle va tant qu'elle peut aller; puis quand elle est fatiguée, elle s'arrête au bord du chemin, attendant que quelqu'un la ramasse ou la tue! Vous aviez bien raison de me dire dans votre dernière lettre que le monde avait perdu sa boussole et son nord.

Au premier abord, pourtant, quelle époque fut plus vivante et plus forte que ce dix-neuvième siècle dans lequel nous vivons? Jamais le génie de l'homme s'éleva-t-il à des spéculations plus puissantes. Voyez! il n'y a plus de force invisible et cachée dans le monde. Le gaz éclate de toutes parts faisant de la nuit le jour, et éclairant les entrailles de la terre. La vapeur brise la force des mers, elle soulève les montagnes, elle comble les vallées, elle est l'âme du monde matériel. Le chemin en fer rapproche les distances, l'homme va comme l'éclair sur ces raies aimantées, poussé par quelque génie invisible. Partout dans l'art, partout dans la science, partout dans la mécanique s'élèvent chaque jour d'incroyables merveilles, des progrès inouïs. Les deux mondes rivalisent en génie. Le génie individuel se manifeste en tout et chez tous les peuples! Eh bien pourtant, malgré toutes ces découvertes plus qu'humaines, malgré tant de révolutions incroyables qui ont toutes été dans le *sens des progrès*, comme on dit, quels progrès a-t-il fait ce dix-neuvième siècle si imposant vu de loin, si faible et si misérable vu de près? Hélas! le plus savant, s'il est de bonne foi, serait bien embarrassé de les dire ces progrès d'une fausse science! Vous avez aboli l'esclavage, vous avez brisé les féodalités, vous avez fait descendre des rois de leurs trônes, vous avez renversé l'autel, vous avez proclamé l'égalité de tous, vous avez fait des lois meilleures, vous avez perfectionné toutes choses, même la charrue, vous vous êtes

élevés dans les airs, vous avez décomposé par la chimie tous les corps de la nature, empruntant à chacun ce qu'il avait de nuisible ou d'utile; enfin pour comble de progrès, vous avez écrit une constitution et vous avez trouvé le système représentatif! Misères donc que cela, misère et vanité! vanité et néant! De quel droit venez-vous mettre votre turbulent dix-neuvième siècle à la tête de tous les autres! Ne sentez-vous pas que votre liberté vous tue, n'avez-vous pas compté tous les cadavres qu'elle a entassés sur vos échafauds, dans vos champs de bataille, et dans vos rues? N'avez-vous pas le paupérisme, cette lèpre de la société moderne, qui vous presse et vous enserre de toutes parts, espèce d'esclaves révoltés contre lesquels viendront se briser toutes les forces, bien qu'ils n'aient pas de Spartacus à leur tête? Ne savez-vous pas que votre égalité est un mensonge, et que vous êtes tous égaux, en ce sens, que vous êtes tous misérables, que vous êtes tous les pauvres dupes de votre imagination et de vos théories mensongères? Ne sentez-vous pas cela, vous dis-je? et quant à vos prétendus progrès dans la science et dans les arts, quel soulagement ont-ils apporté à ce peuple qui souffre? Nous devons à vos mécaniques ces armées d'ouvriers qui meurent de faim, et qui se révoltent pour avoir au moins l'honneur de mourir sous la mitraille. Voilà tout ce que nous leur devons.

Cependant les progrès sont là; on ne peut les nier; ils existent, reste seulement à savoir pourquoi ces progrès sont plutôt nuisibles qu'utiles? le secret n'est pas difficile à trouver. Une chose manque à tous ces progrès du génie de l'homme, une seule chose sans laquelle aucun progrès ne peut être utile, la foi leur manque. Un progrès qui n'est qu'un progrès matériel n'est pas d'une grande importance, une découverte qui n'est qu'une découverte mécanique n'est pas de longue durée. Ce qui fait la durée d'une invention humaine, ce n'est pas tant son utilité que sa moralité. Ce qui tient au bien être matériel des peuples s'invente aisément, ce qui tient à ses vertus ne se trouve qu'une fois dans les siècles. D'où vient qu'au moyen-âge religieux et chrétien, si peu avancé dans les arts et dans les sciences, et dans la mécanique, nos pères ont élevé tant de saints monumens qu'on prendrait pour l'œuvre des géans, pendant que de nos jours, toutes nos mathématiques et toute notre mé-

canique ne peut nous faire élever que des maisons de cinq étages bonnes à être mises en location ? C'est qu'au moyen-âge on bâtissait les monumens avec la foi qui vient de Dieu , pendant que de nos jours on bâtit les maisons avec la science qui vient des hommes. Et pour ce qui est des lettres et des arts, comparez le seizième siècle religieux et chrétien, ce magnifique réveil de la pensée humaine à toutes nos élucubrations philosophiques , et dites nous de quel côté est la victoire , et si cette fois encore l'Évangile ne sort pas triomphant de toute la sagesse des hommes ?

De même aussi, pour en revenir à notre texte, les révolutions elles-mêmes ont perdu de leur moralité, depuis que le scepticisme a envahi même les hommes qui vont se battre et vont mourir. Ce qui donne quelque intérêt aux batailles des temps passés , c'est que dans les champs de bataille, ce ne sont pas tant deux armées qui sont aux mains que deux principes opposés qui sont en présence , et que les hommes qui se font tuer pour des principes sont enveloppés dans je ne sais quel héroïsme qui les rend dignes de respect et de pitié. Il n'y a pas jusqu'aux guerres civiles où des croyances se heurtent contre des croyances qui n'aient leur poésie ; mais aujourd'hui toutes choses sont changées ; on n'a pas de pitié pour des hommes qui se vengent en doutant de leur vengeance, qui meurent pour une cause en doutant de la justice de cette cause , qui ne croient pas plus à la mort qu'ils n'ont cru à la vie, qui se battent sans haine et sans colère, et qui meurent sans espérance et sans regret. Non ce ne sont point là des batailles, ce ne sont point là des guerres civiles , c'est tout au plus de l'argent qui se bat contre de l'argent, un ouvrier qui se bat contre son salaire, une mécanique qui se révolte contre le bras qui la fait agir, ou un bras qui se défend contre la mécanique, et alors que devient le champ de bataille où se passent ces tristes événemens ?

Voulez-vous comprendre par un exemple cette proposition qui est plus que littéraire : *Il n'y a pas de grands événemens sans moralités.* Je vais vous raconter une belle et touchante histoire du clergé de Lyon. Vous savez que dans le sac de Lyon, les églises n'ont pas été épargnées, et que les lieux saints ont été changés en autant de citadelles où venait tomber la mitraille et les cris de mort des deux partis. Les deux partis dans Lyon se sont bat-

tus comme se battent les bêtes fauves. Il n'y a eu d'aucun côté ni pitié, ni prières, ni pardon, ni remords. Or, une des plus vieilles églises de cette vieille cité chrétienne, ayant été enfoncée par le canon, les soldats se présentent pour passer au fil de l'épée tout ce qui se trouvait dans l'église, trois hommes paraissent ; ces trois hommes, c'était le curé de St.-Nizier et ses deux vicaires : ils implorèrent du vainqueur le pardon des vaincus au nom de Jésus-Christ. D'abord les soldats à l'aspect de ces trois prêtres qui ne craignaient pas la mort, qui venaient défendre leurs frères au péril de jours, s'arrêtèrent éperdus et interdits. Ils hésitèrent. Mais bientôt ils se précipitèrent dans l'église, et le massacre devint général.

Le vieux prêtre et ses deux vicaires ne purent que prier pour les victimes et aussi pour les vainqueurs.

Eh bien ! Attila, le sauvage Attila s'arrêta devant le Saint Pontife de Rome, lui et les barbares reculèrent devant la bénédiction du vicaire de Jésus-Christ !

NOUVELLE.

LE CRÉTIN.

C'était aux premiers jours d'automne. Le vent se taisait ; des masses de nuages gris sâtres s'amoncelaient lentement à l'horizon et couvraient déjà d'une teinte sombre les monts élevés qui se déployaient comme une vaste ceinture autour du lac de Séculejo. Malheur au chasseur qui poursuit l'isard depuis le lever du jour, ou au voyageur qu'ont séduit les riens paysages du Val de Lasto ; car un orage s'annonce terrible ; et, de loin, sur le flanc des rochers, se dessine par intervalle la haute stature du contrebandier des Pyrénées, que l'approche de la tempête force à gagner la plaine où son nom jette l'effroi.

Et cependant, un homme se tient appuyé contre un bloc de granit, immobile, indifférent. A ses pieds sont jetés une hache et quelques fagots ; son visage porte l'empreinte d'une pensée sombre et soucieuse, qui s'est attachée à cet homme et qui ronge sa vie. Il ne remarque rien, il ne voit rien, pas même à quelques pas un enfant

qui rassemble à grand'peine ses moutons, et qui ne peut y réussir, le pauvre enfant!

Eh ! qu'importe à Laurence que le vent du sud mugisse, que les éclats de la foudre rebondissent étourdissans sur les sommets de l'Espingo ; que des torrens de pluie battent les montagnes et se ruent avec fracas dans la vallée ? Que lui fait tout cela ? La tourmente ne déracinera pas tous les grands arbres de la forêt qui lui sert d'asile ; la montagne ne sera pas arrachée de ses fondemens, avec toutes ses cavernes qui l'abritent quand il veut dormir. Un peu plus loin, des cabanes seront renversées ; qu'importe ? Des cabanes, en est-il une dans le monde qui s'ouvrirait à sa voix, au foyer de laquelle il pût rompre sa part de pain noir ?

Et le pauvre enfant était là aussi, sur le bord d'un précipice, surpris par l'ouragan quand il rassemblait son troupeau, serant le tronc d'un vieux pin presque déraciné, livré au désespoir ; car ses moutons effrayés courent çà et là, ou, emportés par le vent, vont se briser sur les rochers. « A moi, Laurence ! » s'est-il écrié. Et la pitié lutte dans le cœur de Laurence avec la haine qu'il amasse depuis si long-temps contre les hommes. Car devant cette grande furie des élémens, cet enfant, ce sont les hommes pour Laurence, les hommes qui le fuient, qui ont fait de lui un être à part qui n'a pas de nom, de famille, de patrie. Et je ne sais quelle joie d'enfer s'empare de lui, de les voir souffrir dans la personne de cet enfant, de les voir réclamer son appui, de tenir leur bonheur une fois dans sa main et de ne pas l'ouvrir pour le leur donner. — Et pourtant, il est beau cet enfant, il souffre ; il lui a dit d'une voix si douce : A moi, Laurence ! — Un regard suppliant a décidé de son incertitude ; il va secourir le père et sauver, s'il le peut, les débris du troupeau. Mais l'enfant s'écrie encore : A moi, Crétin ! et à ce nom, la haine, la vengeance est rentrée dans le cœur de Laurence ; car ce nom lui rappelle la barrière qui se trouve entre lui et

les hommes, la barrière insurmontable !

Les orages ne sont pas de longue durée dans les Hautes-Pyrénées. Le temps était redevenu serein ; les rayons d'un beau soleil doraient au loin la cime des monts et jetaient des flots de lumière dans les vallons d'alentour. La nature se réveillait plus belle, plus gracieuse... Mais dans cette joie universelle, il y avait une douleur amère, poignante : car le pauvre père avait perdu son troupeau, tout, jusqu'à la dernière brebis. Oh ! que dira sa mère, son vieux père, dont ce troupeau faisait toute la richesse ! Il faudra donc mendier son pain à présent ! O douleur !

L'enfant s'est approché de Laurence. « Eh bien ! lui dit-il avec désespoir, es-tu content ? Je n'ai plus de troupeau ; regarde... Tu aurais pu le sauver. A présent... dis, es-tu content ? Oh ! malheur à toi ! — Eloigne-toi, enfant, reprend durement Laurence ; tu me fais mal, éloigne-toi. — Oui, je vais partir : aussi bien, je n'ai rien à attendre de toi, misérable ! car si la tempête recommençait, tu me laisserais périr, comme tu viens de laisser périr mon troupeau. Adieu, Laurence, adieu ! Je te quitte, et la désolation entrera avec moi dans la chaumière paternelle. J'ai laissé ce matin, mon père qui mourait... Je n'ai que douze ans... mes frères sont plus jeunes encore... Qui semera notre champ cette année ? Le troupeau nous aurait fait vivre... et tu n'as même pas essayé de sauver un de mes moutons pour nous nourrir une semaine ! Adieu ; car tu es un homme sans pitié. — De la pitié, enfant ! Et qui en a donc de la pitié pour le crétin ? Quand j'ai faim, qu'à vous me donne un morceau de pain ? Ce matin, les chasseurs d'isards déjeunaient sur les bords du lac ; j'étais près d'eux, j'avais faim... Ils jetaient leurs restes aux poissons. Et tu veux que Laurence ait pitié de ceux qui souffrent !... »

En ce moment, descendait par un sentier rapide, un étranger qui parcourait les Pyrénées. Parti le matin de Bagnères, l'orage l'avait surpris près du lac Séculéjo, et il retournait à Bagnères, car le soleil

commençait à décliner. Il voit la douleur du père, son désespoir, s'informe de son malheur et cherche à le consoler. « Vous me plaignez au moins, vous, s'écrie l'enfant... et lui... Oh! malheur! » Et il pleurerait amèrement. — « Vous avez mal fait, dit l'étranger à Laurence; le premier devoir de l'homme est de secourir les malheureux. — Regarde-donc, vois si je suis un homme, reprit Laurence. »

L'étranger recula... Laurence avait rejeté sur ses épaules les haillons qui couvraient sa tête, et montrait des traits hideux, un visage repoussant, mais animé par ce sentiment qui soulève l'âme contre une injuste réprobation. Sa figure était tendue, son teint livide; ses cheveux en désordre étaient collés par la pluie. Son cou était sillonné des stigmates d'une maladie héréditaire; sa poitrine, qu'on voyait demi-nue à travers ses haillons, était amaigrie par la misère. C'était horrible de voir cet homme!

« Eh bien! étranger, reprit Laurence, en souriant amèrement, suis-je assez difforme? Comprends-tu que je puisse aimer les hommes? Tu parais bon, toi, et pourtant je viens de voir ton cœur se soulever et tes yeux se détourner avec dégoût. Ainsi ont fait tous tes semblables. Nous avons été poussés dans la solitude comme des maudits de Dieu. L'autre jour, je voulais respirer le frais dans la vallée de Lasto; les enfans se sauvaient effrayés en disant: Voilà le crétin! malédiction!... — Les hommes ont tort, mon ami, disait l'étranger. Ce sont les coupables que Dieu maudit; les malheureux, jamais. Proscrits des hommes, jette-toi aux pieds de l'Éternel qui ne proscrit personne... — Moi, l'explorer! c'est donc au milieu des déserts!

Laurence avait saisi le bras de l'étranger. — « Vois-tu, là-bas, au bord du Go, cette chapelle antique? l'herbe croît devant son vieux portique; l'if et le buis en embarrassent le seuil, car personne n'y va dire une prière. Eh bien! les hommes m'ont encore fermé cette porte, jusque dans ce désert où il n'y a que moi, et Dieu... Va, tu ne

sais pas ce que c'est que d'avoir un cœur et de ne pouvoir aimer. Oh! une voix amie qui murmure à mon oreille... et puis, je meurs. Je suis si las de haïr! — Prends cette main, lui disait l'étranger; infortuné, presse-la entre les tiennes. Tu désirais un ami, le ciel t'en donne un; tous les malheureux sont les miens.

Ce qui se passa dans l'âme du crétin, Dieu seul le sait; car seul il connaît les mystères du cœur de l'homme. Ce n'était pas du bonheur; c'était du délire, une extase, quelque chose d'indicible. Sa bouche murmurait des mots vagues et inexplicables; son cœur battait à se briser: il s'était jeté aux pieds de l'étranger comme aux pieds de Dieu!

Si vous avez parcouru le Valais, la Bretagne ou l'Aunis, vous aurez vu, sans doute, quelques-uns de ces hommes qu'on désigne indifféremment sous le nom de crétiens, de cafos, de cacoux. C'est une grande peuplade dont les branches s'étendent dans les deux Navarres, le Béarn et les montagnes de la Bigorre. D'où viennent-ils? nul ne le sait. Quelle effroyable puissance a voué à la réprobation tant d'hommes à la fois? on l'ignore. On dirait d'une race maudite qui a un immense anathème à porter de siècle en siècle, comme une expiation de quelque grand forfait, ou les restes de quelque peuplade brisée depuis des siècles, jetée dans les solitudes par la main des vainqueurs, et qui aurait puisé dans le dénuement les germes de cette maladie affreuse, transmise à leurs descendans par un héritage funeste. Le préjugé avilît ces hommes, les pousse dans les landes et les déserts. Nulle chaumière ne leur est ouverte, nulle main ne presse leur main, nul cœur ne compatit à leur détresse. Leur présence fait fuir; le peuple a sur eux ses légendes terribles qu'il débite le soir, quand le vent ébranle ses mesures. Le contrebandier se signe en voyant leur cadavre, et se hâte de jeter dessus quelques pierres et un peu de terre. C'est horrible, tout cela! — Dites maintenant si Laurence devait pleurer de

joie, le pauvre crétin qu'un homme appelait son ami.

La désolation régnait à la cabane du pâtre; car, hélas! il y était rentré tout seul; et quand sa mère avait réchauffé les mains de son fils, qu'elle l'avait embrassé comme embrassent les mères, elle qui avait été si inquiète, et que l'enfant pleurait, il avait bien fallu dire que l'orage avait anéanti toutes les ressources de la pauvre famille. Donc c'était une douleur inconsolable. On pleurait, on se lamentait, et puis en regardant le vieux crucifix noirci qui pendait à la cheminée, un peu d'espoir était rentré dans tous les cœurs. C'est toujours la croix que le pauvre baise dans sa misère, et il fait bien! car l'espoir ne manque jamais de renaître avec elle. La nuit s'était ainsi passée, et, le matin, le père avait voulu quitter son lit de douleur pour travailler, malgré sa faiblesse. Tous se mirent en route; mère, jeunes filles, précédés par les bœufs, gagnant le champ qu'ils devaient labourer. On était arrivé au plateau qui domine le village d'Oo. Quel ravissant tableau pour le pauvre malade! Que cet air des montagnes est suave et frais! Le ciel est pur; les premiers rayons du soleil scintillent en milliers d'escarboucles sur la surface des neiges. Laissez-le jouir de tout cela, car, hélas! c'est peut-être pour la dernière fois.

De loin, deux hommes observaient en silence: c'étaient Laurence et l'étranger, que le hasard encore ramenait à cette nouvelle scène. Ils virent le malade atteler ses bœufs, marcher quelques pas, puis tomber, et quand ils arrivèrent, l'étranger en courant, et Laurence d'un pas timide, ce n'était plus qu'un mort que la famille désolée inondait de ses larmes et emportait. Et l'enfant de la veille jetait une nouvelle malédiction à Laurence qu'il venait de reconnaître... « Misérable! c'est toi qui as tué mon père!... — Ai-je donc bien fait cela, dit le crétin? » Et il s'en alla prier.

La nuit était venue; la cabane était tendue de noir, au milieu un cercueil, et tout autour, les enfans à genoux balbutiaient

quelques versets des psaumes entrecoupés par des sanglots... En ce moment, la porte s'ouvrit: c'était le crétin. Il s'avança lentement; ses regards étaient sombres, et ses pas tremblaient comme ceux d'un homme qui chancelle. Lorsqu'il fut près de la bière, il examina tour à tour le visage décoloré du cadavre et les spectateurs de cette scène douloureuse, plaça auprès du mort le vase d'eau bénite et le rameau de buis: les sanglots redoublaient.

« Femme, dit-il, en s'adressant à la mère, c'est moi qui l'ai tué: je fus bien coupable. Hier, j'aurais ri de tes douleurs; car hier je n'étais pas un homme. Aujourd'hui, je suis rongé de remords; je me fais peur à moi! Oh! dis que tu veux bien que je remplace, pour tes enfans, l'homme que tu pleures! Tiens, je suis fort, je labourerai ton champ, je nourrirai ta famille; il ne me faut rien, à moi, qu'un peu de pain et de paille pour dormir dans quelque coin. Vous vous accoutumerez à me voir, et puis, quand le crétin ne vous rendra plus de services, eh bien! vous lui direz: Retourne dans tes montagnes, et j'y reprendrai ma vie d'angoisse et d'amertume. Mais, dans les forêts, un souvenir me suivra, je m'en nourrirai, je le caresserai, et ma vie sera moins amère et mes journées moins sombres. Oh! dis que tu le veux bien, Marie! »

Depuis ce jour, l'abondance entra dans la cabane avec le crétin. La pauvre chaumière d'autrefois est aujourd'hui une maisonnette fort jolie, où les voyageurs que la nuit surprend dans les montagnes reçoivent accueil cordial et hospitalité franche. La mémoire du crétin y est en bénédiction chez les fils du petit pâtre.

Et qui changea ainsi Laurence? Ce fut une nuit passée dans une caverne des Pyrénées avec un prêtre de Bagnères, qui lui parla de Dieu. Admirable chose qu'une religion qui fait de pareils miracles!

DOCUMENTS

CURIEUX SUR L'ÉGLISE CATHOLIQUE FRANÇAISE.

L'Église catholique française se trouvait ces jours derniers en Cour royale. Voici quel en était le motif :

M. l'abbé Châtel a inventé ou cru inventer une religion nouvelle ; mais, imitateur involontaire, il a copié ce qu'il voulait détruire. Il avait vu dans chaque église un curé directeur du spirituel, et une fabrique chargée du temporel : il s'est investi de la direction des consciences, et s'est créé un collègue chargé du soin exclusif d'administrer la partie matérielle. La principale fonction de cet administrateur était de payer les appointemens du spirituel ; en échange, l'abbé Châtel offrait généreusement les espérances de l'avenir. Comme on le voit, il fallait trouver un homme qui eût une foi bien vive dans ces espérances. L'abbé Châtel distingua, dans son mince auditoire, M. Dufour, honnête et trop confiant jeune homme. « Voulez-vous, » lui-dit-il, être primat temporel de l'Église, et vous » trouver tout d'un coup mon égal ? Engagez- » vous à payer mes appointemens : ils sont modestes, et pour le moment je me contenterai de » 6,000 francs ; de plus vous paierez nos dépenses » de toute espèce ; mais vous serez primat et.... » vous louerez nos chaises. »

Dufour accepta, et voici l'acte bizarre qui fut passé entre eux, à la date du premier janvier 1855 :

« Entre M. Dufour, d'une part ;

Et M. Ferdinand-François Châtel, évêque primat par élection du peuple et du clergé, et fondateur de l'Église catholique française, d'autre part ;

A été convenu ce qui suit :

M. Dufour reconnaît par ces présentes M. l'abbé Châtel pour seul et unique chef, quant au spirituel, de toutes les églises catholiques françaises qui pourront être établies ; il s'engage formellement à ne traiter qu'avec lui seul pour le matériel de ces églises.

M. Châtel prend de son côté les mêmes engagements quant à l'administration temporelle des dites églises, qui reste confiée à M. Dufour exclusivement, aux conditions ci-dessous indiquées.

Les fonctionnaires de l'Église française primatiale, rue du Faubourg-Saint-Martin, n° 59 ; ceux de la seconde église à établir dans Paris, ceux des autres églises qui pourront être établies dans la capitale, se composent, 1° à l'Église primatiale, de l'évêque primat ; 2° de trois vicaires primatiaux ; 3° de deux vicaires généraux ; 4° de trois prêtres catholiques français.

De ce nombre de ministres, le primat, un vicaire primatial, un vicaire-général et un prêtre catholique français seulement, seront aux frais de

l'Église primatiale ; les autres devront recevoir leurs appointemens des autres églises auxquelles ils seront spécialement attachés.

Outre ce nombre de ministres, qui pourra être augmenté selon l'extension et les besoins de la réforme, il y aura à chaque église un huissier au moins, et des enfans de chœur, dont le nombre ne pourra être de moins de quatre à l'Église primatiale, et de deux dans les autres églises.

M. l'abbé Châtel, comme chef de l'Église, a toute la responsabilité spirituelle.

M. Dufour, en sa qualité de gérant de l'Église, et comme fournissant tous les fonds nécessaires pour faire avancer la réforme, perçoit toutes les recettes, et en dispose, à la charge par lui de faire face à tous les frais occasionnés dès maintenant par l'Église existant rue du Faubourg-Saint-Martin, et ceux qui proviendront d'autres églises dans la capitale.

M. Châtel cède à M. Dufour l'Euclologe et la profession de foi de l'Église catholique française, pour les vendre à son profit, à la charge de les faire réimprimer à ses frais. Quant aux autres pièces à imprimer, et celles qui ont déjà paru, M. Châtel en demeure seul et unique propriétaire, ainsi que du Catholique français.

Les honoraires de M. Châtel, comme primat de l'Église française, sont de 6,000 francs par ans, que M. Dufour s'engage à lui payer par douzième, de mois en mois, à partir du premier janvier 1855. Ces honoraires ne devront point être augmentés, lors même qu'une seconde église sera établie dans Paris ; mais ils le seront aussitôt qu'il y en aura une troisième, et au fur et à mesure qu'on en établira d'autres dans la capitale. Cette augmentation sera faite à l'amiable entre les parties. Cependant elle ne pourra être de moins d'un quart en sus des honoraires ci-dessus stipulés.

M. Dufour, malgré la clause ci-dessus, laisse à M. Châtel la faculté de traiter avec d'autres que lui, et d'établir de concert avec eux d'autres églises dans Paris, dans le cas où lui-même ne serait pas en mesure de le faire. Cette restriction ne s'applique nullement à l'Église à établir dans le centre de Paris, M. le primat recevant dès à présent des honoraires pour cette Église comme si elle existait, et M. Dufour s'engageant formellement par le présent acte à la fonder dans le plus bref délai.

M. Dufour accepte le bail fait entre M. Labalte et M. Châtel, relativement à l'Église établie maintenant chez ledit sieur Labalte, rue du Faubourg-Saint-Martin, n° 59, et s'engage à payer, pendant six ans consécutifs, à partir du premier janvier 1855, 4,600 fr. par année, de la manière stipulée dans ledit bail.

M. Dufour, en conséquence de la cession que lui fait M. Châtel, s'engage à solder, avant le 10 janvier courant, M. Combes, entrepreneur de ma-

çonnerie ; Barbier-Cosson , marchand de bois ; David, peintre en bâtimens, et Aufray, imprimeur, pour ouvrages par eux faits pour l'église française, d'après les mémoires qu'ils lui ont présentés.

Fait double et de bonne foi. etc. »

Fier de son titre, Dufour loua un local, fit venir des ouvriers, les fit travailler, paya le primat spirituel ; mais ne recueillant rien de la pitié des néophytes, il se vit bientôt dans l'impossibilité de continuer l'exécution de ce ruineux traité. Il a été déclaré en état de faillite.

M. Féron, nouvel évêque élu de Clermont, est arrivé dans sa ville épiscopale depuis le 14. Il n'était attendu que pour le 15 ; mais voulant sans doute prévenir l'éclat d'une entrée solennelle, il arriva opinément le 14 au soir. L'installation du Prélat a eu lieu le 15. Il y a eu à cette occasion une magnifique fête ; le chapitre, le clergé de la ville, les élèves du séminaire, avec la musique du régiment en tête, et au milieu d'une double haie de soldats se sont rendus processionnellement à l'évêché. Arrivé à la cathédrale, le nouveau prélat a été complimenté par M. l'abbé Gevaudan, premier grand-vicaire. Il est ensuite monté en chaire, et a prononcé un discours remarquable, qui restera long-temps gravé dans le cœur des fidèles de Clermont.

Nous citons quelques extraits de sa lettre pastorale à l'occasion de sa prise de possession :

En arrivant au milieu de vous pour prendre soin, au nom de Jésus-Christ, d'une portion chérie du troupeau que le divin Pasteur s'est acquis au prix de son sang (1), qu'il nous soit permis de vous ouvrir notre âme tout entière, et de la mettre, pour ainsi dire, à nu sous vos yeux : c'est un besoin pour nous de ne vous laisser ignorer aucun des sentimens qui l'animent, et nous vous en devons un compte fidèle, afin de vous inspirer, autant qu'il sera en notre pouvoir, cette confiance filiale à laquelle nous ne pouvons encore présenter aucun titre, mais que nous sommes jaloux de mériter, et que nous serons heureux d'obtenir

Cette juste défiance de nous même s'est encore accrue, lorsque, portant nos regards sur l'illustre Église de Clermont, qui allait devenir la portion de notre héritage, nous l'avons vue briller d'un si vif éclat parmi les plus anciennes Églises de France, par la pureté de sa foi, la sa-

gesse de sa discipline et l'éminente sainteté des pontifes qui l'ont gouvernée. Depuis son premier apôtre jusqu'au vénérable prélat dont elle couvre encore la tombe de ses larmes, que de noms vénérés, que de lumières, que de vertus ! Chaque pas que l'on fait sur cette terre favorisée du ciel, réveille d'immortels souvenirs ; et, sans remonter aux siècles heureux où le siège de Clermont se vlt illustré par une longue succession de saints, de quel éclat n'a-t-il pas été environné dans les derniers temps par les Duval de Darmpierre, les de Bonal, les Lemaistre de La Garlaye, les Massillon !... Pour renouer et soutenir cette glorieuse chaîne d'illustres pontifes, il eût fallu, nous le comprenons, un de ces hommes puissans en parole et en œuvres, que le Ciel peut susciter, quand il lui plaît, mais qu'il tient cachés dans le trésor de ses miséricordes, et ne révèle à la terre que de loin en loin. Aussi votre charité, N. T. C. F., nous dispensera de vous dire combien votre nouveau pasteur est éloigné de ces grands modèles. Autant que personne il les admire, et il s'efforcera constamment de marcher sur leurs traces, selon la mesure de grâces qui lui sera accordée ; mais il ne peut avoir, et il n'aura jamais la présomption d'attendre si haut !... Soumis à la voix du Père commun des fidèles, du Vicaire de Jésus-Christ, qui, malgré notre indignité, nous a élevé à la tête du peuple de Dieu pour le diriger dans les voies du salut, nous ne placerons point nos espérances dans nos propres forces, mais nous compterons uniquement sur le secours de Dieu qui a fait le ciel et la terre ; et sans cesse, à la vue de notre insuffisance et de nos besoins, nous invoquerons humblement celui qui donne la sagesse aux enfans, et s'est plu souvent à choisir ce qu'il y a de plus faible dans le monde pour confondre ce qu'il y a de plus fort.

Nous ne craignons donc pas de vous le promettre, et ici nous ne faisons que renouveler l'engagement solennel que nous en avons pris dans notre consécration : votre salut et le nôtre, ce sera désormais l'objet de tous nos vœux et de tous nos efforts. Ministre d'un Dieu qui nous a déclaré que son royaume n'est pas de ce monde, ce monde ne peut être pour nous qu'une vaine figure qui passe ; et, élevant plus haut nos pensées, nous nous efforcrons constamment de marcher avec vous vers le Ciel, notre commune patrie.

C'est assez pour vous dire qu'étranger aux intérêts purement temporels qui divisent les hommes sur cette terre d'exil, étranger surtout aux passions qui agitent la société, et nous renfermant scrupuleusement dans les devoirs et l'esprit de notre saint ministère pour rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu, nous ne voulons avoir d'autre règle que la charité de Jésus-Christ, qui est le lien de la perfection, et aux yeux

(1) Regere Ecclesiam Dei quam acquisivit sanguine suo. *Act. Apost. xx. 28.*

de laquelle il n'y a ni Juif ni Gentil, ni Scythe ni Barbare, parce que tous les hommes sont frères et membres de la même famille. Par-là nous aurons l'espérance de remplir les desseins de notre Dieu, qui est un Dieu de paix, et non de dissension, et qui veut que ses apôtres se présentent au nom de la paix partout où ils porteront leurs pas.

MÉLANGES.

C'est vraiment merveille que de voir avec quel empressement la fraction révolutionnaire qui est aujourd'hui le pouvoir, s'occupe de donner une haute consécration de vérité aux doctrines dont la négation a amené ce que nous voyons. L'insurrection était regardée comme *le plus saint des devoirs*; elle la flétrit à l'heure qu'il est comme un *crime*; elle appelle *assassins* ceux qui font les émentes, *mauvais citoyens* ceux qui élèvent des barricades. Reste à savoir quel nom donner à ceux qui prêchèrent les doctrines contraires jusqu'en 1830, et en ont profité. La France trouvera ce nom tôt ou tard. Les idées sont plus fortes que les hommes : une fois répandues, elles portent leurs fruits. Le pouvoir qui les a le plus défigurées les rétablit avec nous malgré lui. La force des choses fera le reste.

Les révolutions mènent à l'anarchie ou à la tyrannie. Ceci a été dit bien des fois; mais il ne faut pas cesser de le répéter pour l'enseignement des peuples. Les crises sociales soulèvent toujours des ambitions impossibles à satisfaire, des prétentions extravagantes, des projets de réforme qui dépassent de bien loin ce que peut en supporter un peuple. Le pouvoir alors est débordé par les masses, et c'est l'anarchie; ou il contient les masses par la force, et c'est le despotisme du sabre, la tyrannie du gendarme. Depuis juillet 1830, nous sommes dans une véritable anarchie morale, et le pouvoir, enfermé dans un cercle vicieux, arrive à la tyrannie et à la loi de la force.

Les doctrines les plus subversives de l'ordre social sont discutées chaque matin, sur la propriété, sur la légitimité du pouvoir, sur le droit d'insurrection et de révolte. Le pouvoir a raison en saine logique; mais tous les principes qu'il émet sont retournés contre lui, contre son origine, contre ses antécédens. Ce

que le gouvernement appelle des factions ne font que mettre une seconde fois en pratique ce qui lui a si bien réussi une première; de telle sorte que l'unique cause de perturbation vient de lui, et qu'à des périodes presque régulières il est obligé de descendre dans la rue pour y faire de l'ordre à coups de fusil. Il faudrait désespérer du salut de la société si cette grande contradiction durait toujours, car elle est une source perpétuelle de désordres.

SOUSCRIPTION POUR LA CHASSE DE ST-VINCENT DE PAUL.

La publication que nous avons faite du portrait de Monseigneur l'archevêque a produit l'effet dont nous étions assurés d'avance. Grand nombre de personnes, qui ne sont pas abonnées à la *Dominicale*, jalouses de posséder la copie fidèle et authentique des traits de l'illustre prélat, que tant de malheurs si noblement supportés depuis quatre ans, ont rendu cher et vénérable à l'église de France, sont venues nous prier instamment de faire une exception à nos habitudes en leur cédant cette gravure. Nous n'avons pas hésité dès lors à commander un tirage extraordinaire. Le produit de la vente sera joint, au montant de la souscription ouverte dans nos bureaux pour le paiement de la chasse de St-Vincent de Paul (1).

DEUXIÈME LISTE DE SOUSCRIPTION.

M. de Liechty.	4 fr.	c.
Madame de Liechty.	4	
Mlle Aloïse de Liechty.	2	
M. d'Espaignet.	2	
Une abonnée.	3	
Mme la baronne de Maricourt.	5	

Total.	20	
Souscriptions antérieures.	45	50
Total.	65	50

(1) Le portrait se vend, dans les bureaux de la *Dominicale*, sur papier ordinaire, 60 c.; sur papier de Chine, 1 fr.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Il vient de paraître à la librairie de Blaise un fort bon livre intitulé : *Saint-Vincent-de-Paul* peint par ses écrits; par M. Gassin, avocat à la Cour royale de Paris. Nous le recommandons à nos abonnés. Ce volume contient 78 lettres inédites du Saint.

(Voir aux annonces.)

C'est un usage presque général dans les familles chrétiennes de consacrer le mois de mai au culte de Marie. Pour faciliter la pratique de cette touchante dévotion, M. l'abbé Le Guillon vient de faire paraître le *Mois de Marie*. L'ouvrage est fort bien fait, d'une piété tendre et solide. Ce qui ajoute encore à son mérite, ce sont sept Cantiques à Marie, mis en musique par l'auteur, et extraits d'un ouvrage d'harmonie religieuse qui doit bientôt paraître. M. l'abbé Le Guillon a acquis par ce livre des droits à la reconnaissance des catholiques.

ÉPHÉMÉRIDES.

Le 27 avril 1811, le cardinal Fesch, oncle de Napoléon, voulant essayer de le réconcilier avec le pape, rassemble chez lui un assez grand nombre d'évêques, et douze d'entre eux souscrivent une lettre au souverain pontife pour l'engager à recevoir favorablement les trois députés que lui envoyait l'empereur. Pie VII était alors à Savone, après avoir été, deux ans auparavant, enlevé de Rome avec une violence inouïe, et avoir vu ses États réunis à l'empire français. Depuis il avait refusé l'institution canonique aux évêques nommés par Napoléon. Celui-ci avait inutilement multiplié les violences contre les cardinaux et les autres ecclésiastiques fidèles. Il voulut négocier, et le clergé de France intervint. MM. de Barral, archevêque de Tours, Mannay et Duvoisin, évêques de Troyes et de Nantes, partirent pour Savone avec la lettre des douze évêques. Le pape les accueillit, et se montra touché des embarras et des privations qu'éprouvaient tant de diocèses. Mais la susceptibilité des jurisconsultes impériaux empêcha la conclusion, et le concile national se réunit pour faire de nouvelles tentatives.

Le 28 — 1254. L'archevêque de Ravenne, n'étant pas encore en possession de son siège, se prépare, dans un synode où les évêques de la province sont réunis, à exercer sa juridiction, sans nuire à celle de ses suffragans.

Le 29 — 1797, ratification du traité de *Tolentino*, entre le pape Pie VII et le général Bonaparte, au nom de la république française.

Le 50 — 914, exaltation du pape Jean X, qui occupa plus de quatorze ans la chaire de Saint-Pierre, au milieu d'une multitude d'événemens, dans lesquels, selon Muratori, il montra toujours un grand sens et un grand cœur.

Le 1^{er} mai 1821, baptême du duc de Bordeaux. Né le 29 septembre 1820, il avait été ondoyé le jour même dans la chapelle des Tuileries, par M. de Chabons, évêque d'Amiens, premier aumônier de Madame la duchesse de Berry. La cérémonie du baptême solennel, remise au printemps, devait être embellie par la présence des pairs et des députés de la France, et par la réunion plus facile à cette époque des Français qu'une telle circonstance attirerait dans la capitale. Aussi la foule était immense, et, à la revue qui eut lieu au Champ-de-Mars, la veille de la fête, tous les tertres étaient couverts de pent-être cent mille spectateurs. Le jeune prince y fut amené et parcourut les lignes, au milieu de ces acclamations qu'il est impossible de feindre, impossible de rendre. Le roi Louis XVIII ne pouvait plus marcher; mais on plaçait son fauteuil dans sa voiture, et ainsi il se montrait en public. Il se rendit à la cathédrale pour le baptême. Le duc d'Orléans et le duc de Bourbon y attendaient la famille royale. La cathédrale était magnifiquement ornée, et présentait le plus imposant aspect. Aux deux branches de la croix, avant le chœur, étaient à gauche la tribune des députés, et à droite celle des pairs, où l'on remarquait l'abbé duc de Rohan, alors simple prêtre et en simple soutane noire, depuis cardinal et archevêque, mais arrêté par la mort au milieu de sa carrière. M. de Quélen, coadjuteur, dit la messe, et ensuite le vénérable cardinal de Talleyrand-Périgord, tout à la fois archevêque et grand aumônier, fit les cérémonies du baptême. Ses infirmités ne lui permettaient pas de plus longs efforts, et elles devaient l'emporter quelques mois après. Que d'autres personnages devaient disparaître après lui!

Le 2 — 695, le Code d'Alaric est reconnu et confirmé par l'autorité des évêques d'Espagne, sur la demande du roi Egica.

Le 5 — 1312, ouverture du Concile de Latran, où fut abolie la Pragmatique-Sanction.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

ROME. La reine Marie-Isabelle, mère du roi de Naples, a donné à Rome, pendant les saints jours, de grands exemples de piété et d'humilité. Elle a assisté plusieurs fois, dans l'oratoire Caravita, aux exercices spirituels que les jésuites ont coutume

d'y donner aux dames pour se préparer à la pâque. Le Vendredi-Saint, elle assista dans le même oratoire aux trois heures d'agonie.

— La neuvaine prescrite par M. l'archevêque dans la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul, rue de Sèvres, a été suivie assiduellement par les fidèles. Des messes étaient célébrées, et le soir, à six heures, il y avait un salut. On venait des quartiers les plus éloignés prier dans la chapelle, et on faisait toucher à la châsse des chapelets et autres objets de dévotion.

— M. l'archevêque, qui avait ouvert cette neuvaine, l'a terminée lundi par un salut solennel, après lequel il a entonné le *Te Deum*. Les quêtes pour la châsse ont été abondantes. Voici à cette occasion un beau trait que nous sommes heureux de pouvoir citer.

— Un curé de la banlieue, et de la paroisse peut-être la plus pauvre, est venu avertir humblement que sa paroisse n'était pas état de contribuer, mais que lui-même voulait s'en dédommager en offrant un billet de 4,000 francs, qu'il a effectivement déposé. M. l'archevêque se refusait à accepter ce don, qui paraissait excessif; mais le digne curé a prévenu toute objection en ajoutant que si le produit de la quête n'était pas suffisant, il avait encore un peu d'argent qu'il se trouverait encore heureux de consacrer à une si belle destination.

M. l'archevêque a donné la confirmation, le Dimanche 20, à Boulogne près Paris, après la messe paroissiale à laquelle le prélat a assisté. La foule était si grande, que Monseigneur a fait son discours, la porte principale de l'église étant ouverte. Le silence le plus profond qui a régné pendant toute la cérémonie a permis d'entendre les paroles pleines d'onction qu'il adressait à ce nombreux auditoire. Un incident a marqué la fin de la cérémonie : le sieur Heutant, se disant curé de Boulogne par élection du peuple, est venu à l'église paroissiale pendant que le prélat était en chaire. Sa présence n'a occasionné aucun désordre; mais les regards expressifs des assistants lui ont fait comprendre qu'il ferait bien de se retirer. Il n'est resté à l'église que quelques minutes, emportant sans doute avec lui la conviction que sa cause est désespérée et sa retraite très-prochaine.

— Jeudi ont eut lieu les obsèques du dernier survivant des chefs des anciens ordres monastiques, M. Jean-Baptiste l'Ecuy, docteur de Sorbonne, ancien abbé de Prémontré, chef et général de son ordre, puis chanoine de la métropole de Paris et geand-vicaire de M. l'archevêque.

— Mgr. l'évêque de Belley a, le 10 avril, adressé à ses curés une circulaire relativement à l'incendie de Virieu-le-Grand, paroisse du diocèse. Cet incendie, qui a éclaté dans la nuit du 8 au 9, a détruit cent cinquante maisons dont on n'a pu rien sauver, et a fait périr ou blessé beaucoup de per-

sonnes. Le prélat a appris avec plaisir que des ecclésiastiques accourus au secours ont donné des preuves de dévouement, et que ceux du voisinage donnent l'exemple de la charité en accueillant les victimes de l'incendie chez eux, et en sollicitant en leur faveur les aumônes des fidèles. Déjà des quêtes ont été faites à Belley et dans les environs. Mgr. l'évêque vient de joindre ses instances à celles de son clergé; il recommande aux ecclésiastiques d'appeler l'intérêt de leurs paroissiens sur l'affreuse position des victimes de l'incendie, qui sont en ce moment en proie à une extrême détresse. Il désire que l'on s'entende avec l'autorité locale pour faire, s'il y a lieu, des quêtes dans les paroisses, et qu'on envoie à l'évêché les dons recueillis, pour être remis à la commission chargée de distribuer les secours. Cette circulaire est digne de la prévoyante sollicitude du vénérable prélat.

Espagne. — L'état de la Biscaye, de la Navarre, et même de l'Aragon et de la Catalogne, provinces tranquilles jusqu'à ce jour et maintenant travaillées par des tentatives de guerre civile, ne paraît pas encore près de s'améliorer. C'est en Portugal que le gouvernement se flatte d'éteindre le foyer de la guerre civile et de porter un coup décisif au parti carliste.

Mérimo, qu'on avait dit mort, se trouve près d'Aranda de Duero, avec 500 hommes d'infanterie et 500 hommes de cavalerie.

Les bandes carlistes parcoururent le pays avec une telle assurance que le 10 deux cents hommes sont entrés à la Granja, et le 11 ils sont venus jusqu'à la résidence royale del Pardo, à deux heures d'ici, ayant osé envoyer quarante cavaliers à l'auberge du Saint-Esprit, à un quart de lieue du château du Retiro, où ils ont pris du vin et des comestibles qu'ils ont exactement payés.

La convocation des Cortès générales a eu lieu par un statut royal, et on écrit de Madrid que plusieurs archevêques, évêques, abbés mitrés, doyens, chapitres et autres dignitaires du clergé d'Espagne, au nombre de 54, se sont empressés de protester contre leur *mandement* de convocation pour l'assemblée des Cortès. que le clergé des Espagnes ne saurait agréer pour le principe ni pour la forme.

Portugal. — Les journaux anglais du 22 contiennent quelques nouvelles du Portugal qui ne sont pas de nature à justifier les chants de triomphe des partisans de dona Maria; elles représentent au contraire la cause de don Miguel sous un aspect plus avantageux :

Il ne paraît pas que le *Salamander* ait apporté de Lisbonne d'autres nouvelles que celles qui ont

été publiées hier. On annonce aujourd'hui l'arrivée à Falmouth du cutter l'*Osprey*, qui a suivi immédiatement le *Salamander*. Voici ce qu'on écrit de Falmouth au *Standard*, en date du dimanche 20, six heures du soir.

Le cutter l'*Osprey* arrive à l'instant de Lisbonne. Au moment de son départ, rien de nouveau n'avait eu lieu devant Santarem. Les négociations entamées par lord Howard de Walden étaient rompues. Don Miguel ne veut entendre parler d'aucun arrangement dans lequel il ne figurerait pas comme roi de Portugal. L'armée de ce prince reçoit tous les jours de nombreux renforts et des approvisionnements de toute sorte. Il paraît que, dans le midi les affaires de la régence vont fort mal; on y fait passer des troupes de Lisbonne.

La nouvelle de l'entrée des Espagnols en Portugal n'était pas connue à Lisbonne quand l'*Osprey* en est parti. On peut donc la regarder encore comme douteuse. Don Pedro n'avait pas quitté Lisbonne, mais se disposait à en partir pour son quartier général. Toutes les victoires de Napier, dont on a fait grand bruit, ont une cause très-simple. Don Miguel, pour l'attirer dans l'intérieur du pays, a retiré les garnisons qu'il avait dans les différentes places dont l'amiral s'est emparé. Celui-ci paraît se douter du piège, et se tient maintenant sur ses gardes. On n'entrevoit, dit le correspondant du *Standard*, aucun terme prochain à cette lutte déplorable.

Suisse. — La note officielle suivante, dont nous donnons quelques extraits, a été dernièrement adressée, par le ministre de Prusse, à la confédération helvétique :

Berne, 6 avril 1854.

Le soussigné, chargé d'affaires de S. M. le roi de Prusse près la confédération suisse, a reçu de sa cour l'ordre d'appuyer avec instance auprès de LL. Exc. MM. les bourgmestres et conseil d'état du canton directorial de Zurich, les représentations qui leur ont été adressées par la Sardaigne, l'Autriche, les états limitrophes d'Allemagne, et par la diète germanique relativement aux révolutionnaires étrangers, qui se trouvent assemblés en Suisse, et particulièrement à ceux d'entre eux qui ont pris part à l'attaque de brigands (raubzug) contre la Savoie.

« En conséquence de cet ordre, le soussigné n'hésite pas à déclarer, au nom de son auguste souverain, son adhésion pleine et entière aux vues et principes ainsi qu'aux vœux et demandes qui viennent d'être énoncés dans les notes sus-mentionnées,

Les faits parlent trop clairement pour qu'il y puisse encore rester le moindre doute sur la nécessité de changer au plus vite les fâcheuses circonstances.

C'est certainement avec beaucoup de peine que

tout homme bienveillant aura remarqué qu'une fédération d'états, dont la neutralité était garantie par l'Europe, puisse devenir un point d'attaque contre tous les pays limitrophes, qu'un tel pays puisse offrir volontiers, au milieu de la paix générale, aux ennemis de tous les gouvernements existans, non seulement un asile, mais aussi les moyens de faire l'attaque la plus scandaleuse contre des états amis de la Suisse, et même contre des états compris dans sa propre neutralité. Si la Suisse accordait depuis long-temps, à ceux qui sont poursuivis ailleurs pour des crimes politiques, une réception par trop prévenante, il n'est pas à méconnaître que cette réception a tout-à-fait changé de caractère dans les circonstances actuelles. On ne peut plus dire que quelques fugitifs, après avoir perdu toute importance politique dans leur pays, se tournent vers la Suisse pour y finir leurs jours en repos et oubli, ou pour y attendre le pardon de leurs fautes. Bien au contraire, les ennemis déclarés de tout pouvoir légitime, après que leurs entreprises criminelles ont échoué dans leur patrie, se transportent en Suisse, dans la conviction bien fondée d'y rencontrer une foule de leurs semblables, et d'y trouver tout l'appui nécessaire pour continuer, de leur retraite de sûreté, avec autant d'impudence que de lâcheté, leurs hostilités ouvertes et leurs intrigues sourdes avec l'applaudissement bien prononcé du parti révolutionnaire de ce pays. »

La confédération suisse devait sans doute s'attendre, dans des circonstances aussi graves et aussi fâcheuses, à ce que le monarque, dont les longues années de règne, ainsi que ceux de ses augustes ancêtres, ne sont marquées que de bienveillance envers la Suisse, lui ferait entendre sa voix par des vœux et conseils d'une amitié sincère.

— On lit dans le *Réparateur de Lyon*, du 21 avril :

« C'est par un mal entendu que Adolphe de Bourmont avait été arrêté à Nantua, venant de Lyon et se rendant à Genève. Il a été bientôt mis en liberté, et il est arrivé à Genève le 19. »

— Des nouvelles dignes de foi, arrivées de la frontière de la Bohême, portent que le roi de Prusse a le projet de se rendre cette année, dès le 1^{er} juillet, à Toplitz, pour pouvoir assister plus tard à toutes les manœuvres d'automne dans ses États. En même temps, on annonce que Charles X et la duchesse de Berry, qui sont incessamment attendus à Prague, partiront pour Toplitz dès le mois de mai. La duchesse d'Angoulême se rendra de nouveau à Carlsbad.

On assure que, d'après les renseignemens les plus précis, 51 personnes ont péri à Paris dans les tristes journées des 13 et 14 avril : savoir, 12 militaires, 28 insurgés ou habitans des rues où s'est passé le combat, et 11 individus mort de coups de balles, qui ont été déposés à la Morgue. On ne dit pas encore le nombre des blessés. La *Gazette Médicale* annonce qu'il en a été porté 34 à l'Hôtel-Dieu, 87 à Saint-Louis, et 20 à l'ambulance de Saint-Méry. C'est 161, sans compter les citoyens qui ont été conduits à leur domicile, et les militaires ramenés aux casernes ou aux hôpitaux militaires. Une partie des blessés ont peu survécu, les balles ayant frappé à peu de distance.

— Presque toutes les villes se sont ressenties des derniers événemens. A Bordeaux, un rassemblement s'est formé le 14 sur la place Dauphine, et a fait entendre les cris de : *Vive la république ! A bas Louis-Philippe !* Au Havre, les sections républicaines se sont réunies le même jour, et déjà 67 fusils étaient recueillis dans une maison, lorsque la police les a saisis. A Nantes, il y a eu un peu de fermentation parmi certains ouvriers ; un piquet de 500 hommes a été placé à l'Hôtel-de-Ville. A Avignon, il y a eu de l'agitation dans la soirée du 13 ; la police a saisi le journal républicain *le Progrès*, et arrêté son rédacteur, M. Guyot. A Dijon, les républicains ont cherché à embaucher des sous-officiers et à enlever des pièces de canon. A Clermont, le 14, un officier de la garde nationale a fait entendre les cris de : *Vive la république !* au milieu des rangs. A Vienne, les républicains ont commencé à faire des barricades. L'anxiété des autorités et des habitans a été fort grande à Marseille et à Toulon ; on est parvenu à y prévenir un mouvement. A Pontarlier, le comité républicain a fait afficher le 12 des proclamations anarchistes. Des perquisitions ont été faites chez les républicains. Les villes de Nîmes et de Montpellier ont aussi été agitées par eux le 25. A Perpignan, un commencement d'émeute a eu lieu le 11, à l'occasion de l'arrestation de sept sous-officiers qui avaient rédigé une protestation contre le gouvernement.

— Voici l'extrait du récit que fait des derniers événemens le *Courrier de Lyon, journal du ministère*.

« Le combat semblait convenu pour le mercredi 9 avril. D'une part, les sociétés républicaines et les associations industrielles étaient en permanence depuis l'échauffourée du 5 et la promenade tumultueuse du 6 ; de l'autre, les troupes redoublaient de préparatifs de guerre et fortifiaient leurs casernes. Une partie de la population, effrayée de ces symptômes, s'était enfuie de la ville. Le 9, dès le matin, les troupes, chargées de provisions de guerre et de bouche, allèrent occuper avec l'artillerie la place Bellecour, les abords du Palais de Justice et les ponts ;

la cathédrale fut même remplie de militaires. Les ouvriers arrivèrent par groupes de la Croix-Rousse et des autres faubourgs, des rassemblemens menaçans se formèrent sur les places de la Préfecture, des Terreaux et Saint-Jean. La cause des mutualistes, renvoyée à ce jour, fut cependant appelée au tribunal correctionnel : le procureur du Roi avait conclu aux peines prononcées par la loi ; mais les débats ne tardèrent pas à être suspendus sur le bruit des fusillades. Au premier coup de feu des ouvriers avait succédé une décharge de mousqueterie ; des barricades s'élevèrent aussitôt autour de la place Saint-Jean. Un commissaire de police fit jusqu'à quatre sommations ; on répondit par un coup de pistolet qui tua l'agent de police placé à ses côtés : la garde fit feu de suite sur les mutins. Des bandes d'hommes et d'enfans déguenillés, porteurs de fusils, de pistolets et de sabres, parcoururent alors les rues en criant aux armes, désarmèrent les postes, dételèrent les voitures et multiplièrent les barricades. Un premier engagement eut lieu auprès de l'Hôtel-de-Ville. A midi, le combat devint plus vif sur la place de la Préfecture, où les insurgés étaient bien retranchés. L'artillerie fut employée contre eux et la place prise, ainsi que l'allée de l'Argue, par la garnison. Des engagements partiels se firent dans les rues tortueuses qui avoisinent la place des Terreaux. Bientôt les soldats du génie attachèrent un pétard à une maison de la rue Saint-Côme, d'où les tuiles, les pavés et les balles accablaient les militaires : l'explosion fit de grands dégâts. On entendait le tocsin d'un côté, et de l'autre la lecture de proclamations républicaines, où Louis-Philippe était déclaré déchu comme infidèle à ses sermens, Lucien Buonaparte proclamé consul, et le général Bachelu commandant l'armée de Lyon. Les insurgés attaquèrent la tête du pont du Concert ; la troupe les repoussa par ses feux de peloton, et le canon de l'autre rive mitraillea le quai. A deux heures et demie, le feu reprit avec plus de vivacité que jamais ; les insurgés s'établirent au centre de la ville, dans les rues étroites, et occupèrent l'église Saint-Bonaventure. La mousqueterie et l'artillerie devinrent terribles à la Croix-Rousse et du côté de l'Hôpital et de la place des Cordeliers. Deux maisons furent brûlées par un pétard du génie qui faillit occasionner un embrasement général. Le combat passa ensuite auprès de Saint-Jean, de Saint-Paul et du quartier Saint-Georges. Un détachement de ligne, monté sur les tours et les toits de la cathédrale, balayait les environs, tandis que les pièces de canon jouaient sans relâche sur le quartier Saint-Paul et la Grande-Côte. Le soir, les insurgés se retirèrent dans les quartiers peu abordables, et les troupes dans l'Hôtel-de-Ville, les places et les postes qui étaient en leur pouvoir.

Le 10, la fusillade, la canonnade et le tocsin re-

commencèrent dès le matin de toutes parts. Les insurgés s'étaient glissés pendant la nuit sur les toits des maisons qui avoisinent l'Hôtel-de-Ville, et dirigeaient leurs feux sur les militaires qui le remplissaient. Les tirailleurs de la ligne montèrent à leur tour sur cet édifice pour répondre à leur adversaires. Un combat sanglant s'engagea sur le plateau de la Croix-Rousse; les insurgés faisaient les plus grands efforts pour s'emparer de la caserne des Bernardines; celle du Bon-Pasteur fut prise par ceux-ci. La bataille, qui s'était concentrée la veille dans les quartiers des Cordeliers, Saint-Georges et de la Croix-Rousse, gagna le reste de la ville, Saint-Just et la Guillotière. Le drapeau rouge fut arboré sur l'église Saint-Polycarpe, et des drapeaux noirs flottèrent sur l'Antiquaille, Fourvière, sur les clochers de Saint-Nizier et des Cordeliers. Une lutte très-vive s'engagea au pont de la Guillotière; plus loin, une maison hostile fut brûlée. Les troupes mirent le feu sur d'autres points, et notamment à une maison voisine de l'église Saint-Just. Pendant ce temps, une scène de désolation se passait sur la rivière; le feu avait pris à un bateau de foin, qui, ayant eu bientôt ses amarres brûlées, vint incendier le pont Chazourmes, Le 21^e régiment de ligne, qui entra ensuite dans la ville, fut obligé de se faire jour par une fusillade non interrompue. Les insurgés s'emparèrent à Saint-Just de trois canoës, et bombardèrent le quartier-général des troupes à Bellecour. L'artillerie doubla alors son feu; elle foudroya le quartier Saint-Georges, et envoya des projectiles jusqu'au mont Sauvage. Le colonel Mounier, du 58^e de ligne, déjà blessé deux fois, fut tué à la tête d'un détachement qui était allé débusquer les insurgés du Jardin des Plantes. Plusieurs officiers eurent le même sort dans la guerre de tirailleurs qui signala cette journée. Sur le quai du Rhône, une canonade très-vive accabla plusieurs maisons d'où plusieurs coups de feu étaient partis: des pans de muraille furent renversés et une maison incendiée complètement. Les insurgés, auxquels s'étaient joints des soldats passant à Lyon pour aller à Alger, étaient maîtres du faubourg de Vaize, et avaient repoussé les troupes des quartiers voisins du pont du Concert. Quatre pièces de canon furent dirigées sur ce dernier point, et firent un bombardement terrible; un des pavillons du pont fut renversé. La nuit seule mit fin à ce feu meurtrier.

Ajoutons à ce récit les détails suivans, extraits d'une lettre particulière :

« Notre ville a eu certainement beaucoup de mal, cependant je dois vous dire que les récits des journaux sont exagérés. Nos églises n'ont pas été endommagées, ou du moins l'ont été peu. Saint-Bonaventure est la seule où il se soit commis des assassinats et des horreurs: aussi a-t-on été obligé de la rebâtir avant de s'en servir; et pendant plus de huit jours le sang de Jésus-Christ n'a pas coulé

sur ses autels. Fourvière subsiste dans son entier, quelques boulets n'ont fait que l'effleurer. Aussi la foule des Lyonnais reconnaissans s'y porte plus que jamais. J'ai été moi-même en grossir le nombre, et j'ai ressenti une vive satisfaction de penser que tous ceux que je voyais étaient là, comme moi, en actions de grâces; car, malgré tous nos désastres, il est certain que nous aurions pu en éprouver davantage, si nos saints protecteurs n'eussent intercédé pour nous. »

Notre correspondant ajoute à ceci que le trésor de cette chapelle, destiné au soulagement des prêtres vieillards dans l'exercice du saint ministère, a été enlevé: par qui? on l'ignore.

— Le conseil municipal de Lyon, assemblé le 45 mars, à la suite des événemens, a voté des remerciemens à M. Gasparin, préfet, et aux troupes de la garnison. On n'a pu y comprendre la garde nationale, puisqu'elle n'a pas répondu à l'appel, ni le maire de Lyon, M. Prunelle, médecin et député, qui est resté tranquillement à Paris. C'est M. Imbert-Vachon, adjoint, qui a rempli les fonctions de maire. Trois conseillers municipaux ont été envoyés à Paris pour obtenir du gouvernement qu'il prenne à sa charge les indemnités des déistes que la ville vient d'éprouver.

La fête de Louis-Philippe ne sera pas célébrée comme les années précédentes. Louis-Philippe passera seulement la revue des troupes de la garnison et de la garde nationale à l'occasion de cette fête.

M. le garde-des-secueux, ministre de la justice et des cultes, vient d'adresser à MM. les évêques la lettre suivante :

« Monseigneur,

» La France se dispose à célébrer la fête du roi. Il manquerait quelque chose à la manifestation des sentimens publics, si la religion ne venait y associer ses vœux et ses prières. Le gouvernement a vu avec satisfaction que plusieurs de MM. les évêques en avaient exprimé le désir; il s'empresse de recourir à leur pieuse intervention, et de les inviter à rehausser par les cérémonies d'usage l'éclat de la fête d'un roi qui donne, comme son auguste famille, l'exemple de toutes les vertus chrétiennes.

» Les autorités civiles et militaires s'entendront avec vous, monseigneur, pour les dispositions que vous ferez dans ces vues. J'écris à MM. les préfets pour leur en donner avis.

» Agréez, monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

» *Le garde-des-secueux, ministre de la justice et des cultes,* » C. PERSIL. »

Le Directeur-Gérant,
ANGE DE SAINT-PRIEST.

AVIS. — MM. les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré du 1^{er} mai, sont priés de le renouveler immédiatement, s'ils ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi du Journal.

PARIS, 4 MAI.

C'est un singulier assemblage de principes et d'éventualités, de contradictions et de vérités, de terreurs puérides et de provocations fanfaronnes, que la prétendue consolidation de l'œuvre révolutionnaire. On dirait que, pour faire savoir aux nations que l'ordre ne peut pas naître des moteurs du désordre; que les principes au nom desquels la société a été jetée hors des voies qui de tout temps furent la base de sa constitution et de sa durée, ne portent en eux qu'une puissance de ruine, et qu'ils ont beau être tournés, retournés et pressés dans tous les sens, on ne peut de leur pourriture faire sortir un germe de fécondation; qu'après qu'ils ont rempli la mission providentielle qui leur avait été donnée, ils doivent être laissés dans leur atmosphère de mort, et qu'il faut en revenir à ceux contre lesquels ils avaient prévalu; oui, on dirait que depuis quatre années, Dieu, pour démontrer la vérité de ces paroles, abandonne à l'esprit de vertige et d'erreur les hommes qui ont cru dans leur orgueil avoir la puissance de réédifier, parce qu'ils avaient eu celle de détruire. Insensés qui ne voient pas que le fourneau du chimiste est habile à décomposer, mais qu'il est dans l'impuissance de créer. Ce sont là de hauts enseignemens, et qui nous coûtent cher, mais, qui nous l'espérons, ne seront pas perdus pour l'avenir de la France.

Voyant cette nuit sans étoiles, ce navire sans boussole, cet écueil sans fanal, il était impossible que tous les hommes de cœur et de pensée qui aiment la France pour elle-même, et non pour eux, dans l'intérêt de tous, et non dans l'intérêt d'un seul; qui veulent sa gloire et sa prospérité pour admirer et bénir en elle les bienfaits de Dieu, et non pour les exploiter dans un but purement humain; qui demandent la liberté pour tous, afin que l'arbitraire ne profite à personne; il était impossible, disons-

nous, que ces hommes, quelle que fût d'ailleurs la diversité où plutôt la nuance de leurs opinions, ne se missent d'accord sur les moyens, lorsqu'ils l'étaient déjà sur le but; et qu'alors, phalange serrée marchant comme un seul homme, ils ne vissent se jeter dans la mêlée des partis tout en désordre, et, dans la conflagration de tant de pensées, proclamer bien haut une pensée unique, bannière de patriotisme et de foi, élevée pour rallier tous les hommes qui avec sincérité cherchent une issue à des embarras inextricables. Ainsi, au vieux temps de nos pères, s'élevait sur une montjoie l'oriflamme de St. Denis, pour rallier de tous les points de la bataille tout ce qui n'était ni lâche ni traître.

Cette œuvre a été faite. Et c'est un événement que nous constatons avec joie; car la France verra désormais chacun de ses enfans apporter sa pierre à la construction du grand édifice de son avenir, et jeter ses doctrines et son influence dans le plateau de la balance où se pèsent les destinées de la patrie.

Voici la déclaration publiée à la fois par tous les journaux royalistes, cette semaine.

« La situation nouvelle que vient d'ouvrir le pouvoir par la formation d'un ministère qui, pris en dehors de toutes les opinions, hostile à tous les intérêts comme à tous les droits, semble être présenté à la France comme une menace; cette situation grave réclamait toute l'attention des royalistes.

» Ils ont compris la nécessité de faire un puissant effort pour neutraliser, autant qu'il serait en eux, dans la grande épreuve des élections générales, l'accomplissement d'un vaste système d'oppression, dont le pouvoir ne cache même plus la pensée.

» Ils ont compris aussi que le moyen le plus efficace d'atteindre le but qu'ils se proposaient pour la défense des intérêts publics et particuliers, également menacés, était de resserrer les liens qui unissent déjà tous les royalistes, et de les montrer, par une déclaration concertée et adoptée par toutes les notabilités et par tous les organes de ce puissant parti politique, également disposés à concourir au mouvement électoral qui se prépare; mouvement dont les résultats, quels qu'ils soient, auront nécessairement, dans les circonstances présentes, une grande influence sur les destinées de la France.

» Cette déclaration devait être simple, claire et conçue de manière à respecter toutes les convictions, afin d'assurer à la cause commune

Le concours de tous les Français appartenant à nuances diverses de l'opinion monarchique.

» Elle se réduit à ce petit nombre de propositions :

» L'action des royalistes dans les prochaines élections doit être généralement exercée. Leur concours est réclamé comme l'accomplissement d'un devoir.

» Cette condition de concours embrasse toutes les positions : comme elle se concilie avec les convictions diverses, elle sera également remplie sous des formes différentes, soit par les protestations des royalistes, soit par leurs déclarations, par leurs mandats ou par leurs votes.

» Ainsi, le principe d'une action générale est admis. Le concours sera direct ou indirect, mais il y aura un concours de tous et partout.

» Les royalistes, persuadés que le système électoral actuel est entaché de monopole, qu'il a été conçu dans un intérêt de parti, et qu'il a pour effet de priver de leurs droits un très-grand nombre de Français; les royalistes se doivent à eux-mêmes et ils doivent au pays de protester contre ce système, afin que l'on sache bien que s'il était appelés aux affaires, ils regarderaient comme un devoir impérieux d'asseoir l'élection sur de plus larges bases, et de proclamer un système où tous les intérêts légitimes trouveraient leur juste représentation.

» Une protestation contre la loi d'élection actuellement en vigueur est donc vivement recommandée comme un moyen de rallier tous les hommes honorables à l'opinion monarchique.

» Cette protestation implique naturellement pour les députés à l'élection desquels les royalistes auraient concouru l'acceptation d'un mandat spécial, ayant pour condition déterminée de réclamer constamment un nouveau système électoral qui satisfasse au vœu de la France en consacrant tous les droits et en reconnaissant tous les intérêts.

» On a lieu d'espérer que cette déclaration mûrement concertée, et en faveur de laquelle l'adhésion de la presse royaliste des provinces est incessamment réclamée, atteindra le but auquel elle est destinée : celui d'obtenir le concours de tous les royalistes de France à une action électoral qui ne peut avoir de puissance et d'efficacité que par leur union.

Ainsi, dès ce jour, l'action du royalisme est nettement dessinée; plus d'excuse possible

pour les hommes qui professent cette opinion. Honte à ceux qui se tiendraient à l'écart, pour quelque raison que ce soit! et nous le disons avec force, parce que nous ne voyons pas là une question de parti, mais une question française, une question sociale.

Au jour de l'élection doivent se présenter tous les hommes qui veulent que l'ordre triomphe du désordre, le catholicisme du septicisme voltairien, la liberté de l'arbitraire, quelque nom qu'il emprunte, de quelque manteau qu'il se couvre, l'égalité de tous dans l'exercice des droits et du privilège que loi actuelle la n'accorde qu'à quelques-uns;

Ceux qui pensent qu'au sein des Chambres doivent se trouver des hommes amis de l'ordre, de la paix, de la gloire, de la liberté, de l'indépendance, de l'honneur de la France;

Ceux qui croient que le bâton et la baïonnette ne sont pas la seule manière de gouverner un pays puissant et civilisé comme la France;

Ceux qui pensent qu'il vaut mieux donner au peuple une éducation religieuse et morale, qu'ajouter à la sévérité du code pénal; répandre dans les masses le goût du travail, qu'avoir à surveiller les désœuvrés sur la place publique; créer des débouchés à de légitimes ambitions, que réduire par la centralisation toutes les avenues de la gloire et de la fortune; donner au pauvre l'intelligence des inégalités dans les conditions, pour qu'il se résigne à la sienne que lui couper la tête quand il veut en sortir; intervenir, au nom de la charité, dans les discussions de salaire entre le maître et l'ouvrier, pour rendre l'un moins avare, et l'autre moins exigeant, que faire naître un conflit en laissant aux prises, les prétentions des uns et des autres; enfin, diminuer les impôts et les droits sur les denrées de première nécessité pour que le salaire du travail suffise à nourrir le travailleur, que mitrailler ceux qui disent que leur travail ne les fait pas vivre; au jour de l'élection doivent se présenter tous ces hommes qui, doués d'une intelligence droite, avec une foi profonde au cœur, après avoir sondé le mal qu'a fait à la France et à la société dans le dernier siècle, le philosophisme et dont les doctrines en se perpétuant dans le nôtre, ont fait naître tous ces essais infructueux et funestes de politique et de morale qui nous ont plongé dans la nuit où nous nous débattons vainement,

veulent aujourd'hui, pour seconder le mouvement des esprits vers le seul point du ciel d'où nous puisse venir la lumière, que le catholicisme devienne la source de toute législation et de toute morale; qu'il soit le centre où toute civilisation viendra aboutir; qu'il cesse d'être un auxiliaire qu'un ministre du roi de France n'invoque qu'à certains jours, et pour des besoins du moment; et que puisqu'on le croit bon à sanctionner la puissance des grands de la terre, on lui rende hommage, autrement qu'en permettant à l'émeute de chasser Dieu du sanctuaire, comme à Paris dans Saint-Germain-l'Auxerrois, ou comme à Lyon, de faire des parvis des églises un étal de boucherie, et des marches du maître-autel une succursale de la morgue.

A cette déclaration royaliste doivent souscrire aussi les hommes qui, fiers de la gloire de nos armes, ne veulent pas qu'on abandonne facilement les conquêtes de la France; et qui, dans la question d'Alger, comprenant qu'il y a autre chose qu'une question d'argent, s'indignent avec raison, que parmi les quatre cents mandataires de la nation, pas une voix ne se soit fait entendre qui, s'élevant au-dessus des misérables calculs qu'on a invoqués, ait osé dire qu'Alger serait la première étape d'où la croix et l'évangile à la main, le catholicisme s'élancerait un jour, pour porter aux barbares cette civilisation que l'on traite d'impossible, parce qu'on ne l'a essayée qu'avec le fer qui décime, et non avec les paroles de la foi qui persuadent.

Certes, la France ne doit pas manquer d'hommes qui pensent et veulent ces choses; soit que leurs convictions leur viennent des principes que l'éducation première et les relations de famille ont fait naître dans leurs âmes, et que l'étude n'a fait que fortifier; soit qu'elles leur viennent de l'expérience, et des déceptions dont ils ont été abreuvés à la recherche et à la mise en œuvre des systèmes dont on a si malheureusement fait l'essai. Qu'ils se réunissent donc; qu'ils viennent avec le courage de leurs opinions, avec cet esprit de prosélytisme qui naît toujours d'une foi sincère, porter leurs idées au milieu des hommes qui s'en vont encore cherchant la vérité à travers les tâtonnements et les ténèbres de l'esprit de parti. Arrière alors tous ceux qui depuis quatre ans ont fait de la France une arène sanglante où, Dieu merci, tombent chaque jour, un à un, les voiles qui masquaient les erreurs au nom des-

quelles ils ont régné, et qui ne peuvent plus rien pour la gloire ou la prospérité de la patrie! arrière ces hommes qui ont fait de la palinodie métier et marchandise.... Leur mission a été de détruire, ils ont fait leur temps; à d'autres de relever la France de ses ruines! A ceux qui veulent la France monarchique n'ont jamais fait de l'insurrection un devoir et un droit; à ceux qui savent que la meilleure manière de fermer les clubs est d'agrandir les assemblées légales; à ceux qui veulent de l'ordre, par l'éducation des masses, et non par la puissance des bayonnettes; à ceux qui veulent le redressement des griefs par l'extension et l'exercice de droits qui musellent le despotisme, et non par les cris de la rue qui consolident l'arbitraire; à ceux-là de faire respecter la volonté et les intérêts de ceux qui les auront choisis; à ceux-là de proclamer bien haut le principe monarchique, et de l'asseoir sur des bases qui ne sont pas pourries aux pieds par le principe contraire; à eux de donner la liberté par les lois, et de mettre les lois en harmonie avec le catholicisme. Là, là seulement, sera le salut de la France et de la société européenne.

CARACTÈRE

DU MOUVEMENT RELIGIEUX.

La presse tout entière a depuis long-temps signalé le retour des esprits, et surtout des jeunes esprits, aux idées religieuses. C'est un fait qui s'est proclamé lui-même d'une manière si haute et si explicite, qu'il n'y aurait aucun moyen de le récuser. L'enseignement catholique a tant réuni d'auditeurs et gagné de sympathie, et parmi des hommes qui avaient l'habitude de se tenir si loin de la chaire, que cette conquête de l'Évangile est une vraie conquête, conquête d'enfants prodiges et d'ouailles perdues, pour laquelle il doit s'élever de douces joies au fond du cœur de tous les amis de la religion. Il n'y a pas même jusqu'aux hommes qui s'étaient montrés jusqu'ici indifférens, et même hostiles aux doctrines et aux intérêts ecclésiastiques, qui ne se soient laissés aller au courant de rénovation religieuse qui entraîne la France. Les députés qui avaient donné tant de déplorables témoignages de leur esprit de rancune contre le catholicisme, rancune encyclopédique et voltairienne, ran-

cune de tradition, rancune de commande et de parade, et sans aucune racine dans l'esprit de ceux qui la professaient, ont enfin cédé une fois à l'explosion de l'opinion religieuse; ils ont fait pour les pétitions des catholiques, ce qu'ils faisaient tous les jours pour les pétitions du commerce et de l'industrie. Certes, nous n'avons pas l'intention de diminuer le mérite du vote de la Chambre dans la dernière question relative aux évêchés; nous espérons même qu'il deviendra un antécédent fécond; mais il n'y faudrait pas voir non plus ce qui n'y est pas, l'intention formelle de donner un appui au catholicisme et une sanction solennelle aux vérités religieuses. La Chambre a accueilli les pétitions des catholiques, parce que cette fois elles étaient si nombreuses et si graves, qu'elles révélaient l'existence d'un grand mouvement moral dans les provinces, et qu'il ne dépend pas de la législature de ne pas tenir compte des masses importantes d'intérêts qui s'agitent autour d'elles. C'eût été quelque chose d'étrangement tyrannique, de résister aux réclamations de plus de cent mille pétitionnaires, appartenant pour la plupart aux classes riches et éclairées, et par conséquent les plus recevables à prononcer en parfaite connaissance de cause sur la valeur des sièges épiscopaux. Ainsi donc la Chambre s'est montrée catholique, parce qu'elle a voulu être gouvernementale; c'est la constitution qui a aidé l'Évangile.

Et cette situation de la Chambre vis-à-vis du catholicisme est peut-être moins exceptionnelle qu'on ne pourrait le penser au premier abord. Si l'on s'opiniâtre quelque peu à déceler le caractère du mouvement religieux qui s'opère de plus en plus dans les esprits, nous croyons que l'on reconnaîtra qu'il a pour principe des motifs assez analogues à ceux qui ont déterminé les députés eux-mêmes. C'est une chose bien déplorable à reconnaître, mais que nous ne croyons pas moins vraie; le mouvement religieux actuel ne nous semble pas encore parvenu à être un prosélytisme direct; ce n'est à ce moment qu'un dégoût des théories du dix-huitième siècle.

Ceci nous a paru une étude importante à faire; car il est bon de compter avec soi-même, de connaître jusqu'à quel point on a des amis, et surtout de préciser les motifs qui ont groupé presque tout à coup une grande partie de la jeunesse autour de l'enseignement catholique. Pour notre propre compte, nous avons une

confiance assez grande en l'Évangile, pour croire que l'avenir des sociétés lui appartient; mais tout le monde n'a pas cette conviction aussi entière et aussi absolue; et c'est pour l'exciter à naître et pour la répandre, que nous consacrons nos efforts à la propagation des vérités chrétiennes. Or, il nous est précieux de reconnaître à quel degré de leur éducation religieuse sont arrivés ces hommes graves qui se rapprochent de nos doctrines; car nous aiderons d'autant plus efficacement à la rénovation catholique, que nous aurons plus rigoureusement constaté la nature de sa situation présente.

Nous le répétons, parce que c'est le fruit d'une méditation sérieuse et le témoignage d'une conviction profonde: le mouvement religieux qui a saisi les esprits n'est encore, dans sa généralité, que de l'éloignement pour les doctrines philosophiques; on les a étudiées, expérimentées et trouvées vides, et l'on vient écouter la parole divine, non pas par amour, admiration et respect, mais par curiosité scientifique; on veut la soumettre à la vérification qui a si mal réussi aux théories mondaines; on veut voir si elle résout mieux que les écoles grecques ou allemandes les grandes questions psychologiques et morales dont la jeunesse d'à présent est préoccupée; si elle est plus générale, plus large, plus compréhensive, et voilà tout; mais pour de la piété réelle et effective, de la piété qui s'agenouille, qui prie, qui se traduit en actes chrétiens, nous croyons qu'on s'abuserait à en chercher encore dans l'empressement très-réel d'ailleurs de la génération actuelle. Nous espérons et nous sommes convaincus que le mouvement ira jusque-là; mais de croire qu'il y est déjà arrivé au moment où nous sommes, ce serait se flatter et se flatter sans profit. Le mal était trop grand; il faut du temps aux meilleurs remèdes.

Les intelligences plus particulièrement religieuses sont ainsi quelquefois exposées à se méprendre sur la nature et la portée de l'émotion qu'elles produisent autour d'elles. En voyant arriver la foule tout attentive et toute pressée à leur parole, que peuvent-elles croire en effet, sinon que cette parole qui est instructive et sainte, paraît réellement instructive et sainte; que ce recueillement profond, c'est le consentement tacite des âmes révoltées qui se rendent; que ce concours obstiné qui obstrue les avenues de la chaire, c'est la joie

des esprits qui ont enfin trouvé la lumière, et qui la suivent, et qui s'enivrent de ses rayons; oui sans doute, ce sont là présomption et confiance naturelles à qui vit en Dieu; mais savez-vous d'où vous viennent ces visages de vingt ou de trente années qui se rangent aujourd'hui autour de votre chaire, et que vous n'aviez pas rencontrés jusqu'ici dans votre voie apostolique? Savez-vous bien qu'il s'en trouve sur lesquels votre doigt ne s'est levé que deux fois pour les bénir, aujourd'hui et le jour du baptême? Que vous veulent-ils? qui vous les envoie? Hélas! ils ont tous fait un long et accablant voyage, de système en système, de philosophe en philosophe, de Platon à Loke, de Loke à Voltaire, de Voltaire à Kant, de Kant à Saint-Simon; ils ont cherché par toute la terre civilisée, par les temps anciens et les temps modernes, une solution à l'énigme humaine; ils sont allés, demandant aux facultés et aux doctrines, aux morts et aux vivans, des notions sur Dieu, sur l'âme, sur la vertu, sur le bien, sur l'avenir; et partout il leur a été répondu des choses si obscures, si contradictoires, si incertaines, qu'ils reviennent comme ils étaient partis, seulement pleins de fatigue morale, désenchantés, désespérés; la seule chose qu'ils aient bien apprise, c'est que la philosophie des hommes est une autre Babel; c'est une autre tour bâtie de sophismes, d'orgueil, d'illusions, que la raison a de tout temps voulu élever jusqu'au ciel, et qu'on a toujours abandonnée à cause de la confusion des langues. Heureusement qu'ils se sont souvenus à la fin d'une doctrine qu'on leur enseignait dans leur enfance, et à laquelle ils n'avaient guère songé à soumettre leurs scrupules philosophiques: ils se sont dit qu'il ne fallait pas désespérer de la vérité, tant qu'on n'aurait pas épuisé toutes les théories; et les voilà accourus à l'enseignement chrétien, lui demandant ce qu'ils ont demandé vainement aux philosophes, c'est-à-dire la certitude sur les points qu'il importe à l'âme humaine de bien posséder.

En vérité, voilà l'origine et le caractère du mouvement religieux qui se manifeste de toutes parts; on est si las des choses humaines, qu'on se réfugie dans les choses divines. Nous trouvons que c'est immense d'en être arrivé là, et que la même génération ait à lire deux livres, celui de M. de Lamennais sur l'indifférence en matière de religion, et celui qui se

fera certainement sur l'indifférence en matière de philosophie.

De cette conviction que nous avons acquise sur le caractère, en quelque sorte, *expectant* du mouvement religieux parmi les jeunes intelligences, nous tirons une notion qui nous semble importante, à savoir: la connaissance de la direction qu'il convient actuellement d'imprimer à l'enseignement catholique. Si nous nous trouvions à une époque de ferveur réelle et de piété effective; s'il s'agissait de régler, de conduire un élan religieux, il n'y aurait pas lieu à aller au devant des esprits, mais à les recevoir; à exciter leur adhésion, mais à l'éclairer et à la modérer. Nous sommes au contraire à un moment où tous ceux qui se sont nouvellement tournés vers le catholicisme, lui arrivent fatigués de la vanité des systèmes humains, mais lui demandant, et attendant de lui ce qu'ils ont sollicité sans fruit des philosophes, un ensemble de doctrines morales digne de leur amour et de leur respect. Ces hommes se sont pressés autour des chaires, non pas pour obéir de prime abord à la parole sainte, mais, en quelque sorte, pour l'expérimenter et la juger, et pour voir de combien de coudées la sagesse divine dépasse la sagesse mondaine.

Le catholicisme se trouve donc à peu près vis-à-vis de la génération actuelle, qui est d'ailleurs toute bienveillante et empressée pour lui, comme il se trouva jadis vis-à-vis des sommités intellectuelles du paganisme, lorsque Tertullien et Minucius Félix entreprirent son apologie. Les docteurs selon la vieille loi, qui s'étaient d'abord cramponnés désespérément à la philosophie grecque, comprenaient depuis long-temps, mais commençaient à avouer que cette philosophie était creuse et stérile; qu'ayant pour unique base le témoignage de la raison individuelle, elle était pauvre et chancelante, diverse comme ce témoignage; et que d'ailleurs elle ne s'était jamais élevée à construire un ensemble de doctrine qui embrassât tout l'homme, comme le christianisme, qui pourvût à la société et à l'individu, à l'âme et au corps, aux morts et aux vivans. Par l'effet d'un penchant naturel à l'intelligence, qui va instinctivement à la lumière la plus éclatante et à la vérité la plus pure, les sommités de la société païenne se sentaient secrètement sollicitées à aller vers le christianisme, et il ne leur fallait pour les décider qu'une manifes-

ation éclatante des doctrines évangéliques. C'est alors que les deux apôtres du temps les mieux faits pour faire croire aux grandes vertus et aux grandes lumières, l'éloquence passionnée et l'éloquence persuasive, le foudre et l'onction; Tertulien et Minucius Félix, écrivirent l'apologie du christianisme, du point de vue qu'il importait surtout alors de mettre en relief, du côté moral et du côté philosophique.

La génération présente a vécu, comme le monde païen, au milieu des sophistes et des rhéteurs; elle a commencé par faire ses dieux des stoïciens, des académiciens et des épicuriens du dix-huitième siècle; mais elle n'a pas été long-temps à s'apercevoir que ces écoles se ressemblaient sous tous les climats; que depuis deux mille ans, la raison n'a pas encore détrôné Dieu, et que pour trouver la source de toute sociabilité, il faut remonter plus haut qu'elle.

Maintenant où se trouveront les Tertulliens à la parole incisive et véhémence, les Minucius Félix à la parole douce et persuasive, qui entreprendront une apologie nouvelle du christianisme, et qui le montreront supérieur par toutes ses faces aux théories de la raison? qui expliquera aux intelligences qui brûlent de l'apprendre, que le catholicisme est la doctrine la plus sociale de toutes, c'est-à-dire, celle qui ensere et étireint le plus complètement l'homme à tous ses aspects, et qui, par cela seul, serait la plus complète et la plus solide? que les systèmes de toute sorte en découlent plus vastes et plus féconds; que la morale, la psychologie, la politique, les arts, y ont leur centre naturel; et que toute la civilisation dont le monde moderne se glorifie y a pris sa source?

Nous ne sommes pas en un temps où la puissance de la parole soit vulgaire; mais les vérités catholiques portent leur force et leur persuasion. Dieu n'a pas voulu qu'il y eût exception de personne dans ceux qui le savent; et il accueille avec la même bonté le vase de Marie plein de parfums et le vase de la Samaritaine plein d'eau pure. En présence d'une génération qui recherche l'enseignement catholique, nous continuerons l'humble tâche que nous nous sommes imposée; exposant aux jeunes intelligences les vérités que Dieu lui-même a semées dans le monde; montrant combien elles s'élèvent par-dessus les tentatives sans nombre de la raison; de telle sorte

que la conviction qui est cherchée par tous, soit acquise, et que le mouvement vers la religion se complète et devienne un mouvement religieux.

CONCLUSION

DES TENTATIVES RÉVOLUTIONNAIRES CONTRE LES
TRENTE ÉVÊCHÉS DE 1822.

C'était par mégarde que la fraction voltairienne de la chambre avait laissé passé, sans l'attaquer, lors de la discussion du budget, la grande question de l'existence des trente nouveaux diocèses. Cette question ne pouvait manquer de revenir tôt ou tard, n'ayant pas été, comme nous l'avions désiré, l'objet d'une discussion solennelle et profonde. Elle a été ramenée samedi dernier par les pétitions de deux cent mille citoyens de seize départemens menacés. L'opposition n'a pas manqué à son œuvre d'hostilité contre l'Église, et tous les ennemis des diocèses, l'ancien rédacteur de la *Gazette des cultes* non excepté, sont venus défendre les résolutions qu'ils étaient parvenus à faire adopter. Dieu a voulu que leurs efforts fussent vains et même qu'ils tournassent à leur confusion. La commission chargée du rapport des pétitions en proposait le renvoi au ministre des cultes, afin que les renseignemens qu'elles contenaient facilitassent la solution définitive de cette grande affaire, de sorte qu'il serait encore resté quelque doute sur le véritable sens du vote de la chambre; mais la question s'est bientôt tellement engagée entre les défenseurs et les adversaires des diocèses, le vote du premier chapitre du budget a été si bien expliqué comme nous l'avons défendu, la signification du renvoi au ministre des cultes, a été si clairement établie et si nettement posée, qu'il n'est plus permis aux sophistes les plus éhontés de soulever aucun doute à cet égard. Félicitons la chambre de n'avoir pas reculé devant la nécessité de revenir sur une erreur et de réparer une grande injustice, et prions le ciel qu'il lui inspire souvent une pareille abnégation.

Revenir aujourd'hui sur la discussion qui a eu lieu dans la chambre, serait inutile puisque la question est définitivement jugée; ce serait d'ailleurs nous exposer à des répétitions fatigantes que nous eussions craint peut-être

d'avoir déjà à nous reprocher s'il ne se fût agi d'un des plus grands intérêts de l'Église de France, et si nous n'eussions eu l'espoir de contribuer, par l'instance et la vérité de nos observations, à amener la solution définitive que nous annonçons à nos lecteurs. Nous ne jetterons donc qu'un coup d'œil général sur cette séance importante dans laquelle toutes les questions relatives aux diocèses, au salaire du clergé, à la constitution de l'Église, que nous avons discutées depuis quelque temps, ont été longuement débattues. On a soutenu de nouveau que c'était au pouvoir législatif seul qu'il appartient de fixer le nombre des diocèses et d'en déterminer les circonscriptions, chose, a-t-on dit, essentiellement administrative et étrangère aux intérêts de l'Église; un des adversaires constans des diocèses a invoqué, à l'appui de cette opinion, l'histoire de l'ancienne France dénaturée à la façon de Voltaire; un autre, M. Isambert, a répété, malgré les dénégations contraires, et la preuve évidente que nous en avons faite, que cela s'était fait ainsi en 1802, il a vérifié, a-t-il dit dans son style de procureur, la minute du concordat qui le prouve. Les rumeurs qui accompagnent habituellement les discours de M. Isambert, n'ont pas permis à la chambre d'entendre ces allégations, car il se serait sans doute trouvé quelqu'un pour lui répondre qu'aux termes de l'article 2 du Concordat du 26 messidor, la circonscription des diocèses doit être faite *par le Saint-Siège* de concert avec le gouvernement, et que la loi organique de 1802, en déterminant les circonscriptions, n'a fait que se conformer à la bulle donnée à Rome le 29 novembre précédent, n'a fait qu'autoriser la publication de cette bulle. Ni cette bulle, ni celle du 10 octobre 1822 n'ont été approuvées par le corps législatif, pas plus que le décret du 9 février 1808 relatif à l'évêché de Montauban, mais aux termes de la loi fondamentale, de celle à laquelle vous voulez revenir vous-même, et que vous regardez comme sacrée, du Concordat de 1801, le réglemeut des circonscriptions ne regarde que le Saint-Siège et le gouvernement.

La question financière a été longuement débattue dans la même séance, et nous remarquons avec joie que les principes que nous avons soutenus sur la nature et l'inviolabilité des salaires du clergé, ont été généralement reconnus. L'opposition a développé de nouveau cette prétention qu'il était permis à la

chambre de retrancher les traitemens des titulaires alors même qu'elle ne pouvait toucher aux diocèses; c'était dire qu'il lui était loisible de priver du salaire que la Charte leur attribue, les établissemens ecclésiastiques régulièrement, légalement institués. C'était priver la constitution actuelle de l'Église de toute garantie, remettre en question l'existence de tous les ministres. La chambre a repoussé heureusement cette flagrante violation de la Charte; plusieurs orateurs se sont fortement prononcés en faveur de notre principe, et nous espérons qu'il ne sera plus contesté.

Les intérêts matériels plaidaient aussi bien que les intérêts moraux en faveur de la conservation des diocèses, et nous croyons que c'est ce que la chambre a le mieux compris. Il était évident en effet que la diminution des diocèses, en éloignant les fidèles du centre de l'administration ecclésiastique, les obligeait à des voyages et à des dépenses beaucoup plus considérables que la faible portion que le traitement de leur évêque ajoute à leur part d'impôt; c'était d'ailleurs une violation du principe de l'égalité dans la répartition des charges au profit des diocèses conservés. D'ailleurs encore en diminuant les diocèses, il eût fallu augmenter proportionnellement les frais de visites pastorales qui sont imposées aux évêques par l'article 22 des lois organiques. Il est donc certain qu'il n'y eût pas eu d'économie pour les contribuables, ou qu'il n'y eût eu qu'une économie injuste en faveur des uns et aux dépens des autres. Il est douteux même qu'il y eût eu pour le budget une économie véritable. Comment se fait-il donc que cette question ait été si long-temps controversée, et qu'il ait fallu tant d'efforts pour faire repousser une mesure funeste à tous égards? Nous venons de voir à quoi se fussent réduits les avantages que l'on en attendait. Est-il besoin de dire ses inconvéniens? N'est-il pas clair pour tout le monde à quel point ce sentiment religieux et la morale publique en eussent souffert? Retranchez les évêques et augmentez le clergé inférieur, crieait l'opposition. Mais par quelle étrange aliénation l'opposition ne voyait-elle pas qu'elle demandait deux choses contradictoires? Ne sont-ce pas les séminaires, et par conséquent les diocèses sans lesquels ils n'existent pas, qui multiplient les desservans et les curés? Nous avons entendu un orateur déclamer contre l'existence des séminaires eux-mêmes, et dix lignes plus bas demander l'augmenta-

tion des curés, c'est-à-dire demander qu'on détruisit la cause pour multiplier les effets. Quelle jonglerie ou quel pitoyable aveuglement!

Parlerons-nous des injurieux efforts qu'un des adversaires des pétitions n'a pas rongé de faire pour détruire l'effet produit par cette grande manifestation de l'opinion publique, en l'attribuant à des manœuvres plus ou moins coupables, à des suggestions, à des menaces? Les députés des divers départemens au nom desquels les pétitions étaient présentées ont protesté contre ces accusations calomnieuses. Mais les noms et les positions honorables des signataires de ces pétitions repoussaient assez fortement les insinuations dont elles étaient l'objet. Partout l'élite de la population s'est émue au seul bruit des projets qui menaçaient ses croyances. Le clergé s'était mis à la tête de ce mouvement, a-t-on dit; qu'importe, et qu'en a-t-il de moins légitime et de moins significatif? C'est là sans doute ce qui lui a donné ce caractère de modération et de sagesse sévère que tout le monde s'est plu à lui reconnaître. Mais le clergé se fût agité en vain pour obtenir ce concours unanime s'il n'eût pas existé au fond des cœurs. Il n'y a point d'efforts de parti ou de secte qui puissent obtenir des démonstrations aussi énergiques, aussi unanimes, s'ils ne répondaient à un sentiment généralement éprouvé. Honneur aux populations catholiques qui sont ainsi venues à la défense de leur culte, et ont ainsi arraché à leurs adversaires la victoire qu'ils venaient de remporter.

Dans le cours de la discussion un orateur a reproché au gouvernement d'avoir provoqué lui-même ces pétitions qui ont amené un résultat si heureux pour l'Église. S'il en est ainsi nous ne pouvons que l'en féliciter. Nous avons blâmé la faiblesse avec laquelle il s'était défendu, dans les précédentes discussions, du manque de foi qu'on voulait lui imposer. Cette fois il s'est prononcé avec plus d'énergie. Nous pouvons lui reprocher cependant de s'être un peu trop préoccupé de l'atteinte que la loi de 1833 avait portée à la prérogative royale, et pas assez de celle qu'elle avait portée à la foi religieuse et à la morale publique. Il a cependant prêté son appui à notre cause; et nous l'en félicitons sincèrement.

Maintenant nous sommes certains que cette question est complètement résolue, et l'opposition l'a compris comme nous, puisque l'au-

teur de l'article 5 de la loi de 1833 s'est écrié, en voyant le résultat du vote, que nous marchions à la banqueroute (1). Mais ce vote et la manifestation publique qui l'a provoqué auront des conséquences plus hautes et plus importantes. En y songeant bien, nous recadrions presque grâce à l'opposition qui l'a imprudemment provoquée par son hostilité opiniâtre. Que vont devenir en face de ces réclamations des populations catholiques dont les diocèses étaient menacés, les négociations entamées par le gouvernement avec le Saint-Siège? Sur quelles bases se poseront ces négociations, et comment justifiera-t-on la proposition de réduire les sièges? Sur le besoin d'économie? mais n'a-t-il pas été démontré dans la discussion et par les pétitions que ces économies étaient fausses et misérables, et que si les populations ont besoin d'économies, elles ont encore plus besoin des secours spirituels de l'Église? Sur la trop grande quantité de sièges? mais dès qu'il s'agit d'en supprimer

(1) La banqueroute! il est curieux de rapprocher cette mesure de l'évaluation de ce que les trente diocèses dont on demandait la suppression, coûtent annuellement, et de la place qu'ils occupent dans le million du budget. Un journal ministériel a déjà fait cette remarque d'après les détails suivans extraits du budget même.

Les trente diocèses établis en 1822 comprennent 4 archevêchés et 26 évêchés.

Le traitement des 4 archevêchés	à 13,000 fr.	60,000 fr.
Celui des 26 évêques	à 10,000	260,000
60 vicaires généraux	à 1,500	90,000
Un de plus par archevêché	à 2,000	8,000
244 chanoines	à 1,500	566,000

Total général par chaque année 784,000

Et avec les réductions par pensions et vacances 750,000

Sur un budget d'un milliard, c'est un treizième de centime par franc, d'où il suit qu'il faut payer 15 fr. d'impôt pour que la conservation ou la diminution des diocèses influe d'un centime sur le montant de la cote; d'où il suit que l'électeur à 2000 fr. venait de diminuer ses impôts par cette suppression de 15 à 20 cent. par an.

Voilà en réalité l'économie que l'on poursuivait avec tant de chaleur, et c'est pour un résultat si important que l'on demandait depuis trois ans que le gouvernement foulât aux pieds les croyances religieuses des masses, les intérêts de la morale, les principes des lois, et la foi des traités! En vérité cela fait pitié!

un seul, toute la population du diocèse s'émeut et réclame! Que dira-t-on donc pour justifier la demande des réductions? Nous le cherchons en vain, et nous croyons fortement que l'opposition a ruiné d'avance les négociations dont elle accusait la lenteur, en soulevant cette grande manifestation de la France catholique. La cause est au reste soumise à la cour de Rome, et quelle que soit la solution définitive, nous respecterons la sentence du père commun des fidèles.

Le fait suivant prouvera quelle bonne foi ou quelle connaissance des faits et des choses les partis apportent dans la discussion des questions qui intéressent l'Église. Une feuille révolutionnaire qui a combattu vivement notre cause dans la question des évêchés, prétend donner à cet égard une leçon d'histoire à ses adversaires, et voici comment elle raisonne : « En demandant la suppression des diocèses de 1822, nous voulons revenir à 89. »

L'Assemblée constituante établit un évêché par département. Cette circonscription diocésaine fut conservée par le concordat de 1801. Le pape en fut satisfait, prêtres et peuples n'en demandèrent pas davantage. Bonaparte fut appelé par eux le restaurateur de la religion.... La restauration s'accommoda de cet état de choses pendant huit ans. Tout-à-coup il se trouva que, pour les besoins de la religion, « ce n'était plus assez d'un évêché par département, et on en augmenta le nombre. » Le gouvernement refuse de revenir au régime de 1790, etc., etc. (*National* du 30 avril.)

Ainsi en combattant les circonscriptions actuelles, ce sont celles de 1790 que ce journal demandait, c'est-à-dire un évêché par département. On peut juger par ce fait sur quelles misères de l'esprit humain sont fondées les attaques dont l'Église est l'objet, et qu'il en est de son organisation matérielle comme de ses dogmes, qu'on ne combat le plus souvent que parce qu'on ne les connaît pas. Tout le monde sait que le concordat de 1801 ne rétablit pas l'organisation des diocèses sur les bases où l'Assemblée constituante les avait placés, d'un évêché par département. Il n'admit que 10 archevêchés et 50 évêchés, que le traité de 1814, en enlevant à la France le fruit de ses conquêtes territoriales, réduisit à 9 arche-

vêchés et 41 évêchés. C'était loin d'un siège par département. La loi du 4 juillet 1821, et l'ordonnance du 31 octobre 1822, qui portaient à 80 le nombre des sièges, n'arrivèrent pas encore à l'ordre établi par la constitution civile; loin de ne pas se contenter d'un évêché par département, et d'en établir davantage comme le dit le *National*, la restauration ne demanda pas même ce nombre. On le voit donc, l'état de choses actuel est plus près de la législation de 90, que celui auquel on voudrait revenir, et l'argument incroyable qui nous est opposé se retourne contre ses auteurs.

Nous tenons à ce que dans une question de cette importance aucune allégation ne reste sans réponse. Oui, le clergé applaudit au concordat de 1801, et l'Église le reçut comme un bienfait du pentite et du gouvernement d'alors. C'en était un en effet, car le concordat quoiqu'insuffisant aux besoins de l'Église, relevait cependant ses ruines, et l'Église ne pouvait être ingrate. Mais ce qu'on demande au gouvernement actuel serait précisément le contraire de ce que fit le gouvernement du consul. En revenant au concordat de 1801, comme on l'a déjà fait remarquer, il abattrait des autels, il ferait ce qu'avait fait la constituante, et l'on sait à quel prix!

LE CLERGÉ

DE L'ÉGLISE BONNE-NOUVELLE A PARIS.

Paris est l'égoût de la France, a dit quelqu'un dont le nom nous échappe. Paris est la merveille du monde, crient à l'envi une foule de gens qui ont tout aussi raison. C'est qu'il y a dans Paris mille Paris qui ne se ressemblent pas, dont les mœurs, les habitudes, tout est différent. Paris, ville de révolutions et de fêtes, de cris de mort et de chants joyeux, de sang et d'orgies voluptueuses, de palais d'or et de mansardes misérables; de salons tendus de soie, et de grabats où la paille manque quelquefois au malheureux qui se tord de misère, de faim et de désespoir! Oh! celui qui n'a vu de Paris que ses monuments hardis et brodés, que ses jardins brillans, que ses magnifiques boulevards où le luxe pompeux s'étale au soleil, où la foule dorée se presse, se heurte, se coudoie; celui dont l'oreille n'a

été caressée que de la suave harmonie de ses concerts, dont les yeux n'ont été frappés que des productions magiques de ses beaux-arts; oh! pour celui-là Paris, c'est la merveille du monde. Mais encore une fois, ce n'est pas là le Paris réel, le seul Paris. Pour le connaître, il ne faut pas s'arrêter au premier étage; un peu plus haut il y a d'amères douleurs, souvent de poignants désespoirs, des larmes à vous briser le cœur, de pauvres vieillards infirmes, des femmes que la misère pousse au vice, des familles entières, auxquelles les bureaux de charité donnent tout juste de quoi mourir lentement d'inanition.

Et quand les révolutions surviennent, vous voyez alors descendre dans les rues toute cette population en guenilles, qui surgit on ne sait d'où, qui se jette partout où il y a du danger, insouciante de la vie, contente de se rouler un moment sur les sofas soyeux et de s'ébaudir au soleil. De morale, de religion, de principes, la grande partie n'en connaît pas. Sauvages au milieu du raffinement de la civilisation, ils savent de la vie ce qu'elle comporte de jouissances brutales, et contient de sensations. C'est en le blasphémant qu'ils apprennent le nom de Dieu, en dévastant les temples qu'ils savent qu'on lui rend un culte quelque part. Immense population qui naît, vit et meurt dans la misère la plus affreuse, ou l'apathie la plus inconcevable, qui va se prostituer dans la rue, remplir les prisons et les bagnes, périr en place de Grève, dans un hôpital, ou encombrer de ses cadavres les dalles froides de la Morgue! N'est-ce pas horrible que ce Paris hideux, dégoûtant, misérable, sans foi, sans mœurs, sans pain, au milieu de cet autre Paris si frais, si joyeux, si léger, si brillant, si enthousiaste, si riche, si voluptueux! Ne vous étonnez donc pas que des jugemens si divers soient portés sur Paris; c'est la perspective qui change.

Dans ce Paris dont nous venons d'esquisser quelques traits, malheureusement trop vrais pour nous qui sommes le peuple le plus vain de nos lumières, ce qu'on appelle le philanthrope ne pénètre point. Toute sa charité consiste dans l'offrande fastueuse d'une souscription que l'engouement de la mode a rendue de bon ton; mais d'habit chamarré d'or, on n'en voit guères dans la pauvre mansarde, tout près du ciel. Si la mère de famille voit arriver quelqu'un au moment de grande détresse, lorsque ses petits enfans en pleurs lui

demandent le morceau de pain qu'elle n'a pas à leur rompre, ce n'est pas lui; ce n'est pas lui qui vient consoler le pauvre; oh! non, ce n'est pas lui!

Mais au milieu du monde vit un homme que le monde ne connaît pas, où qu'il dédaigne quelquefois. Les douleurs, il les sait toutes, parce que son devoir est de les consoler toutes, s'il ne peut les guérir. Sa charité passe inaperçue comme lui. Mais que de familles il console! que de maisons pour lesquelles il est la Providence visible! que d'aumônes il répand, lui qui est pauvre! que de larmes il sèche! que de cœurs il ouvre au repentir! que de plaintes il étouffe! que de désespoirs il calme! Le riche l'ignore; mais le pauvre le connaît, lui, pour l'avoir vu s'asseoir à son chevet quand il souffrait, ouvrir sa bourse, la bourse des malheureux, quand il avait faim. Cet homme, c'est le prêtre, le prêtre catholique.

Et, pour en revenir à notre texte, nous voulons aujourd'hui révéler à toute la France une œuvre sublime, qui se passe depuis deux ans sous nos yeux, dans Paris, tout à côté de nous, et que bien peu de personnes connaissent pourtant, hors les pauvres: tant les belles et dignes choses vous échappent dans cette vie galvanique de Paris, tant le secret de la bienfaisance est gardé par les bienfaiteurs!

Vous les savez, comment fut maltraité en juillet et depuis, le clergé de Paris, par le peuple de Paris! Vous savez que la populace dansa sur les ruines de Saint-Germain-l'Auxerrois, la vieille église en face du Louvre, qui s'était élevée avec le Louvre, et qui fut dévastée quand le Louvre fut vide de ses vieux hôtes. Vous savez avec quelle furie elle dispersa les pierres de l'archevêché, avec quels hurlemens elle abattit les croix. Mais vous savez aussi comment le clergé de Paris se vengea du peuple de Paris, avec son archevêque à sa tête, quand le fléau vint à tomber comme la foudre sur la ville consternée. Mais ce que vous ne savez pas, c'est ce qu'a fait depuis le clergé de l'église de Bonne-Nouvelle, ce clergé seul avec le peu d'or qu'il possède à lui, ou la charité de quelques fidèles. Nous allons dévoiler ce secret de la charité que la modestie n'eût jamais fait connaître, mais qui est trop beau pour rester enseveli entre Dieu et les pauvres.

Eh! bien le clergé de Bonne-Nouvelle est allé chercher dans ce Paris dont nous parlions

en commençant, dans ces misérables repaires où tant de misère s'accouple avec tant de vices et d'ignorance, deux ou trois cents malheureux, privés de pain, de foi et de mœurs; vieillards, femmes, enfans, hommes de l'âge mûr, jeunes gens, il a tout rassemblé dans son église. Ça été bien des difficultés à vaincre d'abord; toute cette foule ne connaissait rien en religion, ne savait pas s'incliner à l'église, faire le signe de la croix, dire une prière pendant le saint sacrifice. C'étaient comme de pauvres sauvages tout étourdis de la majesté du saint lieu, étonné d'ouïr des paroles si belles, et de voir tant de charité dans le cœur de ces prêtres.

Tous les vendredis on les rassemble, quelquefois plus souvent, quand se trouvent certaines fêtes marquantes. On les fait assister à la messe, on leur distribue quatre livres de pain à chacun, de la viande, du bois pendant l'hiver; un prêtre leur explique les dogmes de la religion, et leur rend facile la pratique de la morale chrétienne. C'est admirable à voir que le recueillement de tous ces pauvres en face de Dieu, la reconnaissance qui s'échappe de leurs cœurs en prières pour leurs bienfaiteurs! Si vous voulez vous sentir touché jusqu'aux larmes, allez assister à cette messe de l'église de Bonne-Nouvelle le vendredi de chaque semaine, et dites en face du sanctuaire et côte à côte de ces pauvres s'il y a sur la terre une plus belle mission que celle du prêtre chrétien! On va voir avec quelle piété se prosternent sous le dôme des Invalides les vieux soldats qui ont campé dans presque toutes les capitales du monde; on revient tout ému, et l'on se rappelle avec un charme indicible le nom de Dieu des batailles donné à Dieu; le spectacle de Bonne-Nouvelle vaut celui des Invalides; et le Dieu des pauvres revient aussi bien en mémoire. Encore une fois; vous qui avez le bonheur d'être chrétiens, et de pleurer à une belle action, allez à l'église de Bonne-Nouvelle. Car c'est là une belle action de son clergé, qui ne vit, comme tout le clergé de Paris, que des dons des fidèles, d'épargner assez sur son modeste superflu pour nourrir ainsi toute l'année, deux ou trois cents malheureux. Aussi, que d'autorité il s'est acquise! Que de bénédictions et de vœux entourent l'église de Bonne-Nouvelle! Chaque fois qu'un pauvre voit un de ses prêtres, voilà un prêtre de Bonne-Nouvelle, dit-il, et dans

tout le peuple de ce quartier, c'est l'équivalent de ces mots: Voilà notre père! Pent-être parmi ces malheureux s'en est-il trouvé qui, un an plus tôt, blasphémaient la croix qu'ils ne connaissaient pas; peut-être quelques unes de ces mains qui pressent la main de ces prêtres a-t-elle renversé de sa niche plus d'une statue de saint en face du Louvre; mais qu'importe? La charité a tout absous, et devant l'autel il ne s'est rencontré que des malheureux et point de coupable, après le repentir.

Nous avons voulu citer ce trait entre mille du clergé de Paris, pour montrer avec quel ensemble le clergé de Paris marche avec son archevêque pour faire le bien et se venger, comme se vengent les ministres d'un Dieu qui en mourant pardonnait à ses bourreaux. Nous avons voulu montrer que le clergé sait bien dans quels réduits on trouve la misère, devant laquelle passent insoucians chaque jour des hommes qui se disent bienfaisans. Remettez-lui entre les mains ce peuple, sur l'immoralité duquel vous gémissiez chaque jour, après lui avoir enseigné des principes qui l'ont fait ce qu'il est; et, croyez-le bien, il lui faudra moins de temps pour le convertir qu'il ne vous en a fallu pour le perdre et l'égarer. A la vérité il joint quelque chose de plus, la charité, qui ne s'apprend point dans les livres dans les fastueuses académies, mais dans la méditation en face de Dieu.

Et maintenant que le clergé de Bonne-Nouvelle nous pardonne d'avoir révélé à la France son dévouement et sa charité. Mais si le devoir de celui qui donne est de laisser ignorer à sa main gauche ce que donne sa main droite, le nôtre est de recueillir toutes les belles actions.

LITTÉRATURE.

'SILVIO PELLICO.

MES PRISONS.—DES DEVOIRS DES HOMMES.

Voici un livre tout parfumé d'amour divin et de chaste poésie, de rêveries douces et d'intimes consolations! Voici un homme que la douleur a saisi tout jeune parmi les délices et les joies du monde, un homme qui a souffert long-temps, et qui a demandé au temps et à ses souffrances la perfection de son âme! Voici

un exemple de résignation ! Certes, il est consolant pour nous d'entendre cette voix sainte qui vous raconte ses combats du cœur, ses espérances et sa foi si naïve, si vivace, née dans le malheur pour grandir dans la solitude. La France repue des scandaleuses absurdités de sa littérature, du dévergondage et de l'obsécinité de sa poésie, a répondu par un cri de sympathie profonde à cette voix chrétienne qui lui arrivait d'Italie ! Salut à la contrée d'où nous viennent ces paroles mélodieuses ! qu'elle soit la bienvenue entre les nations ! Ah ! surtout salut au poète, qui nous revient de l'exil avec son trésor de vertus chrétiennes et de bénédictions évangéliques ! Voilà l'homme, comme le comprend le Christianisme : s'aidant de Dieu pour supporter la douleur, et de la douleur pour s'élever à Dieu !

C'est une chose merveilleuse que le courage et les consolations que l'âme puise dans un livre chrétien : c'est une douce chaleur qui pénètre et vivifie, c'est un contentement intime et mystérieux qui soutient dans l'incertitude, et relève dans le découragement ; c'est une espérance pleine de tendres inquiétudes, une effusion de cœur, un amour des hommes, un élan infini de l'âme vers les béatitudes du Ciel ! Oh ! qui n'a pas compris une fois dans sa vie l'ardente, expansion de la prière, le divin recueillement d'une âme passionnée pour son Dieu, l'enthousiasme de la pensée religieuse, l'extase de l'adoration ? qui n'a pas senti, parmi les combats intérieurs de son âme, parmi ses doutes et ses indicibles abattements, quel baume céleste c'était que la religion ! et dans ses misères et ses douleurs de tous genres, quel homme n'a pas éprouvé la douceur de la méditation et des larmes !

Si la main du Seigneur vous plie
Baissez votre tête et pleurez !

C'est que le Sauveur ne nous a pas trompés quand il nous a dit : Bienheureux ceux qui pleurent ; car ils seront consolés ! Venez à moi vous tous dont la vie est amère, et je vous soulagerai. »

Ouvrez ce livre ; vous y trouvez tout cela ! — D'abord c'est le jeune homme qui va devant lui, sans penser à Dieu ; cette âme ardente se sent pas à l'aise dans le vide de ses croyances ; elle est tourmentée, inquiète sans savoir pourquoi. La providence dont les vues sont si profondes, voulut rappeler ce jeune

homme par le malheur et le rendre meilleur par la souffrance. Silvio Pellico est arrêté à Milan, le vendredi 13 octobre 1820, et passe dix années, les plus belles années de la vie humaine, dans les cachots de Venise et du Spielberg ! Silvio Pellico avait une mère, un père, des frères et des sœurs qui l'affectionnaient de l'amour le plus tendre, et qu'il aimait avec le dévouement le plus absolu. Comment vont-ils supporter la nouvelle de son arrestation ? qui leur en donnera la force ? « Une voix intérieure lui répond : celui que tous les affligés invoquent, qu'ils aiment, qu'ils sentent dans leur âme ; celui qui donne la force à une mère de suivre son fils au Golgotha et de rester aux pieds de sa croix ; l'ami des malheureux, l'ami des hommes. » C'est donc au Christianisme que le prisonnier demande sa première consolation ; étonné de trouver tant de paix après tant d'inquiétude dans cette pensée religieuse, il descend au fond de son cœur, et la foi s'y réveille ! Il prend une courageuse résolution. « Aimer Dieu et les hommes, s'élever par de généreux sacrifices, n'est-ce pas là tout le Christianisme ? je m'étonnai que le Christianisme étant, par son essence, si pur, si philosophique, si inattaquable, il fût venu pendant une époque où la philosophie osât dire : C'est à moi de prendre sa place ! prendre sa place en enseignant le vice ? Non. En enseignant la vertu ? La vertu, c'est l'amour de Dieu et du prochain ; c'est ce qu'enseigne le Christianisme. » C'est avec un plaisir infini, que l'on suit les progrès de cette âme dans la foi, à travers ses épreuves, longues et terribles ; avec une volupté profonde que l'on écoute les naïves confessions de ce jeune homme ; qu'on assiste au drame *psychologique* si brûlant de cette intelligence, et que l'on observe les émotions de ce cœur, si ingénues et si pathétiques ! Je ne sais quoi de consolant, d'affectueux, s'exhale de toutes les phrases de ce livre. Je me suis senti souvent les larmes aux yeux en le lisant ; une sainte mélancolie est entrée dans mon cœur ; j'ai éprouvé que j'étais heureux de croire et d'aimer comme cet homme ; j'ai fraternisé avec lui dans la même pensée religieuse, je me suis associé à la ferveur de son amour, à la candeur de son adoration, à la bonté de son âme ; je me suis ému de ses larmes, et j'ai prié avec lui !

La solitude est peut-être le tourment le plus

affreux pour le prisonnier; ce vide qu'elle fait autour de l'homme est effrayant pour les âmes sans foi! L'homme étant toujours face à face avec lui-même, doit éprouver dans la solitude un étrange supplice, si sa conscience est chargée de remords. Là, pas de faux plaisirs, pas de vains bruits, pas de cris étourdissans, rien de cette vie agitée et tourbillonnante qui vienne distraire l'âme de la contemplation d'elle-même! Oh! la solitude doit être terrible aux méchans! C'est sans doute un des supplices les plus affreux des damnés que cette laideur d'eux-mêmes qu'ils ont devant les yeux face à face, sans trêve, et toujours! L'homme qui aime Dieu n'est jamais dans la solitude; il est partout avec son Dieu. Dieu est l'invisible témoin de ses actions et de ses pensées, l'hôte de son âme et de son cœur; ses actions sont pures, ses pensées sont saintes, afin que Dieu puisse reposer ses regards sur elles! Il embellit son âme, et parfume son cœur pour en faire un temple vivant!

« L'attention de se tenir toujours en la présence de Dieu, loin de fatiguer l'esprit et d'être un sujet de crainte était un baume pour mon cœur. En pensant que Dieu est toujours près de nous, qu'il est en nous, ou plutôt que nous sommes en lui, la solitude perdait tous les jours, pour moi, de son horreur. Ne suis-je pas, me disais-je, dans la meilleure compagnie? et je donnais l'essor à ma joie. »

Ce livre est plein de ces sentimens simples et purs, qu'on ne trouve, que dans les livres saints; une sensibilité affectueuse, une mélancolie attendrissante, un retour perpétuel à Dieu de l'esprit et du cœur; voilà ce qui déborde à chaque page. Maintenant c'est une inscription que le prisonnier déchiffre avec joie: « Je bénis la prison parce qu'elle m'a fait connaître l'ingratitude des hommes, ma propre misère et la bonté de Dieu. » Tout à l'heure c'est une rencontre inattendue avec un compagnon d'infortune: « La vue d'un homme de bien me console, m'attendrit, me donne à penser. Ah! c'est un si grand bien que d'aimer et de penser!—Je me sentais plus fier, plus riche d'idées, plus content de moi-même. La vue d'une personne aimée suffit pour tempérer les ennuis de la solitude. »

Voulez-vous savoir quelles sont les occupations de Pellico dans la solitude? ses plaisirs? ses affections? lisez l'histoire si tou-

chante de ce pauvre enfant sourd-muet qui venait jouer devant ses fenêtres. Avec quelle grâce et quelle délicate attention cet enfant vient folâtrer sous les yeux de Silvio; avec quelle joie le prisonnier suit ses mouvemens et ses gracieux caprices! Ne dirait-on pas que ces deux infortunés ont l'instinct de leurs malheurs, et qu'une secrète sympathie les révèle à l'autre? Mais l'amitié, comme l'entend Silvio, n'est pas un sentiment fortuit, et sans but. Il cherche à élever l'âme de cet enfant par de larges idées, à l'instruire dans les augustes vérités du Ciel, à la diriger dans la charité divine et humaine. « Comme il com- » prend que je l'aime quand il caresse un de » ses compagnons, ou qu'il partage son pain » avec lui! — Plus il verra que je l'instruis, » et que j'élève son âme, plus il m'aimera! » Quel homme! et quelle morale! Comme le Christianisme sanctifie toutes les affections! et que c'est bien la religion de l'humanité, celle qui répand ainsi sa douce lumière sur toutes les faces de la vie.—Quelle tendre pitié il éprouve pour cette pauvre pécheresse repentante, pour cette autre Madeleine, dont la voix suave arrive dans son cachot, à travers le mur de séparation, et qui s'élève si mélodieuse et si chaste parmi les cris obscènes de ses compagnes! — Puis à Venise, là haut sous les *plombs*, comme il tressaille, le pauvre poète, à la voix de ces deux enfans qui lui demandent son nom. Que de bonhomie, que de délicatesse et de candeur dans ce récit!

« Je vis à une fenêtre lever ses petites mains vers moi un enfant de neuf à dix ans, et je l'entendis crier: Maman! maman! ils ont mis là haut quelqu'un dans les *plombs*. » Pauvre prisonnier, qui es-tu?

« — Je suis Silvio Pellico, répondis-je.

« Un autre enfant un peu plus âgé courut aussi à la fenêtre et s'écria: Tu es Silvio Pellico?

« — Oui, et vous, chers enfans!

« — Moi, je me nomme Antoine S....., et mon frère, Joseph.

« Ensuite, il se retourna pour dire: que faut-il encore lui demander!

« Et une dame que je supposai être leur mère, se modérant à demi, suggérait de compatissantes paroles à ces chers petits enfans, et eux les disaient et je les en remerciais avec la plus vive tendresse. Ces conversations recommençaient le matin, à midi et le soir; le soir, lorsqu'on allumait les flam-

» beaux, la dame fermait la soirée, et les
 » enfans me criaient : bonne nuit, Silvio ! et
 » elle aussi, devenue plus hardie dans l'obs-
 » curité, répétait d'une voix émue : Bonne
 » nuit, Silvio ! Courage !

» Lorsque ces enfans déjeunaient ou fai-
 » saient collation, ils me disaient : ah ! si nous
 » pouvions te donner de notre café au lait !
 » oh ! si nous pouvions te donner de nos gâ-
 » teaux ! Le jour où tu auras ta liberté, sou-
 » viens-toi de venir nous voir ; nous te dou-
 » nerons des gâteaux bien bons et bien chauds,
 » et mille baisers ! »

Ce livre est parsemé de traits de ce genre. Tout cela est dit avec tant de simplicité et tant d'ingénue poésie, que vous vous arrêtez à chaque page pour mieux en savourer l'exquise sensibilité. Je ne vous parlerai pas des mille souffrances journalières de Pellico, de ces atroces douleurs morales qui l'agitent quelquefois avec tant de violence, de ces momens de crise où son âme est aux prises corps à corps avec le découragement ou le désespoir, et dont elle sort toujours victorieuse et sereine ; je ne dirai rien de ces tortures physiques si poignantes, et souffertes avec tant de courage et de calme. Cette âme grandit chaque jour dans la vertu chrétienne ! sa résignation croît avec ses souffrances ! il s'attache aux hommes par la douleur, il bénit la main qui le frappe, et sa grande âme ne sait pas trouver un mot de haine, même pour ses ennemis.

La seconde partie de ces *Mémoires*, celle qui raconte sa captivité au Spielberg, est plus triste et plus sombre. Son cœur se replie plus douloureusement sur lui-même ; ses souffrances matérielles sont aussi plus terribles ! Il n'a qu'une planche pour dormir ; que de l'eau pour boire, et pour toute nourriture du pain noir et quelques légumes. Les fers lui meurtrissent les pieds, et la faim tourmente sa poitrine. Il se résigne ! « Que votre volonté soit faite, ô mon Dieu ! » — Il voit mourir à côté de lui, un ami trouvé dans le malheur ! il se résigne et prie ! Oh ! lisez la mort d'Oroboni ! Elle vous arrachera des larmes ! Quel drame ! Et que cette mort chrétienne est pathétique et sublime ! — Toute cette partie du livre est une élégie bien sombre, bien mélancolique, mais au-dessus de laquelle planent toujours les trois grandes vertus du Christianisme, la Foi, l'Espérance, la Charité ! C'est une lamentation, une prière plaintive à Dieu ! une bénédiction

aux hommes qui sont les enfans de Dieu !
 « J'accepte toutes les horreurs de la prison ;
 » mais du moins permets que j'aime, et dé-
 » livre-moi, mon Dieu, du tourment de haïr
 » mes semblables. » Voilà les seuls murmures qu'il se soit jamais permis contre les hommes. Et nous, nous dirons : Voilà de la grande poésie ! de la poésie de l'âme et du cœur, telle que l'on n'en trouve que dans le Christianisme ! De la poésie qui vous laisse l'envie de devenir meilleur, de grandir en amour et en vertu, de la poésie féconde, noble, douce, affectueuse et sublime.

Le livre des *Devoirs* est le corollaire des *Prisons*, l'épilogue du poème, la moralité de ce drame sublime de dix années, qui commence à Milan et finit au Spielberg.

Sans doute qu'en écrivant ce livre pour un jeune homme, S. Pellico songeait à un enfant du comte Parro, dont il parle avec un tendre intérêt dans ses *Mémoires*. Ici, la voix du prisonnier n'est plus aussi douloureuse, plus aussi gémissante. Les sanglots n'interrompent plus, à chaque phrase, les hautes leçons de morale et de philosophie chrétiennes que l'auteur a recueillies dans les dures épreuves de sa vie. Vous croyez entendre la voix grave, douce et mélancolique d'un vieux père donnant des conseils affectueux à un fils qui part pour un long voyage. Vous sentez à l'émotion dont sa voix est pleine, que le vieillard a peine à retenir ses larmes ! C'est qu'il a marché par tous les chemins que va parcourir son enfant, et qu'il n'y a recueilli la sagesse, qu'au prix de longues fatigues et d'angoisses infinies ! Il lui indique les dangers de la route, et les consolations qu'il pourra rencontrer. « Là, est le désert avec ses mirages imposteurs ! plus loin, la fraîche oasis et ses eaux claires ! là tu marcheras sur un terrain mouvant, aride, brûlé du soleil ; courage ! la forêt tranquille, avec ses gazons mousseux et ses feuillages verts n'est pas éloignée ; ici est le torrent furieux, plus bas est le pont où tu pourras le traverser. » Hélas ! la vie humaine n'est elle même qu'un voyage. Ceux qui le commencent doivent écouter avec une religieuse attention ceux qui en ont couru les plus dangereux sentiers ; et les pèlerins qui vont en avant des autres, font bien de marquer en passant les écueils où ils ont failli échouer.

Ce livre n'est pas un écrit de morale conçu dans la contemplation abstraite d'un grand principe, dont le moraliste enseigne les consé-

quences et leur application aux choses de la vie. Non, il est, pour nous servir des expressions du traducteur, M. de Latour, le journal d'une noble conscience. On dirait que chaque soir, après cet examen sévère que conseillaient les philosophes antiques, Silvio a écrit une phrase qui résumait ses actes et ses pensées du jour, et qu'il s'est endormi avec confiance dans cette prière éloquente de son génie.

L'homme est un Dieu tombé qui se souvient des Cieux a dit notre Lamartine, il aspire à reprendre sa place; c'est là que l'entraîne incessamment cet instinct du bonheur qu'il poursuit de toutes ses puissances. Là est aussi son devoir.

Le devoir est aussi multiplé et aussi varié que la vie dans ses mille faces.

Le premier des devoirs, et qui les résume tous, est l'amour de la vérité, car la vérité c'est Dieu! De là, la condamnation du doute, qui est l'absence de toute vérité, et du mensonge qui en est la négation.

L'expression la plus complète de la vérité sur la terre est le Christianisme. Croire à la vérité, c'est croire au Christianisme; aimer la vérité, c'est pratiquer le Christianisme.

La dignité de l'homme est de croire à la vérité, c'est-à-dire au Christianisme.

La religion n'a qu'un précepte, qui la résume tout entière, *la charité*.

L'amour de l'humanité est l'expression sociale de ce divin précepte.

L'amour de la patrie en est l'expression nationale.

Un devoir plus étroit lie l'homme à ceux qui vivent sous le même toit, c'est l'amour de la famille; de là, la piété filiale, le respect à la vieillesse, l'amour fraternel, l'amitié et l'amour conjugal. De là aussi, le choix d'un état, le choix d'une compagne, la dignité morale de l'amour, l'honneur dû à la femme, surtout dans l'innocence des vierges et la vertu des épouses. De là aussi l'obligation d'aimer l'enfance et la jeunesse.

Du souci de la famille naît ordinairement le goût des richesses. L'Évangile adopte les pauvres, mais il ne proscriit pas les riches.

La bienfaisance est la vertu des riches, la résignation celle des pauvres.

Enfin suivent quelques conseils qui n'ont pu avoir place dans l'enchaînement des questions traitées précédemment. Soyez doux et

affables; oubliez les injures, mais souvenez-vous des bienfaits.

Nous regrettons de ne pouvoir citer quelques pages de ce livre admirable, pour nous faire pardonner la sécheresse inévitable d'une analyse. Nous terminerons avec ces paroles de M. de Latour. « Comme simple exposé des obligations de la loi chrétienne, ce livre serait beau encore, et son exquise concision empêcherait qu'il ne se perdît dans la foule des traités de ce genre. Mais comme corollaire d'une œuvre sublime, *les Prisons*, comme résumé de la vie d'un martyr, comme testament moral d'un confesseur de la vérité, il a droit de compter parmi ces livres qu'une main mystérieuse apporte, dans la solitude, aux âmes blessées par le monde, et dont une voix dit : prends et lis! »

NOTICE

SUR L'ÉGLISE DE FOURVIÈRES A LYON.

Les derniers événements dont la ville de Lyon vient d'être le théâtre, ont appelé sur ses églises, où tant de sang a coulé, l'attention de la France. Celle de Fourvières, en particulier, a vu le trésor de ses prêtres vieux et infirmes, pillé à la suite du carnage. Nous avons pensé que nos lecteurs ne liraient pas sans intérêt quelques détails sur cette église, si célèbre dans tout le Midi. Nous les empruntons à un ouvrage intitulé : *Lettres à ma fille sur mes promenades à Lyon*.

« A peu de distance de l'Antiquaille, et après avoir monté, je suis arrivé à Notre-Dame-de-Fourvières, que la dévotion des fidèles a rendue fameuse depuis si long-temps, dont la célébrité s'est accrue (s'il est possible) depuis les derniers événements dont j'ai été témoin.

La chapelle de Notre Dame-de-Fourvières est située au sommet de la montagne; elle n'est remarquable ni par son architecture, ni par la richesse ou la perfection de ses décorations intérieures. Elle a demeuré fermée pendant toute la révolution, et jusqu'au moment où le pape Pie VII, à son dernier passage à Lyon, est venu la rouvrir et rétablir le culte (1).

(1) Le vendredi Sa Sainteté voulut bien se rendre au célèbre pèlerinage de Fourvières; monseigneur l'archevêque de Lyon accompagna le Saint-Père à cette cérémonie; malgré la roideur du chemin la

Ce qui m'a paru tenir du prodige, c'est que ce temple si modeste à la vérité, mais si célèbre dans la chrétienté, n'ait pas excité l'envie et la rage des vandales, qui ont détruit tant d'autres monumens religieux beaucoup moins fameux que celui-ci.

La chapelle de Fourvières a traversé intacte toute la révolution, et le siège non moins destructeur de Lyon. Elle n'a reçu ni au dedans ni au dehors la plus petite égratignure; et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que, quoiqu'elle ait passé (comme presque tous les biens nationaux) dans des mains étrangères, elle n'est jamais sortie de celles du premier acquéreur qui heureusement en a conservé toutes les formes et tous les ornemens.

Une quantité d'offrandes considérables faites par ceux qui ont été en pèlerinage à la chapelle de Fourvières, depuis son ouverture, ont facilité les moyens à monseigneur l'Archevêque de Lyon d'y établir un service annuel et journalier, et d'assurer ainsi l'existence de plusieurs prêtres respectables par leur âge et par leurs malheurs.

Il en a attaché particulièrement seize au service de cette chapelle, qui sont tenus de dire leur messe chaque jour : quatre d'entre eux seulement ont le titre de chapelain.

Le nom de Fourvières, si l'on en croit les écrivains des quatorzième et quinzièmes siècles, dérive de *forum veneris*, temple de Vénus, ou bien de *forum vetus*, vieux marché, nom donné à un ancien marché élevé à cet endroit sous le règne de Trajan, et dont l'ancienne dénomination gauloise de *Forviel*, s'est changée insensiblement dans celle de Fourvières.

On ne doute pas que Fourvières n'ait été le multitudes était immense. Après la cérémonie, deux prêtres revêtus de surplis, demandèrent et obtinrent la permission de porter le Saint-Père dans une chaise préparée à cet effet; il descendit ainsi au milieu des acclamations d'un peuple immense jusqu'à cet hospice célèbre, par le martyre de saint Pottin (l'Antiquaille), vénérable fondateur de l'église de Lyon. Les chemins par lesquels Sa Sainteté descendit étaient couverts de fidèles; elle fit une partie du chemin à pied, et la foule s'empressait de baiser la trace de ses pas. Ce jour doit être à jamais mémorable pour tous les Lyonnais, et plus particulièrement pour tous les fidèles qui depuis si long-temps gémissaient sans se plaindre, et qui virent enfin sécher leurs larmes par le plus tendre des pasteurs et le plus vénérable des pontifes.

premier emplacement de Lyon. Le *forum vetus*, dont il a été parlé plus haut; les vestiges d'antiquités qui sont dispersés sur cette montagne, attestent le grand nombre de ses habitans : les seuls agrémens du lieu étaient bien suffisans pour les engager à s'y fixer, et il eût été difficile de trouver un air plus salubre, un site plus heureux.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Les journaux littéraires ont annoncé récemment une nouvelle production de Silvio Pellico, intitulée : *des devoirs des hommes*. C'est le corollaire de son livre des prisons si naturellement connu, et si justement admiré. Cet ouvrage est traduit par M. Antoine de Latour à qui l'on doit déjà l'excellente traduction des mémoires, et qui, dans une très-belle introduction, continue de se montrer l'éloquent défenseur de la philosophie religieuse. Nous analysons aujourd'hui cette publication, qui forme un fort beau volume imprimé avec soin chez un de nos éditeurs les plus accrédités M. H. Fournier, et nous nous hâtons d'en recommander la lecture, surtout aux jeunes gens qui entrent dans le monde. C'est à eux particulièrement, que Pellico paraît avoir destiné cet ouvrage.

Le premier volume de l'histoire de la Révolution par M. de Conny, a paru ces jours derniers. Nous nous proposons de rendre un compte exact, et d'apprécier toute la portée de cette œuvre grave, consciencieuse, fruit des études profondes de dix années. Nous nous contentons donc de l'annoncer aujourd'hui, et d'en constater le succès, que le nom seul de l'auteur suffisait pour lui procurer.

Nous ne voulons pas oublier de parler d'un portrait remarquable, qui fait partie de l'exposition de cette année. C'est celui de M. Janvier, jeune avocat dont la France entière apprécie le talent, et dont la voix a retenti si belle dans les débats judiciaires. Ce portrait est l'ouvrage de mademoiselle de Fourmond, artiste recommandable autant par sa modestie, que par la grâce et la pureté de son dessin, où l'on reconnaît l'école de Girodet.

ÉPHÉMÉRIDES.

e 4 mai 1789, procession solennelle à Versailles, pour l'ouverture des Etats-généraux. Le vertueux et bienfaisant Louis XVI était persuadé que cette réunion de tous les ordres de l'Etat offrirait les moyens de remédier aux abus qui lui avaient été signalés, et que les flatteurs du peuple exagéraient; et c'était avec un vrai sentiment de joie qu'il se préparait à appeler sur les députés et sur lui-même les grâces du ciel. Aussi voulut-il donner à la cérémonie toute la pompe des plus grandes solennités. On se rassembla dans l'église Notre-Dame. M. de Juigné, archevêque de Paris, dont Versailles alors dépendait, officia et porta le Saint-Sacrement à la procession, où les cordons du dais étaient soutenus par *Monsieur*, depuis Louis XVIII; M. le comte d'Artois, depuis Charles X; M. le duc d'Angoulême et M. le duc de Berry. A la suite du dais marchait le roi, avec la reine et toute la cour. Le dais était précédé par les députés, du clergé, devant lesquels étaient ceux de la noblesse, le Tiers-Etat ouvrant la marche.

e 5 — 1792, la première assemblée législative, continuant le système de persécution adopté par la constituante, ordonne par un décret que les prêtres insermentés soient réunis dans le chef-lieu de chaque district et placés là sous la surveillance des municipalités. C'était un moyen très-simple pour les désigner à la fureur de la populace, et préparer le décret qui devait, quelques semaines après, prescrire leur déportation.

e 6 — 1658, non 1678, mort de Jansénius. Cet homme mourut avant de pouvoir penser que son nom dût acquérir tant de célébrité.

e 7 — 1704, la convention, sur la proposition de Robespierre, décrète que le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.

e 8 — 589, les Goths et leur roi Récarède renoncent à l'arianisme. Dans une assemblée où tous les évêques d'Espagne furent convoqués, Récarède, qui avait épousé la fille de Chilpéric, roi de France, prononça un discours où il exposa ses efforts pour amener à la véritable foi professée dans les Gaules, non-seulement les Goths, mais encore les Suèves, qu'ils avaient assujétis; puis il signa, ainsi que la reine, les décrets de Nicée et de Calcédoine contre Arius. Ainsi l'Espagne redevint catholique. Il est à remarquer qu'à cette époque Récarède signait comme fait encore le roi d'Espagne : moi le roi.

e 9 — 1065, le pape Alexandre II, refuse aux moines de Vallombreuse, l'autorisation de prouver par le feu, les crimes dont ils accusaient l'évêque de Florence.

Le 10 — 1266, concile de Cologne, où l'archevêque Engelbert essaie de remédier aux maux que les troubles de l'empire avaient causés à l'église d'Allemagne.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

L'amendement introduit dans la loi sur les attributions municipales, qui autorise les conseils municipaux à donner leur avis sur les budgets des fabriques, et que nous avons combattu, soulève partout des mécontentemens et excite de justes réclamations. Le conseil de fabrique de la cathédrale de Saint-Claude vient d'adresser à ce sujet une pétition à la Chambre des pairs, où l'on remarque les passages suivans :

« Quand les fabriques, dit-il, demanderaient des secours aux conseils municipaux, que ces conseils examinent les comptes des fabriques, cela peut se concevoir; mais il est impossible de se rendre compte de l'utilité de l'amendement adopté par la chambre des députés, lorsque les fabriques ne demandent aucune subvention aux conseils municipaux. Si l'esprit des conseils municipaux est bienveillant envers les fabriques, ils ne feront qu'un examen de pure forme qui n'aboutira à rien. Lorsque les conseils municipaux veulent s'occuper de leurs propres affaires, ils sont déjà assez occupés, et ils n'ont pas besoin d'entrer dans des détails longs et fastidieux pour des objets qui leur sont étrangers. Mais si, au contraire, cet esprit est hostile envers les fabriques, se fait-on une juste idée des difficultés, des contrariétés qui résulteront d'une loi qui mettrait aux prises les conseils municipaux et les conseils de fabriques? Alors n'aurait-on pas à craindre de voir les citoyens paisibles abdiquer les fonctions honorables, il est vrai, mais gratuites, de fabriciens, lorsque ces fonctions les exposeront à tous les débats, à toutes les tracasseries que pourront susciter les conseils municipaux?

» On se tromperait, si on regardait cet esprit hostile dont on parle comme une simple supposition : dans un grand nombre de communes, des procès existent entre les fabriques et les conseils municipaux. Avec les procès viennent souvent les animosités. L'église cathédrale de la ville de Saint-Claude offre en particulier un exemple de ces contestations judiciaires, qui, du reste, se remarquent, comme on vient de le dire, dans beaucoup d'endroits. Il ne convient pas qu'une partie qui plaide contre une autre soit soumise au contrôle de son adversaire. Cet adversaire serait en même temps juge et partie; il n'aurait pour cela autre chose à faire qu'à supprimer du budget de fabrique, les fonds qui seraient portés pour frais de

procès. Les inconvénients seront bien plus graves encore dans les endroits composés de populations non catholiques ; la majorité des conseillers municipaux y professe une religion qui n'est pas celle de la majorité des Français. Est-il possible, est-il seulement dans les convenances d'astreindre les fabriques des églises à une vérification qui sera faite par un protestant ou un israélite, ou toute autre personne qui aura une croyance qui ne sera point celle de l'Église catholique ? Les membres du conseil de fabrique de l'église cathédrale de Saint-Claude espèrent que ces observations feront voir l'inconvénient de la rédaction de l'article 49 du projet de loi dont on a parlé ; ils espèrent aussi que les hautes lumières de la chambre des pairs feront découvrir d'autres motifs encore de changer cette rédaction, et ils demandent que les conseils municipaux soient appelés à donner leur avis sur les budgets et sur les comptes des fabriques, alors seulement que les fabriques recevront ou réclameront des secours de la commune. »

— M. l'évêque d'Amiens venait de reprendre ses visites pastorales, et était le dimanche 20 à Montdidier, où il se disposait à donner la confirmation à 500 personnes de la ville et des environs, lorsqu'il fut saisi d'une indisposition subite. Il voulut néanmoins se rendre à l'église, et fit la cérémonie assis dans un fauteuil. Ramené à Amiens le lendemain, il était encore très-faible ; mais cet état n'a pas duré, et le prélat est aujourd'hui aussi bien que possible.

— Un mouvement religieux se manifeste de toutes parts ; il se fait particulièrement remarquer dans la capitale ; les églises sont plus fréquentées, les chaires évangéliques plus entourées d'auditeurs. On sent le besoin de chercher ailleurs que sur la terre un point d'appui qu'elle ne saurait donner. La religion chrétienne, toujours pure, toujours belle, peut seule l'offrir à l'homme, et assurer son bonheur ; elle ouvre son sein à la multitude inquiète ou égarée. Elle lui présente la croix de Jésus-Christ comme le symbole de son véritable affranchissement, le fondement de son espérance et le gage de son salut.

C'est donc une bonne pensée que celle d'offrir à la piété des fidèles la méditation des souffrances de l'Homme-Dieu, en établissant sur une montagne, près de la capitale, un Calvaire où ils puissent venir en pèlerinage, et où la croix, dominant cette immense cité, lui présente le signe de la rédemption du monde.

Montmartre, par sa position élevée, par sa proximité de Paris, par la facilité de ses abords, bien plus par ses souvenirs religieux, aussi anciens que l'établissement du Christianisme en France, semble spécialement consacré à cette pieuse destination. Aussi, sur ses hauteurs arrosées du sang des martyrs et premier berceau de la foi pour Paris, fut établie, il y a trente ans, un Calvaire qui de-

vint comme le signal du rétablissement du Culte et du retour à la Religion.

Depuis le dernier ébranlement de la société, la piété des fidèles cherche un aliment et se tourne vers la Montagne sainte. Son vœu est satisfait ; la Croix se présente. Le Calvaire est rétabli.

Tous les jours pendant l'octave des jours de fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la Sainte Croix, c'est-à-dire du 5 mai au 11 et du 44 septembre au 22 inclusivement, MM. les Vicaires généraux, les Curés des paroisses de Paris et les plus célèbres Prédicateurs viendront successivement célébrer les saints offices et faire entendre la parole de Dieu.

Des indulgences plénières et partielles ont été accordées l'année dernière par le Souverain Pontife à ceux qui entreprendront ce pieux pèlerinage.

Pendant toute la durée de la neuvaine, il sera célébré une première messe, à 7 heures, à 8 heures précises, une autre messe basse suivie d'une instruction, des stations, et de l'adoration de la vraie Croix. Voici les noms de quelques-uns des Prédicateurs : Dimanche, M. l'abbé James ; mardi, M. Annat ; mercredi, M. Texier-Olivier ; jeudi, M. Thibault ; vendredi, M. Salacroux ; samedi, M. Durand ; dimanche, M. Peyrol.

Il sera célébré le 42 un service solennel pour le repos des âmes des défunts inhumés dans l'ancien cimetière de la paroisse de Montmartre. Le sermon sera prêché par M. l'abbé Letourneur, vicaire général de Soissons.

EXTÉRIEUR.

Il paraît qu'il a été signé le 22 avril, à Londres, entre la France, l'Angleterre, l'Espagne, et le Portugal, un traité qui a pour but de repousser de ces deux derniers pays Don Carlos et Don Miguel. Ce traité fait l'objet de toutes les conversations diplomatiques, jusqu'à présent non-seulement on ne connaît pas la teneur, mais la base même du traité. Est-il, comme le disent certains journaux, l'assurance seulement d'une *protection morale* de la part des puissances contractantes, ou l'engagement de soutenir la cause révolutionnaire par les armes ? Rien n'est encore certain. Nous serions portés à croire que ce n'est qu'un protocole de plus, suivant le mot prêté à M. Pozzo di Borgo.

En attendant l'effet de la convention signée à Londres, la lutte continue en Espagne, et M. Martínez de la Rosa, intimidé par les protestations royalistes qui se préparent, ou qui ont déjà paru contre l'*Estatu réal* pour la convocation des cortès, entravé par les hommes du mouvement qui se plaignent de l'empreinte d'hésitation et de crainte que porte l'acte royal, fait tous ses efforts pour déchaîner aux yeux des puissances les concessions qu'il est obligé de faire à l'opinion

libérale. Voici ce qu'on lit dans une lettre écrite d'Irun, à la date du 22 avril.

Mérito et Cuveillas sont toujours dans la Castille, aux environs d'Aranda, interceptant les communications. Le général Quesada, après avoir séjourné quelque temps à Vittoria, est reparti pour la Navarre; le général Butron et le brigadier Jaureguy sont entrés hier à Bergora, venant de Tolosa. Zavala et les autres chefs royalistes se promènent également dans la Biscaye; du reste, les deux partis semblent éviter mutuellement d'en venir aux mains.

Le 21 de ce mois, le courrier d'ambassade française Ergaris, venant de Madrid en voiture, avec un postillon de Bayonne, a été arrêté sur la place d'Ogarrun, en présence de plus de deux mille personnes qui sont restées muettes, par six carlistes; ceux-ci lui ont enlevé ses dépêches et les ont portées à leur chef Iturriza, qui se trouvait à Leira, et qui, après les avoir décachetées et lues, les a renvoyées à Ergaris, qui les attendait à Ogarrun.

Les bataillons de Sagastibelza et de Zubiri occupent actuellement la frontière de l'Aragon (vers Lombier), Zumalacarreguy, après avoir fait une courte apparition à Elissonde, où se trouve toujours la junte carliste de la Navarre, était hier matin à Larrainzar, se dirigeant vers Lenemerry. Plusieurs détachemens de vingt hommes chaque connus sous le nom de *voiontarios*, sont répartis sur divers points de la frontière, depuis les Aldules jusqu'à Irun, dans le but de prêter main-forte aux douaniers carlistes chargés de la perception des droits sur tout ce qui entre en Navarre. Un de ces détachemens, fort de vingt hommes, en résidence à Vera, a fait dernièrement une reconnaissance dans notre ville. D'un autre côté un pareil détachement de Guipuscuanos a paru ce matin à Fuenterrabie et a repris le chemin des montagnes à la pointe du jour.

Tout annonce que les jésuites du Passage vont être encore une fois en butte aux vexations des autorités de Christina.

Les carlistes ont donné la liberté au curé de Lero; cet ecclésiastique est rentré chez lui.

Les moines du couvent de Saint-François de Tolosa ont été chassés de leur asile par les chrétiens; plusieurs d'entr'eux sont arrivés hier à Saint-Sébastien, et ont été accueillis par leurs confrères de cette ville.

Il paraît que le général Rodin vient encore une fois de faire une pointe sur le Portugal. Son but, d'après un rapport inséré dans la GAZETTE DE MADRID du 19 avril, aurait été de s'emparer de la personne de don Carlos; mais le prétendant, prévenu assez à temps, a pu se mettre à l'abri des atteintes de son déloyal ennemi.

Je ne sais si c'est là le commencement de cette fameuse intervention de l'Espagne en Portugal, dont les journaux libéraux se sont montrés fort occupés depuis quelques jours, ou si Rodill, après

avoir manqué son but, doit rentrer en Espagne et reprendre ses quartiers. Son rapport est daté de Pincio, en Portugal. Ce général avait fait entrer une brigade par les Alfagates pour intercepter le chemin de Castel-Branco, où se retirait don Carlos; le reste de ses troupes attendait ses ordres à la Guarda.

INTÉRIEUR.

DISCUSSION DES CHAMBRES.

La séance du 26 a été importante, à cause du rapport fait sur les pétitions de seize départemens tendant à obtenir la conservation des évêchés menacés. Ces pétitions étaient couvertes de 180,000 signatures. Les seize évêchés dont elles demandent la conservation, étaient ceux de Fréjus, Chartres, Blois, Pamiers, Auch, Gap, Langres, Luçon, Marseille, Montauban, Nîmes, Perpignan, Périgueux, Reims, Sens et Verdun.

M. Poule, rapporteur, a commencé par faire observer que ces réclamations, reposant sur des considérations de l'ordre le plus élevé, avaient dû fixer l'attention de la commission. Elles ont été signées, dit-il, par les notabilités de chaque département, les membres des conseils-généraux et d'arrondissement, les magistrats, les maires, les adjoints, les conseils municipaux.... Tous font observer avec convenance que le retour au concordat de 1801 porterait une grave atteinte aux intérêts religieux et moraux, et même aux intérêts matériels.... La chambre, à l'occasion de semblables pétitions, a ordonné le renvoi au ministre des cultes le 2 mars, et passé à l'ordre du jour les 16 et 30 mars; mais le vœu des populations se manifeste si hautement et d'une manière si unanime, qu'il ne saurait être repoussé; les protestans eux-mêmes ont joint leurs sollicitations à celles des catholiques.... L'article 5 de la loi des finances de l'année dernière ne dit pas que tous les évêchés créés postérieurement au concordat de 1801 seront supprimés, il subordonne au résultat des négociations entamées avec la cour de Rome la dotation de ceux de ces sièges qui viendront à vaquer; mais quels sont les évêchés sur lesquels la mesure devra frapper? Aura-t-on égard à la population, à l'étendue ou à la disposition du territoire, etc.? C'est dans les pétitions que ces considérations peuvent se puiser. La commission, frappée d'ailleurs du peu d'harmonie de la circonscription de 1801 avec les besoins spirituels, puisqu'il y avait des évêchés qui comprenaient trois départemens, a été d'avis, et même à l'unanimité, que les pétitions soient renvoyées au ministre des cultes. M. Poule en fait la proposition à la chambre.

M. Luncau, député de la Vendée, après quelques réflexions singulières sur ce qu'il appelle l'église gallicane, a applaudi à la décision prise l'an-

née dernière. Il a soutenu que c'est à l'intervention influente de M. Dupin qu'elle était due. Celui-ci l'a interrompu à plusieurs reprises, en disant que l'on prêtait un sens inexact à ses paroles. M. Luneau a répliqué par la lecture d'une partie du discours de M. Dupin. Il a trouvé que cet orateur avait dit vrai en parlant de la marche tortueuse qu'emploie le clergé pour arriver à ses fins. Cette marche, il l'a vue dans cet empressement de faire des pétitions, mesure qui a été prescrite par le mot d'ordre du chef auquel obéit la milice ecclésiastique. Ce sont ses expressions. Il a ensuite critiqué les croix qui suppléent à des signatures dans les pétitions de son département, et leur attestation par les curés eux-mêmes. Il a prétendu que l'on avait fait signer jusqu'aux enfans dans les écoles, et il a terminé par la lecture d'une lettre de M. l'évêque de Luçon. Ne voulant pas enfin, a-t-il dit en terminant, se prêter aux envahissemens du saint Siège, il a réclamé l'ordre du jour.

M. Dupin aîné a réclamé la parole pour un fait personnel, et s'est bientôt étendu longuement sur le sujet en discussion. Il a déclaré que ses opinions sur le clergé sont toujours les mêmes; qu'il a beaucoup étudié son esprit et qu'il a reconnu que personne ne s'entend mieux que ce corps à faire le mort. Les maximes de l'orateur sont qu'il faut empêcher le clergé de se mêler des affaires civiles et politiques, et réciproquement, de la part de la puissance temporelle, ne pas attaquer sa hiérarchie et son organisation, ne pas inquiéter ses intérêts légitimes et son droit. Cela lui semble la conséquence de ce principe de la Charte : Liberté de tous les cultes, plus de religion d'État, c'est-à-dire plus de privilèges d'une part et de l'autre, plus de sacres de rois, puisqu'on ne reconnaît plus de droit divin. M. Dupin s'est ensuite plaint de ce que le concordat de 1821 n'avait pas été soumis aux chambres, mais que le gouvernement avait agi librement après avoir fait voter une augmentation de fonds. Ayant ensuite répondu à M. Luneau, il a soutenu que la décision de l'année dernière n'était applicable que pour l'année 1854, et que le siège de Nevers, par exemple, étant venu à vaquer dans cette année, il y avait lieu d'examiner s'il pouvait être fait une exception. Mais la question a été jugée par le vote du nouveau budget. Au reste, tant qu'il n'aura pas été fait un traité avec Rome, aucun fonds ne peut être refusé au clergé....

Après quelques reproches de contradiction faites à M. Dupin par M. Luneau et Eschassériaux, M. Persil a pris la parole en qualité de ministre des cultes. Ce ministre a d'abord expliqué que le concordat de 1821 avait forcé de loi : qu'il est vrai que la marche aurait dû être suivie différemment, mais qu'à l'avenir on soumettra aux chambres les traités avec la cour de Rome, comme ceux des autres puissances. Que devait-on faire d'ailleurs? Le gouvernement ou les chambres ont-

ils le pouvoir de casser le concordat sans le concours de la puissance avec laquelle il a été fait? M. Eschassériaux n'a-t-il pas été obligé de reconnaître que non? A M. Dupin, qui prétendait que le gouvernement ne s'était pas prononcé, M. le garde-des-seaux a objecté que le discours prononcé l'année dernière par M. Humann à la chambre des pairs, pour déclarer que le gouvernement nommerait toujours aux sièges vacans, déclaration qui fut couverte par les applaudissemens unanimes de cette chambre. Si l'on y a répondu : *Très-bien!* ce sentiment doit être considéré le même partout; car partout il faut être fidèle aux engagements et respecter les traités faits avec les autres puissances. Veut-on une preuve de plus de l'opinion du gouvernement? a ajouté le ministre; le siège de Nevers étant venu à vaquer, au lieu de ne demander des fonds que pour 65 évêques, il en a demandé toujours pour 66, ce qui dénotait bien son intention d'y pourvoir. La commission ni la Chambre n'y ont pas mis d'opposition. Que l'on ne vienne pas dire, comme tout à l'heure, que le budget des cultes a été enlevé par surprise; car M. Eschassériaux lui-même était membre de la commission, et il n'a point réclamé. Dira-t-on que la notification officielle du décès de l'évêque de Nevers n'était point faite? Ce serait ridicule; il faudrait ne lire aucun journal. Le ministère a donc été fondé à croire que la chambre revenait sur son vote de l'année dernière, surtout à la suite des manifestations universelles des populations catholiques.

Après un beau discours de M. de la Martine, les déclamations de M. Isambert, qui s'est montré là tout aussi logicien que dans la lettre que nous avons combattue, le renvoi au ministre des cultes a été prononcé à une grande majorité.

— Le *Courrier du Midi* dit que, dans les six jours de combats à Lyon, il a été tiré 2,204 coups de canon et d'obus, 560,000 coups de fusil, et que l'on a employé 4,116 livres de poudre. D'après le même calcul, la perte des militaires a été de 80 morts et de 500 blessés; celle des insurgés est plus considérable.

— Un ancien officier de la garde royale a écrit au *Réparateur* de Lyon que M. Bailliot fils, dont on a déploré le genre de mort, a eu la fin qu'il avait le premier donnée à un certain nombre de braves. Dans les journées de juillet, il était embusqué sur le boulevard des Italiens avec les insurgés de cette époque, pour abattre les gardes royaux qui passaient, et surtout les officiers.

Le Directeur-Gérant,

ANGE DE SAINT-PRIEST.

PARIS, 11 MAI.

DU MOUVEMENT DES PROVINCES.

Les longues luttes des communes contre les fiefs, celles des franchises provinciales contre les conseils d'états, celles des grands vassaux contre leur suzerain, avaient, durant des siècles, entretenu dans les provinces, dans les villes, dans les seigneuries un profond esprit d'attachement aux mœurs des localités, et de résistance vivace aux innovations. Chaque province de France empruntait de ses coutumes et de ses droits la physionomie particulière qui la distinguait des autres provinces. Les ambitions du savoir ou de la fortune trouvant à se satisfaire dans le cercle des droits de la cité, ou dans celui plus étendu de la tenue des États, songeaient peu à se chercher un théâtre où, accourues de tous les points de la France, elles se pussent exercer d'une façon uniforme.

Mais du jour où, achevant contre la vieille constitution française l'œuvre commencée par Louis XI et son *compère* contre les barons féodaux, continuée par les larges entailles du couperet de Richelieu contre les seigneurs tenant la cour, et par les fourberies italiennes de Mazarin contre les princes et messieurs du parlement, Louis XIV, dans sa gloire put dire : *l'état c'est moi* ; dès ce jour Paris fut le centre où toute la France vint aboutir.

C'est à Paris que la noblesse dut se rendre pour soutenir, dans des querelles d'antichambre, ses droits pour lesquels elle ne pouvait plus lever ni bannière, ni hommes d'armes ; c'est à Paris que se rendaient les délégués des provinces pour obtenir le redressement de leurs griefs, car les États étaient des corps déshérités de force sous la main des lieutenans du roi, n'ayant que droit de plaintes, qu'une compagnie de dragons leur retirait à volonté ; les parlemens se tournaient vers Paris, pour voir si l'usage qu'ils faisaient de leur autorité, ne leur attirait pas dans la grande salle un roi botté, éperonné, le fouet à la main, ou une lettre d'exil signée d'un chancelier.

Tout le monde alors voulut habiter ce ciel, où brillait, avec sa fastueuse devise *nec pluribus impar*, le soleil d'où provenait toute lu-

mière, toute gloire, toute liberté, toute fortune ; et Paris eut ainsi le privilège d'imposer à la France et ses opinions et ses actes, et jusqu'à ses caprices. Quand la hideuse régence se traîna dans la fange et la prostitution dont elle avait fait le chemin des richesses et des honneurs, la fange et la prostitution dégorgeaient dans la province le trop plein de Paris, et la province l'accepta. Lorsque le philosophisme fêté, choyé à Paris, ayant tabouret à la cour et des sièges au parlement, eut effacé Dieu des livres pour l'effacer du cœur des hommes, et du cœur des hommes pour le chasser des églises... la province se fit l'écho du philosophisme.

Pendant il y eut alors des hommes qui s'effrayèrent de l'œuvre de destruction qui s'accomplissait, et ils se demandèrent les uns aux autres, comment il se faisait que nulle part il n'y eût résistance ; et alors ils virent que le pouvoir politique avait détruit le pouvoir moral ; que c'était parce que les provinces avaient perdu leurs franchises, et l'exercice de leurs droits, qu'elles avaient perdu les traits saillans et caractéristiques de leur physionomie et de leurs mœurs ; et que chacun de ces traits leur étaient autant d'aspérités où venait s'arrêter et mourir impuissante cette uniformité de corruption dont Paris était le réservoir et le versant. Ils s'occupèrent alors de remettre sur pied le vieil édifice de la constitution française, tout en laissant sous les ronces les pierres et les madriers rongés par la moisissure et les vers, afin de l'harmoniser avec les besoins et l'esprit du siècle, et de ne point laisser vais les secours de l'expérience. Ce fut là, il faut le dire, le grand mouvement qui domina en 89 ; et certes, il y avait encore dans la nation assez d'éléments pour cette œuvre de salut ; il y avait encore dans la province, de nobles hommes dont l'écusson n'avait jamais été ni porté ni terni dans l'atmosphère de Versailles ; des prêtres qui n'avaient jamais sollicité aux pieds d'une favorite une mitre d'évêque ou un chapeau de cardinal ; des magistrats qui n'avaient jamais le soir, sous les pans de leur robe, caché quelques feuillets des livres obscènes ou impies qu'ils avaient fait brûler le matin au pied du grand escalier ; des bourgeois qui n'avaient nullement tenu à honneur de se faire les valets des caprices et des passions criminelles des grands, pour vivre avec eux sur le pied de l'égalité ; des familles entières enfin,

où de race en race s'étaient transmises sans altération, les saintes traditions du bon, du juste et de l'honnête.

Mais tous ces redressements de griefs formulés en province, ne pouvaient encore être obtenus qu'à Paris; et la nation qui avait eu la force de vouloir, ne sut pas alors trouver des hommes qui eussent la force d'exécuter. Paris, voyant que son règne allait finir, s'appliqua à faire disparaître toutes leurs aspérités provinciales au frottement de son vernis uniforme et glacé, et ils furent à leur tour, courbés sous le grand niveau des mœurs et de l'esprit de cette grande Babylone.

Bientôt l'insurrection armée de la populace parisienne l'emporta sur les réclamations légales du peuple de la province, et l'esprit fougueux de la révolution fut mis à la place de l'esprit rationnel d'une réforme progressive. La province encore subit le joug, soit qu'on le lui imposât violemment, soit qu'elle passât d'elle-même la tête dans le collier.

Alors commença le vaste système de centralisation qui nous ronge encore aujourd'hui; jamais, avant même l'affranchissement des communes, la fédération n'avait jeté sur la France un réseau qui, au nom des droits de l'homme, la pressurât davantage; au nom de l'égalité, lui enlevât plus effrontément sa substance et sa fleur; et, au nom de la liberté, lui étreignît plus étroitement les pieds et les mains, et lui fit une loi plus dure du mutisme. On lui envoya des tribuns de Paris, des juges de Paris, des administrateurs de Paris, des instrumens de supplice de Paris, des bourreaux de Paris: elle accepta tout. Alors, ce qui lui restait du vieux type à demi effacé de sa physionomie provinciale, disparut avec le reste des franchises; plus que jamais les provinces devinrent de très-humbles vassales: elles ne furent plus que des satellites gravitant autour de Paris, dont elles étaient le reflet; tristes, quand Paris était dans la tristesse; joyeuses, quand il était en gaité; obscures, quand il était dans les ténèbres, et rayonnantes, quand il étincelait de lumières. On sait tout le perfectionnement que Napoléon apporta dans ce genre à cette nouvelle manière de gouverner.

Il était impossible que sur cette noble terre de France ou il y a toujours une voix pour parler de liberté et un écho pour lui répondre, il ne se manifestât pas un mouvement de ré-

action contre un système si funeste qui ne peut être bon qu'à ceux qui voulant faire du despotisme, souhaitent qu'un royaume soit garotté dans le moule inflexible de l'uniformité comme une isis dans sa gaine, afin qu'il ne puisse user ni de ses bras ni de ses jambes; et qu'il n'ait qu'une tête pour la museler comme fit Napoléon, ou la couper comme fit Robespierre.

On a vu que la centralisation inventée pour mettre une nation sous une seule main n'était bonne aussi qu'à détruire tout point de ralliement et de résistance quand cette main était paralysée, et que la conquête du centre du gouvernement entraînait la conquête de la circonférence. Ainsi il advint lors de l'invasion de 1814. Maîtres de Paris, les étrangers le furent de la France. Dans les siècles antérieurs, avec le système des franchises provinciales, la prise de Paris n'eût été que la prise d'une ville; et, comme il arriva sous Charles VII, qui y gagna le titre de victorieux, le courage, le patriotisme, la haine de l'étranger auraient planté leur bannière dans une autre ville, dans une autre province, où soudain pour combattre, vaincre ou mourir, seraient accourus les défenseurs de l'intégrité du territoire; la conquête de chaque ville, de chaque province, aurait ainsi coûté à l'étranger autant que la conquête de la seule capitale.

Ainsi encore en 1830, la révolte partie en diligence avec un drapeau tricolore aux portières, suffit pour soumettre trente millions de Français au fait consommé par la révolte de quelques milliers de barricadeurs.

Ce sont là des événements, despotisme, invasion et révolte, dont on a compris qu'il fallait à tout jamais prévenir le retour.

La restauration qui a tant fait, il faut le dire, pour les intérêts matériels de la France, aurait pu accomplir cette mission de régénération politique et sociale; mais elle lui fit défaut. Au lieu de se replacer au plein cœur de la vieille constitution française, sur laquelle seule elle appuyait la légitimité de ses droits, elle suivit péniblement la voie nouvelle dans laquelle une révolution avait jeté la France. Elle adopta les conséquences d'un fait en permanente hostilité avec le principe qui la rappelait; et, de gaité de cœur, elle consentit ainsi à offrir l'image d'un anachronisme.

C'est de cette contradiction au droit et du fait, des conséquences et des prémisses, qu'au

beau temps de sa puissance, nous ses amis, nous étions alarmés pour sa durée; nous l'invitions à retourner en arrière pour retrouver les lois de la France dans la vieille nationalité française; nous lui disions que là seulement était la solidité du trône et des institutions, parce que là était la consécration des droits de tous; mais notre voix se perdait dans le désert; on riait presque de nos prophéties, auxquelles un trône écroulé et des rois dans l'exil ne sont que trop tôt venus rendre un témoignage funeste (1).

Mais, par bonheur aussi, l'existence des nations ne se compte point comme celle de l'homme, par années, elle se compte par siècles, de telle sorte que les années qui seraient perdues dans la vie de l'homme, ne sont, dans la vie des peuples, que des essais qui leur profitent; si bien que ce qu'une génération a manqué de faire, une autre le fait. C'est ce qui arrive aujourd'hui.

On a eu l'expérience du principe révolutionnaire; et l'on veut en sortir, car, on a vu que tous les gouvernemens qui s'étaient appuyés sur ce principe, portaient en eux-mêmes le germe de leur ruine, et qu'il suffisait de quelques années pour lui faire produire ses fruits. En se mettant en voie de recherches pour trouver une issue, on a bien vite vu qu'il fallait à l'existence d'une société et d'un gouvernement, une légitimité mutuelle de droits; que la légitimité des droits de la royauté ne pouvait, comme l'a prouvé la restauration, avoir un sens clair pour tous, sans la reconnaissance immédiate de la légitimité des droits de la nation; c'est donc à expliquer et à faire triompher l'une par l'autre ces deux légitimités, qu'il faut travailler désormais. C'est ce travail, auquel se livrent même à leur insçu, instrumens aveugles entre les mains de la Providence, les hommes de toutes les opinions, qu'ils se passionnent pour les droits seuls de la royauté, ou pour les droits seuls de la nation; car le triomphe des uns ne pourra, comme trente ans de perturbation l'ont prouvé, arriver sans le triomphe des autres; car les hommes pas plus que les choses ne peuvent échapper aux conséquences de la logique; c'est ce travail de persévérance et de régénération qui a été régularisé, plutôt

que provoqué par la déclaration royaliste, insérée dans notre dernier numéro.

Que si l'on prétendait que telle n'est point la route dans laquelle est entrée la France, nous répondrions: voyez le mouvement qui se fait dans les esprits! et comme la réaction marche à cette heure contre la centralisation, base du principe révolutionnaire! et comme la province tend pour les rompre les liens qui l'ont inféodée à Paris!

C'est de Paris que partit au dernier siècle, le cri d'impiété dont le dernier retentissement s'est arrêté aux voûtes de Saint-Germain-l'Auxerrois, et au sac de l'archevêché, et voilà que la province répond aujourd'hui par un cri de Catholicisme! et voilà que, subissant à son tour pour le bien, le joug qu'elle imposait jadis pour le mal, la capitale n'a bientôt plus assez d'églises, et s'épouvante devant les places vides où furent les édifices de piété qu'elle livra lâchement au marteau!

C'est de Paris que partait l'abrogation des évêchés, et c'est de la province que deux cent mille voix s'élèvent pour en demander le maintien; et Paris s'arrête dans son œuvre!

C'est de Paris que partirent tous ces mouvemens d'insurrection armée qui vicièrent dans leur principe les redressements des griefs, arrêterent les sages progrès d'une réforme nationale, et amenèrent au pays tous ces gouvernemens, qui poussés dans la route de la déviation, se sont toujours éloignés de plus en plus des principes primitifs de la constitution politique et sociale de la France; et voilà que c'est de la province que part l'organisation de ce système qui, à l'imitation des anciennes provinces, dépose dans des cahiers et ses griefs et sa demande de l'extension des droits par la réforme électorale! et voilà que, se faisant l'écho de la province, la capitale répète: que le meilleur moyen de fermer les clubs est d'agrandir les assemblées légales.

C'est la presse de Paris qui, durant quinze années, imposa tyranniquement à la France et ses déclamations impies, et ses principes d'insurrection, et ses arguties doctrinaires et ces misérables copies des chartes anglaises, sur le patron desquelles on a voulu tailler et les mœurs et les libertés françaises, au risque de les voir mourir sur ce lit de Procuste; et aujourd'hui la province s'est emparé de la presse; elle met à nu, jusques dans les plus petites localités, les plaies qui rongent le corps politique, tel que nous l'ont fait, et la révo-

(1) Voir les *Veillées politiques*, 2^e édition de 1850, par M. Ange de St.-Priest, chez Dentu, libraire, au Palais-Royal, et aux bureaux de *La Dominicale*. | Prix, 5 fr. et 6 fr. 50 c. par la poste.

lution et les royautés qui ont trôné en son nom; et la presse de province se rit des doctrinaires, comme chartes anglaises, car dans les provinces vit le souvenir d'une constitution toute nationale, née avec la France, développée avec elle, modifiée avec elle, et dont les provinces ont bien pu se laisser enlever pour un temps les bienfaits et les garanties, mais dont les malheureux essais révolutionnaires lui ont fait sentir la nécessité et appeler le retour.

Et ce n'est pas seulement à l'émancipation religieuse et politique que tendent les provinces de France. Comme tout se tient et s'enchaîne dans les constitutions sociales, les provinces font marcher de front leur émancipation artistique et littéraire. Paris n'impose plus son goût, ni ses jugements, ni ses renommées; le drame applaudi à outrance par la camaraderie parisienne, est sifflé sans miséricorde par l'impartialité provinciale; les éloges donnés à un livre par les journaux qui avaient le monopole de la critique, ne sont plus acceptés que sous bénéfice d'inventaire, et chaque province a sa *revue* littéraire, où tout en faisant revivre les traditions, les histoires, les gloires du pays, les juges de Paris sont jugés à leur tour.

Or, que signifie tout ce mouvement intellectuel et politique des provinces, sinon que les provinces ne veulent plus du monopole de Paris? Et si elles n'en veulent plus, n'est-ce pas demander l'abolition du principe révolutionnaire qui l'a formulé en lois et en ordonnances? Et les moyens qu'elles emploient pour y parvenir ne sont-ils pas les mêmes que ceux dont la France se servit en 89? Et si elle se replace ainsi sur le terrain de cette grande époque d'affranchissement par les voies nationales de sa constitution de quatorze siècles, n'est-ce pas dire qu'elle entend encore vouloir être sauvée par cette même constitution? Et si cette constitution était formée de la légitimité des droits de la nation et de la légitimité des droits de la royauté, n'est-ce pas hautement déclarer qu'elle entend que ces deux légitimités soient reconnues et réinstallées ensemble, afin d'édifier pour toujours une œuvre logique? — Oui certes, après plus de quarante années de désordres, et d'essais, tous en-dehors de la nationalité, c'est un tableau consolant pour celui qui s'inquiète de l'avenir de la France, que de voir le vaisseau qui porte sa fortune, poussé pour trouver son salut, dans le port même

d'où il était imprudemment parti, lorsqu'il déserta les parages de la France pour courir capricieusement sur des mers étrangères.

S'IL EST VRAI QUE LE CHRISTIANISME SOIT MORT.

Quand vous montrez au petit nombre d'hommes qui s'inclinent encore sérieusement devant les mille et un systèmes de philosophie, et qui sont la plupart franchement inquiétés pour l'avenir du monde, parce que, disent-ils, il faut nécessairement trouver quelque nouvelle et grande doctrine, puisque le Christianisme est mort; quand vous leur montrez que le catholicisme est debout, qu'il a, comme à ses plus beaux jours, ses fidèles, ces pompes, et surtout ses consolations; qu'au moment où nous nous débattons à Paris contre l'impiété de ces masses frivoles ou affamées, la population des provinces, qui forme, à proprement parler, la partie essentielle de la France, ignore jusqu'au nom de nos vices, et ne comprendrait jamais que nous discutons ici froidement sur la valeur de la parole de Dieu, qu'elle n'examine, ni ne juge, mais qu'elle accepte et qu'elle adore, savez-vous quelle plaisante et singulière objection ils vous adressent? Ils vous disent que la ferveur religieuse des campagnes est une sorte d'habitude qui s'effacera, une pâle lueur qui succède à l'astre du Christianisme, comme le crépuscule du soir succède au soleil; qu'il en fut ainsi pour le paganisme; qu'il demeura et traîna long-temps dans l'Europe, même après que les apôtres l'eurent conquis; mais qu'il recula et disparut peu à peu devant l'Évangile, comme l'Évangile reculera et disparaîtra infailliblement devant la philosophie. Qu'on instruisse les campagnes, et les campagnes cesseront d'être chrétiennes.

En vérité! Mais si les campagnes cessent d'être chrétiennes, que deviendront-elles? Philosophes! Alors comment se fait-il que la jeunesse instruite d'aujourd'hui se moque de la philosophie, et se rapproche chaque jour davantage du Christianisme? D'après votre raisonnement, le mouvement de la société riche, élevée, pensante, devrait se faire dans le sens de l'irreligion; s'il se fait, au contraire, dans le sens des doctrines chrétiennes, il est évident que la même cause produira le même effet,

et que les lumières qui sont favorables au catholicisme dans les villes, ne lui seront pas mortelles dans les campagnes.

Soyez bien sûrs, ô vous qui pensez et dites ingénument que le Christianisme est mort ! que vous n'avez pas regardé de près à ses forces, mesuré ses profondes racines, et recherché suffisamment les causes de son éternité dans ce monde. Vous avez vu passer des légions de systèmes auxquels la vie a manqué, et auxquels le temps a fait faute ; et détournés que vous étiez de l'étude sévère des choses chrétiennes par l'allure impie des esprits, vous avez confondu le Christianisme avec les utopies mondaines qui ont essayé vainement de s'introduire parmi les peuples ; et parce qu'en effet la foi a été affaiblie, les âmes circonvenues, le troupeau des bonnes ouailles effrayé et dispersé, vous avez cru reconnaître à ces signes la chute de la doctrine la plus merveilleuse que les hommes aient jamais regue, au point que les philosophes eux-mêmes y ont reconnu le doigt d'un Dieu.

La chute du Christianisme proclamée par la société moderne, serait la plus incroyable et la plus monstrueuse des contradictions ; car cette société elle-même, c'est le Christianisme mis en œuvre. Tant que vous serez, il sera. Il sera quand vous ne serez plus : car, il faut bien qu'on le reconnaisse, le Christianisme, ce n'est pas seulement un culte, c'est encore une civilisation. Vous ne regardez qu'à une de ses faces ; vous voyez que le culte n'a pas, comme autrefois, toutes les sympathies, et vous vous écriez : le Christianisme se meurt ! Vous avez tort : le Christianisme, c'est encore la source de vos lois, de votre politique, de votre philosophie, de vos arts ; il se manifeste maintenant, parmi les hommes qui pensent, un vif intérêt pour ce que le Christianisme renferme de principes sociaux ; et vous verrez que ces mêmes hommes, après avoir adopté la civilisation du catholicisme, en adopteront aussi le culte ; la raison ramènera à la foi. La vérité ne peut pas être sciudée ; qui en prend une moitié, prend l'autre.

Vous fermeriez aujourd'hui toutes les églises, vous démoliriez toutes les chaires ; il n'y aurait pas un seul homme pour trembler et adorer au nom de Dieu, que le Christianisme ne serait pas mort pour cela, parce que, ainsi que nous l'avons dit, le Christianisme est à la fois un culte et une civilisation. Or, la civilisation du monde moderne, cette exaltation

des intelligences et des facultés morales, dont la philosophie est si fière, est puisée tout entière dans l'Évangile ; la parole de Jésus-Christ est dans toutes nos lois civiles et politiques ; nos codes posent en principe la liberté individuelle, c'est une loi tirée du Christianisme ; l'égalité civile de l'homme et de la femme, c'est une loi tirée du Christianisme ; la monogamie, c'est une loi tirée du Christianisme ; l'indissolubilité du lien conjugal, c'est une loi tirée du Christianisme ; l'autorité paternelle bornée par la majorité des enfans, c'est une loi tirée du Christianisme ; dans les choses réglementaires de la société, on a établi l'usage des passeports, c'est un usage créé par le Christianisme ; dans les choses de procédure préventive, il est défendu à un geôlier d'incarcérer un prisonnier sans l'exhibition, de la part de ceux qui le conduisent, de l'ordre d'arrestation, c'est une loi tirée du Christianisme ; on fournit des alimens aux détenus, c'est une loi tirée du Christianisme ; on les interroge sous trois jours, c'est une loi tirée du Christianisme ; les réformateurs de notre législation commerciale demandent qu'on n'incarcère point une femme pour dettes, c'était une loi du Christianisme ; le chef-d'œuvre des publicistes modernes, c'est d'avoir fondé les gouvernemens représentatifs, c'est la constitution selon laquelle s'est organisé dès sa naissance le Christianisme ; enfin, le Christianisme a fondé les hôpitaux, qui étaient inconnus de l'antiquité ; il avait fondé encore les hôtelleries gratuites, éloignées de distance en distance par les monastères ; la civilisation moderne n'a pas jugé convenable de les conserver.

Ainsi le christianisme est aujourd'hui au fond de tout ; le nom de Dieu a beau ne pas se trouver dans nos codes, sa parole y est gravée à chaque page. Pour que le Christianisme fût en danger de mort, il faudrait donc que la société tout entière fût au moment d'être dissoute ; que les lois, les mœurs, la civilisation de l'Europe arrivassent à leur dernière heure, et que c'en fût fait de choses dont nous sommes fiers, de choses qui nous placent au premier rang parmi les peuples du monde, de choses qui sont chrétiennes ! Qu'y a-t-il donc, je vous prie, dans la situation présente du Christianisme qui ressemble à la situation des doctrines païennes, lorsque l'Évangile les envahit ? quelles parties de la société le paganisme avait-il pénétrées ? dans quelles lois trouvez-vous son esprit ? Le pa-

ganisme était-il une civilisation et un culte à la fois, comme le Christianisme? Non, certes; c'était un fétichisme grossier qui ne s'alliait ni à l'intelligence, ni à la morale: qui était variable, multiple, infini; qui se rattachait partout à d'étroites et locales traditions de famille, de ville, de contrée, et qui n'avait de signification et de valeur que là où il était né, où il était compris et pratiqué. Le paganisme n'était donc pas une civilisation; c'est-à-dire, il ne contenait pas une doctrine progressive, applicable à tous les peuples de la terre; il ne pouvait pas s'annoncer, se prêcher, se répandre par la parole; l'intelligence devait le tuer: voilà comment l'Évangile le tua. L'Évangile, lui faible, l'attaqua, lui fort et puissant de ce monde; il le poursuivit de ville en ville, depuis le fond de la Judée jusqu'au sommet des sept montagnes de Rome; il lui disputa et lui enleva ses temples l'un après l'autre; puis il lui prit le sénat, il lui prit le forum, il lui prit les armées, il lui prit le trône, il lui prit tout cet empire romain que les enfans de la louve avaient mis dix siècles à fonder, et il y ajouta d'autres provinces et d'autres empires en moins de temps que Rome n'en avait mis à conquérir Albe ou Coriole.

Partout le paganisme reculait, parce qu'il était le passé et les ténèbres; partout le christianisme avançait, parce qu'il était la lumière et l'avenir. Il fallut du temps à l'Évangile pour pénétrer dans les campagnes, et s'établir parmi le peuple, non pas parce que la résistance religieuse du peuple était opiniâtre; mais parce qu'en ce temps de troubles, où les nations se transvasaient et changeaient de lit comme les torrens en hiver, il fallait souvent revenir à la tâche et commencer deux fois la même œuvre. Le Christianisme avait-il gagné les Gaulois? voilà qu'en quelques jours les Gaulois étaient recouverts par une invasion de Vandales; avait-il gagné les Vandales? voici venir les Huns et les Goths; avait-il gagné les Goths? voilà les Bourguignons et les Francs. C'était chaque jour nouvel apostolat et nouvelle conquête, parce que la guerre détruisait l'œuvre de la paix, parce que l'action du sabre paralysait l'action de la parole. Du reste, partout où l'Évangile pénétrait, il restait le maître: il suffisait d'avoir le temps d'éclairer pour convertir.】

Aujourd'hui la situation du Christianisme est bien autre: comme civilisation, il forme

la base de toutes les institutions modernes; comme culte, il est la consolation de tous ceux que n'ont pas encore circonvenus les théories des philosophes: il occupe donc le haut et le bas de la société; il la remplit tout entière. Que les pauvres et les simples s'éclaircissent, eux qui ont gardé le culte, ils prendront encore en amour les doctrines civilisatrices, puisque ceux qui sont instruits les ont adoptées; et les classes intelligentes qui ont adopté la civilisation du catholicisme, et qui se rapprochent chaque jour davantage de l'enseignement sacré, finiront infailliblement par accepter aussi le culte, parce que, comme nous l'avons dit, la vérité ne se scinde pas: qui en accepte une moitié, accepte l'autre.

Et d'ailleurs, il ne faut pas croire que les religions s'en aillent ainsi sans cause, et que les peuples s'en séparent par distraction ou par ennui. La religion catholique, c'est tout ce que nous avons ici-bas d'intérêts sociaux, de croyances morales, d'espoir d'éternité; c'est la vie avant la mort et la vie après la mort; c'est notre passé, notre présent et notre avenir: c'est tout. Peusez-vous que nous allions nous dépouiller en un instant de toutes ces idées qui nous sont nécessaires, sous prétexte qu'elles sont lourdes à porter? Et sur quoi donc nous reposerions-nous ensuite? sur rien? En quoi espérerions-nous? dans le hasard? Après quoi soupierions-nous? après le néant? Oh! non, l'âme humaine ne se met pas ainsi toute nue; il lui faut un vêtement de foi et d'espérance; si vous voulez détruire le Christianisme, il faut le remplacer.

Il faut le remplacer, car l'âme humaine est faite ainsi, qu'on ne détruit ses croyances que par d'autres croyances. Quand Jésus-Christ s'assit sur la montagne au milieu de la multitude qui l'avait suivi et entouré, il ne se contenta pas de dire voici ce qui vous a été enseigné, il ajouta immédiatement: voici ce que je vous enseigne. Et les philosophes, c'est-à-dire quelques-uns d'entre eux, nous disent bien: on vous a dit ceci; mais pour leur propre compte, ils se taisent ensuite, et ils n'ajoutent pas: nous vous disons cela.

Que nous enseignerez-vous donc, ô philosophes, pour que nous quittions les préceptes de Jésus-Christ? Où est la morale? où est le culte? où est la civilisation? où est l'espérance d'une autre vie que vous mettez à la place de l'Évangile? Avez-vous réglé votre symbole et quand le proposerez-vous à notre

foi? Hâtez-vous, dans l'intérêt de votre propre gloire, car la foule a tant compté de vos chutes qu'elle ne tarderait pas de s'éloigner de vous pour toujours. Déjà les intelligences se séparent de vos doctrines, elles se plaignent de ce que vous êtes des sépulcres blanchis, éclatans par la surface, et remplis de misère et de néant à l'intérieur. Hâtez-vous, ô philosophes! si vous voulez tuer le Christianisme; car il grandit, et vous tombez; car il vous enlève ce qui faisait votre soutien et votre vie, le témoignage de la raison.

PAROLES D'UN CROYANT.

PAR M. L'ABBÉ F. DE LA MENNAIS.

Il n'en est pas des ouvrages de M. l'abbé de La Mennais, comme de ces productions éphémères qu'un jour voit éclore et que le lendemain voit mourir. Les œuvres de cet homme, qu'il soit apôtre de la vérité ou défenseur d'opinions systématiques, champion de doctrines politiques erronées, qu'il traduise sa pensée dans l'essai, dans ses brochures ou dans les colonnes de l'avenir; ses œuvres, disons-nous, sont tellement marquées au coin du génie, sont empreintes d'une telle originalité, sont tellement siennes, en un mot, qu'elles tracent leur sillon et possèdent le privilège de fixer longtemps l'attention publique, sorte de monopole qui n'appartient qu'au génie. C'est sous l'empire de cette idée que nous allons examiner les *Paroles d'un Croyant*, œuvre nouvelle que M. de La Mennais vient de jeter de sa solitude au milieu de nos dissensions. Plus l'écrivain a de portée dans le talent, plus son action sur les intelligences est étendue, plus la critique doit être sévère et calme à la fois; car le génie est un sacerdoce qui relève de Dieu et de la société. Et nous sommes dans une position d'autant plus propre à remplir cette tâche de critique avec l'impartialité qui convient, que venus dans un temps où tout a été dit pour ou contre M. de La Mennais, nous avons pu choisir entre les critiques acerbes et passionnées des uns, et l'admiration exagérée des autres, et qu'aucun souvenir du passé ne lutte dans notre esprit avec notre pensée présente.

Dans les *Paroles d'un Croyant*, une seule idée domine, et autour d'elle, viennent se

grouper sous une forme orientale et symbolique, tous les chants de cet ouvrage extraordinaire. Cet idée-mère, c'est une théorie sociale, tendante à transformer le genre humain dans une vaste société de frères, unis dans la liberté par la charité du Christ, n'ayant plus pour les dominer l'autorité des princes; sorte de république chrétienne, ne différant de la république rêvée par l'école américaine que dans la constitution, celle-ci fondant la fraternité universelle sur l'intelligence, M. de La Mennais fondant la sienne sur la foi et la charité. Au premier coup d'œil, rien ne se suit; vous êtes sous le coup de mille émotions qui vous saisissent et vous pressent, c'est une richesse, une harmonie de style, une variété de tons, une suavité de peinture, une énergie si brûlante, des images si grandioses et si pittoresques, que tout entier au charme de l'imagination, vous courez jusqu'au bout du livre sans reprendre haleine. Ce langage tout fiévreux des prophètes, ces périodes parfumées de la belle poésie de l'Orient, fondues dans notre langue, ces mâles accens de liberté, cette foi bouillante: de tout cela s'exhale un je ne sais quoi qu'on est dans l'impuissance d'exprimer. On dirait tantôt d'un ange qui vient nous révéler les joies du ciel, et plus loin d'un prophète qui arrive pour crier anathème à une société maudite. Sa parole se précipite comme un torrent, ou coule comme un ruisseau. Que voulez-vous de plus doux, de plus suave de plus délicieux que le chant suivant:

Il s'en allait errant sur la terre. Que Dieu guide le pauvre exilé.

J'ai passé à travers les peuples, et ils m'ont regardé, et je les ai regardés, et nous ne nous sommes point reconnus. L'exilé partout est seul.

Lorsque je voyais, au déclin du jour, s'élever du creux d'un vallon la fumée de quelque chaumière, je me disais: Heureux celui qui retrouve le soir le foyer domestique, et s'y assied au milieu des siens! L'exilé partout est seul.

Où vont ces nuages que chasse la tempête? Elle me chasse comme eux, et qu'importe où. L'exilé partout est seul.

Ces arbres sont beaux, ces fleurs sont belles; mais ce ne sont point les fleurs ni les arbres de mon pays; ils ne me disent rien. L'exilé partout est seul.

Ce ruisseau coule mollement dans la plaine; mais son murmure n'est pas celui qu'entendit mon enfance: il ne rappelle à mon âme aucuns souvenirs. L'exilé partout est seul.

Ces chants sont doux; mais les tristesses et les

joies qu'ils réveillent ne sont ni mes tristesses ni mes joies. L'exilé partout est seul.

On m'a demandé : pourquoi pleurez-vous ? Et quand je l'ai dit, nul n'a pleuré, parce qu'on ne me comprenait point. L'exilé partout est seul.

J'ai vu des vieillards entourés d'enfans, comme l'olivier de ses rejetons ; mais aucun de ces vieillards ne m'appelait son fils ; aucun de ces enfans ne m'appelait son frère. L'exilé partout est seul.

J'ai vu des jeunes filles sourire, d'un sourire aussi pur que la brise du matin, à celui que leur amour s'était choisi pour époux ; mais pas une ne m'a souri. L'exilé partout est seul.

J'ai vu des jeunes hommes, poitrine contre poitrine, s'étreindre comme s'ils avaient voulu de deux vies ne faire qu'une vie ; mais pas un ne m'a serré la main. L'exilé partout est seul.

Il n'y a d'amis, d'épouses, de pères et de frères que dans la patrie. L'exilé partout est seul.

Pauvre exilé ! cesse de gémir : tous sont bannis comme toi ; tous voient passer et s'évanouir pères, frères, épouses, amis.

La patrie n'est point ici bas : l'homme vainement l'y cherche ; ce qu'il prend pour elle n'est qu'un gîte d'une nuit.

Il s'en va errant sur la terre. Que Dieu guide le pauvre exilé !

Quoi de plus frais encore que l'apologue qui suit :

Deux hommes étaient voisins, et chacun d'eux avait une femme et plusieurs petits enfans, et son seul travail pour les faire vivre.

Et l'un de ces deux hommes s'inquiétait en lui-même, disant : Si je meurs, ou si je tombe malade, que deviendront ma femme et mes enfans ?

Et cette pensée ne le quittait point, et elle rongea son cœur comme un ver ronge le fruit où il s'est caché.

Or, bien que la même pensée fût venue également à l'autre père, il ne s'y était point arrêté : car, disait-il, Dieu, qui connaît toutes ses créatures et qui veille sur elles, veillera aussi sur moi, et sur ma femme, et sur mes enfans.

Et celui-ci vivait tranquille, tandis que le premier ne goûtait pas un seul instant de repos ni de joie intérieurement.

Un jour qu'il travaillait aux champs, triste et abattu à cause de sa crainte, il vit quelques oiseaux entrer dans un buisson, en sortir, et puis bientôt y revenir encore.

Et s'étant approché, il vit deux nids posés côte à côte, et dans chacun plusieurs petits nouvellement éclos et encore sans plumes.

Et quand il fut retourné à son travail, de temps en temps il levait les yeux, et regardait ces oiseaux qui allaient et venaient portant la nourriture à leurs petits.

Or, voilà qu'au moment où l'une des mères ren-

trait avec sa becquée, un vautour la saisit, l'enlève, et la pauvre mère, se débattant vainement sous sa serre, jetait des cris perçans.

À cette vue, l'homme qui travaillait sentit son âme plus troublée qu'auparavant : car, pensait-il, la mort de la mère, c'est la mort des enfans. Les miens n'ont que moi non plus. Que deviendront-ils si je leur manque ?

Et tout le jour il fut sombre et triste, et la nuit il ne dormit point.

Le lendemain, de retour aux champs, il se dit : Je veux voir les petits de cette pauvre mère ; plusieurs sans doute ont déjà péri. Et il s'achemina vers le buisson.

Et regardant, il vit les petits bien portans ; pas un ne semblait avoir pâti.

Et ceci l'ayant étonné, il se cacha pour observer ce qui se passerait.

Et après un peu de temps, il entendit un léger cri, et il aperçut la seconde mère rapportant en hâte la nourriture qu'elle avait recueillie, et elle la distribua à tous les petits indistinctement, et il y eut pour tous, et les orphelins ne furent point délaissés dans leur misère.

Et le père qui s'était défié de la Providence raconta le soir à l'autre père ce qu'il avait vu.

Et celui-ci lui dit : Pourquoi s'inquiéter ? Jamais Dieu n'abandonne les siens. Son amour a des secrets que nous ne connaissons point. Croyons, espérons, aimons, et poursuivons notre route en paix.

Si je meurs avant vous, vous serez le père de mes enfans ; si vous mourez avant moi, je serai le père des vôtres.

Et si, l'un et l'autre, nous mourons avant qu'ils soient en âge de pourvoir eux-mêmes à leurs nécessités, ils auront pour père le Père qui est dans les cieux.

Ces deux morceaux pris au hasard sont charmans, et délicieux de coloris, de fraîcheur et d'exquise sensibilité. Dans cet ouvrage si rude de pensées et si âpre de langage, l'esprit se repose ainsi de temps en temps sur de gracieux tableaux semés çà et là comme des oasis dans le désert.

Nous n'avons pas à examiner aujourd'hui la valeur de la théorie politique de l'abbé de La Mennais. Que l'avenir des sociétés se résume ou non dans une république universelle, que la charité unisse tous les peuples, en fasse une grande société de frères, exempts de la tyrannie des rois, et débarrassée à tout jamais des entraves dont on a garotté jusqu'ici la liberté, nous ne discutons pas tout cela dans ce moment, d'autant que M. de La Mennais lui-même ne discute pas ; il affirme.

Mais c'est maintenant que notre tâche de-

vient plus sérieuse, et notre devoir plus grave. Nous avons fait la part au génie, et nous l'avons faite grande et belle, comme il convenait de la faire; nous avons loué quand il fallait louer, nous devons blâmer maintenant, parce que le blâme nous semble ici nécessaire, et que tous nos sentimens de conviction nous en font un devoir, et blâmer d'autant plus que nous avons plus loué.

Si les *Paroles d'un Croyant* sont un des livres les plus remarquables de l'époque, c'est une œuvre aussi des plus dangereuses, une véritable profanation du talent, et un scandale que le monde catholique n'attendait pas d'un de ses prêtres. Il y a dans chacune de ces pages une haine profonde des rois, une exagération incroyable dans la peinture des maux de notre état social. Qu'on juge de cette haine pour la royauté par le morceau suivant :

C'était dans une nuit sombre; un ciel sans astres pesait sur la terre, comme un couvercle de marbre noir sur un tombeau.

Et rien ne troublait le silence de cette nuit, si ce n'est un bruit étrange, comme d'un léger battement d'ailes, que de fois à autre on entendait au-dessus des campagnes et des cités.

Et alors les ténèbres s'épaississaient, et chacun sentait son âme se serrer, et le frisson courir dans ses veines.

Et dans une salle tendue de noir et éclairée d'une lampe rougeâtre, sept hommes, vêtus de pourpre, et la tête ceinte d'une couronne, étaient assis sur sept sièges de fer.

Et au milieu de la salle s'élevait un trône composé d'ossemens; et au pied du trône, en guise d'esca-beau, était un crucifix renversé; et devant le trône, une table d'ébène; et sur la table, un vase plein de sang rouge et écumeux, et un crâne humain.

Et les sept hommes couronnés paraissaient pensifs et tristes; et du fond de son orbite creux, leur œil de temps en temps laissait échapper des étincelles d'un feu livide.

Et l'un d'eux s'étant levé s'approcha du trône en chancelant, et mit le pied sur le crucifix.

En ce moment ses membres tremblèrent, et il sembla près de défaillir.

Les autres le regardaient immobiles; ils ne firent pas le moindre mouvement. Mais je ne sais quoi passa sur leur front, et un sourire qui n'est pas de l'homme contracta leurs lèvres.

Et celui qui avait semblé près de défaillir étendit la main, saisit le vase plein de sang, en versa dans le crâne et le but.

Et cette boisson parut le fortifier.

Et dressant la tête, ce cri sortit de sa poitrine comme un sourd râlement : Maudit soit le Christ qui a ramené sur la terre la liberté !

Et les six autres hommes couronnés se levèrent

tous ensemble, et tous ensemble poussèrent le même cri :

Maudit soit le Christ qui a ramené sur la terre la liberté !

Après quoi, s'étant rassis sur leurs sièges de fer, le premier dit :

Mes frères, que ferons-nous pour étouffer la liberté? Car notre règne est fini si le sien commence. Notre cause est la même : que chacun propose ce qui lui semblera bon.

Voici pour moi le conseil que je vous donne : Avant que le Christ vint, qui se tenait debout devant nous? C'est sa religion qui nous a perdus : abolissons la religion du Christ.

Et tous répondirent : Il est vrai ; abolissons la religion du Christ.

Et un second s'avança vers le trône, prit le crâne humain, y versa du sang, le but et dit ensuite :

Ce n'est pas la religion seulement qu'il faut abolir, mais encore la science et la pensée; car la science veut connaître ce qu'il n'est pas bon pour nous que l'homme sache, et la pensée est toujours prête à regimber contre la force.

Et tous répondirent : Il est vrai ; abolissons la science et la pensée.

Et ayant fait ce qu'avaient fait les deux premiers, un troisième dit :

Lorsque nous aurons replongé les hommes dans l'abrutissement, en leur ôtant et la religion, et la science, et la pensée, nous aurons fait beaucoup; mais il nous restera quelque chose encore à faire.

La brute a des instincts et des sympathies dangereuses. Il faut qu'aucun peuple n'entende la voix d'aucun autre peuple, de peur que si celui-là se plaint et remue, celui-ci ne soit tenté de l'imiter : qu'aucun bruit du dehors ne pénètre chez nous.

Et tous répondirent : Il est vrai ; qu'aucun bruit du dehors ne pénètre chez nous.

Et un quatrième dit : Nous avons notre intérêt, et les peuples ont aussi leur intérêt opposé au nôtre. S'ils s'unissent pour défendre contre nous cet intérêt, comment leur résisterons-nous?

Divisons pour régner. Créons à chaque province, à chaque ville, à chaque hameau, un intérêt contraire à celui des autres hameaux, des autres villes, des autres provinces.

De cette manière, tous se haïront, et ils ne songeront pas à s'unir contre nous.

Et un cinquième, ayant deux fois rempli de sang et vidé deux fois le crâne humain, dit :

J'approuve tous ces moyens; ils sont bons, mais insuffisans. Faites des brutes, c'est bien; mais effrayez ces brutes, frappez-les de terreur par une justice inexorable et par des supplices atroces, si vous ne voulez pas tôt ou tard en être dévorés. Le bourreau est le premier ministre d'un bon prince.

Et tous répondirent : Il est vrai ; le bourreau est le premier ministre d'un bon prince.

Et un sixième dit :

Je reconnais l'avantage des supplices prompts, terribles, inévitables. Cependant il y a des âmes fortes et des âmes désespérées qui bravent les supplices.

Voulez-vous gouverner aisément les hommes, amolissez-les par la volupté; La vertu ne nous vaut rien; elle nourrit la force. Épuisons-la plutôt par la corruption.

Et tous répondirent : Il est vrai; épuisons la force et l'énergie, et le courage par la corruption.

Alors le septième ayant, comme les autres, bu dans le crâne humain, parla de la sorte, les pieds sur le crucifix :

Plus de Christ; il y a guerre à mort, guerre éternelle entre lui et nous.

Nous ne pousserons pas plus loin les citations; à quoi bon! Chacune ne nous amènerait que la répétition des mêmes exagérations, disons mieux, des mêmes erreurs. Et nous aussi nous sentons aussi bien que personne le malaise profond qu'a créé autour de nous l'abandon des principes sociaux de la religion du Christ; à nous aussi pèse ce qui est; et la liberté, la sainte liberté née sur le Calvaire, fait battre nos âmes d'un généreux amour; car la liberté, c'est l'homme; mais n'existerait-elle qu'avec le symbole saignant de la république? Et pour arriver à cet avenir que nous appelons de tant de vœux et que nous saluons de tant d'espérances, faut-il donc jeter un injuste anathème aux vieilles royautés du monde, et planter sur leurs cadavres le drapeau de la liberté?

Nous savons une de ces vieilles royautés dont les derniers débris ont aujourd'hui errés sur les plages de l'exil, qui ne fonda point son empire sur l'anéantissement de la religion du Christ, mais qui courba la tête sous l'eau baptismale en même temps que sous le diadème royal; qui ne fut point traîtresse au peuple, mais qui créa le peuple; qui n'étouffa pas la liberté naissante, mais qui grandit avec la liberté; qui couvrit notre sol de ces belles cathédrales du moyen-âge, tout imprégnées de poésie religieuse; qui fonda des monastères où de pieux cénobites prenaient tour à tour la bêche ou la plume, défrichaient les terres vierges de la Gaule, ou civilisaient les peuplades grossières qui les couvraient. Ce sont là de ces faits évidens comme le soleil, que personne ne conteste, et que ne détruisent pas des déclamations vagues et des peintures orientales. Dites que la royauté est morte, que les rois s'en vont, que la société se trans-

forme; mais n'allez pas au moins refuser justice aux morts; ne vous ébattez pas contre un cercueil. Les Romains n'insultaient que les triomphateurs publics qui marchaient au Capitole!

Nous ne savons rien de plus dangereux que ces maximes de liberté placées à côté de déclamations furibondes contre les rois. Nous ne nous faisons point champions de la tyrannie; de quelque part qu'elle vienne, nous avons pour elle même horreur et même mépris; mais la mission du prêtre n'est pas de crier aux armes, de désigner des têtes de rois aux vengeances populaires, quand le terrain s'affaisse sous nos pas, quand de toutes parts l'horizon est en feu, et que de sinistres présages annoncent de sinistres événemens. Il faut qu'au moment où tout croule, le prêtre soit vu debout au pied de la croix, tendant à tous le gage du salut, avec des paroles qui consolent, et non avec des paroles qui tuent.

Voilà ce que nous avons à dire de l'ouvrage de M. de La Mennais. Personne plus que nous assurément ne rend justice à son génie; et si dans cet article, nous avons loué et repris à la fois outre mesure, c'est qu'il y avait matière à louer et à reprendre outre mesure. C'est un bien grand malheur quand le génie se fourvoie; car il y a non-seulement perte, mais calamité pour la société. Quelle qu'ait été la raison de M. de La Mennais, pour publier un pareil ouvrage, nous ne saurions ni l'absoudre, ni l'excuser.

Une mission plus belle lui était réservée; et nous croyons que les acclamations de l'Église de France eussent apporté une joie plus pure dans cette solitude de Bretagne, où furent écrites les pages de l'*Essai*, que les cris de victoire des fauteurs d'anarchie morale, parmi lesquels le jeune prêtre porta tant de fois le désordre par la puissance de sa parole.

ÉLÉMENS

DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE.

Par M. l'abbé COMBALOT. (2^e article).

C'était, pour nous, satisfaire à un besoin de cœur, que de signaler à la sympathie de ceux qui nous lisent la foi ardente et pure, sous l'inspiration de laquelle M. Combalot a écrit son livre, ses efforts pour ramener la génération présente au Catholicisme et sa pro-

fonde soumission aux enseignemens du siège apostolique. Mais ce premier devoir rempli, il ne faut pas que le désir d'accueillir en frères une voix amie nous fasse transiger avec les intérêts de la vérité. Ce serait à la fois méconnaître et notre mission et le noble caractère de M. Combalot. Sincères dans la louange, nous le serons donc aussi dans la critique. Heureusement la publication des *Éléments de Philosophie* est, dans la vie de l'auteur, un épisode sans importance pour sa renommée. Depuis long-temps il a une place marquée parmi les orateurs chrétiens les plus éloquens de notre époque. Chargé tour à tour d'annoncer la parole de Dieu aux rois, aux fidèles de la capitale et à ceux des provinces, il a vu la foule de toutes les classes se presser avide autour de sa chaire.

C'est là, ce nous semble, un triomphe assez beau pour que celui qui l'a obtenu puisse en dédaigner un autre. Ainsi nous ne craignons pas de blesser M. Combalot par les observations qu'il nous paraît utile de lui adresser.

Après avoir exposé l'état actuel de la philosophie, nous devons demander d'abord si les circonstances au milieu desquelles il a fait paraître son livre étaient bien choisies pour un travail de cette nature? Il est difficile de se le persuader. Les doctrines philosophiques de M. l'abbé de La Mennais ont eu beaucoup de retentissement. Mais, comme nous l'avons déjà fait observer, elles n'ont certes pas obtenu l'assentiment général; et les difficultés qu'on a soulevées contre elles n'ont été résolues nulle part d'une manière péremptoire. Les recherches faites sur l'idolâtrie ont eu trop peu d'étendue pour éclaircir cette grave question historique, et l'on s'est borné à des subtilités, lorsqu'on a voulu expliquer comment l'homme peut arriver à la connaissance certaine du sens commun, si ses facultés individuelles sont incapables de lui donner seules la certitude. Ces deux points fondamentaux et plusieurs autres moins importans sont demeurés en litige. C'est donc sur ce champ de bataille, et là seulement que l'on doit rencontrer les défenseurs de l'école mennaisienne. Il faut que tous leurs efforts soient consacrés à s'en rendre maîtres. S'ils sortent triomphans de la lutte, si le cartésianisme vaincu se voit forcé, après cette défaite éclatante, d'abandonner les écoles où il règne toujours, il sera temps alors de résumer dans un livre élémentaire les discussions qui auront amené ce ré-

sultat, et les doctrines qui seront, destinées à servir désormais de base à l'enseignement. Jusques-là, ce genre de travail n'ayant point pour objet un système solidement établi, est nécessairement hasardé, stérile et dépourvu d'intérêt actuel.

Si M. Combalot n'a eu d'autre dessein que de présenter ses conceptions sous la forme claire et précise, essentielle à tout abrégé, et de répondre ainsi au besoin de méthode rigoureuse dont l'absence se fait sentir chez la plupart des écrivains favorables à ses opinions, nous comprenons cette pensée. C'eût été rendre à la science un service incontestable; et l'on doit regretter sincèrement qu'il ait échoué dans l'exécution. Son style est presque toujours chargé, prétentieux, emphatique; sa manière traînante, prolixie et par suite très-souvent obscure. *Multa paucis* n'est pas sa devise, et l'on pourrait facilement réduire de moitié la partie non historique de son ouvrage sans en retrancher une seule idée. Citons au hasard. Dans la cinquième partie, chap. XIX, après avoir donné la notion catholique du beau, il expose ainsi les théories anti-catholiques sur cet objet : « Toutes les erreurs partielles de l'esprit humain sur l'infini et le fini ont dû enfanter et ont enfanté de fait des erreurs correspondantes sur la notion et sur le sentiment du beau. L'art placé sous l'influence de ces erreurs, a dû en porter l'empreinte.... Ainsi, le panthéisme indien dut enfanter et enfanta en effet une littérature gigantesque, qui, identifiant l'infini et le fini, va se perdre dans les abîmes impénétrables d'un idéalisme absolu... »

« Dès-lors plus de progrès possible dans l'art, parce que la notion du vrai, en se panthéisant, rend impossible la manifestation progressive des formes inépuisables du beau. Placé sous l'influence du dualisme, l'art brise l'unité du beau comme celle du vrai; et alors on retrouve dans les formes réalisées du beau un fatalisme cruel, implacable, ennemi éternel de la splendeur du vrai; point donc d'unité, point de beauté, point de vie, point de progrès dans l'art, placé sous l'influence du dualisme. Le matérialisme a sensualisé la notion du beau comme celle du vrai, et l'unité, la beauté, la vie, le progrès dans l'art, sont devenus impossibles à jamais. » Plus haut, chapitre III, on lit ce qui suit après la définition de l'ordre de foi : « Depuis soixante siècles, dans le vaste laboratoire des intelli-

gences, la pensée scientifique s'essaie à pénétrer dans les profondeurs de l'infini et du fini; depuis soixante siècles l'esprit humain s'efforce de reculer, et recule effectivement les bornes de la science. Et il en sera ainsi pendant que le fleuve du temps mesurera le cours des générations ici-bas. La conception philosophique marchera de clartés en clartés, jusqu'à ce qu'elle parvienne à donner une explication satisfaisante, et la plus satisfaisante dans cette mortelle vie, de tout ce qui est l'objet de la foi du genre humain... » Nous conviendrons sans peine que tout n'est pas écrit ainsi; il nous serait néanmoins facile de multiplier les citations de ce genre. Mais passons à un reproche plus grave.

Les connaissances humaines dans les principes du sens commun, se divisent nécessairement en deux classes. La première comprend toutes les vérités sanctionnées par l'assentiment universel, et constitue ce que l'on est convenu d'appeler *ordre de foi*. Placées hors de la sphère où la raison s'agite, ces vérités sont la base et la règle de toutes les opérations de l'intelligence. Toutefois, il ne suffit pas de croire, il est dans la nature de chercher à comprendre ce que l'on croit, à s'en rendre raison. Le travail de l'esprit, qui satisfait ce besoin, enfante les théories et les systèmes, et donne lieu à mille combinaisons diverses de la pensée. Telle est la seconde classe de nos connaissances, l'*ordre de conception*: c'est là, à proprement parler, la philosophie: comme l'ordre de foi n'en est que le point de départ, il doit trouver sa place en tête d'un abrégé complet de philosophie. Aussi M. Combalot ne l'a point négligé; il l'a au contraire longuement, sinon fidèlement exposé. Mais quelle a été notre surprise, lorsque nous avons cherché en vain l'application du raisonnement aux croyances renfermées dans ce symbole de la foi du genre humain! Il est impossible de s'expliquer un oubli si étrange; surtout après le travail de M. l'abbé Doney sur cet objet. La voie était ouverte, la marche tracée; il fallait la suivre. M. Combalot a mieux aimé développer dans la cinquième partie des considérations sur le catholicisme, envisagé comme principe générateur de la science et de la liberté, des beaux-arts et de la gloire, de la civilisation et de l'agriculture, de l'industrie et de la prospérité matérielle. Ces considérations offrent assurément une idée heureuse, mais *non erat his locus*. Elles sont

d'ailleurs trop générales, trop abstraites, et se bornent le plus souvent à des assertions sans preuve. Il n'y a donc dans les *Éléments de philosophie catholique* que l'ordre de foi qui soit véritablement traité.

Pourquoi encore ne l'est-il pas avec exactitude? Des opinions particulières y sont quelquefois mises sous la responsabilité de la conscience universelle, et présentées comme des dogmes incontestables. Ainsi, dans le chapitre où sont exposées les croyances sociales de l'univers, on lit: Tous les monumens de la tradition prouvent également que la loi divine est le fondement de l'ordre social, la source de la justice et du droit... L'église enseigne au souverain que l'arbitraire n'est jamais permis, et que son droit de commander n'est sacré et inviolable qu'aussi long-temps que la loi divine de justice est sacrée pour lui. Elle enseigne aux peuples que la loi divine, charte de leurs droits véritables comme de leurs devoirs, les lie au pouvoir aussi long-temps qu'il est lui-même sujet de la loi divine de justice, palladium éternel de la puissance de la liberté....

« L'église, comme le genre humain, n'a jamais cru au dogme de la légitimité ou du droit de régner sur un peuple, entendu en ce sens, qu'à quelque degré qu'un souverain l'écrase ou l'opprime, ni son droit ne s'altère, ni l'obligation d'obéir ne disparaît. » Puisque telles sont les opinions de l'auteur, il est tout naturel qu'il les défende, même dans un traité élémentaire de philosophie; mais ce qui nous paraît condamnable, c'est qu'il les range au nombre des principes qui servent de fondement à la raison, et en fasse un dogme de l'église catholique. La licence est trop forte. En laissant à d'autres le soin d'apprécier la valeur de cette théorie, nous croyons qu'on est libre de la rejeter, sans abjurer le sens commun et sans être hérétique. Ajoutons même que les raisonnemens sur lesquels M. Combalot l'appuie, ne sont pas de nature à lui donner beaucoup de crédit. Voici le plus remarquable: « Le royalisme absolu, qui cherche son principe et les conditions de son existence en dehors de la loi divine, est dans une égale impuissance de réaliser autre chose que le despotisme et la servitude. En un mot, point de liberté là où l'homme seul commande: or, il commande SEUL dans la monarchie gallicane ou absolue.... Mais, placé sous l'empire de la loi divine, le pouvoir,

un ou collectif, ne fait jamais qu'obéir. Sujet de cette loi, tutrice de tous les intérêts, il ne peut rien pour elle; il ne peut quelque chose que par elle. »

Il est clair qu'ici, le gallicanisme, dont, au reste, nous ne voulons pas nous déclarer les champions, est évidemment dénaturé. Si l'on met à part quelques ignobles courtisans repoussés avec mépris par ceux dont ils ont souillé les doctrines, quel auteur gallican a jamais affranchi la volonté du prince de toute obligation morale, et l'a dispensé d'obéir aux lois de la justice? Ils prétendent tous, il est vrai, que l'exercice abusif du pouvoir n'entraîne pas la déchéance de celui qui en est investi, et ne reconnaissent à personne, ici-bas, le droit de le contraindre par la violence. Cette absence de sanction humaine pour les devoirs de la royauté, est-elle incompatible avec la liberté, et celle-ci trouve-t-elle une protection favorable au repos de la société, dans les bouleversements que fait naître le droit d'insurrection? Voilà le point qu'il fallait discuter, et qui ne se trouve pas même effleuré.

Du reste, ce n'est pas seulement sur cette question que la logique de M. Combalot nous paraît donner prise à ses adversaires. Dans la troisième partie, chapitre 4, il se demande : « Comment l'humanité, qui ne participe à la » raison infinie que sous un mode de limita- » tion, peut posséder la vérité absolue. » Après s'être élevé à une hauteur prodigieuse, où nous avons eu peine à le suivre, pour arriver à dire que le moyen de cette participation est la parole humaine dans ce qu'elle a de permanent et d'immuable, il continue ainsi : « Cette pa- » role humaine, en s'individualisant dans » chaque homme, ne saurait être, en tant » qu'individuelle, un criterium de vérité, ou » une manifestation certaine de la raison in- » finie; car, bien qu'elle ne soit, en s'indivi- » dualisant, qu'un effet de cette raison infinie, » qui, descendant des hauteurs de l'éternité, » parvient jusqu'à lui en passant par les degrés » divers du monde des intelligences; comme » elle est soumise à l'activité individuelle de » son être, s'il ne lui est pas donné de l'anéan- » tir, il peut en obscurcir la lumière, en dé- » praver, en troubler les rapports. » N'est-ce pas évidemment fournir des armes aux détracteurs du sens commun? Car, si l'individu peut altérer la portion de raison divine qui lui est départie, le genre humain le peut également, puisqu'il subit l'influence des passions

et de l'activité intellectuelle, et cette hypothèse n'est pas essentiellement sceptique, puisqu'il reste toujours pour découvrir une erreur universelle, la ressource de juger soi-même le sens commun, avec une raison dégagée des influences d'une nature faible et corrompue. Nous ne disons pas qu'il en soit ainsi, mais cette observation que les cartésiens ont souvent répétée, valait la peine d'être examinée.

M. Combalot a été plus malheureux encore quand il a voulu expliquer « comment chaque intelligence peut être infailliblement certaine, qu'en participant à la raison du genre humain, elle participe à la raison infinie. » Il commence d'abord par une longue comparaison entre la foi de l'individu au sens commun et celle du fidèle à l'enseignement de l'église; comparaison qui ne prouve rien, puisque dans le cartésianisme on admet que les facultés du fidèle viennent lui donner une connaissance certaine de ces enseignements; puis il raisonne de cette manière : « Demandez si l'homme peut s'assurer infailliblement s'il participe aux croyances immuables de l'humanité : c'est comme si l'on demandait s'il peut s'assurer infailliblement de l'existence du genre humain. La question ainsi posée se résout inviolablement par un fait palpable. Il n'est pas plus difficile à l'individu de s'assurer certainement des croyances universelles, perpétuelles et uniformes du genre humain que de l'existence même du genre humain. Mais n'est-ce pas par sa seule raison que l'individu s'assure de l'existence du genre humain comme de ses croyances? Pas plus que le simple fidèle ne s'assure par sa seule raison, de l'existence et des croyances de l'église catholique... L'homme connaît le sens commun par voie d'autorité, par voie d'enseignement ou de tradition etc. » Il faut une foi robuste dans la confiance de ses lecteurs pour émettre une semblable assertion. Sans doute, c'est un témoignage partiel qui constate le sens commun, puisqu'on ne saurait interroger le genre humain tout entier sur un fait : mais ce témoignage, cette tradition, cette autorité, nous ne pouvons la connaître qu'à l'aide de nos facultés individuelles. La difficulté reste donc tout entière.

Nous ne pousserons pas plus loin notre examen des *Elémens de philosophie catholique*, bien que la matière soit loin d'être épuisée. En résumé, absence des qualités qui conviennent à un abrégé; peu de logique, beaucoup

de déclamations ; une partie essentielle de la philosophie laissée de côté ; les questions fondamentales à peine traitées ou mal résolues : voilà des défauts qui ne permettent pas d'espérer que ce livre ait une grande portée dans le monde philosophique.

GÉOLOGIE.

Nous avons vu dans un précédent article (1) que les traditions des peuples s'accroissent non-seulement sur la réalité, mais encore sur l'époque même d'un immense déluge. Elles font remonter cette époque à environ cinq ou six mille ans de notre siècle. Nous avons également dit que les *monumens géologiques*, par une juste appréciation de leurs effets, avaient conduit les savans à un résultat analogue, c'est-à-dire à placer l'origine de nos sociétés actuelles à une époque qui n'est pas plus éloignée que celle donnée par l'histoire. — Résultat d'autant plus précieux, s'écrie l'illustre Cuvier, qu'il lie d'une chaîne non interrompue l'histoire naturelle et l'histoire civile. — Examinons donc quels sont ces *monumens* qui ont ainsi servi de guides aux géologues. Ils sont d'autant plus intéressans à étudier, que longtemps ils servirent également à reculer démesurément l'âge du monde, et à faire méconnaître les traces pourtant indélébiles de la vengeance divine. Ces *monumens*, effets des causes incessamment agissantes sur la surface de la terre, depuis la dernière retraite des eaux de dessus nos continens, sont les *tourbières*, les *éboulemens*, la progression toujours constante des *dunes*, les *alluvions* ou *atterrissemens* des fleuves et rivières, etc., etc., phénomènes dont les lois de développement, sagement interprétées, peuvent servir de chronomètre pour mesurer l'âge du monde actuel.

C'est ainsi que les *tourbières*, que chacun sait se former par l'accumulation des plantes aquatiques, peuvent donner une mesure du temps, puisqu'elles s'élèvent dans des proportions déterminées. En s'accroissant indéfiniment, elles sont parvenues, dans certains endroits, à envelopper les buttes des terrains sur

lesquels elles se forment : plusieurs de ces buttes ont été ainsi enterrées, et cela de mémoire d'hommes. D'autres fois, des tourbières descendant le long des vallons, s'avancent comme les glaciers. En les sondant alors jusqu'au terrain solide on juge de leur ancienneté que l'on trouve n'être jamais infiniment reculée. Il en est de même des *éboulemens*, qui se font pourtant avec rapidité, et qui cependant n'ont pas encore recouvert les escarpemens, au pied desquels ils se forment.

On voit en Écosse des roches escarpées, dont la face abrupte et verticale n'est point encore cachée par la masse de débris qui s'accumule à leur base. Cependant ces roches n'en sont pas moins d'une hauteur médiocre, et ces éboulemens ont dû nécessairement commencer aussitôt le retrait des eaux.

La marche des dunes donne un résultat entièrement analogue. Lorsque la côte est basse et le fond sablonneux, les vagues poussent le sable vers les rives ; à chaque reflux une certaine quantité est desséchée, et les vents qui soufflent presque toujours de la mer, élèvent sur ses bords, en plusieurs endroits, ces ceintures de collines ou monticules sablonneux qu'on désigne sous le nom de *dunes*. Poussées par les vents, les dunes s'avancent lentement, mais invariablement, vers l'intérieur des terres, menacent les habitations, qu'elles finissent par envahir ; et des villages, si l'industrie humaine n'y met obstacle, sont ainsi engloutis sous un déluge de sable. De tels exemples, malheureusement trop nombreux, sont consignés dans l'histoire.

Les dunes du golfe de Gascogne ont couvert un grand nombre de villages mentionnés dans des titres du moyen âge. Il paraît même qu'en ce moment dix communes du département des Landes sont menacées d'une pareille destruction. Des ingénieurs qui se sont particulièrement occupés de la marche des dunes, l'ont estimée à soixante pieds par an. D'après ces mêmes calculs, il ne leur faudrait que deux mille ans pour envahir Bordeaux. Et d'après leur étendue actuelle, il doit y avoir près de quatre mille ans qu'elles ont commencé à se former. — En Égypte, on a observé un phénomène qui peut être rapproché de celui-ci. Des terrains cultivables, d'une immense étendue, ont été, dans cette contrée, recouverts par les sables de la Libye que poussent des vents d'ouest, et ce transport est tellement rapide, que des villes et des villages, dont

(1) *Dominicale* du 20 avril 1854.

es ruines paraissent encore, ont été ensevelis; et cela, seulement depuis la conquête de l'Égypte par les Arabes, car, suivant les rapports de M. Denou (*Voyage en Égypte*), on voit es sommités des minarets des mosquées percer au travers de cet océan de sables. N'est-ce pas là encore un chronomètre presque certain du peu d'ancienneté de la surface actuelle du globe, puisqu'il est certain qu'avec une marche aussi rapide, ces sables auraient sans doute envahi la vallée entière du Nil, déjà si étroite. — Cette même vallée du Nil, que nous venons de voir envahie d'une manière si prompte dans quelques-unes de ses parties, va encore servir aux naturalistes de mesure dans la question qui nous occupe. Regardée par les prêtres d'Égypte, d'après Hérodote, comme un présent du fleuve, cette contrée ne dut en effet son existence qu'à des *atterrissemens* incessamment renouvelés. Le même historien, Hérodote, assure que le *Delta* n'avait paru que depuis peu de temps. Dolo-mieu l'a prouvé que du temps d'Homère la langue de terre sur laquelle Alexandre fit construire sa ville, n'existait pas encore. Il prouve même que le fameux *lac Marcotis* avait de quinze à vingt lieues de longueur, et formait alors un golfe, dans lequel on pouvait facilement naviguer à partir de l'île du Phar. En comparant donc l'état de cette partie de l'Égypte du temps d'Homère, avec celle donnée par Strabon, il n'a fallu que neuf cents ans pour faire de ce golfe un simple lac de six lieues, et donner naissance à la langue de terre sur laquelle fut construite l'ancienne Alexandrie. Mais depuis Strabon, les choses ont encore tellement changé, qu'une nouvelle langue de terre, de deux cents toises de largeur, s'est ajoutée à l'ancienne, et c'est sur elle que la nouvelle ville a été bâtie. On voit avec quelle rapidité se forment dans certaines circonstances des pays entiers. On conçoit en effet que les fleuves, en traversant les continents, entraînent dans leurs cours rapides une quantité considérable de terre et de sable, mais qu'arrivés à leur embouchure, leur vitesse se ralentissant graduellement, et finissant bientôt par s'anéantir, ils laissent alors se déposer les graviers et les terres dont leurs eaux s'étaient chargées. — Les parties les plus grossières se déposent principalement sur les bords du courant, où le mouvement est moindre; et les parties les plus ténues sont emportées plus avant dans le fond de la mer. Les atter-

rissemens, qui se forment toujours, comme nous venons de le dire, sont parfois très-considérables : des provinces entières, et des royaumes même n'ont pas eu d'autre origine. C'est ainsi que des ports de mer se trouvent actuellement à plusieurs lieues dans les terres. Du temps d'Auguste, la ville de Ravenne était sur la mer, dont elle est aujourd'hui éloignée de plus d'une lieue. Le port d'*Adria*, qui avait donné son nom à la mer Adriatique, en est aujourd'hui à sept lieues. — Personne n'ignore que le saint roi s'embarqua, pour combattre les infidèles, au port d'Aigues-Mortes qui n'est plus un port de mer, et débarqua à Damiette qui se trouve aujourd'hui à deux lieues dans les terres.

Veut-on encore de nouveaux exemples de la rapidité avec laquelle se passent de pareils phénomènes? qu'on jette les yeux sur les descriptions de l'Égypte, on verra l'élévation du sol de cette contrée s'opérer en même temps que l'extension de sa surface, avec une telle promptitude, que l'inondation dépasse de beaucoup les marques qu'elle a laissées dans les siècles précédens. Notez bien, pour l'interprétation du phénomène, que le fond du lit du fleuve s'élève dans la même proportion que les plaines adjacentes. Hérodote avait dit qu'il avait suffi de neuf cents ans pour établir une différence de neuf coudées. L'inondation surmonte aujourd'hui de sept pieds la plus grande hauteur atteinte dans le quatrième siècle depuis Jésus-Christ. Aussi les monumens antiques de ce singulier pays sont tous plus ou moins enfouis par leur base.

Il était bon de faire voir combien étaient chimériques les opinions des philosophes qui prétendaient s'appuyer sur la nécessité de milliers et de millions de siècles pour rendre raison de pareils phénomènes. Il était surtout nécessaire de faire voir que le sol de l'Égypte avait dû s'étendre d'une manière rapide, et d'autant plus rapide, que les atterrissemens ou alluvions devaient être encore plus considérables dans les commencemens. Il n'a donc pas fallu beaucoup de siècles pour que les hommes pussent fonder en Égypte une société nombreuse, ainsi qu'il est constaté par les livres saints. Et ce serait tirer de bien fausses inductions, que de faire remonter l'état actuel de la surface du globe à une époque immensément reculée, par l'impossibilité présumée de l'établissement précoce de sociétés humaines sur les bords du Nil. Ainsi tombent ces phrases

d'un historien trop connu par ses haines contre tout ce qui pouvait étayer les vérités du Christianisme : « Que les inondations du Nil durent, pendant des siècles, écarter tous les colons d'une terre submergée pendant quatre mois de l'année ; les eaux croupissantes, s'accumulant continuellement, durent long-temps faire un marais de toute l'Égypte, etc.... L'ordre naturel des choses semble donc démontrer invinciblement que l'Égypte fut une des dernières terres habitées, etc., etc. »

Ces prétendues considérations philosophiques sont actuellement pour nous de nulle valeur, puisque nous venons de voir avec quelle rapidité les choses se passaient ; mais si nous ajoutons à cela que les terrains cultivables, et les plus tôt cultivables, ont dû, nécessairement être les terrains d'alluvion, surtout à une époque où le sol n'était pas recouvert des détritux végétaux et animaux qui constituent le terreaux, nous en concluons que, loin de s'éloigner des contrées d'atterrissement, les hommes, après le déluge, durent naturellement s'en rapprocher. Aussi est-ce sur les bords du Nil, de l'Euphrate, que la Genèse nous montre les premières sociétés humaines. Nous voyons donc que les changemens survenus sur la surface du globe ne font que confirmer *le peu d'ancienneté* de la catastrophe effroyable dans laquelle la justice de Dieu noya des générations corrompues, puisque, par la comparaison des effets géologiques obtenus dans l'intervalle d'époques invariablement fixées par l'histoire, d'avec ceux développés antérieurement, on arrive à déterminer à peu près *l'instant* où ces effets ont commencé, lequel est celui de la dernière retraite des eaux, et ne remonte pas une époque plus reculée que celle donnée par la Genèse : partout, la nature a parlé comme la tradition humaine. Et n'est-ce pas un spectacle consolant pour l'homme religieux que ces jalons semés ou plantés par une bonté toute divine sur les avenues de la science, pour guider à la vérité des esprits que ne satisfait point une foi simple et naïve ?

ASSOCIATION

RELIGIEUSE POUR LES PROGRÈS DE L'AGRICULTURE EN FRANCE.

Une grande œuvre est établie. Des hommes dévoués au bien public ont conçu la pensée de placer les progrès agricoles sous les auspices de la religion, et ils marchent à grand pas vers le but qu'ils se sont proposé.

C'est un devoir pour nous d'appeler sur leur haute entreprise l'attention de tous nos lecteurs, et ce devoir, nous venons le remplir avec joie.

Le conseil général de l'Association au nombre de cinquante membres choisis parmi les différentes notabilités que renferme la capitale s'est réuni sous la présidence de M. le duc de Montmorency, pour l'adoption définitive de statuts qui viennent d'être publiés.

L'Association, complètement étrangère à la politique, se propose de fonder des fermes modèles, des écoles d'Agriculture, des colonies agricoles de pauvres et d'orphelins, des sociétés d'assurance mutuelle entre les cultivateurs et d'autres établissemens analogues.

Déjà un vaste institut est à la disposition de l'Association dans le département de l'Oise.

Elle veut propager la connaissance et encourager l'application de toutes les méthodes propres à favoriser l'agriculture. Elle veut surtout moraliser le travail ; imprimer aux capitaux une sage et vertueuse direction ; réunir par les liens d'une utilité réciproque la classe des riches et celle des pauvres ; en imposant aux premiers la justice et la bienveillance, aux autres, la patience et la probité.

Si l'on réfléchit que le bonheur des nations est à ce prix, on comprendra aisément la haute portée de l'œuvre que les fondateurs de l'Association religieuse ont entreprise.

Mais pour obtenir les résultats qu'ils ont à cœur, et que nous devons tous désirer avec eux, ils ont besoin d'être puissamment secondés. Ils en appellent donc au zèle de tous les vrais amis de la prospérité publique, à quelque rang, à quelque opinion qu'ils appartiennent.

Le nombre des associés est indéfini. La souscription annuelle de chaque associé est de

100 francs. Un associé peut prendre plusieurs inscriptions; plusieurs personnes peuvent se unir pour une seule.

Les bureaux de l'œuvre sont rue Cassette, 33.

L'association publie un *Journal d'agriculture pratique* dont le prix est de cinq francs.

On annonce comme devant paraître à la fin du mois, le premier volume d'un ouvrage de M. l'abbé Caron, chanoine honoraire d'Amiens, ayant pour titre : *Démonstration de l'authenticité du catholicisme, fondée sur les lois constitutives de l'intelligence, et sur les propres caractères de la vérité*; avec cette épigraphe : *Veritas sum via veritas et vita.*

ÉPHÉMÉRIDES.

le 11 mai 1110. Vingt-un Templiers, ayant à leur tête le comte Hugues, leur commandeur, se présentent à l'archevêque de Mayence pour protester de leur innocence, et demander qu'on reçoive leur appel au pape futur. Mais le pape Clément V ayant été consulté par l'archevêque, et l'ayant chargé d'examiner la cause du comte et de ses vingt chevaliers, ils furent déclarés absous des crimes qui leur étaient imputés; ce qui n'empêcha point le concile de Vienne, assemblé l'année suivante, de condamner et de supprimer l'ordre entier des Templiers, contre lequel en effet de graves accusations s'étaient élevées.

le 2 841. La ville de Tours est délivrée des attaques des Normands; la victoire remportée sur eux fut attribuée aux prières de saint-Martin, et donna occasion à l'établissement de la fête annuelle de la *Subvention de St.-Martin*.

le 5 1791. Bref du pape Pie VI, qui condamne comme illégitimes, sacrilèges, et contraires aux canons, les élections faites en France d'après la constitution civile du clergé.

le 4 1791. L'assemblée constituante reçoit la dénonciation de Bailly contre les prêtres insermentés, qui, fidèles à leur premier serment fait à l'église et à ses lois, et prêts à tout souffrir plutôt que d'approuver les innovations introduites en France, malgré les évêques et le pape, s'étaient entendus pour ondoyer dans les maisons les enfans qui, portés à l'église, eussent été baptisés par les intrus. Bailly les poursuivait alors pour acquiescer et conserver sa popularité. Le malheureux ne savait pas encore que la faveur du peuple ne l'empêcherait pas de mourir sur l'échafaud, aux applaudissemens du même peuple.

le 15 252. La persécution de l'empereur Dèce contre

les Chrétiens devenant plus menaçante que jamais, sous le nouvel empereur Gallus, les évêques d'Afrique s'occupent du sort de ceux qui avaient succombé à la première persécution. La plupart avaient montré leur repentir et demandé leur réconciliation. Il fut arrêté que, vu l'approche du danger, on donnerait immédiatement la paix à ceux qui auraient montré de bonnes dispositions, sans prolonger davantage leur pénitence publique.

16 1605. Election du pape Paul V, de la famille Borghèse, et l'un des pontifes les plus distingués de ces derniers siècles. Il approuva ou confirma les congrégations de l'Oratoire, de la Visitation et de Ste-Ursule, qui ont rendu en France et ailleurs de si grands services. Ami des arts, il fit achever St-Pierre de Rome; aussi pieux qu'éclairé, il ne passa point un seul jour de son long pontificat sans célébrer la messe.

17 1105. Sacre de S. Othon, évêque de Bamberg, apôtre de la Poméranie. Ce grand homme, qu'un de ses historiens appelle la merveille du monde, sut respecter à la fois l'empereur, son souverain temporel, et le pape, son chef spirituel, quoique le premier fût excommunié et qu'il continuât de communiquer avec lui. Parlant toujours le langage de la vérité et de la foi, il levait nécessairement obtenir l'estime et le respect que les hommes les plus passionnés ne refusent point à la vertu.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

M. l'évêque de Rhodéz annonce, dans une lettre pastorale du 25 avril, une quatrième visite pastorale de son diocèse. Le prélat, après avoir exposé les avantages de la visite pastorale, y témoigne sa satisfaction de sa visite précédente :

« Nous ne vous avons point oubliées, quoique nous nous tournions aujourd'hui vers une autre région de notre diocèse, chères et intéressantes paroisses qui avez été l'objet de notre dernière visite ! Nous voudrions que les limites de cette courte allocution nous permissent de proclamer vos noms, et de vous proposer à la religieuse émulation de vos sœurs, les autres églises; il en est un grand nombre que nous aimerions à citer, s'il nous était possible de les citer toutes. Nous dirons seulement que les vallons comme les plaines nous ont offert d'abondantes consolations, que les campagnes ont rivalisé de zèle avec les cités. Parmi ces dernières, il en est une surtout qui s'est acquis un droit particulier à notre estime et à notre affection, en nous offrant le touchant tableau de la charité, de l'unanimité des sentimens qui liait les premiers fidèles ;

en réjouissant notre cœur, dans ces temps de tristes discordes et par le spectacle d'une agrégation d'hommes et de chrétiens, la meilleure, la plus unie, la plus fraternelle, et nous pouvons ajouter la plus heureuse, le peu de bonheur permis à la terre étant le fruit de l'esprit de douceur, de la loi d'amour de l'Évangile. Et quant à la partie des montagnes que nous avons visitée, nous n'hésiterions pas à avouer notre prédilection pour les fidèles populations qu'elles nourrissent, si la tendresse pastorale pouvait distinguer les lieux, et faire acception des personnes. On dirait que le Sauveur des hommes, en se retirant sur la montagne pour prier son divin Père, y a laissé la bénédiction de sa prière, et qu'il y a attaché comme un privilège de religion et de vertu; et l'on croit comprendre pourquoi le même Sauveur recommandait à ses disciples de chercher sur la montagne, au jour des tribulations, un asile à leur salut et à leur foi. Soit que ces sites élevés, d'où l'œil domine au loin sur la scène agitée où luttent misérablement les passions humaines, favorisent davantage le sérieux et le recueillement de la pensée, et secondent mieux l'essor de l'âme vers ce ciel qu'ils avoisinent, qu'ils semblent toucher, et qui, vu de ces hauteurs, se montre si ouvert et si beau; soit que leur isolement préserve de toute contagion la pureté de l'air qui les environne, et l'empêche de s'altérer par le mélange de ce souffle de corruption, de ces vapeurs pestilentielles qui s'exhalent des basses régions de la terre; soit enfin que le ciel, dans sa justice et dans sa bonté, ait voulu leur donner, comme une compensation aux biens qu'un sol moins généreux leur refuse, une part plus abondante dans les trésors et les consolations de la foi, on ne peut méconnaître que la religion, cette vigne que le Seigneur a plantée, dont les rejetons ont couru de la mer à l'Euphrate, et dont les rameaux ont couvert le monde, a jeté sur les montagnes ses plus profondes racines, et que l'arbre de la foi s'y est élevé fort et majestueux, comme y croissent les grands chênes, étendant paisiblement ses branches séculaires sur les générations ravies de respirer sous son ombrage. Là, nous avons vu des églises paroissiales réglées sur le modèle des communautés religieuses, d'aimables troupeaux de fidèles, petits en nombre, mais en qui le Père s'est plu à établir son royaume; à qui nous disions avec vérité, quand ils se pressaient autour de nous pour nous voir et nous entendre, que nous envions le sort de leur pasteur, et que nous serions heureux de vivre au milieu d'eux, parmi l'innocence de leurs mœurs et la simplicité de leur foi, et d'échanger notre bâton pastoral pour cette houlette plus légère qui suffit à conduire des agneaux si dociles. Encore ému de ces souvenirs au moment où nous allons entreprendre notre course apostolique, ce n'est pas sans un secret mouvement de joie que nous levons les yeux vers les montagnes où notre ministère nous appelle, cette année, à évangéliser la paix, à porter les biens du salut, et où

nous attend sans doute le retour de ces scènes délicieuses que notre plume, inspirée par notre cœur, avait besoin de retracer. »

— M. l'évêque de Fréjus, par un mandement du 14 avril, a ordonné des prières pour obtenir de la pluie, devenue nécessaire par la grande sécheresse qui désole la Provence. Il ordonne des prières publiques pendant trois jours, en l'honneur des Cœurs de Jésus et de Marie, auxquels il avait précédemment consacré le diocèse.

— Une plantation de croix a eu lieu le dimanche 27 avril, à Villers-Bocage, diocèse d'Amiens. Tous les paroissiens et beaucoup d'habitans des paroisses voisines remplissaient l'église. Les enfans et les neveux du pieux paroissien qui a fait ériger cette croix à ses frais se mirent en marche, entre vêpres et complies, pour porter le signe de la rédemption au lieu indiqué. Une grande multitude chantait des hymnes et des cantiques. Le discours prononcé au lieu de l'érection par M. Boucher, curé de Molliens-au-Bois, fut écouté avec recueillement au milieu d'un immense concours.

— Dans la nuit du lundi au mardi de cette semaine, un vol de vases sacrés a été commis dans l'église de Salles, canton de Belin (Gironde). Les auteurs de ce vol se sont introduits dans l'église par la porte principale, qu'ils ont trouvé le moyen d'ouvrir, sans qu'il ait été possible de reconnaître aucune trace de forcement ou d'effraction; puis ayant pénétré de la même manière dans la sacristie, ils en ont ouvert une armoire qui renfermait une somme d'argent, environ 160 francs, qu'ils ont enlevée, ainsi que la clé du tabernacle qui a facilité la consommation de leur crime.

Ces malfaiteurs se sont emparés d'un ostensor, d'un calice, d'une custode, et d'un porte-Dieu qui se trouvaient dans le tabernacle. Tous ces objets étaient en argent, et valaient plus de 4,000 francs. On n'a pu retrouver les hosties consacrées que contenaient les vases volés. Jusqu'à présent, toutes les perquisitions faites pour découvrir les auteurs de ce vol sacrilège, ont été sans résultat. C'est, dit-on, depuis deux mois le huitième attentat du même genre qui s'est commis dans l'arrondissement de Bordeaux. Nous n'avons pas ouï dire que la justice ait atteint aucun coupable.

— Un gouvernement protestant d'Allemagne vient de décréter ce qu'un de nos préfets, membre de l'Académie morale, M. Dunoyer, recommandait il y a quelques mois, par circulaire, aux maires de campagne. Il a publié une loi qui impose le célibat aux pauvres.

— A la fin de mars dernier, il y a eu à Naples une abjuration d'un protestant, Abraham Lambellet, Suisse, fils d'un fabricant d'horloges. Se trouvant dans la prison civile, il a été touché de la grâce, et a eu une longue correspondance avec M. Vincent Brunel, prêtre de la mission. Ils ont discuté ensemble les questions les plus difficiles de la religion. Lambellet est instruit, et ses propres

recherches ont favorisé le zèle de son sage guide. Son abjuration a eu lieu dans la chapelle de la prison par le ministère du nonce à Naples, M. Ferretti, archevêque de Séleucie. Le prélat fut reçu par M. Marigliani, chapelain du roi de Naples, administrateur des prisons, et par les inspecteurs. Il prononça dans cette occasion deux pieuses exhortations, et montra par d'abondantes largesses sa charité pour les pauvres détenus.

— Le juge de paix du canton de Tarare, escorté de quatre gendarmes, a fait une visite domiciliaire chez M. Berger, curé de Saint-Fargeux, dans le diocèse de Lyon.

— On nous écrit du Gard, dit le *Libre Examen* : « Des scènes déplorables ont eu lieu dans une commune voisine du Vigan. Un prédestinarien fanatique est parvenu à détacher de l'Eglise nationale quelques personnes crédules. Des témoins graves et dignes de foi ont assuré qu'il rebaptise ses adeptes, et qu'il leur administre la communion. C'est un ancien commis-voyageur, devenu tout à coup apôtre consacré par le Saint-Esprit. Le bruit s'étant répandu qu'il avait dit que lorsqu'un des pasteurs de l'église du Vigan prêche, le démon est derrière la chaire, une multitude de gens, pendant la nuit, assiégea la maison où il présidait sa réunion, et vociféra des cris de mort. Heureusement qu'on trouva moyen de faire évader le prédicateur. L'autorité locale intervint et lui fit signifier de ne plus rentrer dans sa commune. Il se dispose pourtant, dit-on, à revenir, résolu à subir, s'il le faut, le martyre, et les habitants d'Azève s'obstinent à ne pas souffrir qu'il y repa-raise. Dieu veuille les éclairer tous de ses vives lumières, et leur donner son esprit de prudence, de tolérance et de charité ! »

— Voici l'état du mouvement du clergé en France, pendant les quatre dernières années, donné par un journal :

ORDINATIONS.

En 1850, prêtres 2557, diacres 1855, sous-diacres^s 1925, prêtres employés, morts 1212; en 1851, prêtres 2197, diacres 1895, sous-diacres 1854, prêtres employés, morts 1055; en 1852, prêtres 2125, diacres 1702, sous-diacres 1854, prêtres employés, morts 1262; en 1853, prêtres 1953, diacres 1700, sous-diacres 1694, prêtres employés, morts 1045.

Le nombre des élèves, dans les séminaires, a été, en 1852, de 9509, dans les grands séminaires; de 15,625, dans les écoles secondaires. En 1853, de 8670, dans les grands séminaires; de 12,910, dans les écoles secondaires.

— M. l'évêque d'Ajaccio a prononcé une homélie touchante dans l'église cathédrale, à son arrivée dans son diocèse. Nous en extrayons le morceau suivant, où le pieux prélat parle de la grande tâche qui lui est imposée :

« Vous avez gémi long-temps de la privation des établissements ecclésiastiques et religieux; mais déjà ma lettre pastorale vous aura fait concevoir l'espérance de les voir se relever bientôt de leurs ruines, et j'ai le bonheur dans ce moment de vous confirmer dans cet espoir si consolant. Le gouvernement a très-bien compris l'urgence, comme l'immensité des besoins de notre pays. Je dis plus : il reconnaît les droits qu'a le diocèse d'être aidé pour fonder ces divers établissements, et nous ne doutons nullement de l'exécution des promesses qui nous ont été faites à cet égard.

» Jugez combien est grande l'étendue de nos devoirs !... Les divines Écritures nous apprennent tout ce qu'exige de notre part de courage, de patience, de zèle et de dévouement, la redoutable qualité de pasteur des âmes. L'Esprit Saint nous dit qu'il nous a établi votre évêque pour gouverner avec sagesse, mais aussi avec force, l'Eglise que Jésus-Christ s'est acquise au prix de son sang : *Posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei quam acquisivit sanguine suo*. Placé comme une sentinelle pour veiller à la garde de la nation sainte, nous devons tenir sans relâche nos yeux ouverts pour découvrir les pièges que l'ennemi vous tend, et donner aussitôt le signal d'alarme; et nos avis, fussent-ils parître importuns, fussent quelques hommes plongés dans le sommeil du péché se plaindre que nous venons troubler leur repos funeste, nous ne devons point pour cela cesser d'élever notre voix comme une trompette, et d'annoncer à Israël les malheurs qu'il attire sur lui en offensant le Seigneur son Dieu. *Speculatorum dedi e domui Israel.... Clamo, ne cesees; quasi tuba exalla vocem tuam, et annuntia populo meo scelerum....* »

EXTÉRIEUR.

On avait d'abord répandu le bruit que le général Quesada, sorti de Vittoria avec 2,500 hommes de garde royale, avait été battu, le 22 avril, dans la Burunda, par sept bataillons carlistes, commandés par Zumula-Carregny. La bataille n'a pas eu lieu. Quesada est entré à Irarsan, distant de trois lieues de Pampelune, le 27, avec deux millions de réaux qu'il apportait de Vittoria. — Le général Elander vient de signer à Madrid une ordonnance qui impose le clergé pour 2 millions.

En Portugal, la lutte continue. Les dernières nouvelles de Lisbonne, données par les journaux anglais sont du 25. D'après ces nouvelles, Villafior se serait avancé dans le Nord, et aurait pris Amarante et Lamégo. On parle de quelques déflections dans les officiers de don Miguel. Figueiras et Coimbre sont toujours au pouvoir de ce prince.

— Le *Moniteur* du 1^{er} mai contient le rapport du général Desmichels, commandant militaire à Oran, dont avait parlé la veille le ministre de la

guerre. Ce général, qui entend mieux l'esprit d'établissement en Afrique que les autres chefs, a conclu avec les Arabes de l'intérieur les plus heureux arrangements. La paix est jurée, les Matres apportent toutes leurs productions dans la ville, les relations les plus amicales se sont établies.

— Le ministre de l'intérieur a clos le 30 avril la session des états-généraux de Hollande. Il a dit que le gouvernement s'était encore trompé dans son attente d'un prochain arrangement de la question belge; que cependant il conservait l'espoir que cette affaire se terminera, et que la nation néerlandaise n'aura plus de sacrifices à faire pour arriver à un résultat équitable.

On écrit de Vienne, 28 avril :

« S. A. R. Madame la duchesse de Berri est arrivée ici hier. Elle doit se remettre demain en route pour Prague.

INTÉRIEUR.

NOUVELLES DIVERSES.

Les interrogatoires de la commission des pairs pour l'affaire des 15 et 14 avril sont à peu près terminées; néanmoins la commission se réunit encore tous les jours pour élagner et corroborer toutes les pièces de l'affaire. Elle attend, dit-on, en ce moment, les dossiers des affaires de Lyon et de Saint-Etienne.

— Une nouvelle perquisition a été faite dans les bureaux de la *Tribune*, rue Notre-Dame-des-Victoires, et à l'imprimerie de ce journal; il paraît que c'est par ordre du président de la Cour des pairs que cette perquisition s'est effectuée.

Le *meilleur en page* de ce journal, arrêté d'abord et puis relâché, a été arrêté de nouveau.

— Le sieur Patey, ex-président du comité de la société des Droits de l'homme à Rouen, a été arrêté et transféré à Paris, pour y être interrogé par la commission d'instruction de la Cour des pairs.

— Les négocians de Lyon continuent à émigrer, et plusieurs autres sont résolus à transporter leurs fabriques dans une ville plus tranquille.

— Une ordonnance du 18 avril a prononcé la dissolution des gardes nationales de Lyon et de Vaise, la Croix-Rousse et la Guillotière, ses faubourgs.

— Une compagnie de la garde nationale de Marseille est suspendue, pour ne pas avoir voulu prendre les armes lors de l'appareil militaire déployé contre les républicains dans la dernière crise.

— Le sieur Berlier, président de la société des Droits de l'homme de Montbrison, a été arrêté et conduit dans les prisons de St-Etienne. Vingt-neuf nouveaux mandats viennent d'être décernés contre des prévenus de la sédition de cette dernière ville.

— La souscription ouverte à Lyon, en faveur des soldats blessés, s'élevait, le 29 avril, à 153,126 fr.

Celle que de respectables citoyens ont formée pour les victimes innocentes des événements, montait alors à 22,504 fr.

— Une des sections électorales de la ville de Nevers s'est réunie le 19 avril pour nommer cinq membres du conseil municipal. M. de Raffin, propriétaire, chef d'usines et d'entreprises, où il emploie un grand nombre d'ouvriers, a voulu, avant de prononcer la formule du serment orléaniste, lire une déclaration interprétative de cette démarche. Le président l'a interrompu. Alors M. de Raffin a déposé sa protestation par écrit et a prononcé le serment, en ajoutant qu'il le faisait comme contraint et forcé. Le président et un fonctionnaire ont réclamé contre cette restriction; mais les électeurs ont décidé que la formalité était valablement remplie.

— Beaucoup d'électeurs de Bayeux ont fait insérer dans l'*Ami de la Vérité* une déclaration, portant qu'ils se rendront aux élections et qu'ils voteront, n'entendant par le serment exigé, que répondre aux besoins du pays. Dans beaucoup de villes, les électeurs légitimistes ont pris le même parti.

— Une petite émeute a éclaté au collège royal de Lyon. Des barricades ont été formées avec les lits. Les élèves s'étaient armés de débris de chaises; on a saisi à plusieurs des pistolets et des couteaux-poignards. On est parvenu à rétablir l'ordre, et douze des plus mutins ont été renvoyés.

— On dit à présent qu'il n'a été porté d'autres blessés, par suite des journées des 15 et 14 avril, que 21 à l'Hôtel-Dieu, dont 2 femmes; 17 à l'hôpital Saint-Louis, et 8 au Val-de-Grâce. Tous les autres blessés ont été traités à domicile.

— M. l'évêque d'Orléans a voulu, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, visiter la partie la plus éloignée de son diocèse. Le prélat est parti d'Orléans le lundi 14 avril; il a confirmé le même jour à Jargeau, le mardi à Tigy, le mercredi à Sully, le jeudi à Gien, le vendredi à Briare, d'où il a continué sa tournée, qui devait encore durer huit jours. Elle avait été annoncée il y a un mois, afin que les fidèles pussent se préparer à la confirmation. Leur empressement a répondu au zèle du premier pasteur. A Sully, cinq cents personnes de la ville et mille des environs ont été confirmées. Les instructions préparatoires ont été fort suivies pendant trois semaines; les ecclésiastiques ne pouvaient suffire au nombre de ceux qui se pressaient autour des confessionnaux. M. l'évêque fut reçu avec de grands témoignages de respect et de joie.

Le Directeur-Gérant,
ANGE DE SAINT-PRIEST.

PARIS, 18 MAI.

Le budget de la France a été voté au pas de course; toutes ces belles intentions d'économies si pompeusement annoncées, et qui devaient être si énergiquement réalisées par nos honorables, ont disparu devant les nécessités du moment. Par malheur, encore, ces nécessités, nées depuis quatre années, et aggravées chaque jour, menacent de se prolonger bien long-temps. On vit au jour le jour, et comme dans les vieux édifices, dont on n'a pas le courage d'entreprendre la reconstruction entière, on récrépît et on badigeonne. La pierre qui se broie, la poutre qui rongent la moisissure et les vers, sont remplacées par une pierre et une poutre neuves: mais une autre pierre se broie, une autre poutre se moisit le soir, à côté de la réparation faite le matin. C'est qu'une grande pensée manque à l'architecte; c'est qu'au lieu de voir l'ensemble il ne voit que les détails; et lorsqu'il faudrait l'abattre en entier, pour reconstruire sur de nouveaux plans le mur qui se lézarde, on se contente de l'étayer et de gâcher du plâtre pour en dissimuler les crevasses.

Certes, il faut en convenir, les lamentations des mandataires de la nation française ne nous ont pas manqué, sur la nécessité où ils se trouvaient de laisser peser sur elle cette exubérance de charges sous lesquelles elle se traîne et agonise. Mais leur impuissance à les alléger n'a que trop prouvé combien peu la puissance de réédification était donnée à ceux qui n'avaient reçu que la puissance de démolition; combien les mains façonnées au manieement du marteau, étaient inhabiles à se servir de la truelle; et combien peu, dans l'ordre moral, ainsi que dans l'ordre politique, on pouvait être à la fois un Robespierre et un Napoléon.

Or, pour tout homme de bonne foi, qui, en dehors des préoccupations de l'esprit de parti, cherche dans les faits accomplis les leçons de l'expérience, et regarde dans le passé, pour préparer l'avenir, il est clair aujourd'hui que la situation présente est le fait des doctrines long-temps prêchées par ces hommes mêmes qui, effrayés aujourd'hui de leur œuvre, veulent arrêter les conséquences naturelles des principes qu'ils ont posés. Ils ont dit quinze

ans que l'insurrection était pour un peuple le plus saint des devoirs; et aujourd'hui si elle lève la tête ils l'appellent un crime; ils ont sanctionné et ils soutiennent chaque jour de leur vote l'œuvre de l'insurrection, et ils disent anathème, et ils s'opposent à l'insurrection qui veut défaire aujourd'hui l'œuvre qu'elle a faite hier; ils ont poussé à l'absence de toute morale, pour détruire et s'élever; et ils se plaignent de cette absence de morale qui détruit encore et les veut abaisser comme ils ont eux-mêmes abaissé les autres.

Donc, aujourd'hui qu'ils flétrissent, punissent des galères et de la mort, les actes pour lesquels ils avaient, il y a quatre ans, des croix, des rubans et des pensions, il nous est bien permis de croire qu'il font malgré eux amende honorable; que s'ils en viennent à frapper à cette heure des faits analogues avec ceux du passé, c'est parce qu'ils reviennent sur le passé, et ne veulent nullement que l'avenir lui ressemble. Eh bien! soit: nous voulons bien croire, si non à leur repentir, parce qu'à tout prendre nous les voyons tirer trop bon parti de leur victoire, pour nous résoudre à penser qu'ils maudissent la journée des dupes qui la leur a donnée; mais nous croyons à leur bon vouloir d'en conserver les fruits, parce qu'à moins d'être fou ou furieux, nul n'est présumé se vouloir suicider. Oui, pour retenir ou rappeler au maintien de l'ordre moral et politique la société qu'ils en dissuadaient jadis, nous nous reposons sur l'amour du pouvoir qui obsède tous les parvenus, plus encore peut-être que sur ce grand amour de l'ordre dont ils se vantent, et qui les tient au cœur, parce qu'ils n'ont pas intérêt à faire le contraire. Mais dans ce cas du moins, entrent-ils dans la voie qu'il faudrait suivre? Ce n'est pas tout que de garantir le présent au jour le jour; que de porter des lois contre chaque fait nouveau et désorganisateur, à mesure qu'il se présente; que d'avoir une armée de 400,000 hommes disposés à former la haie pour laisser passer en Grève la justice du roi; que d'avoir une police nombreuse, exercée au manieement du bâton et de la matière conspiratrice, à dire d'experts, et de calomnie au besoin! il n'est pas de méchant disciplé de l'école de Machiavel qui, avec un budget de onze cents millions, ne puisse donner toutes ces garanties d'ordre et de stabilité à l'Etat le plus révolutionné, le fût-il même à la façon des hommes de 93, fût-il

même envahis par des barbares ! Mais un jour vient où toutes ces belles ressources disparaissent à leur tour : les législateurs découragés se fatiguent d'un état de société où ils ne sont qu'une machine à décrets dans les mains du pouvoir. Les 400,000 soldats peuvent se dire que l'honneur et la fidélité sont de très-nobles passions et des devoirs fort respectables ; mais que l'amour de la patrie est une passion plus noble, et que défendre ses frères est un devoir digne d'être respecté. Les bâtons de la police peuvent se moisir dans la boue, et il n'y a plus de conspiration quand tout le monde est mécontent ; enfin c'est un fardeau si lourd qu'un budget de onze cents millions, que peut-être la place du Châtelet ne suffirait plus à contenir les meubles saisis pour refus d'impôt.

Or, quand ces temps seraient venus, adieu donc l'ordre moral que vous croyez avoir établi par ces moyens ! malheureux ! qui ne comprenez pas que vous ne faites que faucher la mauvaise herbe ; mais qu'elle tient encore par la racine. À la première pluie, au premier soleil, elle va poindre et reverdir, et étouffera les semences qui viendront après les vôtres ; voyez, elle repousse même derrière vous, à mesure que vous marchez. C'est donc la racine de l'ivraie qu'il faut brûler. C'est donc moins à réprimer qu'à prévenir qu'il fallait travailler. Vos lois peuvent être bonnes pour cette génération malheureuse, à laquelle, vous avez prêché quinze ans le désordre et l'anarchie ; car, après leur avoir fait de magnifiques promesses, vous ne pouvez pas exiger moralement qu'ils renoncent, eux, à en réclamer l'exécution, parce qu'aujourd'hui il ne vous plaît pas, à vous, de les tenir. Mais cette génération sera suivie d'une autre, et c'est celle-là qu'il faut pétrir et façonner de manière que lorsqu'elle tiendra sa place au soleil, on n'ait nul besoin des lois draconiennes portées contre celles-là.

C'est donc vers l'instruction du peuple qu'il fallait porter toute votre sollicitude. Mais c'est une pitié de voir avec quelle imprévoyance nos législateurs ont armé le présent au détriment de l'avenir. Ils ne songent qu'à se soutenir où ils sont ; nul sacrifice ne leur coûte pour cela, et ils ne s'inquiètent point d'empêcher ceux qui les doivent suivre de s'imposer les mêmes sacrifices. Ainsi, le budget de la France est de onze cents millions ; et sur cette énorme somme, dix millions à peine sont affectés au ministère de l'instruction pu-

blique, c'est-à-dire, au ministère d'où dépend l'avenir de la France. Vous voyez bien qu'on s'entend mieux à réprimer qu'à prévenir.

Et encore, comment se fait la répartition de ces dix millions ?

La Charte avait promis une loi organique de l'instruction publique sur la base de la liberté : cette promesse s'en ira-t-elle comme les autres à vau-l'eau, au courant des nécessités qui débordent chaque jour la situation actuelle ? Depuis 1830, tout compte fait, nous avons eu cinq budgets de l'instruction publique. Les budgets sont chose qu'on n'oublie pas, mais la loi organique est encore à venir, ce qui n'est pas un grand mal selon nous ; car si cette loi fût venue d'une chambre si tristement préoccupée de chaînes à donner à toute noble et sainte liberté, et de resserrer chaque jour le réseau de centralisation jeté sur la France, il est fort à craindre que le monopole de l'Université eût été un peu plus aggravé.

Voyez, en effet : la liberté de l'enseignement a été promise ; la suppression des taxes universitaires a été demandée de toutes parts, comme nuisibles à la propagation de l'instruction, dont le besoin se fait plus généralement sentir de jour en jour, à cause des bons résultats que s'en promettent et les hommes de sens et les hommes de foi ; et voilà que l'on transporte maintenant aux agents impitoyables du fisc, le soin de poursuivre le recouvrement des taxes universitaires ! Ce n'est pas au profit de la liberté de l'enseignement que l'on veut dépouiller l'Université ; non, certes, ce serait faire un pas vers les concessions demandées ; mais c'est au bénéfice du fisc, et le fisc, par le temps qui court, a droit à toute faveur ! On ne voit dans les maîtres et les élèves qu'une matière imposable et taillable, à livrer aux exercices et poursuites des collecteurs d'impôts, plus habiles et plus âpres à opérer les recouvrements que les recteurs ou économistes de collège trop enclins à la compassion sans doute. À l'avenir, pour que le monopole marchât mieux, et fit voir bien clair ce qu'il a de bon, il faudrait qu'un bachelier, licencié ou docteur, fût tenu de présenter à l'appui de sa thèse, et au nombre de ses preuves de capacité, une quittance du percepteur.

Il sera surtout honorable et utile au progrès de l'instruction de voir le porteur de contrainte saisir la malle de l'étudiant en droit

ou en médecine, pour cause de retard dans le paiement de ses inscriptions, ou d'entendre les huissiers, commissaires-priseurs, ou autres, crier à l'encan, de par le roi, la loi et justice, les bancs et les pupitres, les livres de classes, les lits des dortoirs et la batterie de cuisine du maître de pension; le tout saisi pour payer la taxe universitaire que les parens des élèves ne remboursent pas toujours, car c'est une taxe qu'ils n'ont jamais voulu comprendre.

Mais ce qui est pour le monopole universitaire un objet de jalousie et de convoitise, ce sont les résultats obtenus par l'enseignement ecclésiastique.

Les insensés ! ils trouvent trop nombreux les élèves ecclésiastiques, et ils savent pourtant combien de communes manquent encore de pasteurs; car le budget des cultes n'alloue 26,776 cures et succursales des fonds que pour 38,000 communes. Voudraient-ils par hasard priver l'éducation ecclésiastique du peu de liberté que Bonaparte lui a laissée? Et puisqu'ils trouvent qu'il y a injustice dans l'exemption de la rétribution universitaire assurée à l'église catholique, voudraient-ils par hasard ne conserver cette exemption que pour les juifs et les protestans? Les fous, ou les ignorans qu'ils sont! serait-ce donc là la récompense qui attendrait cette sainte religion catholique, pour nous avoir conservé dans les cloîtres, et dans les chapitres, les arts, les lettres, et les sciences à travers les ténèbres du moyen âge et le fanatisme ignorant des réformistes.

N'ayant pas osé attaquer en masse les grandes écoles du clergé, ils se sont pris à regretter qu'il fût permis aux curés d'instruire chez eux jusqu'à *trois enfans*, et que des enfans de chœur eussent la liberté grande de chanter en latin les psaumes de David, sans avoir obtenu la permission de nos seigneurs de l'Université.

Mais ce qui, au besoin, nous prouve ce que cette Chambre des députés serait capable de donner en fait de liberté, ce sont ses plaintes amères contre l'empressement des pères et des mères à confier leurs enfans aux séminaires pour leur assurer une éducation religieuse, sans le mélange de toutes ces doctrines contre lesquelles elle s'élève avec tant de force aujourd'hui. Oh ! que l'on a bien raison de gémir en voyant ces hommes qui, dans la tempête, crient au secours, et repoussent la seule main

qui les peut ramener sur le rivage ! et si les pères de famille cherchent à se sauver et à sauver sans eux l'avenir de la patrie, les voilà qui se soulèvent, prêts à crier : Périssent la France plutôt que le principe du monopole !

Et le monopole qu'ils exercent sur les hautes études, et qui leur est si funeste, ils l'exercent principalement sur l'instruction primaire donnée aux enfans du peuple à titre gratuit comme à titre onéreux; or, n'en doutez point, c'est la seule cause du peu d'extension que cette instruction primaire reçoit dans nos campagnes. Aussi, pour humilier notre orgueil, notre prétention à nous dire le peuple le plus éclairé, le plus civilisé de la terre, les étrangers n'auraient-ils qu'à nous répondre par la statistique suivante des écoles de France.

L'instruction primaire ne coûtera, en 1835, que 4,840,000 fr., sans compter les fonds fournis par les 38,186 communes, dont 6,651 paient leurs instituteurs sur leurs revenus, et 29,436 sont tenues de s'imposer trois centimes à cet effet.

Il existe 45,129 écoles placées dans 27,619 communes.

Il y a donc encore 9,568 communes sans école.

Sur les 45,129 écoles, l'enseignement mutuel n'en compte que 1,985, malgré la haute protection du gouvernement.

Il n'existe que 11,376 écoles de filles, — et 33,754 de garçons.

Nous avons en France quatre millions huit cent deux mille enfans de l'âge de cinq à douze ans, parmi lesquels deux millions trois cent mille seulement fréquentent les écoles pendant l'hiver; durant l'été, leur nombre se réduit à douze cent mille.

L'INSTRUCTION GRATUITE N'EST DONNÉE QU'À 451,756 ENFANS. Six cent neuf mille autres paient une rétribution plus ou moins forte.

Vous voyez maintenant que, grâce au monopole de l'enseignement dans les mains du pouvoir, il arrive que les deux tiers des hommes et les cinq sixièmes des femmes ne savent ni lire ni écrire.

Et cependant que ferez-vous du peuple, si vous ne l'instruisez pas? et si vous continuez, comme vous faites, à envoyer dans le petit nombre d'écoles que vous payez des livres où ne se trouvent ni la Salutation angélique, ni le Symbole des apôtres, quelle instruction lui ferez-vous? Et alors quand espérez-vous qu'il arrive autrement que par le régime du sabre

et des galères, à cet ordre moral après lequel vous criez au fond de l'abîme où vous êtes?

Et ce que nous disons ici n'est point par esprit systématique d'opposition. Nous vous parlions dernièrement du mouvement religieux des provinces, qui à cette heure réagit sur Paris. Eh bien ! c'est la province elle-même qui dit anathème à votre système. Les conseils municipaux, dans le peu de liberté que vos lois de centralisation leur ont faite, ont porté de votre système d'instruction primaire un fâcheux jugement. 7,400 seulement ont voté les trois centimes exigés par la loi de juin 1833; 21,961 se sont refusés. C'est une majorité des trois quarts contre vous, puisque les 8,631 conseils restans n'ont pas eu à voter, ayant des recettes suffisantes pour payer leurs instituteurs : il a donc fallu imposer 21,196 communes d'office par ordonnances royales, malgré leurs conseils municipaux. —

Eh bien ! que vous semble de cela ? est-ce une assez haute, une assez puissante réprobation du système que le gouvernement a suivi jusqu'ici, et comprendra-t-il enfin qu'il vaut mieux pour lui, d'abord abandonner le monopole de l'instruction publique, afin que la liberté amène la concurrence, et que de la concurrence naisse le bon marché; et ensuite, que s'il veut à toute force accepter l'effrayante responsabilité de l'éducation du peuple, il doit lui donner toute l'extension possible? N'eût-il pas mieux valu, cette année par exemple, consacrer les trente-trois millions accordés en dehors du budget au ministre de la guerre, à lever des écoles et donner des primes d'encouragement aux instituteurs, qu'à lever 60,000 soldats de plus. Ces millions jetés ainsi dans l'instruction du peuple auraient bien plus empêché le retour des causes qui les ont rendus nécessaires, que cette levée d'hommes qui ne peut qu'en rendre le besoin plus urgent chaque année.

Mais nous le répétons : pour nos hommes d'état, le présent est tout, parce qu'ils vivent dans le présent; l'avenir leur importe peu, parce qu'ils manquent de foi.

ÉTAT DU CLERGÉ EN FRANCE,

DEPUIS 1789 JUSQU'À CE JOUR.

(Deuxième article.)

Si l'influence de l'évêque d'Autun avait été funeste dans la grande question de l'aliénation des propriétés du clergé, elle le fut également dans l'affaire de la constitution civile. Il est vrai qu'il ne prit pas publiquement part à la discussion; mais il consacra tacitement son influence au triomphe de son œuvre. Il s'empressa de prêter le serment, et par lettre adressée aux prêtres de son diocèse, il les engagea à imiter sa conduite. Il fit encore en cette circonstance ce qu'il avait fait pour la vente des biens du clergé. Pour acheter, il fallait des acheteurs et de l'argent; M. de Talleyrand fit créer les assignats. Pour rendre la constitution exécutoire, il fallait des évêques; car seule elle ne signifiait rien; M. de Talleyrand en fit. Le curé Expilly, nommé évêque constitutionnel du Finistère par les électeurs du département, s'adressa à M. de Girac, évêque de Rennes, pour être sacré. — Ce prélat refusa de se prêter à cette consécration schismatique, et démontra au curé Expilly combien son droit était vain et sa conduite blâmable. — Expilly s'adressa à l'évêque d'Autun qui, sans même observer aucune des règles prescrites par la constitution en vertu de laquelle il agissait, se hâta de sacrer le 25 février 1791, dans l'église de l'Oratoire, Expilly comme évêque du Finistère. — Il sacra de même Marolles, évêque de l'Aisne, assisté des évêques de Lydda et de Babylone, Gofbel, Mirondot.

Les évêques en général attaquèrent la constitution civile, et défendirent à leurs prêtres de prêter le serment exigé par l'assemblée nationale. Ceux qui en étaient membres voulurent motiver leur refus à la tribune; mais il y avait quelque chose de si grave et de si solennel dans les explications consciencieuses de ces prélats, que la majorité en eut peur. — Elle décida que le serment serait prêté purement et simplement; et c'est cette circonstance mémorable qui donna lieu au dogme de l'omnipotence parlementaire, c'est-à-dire à l'oppression de la minorité par la majorité. Le clergé en majorité dans presque tous les diocèses refusa le serment; il fut alors en butte à toutes les tracasseries des nouvelles autorités et aux passions populaires. Les uns se retirèrent dans leurs familles pour y vivre dans la retraite, les autres, sous la conduite des évêques, allèrent dans les pays étrangers, chercher une sécurité qu'ils ne trouvaient plus en France. Sur dix-huit archevêques il y en eut un qui reconnut la constitution civile; l'archevêque de Sens, Loménie de Brienne, qui par-là fut bien puni de ses idées et de ses amitiés philosophiques. Sur cent dix-huit évêques,

Il y en eut trois qui prêtèrent le serment, l'évêque d'Autun, l'évêque d'Orléans, de Jarente, et celui de Viviers, de Savines.

Voici la circonscription des diocèses que l'assemblée décréta de son propre mouvement, au milieu des ruines qu'elle venait d'accumuler. — Elle remplaça les archevêchés par des métropoles, elle établit un évêché par département; le désigna non par le nom de la ville, suivant l'usage de l'Église universelle, mais par celui du département. — Nous donnons en même temps les noms des titulaires qui n'ont pas encore été publiés d'une manière complète.

MÉTROPOLIS DES CÔTES DE LA-MANCHE.

Rouen. — Louis Charrier de la Roche, métropolitain de la Seine-Inférieure. (Il est mort sous la restauration évêque de Versailles.) — Bayeux. — Claude Fauchet, évêque du Calvados. (Connu par ses prédications révolutionnaires, il succomba avec la Gironde dont il faisait partie.)

Coutances. — François Becherel, évêque de la Manche.

Séze. — Jacques-André-Simon Lefessier, évêque de l'Orne.

Evreux. — Robert-Thomas Lindet, évêque de l'Eure. (Régicide, il donna l'exemple des scandales les plus honteux.)

Beauvais. — Jean-Baptiste Massieu, évêque de l'Oise. (Régicide, fut un des plus odieux terroristes de la Montagne. Les départemens des Ardennes et de la Marne se rappellent encore son nom avec horreur.)

Amiens. — Eléonor-Marie Desbois, évêque de la Somme.

Saint-Omer. — Pierre-Joseph Porion, évêque du Pas-de-Calais.

MÉTROPOLE DU NORD-EST.

Reims. — Nicolas Diot, évêque de la Marne. (Sa conduite dans le département fut scandaleuse.)

Verdun. — Jean-Baptiste Aubry, évêque de la Meuse.

Nancy. — Luc François Lalande, évêque de la Meurthe.

Metz. — Nicolas Francien, évêque de la Moselle.

Sedan. — Nicolas Philbert, évêque des Ardennes.

Soissons. — Claude-François Marolles, évêque de l'Aisne.

Cambray. — Claude-Marié Primat, évêque du Nord. — (Mort sous la restauration archevêque de Toulouse.)

MÉTROPOLE DE L'EST.

Besançon. — Philippe-Charles-François Séguin, évêque du Doubs.

Colmar. — Martin Argobast, évêque du Haut-Rhin.

Strasbourg. — François-Antoine Brendel, évêque du Bas-Rhin.

Saint-Diez. — Jean-Antoine Maudru, évêque des Vosges.

Vesoul. — Jean-Baptiste Flavigny, évêque de la Haute-Saône.

Langres. — Antoine-Hubert Wandelain-Court, évêque de la Haute-Marne. (Il fit partie de la convention nationale, s'y occupa de la réorganisation de l'instruction publique et vécut depuis dans la retraite.)

Dijon. — Jean-Baptiste Volfins, évêque de la Côte-d'Or.

Saint-Claude. — François-Xavier Moysse, évêque du Jura.

MÉTROPOLE DU NORD-OUEST.

Rennes. — Claude-Lecoz, évêque d'Ille-et-Vilaine, mort en 1815, archevêque de Besançon.

Saint-Brieux. — Jean-Marie Jacob, évêque des Côtes-du-Nord.

Quimper. — Louis-Alexandre Expilly, évêque du Finistère.

Vannes. — Charles Lemaste, évêque du Morbihan.

Nantes. — Julien Minée, évêque de la Loire-Inférieure.

Angers. — Hugues Pelletier, évêque de Maine-et-Loire.

Le Mans. — Jacques-Guillaume Prud'homme, évêque de la Sarthe.

Laval. — Gabriel Luce de Villars, évêque de la Mayenne, membre de la convention nationale. (Il fit partie du corps universitaire, et est mort il y a quelques années.)

MÉTROPOLE DE PARIS.

Paris. — Jean-Baptiste Gobel, évêque de la Seine.

Versailles. — Jean-Julien Avoine, évêque de Seine-et-Oise.

Chartres. — Nicolas Bonnet, évêque d'Eure et Loir.

Orléans. — Louis-François-Alexandre de Jarente, évêque du Loiret. (Ce prélat se fit jureur, et sa conduite fut affligeante.)

Sens. — Etienne-Charles de Lomenie de Brienne, évêque de l'Yonne. Il se fit également jureur.

Troyes. — Augustin Sibille, évêque de l'Aube.

Meaux. — Pierre Thuin, évêque de Seine-et-Marne. (Il est mort à Meaux en 1821, dans la retraite.)

MÉTROPOLE CENTRALE.

Bourges. — Pierre-Anasthase Thorné, évêque du

Cher. (Il fut un des membres les plus scandaleux de l'église Constitutionnelle.)

Blois. — Henri Grégoire, évêque de Loir-et-Cher. (Membre de la convention nationale, mort en 1831, avec une opiniâtre persévérance dans ses erreurs.)

Tours. — Pierre Suzon, évêque d'Indre-et-Loire.

Poitiers. — René Lecesve, évêque de la Vienne.

Chateauroux. — René Kéraudin, évêque de l'Indre.

Guéret. — Huguet, évêque de la Creuse. — (Membre de la convention nationale, il vota la mort de Louis XVI. — Il s'était jeté dans le parti de Babœuf, et il fut fusillé en 1796, après l'affaire du camp de Grenelle.)

Moulins. — François-Xavier Laurent, évêque de l'Allier.

Nevers. — Guillaume Follet, évêque de la Nièvre.

MÉTROPOLE DU SUD-OUEST.

Bordeaux. — Pacarot, évêque de la Gironde.

Luçon. — François-Ambroise Rodrigue, évêque de la Vendée.

Saintes. — Jean-Etienne Robinet, évêque de la Charente-Inférieure.

Dax. — Jean-Pierre Saurine, évêque des Landes. (Membre de la convention. — Fouché le fit nommer à l'évêché de Strasbourg lors du concordat de 1801.)

Agen. — Constant, évêque de Lot et Garonne.

Périgueux. — Ponard, évêque de la Dordogne. (Il se montra d'un cynisme audacieux et ignoble dans son diocèse.)

Tulles. — Jean-Joseph Brival, évêque de la Corrèze.

Limoges. — Léonard Gay de Vernon, évêque de la Haute-Vienne (Membre de la convention et régicide.)

Angoulême. — Pierre-Matthieu Joubert, évêque de la Charente.

Saint-Maixent. — Métadier, évêque des Deux-Sèvres.

MÉTROPOLE DU SUD.

Toulouse. — Antoinc-Pascal-Hyacinthe Sermet, évêque de la Haute-Garonne.

Auch. — Paul-Benoît Barthe, évêque du Gers.

Oloron. — Barthélemy-Jean-Baptiste Sanadon, évêque des Basses-Pyrénées. — (Membre de la convention.)

Tarbes. — Jean-Guillaume Molinier, évêque des Hautes-Pyrénées.

Pamiers. — Font, évêque de l'Arriège.

Perpignan. — Gabriel Deville, évêque des Pyrénées Orientales.

Narbonne. Besancelle, évêque de l'Aude.

Rhodès. — Claude le Berthier, évêque de l'Aveyron.

Albi. — Jean-Joachim Gauserand, évêque du Tarn.

MÉTROPOLE DES CÔTES DE LA MÉDITERRANÉE.

Aix. — Charles-Benoît Roux, évêque des Bouches du Rhône.

Bastia. — Gasser, évêque de la Corse.

Frejus. — Jean-Joseph Rigonard, évêque du Var.

Digne. — Villeneuve, évêque des Basses-Alpes.

Embrnn. — Ignace de Caseneuve, évêque des Hautes-Alpes.

Valence. — François Marbos, évêque de la Drôme. (Membre de la convention.)

Mende. — Etienne Nogaret, évêque de la Lozère.

Nîmes. — Jean-Baptiste Dumouchel, évêque du Gard.

Béziers. — Dominique Poudroux, évêque de l'Hérault.

MÉTROPOLE DU SUD-EST.

Lyon. — Adrien Lamourette, évêque de Rhône et Loire.

Clermont. — Jean-François Perier, évêque du Puy de Dôme.

Saint-Flour. — Anne-Alexandre-Marie Thibault, évêque du Cantal (conventionnel.)

Le Puy. — Etienne Delcher, évêque de la Haute-Loire.

Viviers. — Charles de Savines, évêque de l'Ardeche. (Ancien évêque qui tomba dans des égarements incroyables.)

Grenoble. — Joseph Pouchot, évêque de l'Isère.

Belley. — Jean-Baptiste Roger, évêque de l'Ain.

Autun. — Jean-Louis Gouttes, évêque de Saône-et-Loire.

La masse du clergé, restée fidèle à ses doctrines et à son chef, aurait été moins persécutée sans le clergé assermenté; mais le serment établit une barrière entre les prêtres réfractaires, comme on les appelait alors, et les prêtres jureurs. La conduite des premiers était la condamnation permanente des autres. — Les populations d'ailleurs restèrent en partie attachées à leurs pasteurs légitimes. — Les curés constitutionnels n'avaient guère que les autorités pour eux; la plupart du temps, ils se trouvaient seuls dans les églises. Cet abandon les aigris, ils s'en prirent au clergé insermenté et le poursuivirent partout avec un acharnement inconcevable. Il y eut à ce sujet des excès honteux. — Les dénonciations contre les prêtres réfractaires arrivèrent de

tous côtés.—On souleva les populations contre eux, on les représenta sous les couleurs les plus noires; et malheur à ceux qu'on découvrait, comme aussi malheur à ceux qui leur donnaient une retraite. Ces haines implacables des jureurs étaient appuyées et encouragées par les autorités et les ennemis du clergé. Les diocèses qui eurent ainsi le plus à souffrir, furent ceux d'Angers, de Luçon, de Nantes, de Rennes, de Vannes, du Mans, de Séez, de Dol, d'Arras et de Strasbourg. — La constitution civile du reste, ne put se maintenir; placée entre la résistance admirable du clergé catholique, les turpitudes et la honte des prêtres assermentés, elle vint, ensanglantée, mourir dans la boue sous le directoire. — En vain l'église constitutionnelle s'efforçait-elle de la relever, ses efforts demeurèrent inutiles. — Ni les lettres pastorales des évêques, ni leurs conciles ne purent rendre la vie à ce cadavre qui, de toutes parts, exhalait la pourriture, elle fallait voir l'indignation, l'exaspération de tous ces hommes tarés, de tous ces hommes livrés au ridicule ou au mépris public lorsqu'ils entendirent parler des négociations entamées avec le pape. — Ils se mirent à cheval, qu'on nous passe l'expression, sur la constitution civile du clergé; ils n'eurent qu'une voix pour déclamer contre la cour de Rome, et pour critiquer le nouveau gouvernement. Mais Bonaparte, qui avait bien apprécié l'état des choses en France, n'eut aucun souci de ces clameurs. — Il se trouvait harcelé par l'église constitutionnelle et les restes de la philosophie encyclopédique ou voltairienne. Il avait vu la laideur hideuse de la première, et il avait compris qu'elle ne pouvait être qu'un embarras honteux pour un nouveau gouvernement. Quant à l'école philosophique, il la dédaignait souverainement. C'est à cette occasion que par mépris il appela les philosophes idéologues. — Volney, mort pair de France sous la restauration, fit tous les efforts possibles pour rompre les négociations entamées; il eut à ce sujet une discussion très-vive avec le premier consul. Bonaparte, qui avait le talent de juger les hommes au premier coup d'œil, ne voulut plus entendre parler de Volney depuis cette altercation.

Si l'école philosophique entrava les projets du premier consul, l'église constitutionnelle faillit les faire échouer. Indépendamment de ses protecteurs subalternes, elle avait pour elle les ministres Fouché et Talleyrand, tous deux sortis de ses rangs. Ce sont ces deux hommes qui ont suscité tant d'obstacles au concordat de 1801 et qui en ont rendu l'exécution défavorable à la religion. — Il entra dans la pensée de Bonaparte de le faire sur un plan plus large; mais il fut tellement fatigué par M. de Talleyrand et surtout par Fouché, qui s'était posé le haut protecteur de l'église constitutionnelle, qu'il crut devoir accorder quelque chose à cette intrigue. — Les deux parties contractantes de la convention du 45 juillet 1801, Pie VII et Bonaparte, sont aujourd'hui du domaine de l'histoire. — Eh

bien, quand on connaît les difficultés immenses qu'ils eurent à vaincre pour la conclusion du concordat, on voit avec peine les calomnies dont ils ont été l'objet. — Si Bonaparte rencontra une opposition embarrassante, Pie VII trouva une résistance respectueuse en général, mais ferme et même opiniâtre dans l'ancien clergé. — Parmi les titulaires des sièges que Pie VII supprimait en vertu de son autorité apostolique, quelques uns étaient rentrés en France; d'autres étaient morts martyrs de leur foi, et le plus grand nombre était resté en exil. — Le pape demanda leur consentement en des termes vifs et pressans, comme il le déclare lui-même dans ses lettres apostoliques. Plusieurs lui répondirent en lui envoyant leurs démissions; d'autres par un refus momentané; mais un certain nombre refusa positivement de concourir par son adhésion à la convention conclue avec le gouvernement français. — Alors Pie VII par une mesure aussi extraordinaire que solennelle, regarda cette opposition comme nulle et non avenue; et, sans s'arrêter au consentement des titulaires, il annula leurs titres, en vertu de sa pleine autorité apostolique et leur interdit toute juridiction ecclésiastique, quelle qu'elle fût. Il déclara par ses lettres apostoliques, « Qui Christi Domini vices, » supprimer les églises archiepiscopales et épiscopales telles que nous les avons données dans notre premier article, et établir la circonscription suivante, qui comprenait dix archevêchés et cinquante évêchés.

Paris, archevêché. — La Seine. —

Les évêchés, de Versailles, deux départemens, Seine-et-Oise, Eure-et-Loir.

Meaux, deux départemens, Seine-et-Marne, la Marne.

Amiens, — deux départemens, la Somme et l'Oise.

Arras, — un département, le Pas-de-Calais.

Cambray, — un département, le Nord.

Soissons, — un département, l'Aisne.

Orléans, — deux départemens, le Loiret, Loir-et-Cher.

Troyes, — deux départemens, l'Aube et l'Yonne.

Bourges, archevêché, — deux départemens, le Cher, l'Indre.

Les évêchés de Limoges, — trois départemens, la Creuse, la Corrèze, et la Haute-Vienne.

Clermont-Ferrand, — deux départemens, l'Allier, et le Puy-de-Dôme.

Saint-Flour, — deux départemens, la Haute-Loire, et le Cantal.

Lyon, archevêché, — trois départemens, le Rhône, la Loire et l'Ain.

Les évêchés de

Mende, — deux départemens, l'Ardèche, et la Lozère.

Grenoble, — un département, l'Isère.

Valence, — un département, la Drôme.

Chambéry, — deux départemens, le Mont-Blanc, le Léman,

Rouen, archevêché, — un département, Seine-Inférieure.

Les évêchés de

Evreux, — un département, l'Eure.

Séze, — un département, l'Orne.

Bayeux, — un département, Calvados.

Coutances, — un département, la Manche.

Tours, archevêché, — un département, Indre-et-Loire.

Les évêchés de

Angers, — un département, Maine-et-Loire.

Le Mans, — deux départemens, la Sarthe, la Mayenne.

Rennes, — un département, Ille-et-Vilaine.

Nantes, — un département, Loire-Inférieure.

Quimper, — un département, Finistère.

Vannes, — un département, Morbihan.

Saint-Brieux, — un département, Côtes-du-Nord.

Bordeaux, archevêché, — un département, la Gironde.

Les évêchés de

Poitiers, — deux départemens, Les Deux-Sèvres, la Vienne.

Angoulême, — deux départemens, la Charente, la Dordogne.

La Rochelle, — deux départemens, la Charente-Inférieure, et la Vendée.

Toulouse, archevêché, — deux départemens, Haute-Garonne, Arriège.

Les évêchés de

Cahors, — deux départemens, le Lot, l'Aveyron.

Agen, — deux départemens, Lot-et-Garonne, Gers.

Carcassonne, — deux départemens, Aude, Pyrénées-Orientales.

Montpellier, — deux départemens, Hérault, Tarn.

Bayonne, — trois départemens, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées.

Aix, archevêché, — deux départemens, Bouches-du-Rhône, Var.

Les évêchés de

Avignon, — deux départemens, Gard, Vaucluse.

Digne, — deux départemens, Hautes et Basses-Alpes.

Ajaccio. — l'île de Corse.

Nice, — un département, Alpes Maritimes.

Besançon, archevêché, — trois départemens, Jura, Doubs, Haute-Saône.

Les évêchés de

Autun, — deux départemens, Saône-et-Loire, la Nièvre.

Strasbourg, — deux départemens, Haut-Rhin, Bas-Rhin.

Dijon, — deux départemens, Haute-Marne, Côte-d'Or.

Nancy, — trois départemens, Meuse, Meurthe, Vosges.

Metz, — trois départemens, Ardennes, Forêts, Moselle.

Malines, archevêché, — deux départemens, les Deux-Nèthes, la Dyle.

Les évêchés de

Namur, — un département, Sambre-et-Meuse.

Tournay, — un département, Jemmapes.

Aix-la-Chapelle, — deux départemens, la Roer, Rhin-et-Moselle.

Trèves, — un département, la Sarre.

Mayence, — un département, Mont-Tonnerre.

Gand, — deux départemens, l'Escaut, la Lys.

Liège, — deux départemens, l'Ourthe, la Meuse-Inférieure.

D'après cette nouvelle circonscription le nouveau diocèse de Montpellier renfermait huit anciens évêchés, Albi, Castres, Vabres, Lavaur, Lodève, Agde, Béziers, Saint-Pons; celui d'Avignon en contenait également huit, Vaison, Cavaillon, Carpentras, Apt, Orange, Nismes, Alais, Uzès.

Vingt-neuf diocèses comprenaient deux départemens dans leur juridiction, six en comprenaient trois : c'étaient ceux de Limoges, Lyon, Besançon, Bayonne, Nancy et Metz.

Les plus vastes diocèses étaient ceux de Bayonne, qui comptait 4518 communes, Amiens, 4573, Nancy, 4857, Besançon, 4935.

Cette circonscription qui dura jusqu'à la convention de 1821, ne fut modifiée que par la création de l'évêché de Montauban, département Tarn-et-Garonne.

— Pie VII ne rencontra pas dans le gouvernement français, la franchise et la loyauté qu'il apportait. — Les ministres Fouché et Talleyrand, firent nommer aux nouveaux sièges, des prêtres ou des évêques assermentés. — Ainsi les diocèses de Strasbourg, de Besançon, de Dijon, d'Avignon, d'Angoulême et de Cambrai, furent livrés à l'église constitutionnelle.

La constitution civile du clergé, bien que tombée dans le mépris public et abandonnée par le nouveau pouvoir, n'en exerça pas moins une influence désastreuse. — Cette influence apparut surtout dans le traitement des membres du clergé, et dans les articles organiques.

Le règlement de police connu sous le nom d'articles organiques était comme un présent offert à la partie haineuse de la révolution pour l'adoucir et obtenir son silence.

Au milieu des douleurs de l'église et des persécutions du Saint-Siège, le concordat continua de régir l'église de France jusqu'à la restauration. — Il fut vivement attaqué à cette époque par les anti-concordataires ou la petite église. — M. de Lauzières de Thénines, ancien évêque de Blois, se montrait un des chefs de cette opposition. — De son côté, le gouvernement comprenait que l'église de France ne pouvait rester, dans la position déplorable où il la voyait. — Beaucoup de sièges étaient vacans et le nombre des diocèses était trop restreint pour l'étendue du royaume.

En vertu des traités de 1815, les évêchés de Chambéry et de Nice avaient fait retour au royaume de Sardaigne; et l'archevêché de Malines et les évêchés de Tournai, Gand, Namur, Liège, Aix-la-Chapelle, Trèves, Mayence, faisaient partie, par suite des mêmes traités, du royaume des Pays-Bas et du grand duché du Bas-Rhin.

L'ancien évêque de Saint-Malo, M. Cortois de Pressigny, fut envoyé à Rome pour négocier un nouveau concordat avec le Saint-Siège. — Il rencontra des difficultés graves et sérieuses, et après les cent jours il fut remplacé par M. de Blacas qui signa le concordat de 1817. Il ne rentre pas dans le cadre de notre article d'examiner les causes qui ont annulé ce traité; cette tâche appartient à l'histoire.

Par cette nouvelle convention, Pie VII rétablissait neuf anciens archevêchés et trente-trois évêchés. — Mais elle fut modifiée quatre ans après par une autre convention particulière passée entre le même pontife et le gouvernement français; elle eut pour résultat la création de vingt-neuf sièges sans comprendre celui de Montauban. — Il y avait les archevêchés d'Alby, de Sens, de Reims et d'Auch; les évêchés de Chartres, Blois, Langres, Saint-Claude, Nevers, Meulins, Châlons-sur-Marne, Beauvais, Le Puy, Tulle, Rhodéz, Perpignan, Périgueux, Luçon, Aire, Tarbes, Pamiers, Marseille, Fréjus, Gap, Verdun, Belley, Saint-Dié, Nismes et Viviers. — Ce sont ces vingt-neuf sièges créés en 1822, qui avec celui de Montauban ont été menacés de suppression. — Il y a aujourd'hui en France, quatorze archevêchés et soixante-six évêchés.

Le diocèse le moins peuplé est celui de Gap, département des Hautes Alpes, qui a une population de 126,000 habitans et 189 communes. Le diocèse de Marseille qui compte plus de 450,000 habitans n'a que 47 communes.

Le diocèse le plus vaste est encore celui de Besançon, qui contient 1228 communes. — Celui de Strasbourg en renferme 1028, celui de Rouen 968 et celui d'Arras 925. — Ainsi depuis 45 ans trois conventions ont eu lieu pour la réorganisation de l'église de France tout-à-fait bouleversée par la constitution civile; le concordat de 1801, celui de 1817 et la convention particulière de 1822, actuellement en vigueur.

vernement abstrait et idéologique, en vient à examiner le cas où le souverain et la nation se jurent mutuellement l'observation de la loi constitutive, et où, malgré cet engagement, l'une des parties contractantes voudrait se dérober à son exécution. Lorsque de pareils contrats ont lieu d'homme à homme en pleine société, il est clair que leur sainteté est garantie par la sauve-garde morale des tribunaux et la force matérielle de la justice; mais quand ils ont lieu de nation à souverain, il est clair pareillement qu'il n'y a plus de tribunaux au-dessus des parties. L'engagement n'a donc pas de sanction sociale, c'est-à-dire, pas de garantie positive qui assure son exécution; et dès-lors il est tout-à-fait illusoire et juridiquement nul. C'est dans cette extrémité logique que, pour donner un sens et une valeur aux contrats des souverains et des peuples, Jean-Jacques Rousseau déclara qu'ils étaient censés passés en présence de Dieu, et que lui seul en était la sanction naturelle, en même temps que le garant indispensable. C'est ainsi que le plus grand des encyclopédistes se trouva conduit invinciblement à asseoir les gouvernemens sur l'autorité de Dieu, sous peine de ne pouvoir pas organiser les sociétés: nous avons dit que ça été là l'obligation totale et irréfutable des philosophes: le prologue des lois de Zaleucus et de Charondas, conservé par Stobée, consacre le même principe.

Or, nous trouvons que cette subordination à l'autorité de Dieu du contrat des nations et des souverains, est la négation la plus manifeste, la plus formelle, la plus irrésistible des théories politiques des philosophes qui ont d'ailleurs le dogme pour base; car en même temps qu'ils admettent l'autorité de Dieu pour garant moral et légitime des lois qui les lient réciproquement, ils livrent au témoignage de la raison individuelle et aux théories psychologiques les notions supérieures de moralité et de justice.

Ainsi, le même philosophe fait consister la moralité du pacte social dans l'intervention de Dieu; et en même temps, dans son système de déisme, il laisse à la conscience individuelle le droit de déterminer selon ses inspirations la notion de Dieu. Il y a donc là un amalgame évident de principes contradictoires. D'un côté, on affirme Dieu comme base de la légitimité des lois politiques; d'un autre on admet le témoignage individuel de

LE GOUVERNEMENT PHILOSOPHIQUE ET LE GOUVERNEMENT RELIGIEUX.

(Deuxième article.)

Les philosophes de tous les temps ont écrit leur condamnation dans leurs propres ouvrages. Jean-Jacques Rousseau, en discutant dans le *contrat social* les bases de son gou-

consciencés dans la recherche de la légitimité des lois civiles, lesquelles dépendent évidemment des premières : ici on pose Dieu, chose absolue ; là, on pose l'examen, chose relative.

Figurez-vous deux hommes qui sont séparés sur un point, et qui émettent des raisons opposées. De quel côté est la vérité ? ni l'un ni l'autre n'est recevable à le dire. Que font-ils néanmoins pour s'accorder ? Ils en appellent un troisième, et ce troisième, qui est aussi incertain, aussi ignorant du vrai et du juste que les deux autres, est admis à prononcer. Dans toute autre circonstance, son opinion serait probablement récusée ; individuellement, chaque partie le repousserait, comme elle repousserait la partie contraire ; mais l'incertitude et l'anarchie, et le chaos amenés par l'individualisme, sont un état si misérable, qu'il faut en sortir à tout prix ; avec l'individualisme, la société serait impossible. Deux hommes divisés, et qui en appellent un troisième pour les mettre d'accord, reconnaissent donc que la raison individuelle ne peut pas parvenir jusqu'à réaliser l'ordre ; ils renouent, dans l'intérêt de l'harmonie, au témoignage de cette raison ; ils s'humilient devant une raison fière aussi faible que la leur ; mais ils reviennent malgré eux à une notion contradictoire de la raison individuelle, à la certitude absolue, à l'infailibilité ; ces deux hommes en litige font de leur juge un Dieu, un Dieu qui s'élève au-dessus d'eux, qui leur distribue la justice, et de la sentence duquel il n'est point possible d'appeler, parce que ce serait retomber dans la contradiction et dans l'anarchie.

Ainsi, même dans leurs théories les plus vantées, dans celles qui ont exercé l'influence la plus réelle et la plus déplorable sur les sociétés modernes, les philosophes se sont mis deux fois radicalement en contradiction. D'abord ils ont donné l'autorité de Dieu pour base à la légitimité des gouvernements, sans accepter ni une doctrine, ni un livre, ni un homme, ni enfin une manifestation quelconque certaine et infailible de cette autorité divine ; ensuite, ils ont posé en principe le témoignage de la raison individuelle, et ils ont adopté en même temps, pour la création des lois, des règles et des vérités sociales, le système des majorités, c'est-à-dire le système de la quantité, des nombres, de la masse, système qui nie la raison individuelle, puisqu'il détruit

l'une de deux consciences divisées par le témoignage d'une conscience tierce de même nature, laquelle se pose néanmoins comme irréfragable et absolue, et porte la vérité, la raison et la justice du côté qu'il lui plaît.

Pour être conséquens, les philosophes auraient dû séparer soigneusement les deux moitiés de leurs théories politiques, et s'attacher exclusivement ou à celle-ci, ou à celle-là. S'ils croyaient qu'en effet il ne pût point exister de contrat valable entre les peuples et les souverains, c'est-à-dire qu'il ne pût point y avoir de gouvernement sans l'autorité de Dieu, il fallait indiquer et reconnaître sur la terre un signe quelconque par lequel se manifesterait la volonté divine, et auquel le souverain et la nation divisés de principe auraient recours : car de dire que l'on prend Dieu pour juge et pour garant de sa cause, et ne pas ajouter où l'on trouvera Dieu, et qui sera son organe, c'est prononcer des mots vides d'idées ; c'est s'en remettre à une autorité qui ne pourra jamais intervenir ; c'est se lier par un contrat qui n'a pas de sanction ; ce n'est pas se lier. Les philosophes qui constituaient la société sous la garantie de l'idée de Dieu, auraient donc logiquement dû reconnaître une révélation certaine et explicite de Dieu.

Il y a plus encore. Non-seulement ils étaient forcés de reconnaître une révélation, mais il fallait encore de toute nécessité que cette révélation restât au-dessus de leur examen, et qu'elle fût interprétée par des hommes acceptés comme arbitres naturels en ces matières, par des hommes infailibles. Car si la raison individuelle pouvait s'emparer de la révélation de Dieu, la juger, l'accepter ou la rejeter, cette révélation n'existerait plus ; et la révélation de Dieu n'existant plus, la supposition de l'autorité divine comme base des gouvernements, devient inutile, puisqu'il serait impossible de la constater au besoin. Ainsi, et qu'on suive bien notre pensée, les philosophes de tous les temps sont forcés de faire intervenir l'autorité de Dieu dans la constitution des gouvernements. Cette autorité une fois posée comme garantie de légitimité sociale, exige une révélation ; et la révélation suppose une église. En vérité, si Jean-Jacques Rousseau avait voulu prouver la nécessité de recourir aux principes du christianisme, nous ne voyons pas comment il aurait raisonné plus logiquement.

Si, au contraire, les philosophes attachaient

tant de prix au libre arbitre et à l'autorité individuelle, il fallait organiser la société à leur profit. Et pour cela, il ne fallait pas d'abord poser en principe que Dieu est la sanction des gouvernemens, parce que cette supposition entraîne toutes les conséquences que nous venons de déduire. Ensuite il fallait imaginer, pour fonder les lois et les règles sociales, un autre principe que les majorités, parce que ce principe est une négation de la raison individuelle. On a beau entasser cent votes contre un, cette accumulation ne prouve rien; car si la raison individuelle est un droit, elle est inattaquable: comme le dit énergiquement Bossuet, il n'y a pas de droit contre un droit.

En se tenant dans le système de l'individualisme et de la raison, les philosophes devaient donc se prémunir contre l'introduction de l'autorité de Dieu et contre celle des majorités; car Dieu absolument, et une majorité relativement, ce sont des choses comptées comme certaines et infaillibles; ce sont deux autorités, et l'autorité est la négation de l'individualisme. Or malheureusement les philosophes ne pouvaient se passer, dans leurs théories politiques, ni de Dieu, ni des majorités. D'un autre côté, ils ne pouvaient pas se passer de Dieu; car la légitimité gouvernementale dépendait pour eux d'un pacte conclu entre les peuples et les souverains: ce pacte avait besoin d'une sanction pour être valable, et cette sanction ne pouvait être que celle de Dieu. D'un autre côté, ils ne pouvaient pas se passer de majorités; car sans elles, sans leur despotisme salutaire, il serait impossible de rapprocher, d'unir, de confondre dans la même idée les individualités récalcitrantes. Ainsi, les théories politiques des philosophes, qui avaient la prétention de se passer du christianisme et de remplacer, en matière de civilisation, l'autorité par la raison individuelle, étaient pourtant forcées, pour parvenir à organiser les hommes, à poser en principe Dieu et les majorités, c'est-à-dire l'autorité et la négation de l'individualisme.

Ce sont là pourtant ces merveilleuses théories des philosophes du dix-huitième siècle, autour desquelles se sont pressées tant d'admiration et de ruines. Voilà cette force, cette étendue, cette sublimité d'intelligence politique; voilà cette formule une fois donnée pour la civilisation de tous les siècles, et que quarante années d'expérience sociale ont débou-

déc de toutes parts, comme il suffit de quelques distinctions nettes et franches pour en découvrir la fausseté. Il faut avouer que les études sociales étaient encore au dix-huitième siècle une chose inconnue, et que la foule pouvait être facilement entraînée par les paradoxes de quelque hardi novateur. Aujourd'hui les jeunes intelligences qui ont quelque sève poussent leurs branches de ce côté-là; la science qui a pour but d'organiser les peuples se lève; les yeux la suivent, les imaginations en sont pleines; et les théories politiques les plus ardues ont acquis une vulgarité qui tue ce qu'elles ont de dangereux, par ce qu'elles ont de facile.

Il ressort néanmoins une grande chose de l'examen des systèmes politiques formulés par le dix-huitième siècle: c'est la nécessité d'un point fixe pour appuyer la société. D'un côté les philosophes ayant trouvé que l'assentiment d'une nation, et du souverain aux clauses d'un pacte fondamental était chose facultative et mobile par sa nature, ils l'ont soumis à l'autorité de Dieu, qui est chose stable et absolue. D'un autre côté, ayant compris que la raison individuelle s'appartenait à elle-même, et qu'il dépendait d'elle de produire l'ordre par un assentiment, et le désordre par un refus, ils l'ont liée par un principe supérieur qui l'annihile, et qui la soumet à quelque chose d'infailible comme Dieu, les majorités. Ainsi les doctrines les plus favorables à la raison individuelle, les doctrines du dix-huitième siècle filles du seizième, Rousseau héritier de Luther, enserrent et emprisonnent la société entre deux points fixes: l'un portant le pacte social, l'autre portant la loi civile.

Ceci est très-important à constater, car c'est le point par lequel les philosophes touchent le Christianisme. Reconnaître qu'il y a dans les idées sociales deux ou trois vérités au-dessus de tout examen, et auxquelles toute raison individuelle est tenue de se soumettre, c'est poser en principe l'autorité: or, l'autorité, c'est la base du Christianisme.

Quand les philosophes disaient que Dieu est au-dessus des peuples et des souverains, ils n'affirmaient rien autre chose, sinon que le principe de la justice n'est pas de ce monde: car ils n'avaient ainsi recours à Dieu que faute de trouver la raison et l'infailibilité ici-bas.

On affirme que la justice n'est qu'en Dieu: c'est poser la nécessité que Dieu lui-même les enseigne. La révélation était ainsi la consé-

quence forcée des théories encyclopédiques. Une fois la révélation admise, il s'ensuivait inévitablement l'autorité de l'église; car la révélation serait devenue chose controversable, incertaine, et par conséquent nulle, si elle avait pu être soumise au témoignage individuel. L'autorité de l'Eglise amenait rigoureusement à son unité dans sa forme, et à son unité dans sa durée, c'est-à-dire au pape et à la tradition. Ainsi, à tout prendre, par leurs principes, et surtout par la nécessité de tout système d'organisation sociale, les philosophes du dix-huitième siècle rentraient en fait dans les doctrines catholiques.

D'où vient néanmoins qu'ils ont donné la formule d'une société monstrueuse, pleine d'anarchie morale et matérielle? D'où vient que le Christianisme, en partant ainsi du principe de l'autorité, a civilisé le monde? Nous l'examinerons prochainement.

LITURGIE.

LA PENTECOTE.

Il y avait cinquante jours que sur le Golgotha un grand mystère s'était accompli; la terre avait été rachetée par l'Homme-Dieu: et la petite église du Christ rassemblée à Jérusalem, attendait, en priant, l'accomplissement des promesses qu'il lui avait reiterées, après qu'il était sorti tout rayonnant du tombeau.

Or, c'était le cinquantième jour après la Pâque, la Pentecôte, fête solennelle qui attirait dans la ville de Jérusalem, les juifs de tous les côtés du monde.

Et il souffla comme un vent violent qui ébranla la maison où se tenaient, pour prier, les apôtres, et sur chacun d'eux s'arrêta une langue de feu.

Et aussitôt ils devinrent de nouveaux hommes, ne reniant plus, mais confessant le nom de Jésus à la face du monde, devant la grande porte du temple, au milieu de la foule qui, cinquante jours auparavant, poursuivait le Christ de ses malédictions, et battait des mains à sa mort!

Et il se fit un grand prodige; car chacun entendait la parole divine dans sa langue, et beaucoup se convertirent.

Tel est le mémorable événement dont l'église célèbre l'anniversaire dans une fête so-

lennelle, dont nous allons retracer l'histoire.

On se tromperait en interprétant rigoureusement le terme de *Pentecôte*, du cinquantième jour après la Pâque, ainsi que l'exigent la rigueur grammaticale et la valeur du mot. Ce nom, dans la primitive église, s'appliquait à tout l'espace de temps compris dans les cinquante jours qui suivent la Pâque; et l'évangéliste s'en est évidemment servi dans ce sens aux Actes des apôtres.

Aussitôt que l'Eglise commença à se constituer, à faire corps, et qu'autour du même pasteur se groupèrent les individus dans le cœur desquels la sainte parole avait germé, des jours furent établis de réjouissance ou de deuil, pour conserver la mémoire de quelque événement spirituel important, ou pour célébrer quelque mystère. Et c'était une chose merveilleuse que ces fêtes qui réunissaient ainsi dans ces premiers temps le petit troupeau du Christ. Souvent les saints mystères se célébraient dans quelque retraite solitaire, au fond de quelque caverne ignorée. Car la persécution, d'un moment à l'autre, étendait ses ravages, et les fidèles ne priaient jamais avec la certitude de pouvoir prier le lendemain; tant il y avait de fureur dans ce vieux monde qui s'en allait, tant la religion du Christ soulevait de haines et d'atrocités!

Ce qui distinguait les fêtes de réjouissance spirituelle, c'était la cessation du jeûne, et l'usage de prier debout (1). Ces deux pratiques furent établies dès le commencement (2), et sévèrement observées dans l'Eglise depuis le siècle des apôtres. Pour la cinquantaine de Pâques, on ne voit nulle part de dispense accordée, et le concile œcuménique de Nicée fit même un canon tout exprès pour maintenir dans toute sa rigueur l'usage ancien de prier debout pendant cette cinquantaine.

Cet espace de cinquante jours qui suivent la Pâque, fut regardé, dès le commencement de l'Eglise comme un temps de réjouissance (3). — Tertullien, au second siècle, parle de l'observance de cette longue fête comme d'une tradition généralement reçue (4).

La solennité de la cinquantaine de Pâques.

(1) Tert., Cor. mil., c. 5.

(2) Hil., irps.

(3) Isid., off. eccl., lib., c. 55.

(4) Tert. de Coron. mil., c. 5

ne différait point de la solennité du dimanche. Pendant toute sa durée, on célébrait chaque jour les saints mystères; les fidèles communiaient, et on chantait des psaumes. Or, c'était en ces trois choses seulement que consistait le dimanche, avant que Constantin y eût attaché l'obligation de s'abstenir d'œuvres serviles et d'affaires de palais. La fête de ces cinquante jours qui se célébrait ainsi à l'église, sans s'étendre aux exercices de la vie civile, était donc égale à celle du dimanche en solennité et en obligation.

Mais on comprend qu'une fête de si longue durée ne pouvait imposer le devoir de s'abstenir du travail manuel; outre que parmi les chrétiens il se trouvait un grand nombre de familles pauvres qui n'auraient pas trouvé dans leurs ressources de quoi subvenir à leurs besoins, il y avait encore l'oisiveté à empêcher, et rien n'était plus occupé que la vie des premiers fidèles. L'obligation de chômer absolument ne s'étendait donc, en ce temps, que pour la première semaine du temps pascal. On sait aujourd'hui quelles modifications toute cette discipline a subies dans la suite des âges.

L'Eglise grecque a toujours été d'accord avec l'Eglise latine dans l'observation de la cinquantaine pascalle. Les Grecs, comme les Latins, priaient debout aussi pendant tout ce temps, et ils en finissaient solennellement la pratique le soir du dimanche de la Pentecôte par une cérémonie accompagnée de prières, qu'ils appelaient *gonyclisie*, c'est-à-dire *généflexion* (1).

La veille du dernier jour de cette cinquantaine de la Pentecôte, était un jour marquant dans l'église. On bénissait les fonts; on administrait le baptême aux catéchumènes avec les mêmes cérémonies et les mêmes prières que la veille de Pâques. Après la procession des fonts, dont les litanies se disaient à plusieurs chœurs, et se répétaient dans le même ordre que celles du samedi-saint, on commençait la messe sans introit.

On a long-temps fait scrupule de jeûner la veille de la Pentecôte. Cela tenait à l'usage dont nous avons parlé, de ne pas jeûner et de prier debout, pendant le temps des fêtes de réjouissance spirituelle. Du temps de Tertullien, on l'observait dans l'Eglise universelle (2),

ainsi qu'au quatrième et au cinquième siècle (1).

On croit que ce jeûne ne fut permis que depuis le jeûne des rogations, institué dans le temps pascal, par St. Mamert de Vienne. On ignore absolument comment la pratique s'en introduisit en France, si ce fut par un canon que nous avons perdu, ou par l'usage. On voit seulement dans les Capitulaires de Charlemagne qu'il est ordonné aux prêtres d'annoncer ce jeûne aux fidèles (2). — Il est à présumer qu'il fut établi à Rome, avant le pontificat de Léon III. — A la fin du treizième siècle, Durand en parlait comme d'une pratique généralement reçue (3).

Venons à la fête elle-même de la Pentecôte. Cette fête du cinquantième jour de la Pâque a été figurée par celle de la Pentecôte judaïque, et elle est la seule avec celle de la Pâque dont nous trouvons l'origine dans l'Ancien Testament. La Pâque fut fixée au quatorzième jour du premier mois, ou de la première lune de l'année, et l'autre, le cinquantième jour d'après, au bout de sept semaines complètes; ce qui la faisait appeler la fête solennelle des semaines. C'était aussi la fête de la moisson ou des premiers fruits de l'année, à cause des prémices qu'on en offrait à Dieu.

Les premiers chrétiens se réglèrent sur les juifs pour la célébration de la Pentecôte, comme ils en usèrent pour la pâque, au moins jusqu'à la ruine de Jérusalem. Ce qui nous fait juger qu'elle n'a été fixée au dimanche qu'au moment où l'usage s'est aboli de célébrer la Pâque le 14 de la lune (4).

Il est plus que probable que les apôtres eux-mêmes instituèrent une fête de la Pentecôte; car ils étaient intéressés à rappeler le fait le plus mémorable de leur mission, et celui qui pouvait contribuer le plus à répandre la doctrine qu'ils étaient chargés d'enseigner. Mais cette fête dut se célébrer, ainsi que nous l'avons dit plus haut, dans le mystère et la solitude. On ne peut nier néanmoins que du temps même des apôtres cette fête ait été célébrée publiquement à Jérusalem. St. Cyrille, évêque de cette ville au quatrième siècle, dit que les fidèles avaient fait une église de la maison où l'Esprit Saint était descendu sur les

(1) Hier. ep. ad Luc., Augus., ep. ad Casulan. Léon, serm. 4, de jejun. Pant. — (2) Lib. 6, cap. 188. — (3) Durand, lib. 6, cap. 406, n. 8. — (4) Till., t. 1, p. 555 et subs.

apôtres. Elle fut épargnée dans le sac de Jérusalem sous Tite, au témoignage de St. Epiphane; et cette église fut la première église qui ait été consacrée au culte de Jésus-Christ.

Après le graduel de la messe de la Pentecôte se dit la prose *Veni, Sancte Spiritus*, la seule qu'on ait conservée, avec celles de Pâques, du St.-Sacrement et des Morts. Elle est l'une des plus anciennes de ces proses, quoiqu'elle ne paraisse pas avoir été composée avant le treizième siècle. Il est probable que l'auteur est le pape Innocent III. — Le premier auteur de ces chants latins rimés, qu'on appelle *proses*, parce qu'on n'y a point gardé la mesure des vers, est Notker, moine de Saint-Gall, surnommé le *Petit-Bègue*. —

Les églises de France qui ne suivent pas le rit romain, en ont conservé un grand nombre qui se chantent encore aux fêtes solennelles.

La prose de la Pentecôte avait autrefois une singularité qui la distinguait des autres. On l'accompagnait du son des trompettes, pour représenter le vent impétueux qui avait soufflé au moment de l'émission de l'Esprit Saint sur les apôtres. Pendant qu'on la chantait, on jetait aussi de la voûte des étoupes embrasées, pour marquer les langues de feu; on répandait des fleurs, comme symbole des dons du Saint-Esprit, et on donnait la liberté à des pigeons. Avec le temps et les abus, ont cessé ces pratiques d'une piété naïve et simple.

Tel est en résumé l'histoire de cette grande fête de la Pentecôte que l'Eglise célèbre avec pompe et solennité. Oh! que de réflexions elle inspire au chrétien, et quelle source salutaire de hauts et féconds enseignemens! Lorsque les apôtres eurent reçu cet esprit céleste promis par leur maître, ils devinrent des hommes nouveaux; rien ne les arrête plus, eux qui étaient si timides et si faibles! eux qui avaient fui lâchement, qui avaient douté ou renié! les voyez-vous maintenant comme ils sont fermes, comme ils parlent la tête haute, et commencent le cours de cette mission évangélique qui doit changer le monde, mais qui ne leur apportera que des angoisses et la mort pour la plupart! C'est qu'avec l'Esprit ils ont reçu la plénitude des grâces, les dons sublimes de l'intelligence, et la force de la volonté. Et partout où souffle cet esprit, il enfante des merveilles. Qui de nous ne l'a entendu parler intérieurement, et comme dans le fond de l'âme, lorsque, fermant l'oreille au bruit des créatures, il se re-

cueillait en lui-même? Beau moment que celui-là, où l'âme se suffit à elle-même, où, dégagée de tout ce qui est, le fracas du monde n'est plus pour elle que comme l'écho d'une vague lointaine qui vient mourir sur la rive! Et qui de nous, encore n'apas désiré de se recueillir plus souvent, d'échapper aux choses de la terre, si misérables, si petites, dans ces temps de discordes intestines où tout va, se perd, se croise, s'entrelace, se mêle, hommes, principes, événemens! En face de tant de misères, l'homme qui a dans son cœur la sève de la vie, inquiet, las de lui-même, de la société, de tout ce qui l'entoure, ne sait où se réfugier, à quelle porte frapper pour y trouver le calme et la paix; tandis que le chrétien, les yeux fixés au ciel, ouvre son cœur à la voix suave de l'Esprit consolateur, et se réfugie dans l'éternité, pour échapper aux angoisses que Dieu lui a faites dans ce douloureux pèlerinage qu'on appelle la vie. C'est cette voix divine qui appelait saint Augustin, qui dorait les longues journées de la solitude des anachorètes, leur faisait goûter dans l'extase du ravissement d'indicibles félicités, et leur découvrait les trésors de la science d'en haut. C'est cette voix qui instruit les Saints qui fait déconler des lèvres des paroles parfumées du ciel, qui prie pour nous par d'ineffables gémissemens, qui instruit et qui console, qui persuade et qui touche, que chacun de nous entend au fond de son cœur, comme un soupir d'amour, et un tendre et mélancolique élan vers le ciel! Lorsque Jésus parlait aux disciples d'Emmaüs sur le chemin, quelque chose d'inconnu se remuait en eux; et quand Jésus eut disparu, ils se disaient: « Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au dedans de nous, lorsqu'il nous parlait sur la route, et nous ouvrait les Écritures (1)? » Ainsi nous devons faire en célébrant la fête de l'Esprit Saint. Lorsque la poésie du saint lieu ouvrira notre cœur à toutes les émotions tendres et religieuses, tâchons d'entendre au fond de notre âme cette voix mystérieuse qui parle dans le silence du monde et des passions; et disons à Jésus-Christ: « Seigneur, demeurez avec nous, car le soir se fait, et déjà le jour baisse (2). »

(1) Luc xxiv, 52. — (2) Ibid. 29.

LETTRE V A M. L'ABBÉ ***.

A présent la roue a tourné encore une fois. Nous avons passé de la peinture à l'émeute, nous passons de l'émeute à l'industrie. On a élevé sur la place où mourut le roi martyr, quatre grandes baraques en toile et en bois, dans lesquelles quiconque travaille le fer ou la cire, le bois ou la pierre, l'ivoire, le coton, l'ambre, l'or et l'argent, quiconque tourne, façonne, arrange, déränge, lime, polit, en un mot quiconque veut donner à la matière seulement un nom inconnu, seulement une forme nouvelle, s'est hâté d'apporter l'ouvrage de ses mains. Aussitôt, voilà toute l'attention qui s'est tournée vers les baraques industrielles. On ne parle plus à Paris à l'heure qu'il est, que de filatures, teintures, machines, modèles, charrues, etc. Voilà la grande affaire à l'heure qu'il est. Il n'y a plus ni politique, ni beaux-arts, ni belles-lettres, ni beaux vers à Paris. Il y a des industriels. Vraiment, mon ami, vous auriez grande pitié de ces futiles Parisiens, si vous les voyiez se heurter, se presser, s'entasser dans ces baraques. Comme ils admirent toutes choses! comme ils se passionnent pour toutes choses! et quelles choses ils admirent! Ce sont des fauteuils élastiques, des armes à parapluies, des pianos perfectionnés, des essences en bouteilles, des lignes à pêcher le goujon, des chefs-d'œuvre en sucre candi, beaucoup d'inutilités sans grâce et sans goût. L'un a trouvé une machine au moyen de laquelle on mesure à coup sûr l'intelligence des enfans; l'autre, à l'aide d'un procédé connu, prépare les corps de ceux qui sont morts, et il donne à ces chairs saisies et affaïssées par la mort, la durée et la transparence du verre. Cela est hideux, et en présence de cette vitrification du corps humain, on comprend plus que jamais les droits imprescriptibles de la pourriture et du ver sur ce corps misérable, puisqu'il n'en est que plus hideux à voir quand il a échappé à la pourriture et au ver! Il y en a qui ont poussé la perfection jusqu'à composer un corps humain dans toutes ses parties, dans ses moindres détails.

Ainsi, mon ami, ne me demandez pas encore cette fois de nouvelles littéraires; il n'y a pas encore de littérature. C'est à peine si l'on parle de quelques livres qui ont paru dernièrement: *Les souvenirs de madame la marquise de Créqui*. C'est un ouvrage dans lequel

on a tenté de reproduire, le ton, les manières et le style de l'ancienne société française. Ce livre se recommande par sa bonne intention. L'auteur a tenté de montrer sous son vrai jour cette belle et élégante société qui s'est perdue, ce monde de grands seigneurs que la révolution a surpris, et qu'elle a traînés immédiatement sur l'échafaud. Sous ce rapport, *les Souvenirs de madame la marquise de Créqui* ne doivent pas être confondus avec tous les livres qui paraissent de nos jours; et si, par hasard dans quelques châteaux, un jour où vous n'aurez rien à faire, ce livre vous tombe dans les mains, vous en lirez quelques passages avec plaisir.

A côté et en regard des *Souvenirs de madame la marquise de Créqui*, on publie les *Historiettes de Tallement des Réaux*. Ce Tallement des Réaux, est un gentilhomme de l'école de Montaigne qui vivait du temps de Louis XIV. Dans ce temps-là c'était la grande mode de tous ces personnages d'écrire leurs mémoires. Ils s'enfermaient dans leur cabinet chaque jour, et ils confiaient au papier ce qu'ils avaient appris la veille. Les *Mémoires de St.-Simon*, ce chef-d'œuvre de style et de haute médisance, ont été ainsi faits. Les historiettes de Tallement ne ressemblent en rien aux *Mémoires de St.-Simon*. Ce Tallement est une espèce d'oisif qui s'amuse à couvrir de fange tout le grand siècle. A son compte, il n'y a pas un grand homme dans cette belle époque de l'histoire de France. Selon M. Tallement, Henri IV est un homme sans esprit et sans cœur; Sully est un avare et un voleur; le cardinal de Richelieu est un misérable égoïste; M. de Montpensier, cet homme d'une si haute vertu que Molière a copié dans le *Misanthrope*, n'est qu'un imbécille qui se laisse conduire par sa famille; aucune gloire, aucune renommée ne se sauve des injures de Tallement des Réaux. C'est là peut-être ce qui explique l'espèce de succès de ce livre. Nous si heureux et si fiers aujourd'hui quand on nous prouve que nous n'avons plus un seul grand homme, plus une seule gloire à respecter. O malheureux! qui voudraient que le génie et la vertu des siècles passés n'eussent qu'une seule tête pour la couper d'un seul coup!

J'ai encore à vous parler d'une grande entreprise littéraire, et celle-là est l'entreprise d'un homme de talent et de cœur, qui dans tout le cours de sa vie politique a eu le cou-

rage de son opinion. Je veux parler de M. le comte Félix de Conny (1). Il était à la tribune un des plus éloquens et des plus jeunes défenseurs de la vieille monarchie. Depuis la révolution de juillet il a quitté la Chambre des députés, comme M. de Châteaubriand et M. de Fitz-James ont quitté la Chambre des pairs. Ce temps-là, si tristement occupé du spectacle de nos discordes et de nos malheurs, M. de Conny l'a employé à revenir sur cette longue catastrophe du dix-neuvième siècle qui commence à 89. Cet éloquent écrivain voyant quelles relations mensongères ont été faites de la révolution française, s'est dit à lui-même : Cette histoire, c'est un mensonge; cette histoire, c'est une flatterie; cette histoire ne repose sur aucun principe; elle n'a pas osé se servir du principe au nom duquel ont été assassinés tant d'honnêtes gens; elle n'a pas non plus osé s'appuyer sur le vieux principe monarchique, de sorte que tous les écrivains de l'histoire de la révolution ont flotté d'un principe à l'autre, çà et là, à droite et à gauche, irrésolus, incertains, malheureux de leur doute; pauvres gens qui ne savent ni aimer, ni haïr; pauvres gens qui regardent passer tous les bourreaux sans les flétrir, toutes les victimes sans les plaindre; pauvres gens qui font leur histoire comme on fait un roman drapant les héros et arrangeant les faits de la manière la plus dramatique, sans s'inquiéter autrement de la vérité!

Voilà ce que M. de Conny se sera dit à lui-même avant de commencer son livre. Il avait devant lui un exemple frappant : *l'Histoire de la Révolution*, par M. Thiers, livre mal fait mais chaudement écrit, ouvrage d'un homme ignorant des faits et des hommes, mais intelligent en proportion de son ignorance; esprit actif et distingué, mais d'une nobilité dangereuse; devenu ministre par son livre, et que son livre chassera du ministère; car c'est là où tous les livres sans conscience entraînent leurs auteurs : il faut que l'auteur tue le livre, ou que le livre tue l'auteur.

Le premier volume de M. de Conny a paru. Je l'ai déjà lu tout entier, et vous le lirez vous-même avec un vif intérêt, mon ami. C'est un livre dans lequel le sang-froid ne nuit pas à l'enthousiasme; c'est un style clair et châtié qui ne se fie pas au hasard, cet

Apollon bâtard de notre littérature. Ce sont les pensées graves, profondes, et mélancoliques d'un homme qui croit encore à Dieu et au roi, ces deux forces que nulle force n'a pu vaincre encore, et qui ne mourront jamais parmi nous.

Ici je m'arrête. Il y a bien encore un autre livre dont la *Dominicale* vous a déjà parlé : livre d'un homme de génie que son génie a perdu; livre malheureux sous tous les rapports, dans lequel la doctrine des révolutions est présentée sous le langage ardent de Jérémie le prophète.

Ce n'est pas une lettre qu'il faudrait pour ce livre, mais une élogie.

LIBERTÉ DE LA PRESSE!...

Nos lecteurs ont probablement conservé le souvenir d'une affaire intentée, il y a environ deux mois, en première instance, à la *Dominicale*, par le ministère public, relativement au cautionnement.

Voici sommairement en quoi consistait la matière de la poursuite. Fondée d'abord dans un but tout religieux, la *Dominicale*, ne rentrant pas dans la catégorie des journaux politiques, ne devait pas être soumise à la loi sur le cautionnement, et ne le fut point en effet.

Plus tard le ministère public ayant cru voir dans quelques articles des passages politiques, un cautionnement fut exigé. Ce cautionnement fut déposé au trésor dans le délai accordé; mais une formalité de signature restait encore à remplir au bureau de la librairie, lorsque le directeur fut appelé subitement à Reims, pour y exercer les fonctions de juré. Il renit à son retour à remplir cette formalité. Le ministère, ignorant cette circonstance, cita en justice la *Dominicale*. Mais le tribunal n'envisageant que la bonne foi, n'hésita pas à renvoyer la *Dominicale* de la plainte, sans frais ni dépens. Le ministère public en appela en Cour royale. S'il avait compté sur moins de bienveillance de la part de cette Cour pour la presse, il ne s'était pas trompé; car la *Dominicale* a été condamnée pour le même fait à la somme de deux cents francs d'amende, et à un mois de prison, dans la personne de M. Bouchet, dont le nom avait été mis en bas du premier numéro, mais qui du reste n'avait rien du caractère officiel d'un gérant.

(1) Nous consacrerons nos colonnes à l'examen sérieux de cet ouvrage.

Nous n'avons aucune réflexion à faire sur ce jugement qui pourrait se résumer ainsi :

Attendu que M. de Saint-Priest, contraint par une loi d'être absent de Paris, devait cependant y être d'après une autre loi, condamnons le sieur Bouchet à 200 francs d'amende, et à un mois de prison.

Notre imprimeur a pareillement été condamné à 500 francs d'amende, parce que son imprimerie n'étant point un bureau de censure, sa perspicacité n'avait pu aller jusqu'à distinguer de la politique dans une feuille consacrée à la religion.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Nous recevons par voie extraordinaire des nouvelles importantes du Port-au-Prince, du 26 janvier.

Le docteur England, évêque de Charleston, avait quitté cette ville depuis dix-huit mois environ, dont il a passé la plus grande partie à Rome. Le reste a été employé à visiter les principales villes du continent, où il a partout éprouvé les attentions les plus flatteuses. A Vienne, il fut honoré des hautes faveurs de l'empereur, du roi de Hongrie, et des autres branches de la famille impériale. A Rome, il fut l'objet des plus délicates attentions du Saint-Père, des cardinaux, et des grands dignitaires de la cour.

Par ordre de Sa Sainteté, il fut nommé un des prélats assistans auprès du trône, emploi d'une haute dignité où il fit partie du cortège du Saint-Père le jour de Pâques, et pendant les brillantes cérémonies de cette fête.

Il fut également, selon les désirs du Saint-Père, employé pendant deux mois à composer un livre en anglais ayant pour but de donner des explications sur le sacrifice de la messe, et des cérémonies observées à Rome durant la semaine-sainte. Cet ouvrage a été depuis traduit en italien et en français, et ensuite publié aux frais du Saint-Père.

Nommé par le Saint-Père légat apostolique, le prélat s'embarqua vers la fin d'août à Coork, sur un paquebot américain. Il débarqua le 19 janvier. Descendu à terre sans pompe et sans ostentation, ce prélat, digne des premiers temps du Christianisme, se rendit d'abord à l'église, où il se fit connaître au vicaire-général. Le père Joseph Salgado s'empressa d'annoncer au gouvernement l'arrivée de l'évêque, et aussitôt des ordres furent donnés pour le traiter dignement. Le presbytère fut ameublé convenablement, et tout fut disposé pour lui rendre le séjour agréable.

Le lundi 20, le prélat fut reçu en audience particulière par le président d'Haïti, auquel il adressa le discours suivant, après les premiers complimens d'usage :

« Excellence !

« C'est pour moi un sujet de regret que la manière imparfaite de m'exprimer dans la langue française m'empêche de témoigner, comme je le devrais, les sentimens qu'en cette occasion je voudrais transmettre de la part de Sa Sainteté, dont j'ai l'honneur d'être l'indigne représentant.

« Je décrirais l'intérêt particulier qui anime le Saint-Siège pour la prospérité de la république haïtienne, non-seulement sous le rapport de cette religion dont il est le chef visible, mais encore de la bienveillance de son cœur, qui le porte à désirer le bonheur temporel d'une si grande portion de la famille humaine : elle est séparée de lui par des montagnes et des mers; mais malgré cette séparation, il la réclame comme ses enfans, et l'embrasse dans son affection.

« Il regrette que les efforts faits en d'autres temps pour l'établissement de la religion sur des bases solides, n'aient pas eu de meilleurs succès; mais il caresse l'espoir que les efforts du gouvernement haïtien, unis à ceux du Saint-Siège et secondés, comme il pense que cela sera, par le zèle des bons citoyens de la république, obtiendront dans les circonstances présentes, de plus heureux résultats.

« Qu'il me soit permis d'avancer, qu'après la bénédiction de Dieu, les meilleurs fondemens pour réaliser ces espérances, seraient l'emploi de moyens prompts et efficaces pour créer un clergé national, éclairé et vertueux, et le règlement de la discipline haïtienne sur des principes d'une administration catholique, simple et solide, en rapport avec les meilleurs intérêts de la république haïtienne. Une telle discipline maintiendrait la dignité de la hiérarchie, et relèverait le caractère de la république elle-même d'une manière respectable parmi les nations catholiques.

« A ces observations j'ajouter ais l'expression de la haute opinion entretenue par le Saint-Père sur le zèle pour la religion manifesté par le Président lui-même, sur ses vertus privées et sur ses services publics; ce qui a assuré à Son Excellence une place distinguée dans l'affection et l'estime du Saint-Siège.

« Le bref du pape que j'ai l'honneur de vous présenter, tout en informant Votre Excellence de la nature et de l'étendue de ma mission, lui attestera aussi les sentimens affectueux du Saint-Père à son égard. »

A ce discours du vénérable prélat, le président d'Haïti répondit d'abondance qu'il était ému des sentimens que l'évêque venait de lui exprimer au nom du Saint-Père; que, non-seulement comme chef d'état, mais encore comme chrétien, il avait

toujours honoré la religion catholique qui est celle de la majorité des Haïtiens; qu'il désirait vivement, depuis long-temps, que le pays fût doté d'un clergé national; que ses efforts avaient constamment tendu vers ce but, mais qu'ils avaient été contrariés par de nombreux obstacles; que sa joie était grande de voir enfin sur le point de se réaliser un vœu qui devait tourner tout entier au bien de l'humanité, à la gloire de la religion catholique et à la prospérité d'Haïti; qu'il concourrait avec autant d'empressement que de plaisir à tout ce qui, en harmonie avec les statuts constitutifs de la république, aurait pour but de faire briller dans tout leur jour les vérités de la Foi, et d'établir la meilleure discipline ecclésiastique. Son Excellence termina en disant qu'il recevait avec satisfaction le bref de notre Saint-Père le pape, et qu'elle ne manquerait pas, en y répondant, de donner des preuves de ses sentimens de vénération pour le chef de l'Eglise romaine; que quant au légat lui-même, elle l'accueillait avec plaisir, non-seulement à cause de l'importante mission dont il était chargé, mais encore à cause de ses vertus personnelles et de sa philanthropie, dont la célébrité l'avait précédé dans notre pays, et qu'elle avait donné des ordres pour que, pendant son séjour dans cette capitale, il fût traité avec les égards dus à son caractère.

Voici le bref du Saint-Père :

A notre cher fils, l'illustre et honorable Boyer, président de la république d'Haïti.

GRÉGOIRE XVI, PONTIFE.

TRÈS-CHER, TRÈS-ILLUSTRE ET HONORABLE FILS, salut et bénédiction apostolique.

Des rapports nombreux et unanimes, ainsi que la correspondance de vos ministres, ont plus d'une fois instruit le siège suprême de Rome, que nous occupons par la volonté de Dieu, du zèle qui distingue Votre Excellence, et de son désir sincère de voir fleurir et se consolider la religion catholique, que la constitution de la république d'Haïti a décrétée religion de l'Etat. Ces sentimens, si dignes d'un chrétien et d'un chef éclairé, nous ont pénétré d'une vive satisfaction, tant parce que nous espérons qu'ils contribueront puissamment à l'accroissement de la gloire de Dieu et au salut éternel des hommes, que parce qu'ils seront pour vous-même, que depuis long-temps nous chérissions en Jésus-Christ, un titre d'honneur, tout le temps de votre vie, et vous mériteront, dans l'éternité de grandes et glorieuses récompenses. Ce n'est pas que, dans les années précédentes, le siège apostolique de Rome ne se soit efforcé de pourvoir, soit par des missions, soit par voie de correspondance, aux intérêts de la foi dans l'illustre république d'Haïti; mais la contrariété des événemens, l'éloignement, et diverses circonstances l'ont

empêché jusqu'ici d'établir rien de solide et de définitif. Aujourd'hui donc nous nous sommes enfin déterminé à envoyer près de Votre Excellence notre légat, le vénérable frère Jean England, évêque de Charleston, dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, dont la foi, les lumières et la piété sont connues, pour qu'il traite avec Votre Excellence des affaires de la religion catholique dans toute l'étendue de la république d'Haïti; qu'il délibère avec vous du choix des pasteurs qui seront proposés à notre institution canonique, qu'il forme un clergé national; qu'il établisse une discipline ecclésiastique, qu'il pourvoie aux besoins spirituels du peuple; et afin que, par la faveur et le secours de Votre Excellence, objet de nos vifs desirs et de nos pressantes sollicitations, notre dit légat puisse exécuter cette grande tâche avec succès et sans obstacle, nous l'avons investi de l'autorité nécessaire du Siège apostolique; et nous vous le recommandons avec instance, pour qu'il trouve dans votre haute puissance aide et protection. En attendant, et dans cet espoir, nous répandons, de tout cœur, sur Votre Excellence, ainsi que sur toute la république que vous gouvernez, la bénédiction apostolique.

Donné à Saint-Pierre de Rome, et scellé du sceau du pêcheur, le 20 mai 1855, de notre pontificat le troisième.

GASPAR GASPARINI.

Des commissaires ont été nommés par le président pour traiter avec le légat; et les conférences ont dû s'ouvrir le 27 du même mois.

— C'était un spectacle consolant que celui que présentaient le 45 les églises de Saint-Roch et de l'Assomption. On y donnait la première communion aux enfans, et l'affluence était immense. Le péristyle de cette première église était couvert par la foule, qui refluaît jusque dans la rue. Là régnait l'ordre le plus parfait : des hommes du peuple s'étaient chargés eux-mêmes d'empêcher l'embourgeoisement des voitures; et tout cela se faisait de la manière la plus admirable, sans le concours de la police, qui n'était représenté que par deux gardes municipaux.

Le lendemain, Mgr. l'archevêque a administré le sacrement de confirmation; et cette cérémonie avait attiré la même affluence que la veille.

— Les 5 et 6 juin 1852, l'émeute se promenait hardie et formidable au centre de Paris. Celle-là, c'était l'émeute du cloître Saint-Méry. De toutes parts retentissaient le bruit des armes, les cris de guerre. Le canon s'avancait, sillonnant les rues étroites. Long-temps l'église Saint-Méry montrera sur ses portiques l'empreinte profonde d'une grande catastrophe : long-temps il y aura sur le cœur des orphelins une empreinte plus profonde encore.

Cependant Dieu veilla à la garde de son temple : il ne permit pas à la tempête qui ravagea Saint-Germain-l'Auxerrois de renverser l'église de Saint-

Méry. Elle mugit quelques heures à ses portes et disparut.

Afin de conserver la mémoire de cette protection, on vient de fonder à perpétuité dans cette paroisse la fête de la divine Providence. Dimanche, 11 mai, cette pieuse solennité, célébrée pour la première fois, avait attiré un nombreux concours de fidèles. Dieu seul connaît les prières et les actions de grâces qui furent répandues en sa présence. Sans doute, de pénibles souvenirs sont venus se mêler aux hymnes de la religion; car, moins que jamais, les joies de piété ne se trouvent pures d'amertume... quand viendra le jour où toutes les blessures seront entièrement fermées?

— Un grand nombre d'évêques visitent leurs diocèses en ce moment. M. l'évêque de Rennes recueille d'abondantes consolations dans les campagnes de la Bretagne où l'impiété n'a pas pénétré encore. On cite une paroisse où personne n'a manqué de se présenter au tribunal de la pénitence dans le temps pascal.

M. l'évêque de Luçon a donné la confirmation à près de trois cents personnes, dans la paroisse de Pouillé, où Guicheteau a, comme on sait, arboré l'étendard du schisme.

M. l'évêque de Troyes a été reçu avec enthousiasme à Cundin, où un très grand nombre de fidèles ont voulu commémorer de sa main. A Vitry-le-Croisé, le même prélat a été forcé de donner la confirmation dans le cimetière, à cause de l'affluence.

M. l'évêque de Beauvais est parti pour visiter deux cantons de l'arrondissement de Senlis.

M. l'évêque du Mans s'est rendu le 6 mai à Préigné, où il a été reçu avec les plus grands honneurs. Le maire était allé au-devant de lui pour le complimenter. La *Gazette du Maine* nous donne de nouveaux détails sur sa tournée épiscopale :

Monseigneur l'évêque du Mans continue sa tournée épiscopale dans son diocèse. Nous apprenons que dans le département de la Mayenne les populations sont accourues en foule sur son passage, pour recevoir sa bénédiction. Le 7 mai monseigneur est arrivé à Saint-Vénérand où s'était réuni le clergé des trois paroisses de Laval. Là le prélat fut harangué par le curé de Saint-Vénérand et conduit processionnellement à l'église et de là à l'hôtel qui avait été préparé pour lui.

Le jour de l'Ascension, Mgr l'évêque officia dans l'église paroissiale de la Trinité après avoir été harangué par le respectable curé de cette paroisse. Le même jour, deux heures avant les vêpres, cette église était remplie de fidèles, attirés par le désir d'entendre leur évêque. En effet Mgr monta en chaire et fit entendre ces paroles de paix, de charité et d'union qui sont comme l'âme de ses discours et de ses mandemens.

Partout le prélat visite en détail les églises; il procède à l'examen des vases sacrés, des ornemens, des registres de baptême, de fabrique, etc. Ses

soins, nous écrit-on, s'étendent à tout ce qui intéresse le clergé et les fidèles. On ne s'étonne pas de l'accueil que reçoit le prélat dans la Mayenne dont la population s'est toujours fait remarquer par sa grande piété.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Bien des nouvelles ont circulé cette semaine sur l'Espagne et sur le Portugal. On parlait d'une dépêche télégraphique de Bayonne, qui avait annoncé la fuite et l'embarquement de don Carlos. On ajoutait que le bateau à vapeur *l'Africain*, arrivé en cinq jours de Lisbonne, avait apporté l'importante nouvelle que don Miguel, ayant accepté les conditions offertes, allait s'embarquer pour l'Angleterre, à bord de la frégate le *Stay*.

Il s'est trouvé depuis que la fameuse dépêche télégraphique n'était qu'une intrigue de bourse, et la nouvelle importante de *l'Africain* une mystification.

La moralité à tirer de toutes ces contradictions et de ces nouvelles mensongères, c'est qu'on ne saurait trop être en garde contre cette espèce nouvelle d'agiotage qui spéculé en grand sur la bonne foi publique. Ce qui est certain, c'est qu'aucune affaire importante n'a eu lieu ni en Espagne ni en Portugal, et que les partis y sont toujours en présence. La petite troupe d'Espagnols, lancés sur le territoire portugais, se trouve cernée par l'esprit hostile des populations; et une correspondance libérale de Madrid assure que ces Espagnols se trouvent aujourd'hui, dans la Péninsule, dans le même cas où se trouvaient en Espagne, en 1808, les troupes de Napoléon.

Il paraît que Marie-Christine, désespérant de se faire reconnaître par les cours du Nord, a pris le parti de rappeler les ministres de Vienne, de Berlin et de Saint-Petersbourg.

Sa situation extrêmement précaire ne l'empêche pas de se lancer dans les réformes à l'intérieur; et voilà qu'un décret rendu à Madrid, à la fin d'avril, vient de créer une junta composée d'évêques et de magistrats. Le but est de poursuivre la réforme ecclésiastique. Cette junta proposera les réformes nécessaires dans la provision des évêchés, des prébendes et des canonicats, sans à s'entendre sur certains points avec le Saint-Siège. En attendant, il est défendu aux couvens de recevoir des novices sans autorisation spéciale.

— Les ministres d'Autriche et de Sardaigne ont adressé, le 25 avril, au directeur fédéral de la Suisse, de nouvelles notes pour presser ce pays de prendre des mesures de nature à prévenir les tentatives révolutionnaires, dont leurs nations pourraient se ressentir. Le ministre de Sardaigne demande particulièrement que l'on punisse les Suisses qui ont concouru à l'expédition de Savoie, et qu'on

expulse les Polonais, Italiens et Allemands, qui y ont pris part, même indirectement.

— Le ministre de Russie a, comme ceux des deux grandes puissances d'Allemagne, adressé une note énergique au directoire fédéral de la Suisse, pour lui intimier de prendre des mesures contre la propagande révolutionnaire. Le gouvernement helvétique se borne, dit-on, à répondre qu'en expulsant les étrangers qui ont compromis sa neutralité, il n'entend ni s'interdire pour l'avenir l'exercice du droit d'hospitalité, ni surtout accéder à la demande du roi de Sardaigne, de mettre en jugement les réfugiés et les Suisses qui ont pris part à l'invasion de la Savoie.

— Madame la duchesse de Berri est arrivée à Vienne le 27, et voici ce qu'on lit dans le *Correspondant de Nuremberg* sous la date de Vienne, 28 avril :

« Les appartemens qu'on avait préparés au palais impérial pour S. A. R. M^{me} la duchesse de Berri, sont très-voisins de ceux qu'occupent l'empereur lui-même. En arrivant, S. A. R. a rendu visite à LL. MM. L'accueil plein de tendresse qui lui a été fait a si profondément touché la princesse, qu'en se retirant elle pouvait à peine cacher son émotion. Elle a rendu visite aux archi-duchesses Marianne et Sophie, puis elle est retournée à ses appartemens pour y recevoir à son tour les visites de la famille impériale. Cette réception a été des plus brillantes. La duchesse a dîné le jour même à la table de l'empereur ; toute la famille impériale avait été invitée ; une magnificence rare a été déployée dans cette occasion.

Le soir S. A. R. s'est promenée au Prater en calèche. Une foule immense remplissait le Prater.

— Il y a des troubles à Francfort, et les troupes autrichiennes et prussiennes sont presque toujours sur pied. Il y a eu dans la soirée du 5 des rixes sanglantes dans des cabarets des faubourgs ; deux hommes ont été tués et plusieurs autres blessés. Les bourgeois se sont réunis, et ont résolu de présenter au sénat une pétition pour se plaindre de la sévérité de la police et de la garnison.

INTÉRIEUR.

NOUVELLES DIVERSES.

— Un abbé Paganel, qui publia, après la révolution de juillet, un pamphlet contre Mgr l'archevêque de Paris, vient d'adresser à la chambre, sous forme de pétition, un Mémoire tendant à prouver que le peuple est accusé à tort d'avoir enlevé un million à l'archevêché. L'abbé Paganel demandait donc une enquête parlementaire pour éclaircir le fait. M. Poulle, rapporteur, a proposé l'ordre du jour. En vérité il y a des gens si naïvement stupides ou tellement étonnés que rien ne les corrige

ou ne leur met le rouge au front. Qu'est-ce que l'abbé Paganel ? et que veut-il à l'archevêque de Paris avec ses pamphlets qui font soulever de dégoût ?

— D'après les états officiels transmis au ministre de la guerre, la perte des militaires dans les combats de Lyon a été de 115 tués et 360 blessés : total, 405. Les officiers figurent, dans le premier cas, pour 27, et dans le second, pour 45 ; il y a eu 88 soldats tués et 317 blessés. Dans les combats de guerre civile, la perte des officiers est toujours plus considérable qu'à l'armée, parce qu'ils sont plus exposés, et qu'on les ajuste de préférence. Le journal ministériel de Lyon, qui rapporte ces détails, évalue au double, faute de renseignemens, la perte des insurgés. Il faut encore y ajouter le nombre des victimes inoffensives de ces déplorable scènes.

Les arrestations continuent dans notre ville, dit la *Gazette du Lyonnais*, avec une fureur qui tient de la démence. Cette nuit, on a arrêté dans la paroisse de St.-Irénée 41 individus. Cette expédition se rattache, dit-on, au meurtre ou tentative de meurtre sur quelques factionnaires dans les faubourgs de St.-Just et St.-Irénée.

— Plusieurs conseils municipaux ont refusé de voter des fonds pour les soldats qui se sont battus le mois dernier pour Louis-Philippe. On cite ceux de Montpellier, de Bar-le-Duc, de Thionville, de Draguignan, de Mont-Luçon, et de presque toutes les communes du Var.

— Le *Moniteur* contenait cette semaine la liste suivante des promotions qui ont été faites dans la Légion-d'Honneur, à propos de la dernière exposition de tableaux.

Officiers : MM. Paul Delaroché, peintre d'histoire, et Pradier, sculpteur. — Chevaliers : MM. Bellangé, peintre d'histoire ; Rémond, peintre de paysages ; Tanneur, peintre de marines ; Foyatier, sculpteur ; Chenavard, architecte ; Leisnier graveur.

A cette occasion, nous parlerons d'un jeune peintre, M. Eugène de Fradel, élève de Mad. de Mirbel. Il n'y a pas un an encore que ce jeune artiste a appris les premiers principes de l'art ; et un fort beau travail admis à l'exposition lui a déjà valu une médaille d'or. Ceci promet pour l'avenir et ce succès fait autant d'honneur à la maîtresse qu'à l'élève.

L'espace nous manquant aujourd'hui pour les *Éphémérides*, nous les renvoyons à la livraison prochaine.

Le Directeur-Gérant,
ANGE DE SAINT-PRIEST.

QUELQUES EXPLICATIONS

A L'OCCASION DU LIVRE DE M. COMBALOT.

La ligne suivie par la *Dominicale* dans l'examen des ÉLÉMENTS DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, par M. l'abbé Combalot, nécessite peut-être quelques explications. Il est facile de prévoir qu'elle ne satisfera point aux exigences des esprits ardens et exclusifs, pour lesquels le prosélytisme est le premier des devoirs, parce que leurs convictions sont fortement arrêtées. Ceux-là, nous n'en doutons pas, s'indigneront de nous voir tenir la balance égale entre les deux écoles, sans embrasser un parti sur les questions qui les divisent; et, il faut bien l'avouer, ce sentiment n'a rien qui doive surprendre. La religion n'est jamais entièrement étrangère aux débats philosophiques; quelque léger, quelque futile même qu'en paraisse l'objet, ces sortes de discussions soulèvent toujours un monde. Toutes les vérités se lient entre elles; et lorsqu'il arrive de poser sur un point des principes erronés, il se trouve bientôt un logicien inflexible pour en déduire toutes les conséquences, et les pousser à leurs dernières applications. Mais c'est surtout quand la base même de la philosophie est en cause, c'est quand on se demande quels sont les principes constitutifs de l'intelligence, quelle est la règle des jugemens humains; quelle méthode doit présider aux recherches scientifiques, c'est alors que les intérêts du catholicisme peuvent être le plus sérieusement compromis. Sur ce terrain, la pente est rapide; un seul faux pas peut évidemment conduire à l'athéisme ou au scepticisme absolu. Si donc, après s'être fait une théorie, et l'avoir précipitamment revêtue des caractères de la certitude, on vient à fixer son regard sur les résultats désastreux que l'on prête nécessairement aux théories contraires, il suffit d'avoir une foi vive pour être saisi d'effroi, et dès-lors on ne comprend plus que les idées opposées puissent avoir cours parmi des catholiques. On identifie ses propres conceptions avec la vérité éternelle; on les en déclare inséparables, et quiconque ne les prend pas pour point de départ dans la défense des saines doctrines, reçoit bientôt un brevet de mauvaise foi ou d'incapacité. Ainsi que d'un côté, l'on nous

ait accusés de laisser périr la foi et se perpétuer le règne de l'anarchie dans les intelligences, en ne leur imposant pas le sens commun pour frein et pour règle; que, dans l'autre, on nous ait reproché de laisser l'autorité de l'Église sans fondement assuré, en ne proclamant pas l'infailibilité de la raison individuelle, tout cela se conçoit; nous nous attendions à ce feu croisé de récriminations exagérées. Mais voici notre réponse.

S'il est dangereux de traiter légèrement les opinions philosophiques sur la certitude, il est aussi, dans la voie où nous marchons, un autre écueil peut-être plus funeste encore: c'est de leur attribuer une portée qu'elles ne sauraient avoir. Loin de nous la pensée de nier leur influence, et de refuser à l'examen des questions agitées la part d'attention qu'elles réclament! la réserve que nous nous sommes imposée n'a point pour motif une dédaigneuse indifférence; mais nous, nous regarderons toujours comme la suite d'une erreur déplorable les efforts tentés par une foule d'écrivains pour établir l'impossibilité de démontrer les croyances religieuses, sans se décider préalablement entre Descartes et M. de La Mennais. En effet, même en accordant une large part à l'enthousiasme pour les idées nouvelles, ou à l'entêtement pour les vieilles méthodes, il est difficile de croire que l'on s'aveugle au point d'acquiescer à une théorie contestée avec cette invincible énergie qui accompagne l'adhésion aux vérités fondamentales. On a beau dissimuler sa faiblesse en appelant ses opinions des doctrines, il n'en est pas moins vrai que ces prétendues doctrines, par là même qu'elles sont librement discutées au sein de l'Église, et parmi les hommes de la science, ne peuvent avoir d'autre caractère que celui de la probabilité. Elles demeurent dans la classe des questions douteuses et non encore éclaircies. Dans cet état de choses, qu'arrivera-t-il, si l'on en fait la base nécessaire de la religion, la condition indispensable de toutes les preuves destinées ramener vers elle les esprits égarés? c'est que l'édifice, participant à la fragilité des fondemens sur lesquels on l'appuie, croulera de toutes parts, et s'affaissera dans un abîme sans fond. La foi chrétienne perdra cette immuable infailibilité qui en est le signe distinctif et la marque essentielle; asservie aux pensées humaines toujours variables, toujours mobiles, elle deviendra chancelante comme elles, par

la raison qu'un principe douteux ne peut enfanter une conséquence certaine. Ainsi, le scepticisme est le terme inévitable de la route où l'on voudrait nous engager. Cette considération nous semble décisive. La défense de la religion est donc à nos yeux indépendante des divers systèmes qui sont aux prises depuis dix ans parmi nous. Sous ce rapport, elle est placée dans la même position que les vérités naturelles, et il n'est jamais venu à l'esprit de personne d'attendre la solution du problème cartésien pour croire à sa propre existence, à celle de la matière, et à mille autres points sur lesquels le doute est impossible. La marche des sciences physiques et mathématiques, n'a point été arrêtée par l'apparition du deuxième volume de l'ESSAI SUR L'INDIFFÉRENCE. Les savans à qui elles doivent leurs progrès, ont laissé les philosophes se débattre dans la sphère qui leur est propre, et n'ont pas même songé que l'objet de leurs travaux pût être atteint par ces discussions. Pourquoi le catholicisme qu'elles n'atteignent pas davantage, verrait-il son sort attaché à la défaite ou au triomphe de l'un des partis?

Mais ne pourrions-nous pas embrasser une opinion, sans en faire la pierre angulaire de notre polémique? Sans doute, et notre amour-propre y trouverait son compte, puisque la DOMINICALE deviendrait l'organe d'une école. Toutefois, nous avons cru que le sacrifice de cette petite vanité, nous était impérieusement commandé par l'intérêt de nos lecteurs. C'est chose si fragile qu'un système! l'année qui l'a vu naître le voit souvent éprouver des modifications importantes, et, dans notre siècle surtout, un court espace de temps suffit quelquefois pour le renverser. Combien n'est donc pas triste le rôle de ceux qui s'en déclarent les champions! Ils consomment leurs forces en des combats pénibles, et après de longs travaux, ils s'aperçoivent avec douleur, ou qu'ils n'ont rien dit de neuf, ou qu'ils se sont trompés, ou qu'ils n'ont point avancé les questions, ou que ces questions ne valent pas la peine qu'ils se sont donnée. Nous ne voulons pas nous exposer à de pareils mécomptes, et nous voir réduits dans un an peut-être à revenir sur nos pas, à effacer de nombreuses pages devenues inutiles, et à tourner sans cesse dans un cercle de contradictions. Puis, il faut tout dire, notre cœur répugne aux misérables tactiques de parti dans lesquelles on se trouve entraîné malgré soi. Nous avons souvent gémi

des petites passions qui ont envenimé des disputes d'abord très-pacifiques. Dénaturer les paroles de ses adversaires, affaiblir, tronquer leurs raisonnemens; à défaut de réponses satisfaisantes, leur jeter à la face les traits d'une ironie amère, souvent même l'insulte et le mépris, voilà ce dont on nous a rendus témoins. Ce genre de guerre n'est pas de notre goût, nous ne voulons ni l'employer, ni le soutenir contre des frères. Les suites sont quelquefois incalculables. Au lieu de ramener à la vérité, on retient dans les voies fausses où ils sont entrés ceux que l'on cherche à aigrir de la sorte, et lorsque c'est à un génie que l'on s'attaque, de funestes écarts viennent épouvanter le monde. Ainsi, variations continuelles, avouées naïvement ou de mauvaise foi pour les déguiser: tel est le danger auquel nous exposerait l'adoption d'un système; nous ne voyons pas quel profit en tireraient nos lecteurs.

Est-ce donc à dire que nous resterons simples spectateurs des débats qui paraissent devoir recommencer, et que nous laisserons à d'autres le soin d'en informer ceux auxquels notre recueil s'adresse? non, assurément. La philosophie est de notre domaine, et nous ne laisserons passer inaperçu rien de ce qui s'y rattache. Toutes les publications qui traiteront de cet objet, seront examinées, discutées avec impartialité et désintéressement, puisque nous serons étrangers aux divers partis. Autant qu'il nous sera possible, nous aurons soin de mettre en regard l'attaque et la défense. Ce travail déjà commencé, sera continué prochainement, et, à mesure que la discussion avancera, nous en marquerons les progrès. Il nous semble que cette marche, qui ne manquera peut-être pas de contradicteurs, malgré les explications que nous venons de donner, est la plus propre à mettre dans tout leur jour les développemens que recevront successivement les doctrines philosophiques, et convient seule à notre mission, telle qu'elle nous paraît devoir être comprise.

M. DE LA MENNAIS.

PAROLES D'UN CROYANT.

(Deuxième article.)

L'un des notables historiens de notre époque, a remarqué avec raison le tour d'esprit original et le caractère singulièrement opiniâtre et fier des écrivains de la Bretagne. Qui ne se souvient, dans l'Église, ou de cette tourmente du libre arbitre suscitée par le moine Pélagé au commencement du cinquième siècle, et à laquelle il ne fallut opposer rien moins que la terrible logique de saint Augustin et l'autorité de quatre conciles pour la vaincre; ou de cette autre tempête de l'intention dans le péché, soulevée par Abélard au commencement du douzième, contre laquelle ni Guillaume de Champeaux, le docteur de Sainte-Geneviève, ni Anselme, le savant évêque de Laon, ne purent rien, et dont les flots ne se calmèrent qu'à la parole de saint Bernard lui-même? De nos jours, la vieille Bretagne s'est encore souvenue de ses traditions nationales; mais au lieu de jeter dans le monde moral, comme autrefois, des hommes armés de la parole qui dissout, elle a enfanté deux écrivains illustres, armés de la parole qui consolide et qui conserve: M. de Châteaubriand et M. de La Mennais.

M. de Châteaubriand et M. de La Mennais, ces deux noms chers aux catholiques, c'est la Vendée intellectuelle, c'est-à-dire c'est la fidélité aux grandes traditions de nos pères; c'est la résistance corps à corps aux doctrines qui sont munies de la pioche, et qui démantèlent les croyances, comme les niveleurs révolutionnaires démantelaient les châteaux. Pour M. de Châteaubriand, il y a long-temps que sa position est prise; ce noble soldat de la royauté et du catholicisme est déjà tout couvert de blessures reçues par-devant, tandis qu'il faisait retraite; et, chose singulière! il sera le second défenseur des rois de France, depuis Jeanne d'Arc, au quel les siens aient fermé la porte de leur ville. Pour M. de La Mennais, quoique sa lutte soit moins ongue, et les coups qu'il a portés moins nombreux, les idées conservatrices ont eu droit jusqu'ici de le compter au nombre de leurs athlètes; car, certes, si quelqu'un a attaqué l'anarchie face à face, si quelqu'un a harcelé le désordre social jusque dans ses causes les plus primitives, c'est celui qui a saisi et vaincu et brisé

la philosophie du dix-huitième siècle; c'est celui qui a dispersé la colue encyclopédique; c'est celui qui a mis à nu, montré dans son jour, réduit à sa valeur réelle tous ces sophistes, tous ces idéologues dont le génie frêlé surprit l'admiration de nos pères, et dont les principes politiques furent mis en œuvre par la révolution. Or, l'homme qui a osé entreprendre cette œuvre magnifique au milieu d'une génération voltairienne, qui l'a osé et qui a réussi, c'est M. de La Mennais.

C'est donc à juste titre que M. de La Mennais, ainsi que M. de Châteaubriand, peut être considéré comme l'un des éléments de résistance les plus fermes, par le temps de démolition sociale et d'anarchie intellectuelle où nous vivons. Ces sortes de talens ont cela de particulier qu'ils restent toujours grands dans l'histoire; ils sont bien, au milieu de la masse des hommes contemporains, comme un grain de sable, mais comme un grain de sable qui arrête l'Océan.

Il faut dire qu'avec l'idée qui s'attachait jusqu'ici au nom illustre de M. de La Mennais, et avec les espérances naturelles que son passé faisait concevoir pour la défense des doctrines conservatrices, ça dû être une singulière impression que celle qui est sortie de son dernier livre. Nous nous imaginons les innombrables admirateurs de son beau talent, déroutés et mis hors de voie, lisant et relisant pour chercher s'ils n'étaient pas dupes de quelque fascination étrange, et s'efforçant de rejoindre les deux moitiés d'une intelligence si puissante, qui s'est si violemment rompue et tronquée. Comment se pouvait-il, en effet, que la même raison qui s'était si noblement révoltée contre la philosophie politique du dix-huitième siècle s'abaissât, aujourd'hui surtout qu'elle doit être encore plus mâle et plus fière, à resasser les principes les plus niveleurs, les plus subversifs, les plus tyranniques du CONTRAT SOCIAL, qu'elle avait déjà renversés, foulés, couverts de son mépris; et que cet écrivain à l'âme si chaleureuse, qui nous avait raconté en paroles qui ne périront jamais, les triomphes du Christianisme domptant les nations pour la gloire et le bonheur des nations elles-mêmes, nous dénonçât dans l'histoire une sorte d'union des rois corrompant les prêtres, et formant comme une ligue des forts contre les faibles, comme une abominable croisade contre les droits des peuples et les saintes lois de l'humanité! En

vérité, nous le répétons, ça dû être une singulière énigme pour les lecteurs de M. de La Mennais, que le spectacle d'un homme supérieur qui ramasse lui-même le gant qu'il avait jeté à la philosophie du dix-huitième siècle, qui recherche des crimes à la royauté après avoir raconté sa gloire, et qui essaie de faire en faveur de l'encyclopédie tout ce qu'il avait fait contre elle.

Pour nous, nous devons confesser que notre surprise a été grande, et grande aussi notre douleur. Nous avons essayé de chercher le principe générateur d'une œuvre aussi excentrique aux traditions chrétiennes, et nous ne l'avons pas trouvé; quelques-uns sont arrivés à une solution qui n'explique pas tout, et que nous donnerons plus bas. En tout état de cause, nous restons persuadés que si le livre de M. de La Mennais est un mal, ce mal n'est qu'une erreur. Les plus grandes intelligences sont quelquefois exposées à trébucher en beau chemin : la fondre est arrêtée par la soie.

Oui, ce livre n'est qu'une erreur; car M. de La Mennais a donné tant de gages aux doctrines d'ordre et de conservation, que nul ne peut se dire autorisé à frapper son nom de félonie. Il a si vigoureusement assailli et renversé les anarchistes du dix-huitième siècle, que sa parole n'aurait plus de poids quand il accuse les rois de boire le sang des peuples. Et cela doit être ainsi; car ce serait être injuste envers un homme, s'il était possible et raisonnable de balancer et de détruire tout un long passé de gloire, par un dernier et court moment d'oubli. Le livre nouveau de M. de La Mennais peut donc être une production fatale; mais ses autres ouvrages n'en seront ni moins beaux, ni moins bons, ni moins célèbres : quel est l'arbre qui, dans la fécondité de nombreuses automnes, ne porte pas un mauvais fruit?

L'erreur capitale des *Paroles d'un croyant* n'est pas une erreur de foi; c'est primitivement une erreur de science, qui aboutit cependant à contredire les traditions chrétiennes et l'Écriture. M. de La Mennais a une certaine idée qu'il s'est faite du mode selon lequel les peuples se développent dans l'histoire; il a cru que le commencement de toutes les nations a été marqué par une période d'égalité, de liberté, de bien-être pour tous; que quelques hommes farouches ont violemment réduit en esclavage les plus faibles, et qu'ils se sont ainsi faits rois par la force; et que lors-

que la multitude a été plus éclairée, les rois ont voulu se servir de la religion pour la contenir. C'est de là, c'est de ce système historique sur la manière dont les empires se forment, dont les peuples se déroulent, dont les royautés se constituent et se soutiennent, que M. de La Mennais est parti. C'est, comme nous l'avons dit, une erreur scientifique au fond; et au point d'élaboration et d'encombrement où en sont encore les études historiques, c'est une chose grave, il est vrai, mais ce n'était pas une chose impossible que M. de La Mennais eût des idées tout-à-fait fausses en histoire.

M. de La Mennais fulmine contre les rois parce que, dans son système, les rois ont violemment, brutalement asservi les peuples; il les représente buvant le sang humain dans un crâne d'homme, parce que encore dans son système, les rois se sont engraisés du travail et des privations des peuples; il inspire à la multitude le mépris et l'horreur de la royauté, parce que, toujours dans son système, cette royauté l'a cruellement chargée de chaînes. mais ce que M. de La Mennais professe aussi ouvertement de révolte et d'anarchie, ce n'est pas un sentiment de son cœur, c'est un résultat de ses idées : il s'est trompé, voilà tout. Supposez qu'il eût possédé des notions plus raisonnables sur l'histoire des nations, ses conclusions auraient pu être contraires. La raison de l'homme est comme les langues qu'Ésope servit à son maître : c'est le meilleur plat et le plus mauvais. M. de La Mennais a quelque chose qui vaut encore mieux que sa raison : c'est son cœur.

Nous avions pourtant un bon livre, un livre justement célèbre, qui aurait dû nous garder de celui de M. de La Mennais : c'est le discours sur l'HISTOIRE UNIVERSELLE de Bossuet. Là se trouve posé, développé et prouvé ce principe à la fois scientifique et chrétien, que la vie, l'accroissement et les transformations des peuples se font selon des lois providentielles. L'éloquent archevêque était parvenu à ce résultat dans l'étude des choses sociales, par la seule inspiration de l'Évangile. La science historique, qui est devenue si grande, surtout dans ces dernières années, l'a pleinement confirmé; et c'est aujourd'hui mentir à toutes les notions acquises, que de déclamer contre les rois, et de leur attribuer les maux de l'espèce humaine, lorsqu'ils se sont élevés au contraire au milieu des peuples comme des phares de

lumière, dont les rayons ont éclairé peu à peu les corps opaques semés autour d'eux.

C'est un fait mis à nu par l'histoire, et placé à l'heure qu'il est au-dessus de toute discussion, que plus on remonte vers le commencement des peuples, plus on les trouve pauvres, ignorans, malheureux; et que plus on les suit dans leurs phases évolutives, plus l'aisance, le savoir et le bien-être leur arrivent de tous côtés. Ce seul résultat bien positif, donné par l'histoire, mène donc à conclure, que si le sort des peuples est toujours allé en s'améliorant, l'extrême malheur des nations a été à leur point de départ; et que dès-lors les formes diverses qu'ils ont traversées ont été bonnes, légitimes et progressives, puisqu'en définitive c'est à l'aide de ces formes que les hommes sont parvenus à leur situation présente. M. de La Mennais suppose, et nous disons suppose avec intention, qu'au commencement tous les hommes étaient libres, et qu'un certain jour quelques-uns d'entr'eux, les plus forts, enchaînèrent les autres. En vérité, il faut que le nom de M. de La Mennais soit au bout d'assertions pareilles, pour que nous perdions quelques lignes à les examiner. Supposons un instant qu'il n'y ait ni traditions, ni histoire: est-il possible de concevoir que quelques hommes enchaînent l'espèce humaine? Nous savons bien qu'un noble armé du moyen-âge aurait pu mettre en fuite à lui seul toute la population d'un bourg; mais le noble était armé de son droit, de son pouvoir moral, autant et plus que de sa lance, et les manans qui fuyaient avaient la conscience de leur devoir et de leur infériorité sociale. Ils auraient pu résister; ils ne le voulaient pas. Mais entre les hommes libres qui luttent, il est évident que la victoire reste à la force, et que la force est du côté du nombre. Comment donc un roi aurait-il enchaîné une tribu?

Nous éprouvons une répugnance réelle à discuter plus longuement, cette opinion sur l'origine des pouvoirs politiques et de l'esclavage, parce qu'en vérité c'est du temps perdu. Nous croyons en avoir dit assez, et surtout nous nous reposons avec assez de raison sur les lumières et la bonne foi de nos lecteurs, pour faire admettre comme chose claire, nette et incontestable, qu'il est impossible que le pouvoir se soit établi originellement par la violence, et que l'esclavage vienne de ce que la multitude a été enchaînée par le petit nombre. Il y a d'abord impossibilité physique

évidente; et puis un attentat pareil contre l'humanité aurait laissé trace dans l'histoire. On se souvient de la fondation des villes les plus anciennes; les événemens domestiques survenus dans les grandes familles de la Grèce et de l'Italie ont trouvé place dans les livres; et certes, si la presque totalité de l'espèce humaine avait été à la fois chargée de chaînes et réduite en servitude, il serait sorti de cette calamité deux grands cris, l'un de pitié, l'autre de vengeance, qui seraient venus jusqu'à nous.

De ce que les pouvoirs politiques et l'esclavage ne peuvent pas être rapportés à la violence, nous concluons qu'il faut les rapporter évidemment à une origine toute pacifique, toute naturelle, toute conforme à la nature des choses, et les considérer comme des modes d'existence providentiels pour les peuples. Il y a un grand fait dans l'histoire, qui établirait à lui seul, s'il en était besoin, l'idée que nous venons d'exprimer: c'est que l'esclavage n'a jamais pu finir par la révolte, preuve qu'il n'a pas commencé par la violence. Si par l'esclavage, les hommes avaient été détournés de leur voie naturelle, il est évident qu'ils auraient incessamment tendu à y rentrer, et alors la force eût été appelée salutairement à refaire ce que la force aurait défait; mais toutes les révoltes d'esclaves dont l'histoire a conservé le souvenir, ont été de sanglantes et de vaines échauffourées; l'esclavage s'est détruit par la paix, par le travail, par l'industrie, par le christianisme. Il n'y a pas cinq siècles que la France possédait plus d'un million d'esclaves; ils ne se sont pas révoltés, et pourtant le jour de la liberté et de la civilisation s'est levé pour leurs enfans.

C'est cette légitimité des pouvoirs et des institutions proportionnelles aux époques que Bossuet a présentée admirablement, quand il a établi le principe du développement providentiel des peuples. Le Christianisme, qui venait abolir l'esclavage au milieu d'un monde esclave, ne cria pas à la révolte de se montrer sur la place publique. Il dit aux esclaves d'être devant leurs maîtres avec crainte et tremblement. Le temps n'était pas tout-à-fait venu pour eux; la période de l'affranchissement progressif devait durer quinze siècles. Il y avait encore des esclaves vendus publiquement en France en 1461. Est-ce donc à dire pour cela que les pouvoirs sociaux, qui

avaient maintenu l'esclavage et le Christianisme à leur tête, avaient été des forces criminelles et monstrueuses ?

Mais nous revenons à une idée que nous n'aurions pas dû quitter peut-être. Le livre de M. de La Mennais est une déplorable erreur ; mais ce n'est rien qu'une erreur. M. de La Mennais est un homme trop honorable et un chrétien trop rigide, pour avoir voulu rompre l'orthodoxie catholique qu'il a promis de garder il n'y a pas long-temps. Nous le répétons, c'est un faux calcul de l'esprit, et non pas un penchant coupable de l'âme, sans quoi nous ne serions pas les derniers à le flétrir comme un crime, comme l'acte d'un mauvais citoyen. L'auteur de l'ESSAI n'est pas recevable à attaquer les traditions chrétiennes, ni l'éloquent écrivain du DRAPEAU BLANC à attaquer la royauté.

Que les auteurs d'anarchie ne pensent donc pas à s'autoriser des PAROLES D'UN CROYANT. Nous sommes convaincus que la douleur de M. de La Mennais serait profonde, s'il devait servir de prétexte à augmenter le désordre moral au milieu duquel nous vivons. M. de La Mennais ne peut pas vouloir la civilisation par la révolte ; il la veut nécessairement par les voies du Christianisme, c'est-à-dire, par la moralité, l'intelligence, l'industrie et la paix.

Pour nous, qui sommes admirateurs, comme tant d'autres, du beau talent de l'auteur de l'ESSAI SUR L'INDIFFÉRENCE, et qui avons fait reposer, comme tant d'autres aussi, une foule d'espérances chrétiennes sur sa tête, nous venions avec une vive douleur cette puissante intelligence se laisser aller à des illusions fatales, et servir d'excuse à des médiocrités de tout ordre, qui s'en feraient un appui pour leurs sophismes. Ceux qui sont grands ont ce privilège, qu'ils peuvent faire beaucoup de bien et beaucoup de mal.

Nous avons dit au commencement de cet article que quelques-uns indiquaient la cause du dernier et déplorable livre de M. de La Mennais. On sait que l'auteur de l'Essai s'est efforcé de faire prévaloir depuis quelques années une thèse de philosophie devenue célèbre, à savoir, que la certitude n'est pas dans le témoignage individuel, comme le voulait l'école cartésienne, mais dans le témoignage général. Il suivait de là que la raison n'est pas l'appanage des individus, mais de l'ensemble, du nombre, de la multitude. Or, la raison et le droit, c'est la même chose. Après avoir ac-

cordé la raison à la multitude, peut-être M. de La Mennais a-t-il été conduit, par son système, à lui accorder le droit et la souveraineté.

Certainement, si le système philosophique de M. de La Mennais a produit son dernier livre, on peut dire que le fils a tué le père.

LITURGIE.

DE LA FÊTE-DIEU.

Voici l'une des fêtes les plus solennelles de l'Eglise, le jour saint entre tous les jours, le jour où la foi est plus vive, l'amour plus ardent et plus expansif ; le jour des consolations divines, des tendres émotions, et des suaves souvenirs ; le jour enfin où Dieu, porté dans les bras de ses pontifes, va parcourir les rues de nos cités, recevant les hommages des uns, et commandant le respect des autres. Fidèles à la marche que nous avons adoptée dans l'intérêt des ecclésiastiques que nos recherches peuvent dispenser de travaux souvent difficiles dans les localités où manquent les livres, et dans l'intérêt aussi de ceux de nos lecteurs peu familiers avec les annales de l'Eglise, nous allons exposer en peu de mots l'histoire de cette fête, nous réservant après de dire à nos frères les pensées religieuses qui nous seront inspirées.

— Près d'un an s'était écoulé depuis que Jésus-Christ avait commencé à préparer les siens à la foi de ce sacrement incompréhensible de l'Eucharistie, dont il devait faire le sacrifice le plus étonnant de la religion nouvelle. C'était le jeudi au soir ; le lendemain, il allait mourir. Il avait fait avec ses disciples l'immolation légale de l'agneau pascal ; et, pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain, et, le bénissant, le rompit, et il le leur donna, et dit : Prenez, ceci est mon corps.

Et recevant la coupe, après avoir rendu grâces, il la leur donna ; et tous burent.

Et il leur dit : Ceci est mon sang. .. Faites ceci en mémoire de moi.

Ainsi fut instituée l'Eucharistie ; ainsi fut donné aux apôtres et à leurs successeurs le pouvoir d'offrir le corps et le sang de Jésus-Christ, comme l'Eglise catholique l'a toujours entendu et enseigné.

Jusqu'au treizième siècle, il n'y eut pas de fête particulière de l'Eucharistie. On en cé-

lébrait le souvenir le Jeudi-Saint, et elle faisait ainsi partie de la fête générale de la Pâque. Mais en 1208, une jeune religieuse hospitalière de la ville de Liège, Julienne du Mont-Cornillon, fort dévote à l'Eucharistie, eut différentes visions, qui lui donnèrent la pensée d'établir une fête annuelle. Pendant vingt ans, elle nourrit cette pensée, ne la communiquant à personne, et attendant le moment favorable pour la réaliser. Ce moment arriva enfin. Élue prieure de la maison du Mont-Cornillon, en 1230, elles'en ouvrit à un chanoine de Saint-Martin, homme recommandable, qui entra dans ses vues, loua son projet, et consentit à l'aider de son influence. Il s'en alla donc, parcourant les chapitres, les paroisses, et les couvens, développant sa pensée, et la faisant partager à grand nombre de chanoines, de moines et de fidèles. Et les choses furent tellement conduites, qu'en 1246, l'évêque de Liège, Robert, déclara dans son synode l'établissement d'une fête particulière du Saint-Sacrement, dont il ordonna la célébration dans son diocèse, avec un jeûne pour la veille, et la cessation de toute œuvre servile pour le jour. Les premières qui la chôchèrent furent les chanoines de Saint-Martin, dans l'église de Liège, en 1247.

Après la mort de Julienne, arrivée en 1258, une recluse de la même ville, Eve, qui avait reçu les confidences de Julienne, sollicita vivement Henry, successeur de Robert sur le siège épiscopal de Liège d'en parler au souverain pontife. Le pape Urbain IV, en effet, institua la fête, et ordonna qu'elle serait célébrée avec toutes les solennités du premier ordre. Il lui assigna le jeudi d'après l'octave de la Pentecôte, parce que c'était le premier jeudi qui fût libre des offices du temps pascal, et qu'il était naturel que cette fête fût célébrée le jour même où s'était accompli le mystère dont elle rappelait le souvenir (1).

La mort d'Urbain IV empêcha long-temps la célébration universelle de cette fête, qui ne s'observa guère qu'à Liège pendant quarante années. Enfin, dans le concile général de Vienne, en 1311, le pape Clément V fit recevoir et confirma la bulle d'institution donnée par Urbain. Elle fut acceptée par tous les prélats du concile, qui représentaient l'Eglise universelle en présence des rois de France, d'Angleterre et d'Arragon. Mais on ne com-

mença à célébrer la Fête-Dieu en France qu'en 1318.

Le premier office du Saint-Sacrement était dû aux soins de Julienne, qui l'avait fait composer par un jeune homme de son hôpital. Cet office, fait sous les inspirations d'une pauvre jeune fille, et par un jeune homme peu lettré, parut si beau, que ce fut de toutes parts un concert de louanges et d'admiration. On en fit faire maintes copies à l'usage des églises particulières. Mais dans le même temps faisait déjà grand bruit un jeune docteur dominicain, qui enseignait la théologie à Rome avec grand succès, et aux applaudissemens de toute la chrétienté. Chargé par le pape de faire un office, il le fit si bien, que le premier fut oublié. Cet homme, c'était saint Thomas. Il fit son office dans le rit romain, au lieu que le premier avait été fait pour l'usage particulier de l'Eglise gallicane.

L'office de saint Thomas s'est conservé : on s'est contenté d'y changer l'ancien rit, et de le reformer sur le rit prescrit par Pie V. Il est regardé comme le plus beau des offices de l'Eglise, tant à cause de l'énergie des expressions, de l'ardeur des sentimens, qu'à cause de la précision de la doctrine.

La partie la plus éclatante de l'office est la procession qui se fait dans les rues avec le Saint-Sacrement. Plusieurs en rapportent l'institution au pape Jean XXII. Ce n'est pas qu'avant lui on n'eût vu porter en procession le corps de Jésus-Christ; car, au onzième siècle, cela se pratiquait en Normandie, le jour des Rameaux, contrairement à l'usage reçu dans les autres provinces de France, de porter ce jour-là les saints Evangiles. Mais le Saint-Sacrement n'était point visible aux yeux des fidèles.

Quoique l'établissement de cet usage soit du quatorzième siècle, la pratique n'en fut guère généralement admise en France qu'au quinzième siècle, au temps où les conciles de Bâle et de Constance commencèrent à y attacher des indulgences. Elle fut vigoureusement attaquée par les Luthériens et les Calvinistes, et défendue solennellement par le concile de Trente (1).

Encore quelques jours, et l'aurore de cette belle journée se sera levée pour tous les pays catholiques; et la religion, promenant par le cités ses pompes triomphales, qui ne coûtent

(1) Bullar, t. 1, et Conc. 1. 2.

(1) Sess. 10, c. 5.

612
 ni sang' ni pleurs, réunira tous ses enfans dans une joie commune, et dans les élancements d'un même amour. Des flots de peuple se pressant dans l'enceinte trop étroite des rues jonchées de verts feuillages, le chant des prêtres, et les cantiques des jeunes vierges vêtues de blanc; et au milieu de ces hymnes d'amour, de ce recueillement universel, de cette suave harmonie, le ciel qui s'ouvre pour nous léguer un Dieu; les anges qui l'accompagnent, et qui joignent aux chants de la terre le chant éternel, commencé sur leurs harpes d'or; le monde et les cieux dans le ravissement et l'extase, et par-dessus toute cette foule prosternée, la grande et imposante figure de Dieu, qui nous visite dans notre abaissement, et vient nous consoler dans nos ennuis: tel est le spectacle de la religion chrétienne. Oh! dites si jamais plus sublimes idées s'allièrent avec de plus sublimes solennités; oh! quand vous vîtes se déployer ces longues files de prêtres, que le son de la cloche vous arriva mêlé avec le chant solennel des chœurs, que l'encens monta par odorantes spirales, que la croix d'or vous apparut brillante dans le lointain, et que, debout à l'autel, la voix du prêtre chrétien vous parvint grave et pleine, oh! dites si votre cœur demeura froid et glacé, si votre genou ne fléchit pas, si votre voix ne murmura pas quelques mots qui ressemblaient à une prière; si vous ne vous surprîtes pas à tracer sur votre poitrine un signe de croix furtif! Hommes superbes, de quoi rougissez-vous? c'était de Dieu qu'il s'agissait là, et vous n'aviez pas la force, pauvres et chétives créatures, de le toiser du regard!

C'est qu'en effet c'est bien peu de chose que l'homme devant Dieu; c'est que cette hostie nous rappelle tant d'amour d'une part, et tant de faiblesse de l'autre, tant d'abaissement dans l'homme, et tant de miséricorde en Dieu, que le cœur parle plus haut que la raison débile, et que les sophismes tombent devant la conscience. Et voilà la grande misère de cet âge. L'orgueil humain se prend à vouloir sonder d'impénétrables mystères, et quand il est arrivé à tout peser dans son étroite balance, il ne trouve plus rien que le doute, au moment où il croyait ravir à Dieu son secret. Insensés, qui ne voient pas qu'égarés dans le désert du monde, nous n'avons rien de plus que notre misère sous le soleil, et d'insatiables désirs! Dans cette vallée de

larmes, comme l'appelle l'Eglise, l'homme cherche un bien immense, indéfini, qu'il ne comprend pas, mais qui lui manque; et il va, il va toujours, le demandant partout, et ne recueillant de tant de fatigues et d'essais stériles que le découragement et l'ennui. A qui s'adressera-t-il? est-il une voix dans le monde qui réponde à sa voix, un abri sous lequel il puisse fixer sa tente, et, matelot revenu de courses pénibles, savourer le frais du rivage? Hélas! c'est partout un lamentable cri de détresse qui se prolonge de siècle en siècle! Mais Dieu ne l'a pas abandonné dans sa profonde misère. Il l'éclaire par sa parole, il le console par son amour, il le fortifie par sa grâce, il le rend heureux par l'espoir; et, tous ces dons, il les a réunis dans le sacrement de son amour, dans l'Eucharistie! Quelle plus belle doctrine que celle-là! et que m'importe, si je comprends! et en quoi puis-je être surpris qu'il y ait au-dessus de moi un abîme d'amour, que je ne puis pénétrer, quand je suis à moi-même un mystère et un abîme plus impénétrable que tous les autres mystères! Il y a plus de raison dans cette simple formule, je crois, que dans cette autre, je veux savoir. A notre raison curieuse nous n'avons qu'une réponse à faire: « Dieu a tant aimé! » et cette réponse suffit pour qui croit à l'amour.

Catholiques de province, ce jour de la Fête-Dieu sera pour vous, comme par le passé un jour de fête et de sainte allégresse. La bénédiction de Dieu passera sur votre seuil, et prosternés sur vos places publiques, vous pourrez l'appeler sur la tête de vos enfans. Pour nous, nous irons adorer Jésus-Christ dans ses temples; car la loi humaine lui a défendu d'en franchir la porte, dans la capitale du premier royaume chrétien: comme si ce devait être un scandale public que Dieu paraissant une fois chaque année dans ces lieux où s'étaie au grand jour la débauche la plus effrénée, pour les purifier, et montrer ce qu'il est à ce misérable peuple qui peut naître, vivre et mourir sans l'avoir autrement connu que par le blasphème! Catholiques, nous sommes tous frères; nous nous associerons à votre joie, et vous partagerez notre douleur.

BIBLIOGRAPHIE.

DES LIVRES D'HEURES PENDANT LE MOYEN-AGE.

L'étude de tout ce qui se rattache à la religion chrétienne et à son culte pendant le moyen-âge est curieuse, et mérite de fixer notre attention. Ainsi un examen critique des livres de prières de cette époque nous conduit à des considérations importantes sur l'état des esprits, sur les arts ; et dans ces monumens, dans leurs brillantes peintures, dans les caprices et bizarreries calligraphiques dont leurs marges sont ornées, dans les notes chronologiques qu'on y rencontre, les goûts, les usages, les idées des hommes pour lesquels ils ont été composés, se retrouvent et sont faciles à saisir.

Il y a deux parties bien distinctes à étudier dans les livres d'heures. La première qui est la plus considérable consiste dans leurs ornemens : fleurons, vignettes, ou miniatures. Le texte, c'est-à-dire les prières, les legendes et les poésies que souvent on y rencontre, forment la seconde partie.

Nous étudierons d'abord la première. Un usage auquel il serait peut-être difficile d'attribuer sa véritable cause, mais que nous croyons devoir signaler en commençant ces études, c'est celui dans lequel étaient les artistes de ces temps de revêtir du costume qu'ils portaient tous ceux qu'ils voulaient représenter, fussent Dieu le père ou les anges du ciel, un magistrat de l'aréopage ou un consul romain. Ainsi dans un manuscrit du livre de Raoul Lefebvre, connu sous le titre de RECUEIL DES HISTOIRES TROYENNES, on trouve de grandes miniatures fort bien exécutées. L'une d'elles représente le mariage de Jupiter et de Junon ; les deux époux reçoivent la bénédiction nuptiale d'un évêque, dans une église catholique où l'on voit un Calvaire. Ainsi dans la fameuse translation du Tite-Live exécutée sous Charles V, les Romains en chaperon, en robe rouge garnie de fourrure, et souliers à la poulaine, assistent au meurtre de Virginus.

Cette ignorance des artistes d'alors, si toutefois nous devons rappeler ainsi ces anachronismes dans le costume, quelle que soit la cause à laquelle on doive l'attribuer, est fort heureuse pour nous aujourd'hui qui sommes si curieux du moyen-âge ; car au lieu de nous

peindre les Romains avec l'armure, la couronne, le chaperon du chevalier, du prince ou du bourgeois, s'ils nous les avaient représentés comme effectivement ils étaient, au lieu de ces miniatures aux riches et brillantes couleurs, aux costumes variés et fidèles, nous n'aurions eu que des bons hommes grossièrement dessinés. Bien au contraire, l'intérêt qui s'attache à la représentation de toutes les actions de la vie de nos ancêtres, à leur image fidèlement conservée, devient la source d'une foule d'observations curieuses qui donnent souvent l'explication d'un fait qu'il eût été sans cela presque impossible de comprendre.

Ainsi, en étudiant les livres d'heures dans un ordre chronologique ; en choisissant ceux qui, et par l'importance des hommes pour lesquels ils ont été faits, et par la richesse des miniatures, peuvent être considérés comme type, il serait facile de réunir, depuis la fin du douzième siècle jusqu'au dix-huitième, une suite non interrompue des matériaux les plus nécessaires à l'histoire de la vie privée ; car, dans un grand nombre de ces livres, surtout depuis le quatorzième siècle, maisons, meubles, costumes, armures, travaux des champs et de la ville, combats, chasses, jeux, exercices de tout genre, se trouvent représentés. Il est même de certains détails, de petite importance à vrai dire, mais qui concourent à l'ensemble, qu'il serait difficile de rencontrer ailleurs.

Comme on doit le penser, les livres d'heures suivant l'époque à laquelle ils appartiennent, sont plus ou moins rares, plus ou moins précieux : ceux des seizième, quinzième et même du quatorzième siècle, se trouvent aisément. C'est même pendant cette période que ces livres commencèrent à être remarquables ; c'est alors qu'on s'appliqua à les enrichir de toutes ces belles miniatures, de tous ces ornemens calligraphiques dont l'exécution minutieuse et délicate rend l'étude de ces monumens si curieuse, si attachante. A mesure que l'on s'éloigne de ces temps de progrès, ils deviennent plus rares et beaucoup moins beaux ; et c'est seulement dans quelques grandes bibliothèques que l'on rencontre des manuscrits de ce genre, qu'il soit possible de faire remonter aux douzième et onzième siècles, et plus haut. Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du roi, qui renferme en ce genre une collection si riche, si nombreuse, et dont les divers

monumens nous servent de guides en ces remarques, n'a que fort peu de livres de prières avec miniatures, auxquels on puisse avec quelque fondement assigner un tel degré d'antiquité.

Ce qu'elle possède de plus remarquable est un recueil de prières à l'usage du roi Charles-le-Chauve : *Evangelista ad usum Caroli calvi*. Comme on le voit par le titre, ce volume est un évangélistaire ; il renferme cependant, outre le Nouveau-Testament, un grand nombre de prières ; ce qui nous le fait ranger au nombre des livres d'heures.

Ce manuscrit, qui remonte au neuvième siècle, est sans ornement et d'une belle écriture courante de cette époque. Au commencement de chacune de ses parties on trouve de grandes lettres, tournures, avec des ornemens dans le goût byzantin. Chaque verset des évangiles ou des autres prières commence par une lettre d'or.

Quatre grandes miniatures se trouvent dans ce volume : ce sont les évangélistes grossièrement représentés avec du rouge, de l'or et du bleu. Il est à remarquer que dans les plus beaux livres d'heures du quizième et du seizième siècle, ces apôtres ont à peu près la même position que celle indiquée dans ces informes ébauches. Sur les plats de la reliure de ce volume, on a conservé deux *dyptiques* ou *ivoires sculptés*. L'un représente Dieu le père adoré par deux prophètes, et sous lui le génie du mal écrasé ; l'autre, la vierge Marie, tenant dans ses bras l'enfant Jésus, et honorée par deux anges. Elle est assise dans une chaise remarquable et par son travail et par sa forme. Il existe encore plusieurs manuscrits du même siècle, ou des deux suivans, dont la reliure est ornée de dyptiques plus ou moins précieux. Nous serions portés à croire que le plus grand nombre de ces monumens, dont quelques-uns, pour l'époque, sont de véritables chefs-d'œuvre, doivent être attribués aux artistes byzantins. Plusieurs de nos rois, avant et surtout pendant les croisades, furent alliés aux empereurs de Constantinople ; très-souvent ils en reçurent des ouvrages de ce genre. Un livre d'heures conservé à la Bibliothèque du roi, et visiblement d'une écriture du dixième siècle, pourrait confirmer cette opinion.

C'est un volume in-4° relié aujourd'hui en velours rouge, mais ayant sur un de ses plats un fort bel ivoire à l'image de la Vierge tenant

entre ses bras le Christ déjà grand. Il porte dans une main, un rouleau que nous croyons figurer l'Évangile. Douze grandes miniatures aussi mal dessinées, aussi mal peintes que les apôtres de l'Évangélistaire de Charles-le-Chauve, représentent plusieurs traits de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Dans l'une d'elles, Pilate, en habit de préfet du Bas-Empire, donne l'ordre à des soldats d'aller garder le tombeau du Christ. On commence à trouver dans ce volume les grandes lettres tournures figurant des chimères ou des animaux. L'or n'est pas épargné dans ce volume, qui commence par un calendrier tout en lettres et en chiffres d'or.

Le style grec, auquel sont mêlées des formes arabes et mauresques, se fait plus fortement sentir encore dans un autre volume in-folio, que l'on peut indiquer comme appartenant au douzième siècle. Le calendrier qui commence le volume, ainsi que le petit nombre des miniatures assez grossières qu'il renferme, sont environnés de colonnes, d'arcades, de couronnes et d'agneaux pascals. Du reste, ainsi que dans le volume précédent, les arabesques, les chimères ornant les lettres capitales, y sont multipliées : on n'y voit pas encore cependant les bordures enluminées d'or et de couleurs à toutes les pages du recueil.

Cet usage d'orner chaque page des livres d'heures de vignettes, qui sont pour la plupart d'une composition originale, pleine de goût et d'éclat, ne paraît avoir été commun qu'au quatorzième siècle. Alors, ainsi que nous l'avons dit plus haut, on perfectionna beaucoup la composition des livres d'heures. Si le style byzantin et mauresque avait jusque-là dominé dans ces recueils, il se mêla dès lors à beaucoup d'autres idées, et il se forma une école qui, pour n'avoir été ni grecque ni romaine, ne nous a pas moins laissé des compositions pleines de naïveté, de finesse et de grandeur : compositions, qui d'ailleurs, ont pour nous le plus puissant intérêt, celui de peindre les mœurs de nos aïeux. Qu'elle nous soit venue d'Italie, comme le prétendent les uns, ou qu'il soit plus raisonnable d'en attribuer les productions aux hommes du nord, aux Flamands par exemple, elles existent, il n'en est pas moins vrai, et c'est l'œuvre de ces peuples d'Europe si barbares, au dire de quelques-uns, jusqu'au siècle dernier.

Il est, à notre sens, difficile, pour ne pas dire

impossible, d'assigner une origine à chacune de ces productions. Il faut se contenter, des lumières que nous pouvons en tirer pour l'étude des mœurs enropéennes, sans vouloir en attribuer l'honneur à tel ou tel royaume, duché, marquisat, principauté.

Parvenu à la grande époque des livres d'heures aux quatorzième, quinzième et seizième siècles, l'embarras n'est plus que de choisir; le nombre des modèles devient considérable, et le cabinet des manuscrits en possède une suite si riche, si variée, si intéressante, qu'on ne sait auquel de ces monumens donner la préférence. Parmi les plus remarquables cependant, deux ont fixé notre attention. Le premier, qui porte le numéro 676 (*Supplément français*), est un volume in-folio de la plus grande richesse et d'une parfaite exécution. Chaque partie du calendrier est précédé d'une miniature représentant les occupations du mois qu'elle précède. A côté de cette miniature haute et longue, on en trouve une de moindre dimension: c'est une suite de petits tableaux retraçant les différentes scènes de la création du monde. Au bas de chacune de ces peintures, on lit en français un texte explicatif. Ainsi, dans le première, Dieu tenant le monde en sa main, va le jeter dans l'espace, et on lit: « Cy créa Dieu ciel et terre, le soleil et tous les éléments ensemble.

Après ce calendrier vient une longue suite de miniatures formant une allégorie continue entre l'ancien et le Nouveau-Testament. Ainsi, à l'une des marges verso, est représentée la tour de Babel, du haut de laquelle Dieu renverse les hommes et on lit au bas: « Jcy font ly payen la tour de Babel contre le commandement de Dieu, et Dieu les fodroya et torne leur tort à néant. »

A l'autre marge recto, une seconde miniature explique ainsi la destruction de la tour de Babel. Trois astrologues sont aveuglés par une pluie de pierres et de feu, on lit au bas de cette peinture:

« Ce que li payen commencerent la tour Babel contre le commandement de Dieu senefie (signifie) les astronomes et les arriens (astrologues) qui font fausses preuves contre la volonte de Jhesu-Crist, et leur fait et leur tourne leur fait ancant et les auugle, et les foudroye. »

Dans ce livre, qui est du quatorzième siècle, les vignettes ou bordures qui encadrent chaque page, sont d'une richesse, d'un brillant

de couleur, et d'un pittoresque d'exécution qu'il faut voir pour se l'imaginer. Nous ne connaissons rien de plus beau ou de comparable, sinon les encadrements d'un autre livre d'heures de la fin du quinzième siècle, ayant appartenu à Jean, duc de Berri, et probablement exécuté pour lui.

Cette richesse d'exécution se retrouve portée au plus haut degré de perfection dans un autre livre de prières (1) de la fin du quatorzième siècle, dont ce n'est pas le seul mérite: c'est encore pour les usages de cette époque un document bien complet, et digne de fixer notre attention.

Dans ses marges peintes avec une perfection, un fini de détails difficile à imaginer, on retrouve toutes les positions, tous les travaux, toutes les occupations gaies ou sérieuses de la vie. Autour de toutes les grandes miniatures, par exemple, il en est d'autres plus petites qui nous offrent plusieurs scènes du quinzième siècle. Ainsi, un chemin qui part du bas de la page et monte en serpentant autour d'elle, vient aboutir à une église de pèlerinage. Hommes et femmes de tout âge et de tout rang se rendent à ce lieu d'adoration. Plus loin, c'est la vie champêtre: on fait la moisson ou la vendange; les blés se coupent ou les paniers s'emplissent et se vident; des oiseaux volent ou se reposent sur les fruits; de jeunes femmes en costume de nobles damoiselles, cueillent des fleurs.

Plusieurs chasses sont représentées dans ce volume. Dans celle au faucon, entre autres, un seigneur à cheval indique à son faucon un lapin jouant dans l'herbe; et tandis que l'oiseau s'apprête à fondre sur sa proie, il est menacé de la flèche d'un braconnier. Plus haut des pasteurs filent paisiblement. Ces différentes scènes sont toujours très-bien adaptées au sujet de la grande miniature qu'elles environnent. Ainsi à la marge d'une peinture, où l'apôtre coupe l'oreille à Malchus, on voit un duel. Le jour des Rameaux, le Christ est entouré du peuple qui jette sous ses pieds fleurs et vêtements. La vingt-quatrième de ces grandes miniatures représente un cortège. Plusieurs hommes à cheval courent devant un chariot long et doré, il a quatre roues basses, et le dessus est en forme de berceau; il est traîné par deux forts chevaux, sur lesquels sont des postillons: un d'eux se retourne

(1) Il est coté, 4156 bis, ancien fonds du roy.

pour jouer avec un singe assis à la portière.

Il nous resterait encore beaucoup à dire sur la collection des livres d'heures du cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du roi. Ainsi, nous n'avons rien fait connaître de plusieurs recueils écrits en lettres d'or ou d'argent sur un fond noir; d'autres encore peints en camaïeu avec un art admirable, méritent aussi l'attention; mais ce qui doit la fixer avant tout, par les souvenirs qui s'y rattachent, ce sont, parmi ces livres de prières, ceux qui ont appartenu à des hommes illustres par leur rang, leurs actions, leurs écrits. Entre autres manuscrits de ce genre, on peut voir à la Bibliothèque du roi les livres d'heures de saint Louis, de Charles V, de Charles VII, d'Henri II, d'Henri III, d'Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV, de Jean duc de Berry, du roi de Sicile et de Jérusalem, du duc de Mayenne, d'Anne de Bretagne, d'Anne de France, de Marie Stuart, de Marie de France.

On y peut voir encore celles du bon roi René, remarquables en ce qu'elles ont été, dit-on, peintes et écrites par lui-même, et que le calendrier qui les précède est chargé de notes chronologiques qui éclairent l'histoire de la maison d'Anjou.

Si nous passons à la deuxième partie de ces remarques, à l'examen du texte des livres d'heures, voici généralement ce qu'il contient.

Il commence toujours par un calendrier. A quelques exceptions près, ce fut, pendant le moyen-âge, le seul genre d'almanach connu. Suivant l'époque à laquelle ils ont été écrits, ces calendriers contiennent un plus ou moins grand nombre de Saints. On peut même quelquefois juger de la date de ces manuscrits, en remarquant si leur calendrier porte le nom de tel ou tel Saint révérend dans toute la chrétienté, saint Louis, par exemple. Cependant il ne faudrait pas toujours être assuré par cette seule preuve de la date de ces manuscrits: il arrivait bien souvent qu'on n'inscrivait au calendrier que le nom des Saints fêtés dans le diocèse ou le comté de celui pour lequel les heures avaient été écrites.

Au bas de chaque mois du calendrier, on trouve quelquefois des quatrains moraux ou instructifs. Cet usage ne remonte qu'au quinzième siècle; il était commun au seizième, surtout dans les livres d'heures imprimés sur

vêlin, dont les curieux conservent en leur bibliothèque de si beaux modèles. Voici pour exemple un de ces quatrains :

 Au mois de may ou tout est en vigueur,

 Autres six ans comparons par droiture,
 Qui trente sont, lors est l'homme en valeur,
 En sa fleur, forse et beauté de nature.

Après le calendrier on trouve le plus communément :

1° L'Évangile selon saint Jean :

 IN PRINCIPIO ERAT VERBUM, ET VERBUM ERAT
 APUD DEUM. Puis une courte oraison.

2° L'Évangile selon saint Luc :

 IN ILLO TEMPORE, MISSUS EST GABRIEL AN-
 GELUS A DEO IN CIVITATE GALILEÆ, CUI NO-
 MEN NAZARETH.

3° L'Évangile selon saint Mathieu :

 IN ILLO TEMPORE, CUM NATUS ESSET IESUS
 IN BETHLEEM.

4° L'Évangile selon saint Marc :

 IN ILLO TEMPORE, RECUMBENTIBUS UNDECIM
 DISCIPULIS.

5° La passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Puis on trouvait l'office de la Vierge, quand les heures lui avaient été dédiées; dans le cas contraire, les psaumes de David. Le recueil habituellement était terminé par les sept psaumes de la pénitence et l'office des morts.

Ce texte variait beaucoup, à l'exception cependant des quatre Évangiles et de la Passion de Notre-Seigneur. Chaque personne qui commandait des heures à son usage y faisait placer les prières que son goût ou la règle de son état lui prescrivait.

Outre les matières indiquées plus haut comme formant le texte des livres d'heures, ces recueils étaient encore terminés par un certain nombre de prières ou parfois des histoires sacrées. Depuis la fin du xiv^e siècle, ces prières furent souvent écrites en français; et dans les deux siècles qui suivirent, il est rare de n'y pas trouver une partie française plus ou moins étendue. Parmi toutes ces oraisons, celles adressées à la Vierge, et elles sont nombreuses, se distinguent par une grâce naïve, une simplicité qui semble tenir au sujet. Voici quelques fragmens de deux d'entre elles :

« O douce dame du ciel et de la terre, mère de pitié, fontaine de tous biens, qui portastes Jésus Christ en vos précieux flancz, et qui

J'alaietastes de vos douces mamelles. Belle très douce dame, je vous mercey et vous pryce que voilliez pryer vostre doulz filz qu'il me voille duyre et enseigner; et quant mon âme se partira de mon cors, le recevoir en son benoist paradis, etc. etc.

O! Roïne qui fustes mise
Et assise;
Là, sus au trosne divin,
Devant vous en ceste eglise,
Sans fainetise;
Suy venu à ce matin
Comme vostre pelerin,
Chef enclin. (*Tête baissée.*)

Humblement je vous presente
Mon cors et mon ame, afin
Que a ma fin
Vous voilliez estre presente.
Hélas! Viergè, j'ai esté
Maint esté,
Et main yver sans bien faire
L'ennemy m'a fort guetté
Et tempté.

.....

Lors chacun m'eslongnera
Ma charroigne pourrira;
Que fera
Ma povre ame en desconfort
L'ennemy la requerra,
Et dira:
Se il ne l'a qu'on luy fait tort, etc., etc.

A toutes ces prières on joignit encore d'autres morceaux de poésies, dont le sujet fut tiré des saintes Écritures, quelquefois même de l'histoire profane. Cet usage devint commun, surtout à la fin du quinzième siècle, alors que différens libraires de Paris et des autres villes employèrent les plus habiles d'entre les imprimeurs à leur fabriquer des livres d'heures dont, plus haut, nous avons signalé la magnifique exécution.

Les livres d'heures servaient encore bien souvent à marquer les faits importans de la vie de leurs propriétaires. Compagnon fidèle du chef de famille, et souvent le seul et unique volume de la bibliothèque, ses GARDES, (ou feuillets blancs qui se trouvaient au commencement et à la fin du volume) étaient chargées de notes chronologiques, importantes pour les descendans, et qui aujour-

d'hui peuvent éclaircir la généalogie, ainsi que nous l'avons remarqué pour le livre d'heures du roi René.

Quelquefois on y saisit la pensée, l'espoir de simples particuliers auxquels les livres ont appartenu. Parmi ces notes nous citerons celle-ci: « Le dix-septième jour de may, mil » quatre cens et quatre vingt sept, madame » Jehane de Rosel, mon espouse et fame est » accouchée environ neuf heures de la seree, » dans la chambre au tref vert de mon filz » ainsné, Jehan, dont Dieu omnipotent veille » nous bailler joie en son aage. »

Souvent sur les feuillets blancs qui se trouvent en tête des livres d'heures ayant appartenu à de riches seigneurs, à de nobles dames, on trouve quelques mots écrits par toutes les personnes qui les ont visités, et dont ils tenaient à garder le souvenir. La Bibliothèque du roi possède en ce genre un curieux monument: c'est un petit volume écrit en ancienne bâtarde, et peu remarquable du reste; il appartenait à Anne de Lorraine, femme de René de Châlons, prince d'Orange et comte de Nassau.

Si l'on en juge par les vers et devises que tous ses amis ont tracés sur son livre de prières, cette princesse était bonne et jolie. A presque toutes les pages, ce sont quatrains d'amour ou paroles d'affection. Quelques vers ont été écrits dans ce recueil par la tante de cette princesse, l'infortunée Marie Stuart, les voici:

Si ce lieu est pour écrire ordonné
Ce qu'il vous plect avoir en soavenance,
Je vous requiers que lieu me soit donné
Et que nul temps m'en ôte l'ordonnance.

CHRONIQUE RELIGIEUSE.

Une traduction du bref du pape aux évêques de la Belgique, relativement à la fondation d'une Université catholique, vient d'être insérée dans le *Courrier de la Meuse*. Il serait présumable, d'après ce journal, que l'Université serait établie cette année même. Les évêques s'occupent, dit-on, de choisir des sujets pour remplir les chaires; et des propositions ont même été faites à des ecclésiastiques français. Nous nous proposons de revenir sur cette Université, et d'en parler assez longuement. En attendant, voici la traduction du bref:

GRÉGOIRE PP. XVI,

Aux vénérables frères Englebert, archevêque de Malines, et ses suffragans, les évêques de la Belgique.

Vénérables frères, salut et bénédiction apostolique,

Nous ne saurions éprouver de plus grande consolation que lorsque nous voyons ceux qui sont appelés à partager notre sollicitude, brûler d'un zèle vraiment pastoral et veiller avec soin au bien spirituel des brebis qui leur sont confiées. Quoique nous eussions des preuves suffisantes de l'ardeur avec laquelle vous remplissiez ce premier devoir des pasteurs, et que nous pussions nous en réjouir à bon droit, nous avouons cependant que la lettre si respectueuse que vous nous avez écrite, en date du 14 du mois dernier, a encore ajouté à la bonne opinion que nous avions de vous, et qu'elle a doublé notre joie. Vous nous faites part de votre projet d'ériger en Belgique une Université catholique qui sera sous votre direction ; vous nous exposez les avantages qui doivent en résulter pour le salut des âmes et pour la Belgique elle-même, et vous désirez en outre que cet établissement soit approuvé par notre autorité apostolique. En agissant ainsi, vous vous conformez à un ancien usage, et vous montrez au saint Siège les égards et le respect qui lui sont dus. En effet, comme il appartient essentiellement, aux Pontifes romains, à qui les fonctions du ministère apostolique ont été confiées, de défendre la foi catholique et de garder pur et intact le dépôt de sa sainte doctrine, c'est à eux aussi de diriger l'étude des sciences sacrées qui s'enseignent publiquement dans les Universités ; et c'est pour cette raison que même des princes catholiques, lorsqu'ils songeaient à établir de semblables Académies ou Universités, ont cru devoir consulter le Siège apostolique et rechercher l'appui de son autorité. Aussi, n'est-ce que d'après l'avis et du consentement des pontifes romains qu'ont été érigées les plus célèbres et les plus illustres Universités de l'Europe, chose prouvée en détail par les documens authentiques insérés dans leurs annales. Convaincu donc que des Universités sagement organisés sont infiniment utiles à la religion, nous éprouvons un plaisir singulier à vous obliger et à joindre à vos efforts la puissance de notre autorité suprême, dans l'intérêt particulier des lettres sacrées, et pour contribuer à en développer l'étude. Aussi nous approuvons le projet éminemment sage que vous avez formé ensemble, et nous louons hautement le zèle que vous avez déployé dans cette occasion. Nous consentons d'autant plus volontiers à votre demande, que nous sommes persuadé que tous les jeunes gens bien nés qui se rendront à cette Université y puiseront, par vos soins et par votre vigilance, non la science qui enfle, mais la science qui édifie avec charité ; non la sagesse du siècle, mais celle dont la crainte du Seigneur est le commencement. Vous comprenez du

reste, vénérables frères, que cette Université doit être organisée de manière qu'il n'y soit dérogé en aucune manière aux droits que les pères du concile de Trente ont attribués à chaque évêque, de diriger l'éducation des jeunes clercs dans les séminaires diocésains, et de les instruire surtout dans les lettres et les sciences théologiques. Mettez donc la main à l'œuvre, et puisse celui de qui *vient toute grâce excellente et tout don parfait*, vous accorder sa protection et vous faire exécuter heureusement un dessein aussi sage et aussi utile ! En attendant, recevez, vénérables frères, comme un témoignage de notre affection paternelle et de notre bienveillance envers vous, la bénédiction apostolique que nous vous accordons de tout notre cœur.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 13 décembre de l'année 1855, de notre pontificat la troisième.

GRÉGOIRE PP. XVI.

— Au moment où nous parlions du voyage de M. l'évêque de Charleston, en Europe, et de sa mission à Saint-Domingue, le prélat arrivait à Paris, qu'il a quitté lundi, pour se rendre à Rome, où il rendra compte de sa mission, qui est de la plus haute importance.

— Un ecclésiastique du séminaire du Saint-Esprit, M. l'abbé Hardy, s'est embarqué ces jours derniers à Nantes pour Cayenne, où il va remplir les fonctions de missionnaire. L'état des choses s'est amélioré dans cette colonie depuis quelques années, grâce aux soins d'une sage administration.

— Mgr. l'archevêque a officié à Notre-Dame le jour de la Pentecôte. Il y avait un grand concours de fidèles. Le prélat a commencé à administrer la confirmation dans les diverses paroisses de Paris et continuera ce mois-ci et le mois prochain.

— La quête pour la châsse de St.-Vincent de Paul, assez abondante dans plusieurs paroisses de la capitale a produit aussi d'heureux résultats dans les paroisses de la banlieue. A Ivry, près Paris, on a trouvé 15 francs en liards, provenant sûrement du denier de la pauvreté qui avait voulu contribuer aussi à la quête.

Quoique les fonds déjà acquis soient assez considérables, ils sont encore assez loin pourtant du chiffre de la dette. Nous rappellerons à cette occasion, à ceux de nos abonnés qui ne nous ont rien envoyé que la souscription continue toujours d'être ouverte dans nos bureaux, où se vendent pareillement des portraits de monseigneur, dont le produit sera versé pour le paiement de la châsse.

— Les frères des écoles chrétiennes ouvrent en ce moment à Poitiers, une classe du soir, pour les jeunes ouvriers. M. l'évêque de Poitiers en a donné l'avis par une circulaire lue au prône des églises. Cet établissement est dû à la charité d'un habitant de la ville. Au Mans, pareillement, les frères attirent chaque soir un grand nombre de pauvres ou-

vriers à qui ils enseignent à lire et à écrire, le dessin linéaire, ce qui leur est utile de savoir en mathématiques.

— M. l'abbé Pousset, curé de Saint-Bruno ou des Chartreux, à Lyon, avait eu le bonheur, dans les derniers troubles de cette ville, de préserver de la destruction la maison Brunet, habitée par quatre-vingt-trois ouvriers de sa paroisse. Deux coups de fusil, tirés par un homme embusqué près de la maison, avaient irrité l'autorité militaire, qui, du poste des Chartreux, fit tirer trois coups de canon sur la maison. Ces coups de canon allaient être suivis d'autres, quand M. le curé parvint, par ses représentations et ses prières, à persuader l'officier qui commandait de cesser le feu. Les quatre-vingt-trois habitans de la maison, ayant échappé ainsi à une mort certaine, ont écrit au curé pour lui exprimer leur reconnaissance. Leur lettre témoigne en effet combien ils sont profondément touchés d'un si grand bienfait. Le charitable pasteur, dans sa réponse, les engage à remercier la Sainte-Vierge, qu'ils avaient invoquée dans leur péril, et profite de cette occasion pour exhorter ses paroissiens à être fidèles à la religion, et à bien comprendre que sans elle il ne peut y avoir en cette vie ni union, ni paix, ni bonheur.

— Lors de la discussion sur la loi des associations, le ministère avait donné à entendre qu'il respecterait les associations religieuses dans quelques villes de France. Maintenant qu'on a voté la loi sans amendement, il commence à exercer contre elles ses persécutions de police.

« L'autorité, dit en effet la *Gazette de Languedoc*, vient d'exiger la remise des réglemens et catalogues de toutes les confréries et associations religieuses de la ville de Toulouse. »

— M. l'évêque de Moulins vient de finir sa visite pastorale dans trois cantons de son diocèse. Le prélat a recueilli d'abondantes consolations, et des témoignages de respect de la part des autorités. Quatorze jours durant, il a administré la confirmation à plus de six mille personnes. M. l'évêque de Beauvais visite pareillement les extrémités de son diocèse, malgré son âge et ses infirmités. Il parcourt en ce moment les cantons de Betz et de Senlis, laissant partout sa charité gravée dans le cœur des fidèles.

— M. l'abbé Siret, curé de Saint-Séverin, à Paris, vient de mourir, dans sa quatre-vingtième année. M. l'archevêque était allé la semaine dernière lui porter des paroles de consolation.

— Une lettre du cardinal Pacca nous apprend que l'apparition des *Paroles d'un croyant* a fait dans Rome la plus pénible sensation.

— On cite le mot suivant de M. Royer-Collard sur le nouvel ouvrage de M. l'abbé de La Mennais : « C'est du Babeuf prêché sur Isaïe. » Et celui-ci de M. Michaud : « C'est 93 faisant ses Pâques. »

— On nous écrit du diocèse du Mans qu'une belle cérémonie a eu lieu le 5 mai à Solesmes, où se

trouve une ancienne abbaye de bénédictins, occupée aujourd'hui par de jeunes ecclésiastiques qui ont eu la pensée de continuer l'œuvre de Saint-Benoît. Un de ces jeunes abbés devait être élevé à la dignité du sacerdoce, et M. l'évêque du Mans avait promis de faire cette ordination dans l'église même du monastère. Le prélat arriva en effet à la porte de l'abbaye; le 2 au soir, et y fut reçu par l'abbé Guéranger, son prieur, qui lui adressa un discours. Le 5, monseigneur imposa les mains au nouveau prêtre, au milieu d'un immense concours de fidèles, que cette solennité avait attirés de toutes les localités voisines.

ÉPHÉMÉRIDES.

Le 25 mai 419, les évêques d'Afrique, au nombre de plus de deux cents, consacrent, par le suffrage de toute la contrée, le catalogue des saintes Écritures tel que l'église catholique le propose encore aux fidèles et depuis 1600 ans; tous les livres apocryphes sont proscrits, toutes les clicanes de l'inérodabilité confondues.

Le 26 — 1805, Napoléon est sacré roi d'Italie par le cardinal Caprara. La cérémonie se fait dans la cathédrale de Milan, la basilique Ambrosienne, que Napoléon a eu la gloire de faire terminer.

Le 27 — 1799, Bertrand, député du Calvados, fait au conseil des cinq cents une motion en faveur de la liberté de la presse, que, six mois après, Bonaparte revenu d'Égypte devait mettre aux arrêts pour quelque temps.

Le 28 — 757, Paul 1^{er} succède sur le trône pontifical à son frère Etienne II. C'est une chose fort remarquable que cette succession de deux frères, qui ne s'est présentée ni avant ni depuis.

Le 29 — 1105, Henri V, roi des Saxons, révolté contre l'empereur Henri IV, son père, vient, dans une nombreuse assemblée d'évêques, exprimer son regret et ses intentions pour l'avenir; mais elles changèrent bientôt, car il fit arrêter son père et prit sa place l'année suivante.

Le 30 — 1195, le roi Richard, prisonnier en Allemagne, ayant écrit aux évêques d'Angleterre de pourvoir à la vacance du siège de Cantorbéry, les suffragans réunis dans la métropole, élisent pour archevêque, Hubert évêque de Salisbury.

Le 31 — 1796, le Directoire exécutif, essayant de se montrer plus juste que la convention, obtient du corps-législatif, une loi qui rend les biens des ecclésiastiques déportés à leurs héritiers.

REVUE POLITIQUE.

PARIS, 25 MAI.

Le général Lafayette est mort !!

Ce n'est pas seulement dans l'intérieur d'un palais de Roi, sur la place d'une ville, au milieu de l'assemblée d'une nation que ce cri va retentir long-temps; c'est dans les palais de tous les rois, dont sa parole inquiétait les trônes; c'est dans le grand forum des peuples que son nom seul agitait comme le vent agite les flots de la mer; c'est dans les assemblées des nations des deux mondes, où il aida à placer sur son piédestal la divinité menteuse, qui hors des voies de Dieu, devait coûter tant de sang et de larmes.

Ce n'est point nous qui irons sur les bords de sa tombe encore ouverte jeter un cri de haine ou de malédiction. Dieu merci, nous sommes en dehors de toutes ces vaines récriminations des partis. Du point où nous sommes placés, en traçant avec la croix le sillon que l'humanité doit suivre pour accomplir les destinées que l'Évangile est venu lui faire, nous n'avons ni haine, ni colère pour les hommes qui, avec des yeux pour ne point voir, se sont jetés dans les chemins de la nuit. Ceux-là nous apparaissent comme chargés par la Providence de lui porter témoignage par leurs erreurs même; et, destinés à servir d'exemple par leur chute, et à garantir les hommes d'une chute nouvelle, en leur montrant leur impuissance à trouver une issue dans les voies où ils s'étaient perdus loin des lumières qui viennent du ciel.

Certes, nul homme plus que le général Lafayette, n'a marché en avant sur cette route du progrès social, entrepris tout entier, depuis le dernier siècle, par des efforts purement humains. Nulle voix n'a été douée d'une influence plus grande pour attirer sur ses pas les nations enivrées d'un seul mot. Durant un demi-siècle, Dieu l'a laissé disposer de tout ce qu'il faut à un homme ici-bas pour fonder une œuvre; il lui a donné la popularité, la gloire, la naissance, la fortune; rien n'a manqué ni à lui, ni à ses idées, pas même la persécution, qui grandit et fait des prosélytes; pas même l'ingratitude, cette terrible expérience des hommes et des choses. Sa pensée se transmettait à la fois aux deux

bouts du monde, au nord et au midi, à l'orient et à l'occident, à Varsovie et à Mexico; à Bruxelles et à Lisbonne, à Bologne comme à Cadix; et alors il se faisait parmi les peuples d'étranges commotions; le besoin d'innover dont parle Bossuet, se remuait au fond des cœurs; on entendait craquer les bois dorés des vieux trônes; les couronnes chancelaient au front des antiques dynasties; et des nations se séparaient violemment des nations. Il a aidé à fonder une grande république dans le Nouveau-Monde; en France, il a commandé à quatre millions d'hommes au nom de l'ordre et de la liberté, et tenu sous sa sauve-garde un saint roi prisonnier; il a tiré l'épée contre la Convention, pour briser cette machine à décrets dans la main du bourreau, comme disait Isnard. Quand Napoléon voulut par un dernier effort, en face de l'étranger, enlever à la France, et son dernier homme, et sa dernière pièce d'argent, il le somma, lui, de déposer sa couronne; ensuite, il a secoué fortement le trône de Louis XVIII; il s'est écrié qu'il était trop tard quand des mains fidèles voulaient retenir dans sa ruine celui de Charles X; il en a ramassé et rajusté les débris pour y faire asseoir Louis-Philippe.

Il a dit que pour les peuples l'insurrection était le plus saint des devoirs: et les peuples se sont insurgés, sur la Vistule comme aux bords du Tibre et du Guadalquivir. Il a proclamé la souveraineté du peuple; et le peuple, en sa qualité de souverain, a envoyé dans l'exil toute une race de rois. Quand il n'a pas voulu que le sang fût versé après la victoire, il cria au peuple soulevé: plus de peine de mort! et le peuple apaisé, cria comme lui: plus de peine de mort! Vous voyez; cet homme a disposé de tout, des rois et des peuples, des lois et des constitutions, des hommes et des choses. Et cependant qu'a-t-il fondé? que reste-t-il à présent de son passage sur la terre? où sont les fruits produits par ses travaux d'un demi-siècle; il a suffi de quatre ans pour les dessécher sur pied; il les a vus tomber l'un après l'autre... et pour que rien ne manquât à la preuve de l'inanité des efforts de toute vie, il a pu apprendre la veille de sa mort, qu'une loi portée par les hommes qu'il a faits ce qu'ils sont, venait de flétrir le principe d'insurrection au nom duquel il les avait élevés.

Qu'on ne dise plus maintenant que Lafayette est mort mal à propos, qu'il aurait dû mourir

quelques mois plus tôt, ou quelques années plus tard. Non, non, il est bien mort à son heure. Lafayette et le principe de l'insurrection étaient nés ensemble, ils avaient marché, grandi et agi ensemble, ils ne faisaient plus qu'un corps et qu'une ame; tuer le principe c'était tuer l'homme, et réciproquement; l'insurrection n'était plus rien sans Lafayette, Lafayette ne pouvait plus être rien sans l'insurrection; si Lafayette fût mort il y a un an, le principe d'insurrection lui aurait survécu; s'il n'était mort que dans quelques mois, c'est lui qui aurait survécu au principe. Et cela ne ne pouvait être, car l'homme et le principe avaient fait leur temps; ils s'étaient usés, épuisés ensemble à l'œuvre révolutionnaire. Aussi, quand le principe a été tué, l'homme est mort.

C'est là une chose que tout le monde semblait comprendre et se dire, le jour des funérailles de cet homme qui avait été durant cinquante ans le représentant du principe proclamé dans la politique nouvelle des sociétés; tout, jusqu'à la magnificence des funérailles elles-mêmes, semblait être le dernier adieu adressé à ce principe qui n'a plus de puissance, à un passé qui n'a plus de retour.

Adieu! lui disaient les gardes municipaux, les lanciers, les soldats de la ligne, les vainqueurs des journées de juin et d'avril; adieu, toi, qui en faisant de l'insurrection un devoir, es cause que nous avons tourné nos armes contre nos frères de Lyon et de Paris.

Adieu, lui disaient les jeunes gens des écoles, les associations patriotiques dissoutes, les décorés de juillet; adieu! ton dernier jour est aussi le dernier où nous puissions nous rassembler pour compter nos pertes; car aujourd'hui la loi change en nom d'assassins le nom de héros que tu nous avais donné.

Adieu, lui disaient les gardes nationaux, toi qui nous enrégimentas pour la liberté en 89 et en 1830; aujourd'hui un mot nouveau nous a été jeté, et nous nous tenons à l'ordre public!

Adieu, lui disaient les ministres de Louis-Philippe, les pairs et les députés de la révolution; adieu, tu nous as donné le pouvoir avec tes principes; mais comme tes principes ne pouvaient pas nous les conserver, nous les avons déniés et flétris.

Adieu, lui disaient les citoyens de tous les rangs, industriels, ouvriers, républicains, sectionnaires de juin et d'avril; adieu, toi notre

espoir, tu n'as eu qu'un jour pour le triomphe des idées que nous partagions avec toi, et tu as laissé passer ce jour: il n'en reviendra plus.

Adieu, lui disaient ces commissaires de police aux écharpes tricolores, ces officiers de paix, et ces nombreuses escouades de sergens de ville marchant en bataille; adieu, tu nous débarrasses de la cruelle nécessité de t'emprisonner, ou de te frapper de nos bâtons et de nos épées comme nous frappons l'insurrection dont tu fus le héros!

Adieu, lui disait la population entière, toi qui nous as, durant quarante ans, parlé des beaux fruits qui pendaient aux branches de l'arbre de la liberté; mais toutes les fois que nous voulions y toucher, ils se brisaient dans nos mains, et tombaient en poussière comme ces fruits aux couleurs vermeilles et dorées qui croissent au bord des lacs sulfureux où s'engloutit Gomorre, et ne laissent aux lèvres du voyageur altéré que cendres, sécheresse et amertume; adieu, toi qui par des principes dont tu fus le symbole n'as pu rien pour notre bonheur.

Adieu, lui ont dit aussi, les dignes et vertueux ministres de la religion; adieu, toi dont le souvenir restera comme un grand exemple de l'impuissance humaine à bâtir un édifice où ne pénètre point la lumière du ciel; comme un terrible enseignement donné à ceux qui veulent conduire les hommes dans une route dont la croix n'applanit point les aspérités.

Adieu, lui disons-nous, nous aussi; adieu, toi qui, par ta mort, fais place libre à ceux qui veulent donner, au nom du catholicisme et de la liberté, tous les biens que tu avais promis au nom de la philosophie et de l'insurrection. Adieu, nous ne te maudissons pas, car tu as rempli ici bas une mission providentielle; tu as été la lueur trompeuse à laquelle Dieu a permis que les nations se laissassent prendre. Cette lueur s'est éteinte avec toi, et déjà les nations cherchent de quel point du ciel viendra la vraie lumière.

Et maintenant, admirez par quels enchaînemens admirables Dieu conduit les sociétés dans la route de leur salut, quand elle veut les retirer des ténèbres dans lesquelles il laissait leur orgueil se débattre! Voilà qu'après avoir fait flétrir, emprisonner, mitrailler, réduire à néant le principe d'insurrection en honneur depuis quarante ans, par ceux-là même qui ont profité de l'insurrection pour avoir hon

neurs, richesses et puissance; après que les populations elles-mêmes, qui l'avaient adopté et s'étaient soulevées en son nom, battent des mains à la ruine de cette déception qui ne leur a laissé que perturbation et misère.... voilà disons-nous que Dieu rappelle à lui le seul homme dont la voix, à cause de sa longue carrière, eût pu être un jour encore assez puissante pour lui rendre tout ce qu'elle avait de séduisant et de faux semblant de bonheur! N'est-ce pas un avertissement aux nations, pour leur dire qu'il est passé le règne de l'insurrection et de la violence, mises en œuvre pour obtenir les redressements des griefs, et qu'avec lui doit passer aussi le règne des hommes qui, se traînant à la suite de l'homme principe, ont marché dans ses voies et profité de ses œuvres?

Et que dire alors, s'il vous plaît, de cette grande colère des journaux du gouvernement à propos du mouvement d'opinion qui s'est manifesté dans un collège électoral du Gers, à Lombez. Tout le monde sait que M. le duc de Fitz-James, était en concurrence pour la députation, avec M. Persil. Il est arrivé que tous les électeurs indépendans, se sont réunis pour donner leurs voix à M. de Fitz-James; et aussitôt les journaux ministériels de s'écrier qu'il y avait alliance monstrueuse entre l'opposition légitimiste et l'opposition républicaine. Qu'est-ce à dire, messieurs? il s'agit bien de république et de légitimité! il s'agit bien d'un parti! il s'agit de la France aujourd'hui, de sa gloire, de ses droits, de sa fortune. Il s'agit de la nation; elle est d'un côté avec les impôts qui l'écrasent, les lois et les mesures exceptionnelles qui l'enchaînent et la baillonnent; et de l'autre côté est placé le monopole qui, pour se maintenir, dépense un milliard et demi, et entretient sur pied, en temps de paix, une armée ruineuse de quatre cent mille hommes. C'est entre la nation et le monopole qu'il faut choisir! c'est du retour au droit commun pour tout, qu'il s'agit, et non de discuter le plus ou moins d'opportunité, de nécessité ou de chances pour un changement de dynastie ou de formes de gouvernement. Du jour où un citoyen se présente aux électeurs qui demandent toutes les choses dont la France a besoin, en leur disant, je serai votre homme; dès ce jour, cet homme cesse d'être juste-milieu, républicain, légitimiste, il est l'homme des électeurs; il cesse d'être l'homme d'un parti, il

est l'homme de la nation, la seule dont les intérêts soient en cause?

Et maintenant si les électeurs, éclairés par une expérience de quatre années, cherchent des garanties solides, hors du cercle de ces hommes qu'ils ont vus à l'œuvre depuis cette époque, qu'avez-vous à dire, puisqu'ils veulent ce que vous devez vouloir vous-mêmes.

Or, nous vous le demandons, si vous avez flétri impérieusement le principe de l'insurrection parce que ce principe était subversif de toute société, et non-seulement parce qu'il l'était de l'ordre de choses né de ce principe même, comment osez-vous trouver monstrueux que des électeurs aient donné leurs voix à un homme qui a toujours maudit l'insurrection, de préférence à celui qui une fois la trouva une chose bonne et utile, et qui, s'il la maudit aujourd'hui, ne le fait que parce que ses intérêts en peuvent souffrir?

Vous avez beau faire, la réaction marche; la nation a pesé à leur juste valeur les hommes dont les principes de Lafayette ont fait de députés et des ministres; vous la débarrassez des principes, laissez-la se débarrasser des hommes qui les ont professés; ils ont maudit à bon droit leur origine; ils ne tiennent donc plus à aucune des sympathies de la nation, qui la maudit comme eux.

En conduisant Lafayette à sa dernière demeure, ils ont eux-mêmes mené leurs propres funérailles. Arrière les hommes du vieux libéralisme, place aux hommes de la nationalité!

Les obsèques du général La Fayette ont eu lieu jeudi, et comme il était aisé de le prévoir, un grand appareil militaire avait été déployé. Dès sept heures du matin, plusieurs bataillons d'infanterie étaient échelonnés dans les rues St.-Honoré et du Faubourg-St.-Honoré.

A neuf heures, le cortège s'est mis en marche pour Picpus, où le général avait désiré d'être enterré à côté de sa femme et de plusieurs membres de sa famille. Le char funèbre était précédé d'une troupe imposante. Le drap mortuaire était porté par MM. Jacques Laffitte et Eugène Laffitte, en tête de gauche; les généraux Ostrowski et Fabvier, en tête de droite; le chargé d'affaires des États-Unis, et un électeur de Meaux, M. Petit, à l'autre

extrémité de gauche; MM. Odilon-Barrot et Salvete au coin de droite.

Venaient ensuite la famille, des députés en grand nombre, quelques membres de la Chambre des pairs, les Américains résidant à Paris, les écoles, un grand concours du peuple, trois bataillons de la garde nationale, musique en tête; les gardes nationaux sans fusil, mais rangés par ordre de légion; cinq piquets de garde municipale, commandés chacun par un officier: et mêlés de cinq piquets de sergens de ville commandés par un nombre égal de commissaires de police; un bataillon d'infanterie de ligne, un demi-escadron de chasseurs à cheval et un escadron de lanciers.

Parvenu dans la cour grillée de l'Assomption, le corps, qui avait été renfermé dans un double cercueil de plomb et de chêne avec cette simple inscription: *Lafayette* a été transporté dans le sanctuaire, où le service des morts a été célébré par M. le curé de cette paroisse. La cérémonie a duré une heure et demie. A midi, le corps ayant été replacé dans le char funèbre par les réfugiés polonais qui ont sollicité et obtenu cet honneur, le cortège a repris confusément son ordre primitif et s'est dirigé vers la rue Castiglione, la place Vendôme et la rue de la Paix, pour gagner les boulevards, qui étaient encombrés de masses épaisses. Les amis les plus dévoués de Lafayette étaient parmi les curieux, ne voulant pas se mêler aux doctrinaires qui menaient ce deuil.

Malgré la police, l'ordre a régné dans cette cérémonie funèbre, quoique des terreurs paniques se soient déclarées en différens endroits. Lorsque les jeunes gens des écoles se sont présentés avec un drapeau tricolore surmonté d'un crêpe noir, la garde municipale leur a violemment arraché ce drapeau. Cette circonstance a occasionné quelques accidens.

Nous n'avons pas de réflexions à faire sur cette cérémonie; mais en voyant les ennemis politiques du général mener le deuil, des voitures de la cour accompagner le convoi, en entendant cette musique, il nous a semblé voir le Palais-Royal allant gaîment enterrer le programme de l'Hôtel-de-Ville.

EXTÉRIEUR, NOUVELLES DIVERSES.

Le grand conseil de Berne s'est borné à décider, d'après l'invitation qui lui avait été faite par les grandes puissances, quel es Polonais seraient éloignés du canton, et que les autres réfugiés ne seraient pas compris dans cette catégorie, à quelque nation qu'ils appartenissent, Allemands ou Italiens; mais comme les puissances étrangères insistent à juste titre pour l'éloignement des individus qui, profitant de leur proximité des états limitrophes, exercent une influence pernicieuse sur leur pays, il est aisé de prévoir que la mesure du conseil de Berne ne satisfera nullement les puissances, et que l'interdit commercial dont ces puissances ont menacé la Suisse en cas de refus sera bientôt mis à exécution.

L'ordre et la tranquillité sont rétablis à Francfort. Les dernières rixes entre des ouvriers et des militaires n'ont eu aucun caractère de gravité.

Aucun événement important n'a eu lieu en Espagne. Nous trouvons des renseignemens curieux sur la situation de la Péninsule dans la correspondance du *Morning-Herald*. Trois semaines à peine se sont écoulées depuis la défaite de Quesada, et déjà l'effet moral de cet événement se fait sentir d'une manière effrayante pour le parti de la reine dans les provinces septentrionales. Les régimens carlistes se renforcent chaque jour; les partisans des provinces les plus éloignées viennent se ranger sous les drapeaux du Prétendant. Dans la Navarre, Zumala-Carreguy a enlevé toutes les positions; dans la Biscaye, Espatero est harassé par Zabala; et Pastor n'a pas réussi à opérer une diversion, et a perdu une bataille.

Des lettres de Madrid, du 14, arrivées par voie extraordinaires, annoncent que la tranquillité de la capitale a été au moment d'être troublée la veille par une démonstration révolutionnaire de la milice urbaine.

— Les nouvelles de Portugal, reçues par les journaux anglais, ne font aucune mention de la prise de Figueira et de Coimbre, pas plus que du prétendu embarquement de don Miguel. Tout le royaume des Algarves, à l'exception de la ville de Lagos, est en son pouvoir.

Le souverain pontife, voulant multiplier dans les États romains la circulation du numéraire, favoriser les transactions du commerce, les progrès de l'agriculture et de l'industrie, et ayant spécialement en vue d'extirper l'usure qui dévore toutes les classes de la société, et de préparer la restauration des finances de son gouvernement sans le secours ruineux des emprunts, a autorisé la fonda-

tion à Rome d'une Banque d'escompte, à l'instar des banques de France, d'Angleterre et des autres États de l'Europe, et en a accordé à une Société le privilège exclusif pour une vingtaine d'années, à courir du premier juillet 1854, par acte approuvé de Sa Sainteté, le 22 novembre 1855, et déclaration du cardinal secrétaire-d'état, en date du 4 janvier suivant,

LYON, 17 mai. — Les arrestations qui semblaient s'être un peu ralenties, dit la Gazette du Lyonnais, ont recommencé de plus belle. Vingt-trois mutuellistes ont été arrêtés hier ; dans leur nombre, était compris M. Rivière, gérant de l'*Écho de la Fabrique*, mais il a, à ce qu'on nous assure, obtenu sa mise en liberté sous caution. Dans la journée, les six membres du conseil exécutif, qui subissaient à la prison de Perrache leur condamnation à 55 jours de prison, pour la cessation de travail de février, y ont été interrogés, relativement aux événemens d'avril ; on espère sans doute trouver dans cette association, tout à fait industrielle, le complot qu'on cherche, à ce qu'il paraît, en vain, dans celle du Droit de l'homme.

— De son côté, le *Réparateur* du 17 porte :

« Vingt-neuf mutuellistes ont été arrêtés hier à domicile ; d'autres arrestations ont été faites dans différens quartiers : les unes et les autres paraissent avoir pour cause les événemens d'avril.

» On nous assure que douze soldats, amenant à Lyon quelques ouvriers arrêtés dans la campagne de Villefranche, ont été désarmés jeudi dernier à la montée de Balmont, à la hauteur du chemin de Saint-Cyr, et que les prisonniers ont été délivrés, après une lutte rendue sanglante par l'emploi du sabre, du fusil et du bâton. On ne dit rien du monde des agresseurs.

— Il paraît que les tribunaux se refusent à appliquer la loi contre les associations. En effet, les sieurs Pourriot et Laradé, prévenus d'avoir fait partie d'une association secrète, ayant comparu le 15 mai devant le tribunal de première instance de Toulon, ont été acquittés.

— Quelques désordres ont failli avoir lieu à Riom le Dimanche 14. Des militaires, en rentrant dans la ville, crièrent : A BAS LA RÉPUBLIQUE ! et provoquèrent des habitans attroupés. L'adjoint du maire est parvenu à empêcher une collision en faisant rentrer les militaires dans leur caserne. Le soir, des jeunes gens ont parcouru les rues en chantant des couplets républicains.

— Un courrier a apporté lundi, de Constantinople, la réponse du vice-amiral Roussin aux dépêches qui lui annonçaient sa nomination au ministère de la marine. M. Roussin a refusé ce poste, préférant conserver l'ambassade de Constantinople.

On a nommé alors le vice amiral Jacob ministre de la marine ; il a prêté serment le jour même.

— La maison de M. l'abbé Fogalde, curé d'Arcangues (Basses-Pyrénées), a été assaillie à minuit par des malfaiteurs, qui, après avoir tiré par la porte plusieurs coups de fusils, dont heureusement personne n'a été atteint, se sont éloignés en laissant affiché un placard basque, portant que, si cet ecclésiastique ne quittait pas la commune sous un mois, il en serait chassé à coups de fusil. La justice est à la recherche des coupables.

— De toutes les douleurs qui accablent l'homme sur cette terre, une des plus amères est l'isolement et la honte de demander, d'une main autrefois habituée à l'aisance, le pain devenu nécessaire à une vie désormais bien pénible.

Combien de familles passent chaque jour, par mille causes différentes, de l'état le plus prospère au dénuement le plus absolu ! La délicatesse des sentimens du cœur, la politesse de l'esprit, la connaissance presque exclusive des arts d'agrément ; tous ces avantages enfin qui faisaient leur joie et les distinguaient si heureusement dans un temps plus fortuné, semblent alors au contraire concourir à les plonger davantage dans le malheur. Après quelques vains efforts, leurs dernières ressources achèvent de s'épuiser ; leurs amis se fatiguent et s'éloignent d'eux ; le découragement survient et éteint toutes leurs facultés. Le père, la mère, bientôt meurent de chagrin, laissant des enfans, des jeunes filles, ayant déjà reçu un commencement d'éducation, sans appui, sans secours aucun !

Voilà ce qui a fait penser à former, en faveur de ceux que l'on nomme *pauvres honteux*, une association de bienfaisance, en quelque sorte libre, qui fût de peu de poids à chacun, mais de grand secours par l'aide et les relations de tous. Les uns apporteront leur intelligence, les autres les dons de la fortune ; les femmes, leurs soins délicats, leur protection éclairée, leurs ouvrages élégans ; les hommes, leur crédit, leur science et les moyens que leurs professions leur offrent pour placer convenablement les jeunes gens et les pères de famille. Nous ne saurions trop recommander cette œuvre de bienfaisance. Chaque personne, en entrant dans la *Société de la Miséricorde*, donnera une somme de cinq francs, et promettra de verser trois francs chaque année dans le courant de décembre. On s'inscrit chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, rue des Brodeurs, n° 10.

Le Directeur-Gérant,

ANGE DE SAINT-PRIEST.

DE LA SCIENCE.

(Premier article.)

Parmi les raisonnemens faux qui se sont faits et se font encore, au profit du matérialisme, contre les enseignemens chrétiens, un surtout posséda le triste monopole d'abuser les esprits au dix-huitième siècle, et jouit encore du privilège d'éblouir les intelligences vacillantes de notre époque.

Ce raisonnement, le voici : c'est que la religion, bonne tout au plus dans des temps d'ignorance, où les sociétés au berceau en sont encore à bégayer leur premier symbole, s'évanouit au flambeau de la science, sorte d'arche lumineuse, où les adeptes vont puiser l'émancipation de la raison humaine. Ce long travail, par lequel l'homme a brisé ses langes, s'est en effet accompli; et les conceptions scientifiques ont détruit pour jamais ce vain échafaudage religieux élevé par l'ignorance, quand il ne l'était pas par le mensonge. Puis, affublant d'une espèce de manteau historique et d'un accoutrement de logique sociale ce squelette rationnel, on arrive à montrer comment la science théologique d'abord devient métaphysique, pour se résumer enfin dans le matérialisme ou l'athéisme, son dernier et inévitable symbole.

Ce raisonnement, disons mieux, ce préjugé peut faire d'autant plus de mal encore qu'une certaine manie de sciences positives s'est emparée de la société présente. On se passionne pour des disputes scientifiques, comme on se passionnait au moyen-âge pour les subtilités de la scholastique; et tel professeur rassemble autour de sa chaire de physique et d'anatomie autant de disciples zélés et studieux qu'en virent se grouper autour d'eux Abélard et Guillaume de Champeaux. Lors donc que la religion se présente comme une théorie contraire aux développemens de la science, et reléguée dans ces mille et un systèmes que le progrès a dépassés, c'est à peine si l'on daigne la toucher du doigt, et lui accorder d'autre examen que celui qu'on ne refuse pas aux théogonies de Pythagore et de Numa, ou aux rêves brillans qu'enfantèrent, tant d'années durant, les écoles d'Alexandrie.

C'est une singulière prétention que celle-là, il faut l'avouer en vérité, et d'autant plus

difficile à combattre, qu'elle n'a pas de côté positif, et qu'il faut l'aller chercher dans le vague et les abstractions. Vous dites que la science a tué les idées religieuses; mais quelle science? Est-ce la chimie, la physique, l'astronomie, la médecine, la botanique, la physiologie? Laquelle de toutes ces sciences? Nous avons fouillé, comme les hommes de notre âge, dans ces sciences diverses, et nous en sommes sortis, Dieu merci, comme nous y étions entrés, c'est-à-dire chrétiens, catholiques, n'ayant rien trouvé dans l'intérieur du temple qui nous engageât à renier notre passé et offrir notre foi en holocauste sur l'autel matérialiste. C'est qu'apparemment nous n'avons rencontré là aucun de ces phénomènes écrasans devant lesquels la raison s'incline, ni aucune de ces gigantesques conceptions qui forcent l'assentiment. Nous avons vu çà et là des observations fondées sur l'expérience, des théories plus ou moins ingénieuses, des ébauches plus ou moins imparfaites, des découvertes d'une grande portée et qui produiront leurs fruits plus tard; mais nous avons vu aussi quelques-unes de ces sciences bégayant leur premier langage, des faits isolés et ne se rattachant à rien, des individualités qui s'agitent, mais qui ne travaillent pas de concert et qui n'ont point de but parce qu'elles n'ont pas de point de départ. Ne faisons pas trop de bruit de nos sublimités scientifiques: les sciences se forment, mais la science manque encore et manquera long temps. Les pierres s'amoncèlent, les matériaux abondent; mais l'homme qui formera de ces pierres brutes un immense et bel édifice n'y a pas mis la main.

Il fut un temps pourtant où la société se trouva comme portée vers l'irréligion, un autre où la foi se perdit; et les sciences ne furent pas un des moindres auxiliaires de ce parti encyclopédiste qui se servit de tout pour arriver au triomphe de ses idées, de la science comme de la philosophie, de l'histoire comme de l'imagination, et quelques années plus tard de la hache du bourreau. Est-ce à dire pour cela que les sciences en effet menaient ces hommes au scepticisme? Ne faisons cette injure ni à la science ni à ceux qui s'en étaient constitués les interprètes. Lorsque furent répandues au grand jour de la publicité les théories de l'homme-machine et de l'homme-plante; lorsque les productions spontanées furent présentées comme un argument sans réplique contre l'existence de Dieu, et que

Voltaire, pour donner un démenti au déluge dont les traces se retrouvaient incrustées dans la pierre, jusque sur le sommet des plus hautes montagnes, affirmait gravement que ces débris n'étaient que des coquillages semés en passant par les migrations de pèlerins, s' imagine-t-on que ces découvertes s'étaient élaborées dans l'étude approfondie de la science, et que ces prétendus savans ne riaient pas les premiers et du fracas qu'ils produisaient et de la sottise crânement qui s'en faisait une arme ? Encore une fois ne leur faisons point cette injure. Si l'école encyclopédique traîna à sa suite cette populace de philosophes dont le mépris a fait justice, des hommes de véritable talent brillèrent à sa tête : talent nuisible à la société dont il devait être l'ornement, mais talent réel et incontestable, et qui seul peut expliquer le profond sillon qu'ils ont creusé, et les ruines qu'ils ont amoncelées autour d'eux.

Déjà nous avons fait pressentir la cause de cette divagation de la science vers le matérialisme, cet athéisme bâtarde et déguisé. C'est au point de départ qu'il faut la chercher, c'est-à-dire dans la méthode scientifique, et non pas dans la science elle-même, qui sera toujours une des plus sublimes manifestations de la grande loi providentielle ; dans une erreur primitive de l'esprit, et non dans l'observation des phénomènes naturels. Ça donc été une grande erreur de croire que les savans ont été conduits à donner une interprétation mal sonnante aux idées religieuses par suite de travaux antérieurs. Non, mais ils ont soumis la nature à leurs investigations dans le but de l'exploiter au profit de la philosophie, et d'en tirer ce honteux et dégoûtant système de matérialisme qui trouve encore quelques rares échos parmi les sommités scientifiques de notre époque. L'esprit de l'homme est ainsi fait, que dans ses travaux intellectuels il cherche bien souvent non pas des idées, mais des faits qui puissent appuyer ses préjugés et ses opinions préconçues, élevant çà et là un vain échafaudage que le premier vent disperse, mais qui satisfait son amour propre pour le moment, et sur lequel il finit par se tromper lui-même. Cette observation, vraie dans tous les temps, a son application plus immédiate et plus véritable encore dans ces momens solennels qui précèdent quelque grande crise sociale, et qui sont en même temps le résumé d'un passé qui s'éteint et le

germe d'un avenir qui naît. C'est alors qu'une effroyable anarchie se déclare à la fois dans tous les membres du corps social ; c'est un chaos, un pêle-mêle d'opinions, de systèmes, de croyances ; et les intelligences privées de tout frein errent çà et là, vagabondes, comme les habitans de ces villes qui dorment tout à l'heure au bord du volcan et que les sombres roulemens du cratère ont poussés, brisés d'effroi et hagards dans les campagnes voisines. Jetant alors les yeux autour de lui, l'homme qui n'aperçoit que du désordre dans le présent, et qui n'a pu saisir encore les premières lueurs de l'ordre à venir, perdu dans la masse de débris dont le sol est couvert, au lieu d'élever ses mains vers le ciel pour y chercher son étoile, s'en prend au ciel lui-même des mécomptes qu'il éprouve et des angoisses qui le consomment ; et sa parole, qui ne devrait être qu'une prière devient une sombre malédiction ou un doute effrayant. Il se complait alors dans les faits qui semblent accuser le défaut d'une main providentielle, et le hasard, la fatalité se présente à ses yeux comme le grand principe générateur du monde. Ainsi, pendant que l'histoire n'est pour lui que le vain bruit des générations qui passent, l'écho des folies, des turpitudes humaines, et le cri de l'homme brisé par l'homme, je ne sais quelle autre voix sinistre sortie des déchiremens du monde matériel, retentit à son oreille comme une sanglante accusation contre la Providence.

C'est à cette hauteur qu'il faut se placer, selon nous, pour bien comprendre la funeste mission remplie par l'école du dix-huitième siècle, dont nous examinons en ce moment l'une des faces. La société et la philosophie peuvent se rejeter la faute ; car toutes deux elles furent coupables ; et l'une ne fut que le résumé de l'autre. Une aggrégation d'hommes inconnus qui s'unissent de différens pays pour saper un monde ancien et le frapper au cœur, est une chose inouïe dans l'histoire, et impossible quand l'harmonie règne dans le corps social. La voix désorganisatrice n'a de retentissement qu'au moment où le désordre s'est glissé à petit bruit dans les entrailles du monde moral. Venu cent ans plus tôt, le moine Luther n'eût pas brisé une seule pierre de son monastère ; aux siècles de foi ardente, Voltaire eût passé par la justice du roi comme blasphémateur et gentilhomme felon. Mais quand une société s'est tellement perdue que

Dieu, dans les mystères de sa sagesse, a prononcé son arrêt de mort, c'est alors que surgissent ces hommes qui résument à eux seuls toute la corruption de leur temps; ils frappent alors, mais chacun de leurs coups, c'est la société qui se les porte à elle-même; elle a sa bonne et large part dans l'œuvre de destruction qui s'opère, et les hommes de désordre et d'anarchie ne sont que pour moitié dans ce grand suicide.

Ainsi fut l'école encyclopédique. Si sa voix brûlante consuma tout sur son passage, comme la voix de ces orages dont parle le prophète, c'est qu'un fatal écho lui répondait des profondeurs de la société européenne; c'est que la dernière heure avait sonné pour cette société décrépète et usée. La philosophie acheva de pervertir les idées, comme la débauche avait perverti les mœurs. Et puis quand tous ces élémens de mort eurent pénétré partout, que le salon et la rue se rencontrèrent dans les mêmes errements, il se fit comme un grand vide de Dieu, et le vieux monde fut submergé.

Et pour revenir à la question spéciale que nous discutons, ce n'est donc pas une chose étonnante que, dans ces momens d'anarchie morale, les savans aient pris leur part dans ce mouvement qui précipita dans l'abîme la société française. Dévots à la philosophie, leurs travaux scientifiques furent organisés et dirigés dans le sens philosophique, de telle sorte que ce qu'ils ont d'irreligieux fut le produit d'un préjugé, d'une direction mauvaise, et non le résultat dernier de la science elle-même.

Ajoutons que ce fut une violation manifeste de la mission que les hommes de la science s'attribuent eux-mêmes avec un légitime orgueil, car que se proposent-ils, sinon de coordonner les phénomènes qui tombent dans le domaine de leurs observations, suivant la loi qui régit l'univers? Or, cette loi, il faut qu'ils l'admettent de pure foi, qu'ils commencent par en faire la base de leurs recherches, ou le grand livre de la nature leur restera fermé. Que s'ils la renient, que s'ils se bornent à analyser la matière, à classer les faits, sans examiner d'ailleurs et leur cause et leur fin; esclaves du monde physique, qu'ils restent là collés, leur scalpel à la main, devant les cadavres de leurs amphithéâtres: mais de la religion qu'ils ne disent pas un mot, car ce terrain-là n'est pas leur terrain, et leur présence dans le champ clos des controverses religieuses n'est plus

qu'un empicement et une divagation. Non, le caractère athée ou matérialiste n'est pas le caractère de la science. De la science l'homme abuse comme de tout, mais elle n'en reste pas moins la noble faculté par laquelle l'homme doit s'élever à la connaissance de l'ordre providentiel, et quelles qu'en soient les découvertes, aucune ne saurait échapper à cet inévitable symbole: Tel est le mode par lequel Dieu se révèle! Et c'est ainsi que l'entendaient ces savans immortels sur les traces desquels nos modernes illustrations se glorifient de marcher encore. Voyez-vous le grand Newton se courbant devant Dieu, quand il s'élève jusqu'à la pensée de la gravitation? Ecoutez l'hymne magnifique de Képler, l'hymne enthousiaste et brûlant, sublime remerciement du génie pour la découverte du mécanisme universel! Et lorsque vous entendrez Leibnitz, déclarant que s'il attache du prix à la science, c'est pour avoir meilleur droit de parler de Dieu, vous comprendrez alors ce que nous disions, il n'y a qu'un instant, que sans la foi, la science est la lettre morte d'un livre fermé; que plus la science s'élève, plus elle se rapproche de Dieu; que l'inspiration scientifique se confond avec l'inspiration religieuse, et enfin que peu de science éloigne de Dieu, et que beaucoup de science y ramène.

Nous avons, ce nous semble, suffisamment montré que nulle objection de quelque valeur ne pouvait être tirée contre les idées chrétiennes du matérialisme de la science, et suffisamment expliqué comment ce matérialisme, en contradiction visible avec le but de la science elle-même, n'avait pris l'importance et la gravité d'un fait malheureusement trop vrai, dans le siècle dernier, que par l'influence de la philosophie qui servait de point de départ, et dont la voix avait été substituée à celle de l'expérience. Mais quelle qu'en soit la raison pour l'époque présente, on peut toujours nous l'opposer comme un fait universel qui ne manque pas de se manifester, quand les progrès de l'ordre social sont arrivés à leur apogée et que brillent les lumières d'une civilisation plus avancée. C'est ainsi qu'on arrive à dire, comme nous l'avons remarqué en commençant, que l'homme d'abord lia les phénomènes naturels à l'aide de causes surnaturelles; que plus tard les sciences se déquillèrent à moitié de ce caractère sacré, jusqu'à ce qu'elles arrivassent à quitter

enfin tout-à-fait leur caractère théologique, pour devenir positives. Telles sont, suivant quelques hommes, les trois grandes phases successives par lesquelles a passé la science jusqu'à nous; parvenue maintenant à son dernier symbole, le matérialisme pur, elle deviendra la base de la société future, qui se trouvera ainsi constituée sans idée religieuse.

Il y a dans cette triple division du mouvement scientifique, du vrai et du faux, du bon grain et de l'ivraie, que nous devons séparer. Et pour cela, qu'on veuille bien se rappeler ce que nous avons dit de ces époques de transition d'un mode social à un autre mode, de ces momens solennels où l'homme prend sa part du désordre universel, et s'en va tombant d'erreurs en erreurs, par suite d'une direction mauvaise imprimée à ses travaux intellectuels. Ce n'est jamais que dans ces graves perturbations morales que les sciences se sont constituées sans idée religieuse; et, dans les différentes ondulations, dans les diverses phases de ce mouvement désordonné, qu'elles ont été semi-religieuses, semi-athées, suivant en cela les variations et la mobilité de l'homme lui-même, dont elles sont une des expressions et un des modes. Lorsque l'homme vacille et erre sans boussole dans la tourmente du monde, voudrait-on par hasard que les élucubrations de son intelligence n'empruntassent pas quelque chose d'étrange et de désordonné à l'incertitude de ses pensées, et que l'homme s'effaçât pleinement devant le savant? Quand Lucrèce constituait mécaniquement son univers, c'est que la foi était bannie du monde romain, et que le polythéisme s'en allait par lambeaux.

Qu'est-ce à dire pourtant que les sciences ont cessé d'être théologiques, pour devenir progressivement positives? Ce seraient deux grandes erreurs en philosophie et en histoire, de voir dans ce mouvement le matérialisme se développant à travers les débris du fétichisme, du polythéisme et du monothéisme, pour arriver à son expression pure et simple. Il y a pour cela deux grandes divisions à établir dans la série des siècles, et qui renferment toute l'histoire humaine, à savoir les époques de foi, de dogme, où l'harmonie se reflète jusque dans les moindres rouages de la société, et les époques de transition où l'humanité se transforme dans un mode nouveau. Dans les premières, la science, comme toutes les autres facultés humaines, participe au bien-être général; spécialité du grand fait social, qui est un,

qui est dogme, elles s'harmonise, se coordonne avec le tout; et elle est théologique, c'est-à-dire religieuse. Dans les secondes au contraire, l'anarchie profonde, qui fait le caractère dominant de l'époque, envahit le champ de la science comme le reste, et la matière à la main, le savant, emporté souvent à son insu par les fausses directions de son âge, blasphème le Grand-Être, et défie son œuvre.

Tel est le résultat dernier auquel conduit la philosophie religieuse de l'histoire dans l'ordre des idées que nous venons de toucher. Les hommes qui ont été amenés, par le genre de leurs travaux, à suivre à travers les siècles les phases différentes par lesquelles a passé l'humanité, ont confondu en ceci deux choses entièrement distinctes, à savoir la direction imprimée à la science, et la science elle-même. Qu'on l'étudie à quelque époque que ce soit, le caractère saillant de l'humanité est la religion; c'est là le plus positif de tous les faits de l'histoire sociale. La science, comme les beaux-arts, comme la littérature, c'est-à-dire la triple manière dont l'humanité se manifeste, sont religieux par essence; quand ils cessent de l'être, c'est que la direction est fautive. Dira-t-on que la poésie n'aura plus de chants que pour la matière, parce qu'il s'est trouvé un Byron pour chanter le doute? De même, la science ne renferme rien de contraire aux idées religieuses. Si elle servit de bélier quelquefois pour les abattre, ce fut par une déviation, un suicide; car la science, c'est l'homme considéré sous une de ses faces; et sans la religion qu'est l'homme?

Nous aurons à examiner prochainement l'état actuel de la science prise dans son expression générale.

L'ABBAYE DE MARMOUTIER.

(Gravure.)

Au temps que les Gaules étaient encore provinces romaines, la religion du Christ y avait déjà marqué sa place; elle était venue s'introduire comme un présage de liberté dans les mœurs des habitans des rives de la Loire, près de deux cents ans avant la naissance de la nation française.

Aussi la religion se lie, dans notre France, à la poésie des souvenirs, si étroitement, que les siècles *poético-gentils* se sont vus forcés de

demander sans cesse leurs inspirations à Rome ou à Athènes.

Parmi les chroniques des vieilles églises du royaume, celles de Tours sont peut-être les plus intéressantes et les moins obscures, grâce à saint Grégoire.

L'histoire de la Touraine est presque l'histoire de France, tant cette jolie province a ressenti nos nombreuses secousses politiques sur son sol si hérissé des souvenirs de nos temps héroïques, qu'il n'est pas de hameau dont le nom n'appelle une passe-d'armes illustre ou une légende pieuse ! Gouvernée par beaucoup de maîtres, des Romains elle passa aux Visigoths, puis aux rois mérovingiens ; à des ducs, puis aux Carolingiens ; à des comtes, qui plus tard devinrent rois de France. Henri II, en montant sur le trône d'Angleterre, joignit cette jolie fleur à sa couronne. Elle en fut arrachée par Philippe-Auguste ; et depuis, figura au milieu du bouquet nuptial de plusieurs princesses royales, dont elle fut l'apanage. Marie Stuart la posséda la dernière : elle rentra à jamais au domaine de la couronne sous Henri III.

On voit que tout ce qui appartient au pouvoir des hommes a été bien ballotté par le temps. Il n'en est pas de même de l'église : elle a traversé, sans en être émue, toute cette série de révolutions. Son évêché, fondé dans le troisième siècle, subsiste encore ; et pendant quel sont tombées toutes les institutions humaines, l'antique église est restée pure et sainte comme son origine ; le prélat qui la gouverne aujourd'hui (1) est digne, comme ses sages prédécesseurs, par l'éclat de ses vertus, la simple et tolérante austérité de ses mœurs, de succéder au noble et savant Grégoire de Tours.

Le premier évêque de Tours fut saint Gatien, patron de la cathédrale actuelle : il vivait vers l'an 250. Saint Lidoire, son successeur, éleva dans la maison d'un sénateur de cette ville une chapelle modeste où saint Martin fut sacré évêque.

Presque aussitôt après son élévation à l'épiscopat, Martin construisit, en 370, un demi-siècle avant l'invasion des Francs dans la Gaule, le plus ancien monument destiné en Touraine au culte de la religion : ce monument, depuis si célèbre, si souvent mentionné dans l'histoire, c'est l'ABBAYE DE MARMOUTIER...

L'état monastique était déjà fort révérend, et saintement pratiqué dans la Gaule au IV^e siècle. Saint Athanase félicitait, en 365, les moines d'Occident d'égalier en vertus, et même de surpasser ceux de l'Égypte.

À l'avènement de saint Martin à l'église de Tours, le besoin de prélats instruits, et capables de répandre le grain de la parole de Dieu, était vivement senti : c'est dans le but de former des prêtres à la prédication de notre divine loi, que le saint évêque fonda près de Tours, sur la rive droite de la Loire, notre monastère qu'il soumit à la règle de saint Basile : le succès s'attacha à cette noble entreprise ; bientôt l'église vint chercher ses prélats et ses défenseurs sous les voûtes solitaires du MOUTIER, dont la renommée s'agrandit rapidement.

Saint Martin fut le premier de cette longue série d'abbés de Marmoutier, souvent illustres, dont l'HISTORIEN ANONYME nous a conservé les noms. Après lui, tous les abbés de Saint-Martin et de Saint-Julien-de-Tours furent de droit chanoines de notre monastère.

Le second abbé de Marmoutier se nommait Galbert ; le troisième, Achard, sous le gouvernement de qui eut lieu le miracle des SEPT-DORMANS, dont nous parlerons plus loin. Eustache I^{er} tint la crosse abbatiale pendant que saint Grégoire occupait le siège de Tours, vers l'an 580.

Le gouvernement du monastère n'était commis probablement qu'à des vieillards : la rapidité avec laquelle ces prélats se succédaient semble l'indiquer. Ainsi, en 853, on voit que Louis était soixante-sixième abbé. — Les jours de son pouvoir furent cicatrises par le fer et la flamme ; car nous touchons à une époque où bien des larmes, bien du sang ont coulé sur les bords rians de la Seine et de la Loire.

Saint-Martin de Tours et Marmoutier furent ruinés par les Normands en 853. Les barbares massacrèrent cent-seize religieux gouvernés par Eberne, grand-prieur de l'abbaye. Ce dernier leur ayant échappé, s'enfuit avec vingt-quatre moines, à Saint-Martin (1). Lors du pillage de ce chapitre, ils revinrent se cacher sous les ruines de leur monastère, dans un souterrain, où ils vécurent jusqu'au départ des Normands. Alors, les religieux de Saint-Martin vinrent les exhumer de leur caverne,

(1) Monseigneur de Montblanc.

(1) Voy. Saint Odon, et l'Anony. de Marmoutier.

et les conduisirent dans la ville de CHATEAUNEUF, près de l'église de Saint-Martin, où ils pourvurent à leurs besoins. Le bruit s'étant répandu six mois plus tard, que Raoul, chef neustrien, après avoir couvert de flammes la ville du Mans, venait assiéger Tours, les religieux de Saint-Martin songèrent à préserver des violations leur héritage le plus précieux, les reliques de leur saint fondateur.

Alors on vit douze bourgeois de Châteauneuf ceindre le glaive, s'adjoindre à douze chanciers de Saint-Martin, et précédés des vingt-quatre exilés de Marmoutier, oubliant tout, braver le froid, la misère et la fatigue d'un long voyage, pour préserver de la destruction quelques ossements sans valeur pour le monde, mais pour eux, chrétiens pleins de foi, un joyau sans prix. Ils vont d'abord à Saint-Benoît-de-Fleury, puis à Chablais, et s'arrêtent enfin à Auxerre.

La terreur des Normands étant évanouie, Éberne et ses religieux se disposèrent à ramener le saint dans sa patrie. Il éprouva, de la part de ceux d'Auxerre, ce qui jadis était arrivé à l'arche d'alliance retenue captive chez les Philistins : effet d'une dévotion grossière, d'une foi cuirassée des mœurs du Nord ! Il fallut que Ingelger, comte d'Anjou, vint en 887, le demander humblement à l'évêque guerrier d'Auxerre, à la tête de six mille lances. — Eberne fut fait évêque de Tours en 896.

Retournons à notre monastère : les ronces et les ajoncs surgissaient toujours dans les crevasses des murs brisés et noircis par la flamme ; les échos de la chapelle de Saint-Martin gémissaient du bruit des flots de la Loire, redisaient le cri des oiseaux de proie ; mais dès long-temps ces voûtes désertes avaient oublié le chant des psaumes. — Robert-le-Fort, dont la Touraine était l'appanage, étant venu y cicatrifier les blessures normandes, fit relever les murs de l'abbaye, ainsi que ceux de Saint-Martin. Alors ces communautés religieuses devinrent, par un abus trop fréquent à cette époque, des fiefs séculiers ; et Robert glissa à sa main droite, par-dessous son gantelet de fer, l'anneau abbatial. — Robert II fut abbé après son père, ainsi que Hugues-le-Grand, et plus tard, son fils Hugues, surnommé pour ce fait, CAPPET ou CAPET, du mot CAPPATUS, CHAPPÉ, ou portant la CHAPPE, et non pour avoir été surmonté d'une grosse tête prudente, comme l'ont écrit sans rire des hommes qui

vous défendent de rire en les écoutant se faire appeler historiens.

Au surplus, le bon roi Hugues était assez adroit pour mériter le surnom de prudent : sentant le besoin de s'appuyer sur le clergé, dans le temps où la couronne était peu consolidée sur sa grosse tête ; devant peut être aussi que la religion pouvait seule tenir la bride à l'anarchie, il songea, à l'exemple de Pepin, à lui donner de la force temporelle. Il est bon de remarquer, en passant, que tous les gouvernemens, en travaillant à soutenir l'autel, en ont presque sur-le-champ recueilli le fruit à leur avantage.

Hugues rendit donc au clergé toutes les abbayes qu'il possédait. Les seigneurs détenteurs de fiefs ecclésiastiques suivirent de près cet exemple de désintéressement et de piété bien entendue ; car la main qui manie la francisque sur le champ de bataille, ne saurait bénir au nom de l'agneau de Dieu.

La règle fut rétablie à Marmoutier par Hugo, archevêque de Bourges, aidé de son frère Eudes, comte de Champagne ; et par les préceptes de saint Maïenl, abbé de Cluny, qui y laissa treize moines sous la conduite du B. Guillebert, et partit sans soumettre Marmoutier au joug de Cluny : cette nouvelle série de trente-sept abbés réguliers dura 559 ans.

L'abbaye obtint, pendant le cours de ces siècles-là, de nombreux privilèges des rois et des papes : les gouverneurs du moultier étendirent sa culture ; bientôt tout le pays environnant se reconnut leur vassal ; les châtelainies deviurent souvent des arrière-fiefs dont ils occupaient le centre : la route de Blois, une partie de la Loire, ses îles verdoyantes vinrent se réunir à leur domaine. — Guillaume de Combourg, abbé de Marmoutier, y reçut les papes Pascal II et Calliste II. Aussi le bâton de l'abbé devint bien vite une crose dorée ; le chaperon de menu-vair s'allongea en mitre épiscopale.

Le sceau abbatial représentait ce dignitaire en costume de pontife en chasuble, ayant à sa droite deux lys, deux clefs à sa gauche, à ses pieds un écu décoré de deux léopards : (armes transmises à la couronne d'Angleterre par les ducs de Normandie, anciens protecteurs de Marmoutier, dont la reine Mathilde avait fait élever les dortoirs).

L'astre de la splendeur de cette communauté se leva de bonne heure, car une charte

d'Estienne de Blois nous apprend que Eudes, comte de Champagne, et son fils, ainsi que Hugues, archevêque de Bourges, son oncle, y furent ensevelis.

L'abbaye ne perdit nullement de son éclat en retombant aux mains des abbés comman-dataires vers 1548 ; les noms des cardinaux de Lorraine, de La Rochefoucault, de Joyeuse, de Bérulle et de Richelieu, sont assez sonores : seulement alors ce grand caractère simple et austère du cloître fut un peu effacé ; cette sévère et mystique couleur des premiers temps, celle qui a parlé à l'esprit de Lesueur, devint nuancée et émaillée comme les prairies des rives du Cher.

Enfin, pour compléter la haute destinée de cette maison, le cardinal-ministre y appela, en 1638, la savante congrégation de Saint-Maur, cette noble et docte assemblée dont le souvenir fait encore battre aujourd'hui de reconnaissance le cœur de tous ceux qui en France ont dans l'âme un écho pour la science.

A dater de cet instant, la description deviendrait froide et sans vigueur pour dépeindre la splendeur de Marmoutier : il fut rebâti presque en entier avec un luxe remarquable ; les chapitres généraux de l'ordre y furent tenus tous les trois ans, et aucun établissement (hors Cluny) ne compta autant de nominations et de revenus.

Louis de Bourbon, comte de Clermont, cent vingt-troisième et dernier abbé, le Romulus-Augustule de cette série de princes chrétiens, donna sa démission en 1740 : la mense abbatiale fut réunie à l'archevêché de Tours, et les droits abbatiaux commis à un grand prieur. Ici se termine notre histoire. Se a-t-il nécessaire de vous énarer la fin dernière du cloître, le dernier acte de ce long drame, celui qui se termine par un crime?... Non, vous avez déjà tous deviné : LA RÉVOLUTION !...

Les pages en lambeaux de cette chronique de 1500 ans sont éparses sur le sol de l'ancien montier : cette cité de ruines permet de deviner encore l'âge de chaque maison sur le goût de son époque. Que de souvenirs déjà sont effacés ! Où sont ces pierres mérovingiennes, nommées le repos de Saint-Martin?... Qui me montrera les débris de la chapelle des Sept-Dormans, légende bien antique ; saint Grégoire la raconte : « Vingt-cinq ans après la mort de saint Martin, sept religieux,

avertis par lui de leur prochaine fin, ayant purgé leurs consciences, s'endormirent sous un roc, et remontèrent au Ciel sans douleur, à leur insu, portés endormis par les séraphins : leurs corps furent conservés dans la grotte ; ils servirent de fondation à une chapelle ; et le troisième dignitaire de l'abbaye fut ennobli du titre de PRIEUR DES SEPT-DORMANS, en souvenir de ce prodige. »

Où était placée la cellule d'où tomba saint Martin, quand un ange lui apporta la sainte ampoule pour le guérir, cette merveilleuse fiole qui servit à sacrer Henri IV à Chartres?... Où découvrir dans ce chaos de pierres de tous les âges, les lettres déplacées d'un livre curieux et perdu, ce temple si célèbre, brillant d'or et de marbre, si miraculeux, si léger, construit en 1218, et terminé un siècle après par Jehan de Mauléon?... Disparu, rentré dans la terre sans laisser de trace!!!... Destinée humine ! Humilions-nous sous le bras qui châtie ; accordons la lyre de Babylone pour pleurer, en chantant, les ruines du grand temple.

Peu de choses ont survécu aux assauts des Normands du dernier siècle. Nos pas, en parcourant ces ruines, n'ont pu découvrir que le portail élevé sur la clôture, en 1225, par Hugues de Rochecorbon, pour se garantir des ravages du comte de Blois, et nous nous sommes hâtés de vous le crayonner avant qu'il n'ait disparu ; nous y avons réuni toutes les notices éparses sur ce célèbre convent. Trop resserrés dans ces colonnes, pour vous faire partager nos propres sensations à l'aspect de notre vieille histoire, nous avons préféré vous conter humblement et en conscience ce que nous avons pu apprendre.

Si jamais vous avez rencontré sur les rives gracieuses de la Loire, au milieu d'une prairie fertile étendue au pied d'un coteau riant, et dans un des plus délicieux paysages du jardin de France, ces vieilles ruines noires, sombres, sans échos, dessinant par un beau jour sur un ciel du bleu d'outremer le plus tendre, le plus vaporeux, leurs crêtes ébréchées, leurs aiguilles rompues, toutes parfumées de la poésie du passé ; vous sentirez qu'il est des émotions trop profondes pour courir sur le papier, des sensations traduisibles seulement par les cordes les plus graves de la harpe des anges : notre pouvoir, à nous, c'est de vous confier le secret de ces ruines, de semer au

font de vos cœurs le germe d'une méditation pieuse et mélancolique, dont la plaintive mélodie n'est pas sans douceurs.

LE CLERGÉ ET LE CONSTITUTIONNEL.

C'est chose assez commune que le nom du clergé dans les colonnes du constitutionnel. Il fut un temps où les Jésuites et le parti-prêtre firent toute sa fortune; et quand ce fantôme dont il épouvantait la France eût coulé entre ses doigts, le patriarche du vieux libéralisme s'en est allé moribond, heurté, dépassé par ses anciens confrères en démolition. Le constitutionnel donc contenait, le 27 mai, deux articles sur le clergé: l'un dans lequel il établissait la nécessité de veiller sur l'éducation du clergé; l'autre consacré aux spoliations que se propose de faire le jeune roi de Naples. Ceci nous a paru d'une importance assez grande pour en faire le sujet de quelques réflexions en passant, non pas pour perdre le temps à réfuter le constitutionnel, mais parce que ces fausses idées ont un certain cours dans le monde des intelligences peu réfléchies.

Que le clergé exerce une immense influence sur la direction des esprits, personne ne le niera, et c'est à bon droit que nous nous en félicitons; car, seul dépositaire des doctrines d'ordre et de conservation, c'est à la source seule de ces doctrines que la société peut aller puiser et le repos et l'harmonie. Sous ce rapport, nous serons parfaitement d'accord avec le *Constitutionnel*, qui varie tant soit peu, comme on le voit, son thème d'autrefois. Mais nous serons loin de l'être, lorsqu'engageant le gouvernement à s'ingérer dans la direction de l'éducation des jeunes lévites, il veut que le ministre des cultes, les évêques, et les curés concourent pour empêcher qu'aucun candidat du sacerdoce puisse être élevé dans d'autres principes que ceux de la révolution.

Nous ne comprenons pas ce que c'est que la révolution accolée au catholicisme. L'un est la négation de l'autre; car le catholicisme c'est l'ordre, aussi bien dans les principes sociaux que dans les doctrines de l'intelligence; et la révolution, c'est le désordre, l'anarchie morale et sociale; et nous ne croyons pas, à dire vrai, que ni les évêques ni les curés comprennent mieux cet amalgame que nous.

Cette singulière manie de se servir du clergé comme d'un levier, lorsque, pendant si longtemps, on s'acharna à le briser comme un obstacle, tient à la différence de position dans laquelle se trouve la révolution à l'heure présente: « Si le clergé était contre vous, dit le Constitutionnel, une partie de la population s'éleverait dans des principes contraires à la révolution; et voilà des germes de dissensions, peut-être de guerre civile, jetés au milieu de la société. Que si la force et la sagesse de la nation conjuraient ce malheur, un autre danger vous menacerait. Les conquêtes de l'instruction deviendraient plus difficiles; les parties de la France encore si arriérées en civilisation, résisteraient aux progrès, et s'obstineraient dans leur ignorance. Un assez grand nombre d'hommes imbus de bonne heure des plus fortes préventions contre la révolution, repousseraient même ses bienfaits; et la liberté, au lieu de s'asseoir promptement sur sa base, au lieu d'être soutenue par des efforts unanimes, vacillante, incertaine, serait battue par une suite d'orages qui retarderaient d'un siècle peut-être le règne solide et paisible de cette bienfaitrice des peuples.

C'est donc une chose bien claire qu'on ne demande plus maintenant au clergé de se tenir seulement en dehors de la lutte des partis, de s'effacer du mouvement politique, mais d'y prendre une part active, et cela au profit de la révolution, dont les doctrines auraient été prises pour base de l'éducation première. Ce n'est pas maladroit sans doute; mais nous pouvons répondre à coup sûr que ce n'est qu'une utopie ajoutée à tant d'autres. Le clergé connaît trop bien sa mission, pour aller la traîner à la remorque d'un parti, et compromettre ainsi la doctrine sainte et sociale, dont il est l'organe parmi nous. Quant aux prêtres *éclairés, tolérans, sincèrement religieux, qui prêchaient la liberté au peuple avec l'éloquence du cœur au commencement de l'ancienne révolution*, nous comprenons que le *Constitutionnel* les propose pour modèles aux prêtres de nos temps: mais que les hommes dont il se fait l'écho sachent bien que ce n'est pas là que le clergé actuel ira chercher les siens. Le clergé, depuis 1830, a fait tout ce qu'il pouvait et tout ce qu'il devait faire. On a brisé ses croix, dévasté ses églises; pillé et saccagé son domicile, et il a fait comme l'archevêque de Paris, il n'a pas crié vengeance; mais il s'est vengé par des prières et des béné-

dictions. C'est là, selon nous, le devoir du prêtre; et tout ce qu'on lui demandera de plus, il a le droit de le refuser; car il est citoyen, libre comme tous, et nulle puissance au monde n'a le droit de lui demander compte de ses opinions personnelles, pas plus que de la manière dont il entend exercer son ministère. C'est entre Dieu et lui que ces choses-là se passent, que ces comptes se règlent. A quoi bon ces empiètemens sans cesse renaissans du civil sur l'ordre religieux? Il est facile de le deviner, et le *Constitutionnel* lui-même le fait voir assez clairement avec une gaucherie dont lui seul est capable.

Car, après cet article dont nous avons extrait la substance, il accumule les éloges pour le roi de Naples, qui vient de prendre des mesures pour spolier le clergé de ses biens. L'avertissement est curieux, et la conséquence qui naturellement en sort, c'est qu'après avoir dépouillé le clergé de tout, on veut se servir encore de la part d'influence morale, qu'on ne peut lui enlever, pour s'en faire un appui. Nous plaignons le roi de Naples d'avoir ouvert l'oreille à tous ces beaux parleurs de liberté qui n'apportent jamais que les tempêtes et le despotisme. On peut faire sur les richesses du clergé napolitain une multitude de phrases sentimentales, comme on en faisait jadis en France, quand les prêtres s'en allaient par milliers à l'échafaud ou dans l'exil. Quoi qu'en ait dit Mirabeau et toute l'école qui s'est traînée à sa suite, la spoliation, c'est-à-dire l'injustice, n'a jamais été de bonne politique. Le temps et les réformes bien combinées peuvent arrêter le désordre, s'il y en a; mais confisquer les propriétés, sous prétexte qu'elles sont mal réparties, c'est ôter à un peuple tout sentiment de morale, de justice; c'est matérialiser la société.

Ces différentes questions sont loin d'être épuisées, et nous y reviendrons pour les examiner avec plus de développement. Comme on le voit, nous nous retrouvons à traiter en 1834 les mêmes questions que traitaient nos devanciers en 1789, et elles sont tout aussi vivaces et tout aussi actuelles : preuve que les hommes ont changé, mais que c'est toujours le même plan qui est suivi, et les mêmes doctrines perturbatrices qu'on réveille.

POESIE.

A MA SOEUR,

RELIGIEUSE AU COUVENT DE***

Ma sœur, me direz-vous, si jeune et si riante,
Quelle réflexion ardente et sérieuse
Vous poussaît à frapper aux portes d'un couvent?
Vous aviez donc bien peur de marcher sans étoile,
Lorsque vous n'aviez pas même ouvert votre voile
A la moindre haleine du vent!

Un secret ignoré, quelque divin mystère,
Vous ont donc à jamais élevée à la terre!
Peut-être un mot d'amour de votre ange chéri,
Peut-être un clair rayon qui, perçant la nuit sombre,
Par-delà tous les temps vous laissa voir quel nombre
Dans la tourmente aura péri!

Quelquefois cependant, quand une voix secrète,
Triste et mélodieuse, au fond de la retraite,
Demande à votre cœur où sont allés, hélas!
Vos frères, vos amis, notre mère si douce,
Et nos projets d'enfans, et nos jeux sur la mousse,
Oh! dites, ne pleurez-vous pas?

Alors, seule, à genoux, au pied du sanctuaire,
En adressant au ciel votre intime prière,
Un lointain souvenir vous a-t-il rappelé,
Dans ces noms dispersés par tant de sorts contraires,
Celui qui vous aimait le plus entre vos frères,
Aujourd'hui le plus désolé!...

Depuis notre printemps aux fraîches matinées,
Il s'est passé déjà de bien longues années!
Vous, dans la solitude où Dieu se fait aimer,
Vous avez doucement reposé votre tête,
Laisant aller vos jours comme un chant de poète,
Pendant que j'errais sur la mer!

Jeté seul, faible et nu, parmi la boue ardente,
J'ai suivi dans son cours la marée ascendante;
Emporté loin du bord par un flot décevant,
Je me suis égaré dans toutes les tempêtes,
Et prenant pour signaux quelques bûchers de fêtes,
J'ai dû naufrager bien souvent!

Alors pensant à vous, à notre douce mère,
Qui veilla du même œil notre enfance éphémère,
Aux vallons si pleins d'ombre où nous allions errer;
Puis, au destin fatal, dont le caprice austère
A mis entre nous tous la moitié de la terre,
Ma sœur!... je me pris à pleurer!

Oh! qu'il me serait doux de revoir ma patrie,
Ma mère, tendre objet de mon idolâtrie,
Qui gémit loin de tous ceux qu'ont porté ses flancs;
Et mon père, vieillard à la haute sagesse,
Dont l'œil d'aigle conserve un reflet de jeunesse
Sous ses touffes de cheveux blancs!

Que j'aimerais m'asseoir sous la sombre charmille,
Où chaque année, à Pâque, un banquet de famille,
Nous réunissait tous pour un toast fraternel !
Et que je donnerais des flots d'or avec joie
Pour revoir un seul jour, le cep qui se déploie
Sur les murs du toit paternel !

Où surtout, j'aimerais, maintenant que le monde
M'a fait voir jusqu'au fond de son ulcère immonde,
Vous parler, cœur à cœur, dans un grave entretien ;
Vous dire les douleurs de mon âme blessée,
Et comment, fatigué de ma vie insensée,
Je suis redevenu chrétien !

J'ai souffert, ô ma sœur, des angoisses horribles ;
Toutes les vanités m'ont passé dans leurs cribles ;
J'ai demandé ma route à tous les monuments,
Et j'ai heurté mon pied contre toutes les pierres,
Et j'ai mouillé mon pain des pleurs de mes paupières
Avec de sourds gémissements !

Je veux aller un jour sur un faite sublime,
Dans quelque vieux couvent percé sur un abîme,
Où je n'entendrai plus aucun bruit des vivans,
ur quelque Sinaï, sur un horeb en flamme,
Où l'Eternel descend pour se montrer à l'âme,
Vêtu de la foudre et des vents !

Soit aux rochers déserts de la grande Chartreuse,
Au Saint-Bernard, parmi les pins de Vallombreuse,
Soit à la Trappe ouverte aux profondes douleurs,
Partout où l'homme peut secouer ses sandales,
Et devant un autel se traîner sur les dalles,
Et prier et verser des pleurs.

Je veux, le front souillé de cendre et de poussière,
Les pieds meurtris, couvert d'une robe grossière,
Un chapelet au flanc et le cilice aux reins ;
Je veux aller frapper à quelque monastère,
Et chercher une route, ou traverser la terre
Avec de pieux pèlerins !

Car je suis las, mon Dieu, d'errer parmi le monde,
De voguer, ballotté par tous les flots de l'onde,
Sans arriver jamais, d'aller, d'aller toujours,
Et de pleurer, le soir, dans ma morne souffrance,
Parce que j'ai plus une seule espérance,
Hélas ! où rattacher mes jours !

Je trouverai du charme à vivre solitaire,
À creuser chaque jour ma fosse dans la terre,
À méditer le Ciel, à le prier en cœur ;
À murmurer la nuit au milieu des ténébreux,
Des lamentations et des hymnes funèbres,
Aussi plaintives que mon cœur !

Et quand, le front penché par des douleurs sans nombre,
Les bras levés au Ciel, je pleurerai dans l'ombre,
Exhalant comme Job un gémissant accord,
Un ange, ému peut-être aux cris de ma souffrance
Descendra ranimer d'une sainte espérance
Mon cœur triste jusqu'à la mort !

Je pourrai reposer ma longue inquiétude
Dans les bras du Seigneur et de la solitude !
Je replirai ma voile ouverte si long-temps,
Et dans un golfe aux bords parsemés d'immortelles,
De mon esquif errant j'abriterai les ailes
Contre le souffle des autans.

Heureux si comme vous j'étais resté fidèle !
Mais, hélas ! j'ignorais ! et je suis l'hirondelle,
Je traverse les mers pour revenir à vous !
Croyez-vous, ô ma sœur, qu'à la fin du voyage,
Après tant d'ouragans, je retrouve au rivage

La paix que j'implore à genoux ?
Adieu ! si le hasard vous porte mes alarmes,
Cette feuille légère écrite avec mes larmes,
Souvenez-vous de moi dans vos soupis à Dieu !
Et parmi les transports de votre âme brûlante,
Quand mon nom ouvrira votre bouche tremblante,
Priez pour moi, ma sœur ! Adieu.

REVUE

POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE.

Le système auquel, par un abus de la langue, on a donné le nom de représentatif, vient d'offrir un nouveau phénomène; celui-ci est prodigieux. De quatre heures du soir à sept heures du matin, on a vu le vote de onze cents millions de contributions, la clôture de deux chambres, leur dissolution et la convocation des collèges électoraux. Une nuit a suffi aux actes les plus importans de la représentation et du pouvoir. Un drame a fini; un autre a commencé sans le moindre entr'acte : c'est une comédie de quinze heures, jouée par les comédiens de quinze ans. M. Demont, nommé à Paris, M. Persil, réélu à Lombez, ont à peine eu le temps de s'asseoir sur leur banc; ils ont réalisé cette plaisanterie qu'on nous a apprise au collège, d'un consul romain qui n'avait ni bu, ni mangé, ni dormi pendant tout le temps de son consulat.

On attribue plusieurs motifs à cette précipitation. Il y a d'abord pour le pouvoir le désir de faire les élections avec les listes de 1831, par une présomption toute naturelle que ces listes, qui ont donné une majorité dévouée, reproduiront la même majorité. Depuis quatre ans, et en l'absence d'élections générales, les révisions ont été fort incomplètes; beaucoup de royalistes influens avaient négligé de réclamer et de faire valoir leur droit : les droits nouveaux sont acquis, tandis que les droits

anciens sont éteints. Vingt-cinq mille électeurs de moins sont quelque chose, surtout étant les plus jeunes, et, en général, atteints de la contagion de l'indépendance. Prendre ensuite la France électorale sur l'impression profonde d'événemens récents, est un autre avantage du jeu électoral qui n'était pas à négliger. Le temps amène les explications, et les explications produisent les convictions. On ne laissera donc pas aux électeurs la faculté de s'éclairer et de réfléchir sur la nature des événemens; le temps rigoureusement nécessaire pour l'accomplissement de la loi a été calculé; les élections seront prises au pas de course, comme une barricade.

Un autre danger menaçait et menace encore le système, et l'on conçoit qu'il ait déterminé cette espèce de charge à la baïonnette exécutée par le ministère : c'est l'alliance que des journaux appellent CARLO-RÉPUBLICAINE, et qui s'est formée pour les élections entre les royalistes et les hommes de la gauche. S'est-on fait des concessions mutuelles? aucune : les rancunes de juillet tiennent toujours; mais on agira de concert contre le monopole électoral, et en faveur du droit commun. Lorsque, chez les barbaresques, des captifs complottent ensemble de briser leurs chaînes et de recouvrer la liberté, ils ne s'informent pas réciproquement à quelle nation ils appartiennent, quelle religion ils professent; il y a un effort unanime. Ici la religion de la légitimité et la religion de la liberté vont faire ensemble une tentative pour amener la reconnaissance du droit politique des contribuables, promettant de prendre ensuite la France pour juge de leurs vieux démêlés. Tout est-il bien mûr pour un semblable projet? Les esprits sont-ils assez calmes, assez pénétrés des principes de l'ordre moral et d'une sage liberté, pour recevoir tout d'un coup le bienfait d'une aussi large émancipation? C'est ce qu'il est difficile de savoir et permis de poser en question, sans nier la nationalité et la générosité de ce plan qui présente une séduisante théorie.

Toutefois les hommes du juste-milieu ont senti la portée immense de cette coalition et pris le parti de la gagner de vitesse. Ils ont beaucoup de chances de réussir et de remporter le prix de la course; car ils ont de l'avance, indépendamment de la mutilation des collègues opérée par quatre années de relâche. Il y aura néanmoins un combat animé et qui offrira un puissant intérêt. La lutte est entre un

pouvoir qui a dépouillé à la fois la restauration et la révolution de juillet, et deux opinions jadis adverses, aujourd'hui réunies par un besoin commun contre l'ennemi qui opprime à la fois les vainqueurs et les vaincus.

Tous les moyens, on doit s'y attendre, seront mis en usage par un pouvoir qui a ouvert les comices électoraux par une sorte de CAMISADE ou de surprise nocturne, à laquelle on a généralement trouvé peu de dignité. Parmi ces moyens, on parle d'une circulaire du style de M. Guizot, adressée par M. Persil aux évêques. En fait de témérités, même les plus folles, de la part de MM. Guizot et Persil; il faut s'attendre à tout. Il y a des hommes qui ont des yeux pour ne point voir. Le clergé qui était aux funérailles de Casimir Perrier se trouvait aussi à celles de Lafayette. Le général Aymard ne leur a-t-il pas écrit de Lyon qu'en pénétrant dans les édifices publics on a vu les jeunes vicaires des paroisses occupés à panser et les militaires blessés sous les drapeaux de l'ordre, et les ouvriers atteints sous celui de la révolte, et les innocentes victimes des fureurs de deux partis! Que veut-on donc à ce clergé, qui a cherché dans la charité un asile inviolable contre la division des opinions? Prétend-on qu'il se mette à la suite d'un parti, qu'il se fasse l'appui de l'un, pour devenir l'ennemi des autres? Il n'y a pour lui aujourd'hui qu'un intérêt, celui de la religion; qu'une cause, celle de la France chrétienne et catholique; son rôle est de prier et de bénir, et non point de maudire et de haïr.

Ce sentiment de bienveillance que la religion appelle charité, auquel le siècle cherche d'autres noms, est la véritable nationalité dans un pays qui s'est formé sous l'influence du principe chrétien. On le retrouve dans toutes les occasions comme une compensation aux erreurs et aux excès des partis. Pendant l'invasion du choléra, il n'y a eu en France que des Français. L'histoire redira avec quelle noble indignation l'opinion publique prit parti pour l'éloquent Berryer contre une grossière et lâche calomnie; elle répétera le cri d'horreur qui s'éleva dans toute la France contre l'ordre sauvage qui prescrivait aux médecins de révéler les noms des blessés dans les journées de juin. Les déplorables journées d'avril nous devaient de tels exemples, pour consoler la patrie et la relever à ses propres yeux. Le pouvoir, agissant avec une irrè-

flexion qui a quelque chose de l'esprit de vertige, demande aux communs des indemnités pécuniaires en faveur des militaires blessés à Lyon. Plusieurs d'entre elles obéissent par routine de servilité ; mais un grand nombre se refusent à des sacrifices qui leur paraissent consacrer un privilège injuste au milieu de grandes calamités. Les conseils communaux, qui ne partagent pas les passions aveugles des partis, répondent : les militaires ne sont pas les seules victimes ; Lyon renferme beaucoup de malheureux, ces malheureux sont des Français, pourquoi ne pas les secourir aussi ? Tous ceux qui souffrent sont nos frères.

Tros Rutulusve mihi nullo discrimine agitur.

Il faut déplorer l'aveuglement des hommes qui méconnaissent à ce point l'esprit de la France. Il faut se féliciter aussi de ce que nos discordes civiles n'ont pas étouffé les semences de vertu et d'honneur qui ont fait la gloire de notre pays. Voyez avec quel dégoût et quel mépris l'opinion publique a reçu la révélation de ces ignobles tripotages d'argent qui ont accompagné le marché scandaleux d'un simulacre de vaisseau pour les fêtes de Juillet ! Jamais une basse friponnerie de laquais n'a paru plus misérable et plus honteuse. Mais au sentiment qu'inspire toute abjection, il se mêle quelque colère contre les exacteurs ; car on n'aime pas à être dupes ; et si une servante fait danser l'anse du panier, on ne veut pas que ce soit avec une grossièreté qui révolte et un scandale qui blesse l'amour-propre. Voir passer dans des mains cupides ce qui a coûté à plusieurs communes tant de peines, de sueurs et de privations, fait éprouver une indignation que l'on n'a pas pour de plus grands crimes. « Mille écus, disait M. Necker, à quelqu'un qui lui demandait cette somme, sont la taille de deux villages ; jugez vous-même si vous avez droit à cette contribution. » Mais c'est bien pis quand il y a infidélité et larcin. Que penser d'un tuteur qui dérobe le bien de son pupille ?

Il y a une pudeur publique qui flétrit toutes les bassesses, et venge la société, en attendant que le jour des réparations soit venu. D'un autre côté, l'opinion, dans sa justice, rend hommage à la vertu et à la noblesse du cœur là où elles se trouvent. Une appréciation froide et calme a succédé aux sensations tumultueuses que la mort et les funérailles de La Fayette avaient produites. Amis et enne-

mis se sont trouvés d'accord, dans les journaux de nuances diverses, pour déposer sur cette tombe le tribut d'estime dû aux vertus privées d'un homme si diversement jugé comme personnage politique. Ceux même qui ont le plus sévèrement blâmé sa conduite comme homme public, sa longue inimitié contre la branche aimée des Bourbons, et cette sorte de monomanie qui le portait vers les idées républicaines, se sont accordés à reconnaître en lui de hautes qualités, mais surtout sa franchise, son désintéressement, sa bienfaisance, et son éloignement de tous les excès. Il portait si loin l'horreur du sang, des vengeances et des réactions, qu'il en rendait sa république encore plus impossible. Il lui était lui-même un obstacle, car il imaginait le plus grand des bouleversements comme une affaire toute simple, et qui ne devait coûter la vie ni le moindre dommage à pas un citoyen. Mirabeau avait surnommé La Fayette Cromwell Grandisson : cette définition n'est pas tout-à-fait exacte ; mais on peut dire que ce singulier conspirateur a été un Catilina honnête homme. Qu'il repose en paix, celui qui a troublé la terre ; la religion à laquelle il était resté fidèle pendant sa vie, a adouci ses derniers momens ; son dernier soupir et sa dernière pensée ont été pour elle, et il a dû reconnaître que, dans toutes les formes et les vicissitudes des empires, elle était encore LA MEILLEURE DES RÉPUBLIQUES.

Si La Fayette avait eu le pouvoir, la nature et la tendance de ses idées l'auraient porté vers la liberté religieuse la plus étendue. Tel n'est pas le système de M. le garde-des-sceaux actuel qui, dit-on, fait exiger par ses subordonnés les statuts, réglemens et listes nominatives des associations et confréries placées sous les auspices de la religion, qui sont si multipliées en France, dans le Midi surtout. Il faut plaindre cette manie inquiète et tracassière qui porte le pouvoir à fouiller tous les domiciles, à pénétrer tous les secrets, à troubler les œuvres les plus innocentes. Ce qui manque à nos hommes d'état nouveaux, c'est la connaissance des hommes, et des choses ; c'est ce tact qui fait deviner ce qu'on veut savoir, et circonscrire les mesures de police dans la limite des convenances. Que découvrira M. Persil dans les archives des pénitens noirs ou des pénitens gris, des confrères du sacré Cœur ou de Saint-Joseph ? Une invocation particulière sous une croyance géné-

rale, des prières et des cérémonies pour certains jours, de pieuses cotisations; des œuvres de charité, des bannières et des cilices. C'est bien la peine d'aller troubler le bercail du Seigneur pour y trouver de quoi rougir, peut-être, de son peu de foi et de ferveur, en même temps que d'injurieux soupçons. Mais, diront les nouveaux inquisiteurs, s'il en est ainsi, que peut-on craindre? Oh! demandez à la Fille du ciel pourquoi elle est timide et craintive; demandez à la Charité pourquoi elle rougit et se trouble comme la vierge à laquelle on dérobe son voile. Mettre les choses de la religion et les œuvres de la charité sous la surveillance de la police et des parquets, est le moyen d'en éloigner les hommes qui, se reposant sur l'innocence de leur vie, n'aiment pas cependant que des regards indiscrets en pénètrent les pudiques mystères.

On se plaint de la tendance anarchique des classes laborieuses, et on leur ôte toute discipline et tout frein en dissolvant même les associations d'ouvriers formées sous les auspices de la religion. On brise tous les liens moraux, et on déplore les conséquences de la confusion que l'on a faite soi-même. Ce n'est pas la peine en vérité d'ouvrir de somptueuses expositions de l'industrie française, pour nous montrer au fond des choses des résultats aussi affligeans.

Les ministres de la royauté nouvelle ont imaginé que la présence du chef du gouvernement sortirait peut-être de sa langueur, l'exposition des produits de l'industrie française qui, depuis son ouverture, a excité une curiosité sans intérêt et pour laquelle le public s'est montré assez indifférent. On commence à être blasé sur ces étalages mercantiles dont le but est d'amuser la frivolité parisienne, et d'attirer dans la capitale un certain nombre d'habitans de la province et d'étrangers; ce qui contribue à la prospérité du grand quartier-général de la centralisation. Rarement de tels spectacles atteignent leur but apparent et même leur but caché. Les moyens factices s'épuisent promptement. Et puis y a-t-il progrès dans l'industrie depuis quatre ans? Il est permis d'en douter. Quand Louis-Philippe verra la salle des machines, pourra-t-il oublier qu'un de ses ministres a été forcé d'avouer que l'on demandait encore à l'Angleterre les appareils qui font mouvoir les bâtimens à vapeur? S'il visite la partie des substances alimentaires ne pourra-t-il pas se

demander pourquoi un pays si fertile en pâturages, si abondant en bestiaux, paie trois ou quatre millions à la Hollande, et à l'Angleterre pour des fromages secs? Quand il passera en revue les soieries de Lyon, sa pensée ne sera-t-elle pas troublée à l'aspect de ces derniers efforts d'une industrie expirante, et ne croira-t-il pas voir sur ces riches tissus les traces du sang versé dans une lutte impie? Dans ces amas de produits divers et qui, presque tous, ont été exposés sous la restauration, ou ne trouve pas un seul objet susceptible d'améliorer la condition des classes populaires; et si l'inventeur des couteaux à deux sous et demi existait encore, il pourrait se présenter pour réclamer le grand prix dans ce concours industriel.

Sous la restauration, ces expositions avaient un sens moral très-profond, en ce qu'elles montraient la force et l'efficacité du principe monarchique. C'est sous son heureuse influence que tant de fortunes s'étaient élevées par les travaux manufacturiers et le commerce; à peine ce principe s'est-il retiré, que toutes ces fortunes ont croulé comme par enchantement, et ne se sont point relevées. Pourquoi cette différence? la restauration avait cependant à lutter contre les mêmes obstacles qui assiégent le trône de Louis Philippe; elle aussi a eu à se défendre contre la presse, la tribune, les associations, les complots et l'émeute; mais elle reposait sur le plus solide appui, la conscience des peuples et la vérité de son origine.

Pouvons-nous oublier que peu de jours après cette grande catastrophe, l'industrie a tendu la main pour recevoir trente millions qu'elle n'a pas rendus? Que signifie donc cette exposition, si quatre ans n'ont pas suffi à réparer les désastres de trois journées? La manufacture française ne serait-elle donc qu'un failli vaniteux étalant les débris de sa fortune pour faire illusion sur sa position?

L'industrialisme, enfant du libéralisme, est fini en France comme système politique. L'influence, par la force des choses, revient à la propriété rurale, et avec elle le rétablissement de l'ordre moral dans cette société. Croyons-en Sully, qui en savait là-dessus un peu plus que M. Charles Dupin: « Pâturage et labourage sont les deux mamelles de l'État. »

Au moment où nous terminons cette revue, le trouble et la consternation règnent parmi

toutes les puissances de la politique, de la banque et de l'industrie. Le palais des Tuileries a oscillé sur ses fondemens; celui de la Bourse a été ébranlé; Tortoni depuis hier est morne et stupéfait. Que s'est-il donc passé? Le général Aymar a-t-il livré un nouveau combat et subi une défaite dans Lyon? Les préfets ont-ils transmis de fâcheux pronostics au sujet des élections? La majorité ministérielle a-t-elle été accueillie par de bruyans charivaris? Rien de tout cela : il faut tourner ses regards vers le Nord, et porter son attention au-delà du détroit, pour trouver la cause de tant d'agitation et d'effroi. Un système fort, reposant sur lui-même, empruntant sa vie à l'opinion publique, à une nationalité puissante, est calme et impassible au milieu des tempêtes qui grondent au loin :

*Illam si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruine.*

Mais le système nouveau a extérieurement des lieux dont chacun est une condition de son existence : ses grosses racines ne sont pas dans le sol français; elles végètent dans celui de la Grande-Bretagne et de la Belgique d'un côté, de l'Espagne et du Portugal de l'autre. Point de pivot au milieu. Qu'une de ces racines soit coupée, et l'arbre est en danger de mort. Est-ce là une existence politique?

Or, les vents et le paquebot ont apporté la nouvelle de grandes probabilités de dissolution du cabinet anglais. Les deux ministres influens, lord Grey et lord Palmerton, sont aux prises avec deux de leurs collègues, lord Stanley et le duc de Richmond, sur la question de la réduction en Irlande des énormes revenus de l'épiscopat anglican. La dime est discutée dans le parlement, et le ministère wigh est divisé.

Comment ! la dime se paie encore dans le royaume-uni, sur la terre classique de la liberté ! Hélas oui, et si bien que tel évêque anglican, dont le troupeau est moins nombreux que celui d'un curé de petite ville en France, prélève jusqu'à 300,000 fr. sur les catholiques irlandais de sa circonscription, en témoignage de la liberté religieuse et de la tolérance qui règne sous l'influence de la glorieuse réforme.

Dans cette position, et avant que la question n'arrive au parlement, lord Grey est obligé de se séparer de la fraction du cabinet qui est

en dissidence avec lui. Cette fraction a senti sa position et offert sa démission. Les ministres restant autour de lord Grey déclarent qu'ils sont trop faibles pour soutenir l'administration : de là dissolution complète, et recomposition du conseil, mesures attendues par 100 hommes d'état, de finance et de bourse, avec toute l'anxiété que l'on peut imaginer.

Il serait possible cependant qu'ils en fussent quittes pour une terreur panique. La question préalable ou l'ajournement sont plus d'une fois venus sauver de grands embarras le gouvernement anglais. Toutefois, comme chaque fait a sa moralité, la commotion éprouvée ici à la suite de ces nouvelles est une preuve de plus du peu de solidité d'un système reposant sur des combinaisons de cabinet dans un pays voisin, et sur un ordre d'idées entièrement en dehors de nos intérêts; car, qu'avons-nous à démêler avec la question des dimmes d'Irlande?

MÉLANGES.

Les Archives du Christianisme, journal hebdomadaire protestant, qui s'imprime à Paris, contenait dans la dernière livraison un article sur l'Évangélisation de la France. Cet article nous a paru remarquable, en ce sens qu'il met à nu l'anarchie profonde qui règne au sein des communions réformées. Voici un passage que nous y lisons :

« Mais c'est cela même, dira-t-on, que l'état de choses actuel ne nous permet pas d'accomplir. *Nous sommes séparés sur des points essentiels*, nous, membres du protestantisme français; *nous ne marchons pas vers un but commun*. Si notre église était une légion compacte, serrée comme la phalange macédonienne, animée tout entière du même esprit, obéissant à la même impulsion, courant du même pas dans la lice qui lui est ouverte, nous pourrions planter sans crainte, en invoquant le Seigneur, le drapeau de l'Évangile au milieu des populations qui nous entourent. Mais *nous sommes déjoins, épars, brisés, presque réduits en poussière par le marteau des opinions ou des vanités individuelles*; irons-nous exposer aux regards de la France une hannière que nous avons déchirée de nos propres mains, et lui donner le spectacle de nos tristes divisions?

« LE MAL QU'ON DÉPLORE ICI N'EST QUE TROP RÉEL SOUS UN RAPPORT; ET PLUT A DIEU QUE NOUS N'EUSSIONS PAS A LE SUBIR! »

Ce mal est réel en effet, et d'autant plus nuisible au protestantisme, qu'il découle nécessairement de son principe. En partant de l'examen privé, en matière de foi, le protestantisme devait arriver tôt ou tard à l'anarchie religieuse, dans laquelle il se consume et se débat aujourd'hui. C'est donc en vain que ses interprètes cherchent à reconstituer l'ordre dans leurs rangs; auparavant il faudrait réformer le principe, c'est-à-dire rentrer dans la voie d'autorité. Et ceci ne manquera pas d'arriver, lorsque les conséquences dernières et inévitables de la réforme seront nettement détruites. Ce qui fait qu'une erreur dure long-temps, c'est la portion de vérité qui s'y trouve mêlée; quand l'erreur se présente seule, elle fait peur, et on l'évite.

La lutte recommence entre l'école de M. de La Mennais et les partisans de la méthode contraire. Nous avons dernièrement analysé l'ouvrage de M. Combalot. Depuis l'apparition de ce livre, un autre a paru de M. Boyer, de la Congrégation de Saint-Sulpice; enfin, cette semaine, a vu surgir encore deux nouveaux ouvrages: l'un de M. l'abbé Lacordaire, l'autre de M. l'abbé Caron. Nous nous réjouissons de cette lutte qui s'engage sans aigreur et sans fiel de part et d'autre, parce qu'elle servira à avancer la solution définitive de cette question philosophique, tant débattue depuis le second volume de l'*Essai*. On connaît déjà la marche que nous prétendons suivre. Sans arborer une bannière quelconque, nous nous constituerons juges sévères entre les deux camps rivaux, c'est le seul moyen, selon nous, de rendre un véritable service aux études philosophiques. Nous analyserons donc prochainement ces différens ouvrages. Disons, en attendant, que M. l'abbé Lacordaire s'est complètement séparé de M. de La Mennais, et que son livre a pour but, de combattre les doctrines dont il fut pendant long-temps un des champions les plus ardens. Nous connaissons déjà le premier chapitre de cet ouvrage, inséré sous forme d'article dans l'*Univers religieux*.
(Voir aux Annonces.)

M. de la Mennais occupe encore vivement l'attention publique. Tandis que tous les hommes graves gémissent des écarts funestes de son génie, les hommes de désordre exploitent son dernier ouvrage au profit de leurs doctrines insensées. Nous avons lu avec une douleur profonde des articles de différens journaux pleins d'insultes et de moqueries contre le Christianisme, et qui s'appuyaient sur les *Paroles d'un Croyant*. Nous sommes moins disposés que personne à des attaques passionnées contre qui que ce soit, et nous l'avons prouvé pour M. de La Mennais lui-même, mais n'est ce pas, nous le demandons, un scandale déplorable que cette explosion d'impiété soulevée par son écrit? Oui, nous le répétons, les félicitations de l'Eglise eussent apporté une joie plus pure au prêtre de Jésus-Christ, que ces sauvages clameurs qui vont le saluer dans sa solitude de Bretagne. Nous livrons cette réflexion à la conscience de M. de la Mennais lui-même, qui se voit abandonné de tous les hommes que son génie avait ralliés autour de lui. Il n'y a pas jusqu'à son frère qui n'ait cru devoir protester, contre les *Paroles d'un Croyant*. Ainsi donc tous le laissent dans son isolement, malheureux génie perdu pour la société dont il était une des gloires, et à qui les hommes seuls de désordre tendent aujourd'hui la main. Le parti républicain va, dit-on, faire tirer son livre à cent mille exemplaires, pour le jeter dans les masses, et le *National* ajoutait que M. de la Mennais se présentait comme candidat dans un des collèges électoraux de Bretagne. Ce n'est pas ainsi que l'Eglise eût dû saluer la présence de M. de La Mennais à la tribune parlementaire.

NÉCROLOGIE.

On nous communique les détails suivans sur M. l'abbé Siret, dont nous avons dernièrement annoncé la mort.

M. l'abbé Siret, né à Reims en 1754, élevé au collège de cette ville, admis ensuite à Sainte-Genève pour ses études ecclésiastiques, a été d'abord chanoine régulier de cette célèbre congrégation; il y a professé la théologie, et bientôt s'est exercé à la prédication. Doué d'une grande facilité d'élocution et d'une mémoire peu commune, il a rempli ce ministère avec succès et distinction dès les premières années de son élévation au sacerdoce. Sa nomination comme prieur au Val-des-Écoliers,

et ensuite comme prier-curé de Sourdm, Pa tenu éloigné de la capitale, où il n'a reparu qu'après le règne de la terreur. Depuis cette époque, il a été appelé à annoncer la parole évangélique dans presque toutes les églises de Paris. Il avait conservé la liberté de remplir cette mission importante, en demeurant attaché comme simple vicaire au clergé de Saint-Merry. Nommé à la cure de Saint-Severin en 1820, il s'est chargé de l'administration de cette paroisse, que d'injustes et vieilles prétentions rendaient difficile, et s'en est acquitté dans un esprit de paix et de conciliation qui lui a mérité l'estime et les suffrages de toutes les personnes judicieuses. Il a secondé de toute l'influence de son crédit et de ses propres instances auprès des autorités la restauration de l'église Saint-Severin, que les effets du vandalisme révolutionnaire avaient laissé jusque-là dans un état déplorable de délabrement. M. Siret, doué d'un esprit très-cultivé, orné des connaissances les plus variées, avait une conversation singulièrement intéressante, et même attrayante par le ton d'aménité dont il l'accompagnait. La vivacité de son caractère, suite de la force de son tempérament, ne l'empêchait pas d'être bon ami, extrêmement sensible, obligeant, dévoué, confiant, plein de zèle pour les intérêts de la religion dont il défendait toujours ardemment la doctrine. Il est mort dans sa 80^e année. Ses obsèques ont été honorées d'un grand concours d'ecclésiastiques et de fidèles.

ÉPIHÉMÉRIDES.

Le 1^{er} juin 411, ouverture des conférences entre les catholiques et les donatistes. L'empereur Honorius les avait provoquées pour essayer de mettre un terme au schisme qui désolait l'Église d'Afrique. Les donatistes ne purent soutenir la discussion, et le comte Marcellin déclara, au nom de l'empereur, qu'ils ne conserveraient pas les sièges qu'ils occupaient. Alors saint Augustin, montrant qu'il n'était pas moins généreux que savant, engagea les évêques catholiques à laisser en possession de leurs sièges ceux qui se réuniraient à l'Église, en renonçant à l'erreur. C'était les engager à sacrifier leurs droits, puisque presque toutes les villes avaient à la fois un évêque légitime et un usurpateur.

Le 2 — 895, discours prononcé en français par un évêque dans un concile. C'était à celui de Mouzon, diocèse de Reims. Aymon, évêque de Verdun, parla en français, et les actes du concile en font la remarque, parce que jusqu'alors l'usage de la langue latine était universel dans ces circonstances.

Le 5 — 1162, ordination de saint Thomas de Cantorbéry, que ses débats avec Henri II, sa fermeté et son martyre ont rendu si célèbre.

Le 4 — 251, élection du pape saint Corneille. Il soutint l'Église contre les tyrans qui la persécutaient et contre les hérétiques qui essayaient de la corrompre. Ses efforts et ceux de saint Cyprien se dirigèrent principalement contre les novatiens, dont le schisme commença sous son règne.

Le 5 — 860, alliance entre l'empereur Louis II, le roi de France Charles-le-Chauve et leurs neveux Louis, Lothaire et Charles. Elle fut conclue à Coblenz en présence de dix évêques, deux abbés et trente-cinq seigneurs, qui devaient plus tard être témoins de nouvelles discordes.

Le 6 — 1809, protestation du pape Pie VII contre l'usurpation de ses États par Napoléon, qui, par un décret daté de Vienne, les avait déclarés réunis à l'empire français. On sait que la réunion fut effectuée et le pape enlevé de Rome. C'était l'époque où les succès de ses armes et son alliance projetée avec la maison d'Autriche aveuglaient tout-à-fait Napoléon. Depuis, il n'a cessé de faire des fautes.

Le 7 — 948, concile d'Ingelheim, en présence de l'empereur Othon-le-Grand et de Louis-d'Outremer, roi de France, où l'on excommunia Hugues, comte de Paris, révolté contre son souverain, et Hugues, évêque usurpateur du siège de Reims.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

— Mgr. l'archevêque a fait samedi dernier une ordination dans l'église des dames Carmélites. Le total des ordinands était de cent trente-six.

— Une réunion nombreuse a eu lieu dans l'église de Bonne-Nouvelle : elle avait pour but une œuvre de charité en faveur des orphelins et des pauvres honteux de la paroisse. On avait annoncé que M. l'abbé Annat prêcherait la conférence qu'il avait déjà donnée à la métropole : aussi l'église était-elle remplie. Nos lecteurs ont déjà fait connaissance avec le clergé de Bonne-Nouvelle, dont nous avons révélé, il n'y a pas long-temps, un des traits de charité. C'est ainsi que le clergé doit répondre à toutes les calomnies dont il est l'objet, et qu'il s'attirera les masses en leur faisant du bien.

— Mgr. l'évêque de Versailles a clos lui-même, lundi dernier, la retraite que M. l'abbé Combalot a prêchée aux élèves de la Légion-d'Honneur. Cette retraite laissera dans le cœur des jeunes élèves de longs souvenirs. Une croix a été plantée au milieu du parc. M. l'abbé Combalot, qui est vraiment infatigable dans son zèle apostolique, ouvrira une retraite dimanche prochain au collège Louis-le-Grand. Mgr. l'archevêque ira présider

lui-même, le jeudi suivant, la cérémonie de la première communion, et donner la confirmation à un grand nombre d'enfans.

— Des détails consolans pour la religion nous sont arrivés des différens points parcourus par les évêques occupés à visiter leurs diocèses. M. l'évêque de La Rochelle a vu partout les populations se presser sur son passage dans le canton de Saint-Jean-d'Angely. M. l'archevêque de Toulouse a reçu dans toute la durée de sa visite pastorale des témoignages non équivoques de respect et de vénération profonde. M. l'évêque de Tarbes a poussé ses excursions jusque dans les gorges des Pyrénées. Malgré la difficulté des chemins, le prélat a parcouru toutes les paroisses, et même les hameaux. Chaque jour il célébrait la messe, faisait des instructions au peuple, administrait la confirmation, et donnait la communion à de pieux fidèles. Les populations allaient au-devant de lui; on lui adressait des complimens; on élevait des arcs de triomphe; on jonchait les chemins de fleurs. M. l'évêque de Verdun, qui se rendait à Nancy pour y faire une ordination, s'est arrêté à Ramboucourt, canton de Saint-Mihiel, où il a donné la confirmation à plus de deux cents personnes. Le maire et la garde nationale étaient allés au-devant du prélat.

Nous enregistrons ces différens faits avec une joie bien grande; car nous y trouvons la preuve que la religion n'est pas morte partout dans le cœur du peuple.

— Depuis long-temps on désirait à Tonneins, diocèse d'Agen, d'avoir des Frères des écoles chrétiennes. Des obstacles nombreux avaient retardé cette fondation; enfin le zèle des fidèles en a triomphé. Une maison a été préparée et pourvue de tout ce qui est nécessaire. Le 5 avril, trois Frères arrivèrent de Bordeaux accompagnés de plusieurs personnes estimables. Ils furent accueillis avec intérêt. Dès que l'école fut ouverte, les parens s'empresèrent d'y envoyer leurs enfans, et au bout de quinze jours l'école comptait cent vingt élèves, quoiqu'on eût à soutenir la rivalité d'autres écoles.

— Une des institutions destinées à réparer puissamment les ravages de l'erreur, et à rejoindre, pour ainsi dire, les membres de la société par les liens de la foi, de la charité et de la science, c'est sans contredit l'institution des *Frères des bonnes œuvres*, fondée depuis trois ans à Renaix, près de Gand (Flandre), dans l'ancien collège de l'Oratoire:

Cette institution renferme deux établissemens distincts: l'un pour l'instruction et l'éducation de la classe aisée, et l'autre pour celles de la classe indigente.

Dans le premier de ces établissemens, outre l'instruction primaire, on enseigne le latin, le grec, la versification et la rhétorique française, y compris le style épistolaire, la déclamation, etc.; la littérature, la chronologie et la mythologie; les

hautes mathématiques, l'algèbre et la géométrie; un cours de philosophie pour la dialectique française; la physique élémentaire et usuelle; la morale et le catéchisme philosophique, et les sciences propres aux différens états; la tenue des livres, le commerce, l'agriculture, etc.

Le second comprend :

1^o *Une maison d'incurables*, où les Frères entretiennent déjà 55 vieillards, aveugles, etc;

2^o *Une maison d'orphelins*;

3^o *Une école gratuite* du jour et une du soir pour les adultes, fréquentées par plus de 500 pauvres;

4^o *Une école dominicale*, où sont admis 4 à 500 enfans;

5^o *Un atelier de charité*.

En outre, des frères soignent gratuitement les malheureux affectés de maladies trop répugnantes à la nature pour être bien soignées par d'autres que par des personnes dévouées.

Enfin leur vœu consistant, comme le désigne très-bien le nom de cette institution, à se dévouer tout entièrement et toujours à toute espèce de bonnes œuvres, rien de ce qui est utile à l'humanité n'est étranger à leurs travaux.

— Par une ordonnance du 17 avril, l'Église consistoriale de Lamastre, dans l'Ardèche, a été partagée en deux, dont l'une aura son chef-lieu à Lamastre et l'autre à Saint-Agrève. Le 8 mai, le ministre des cultes a réparti une somme de 9,800 fr. pour les réparations ou constructions de temples protestans, savoir: 4,000 fr. à Saint-Sauvant, dans la Vienne; 2,000 francs à chacun des temples de Bourges et de Melle, 1,500 fr. à Dieu-le-Fit, et 500 fr. à Mérindol.

Il s'en faut de beaucoup que les catholiques soient traités d'une manière aussi favorable.

— Le 22 mai, il y a eu une cérémonie touchante dans l'Église de Fourvières, à Lyon. Une messe d'actions de grâces y a été célébrée par M. le curé des Chartreux, sur la demande des ouvriers qui habitent la maison Brunet, si heureusement sauvée par la médiation du charitable pasteur. Les ouvriers y ont déposé un *ex-voto* en mémoire du danger qu'ils ont couru en témoignage de leur reconnaissance pour la sainte Vierge, qu'ils avaient invoquée dans ce terrible moment. M. le curé leur a adressé une pieuse exhortation sur ce qu'ils doivent à Dieu et sur les consolations de la religion dans les grandes calamités.

— Nous pensions, dit le *Réparateur*, que les disciples de Saint-Simon étaient perdus pour la France, car depuis que le Père et les plus fervens de ses adeptes ont été chercher en Égypte la *femme libre*, ou la Mère, ou peut-être la fortune, comme on voudra, nous n'entendions plus parler de ces honnêtes sectaires, ni de leurs prédications pleines d'amour et de philanthropie; nos regards n'étaient plus égayés par la coupe bizarre et grotesque, par les couleurs variées de leur étrange costume, par leur chevelure et leur barbe à la façon du moyen-

âge. Nous le disons en conscience : Nous croyions que la doctrine de feu Saint-Simon avait été rejointe, dans les régions de l'oubli, toutes les folies et les rêveries éphémères des temps passés, et que les apôtres, après calcul fait que les plus courtes folies sont les meilleures, avaient jeté le froc aux orties ; mais nous étions dans l'erreur. Voici venir un saint-simonien, un apôtre de la foi nouvelle, le frère Terson, qui fait entendre sa voix au peuple de Lyon, à l'occasion des événemens d'avril, et qui lance dans le public une brochure sous la forme d'un mandement apostolique, s'adresse tour à tour aux trois grandes fractions de la société française : les légitimistes, le juste-milieu et les républicains ; il leur prêche la concorde, la paix et la fusion dans la foi nouvelle, seule ancre de salut pour la France ; car le Christianisme est aux abois et l'ère de Saint-Simon commence. Ainsi nous étions bien loin de compte, lorsque nous croyions que le saint-simonisme n'était plus de ce monde : le voilà ressuscité à Lyon au moins et dans la personne de M. Terson.

— Un autre saint-simonien vient au contraire d'écrire du Caire, à son père, la lettre suivante, que celui-ci a rendue publique :

« Très-cher père, sois heureux ; je vais retourner en France, et j'y vais retourner tel que tu désires m'y voir, c'est-à-dire décidé à rentrer franchement dans la vie privée. Tu m'as dit souvent « que des raisons d'amour-propre me faisaient seules persister dans la ligne saint-simonienne : » c'était méconnaître ce qu'il y a en moi de noble franchise.

« Je n'ai jamais été guidé que « par une conviction profonde. » La meilleure preuve que je l'en puisse donner, c'est qu'aujourd'hui je déclare avec loyauté « que je me suis trompé ; » et cet aveu ne coûte pas à mon cœur. Il est fait avec la même vigueur « que j'aurais mise à persister, si je croyais encore à la réalisation actuelle du saint-simonisme. » Alexandre-Henri FOURNEL. »

— Le souverain pontife, dans sa sollicitude pour les intérêts de la religion à Saint-Domingue, avait, dans le voyage de M. England à Rome, l'année dernière, chargé ce prélat d'une mission particulière pour le président de la république d'Haïti. Cette mission convenait doublement à M. England : d'abord, à raison de son mérite et de son zèle actif ; ensuite parce que, résidant aux États-Unis, il était moins éloigné de Saint-Domingue. Le prélat, de retour dans son diocèse, y passa à peine trois mois pour vaquer aux affaires les plus importantes. Il s'embarqua le 18 décembre à Charleston, sur un bâtiment français qui se rendait à la Guadeloupe, où on arriva en seize jours. M. l'évêque fut accueilli à la Pointe-à-Pitre par M. Louvet, vice-préfet apostolique, ecclésiastique fort appliqué à ses devoirs. Il passa un jour à la Basse-Terre avec le préfet apostolique, M. Lacombe, dont il loue le zèle et la prudence. Il trouva le clergé de l'île assez nombreux,

et jouissant de la considération publique. De la Guadeloupe on se réunit à l'île danoise de Saint-Thomas, où il y a un prêtre espagnol qui paraît bien vu. Là, comme à la Guadeloupe, ils témoignèrent beaucoup d'égards à M. l'évêque de Charleston. Comme il n'y avait pas d'espérance de trouver à Saint-Thomas un bâtiment qui allât directement au Port-au-Prince, le prélat fit un arrangement avec un schooner suédois pour 220 écus. On devait pour ce prix le transporter au Port-au-Prince, lui, le prêtre qui l'accompagnait et son sacristain. Le bâtiment mit à la voile le 15 janvier. Le voyage fut incommode à cause du gros temps. On arriva au Port-au-Prince le dimanche 19. Ne sachant comment il serait reçu, et se trouvant encore à temps pour célébrer la messe, le prélat descendit à terre sans déployer son caractère. Quand il eut montré son passeport, on lui témoigna beaucoup d'égards. Il se rendit au presbytère, qui ne le cède qu'à la maison du président. Celle-ci et l'église même sont en bois, suivant la coutume du pays. Le vicaire, M. Salgado, revenait de chanter la messe. M. England se fit connaître à lui, et lui témoigna le désir de célébrer le saint sacrifice. On prépara en effet tout pour cela, et pendant que le prélat était à l'église, le vicaire alla avertir le président de l'arrivée du prélat. Le président en parut satisfait ; et peu après un aide-de-camp vint avertir M. l'évêque que des ordres étaient donnés pour faire débarquer ses effets, sans les assujétir à aucun examen. Le lundi après midi, un carrosse escorté de dragons vint chercher au presbytère M. l'évêque et le vicaire. Le premier était en habit court, avec le petit manteau de soie et la croix (1). On lui rendit les honneurs militaires. A l'entrée du palais, un neveu de Boyer ouvrit la porte du carrosse, et aida le prélat à monter l'escalier. Au haut se trouva le général Inginac, secrétaire-général, en grand uniforme, avec l'état-major. Boyer, aussi en grand uniforme richement brodé en or, vint au-devant du prélat à la porte de la salle d'audience, et lui exprima sa joie de voir un légat du saint Père. M. England dit qu'il était chargé par Sa Sainteté de témoigner combien elle prenait d'intérêt à ce qui regarde la religion, et même les intérêts temporels d'une portion si importante de la famille chrétienne ; elle regardait les habitans d'Haïti comme ses enfans, et regrettait que les efforts faits jusqu'ici pour y établir solidement la religion n'eussent en aucun succès ; mais elle espérait que si le gouvernement voulait bien la secourir, on pourrait parvenir à avoir un clergé indigène, instruit et régulier, et à asseoir la discipline sur des bases plus solides. Le prélat ajouta des choses flatteuses pour le président, et lui remit le bref qui fut reçu avec

(1) On aurait voulu que le prélat parût à l'audience en soutane et en rocher. Il représenta que c'était le costume des cérémonies religieuses, et qu'à Vienne et à Naples il avait toujours paru à la cour en habit, avec le même manteau.

des marques de joie et de respect. Boyer est un homme de bonne mine, actif, intelligent; il se tenait debout pendant le discours, et ses yeux étaient pleins d'expression. Il prit la parole quand le prélat eut fini, et protesta avec chaleur de sa reconnaissance pour le Saint Père. Il était déterminé à faire tous ses efforts pour satisfaire Sa Sainteté. Il parla avec accent de son attachement à la religion catholique, à sa religion et à celle du saint Siège. Inginac et le vicaire Salgado étaient seuls présents à cette entrevue. Le président conduisit ensuite le prélat dans un grand salon, où il le fit assoir à côté de lui sur un sofa. Nous sommes seuls, dit-il; avez-vous vu notre correspondance avec Rome? Et sur ce que l'évêque lui répondit qu'oui, il lui demanda ce qu'il y avait à faire. Le prélat ne dissimula pas qu'il y avait des difficultés à surmonter; mais avec de la bonne volonté et de la franchise on y parviendrait. Le président témoigna en effet une grande envie de procéder avec franchise. Il nomma une commission pour traiter avec M. England; mais il l'engagea à venir le trouver chaque fois que cela lui conviendrait et à s'ouvrir à lui, promettant d'en user de même: ils rentrèrent ensuite dans la salle de l'audience publique. Le président présenta sa famille à M. l'évêque, et le fit reconduire avec les mêmes honneurs. Le jour suivant, un officier vint prévenir M. England qu'il avait ordre du président de faire meubler son logement d'une manière plus convenable et de pourvoir à tous ses besoins aux frais de l'Etat; on le pria en conséquence de demander tout ce qui lui serait nécessaire. Le soir, le général Inginac vint le complimenter, et lui annoncer qu'il était nommé, avec le plus jeune des sénateurs, pour traiter avec lui. On se promit de part et d'autre de procéder avec loyauté. Le général Inginac regrettait que le prélat, en descendant à terre, n'eût pas fait connaître ses qualités, afin qu'on lui rendit tous les honneurs convenables. M. England répondit qu'il s'était trouvé pressé par le temps, voulant pouvoir dire la messe, et qu'on ne manquerait pas d'occasions où les habitans de l'île pourraient témoigner leur respect pour le saint Siège. Le Secrétaire-général a annoncé que le bref du pape avait été traduit, et que le président en avait été touché. Les conférences furent fixées au commencement de la semaine suivante. Le général Inginac demanda en finissant que M. l'évêque voulût bien tracer un croquis de ce qui s'était dit dans la conférence, pour le mettre sous les yeux du président, qui désirait que tout le peuple prit part à sa joie. Nous espérons apprendre bientôt la suite des négociations.

(Ami de la religion).

NOUVELLES ÉTRANGÈRES ET FAITS DIVERS.

Une grave mésintelligence a éclaté dans le ministère wright, à l'occasion de la répartition de la propriété de l'Église en Irlande. On parle fortement de la confection d'un nouveau cabinet.

— Les dernières nouvelles reçues de Madrid sont du 21. A cette date, la plus grande agitation régnait dans la capitale; les ministres étaient en permanence pour aviser aux moyens de calmer l'effervescence de la population. Quatre journaux venaient d'être supprimés par un décret de la régente, daté d'Aranjuez: ce sont *El Universal*, *el National*, *el Eco della Opinion* et *el Tempo*. Le considérant de cet acte arbitraire, est basé sur ce que ces journaux ont répandu des doctrines opposées aux principes sanctionnés par l'*Estatuto real*.

Quant au Portugal, nous n'avons que des nouvelles contradictoires ou douteuses. On assure d'une part que don Miguel a évacué Santarem, et que le vicomte de Santarem a été autorisé par lui à se rendre à Lisbonne pour négocier. D'autres ment ces deux faits, et disent que don Miguel a fait un mouvement sur la frontière espagnole, et que don Carlos faisait cause commune avec lui. Rien n'est certain comme on le voit.

— Le colonel anglais Caradoc est envoyé en Portugal pour remplir une mission semblable à celle dont il avait été chargé au siège d'Anvers. Il va suivre les opérations de l'armée expéditionnaire du général espagnol Rodil.

— La police de la Bavière-Rhénane est parvenue à saisir un transport de 600 fusils avec baïonnettes, que l'on conduisait à Genève. Ces armes étaient destinées à l'armement des Polonais réfugiés en Suisse.

— La ville de Varsovie vient d'être condamnée, par un ukase impérial, à 40 millions d'amende, pour avoir été le foyer de la révolution du 29 novembre. La somme qu'avancera la banque de Pologne sera répartie parmi ceux des habitans du royaume qui ont souffert de la guerre de 1852. La dette contractée par la ville devra être payée avec les intérêts par les contribuables de la ville de Varsovie, en vingt années, au moyen d'une augmentation sur l'impôt des maisons.

— Un suicide, occasionné par une cause assez rare, a eu lieu le 18 de ce mois à Warrington (Angleterre).

M. Backs, négociant respectable, ayant eu une querelle extrêmement vive sur des matières religieuses avec sa femme, fille d'un ancien ministre dissident, s'est empoisonné en prenant une certaine quantité d'acide prussique.

— La commission de la Cour des pairs poursuit ses travaux. Hier, quelques personnes appelées devant elle ont encore été interrogées.

C'est maintenant la troupe de ligue, conjointe-

ment avec la garde municipale, qui fait le service au Petit-Luxembourg.

— Le ministre de la guerre vient d'écrire une circulaire aux commandans de divisions militaires, pour les charger, en cas d'émeute, de se servir des militaires destinés à faire partie de la réserve, c'est-à-dire des sous-officiers et soldats renvoyés dans leurs foyers en congé illimité ou en congé de libération anticipée. Ces militaires seront tenus de se réunir sur-le-champ au corps le plus voisin, où ils seront armés, soldés et nourris tant qu'on aura besoin de leur concours.

— Les sous-officiers de la garnison de Paris avaient eu jusqu'aprèsent la permission de rentrer aux casernes deux heures après la retraite. D'après une récente décision du ministre de la guerre, cette permission leur est retirée; ils devront rentrer en même temps que les soldats.

— Une risqué sérieuse a eu lieu dans la soirée du jeudi 22, à Orléans, entre des soldats de la garnison et quelques habitans. Le 58^e de ligne, dont la conduite avait été fort reprehensive dans cette occasion, a reçu ordre de quitter Orléans.

— Le maire de Narbonne (Aube) ayant proposé au conseil municipal de verser à la souscription pour les soldats blessés à Lyon et à Paris la somme destinée à célébrer la fête du roi, le conseil a décidé, à la majorité de 41 voix contre 5, qu'il était incompétent pour s'occuper d'une chose qui n'entraîrait pas dans ses attributions, et a refusé de voter des fonds.

— La garde nationale d'Alby est dissoute avec injonction de rendre les armes. On attribue cette punition au peu de zèle qu'elle a montré pour aller à la revue le jour de la Saint-Philippe.

— Une société vient d'être formée à Paris entre MM. Lafitte, Barrot, Mauguin et quelques autres députés de l'opposition constitutionnelle, pour transmettre aux provinces tous les renseignements relatifs à l'exercice des droits électoraux.

— Un journal de Marseille annonce que le Rhône jette journellement dans la mer, les cadavres des victimes de Lyon, et que plusieurs pêcheurs ont trouvé dans leurs filets les restes de ces malheureux.

— Un incendie a éclaté, le 22, au bourg de la Délivrande. Tous les habitans et ceux des communes voisines qui y sont accourus ont rivalisé de zèle. M. le curé et son vicaire, arrivés les premiers sur les lieux, et MM. les missionnaires se sont particulièrement distingués.

— Lundi dernier, les ouvriers qui travaillaient aux réparations de la cathédrale de Toulouse, se sont aperçus qu'un vol avait été commis sur la toiture de cet édifice. Plusieurs fragmens des échenets de plomb des bas côtés ont été enlevés; on pense que le tout pouvait s'élever à près de 250 kilogr. On suppose que les voleurs se sont servis du paratonnerre pour monter sur les bas côtés. On a trouvé une règle d'un pouce carré, armée de pointes en

forme de crochet, qui leur a servi à arracher les pièces des échenets. Le clair de lune a dû favoriser leur opération.

— On écrit de Mèze (Hérault), qu'un vol a été commis dans l'église; les troncs ont été brisés, et l'argent enlevé. Le crime est attribué à un seul homme; mais toutes les recherches pour le découvrir ont été inutiles. Le matin, avant de s'apercevoir du vol, on remarqua à la porte une ouverture qui avait été pratiquée à l'aide du fer et même du feu. C'est par là que le voleur a dû s'introduire.

— L'Académie des Beaux-Arts a procédé le 24 au choix des candidats, pour la place de directeur de l'École de Rome, en remplacement de M. Horace Vernet, qui a terminé ses six années d'exercice. La section de peinture a désigné MM. Ingres, Garnier et Heim; l'Académie a ajouté à ces trois peintres MM. Schnetz, Langlois et Granget. C'est parmi ces six candidats que sera choisi le nouveau directeur.

— Un habitant de Xertigny (Vosges) avait, depuis plusieurs années, le désir de faire ériger à ses frais une croix à une demi-lieue de cette paroisse, sur la grande route d'Epinal à Plombières. Il vient de réaliser son pieux et honorable dessein. C'est le lundi des Rogations que la bénédiction a eu lieu. Dès l'aurore, environ mille personnes de tout âge étaient accourues des hameaux de cette vaste paroisse, et se pressaient à l'église, d'où l'on devait se rendre processionnellement vers le lieu où la croix a été plantée. Le cortège s'est mis en marche avec les sentimens d'une piété qui se peignait à l'extérieur, et d'un recueillement édifiant, au milieu du chant des psaumes et de cantiques analogues à cette heureuse circonstance.

Depuis près d'un demi-siècle, les pieux habitans de Xertigny n'avaient pas été témoins d'une chose si consolante pour la religion, dans un temps où elle est en butte, ailleurs, à tant d'indignes et outrageans mépris.

P. S. Un courrier, arrivé au moment où nous mettons sous presse, a apporté la nouvelle de la retraite du duc de Richemond, de lord Laudsedown, de sir Graham et de M. Hauley, pour n'avoir pas voulu accéder dans le cabinet à la réduction des dîmes du clergé protestant en Irlande.

— L'ingénieuse invention de M. l'abbé Cabias doit aujourd'hui même être publiquement appréciée. Il sera joué de son orgue à la grand'messe de la Métropole, où assistera Mgr l'archevêque.

Le Directeur-Gérant,
ANGE DE SAINT-PRIEST.

COUP-D'ŒIL

SUR LA SITUATION PRÉSENTE.

C'est, il faut l'avouer, un épouvantable spectacle que celui auquel nous assistons depuis quarante années. Nous avons vu successivement passer sous nos yeux les peuples et les rois emportés par le même torrent vers les mêmes abîmes, et dans cet affreux pêle-mêle, Dieu sait s'il a manqué quelque chose de tout ce qui peut navrer l'âme et déchirer le cœur. Étrange destinée, et lamentable condition que la condition des hommes condamnés à vivre dans ces temps de transformation sociale, où la division vient siéger jusqu'au sein du foyer domestique, où la famille n'est plus un asile contre les dissensions intestines et les discordes civiles! Telle est pourtant la condition que Dieu nous a faite, à nous. Encore une fois, triste et lamentable destinée! mais qui sert au chrétien, pour lui faire tourner les yeux vers cette autre patrie, terme et fin de son douloureux pèlerinage, et dans laquelle ne se trouvera ni haine, ni discorde, mais la paix des enfans de Dieu, et le calme de l'éternelle possession.

Après trente ans de catastrophes et de bouleversemens, tels que n'en vit jamais le monde, il y eut comme une sorte d'affaissement. Alors des débris vermoulus de tous les trônes on recrépita à la hâte quelques planches nouvelles, et la vieille royauté de Saint-Louis s'offrit aux respects et aux vénération de la France, comme un gage d'union et de paix, comme le lien du présent avec les traditions du passé. Cette alliance devait être éternelle: tel était le langage du temps. Où est aujourd'hui cette royauté tutélaire? Demandez-le aux plages de l'exil. Hélas! le torrent a passé sur elle comme sur tout le reste, et de cette France où son nom se trouve mêlé à tous nos souvenirs de gloire, elle n'a pas même conservé quatre pieds de terre pour y déposer un cercueil! Ainsi, dans moins d'un demi-siècle, nous avons vu tomber tour à tour la monarchie de Louis XVI, la Convention, le Directoire, l'Empire avec ses gigantesques pensées et sa pesante armure. Et dans ce flot précipité des âges, qui roule et entraîne pêle-mêle les constitutions, les empires et les dynasties, que reste-t-il d'impérissable dans le cœur de

l'homme? Deux choses qui font battre toute poitrine d'un généreux et saint amour: Dieu et la liberté!

Loin de s'exclure, ces deux choses se confondent: l'une est la consécration, la garantie, en même temps que le principe de l'autre. Sans Dieu, qu'est la liberté, sinon cette sauvage divinité que l'homme se fait dans sa terrible folie, et sur l'autel de laquelle il entasse le sang avec la boue, et la boue avec le sang? Que ce soit par telle cause, plutôt que par telle autre, une fatale scission s'opéra entre deux principes qui n'en souffrent pas; et de là dans la cause de cet étrange malaise qui tourmenta la France pendant les quinze ans de la Restauration, et produisit enfin la révolution de 1830. La philosophie du dix-huitième siècle, en attaquant Dieu, poussait la liberté jusqu'à la licence, et persuadait aux masses qu'en sapant le catholicisme c'était le despotisme qu'elle sapait, confondant ainsi le mal avec le bien et le bien avec le mal, par une infernale tactique qui s'est retrouvée plus tard comme une arme dans les mains de ses successeurs. Ce fut donc au nom de la liberté que s'accumulèrent contre les catholiques tant d'effroyables persécutions qui couvrirent la France de sang et de ruines, et auxquelles on ne saurait rien comparer dans les annales des révolutions.

Il résulte de cette étrange confusion, que les hommes de paix et d'ordre, les hommes religieux, s'effrayèrent au mot de liberté, qu'ils voulaient pourtant au fond franche et complète. Et qui pourrait s'en étonner? On avait tant abusé de ce mot pour les perdre! Il revenait en eux tant d'horribles souvenirs, et se présentait avec un cortège si hideux dans le passé, que leur cœur se prenait à trembler d'effroi pour l'avenir. Ce fut un tort, et un tort immense: car la génération présente, née au bruit des armes de l'empire, avait entendu le dernier écho de ce cri de liberté; et quand des voix puissantes l'avaient de nouveau fait retentir à ses oreilles, je ne sais quel vertige s'était emparé d'elle et l'avait remuée jusqu'au fond des entrailles. Ainsi se trouva consommée à la superficie sociale la séparation du libéralisme et des hommes monarchiques. Les libéraux et les royalistes représentèrent deux classes, deux camps; la presse et la tribune furent le double champ de bataille où bien des fautes se firent, et sur lequel tomba un jour l'antique monarchie de France, à la stupéfaction générale; car libéraux comme

royalistes n'avaient pas la conscience de ce qu'ils faisaient, et nes'attendaient point, ceux-ci à tant de détresse, ceux-là à tant de triomphe. Nous ne nous sentons ni le courage ni l'envie de venir nous poser ici comme ces prophètes du passé, empressés d'énumérer les fautes qui furent commises.

Mais ce que nous dirons, parceque cette réflexion fait naturellement partie du sujet que nous traitons, c'est que la faute la plus grande fut de s'effrayer de ces clameurs de liberté, de permettre qu'un parti exploitât à son profit l'opinion publique, au lieu de pousser hardiment de son côté les mêmes cris de liberté, et de montrer cette reine de civilisation comme une suite nécessaire des doctrines chrétiennes qui la donnent au monde. Il fallait prendre la génération, telle qu'elle se trouvait, car les masses ne rétrogradent pas, jusqu'à ce que l'expérience leur ait montré la vanité de leurs pensées.

Depuis que la révolution de juillet est venue apporter le désenchantement aux uns, et la liberté d'esprit aux autres, de notables améliorations se sont faites dans l'opinion publique et dans la situation générale des esprits. Des discussions sérieuses et loyales en grande partie, quoique trop souvent encore empreintes d'amertume, ont été soulevées par les circonstances, et ont servi à rapprocher les partis. A force de parler de liberté, ou à fini par comprendre que la liberté pour qu'elle soit vraie, doit être égale pour tous, sans distinction de rangs, de castes, d'opinions, et qu'elle n'a d'existence solide et durable que lorsqu'elle vit dans tous les cœurs, et qu'elle apparaît à tous comme la seule chance de salut, et la consécration des droits, du bien-être, et du repos de chacun. Avec l'expérience des choses, on a appris aussi de l'autre côté à ne pas s'effaroucher au mot de liberté, et à la prendre pour ce qu'elle est dans la réalité, c'est-à-dire le développement le plus étendu des facultés humaines. Bénissons le ciel de ces rapprochemens qui se préparent encore plus qu'ils ne se sont exécutés jusqu'ici; car là, et seulement là, est le salut de notre commune patrie. Nous ne doutons pas que ce progrès de l'opinion ne devienne de jour en jour plus apparent et plus réel, par le seul fait de la raison publique qui se débarrasse peu à peu du vieux bagage philosophique.

Et pour prendre un exemple actuel qui rendra notre pensée plus sensible, en même

temps qu'il fera paraître plus légitimes nos espérances et nos convictions d'avenir, cette association des partis, relativement à la question électorale, n'est-elle pas la preuve la plus saillante de cette transaction qui doit s'opérer un jour, et assurer le calme sur un sol ballotté par tant d'orages, et sillonné par tant de foudres? Lorsque des cris de mort retentissaient dans les rues de Paris insurgé, et que des barricades fumantes sortait la proscription de trois générations de rois, qui donc eût pensé que toutes ces mains brûlantes en viendraient un jour à se presser, et que, laissant à part leurs convictions diverses sur les principes sociaux, abandonnant les vieilles haines et les sanglantes traditions de parti, les esprits se réuniraient dans un principe qui résume et domine tous les autres, le salut de la France? D'autres ne voient là qu'un moyen d'opposition gouvernementale, résultat d'une combinaison tentée par les sommités de chaque parti. Pour nous, nous y voyons plus que cela, nous y voyons un fait grave et d'une haute portée à venir. Qu'on le croie bien, lorsque des hommes honorables en sont venus à faire ainsi le sacrifice de leurs préjugés et des passions qui se mêlent toujours, quoi qu'on fasse dans les convictions les plus pures et les plus désintéressées, ces hommes ne sont pas loin de faire un examen plus sérieux et plus dégagé de prévention, de leurs doctrines et de leurs théories. Or, c'est cet examen grave, basé sur un seul intérêt, l'intérêt du pays, que tout homme sensé doit demander, et c'est d'une discussion libre, consciencieuse, que doit sortir un jour notre salut.

Le devoir des catholiques est aujourd'hui de coopérer de toute la force que leur donnent les doctrines chrétiennes, qui sont toutes d'intelligence, de paix et d'amour, à cette œuvre de régénération et de conciliation. Qu'ont-ils à désirer, sinon la plus grande somme de liberté possible, liberté d'enseignement, liberté d'association, liberté religieuse et civile, affranchissement de la pensée humaine? Lorsque la croix s'éleva sanglante sur le Golgotha, ce n'était pas pour marquer l'ère de la servitude, mais l'ère de la liberté, de cette liberté vraie qui flétrit du même anathème la licence et la tyrannie.

Une seule classe d'hommes reste stationnaire au milieu de ce mouvement général qui ébranle la société tout entière; et tandis que les gens consciencieux et graves, attentifs à

méditer la marche des faits, se réjouissent sincèrement de la forme nouvelle que prennent les discussions publiques, elle n'a pas assez de sarcasmes et de méchans raisonnemens pour rompre cette grande ligue des intérêts et des sentimens d'un patriotisme véritable. S'il y a des intelligences murées, où la raison ne saurait pénétrer, il y a aussi, il faut bien le reconnaître, des consciences où la voix du pays n'a pas conservé d'écho. Ces gens-là, il faut les plaindre ou les vouer au mépris et à l'indignation publique.

Egaré par nous ne savons quel étrange aveuglement, le gouvernement actuel ne vit que d'abstractions, se retourne dans un vide effrayant, et roule dans un cercle de contradictions qui ne présage d'autre issue qu'une catastrophe. Le principe démocratique, sur lequel est fondée aujourd'hui la constitution française, devait naturellement amener, un développement plus grand du principe d'élection. Tel est le point capital du grand combat électoral qui va s'engager dans toutes les parties de la France; et nous devons nous y arrêter quelques instans, comme sur un des traits principaux de la situation que nous esquissons en passant.

On se tromperait étrangement, et c'est l'erreur du gouvernement actuel, en pensant que le morcellement des propriétés est une garantie sûre de l'ordre et de la tranquillité publique. Nulle part autant d'ambitions ne s'agitent, autant de médiocrités turbulentes ne pullulent, que dans les rangs de la classe moyenne. Loin donc de lui consacrer des privilèges, et de la favoriser aux dépens des autres classes sociales, on devrait s'attacher au contraire à la modérer et à la restreindre. Telle fut l'erreur de Brienne sous Louis XVI, relativement au tiers-état. Il n'avait pas compris que le problème à résoudre était de le contenir dans certaines limites, et par-là prévenir de trop soudaines irruptions.

Le besoin de l'ordre n'existe nulle part aussi fortement que dans les masses, à certaines exceptions locales près, et surtout dans les populations rurales qui forment l'immense majorité de la France. Là, l'esprit du siècle n'a pénétré qu'en partie, et l'on y conserve des sentimens religieux que n'a pu réussir à effacer l'impiété de ces derniers âges. Appelez donc ces masses à partager le bénéfice de l'élection, et vous aurez une représentation vraie, de solides et sûres garanties pour les hauts principes

qui font du repos, et de la tranquillité sociale un devoir et une nécessité.

C'est là ce que tout le monde comprend et soutient aujourd'hui hormis le pouvoir, et c'est le premier point que la coalition électorale a commencé par établir pour base de son action. Ceci a toujours été pour nous hors de doute, et nous le demandions avant que les évènements de 1830 fussent venus jeter leur lumière sur les parties les plus profondes de la politique générale (1).

Pour en revenir au sujet principal de cet article, nous signalions donc avec joie le pas de rapprochement qui s'est fait entre les deux fractions rivales de l'opinion publique; et autant que notre voix peut faire d'impression sur le cœur des catholiques, nous leur recommandons vivement de ne pas se départir de ce système d'union et de conciliation. Il y a des choses mobiles comme le temps, et qui passent avec lui, et des principes immuables et éternels qui ne passent point, et qui survivent à tout. Gardons-nous bien de les confondre. Lors donc qu'un homme se présentera à nous pour assumer sur sa tête la responsabilité de nos vœux et la représentation de nos intérêts, nous n'avons qu'une question à lui faire. Demandez-vous la liberté, la liberté religieuse, la liberté de l'enseignement? Alors soyez des nôtres, car si nos croyances politiques diffèrent en certains points, nous sommes d'accord sur la plus essentielle de toutes, celle de la liberté.

Nous ne savons pas si de cette union résultera le bonheur immédiat et l'affranchissement de la France; mais ce dont nous sommes convaincus, c'est qu'une grande masse d'hommes, aimant sincèrement la liberté, sera un rempart bien fort contre toutes les tyrannies et tous les déchiremens, et qu'après tout, il est encore bon que dans une société il y ait au moins une croyance commune dans ces différentes classes que tant de divisions séparent.

Qu'un sentiment mutuel de conservation et de paix réunisse donc tous les enfans de la mère commune, la patrie. Faisons de la liberté, de la sainte liberté qui naquit un jour sur le Calvaire, le symbole nouveau de la grande association publique. Qui voudrait opprimer ou être opprimé? Pour le catholi-

(1) Voir les *Veillées politiques*, 4 vol. in-8, de 1829 et 1850, par M. Ange de Saint-Priest.

que, comme pour tout autre, c'est le même besoin qui se fait sentir à son cœur. Demandons tous la liberté religieuse, afin que notre prière soit celle de l'homme libre qui lève les yeux au Ciel; demandons la liberté de l'enseignement, afin que nous puissions inculquer à nos enfans la croyance que nous voudrions qui soit gravée dans leurs âmes; demandons la liberté de la presse, afin que la pensée de l'homme soit libre et fière, comme il convient au roi de la création; demandons enfin les libertés civiles et administratives, afin que partout où une tyrannie voudrait poser le pied, elle rencontre le bras d'un homme libre qui la froisse dans sa main. Et pour cela combattons avec courage, sans nous lasser, et réunissons-nous. Depuis quarante années, n'avons-nous pas tous éprouvé assez de mécomptes, n'avons-nous pas assez vogué sur une mer orageuse et sans fond ?

ÉTAT DE L'ÉGLISE EN IRLANDE.

(Deuxième article.)

Un profond sentiment de douleur et d'amertume vient toujours saisir le cœur, lorsqu'on voit se dérouler dans l'histoire le tableau des tyrannies diverses qui ont tour à tour écrasé le monde. Si elle n'est soutenue par une énergie peu commune, l'âme abattue, brisée, succombe à la vue de cette longue suite de crimes, de tristes fruits du pouvoir que l'homme s'attribue d'opprimer l'homme et de lui ravir ses droits les plus sacrés. Il faut cependant, pour l'instruction des peuples, porter quelquefois les yeux sur l'oppression et la servitude; mais on n'accomplit pas ce devoir sans un violent effort sur soi-même; et encore, après s'être fatigué à une œuvre aussi pénible, aussi désolante, on a besoin de chercher ailleurs quelque touchant spectacle pour calmer des émotions qui bouleversent et déchirent si cruellement. Plus que toutes les autres, les persécutions subies par l'église catholique font endurer cette sorte de torture morale; car l'enfer a déployé là toute sa rage. Toutefois, elles offrent une compensation que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Si le mal est grand, le remède n'est pas éloigné. La Providence, qui dirige la nacelle de Pierre à travers les tempêtes, n'a pas permis que la férocité des bourreaux fût seule en relief et

que l'héroïsme des justes demeurât dans l'ombre. Ce que l'une a d'effroyable et de hideux s'efface devant la majesté de l'autre. On peut donc fermer l'oreille au bruit des chaînes et aux gémissemens de la souffrance, pour écouter les cantiques d'espérance et d'amour qui montent vers le ciel; le regard peut s'éloigner des instrumens du supplice pour contempler l'immortel éclat qui environne les victimes, celui de la vertu poussée jusqu'au dernier sacrifice. Alors l'admiration et l'enthousiasme prennent la place d'une tristesse désolante; on ne songe plus à maudire; le souvenir du bien seul demeure et la bouche ne laisse échapper que des paroles de bénédiction et de charité.

Ainsi ferons-nous aujourd'hui. Les maux passés et présens de l'Irlande nous ont assez contristés; oublions-les un instant avec ceux qui les ont causés, et laissant en repos la tyrannie protestante, que les catholiques absorbent seuls notre attention, sans qu'une pensée amère vienne s'interposer entre eux et nous.

Le clergé, qui marche à la tête de la population, a droit à nos premiers hommages. Il se compose de trente-deux archevêques et évêques, de cinquante-deux archidiacres et doyens, d'environ quinze cents curés et de trois mille vicaires. Ses coutumes et ses vertus rappellent celles des premiers âges de l'église, alors que les barrières du sanctuaire s'élevaient et s'abaissaient à la voix du peuple. Ce n'est point le gouvernement qui choisit les premiers pasteurs. A plusieurs reprises, et notamment en 1813, il a fait d'inutiles efforts pour étendre jusque-là son influence; les propositions les plus séduisantes ont toujours été repoussées avec fermeté. On a mieux aimé attendre encore l'émancipation pendant seize ans, que de céder sur ce point important. Aux curés du diocèse appartient l'élection de celui qui doit le diriger. Quand un évêque est mort, ils se réunissent tous dans la principale chapelle; un calice reçoit leurs votes, et les trois candidats désignés par la majorité des suffrages sont présentés au choix du souverain pontife. Il arrive, dans certains cas extraordinaires, que le pape nomme un successeur à l'évêque pendant sa vie. Mais c'est une exception qui confirme la règle, puisque même alors le clergé donne plus tard son acquiescement à cette mesure. Les candidats sont le plus souvent choisis parmi les prêtres du diocèse. Aussi l'élection tombe toujours sur les sujets

les plus dignes, sur des hommes que l'on a jugés, appréciés pendant long-temps, et dont les vertus et les lumières brillent depuis bien des années au milieu des travaux apostoliques.

Sorti du clergé, nommé par lui, comme de son troupeau qu'il n'a jamais abandonné, l'évêque est vénéré, chéri comme un père; nul ne cherche à décliner son autorité, à secouer le joug de l'obéissance, et le scandale d'un ecclésiastique en révolte contre ses ordres est un fait inouï. Il est vrai qu'il ne fournit aucun prétexte à l'insubordination. Placé sur le siège épiscopal, son genre de vie ne change pas; toute la différence consiste dans une plus grande somme de soucis, de travail et de responsabilité qui est venue peser sur sa tête. Outre les soins qu'exige l'administration du diocèse, il est obligé de desservir deux ou trois paroisses dont il devient en quelque sorte le curé. Des vicaires partagent avec lui la fatigue et le produit de ce laborieux ministère. La rétribution qu'il perçoit ainsi, jointe à une modique somme payée tous les ans par chaque curé, voilà tout son revenu, qui s'élève néanmoins parfois jusqu'à dix ou douze mille francs. Mais comme une extrême simplicité d'habitudes distingue les évêques d'Irlande, peu suffit pour leur usage personnel; tout le reste est employé aux bonnes œuvres dont l'accomplissement signale chaque instant de leur vie: car la charité de ces dignes pasteurs est inépuisable; leur désintéressement ne connaît point de bornes. Le souvenir du bien qu'ils ont fait est toujours le seul héritage qu'ils laissent après une longue carrière; et l'on a vu un archevêque posséder en mourant une demi-couronne pour tout trésor. La demi-couronne équivaut à trois francs de notre monnaie.

Le clergé inférieur est digne des prélats qui lui servent de guides et de modèles. Rien n'égale le dévouement, le zèle et l'activité qu'il déploie dans l'exercice des fonctions saintes, et pour soulager les misères qui accablent le peuple confié à sa sollicitude. Il n'est étranger à aucune douleur; car tout ce que souffre son troupeau, il l'a lui-même éprouvé, et l'histoire de son propre cœur pendant les jours de son enfance et de sa jeunesse, le rendrait sensible au déchirant spectacle qu'il a sous les yeux, quand même son ministère ne lui en ferait pas un devoir. Il est donc le confident obligé de toutes les peines

et, comme il sait par sa propre expérience, quelles consolations vont au cœur de l'infortuné, il n'est point de chagrins qu'il n'ait le secret d'adoucir et de rendre supportables. Vous le rencontrerez toujours sous le toit de chaume, dans la hutte infecte qui sert de refuge à l'indigence; et il n'en sortira point sans avoir versé le baume de l'espérance dans des cœurs ulcérés, distribué d'abondantes aumônes, et parfois même laissé quelqu'un de ses vêtements pour remplacer les haillons qui laissent à nu les membres glacés du pauvre mendiant. Quant aux palais, il n'en sait pas le chemin. Hélas! qui les habite? ceux qu'ont enrichis la conquête de la patrie et les désastres de la foi; ceux dont la haine cupide a rivé les fers sous le poids desquels gémit la malheureuse Irlande: il n'a rien à démêler avec eux. Vous le trouverez au chevet du mourant qu'il soutient dans ses derniers combats, au milieu des affligés que sa parole ramène à la joie, dans l'humble chapelle où il célèbre les mystères sacrés, réconcilie les pécheurs, et prie le Dieu des miséricordes de mettre un terme aux maux qui désolent son église. L'existence du prêtre irlandais est donc un perpétuel sacrifice, qu'il couronne souvent par une mort prématurée. On sait qu'en Irlande la profonde misère qui dévore le peuple engendre fréquemment des maladies contagieuses dont les ravages font frémir. Des contrées entières sont dépeuplées; les atteintes du mal sont tellement soudaines, et ses progrès si rapides, que les gens de l'art s'arrêtent épouvantés devant le danger, et refusent leur secours aux malheureux qui l'implorent. Eh bien! c'est le clergé qui les remplace, et se charge, au péril de sa vie, de distribuer tout ensemble, et les remèdes du corps, et les remèdes de l'âme.

L'éducation de l'enfance est entièrement confiée aux soins des prêtres. Dans les paroisses où il leur est impossible de se livrer eux-mêmes à tous les détails de cette œuvre, ils sont aidés par un maître sur lequel ils exercent la plus active surveillance. Le maître est payé par eux; car l'allocation d'un million accordée tous les ans par le gouvernement, pour l'entretien des écoles primaires, passe tout entière entre les mains des protestans. Les écoles catholiques n'ont pour ressource que la charité publique, et cependant les élèves s'y portent en foule, tandis que les autres sont désertes, malgré le vaste et beau local qui leur

est consacré. Il faut pourtant excepter le collège catholique de Maynoot¹, qui reçoit une subvention du gouvernement. Un certain nombre de communautés religieuses se dévouent aussi à l'éducation des pauvres. Vingt-quatre écoles ont été élevées et sont entretenues par elles. Il y a de plus quarante-six écoles pour le sexe féminin, et trois cent cinquante-deux externats. Nous ne devons pas oublier le collège que les Jésuites ont fondé à Clongowa, et celui du docteur Dogle, à Carlow. Ces établissemens répandent l'instruction dans toutes les classes, et donnent un éclatant démenti à ceux qui accusent le clergé de s'opposer à la propagation des lumières. Il est même à remarquer que les contrées de l'Irlande où le peuple est le plus instruit sont celles que les catholiques habitent presque exclusivement. Des calculs que nous avons lieu de croire parfaitement exacts, font monter au quatorzième de la population totale le nombre des enfans envoyés dans les écoles. En France, ce nombre ne dépasse pas un sur dix-sept.

Ces bienfaits de tous les jours établissent entre les pasteurs et les fidèles l'union la plus inviolable et une touchante réciprocité de sacrifices. En vain le parlement refuse de doter le clergé et appauvrit le peuple au profit d'une église ennemie : celui-ci trouve dans sa misère assez de courage pour partager son morceau de pain avec l'homme de Dieu, qui lui montre au ciel une vie meilleure. Deux fois l'année, à Noël et à Pâques, le prêtre visite sa paroisse et se rend aux lieux qu'il a fixés d'avance pour donner à tous le moyen de recevoir les sacrements sans éprouver la fatigue d'une longue route. Là, chaque catholique apporte son offrande; nul n'hésite à faire un don proportionné aux moyens que la Providence lui a départis; l'opinion publique noterait d'infamie celui qui s'y refuserait. Le simple laboureur apporte deux ou trois francs et le fermier depuis cinquante jusqu'à quatre-vingts. Ces offrandes se renouvellent dans chaque famille, à l'époque des baptêmes, des mariages ou des décès. Les deux tiers de ces dons appartiennent au curé, le reste au vicaire, à moins que ce dernier ne soit logé et nourri chez le curé; alors il ne reçoit que le cinquième.

Après ce que nous venons de dire, la puissance du clergé sur l'esprit des populations ne saurait être un sujet d'étonnement. Une communauté absolue d'intérêts, de sentimens, de

douleurs et d'espérances, forme entre eux des liens que rien ne saurait détruire, et qui s'étendent à tout, non-seulement aux actes de la vie religieuse, mais à ceux de la vie civile et politique. L'Irlande a vu sacrifier, du même coup et par la même main, sa nationalité et sa foi; les ressorts énergiques mis en mouvement par cette double calamité, se sont réunis pour ne former qu'une seule action forte, persévérante, opiniâtre. Les souvenirs de l'ancienne gloire de la patrie vivent ardens au fond des âmes; ils s'y confondent avec les regrets de son passé religieux; et ces plaies sont incessamment irritées par les exactions et les cruautés des maîtres qu'imposa la conquête. Le citoyen et le fidèle sont une seule et même chose, puisque leurs désastres ont une source unique, la domination étrangère. Le prêtre, en luttant pour la religion, combat aussi parallèlement pour l'affranchissement de son pays. Hâtons-nous cependant de caractériser l'impulsion qu'il donne à l'élan du peuple. Sauf quelques exceptions qui trouvent leur excuse dans l'affreuse dureté des circonstances, cette impulsion ne fut jamais violente. Demandez aux magistrats nommés par le gouvernement, à qui ils s'adressent pour calmer les mouvemens populaires. Quand le système tyrannique mis en usage par l'Angleterre a poussé à bout des cœurs généreux, et que le pouvoir méconnu sent l'inutilité de ses efforts pour étouffer les germes de résistance qui se manifestent, on informe l'évêque de ce qui se passe. Celui-ci arrive au milieu de la foule exaltée. Un silencieux respect accueille sa présence. Bientôt un autel est dressé; tous tombent à genoux, et les accens d'une prière commune montent vers le ciel avec la voix du prélat qui offre le saint sacrifice. La messe achevée, des paroles de paix descendent dans les âmes, calment les transports qui les agitent, et changent la fureur en résignation. Puis on se sépare, en bénissant le pasteur qui a sauvé son troupeau d'une ruine certaine, et l'on reprend les chaînes pesantes de l'esclavage, en jetant à Dieu un regard d'espérance, et en se disant que l'injustice ne durera pas toujours. En 1798, une insurrection, protégée par une expédition française, éclata en Irlande. Un seul comté catholique prit part au mouvement. Les autres, fidèles aux recommandations épiscopales, abandonnèrent les projets de vengeance que le désespoir leur avait inspirés. Les évêques avaient porté la peine d'excommunication contre ceux

qui prendraient les armes. On affecta alors en France de ne pas comprendre les motifs de cette conduite, et l'on accusa le clergé d'avoir retardé l'émancipation du pays, en abandonnant à leur faiblesse les protestans républicains. Mais le christianisme n'entend pas ainsi les devoirs de l'homme : il enseigne à supporter toutes les souffrances, toutes les privations, même celle de la liberté, plutôt que d'exposer sa foi à un naufrage. Or, on sait quels principes les fidèles Irlandais auraient puisés au milieu des régimens français, et combien de leçons d'impiété leur auraient été données. Peut-être aussi entrainait-il dans la pensée des évêques quelques vues de prudence. La cause de l'affranchissement d'un peuple marche plus vite par la patience qu'à l'aide des entreprises violentes. Les protestans révoltés furent alors vaincus, et personne n'ignore le succès qui a couronné les efforts tentés depuis dans la voie légale.

Au reste, plus que jamais le clergé d'Irlande peut maintenant, sans trahir les intérêts nationaux, demeurer étranger aux agitations politiques. La patrie ne manque pas d'hommes énergiques et dévoués pour prendre en main sa défense. Il en est un surtout, Daniel O'Connell, dont le nom est un drapeau, et qui possède le magique pouvoir de remuer à son gré les masses populaires, parce qu'il a consacré tous les instans de sa vie aux combats de la liberté contre le despotisme étranger. C'est lui qui, de concert avec Sheil, fonda, en 1824, l'association catholique, et en a fait une puissance devant laquelle l'Angleterre a plus d'une fois reculé. Soit qu'il préside à un banquet patriotique, soit qu'il ait à diriger des assemblées plus graves, soit qu'il porte la parole dans les délibérations du parlement, il montre partout une habileté consommée, un tact merveilleux et une éloquence qui se plie à tous les besoins, respecte toutes les convenances, revêt toutes les formes, et produit toujours dans ceux qui l'écoutent une exaltation difficile à décrire. Lawless, Hunt, O'Gorman Mahon, et d'autres encore, poursuivent comme lui ce même objet avec une admirable constance. Rien ne rebute, rien n'arrête ces protecteurs infatigables de leur pays. Une victoire n'est qu'un acheminement à d'autres triomphes, et chaque jour vient attester qu'ils ne travaillent pas en vain.

ÉDUCATION

DES MÈRES DE FAMILLE

ou

DE LA CIVILISATION DU GENRE HUMAIN PAR
LES FEMMES,

Par L. Aimé MARTIN.

Nous avons assez de blâme et une condamnation assez sévère à jeter sur ce livre, pour que nous lui accordions tout d'abord le peu d'éloges qu'il mérite. Ce sera fait une fois pour toutes, et puis d'ailleurs cela ne sera pas long. C'est une excellente chose, à notre avis du moins, par le temps de littérature où nous vivons, que de consacrer ce qu'on peut avoir d'imagination et d'idées à mettre en lumière des problèmes graves, et d'appliquer les procédés de l'art à rendre attrayantes, claires et faciles, les grandes questions qui importent à la société. Sous ce rapport, nous devons donner félicité à l'auteur, qui aurait pu suivre le courant de la mode, comme tant d'autres, et qui a mieux aimé s'attaquer à une œuvre sérieuse : s'il est resté de beaucoup au-dessous de son intention probable, nous aimons à croire que ce n'a été ni faute de zèle, ni faute de travail.

Nous pensons avec M. Aimé Martin qu'il y avait lieu de faire un livre sur l'éducation des mères de famille, quoique nous n'allions pas, comme lui, jusqu'à souhaiter que l'éducation du genre humain soit faite par les femmes. Il est certain, en effet, que l'un des besoins les plus pressans de la société actuelle, c'est l'épuration des mœurs domestiques; et comme nous sommes tout disposés à accorder aux femmes l'influence très-réelle qu'elles ont sur la vie intérieure et les habitudes du foyer, nous sommes persuadés que leur éducation, bien ou mal faite, entre pour beaucoup dans le bonheur ou le désordre des familles. A l'heure qu'il est, le mal est grand; les liens et les devoirs de la famille sont effroyablement relâchés et méconnus; mais ce mal nous ne croyons pas que l'éducation des femmes pût le réparer, parce qu'il est le ré-

sultat de causes supérieures, sur lesquelles les femmes n'ont pas d'action. Parmi ces causes nombreuses, effrayantes, nous n'en citerons qu'une, à laquelle on n'a peut-être pas songé, mais qui n'en agit pas moins d'une manière incessante; c'est le mode actuel de développement de l'industrie.

Les ateliers! voilà l'un des plus horribles dissolvans de la famille. Dans les travaux agricoles, la famille n'est point dispersée; le père, la mère et les enfans sont à l'œuvre côte à côte; ils sont l'un à l'autre un appui et un gardien; la mère préserve l'affection de l'époux de toute obsession étrangère; les enfans, sans y songer, font de leur innocence un rempart à la pureté maternelle; enfin, la réunion perpétuelle des membres de la famille entretient dans toute leur intégrité les rapports divers qui les unissent. Mais dans le monde industriel, comme il se trouve constitué aujourd'hui, quelle dispersion de la famille et quelle invitation au crime! Dès le matin, tout le monde se sépare: le mari court à son atelier; la femme au sien; la jeune fille elle-même, sans appui, sans conseil, va prendre rang parmi d'autres femmes de tout âge, de tous penchans. C'est durant ces journées de travail ainsi passées sans le contrôle de la famille, que les liens domestiques s'affaiblissent, que les mauvaises actions se méditent, que les prostitutions se préparent; et il n'y a pas d'éducation, pas de principes qui ne cèdent à la longue à cette action corrosive que le procédé du travail industriel exerce sur les mœurs privées, c'est-à-dire sur la source même de toute moralité sociale, parce que ce travail brise et disjoint la famille, et que là où la famille se dissout, les mœurs sont perdues. Voilà donc la plus grande moitié des mères de famille, c'est-à-dire toutes celles qui appartiennent aux classes vivant d'un travail industriel, vouées pour ainsi dire à un désordre domestique inévitable, soit par elles-mêmes, soit par leurs maris, soit par leurs enfans; et comme le vice où elles tombent, elles ou les leurs, vient précisément de ce que la famille dont elles font partie est brisée et dissoute par le fait, toute éducation qu'elles auraient reçue à titre de mères de famille, devient inutile, puisqu'elles ne peuvent pas la développer et l'appliquer. La réforme à tenter dans l'intérêt de la vie domestique, si affreusement souillée, doit donc être du même ordre que les causes de corruption, c'est-à-dire sociale. Nous ne nions pas que les vertus ins-

pirées aux mères ne puissent beaucoup; mais il est évident qu'elles ne peuvent pas assez.

Nous avons dit tout ce qui précède pour montrer que le désordre actuel des mœurs domestiques tient en partie à des causes supérieures à la famille, indépendantes de la moralité plus ou moins grande des femmes, et sur lesquelles l'éducation la plus parfaite des mères ne pourrait rien, ou presque rien. Nous avons cité le mode de travail industriel adopté par la société actuelle, et qui atteint inévitablement dans ses mœurs la population d'ordre moyen et d'ordre inférieur; nous pourrions citer une autre cause non moins puissante, non moins inévitable, qui atteint celle-ci, toute sorte d'hommes et de femmes, riches et pauvres, grands et petits; l'amoncellement des populations.

Les villes! voilà un autre dissolvant de la famille, contre lequel l'éducation de la mère est impuissante, toujours par la même raison, c'est-à-dire parce que la famille s'y disperse, s'y brise, s'y anéantit, et que les actions privées, bonnes ou mauvaises, y perdent leur contrôle naturel dans la foule, le contrôle du foyer.

Ainsi, nous pourrions multiplier l'exemple des causes supérieures et sociales, pour ainsi parler, qui engendrent le désordre de la vie domestique; causes puissantes, presque irrésistibles, la première surtout, qui plient, rompent et broient la meilleure éducation, et qui font courber les plus grandes vertus. Et si après cela on regarde aux moyens que propose ou plutôt que croit avoir proposés M. Aimé Martin, on se dit ce que nous nous sommes dit au commencement de cet article, qu'il y avait sur la réforme des mœurs privées un livre important à faire et que ce livre n'est pas encore fait.

M. Aimé Martin, sous prétexte de faire l'éducation des mères de famille, a déroulé une longue suite de théorèmes philosophiques, politiques, physiques et moraux, comme on en discutait du temps de l'encyclopédie. Son livre est un reflet de tout ce qui a été écrit au dix-huitième siècle sur la vertu, sur l'humanité et sur la nature, et autres sujets des déclamations des philosophes. Un grand poète a dit de Virgile qu'il était la lune d'Homère; M. Aimé Martin est la lune de Bernardin de Saint-Pierre, lequel n'était pas, comme on sait, un soleil bien flamboyant. Une chose qui nous semble merveilleuse, c'est

le sang-froid avec lequel notre auteur place un plan d'éducation philosophique à l'usage des mères de famille, et dans lequel il établit longuement tous ses principes de science pédagogique. Il y a de tout dans ce plan : de la métaphysique, de l'histoire, de la morale, de la science, de la botanique surtout ; car M. Aimé Martin se souvient toujours de ses *Lectures à Sophie*, et il en insère innocemment quelques fragmens partout où il peut. On dirait, à parcourir tous les chapitres où sont traitées toutes ces choses, que nous vivons en un monde où les femmes prennent leurs grades aux Universités ; car sans cela, à quoi bon ces discussions sur l'âme des peuples, sur le traité des sensations, sur la physiologie philosophique, et cent autres sujets de même nature, auxquels toutes les femmes et la plupart des hommes sont complètement étrangers ? S'il n'y a de bonnes mères de famille qu'à la condition d'avoir discuté et éclairci tous les points que M. Aimé Martin traite dans son livre, nous pouvons affirmer qu'il n'y en aura jamais.

Ce livre nous rappelle l'ouvrage de Rousseau sur l'éducation, ouvrage si célèbre en son temps, que le bourreau brûla sur l'escalier du Palais-de-Justice, et que l'illustre archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, foudroya dans un mandement. Il n'est pas néanmoins que nous trouvions au style de M. Aimé Martin les allures de celui de Jean-Jacques ; autant l'un est plein et fort, autant l'autre est inconsistant et vague. Si M. Aimé Martin écrivait comme quelqu'un, il écrirait plutôt comme Bernardin de St.-Pierre, avec la différence de l'inventeur à l'imitateur. Mais il y a dans l'*Education des Mères de famille* et dans l'*Emile*, même prétention à réformer, même insuffisance dans le système, et même impossibilité de réalisation dans les moyens. L'élève de Rousseau occupait trois familles à lui seul, sans compter les cent mille livres de rente dont on ne parle pas. La mère de famille de M. Aimé Martin doit apprendre la logique, la métaphysique, la morale, l'histoire, les sciences naturelles, et même la théologie, ne serait-ce que pour faire justice des impiétés gratuites que notre auteur se permet, et que sa profonde ignorance des choses du Christianisme lui fait ériger en système. Et les mères de famille dont le travail absorbe tous les instans ! et celles qui sont impropres aux études intellectuelles ! et celles qui ne sa-

vent pas lire, et dont le nombre est en forte majorité en France, à l'heure qu'il est, comment M. Aimé Martin s'en servira-t-il pour civiliser le genre humain, comme il dit, et combien de temps faudra-t-il à ses leçons pour leur apprendre « l'appréciation des lois de Crète, de Sparte, d'Athènes et de Rome, par les lois de la nature ? » S'il reconnaît que dans l'état présent de la société les femmes sont incapables d'être initiées à ces sortes d'études, pourquoi s'est-il donné la peine de faire un livre qui ne servira pas ?

Il y aurait même un point plus piquant à établir : c'est qu'à supposer que les principes posés par M. Aimé Martin fussent abordables par les femmes, ce serait encore pour elles peine inutile et temps perdu. Ces deux volumes, dont nous essayons de donner une idée, sont le plus pauvre replâtrage qui se puisse voir des moralistes du dix-huitième siècle, quels moralistes ! C'est le déisme à l'écorce, et l'athéisme au cœur ; le tout recouvert de force admirations emphatiques sur les harmonies de la nature. Mais quelque chose qui afflige de la part d'hommes graves, auxquels il n'est guère possible de supposer de coupables intentions, ce sont les attaques irréfléchies qu'ils dirigent avec une incroyable légèreté contre les institutions chrétiennes, et ce grand corps de l'église catholique, qui offre les plus resplendissantes lumières et les plus touchantes vertus dont l'histoire des hommes ait jamais gardé le souvenir.

Nous n'avons pas l'intention de suivre M. Aimé Martin dans ses aperçus sur les doctrines chrétiennes ; ce serait prendre au sérieux un travail sans aucune valeur historique, et qui ne peut être d'aucun danger pour les catholiques qui ont appris un peu leur religion. Nous ne savons pas si M. Aimé Martin est chrétien ; mais nous affirmons qu'il ignore complètement le Christianisme. Une des idées les plus étranges qu'il ait émises, c'est que le Christianisme se décompose en trois ou quatre religions différentes, qui se sont ajoutées et superposées. Voici ce passage : « Nous avons la religion des anachorètes et des moines, qui date de Basile et de Benoît ; la religion des Saints, qui s'est modifiée à chaque époque, depuis saint Jérôme jusqu'à saint Dominique ; et depuis saint Dominique jusqu'à saint Labre ; enfin la religion de l'Évangile, qui date de Fénélon ». Nous nous refusons à qualifier ce passage, qu'il suffit de citer : un homme qui

discute sur le Christianisme, et qui fait commencer la religion de l'Évangile à Fénelon, est jugé. Ajoutons que le modeste et illustre évêque de Cambrai méritait mieux que des apologistes de cette espèce.

A vrai dire, il nous répugne d'exprimer nettement notre pensée, quand nous rencontrons des hommes sans autorité d'aucune sorte qui s'attaquent à quelque chose de si grand que le catholicisme, et qui comptent sur leurs doigts les variations de l'Église catholique. Quand ces hommes sont des parasites du dix-huitième siècle, qui n'ont pas même l'initiative de leurs erreurs, c'est bien pis encore, l'indignation se change en pitié. M. Aimé Martin affirme, comme *un fait bien constaté*, que les lumières des sociétés modernes nous sont venues *malgré l'église, qui avait bâti dans les ténèbres*, au milieu des turpitudes du moyen-âge. Il y a un autre fait bien mieux constaté encore : c'est que tel père du moyen-âge, membre de cette Église *ténébreuse*, saint Thomas, par exemple, avait assez de génie à lui seul pour faire un million d'encyclopédistes de génie.

ÉCONOMIE SOCIALE.

UTILITÉ DE CETTE SCIENCE; RÈGLES GÉNÉRALES
D'APRÈS LESQUELLES LA DOMINICALE DOIT EN
CONSIDÉRER LES PRINCIPES.

La tâche que nous nous sommes imposé l'obligation de remplir dans la *Dominicale* ne comprend pas seulement le développement et la défense des dogmes et de la morale du Christianisme; elle embrasse tout ce qui, directement ou indirectement, se rattache aux biens de l'Église et aux intérêts du clergé. Or, l'Église et le clergé catholique ne peuvent rester indifférens, comme partie importante de l'État, aux grandes questions qui s'agitent de toutes parts à notre époque autour d'eux, et nous n'avons pas besoin d'en déduire ici les motifs. C'est pour cela qu'aux études purement religieuses nous avons mêlé des études politiques; qu'à côté des questions que font naître les intérêts spirituels de l'Église, nous avons agité les questions qui n'importent qu'à ses intérêts matériels. Et nous continuerons de marcher dans cette voie, parce que nous sommes convaincus qu'elle est la plus sûre et la meilleure. D'ailleurs, depuis quelques mois, la

Dominicale a pris une position toute nouvelle. Les encouragemens qu'elle a reçus du clergé de France lui ont appris qu'elle avait bien compris sa mission. L'augmentation croissante de ses abonnés lui donne une influence réelle qu'elle veut consacrer tout entière au bien de l'Église; cette influence, elle ne peut en user, conformément à ses désirs, qu'à la condition de ne rester étrangère à aucune des nécessités de l'époque. S'adressant à une classe de lecteurs spéciaux, elle doit s'efforcer d'être complète, afin qu'ils ne soient pas forcés de recourir à d'autres sources pour se procurer ce qu'elle ne contiendrait pas.

Nous reprendrons incessamment la suite des articles que nous avons publiés sur la jurisprudence; nos promesses n'ont été interrompues dans leur accomplissement sur ce point, que parce que nous étions exclusivement occupés d'un travail qu'il nous a paru nécessaire de faire pour assurer l'intelligence complète de nos discussions juridiques. Nous parlerons incessamment de ce travail à nos lecteurs. Mais la jurisprudence ne suffirait pas. Aujourd'hui il y a une branche des sciences morales et politiques dont les données occupent tous les esprits sérieux, et qui paraît destinée à prendre de nos jours un vaste développement: nous voulons parler de l'économie sociale. L'économie sociale ou politique, qui recherche les lois de la formation, du développement et de la distribution des richesses, se retrouve de nos jours au fond de toutes les questions qui s'agitent. Science nouvelle, et dont les premiers principes certains datent à peine d'un demi siècle, l'économie sociale fait chaque jour de rapides progrès. Elle se mêle à tout ce qui regarde le bien-être matériel des peuples, et préside à la discussion et à la préparation de toutes les lois qui ont pour but d'en aviver les sources. A cette heure, il est impossible de suivre avec une pleine intelligence les débats des Chambres législatives, ou la discussion de la presse, sans posséder au moins les notions générales de cette science. *La Dominicale* ne pouvait donc y rester étrangère; et tous nos soins ont été employés à nous procurer des collaborateurs capables de nous compléter sur ce point.

Toutefois, il ne faut pas se tromper sur nos intentions: nous n'avons pas le projet de publier dans *la Dominicale* un cours complet et théorique d'économie sociale; un tel travail ne conviendrait pas à l'étendue de notre feuille, forcés que nous sommes d'y renfermer à la fois

un grand nombre de matières diverses. Ce ne serait peut être pas le moyen le plus sûr de donner à nos discussions d'économie politique l'utilité la plus réelle. Les principes généraux de cette science sont faciles à saisir, mis en action en quelque sorte dans la discussion d'une question déterminée. Posés dogmatiquement et abstraction faite de tout objet précis, ils ne sont plus aussi saisissables, ou ils demandent de longs développemens. Nous émettrons donc nos idées sur l'économie politique, non comme un corps de doctrine, mais à propos de toutes les questions importantes qui se trouveront à l'ordre du jour. Chaque fois qu'une grave question industrielle, ou intéressant le bien-être matériel des masses, préoccupera l'opinion publique ou sera discutée dans les Chambres, nous la discuterons à notre tour dans une partie spéciale de nos colonnes. Nous croyons que nos lecteurs ne perdront rien en clarté et en instruction dans ce mode que nous adoptons. Nous y gagnerons, nous, en ce sens que nos discussions seront plus intéressantes, étant plus actuelles, et que nous pourrons conserver l'espérance d'apporter notre tribut de lumières et d'influence dans la délibération de toutes les questions qui intéresseront à un haut degré le bien-être matériel du pays.

Mais nous ne pouvons nous dispenser, en commençant, de faire connaître à nos lecteurs le point de vue général qui présidera à nos opinions, et le principe fondamental dans lequel nous irons chercher le plus souvent la dernière raison de nos doctrines. Dans l'économie politique comme dans toutes les sciences, il y a des systèmes absolus, tranchans, contradictoires. Ici surtout ces systèmes sont d'autant plus nombreux et opiniâtres, d'autant plus dangereux, qu'il s'agit d'une science née d'hier, d'une science qui devrait presque reposer tout entière sur l'expérience, et dont le temps n'a pu encore sanctionner les principes. Comment naissent, comment se développent, comment se distribuent les richesses? Quels sont les produits qui méritent ce nom, quelles sont leurs sources? Quelle doit être l'action des lois sur la production et la consommation? La liberté doit-elle être laissée au commerce, ou faut-il, par des lois protectrices, favoriser nos industries nationales au détriment des industries étrangères? Il n'est pas une de ces questions et de mille autres qui n'ait reçu des solutions diverses et contradictoires. Presque toutes les solutions de l'ancienne école des économistes

ont été renversées par les travaux d'Adam Smith, véritable créateur de cette science, et par les publicistes qui ont vulgarisé et développé ses doctrines parmi lesquelles se distingua J.-B. Say, l'un de nos concitoyens. Mais à son tour l'école de Smith posa des principes absolus qui ont été vivement attaqués depuis, et que n'a pas toujours confirmés l'expérience. La liberté commerciale illimitée, par exemple, la concurrence illimitée, la production illimitée, ont trouvé des adversaires, même parmi ceux qui s'en étaient d'abord fait aveuglément les champions. Une secte qui est morte sous le ridicule parce qu'elle a eu le malheur de mêler des folies religieuses à de bonnes idées philanthropiques et industrielles, l'école saint-simonienne n'a pas été étrangère à ce nouveau mouvement des esprits; et aujourd'hui une révolution nouvelle est sur le point de s'opérer dans les principes de la science. Que sera-t-elle? Quelles nouvelles idées fera-t-elle succéder aux anciennes? Que laissera-t-elle subsister des principes des écoles antérieures? Il serait peut-être imprudent de le décider, et, dans tous les cas, ce ne peut être dans cet article que nous pouvons l'essayer.

Pour nous, nous n'admettons d'une manière absolue aucun système absolu; nous n'en combattons aucun d'une façon systématique. Nous admettons en économie politique tous les progrès raisonnables, et d'une utilité pratique démontrée: c'est la loi du développement providentiel de la civilisation, c'est la loi chrétienne. Les principes qui régissent l'industrie des nations doivent varier et s'étendre avec elle. Mais la règle à laquelle nous nous attacherons constamment, et qui nous servira toujours de guide, c'est celle qui veut que l'on n'admette dans les principes et dans les lois, aucune révolution, aucuns progrès qui n'aient été accomplis dans les faits. En économie politique, plus qu'en toute autre science d'application immédiate au bien-être des peuples, la sévère observation de cette règle est exigée par la raison et la sagesse, parce que là, plus qu'ailleurs, la théorie se trouve en face de faits impérieux, qu'elle doit respecter, sous peine des plus terribles bouleversemens. Les principes absolus de la science peuvent être très-beaux et très-vrais en théorie; leur application pourrait être très-sage, si elle était faite sur un sol entièrement neuf et dégagé de tout ce qui le peut couvrir: appliqués à une nation ancienne, ayant des habitudes, des

engagemens, des préjuges anciens si l'on veut, ils produiraient des résultats funestes. Or, la France n'est pas d'hier; elle a des habitudes enracinées qui ne peuvent se détruire en un jour; elle a des établissemens industriels qui comptent déjà une longue existence; elle a des industries spéciales. Ces habitudes, ces établissemens, ces industries, sont plus ou moins bons, plus ou moins conformes aux principes de la science; mais ils sont; et la révolution industrielle qui les renverserait violemment, ne produirait peut-être pas un bouleversement social moins funeste que celui qu'a produit la révolution politique qui a brisé violemment nos anciennes institutions. Nous le répétons, nous admettons la loi des progrès; mais nous n'acceptons, au nom de la véritable science, que les progrès suffisamment préparés par le temps.

Tel est le principe général qui présidera à toutes nos dissentions sur des questions d'économie sociale. Dans un de nos prochains articles, nous en ferons l'application à l'une des grandes questions économiques qui occupent en ce moment les esprits.

REVUE

POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE.

Il se passe quelque chose de fort singulier. On peut remarquer depuis quelque temps une ardeur à s'enquérir de l'état de la fortune publique, qui contraste avec l'indifférence presque absolue dans laquelle les esprits sont restés depuis quatre années sur ce grave sujet. Le pouvoir, comme un escamoteur habile qui détourne l'attention des spectateurs tandis qu'il prépare son tour de gobelets, a toujours eu quelque prétexte pour distraire l'opinion d'un examen sérieux des affaires du pays. En 1831, il s'est servi fort adroitement de la crainte de la guerre étrangère et de la question de l'intervention; en 1832, de la guerre civile dans l'Ouest; en 1833, de l'émeute et de la république; en 1834, des émeutes publiques, des associations et de l'insurrection. Cependant il n'y a eu ni guerre, ni intervention étrangère, ni Vendée, ni république, et il n'a éclaté d'émeute que tout juste ce qu'il fallait pour prolonger l'illusion. Malgré cela, la France a payé les frais de tout ce qu'on lui a

fait craindre, comme si ces épouvantails avaient été des réalités. Ce n'est qu'au moment de la dissolution, et lorsqu'on a demandé aux collèges de nouveaux pouvoirs en faveur de la majorité, que l'on s'est avisé de regarder le total du mémoire des quatre dernières années.

Il est effrayant, ce total, et les frais de deux misérables émeutes, produit net du système de peur, sont dans une exorbitante disproportion avec leur objet. Cinq milliards dépensés en quatre ans, un milliard de dettes grevant l'avenir, des impôts si onéreux qu'il est impossible de les augmenter, des emprunts ruineux, un crédit factice qui cache l'abîme, voilà une situation telle que notre pays n'en a point vu une pareille depuis un demi-siècle.

Comment sortirons-nous de cet embarras financier? Les plus habiles épuisent en vain leur science à chercher une issue honorable et qui ne blesse aucun intérêt. M. Gouin, député d'Indre-et-Loire, a fait un travail curieux qui donne, selon le *Journal des Débats*, la banqueroute pour conséquence. Or, la banqueroute est impossible à un gouvernement d'ordre légal et d'ordre public; réduire les dépenses du service administratif est également impossible car on compromettrait l'existence du gouvernement lui-même. Il faut donc se décider à périr entre deux impossibilités qui forment un véritable impasse.

M. Gouin a fait un calcul qui donne la juste mesure de la situation. Toutes les propriétés foncières de la France produisent 1,600 millions de revenu. Sur ces 1,600 millions, il en est payé 424 de contributions directes. Les propriétés doivent en outre à leurs créanciers hypothécaires 511 millions d'intérêts annuels; total, 935 millions. Il reste donc 665 millions qui ont à supporter encore les contributions indirectes, les charges communales et les événemens fortuits. En mettant seulement 300 millions pour cet accessoire, on voit que la propriété ne retire de ses 1,600 millions de revenu que 365 millions net; ce qui donne pour chaque propriétaire un bon tiers de moins que le revenu de l'homme aux 40 écus, dont Voltaire nous a laissé les doléances.

Mais comme il faut que le gouvernement emprunte tous les ans pour porter les recettes au niveau des dépenses; comme la banqueroute est impossible, et que toute réduction dans le ménage de l'État est impossible aussi, il en résulte que chaque année doit absorber, par les intérêts des emprunts, une portion des 26

écus qui restent à la propriété; en sorte que si nous étions destinés à subir encore une ou deux quinquennalités comme celle qui vient de s'écouler, les propriétaires se trouveraient obligés de faire à l'État la cession de leurs biens, car ils seraient dans la position où se trouve aujourd'hui le gouvernement : la dépense pour eux excéderait la recette, et ils n'ont point, eux, de contribuables à qui demander l'impôt.

Cette situation véritablement critique éveille vivement l'attention, et la session prochaine est appelée d'avance la session de réforme financière. Mais comment cette réforme s'opérera-t-elle avec les mêmes hommes, et par conséquent les mêmes principes et le même ordre d'idées qui ont produit le mal? Comment ceux qui déclarent qu'il y a impossibilité de réduire les dépenses, impossibilité d'accroître les recettes autrement que par les emprunts, trouveront-ils une possibilité qui ne soit pas ou une honteuse faillite, ou un système d'économie qui ruinerait leur pouvoir? Il devient évident qu'il n'y a de salut pour la France que dans le retour aux principes dont elle a dévié. Il serait fort singulier qu'un déficit ayant commencé la révolution de 89, un déficit mit fin à la révolution de 1830.

Le pouvoir ministériel paraît ne tenir aucun compte de ces embarras, et se reposant sur un avenir de quelques années ayant pour hypothèque la faculté d'emprunter, il semble dire, comme les dissipateurs de mauvaise compagnie : après moi, la fin du monde. Le voilà qui recrute ses candidats parmi les hommes dont la funeste faiblesse et l'ignorance des vœux et des besoins de la France, a produit, sous le prétexte de l'ordre, le désordre le plus dangereux pour un État, celui de la fortune publique. Tous les moyens sont employés pour arriver au résultat de la réélection de la dernière majorité, même ceux qui ont été le plus vivement reprochés à la restauration. Un député ministériel est mis au plus haut prix; celui-ci vaut une route, celui-là un canal, tel autre un port de mer : le moins considéré de tous est au taux d'une bibliothèque publique. En 1828, la coalition des 221 voulait faire payer à M. de Corbière vingt mille francs qu'on lui reprochait d'avoir dépensés pour des imprimés relatifs aux élections; et le ministère sorti des 221 va peut-être employer cent mille francs à la publication de brochures destinées à ranimer le zèle des électeurs dévoués au système. On va plus loin, et l'on

assure que des agens confidentiels sont partis pour les départemens avec la promesse d'une prime pour chaque tête de candidat élu. N'y a-t-il pas quelque compagnie d'assurance pour les élections, comme il y en a pour les chevaux et pour la vie humaine? Il est fâcheux de voir le régime représentatif qui se présente à la pensée avec toute la grandeur et la dignité de la nation qui l'a adopté, tomber à ce point dans la ridicule? N'est-ce pas déjà assez qu'il soit tombé dans la corruption?

Les candidatures cependant sont nombreuses, plus nombreuses qu'elles ne l'ont jamais été. Nous sommes bien loin du temps et du pays où un ancien se félicitait d'avoir trouvé un citoyen meilleur que lui. Le nombre des meilleurs est infini chez nous, si l'on s'en rapporte aux circulaires électorales; mais c'est à soi-même que l'on donne son suffrage, c'est soi-même que l'on proclame le meilleur avec une confiance tout-à-fait remarquable. Il y a quatre ordres bien distincts de candidats: nouveauté qui indique la dissolution du libéralisme, de même que la multiplicité des sectes a opéré la dissolution du protestantisme.

Il y a d'abord la candidature royaliste dont le tableau présente peu de noms, en raison des différentes manières d'envisager le serment parmi les hommes de cette opinion. Mais cette liste contient ce qu'il y a de plus pur, de plus honorable, de plus élevé par le caractère et le talent. Elle n'écrit pas de circulaires; la France la connaît et saura la trouver au jour marqué par la Providence.

Vient ensuite la candidature constitutionnelle, composée de la plus grande partie de ce qu'on appelle la gauche, en tête de laquelle figurent MM. Laffitte, Odilon-Barrot, Mangin, Clauzel, Bignon, etc.

Puis la candidature républicaine, presque inaperçue par son exigüité et sa position effacée qui prétend s'isoler, et attend fièrement, enveloppée dans sa farouche vertu, que la France soit mûre pour les institutions promises par Robespierre.

Enfin il y a la candidature du juste-milieu, colue immense, tumultueuse, composée des vieilles célébrités de l'ancien centre gauche et de la cohorte des ambitieux cupides, des fonctionnaires qui veulent grandir, des gens de rien qui veulent devenir quelque chose, des généraux de l'empire, des avocats de la restauration, des fabricans et commerçans qui veulent être législateurs: foule qui se presse et

se pousse à la porte des élections et de la chambre comme à celle du temple de la Fortune.

Ce spectacle est triste et affligeant comme celui que les Lacédémoniens donnaient à leurs enfans pour les rendre sobres. Il est fait pour nous rendre sages, si nous sommes capables de le devenir. Quelques incidens égayaient le tableau ; cela ne peut manquer dans un pays où l'on est si prompt à saisir le côté plaisant des choses. La circulaire de M. Kératry aux électeurs du Finistère a eu ce privilège. Comme il s'adressait à un arrondissement maritime, ce candidat ministériel s'est cru obligé d'étaler toutes les images empruntées à l'art nautique. La révolution de juillet a été une tempête que le nom de Louis-Philippe, porté du Calvados aux Bouches-du-Rhône, a calmée. Le candidat a lutté contre les vents, et il n'a pas manqué à la manœuvre. Il emploiera tous ses efforts (dans la section de l'intérieur du Conseil-d'État), pour faire surgir au port le vaisseau de l'État ; simple matelot, son bras tiendra le timon avec fermeté, et sa lance percera la caverne d'Éole. Pussions-nous n'avoir que des matelots aussi innocens que M. Kératry ! Mais qu'ils ne fassent plus faire fausse route au vaisseau.

Voilà à peu près à quoi se réduisent en ce moment toutes nos affaires intérieures. Jetons maintenant un coup-d'œil sur ce qui se passe au dehors.

Deux événemens remarquables, l'un au nord, l'autre au midi, viennent d'avoir lieu en même temps : la dissolution et la recomposition du cabinet britannique, et la convocation pour le 24 juillet des cortès d'Espagne. À l'égard du premier, on peut le considérer comme un pas fait dans les voies du radicalisme, de même que, dans le second, le gouvernement de l'Espagne se trouve entraîné sur une pente révolutionnaire. En se séparant de la partie de son ministère qui tenait aux idées de conservation, et en appelant à leur place des hommes disposés à réaliser les projets d'attaque contre l'existence de l'*Église établie*, lord Grey est sorti malgré lui de sa position de juste-milieu, pour donner des gages au parti qui aspire à un changement total de la constitution britannique, et commence par démolir la constitution du clergé. Ainsi se détruit pièce à pièce l'édifice de mensonge et de fraude commencé par Henri VIII, et complété par la révolution de 1688.

Cependant le banc des évêques s'est ému ; le clergé anglican tout entier s'est vu menacé dans l'attaque dirigée contre l'épiscopat d'Irlande, et le corps a été porter au pied du trône ses alarmes et ses terreurs. C'est une admirable position que celle d'une royauté de juste-milieu ! Le roi qui venait de sanctionner par un acte de son autorité le choix des hommes destinés à saper les retranchemens de l'*Église établie*, de recevoir leurs sermens, et de leur promettre son appui, a dû montrer sa sympathie à cette hiérarchie dont il est le chef visible, et lui donner des assurances de protection et de conservation. C'est ainsi qu'en France la même main signe des arrêts contre les hommes de l'insurrection, et des brevets de pension en faveur de toutes les révoltes. Il est facile de prévoir que les mesures méditées dans le but de la réforme du clergé protestant en Irlande, trouveront une forte opposition dans la chambre haute. Mais que peut une résistance sans appui au-dehors, et que feront reculer encore cinquante mille pétitionnaires apportant leurs réclamations à la barre du parlement, marchant en ordre de bataille, en faisant trembler wighs et torys, évêques et lords temporels, et jusqu'au juste-milieu lui-même sur son trône qui chancelle.

La convocation des cortès en Espagne est également une victoire de l'esprit révolutionnaire sur la faiblesse du juste-milieu. L'époque de la réunion semble même un hommage rendu à l'influence de l'astre de juillet, et le rappel des derniers bannis, les plus exaltés et les plus dangereux parmi les factieux de 1820, est comme un cachet imprimé à l'ère qui va s'ouvrir. Ce n'est pas que des précautions n'aient été prises dans la loi électorale contre le retour des atteintes portées au pouvoir en 1823 et l'esprit de désordre et d'anarchie. Quand on constitue tout seul on prend ses sûretés, on se fait sa position. Mais qui peut répondre des chances du funeste jeu des majorités et des minorités, et de l'influence d'une tribune qui finit par s'élever au-dessus du trône ? M. Martinez de la Rosa a eu beau exiger un revenu de 1,500 francs de ses électeurs, des garanties plus fortes de la part de ses *procuradores* ; il a eu beau mettre au rang des censitaires électoraux les employés du gouvernement, en comptant leurs émolumens comme revenu, plus il a pris de précautions, plus il a faussé la nature des choses, et plus il a fourni de points d'attaque contre son œuvre

constituante. Cette manie des constitutions est le caractère de toutes les usurpations ; mais en voulant imiter Dieu dans l'acte de la création du monde, il faudrait se donner son indépendance et sa toute-puissance.

Ce n'est pas tout que de créer un monde politique, d'ordonner à des pouvoirs de graviter de telle et telle façon, de prescrire que l'harmonie se fasse, et que le chaos se débrouille : si tout cela n'est pas pris dans la nature des choses, si les élémens ne se coordonnent pas d'eux-mêmes, il y aura confusion, anarchie et désordre. Nous verrons bientôt si la charte Christine sera plus viable que ses sœurs aînées.

L'usurpation d'Espagne et l'usurpation de Portugal se sont réunies, sous le patronage de la France et de l'Angleterre, dans une sorte de partie de chasse contre don Carlos et don Miguel. Ces deux princes, errans et fugitifs, offrent encore un de ces exemples de violence matérielle faite à la fois à des droits légitimes et aux vœux des peuples : c'est le premier fruit de la quadruple alliance. Mais rien n'est changé à la question qui reste entière comme celle qui s'agit en France. Ces événemens secondaires sont les dépendances du grand procès de la révolution de juillet, dont la solution ne dépend pas de prises de possessions opérées par la force, ni de certaines maximes à l'usage des pouvoirs nouveaux. Tout se décidera d'un seul coup et par un même arrêt à un tribunal que nous ne voyons pas et qui pèse dans ses balances les destinées des nations.

Toutes les longues vues politiques sont braquées en ce moment vers les ports de l'Angleterre et les rivages de la mer Noire du côté de la Crimée. On arme des vaisseaux à Porstmouth ; l'empereur Nicolas se rend à Sébastopol et Odessa, il n'en faut pas davantage pour ouvrir un vaste champ aux conjectures. Une escadre anglaise que l'on équipe ! Un souverain qui visite son empire ! Il y a au fond de cela les plus grands événemens ! On ne fait aucune attention à la chose vraie, et on court après la chose fausse ou futile, comme les Athéniens après le chien d'Alcibiade. Le maréchal Gérard est parti pour le Midi ! Il est clair qu'il va réunir l'armée des Pyrénées, et entrer en Navarre. Demain ce sera un autre roman ; et voilà comment les esprits sont égarés à la poursuite d'une foule d'idées chimériques !

La réalité, c'est la conclusion proclamée du congrès des ministres à Vienne. La confédération d'Allemagne a fait, sous les auspices de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse, comme les gens qui, lorsque le feu est chez le voisin, commencent par couper les communications, pour que l'incendie ne les envahisse pas. Les querelles sans cesse renaissantes du système représentatif avec la royauté dans les États secondaires, et de ces États avec la Diète germanique, offraient un aliment trop combustible aux tentatives des propagandes et au passions locales. Toute l'attention du congrès s'est donc portée vers les moyens de mettre la constitution des corps germaniques en harmonie avec les chartes libérales octroyées aux peuples des moyennes et petites principautés. La force des contingens militaires, leur commandement, la police des étrangers, les droits et les devoirs de la presse, la discipline des Universités, les mesures à prendre dans l'intérêt de l'ordre public et de la paix générale, tels sont les objets qui ont été traités et arrêtés par les hommes les plus habiles et, sans contredit, les plus sages de l'Europe. La Prusse a invité les États qui sont les satellites de sa planète à entrer dans un système de douanes et une organisation commerciale qui vont resserrer des liens considérablement affaiblis par la gêne que la multiplicité des barrières produisait dans ces contrées. Cependant on a produit l'isolement du côté de la Suisse, car c'était par-là principalement que le feu menaçait de gagner l'Allemagne ; et la sagesse de la nation helvétique, ou plutôt sa position équivoque et précaire, a favorisé ces précautions.

Pendant ce temps, des mesures semblables, quoique moins apparentes, et couvertes d'un plus grand mystère, étaient prises pour toute l'Italie septentrionale, et nous sommes sur le point de voir apparaître de ce côté, après la dissolution du congrès de Vienne, une seconde confédération de tous les États de cette péninsule, Rome et Naples exceptés, auxquels leur position et leur politique conseille une entière indépendance. Voilà la réponse à la quadruple alliance des quatre États du juste-milieu. Il faut avouer qu'elle est largement et savamment combinée.

Le libéralisme ne manquera pas à ses accusations ordinaires. Il dira que ces congrès des ministres de pouvoirs absolus, cette autorité centrale d'un grand corps, rivent les fers des

peuples, et élèvent des barrières devant le progrès des lumières et de la liberté. Ceci est une question; mais alors même que l'accusation serait fondée, il faudrait remonter aux causes, et savoir par qui toutes ces précautions ont été provoquées. N'est-ce pas le principe antichrétien d'insurrection et d'usurpation qui a forcé les puissances de la terre à se retrancher contre lui, et à reprendre, au profit de leur autorité, les concessions que les peuples avaient obtenues? Il n'y avait pas au monde de populations plus prospères, plus calmes, plus véritablement heureuses, et même plus libres que les populations allemandes; le joug était si léger qu'elles le sentaient à peine. Jamais nations n'avaient eu de gouvernemens plus doux, plus paternels, moins oppressifs et moins fiscaux. Les passions individuelles étaient contenues par la sagesse et l'esprit d'ordre répandus dans les masses. Mais voilà que la révolte vient se poser devant les trônes comme un droit, et même comme un devoir; voilà que le principe d'insurrection devient la base de pouvoirs nouveaux, et que, du haut des tribunes, les rois sont sommés de se retirer et de faire place à une souveraineté fantastique. Il aurait fallu que les princes qui pouvaient se défendre fussent les plus aveugles ou les plus stupides des hommes, s'ils avaient obéi à ces injonctions.

Ensuite que peuvent envier les peuples de la Germanie à ceux de la quadruple alliance? Ce n'est certainement pas l'ordre, l'indépendance, la prospérité, l'économie que leurs gouvernemens leur procurent. Est-ce le luxe d'éloquence qui brille dans les tribunes législatives, et la gloire militaire qui s'acquiert contre les éléments? Tout cela coûte beaucoup trop cher pour être envié.

P. S. Nous l'avions pressenti plus haut : les deux légitimités espagnole et portugaise ont été prises au lancé : don Carlos et don Miguel, soutenus par l'affection des peuples, ont dû se rendre devant la chasse commencée par la quadruple alliance, et qui allait, en prenant le plus grand développement, écraser leur malheureux pays. C'est là du dévouement de rois. Quelques courtes réflexions pour finir.

Dona Maria va régner par la grâce des mercenaires étrangers de son père, et des baïonnettes que commande le général espagnol Rodil.

Les Portugais vont être gouvernés par une

constitution qu'ils abhorrent, et un prince qu'ils considèrent comme l'auteur de tous leurs maux.

Le Portugal sera au pouvoir des Anglais sous une royauté à peu près nominale.

Dona Isabelle sera reine d'Espagne par la grâce des vingt mille Anglais, Belges, Italiens et Polonais qui composent la nation de don Pedro, d'une armée française campée au pied des Pyrénées, et des secours pécuniaires et autres qu'elle a reçus de Paris et de Londres.

Cela ne laisse pas que d'être très-édifiant, fort libéral, et prodigieusement constitutionnel.

Mais ce n'est là que le troisième acte d'un drame qui en aura cinq. Nous en exposerons le plan et le développement la semaine prochaine.

ÉPHÉMÉRIDES.

Le 8 juin 517. Trois jours de pénitence et de *litanies* sont prescrits par le concile de Gironne pour terminer la semaine de la Pentecôte, en commençant par le jeudi, qu'il était alors défendu de fêter, parce qu'un reste de paganisme y rappelait le nom de Jupiter. Le jeûne des quatre-temps d'été, qui fut d'abord fixé à la seconde semaine de juin, se trouva ensuite réuni aux *litanies* de la Pentecôte; mais l'usage de jeûner le mercredi, au lieu du jeudi, avait prévalu, Jupiter étant tout-à-fait oublié.

Le 9 — 1816. Acte du congrès de Vienne. Tandis que Napoléon poursuivait un reste de puissance, qui devait, le 18 de ce même mois, lui échapper à Waterloo, les plénipotentiaires des puissances de l'Europe terminaient leurs arrangemens pour consolider la paix, que son retour en France venait de troubler encore. Le pape, qu'il avait dépouillé, et qui depuis un an était rentré à Rome, recouvre les possessions qui avaient été détachées de ses États, notamment celles que le traité de Tolentino, signé par Bonaparte lui-même, avait forcé Pie VI de céder en 1798. Le saint-siège est réintégré dans ses droits sur les Marches et leurs dépendances, le duché de Benevent, la principauté de Ponte-Corvo, et les légations de Ravenne, Bologne et Ferrare.

Le 10 — 1256. Les avocats, notaires et officiaux sont obligés par l'autorité épiscopale, dans un concile tenu à Tours, à n'exercer leurs fonctions qu'après avoir suivi des cours de droit et subi des examens, nouvelle preuve du zèle des évêques pour la propagation des lumières et la sage administration de la justice.

Le 11 — 1817. Conclusion du concordat entre le pape Pie VII et le roi Louis XVIII, pour régler les affaires ecclésiastiques de France. Les intérêts et les besoins nouveaux que la restauration avait remarqués et recueillis, rendaient nécessaire un complément au concordat de 1801. L'augmentation du nombre des sièges épiscopaux était surtout généralement demandée. Le concordat de 1817 établit en principe que le pape y pourvoirait, et quarante-deux villes furent désignées. Mais des objections et chicanes empêchèrent de rétablir plus de trente sièges, outre les cinquante existants. Les vœux de la France de 1854 ont forcé l'impunité de les laisser subsister.

Le 12 — 1798. L'île de Malte est prise par Bonaparte, et les chevaliers de l'ordre sont dispersés. Cet événement, qui ne coûta pas une seule goutte de sang aux Français, a décidé du sort de l'ordre célèbre dont Malte était le chef-lieu, et les chevaliers de Rhodes, les chevaliers de St.-Jean-de-Jérusalem ont disparu probablement pour toujours, malgré les mesures prises pour les rassembler, pour ranimer leurs cendres.

Le 15 — 874. Le concile de Douzi, diocèse de Reims, discute avec la prudence et l'exactitude les plus remarquables les moyens de prouver et de punir un inceste sacrilège qui lui avait été déferé. Les règles prescrites par les souverains pontifes et les saints docteurs sont rappelées et rapprochées d'une manière si claire et si concluante que les siècles de la civilisation pourraient ne pas mieux faire et font souvent moins bien.

Le 14 — 570. Ordination de St. Basile-le-Grand comme évêque de Césarée. Ses talents, ses vertus, sa noblesse, sa célébrité l'avaient naturellement désigné au choix du clergé et du peuple fidèle, mais en même temps à l'envie et à la fureur des ariens. Il pouvait soutenir et la gloire et la persécution, l'homme qui, répondant aux menaces de l'envoyé impérial étonné de sa fermeté, ajoutait : « Sans doute, vous n'avez « jamais parlé à un évêque. »

par sa naissance n'appartient pas à la haute noblesse italienne, est un nouveau témoignage rendu à l'empressement que met le Saint-Siège à récompenser le mérite et le talent partout où ils se trouvent.

— Après tant de combats livrés en son nom, la liberté n'a pas encore jeté au milieu de nous d'assez profondes racines pour que les cérémonies du culte catholique puissent être célébrées en paix dans la capitale du royaume très-chrétien. Cette année, selon l'usage établi depuis la révolution de juillet, les processions du St-Sacrement ont eu lieu dans l'enceinte des Églises de Paris, et la Fête-Dieu n'a point été le signal de ces pompes touchantes où l'on voyait tous les rangs confondus escorter à travers les rues la marche triomphale de l'hostie sainte. Les âmes chrétiennes, pour qui ces spectacles ont tant d'attrait, ont dû y renoncer, ou l'aller chercher ailleurs. Nous apprenons qu'une foule de jeunes gens des écoles, jaloux de rendre à leur foi un hommage éclatant, se sont transportés, comme quelques-uns d'entre eux l'avaient déjà fait l'an dernier, au village de Nanterre, pour unir publiquement leurs adorations à celles des humbles habitants de la campagne. C'est une éloquente protestation contre les clameurs philosophiques qui nous annoncent chaque jour la mort du Christianisme, et l'attiédissement de tous les cœurs. Quand une jeunesse, pleine de sève et d'avenir, ne trouve dans les opinions du monde que doute et perplexité, dans ses fêtes qu'ennui et dégoût; quand, pour satisfaire aux besoins de son âme, elle s'élance avec ardeur vers la doctrine pure et invariable de ses pères, et répudiant les joies vaines du siècle, cherche le bonheur dans les anciennes pratiques religieuses, on ne saurait sans folie proclamer l'agonie du culte qui inspire tant d'ardeur et d'enthousiasme. Au reste ce n'est pas le seul résultat favorable au catholicisme qu'ait produit l'intolérance libérale. Messieurs les ecclésiastiques de Paris, privés d'une de leurs plus pures jouissances, ont dû se sentir consolés à l'aspect de la multitude qui a rempli les Églises pendant la journée du dimanche. Tous les fidèles semblaient s'être accordés pour solemniser par une affluence extraordinaire la plus magnifique de leurs fêtes, et compenser ainsi la perte de son principal éclat.

La veille, sesont terminés dans un grand nombre de paroisses les exercices du mois de Marie. Cet usage si touchant, si plein de poésie pure et virginale, grandit chaque année, et se répand de plus en plus dans tous les classes de la société. Pendant le mois qui vient de s'écouler, nous avons vu la foule se presser pour assister aux pieux exercices consacrés à trouver la mère de pureté et la consolatrice de toutes les douleurs. Le clergé n'a rien négligé pour donner à ces réunions toute la solennité désirable.

— Le jeudi 29, Mgr l'archevêque a présidé, à l'Abbaye-aux-Bois, une assemblée qui avait pour

CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

On nous écrit de Rome. — Au prochain consistoire, vers la Saint-Pierre, il y aura promotion de deux cardinaux, Mgr. Canali, secrétaire de la Congrégation des évêques et Réguliers, et Mgr. Polidori, secrétaire de la Congrégation pour l'exécution du Concile de Trente. Ce dernier qui dans les rédactions latines retrace souvent les modèles de style qu'offrait toujours le cardinal Bumbo, a été le rédacteur de la célèbre Encyclique de N. S. P. le pape, Grégoire XVI. Mgr. Polidori qui

objet l'œuvre des petits séminaires. Un grand nombre d'ecclésiastiques, qui ont commencé jadis dans ces établissemens leur éducation cléricale, ont voulu prouver par leur présence l'intérêt et la reconnaissance que leur inspire l'œuvre destinée à les soutenir. C'est M. l'abbé Veissière, qui a été chargé de porter la parole: il s'en est acquitté d'une manière fort remarquable.

— Le lundi de la Pentecôte, M. le curé de Pontoise, chanoine honoraire de l'église de Versailles, a béni un calvaire, à Vauréal, village situé à quelques lieues de Paris. La croix a été plantée sur une place publique, au milieu du concours de presque tous les habitans que cette cérémonie avait attirés. Le discours du vénérable ecclésiastique qui la présidait, a profondément ému les assistans qui fondaient en larmes.

— Lundi dernier, à la métropole, M. l'abbé Cabias a fait l'essai de son orgue, en présence de monseigneur l'archevêque et des principaux membres du clergé de Paris. Monseigneur a examiné pendant plus d'une heure, et avec le plus grand intérêt, cette ingénieuse découverte, au moyen de laquelle on peut, sans connaître la musique, exécuter sur l'orgue tous les airs d'Eglise. Voici en quoi elle consiste: On adapte au clavier un tableau divisé de haut en bas en autant de parties qu'il y a de touches, et indiquant par des chiffres celles qui doivent être mises en jeu. Comme ce tableau est rendu mobile à l'aide de deux cylindres roulans, lorsqu'un air est fini, on rapproche du clavier les chiffres qui désignent l'air suivant. L'œil peut ainsi saisir les chiffres avec la plus grande rapidité. L'épreuve a parfaitement réussi. M. l'abbé Cabias a reçu les éloges les plus flatteurs de la part de Monseigneur, qui est entré dans tous les détails de son ingénieux procédé, et a paru très-satisfait des explications qui lui ont été données. Nous ne doutons pas que dans un grand nombre de Paroisses on ne s'empresse d'ajouter au chant dans la célébration du culte divin, le concours d'un instrument essentiellement religieux, pour lequel il n'est pas nécessaire de payer un organiste, et qui s'offrira à un prix très-inférieur à celui des orgues ordinaires.

— Le *Journal d'Indre-et-Loire* rapporte un acte de bienfaisance et d'humanité évangélique qui ne saurait recevoir trop de publicité :

« Il y a quelques jours, M. le curé de Mettray, accompagné d'un grand nombre de vigneron de la commune, s'est rendu dans la vigne d'un habitant pauvre, malade et chargé d'une nombreuse famille. Les façons nécessaires à sa modeste propriété ont été faites avec un zèle et une promptitude inconcevables. M. le maire étant venu sur les lieux pour féliciter les auteurs de ce trait généreux, les vignerons le prièrent de leur indiquer les autres indigens de la commune qui pouvaient avoir besoin de leurs secours, et précédés de ce magistrat et de leur pieux desservant, ils allèrent rendre le même bon office à plusieurs familles indigentes. De tels exemples

sont bons à citer, et l'on ne peut trop louer les hommes qui savent user ainsi de l'influence qu'ils doivent à leurs fonctions et à leurs vertus. »

— Un arrêt de la cour royale de Dijon vient encore de juger l'affaire des manécanteries ou écoles d'enfans de cœur, dans un sens favorable à M. le curé de Tarare, et contraire aux prétentions de l'Université. Voici les faits :

M. le curé de Tarare (diocèse de Lyon) et son vicaire, donnaient à leurs enfans de cœur des leçons de latin, Poursuivis par l'Université, le tribunal correctionnel de Ville-Franche les acquitta, et le jugement fut confirmé par la cour royale de Lyon. La Cour de cassation ayant annulé cet arrêt la question fut déferée à la Cour royale de Riom. Celle-ci jugea comme avait fait celle de Lyon. La Cour de cassation, persistant dans sa jurisprudence, renvoya encore la cause devant la cour de Dijon. M. Legoux, avocat-général, a soutenu l'accusation en audience solennelle, toutes les chambres assemblées. MM. Journal et Sauzet, avocats de Lyon, lui ont répondu. Ils se sont appuyés sur l'ancienneté des établissemens attaqués qui sont en usage à Lyon depuis un temps immémorial; sur le caractère de ces sortes d'écoles dont l'enseignement ne saurait être considéré comme un enseignement public; sur une décision de M. de Montalivet qui a défendu, pendant son ministère, d'inquiéter les manécanteries sur l'indépendance de l'Eglise dans tout ce qui concerne sa liturgie. Enfin, ils ont fait ressortir ce qu'il y a de misérable dans ces sortes de clicianes intentées à une époque de *liberté*, sous un régime qui promet à sa naissance d'affranchir l'enseignement de toute entrave.

Voici le texte de l'arrêt rendu le 27 mai par la Cour de Dijon :

« Considérant que l'établissement connu sous le nom de manécanterie de Saint-André de Tarare, existe légalement d'après les dispositions du décret du 30 déc. 1809, sur l'organisation des fabriques, et qu'on ne peut l'assimuler à une école publique, puisqu'on n'y admet que le nombre d'enfans fixé par l'autorité compétente; considérant qu'il est résulté des faits de la cause que l'instruction sur la langue latine, donnée aux enfans, ne comprend que ce qui est strictement nécessaire pour qu'ils prononcent correctement les chants de l'église; que cette instruction, qui n'est pas le but de l'établissement, mais le moyen de rendre les enfans de cœur plus aptes au service du culte, ne peut être considéré comme une contravention aux réglemens universitaires: par ces motifs, la Cour, sans s'arrêter à l'appel du procureur du roi de Villefranche, met cet appel au néant, et ordonne que ce don est appel sortira son plein et entier effet. »

Il est à remarquer qu'ici la Cour de cassation ayant annulé deux arrêts ou jugemens en dernier ressort, rendus dans la même cause entre les mêmes parties et attaqués par les mêmes moyens, l'arrêt de la Cour de Dijon est définitif, et qu'alors il y a lieu à inter-

prêter la loi par voie d'autorité. On sait que l'interprétation était conférée, par la loi du 16 septembre 1807, au gouvernement seul, et sans le concours des chambres; mais cette loi a été abrogée par une loi du 30 juillet 1828. Ainsi la question des manécanteries n'est plus contestable que devant la législation.

On lit dans la GAZETTE DE FLANDRE ET D'ARTOIS :

— La ville d'Estaires (Nord) qui, depuis quelque temps, désirait posséder une école de Frères, verra sous peu son espoir couronné de succès. Le conseil municipal, dans sa session de mai, a voté une somme annuelle de 900 fr. pour aider à l'entretien d'une école qui sera tenue par trois Frères. Cette somme sans doute est insuffisante; mais les notables habitants, qu'aucun sacrifice n'arrête quand il s'agit de faire le bien, y pourvoiront par des dons volontaires. Ils se sont engagés à couvrir le surplus de l'allocation nécessaire à l'entretien de cette maison, à faire les frais de premier établissement, qui s'élèveront au moins à 5,000 fr. Le local est prêt; il est donné par une famille que sa modestie nous défend de nommer.

— On nous écrit de Bordeaux :

M. l'abbé Voisin, du diocèse d'Annecy, envoyé, il y a une dizaine d'années, en Chine, à la mission du Su-Tehnen, et rappelé en Europe par ses supérieurs, est arrivé ici au commencement de mai, après un voyage de huit mois. Il s'est embarqué à Macas. A son départ, la province du Su-Tehnen jouissait d'un assez grand calme. L'église y compte soixante mille chrétiens et huit missionnaires français. Un missionnaire est parti dernièrement pour cette destination. Ce petit nombre de pasteurs met les fidèles dans l'impossibilité de les voir plus de trois ou quatre fois par an; et néanmoins ils persévèrent dans un degré de ferveur qu'on ne trouve plus parmi nous. M. l'abbé Voisin a recueilli, pendant les années qu'il vient de passer au milieu d'eux, une foule de traits fort édifiants qu'il se propose, dit-on, de publier.

— Chaque jour se révèle l'ignorance barbare qui aveugle certains esprits depuis que les passions révolutionnaires sont en jeu. A Saint-Omer, le conseil municipal vient de sanctionner la destruction de l'abbaye de Saint-Bertin et de l'hôtel-de-ville, monument du treizième siècle, dans le genre gothique, d'une élégance parfaite. Un marché aux veaux sera établi sur l'emplacement de l'antique église que l'on va démolir; et l'on substituera à l'hôtel-de-ville une maison commune moderne et sans dignité. Quel vandalisme!

— Voici le relevé des tableaux qui ornent les différentes églises de Paris :

Dans l'église Saint-Germain-des-Prés, 22 grands tableaux peints à l'huile; Saint-Sulpice, 42; Saint-Thomas, 27; Val-de-Grâce, 40; Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 52; Saint-Etienne-du-Mont, 74; Saint-

Louis-en-l'Île, 25; Notre-Dame, 65; Saint-Gervais, 59; Saint-Méry, 45; Saint-Leu, 55; Saint-Nicolas-des-Champs, 25; Bonne-Nouvelle, 40; Notre-Dame-des-Victoires, 28; Saint-Eustache, 47; Saint-Roch, 82; Saint-Philippe-du-Roule, 9; Saint-Louis-d'Antin, 17. Total, 629, dont plusieurs sont des premiers maîtres, tels que Raphaël, Le Poussin, Lesueur, etc., etc.

Le nombre des vitraux et des ouvrages de sculpture est encore beaucoup plus considérable.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES ET FAITS DIVERS.

Plusieurs membres du ministère anglais ont donné leur démission, à l'occasion de la proposition de M. Ward, relative aux propriétés de l'église établie en Irlande. Le 2 juin, la recomposition du cabinet n'était pas encore officiellement publiée à Londres. La proposition a été, dans la séance de ce jour, développée par son auteur à la chambre des communes. Lord Althorp, au nom du ministère, a adopté le principe qui consacre le droit du parlement à disposer du surplus des biens de l'église établie. Toutefois, il a demandé qu'une enquête préalable fût ordonnée par la chambre, pour constater l'état des choses. M. Ward s'est opposé à l'adoption de cette mesure; mais, après une discussion assez longue, le vote de la chambre a donné gain de cause au ministre. Ainsi la question est ajournée et ne sera reprise qu'après les travaux de la commission, que l'on présume devoir durer assez longtemps.

— On assure que l'Angleterre fait de grands préparatifs de guerre. Il ne s'agit de rien moins que de dix vaisseaux de ligne de cent à cent vingt canons, qui iraient rejoindre la flotte déjà imposante aujourd'hui, en station dans les parages de Malte. On pense généralement que cet armement est dirigé contre le cabinet de Saint-Petersbourg, dont on connaît le peu de concordance avec celui de Saint James.

— Le *Moniteur* du 5 annonce que les ratifications du traité conclu le 22 avril entre les cours de Paris, de Londres, de Madrid et de Lisbonne, ont été échangées à Londres, le 51 mai, et que le gouvernement de Louis-Philippe vient de recevoir celles des trois autres puissances.

— Trois courriers de commerce venant de Madrid gardent le plus grand secret sur ce qui se passe dans cette capitale. Il paraît que l'ambassadeur d'Autriche a quitté Madrid; que ceux de Russie et de Prusse ont fait descendre les armes qui surmontaient la porte de leurs hôtels, et se disposent aussi à partir. Des bruits d'intervention de la part de la France dans les affaires d'Espagne commencent à se répandre; on parle même d'un bataillon par régiment de l'armée d'intervention qui entrerait prochainement dans ce pays. Le

maréchal Gérard, dit-on, a quitté Paris, se dirigeant vers les Pyrénées. — Une grande incertitude règne encore sur les affaires de la Péninsule. L'évacuation de Santarem par don Miguel paraît positive; mais on n'est pas d'accord sur les causes de ce mouvement. Les uns l'attribuent à l'impossibilité de garder cette position, et au succès de la cause pédriste; d'autres n'y voient que le résultat d'un plan d'opération qui aurait pour but de donner la main aux partisans de don Carlos. On assure que les deux prétendants étaient entrés en Espagne. Cette nouvelle, qui ne s'est pas confirmée, n'a pas été non plus démentie. Pendant ce temps, les carlistes se maintiennent dans les provinces septentrionales. Les troupes de la reine sont presque partout sur la défensive.

— Des troubles ont éclaté dans plusieurs villes de France. A Reims, des ouvriers fileurs se sont réunis en grand nombre pour arrêter les bases d'un tarif. Quatorze d'entre eux ont été arrêtés par la garde nationale. On a voulu les délivrer. La garde nationale a été assaillie à coup de pierre.

— A Toulouse, un charivari, donné le jour des secondes noces d'un médecin, a été l'occasion d'un rassemblement si considérable que l'autorité a cru devoir s'en mêler. Des charges d'infanterie et de cavalerie ont été exécutés, et ont amené l'arrestation de treize individus.

— Une rixe s'est engagée à Montluçon (Allier), entre les habitans du faubourg et les membres d'un ancien club républicain.

— A Nevers, une violente dispute s'est élevée parmi deux cents jeunes gens venus en cette ville des communes voisines. L'un d'eux a eu la poitrine traversée d'un coup de pique. Les gendarmes ont été maltraités.

— Il n'est bruit que du suicide d'un militaire de la garnison de Lyon, dont le père a, dit-on, été retrouvé parmi les morts des événemens d'avril. Ce jeune homme n'a pu survivre à l'affreuse idée que peut-être la balle dont le cadavre portait la marque à l'endroit même du cœur était sortie de son fusil.

— Il a déjà paru cinq livraisons de l'*Italie*, par M. le chevalier Artaud, ancien chargé d'affaires de France à Rome et à Florence, et membre de l'Institut. Les événemens du moyen-âge y sont considérés sous un point de vue différent de celui que beaucoup d'auteurs avaient pris jusqu'ici pour ligne de départ. L'*Italie* est donc un ouvrage absolument nouveau.

Ces cinq livraisons, ornées de vingt gravures, représentant les principaux sites et les monumens dénommés dans le cours du récit, coûtent un franc. L'ouvrage entier sur l'*Italie* aura à peine douze ou quinze livraisons, et dans cette dernière sup-

position, ne coûtera que 5 francs pour 240 pages de texte inédit, et 60 planches gravées sur acier.

Le nom d'un écrivain politique à qui on doit encore des publications importantes sur l'histoire des arts et la numismatique, et qui a pu ainsi enrichir sa composition de tant de connaissances variées, assure à cette partie de l'immense entreprise de MM. Didot, appelé l'*Univers pittoresque*, le même succès qu'elle obtient pour les parties de l'Égypte, confiées à M. Champollion, et de la Grèce, rédigée par M. Pouqueville.

MM. Didot vont au-delà de ce qu'on pouvait attendre; ils ont résolu le problème des excellens livres à bon marché.

— Une société de commerce pour la colonisation de la régence d'Alger, vient de se former sous la raison A. Tayer, Soulié et compagnie. Parmi les principaux actionnaires, on cite le duc d'Orléans, le maréchal Clauzel, le général Bertrand, M. Barbet, maire de Rouen, M. de Cambacères, et M. le duc de Fitz-James. Le fonds social est fixé à 8 millions divisé en 8,000 actions. Les opérations auront surtout pour but d'introduire dans le pays la culture de plantes tropicales, telles que le coton, l'indigo, etc.; celles du mûrier et de l'olivier, et l'éducation des bestiaux. Les maisons et biens acquis seront donnés en location après avoir été disposés à l'euro péenne.

AVIS.

Nous avons, dans le courant des deux derniers mois, reçus diverses réclamations de la part de nos abonnés à qui des numéros de la *Dominicale* n'étaient point parvenus. Jaloux de ne mériter aucun reproche de ce genre, nous nous sommes assurés, de la manière la plus positive, que nos numéros étaient très-exactement déposés à la poste, et que nulle erreur ne pouvait provenir de notre fait. Une fois remis à l'administration des Postes nous ne savons plus ce que deviennent ces numéros, mais nous restons convaincus qu'il a pu se passer à leur égard des choses fâcheuses dont nous nous efforcerons de prévenir le retour.

Le Directeur-Gérant,

ANGE DE SAINT-PRIEST.

LE GOUVERNEMENT PHILOSOPHIQUE ET LE GOUVERNEMENT RELIGIEUX.

(Troisième article.)

Si l'on a suivi avec quelque attention le mouvement d'idées qui a élevé et porté peu à peu les philosophes vers le pouvoir politique, et qui a fini par remettre en leurs mains ou en celles de leurs adeptes les destinées de la France, on a pu les voir, principalement pendant le dix-huitième siècle, le cœur gonflé d'ambition sociale, tout occupés de théories qu'ils dressaient avec amour, mais sans nulle espérance de les réaliser dans une société qui paraissait solidement emboîtée dans sa charpente monarchique, et qui en réalité n'avait de bon que l'écorce, et de vert que le feuillage. Puis, les philosophes, favorisés par une subversion inouïe jusqu'alors, se placèrent à la tête des idées; les vieux chefs, qui venaient de se coucher dans leurs sépulcres, se relevèrent, pour ainsi parler, et se dressèrent en pied avec leurs chauds néophytes de 1789; les plans qu'on avait autrefois élaborés avec sollicitude, furent repris et consacrés; les philosophes se trouvèrent devenir ce qu'ils avaient souhaité d'être: ils avaient rêvé la suprématie morale des peuples, et ils se trouvèrent tout à coup les législateurs tout puissans du plus beau royaume de l'Europe. Alors, possesseurs de cette royauté qui n'était encore jamais échue aussi subite et aussi brillante à la raison humaine, les philosophes tenant sous leurs pieds la France de Louis XVI, se demandaient l'un à l'autre: Qu'en ferons-nous?

Ils en firent ce que vous savez: les théories du dix-huitième siècle sur la souveraineté de tous et de chacun, furent réalisées; la logique de ces systèmes alla se heurter à tant de têtes, qu'on la suspendit. Après plus de vingt années, qui furent pour les philosophes le temps de la captivité, il leur a été donné de rebâtir le temple. Ils l'ont reconstruit sur le plan de 1789, c'est-à-dire d'après les données des théories encyclopédiques; mais leurs idées émises et calculées sans avoir tenu compte des réalités sociales, ont été forcées de se mentir à elles-mêmes; les principes des philosophes ont refusé de donner leurs conséquences propres et directes, et ils en ont adopté d'autres qui sont leur négation. Ainsi, à l'heure

qu'il est, comme nous l'avons déjà fait voir, le dix-huitième siècle conduit la société; mais ce n'est pas au nom des maximes qu'il avait prêchées. Son pouvoir est moins une idée qu'un fait rajusté et rapiécé; ce qui prouve qu'il n'y avait rien au fond de la politique des encyclopédistes, puisque le monde qu'ils ont eu en leur puissance a glissé dans leurs mains.

Certes, c'est à d'autres conditions de vie et de force que le Christianisme se présente de nouveau pour gouverner les nations. Nous disons se présente de nouveau, car il ne faut pas oublier que la civilisation de l'Europe est son ouvrage, et que l'ombre qui s'est répandue sur la société pendant ces quarante dernières années, vient de ce que ce soleil s'est éclipsé derrière nos erreurs. Le monde moderne appartient au Christianisme; il l'a nourri de sa parole pendant les longues douleurs de son enfance; il a garanti son berceau des Goths qui venaient de l'est, des Huns qui venaient du nord, des Saxons qui venaient de l'ouest et des Arabes qui venaient du midi; il l'a doucement bercé et endormi au son de l'orgue et des cloches de ses cathédrales; et puis il lui a livré comme jouets, à son réveil, ces mille merveilles de l'art du moyen âge, flèches, donjons, vitraux. Les philosophes n'ont pris le monde que grand, riche et instruit; le Christianisme l'avait reçu pauvre, ignorant et désolé. Les philosophes lui ont donné en échange de beaucoup de sang et de larmes, quelques pauvres théories dont eux-mêmes ne veulent plus; le Christianisme lui a fait toutes ses réalités de mœurs, de lois et d'arts; et c'est au nom de tous ses bienfaits passés et de son antique patronage, qu'il reprend aujourd'hui la société sous son aile blanche. C'est l'ouaille égarée, c'est l'enfant perdu.

Et d'abord c'est une chose juste, naturelle, et légitime, que le principe qui a créé et coordonné les élémens d'une société, s'en empare et les mette en œuvre. Celui-là qui a donné naissance aux instincts sociaux, les peut seul distinguer et satisfaire. Nul n'élève mieux l'arbre que celui qui l'a planté. Quelle notion intime et quelle expérience des peuples pouvaient avoir les philosophes, eux qui n'avaient constitué aucun peuple, fondé aucune morale, enseigné aucune de ces vérités indispensables à la vie? Imagine-t-on rien de plus téméraire, que de s'emparer subitement des faits que l'histoire avait successivement fait naître dans un pays, et de prétendre leur imposer des lois arbitrai-

rement calculées, comme si tous les faits n'existaient pas en vertu de causes distinctes, et ne se développaient pas inflexiblement selon des lois tirées de ces causes elles-mêmes? Le Christianisme seul peut faire cela: il s'empare d'un peuple, parce qu'il l'a réuni; il modère ses mœurs, parce qu'il les a faites; il corrige ses lois, parce qu'il les a sanctionnées; il sait enfin tous les secrets de la civilisation, comme l'artiste sait les secrets de son œuvre; et pour lui, il est temps à toute heure de reprendre la tâche à l'endroit où il l'a laissée, parce que le monde n'a pas cessé d'être sien, et que ce monde reconnaîtra toujours la voix qui l'a tiré du néant, et qui a lancé la société dans son orbite.

D'un côté, les prétentions politiques du Christianisme sont donc tout-à-fait naturelles; il reprend son ouvrage, il tend la main au fils de sa doctrine, il dirige la civilisation après l'avoir faite. D'un autre côté, elles sont tout-à-fait légitimes, car il se présente comme la manifestation magnifique de Dieu, et aussi comme la satisfaction la plus complète des nécessités humaines.

Il y a eu quelque chose de singulier et d'instructif à remarquer dans les tentatives qui ont été récemment faites par quelques ordres particuliers de philosophes pour s'emparer de la direction de la société. Les sectaires ont d'abord mis un grand soin à ne heurter aucun des élémens anciens de la société, comme ils ont mistoute leur sollicitude à tenir compte des élémens nouveaux; mais ce qui n'avait encore jamais été fait depuis Jésus-Crist, ce que le dix-huitième siècle aurait surtout raillé et moqué, c'est qu'ils ne se sont pas contentés de pourvoir à l'organisation ou de l'industrie, ou de la science et des arts, ou de l'administration générale, ou de la politique; ils ont considéré tout cet immense travail comme partiel et incomplet, et ils ont unanimement senti la nécessité de réunir les fils épars de leur doctrine sociale dans une religion.

Nécessité singulière où est l'humanité d'être ramenée au vrai par mille routes, soit qu'elle suive la pente de son cœur, soit même qu'elle se livre nonchalamment au courant de ses idées. Un philosophe du dix-huitième siècle avait dit qu'il faudrait inventer Dieu s'il n'existait pas. Eh bien! de nos jours, on a inventé une religion, une théosophie complète, comprenant les notions sur Dieu, ses rapports avec le monde sensible, et la destinée définitive de tous les êtres créés de l'univers.

Cependant cette grande attention ainsi tournée vers les idées religieuses, à une époque d'indifférence, n'avait, dans l'esprit des sectaires nouveaux, d'autre but que de donner une religion pour base à l'organisation sociale; tant c'est aujourd'hui, dans l'esprit de ceux qui réfléchissent, une vérité importante et démontrée, que la nécessité d'unir les idées religieuses aux idées politiques, et de faire marcher les États comme l'homme d'Ovide, les yeux levés vers le ciel!

En effet, le tourment des politiques modernes, c'est la difficulté qu'ils éprouvent à produire ou à maintenir l'unité dans la constitution des royaumes, et à empêcher la production de ce qu'ils appellent, depuis le *Testament politique* du cardinal de Richelieu, un État dans un État. C'est là un obstacle auquel tous les publicistes se heurtent, et que les sectaires dont nous parlons ont voulu éviter, en synthétisant leurs théories sociales dans une religion qu'ils avaient faite exprès. C'est là encore ce qui a été pour la France une source de troubles, et pour son gouvernement un sujet continuel de petites et de mesquines tyrannies, en exigeant le sacrifice des associations religieuses qui s'étaient formées sous la restauration, et en mettant en état de suspicion légale les associations les plus saintes et les plus morales qui existent aujourd'hui, ou qui se formeront désormais.

Et cependant les publicistes et les gouvernemens auront beau faire; tant qu'ils ne feront pas de la religion la base de leurs principes, il y aura toujours, même de la part des citoyens les plus paisibles et les plus honorables, des dissidences dangereuses; il se formera des tendances à une production d'un État dans un État; car les lois politiques et les constitutions n'embrassant pas l'homme tout entier, elles laissent en dehors de leur cercle les sentimens religieux et les idées morales. Ces sentimens et ces idées pencheront incessamment vers une synthèse qui leur soit propre; ils chercheront à s'unir, à s'allier, à se constituer, à se traduire extérieurement en certains actes matériels, car c'est le propre de la pensée de devenir concrète; c'est le propre de l'intelligence de passer du monde idéal dans le monde réel.

Tant que la politique et la religion ne marcheront pas de concert, elles seront rivales; car de penser qu'elles vivront côte à côte, sans s'enquérir l'une de l'autre, il n'y faut pas son-

ger. De vouloir, comme disent nos hommes d'état, que le clergé reste dans ses attributions, c'est une folie, dans le sens restreint où ils l'entendent; car le clergé, qui n'est ni ambitieux, ni brouillon, le clergé ne veut rien que ce qu'ordonne le catholicisme; mais le catholicisme ordonne impérieusement dans la sphère des notions religieuses et des notions morales; celles-ci ordonnent aussi impérieusement dans la sphère des relations domestiques; et comme, en définitive, tout royaume, quelque vaste qu'il soit, se réduit aux proportions de la famille, il en résulte que toutes les lois rentrent dans les lois de la famille : celles-ci dans les notions morales, celles-ci dans les notions religieuses, celles-ci dans le Christianisme. C'est en vérité une chose merveilleuse que d'en être réduit à démontrer la connexité intime de toutes les lois humaines. Est-ce que l'homme n'est pas un? Les païens eux-mêmes étaient parvenus à des notions plus justes : ils représentaient Jupiter enlaçant les dieux et les hommes avec la chaîne d'or qui portait du pied de son trône.

Oui, et les sectaires qui se sont élevés pendant ces derniers temps l'ont bien reconnu : il faut qu'un gouvernement soit religieux. Maintenant le Christianisme peut-il servir de base à un gouvernement de ce monde? Nous le croyons fermement; et nous exposerons là dessus les élémens et les motifs de notre opinion.

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE DE FRANCE.—M. MICHELET.

Il s'est produit en France, durant ces vingt dernières années, un certain ordre d'esprits qu'il serait bien difficile de caractériser exactement, et qu'il est plus aisé de faire connaître en disant ce qu'ils ne sont pas, qu'en affirmant ce qu'ils sont. Avant tout, ce sont des intelligences remarquables, qui ont des proportions originales et grandes, et qui révèlent au plus simple examen une puissance dont on sent l'énergie, mais dont on comprend mal et confusément la nature. Pour ce qui les distingue, c'est d'abord un éloignement profond de l'aridité d'âme et de l'incrédulité du dix-huitième siècle, de ses habitudes de dénigrement et de sarcasme, et de ses théories de désorganisation. Ensuite, quoique

singulièrement rapprochés du catholicisme, surtout par rapport aux voltairiens, ils demeurent néanmoins, vis-à-vis de ses dogmes et de son histoire, dans une sorte d'indépendance, d'individualisme et de libre arbitre qui livre à leur interprétation facultative une foule de points capitaux que l'Eglise a fixés. En un mot, ils ne sont pas encyclopédistes, il s'en faut; mais ils ne sont pas non plus catholiques, il s'en faut aussi; d'ailleurs beaucoup plus sympathiques au Christianisme qu'à toute autre idée; en quête, dans l'intérêt de l'humanité, de toutes les choses nobles et belles, et les cherchant avec une infatigable ardeur à travers tous les systèmes qui sont tombés jusqu'à présent de la main des hommes.

Cette généralité d'esprits que nous signalons, et qui est encore trop peu dessinée pour avoir un nom, se divise même, à l'heure qu'il est en plusieurs spécialités diverses, lesquelles ne s'avouent peut-être pas toutes entre elles leur alliance et leur fraternité, mais se tiennent au moins par les qualités négatives que nous avons énoncées. Ainsi, cette nouvelle couche intellectuelle, si nous pouvons ainsi parler, qui recouvre presque entièrement, et qui probablement recouvrira tout-à-fait l'éclectisme, doctrine qui semblait promettre plus qu'elle n'a tenu, et qui est aujourd'hui aussi usée dans l'opinion que les hommes qui l'ont introduite et professée; cette couche intellectuelle, disons-nous, contient déjà ses poètes, ses philosophes, ses publicistes et ses historiens. Occupons-nous particulièrement de ceux-ci, et parmi eux choisissons M. Michelet.

Chef de section aux archives du royaume, maître de conférences à l'Ecole normale, suppléant de M. Guizot à la Sorbonne, M. Michelet possède tous les élémens matériels que réclame la mise en œuvre d'une idée. Nous devons ajouter que les élémens moraux ne lui manquent pas. Encore jeune, ardent, actif, doué d'une parole brillante et incisive, il a l'opiniâtreté réfléchie du travail intérieur, et la confiance communicative de la prédication publique. M. Michelet se trouve ainsi à l'épreuve la plus difficile, mais la plus décisive et la plus belle qu'il pût souhaiter. Le gouvernement et son propre mérite ont fait à ses idées de magnifiques conditions; nous verrons bien ce qu'elles produiront.

Nous ne voulons pas dire que M. Michelet en soit à commencer son œuvre, et que tous les ouvrages que le public a reçus de lui ne

soient pas dignes de l'attention qu'ils ont obtenue; mais autre chose est jeter un aperçu dans un livre, autre chose est le jeter dans le public. A un homme placé comme M. Michelet, il faut une école, et non pas des lecteurs. Si son idée est vraiment bonne, cette école se fera; si elle est mauvaise, l'école se fera peut-être aussi: mais, par le temps de lutte intellectuelle où nous vivons, le règne des fausses théories n'est pas long; elles naissent et meurent vite. C'est cette sanction du temps et de l'expérience morale que nous appelions tout à l'heure sur l'idée de M. Michelet, et après laquelle il sera pleinement reconnu et constaté jusqu'à quel degré elle doit monter dans l'échelle scientifique et l'estime contemporaine.

Par instinct, par raisonnement, nous ne savons trop lequel, mais assurément par une inspiration fort heureuse, M. Michelet a fait précéder ses travaux d'histoire moderne par des travaux d'histoire ancienne. Il y a pour tous les peuples une certaine période qui est à peu près la même, celle du commencement des institutions et de l'assiette définitive des familles: il vaut mieux l'étudier chez les nations primitives que chez les nations modernes, parce qu'elle y est moins compliquée d'accidens étrangers et d'éléments accessoires. Soit hasard dans les études, soit spontanéité dans le plan, M. Michelet a commencé ainsi sa carrière d'histoire. Le livre par lequel il est entré dans le monde savant est une traduction de Vico, tandis que M. Edgard Quinet, son ami, et alors son rival, y entrait pareillement par une traduction de Herder.

Nous ne voulons pas dire ici toute notre opinion sur la traduction de Vico, et surtout sur l'introduction que M. Michelet y a placée: ce ne serait pas d'ailleurs la première fois qu'un traducteur, même d'un aussi grand mérite, ne serait pas entré jusqu'au fond des théories qu'il s'est chargé d'interpréter. Que M. Michelet soit dans l'erreur dans son appréciation de Vico, ou que nous y soyons nous-mêmes dans notre appréciation de M. Michelet, ce qu'il y a de sûr, c'est qu'un pareil travail était une merveilleuse préparation pour écrire l'histoire. Même à ne prendre qu'une très-petite partie des aperçus que le juriste napolitain a semés avec tant de profusion, c'était se placer de beaucoup, au moins dans les principes de l'histoire, au-

dessus des noms les plus célèbres et des travaux les plus estimés.

Vinrent ensuite les deux premiers volumes de l'*Histoire romaine*, un commencement de livre fort remarquable, quoiqu'on y sente l'influence continue de Niebuhr, et quoique certaines parties y soient bien incomplètes: comme celle des familles (*gentes romane*) ce qui équivaut à la noblesse française, ou anglaise, ou allemande), et certaines autres bien tronquées, et même quelquefois bien faussées, comme celle du droit; puis l'introduction à l'*Histoire universelle*, exposé singulièrement pittoresque et chatoyant de la doctrine historique de l'auteur; puis encore des livres destinés à la jeunesse, mais supérieurs de beaucoup aux recueils empiriques qu'ils remplaçaient, l'*Abrégé de l'Histoire moderne* et l'*Abrégé de l'Histoire de France*; enfin, l'*Histoire de France* elle-même, ouvrage capital de M. Michelet, qui fondera principalement sa renommée, et qui exprimera sa valeur comme philosophe et comme écrivain.

L'histoire de France, qui aura cinq volumes, n'est encore parvenue qu'au second. M. Michelet, suivant en cela des idées d'innovation que nous approuvons de toutes nos forces, n'a pas fait commencer nos annales à Pharamond, pour les suivre et les morceler de règne en règne. D'abord, outre que Pharamond et ses successeurs, jusqu'à Clovis exclusivement, ne sont mentionnés nulle part que dans une chronique peu ancienne, d'une autorité médiocre, et sans aucune espèce de développement, et que par conséquent ces rois prétendus ne peuvent donner lieu qu'à une nomenclature inutile, il est visible au moins clairvoyant qu'il n'y a aucun rapport entre des chefs de tribu, qui peuvent après tout n'avoir même pas existé, et les destinées de ce vaste pays qui s'est appelé la France. M. Michelet s'est donc attaché aux races elles-mêmes qui couvraient le sol; il les a longuement et péniblement étudiées, et cherché les véritables commencemens de l'*Histoire de France* dans leur origine, leurs mœurs, leurs migrations diverses et leur établissement définitif.

Il y avait encore d'autres raisons pour que M. Michelet s'attachât à l'histoire des races; des raisons supérieures, et qui tiennent à sa manière de penser sur la méthode à suivre en écrivant l'histoire. Les annales de notre pays et de tous les pays ont été abordées d'une

oule de points de vue divers, et la plupart assez partiels. Tel a fait dominer l'élément royal, par exemple; tel, l'élément ecclésiastique, tel l'élément noble; tel autre, l'élément démocratique. M. Michelet croit, et en cela nous adoptons tout-à-fait son opinion, que ce sont là des manières incomplètes d'envisager l'histoire; que les événemens, que la civilisation tout entière, découlent de l'homme, qui est la source de l'activité sociale, et que dès-lors l'histoire doit être racontée du point de l'homme, comme du point de vue de son principe générateur.

Or, ce qui frappe le plus, ce qu'on rencontre immédiatement devant soi en abordant l'idée de l'homme, c'est sa personnalité, c'est-à-dire ses instincts physiques et moraux. Voilà comment M. Michelet a été conduit, par une méthode qui lui est propre, à commencer par l'histoire des races. C'est un travail très-beau et très-méritoire, qui offre le résultat de tous les efforts tentés dans ces matières, et qui donne une fort noble idée de l'opiniâtreté scientifique et de la netteté d'esprit de son auteur.

Le second volume passe de l'homme à la terre, de la personnalité à la géographie, c'est-à-dire des races considérées dans leurs instincts aux races considérées dans leurs actes nationaux et civilisateurs. Si nous n'avons eu que des éloges à peu près sans restriction à donner au premier volume, il n'en est pas de même du second : non pas qu'il sorte de la méthode de M. Michelet, non pas qu'il soit moins curieux, moins bien écrit, moins remarquable en fin, artistement parlant; sous tous ces rapports, il est de beaucoup supérieur au premier. Mais c'est ici que perce et se manifeste cette doctrine encore flottante et peu nettement formulée, dont nous parlions au commencement de cet article; qui n'est pas l'esprit négatif et stérile du dix-huitième siècle; qui n'est pas non plus l'esprit affirmatif et fécond du Christianisme; qui ne ressemble absolument à aucune des théories formulées en France, en Allemagne, en Ecosse ou dans l'antiquité; et qui a cela de singulièrement osé et présomptueux, qu'elle se prend à juger de quoi que ce soit, sans indiquer son propre point de départ et sans laisser apercevoir sa base.

Le Christianisme, son établissement, ses dogmes, sa science philosophique, sa littérature, ses arts occupent une grande place dans le second volume de l'*Histoire de France*; et

c'est là que fourmillent, le mot n'est pas trop fort, les hérésies de toute sorte, relativement à toute sorte de points. Or, une chose à laquelle M. Michelet n'a peut-être pas fait une attention assez grande, c'est qu'une hérésie est avant tout une erreur historique. En effet, donner aujourd'hui aux dogmes chrétiens une interprétation qui n'est pas celle que leur a donnée l'Église, c'est affirmer que le développement naturel du catholicisme n'était pas celui qu'il a atteint, et que les conséquences de l'Évangile n'étaient pas celles qui ont été tirées. Or, c'est là une erreur : le catholicisme se compose de toutes les choses qui font qu'il est lui, c'est-à-dire de tous les détails de sa propre histoire. Tout ce qui ne fait pas partie de l'interprétation que l'Église a donnée aux dogmes du catholicisme, n'est pas du catholicisme, et à plus forte raison tout ce qui y répugne. Ainsi, dire que la religion a varié au treizième siècle, tandis que l'Église renie le mouvement excentrique qui a pu s'opérer alors, c'est commettre une grande erreur, parce qu'il n'y a religion que là où la religion se reconnaît elle-même, et que c'est faussement imputer au catholicisme une variation que le catholicisme affirme lui être étrangère, et dont la première condition d'existence est de s'être faite en dehors de lui. L'Église n'a pas nié le mouvement d'Abélard et de son école; mais elle l'a condamné, et par conséquent elle n'en est pas responsable. Tout ceci revient à dire qu'une hérésie interprète une doctrine autrement que celle-ci ne s'interprète elle-même; qu'elle sort par conséquent du giron, et qu'elle a le tort de vouloir se faire passer pour le membre d'un corps qu'il était dans sa destinée de tuer.

Nous exceptons du reproche grave, plus que cela, de la condamnation que tout catholique doit faire peser sur le second volume de l'*Histoire de France*, d'abord le commencement qui est relatif à la géographie des provinces; ensuite la fin qui est relative à l'art chrétien, improprement appelé *gothique*, et surtout à l'architecture religieuse du moyen-âge. Toute cette dernière partie est pleine d'aperçus brillans, et elle est écrite avec une chaleur et une richesse de style bien rare.

Le troisième volume doit contenir les institutions; nous souhaitons qu'il vienne remplir bientôt les lacunes qui déparent les deux premiers.

M. Cousin, membre l'Université et de la chambre des Pairs, vient de faire un *livre d'instruction morale et religieuse*, à l'usage des enfans catholiques, et M. le ministre de l'instruction publique en a fait acheter pour cinquante mille francs, c'est-à-dire environ quarante mille exemplaires qui sont destinés pour toutes les écoles élémentaires, les collèges et les pensionnats où l'on suit les directions philosophiques de l'Université. M. Cousin est un philosophe éclectique, c'est-à-dire sensualiste, et rationaliste en partie double. M. Guizot, ministre de l'instruction publique, est un calviniste de l'école de Genève, c'est-à-dire un spiritualiste socinien. On voit quelle bonne recommandation doit nous offrir un catéchisme catholique, opéré par un de ces messieurs et protégé par l'autre?

M. Cousin nous dit dans sa préface que son livre ne contient rien qui ne soit consacré. Comment l'entend-il, cette expression-là? Voilà ce qu'il n'a pas cru devoir expliquer de manière à se faire bien entendre. Ce sera consacré par le suffrage de M. Guizot, sans doute, et c'est une consécration qui ne saurait suppléer pour des catholiques à l'approbation de M. l'Archevêque de Paris.

M. Cousin, dans son extrait du *Catéchisme à l'usage du diocèse*, a pris la liberté d'y changer, ou, pour parler à la manière de M. Guizot, d'y réformer une foule de choses. Par exemple, il ne veut pas convenir que Dieu soit un être *immuable* et *indépendant*; c'est un être *incompréhensible*, dit-il, et le mot *Providence* est encore une expression que M. Cousin n'a pas manqué de réformer. *La sagesse de l'Être infini* lui paraît plus philosophiquement progressive et moins surannée. Il paraît que M. Cousin ne saurait accorder l'indépendance et l'immuabilité qu'à la pensée doctrinaire et philosophique du 7 août.

Dans un extrait qu'il a fait de l'Ancien Testament et du Nouveau, pour mettre en tête de son catéchisme réformé, M. Cousin s'est permis de faire des omissions les plus singulières; et par exemple, il n'a rien voulu dire qui puisse se rapporter à l'autorité de Moïse sur les Hébreux, non plus qu'à la transmission de l'autorité parmi les Rois d'Israël. Les protestans ses devanciers avaient retranché de leur Bible le livre des Machabées, par hostilité contre le dogme du purgatoire, et parce

qu'on y voit que le dernier de ces héros avait fait des prières pour obtenir le salut de ses frères morts. C'est un des livres saints que les protestans d'aujourd'hui tiennent encore pour *apochryphes*; mais le siècle est progressif, et l'on peut ajouter présentement aux cent soixante-neuf chapitres de la Bible qui ont été retranchés par les protestans, le *Livre des Rois*, qui déplaît à M. Cousin, pair de France, à la création du roi Louis-Philippe. Nous nous réservons de revenir sur ce catéchisme philosophique dans un article plus étendu, et nous nous bornerons à remarquer pour aujourd'hui que M. Cousin est un des philosophes les plus *spéculatifs* que puisse fournir une école éclectique. Il est arrivé d'Allemagne un jeune docteur qui s'est avisé d'ouvrir un cours de philosophie germanique; et ce qu'il est résulté de ses deux premières leçons, c'est que le manteau platonique de M. Cousin, pair de France, est un composé de lambeaux philosophiques, empruntés à tous les idéologues allemands, y compris le pauvre Fichter. On est allé trouver ce téméraire, à qui l'on a représenté qu'il était au nombre des *réfugiés politiques*, et qu'il ne pouvait rester à Paris que sous le bon plaisir des ministres doctrinaires. On lui a dit ensuite qu'au lieu de parler sur la *philosophie germanique*, il devrait ouvrir un cours de *psychéisme universel*: ce qu'il a fini par accepter, moyennant une *gratification* de six mille francs, payée par M. Guizot sur la caisse de l'instruction publique; et de plus, on a mis gratuitement à sa disposition une grande salle de la rue Taranne, dont M. Guizot est resté locataire, et qui servait aux réunions de sa société de la *morale chrétienne* avant la révolution de juillet. Tout en y professant le psychéisme on a grand soin de n'y rien dire qui puisse alarmer M. Cousin; mais la délibération de l'Université relativement aux 40 mille catéchismes à 25 sous, est encore sa meilleure spéculation philosophique.

ÉCONOMIE SOCIALE.

Le peu d'étendue que nous avons été contraints de donner aux idées que nous avons émises, dans notre dernier numéro, sur les principes de l'économie sociale, nous fait craindre de n'avoir pas été complètement compris par nos lecteurs, et nous engage à développer un

peu nos principes, et à en montrer l'application immédiate à quelques-unes des questions qui occupent aujourd'hui en sens divers les esprits. Dans l'état actuel de la science des richesses, et au milieu des divers systèmes qui se combattent et se nient, nous avons dit qu'il ne nous semblait pas possible de partir de principes absolus admis sans réserve, dans la crainte que des faits nouveaux, ou dont on n'aurait pas tenu compte, ne vissent démentir les déductions de la théorie. Nous avons dit qu'en économie politique, pas plus que quand il s'agit de la politique elle-même, il n'était possible, tout en marchant dans les voies du progrès social, de se dispenser de tenir compte de tous les faits existans, de toutes les positions, de tous les intérêts acquis. La science qui dogmatise sans les faits sociaux ou en soumettant les faits à ses spéculations, au lieu de soumettre ses spéculations aux faits, s'expose à de cruels mécomptes; l'histoire de l'économie politique, aussi bien que celle des constitutions politiques, pourrait nous en fournir des exemples frappans.

Au-dessus des théories d'économie sociale et des systèmes qu'elles ont fait naître, nous élevons donc ces deux maximes qui nous paraissent devoir dominer les uns et les autres : point de principes absolus qui ne fléchissent en face des faits ; respect, même en marchant dans les voies du progrès, à tous les intérêts acquis, à tous les faits existans. Ce n'est que sous l'abri de ces deux maximes conservatrices que les préceptes de la science pourront être appliqués sans péril.

Prenons quelques-unes des grandes questions de l'économie sociale qui paraissent avoir été résolues de la manière la plus complète et la plus unanime : la question des colonies, par exemple. Rien de plus clair, rien de plus rigoureusement logique, rien de plus persuasif que les raisonnemens à l'aide desquels l'école de Smith, plutôt que Smith lui-même, a démontré que les colonies sont une charge, et ne sont qu'une charge pour les Etats de l'Europe qui ont le malheur d'en posséder quelques-unes, et qu'ils doivent abandonner. J. B. Say (1) et ceux qui suivent ses principes, prouvent très-bien que nos colonies des Antilles, par exemple, nous coûtent fort cher,

parce que nous supportons une grande partie de leur administration militaire, civile et judiciaire, et qu'elles ne nous offrent en échange que l'obligation où nous sommes de leur acheter fort cher des produits que nous paierions moitié moins cher ailleurs. Cela est vrai : telle est la nature du sol de nos colonies qu'elles ne peuvent produire qu'à des prix fort élevés les denrées que d'autres pays plus favorisés produisent en abondance à des prix fort minimes. Par suite de cette infériorité réelle, nous sommes forcés, pour que nos colonies puissent vendre leurs produits, qui ne supporteraient pas la concurrence, de leur assurer le monopole du marché national, soit en prohibant la vente des denrées étrangères, soit en les frappant de droits d'entrée tellement élevés qu'ils équivaillent à une prohibition. C'est ce qui a lieu en effet ; et par là la France, outre les frais d'administration que nécessite la conservation de ses colonies, dépense annuellement vingt ou trente millions ajoutés au prix des denrées équinoxiales qu'elle consomme (1). Et de plus, le grand nombre de ses habitans est privé de l'usage de ces denrées, dont il ne peut supporter les prix élevés.

Tout cela est vrai : la France gagnerait à se séparer de ses colonies, non pas seulement parce qu'elle épargnerait les millions que leur conservation lui coûte, mais parce que l'abaissement du prix des denrées des tropiques en répandrait la consommation parmi les classes inférieures. Aucune vérité ne nous paraît mieux établie ; mais s'ensuit-il que nous puissions atteindre subitement un résultat si désirable ? s'ensuit-il que la France doive et puisse abandonner ses colonies ? Oui, répond impitoyablement la science. Mais nous, qui soumettons toujours les préceptes de la science aux faits et aux intérêts existans, nous qui subordonnons la logique à la raison, nous répondons que cela ne se peut pas.

A l'existence des colonies en effet sont attachés une foule d'intérêts acquis, d'intérêts légitimes, qu'il serait non seulement injuste, mais imprudent de fouler aux pieds. Des rapports étroits unissent les colonies à la métropole, et la métropole aux colonies. Une masse énorme de capitaux de toute nature est engagée dans leurs relations réciproques. Un

(1) Traité d'économie politique, chap. 19, t. 1^{er}, p. 365.

(1) Ce qui coûte 50 fr. aux Antilles françaises, n'en coûterait que 55 à la Havane. Dans l'Inde orientale, il coûterait encore plus de moitié moins.

grand nombre d'établissements se sont élevés pour les favoriser. Une industrie nouvelle et étendue, avec tout son entourage d'établissements industriels, la fabrication des sucres de betteraves est née à l'abri du monopole de nos sucreries des tropiques. Rompons violemment les rapports qui unissent la France à ses colonies; non-seulement celles-ci périront, privées des privilèges sous l'appui desquels elles prospèrent; mais l'industrie nationale, qui s'est entée sur la leur, périra avec elle; mais tous les intérêts qui sont engagés dans les spéculations coloniales ou périront, ou recevront une secousse dont ils se releveront difficilement. Le mal serait réel, profond, irréparable pour un grand nombre de nos villes maritimes. Sans doute, à nos yeux, ce ne serait pas un mal que la fabrication des sucres indigènes périclât; car le sucre des tropiques coûterait, sans les privilèges, plus de moitié moins cher que le sucre de betterave. Mais la destruction subite de cette industrie emporterait avec elle la destruction d'une grande partie des capitaux qui l'alimentent, et ce serait un mal réel. Que faire donc? Faut-il rester éternellement dans un état de choses démontré si mauvais? Non, sans doute; mais il faut préparer progressivement et sans secousse le passage à un état meilleur; mais il faut faire rentrer peu à peu dans un cours naturel les capitaux engagés dans une voie fautive et trompeuse; il faut les avertir que leurs produits actuels sont factices et périssables. La transition, opérée insensiblement, se fera sans danger. C'est un malheur qu'elle ne puisse être subite; mais tels sont les déplorable inconviens d'un mauvais système et de mauvaises institutions, dit Smith, qu'ils engagent même l'avenir et rendent difficile le retour à un état de choses meilleur (1).

Au reste, cette grande question de l'existence et de la conservation de nos colonies ne peut manquer de se trouver résolue avant peu d'années; et c'est une raison d'agir avec prudence pour tous les hommes qu'elles intéressent. La force des choses elle-même les tuera. Les Antilles ne peuvent subsister à nos yeux, même dans l'état d'infériorité où elles se trouvent, que par la continuation d'un abus monstrueux. Il nous paraît démontré que les Antilles, et surtout les Antilles françaises, ne

peuvent cultiver leurs produits qu'à l'aide de l'esclavage. Or, cet état de choses ne saurait subsister long-temps. La diminution progressive des esclaves aux colonies, et la prohibition de la traite, qui ne sera pas toujours impunément violée, feront disparaître peu à peu l'esclavage, et avec lui les spéculations dont il est le soutien. D'ailleurs, il est pour nos colonies une autre cause de ruine non moins immédiate et sûre : c'est la colonisation et la civilisation de l'Afrique septentrionale. Si le gouvernement actuel tient la promesse qu'il a faite de nous conserver cette riche conquête, nous ne doutons pas que son sol, propre à toutes les cultures, ne puisse bientôt nous fournir tout ce que la France consomme annuellement de denrées équinociales; et comme on ne songera probablement pas à soumettre les produits de nos possessions d'Afrique à des prohibitions en faveur de nos possessions des Antilles, celles-ci se trouveront placées en face d'une concurrence inévitable et qu'elles ne pourront pas soutenir.

En voilà beaucoup peut-être sur cette grande question des colonies, sur laquelle nous ne donnons cependant que quelques aperçus, afin de faire comprendre comment nous appliquons nos deux principes prédominans sur la nécessité de s'écarter des systèmes absolus, et de n'admettre au nom de la raison que les progrès suffisamment préparés. Partout ces mêmes principes doivent recevoir les mêmes applications. La science systématique a beau démontrer l'utilité de la liberté illimitée des relations commerciales; les faits lui répondent par l'utilité de leur conservation au moins momentanée. Levez subitement les obstacles qui s'opposent à ce que telles ou telles de nos industries nationales se trouvent en concurrence avec les industries analogues des nations étrangères; levez ces obstacles à l'abri desquels elles sont nées, et exposez-les aux concurrences qu'elles ne sont pas préparées à soutenir, et vous allez les faire périr. L'existence des industries indigènes peu favorables sera quelquefois un mal; mais ce mal, qu'il ne fallait pas laisser naître, on ne peut le détruire subitement sans en causer de plus grands. Ainsi, par exemple, les taxes sur les bestiaux sont un mal, puisqu'elles diminuent la concurrence étrangère qui ferait baisser le prix de cette utile denrée pour les classes pauvres. Mais à l'ombre de ces taxes, des intérêts se sont établis,

(1) *Richesse des nations*, liv. 4, chap. 7.

des terres ont été livrées à un genre de culture pour laquelle elles sont peu favorables, des propriétés ont reçu une augmentation factice de valeur qui a passé dans le commerce. Détruisez tout à coup ces taxes, et vous compromettez une multitude d'intérêts légitimement acquis. Que faire encore ? Attendre et préparer le progrès.

La même loi de raison, de sagesse et de justice s'applique à toutes les questions d'économie sociale. Mais il est des considérations d'un autre ordre, qui s'opposent également à l'application des principes absolus de la science. Il nous est resté du philosophisme du XVIII^e siècle la déplorable manie d'appliquer aux sciences morales et politiques la rigueur des déductions mathématiques, et d'aller en tout au bout de la logique, qui n'est pas la science la plus sociale qu'il y ait. De sorte que nos sophistes politiques ou économistes s'enfoncent à l'envi dans les conséquences de leurs principes, sans s'inquiéter des faits qui les contredisent, ou sans les comprendre; sans s'inquiéter davantage de concilier les principes divers qui règlent la marche des sociétés. Pour nos politiques, ce qu'il faut, c'est, selon les positions, de la liberté ou de l'ordre à tout prix. Pour nos économistes, ce qu'il faut, c'est de la richesse; il n'y a que cela pour eux dans les sociétés. Et voilà pourquoi nous avons entendu de si déplorables principes hautement professés, notamment dans la question des diocèses de 1822.

Aux yeux de nos sophistes, il n'y avait là qu'une question de calcul et de richesse; nul compte à tenir de la religion, de la morale, des intérêts spirituels des peuples. Pitoyables aberrations que nous avons vues se reproduire plus tard dans la discussion sur la régence d'Afrique ! Ici ce n'était plus la religion et la morale que l'économie politique refusait d'admettre dans ses calculs matériels. C'était l'honneur national, c'était l'intérêt de l'avenir, c'était l'immense intérêt de la civilisation. Et ceci nous a fait comprendre combien la science absolue est vaine, matérialiste, misérable. Peu s'en est fallu, grâce aux calculs de l'économie politique, que les fruits de la belle mission que la France avait accomplie en Afrique ne fussent perdus pour eile; peu s'en est fallu que la patrie de saints pontifes ne redevint un repaire de pirates, qu'une des plus belles portions du monde ne fût replongée de nou-

veau dans la barbarie, dont la Providence paraît vouloir l'arracher.

Voilà ce que produisent les maximes absolues de l'économie sociale, quand on ne les soumet pas aux prescriptions de la raison et aux enseignemens de la civilisation chrétienne. Et c'est pour cela que les hommes dont nous sommes les organes ne peuvent se dispenser de s'en occuper.

LA MORT D'OLIVIER-LE-DIABLE.

CHRONIQUE DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Par une froide et brumeuse matinée du mois de janvier 1484, Paris, en s'éveillant, prit une physionomie plus animée que de coutume. Dès le point du jour, on vit des maisons enfumées jaillir toute sa population : truands, artisans, bourgeois, hobereaux, seigneurs; sans nulle crainte d'un froid piquant pour les membres de vilains et de nobles, sans nul souci, pour les habits de laine ou de velours, d'une pluie fine et pénétrante qui tombait depuis la veille. Une joie haineuse, une impatience que chaque instant rendait plus vive, telles étaient les deux nuances que, seules et bien caractérisées, présentait le tableau de cette mer mobile et bouddonnante, dont le flux partit de la Tour-nelle criminelle et du Palais-de-Justice, puis courut vers la place de Grève, et vint enfin s'arrêter sur cette place qu'occupait dès le matin une forte compagnie de hallegardiens à cheval, et d'hacquebutiers, les uns aux armes du prévôt, les autres portant l'écusson du roi sur la poitrine.

Quelle était la cause de cet empressement populaire ? un mystère qu'on allait représenter sans doute; une ambassade étrangère peut-être; ou bien encore quelques *fisiciens*, mires, jongleurs célèbres; mais bien certainement c'était une fête, fête pour tous; car, si la place de Grève était encombrée de vilains et de bourgeois, chacune des maisons qui l'entouraient faisait briller à ses croisées la soie, l'or, le velours et les bijoux de dames nobles et pimpantes, de chevaliers et de seigneurs courtois et brillans.

Ce fut surtout lorsque midi approcha, que la foule se précipita en torrens dans les rues qui débouchaient sur la place de Grève; et ce fut à grand'peine que hallegardiens et hac-

quebutiers purent réserver une enceinte de quelques toises autour du gibet de pierre, qui se dressait sinistre devant cette foule qui semblait le saluer de ses clameurs. Dans l'une de ces rues, la multitude entraînait presque malgré lui un homme qu'à sa longue robe noire on reconnaissait pour un prêtre, ainsi qu'au nom de Messire dont le saluaient hommes et femmes; car alors la religion, si elle n'était pas toujours bien comprise par le peuple, était du moins respectée et honorée dans son culte et ses ministres. La curiosité inquiète qui se peignait sur le visage pâle et vénérable de l'ecclésiastique, disait que, renfermé dans la pratique et les devoirs de son saint ministère, il ignorait la cause qui remuait comme un levier puissant toute cette masse bruyante et désordonnée, et lui imprimait la même impulsion. Il allait sans doute le demander; ce qu'il entendit lui en ôta la peine.

« Eh! maître Pierre, disait une femme aux cheveux en désordre; maître Pierre Musnier, c'est bien à midi, n'est-ce pas, qu'on doit le justicier? »

— Une exécution! se dit le bon prêtre. Et il essaya de sortir de cette foule qui, comme une chaîne longue et mille fois repliée, l'entourait, le pressait de ses anneaux mobiles et serrés.

« Maître Pierre, poursuivait la femme, est-il donc vrai que le damné mécréant n'aura pas un prêtre pour l'assister à ses derniers moments? — Sans doute, sans doute, répondit maître Pierre; Olivier-le-Diable n'en a guère besoin.... Et puis aurait-on trouvé un prêtre qui voulût se charger d'une telle confession? »

Une pensée évangélique se glissa dans le cœur du vieux prêtre: il cessa de s'opposer au torrent qui l'entraînait; et bientôt il se vit au milieu de la place de Grève, et parvint à à se placer non loin du dernier et fatal instrument de la justice humaine.

La Grève était couverte d'une foule immense, qui débordait jusqu'au faite des maisons environnantes; car les croisées, les toits, la moindre saillie, la plus petite crevasse, sont garnis de curieux qui ont trouvé moyen de s'y accrocher, au détriment des corneilles et des giroflées; et toutes ces clameurs, tous ces regards, tous les efforts dirigés maintenant vers un point unique, le gibet, impassible et pourtant principal acteur dans le terrible drame qui a rassemblé cette foule, et qu'elle réclame de toutes ses voix.

Tout à coup le tumulte cessa; toutes les têtes se penchèrent d'un côté: c'était pour mieux écouter l'heure qui frappait. Douze heures sonnèrent. Une clameur effrayante engouffra la dernière vibration.... puis le silence se rétablit encore; et l'on put distinguer le bruit sourd et enroué d'une voiture qui se dirigeait vers la place.... Un tombereau sale et de sombre couleur se présenta par la rue Saint-Pierre-aux-Bœufs, à l'entrée de la place de Grève. escorté des gardes du prévôt, et précédé des sergens du guet qui, à grands coups des hampes de leurs halberdards, et force ruades de leurs chevaux, parvinrent enfin à lui ouvrir un passage jusqu'au pied du gibet. Le prévôt de Paris, le bailli du palais et autres officiers de justice caracolaient gauchement autour de la fatale charrette; on voyait même parmi eux plusieurs bons gentilshommes qui voulaient assister de plus près au supplice d'un homme sous les pieds duquel ils avaient si souvent senti leurs têtes froissées. Dans un angle de la place, à peu de distance du gibet, une élégante tribune avait été dressée pour le roi Charles VIII, encore enfant, et pour les seigneurs de Bourbon et d'Orléans, ses ministres ou tuteurs, ainsi que pour une foule de nobles dames et gentilshommes de la cour. En ce moment les regards de tous étaient tournés vers le tombereau, au milieu duquel le condamné était assis ou plutôt accroupi, tant étaient lourdes les chaînes dont on l'avait chargé. Son visage était pâle; mais l'œil le plus perçant, l'œil d'un ennemi n'aurait pu y voir trembler la moindre fibre. Sur cette foule qui vomissait mille imprécations contre lui, et que quelques mois auparavant son seul aspect eût fait trembler, il promenait, dédaigneux et hautain, son œil sec, et qui n'avait pas versé une seule larme, même sur le lit de cuir où la torture avait broyé ses membres. Un huissier fit un signe avec la verge qu'il tenait à la main: alors le crieur-juré du roi s'avança, et lut d'une voix forte l'acte de condamnation, qui finissait ainsi:

« Et sera, pour tous ces méfaits, crimes et maléfices, pendu et étranglé au gibet, en place de Grève, et son corps, après, placé à Mont-Faucon. »

Le peuple cria: gloire et longue vie à monsieur le roi Charles VIII! Mort et damnation à Olivier-le-Diable!...

Olivier-le-Diable, comme disait le peuple,

ou le Daim, comme il se nommait lui-même, ou le Mauvais, comme c'était son vrai nom; (car c'était bien le barbier, le secrétaire intime du feu roi Louis XI; le confident, et souvent le conseiller de sa ténébreuse politique, de ses terribles vengeances), Olivier vit que les minutes qui lui restaient filaient vite vers l'éternité; et tout à coup il sentit ses entrailles se reprendre à l'amour de la vie; et il voulut regarder encore une fois cette foule d'hommes, quoique chaque visage lui grimaçât une malédiction.....

Tout à coup il fit un mouvement : son œil avait rencontré un œil qui ne le maudissait pas, et d'où la compassion s'élançait vers lui; la compassion, ange aux sourires consolans, dont les mains versent un baume si doux sur les blessures de l'âme. C'était l'œil du vieux prêtre..... Son habit respecté, son front chauve, autant que ses prières, lui frayèrent, après bien des efforts, un passage jusqu'au pied du gibet, où le bourreau et ses valets, vêtus de justaucorps jaunes, se préparaient, insoucians, à leur terrible tâche. « Messires, dit-il en s'adressant au prévôt et au bailli, est-il donc vrai que l'on veut tner l'âme avec le corps? Est-il donc vrai que l'on refuse à l'âme prête à s'envoler vers l'éternité, la voix qui lui fraie sa route?... Eh bien! si telles sont vos instructions, accordez-moi quelques instans pour les faire changer; peut-être Dieu donnera-t-il à ma voix assez d'autorité pour obtenir ce que je veux. » Les maîtres justiciers s'inclinèrent et dirent : Faites, monseigneur!

L'homme de Dieu s'avança alors au pied de la tribune où le jeune roi et les nobles régens s'étaient placés; et tout en implorant la pitié, la religion du roi, c'était bien à ses tuteurs qu'il s'adressait; car le roi n'était encore qu'un jeune enfant de sept ans à peine, qui jouait avec le collier de l'ordre de Saint-Michel brillant sur sa poitrine..... Il fallut que le digne prêtre mit bien de la ferveur dans ses prières; ou que les seigneurs de Bourbon et d'Orléans lui portassent bien du respect; car après quelques hésitations, eux, les ennemis particuliers d'Olivier-le-Diable, qui avaient ordonné son arrestation et dicté sa condamnation, prirent, par pure formalité, les ordres du roi, et répondirent à l'ecclésiastique que sa demande lui était octroyée.

Cependant le peuple, en voyant reculer l'instant du supplice, laissa échapper des murmures d'impatience et de colère :

« A mort Olivier-le-Diable! Prompte justice du mécréant!! » Déjà quelques mains cherchaient des pierres à lancer sur les exécuteurs trop lents. Le prêtre releva sa grande taille que la prière avait courbée, et debout à quelques pas du condamné, et tournant sa figure vénérable vers ces faces qui se crispaient à des cris de mort : « Vous êtes-vous donc faits, cria-t-il, les pourvoyeurs de Satan?... »

Sans doute, un tumulte d'impatiente colère allait suivre cette sévère réprimande du prêtre; mais il avait été reconnu, et bientôt cent voix, mille voix s'échangèrent son nom, et chuchotèrent ses louanges : « L'évêque de Verdun! — L'évêque de Verdun! — Un homme de Dieu! — L'ami du pauvre et de l'affligé! — C'est lui qu'Olivier-le-Diable avait fait renfermer dans une des cages de la Bastille; et il veut sauver l'âme de son bourreau!... » Puis toutes ces voix s'agglomèrent en une seule et même voix qui cria : « Gloire à Dieu et à son digne serviteur! Noël! Noël!!!... »

L'évêque de Verdun, — car en effet c'était lui, — se rapprocha du condamné; puis, après avoir jeté vers le ciel un regard qui demandait secours : Olivier! dit-il..... le condamné entendit, mais sans savoir si c'était à lui qu'on parlait : la mort, si prochaine, la mort et les instans qui la suivraient s'étaient entièrement emparé de l'âme du coupable. Il restait là, hébété, accroupi sous le gibet, qui se recourbait sur sa tête comme un bras terrible et demandant sa proie. Olivier-le-Daim, répéta l'évêque; et il abaissa sa figure vénérable vers la figure de celui qui l'avait tant fait souffrir. Un éclair brilla dans les yeux d'Olivier-le-Mauvais; son sourcil se fronça, ses lèvres se tortillèrent d'un sourire méprisant et railleur : « Oui, je te reconnais, dit-il; tu viens donc aussi savourer la vengeance, et assister à mon supplice?... Tu remercies le ciel, n'est-ce pas? de ne t'avoir pas laissé pourrir dans la cage où je t'avais fait jeter; mais je ne t'en veux pas : chacun son tour. Le diable qui me protégeait a cédé la place au dieu qui te protège; mais mon agonie ne durera pas si long-temps que la tienne... Allons, dit-il en s'adressant au bourreau, allons, cette meute veut faire curée!... » Et il montrait la foule.

Le bourreau s'avança, et fit un signe aux deux hommes vêtus de jaune.

« Pas encore, pas encore, dit l'évêque au bourreau; puis à Olivier : Oh! je t'en con-

jure, Olivier; un mot, un seul mot de prière et de repentir.... — A moi, sire évêque, la prière! et quel est l'ange qui voudrait porter mon oraison à Dieu? Un seul; mais, tu le sais, celui-là est banni du ciel. Prier! je ne peux pas.... je ne veux pas!... Prêtre, laisse Olivier-le-Diable rejoindre son patron!»

Et lui-même, à ces mots, se mit au cou le nœud que formait le bourreau. « Mon Dieu! s'écria le digne évêque, mon Dieu! donnez-moi les paroles qui touchent! pour mes longues souffrances, que je puisse faire jaillir de cette âme égarée une larme de repentir!.... » Olivier-le-Daim, dit-il de nouveau, regarde-moi : quinze années, quinze longues années de cruelles tortures dans une cage étroite, où je ne pouvais me tenir ni debout, ni assis, avec une longue chaîne et un lourd boulet aux pieds, n'est-ce donc pas assez pour me faire obtenir deux mots de toi, ce que je te demande : un mot de prière et de repentir... Un seul! et je te pardonne tout ce que tu m'as fait souffrir, et je t'en remercie..... Oh! n'est-ce pas, tu ne peux me refuser?..... » Et le digne prêtre était aux genoux d'Olivier; et ses larmes sillonnaient sa figure flétrie, et pourtant belle; larmes de charité, et que les anges recevaient sans doute en des coupes d'or, pour les offrir, parfum précieux et pur, à celui qui règne au ciel.

C'était vraiment un spectacle étonnant et sublime que celui que présentait ce serviteur de Dieu, se débattant de toutes ses forces d'homme et de prêtre, pour arracher une pauvre âme à l'enfer!

Le peuple était accouru à un spectacle, et il l'avait trouvé; car c'était un beau spectacle qu'il avait sous les yeux : la victime suppliant à genoux son ancien bourreau, lui demandant comme une grâce de ne pas se condamner aux supplices éternels!....

Et la foule qui était venue là pour voir tuer un homme, qui tout à l'heure demandait à grands cris le terrible holocauste; cette foule menaçait encore de jeter des pierres au bourreau qui, ennuyé de cette scène, voulut hâter le supplice.

Cependant Olivier-le-Daim paraissait ému; sa voix avait dépouillé son expression de sarcasme; elle haletait même d'émotion, lorsqu'il dit : « Vrai! messire évêque; vous me pardonnez?.... » Un regard qui prenait le ciel à témoin lui répondit. L'émotion qui se

glissait dans l'âme d'Olivier sembla augmenter....

Tout à coup elle fut refoulée jusqu'au fond de sa poitrine : l'œil d'Olivier, un instant attiédi d'une expression de repentir, redevint sec et froid : « Prêtre, dit-il, je savais que tu prêches bien; mais garde tes sermons pour tes ouailles de Verdun : l'étalage de beaux sentimens dont tu veux te faire une auréole devant cette foule stupide, ne fera pas son effet auprès de moi. Range-toi, prêtre, et laisse-moi rejoindre, ajouta-t-il en riant horriblement, mon ancien patron, monsieur le roi Louis le onzième : il est juste que je lui fasse compagnie; quoique pourtant (et son ricanelement devint plus affreux) il n'ait plus guère besoin de son barbier sur les flammes où il brûle.... Allons, messire bourrel, ajouta-t-il. Celui-ci l'aide à monter à l'échelle.... Puis, lorsqu'il eut bien assujéti au gibet la corde dont un bout se nouait au cou d'Olivier-le-Daim, un coup de pied fit reculer l'échelle, et on vit le corps d'Olivier se balancer, le bourreau accroupi sur ses épaules et les deux aides se suspendant à ses pieds....

Le prêtre était resté là, élevant de ses deux mains, vers la face du justicier, l'image d'un Dieu mort pour lui, et lui criant : « Un seul mot, mon fils, un seul mot, une seule pensée de repentir!... »

Et le peuple écoutait; et dans cette foule naguère si frivole, un silence d'angoisse régnait de toutes parts.

Olivier détourna ses regards effarés de l'image de la rédemption; puis tout à coup il les y reporta avides et brillans.... Et lorsque, après un frémissement qui fit tordre tous ses membres, ses poumons haletèrent pour la dernière fois, cette particule d'air servit à former ce mot : Mon Dieu!... Et ce seul cri disait tout un long repentir.

L'évêque se jeta à genoux, et de sa voix grave et qui retentissait par-dessus toutes les têtes de la multitude, il récita les prières de la pénitence; et lorsqu'il eut fini d'implorer l'Éternel en lui offrant un repentir, le peuple lui répondit en chœur.

A la sollicitation de l'évêque de Verdun, le corps d'Olivier-le-Daim ne resta que quelques jours à Mont-Faucon. Le digne évêque put rendre à la terre sainte et bénie le corps dont il avait rendu l'âme au ciel : du moins il l'espérait.

REVUE

POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE.

Il y a une puissance morale dont nos hommes d'état tiennent trop peu de compte : cette puissance est la logique qui , avant et depuis Aristote, a gouverné le monde intellectuel. On comprend la cruelle tyrannie des Phalaris et des Néron, les caprices sanguinaires des despotes de l'Orient, le farouche républicanisme des deux Brutus, l'action violente et terrible d'une Convention; on les comprend par leurs rapports avec un principe d'arbitraire , ou de fanatisme , ou de patriotisme inflexible, dont ils sont les conséquences. Mais ce qui ne va pas à l'esprit et blesse au contraire la raison, c'est que des hommes qui ont posé en point de droit un point de morale politique, et s'en sont fait une arme contre leurs adversaires , en même temps qu'un moyen pour arriver à un but , mettent leurs actes en désaccord complet avec la règle qu'ils ont établie. Malgré le désir que l'on éprouve d'excuser les faiblesses et les erreurs, on ne peut se défendre de voir là une inconséquence qui approche, il faut bien le dire, de l'immoralité.

Telles sont les réflexions que chacun a faites en apprenant la destitution de M. Drault, député de la dernière chambre, qui y a été dans une opposition presque inaperçue, et s'est donné le tort de se poser dans les élections comme candidat indépendant. M. Persil, en qualité de garde-des-sceaux, a provoqué la révocation de ce magistrat, et c'est cependant lui, M. Persil, qui a, en qualité de commissaire dans le procès des anciens ministres, accusé M. de Montbel d'avoir mis les fonctionnaires entre leur conscience et leur place, et qualifié une pareille conduite d'immoralité et de corruption. Quand on a l'honneur de tenir les sceaux de l'État et les balances de la justice qu'ont tenus les hommes les plus intègres de notre monarchie, devrait-on avoir de pareilles inconséquences à se reprocher? Il faut bien croire que M. Persil est de bonne foi quand il exige que les fonctionnaires secondent le gouvernement : il suit en cela les règles de la saine logique. Mais alors était-il de bonne foi quand il accusait des hommes pour ce qu'il croit maintenant juste et régulier? On cite avec admiration le magistrat qui répara, par le sacrifice de sa fortune ,

le dommage qu'il avait causé à un plaideur par un jugement erroné. M. Persil n'est-il pas en conscience obligé à une réparation semblable envers les prisonniers de Ham?

Un des traits les plus étranges de la révolution de juillet, telle qu'elle s'est modifiée dans la ligne doctrinaire, est cette contradiction perpétuelle entre les principes et les actes, cette condamnation incessante portée par les auteurs de cette subversion contre eux-mêmes. On sait par quels moyens, de 1815 à 1830, la presse a égaré, perverti l'opinion, et préparé, par les plus violentes provocations, la crise des trois journées. Eh bien ! M. Bugeaud, perorant à Excideuil, dans la Dordogne, les hommes de son parti, ne trouve rien de mieux que de porter contre la presse une accusation plus violente que celle qui fut formulée par M. de Chantelauze, dans son rapport du 25 juillet. Si la France est troublée, la faute en est, selon M. Bugeaud, à quelques centaines de folliculaires qui calomaient les meilleures intentions, égarent les esprits, et faussent l'opinion par leurs dangereuses théories. Ne croit-on pas être dans les illusions d'un songe, quand on entend de pareils discours? On comprendrait ce langage dans la bouche d'hommes repentans, prêts à faire réparation à Dieu et aux hommes de quelque grand égarement. Mais condamner aussi hautement le mal que l'on a fait, et prétendre en retenir les fruits, avec le droit de censurer la conduite des autres, c'est manquer à sa propre conscience et à la raison générale du genre humain.

Notre époque sera féconde en curieux et utiles enseignemens. Il y a une lettre de M. Laffitte aux électeurs du deuxième arrondissement, qui est un monument rare de la vicissitude des fortunes politiques, de même que la vente de ses biens et de son hôtel atteste l'instabilité des biens de la terre. Celui dont la maison, selon les expressions de sa lettre, *résuma la révolution de juillet*, qui traita au nom du peuple avec les ministres de la royauté, qui présida l'assemblée souveraine par laquelle la couronne fut octroyée à Louis-Philippe, et une charte à la France; cet homme, disons-nous, qui fut le premier ministre du pouvoir nouveau, en est réduit à douter de sa réélection prochaine. Sa lettre est un acte de découragement et de désespoir. Il abandonne Bayonne, sa ville natale, ou sa ville natale l'abandonne. En 1817, les vingt sections du département de la Seine lui donnèrent la majorité des voix ;

en 1830, on le calomnie, on s'oppose à son élection ; *mais il ne sera pas humilié de la défaite*. Que s'est-il donc passé ? M. Laffitte est toujours le même ; il l'assure du moins. Quelque chose qui n'est pas lui a donc changé : il y a là une grande moralité.

M. Salverte renonce à la candidature ; M. Garnier-Pagès a plus que des doutes aussi. Nous ne reverrons probablement à la Chambre ni M. Cabet, ni M. Laboissière, ni M. Briquerville, ni peut-être M. Mauguin, ni près des deux tiers de la gauche du *compte-rendu*. Qu'est-ce à dire ? Les auteurs de la révolution de juillet, ceux qui ont formé le pouvoir dictatorial de l'Hôtel-de-Ville, renversé le trône antique des Bourbons, pour s'y placer eux-mêmes sous le nom de Louis-Philippe, les voilà flagellés, insultés, jetés hors de cette Chambre souveraine, chassés de toutes les positions par les hommes du lendemain qui ont eu les fruits de la victoire sans combat. Les esprits de peu de foi persisteront-ils à ne pas voir là une influence toute providentielle ?

Et que l'on ne croie pas que ce soit là aussi le triomphe assuré de leurs adversaires. Ceserait chanceler dans ces voies miraculeuses qui se manifestent d'une manière si éclatante. Il fallait que cela arrivât ainsi ; il fallait que les hommes du 29 juillet fussent humiliés et confondus avant l'humiliation et la confusion des hommes du 7 août ; et la chute de ceux-ci commencera le jour, où, enivrés de leur nombre et de leurs succès, ils pourront se livrer sans contrainte à leurs passions aveugles. Déjà leur règne pâlit et s'efface. Eux aussi ont leur trouble, leurs doutes et leurs terreurs. S'ils ne tremblent plus devant leurs puissans adversaires, l'opinion publique leur impose ; et s'ils n'espèrent pas la convaincre, ils tentent de la corrompre. Quel hommage rendu à l'esprit de la France, que ces candidatures précédées, entourées de tant de séductions ! M. Persil, rejeté à Condom, son pays natal, presque sans espoir à Lombez, qui l'a réélu à une faible majorité, se réfugie vers la localité la plus indigente et la moins peuplée de toute la France. C'est à Ussel, dans la Corrèze, qu'il se produit. Mais comment se faire adopter en un lieu où une grande simplicité de mœurs s'allie à une ignorance plus grande encore des choses de la politique ? Eh bien ! M. Persil deviendra l'illustre bienfaiteur d'Ussel, transformé en bourg pourri. Il répandra la lumière sur les pauvres d'esprit,

et l'or parmi les indigens. Quatorze cents volumes pris dans les dépôts publics, un don de 1200 fr. fait à une église, une aumône de 500 fr. à un hospice, la promesse d'un relai de poste, tel est le pot-de-vin de cette sorte de marché électoral. Nous citons ce fait comme un exemple ; car M. Persil est loin d'être le seul candidat ministériel qui se soit ainsi mis à prix.

Eh bien ! n'y a-t-il pas là un commencement de cette humiliation et de cette défaite honteuse qui atteignent les hommes du compte-rendu, et attendent ceux du juste-milieu !

En 1831, l'élection de tous les auteurs et adhérens de la révolution de juillet fut facile ; il fallut peu d'efforts pour faire sortir de l'urne électoral les noms les plus obscurs d'entre eux. Aujourd'hui les uns tombent du haut de leur char de victoire ; les autres chancellent et sentent le sol trembler sous leurs pas. Arrivés par les illusions, ils ne se soutiennent plus que par la corruption ; leur règne ne peut être de longue durée sur une base aussi fragile.

Quel'on se rassure donc, et que l'on prenne confiance. Tous ces faits sont les symptômes visibles d'une grande amélioration sociale. Qu'il y a loin de l'état actuel des esprits et de la situation de la France, à cette époque de funeste mémoire où l'on pouvait penser que, pour la seconde fois, la religion allait être proscrite avec la monarchie, où les pasteurs et le troupeau étaient remplis de trouble, d'effroi et de douleur ! Un siècle semble nous séparer de la destruction des croix, du sac de l'Archevêché, des atteintes sacrilèges dirigées contre le culte de l'immense majorité des Français. Que de fléaux semblaient menacer, il y a quatre ans, l'antique et vénérable église de France. Eh bien ! en aussi peu de temps, l'athéisme, le matérialisme et le philosophisme ont été vaincus, la république est devenue impossible, le mot de divorce ne trouve ni échos, ni sympathie, les évêchés menacés échappent, comme par miracle, à la destruction, et les hommes du pouvoir, et le chef de l'état lui-même, rendent un hommage public à la foi de Clovis, de saint Louis et de Louis XVI.

C'est un étrange pays que celui-ci : Jamais il n'a manqué de rentrer dans les voies de la vérité, après des écarts qui pouvaient faire croire qu'il en était sorti pour toujours. Est-il rien qui ait d'avantage passionné ce pays que le régime de l'Empire ! Presque tous les es-

prits s'étaient tournés vers ce météore prodigieux qui les éblouissait de sa gloire immense. Voilà que les restes de cette famille, dispersés sur la terre étrangère, veulent exploiter ces grandssouvenirs. M. Lucien Bonaparte, prince de Canino, essaye un 18 brumaire par la voie des journaux. La lettre insérée au *Morning-Herald*, par laquelle, s'adressant aux *citoyens français*, il sollicite des suffrages pour ses frères et pour lui, au nom des batailles de Marengo et d'Austerlitz, est une de ces témérités politiques qui ne trouvent leur excuse que dans l'éloignement, et dans l'ignorance où ces rois d'un jour sont du véritable état de la France. Il s'agit bien de Bonaparte dans nos querelles de parti! Déjà un siècle entier nous sépare d'eux. Une seule pensée peut être recueillie dans cette pièce : c'est qu'en l'état où se trouve la France, *tous les proscrits* doivent chercher à devenir utiles à la chose publique. M. Lucien y a-t-il bien pensé? *Tous les proscrits!* Oh! oui, tous, tous, et lui-même, mais chacun avec ses droits, sa place naturelle, son rang assigné par la nature des choses dans une harmonie générale, et lorsque l'esprit de parti sera seul banni du territoire. Mais cette lettre a été aperçue à peine, et M. le prince de Canino ne recueillera probablement pas une seule voix dans les collèges. Le bonapartisme est mort parmi nous, mort comme la république, comme l'irréligion, comme mourra bientôt le système anglais qui n'a plus qu'un souffle de vie.

Le seul grand intérêt politique du moment est la candidature représentative. La coalition est formée et le concert bien établi entre deux opinions, ayant le but commun de la réforme électorale. Cette fois, du moins, la pudeur publique est ménagée, et l'on ne voit pas dans les listes produites par les journaux, cet amalgame incohérent de noms qui, en 1827, offrirent un si affligeant contraste. La candidature royaliste, que l'on pourrait presque appeler honorifique, se distingue par l'éclat, la dignité, et la gravité des réputations et des talens qui y sont indiqués.

La gauche n'a encore signalé la sienne que partiellement. Quant à celle du ministère, on peut la diviser en deux parties: la candidature officielle, ou celle avouée par le pouvoir, et la candidature officieuse, ou celle qui se produit d'elle-même avec le désir de se rattacher à l'administration. Celle-ci est la plus nombreuse de toutes et suffirait à deux ou trois

chambres. Il faut qu'il y ait au fond du système représentatif quelque attrait bien puissant pour que tant d'ambitions soient stimulées à ce point. Il faut bien le dire, car c'est là la plaie sociale encore plus que le monopole et le vote partiel des électeurs privilégiés, le grand vice de ce système est de faire aboutir l'élection à tous les avantages attachés au pouvoir. Le député a bien en vue l'intérêt et l'honneur du pays; mais avant tout il couve une pensée de grandeur, de puissance ou de fortune. Cette pensée le jette, ou dans un servilisme aveugle qu'on a appelé ministérialisme, ou dans une indépendance, et une résistance effrénée qu'on a décorées du nom d'opposition. Ces deux élémens s'irritent par leur action réciproque. La violence de l'opposition jette le pouvoir dans les excès de l'arbitraire et de la prodigalité, et ces excès ajoutent à la véhémence de l'opposition. De là les révolutions qui dépassent le but que les partis se proposaient; de là les révoltes, les actes arbitraires, les charges accablantes et tout ce qui fait de ce système un joug écrasant, au lieu d'une grande pensée de conservation et de réparation.

Celui qui pourrait arracher cette ivraie du sol de la France, et en prévenir le retour, serait le sauveur de ce pays, sans recourir à des théories politiques qui ne sont le plus souvent que de périlleuses expériences.

S'il est un mot empreint d'absurdité, c'est celui d'opposition, tel que l'ont fait les partis politiques. Il signifie résistance à toutes choses, même à ce qui est utile, juste et glorieux. On s'oppose à l'indemnité des émigrés comme à l'expédition d'Alger, à l'émancipation de Saint-Domingue, comme à la délivrance d'un roi captif. On s'oppose à la répression des crimes comme à la récompense des services. On a même vu une opposition s'élever contre un dégrèvement d'impôts! Le ministérialisme, de son côté, n'est pas moins absurde lorsqu'il approuve tout aveuglément, de même que son adversaire blâme tout sans exception. C'est un triste état que celui-là, parce qu'alors les intérêts nationaux se retirent d'une assemblée où ne s'agitent plus que des questions de pouvoir et de position.

La politique étrangère se dessine avec plus de netteté et de fermeté que la politique intérieure. L'Europe devient un théâtre divisé en deux grands compartimens. La chaîne des Alpes, le Rhin et la mer du Nord en forment la limite. Il y a triple alliance à l'orient contre

les idées révolutionnaires, quadruple alliance à l'occident en faveur des chartes et des idées constitutionnelles. Des deux côtés sont de nombreuses armées, des charges énormes pour les peuples, des emprunts et des dettes, des polices ombrageuses, de la défiance et des intrigues diplomatiques.

A l'orient est le principe d'insurrection et d'usurpation ; à l'occident, celui d'hérédité et de légitimité. Il est fort remarquable que dans tous les pays qu'embrasse la quadruple alliance, il n'en est pas un où le trône n'ait passé d'une dynastie à une autre: En Angleterre, la maison d'Orange s'est substituée aux Stuarts ; en Belgique, Léopold à Guillaume ; en France, la branche d'Orléans à sa branche aînée ; en Espagne, Christine à don Carlos ; en Portugal, don Pedro à don Miguel. Des deux parts il y a un système complet, parfaitement uni de principes, d'intérêts, de position.

Le nouveau schisme qui, cette fois, est le schisme d'Orient, a menacé un moment d'envahir l'Europe par l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et la Pologne. Ces incendies ont été éteints dès leur naissance, et l'alliance de l'Occident, en maintenant le *statu quo* de sa position vis-à-vis de l'Orient, s'est donné le temps et les moyens de se fortifier contre le principe révolutionnaire modifié sous le titre de juste-milieu. Une longue ligne est maintenant tracée avec une grande profondeur depuis les Alpes maritimes jusqu'aux Bouches du Rhin, immense cordon sanitaire contre la peste méridionale, hérissé de forteresses, de baïonnettes et de canons, sur le développement duquel la révolution peut lire ces mots : Tu n'iras pas au-delà.

Maintenant le grand drame révolutionnaire est représenté par la quadruple alliance. La France y joue le premier rôle, l'Angleterre le second, l'Espagne, le Portugal et la Belgique étant en sous-ordre. Le premier acte a été l'insurrection de juillet, préparée et accomplie par la coalition de tous les intérêts anti-dynastiques, et l'établissement du 7 août, fondé par l'adresse et l'habileté du parti orléaniste. Cet acte, imité de la révolution de 1688, s'est répété avec quelques modifications, de même que les valets de comédie copient leurs maîtres, en Belgique, en Portugal et en Espagne. Le second acte a été la lutte violente entre la propagande et le juste-milieu, et la défaite de la première en juin et avril, complétée dans peu de jours par la bataille électorale. Le troi-

sième, dans lequel l'intrigue se noue fortement, nous présente le traité de la quadruple alliance, dont le résultat a été la retraite de don Carlos et de don Miguel, la dissolution de l'insurrection royaliste en Portugal, et très-probablement la dispersion prochaine du parti de don Carlos en Espagne.

On voit maintenant combien la question est simplifiée, parce qu'elle est nettement posée de part et d'autre. Jusqu'ici la lutte des principes se compliquait des embarras occasionnés par l'élément républicain ; mais cette influence étant écartée et réduite à l'impuissance à peu près partout, la question n'est plus, par rapport au Midi, qu'entre la légitimité et les pouvoirs élus, s'appuyant sur le juste-milieu ; et par rapport au Nord, entre le principe révolutionnaire et le principe dynastique.

Nous sommes sortis de l'ère des émeutes, des barricades, des irruptions à main armée, des guerres civiles et des violences de toute espèce. C'est le tour maintenant de la lutte des intelligences et des principes. Sous ce rapport, on peut dire que la position s'est améliorée. Ce qui s'est passé en Portugal, ce qui va se passer en Espagne, peut être considéré comme un bonheur ; car la force des armes et l'égoïsme des citoyens eutr'eux n'ont jamais décidé un point de morale, et n'ont fait que suspendre la marche et le progrès des idées. Le quatrième acte sera donc un grand mouvement des esprits, se portant vers toutes les conditions d'ordre rationnel, par lequel seront rétablis les doctrines qui ont été altérées, les vérités qui ont été faussées et tous les droits qui ont été méconnus. Le cinquième acte sera le dénouement, selon toutes les règles de la poétique, et la fin du déplorable malentendu de juillet.

Il s'est passé dans la sphère de l'alliance septentrionale un événement peu important pour nous, au milieu de nos grandes agitations, mais qui ne manque pas de gravité pour le pays où il vient de se signaler. Tout le monde sait qu'un jour les Danois, fatigués des divisions et des querelles que le gouvernement représentatif avait introduites parmi eux, vinrent mettre aux pieds de leur roi ce brandon de discorde, et le supplier de gouverner seul comme un père gouverne ses enfans. Les monarques de ce pays n'y ont pas manqué, et jamais on ne vit un royaume plus pauvre à la vérité, mais jouissant de plus de liberté, de calme et de bonheur. Sans la cruauté avec la-

quelle l'Angleterre a traité ce petit état pour le forcer à entrer dans ses intérêts durant la guerre générale, le Danemarck aurait été la contrée la plus heureuse de la terre.

Mais voilà que maintenant le système représentatif reparait dans cette contrée, dans de grandes assemblées provinciales, et que le roi lui-même donne le signal de ce retour à d'anciennes formes de gouvernement. Occupé depuis plus de quinze ans à faire annuellement remise à ses sujets d'une partie des impôts, a-t-il l'intention de se donner, comme disait Paul-Louis Courier, une marmite représentative? On sait que l'expédient est infailible et très-fécond en résultats. Cède-t-il au vœu de ses sujets qui, en mettant leurs libertés à ses pieds, n'en ont abandonné ni le principe, ni les conditions à toujours? Quoi qu'il en soit, il ne faut pas que l'on s' imagine qu'il ait fabriqué à *priori* une loi de monopole au profit d'une classe et d'un absurde système ministériel. La petite propriété a sa juste part, comme la grande et la moyenne. La représentation est logiquement basée sur les intérêts dont chaque ordre a ses députés. Les conseillers du roi de Danemarck n'ont pas cru qu'il fût nécessaire au bonheur d'un peuple que ses mandataires vissent chaque année débiter de longs discours souvent vides de sens. Les assemblées provinciales ne se réuniront que tous les deux ans, et assurément c'est bien assez lorsque les hommes y apportent de bonnes intentions et de la bonne volonté. Les commissaires du roi, remplissant les fonctions de nos ministres à la chambre, n'auront que voix consultative et ne voteront pas. C'est pourtant chez le peuple le plus éclairé du monde qu'on a imaginé, à l'imitation du régime anglais, qu'un ministre pût donner sa voix pour ou contre une résolution à laquelle sa responsabilité est attachée. Cette petite constitution qui a un parfum d'ordre et de vraie liberté, a été traitée avec beaucoup de dédain par quelques-unes de nos feuilles libérales. Elles n'y ont vu qu'une mesquine affaire de famille qui *localise* la représentation au lieu de la *nationaliser*. Il est démontré que ce despote n'entend rien à la constitutionalité.

Lord Grey s'y entend un peu mieux, ce qui ne l'a pas empêché, le 6 de ce mois, d'être traité avec une rigueur hautaine par les nobles lords et l'illustre banc des évêques anglicans, pour avoir eu l'audace de provoquer une commission d'enquête, afin de constater

l'état de l'église d'Irlande. Ces paroles foudroyantes sont tombées sur sa tête, prononcées par lord Wicklow : « L'histoire dira que la carrière politique du noble comte (Grey) a commencé au milieu de la dissémination des principes du jacobinisme, et qu'elle s'est terminée par la chute de l'église anglicane. » Jamais M. Barthe ne s'est entendu reprocher plus amèrement son carbonarisme. Lord Grey a répondu avec une grande humilité, et comme il convenait devant les seigneuries temporelles et spirituelles du royaume. Les palliatifs de juste-milieu qu'il a apportés dans son explication n'ont pas paru satisfaire la noble chambre.

L'événement extérieur le plus important et le plus nouveau, est l'occupation subite de la ville de Francfort, par des troupes, sous le commandement d'un général autrichien. Telle est, dit-on, la réponse faite par le cabinet de Vienne à une note pleine d'aigreur et presque menaçante, adressée par M. de Rigny. La France sous l'ancienne monarchie, et même sous l'empire, a souvent couvert de sa protection les villes libres de l'Allemagne, mais sous la monarchie il n'y avait pas de cordon sanitaire, et, au temps de l'empire, il y avait une audace qui brisait les barrières avec l'*ultima ratio regum*.

ÉPHÉMÉRIDES.

Le 15 juin 1435. Les erreurs des Hussites désolant toujours quand elles n'ens nglantaient pas l'Allemagne, l'archevêque de Mayence, Thierry d'Erbach, rassemble ses suffragans à Aschaffembourg, pour chercher les moyens d'en délivrer la province.

16—590. Les évêques d'Afrique, réunis à Carthage, arrêtent sur la proposition de l'évêque de Maxula, que la consécration du saint chrême, la bénédiction des vierges et la réconciliation *publique* des pénitens, ne seront point faites par de simples prêtres. L'auteur de l'*Art de vérifier les dates* a tort de conclure de là que l'évêque était le *ministre ordinaire de la pénitence*, puisque le sacrement de pénitence se donnait en particulier et non en public.

17—1814. Première et seule session publique du concile national de Paris. Napoléon avait convoqué tous les évêques de l'empire français et du royaume d'Italie, espérant obtenir un décret qui le dispensât de recourir au pape pour l'institution des évêques. Pie VII, qu'il avait fait enlever

de Rome, était prisonnier à Savone. Quarante-vingt-quatre cardinaux, archevêques et évêques, rassemblés à l'archevêché de Paris, se rendirent processionnellement, en chapes et en mitres, dans le cœur de la cathédrale, en passant par le parvis; chacun d'eux avait près de lui son théologal. Les huit à dix évêques nommés assistaient à la cérémonie. Le cardinal Fesch présidait en qualité d'archevêque de Lyon, *primat des Gaules*. Il célébra une messe basse. Après l'évangile, le sermon ou discours d'ouverture fut prononcé par M. de Boulogne, évêque de Troyes, qui fit entendre des paroles étonnantes sur l'union et l'obéissance où les évêques devaient demeurer relativement au pape, « ce premier anneau de la chaire épiscopale, sans lequel tous les autres tombent nécessairement dans la confusion et le désordre. » Ce fut une prophétie; et tous les efforts, toutes les ruses, toutes les persécutions ne purent engager l'épiscopat français à rien faire qui préparât un schisme.

18—1818. Publication du concordat entre le pape et le roi de Bavière. C'est le premier acte notable qui ait été fait pour fermer les plaies de l'église catholique d'Allemagne, où les guerres et la propagande révolutionnaire avaient introduit tant de désordres.

19—525. Ouverture du concile de Nicée, premier concile œcuménique. On sait que cette imposante réunion de 518 évêques de toutes les parties du monde avait été provoquée principalement par les erreurs d'Arius qui y furent anathématisées. Le concile fit du symbole des apôtres la paraphrase que l'on chante à la messe.

20—1669. Election du pape Clément IX, qui essaye de rétablir la paix dans l'église de France troublée par les querelles du jansénisme. Mais LA PAIX DE CLÉMENT IX ne devait être qu'une trêve; les sectaires qui censuraient la restriction mentale imputée aux Jésuites, ayant inventé cent subterfuges pour se soustraire à la condamnation de leurs doctrines.

21—1814. Mort, à Paris, du cardinal Caprara, qui, neuf ans auparavant y était venu comme légat à Latere de Pie VII, et avait publié et fait exécuter le fameux concordat de 1801. Napoléon le nomma archevêque de Milan, quand il devint roi d'Italie. Peu de personnages ont à cette époque joué un rôle plus important; et comme il se trouva mêlé à toutes les négociations et à la plupart des événemens qui occupèrent l'église de France, il a été l'objet de beaucoup d'éloges et de censures, souvent exagérés par l'esprit de parti.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

— M. le ministre des cultes vient d'adresser, à la date du 20 mai, aux préfets des départemens, une circulaire relative à la réparation des églises. Le ministre engage les préfets à lui envoyer au plutôt l'état des besoins des communes, en ce qui concerne les réparations des édifices du culte, et leurs propositions d'allocation de secours pour toutes les églises à la réparation desquelles les ressources locales seraient notoirement insuffisantes.

Cette circulaire demande en outre aux préfets de lui adresser, pour être soumis au contrôle du conseil des bâtimens et à l'approbation du ministre, les projets de travaux à faire qui s'éleveraient à une dépense de plus de 5,000 fr. Voici les motifs qu'elle donne à l'appui de cette demande :

« La plupart du temps, les devis au-dessous de 20,000 fr., et c'est l'immense majorité, sont dressés par de simples ouvriers chargés ensuite eux-mêmes de l'exécution des ouvrages, et enfin de l'établissement du compte.

» Ce qui se passe dans les grands travaux des édifices diocésains me fait connaître combien les lumières des architectes de département sont souvent au-dessous des nécessités. lorsqu'il s'agit de restaurer un édifice important pour l'art, et d'exécuter certains travaux de reconsolidation; combien leurs prévisions sont sujettes à être dérangées par des éventualités qu'ils ne prennent pas toujours le soin de calculer avec toute l'attention convenable; combien enfin les plus attentifs et les plus exacts ont de peine à éviter les malfaçons de la part des entrepreneurs.

» A quoi faut-il donc s'attendre de la part d'un maçon ou d'un charpentier de village qui n'a jamais fait usage d'un crayon, qui n'a étudié ni la géométrie, ni la stéréotomie, ni la statistique, qui ne saurait justifier ses évaluations plus qu'à sommaires par aucun sous-détail, et n'a d'autre contrôle que le sien propre, en ce qui concerne le montant de la dépense faite et la bonne qualité des ouvrages.

» Cependant une foule de monumens précieux à l'art sont remis entre les mains de semblables architectes; et chaque année une somme considérable est versée par le trésor public dans les caisses communales pour être employée de la sorte.

» L'intérêt des communes même, qu'il importe de ne pas laisser se livrer inconsidérément à des dépenses mal faites, celui du trésor, celui enfin qui s'attache à la conservation des monumens religieux du moyen-âge, encore en si grand nombre dans nos communes rurales, appellent impérieusement des précautions. »

Nous ne pouvons certes qu'approuver ces motifs et rendre justice à cette sollicitude de l'administration; mais nous sommes étonnés que le ministre fasse

exception pour les églises des communes non érigées légalement en cures succursales ou chapelles. Es-t-ce qu'il n'y a pas de pareils motifs de conserver ces édifices? Nous avons prouvé ailleurs que le gouvernement avait le droit d'ériger des cures ou succursales dans toutes les communes où le besoin réel s'en fait sentir. Nous ne demandons pas pour le moment qu'il fasse usage de ce droit; mais nous désirerions qu'il laissât voir le désir, ou du moins ne s'ôtât pas les moyens d'en faire usage plus tard, en laissant dépérir les édifices nécessaires au culte. L'état légal de l'église ne sera complet que quand chaque commune assez importante aura sa paroisse. Ne laissez donc pas tomber, faute de soins, les monumens religieux que vous ne releverez probablement pas.

La fête du Saint-Sacrement a partout réveillé les sentimens de la piété la plus vive, soit que l'autorité en ait permis la manifestation publique, soit que les fidèles aient été contraints de se renfermer dans l'enceinte des temples. Presque partout, les processions ont parcouru les rues au milieu des flots d'une multitude empesée et recueillie. Un zèle inaccoutumé a présidé à la décoration des reposoirs. Il est fâcheux que les autorités n'aient pas cru devoir suivre l'élan général; elles se sont abstenues pour la plupart de se mêler à la foule. Nous ne savons s'il faut nous en plaindre: quand les populations marchent seules, il n'est plus possible de nier la spontanéité de leurs inspirations. A Nevers, à Agen, à Clermont, à Poitiers, à Moulins, à Douai, à Valenciennes, à Rennes, au Mans, etc., etc., les processions ont eu lieu avec la solennité ordinaire. A Montpellier, le Saint-Sacrement a pu traverser les rues, malgré l'arrêt pris en 1851 par M. Fumeron, alors préfet. A Marseille, les navires étrangers mouillés dans le port ont été pavoisés: bientôt les Français les ont imités. Mais, ainsi qu'à Orléans, Rouen et Lille, les processions publiques n'ont pas eu lieu. Lyon, après ses jours de désastres, a été privé aussi de ce spectacle consolant; mais les faubourgs ont fourni aux fidèles le moyen de satisfaire leur piété.

Jamais les processions n'avaient été plus brillantes et plus nombreuses, jamais plus d'empressement n'avait été apporté à décorer leur passage de fleurs et de guirlandes; il n'était pas une seule maison qui ne fût couverte de tapisserie. Vaize, la Guillotière, la Croix-Rousse, avaient rivalisé pour donner plus d'éclat à ces belles cérémonies, et une foule d'habitans de Lyon étaient venus retrouver dans leur enceinte cette liberté religieuse qu'on refuse à la seconde ville du royaume. Il y a deux ans, à pareille époque, le saint-sacrement traversant les rues de la Guillotière avait été accueilli par les huées de quelques misérables, et le chant de la guillotine avait répondu aux hymnes des jeunes filles. Mais depuis lors la colère de Dieu a passé par là; les

bombes et les boulets rouges ont passé là où la religion fut insultée, et à l'aspect des ruines fumantes chacun s'est dit *Il y a un Dieu*.

A Paris, une grande foule de fidèles s'est portée dans les églises. Une grande pompe y était déployée. On cite surtout la paroisse de St.-Roch, que les étrangers ont beaucoup visitée. Elle était décorée avec un luxe inouï. Le chœur et presque toutes les chapelles étaient tapissés d'arbustes les plus odoriférans et les plus rares.

Son admirable musée de tableaux et de sculptures, ses riches mausolées, ses plafonds, ses vitraux, la magie des effets d'ombre et de lumière que l'architecte a su créer dans cette église, les magnifiques autels, les châsses, les candelabres, les lampes d'or, les somptueux habits des prêtres: tout cela lui donnait un aspect qu'on chercherait inutilement ailleurs. La musique y était ravissante.

— Mgr. l'archevêque de Paris s'est transporté, il y a quelques jours, à l'Hôtel des Invalides pour y administrer le sacrement de confirmation aux vétérans de nos armées qui comprennent que la religion est digne d'entrer dans le cœur des braves.

— Vendredi dernier, Mgr. a administré la confirmation à sept ou huit cents enfans, dans l'église St.-Laurent, faubourg St.-Martin. Deux paroisses de la banlieue y étaient réunies. Monseigneur a été reçu à la porte de l'église par le vénérable curé de St.-Laurent. Une affluente considérable se pressait à cette cérémonie qui a été fort touchante.

— Un ami de M. l'abbé de La Mennais vient de communiquer à l'*Ami de la religion*, la lettre suivante que lui écrivait confidentiellement l'auteur des *Paroles d'un croyant*.

« On ne fera jamais que je me repente d'avoir » défendu la cause du faible, du pauvre, la cause » de ceux qui souffrent, la cause de l'humilité. » Si j'avais désiré autre chose que le vrai et le bien, » si j'avais consenti à les sacrifier à quelque degré » aux intérêts et aux passions des hommes, je se- » rais aujourd'hui comblé de louanges et de ri- » chesses, élevé en honneurs et en dignités; mais, » parce que j'ai placé avant tout la vérité et la » justice, je suis pauvre et persécuté, calomnié, » haï; et après m'avoir ôté, si on le pouvait, le » peu de vie qui me reste, on jeterait volontiers » ma cendre au vent comme celle du dernier des » malfaiteurs. Eh bien! ce sort qui paraît si dur, » est encore celui que je choiserais si j'avais à re- » naître. Mais je ne renaitrai pas, grâce à Dieu, » c'est assez d'une fois... Quoi qu'il arrive, on » peut être fort tranquille sur les suites que » pourrait avoir, relativement à Rome, cette pu- » blication: je suis soumis en religion, et libre » sur tout le reste. »

Nous avons connaissance d'une lettre à peu près semblable écrite par M. l'abbé de La Mennais. Ces épanchemens intimes peuvent servir à jeter du jour sur la pensée qui a présidé à la

composition des *Paroles d'un croyant*. A cette occasion, un journal s'appuie sur la *Dominicale* pour prouver que les doctrines de cet ouvrage n'ont rien de contraire à la foi. Nous ne savons passif, en les pressant, on n'y trouverait véritablement rien de cela; mais nous avons pris la pensée de M. de La Mennais dans son ensemble et non dans les détails, et voilà pourquoi nous ne sommes pas tombés dans les ridicules exagérations de certains journaux.

— Mgr. l'évêque du Mans continue à visiter le diocèse que tant de vœux l'appelaient à diriger. Le clergé formé par ses leçons et ses exemples, et les fidèles qui ont toujours été l'objet de sa plus tendre sollicitude, accourent en foule sur ses pas, et lui donnent les marques les plus touchantes de leur amour et de leur reconnaissance. Le lundi, 2 mai, il s'est rendu à Sille-le-Guillaume (Sarthe), où il administra le Sacrement de Confirmation à un grand nombre de personnes, et bénit un cimetière. La garde nationale et les autorités sont allées au-devant du prélat, dont l'arrivée a été fêtée par toute la population. Le lendemain, Monseigneur s'est transporté au bourg du Mont-Saint-Jean, pour faire le baptême d'une cloche, dont M. le vicomte E. de Brezé était le parrain et madame la vicomtesse la marraine.

— Les nouvelles de la Péninsule que nous avons données dans notre dernière livraison se sont pleinement confirmées. Don Carlos et don Miguel doivent être sortis de la Péninsule. Ils ont dû quitter, le 30, Evora pour s'embarquer, le premier à Aldéa-Galléga, et le second à Sinès. La *Gazette extraordinaire* donne même le texte des articles de la capitulation qui concernent don Miguel.

« Il est assuré au seigneur don Miguel une pension annuelle de 60 contos de réaux (375,000 fr.), attendu le haut rang de sa naissance, et il lui est permis de disposer de ses propriétés personnelles, sous condition qu'il restituera les bijoux et tous autres objets appartenant à la couronne ou à des particuliers.

» Le seigneur don Miguel sortira de la place d'Evora le 31. Il pourra s'embarquer sur un bâtiment de guerre de l'une des quatre puissances alliées, conformément au traité du 25 avril, pour être conduit dans le port qu'il désignera, avec toute sécurité pour sa personne et sa suite, et avec tous les égards dus à sa haute naissance.

» Ledit seigneur don Miguel s'obligera à quitter le Portugal dans l'espace de quinze jours; s'engagera à ne jamais rentrer sur aucun point des domaines du Portugal ou de l'Espagne, et à ne concourir en aucune façon à troubler la tranquillité de ces royaumes. Dans le cas contraire, il perdra son droit à la pension stipulée, et il s'exposera à subir toutes les conséquences de sa conduite.

» L'état-major du seigneur don Miguel expédiera immédiatement des ordres à tous les commandans des places ou des forces en campagne, et à

toutes les autorités qui reconnaissent encore son gouvernement, pour qu'ils se soumettent sans délai au gouvernement de S. M. T. F. dona Maria II, sous le bénéfice des conditions de l'amnistie.»

— Le roi de Danemark vient de publier (le 43 mai) les lois, depuis long-temps désirées, sur l'introduction du régime représentatif dans ses états. Le nombre des représentans sera de 209 à 217. Sur ce nombre, 20 à 28 sont nommés par le roi, et 189 par le pays; et sur ce dernier nombre 59^e appartiennent aux villes, 29^e aux propriétaires fonciers, et 48^e aux paysans.

On lit dans la *Gazette du Maine*:

Dans un des régimens envoyés contre la ville de Lyon, se trouvait un jeune soldat natif de Loué (Sarthe). Commandé de corvée pour enlever les cadavres qui encombraient une église, il a reconnu celui de son frère, et des papiers trouvés sur le mort n'ont pu lui laisser aucun doute à cet égard. On raconte que ce frère, ouvrier, allant de ville en ville, s'est trouvé à Lyon au moment où les derniers troubles ont éclaté. Il a pris les armes, et voilà deux frères combattant, sans le savoir, dans des rangs opposés. Qui peut affirmer que ce n'est pas la balle du soldat qui a percé le cœur de son malheureux frère l'ouvrier? Des parricides, des fratricides suivis d'actes de désespoir, tels sont les résultats de ces combats impies à la suite desquels le pouvoir distribue cependant des récompenses à pleines mains.

— Des faits honorables viennent chaque jour révéler le dévouement du clergé. Au Mans, le feu a consumé plusieurs maisons la nuit du 2 au 3; les élèves et les directeurs du séminaire se sont rendus les premiers sur le théâtre de l'incendie, et ont animé par leur exemple la population accourue pour porter des secours. Dans un incendie qui a éclaté à Coquerel-sur-Somme, on a remarqué parmi les plus intrépides travailleurs MM. les curés de Coquerel, d'Ailly, de Louget, de Fontaine-sur-Somme.

— Athènes a été reconnue, le 22 février dernier, comme capitale de la Grèce. Cette reconnaissance vient d'être célébrée par une fête pompeuse, qui a été ouverte par un service divin dans le temple de Thésée, et s'est terminée par l'illumination de toute la ville.

— Le camp de Compiègne est, dit-on, positivement ordonné; des dispositions se prennent déjà pour l'établir vers la fin de juillet: il sera composé cette année de 7,000 hommes d'infanterie campés et de 4,000 hommes de cavalerie et d'artillerie cantonnés.

Le Directeur-Gérant,

ANGE DE SAINT-PRIEST.

DE L'ESPAGNE ET DU PORTUGAL.

Le droit et le fait se partagent le monde ; tel est le double étendard qu'on voit flotter au-dessus de l'arène sanglante où les partis s'égorgent, où les peuples se heurtent ; et le secret de ces grands drames, dont les nations conservent le souvenir dans les pages de leurs annales. De quelque nom qu'il s'appelle, ou quelque symbole qu'il arbore, c'est toujours l'éternel combat du bien avec le mal, qui chemine comme l'homme à travers les siècles, jusqu'au jour où, sur les débris du monde, la grande paix sera proclamée, aux rayons du soleil éternel. Mais jamais, dans ses diverses phases, la lutte ne s'engagea plus terrible peut-être que dans nos sociétés européennes, depuis un demi-siècle ; et c'est à peine si les derniers bruits de la bataille étaient venus mourir à nos oreilles, que le fracas d'un vieux trône qui croulait nous avertissait que les tempêtes n'étaient pas à leur terme, et que la paix factice, dont l'Europe avait joui pendant quinze années, n'était que la lassitude d'anciens déchiremens et le prélude de nouvelles catastrophes. En effet, au moment que, sauvant encore une fois les rives de la France, la monarchie de saint Louis allait parcourir ces plages de l'exil où était encore empreinte la trace de ses pas errans, le cri de la révolte tonnant dans les profondeurs de l'Europe, ébranlait les masses sur les bords du Rhin et de la Vistule, agitait le sol de l'Allemagne, et préparait l'incendie de la Péninsule. Nous ne reviendrons pas sur le caractère particulier de ces divers mouvemens opérés sous l'influence du même principe. La Belgique, qui secoua le joug néerlandais au nom du catholicisme, dort sous la verge tyrannique d'un roi protestant. La grande, l'héroïque Pologne, est ensevelie dans son linceul sanglant sous les murailles de Varsovie, et demande où sont ses enfans à tous les chemins de l'Europe. Des bataillons nombreux pèsent sur le sol de l'Allemagne. Le principe de la révolution domine à l'heure présente à Lisbonne et à Madrid ; et la liste des rois déchus et fugitifs s'est grossie de deux noms de plus. Arrêtons-nous sur ces deux derniers événemens, qui sont graves et d'une haute importance.

Commençons par remarquer combien c'était un mot vide de sens que celui de Sainte-Alliance, objet éternel des récriminations des uns, et fol espoir de quelques autres. Certes, jamais occasion plus belle ne s'est offerte aux souverains du Nord de soutenir la couronne chancelante sur le front des monarchies qu'ils viennent de laisser tomber à terre, juillet excepté. Et cependant qu'ont-ils fait ? Les avons-nous vus, sonnant le boute-selle, se présenter sur les champs de bataille, pour relever le gant jeté par la révolution ? Non, non, ils se sont cuirassés dans leur repos ; ils ont entassé à grands frais autour de leurs demeures royales des soldats par milliers, et à l'aspect de ces haies épaisses, ils ont dit : Dormons en paix, car la révolution ne saurait nous atteindre ! Nous n'appelons ni le blâme ni la malédiction des partis sur leurs têtes ; nous ne jugeons ni le fait ni son opportunité ; nous le constatons. Lors donc que nous entendions murmurer autour de nous que les souverains de l'Europe ne laisseraient pas la révolution entamer les trônes qu'elle heurtait, nous nous sentions venir au cœur une grande pitié ; car nous voyions que l'égoïsme s'était assis au foyer des familles princières, et nous nous disions que les mêmes hommes qui n'avaient pas brûlé une amorce pour restaurer l'ainée des monarchies, ne se sentiraient pas tout à coup épris d'un bel amour guerroyant pour les deux rois en échec de la Péninsule. Aussi la force a dominé et s'est établie, sans autre obstacle que celui des guerres civiles, et côte à côte des bannières de don Carlos et de don Miguel aucune autre bannière ne s'est déployée. La Sainte-Alliance n'est donc plus aujourd'hui qu'un de ces termes du passé qui rappellent de grandes choses, et qui ne s'appliquent à rien de ce qui est dans le présent. La seule union qui existe en réalité dans les cabinets du Nord, est une union toute défensive et privée : ce qui revient à dire que ces souverains peuvent s'entendre à merveille sur les moyens de repousser la révolution chacun de chez soi ; mais d'union pour attaquer la révolution qui consume la demeure du voisin, il n'y en a pas. Les événemens de Portugal et d'Espagne viennent de jeter une nouvelle lumière sur ce fait, qui ne saurait manquer aujourd'hui d'apporter la conviction aux plus incrédules et l'évidence aux moins clairvoyans.

Le fait l'emporte donc dans la Péninsule ; et, comme il s'y est établi en face de l'Eu-

rope, sans qu'elle remuât, il s'y maintiendra sans que l'Europe sorte de son système défensif, pour courir les chances d'un système d'agression ; car ce que les rois veulent avant tout, c'est le repos à tout prix : ils s'arrangent pour bien mourir, passant la moitié de ce qui leur reste de vie à gémir sur les soucis qui chargent leurs couronnes, et se barricadant d'un étage à un autre, à mesure que le flot monte et gronde autour de l'édifice. La révolution ne se heurtera donc à aucun obstacle du dehors ; toutes les impossibilités lui viendront d'elle-même et de son principe. Et les peuples vont avoir un exemple de plus de ce que peuvent pour le bien-être et la prospérité des nations, ces hommes qui font de la force et du sabre le principe de leurs pouvoirs, et proclament en tête de leurs chartes le triomphe brutal du fait sur le droit. Quoiqu'il arrive de ce dénouement qui vient de trancher le sort actuel de la Péninsule, nous nous félicitons de voir la question arriver à sa dernière expression nette et simple ; car il fallait, pour donner une grande leçon, que la moitié de l'Europe fût livrée encore une fois, comme une proie, aux hommes de la révolution ; qu'ils s'y fixassent encore une fois pour faire un dernier essai de leurs théories, et que le principe encyclopédiste de la souveraineté du peuple, qui a légué à l'Europe tant d'indicibles calamités, de nouveau présenté comme base des pouvoirs sociaux, apparût aux nations comme un principe de désordre, et un leurre à l'aide duquel s'élèvent sur les débris de la liberté les anarchistes qui rêvent le pillage, et les ambitieux qui veulent grandir.

Que feront pour la liberté de la Péninsule, cette femme veillant à Madrid sur le berceau d'un enfant qui n'était pas née pour le bandeau royal des Espagnes, et cet aventurier-roi qui a mendié des soldats à tous les repaires de l'Europe, pour placer sur un trône qui trébuche et glisse dans le sang, un fantôme de reine ? Ce qu'ils feront, nous le savons ; car toutes les révolutions se ressemblent, et la sainte liberté des peuples est la première clause du contrat qu'on déchire et qu'on foule dans le ruisseau. Aussi bien que personne, nous connaissons les vices de l'ancien gouvernement espagnol et du gouvernement portugais. Nous savons que le dernier roi qui vient de mourir en jetant du fond de son cercueil un brandon de discorde, se montra traître à la liberté espagnole et aux promesses de Valence.

Nous savons que son égoïsme était étroit et ombrageux, que les intrigans pullulaient à la cour, que les finances restèrent dans l'ancien désordre : nous savons que depuis trois siècles le despotisme et l'incapacité se sont succédé avec une persévérance désolante dans le royaume de Philippe II, et que d'immenses et innombrables abus appellent depuis longtemps des réformes sages et nécessaires. Mais les constitutionnels ne sont pas en mesure de les faire, et l'on connaît les institutions libérales qu'ils mettent en avant. Ce parti n'est que la queue de cette école philosophique qui passa de France de l'autre côté des Pyrénées, et résuma son symbole politique et gouvernemental dans la constitution de 1812. Or, on sait que les cortèz de ce temps, investies d'une autorité dictatoriale, firent de l'Espagne table rase, et aspirèrent à tout refaire, suivant en cela les principes des économistes français, dans les œuvres desquels elles avaient puisé leurs théories. Ainsi, elles enlevaient aux communes et aux provinces les vieilles libertés données par le catholicisme, posaient en principe la souveraineté de la nation, investissaient les cortèz d'un droit supérieur à celui de la couronne, établissaient la liberté de la presse, reconnaissaient aux colonies les mêmes droits qu'à la métropole, centralisaient l'administration, ordonnaient la vente des biens de la couronne, fermaient les couvens, et promettaient un partage des terres.

C'est ce déplorable abus de la puissance qui tua les cortèz ; car, lorsque le peuple espagnol, se levant comme un seul homme, pour défendre contre les envahissemens français la terre que ses aïeux avaient inondée du sang des Maures, faisait pâlir l'astre de Napoléon, sans gouvernement, sans argent, sans d'autre ressource que l'indomptable énergie de son indépendance, il salua de ses acclamations les hommes qui se présentaient pour asseoir sa liberté sur des bases plus larges, et réformer les abus d'un gouvernement déplorable. Mais il y eut une subite et terrible réaction, lorsque les libérateurs de la Péninsule frappèrent au cœur la liberté des consciences, et voulurent détruire, au lieu de réparer ; et lorsqu'en 1814 Ferdinand s'écriait à Valence : « Votre souverain fait consister sa gloire à être roi d'une nation héroïque qui, par des exploits immortels, a conquis l'admiration de toutes les autres et conservé sa liberté et son honneur ; je déteste, j'abhore le despotisme ; il

ne peut se concilier ni avec les lumières, ni avec la civilisation de l'Europe, » la vicille Espagne salua son roi de millions de cris d'enthousiasme et d'amour, et la constitution de 1812 tomba frappée d'une réprobation générale.

Nous persistons donc à dire que la Péninsule ne peut être régénérée que dans le sens catholique, parce que le catholicisme seul peut donner la vraie liberté; parce qu'il tient compte des droits de tous et de chacun; parce qu'il ne brusque rien, et met, s'il le faut, des siècles à accomplir, sans bouleversemens et sans secousses, des réformes qui ne se font bien que mûries par le temps; parce qu'enfin le peuple espagnol est essentiellement catholique, que les catholiques, c'est la nation, et que par conséquent tous les changemens qui se feront en dehors du catholicisme, languiront, frappés d'impuissance, ou exciteront de terribles commotions.

Or, le principe révolutionnaire qui domine aujourd'hui dans la Péninsule, est antipathique par essence aux développemens catholiques: son ennemi juré, c'est le clergé; l'objet de ses convoitises, ce sont ses propriétés. Il n'y a pas de mauvais raisonnemens qu'il n'accumule pour justifier la confiscation qui vient de s'effectuer en Portugal, par le décret suivant:

« Sur le rapport du ministre des affaires ecclésiastiques et de la justice, et sur l'avis du conseil d'état, je juge à propos de rendre au nom de la reine le décret suivant:

« Art. 1. Tous les couvens, monastères, collèges, hospices ou établissemens quelconques de moines des ordres réguliers, en Portugal, dans les Algarves, les îles adjacentes ou toute autre possession du Portugal, quels que soient leurs dénominations, statuts et réglemens, sont et demeurent supprimés.

« Art. 2. Toutes les propriétés de ces couvens sont incorporées aux domaines nationaux.

« Art. 3. Les vases sacrés et les ornemens employés dans le service divin seront laissés à la disposition de qui de droit, pour être distribués parmi les églises et diocèses dépourvus tous ces objets du culte.

« Art. 4. Chaque moine des couvens supprimés recevra une pension annuelle jusqu'à l'époque où sa nomination à un bénéfice ou emploi quelconque sera regardée comme équivalente à la pension.

« Seront exceptés, 1° tous ceux qui ont pris

les armes contre le trône légitime et la liberté de la nation; 2° ceux qui ont mésusé de leur saint ministère dans le confessionnal, comme dans la chaire, pour favoriser l'usurpation; 3° ceux qui ont accepté des bénéfices ou des emplois publics du gouvernement; 4° ceux qui ont dénoncé ou persécuté leurs concitoyens pour leur fidélité au trône légitime et à la charte constitutionnelle; 5° ceux qui ont accompagné les troupes de l'usurpateur; 6° ceux qui, depuis le rétablissement de l'autorité de la reine, ont abandonné leurs couvens. »

Il sera donc, et toujours, en hostilité ouverte avec la majorité de la nation, chez laquelle, comme nous l'avons dit plus haut, le catholicisme est vivace. Or, dans un pays où tant de passions s'agitent, où tant de haines sombres s'accumulent, comment un gouvernement, de quelque bonne foi qu'on le suppose même, peut-il arriver à fermer des plaies devenues presque incurables, tant le mal est invétéré! Voici donc ce qu'il arrivera: c'est que la Péninsule, travaillée en tout sens par les principes anarchiques, brisée par les tyrannies, blessée dans ses croyances et sa foi, s'arrachera quelque jour de ses fondemens, et alors commencera pour elle une de ces terribles époques qui servent de transition d'un état social à un autre; et sur ces grands débris s'élèvera la croix; car c'est toujours là le dernier refuge de l'homme dans ses misères et sa consolation dans ses ennuis.

L'histoire qui reste à faire, c'est celle des cruels mécomptes que va éprouver la France par suite de ce triomphe définitif du fait dans la Péninsule. C'est une grande misère pour une nation, quand les intérêts de son gouvernement sont opposés à ses intérêts propres; et c'est pourtant ce qui arrive dans cette question portugaise qui vient d'être tranchée dans le sens que le désire le gouvernement français. Nous concevons la politique du cabinet anglais, qui ne se fourvoie guère, et qui doit à son habileté d'immenses résultats que la justice et la bonne foi souvent ne lui eussent pas acquis; car l'Angleterre expédie annuellement en Portugal pour plus de 100 millions de ses produits, et don Miguel avait affranchi le Portugal du joug britannique. L'Angleterre donc, en plaçant sur le trône de Lisbonne une de ses créatures, assure à ses produits un immense débouché, et relève le traité de Méthuen. Mais dans le triomphe de don Pedro, où se trouve l'intérêt de la France? Nous en cherchons vainement un autre que

celui de la révolution qui s'est créée un nouveau pied à terre. Quant à la France, son intérêt à elle, c'était de profiter du moment où finiraient les traités qui lient le Portugal à l'Angleterre, pour obtenir dans le marché de Lisbonne les mêmes avantages que le commerce anglais. Cet espoir vient de tomber en même temps que don Miguel; car, qu'on le croie bien, ce sera l'Angleterre, et l'Angleterre seule qui recueillera les fruits de la victoire de don Pedro. Au reste, la banqueroute est le premier acte du gouvernement de ce roi-sibustier, comme le pillage des monastères et la spoliation des églises furent son premier fait d'armes sur le sol portugais. Nous sentons notre cœur navré d'amertume pour nos frères de la Péninsule; car la persécution va commencer pour eux; et l'on sait ce que la liberté peut attendre de ces rois improvisés qui s'en vont jouer de gaité de cœur le sort des nations pour l'appât d'une couronne. Mais il vient un temps aussi où les principes éternels surnagent sur l'abîme, un temps où le bras de l'homme qui secoue la croix trouve derrière elle un bras de fer qui l'appuie. L'Espagne comme le Portugal sont des terres où coula bien souvent le sang des martyrs; elles resteront fidèles à la foi!

CONSIDÉRATIONS

SUR LE SYSTÈME PHILOSOPHIQUE DE M. DE LA MENNAIS, PAR M. L'ABBÉ H. LACORDAIRE.

La démarche que vient de faire M. l'abbé Lacordaire, en publiant cet écrit, n'est pas une simple attaque contre les principes de M. de La Mennais; c'est de plus une véritable abjuration. Après avoir long-temps cédé à la *puissance magique* du génie, après s'être associé aux travaux de l'école qui subissait comme lui cette influence, le jeune écrivain dont le nom se trouve au bas de plusieurs pages brillantes de l'*Avenir*, a solennellement rompu avec ses amis; il a regardé en face l'*intelligence supérieure* qui le tenait asservi et dont les inspirations ont contribué à former son talent. C'est dire assez que le livre où sont déposées ses pensées nouvelles sera diversement apprécié. Nous en avons entendu porter des jugemens contradictoires, et de sévères critiques échappent, même à des lèvres indifférentes.

On veut bien comprendre qu'après l'avertissement donné par le saint-siège les *Paroles d'un croyant* aient pu rendre nécessaire une séparation éclatante; dans une matière aussi grave, c'est s'exposer que de rester solidaire des opinions d'autrui. Mais M. Lacordaire n'avait-il pas satisfait à ce devoir en donnant, pour servir d'article à un journal, le chapitre préliminaire de ses *Considérations*? N'était-ce pas assez de déclarer publiquement qu'il avait « dès long-temps quitté l'école mennaisienne; » que cette école n'existait plus; que toute communion de travaux était rompue entre ses anciens membres, et que chacun d'eux, fidèle à ce que son cœur lui demandait d'égards envers le passé, ne connaissait d'autre guide que l'église, d'autre besoin que l'union, d'autre ambition que de se presser autour du Saint-Siège et des évêques, que la grâce et la miséricorde divines ont donnés aux chrétiens de France? » Que fallait-il de plus? était-il donc besoin que cette profession de foi fût suivie d'une brochure, où l'on vit reproduire avec chaleur des raisonnemens connus contre l'homme célèbre qui, après tout, ne fut pas seulement un *oppresseur*, mais un maître éloquent, dont les leçons n'ont pas été perdues pour le disciple? Les convenances exigeaient plus de retenue: le zèle a des bornes qu'il ne faut jamais franchir; et l'on doit peut-être ajouter qu'il est mal de sacrifier les devoirs de la reconnaissance au désir de faire parler de soi.

Tels sont les reproches que l'on répète en plus d'un lieu: ils sont visiblement exagérés. Fatigué de l'obsession dont il nous raconte l'histoire avec tant de naïveté M. Lacordaire a pu se sentir heureux de secouer un joug qui pesait à son âme rebelle, quoique *vaincue*. Qu'il ait été enchanté de respirer un air plus libre, et de voler de ses propres ailes; qu'il se soit plu à exercer d'abord son indépendance aux dépens de celui qui l'avait enchaîné, cela se conçoit. Il n'est pas de pupille qui, le lendemain de sa majorité, n'aime à bouleverser les plans conçus par un tuteur incommode et fâcheux. Toutefois, on peut assigner à la publication de son ouvrage un plus noble motif, et y reconnaître l'élan de la conscience, l'ardent désir de se poser irrévocablement dans la voie catholique, en détruisant de sa main les obstacles qu'il croit avoir élevés lui-même. Pourquoi ne pas s'arrêter à cette pensée, que tout d'ailleurs semble justifier: et les

égards de l'auteur envers la personne de M. de La Mennais, et la simplicité de ses aveux, et son obéissance aux enseignemens de l'église? Il nous semble d'ailleurs difficile d'accorder ici quelque part à l'amour-propre. Nous ne voyons pas comment la vanité peut amener à dire, même en style remarquable : « Voici le fond de mon cœur : un homme m'a » fasciné au point de me persuader que je com- » prenaissais la philosophie, quoique je ne la com- » pris pas du tout. Oubliez l'enthousiasme » avec lequel je l'ai défendue. J'avais pris mon » parti plutôt par lassitude que par une entière » conviction. Aujourd'hui mon esprit est plus » libre, et je me propose d'en montrer claire- » ment la fausseté. » Tel est à peu près le langage de M. Lacordaire; et certes, il y aurait bien de la candeur dans l'orgueil qui se formulerait ainsi. A nos yeux, le principe d'une semblable déclaration est nécessairement l'humilité la plus édifiante. Remarquons du reste qu'il n'attribue pas aux efforts de sa raison, mais à l'assistance du ciel, l'honneur du changement opéré dans ses idées. « Luttant, dit-il, » contre une intelligence supérieure à la mienne, » et voulant lutter seul contre elle, il était im- » possible que je ne fusse pas vaincu. Car la vé- » rité n'est pas un axillaire toujours suffisant » pour rétablir l'équilibre des forces.... Il faut » donc qu'il y ait dans le monde une puissance » qui soutienne les intelligences faibles contre » les intelligences fortes, et les délivre de l'op- » pression la plus terrible de toutes, celle de » l'esprit. Cette puissance en effet est venue à » mon secours; ce n'est pas moi qui me suis déli- » vré, c'est elle. Arrivé à Rome au tombeau des » saints apôtres Pierre et Paul, je me suis agenouillé; j'ai dit à Dieu: Seigneur, je commence » à sentir ma faiblesse : ma vue se couvre; l'er- » reur et la vérité m'échappent également; ayez » pitié de votre serviteur qui vient à vous avec » un cœur sincère; écoutez la prière du pauvre. » Je ne sais ni le jour ni l'heure; mais j'ai vu ce » que je ne voyais pas : je suis sorti de Rome » libre et victorieux. » Enfin on parle de reconnaissance. Mais elle a des bornes, aussi bien que le zèle, et doit céder aux exigences de la conscience. Si donc M. Lacordaire est aussi profondément convaincu de ses doctrines présentes qu'il paraissait l'être jadis des doctrines contraires; s'il a vu dans celles-ci un danger imminent pour l'église, et pensé que sa voix pourrait servir à le conjurer, il a dû peut-être imposer silence à un sentiment bien cher. Dans

cette question délicate, son cœur était le seul juge; personne que lui n'avait le droit de la résoudre. M. de La Mennais lui-même, malgré la douleur qu'il a dû ressentir en apprenant la défection d'un de ses disciples les plus distingués; M. de La Mennais, disons-nous, a trop d'élevation dans l'âme, pour imposer à qui que ce soit l'obligation de tenir ses opinions captives, quand sa conscience lui crie de les publier hautement. Mais nous croyons que le nom du maître ne devait pas se rencontrer sous la plume du jeune affranchi. Toutefois nous devons ajouter que les convenances ont été partout respectées. Nous avons cherché en vain une parole blessante pour l'illustre auteur de *l'Essai*. Les expressions qui sembleraient contenir un peu d'amertume sont même un hommage à son génie, puisqu'elles en proclament la magie invincible.

Mais il est temps d'examiner le mérite intrinsèque des *considérations*.

Pour les apprécier avec justice, nous devons en déterminer d'abord le but et la portée. Or, après les avoir méditées sérieusement, leur principal objet nous paraît être de fixer la position de l'auteur envers l'école qu'il abandonne, et de faire valoir, contre ses anciens principes, un argument tiré de son expérience personnelle. Ce n'est pas là tout son livre, nous en convenons; la partie logique y est même la plus étendue. Cependant la pensée qui domine est celle que nous venons d'indiquer. M. Lacordaire a voulu marquer sa place, se dessiner d'une manière nette, sail- lante, et instruire ses contemporains par un exemple mémorable : le reste est accessoire. Il ne faut donc pas chercher dans l'ouvrage qu'il vient de publier une réfutation détaillée, complète de la philosophie du *sens commun*, mais seulement quelques réflexions générales sur son ensemble. On y trouve aussi le développement des raisons qui frappent davantage son esprit « depuis qu'il voit ce qu'il ne voyait pas. » C'est ce dont, au reste, il convient lui-même dans son dernier chapitre. « Ces considérations, dit-il, sont loin d'être » complètes. Il faudrait encore examiner en » elle-même, dans ses bases logiques, la philoso- » phie, dont j'ai montré la nouveauté, l'inuti- » lité et le danger. Il faudrait résoudre les di- » vers argumens sur lesquels son auteur l'a éta- » blie. » Disons-nous qu'il n'eût pas été inutile de considérer un peu les travaux de ceux qui l'ont défendue. M. Lacordaire n'a effective-

ment traité rien de tout cela. Il a simplement revêtu de formes brillantes les principales objections qui accueillirent immédiatement le second volume de l'*Essai sur l'indifférence*, s'efforçant de les considérer sous des points de vue nouveaux. Sa polémique roule tout entière, comme on pourra s'en convaincre par la suite de cet article, sur des difficultés que l'on trouve présentées, avec quelques différences il est vrai, dans les écrits que cette controverse a fait naître. Nous ne voulons pas précisément en faire un reproche à M. Lacordaire. Il ne devait à ses lecteurs que l'histoire de sa *Conversion*, puisqu'il n'écrivait ni pour les affirmer, ni pour les rassurer, ni pour se montrer plus fort et plus grand qu'eux, mais uniquement pour leur dire le fond de son cœur. Si d'ailleurs on fait attention à la servitude intellectuelle qu'il a subie, on conviendra sans peine que les raisons le plus souvent répétées ont pu avoir à ses yeux le mérite de la nouveauté.

Mais nous devons lui adresser quelques autres observations.

D'abord, le chapitre qui sert d'introduction à son livre, et où se trouve exposée la situation actuelle de l'église en France, ne nous paraît avoir aucune liaison avec le reste de l'ouvrage. Après en avoir lu le titre, on s' imagine que l'église y sera considérée dans ses rapports avec la philosophie; que l'auteur y montrera son attitude envers les partis, son influence sur la marche des discussions, le résultat des méthodes que l'on a tenté de faire prévaloir, et la physionomie du camp ennemi, au milieu des débats soulevés entre les catholiques. C'est à peine cependant s'il a consacré deux pages à traiter cette matière. Le reste est un hors-d'œuvre dans lequel la philosophie proprement dite n'obtient pas le moindre coup d'œil.

Après avoir exposé fort succinctement les doctrines philosophiques de M. de La Mennais, M. Lacordaire s'efforce d'en démontrer la nouveauté, l'inutilité et le danger. Son argumentation sur quelques points de détail nous a paru assez pressante; mais l'ensemble est loin de satisfaire la raison. On cherche en vain des principes arrêtés sur les questions les plus fondamentales, et nous serions fort embarrassés s'il fallait par exemple, dire au juste sa pensée sur l'autorité du genre humain et la certitude de l'évidence. Lorsqu'il examine le poids accordé par l'église au témoignage du *sens commun*,

il convient que les Pères n'ont jamais refusé d'admettre comme base de la raison les axiomes indémontrables qui sont le *fond commun des intelligences*. Mais il n'explique pas, et c'est là cependant la chose essentielle, il n'explique pas le motif pour lequel ces croyances étaient réputées inattaquables. Si c'était à cause de leur universalité, M. de La Mennais ne dit pas autre chose; si c'était au contraire pour l'évidence qui les entoure, on ne saurait voir là une concession faite à l'autorité du genre humain, comme l'insinue M. Lacordaire. Même embarras manifeste relativement aux vérités morales, *sacrées chez tous les peuples*; on pourrait même signaler ici une espèce de contradiction. « En défendant les articles de » la foi sociale, les docteurs chrétiens, est-il dit » page 49, demandaient qu'est-ce qu'il y avait » donc de certain et d'auguste sur la terre, s'il » était permis de mépriser la conscience univer- » selle, et où était la voix de la nature et de » Dieu, sinon dans la voix des peuples? Mais, » est-il ajouté, ils ne concluaient pas de là l'in- » faillibilité du genre humain. » Nous ne comprenons pas comment il était possible d'éviter cette conséquence. « La voix des peuples, la conscience universelle, » constituant précisément ce que M. de La Mennais appelle l'*autorité du genre humain*, s'il y faut reconnaître « la voix de Dieu et de la nature, » on ne saurait hésiter à la proclamer infaillible. Tout ceci a évidemment besoin d'explications.

Nous n'avons rien trouvé de plus clair sur l'évidence. La partie historique des *Considérations*, celle où l'auteur s'efforce de mettre ses anciens principes en opposition avec la marche de la polémique chrétienne, est consacrée à blâmer l'auteur de l'*Essai* de ce qu'il a posé comme première règle certaine une autre autorité que celle de l'église. L'église serait donc, suivant M. Lacordaire, le fondement de toute certitude, même de la certitude naturelle; car, il ne faut pas l'oublier, c'est uniquement pour les vérités naturelles que la théorie du *sens commun* a été établie. Alors il ne devrait pas proposer l'évidence pour dernière raison des choses, puisqu'il n'y aurait plus rien de logiquement antérieur à la notion de l'autorité catholique. Cependant une foule de passages attestent qu'il regarde comme fondamentale la pensée contraire. Il dit page 157: « La question est donc de savoir si cette substitution (d'une autorité uni- » que aux anciennes autorités) a été heureuse et

légitime, quelle est l'autorité régulatrice de la raison humaine, s'il y en a une, s'il y en a plusieurs, quelles elles sont. Or, comment le savoir, sinon à l'aide de l'évidence? Comment le savoir sans l'application de cette parole de M. de Bonald, traduite de saint Augustin : « L'esprit humain ne peut céder qu'à l'autorité de l'évidence ou à l'évidence de l'autorité? » Saint Augustin a dit en effet, et cette maxime est fondamentale : La raison et l'autorité ne sont jamais entièrement séparées, parce que c'est la raison qui considère à quelle autorité il faut croire. Voilà pourquoi l'évidence est la dernière raison des choses, pourquoi aucun système ne place l'homme entre le christianisme et la folie, pourquoi enfin il n'est pas exact de dire que l'autorité doit être crue ou admise sans preuve. Elle doit au contraire être évidente pour être crue. » Et page 166 : « La question est de savoir sur quoi reposent cette autorité du genre humain et cette autorité de l'église; car il ne suffit pas d'être une autorité, d'exercer une influence sur les esprits, pour être par cela même dépositaire de la vérité; il faut, selon les paroles de saint Augustin, que la raison considère à quelle autorité elle doit croire. »

Ces paroles sont trop formelles pour ne pas être l'expression la plus exacte de l'opinion de M. Lacordaire. Il admet donc un ordre de vérités qui servent de base dans l'intelligence à l'autorité de l'église, indispensables pour y arriver; vérités qui entraîneraient par conséquent la foi dans leur ruine, si elles manquaient de certitude, et que le moindre doute ne saurait atteindre sans renverser tout l'édifice du catholicisme. Comme c'est à l'évidence qu'il confie le soin de diriger les esprits lorsqu'il s'agit de ces connaissances premières, il était absolument essentiel d'établir solidement la certitude qu'elle produit. Malheureusement l'auteur des *considérations* a fait tout le contraire. Il s'est consumé en longs efforts pour établir l'impuissance de ce moyen de connaître. Dans un passage où il met la religion en opposition avec la philosophie, voici le discours qu'il prête à celle-ci : « La vérité, c'est ce qui est; l'erreur, ce qui n'est pas. Ce qui n'est pas est sans fermes, sans lumière, insaisissable, ne peut jamais présenter à l'esprit aucune idée claire, n'y empreindre aucune image nettement dessinée. Toutes les fois donc que l'esprit voit quelque chose clairement et nettement, ce

qu'il voit n'est pas l'erreur, c'est la vérité; l'évidence est le caractère qui distingue le vrai du faux. Est-il évident qu'il existe un Dieu créateur du ciel et de la terre? Les sages sont partagés : les uns affirment, les autres nient. Est-il évident qu'il existe dans l'homme une âme spirituelle et immortelle? Les sages sont partagés : les uns affirment, les autres nient. Est-il évident qu'après la mort Dieu punit les méchants et récompense les bons? Les sages sont partagés; les uns affirment, les autres nient. O homme ! voilà ton sort et ta loi : tu passes dans les choses visibles en doutant des choses invisibles, et tu emportes au tombeau l'énigme insoluble de toi-même. » Il résulte de ce passage deux choses : la première, que l'évidence est le moyen de connaître propre à la philosophie; la deuxième, que la philosophie ne saurait dissiper les ténèbres du doute sur les questions les plus importantes. Ces deux points établis, sur quoi reposera l'autorité de l'église, puisque c'est à l'évidence qu'il appartient de la constater? On répondra peut-être que la philosophie peut donner des démonstrations certaines, mais que le vice de ces démonstrations, si belles qu'elles soient, est de ne pouvoir unir deux hommes entre eux, ni empêcher les philosophes d'avoir des écoles où ils ne seront pas d'accord. » On lit page 97 : « L'impuissance de la philosophie à établir la vérité ne venait pas, comme nous l'avons dit, de l'impossibilité d'obtenir, au moyen du raisonnement, une démonstration suffisante d'une partie des choses invisibles, telles que l'existence et la nature de Dieu, la spiritualité de l'âme, la différence du bien et du mal. Loin de là, les docteurs chrétiens ont estimé que ces principes étaient accessibles à la raison de l'homme..... Quel était donc le vice de la philosophie? Il consistait en ce qu'elle n'avait pas même cherché à unir le peuple dans la vérité par le raisonnement, et qu'elle avait en vain cherché à unir les sages par la même voie. » Rien n'empêcherait d'admettre cette réponse, si M. Lacordaire n'avait pris soin de la renverser d'avance en faisant consister la certitude précisément dans l'union des esprits. Il la définit ainsi page 415 : « L'union des esprits dans les divers ordres de la pensée, sous les lois de diverses autorités légitimes et évidentes. » Ainsi, point de certitude avec l'évidence, puisque avec la philosophie qui la prend pour règle, il n'y a point d'union des esprits. On ne conçoit guère après cela le cha-

pitre dans lequel M. Lacordaire s'efforce d'établir le danger de l'opinion qu'il combat. Le système philosophique de M. de La Mennais renferme, dit-il, le plus vaste protestantisme qui ait jamais paru, et la raison qu'il en donne c'est que le genre humain n'ayant pas de tribunal pour manifester ses pensées et promulguer ses croyances, il est libre à chacun d'y trouver au gré de ses passions la confirmation de toutes les erreurs. « On peut dire du genre humain, mais dans un autre sens, ce qui a été dit de Dieu : c'est un cercle dont le centre est partout et la circonférence nulle part. Chacun de nous, errant dans ce cercle sans limites, se fait centre de l'humanité, salue ses propres pensées du nom d'universelles; et s'il veut en effet vérifier leur universalité, il se traîne toujours soi-même avec soi dans ses recherches laborieuses; il crie, et sa voix, frappant les espaces indéterminés qui l'entourent, ne lui rapporte qu'un écho de sa propre intelligence, d'autant plus trompeur qu'il est agrandi; ou si d'autres voix lui répondent, il prend le cœur lointain et harmonieux des esprits pour la parole universelle. » Mais si l'évidence est susceptible de se prêter aux exigences des passions, au point de ne pouvoir unir deux intelligences, nous ne voyons pas de raison qui puisse déterminer aucune préférence en sa faveur. Que l'on s'appuie donc sur ce raisonnement pour prouver que la philosophie du sens commun ne remédie pas aux inconvéniens de la doctrine opposée, cela se comprend; mais lui reprocher ces mêmes inconvéniens, c'est s'exposer à une rétorsion fort embarrassante.

Puisque nous avons cité la définition de la certitude, c'est ici l'occasion de dire notre pensée sur une page vraiment *prodigieuse* qui lui sert de préambule. Nous ne pouvons nous expliquer comment elle a trouvé place dans un livre destiné à combattre les doctrines de M. de La Mennais; citons-la tout entière. « Le monde intellectuel est assis sur quatre autorités diverses, savoir : dans l'ordre fondamental ou logique, sur l'autorité de la nécessité; dans l'ordre physique, sur l'autorité des faits; dans l'ordre moral, sur l'autorité de la société; dans l'ordre philosophique et religieux, sur l'autorité de l'Eglise catholique. Et ces quatre autorités reposent elles-mêmes sur leur évidence, et se vérifient par l'union qu'elles engendrent dans les esprits; car c'est d'elles que naît sur la terre toute union des es-

» puits. L'autorité de la nécessité, dans l'ordre » logique, engendre l'union des esprits, qu'on » appelle sens commun; l'autorité des faits, dans » l'ordre physique, engendre l'union des es- » puits, qu'on appelle la science; l'autorité de la » société, dans l'ordre moral, engendre l'union » des esprits, qu'on appelle l'honnêteté; l'auto- » rité de l'Eglise catholique, dans l'ordre philo- » sophique et religieux, engendre l'union des » esprits, qu'on appelle la foi. Et ainsi la certi- » tude se compose de trois élémens : l'évidence, » l'autorité et l'union des esprits. L'évidence » discerne l'autorité, et l'autorité produit l'u- » nion des esprits, qui vérifie à la fois l'autorité » d'où elle découle, et l'évidence, où s'appuie » primitivement l'autorité. » Nous le deman- » dons, ce qu'on vient de lire n'est-il pas le ré- » sumé fidèle de la philosophie qu'abjure M. La- » cordaire; et son illustre maître se serait-il ex- » primé lui-même d'une autre manière? Pour » qui comprend la valeur des termes, existe-t-il » la plus légère différence entre le sens » commun, tel que l'entend M. de La Men- » nais, et l'*union des esprits*, dont il est ici » question? Pour nous, il nous est impossible » d'en apercevoir aucune. Accord des intelli- » gences, raison générale, conscience univer- » selle, autorité du genre humain, toutes ces ex- » pressions peuvent se résumer exactement par » celle-ci : *union des esprits*. C'est donc bien là » ce que M. de La Mennais a proclamé comme » la marque, le critérium de la certitude pour » tous les ordres de connaissances. Avec quel » plaisir il aura vu ce principe reconnu formel- » lement dans le seul endroit peut-être où son » disciple mutin s'est avisé d'être précis et caté- » gorique! M. Lacordaire distingue, comme » nous venons de le voir, quatre espèces de vé- » rités dont la certitude est assise sur quatre au- » torités diverses. On pourrait peut-être contes- » ter la justesse de cette classification; mais il ne » s'agit pas de cela. L'esprit doit avoir un signe » pour reconnaître si c'est à leur empire qu'il » cède en admettant une croyance quelconque, » ou bien s'il est le jouet d'une illusion. Ce » signe, quel sera-t-il? L'*union des esprits*, » selon M. Lacordaire, puisque les diverses » autorités se vérifient par elle. Voilà donc » évidemment le sens commun établi juge de » toutes les vérités. M. Lacordaire paraît, il » est vrai, limiter un peu cet immense pou- » voir, en affirmant que les quatre autorités » reposent sur leur évidence; mais c'est une res- » triction complètement illusoire, car l'évidence

elle-même, l'évidence où s'appuie primitivement l'autorité, est vérifiée, comme l'autorité, par l'union des esprits. Il faut une singulière mobilité d'imagination pour laisser échapper le semblable aveux en faveur d'une doctrine contre laquelle on fait un livre. Sans doute qu'en écrivant cette lettre, M. Lacordaire sera retombé pour un instant dans cet état d'illuminisme philosophique dont le souvenir fait son désespoir. On ne quitte pas facilement des chaînes long temps portées; l'habitude finit par prendre autant d'empire que la nature : *expellas furcâ, tamen usque recurret.*

Nous bornerons ici ces observations qu'il serait facile de pousser plus loin, et sur lesquelles nous espérons que M. Lacordaire voudra bien s'expliquer pour en finir; car nous devons, en terminant, déplorer amèrement cette étrange fatalité qui condamne depuis long-temps la controverse mennaisienne à rester stationnaire. Il semble que l'on s'entende pour l'empêcher de faire un pas. On en est encore aux premières difficultés qu'elle a soulevées, sans qu'il se trouve personne pour les exposer d'une manière décisive et péremptoire. M. Combalot a échoué; M. Lacordaire, comme on vient de le voir, n'a pas mieux réussi. Quand viendra l'homme dont la main ferme saura choisir au milieu de tant d'idées incohérentes celles qui peuvent servir à construire un édifice solide, et se chargera de l'élever? Nous l'appelons de tous nos vœux, car, en vérité, il est déplorable de voir tous les écrivains se trainer dans les mêmes voies, sans arriver à but.

Après le jugement que nous venons de porter sur le livre des *Considérations*, il y aurait injustice à ne pas payer aussi le juste tribut d'éloges que nous devons à l'auteur. Nous avons déjà dit que si l'ensemble de sa discussion n'était pas de nature à porter la conviction dans les esprits, il avait montré dans les détails une logique parfois assez pressante. On doit surtout remarquer le chapitre où il insiste sur la difficulté de constater les croyances du genre humain, et sur l'immense clarté qui environne au contraire les décisions de l'Eglise. Il a exposé l'une et l'autre avec beaucoup de talent; il a pareillement fait ressortir avec bonheur l'influence de la volonté sur les jugemens de l'esprit.

Quant à sa manière d'écrire, elle est assez connue pour nous dispenser de toute réflexion. M. Lacordaire donne toujours à ses paroles

l'accent de conviction qui distinguait les articles de l'*Avenir*. Il répand à profusion les comparaisons et les images; avec excès peut-être, car l'esprit ébloui se fatigue quand cette écorce brillante n'est pas soutenue par des idées fortes, saillantes et profondes. Puis, en cherchant avec affectation à produire de l'effet, le style devient chargé, prétentieux, et cesse d'être clair et précis. En général, l'auteur des *Considérations* a plus d'éclat que de chaleur, moins d'âme que d'imagination; c'est cette dernière faculté qui, chez lui, domine toutes les autres.

Citons un des morceaux les plus remarquables du livre que nous venons d'examiner. M. Lacordaire paraît avoir eu l'intention d'y révéler toute son âme. Nous espérons que cette citation justifiera nos dernières paroles.

« O Rome! j'ai visité avec un amour infini les reliques toujours jeunes de tes Saints, et les reliques admirables aussi de toutes les grandeurs. Au pied solitaire de ton Vatican, je n'ai plus entendu les clameurs de tes ennemis, que comme une pâle résurrection de ces voix d'esclaves qui, de lustre en lustre, redisaient à ton Capitole que ses triomphateurs étaient mortels; mais tu as hérité de leur gloire, et non de leur caducité. Après tant de siècles, je t'ai trouvée debout, toujours vierge, toujours mère, toujours maîtresse, éternel outrage de l'erreur et de l'impuissance humaines. Assise au milieu des orages de l'Europe, il n'y avait en toi aucun doute de toi-même, aucune lassitude. Ton regard, tourné vers les quatre faces du monde, suivait avec une lucidité sublime le développement des affaires humaines, dans leur liaison avec les affaires divines: seulement la tempête qui te laissait calme, parce que l'esprit de Dieu soufflait en toi, te donnait aux yeux du simple fidèle, moins accoutumé aux variations des siècles, quelque chose qui rendait son admiration compatissante. La croix brillait sur ton front comme une étoile dorée et immortelle; mais c'était toujours la croix. O Rome! Dieu le sait, je ne t'ai point méconnue, pour n'avoir point rencontré des rois prosternés à tes portes; j'ai baisé ta poussière avec une joie et un respect indicibles; tu m'es apparue ce que tu es véritablement, la bienfaitrice du genre humain dans le passé, l'espérance de son avenir, la seule grande chose aujourd'hui vivante en Europe, la captive d'une jalousie universelle, la reine du monde. Voyageur suppliant, j'ai rap-

porté de toi non de l'or et des parfums, ou des pierres précieuses, mais un bien plus rare, plus inconnu : la vérité. Une parole prophétique est sortie de ton sein ; et lorsque le temps aura fait un pas, lorsque sera accompli ce qui doit s'accomplir, cette parole, méconnue du monde présent, qui ne sait rien, éveillera dans son tombeau le pontife qui en a été l'organe, afin qu'il puisse entendre les acclamations de la postérité. O Rome ! un de tes fils à qui tu as rendu la paix, de retour dans sa patrie, a écrit ce livre. Il le dépose à tes pieds, comme une preuve de sa reconnaissance ; il le soumet à ton jugement, comme une preuve de sa foi. »

EXPOSITION DE L'INDUSTRIE.

L'exposition va bientôt finir, et avec elle ce rendez-vous général de toutes les industries qui sont venues là amonceler leurs produits, jalouses de mériter l'examen, et surtout l'admiration publique. Nous avons quelque peu tardé à en parler, parce que chaque jour voyait apporter des richesses nouvelles, et que nous voulions, autant que possible, compléter nos observations, les éclairer par la comparaison, et porter un jugement qui fût le résumé exact des résultats obtenus par les exposans, et des tendances générales de l'industrie de notre époque.

Placée par son point de vue religieux et catholique au centre de toutes les questions de progrès, la *Dominicale* doit contempler et apprécier de haut les influences diverses qui peuvent régir l'industrie, ce point unique où semble se concentrer toute l'activité du siècle. Il y a dans la vie des peuples, comme dans celle des individus, des époques de lassitude et d'épuisement où l'on se déprend des idées, pour s'occuper de choses, où les jouissances de l'imagination sont négligées au profit des jouissances matérielles. Ceci se manifeste lorsque, chez les peuples comme chez les individus, l'égoïsme, la passion du *moi* a pris la place de toutes les affections sociales : alors le cercle se resserre, l'intelligence s'obscurcit, et l'on voit les hommes et les sociétés abdiquer leur perfectionnement moral et intellectuel, s'attacher, comme dit l'Écriture *à la grasse de la terre*, et diriger toutes leurs facultés, toutes leurs forces vers un but unique et absorbant, le bien-être, c'est-à-dire la satisfaction des besoins et la recherche des jouissances matérielles ; ce qui est absolument la même chose, tout plaisir n'étant au fond que la satisfaction d'un besoin réel ou factice.

A Dieu ne plaise pourtant que nous veuillions attribuer à l'industrie une action fatalement abrutissante sur l'intelligence et les hautes idées de l'humanité ; nous disons seulement que, l'industrie

n'étant autre chose que l'activité des facultés sociales appliquée à la matière, elle ne doit passer qu'après l'activité de ces mêmes facultés appliquée à l'accomplissement des devoirs religieux et intellectuels, en vertu de cette loi organique de notre nature, qui veut que l'intelligence prime la matière ; que, s'il en est autrement, il y a bouleversement et désordre dans la société, et par conséquent symptôme de dissolution.

Certes, nous sommes loin de proscrire l'industrie et d'en entraver les développemens, nous qui voyons dans le catholicisme le germe de ses précieux efforts. Notre siècle qui professe une si haute estime pour l'agriculture, et tout ce qui, sous le rapport industriel, tend à la perfectionner, ne doit pas oublier que ce fut à la suite de l'Évangile qu'elle s'introduisit dans toutes les contrées du Nord. Il fallut la parole du prêtre de Jésus-Christ pour persuader à ces barbares de convertir en soc de charrue ce fer qu'ils employaient au meurtre et à la rapine. Les premiers défrichemens opérés dans ces pays couverts de forêts et de marécages sont dus au christianisme ; et aujourd'hui encore dans nos missions de l'Amérique, parmi tous ces peuples chasseurs, Christianisme et civilisation agricole se tiennent étroitement ; paroisse et hameau sont synonymes. Au moyen-âge, pendant que la barbarie couvrait l'Europe ; en même temps que ce qui restait de littérature ne subsistait que dans les couvens, c'était là aussi que l'on trouvait encore quelques notions des arts mécaniques. Les vassaux des seigneurs et hauts barons se voyaient à chaque instant forcés de suivre leurs princes dans les combats ; les seuls vassaux des monastères pouvaient, sous l'abri du caractère pacifique de leurs seigneurs, se livrer en toute sûreté aux travaux de la campagne. Aujourd'hui enfin, et de notre temps, où l'on fait sonner si haut toute entreprise tant soit peu philanthropique, il n'y a pas d'usine ni de *ferme-modèle* qui, ni pour les travaux de l'intérieur, ni pour l'influence sur les communes environnantes, puisse être comparée à la grande maison des Trappistes de la Meilleraye.

Ce n'est pas que le catholicisme proscrive non plus toute industrie de luxe ; nous voyons le saint évêque Eloi monter de son atelier d'orfèvre à la chaire pastorale ; et, dans des temps plus rapprochés de nous, la ville de Lyon, si célèbre par ses soieries, devoir la première renommée de ses produits à des étoffes fabriquées pour le service des autels.

On voit donc que le catholicisme, loin d'entraver le développement de l'industrie, lui a toujours, et de lui-même, donné un haut appui. Mais ce qu'il encourageait, ce n'était pas cette industrie de luxe orgueilleuse et corruptrice, qui multiplie les besoins, réjouit les passions et enivre la vanité ; c'était cette industrie fortifiante, toujours dirigée en vue de la majesté du culte divin ou de la charité fraternelle, toujours subordonnée à l'hygiène et à la

morale, c'est-à-dire au véritable bien-être de l'individu et de la société.

Si maintenant, pénétré de ces principes qui ont toujours mu le catholicisme dans ses rapports avec l'industrie, vous voulez les prendre pour base de votre appréciation dans l'examen des objets exposés place Louis XVI, vous trouverez un grand mé-compte.

Cherchez-y d'abord à quels besoins s'adresse principalement l'industrie, vous trouverez, et ceci n'est point une exagération, vous trouverez, disons-nous, qu'elle s'adresse d'une manière à peu près exclusive à tous les besoins de volupté et d'orgueil. Les besoins réels, ceux de l'artisan, n'y ont qu'une très-faible et très-minime part. Les industriels ont voulu exploiter les passions et nullement l'utilité publique. En vain cherchiez-vous dans tout cet amas de richesses, parmi tous ces meubles précieux, ces lustres, ces candélabres; c'est à peine si vous rencontrerez de loin en loin quelques objets qui prouvent que l'on s'est occupé des moyens d'améliorer la condition du pauvre, soit en rendant son travail plus facile, soit en diminuant les frais journaliers attachés à la satisfaction de ses besoins.

Tout prouve que l'on a songé à multiplier les jouissances du riche, et nullement à alléger les souffrances de l'indigent : rien n'atteste dans l'industriel la présence d'une pensée charitable et consolatrice. Tout y est spéculation, et nous le répétons, spéculation sur ce que les passions de l'homme offrent de plus honteux, la vanité et la mollesse. Ce n'est pas ainsi que le catholicisme entend l'industrie : il la veut dirigée vers l'amélioration des masses, vers leur bien-être moral et matériel; et c'est à quoi l'on n'a pensé en aucune façon. Simplifier le travail de l'artisan, le rendre plus hygiénique pour lui, plus productif pour sa famille, voilà le fond de l'industrie catholique. Développer le goût du riche pour le luxe et la vanité, multiplier son superflu, le rendre plus magnifique, plus orgueilleux, et par conséquent moins charitable, voilà le résumé de l'industrie, telle que l'ont faite dans notre époque la philosophie sensualiste et l'absence de toute pensée chrétienne.

Le caractère particulier de cette exposition nous semble donc être le développement du luxe et du superflu, aux dépens des besoins de la classe pauvre, dont on n'a en aucune sorte ménagé les intérêts; et, cette tendance générale de l'industrie, nous la retrouvons dans les spécialités, sauf toutefois quelques rares et honorables exceptions.

Parmi ces exceptions, nous citerons les filtres-charbon de la manufacture de M. Ducommun, qui nous semblent offrir un mérite singulier sous le rapport de la salubrité. La mauvaise qualité de l'eau, les substances impures et malfaisantes dont elle est imprégnée, sont pour le peuple la cause ou l'occasion d'une infinité de maladies dangereuses. C'est donc un soin qu'on ne saurait trop louer que celui qui tend à la dégager de toute solution nui-

sible, pour ne laisser subsister qu'une boisson pure, limpide, agréable, et avantageuse aux fonctions digestives. Ce résultat a été parfaitement obtenu par M. Ducommun : l'action de son filtre est prompt et complète.

A part ce que nous venons de citer, et peut-être encore les procédés d'allaitement artificiel, quelques ustensiles de ménage propres à la cuisson des alimens, et qui économisent le temps et le combustible, quelques produits de fonte et de menuiserie, on cherchera en vain dans toute l'exposition ce qui a été fait dans l'intérêt de la classe indigente.

Les meubles, assez généralement d'un goût qui rappelle le papillotage de la régence, sont tous de nature et de prix à épouvanter l'ouvrier qui gagne à peine le pain de sa famille. Même chose se remarque dans les étoffes et les tissus.

Puisque c'est l'ouvrier qui enrichit le fabricant, le fabricant devrait à son tour songer au bien-être de l'ouvrier, et utiliser son travail de manière à ce qu'il pût lui procurer les choses nécessaires à la vie. Point du tout : les étoffes de luxe, voilà son seul but; les blondes, les voiles de dentelles, les mouselines brodées abondent à l'exposition, et l'on y trouve peu de ces étoffes utiles et modestes qui assureraient à la femme de l'artisan une mise propre et peu coûteuse. Les satins, les velours, les cachemires surtout, magnifiques bagatelles auxquelles la vanité attache un prix exorbitant, se drapent de toutes parts; et l'on n'y voit pas de ces tissus chauds et laineux qui, à peu de frais, garantiraient toute une famille des rigueurs de la saison.

Nous avons dit pourtant que le catholicisme, dont la mission est non de proscrire, mais de sanctifier, suivant ce précepte de saint Paul qui conseille d'user de tous les biens avec action de grâces, ne condamnait pas en principe l'industrie de luxe, quand elle sait élever et ennoblir son but. Tout ce qui est beau et magnifique n'est qu'une face plus brillante, plus splendide de la création, et nous devons en faire hommage à celui dont la main nous dispense tous ces biens. Jésus-Christ réprimanda ses disciples qui blâmaient la femme pénitente d'avoir épanché sur ses pieds un vase de parfums précieux : le luxe peut donc être bon et louable en soi, quand il tourne à la majesté du culte et à la glorification de l'Eglise. Ce n'est plus alors une profane vanité, un orgueil cruel et égoïste, qui cherche à multiplier ses jouissances aux dépens de la sueur du pauvre; c'est une manifestation du sentiment religieux, le plus pur, le plus noble de tous les sentimens qui forment la base morale de la nature de l'homme; c'est le sentiment religieux offrant au Dieu de qui dérive tout bien, les prémices de l'industrie, comme jadis les patriarches offraient les prémices de leur chasse, de leurs troupeaux et de leurs moissons.

Sous ce point de vue du luxe et de l'art consacrés par l'intention religieuse, nous avons à mentionner ce qui peut être de bon usage, et contribuer

dans les paroisses à la plus grande majesté du service divin.

Nous avons d'abord remarqué avec tout le public l'image en argent de la sainte Vierge, exécutée par M. Channuel; c'est un véritable chef-d'œuvre. Cette statue est de grandeur naturelle; elle n'est pas fondue, mais faite à coups de marteau avec des feuilles de métal. Il a fallu un admirable talent, surtout une patience inouïe, pour mener à bout ce beau travail; mais l'artiste, M. Channuel, est de Marseille, et Marseille est une de ces villes profondément religieuses, où la piété est ardente et active comme les passions, où la dévotion se traduit par des faits; et M. Channuel a donné courageusement cinq années à l'exécution de son œuvre.

Cependant, quelle qu'eût été l'activité de l'artiste, l'image n'était pas entièrement terminée aux premiers jours d'avril; il restait encore quelques contours à adoucir, quelques plis à draper d'une manière plus moelleuse; le temps pressait: M. Channuel se décida à envoyer à Paris son œuvre imparfaite encore, mais pourtant déjà empreinte de tout son talent. La statue fut emballée et expédiée par le roulage.

De Marseille à Lyon, le voyage avait été heureux, et la sainte image avait paisiblement accompli sa route; mais à Lyon la scène changea. La ville était en feu, le tocsin sonnait, le canon grondait sur les places publiques, la fusillade brisait les fenêtres; tout le peuple en émoi se soulevait; les cris de *vive la liberté! aux armes!* retentissaient de toutes parts, et roulaient dans les rues avec le sang qui teignait le pavé: partout l'insurrection déployait ses forces, et se dressait ardente et furieuse.

La troupe tirait sans pitié et mettait à sac une des plus belles villes de France.

De tous côtés s'élevaient des barricades improvisées avec tout ce qui tombait sous la main: des pavés, des meubles, des voitures, des métiers. Ce fut en ce moment que le charriot qui portait la Vierge déboucha sur la place. En un clin d'œil il fut dételé, les caisses qui le chargeaient enlevées et amoncelées en fortifications; puis les ouvriers se postèrent à l'abri, et sur ce point la fusillade commença.

Trois jours entiers la pieuse image resta dans la barricade; trois jours elle protégea l'ouvrier lyonnais contre les balles de la troupe de ligne. Enfin, le combat cessa: tous les insurgés étaient pris ou tués. On démolit la barricade, et la brillante statue fut trouvée parmi les débris. Les balles avaient troué la caisse, mais l'image était intacte.

Elle reprit sa route pour Paris, où elle arriva sans accident.

Le travail de cette statue est plus précieux encore que la matière. Le visage rayonne d'une expression tout-à-fait angélique; la position est franche et naturelle, et la draperie tombe d'une manière très-gracieuse.

La fabrique de Lyon a envoyé des ornemens

d'église d'une grande magnificence. Nous avons⁸ remarqué une chappe et une chasuble en velours cramoisi rehaussé de broderies d'or dessinées avec beaucoup de goût. Mais ces ornemens, quelque beaux qu'ils soient, ne sauraient approcher de ceux que M. Doderet, de Paris, a exposés. Sur un fond de velours ou de satin il a trouvé moyen d'enlâsser, dans un cercle de broderies, des incrustations de nacre de perle et aussi de ces pierres minérales à transparence colorée, dont les plus grossières sont connus par les enfans sous le nom de *pierres à Jésus*. On ne saurait imaginer la beauté de ces reflets pâles de la nacre, qui se teignent de toutes les nuances fugitives de l'arc-en-ciel. Ces incrustations dessinent des soleils, des croix, des gloires: ce doit être une lumière d'un éclat merveilleux.

La verrerie de Choisy a mis à l'exposition des vitraux de couleur dont l'exécution est fort belle. Le fond des couleurs est bien mat, bien plein. Toutefois, elle n'offre encore que des bandes de nuances et de grandeurs diverses, mais point de ces belles rosaces que nous admirons dans les vitraux antiques. Un fabricant a tenté de produire des vitraux de couleur à l'aide d'une combinaison de verre et de porcelaine mélangés dans une certaine proportion; ces vitraux, assure-t-on, coûtent moins cher que les vitraux de verre pur, et résistent aussi bien à l'action de l'air et de la pluie. Toutefois, leur transparence ne donne pas un jour d'une belle clarté.

Une invention à laquelle on ne saurait donner trop de publicité, et qui peut remplacer avantageusement, par la beauté de l'effet et la modicité du prix, les vitraux coloriés que l'on n'a pas encore trouvés le secret de reproduire, nous a paru mériter une attention toute particulière. Ce sont les stores de M. Atramblé, admis à l'exposition; c'est de toutes les inventions de luxe celle qui nous a paru porter à un plus haut degré le cachet d'une conception artistique, et dont peut-être il est plus facile de tirer parti pour l'ornement du sanctuaire. A force de soins et de travail, M. Atramblé est parvenu à fixer sur le calicot, la percale, la soie ou la gaze, les dessins les plus variés, embellis de tout le prestige de la coloration.

Rien de plus attrayant que l'aspect de ces peintures transparentes, inondées d'air et de lumière, qui tempèrent et reflètent en même temps, de la manière la plus pittoresque, les rayons du soleil. L'effet du jour est ravissant à travers ces riches tableaux.

Les stores exposés par M. Atramblé n'offrent que des imitations de fleurs, d'oiseaux, de paysages; mais il est constant qu'on trouve dans ses ateliers des stores de grande dimension, qui imitent jusqu'à l'illusion la plus complète, les grandes fenêtres gothiques que nous admirons dans les ogives de nos vieilles cathédrales. On y voit des stores à fenêtres antiques, à rosaces, à sujets religieux, qui peuvent remplacer dans les églises les vitraux coloriés que

le temps à détruits. Déjà Nîmes, l'archevêché de Besançon et quelques maisons religieuses de Paris ont adopté ces stores gothiques pour l'ornement de leurs fenêtres.

Puisque nous parlons du genre gothique, nous signalerons à nos lecteurs les chaises de M. Chenavard. Les meubles de ce fabricant, frère d'un de nos premiers artistes, se distinguent tout d'abord au milieu du mauvais goût de la plupart des objets d'ameublement que l'on voit à l'exposition : afféterie et mignardise dans l'ornement, ou lourdeur massive de richesse, voilà le double caractère que l'on remarque dans tous les meubles exposés.

M. Chenavard a su sortir de cette ligne : il n'a guère exposé que des chaises et des fauteuils ; mais ces chaises portent la marque d'une imagination qui s'inspire des plus beaux modèles du moyen-âge, et non du style maniéré et minutieusement coquet, ni de la richesse pédante et empesée du XIX^e siècle.

Ces chaises sont de construction gothique ; le dossier en est à jour, étroit et fort allongé, avec des colonnes de bois noir ou brun sculpté en torsades. Le fond est en tapisserie, belle tapisserie en vérité, vraie fabrique d'Aubusson ; et cette tapisserie retombe par-devant, richement bordée d'une frange ; enfin ces chaises retracent admirablement les meubles antiques que l'on trouve encore quelquefois dans quelques vieux châteaux, épars çà et là, que le vandalisme de la révolution a oubliés. Il nous a semblé que dans certaines églises, de ces églises à colonnades frêles et élancées, à fenêtres en ogives, avec de longs et ténébreux arceaux, où le jour pénètre comme avec une sorte de crainte mystérieuse, ces chaises seraient bien plus en harmonie avec le style de l'édifice que les fauteuils de fabrique moderne, meubles qui ne rappellent aucun souvenir, et qui semblent toujours transportés du salon dans le temple.

Les instrumens de musique abondent à l'exposition, et nous semblent mériter quelque attention de la part des lecteurs de *la Dominicale*. Le catholicisme a toujours puissamment encouragé cet art, qui lui doit ses plus belles, ses plus magnifiques inspirations. De tout temps, le chant des psaumes et des cantiques a fait partie des plus belles cérémonies de la religion, et de tout temps aussi l'on a appelé l'harmonie au secours du simple chant des voix. Dès les premiers jours du christianisme, la musique, le plus religieux des arts, a joué dans l'Eglise d'une faveur méritée. Depuis, l'art a fait d'immenses progrès, et chacun de ses pas a été salué par l'approbation des pontifes, qui n'ont pas dédaigné de faire trêve aux graves pensées du siège épiscopal, pour s'occuper de régler le chant et les antiphoniers.

L'orgue, cet instrument d'invention toute chrétienne, bien qu'elle date du calife Haroun-al-Raschid (nous parlons ici de l'orgue à vent, et non de l'orgue hydraulique déjà connu des anciens) ; l'or-

gue, dès sa naissance, fut adopté par l'Eglise catholique comme essentiellement religieux, et propre par la majesté grave et sonore de son harmonie à accompagner dignement le chant des louanges divines.

La Dominicale a déjà parlé de l'orgue de M. Cabias. Cet orgue a pris place à l'exposition, où il attire les regards du public. Le son en est très-beau. Avec cet orgue, on peut, à l'aide d'un tableau cliffré et adapté au clavier, exécuter tous les airs d'église, sans connaître une note de musique. Le clavier se compose de deux octaves de *sol en sol*, et deux octaves suffisent et au-delà à l'exécution de tous les plain-chants possibles, qui ne dépassent jamais une octave et une quinte. Toutes les touches, tons et demi-tons sont rangés sur le même plan, de même couleur, et très-larges, en raison du peu d'aplomb et de l'inexpérience de l'exécutant. Un tableau mouvant à l'aide de deux cylindres correspond par des chiffres avec la note qu'il faut toucher pour exécuter un chant quelconque. Au moyen d'un mécanisme très-ingénieux et qui a dû coûter un immense travail à l'auteur, chez lequel il suppose aussi de profondes connaissances en harmonie, chaque touche porte son accord, et en se baissant, tire un triangle qui ouvre deux ou trois soupapes pour introduire l'air, et rendre ainsi les deux ou trois sons nécessaires au complément de l'harmonie plaquée. Au-dessous de ce clavier, on en trouve un autre construit comme les claviers ordinaires, et propre à être mis en jeu par un organiste musicien.

L'orgue de M. Cabias sera d'une grande utilité dans les paroisses de campagne ; car il coûte moins cher qu'un orgue ordinaire, et son procédé permet de se passer d'un artiste que souvent on ne pourrait payer, dans le cas assez rare du reste où on pourrait le rencontrer. Cet orgue suffit à la célébration du service divin, puisqu'il renferme tous les airs d'église ; et enfin, son second clavier en fait un instrument complet dans les mains d'un musicien. C'est incontestablement de toutes les inventions musicales admises à l'exposition, celle qui se recommande le plus à l'attention publique.

REVUE

POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE.

Les élections de 1834 auront un caractère tout-à-fait distinct de celles qui les ont précédées. Tandis que, de 1825 à 1832, elles ont présenté une progression ascendante dans le sens des idées philosophiques et révolutionnaires, cette année elles offriront une amélioration sensible, selon les idées d'ordre et de réformation des lois et des mœurs. On peut

dire que la France rétrograde dans les mauvaises voies où elle a été engagée par le libéralisme. Il y a très-peu d'années encore que les hommes de violence et d'anarchie, ceux qui avaient porté le plus loin l'exagération de leurs principes et la tendance anti-religieuse et anti-monarchique, étaient préférés à leurs concurrents plus sages ou plus timides. Grégoire était porté en raison de sa double opposition à l'église et à la royauté; Manuel était un vase d'élection, parce qu'il disait que la France avait revu les Bourbons avec république; La Fayette, Foy, Lamarque, Benjamin Constant, Labbey de Pompières, les adversaires les plus ardents de la restauration, étaient les demi-dieux de la religion libérale. Nous ne parlerons pas des vivans; ils sont devant leurs juges; mais il est à remarquer que vivans et morts ont éprouvé dans l'opinion générale une défaveur, dont les effets sont en raison de la ligne qu'ils ont suivie, et du degré de véhémence de leurs opinions.

Ce retour aux idées saines se manifeste par la grande épuration que la gauche extrême va subir; tandis que l'opinion religieuse et monarchique, rencontrant beaucoup moins de défaveur, sera réhabilitée dans quelques-uns de ses membres. Il y a eu réaction pendant quinze ans de droite à gauche; la réaction de gauche à droite va commencer. C'est là le triomphe de l'opinion, de cette opinion que l'on égare plus ou moins long-temps, mais qui revient toujours à sa nature primordiale, aux principes, à l'aide desquels cette société s'est formée. Voyez quel est aujourd'hui le langage des candidatures! Ce n'est qu'un hommage rendu à ce retour de l'esprit public vers les conditions d'un état de choses plus conforme à la justice et à la raison. Toutes les opinions semblent s'être modifiées, pour se rapprocher du caractère national. Les royalistes, sans se départir du principe fondamental de droit héréditaire, entrent dans les voies de la liberté, selon l'antique constitution de la France; les hommes du juste-milieu n'espèrent être admis qu'en promettant de se mettre en conformité avec les vœux du pays; et déjà, vers la fin de la session dernière, le vote concernant les évêchés, a prouvé que cette opinion pouvait recevoir avec docilité une influence que jusques-là elle avait méprisée. Le parti de la gauche qui se désigne lui-même sous le titre de *Constitutionnel*, ne montre plus de répu-

gnance pour les royalistes, et tempère, dans ses manifestations la haine qu'il exhalait, il n'y a pas long-temps encore, contre le principe de légitimité. La république même désavoue ses maximes d'anarchie, et ne laisse plus percer que l'espérance d'un avenir tellement éloigné, qu'on peut le considérer comme un ajournement indéfini.

Il est impossible de ne pas reconnaître là les symptômes d'une grande amélioration morale.

Une des scènes les plus singulières des élections actuelles, est celle que MM. Thiers et Salverte viennent de jouer et dont la salle du Wauxhall a été le théâtre. Ce mot convient parfaitement à une petite comédie représentée en un lieu où se donnent des bals publics et des assauts d'armes. On ne comprend le motif de ce duel simulé entre deux champions parlementaires, dont les principes et la valeur oratoires sont parfaitement connus, que comme un moyen de donner de la popularité à un ministre, et de le mettre à même de sonder le terrain. Tout s'est passé à la satisfaction des nombreux spectateurs et auditeurs. Mais qu'est-ce qu'une scène de *Hustings*? cela n'est pas français.

Les seules actes dignes de quelque attention depuis la semaine dernière, se rapportent aux élections générales; ils sont si nombreux et si variés, qu'il est impossible d'en suivre les détails. Un fait ressort au milieu de cette multitude d'incidens: c'est la foule des candidatures. Le pouvoir lui-même la déplore comme une calamité; il a raison, car il y a là un symptôme alarmant pour lui. Les convictions n'ont pas cet empressement à se jeter dans le tourbillon des affaires: les liens de principes et de sympathie leur suffisent; ceux de l'intérêt ne sont recherchés que par les dévouemens sous condition. Aussi peut-on dire que le juste-milieu n'est point une religion politique; ce n'est que l'idolâtrie du veau d'or. Otez ce but d'intérêt matériel qui fascine tant d'esprits, le juste-milieu s'évanouit; il ne reste que des opinions nettes et tranchées, allant, les unes à droite, les autres à gauche, et toutes prêtes à briser l'idole devant laquelle elles avaient fléchi le genou. Il n'est pas de position plus fâcheuse pour un pouvoir, quel qu'il soit, car il n'a que des amis avec lesquels il doit agir comme s'ils devaient être un jour ses ennemis.

Un fait ministériel tout nouveau doit avoir

de l'importance puisque le gouvernement paraît y en avoir attaché une assez grande. Par une ordonnance, M. Legrand, conseiller-d'état, administrateur suprême des ponts et chaussées et des mines, a été nommé directeur-général des ponts et chaussées et des mines. Le premier sentiment que l'on éprouve est celui de la surprise. On se demande ce que peut faire à la France, aux ponts et chaussées et à M. Legrand lui-même qu'un homme s'appelle administrateur en chef ou directeur-général. Il faut qu'il y ait dans ces deux derniers mots une magie cachée sur laquelle on compte beaucoup pour déterminer les électeurs de Morlaix à réélire M. Legrand. C'est une robe plus éclatante dont le ministère a cru revêtir son candidat. Directeur-général ! c'est bien le cas de dire : Où la vanité des titres va-t-elle se fourrer?...

Il en est un, cependant, que le ministère a revêtu, et sous lequel il se présente hardiment à la confiance de la nation : c'est celui de membre de la quadruple alliance annoncée, proclamée tout haut par les organes officiels comme le grand œuvre de la révolution de juillet élaboré par le génie de M. de Talleyrand. Ceci est un peu plus sérieux que l'investiture de M. Legrand, et nous aurons plus d'une occasion de traiter ce grave sujet. En ce qui se rapporte aux élections, le ministère a préludé à son rôle nouveau par de légères hostilités qui ne sont encore que des escarmouches. Une des premières a été dirigée contre le prince qui gouverne le vaste empire russe : elle est assez piquante pour mériter un bulletin.

On a été surpris, il y a quelques jours, en trouvant dans le journal des *Debats* une grave et sérieuse discussion, à propos d'une loi promulguée le 5 mai par l'empereur de Russie. On a pu remarquer que, depuis la révolution de juillet, aucun sujet russe n'habitait la France, et que toutes ces maisons opulentes qui, sous la restauration, semblaient s'être fixées à Paris, avaient disparu successivement, rappelées par des ordres individuels. Il ne restait qu'un riche seigneur, connu par son goût pour le faste et les arts, et une dame d'un haut rang, qui devait à sa frêle santé le triste privilège d'une exception. Enfin, un oukase impérial a converti en règle générale ces rappels isolés, et il est significatif aux sujets moscovites qu'ils ne peuvent ni voyager, ni s'établir à l'étranger sans la

permission du souverain, sous peine de la confiscation de leurs biens. Le riche seigneur est parti, au grand regret de nos marchands et de nos artistes ; la dame russe persiste dans sa révolte, protégée par la quadruple alliance de ses médecins.

Le caractère officiel et diplomatique du journal des *Debats* donne de l'intérêt à la sorte d'opposition qu'il a déployée dans cette occasion envers une cour qui avait été jusqu'ici l'objet des égards les plus empressés. Le blâme jeté sur l'oukase impérial par une feuille initiée aux secrets de la haute chancellerie, et ayant l'oreille du ministre des affaires étrangères, a une assez haute portée en politique. Mais ce qui doit surprendre, c'est que l'alliance de cette feuille avec le principe révolutionnaire, et ses précédens du temps de l'empire, ne lui aient rappelé ni les lois rigoureuses portées contre les émigrés, ni les impitoyables décrets lancés contre les Français qui se trouvaient à l'étranger, ni les ordres barbares qui traitaient comme prisonniers de guerre les étrangers voyageant en France. En bonne justice, ce n'était pas aux écrivains du journal des *Debats*, ni même à ses protecteurs, à jeter la première pierre à l'empereur de Russie.

Cette pierre, à la vérité, n'est pas tout-à-fait un pavé de juillet. Elle est fort légère, et on a eu soin de l'envelopper de velours et de soie. On veut bien accorder quelque mérite à l'empereur Nicolas ; il soutient avec dignité l'héritage de l'empereur Alexandre ; il a fait beaucoup pour la grandeur et la civilisation de son pays. Comme, dans un autre temps, des complimens pareils ont été prodigués par les mêmes voix à nos princes exilés, il ne faut pas répondre de la constance et de la durée de cette justice rendue à un monarque étranger.

Mais enfin l'oukase est un crime de lèse-civilisation. Les races slaves se civilisent par leurs relations avec les peuples de l'Occident, et l'auguste empereur, dans cette occasion, brouille la philosophie avec la politique. Pour que la Russie ne retombe pas dans la barbarie, il faut qu'elle entretienne des relations habituelles avec les Occidentaux, autrement elle redeviendra la Moscovie des Ivan ; elle se fera tartare, et pis encore.

Il faut croire que cette belle digression passera sous les yeux de S. M. impériale ; et, certes, elle aura sujet d'être fort édifiée,

en entendant parler de civilisation aux organes avoués d'une autorité qui vient de traiter une émeute populaire avec toute la barbarie qui fait frémir dans Pierre-le-Grand apaisant la révolte des Strélitz par de sauglantes exécutions. Sans discuter la légalité ou l'opportunité de ces actes, ainsi que des emprisonnemens, des visites domiciliaires, des désarmemens, des sévices envers les individus, et de tout ce qui afflige journellement nos regards, on peut dire que, par leur nature, et quelle qu'en soit l'origine, ces circonstances, loin d'annoncer une civilisation en progrès, indiquent des pas rétrogrades fortement marqués.

Depuis le bris des réverbères, le 27 juillet 1830, le pillage des armes dans les boutiques, les barricadés, les scènes des Tuileries, la dévastation de l'Archevêché et de St-Germain-l'Auxerrois, jusqu'à la mitraille de Lyon et le funeste massacre de la rue Transnonain; n'a-t-on pas dû croire vers le cercle polaire que le flambeau de la civilisation était près de s'éteindre en France? Et lorsque des concitoyens et des frères s'égorgeaient en Espagne et en Portugal, que le pillage et l'incendie se promenaient dans les rues de Bruxelles, que le Piémont inoffensif était attaqué par une bande irrégulière de prétendus amis de la liberté, que la campagne de Bâle faisait une irruption sauvage dans la ville, n'était il pas permis de penser, sur les bords de la Newa, que la lumière de l'Occident avait pâli et que nous étions redevenus, sinon Tartares, du moins Gaulois et Welches?

Mais le *Journal des Débats*, tout en se proposant de ne parler que civilisation, est bien forcé d'en venir à la véritable question ou à peu près, c'est-à-dire la question politique; et le mot de *contagion révolutionnaire* est prononcé. Il y a quelque franchise dans ce cri de la conscience; mais ce qui n'en a pas moins, c'est le raisonnement dont on se sert pour dissiper les craintes de l'illustre empereur. Ecoutez bien ceci, vous qui ne connaissez pas toute la flexibilité des doctrinaires. Les Russes qui voyagent, ce ne sont point les serfs, ce ne sont point les bourgeois; ce sont les nobles et les riches. Et l'on sait que dans les salons, la noblesse russe est du parti qui fronde la liberté moderne, plutôt que du parti qui fronde l'ancien régime.

Or, quel est le parti qui fronde la liberté? ce n'est pas l'opinion royaliste qui demande

en ce moment à grands cris, sur tous les points de la France, le vote de tous les contribuables, la décentralisation, l'abolition du serment électoral, l'émancipation des provinces et des communes. Il y aurait là de quoi gangréner tout ce qui porte les noms en *off*, en *eff* et en *ski*. Mais la noblesse russe peut venir impunément dans les salons des Tuileries; elle peut se promener au foyer de l'Opéra envahi par le juste-milieu, fréquenter les cercles diplomatiques de M. de Broglie, de M. de Rigny, de M. Thiers, aller aux soirées et aux bals de M. Dupin, accepter même des invitations chez lord Granville: elle entendra partout, dans ce monde-là, fronder la liberté, et ses principes d'obéissance passive resteront purs et sans tache. Les sujets du magnanime empereur apprendront comment il s'est formé chez nous une féodalité nouvelle qui s'est donné une constitution et un chef; comment l'inégalité politique s'est établie et maintenue; de quelle manière les séditions s'apaisent par des ordres impitoyables, impitoyablement exécutés; ils seront à l'école de l'arbitraire et de la soumission aveugle. Au lieu donc d'empêcher ses sujets nobles et riches de venir à Paris, S. M. impériale ferait bien de les y envoyer tous successivement comme à un Gymnase, où ils se fortifieraient dans les habitudes du pouvoir absolu.

Dans tout ce qu'on vient de voir cependant, le véritable motif de l'oukase impérial ne se trouve pas. On ne doit pas Pignorer dans le cabinet qui a publié ce petit manifeste; mais on connaît les détours de la diplomatie, et la quadruple alliance a tout simplement voulu se donner le plaisir de faire passer l'empereur Nicolas pour un prince qui rétrograde vers la barbarie en tourmentant les corps et les âmes soumis à son sceptre. Il faut tout dire, cependant, pour que la question soit bien éclaircie.

Depuis Pierre-le-Grand, qui a établi la capitale de son empire, au fond du golfe de Finlande, sous le 60° degré de latitude, les souverains de la Russie ont été obligés de restreindre pour la noblesse la faculté de voyager et de s'établir à l'étranger. La civilisation occidentale n'a malheureusement corrigé et ne corrigera jamais en Russie l'âpreté du climat, la longueur et la tristesse des hivers, ni la nature d'un sol dont les productions sont peu variées. On conçoit donc l'attrait que présentent à l'opulente noblesse russe et polonaise la douceur des climats chauds ou tempérés, la

suavité et l'abondance de nos fruits, la beauté de nos sites, la grâce et le charme de nos campagnes. Saint-Pétersbourg serait bientôt désert de ses plus riches habitans, si le devoir, l'honneur et les lois n'y enchaînaient pas, pour ainsi dire, des hommes que le perfectionnement même de la civilisation porte vers cet occident dont ils ont pris les mœurs, les modes, et jusqu'au langage.

Il y a donc là une nécessité, et la nécessité est une loi que des doctrinaires devraient comprendre mieux que personne. Les monarches russes ont usé sobrement; il faut le dire, de leur autorité à cet égard; car nous avons vu, à diverses époques, les familles les plus distinguées de ce pays peupler les hôtels de Paris et des principales villes de l'Italie. Mais ils n'ont guère manqué une occasion de rappeler au bercail tous ceux qui s'en étaient éloignés; car un despotisme civilisé, tout despotisme qu'il est, n'agit pas sans de s motifs approuvés par la raison, le premier despote de la terre. Or, un des fruits de la révolution de juillet a été l'armement général de l'Europe, et ce fruit prend plus de développement et de maturité par la quadruple alliance. Tous les nobles russes, les fils de l'empereur lui-même, sont soldats en naissant, et appartiennent à l'armée. On comprend donc que, dans cet état d'armement, qui a toujours la guerre pour expectative, l'empereur de Russie ne veuille pas attendre le moment où il lui faudrait courir après ses généraux et ses officiers en Angleterre, en France, en Italie, et où les mois se passeraient avant que le rappel battu sur les bords de la Newa eût réuni tout son monde. Qu'il se mêle à cette prévoyance d'un chef d'armée et d'un souverain quelque rancune contre la quadruple alliance, c'est ce qui est possible et même très-probable; mais l'auguste empereur a dû sourire en se voyant attribuer la crainte de la contagion révolutionnaire, lui qui fait insérer dans la *Gazette de Saint-Pétersbourg* les plus beaux discours qui se prononcent dans les deux chambres, et permet à ses sujets de lire le *Journal des Débats*.

Depuis la publication de notre dernier numéro, le plan de la quadruple alliance a été développé par les organes officiels, absolument avec les mêmes circonstances et presque dans les termes qui nous ont servi à caractériser cet acte important. Ainsi, on avoue la séparation de l'Europe en deux grandes divi-

sions, l'une occidentale et monarchique, l'autre orientale et constitutionnelle à la façon anglaise. D'un côté, les pouvoirs légitimes, les vieilles institutions; de l'autre, les trônes nouveaux et les chartes octroyées. Nous avons donc bien pressenti la portée des faits et leurs conséquences, puisque nous nous sommes trouvés d'accord avec les auteurs mêmes de cette œuvre politique.

La quadruple alliance n'est pas encore définitivement constituée, en ce sens qu'elle tend à attirer dans sa sphère deux états qui n'ont pas encore pris parti pour l'Orient ou pour l'Occident. Il y a en Helvétie un grand conflit de notes diplomatiques, et Naples est vivement sollicité d'entrer dans la confédération orientale, en donnant une charte constitutionnelle au royaume des Deux-Siciles. S'assurer sécurité et même secours du côté de la Péninsule hispano-lusitane, menacer l'Autriche sur ses flancs du côté d'Ancône, et des provinces napolitaines, tel est le but avoué par le ministère français qui, ce traité à la main, demande un salaire de votes au corps électoral.

Mais qu'est-ce qu'une alliance de deux grands états et de trois d'un ordre inférieur, dont chacun porte en lui des germes de désunion et de dissolution, en sorte que nul d'entre eux n'a toute sa force, et ne pourrait se porter contre l'ennemi extérieur sans être en proie à un ennemi intérieur tout aussi redoutable?

Le juste-milieu anglais lutte contre l'Irlande catholique, et a à se défendre contre les Torys et les radicaux également audacieux et entreprenans.

Le juste-milieu en France est embarrassé dans ses mouvemens entre le principe de légitimité et la république, qui se réveillerait au premier coup de canon.

Le juste-milieu belge est dans la même situation, entre le parti catholique et la faction orangiste.

Le juste-milieu espagnol doit faire face au principe de légitimité et à l'esprit révolutionnaire, qui le pressent de deux côtés.

Le juste-milieu portugais a contre lui toute la nation, qui obéit en frémissant à une horde d'étrangers; il a également à redouter la légitimité et la république.

L'alliance est donc celle de cinq corps malades et débiles, contre un corps sain, robuste et bien constitué.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Les cabinets de lecture sont remplis d'une foule d'opuscules publiés contre les *Paroles d'un croyant*. Ils se recommandent par leur bonne intention, et assez peu par leur mérite. Nous avons toujours pensé que le livre de M. de La Mennais ne comportait pas de réfutation. Le *Croyant* ne discute point, mais agit fortement sur l'âme par une véhémence toute d'inspiration : on ne refute pas un poète, à moins de faire la contre-partie aussi bien que lui ; et qu'est-ce que la logique et le syllogisme auprès de la période orientale et biblique de M. de La Mennais ?

— Nous recommandons aux voyageurs le *Programme itinéraire des routes de France*. Dans les ennuis du voyage, qu'y a-t-il de plus agréable que de posséder la statistique des villes, bourgs et villages qu'on parcourt ; des détails historiques, statistiques, scientifiques, littéraires et industriels sur tous les endroits remarquables de la route ; l'indication des hôtels où s'arrêtent et descendent les diligences ? Le livre que nous annonçons contient tout cela. On peut se procurer chaque route séparément. Le *Programme-itinéraire* n'a besoin que d'être connu pour devenir le *vade-mecum* obligé du voyageur en France.

ÉPHÉMÉRIDES.

Le 22 juin 451, ouverture du concile d'Éphèse, le troisième des conciles œcuméniques. Nestorius, patriarche de Constantinople, avait imaginé un singulier moyen de contenter tout le monde, même les Ariens et les Païens, au sujet de la divinité de J.-C. Il le supposait avoir été conçu dans le sein de Marie avec la nature humaine seulement ; puis il admettait une espèce d'union avec la nature divine qui ressemblait à l'apothéose. Aussi, concluait-il de ce beau système que la sainte Vierge n'était pas *mère de Dieu*. D'autres conclusions, plus révoltantes encore, rendaient douteux les mystères fondamentaux de la religion. Le pape saint Célestin, prévenu par saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, avertit et menace Nestorius. Mais le scandale était si grand et la résistance si forte, que la cause devait être solennellement discutée, et plus de deux cents évêques, réunis sous la présidence de saint Cyrille, prononcèrent anathème contre Nestorius et sa doctrine.

Le 25 — 1791, l'assemblée constituante assiste à la procession du Saint-Sacrement, suivant un décret qu'elle avait porté la surveillance. C'était un moyen de donner quelque solennité à l'établissement de l'Église constitutionnelle que l'assem-

blée venait de constituer en France malgré le pape et les évêques, et dont l'évêque intrus, le fameux Gobel, était le représentant dans la capitale.

Le 24 — 1180, l'ère d'Espagne, qui remontait à la conquête d'Auguste, 59 ans avant l'ère de l'incarnation, est interdite en Catalogne pour les dates des actes publics, qui ne devront plus être datés que de l'année de l'Incarnation.

Le 25 — 1789, l'archevêque de Paris, M. de Juigné, se rend à la séance de l'assemblée nationale, qui, deux jours auparavant, avait été présidée par le roi, et lui avait ouvertement résisté. L'archevêque avait été exposé aux outrages de la multitude le soir même et le lendemain, pour avoir, dans la chambre de l'ordre du clergé, parlé en faveur de la soumission au roi. Il fut obligé de promettre qu'il se réunirait au tiers-état.

Le 26 — 678 ou 679, exaltation du pape saint Agathon, que le grand nombre de ses miracles fit nommer le Thaumaturge. Il confondit et condamna les monothélites, contre lesquels il assembla le concile général de Constantinople en 680, d'accord avec l'empereur Constantin Pogonat.

Le 27 — 1789, le roi Louis XVI, essayant, ou plutôt continuant le système des concessions, ordonne à tous les membres du clergé et de la noblesse de se réunir au Tiers-État, qui avait pris le titre d'assemblée nationale. Il espérait que la raison contrebalancerait la fougueuse éloquence de Mirabeau.

Le 28 — 1245, le pape Innocent IV, s'étant retiré à Lyon au milieu de ses débats avec l'empereur Frédéric II, y assemble un concile général, auquel assiste Baudouin, empereur de Constantinople. Il voulait faire excommunier et déposer Frédéric ; mais les évêques ne se montrèrent pas disposés, plus que saint Louis, roi de France, à un acte pour lequel ils ne croyaient point avoir de droit ; et Innocent publia sa sentence en son nom, disant seulement qu'il en avait délibéré avec le concile.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

Les évêques anglicans, menacés dans leurs immenses revenus par la réforme parlementaire, ont pris l'alarme ; et plusieurs d'entre eux, conduits par les primats d'Angleterre et d'Irlande, ont obtenu une audience royale, dans laquelle ils ont exposé leurs inquiétudes et fait leurs doléances. Le roi leur a répondu d'une manière vague et évasive. La proposition de lord Althorp, relative à la nomination d'une commission laïque, chargée d'examiner l'état du clergé protestant en Irlande et le montant de ses bénéfices, a été acceptée par 296 voix contre 120.

— Les lettres de Rome annoncent, comme un

bruit généralement répandu, que M. England, évêque de Charleston, qui a rempli dernièrement une mission importante à Saint-Domingue, devait être nommé cardinal. Le consistoire était indiqué pour le 25 de mois, et le saint-père devait, disait-on, y proclamer cardinaux M. Polidori, secrétaire de la congrégation des conciles, et M. Canali, secrétaire de la congrégation des évêques et réguliers.

— La religion continue à faire des progrès dans le canton de Vaud. M. l'évêque de Lausanne, résidant à Fribourg, a envoyé plusieurs nouveaux curés : l'un à Vevey, sur le bord du lac de Genève, où on s'occupe aussi à bâtir une chapelle ; un autre à Yverdon ; un troisième doit être placé le plus tôt possible à Nyon, aussi sur le bord du lac de Genève, à l'ouest de Lausanne. Dans le canton de Neuchâtel, autre partie protestante du diocèse, les catholiques font aussi quelques progrès. Un second prêtre a été envoyé aussi à Neuchâtel comme vicaire. On établit en ce moment l'exercice de la religion catholique à la Chaux-de-Fonds. La nouvelle église de Lausanne doit être consacrée sous l'invocation de la sainte Vierge, dans le mystère de l'Assomption. L'ancienne cathédrale était sous l'invocation de Marie, et il a paru convenable que la première église catholique élevée à Lausanne depuis la réforme, fût sous la même invocation. On travaille en ce moment à l'intérieur de l'église, et on espère pouvoir y faire l'office avant la fin de l'année. M. l'abbé de Progin, qui est toujours en France pour les intérêts de cette église, recueillait dernièrement les dons à Châlons, à Salins, à Gray et dans d'autres villes.

— Le sacre du nouvel évêque de Mayence, M. Humann, frère du ministre des finances de France, a eu lieu à Mayence le 11 juin. Il avait été préconisé dans le consistoire du 20 janvier dernier. On sait que ce prélat, né en Alsace, était depuis long-temps grand-vicaire à Mayence, et avait déjà gouverné le diocèse comme grand-vicaire capitulaire.

— M. l'archevêque de Malines a adressé, le 1^{er} mars, aux curés de Bruxelles et des environs, une lettre pastorale pour les engager à prémunir leurs paroissiens contre les erreurs de l'abbé Helsen.

— Nos correspondances particulières et les journaux de province continuent de nous apporter des détails consolans sur la manière édifiante avec laquelle ont eu lieu les processions de la Fête-Dieu. A Lusignan, diocèse de Poitiers, la procession s'est faite le 4^{er} juin, avec un concours inaccoutumé. Le journal libéral de Pau rend témoignage à l'esprit religieux dont la ville a donné des preuves.

A Tours, les processions se sont faites au-dehors avec beaucoup de pompe ; à Châlons-sur-Marné, un corps de troupe qui arrivait en même temps que le Saint-Sacrement sur la place de l'Hôtel-de-Ville, lui a rendu les honneurs militaires ; à Périgueux, un bataillon du 57^e a présenté

les armes, mis un genou en terre et reçu la bénédiction ; à Vire, la garde-nationale a assisté aux processions, tambours et musique en tête, avec un ordre, une décence et un respect dignes des plus grands éloges. Presque partout les autorités se sont abstenues ; on dit qu'un évêque ayant fait demander à l'autorité civile si l'on pouvait faire les processions au dehors, reçut pour réponse qu'il était libre à cet égard, mais que l'administration ne serait pas responsable des scandales auxquels la cérémonie pourrait donner lieu. Voilà ce qu'on fait en France, tandis que les princes, dans les autres États, s'honorent de paraître aux grandes solennités de la religion. A Vienne, le jeune roi de Hongrie, la princesse sa femme, un des archiducs et l'archiduchesse sa femme, ont assisté à la procession qui s'est faite le jeudi 29, avec beaucoup de magnificence. A Lucques, le duc a suivi la procession le même jour, ainsi que toute la cour, les autorités, les tribunaux et les officiers de la garnison.

— Nous recevons pareillement de toutes parts des nouvelles consolantes sur les tournées que font un grand nombre d'évêques. A Riom, M. l'évêque de Clermont a confirmé près de onze cents personnes, entre lesquelles M. le baron Grenier, pair de France, premier président de la cour royale. « Je sais, disait-il, ce qu'en penseront les mécréans ; mais je sais aussi beaucoup mieux qu'eux ce que je dois faire, et je le ferai. » M. l'archevêque de Ronen, dans sa tournée pastorale, qui a duré plus de deux mois, a donné la confirmation à plus de 25,000 fidèles. M. l'archevêque de Tours, qui vient de terminer la visite d'un des arrondissemens de son diocèse, a vu partout se presser autour de lui un grand concours de catholiques. A St-Georges-sur-Loire, commune qui passe pour être peu favorable aux idées religieuses, la vaste enceinte de l'église était trop petite pour contenir la foule jalouse de contempler M. l'évêque d'Angers.

— M. l'archevêque de Paris a donné cette semaine la communion aux jeunes élèves du collège Louis-le-Grand. L'un d'eux, le jeune Edmond Lacroix, a lu au vénérable prélat, connu par son attachement tout particulier pour la jeunesse, une pièce de vers remarquablement faite, que nous serions heureux de pouvoir citer, si l'espace ne nous manquait.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES ET FAITS DIVERS.

— On a adopté le 11 en troisième lecture, à la chambre des communes d'Angleterre, un bill tendant à autoriser les assemblées religieuses hors des temples consacrés, et quelque nombreuses qu'elles soient. Le statut de George III, qui défendait les réunions de plus de vingt personnes, est ainsi abrogé. Voilà ce qui se passe en Angleterre, tandis qu'en France on rend une loi contre les associations.

— Don Carlos, avec sa famille, s'embarqua le 1^{er} juin à bord du *Donégal*, où il fut reçu avec les cérémonies d'usage à l'embarquement d'un prince de sang royal. Il est en ce moment à Portsmouth, où on a voulu lui faire signer par rapport à l'Espagne, le même engagement contracté par don Miguel pour la couronne de Portugal; mais il s'y est péremptoirement refusé. On ignore absolument la conduite que le gouvernement anglais compte tenir à son égard. Selon les dernières versions, l'intention de don Carlos serait de se rendre en Hollande, et non de s'arrêter en Angleterre. Au reste, son départ d'Espagne n'a pas mis fin à la guerre civile.

— Une lettre de Lisbonne, en date du 25 mai, porte que lorsque le roi don Miguel, se voyant abandonné de l'Europe, et trahi par plusieurs généraux, eut entamé des négociations avec l'ambassadeur d'Angleterre, les soldats portugais se révoltèrent à l'idée d'une capitulation, et demandèrent à grands cris le combat. Don Miguel se présenta au milieu d'eux, leur dit qu'il avait posé des conditions honorables à sa retraite. « Si elles sont refusées, ajouta-t-il, je ne me soumettrai jamais au déshonneur, et je combattrai et mourrai à votre tête. » Le colonel du régiment, de Chaves (Jose de Carvalho) a livré son régiment en lui faisant passer le Tage, et en le conduisant dans un lieu convenu, où ces malheureux soldats, cernés par toute la division de Villalor, ont été obligés de mettre bas les armes. On les a envoyés à Lisbonne, où don Pedro les a passés en revue, sans pouvoir obtenir aucune acclamation des soldats.

Les plus violentes apostrophes lui ont été adressées au théâtre de Lisbonne, à cause de ces paroles prononcées dans un moment d'exaspération par l'irascible empereur.

« Messieurs, s'est-il écrié, il n'est pas juste que les paisibles amusemens d'une si respectable assemblée soient troublés par une pareille *canaille*, à laquelle je dirai : Respectez les lois, ou l'on saura bien vous contraindre à leur obéir. »

Don Miguel a quitté le Portugal avec une fortune privée dans le dernier délabrement; elle a été presque entièrement dévorée par les sacrifices qu'il a faits pour soutenir la guerre. Les possessions personnelles de don Miguel se réduisent aujourd'hui à une petite maison de plaisance d'une valeur de 4,000 liv. ster. environ (100,000 fr.) Toutes ses autres propriétés, telles que l'*Infantado* et quelques autres châteaux, ont été convertis en valeurs pour être employées aux besoins de l'état. Les bijoux de la couronne qu'il a remis aux agens de don Pedro, sont évalués à la somme de 50,000 livres sterl. (9,500,000 fr.)

— Malgré une contre-enquête qui a été faite sur les désordres de La Flèche et de Saint-Cyr, le ministre vient d'ordonner des punitions très-sévères contre les élèves de Saint-Cyr; 49 sur 500 sont renvoyés, à la suite d'un long emprisonnement, pour servir comme simples soldats dans divers

corps de l'armée: 40 d'entre eux pourront se représenter au 1^{er} novembre 1855, pour être réadmis à l'école; mais les 9 autres en sont exclus pour toujours. Quant à l'école de La Flèche, 40 élèves ont été renvoyés à leur famille.

— On écrit de Toulon, 31 juin :

« Nous avons vu passer hier vingt sous-officiers du 56^e de ligne, que le gouvernement condamne à la déportation à cause de leurs opinions libérales. Ces malheureux, attachés isolément par une corde qui les liait au-dessus du coude, étaient escortés par la gendarmerie. On dit que le neveu de l'infortuné Labedoyère était parmi eux. »

— On raconte l'anecdote qui suit au sujet de M. le curé de Montignac, dernièrement décoré de la légion-d'honneur :

Il voyageait seul dans un endroit écarté: tout à coup des voleurs se présentent à lui, et lui mettant le pistolet sous la gorge: « La bourse ou la vie, s'écrient-ils. — Je vois, dit-il avec calme, M. Noël, que vous ne me connaissez pas; je suis curé de Montignac. — C'est juste, reprit l'un des voleurs, nous savons qu'à force d'en donner aux pauvres et à l'église, il ne vous en reste plus pour les industriels des grandes routes; mais du moins vous ne nous refuserez point votre bénédiction: à cette condition nous vous laisserons passer votre chemin. — A genoux! » reprit l'homme de Dieu, et les voleurs s'inclinèrent avec une sorte de recueillement, pour recevoir cette faveur inattendue.

— M. le docteur Auto-Marchi, médecin de Bonaparte, à l'île Sainte-Hélène, vient de solliciter du roi l'autorisation d'aller recueillir la dépouille mortelle de l'empereur.

— *Avis aux pensionnaires de l'ancienne liste civile.* — La loi du 23 avril 1854, en accordant un secours aux débris des pensionnaires de l'ancienne liste civile, les oblige seulement à fournir un certificat d'indigence. La commission, chargée de la distribution de ces secours, vient d'arrêter qu'il n'en serait accordé aucun aux hommes qui n'auraient pas 45 ans, et aux femmes qui n'auraient pas quarante ans révolus. Nous espérons que la commission reviendra, par pudeur, sur un arrêté qui rendra plus déplorable encore la position déjà si douloureuse de tant d'infortunés!

— Le fait que nous avons répété, d'après plusieurs journaux, relatif à l'achat du livre de M. Cousin par M. Guizot, se trouve démenti. Ce trait fait honneur au ministre, mais très-peu au philosophe spéculatif.

— Le roi et la reine ont accordé 400 fr., et le gouvernement 2,500 fr., pour la reconstruction du presbytère d'Uzerche.

Le Directeur-Gérant,
ANGE DE SAINT-PRIEST.

A NOS LECTEURS.

RÉSUMÉ DU PREMIER VOLUME DE LA DOMINICALE.

Nous sommes arrivés à la fin du premier volume de *la Dominicale*; et huit mois déjà nous séparent du jour où nous fîmes entendre à la France catholique, pour la première fois, une voix qu'elle a comprise au milieu des agitations du dehors et de nos troubles intérieurs. Depuis ce jour, nous avons vécu de sa vie, partagé ses sympathies, ses croyances, ses douleurs, ses craintes, et ses joies; et notre feuille a été le résumé fidèle de l'histoire de l'Église de France pendant cette courte durée. Aujourd'hui que nous avons achevé de poser la base de nos travaux à venir, nous sentons le besoin de jeter un coup d'œil rapide sur nos travaux passés, non pas dans l'intention de recueillir une gloire vaine, qu'aucun de nous n'ambitionne, mais uniquement pour montrer que nous avons été fidèles à nos promesses, et faire préjuger, par ce que nous avons fait, ce que nous sommes appelés à faire.

Dans notre nouveau *prospectus* que l'épuisement du premier avait rendu nécessaire, nous avons dit pourquoi *la Dominicale*, conçue dès 1830, n'avait paru que trois années après, et comment les agitations politiques eussent nui à la manifestation de la pensée régénératrice dont nous nous sommes constitués les organes. L'événement a merveilleusement justifié nos prévisions, et nous nous apercevons chaque jour que notre action s'étend à mesure que les idées d'ordre et de conservation reprennent de l'empire sur la société française, travaillée depuis un siècle par tant de maximes perverses et de principes désorganisateur.

En examinant attentivement l'état actuel de cette société, dont le catholicisme doit s'emparer pleinement tôt ou tard, nous ne fûmes pas long-temps sans remarquer qu'il y avait de sa part, relativement au catholicisme, plus d'indifférence que d'hostilité, plus d'ignorance que de mauvais vouloir, et nous observâmes que dans la masse intelligente et lettrée, c'est-à-dire dans la partie puissante et vivace, l'impiété voltairienne avait presque totalement disparu, qu'il y avait en un mot réaction dans les sommités intellectuelles, contre

le scepticisme moqueur et matérialiste du dix-huitième siècle. Tel est le jugement que nous avons porté dès notre début; et, il faut le dire, le mouvement religieux que la grande majorité des organes de l'opinion publique a signalé avec nous depuis quelques mois, n'est pas de nature à nous faire changer d'opinion: d'autant plus qu'en parlant de ce mouvement imprimé et suivi tout à la fois à Paris par les conférences de la métropole, et de là répété dans les provinces, nous en assignions le véritable caractère (1), pour ne pas donner aux catholiques des espérances illusives, et que nous faisons en même temps remarquer l'anarchie profonde qui règne encore dans les doctrines (2); réflexions dont s'emparaient un ecclésiastique de haut mérite (3), pour en faire la base de l'introduction à un ouvrage tout récent.

C'est donc parce que nous ne désespérâmes ni du catholicisme, ni de l'avenir chrétien de la société française, que nous nous présentâmes hardiment dans le champ des controverses religieuses, acceptant le principe de l'école moderne sur le progrès de l'humanité (4), et partant de là pour exposer ces belles théories chrétiennes qui ne sont hostiles à aucun progrès, à aucun mode humain, à aucune liberté, mais qui résument au contraire dans leur sublimité tout ce qu'il y a de grand, de noble, de puissant dans la vie sociale et dans les destinées de l'homme.

Le catholicisme a donc été le centre unique auquel nous avons rattaché toutes nos conceptions; et c'est en vain qu'on chercherait dans les nombreux articles des huit mois qui viennent de s'écouler, une autre pensée que celle-là. Sciences, politique, beaux-arts, industrie, littérature, tout est marqué au même coin et empreint du même caractère. C'est ainsi qu'en commençant nous primes pour point de départ la plus belle organisation territoriale qui ait jamais été faite, celle de la paroisse (5); institution toute chrétienne, et qui n'a été désorganisée que par les empiétements sur l'ordre religieux de cet ordre civil dont nous avons tracé l'histoire (6).

(1) Page 547.

(2) Page 507.

(3) M. l'abbé Carron.

(4) Page 524.

(5) Page 47.

(6) Page 91.

Nous montrions en même temps le catholicisme marchant dès sa naissance en tête de la civilisation moderne (1), et relevant peu à peu la famille ancienne de son antique abjection et de son immoralité profonde (2).

C'est ici le lieu de parler de la marche que nous avons suivie jusqu'ici dans les discussions qu'un homme célèbre a mises à l'ordre du jour dans l'église de France. Nous ne pouvions pas aller bien avant sans nous y heurter; car ça été une grande misère de ces derniers temps, que les catholiques se soient séparés en deux camps rivaux : les uns se passionnant pour telle doctrine, les autres se passionnant pour telle autre doctrine, au lieu de s'unir pour résister à l'ennemi commun. On nous fera, nous l'espérons, la justice de croire que nous nous méditâmes autant que personne ces questions ébattues si vivement sous la restauration : rien ne nous eût donc été plus facile que de nous constituer les organes d'une école au préjudice de l'autre, et l'amour propre y eût bien certainement trouvé son compte. Mais, dans l'intérêt de la cause que nous avons mission de défendre, nous avons renoncé à la petite gloire de voir se ranger autour de nous des prosélytes, estimant qu'il valait mieux réserver pour le catholicisme le peu de forces intellectuelles que Dieu nous a départies, que les dépenser en pure perte pour des opinions qui resteront toujours des opinions, et qu'il sera toujours libre à chacun de rejeter ou d'admettre. Nous savons que cette méthode, dont nous ne nous départirons pas, a dû trouver des contradicteurs; mais nous savons aussi que les gens graves l'ont jugée sage et prudente (3).

Dans les débats qui viennent de recommencer, nous avons profité de la position neutre que nous avons prise, pour dire aux défenseurs de l'une et l'autre école notre pensée franche et complète (4) : c'est le meilleur moyen, nous le croyons, de faire avancer la solution dernière de ces questions, auxquelles on a donné une trop grande importance.

Mais, si dans les choses systématiques nous n'avons voulu prendre ostensiblement aucun parti, nous ne sommes pas sortis un seul ins-

tant de la ligne catholique que nous nous étions tracé; et, comme nous le disions il n'y a qu'un instant, le catholicisme a été le centre où sont venues se grouper toutes les idées que nous avons émises. Ainsi, tandis que nous établissons quelques-uns de ses dogmes, et que nous en faisons sortir les théories les plus sociales, nous en suivions la trace jusque dans les pensées les plus fragiles et les plus fugitives de l'homme, la littérature et les beaux-arts (1). C'est sous ce point de vue que nous avons examiné les principaux ouvrages littéraires que la presse jette chaque mois par milliers au courant de la publicité; dans ce but que nous avons commencé à explorer les belles pages d'architecture de la grande école chrétienne (2); d'après ces inspirations qu'a été écrite cette *Histoire littéraire* où nous avons suivi pas à pas le mouvement artistique de notre époque (3), et qu'ont été rédigées les *Nouvelles* offertes de temps en temps à nos lecteurs, comme délassément de considérations plus graves (4).

En défendant les idées chrétiennes, nous ne pouvions négliger ceux qui ont reçu mission les premiers de les défendre et de les propager; et c'est aussi une partie de la tâche que nous nous étions imposée en commençant, et à laquelle nous avons été fidèles autant que nous pouvions l'être. Nous avons cherché à deviner dans quel ordre d'idées le clergé se trouvait le moins en rapport, par la nature de ses études premières, avec cette société actuelle toute de transition, et qui se précipite vers la science avec une ardeur incroyable; et, suivant les conseils de personnages tout à la fois bienveillants pour nous, jaloux de la gloire du clergé, et comprenant leur temps, nous avons jeté pour lui les bases d'un long travail de jurisprudence, d'hygiène et d'économie sociale (5), que nous développerons dans les volumes qui vont suivre. Ce n'a pas été tout encore : en détruisant chaque jour, autant qu'il était en nous, l'effet des mauvaises doctrines, nous ne pûmes nous défendre d'une réflexion bien naturelle; c'est que toutes ces erreurs et toutes ces folies prennent leur source dans les

(1) Pages 5, 33, 50.

(2) Pages 74, 197.

(3) Pages 605.

(4) Pages 528, 357 et 688.

(1) Pages 182 et 402.

(2) Pages 41, 145, 247, 586, 628.

(3) Pages 552, 454, 449, 490, 551, 590.

(4) Passior.

(5) Pages 262, 268, 654.

livres en circulation, sur lesquels se précipite la jeunesse sans prudence et sans discernement. D'un côté donc le besoin de prévenir les mauvaises doctrines; de l'autre, l'inexpérience des jeunes gens qui sortent des collèges et même des séminaires; les travaux du ministère, qui ne permettent guère aux ecclésiastiques d'avoir la connaissance de la masse des livres qu'ils auraient besoin de parcourir, afin d'être en mesure d'écarter les ouvrages inutiles, de se défier des mauvais, et d'accueillir les bons: toutes ces raisons nous déterminèrent à nous occuper de travaux bibliographiques; et nos lecteurs se souviennent de la manière dont nous avons encore cette fois rempli nos promesses (1).

Quant à la partie liturgique, annoncée dans le premier prospectus, et sur laquelle nous savons que quelques ecclésiastiques avaient fondé des espérances que nous n'avons pas réalisées pleinement, nous reproduirons une explication, devant laquelle nous ne reculons pas, parce que nous avons à l'appui des raisons qui ne peuvent manquer de faire sur l'esprit de nos lecteurs l'effet qu'elles ont produit sur le nôtre. La *Dominicale* n'étant pas, dans notre pensée, un journal *exclusivement* consacré au clergé, nous devons la combiner de manière à ce que chacun de nos lecteurs y trouvât ce qu'il cherche d'ordinaire dans une feuille publique, de telle façon que l'homme du monde, comme le prêtre, vit arriver la *Dominicale* avec un empressement égal. Or, nous nous aperçûmes bientôt que l'office de chaque dimanche ne se prêtait pas à des réflexions religieuses d'un intérêt assez actuel et assez puissant pour la masse de nos lecteurs laïques, et même pour celle de nos abonnés ecclésiastiques. Nous pensâmes donc qu'il valait beaucoup mieux remplir nos colonnes de considérations catholiques d'un autre genre, les réservant pour les époques des principales fêtes où les sublimes mystères de notre foi inspirent à tout chrétien de saintes et salutaires pensées. Tels sont, en résumé, les motifs qui nous ont portés à supprimer la *Semaine religieuse*. Ces motifs, nous les avons long-temps pesés, nous les avons crus légitimes, et nous n'avons pris une détermination définitive que dans l'intérêt de nos lecteurs.

Puisque nous en sommes à traiter des diverses modifications que les circonstances ou la réflexion ont fait subir à notre œuvre, nous ne pouvons nous dispenser de parler de la plus grave de toutes, celle de l'introduction dans nos colonnes des considérations politiques.

Nos lecteurs se souviennent que nous eûmes d'abord l'intention de fonder une tribune exclusivement réservée aux discussions religieuses, et pendant quelques mois nous ne sortîmes pas de cette voie que nous nous étions tracée. Mais nous commençons déjà à nous apercevoir qu'il nous serait difficile d'embrasser largement toutes les idées qui formaient le faisceau de notre doctrine sans en faire l'application à ce qui se passait journellement sous nos yeux, lorsque le fisc vint rendre nécessaire une mesure sur l'opportunité de laquelle nous étions encore occupés à réfléchir. Aucun de nos abonnés n'ignore les petites chicanes dont nous avons été l'objet de la part du ministère public, relativement au cautionnement, comme les mesures fiscales qui nous ont interdit la faculté de continuer l'envoi de nos gravures, mesures que nous déplorons assurément, mais que nous avons dû subir, sous peine de voir porter une mortelle atteinte à la prospérité matérielle de notre feuille.

Forcés donc par la nécessité d'entrer dans une voie nouvelle dans laquelle probablement nous allions être conduits par réflexion, nous avons abordé les questions politiques les plus actuelles et les plus vivaces, sous le point de vue des grandes idées chrétiennes, dont nous avons jeté la base dans nos premières livraisons (1), et notre polémique est allée frapper sans haine, mais aussi avec une énergie franche, tout ce qui nous a paru attentatoire à la justice et à la liberté. Ainsi, nous avons élevé une voix indépendante et fière, lorsque dans l'enceinte de nos assemblées législatives, quelques hommes attaquaient le catholicisme dans l'épiscopat (2); nous avons flétri la proposition anti sociale du divorce (3), comme nous flétrissions, il n'y a que peu de jours encore, les mesures sacrilèges d'un prince-aventurier (4), et l'effroyable tyrannie qui

(1) Pages 455, 477.

(2) Voir les pages 521, 424, 472, 517 et 550.

(3) Pages 549, 575.

(4) Page 685.



(1) Voir les art. aux pages 257, 281, 329, 408, 475, 667.

pèse sur la noble et malheureuse Irlande; et, dans nos revues de chaque semaine, en tenant nos lecteurs au courant des événemens principaux, nous avons jugé ces événemens dans leur portée, et fait saillir la grande figure de la liberté catholique au milieu des tyrannies du fait.

Voilà en résumé ce que nous avons fait dans l'espace des huit mois qui viennent de se passer; et, si l'on veut bien réfléchir un moment aux difficultés de tout genre qui entravent à sa naissance une publication religieuse, nous avons la confiance qu'on nous rendra cette justice, que nous avons tracé une bonne route pour l'avenir; car, dans notre pensée, c'est à peine si les premières pierres de l'édifice que nous voulons élever sont posées.

Il nous reste à parler de la manière dont notre œuvre a été accueillie. Comme toute œuvre dont l'opinion est juge en dernier ressort, elle est allée se heurter à la critique, et des jugemens contradictoires ont été portés sur elle, ceux-ci de telle façon, ceux-là de telle autre. Nous n'avons pas été surpris de trouver çà et là quelque peu d'opposition; car la *Dominicale* s'était placée, en se fondant, dans deux conditions d'être qui devaient amener ce contrôle que nous ne déclinions pas, d'abord d'avoir une idée à elle, et par conséquent d'être sujette à tous les jugemens compétens; ensuite, d'avoir une idée neuve, et par conséquent de courir les chances de rencontrer des préjugés sur sa route, c'est-à-dire d'étonner des hommes auxquels cette idée n'était pas encore venue, et qui l'accueilleraient comme toute chose imprévue, avec réserve, crainte, et quelque peu de défaveur.

Mais de cette défiance que nous avions prévue dans sa cause, nous avons aussi aisément pressenti la durée; et l'événement a prouvé encore que nos calculs avaient été justes, à savoir que les hommes les moins favorables à nos idées, avant que nous eussions eu le temps de les développer, en deviendraient avant peu les partisans et les propagateurs. Aujourd'hui, le succès de la *Dominicale* est un fait; et nous n'avons subi d'autre variation que celle de voir le cercle de notre action s'agrandir, à mesure que les défiances se sont évouées.

Nous devons à la justice un aveu que la reconnaissance seule nous eût inspiré, et qui sera, tout à la fois l'acquit d'une dette bien chère à notre cœur, et une garantie pour le

petit nombre d'hommes que notre qualité de laïque eût pu prévenir défavorablement.

Un auguste prélat que l'église de France est accoutumée à bénir et à vénérer, Mgr. l'archevêque de Paris, cédant au désir que nous lui manifestâmes, lorsque la *Dominicale* eut acquis une certaine consistance, voulut bien nous désigner lui-même des ecclésiastiques, à l'examen desquels sont soumis avant l'impression tous nos articles religieux. C'est à cette bienveillance, nous n'en doutons pas, que nous devons une bonne part dans notre succès; car, avec cette garantie, personne ne pouvait plus douter de la précision et de la pureté de nos doctrines religieuses. Aussi les encouragemens nous sont-ils venus nombreux de la part des principaux membres du clergé français, des clergés étrangers, et de Rome même.

Maintenant qu'on nous juge. Nous avons éclairci une partie des secrets de notre intérieur; les noms seuls de nos collaborateurs resteront ignorés, parce que nous estimons le triomphe de notre cause bien au-dessus des petites jouissances de l'amour-propre. Toutefois nous serions heureux de penser que nos lecteurs n'ont jamais remarqué la touche particulière de quelques-unes de nos sommités littéraires; car ce serait une preuve que tous nos travaux se sont placés à la même hauteur.

A. DE ST-PIEST.

M. CARON ET M. BAUTAIN.

Si la question philosophique soulevée par M. de La Mennais n'est point encore résolue, ce n'est pas que nous ayons manqué d'écrits sur cette matière. Nous en avons sous toutes les formes, sur tous les tons : journaux, revues, brochures, gros volumes, lettres, dialogues, dissertations, traités élémentaires, ouvrages de longue haleine. Il a fallu tout à tour supporter les pesans syllogismes de la scolastique, chercher des pensées dans les brillantes exagérations du style moderne, et entendre aussi les injures, qui, de part et d'autre, ont si souvent tenu lieu de raisons. Depuis quelques années, la lutte paraissait à peu près suspendue; une trêve semblait avoir été signée de guerre lasse, et, s'il faut l'avouer, nous étions tentés de nous en réjouir, espérant

que le repos permettrait aux esprits de se rasseoir, aux idées de mûrir. Mais la paix n'a pas été longue; le combat s'est engagé avec une nouvelle ardeur. Dieu sait s'il a plus de chances de succès. Déjà nos lecteurs ont été témoins des efforts de MM. Combalot et Laccordaire. Nous n'avions rien dit de M. Bautain, parce que ses travaux sont antérieurs à l'apparition de *la Dominicale*; rien de M. Boyer, parce que nous savions qu'on se proposait de lui répondre, et qu'il entrerait dans nos vues de mettre les deux adversaires face à face. Aujourd'hui qu'ils sont attaqués l'un et l'autre par M. Caron, nous ne laisserons point échapper cette occasion de juger leurs doctrines philosophiques, et la manière dont ils les ont défendues. Parlons d'abord de M. Bautain.

Le livre qui le combat en passant a pour titre : *Démonstration du catholicisme, fondée sur les lois constitutives de l'intelligence*, etc. Il est précédé d'une profession de foi que les cœurs catholiques sauront apprécier. « Je sou- » mets, avec une docilité toute filiale, et sans » ombre de restriction, selon mon constant » usage, cet écrit au jugement de la sainte » Église catholique et de son vénérable chef » Grégoire XVI. »

Voici le plan général de l'auteur : il se propose de montrer qu'en rejetant l'autorité enseignante établie par Jésus-Christ, on est logiquement conduit à rejeter Jésus-Christ lui-même; qu'on ne saurait rejeter Jésus-Christ sans tomber dans l'athéisme, et que l'athée, s'il est conséquent, ne peut s'arrêter qu'au doute absolu. Ainsi, point d'Église, point de Christianisme; point de Christianisme, point de religion; point de religion, point de certitude : tel est le résumé, telle sera la conséquence de l'ouvrage entier de M. Caron, dont nous n'avons encore que le premier volume. La méthode qu'il suit est celle du *sens commun*. Ce plan, bien développé, offre assurément une démonstration fort rigoureuse du catholicisme. Mais les partisans de M. de La Mennais ont coutume d'en faire une arme exclusivement propre à leur école, et cette prétention ne nous paraît pas fondée. Il est toujours facile, même en admettant la théorie cartésienne, de pousser au scepticisme celui qui nie, non pas seulement l'autorité catholique, mais la vérité la moins importante; car toute proposition vraie est nécessairement renfermée dans un des axiomes ou pre-

miers principes qui sont le fonds commun des intelligences; et les raisonnemens qui servent à établir un point contesté, n'ont pas d'autre but que de montrer sa liaison avec quelqu'un de ces premiers principes. Une démonstration solide doit donc forcer l'adversaire à admettre ce qui est en discussion, ou à rejeter une des vérités fondamentales, et par suite la règle de certitude qui les sanctionne. Or, quelle que soit cette règle, la raison générale ou la raison particulière, l'évidence ou l'autorité, ce dernier parti est essentiellement sceptique.

M. Caron a consacré son premier volume au développement de ses opinions sur la certitude, et à la réfutation des systèmes opposés. C'est dans une brochure sur *l'Enseignement de la philosophie en France au dix-neuvième siècle*, et dans une lettre à la *Revue européenne*, qu'il a cherché le système philosophique de M. Bautain, dont l'idée-mère paraît être évidemment celle-ci, à savoir, qu'il n'y a point d'autre critérium de la vérité que l'Église. « On demande, dit-il, un critérium » pour distinguer, comme on dit, l'erreur de » la vérité.... Nous ne le voyons que dans le » sens de la parole divine, confiée à l'Église, » dans la science profonde et la vertu de son » enseignement, dans son témoignage et dans » sa doctrine. (*Rev. europ.*, p. 652)... Là » (dans l'autorité de l'Église) est pour nous » le seul témoignage infaillible, parce qu'il est » divin, et comme tel supérieur aux règles » de la critique humaine. Là est pour nous » la règle première et dernière de nos juge- » mens dans les choses divines *comme » dans les choses humaines*, le principe ab- » solu de la science, le fondement de la cer- » titude, le critérium et le sceau de la vérité. » la vérité tout entière. (*Ibid.*, p. 659.) » Ces paroles sont assez claires pour dispenser de toute autre citation. M. Caron s'attache à prouver que donner autant d'extension à l'autorité de l'Église, c'est l'anéantir, parce qu'il ne resterait plus à l'homme aucun moyen de la connaître. En effet, s'il n'y a point de certitude sans l'Église, comment établir son infaillibilité, et même son existence, puisque tout raisonnement devra la supposer ou crouler par la base? Il faudra donc s'appuyer sur l'Église, pour démontrer l'Église, c'est-à-dire que la foi sera nécessairement fondée sur un cercle vicieux ou sur une démonstration douteuse. Il ne faut pas oublier que l'autorité catholique n'est point une vérité première, évidente par

elle-même, admise par tous, sous peine de folie. On a besoin pour la constater du témoignage de la conscience, des sens, de la raison. Posez en principe que ce témoignage ne peut être certain sans elle, il ne reste plus rien qui mène à sa connaissance. M. Bautain aurait dû sentir cette difficulté, d'autant mieux qu'il en propose une absolument semblable contre la philosophie du *sens commun* : « La manière dont nous sommes obligés de constater et d'apprécier le *témoignage général*, l'infirme et détruit sa prétendue infailibilité; car comment au dehors recueillir les suffrages, sinon par les sens? Et les sens, dit-on, ne peuvent nous donner la certitude d'aucune chose sans la sanction du *consentement commun*; et, au dedans, n'est-ce pas par ce sens intime que nous estimons la valeur et l'autorité du *sens commun*? Mais le sens intime est individuel; et ainsi la raison de chacun, qui n'a, dit-on, de certitude que par la *raison de tous*, reste en définitive juge de la *raison générale*. Donc nos seuls moyens de chercher le *sens commun* et de le reconnaître, l'impliquent déjà: nous chercherons le *sens commun* avec le *sens commun*. » Substituez, dans le passage que nous venons de citer, les mots *autorité de l'Église*, à ceux qui désignent le *sens commun*, et le raisonnement qu'il renferme se tournera contre son auteur. Au surplus, M. Bautain, et son adversaire fait avec raison ressortir cette contradiction, M. Bautain, disons-nous, ne tarde pas à abandonner son principe fondamental, lorsqu'il se demande « à quel signe on reconnaît que Dieu a parlé, ou autrement quel est le critérium de la vérité révélée? La preuve irrécusable, à notre avis, que Dieu a parlé au premier homme, dit-il (*Rev. europ.*, p. 650), c'est que celui-ci a parlé; et la preuve qu'il a parlé, c'est que tous ses descendans parlent, et que ce don divin nous est resté.... Dieu a parlé au premier homme, et, dans la suite des temps, à des hommes choisis, capables d'être les organes de sa parole. Qu'est-ce qui le témoigne? cette parole même, sa sublimité, sa vertu! car les hommes qui lui ont servi d'instrument, ont dit et écrit des vérités qui surpassent toute raison que nul mortel n'eût jamais pu inventer. Ils ont déposé dans leurs livres les principes de métaphysique, de morale, de politique, qu'on avoue avoir été nécessairement et

» certainement révélés : le contenu de ces » livres et l'effet qu'ils ont produit dans le » monde, sont la preuve vivante et permanente, le critérium le plus sûr de leur vérité. » Ainsi, pour arriver à l'autorité enseignante, il faut commencer par la théorie de M. de Bonald, sur le langage, puis examiner la doctrine des livres saints, afin de s'assurer qu'elle est sublime et supérieure à l'humanité, puis chercher dans l'histoire des faits qui constatent son action puissante. Reste à savoir s'il est possible de faire toutes ces recherches sans se servir de la raison. Nous croyons qu'il serait absurde de le soutenir. « Que la parole humaine soit nécessairement un don de Dieu, je le pense comme l'auteur, dit M. Caron, et c'est une vérité que M. de Bonald a prouvée par la *raison humaine* » d'une manière péremptoire à mon avis. » Mais quelle certitude M. Bautain peut-il en avoir, lui qui rejette l'infailibilité de la raison humaine? La *preuve* qu'il en donne n'est-elle pas fondée sur la raison humaine? Comment donc cette preuve, fondée sur une raison incertaine, selon l'auteur, peut-elle être *irrécusable à son avis*? Aussi, tout en rejetant la raison humaine, il ne laisse pas d'y recourir pour établir que Dieu a parlé à l'homme. *Celui qui ne croit pas à l'Écriture*, dit-il (catéchèse du 14 juillet 1831), *comment lui prouverions-nous que Dieu a parlé aux hommes? Il nous dira que nous n'en avons aucune certitude. — Nous n'avons qu'à lui exposer un fait qui prouve que Dieu s'est révélé aux hommes. Ce fait est que nous trouvons le nom de Dieu dans toutes les langues et chez tous les peuples.* Mais comment l'auteur sait-il le nom de Dieu? le trouve-t-il dans toutes les langues et chez tous les peuples, si ce n'est par la raison humaine? Comment, en outre sait-il, qu'un fait que l'on trouve dans toutes les langues et chez tous les peuples est un fait certain, sinon encore par la raison? Et cependant il rejette l'infailibilité de toute raison humaine quelconque. » Si M. Bautain ne se contredit pas ici, il faut avouer qu'il est au moins d'une obscurité inexcusable; et nous concevons les plaintes de M. Caron, et l'embarras qu'il éprouve pour arriver à démêler sa pensée. Cette difficulté ne vient pas du style: l'expression de M. Bautain est fort claire quand il traite un sujet qu'il conçoit bien; mais il

manque absolument d'opinions arrêtées et de doctrines fortement pensées. On le voit poser un principe, puis un autre entièrement contraire, avec le même ton d'autorité et de confiance dans ses paroles.

Ainsi, après avoir établi que c'est la société qui forme l'homme, et que celui-ci participe, dès ses premières années, et sans que sa volonté y soit d'abord pour rien, à l'esprit de son pays, de son siècle, dont il aspire la civilisation, comme il aspire l'air de son lieu natal, M. Bautain continue ainsi : « Voilà le destin, » le *fatum* auquel chaque homme naissant » dans le temps est soumis; et c'est de cette » fatalité, conséquence d'un premier acte illi- » cite de l'humanité, que sa *liberté doit se » dégager.* » La conséquence naturelle de ces paroles serait le doute méthodique de Descartes, qui consiste à rappeler à l'examen les croyances reçues d'abord, et admises sur l'autorité de ceux qui ont entouré notre enfance, en même temps qu'une foule d'erreurs de tout genre. Mais à la page suivante, M. Bautain regarde comme de vaines hypothèses toutes ces tentatives de doute méthodique, ces suppositions d'ignorance entière, de table rase, de vide de l'entendement, que la raison moderne y a faites à plaisir.

Quelques lignes plus bas, il reproche aux écoles de philosophie de démontrer aux incrédules, par des argumens de raison, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, etc.; puis il ajoute : « Tout homme qui a entendu » le nom de Dieu, qui a compris le sens de » ce nom sacré, et qui ne l'a pas repoussé, » croit en Dieu; il y croit alors même qu'il » s'imagine ne pas y croire; il y croit en » dépit de sa négation : *Dieu est l'être....* » il est celui qui est, et l'idée de l'être est » l'idée fondamentale, l'idée-mère de l'en- » tendement humain, sans laquelle il serait » incapable de concevoir aucune existence. » Aussi n'y a-t-il que l'insensé qui puisse dire : » Dieu (*l'être*) n'est pas. » M. Bautain pourrait-il nous dire si cette preuve n'est pas la même que la fameuse démonstration de Descartes : *J'ai l'idée de Dieu, donc Dieu existe*, et si cette démonstration n'est pas un *argument de raison*.

Autre contradiction encore.

Après avoir proclamé l'autorité, et l'autorité de l'Église, comme basé première de la raison, on trouve dans ses écrits des passages tels que celui-ci : « Le temps de la foi simple

» est passé; elle est le caractère et le privilège » des époques de spontanéité; et le monde a » trop réfléchi, trop raisonné depuis plusieurs » siècles, pour croire de cette façon. Aujourd' » d'hui on veut voir et savoir avant de croire. » La vérité ne s'impose plus d'autorité; elle » n'est admise aujourd'hui que par la lumière » de l'intelligence et la persuasion du cœur. » (*De l'Enseignement de la philosophie*, p. 71.) Il revient à plusieurs reprises sur ce besoin du siècle dans ses *Réflexions sur l'institution des Conférences religieuses à Paris*.

Nous ferons remarquer, avec M. Caron, qu'il y a ici des paroles bien étranges pour une oreille catholique, et qu'un protestant ne les désavouerait pas. En vain cherchera-t-on à les excuser, en alléguant que constater les besoins d'un siècle, ce n'est pas en prendre la responsabilité, ni les légitimer. Notre réponse est facile. Nous n'hésiterions pas à admettre une semblable justification, si M. Bautain proposait pour remède à cette maladie des esprits, de faire rouler la discussion catholique sur la nécessité d'une autorité enseignante, et sur l'impossibilité de *tout voir* et de *tout prouver* par l'*intelligence*; mais il n'en est point ainsi. « La jeunesse savante du siècle, dit-il (pag. 34 » des *Réflexions sur l'institution des Confé- » rences*), la jeunesse savante du siècle a de la » science; elle veut *tout justifier, constater, do- » miner* par la science. Au lieu de prétendre » lui démontrer la vanité de la science hu- » maine, au lieu de la prêcher pour l'en désa- » buser par des discours et des raisonnemens » qu'elle n'écouterait pas, parce qu'elle est per- » suadée que vous dénigrez ce que vous ne » connaissez pas, il faudrait au contraire des- » cendre avec elle dans les profondeurs du » moi humain, lui montrer là le besoin fon- » cier et vital de l'homme, la racine du Chris- » tianisme dans ce besoin, premier anneau » qui rattache l'homme au ciel; il faudrait tâ- » cher de substituer dans leur esprit, à la chi- » mère d'une religion philosophique la vérité » d'une philosophie chrétienne. » Et plus bas, pag. 37, 38 : « La foi simple ayant disparu » devant la réflexion, et l'abus de la raison en » ayant amené le dégoût, on désire acquérir » l'intelligence de la vérité, en saisir l'esprit » et l'idée : on ne demande plus *simplement » des motifs pour croire*, on veut croire en » effet, on veut *savoir*. C'est à ce moment, et » pour les hommes de ce degré, que l'expo- » sition des vérités religieuses doit revêtir la

» forme scientifique... Les hommes qui éprouvent ce besoin, demandent plus que des mots et des images, plus que des argumens et des raisons, plus même que des affections et du sentiment : ils demandent l'idée dans le vrai sens du mot. Ils veulent que chaque point de la doctrine se rattache à l'idée une et nécessaire, que cette idée soit compréhensible à leur intelligence, et qu'elle devienne le principe des explications, le point de départ des développemens. C'est donc l'idée, et non plus le syllogisme, qui devra dominer le nouveau mode d'enseignement religieux... C'est alors que vous pourrez en appeler au texte sacré, le poser devant vos auditeurs dans sa simplicité, dans sa sublimité ; une vertu divine en sortira et les pénera... » P. 42. Il résulte de tout ceci : 1^o que M. Bautain propose un nouveau mode d'enseignement pour amener au Christianisme les intelligences égarrées : 2^o que cet enseignement consistera dans l'application de la forme scientifique, métaphysique, non pas seulement à la question de l'infailibilité de l'Eglise, car il n'y aurait là rien qui fût nouveau, mais à toutes les vérités religieuses, à chaque point de la doctrine, ce qui embrasse même les mystères ; 3^o que cet enseignement devra par lui-même, à l'aide de la vérité révélée, mais indépendamment de l'Eglise, établir suffisamment les vérités religieuses ; car s'il ne s'agissait que d'ajouter à la foi produite par l'autorité de l'Eglise, le secours de la science, pour satisfaire la curiosité de l'esprit, M. Bautain n'aurait proposé que ce qui se pratique depuis la naissance du Christianisme. En effet, à aucune époque on n'a négligé d'entourer les vérités chrétiennes de toute l'évidence qui peut naître de la raison. D'ailleurs, il ne suffit plus, suivant lui, de proposer simplement des motifs de croire, puisque l'homme veut croire en effet, veut savoir. Qu'on nous dise si c'est là une autre chose qu'un protestantisme à peine déguisé. On aura beau exalter de temps à autre l'autorité de l'Eglise, du moment que l'on enseigne à s'en passer, ce sont des mots vides de sens. Les protestans, du reste, n'ont pas manqué d'accueillir avec joie les inexplicables paroles de M. Bautain. Le Semeur, journal hebdomadaire, en a tiré, dans son numéro du 18 juin, les conséquences les plus fa-

cheuses.

Pour en revenir à M. Caron, il nous semble, sauf quelques redites et quelques inutilités

rendues inévitables peut-être par l'obscurité de son adversaire, il nous semble, disons-nous, qu'il a réfuté d'une manière satisfaisante la philosophie de M. Bautain, qui ne saurait échapper avec succès à la plupart de ses raisonnemens. Nous désirons que celui-ci veuille bien en tenir compte dans la deuxième lettre promise par lui à la *Revue européenne*, et attendue avec impatience par tous ceux qui, comme nous, seraient curieux de voir prouver l'infailibilité de l'Eglise à l'aide de l'Ecriture, sans faire usage ni de la raison individuelle, ni de la raison générale. Nous désirons surtout, s'il se décide enfin à exécuter ce véritable tour de force, qu'il exprime ses pensées, et formule ses doctrines d'une manière nette et facile à saisir.

Nous devons déclarer aussi, l'impartialité nous en fait un devoir, que M. Caron a posé dans cette discussion des principes dont les conséquences pourront l'embarasser, lorsqu'il en viendra à édifier la théorie qu'il soutient. Car, si l'impossibilité de constater l'autorité de l'Eglise, sans se servir de la raison humaine, prouve qu'il faut placer dans celle-ci le fondement de la certitude, l'impossibilité de constater l'autorité du genre humain, sans se servir de la raison particulière, prouvera inévitablement qu'il faut le placer dans l'individu. Mais nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

Finissons par une observation générale. M. Caron cite beaucoup trop. Son livre ressemble plutôt à une compilation qu'à une œuvre qui lui appartienne en propre. C'est, il est vrai, faire preuve de bonne foi, et tout le monde n'a pas ce courage ; mais une si grande multitude de citations empruntées à des auteurs divers, même lorsqu'elles sont ajustées ensemble avec habileté, nuisent toujours à l'unité du travail. Au reste, nous n'avons point personnellement à nous plaindre de cette méthode : la *Dominicale* a pris place parmi les autorités sur lesquelles s'appuie M. Caron ; c'est même après un avertissement donné par elle, qu'il s'est déterminé à traiter avec plus d'étendue quelques parties de son ouvrage.

DE L'IRLANDE

ET DE SES MOYENS D'ÉMANCIPATION.

La recomposition récente du ministère anglais, la retraite des honorables Stanley et Graham, et par-dessus tout l'invincible persévérance de l'illustre O'Connell, amassent plus d'intérêt que jamais autour des questions diverses que soulève la situation présente de l'Irlande. Il devient donc indispensable que nous tournions l'attention de nos lecteurs de ce côté-là : d'abord parce que de grandes choses s'y débattent ; ensuite parce que le catholicisme est au fond de tous ces griefs, et que la bannière religieuse y flotte encore plus haut que la bannière politique. Ce n'est pas, et sans doute on s'en souvient, que nous eussions attendu jusqu'ici pour signaler cette lutte singulière, où une nation se targue par-dessus tout de sa religion, comme d'autres font presque montre de leur indifférence ; mais les difficultés de la question irlandaise sont si diverses et si nombreuses, que nous sentons le besoin d'y revenir avec détail ; de fouiller par tous ses recoins ce grand procès de deux peuples, et de montrer dans ses élémens primitifs et complets le problème important que la parole d'O'Connell s'est chargée de résoudre.

La réforme réclamée surtout à la chambre des communes par les membres de la députation irlandaise, peut, à la rigueur, se réduire à deux points, deux points culminans parmi tous les autres, la suppression de la dîme, et le rappel de l'union. Ainsi posée dans sa formule abstraite, sans aucun document explicatif, et du reste comme elle se présente en France à la plupart des esprits, la question de la réforme demeure un texte assez vague de discussion. Il est bien entendu que nous ne l'avons pas soulevée pour la laisser ainsi ; nous allons détailler la difficulté pour la rendre plus claire, et spécialiser les faits, pour les rendre plus concluans.

Il est bien évident que si *le grand agitateur de l'Irlande*, l'éloquent O'Connell, demande le rappel de l'union et la suppression des dîmes, c'est pour effacer les maux intolérables qui accablent tout un pays. Quels sont ces maux, et comment la séparation de l'Irlande d'avec l'Angleterre et l'extinction des dîmes, seront-elles des remèdes capables de les guérir ? Toute la question est là. Il s'agit pour

nous de descendre dans le menu de toutes les réalités actuelles de l'Irlande, et de montrer jusqu'à quel point elles expliquent et justifient l'opiniâtre lutte d'O'Connell.

Quels sont les maux de l'Irlande ? Ici la question devient complexe, étendue, immense. Il faut, pour la résoudre pleinement, toucher à une foule de choses diverses, qui exigent par-dessus tout un long développement ; mais comme la racine de la difficulté est là, comme les réclamations de la députation irlandaise sont fondées sur les calamités et les droits impérissables de leur pays, il faut bien ou renoncer à se faire une opinion motivée sur cette matière, ou consentir à étudier la réforme sous toutes ses faces, et elles sont nombreuses.

Ce n'est pas au sein du parlement britannique qu'on a entendu parler pour la première fois de la séparation politique de deux royaumes, précédemment confondus dans la même unité de législation et d'administration. Nous vivons au contraire en un temps tout rempli de ces idées et de ces tentatives ; et ces dernières années ont vu de grandes et d'illustres contrées, l'Égypte, la Grèce, la Pologne, la Belgique, l'Italie, la Suisse, l'Amérique du nord, s'ébranler ou prendre les armes pour se détacher de leurs vieilles agrégations et se créer des centres nouveaux. Il faut croire que la demande de rappeler et d'annuler la réunion parlementaire de l'Irlande et de l'Angleterre est une suite de cet esprit général d'indépendance nationale qui tourmente tant et de si grands pays : esprit noble dans sa source, irrésistible dans sa persévérance, et fécond dans son but, quand il est la voix des intérêts d'un peuple en souffrance.

Toutefois, avant d'affirmer que l'Irlande réclame sa séparation comme la Grèce, comme la Pologne, comme les États du nord de l'Union, et par conséquent pour juger, si cette séparation est réellement utile et inévitable, il faut examiner soigneusement dans quelles circonstances et selon quel mode l'union s'est produite. La Grèce réclamait pour sa religion et sa nationalité, toutes deux tombées sous le cimeterre de Mahomet II ; la Pologne demandait son rang parmi les peuples ; la Caroline du Sud repoussait la solidarité perpétuelle d'une ligue contractée par la force des circonstances, et pour éviter de plus grands malheurs. Mais l'Irlande lutte-t-elle aussi contre quelque grande calamité passée, sous

laquelle elle aurait été forcée de plier? Y aurait-il dans son union avec l'Angleterre quelque chose contre ses besoins, contre ses droits, contre ses croyances, au point que le rappel seul de cette union doive lui rendre sa force et sa vie propres, et pour ainsi dire redresser ses destinées?

Les premiers rapports de l'Irlande et de l'Angleterre datent de 1156. Elle était alors divisée en cinq principautés indépendantes, véritables royaumes sous le nom de comtés, ayant leurs lois, leur circonscription, leurs dynasties. L'une d'elles, plus ambitieuse, plus puissante, plus heureuse, attaqua et vainquit les autres; et c'est au moment où Henri II menaçait d'intervenir au nom des opprimés, que les comtes de Sigur lui offrirent de partager le fruit de leur conquête. L'Irlande fut soumise féodalement à l'Angleterre, et des cinq véritables royaumes de Munster, Leinster, Meath, Ulster et Connaught, il ne resta plus que le souvenir et que le nom.

L'Irlande ne fut donc pas conquise, comme la Grèce, annexée comme la Pologne, unie politiquement comme la Caroline du Sud; elle subit une sorte de protectorat militaire, comme les duchés de Guienne, de Bourgogne et de Bretagne le subissaient de la couronne de France au commencement du treizième siècle. Cependant au bout de quatre siècles, lorsqu'on aurait pu croire moins que jamais que l'Irlande attacherait un grand prix à l'indépendance nationale déjà perdue pour douze générations, un descendant des anciens rois de l'Ulster, Shan O'Neale essaya de soustraire son pays à la suzeraineté de l'Angleterre, et se fit vaincre en 1567. Mais les races dynastiques renoncèrent péniblement au passé de leurs ancêtres : Hugh O'Neale, comte de Tyrone et neveu du précédent, se révolta de nouveau. C'est alors qu'eut lieu cette désastreuse expédition de 1594, dans laquelle le brillant favori d'Élisabeth compromit sa gloire militaire contre la rudesse des races saxonnes. On sait comment le comte d'Essex fut rappelé; comment son dépit le conduisit dans la pué- rile conspiration qui fit tomber sa tête, et comment l'épée de Montjoy ôta toute espérance à ceux qui pensaient relever la royauté irlandaise. Malgré ces deux chutes consécutives et terribles, le vieux levain saxon fermentait toujours : Élisabeth avait confisqué à son profit l'Ulster tout entier. Jacques 1^{er}, pour placer jusqu'au cœur de

l'Irlande les sentinelles anglaises, fit diviser l'Ulster en petites portions, et il s'organisa une compagnie à Londres, en 1612, pour y transporter et y établir une colonie.

Trente ans s'étaient à peine écoulés, que sous Charles 1^{er}, en 1641, la nationalité irlandaise s'était de nouveau trempée. Toutes les familles des quatre royaumes saxons qui n'avaient pas été envahis, ourdirent une conspiration immense. Ce même nom des O'Neale, que nous avons toujours vu pour drapeau aux insurrections de l'Irlande, se mêle encore à celui-ci; la colonie transportée dans l'Ulster, est envahie et détruite; soixante mille Anglais sont chassés ou égorgés; et alors commencent, se développent, s'agrandissent ces guerres de politique et de religion qui gagnent à la fois l'Irlande, l'Angleterre et l'Écosse, et au bout desquelles apparaissent l'échafaud de Charles 1^{er} et le protectorat d'Olivier Cromwell. A la restauration des Stuarts, rien ne fut changé dans la situation de l'Irlande : son union avec l'Angleterre ne devint ni plus intime, ni plus relâchée; à vrai dire même il n'y avait jamais eu union réelle, c'est-à-dire union parlementaire et administrative, union qui rend communs les intérêts, les lois et les mœurs.

À l'époque de la révolution américaine, l'Irlande revint énergiquement à ses vieilles idées de séparation. Elle réclamait surtout avec instance la création d'un parlement national siégeant à Dublin, et Fox intervint pour faire passer l'acte qui faisait droit à cette demande. Mais pour des motifs dont il serait difficile d'assigner la source, soit que ce commencement de nationalité irlandaise fit ombre à l'Angleterre, soit que l'unité de son propre gouvernement s'y trouvât compromise, la réunion parlementaire des deux pays fut accomplie en 1799. Dès lors, au lieu d'un parlement à Dublin, l'Irlande eut, pour représenter ses intérêts, trente-deux pairs à la chambre des lords, et cent députés à la chambre des communes.

La voilà, cette union contre laquelle s'élève aujourd'hui si haut la voix de l'Irlande; la voilà avec son mode, son époque et son histoire: elle forme le grief le plus général, le plus grave qu'elle ait encore fait entendre, et au redressement duquel s'attache avec le plus d'opiniâtreté l'éloquence d'O'Connell. Il faut dire ici qu'elle est réclamée comme un remède à plusieurs maux; et même, pour juger avec connaissance de cause quelle serait

sa valeur dans le présent et sa portée dans l'avenir, il devient indispensable d'examiner en quoi consistent les deux principales calamités de l'Irlande qu'elle est destinée à soulager, la dîme et le paupérisme.

Lorsque toute l'Angleterre catholique se laissa entraîner par Henri VIII à briser son catholicisme, et à reconnaître son roi comme centre et pontife de l'Église nationale qu'il eut la prétention de fonder, c'était aussi le temps où les disciples de Calvin, John Knox en tête, bouleversaient l'Écosse. L'Église britannique était alors riche des biens de la terre; et l'histoire nous apprend que l'appât de ses possessions entra pour une part aussi grande que le relâchement de ses mœurs dans l'appui que rencontra partout la réforme. En Écosse et en Angleterre, la persécution contre les catholiques fut atroce; et elle fut longue, car elle dura depuis le schisme de Henri VIII jusqu'à la restauration des Stuarts, en exceptant le règne de la reine Marie. Cependant, l'Irlande résista presque en masse aux idées des novateurs : le catholicisme y fut bien aboli comme en Angleterre et en Écosse, en tant que religion publique et autorisée; mais l'immense majorité des Irlandais resta catholique.

Une grande partie des biens du clergé catholique périt dans cette révolution religieuse, et fut donnée à la noblesse réformée ou confisquée au profit de l'État. Tout ce qui en resta, et la masse en était encore considérable, fut attribué au clergé anglican, qui s'installa dans les sièges catholiques, restés vacans par la persécution bien plutôt que par la réforme. Ainsi, dès le règne de Henri VIII, l'Irlande présenta le douloureux spectacle d'un pays où la violence avait voulu opérer une révolution religieuse, et où elle n'était presque parvenue à changer que le clergé. Depuis lors, les choses ont bien empiré : le catholicisme a réagi contre la persécution; et le clergé anglican est toujours à la tête des paroisses et dans les sièges épiscopaux, jouissant des revenus de l'ancienne Église catholique, telle qu'elle était avant la réforme, conduisant quelques rares ouailles, quelquefois même préchant dans le désert, et se trouvant pasteur sans brebis.

Nous avons déjà fait connaître l'atroce rigueur des lois irlandaises contre les catholiques; mais cette rigueur se rapporte au temps de la persécution. Depuis la restauration des Stuarts, les catholiques purent avouer

leur culte, et avoir un clergé spécial. Mais quels sacrifices n'eût-il pas fallu faire pour doter convenablement ce clergé? Les biens primitifs de l'Église avaient été dilapidés, confisqués, ou abandonnés aux anglicans; la dîme elle-même, conservée dans toute sa forme et dans tous ses résultats, avait été dévolue aux ministres réformés; les églises avaient été envahies par le calvinisme; et dans le dénuement où se trouvait l'Irlande catholique de biens-fonds, de revenus, quelquefois même d'églises, elle se vit forcée d'accepter les chapelles qui formaient le superflu des protestans, ou d'en bâtir de nouvelles, et de doter son clergé si laborieux avec le simple casuel; tandis que le clergé anglican, oisif, et ne résidant pas, dévorait de si immenses revenus, que chaque cure anglicane est évaluée, terme moyen, à la valeur annuelle de 20,000 liv.

Il ne faut pas s'étonner, d'un côté, si l'Irlande et ses organes réclament si énergiquement une réforme religieuse; de l'autre, si le banc des évêques, à la chambre des lords, s'oppose plus énergiquement encore à l'enquête proposée pour vérifier l'état de l'Église anglicane en Irlande: car, dans le premier cas, rien n'est plus criant et plus absurdement tyrannique, que de faire payer, et d'une manière exorbitante encore, par six millions de catholiques, le culte de moins d'un million de protestans; et, dans le second, rien n'est plus évident que l'imminence d'une réforme radicale, et par conséquent ruineuse pour leurs seigneuries, à la vue d'une richesse insolente, attribuée sans aucun titre raisonnable à des prélats sans ouailles, qui ne résident même pas.

Enfin, et voici la troisième calamité que le rappel de l'union serait destiné à guérir: l'Irlande ploie sous un effroyable paupérisme. Ceci est porté à un point qui passe toutes nos idées, à nous, hommes du continent, et qui demande des détails pour être compris et jugé. Le dernier relevé cadastral qui soit à notre connaissance, porte la superficie de l'Irlande à 18,441,744 acres de toute terre. Les cinq royaumes saxons, maintenant effacés et réduits à quatre comtés, contiennent ensemble 5,389,040 acres de terres labourables, 6,736,240 acres de pâturages et prairies, 4,900,464 acres de terres exploitables, mais en friche; enfin, 1,416,000 acres de terres stériles et perdues. Les derniers recensemens évaluent la population à 7,334,524 âmes, ainsi réparties : comté

de Leinster, 1,671,817; Munster, 327,747; Connaught, 2,314,957; Ulster, 2,285,030. Sur ces sept millions d'habitans, un peu moins d'un million sont protestans; tout le reste est catholique.

Si l'on rapproche le chiffre de la population de celui de la superficie, on trouve que deux acres et demi de terre nourrissent à peu près un homme. En partant de cette base, on aurait lieu de s'étonner de l'effroyable misère des Irlandais; mais elle provient de causes d'un autre ordre, que nous allons examiner.

Trois classes d'hommes se trouvent en présence en Irlande : les propriétaires, les fermiers et les journaliers. L'industrie y est à peu près nulle. Les domaines étant d'une grande étendue, les propriétaires y sont peu nombreux, les fermiers en majorité considérable, et les journaliers en disproportion effrayante. Il suit de là que les fermiers se présentant en grand nombre pour le même domaine, le prix du fermage se trouve notablement augmenté par cette concurrence. Or, cette prime énorme levée par les propriétaires, ne profite pas à l'Irlande; car ils résident habituellement en Angleterre. Ordinairement, un seul fermier ou tenancier prend à bail tout un domaine; il en sous-ferme une partie à un second, qui sous-ferme à un troisième, et ainsi de suite; à tel point qu'une immense et magnifique propriété se trouve ainsi morcelée et couverte de colons innombrables, qui ont quelques centaines de pas carrés pour vivre, et une misérable lutte pour s'abriter. Or, la grande concurrence des tenanciers de troisième, quatrième et cinquième ordres, tient pareillement les fermages inférieurs à un prix très-élevé; ce qui fait que plus on descend, plus les dépenses premières augmentent, en même temps que diminuent les capitaux consacrés à la culture, l'instruction, l'habileté industrielle, l'ordre domestique, c'est-à-dire, tous les élémens de production et de prospérité.

Ainsi, tout le revenu des terres d'Irlande se divise en trois parts : la première, qui est très-grosse, va aux propriétaires qui sont peu nombreux; la seconde, qui est moyenne, va aux fermiers qui sont en grande masse; la troisième, qui est chétive, va aux journaliers qui forment l'immense majorité; ce qui fait que les propriétaires sont opulens, les fermiers gênés, et les journaliers dans la misère et la mendicité. Et il faut, en effet, que cette mi-

sère soit bien grande, puisqu'à moins d'être sans feu ni lieu, on trouve toujours en Irlande un coin de terre à affermer. Du reste, on en peut juger par la journée moyenne des ouvriers, qui s'élève à quatre ou cinq sous.

Nous avons examiné dans leurs détails les trois calamités dont l'Irlande ne cesse de se plaindre : l'union avec l'Angleterre, l'opulence dérisoire et spoliatrice du clergé anglican, et le paupérisme : nous examinerons incessamment les voies qui nous paraissent les meilleures pour en triompher.

REVUE

POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE.

Le résultat des élections générales qui viennent d'avoir lieu, ne doit pas seulement être envisagé comme un mouvement d'individualités, ni comme une lutte de partis. Il faut chercher dans les entrailles mêmes de cet événement sa signification morale. Quoiqu'il ne soit l'expression des sentimens et des vœux que de deux cent mille citoyens, comme cette masse représente, par sa position sociale, l'élite de ce qui possède et travaille en France, et la double capacité de la fortune et de l'intelligence, ce qu'elle vient de produire peut servir à constater, du moins en partie, la situation du pays. Or, cette situation a de quoi satisfaire les esprits, qui ont la conviction que les idées d'ordre, la raison, le calme des passions, l'examen et la force des principes, ramèneront bien plus sûrement cette société dans ses voies naturelles, que les violences et les excès par lesquels les factions cherchent à se faire jour.

Quatre opinions bien distinctes se sont présentées dans l'arène : 1° la république, ou l'Hôtel-de-ville invoquant un trône populaire entouré d'institutions républicaines; 2° l'opposition acceptant une royauté, mais avec des conditions plus larges de représentation et de liberté; 3° le juste-milieu, ou l'opinion, qui, à tort ou à raison, se donne comme l'expression de l'ordre public; 4° les royalistes, se présentant au pays comme résumant en eux le principe d'ordre et le principe de liberté.

Dans l'épreuve que ces quatre opinions viennent de subir, celle de l'Hôtel de-Ville, la plus près de l'anarchie et des violences ré-

volutionnaires, a été repoussée presque en masse. Ses membres les plus marquans, et naguère les plus populaires, ont été frappés; la mort politique les a atteints; et, pour soutenir la comparaison que l'on fait des élections avec une guerre, on peut dire que la gauche extrême, presque en entier, est restée sur le champ de bataille.

La gauche a fait aussi des pertes nombreuses. Elle ne sera plus représentée que par une quarantaine d'hommes environ, qui doivent à leurs talens ou à un caractère honorable, et à l'attitude de sagesse qu'ils ont prise avant les élections, de n'avoir pas éprouvé une défaite complète. Ils ont eu une lutte pénible à soutenir; ce n'est que d'un très-petit nombre de voix qu'ils l'ont emporté, là où une majorité a décidé en leur faveur.

La chambre comptera près de 360 députés du juste-milieu, qui a gagné presque tout ce que la gauche a perdu. Cela devait être ainsi après les événemens du mois d'avril, à Lyon et à Paris. Il est évident que le pouvoir a habilement profité de la crainte de la guerre étrangère, de la république et de l'émeute, à laquelle les deux fractions de la gauche ont malheureusement donné lieu. Mais cette crainte elle-même, fondée ou non, ces vœux pour l'ordre et la paix, alors même qu'ils seraient dus à une illusion, cet éloignement presque unanime pour les voies de violence et d'anarchie, sont les indices favorables d'un retour à des idées plus saines. Ces idées, quant à présent, peuvent se tromper d'objet; mais n'est-ce pas un progrès, que la direction qu'elles ont prise vers un but qui s'éloigne autant des errements révolutionnaires?

Les royalistes ont eu peu de nominations; cela devait être, car c'est contre eux que la loi électorale a été faite. Depuis quatre ans d'ailleurs, ils avaient en grande partie abandonné leurs droits, et, comme on l'a dit, émigré à l'intérieur. Mais leur rôle dans les élections n'a pas été sans éclat et sans honneur. En beaucoup d'endroits, ils ont balancé la fortune et approché de la majorité; presque partout ils ont eu des voix assez nombreuses pour constater que leur opinion et leurs principes ont encore de la vie dans la société française. Partout leurs professions de foi, leurs déclarations et leurs protestations ont été écoutées sans défaveur, en beaucoup de lieux avec bienveillance. Quels orages elles eussent soulevés il y a trois années!

Le résultat pour eux n'est pas moins satisfaisant, eu égard à ce qui a précédé. De nombreuses candidatures ont produit parmi eux et porté à la tribune quelques hommes d'un talent reconnu, et qui suffiront à la noble mission de rétablir les principes et la vérité, et de convier la France à rentrer dans ses voies nationales.

Ainsi, le sens moral de ces élections est la destruction presque radicale par les votes de deux cent mille électeurs, du principe anarchique et irrégulier que l'on avait nommé *la pensée de juillet*. Dans cette épreuve, ont succombé presque tous les hommes qui avaient appelé le peuple à la révolte et au renversement de l'autorité par la force brutale; ceux qui avaient lancé leurs ouvriers dans la rue, qui leur avaient fourni un salaire et des armes, qui avaient refusé la paix et des concessions, établi à l'Hôtel-de-Ville le gouvernement de l'insurrection, osé dire à la royauté: Il est trop tard! envoyé contre elle des bandes de prolétaires forcenés, et couronné cette lutte funeste par la déchéance et l'exil de toute une royale famille.

Ainsi, quatre ans ne sont pas écoulés, que les instrumens les plus actifs de cette révolution sont brisés, dispersés et comme foulés aux pieds; l'émeute a été vaincue sur le théâtre même de son triomphe, et ses chefs apparens ou cachés ont perdu en bien moins de temps qu'ils ne les avaient acquis, pouvoir, influence, honneurs, popularité, considération, fortune et jusqu'à l'espoir. Pour eux, plus d'avenir. N'y a-t-il pas là quelque chose de providentiel!

Que l'on ne se hâte pas de croire qu'à nos yeux le résultat des élections exprime tout ce que la vérité, la justice et la raison doivent attendre d'un vœu libre, consciencieux et éclairé, chez un peuple qui a le sentiment de sa dignité et de son devoir. Non; mais nous constatons le mieux, en attendant que la santé morale soit entièrement revenue à ce peuple. Non, certes; il y a encore trop d'illusions, de préjugés, d'intérêts de parti, d'intrigues et de terreurs vraies ou fausses. On ne guérit pas comme par magie un mal qui a couvé pendant quinze ans, ni des esprits si long-temps saturés de mensonges et d'erreurs. Ce que nous voulons exprimer, c'est qu'après la grande aberration de juillet, les intelligences rentrent dans un cercle d'idées qui est un acheminement vers l'ordre moral. Notre pensée est que

les élections ont marché, non pas sans doute du côté de ce qui est, mais du côté de ce que la majorité des électeurs croit être en ce moment l'ordre, la paix, la force et la garantie des intérêts. En un mot les colléges, qui depuis huit ans avaient fait de l'anarchie, ont cru faire de la civilisation et du pouvoir.

Mais venons au parti vainqueur, à ce juste-milieu étonné lui-même de son triomphe, et qui vient de se renforcer de tout ce dont sa partie adverse s'est affaibli. Là sont les hommes qui, en 1830, croyaient ne renverser qu'un ministère, et se sont trouvés avoir dépassé le but par pusillanimité, par intérêt ou par mauvaise honte. Là sont ceux qui acceptaient les ordonnances de Rambouillet, un ministère Mortenart, la royauté d'Henri V, et combattaient, dans les conciliabules de la rue d'Artois, les moyens de violence, la souveraineté du peuple et les institutions républicaines. Révolutionnaires forcés, ce n'est qu'à la crainte de l'émeute qu'ils ont cédé l'hérédité de la pairie, la loi de proscription et d'exil de la branche aînée, la condamnation des anciens ministres, l'abolition de la loi sur les fêtes et dimanches, celle sur l'anniversaire du 21 janvier, l'exclusion du clergé de la notabilité électorale et de la surveillance directe de l'enseignement primaire, les pensions à toutes les révoltes, enfin les mesures et les actes qui leur étaient arrachés au nom de la pensée de juillet. Un tel parti n'a pas plus de principes que de conviction; il n'existe que matériellement, retenu par des liens d'intérêts. Otez-lui ces liens, il n'est plus rien; il se dissout, et se résout en opinions, dont la plus grande partie tend à rentrer dans les voies hors desquelles la frayeur l'a jeté.

Sous ce rapport, il y a encore et il y aura amélioration, car le prétexte de la condescendance à observer pour une opposition ardente à laquelle des masses populaires obéissaient aveuglément, n'existe plus. Le juste-milieu n'a désormais nulle excuse du mal qui peut se faire. Vainqueur dans la rue, vainqueur dans les élections; le temps des ménagemens pour le mauvais esprit est pas é. Rien ne peut l'entraver que son principe et sa nature.

Mais c'est précisément là qu'est l'embarras pour rétablir l'ordre moral, il faut une base, et elle lui manque. Ce lien grossier de l'intérêt est un arc qui finit par se briser à force d'être tendu. Il n'y a pas moyen d'aller loin avec des budgets de douze cents millions, des dettes,

des arriérés, une armée exorbitante, des ventes de biens qui ne se renouvellent pas, et tout le mauvais ménage par lequel le système s'est soutenu artificiellement. Depuis quatre ans la révolution de juillet semble avoir pris pour devise, l'épithète de Lafontaine :

Jeu s'en alla comme il était venu,
Mangeant son fouds avec le revenu.

Mais quand le fonds sera mangé, il n'y aura plus de juste-milieu, car ce système a été parfaitement défini il y a long-temps, par le poète latin, dans ces vers :

*Donec felix eris multos numerabis amicos.
Tempora si fuerint nubila.....*

Toutes les existences révolutionnaires ont succombé à cette épreuve. Essaiera-t-on de faire de main d'homme de l'honneur, du dévouement, de la fidélité, du désintéressement, des vertus monarchiques? Mais alors on marchera à la restauration; car on changera, on dénaturera la révolution de juillet, et le retour à l'ordre moral emportera avec lui ses conséquences jusqu'à la dernière. Voilà comment le juste-milieu, dégagé du mauvais esprit qui a été pour lui un démon tentateur, peut devenir, comme à son insu, un instrument de réparation et de salut.

Les quinze à vingt royalistes qui vont se trouver à la chambre auront un beau rôle à remplir. Leurs boules seront légères dans l'urne du scrutin; mais leurs paroles auront une grave et imposante autorité, si elles sont inspirées par la sagesse et la raison. C'est un commencement de réhabilitation que leur présence dans cette assemblée; il dépend d'eux qu'elle s'achève dans l'opinion, par la continuation de l'action salutaire qu'ils viennent d'exercer. Mais que les fautes passées leur servent de leçon; qu'ils évitent, comme les plus grands des écueils, l'intrigue, les finesses, et cette politique tortueuse qui cache une arrière-pensée. La politique des hommes nationaux doit être enfermée dans une maison de cristal.

Ainsi, l'opinion générale s'est améliorée, et l'opinion, séparée des partis, s'est modifiée à son tour. On peut dire que l'esprit public a fait une contre-marche dans le sens d'un retour aux idées d'ordre, de civilisation et de restauration sociales. Voici M. Royer-Collard, le Nestor de la doctrine, le sept fois

élu de la coalition de 1827, dont la voix se fait entendre enfin après un long silence. Cette voix a toujours eu quelque chose d'obscur et de mystérieux, comme les anciens oracles; mais pour qui a su la comprendre, elle a eu souvent le don de prophétie. Candidat à Vitry-le-Français, M. Royer-Collard a dit : « Nous n'avons à craindre que nous-mêmes; nous avons à nous défier du ressentiment aveugle qui nous ferait désertir la liberté, prix de tant d'efforts et de sacrifices, parce que l'anarchie abuse de son nom. N'oublions jamais que les plus sévères garanties de l'ordre doivent laisser la liberté intacte, et que le droit résiste à l'arbitraire. N'oublions pas que la prudence, la modération, l'humanité respectée dans les vaincus, sont aussi des moyens de gouvernement, et qu'à elles seules, l'histoire l'atteste, est réservé un succès durable. »

Ce langage est noble et digne, parce qu'il est selon l'esprit du Christianisme. M. Royer-Collard s'est élevé, avec ce ton de convenance qui lui est propre, contre la pensée qui préside à l'instruction poursuivie devant la cour des pairs, relativement aux troubles de Lyon et de Paris au mois d'avril. Il y a de quoi effrayer l'imagination dans un procès qui aura trois cents juges, et qui ne compte en ce moment pas moins de deux mille accusés appartenant à un grand nombre de lieux. C'est une information qui embrasse en étendue près de la moitié de la France. On se demande quand sera-t-elle terminée? A quels hommes est-il donné d'embrasser toutes les ramifications d'une affaire aussi étendue? Quelle sera la place publique assez vaste pour devenir le prétoire d'un pareil jugement? Et puis ces nombreuses et éternelles détentions! C'est de la cruauté survivant à la victoire.

Mais où M. Royer-Collard a été plus explicite, et n'a enveloppé sa pensée que d'un voile très transparent, c'est dans ses remerciemens aux électeurs de Vitry. On a remarqué surtout le passage suivant qui a une grande portée dans un homme ayant l'âge et l'expérience de cet orateur : « Oserai-je le dire? Le gouvernement représentatif, ce gouvernement premier besoin de la France, perd tous les jours de son énergie et de sa vérité, même dans la surabondance de notre esprit démocratique, et dans la prépondérance déclarée de l'ordre matériel sur l'ordre moral, qui est la vie des nations. Mais il reste, il survivra

toujours des principes supérieurs aux vicissitudes des gouvernemens et des sociétés, qui doivent être défendus dans toutes les conjonctures, parce qu'ils sont le patrimoine de l'humanité.... »

Il y a toute une contre-révolution dans ces paroles; et sans doute M. Royer-Collard l'a entendu ainsi. Pour faire du pain il faut de la pâte, or la pâte de l'ordre moral, c'est tout ce qui le constitue : religion, principes, justice, logique, vérité, autorité rationnelle et de déduction, tels sont les élémens de cet ordre. Mais alors c'est toute une démolition à faire et une reconstruction à entreprendre; car la révolution de juillet n'a été que le triomphe de l'ordre matériel sur l'ordre moral, et de l'esprit démocratique sur cet esprit national, qui a toujours suivi si docilement les influences naturelles des traditions religieuses, monarchiques et de liberté, sous lesquelles cette société s'est formée et a grandi. M. Royer-Collard vient de marquer sa place parmi les hommes dont les efforts tendent à rétablir la puissance des principes, des vertus et des mœurs. Espérons que ce sera la dernière des variations de cet esprit original, incisif, mais qui a été jusqu'ici assez difficile à définir.

Toute la presse est occupée aujourd'hui de M. Royer-Collard. Ce reniement de la révolution de juillet et de ses œuvres, de la part de l'homme qui avait présenté à Charles X l'adresse des 221, a vivement frappé les esprits. M. Royer-Collard a une longue expérience; il sait qu'il y a dans ce pays des engouemens et des antipathies qu'il ne faut pas heurter de front aussi long-temps qu'il n'y a pas jour à faire prévaloir d'autres idées. Dans les trois ou quatre dernières sessions, cet homme singulier, à qui on ne peut refuser de l'élevation dans l'esprit, s'était borné à exprimer par un *oh! ah!* très-sonore, où par de longs bâillemens pleins d'indépendance, la stupéfaction ou l'ennui que lui causaient certains discours. C'est presque à ces démonstrations que s'est borné son rôle parlementaire. Maintenant il juge que le moment de parler est venu. Nous verrons dans quelque temps ce que produira son réveil; mais c'est un présage heureux que de voir la révolution accomplie par la coalition de 1827, abandonnée et maudite par des hommes de ce relief.

En dernière analyse, le résultat des élections est ceci : l'esprit irrégulier et révolutionnaire a été vaincu; il n'aura plus pour représentant

que quelques rares organes, forcés de dissimuler leurs principes et de désavouer leurs actes.

Les hommes de la gauche qui sont sincères dans leurs vœux de liberté et d'ordre social, séparés de cet esprit qui les dominait, et convaincus de l'impossibilité de réaliser leurs théories, soit par la force populaire, soit par l'élection, sont contraints de se rendre au principe qui leur offre la garantie de leurs vœux et l'accomplissement de leurs espérances.

Le parti qu'on nomme le juste-milieu s'accroît numériquement à la Chambre, mais n'y gagne rien en force morale et en influence politique. Il subit, au contraire, tous les embarras qui naissent d'une colue, n'ayant d'autre mobile que des intérêts de position, et qu'il est impossible de satisfaire. Par la force des choses une majorité aussi nombreuse doit se fractionner.

Une droite de vingt-cinq hommes dévoués au principe de légitimité, se reforme sous la conduite d'hommes d'un vrai talent. Une grande lumière peut jaillir de ce foyer, et se répandre sur toute la France. Comme cette opposition se placera avec franchise et fermeté sur le terrain de la constitution nationale, elle attirera nécessairement à elle les opinions indépendantes qui ne sont attachées qu'aux principes, et ne font point une exclusion absolue des personnes.

Tous ces faits présentent dans leur ensemble une grande amélioration. Les 221 sont décimés; la révolution est entamée; la majorité sera composée d'hommes qui n'en voulaient pas; elle sera entraînée avec le pays par la nécessité que M. Royer-Collard a signalée, celle de remettre l'ordre moral au-dessus de l'ordre matériel.

Pendant cette lutte la politique extérieure a été comme suspendue. Lorsque les héros d'Homère combattent, les dieux de l'Olympe sont attentifs, les armées suspendent leurs mouvemens, et les soldats, appuyés sur leurs armes, restent spectateurs de la lutte. De même l'Europe semble s'être arrêtée, immobile, en présence de l'événement qui peut avoir une grande influence sur son avenir. La France, comme jadis la terre de Juda et d'Israël, est le théâtre sur lequel la Providence a noué et doit dénouer le grand drame des destinées du monde.

Le seal fait important de la semaine est le débarquement de don Carlos à Plymouth, en

Angleterre. Les regards curieux se sont tournés vers ce prince, *chassé* par un décret de ministres, et comme prisonnier de l'Angleterre. Il a soutenu son rôle avec une grande élévation, et s'est montré le digne descendant de Louis XIV. Il a été roi dans toute la force de l'expression, en rejetant avec noblesse et simplicité les offres qui lui étaient faites, et en repoussant les suggestions par lesquelles on voulait obtenir sa renonciation à ses droits. Il a refusé jusqu'aux honneurs extérieurs qu'on voulait lui rendre, et aux services qui lui étaient offerts, ne jugeant pas qu'ils convinsent à sa position. Les Bourbons issus en droite ligne du grand roi ont la véritable dignité selon le Christianisme; ils ne sont jamais plus imposans que dans l'infortune.

Des esprits superficiels ont fait un sujet d'accusation contre ce prince de son éloignement du théâtre de la guerre pendant que les provinces septentrionales de l'Espagne luttaient pour la défense de ses droits. On aurait voulu que, nouvel Henri IV, il mit l'épée à la main, et régnât, selon l'expression voltairienne, par droit de conquête et par droit de naissance. Mais, indépendamment de l'éducation qui peut n'avoir pas fait un prince guerrier et chef d'armée, il semble qu'il y ait dans cette race de rois comme une religion de la patrie qui ne permet pas qu'une main royale se trempe dans le sang de sujets même rebelles. Henri IV est un modèle qui n'est pas à suivre en toutes choses; ce ne sont pas les coups d'épée qu'il a portés lui-même à des Français qui l'ont mis sur le trône. Certes, on n'accusera pas Louis XVI de pusillanimité, ni dans sa prison, ni sur l'échafaud; et cependant il avait horreur de toute violence, de toute effusion de sang commises pour servir sa cause. Beaucoup de circonstances seraient expliquées par là, et on ne se hâterait pas de condamner sur de simples apparences des princes qui n'ont jamais manqué à leur devoir quand il s'est agi des ennemis de la patrie, ou de donner au monde l'exemple de la constance et de la fermeté dans le malheur.

On est dans l'attente de quelque événement dont la nature et la portée ne peuvent pas être encore appréciées. L'Europe est un échiquier sur lequel une partie est engagée. Elle n'en est encore qu'au commencement, et il n'y a eu jusqu'à ce jour que des pions portés en avant et des positions prises pour l'attaque et la défense. La Russie s'est postée à Varso-

vie; il lui a été répondu par la prise de la citadelle d'Anvers. L'Autriche a occupé les Légations, la riposte a été l'occupation d'Ancone. La Prusse et l'Autriche viennent conjointement de mettre leurs troupes dans la ville libre de Francfort; c'est au cabinet français à jouer, et on cherche sur l'échiquier quelle est la case sur laquelle il avancera un de ses fantassins. Jusqu'ici, la partie a peu d'intérêt; elle s'est bornée à faire pièce pour pièce : nous verrons plus tard.

Sous le titre d'*Histoire secrète du parti et de l'apostasie de M. de La Mennais*, M. Madrolle vient de publier un livre où il combat les doctrines de M. de La Mennais, et particulièrement les *Paroles d'un Croyant*. C'est un écrivain fort extraordinaire que M. Madrolle; il a pris pour épigraphe de son livre, ces paroles du Paradis perdu: *Le bien n'est plus pour moi que dans l'excès du mal*; et la pensée qui ressort de cet ouvrage, c'est que M. de La Mennais est un homme *sans talent, sans conviction, sans foi; qui n'a que des sens quasi-perclus, une plume ensanglantée, et des paroles de GLACE INCENDIAIRE*. La glace qui incendie fait un effet charmant! A en croire M. Madrolle, M. de La Mennais a volé jusqu'à son nom, qui d'ailleurs n'est pas très-beau, puisque les lettres de ce nom peuvent donner *âme damnée des diables*, ce qui est fort piquant. Il y a tel endroit où M. Madrolle appelle M. de La Mennais *Jean-not Lamennais*; tel autre où il lui applique ce vers de Piron: *Et s'il n'eût pas écrit, il eût assassiné*; ce qui est encore excessivement piquant. Bref, M. Madrolle se fâche tout rouge contre nous, qu'il accuse d'être les apologistes des *PAROLES D'UN CROYANT*, ce qui est toujours prodigieusement piquant, et surtout très-vrai, comme chacun sait. Bravo pour M. Madrolle!

cesse. Nous félicitons de tout notre cœur l'auteur des *Etudes* d'un si haut patronage auquel nous nous serions aspiré; mais nous le prions en même temps, lui ou son patron, de vouloir bien épargner un peu les autres journaux. Ne peut-on louer un journal sans faire le procès aux autres? Faut-il absolument, pour exalter les *Etudes*, déprimer des feuilles du même genre? Ces feuilles, dit l'illustre protecteur, possèdent le clergé dans une voie funeste, en l'excitant à la haine contre l'ordre établi. Or, ce reproche est injuste pour ce qui nous concerne, car nous n'avons pas écrit une ligne contre l'ordre établi à Maroc, que nous respectons infiniment. S'agirait-il de l'ordre établi en France? Nous n'avons point non plus excité à le haïr; nous avons pu blâmer quelques mesures, nous plaindre de quelques vexations, réclamer contre quelques abus; mais prêcher la haine, jamais. Il est vrai que nous n'avons peut-être pas le même dévouement que les *Etudes* pour l'ordre actuel; mais nous ne sommes point comme elle, honorés deses faveurs. Nous ne recevons du ministère ni communications, ni pensions, ni secours; on ne nous paie point pour dire telle ou telle chose, annoncer telle ou telle nouvelle, soutenir telle ou telle thèse: c'est un avantage que nous laissons à d'autres. Les *Etudes*, dit leur illustre patron, ont le mérite de rester étrangères à la politique; elles ne sont pas du moins étrangères à la politique du gouvernement, puisqu'elles la soutiennent et la propagent de leur mieux. Quant à l'éloge qu'on fait de M. l'abbé Juin, directeur des *Etudes*, nous ne prétendons point le discuter. Nous nous en rapportons là-dessus à ses supérieurs ecclésiastiques qui le connaissent et l'apprécient; à M. l'évêque de La Rochelle dont il est le diocésain, et aux quatre ou cinq évêques qui l'ont employé tour à tour, entr'autres à M. l'évêque de Beauvais, qui l'a trouvé curé à Verberie, et ne l'y a pas laissé. Au reste, l'intérêt que le signataire de la lettre témoigne à M. Juin et à ses *Etudes* est tout naturel. Ce journal avait naguère plaidé fortement pour qu'on élevât M. G. à une haute dignité, et le moins que M. G. pouvait faire, c'était de recommander à son tour un si excellent journal. C'est une réciprocité de procédés et de services qui a quelque chose de touchant.

Nous trouvons très-justes ces réflexions de *l'Ami de la Religion*, et nous pensons avec lui qu'il serait temps de voir finir toutes ces intrigues pitoyables. Nous aurions pu nous-même, il y a quelque temps, nous plaindre personnellement de certaines manœuvres employées contre nous, par une autre feuille que les *Etudes*, dans différens diocèses, et particulièrement dans celui du Mans. La gazette du Maine qualifia dans le temps ces menées comme elles méritaient de l'être; nous crûmes devoir garder le silence par délicatesse, pensant que cette sorte de tactique, qui au reste n'a pas

— On lit dans *l'Ami de la Religion* :

« On nous assure qu'il a été écrit à quelques évêques, et peut-être même à la plupart de nos prélats, des lettres de recommandation très-pressantes en faveur des *Etudes religieuses*. Ces lettres sont signées, dit-on, d'un savant distingué qui occupe un des sièges les plus importans de l'Afrique, et qui est en même temps aumônier d'une grande prin-

produit les résultats qu'on s'en était promis, ne se renouvellerait plus.

— S'il existe un journal qui convienne aux jeunes gens, c'est celui qui s'intitule avec raison : *Journal de la Jeunesse*. Aussi, depuis six mois à peine qu'il paraît, a-t-il trouvé accès, non-seulement dans les familles, mais dans les maisons d'éducation et jusque dans l'asile impénétrable des séminaires. Les *sciences naturelles* surtout, y sont traitées avec un rare talent et une admirable simplicité. Des concours étant ouverts chaque mois dans le *Journal de la Jeunesse* pour les abonnés des deux sexes, l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*, dont la noble sollicitude ne laisse échapper aucune occasion de manifester ses sympathies pour tout ce qui est jeune et bon, a voulu décerner lui-même la palme au vainqueur du mois dernier, et c'est mademoiselle *Amélie Limard*, élève de l'institut *Léturgie*, à Rouen, qui a reçu l'ouvrage de M. de Châteaubriand, signé de sa main.

Nous nous plaisons à signaler ce puissant moyen d'émulation aux pères de famille et aux maisons d'éducation.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

ROME. Le jeudi 29 mai, la procession solennelle de la Fête-Dieu eut lieu dans cette capitale. Elle partit de la chapelle Sixtine. S. S. en habits pontificaux portait le Saint-Sacrement; elle était élevée sur le *Talamo*. Les cardinaux, chacun dans l'habit de leur ordre; les évêques, les prélats, le clergé romain, les réguliers formaient le cortège. Après le Saint-Sacrement, marchaient le magistrat romain, les protonotaires apostoliques et les généraux d'ordres. Après avoir fait le tour de la colonnade du Vatican, la procession entra dans l'église Saint-Pierre, où le saint-père donna la bénédiction du Saint-Sacrement à un peuple immense rassemblé dans la basilique. Le jendi suivant, jour de l'octave, le clergé de la même église fit la procession que le saint-père suivit avec les cardinaux.

— L'alarme est toujours dans le clergé anglican, menacé dans ses richesses énormes. Des membres laïques de l'Eglise d'Angleterre et d'Irlande viennent de faire une protestation à ce sujet, et qualifient la situation du nom de *crise menaçante*. Le chiffre des revenus du clergé anglican est curieux.

Suivant les états apportés au parlement, le nombre des ecclésiastiques anglicans d'Irlande est de

810, qui jouissent ensemble de 56,000,000 de francs de revenu annuel. C'est une moyenne d'environ 44,000 fr. par tête. L'évêque de Corek a pour sa part 125,000 f. de rente; celui de Leighlin 260,000 f.; l'évêque de Cloyne 200,000 fr. Mais aussi les chapelains et curés chargés du service spirituel n'ont guère plus de quinze ou vingt guinées. La majeure partie des bénéficiers des campagnes ne résident point; ils font administrer ce que M. Conolly nomme leurs propriétés, par des gens d'affaires, et préchent pour eux le dimanche, s'il y a des protestans dans le pays. (On sait qu'ils ne forment pas le dixième de la population irlandaise.) A côté de ces heureux sinécuristes, qui retiennent en prison dans ce moment plusieurs centaines de leurs redevables, les prêtres catholiques meurent de faim tout comme les paysans.

L'Eglise d'Angleterre est moins richement partagée en proportion, bien que son revenu excède ceux de tous les clergés européens réunis. Ce revenu s'élève à environ 240,000,000 fr. pour 7,700 ecclésiastiques de tout rang; ce qui donne à chacun 51,000 fr. seulement, au lieu des 44,000 fr. d'Irlande. Sur cette masse, l'évêché de Durham rend près de 2 millions; Carlisle plus d'un; Cantorbéry 1,600,000 fr.; mais Péterborough ne vaut que 110,000 fr., et les doyens, archidiacones, prébendiers, grands-chantres, chanceliers, secrétaires, maîtres des canons, etc., reçoivent, pour la plupart, moins de 110,000 fr. Dans les paroisses rurales, et même dans les villes, les ecclésiastiques qui font le service réel ont en général de 250 à 400 fr.; ce qui complète toute cette admirable organisation.

— Le docteur Slattery, président du collège de Maynooth en Irlande, a été nommé par le pape à l'archevêché de Cashel. Les journaux irlandais font un grand éloge de ce prélat, qui est ami du docteur Doyle, évêque de Kildare. Son sacre a eu lieu à Thurles le 24 février.

— Le saint-siège vient de nommer deux Français, MM. Jeanjean et Bruté, évêques dans les Etats-Unis: le premier à la Nouvelle-Orléans, et le second à Vincennes.

M. l'abbé Bruté appartient à une famille recommandable de Rennes, et en est lui-même un des enfants les plus distingués. Avant d'entrer dans les ordres, le nouveau prélat avait remporté le grand prix de médecine. Son zèle pour le salut des âmes le conduisit ensuite dans les missions d'Amérique, où il réside depuis vingt-cinq ans.

— Les missions de la Chine et des pays voisins éprouvent en ce moment une traverse tout-à-fait inattendue de la part du gouvernement libéral du Portugal. Le gouverneur de Macao a exigé des missionnaires qu'ils reconnussent la suprématie du roi de Portugal sur tous leurs établissemens. Ils n'ont point voulu se soumettre à cette prétention, qui pourrait être un obstacle au succès des missions, et qui est d'ailleurs d'autant plus ridicule, que la puissance des Portugais décline chaque jour dans l'O-

rient. Alors le gouverneur de Macao a ordonné aux procureurs des diverses missions de quitter cette ville. Macao est le point central pour les missions : c'est là que les missionnaires d'Europe arrivent. Il n'est resté dans la ville que quelques ecclésiastiques chinois, affiliés à la congrégation de Saint-Lazare.

On cherche en ce moment à obtenir la révocation de cette mesure auprès du gouvernement de Goa : mais qu'espérer pour la religion avec des créatures de don Pedro ?

— La commission chargée de proposer les moyens de réforme du clergé espagnol s'est installée au couvent de la Trinité, à Madrid. Pour la mettre à même d'accélérer ses travaux, on lui a adjoint six membres auxiliaires : don de Bedoya, chanoine d'Orense ; don Gisbert, abbé d'Arbas ; don Ahumada, chanoine d'Oviedo ; don Melo ; le père de la Canal, de l'ordre des Augustins ; et don de Olcinellas, religieux du monastère de Ripoll.

— Une lettre de Madrid annonce qu'il a été publié le 8 juin un décret qui remet en vigueur le décret de Charles III, du 16 juillet 1784, d'après lequel les évêques doivent soumettre à l'approbation royale la nomination de leurs vicaires-généraux, et oblige tous les dignitaires ecclésiastiques de cette classe à se pourvoir auprès de l'autorité royale, pour obtenir l'approbation ; et nul ne pourra exercer les pouvoirs de juridiction affectés à la dignité, sans ladite approbation.

— M. l'évêque de Châlons a adressé, à la fin du mois dernier, une lettre circulaire à son clergé, relativement à la visite pastorale qu'il vient de terminer dans les arrondissemens d'Épernay et de Vitry-le-Français. Le prélat, en déplorant l'indifférence d'un trop grand nombre de chrétiens, se félicite pourtant du bon esprit qui règne dans plusieurs paroisses. Il en cite honorablement un certain nombre : Coole, Sompuis, Chamvoisy, Bouchy-le-Repos, Gourgauçon, etc. Ces paroisses ont accueilli leur évêque avec des démonstrations de joie et de respect.

— M. l'évêque de Montauban a donné à Lauzerte, arrondissement de Moissac, la confirmation pendant trois jours à plus de douze cents personnes.

— Le diocèse de Nevers, rétabli depuis dix ans seulement, n'a point encore d'évêque pour succéder aux deux évêques qui n'ont presque fait que passer sur ce siège. Dernièrement, M. l'évêque de Moulins y faisait une ordination. Elle a eu lieu le dimanche dans la chapelle du grand séminaire de Nevers. Il y a en dix-huit prêtres, quatorze diacres, sept sous-diacres, vingt-deux minorés et dix-neuf tonsurés. Ces dix-huit prêtres sont une ressource bien précieuse pour un diocèse qui éprouve tant de besoins. Le lundi, M. l'évêque de Moulins a donné la confirmation aux enfans de la ville et des environs qui avaient fait cette année leur pre-

mière communion. Il a visité le petit séminaire et l'école des Frères.

— On écrit de Rennes :

« Notre département était en grande souffrance par suite de la sécheresse. MM. les curés, sur la demande des habitans de nos campagnes, ayant sollicité l'autorisation de faire des prières publiques pour fléchir la colère céleste, on s'est rendu en procession aux pèlerinages les plus célèbres : à l'église de Saint-Yves, près Tréguier, à la chapelle de Notre-Dame-de-Guyodet. C'était un spectacle touchant que de voir ces populations religieuses accourir en foule dans les vieux temples élevés par la piété de leurs ancêtres, et implorer la bénédiction du ciel sur leurs récoltes. Nos vœux ont été exaucés, car depuis deux jours nous avons de la pluie. »

— Les liguoristes, ou prêtres de la congrégation du Rédempteur, fondée par le père Liguori, commencent à se répandre en Belgique. Ils ont commencé dans le royaume de Naples, il y a précisément cent ans, et ont été approuvés par Benoît XIV en 1746. Ils ont formé depuis quinze ou vingt ans des établissemens en Allemagne et en Suisse. Ils arrivèrent dans le diocèse de Tournay il y a un an, et ils ont aujourd'hui deux maisons dans le diocèse de Liège. L'une est pour le noviciat et les études. Leur manière de prêcher est simple et apostolique. Ils donnent des missions, des neuvaines, des retraites, et on se félicite de leurs soins, qui ne pourront que faire plus de fruits quand les ouvriers seront plus nombreux. Ces religieux ne vont que là où les appellent les évêques ou les curés.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES ET FAITS DIVERS.

— Le roi d'Espagne a débarqué à Portsmouth, après avoir rejeté la proposition de lord Palmerston relativement à une renonciation aux droits de la couronne, proposition transmise par M. Backouse. A son débarquement, le monarque n'a été reçu ni par le vice-gouverneur, ni par l'amiral. On a des raisons de croire qu'il ne restera pas longtemps en Angleterre.

On éprouve un sentiment pénible en voyant le mot *chassé* employé dans l'article premier du traité de la quadruple alliance, à l'égard de don Carlos. Cromwell, en demandant à Louis XIV que Charles II ne pût rester sur le territoire français, se servait du mot *éloigner*.

Il ne faut pas croire, du reste, que la guerre civile de la Péninsule soit terminée par l'absence des deux rois légitimes. En Portugal, peut-être, où le peuple a moins d'énergie qu'en Espagne, la résistance au gouvernement de don Pedro sera moins compacte et moins nombreuse que dans les provinces de la Navarre et de la Biscaye. Mais en Espagne il n'en sera pas de même.

— La reine d'Espagne vient de publier un décret

sur la presse périodique. En voici les principales dispositions : Nul ne pourra, sans avoir obtenu la permission, publier un journal qui traite de matières autres que la littérature, les sciences et les arts. Ces permissions ne seront données qu'aux personnes réunissant les qualités requises pour être électeurs, et elles verseront un cautionnement qui, à Madrid, sera de 20,000 réaux (5,000 fr.) en espèces et 40,000 réaux en créances sur l'Etat. Dans les provinces, le cautionnement, sera de moitié. Tous les journaux et écrits périodiques, à l'exception de ceux désignés ci-dessus, et même les prospectus, seront soumis à une censure préalable. Les censeurs rejeteront tout ce qui porterait atteinte à la religion, aux droits de la couronne, aux lois de l'Etat; ce qui serait susceptible de provoquer à la rébellion, aux troubles ou à la désobéissance aux lois; ce qui blesserait les bonnes mœurs, et ce qui attaquerait les fonctionnaires de l'Etat et les souverains étrangers. Les journaux ne pourront, sous peine d'amende, laisser en blanc les parties retranchées par la censure. Les gouverneurs des provinces sont autorisés à suspendre les journaux qui chercheraient à exciter des troubles. L'imprimeur ou le libraire qui fournirait un journal prohibé, paierait pour chaque exemplaire vendu une amende égale au prix de cinq cents exemplaires. Le montant des amendes sera donné aux établissemens de charité.

— La cour des pairs a délivré jusqu'à ce jour plus de quatre cents mandats d'arrestation, de perquisition et commissions rogatoires. Son greffe est encombré d'une énorme quantité de dossiers, de paquets, de brochures, manuscrits et correspondances envoyés des départemens, et dont le triage demande un temps considérable. Le nombre des arrestations opérées à Paris ou dans la banlieue, depuis le 11 avril, dépasse 960. Le nombre des arrestations faites à Lyon, depuis le commencement de l'insurrection, est de 4150 à 4200.

Toutes les prisons de ville sont encombrées, et la seule prison de Perrache renferme 460 détenus. Dimanche dernier, il y a eu quelques nouvelles incarcérations, à la suite de la marche de plusieurs patrouilles, des doublemens des postes et des bruits répandus, qu'il devait y avoir émeute pour le 21, à l'occasion des élections. En attendant, il émigre toujours des ouvriers, et ce sont les meilleurs. On arrête ceux qui sortent de Lyon sans passeport; mais il ne paraît pas que cette mesure les retienne, et ramène du travail à aucun genre d'industrie.

— Une lettre de Bourbon-Vendée, adressée à l'*Hermine*, de Nantes, donne quelques nouveaux détails sur un vol attribué au secrétaire général de la préfecture de la Vendée.

« M. le préfet de la Vendée avait plus de soixante mille francs dans sa caisse. Ces fonds qui, dit-on, appartenaient en grande partie à la police secrète, et qui étaient destinés à travailler la matière électorale, ont disparu. M. Lasalle, ancien agent

de police, que M. Paulze d'Ivoy avait pris pour secrétaire particulier, a été accusé par ce fonctionnaire, et, à la suite d'une querelle plus que vive entre ces deux hommes publics, M. Lasalle s'est donné la mort. »

— On nous écrit de Paris, dit le *Journal des Flandres*, que M. Charles Decoux est nommé à une chaire d'économie politique à la future Université catholique belge.

— On évalue aux chiffres suivans le débit des *Paroles d'un croyant*, de M. de La Mennais : Paris, éditions ordinaires, 400,000 exemplaires; éditions populaires, 200,000 exemplaires; Bruxelles, éditions ordinaires, 6,000; éditions populaires, 2,000; Louvain, éditions populaires, 20,000. En outre, une traduction italienne circule surtout dans la Lombardie et les Marches; une traduction polonaise dans la Galicie. Il se prépare de plus une traduction allemande à Paris, une traduction hollandaise à Gand, une traduction flamande à Bruxelles.

Nous croyons ces chiffres bien exagérés; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'un très-grand nombre d'exemplaires ont été débités. On nous assure qu'un nouvel ouvrage M. de La Mennais va paraître dans quelques semaines.

— On lit dans un journal de la Belgique :

Un manuscrit de 4527, portant les noms de trois ecclésiastiques, vient d'être trouvé parmi d'autres pièces aussi très-importantes, et semble ne laisser aucun doute sur la méthode particulière de tirer les couleurs des métaux, minéraux, herbes, fleurs, pour peindre sur verre seulement; ensuite la manière de peindre sur verre, avec indication de la qualité du verre, sa préparation préalable et cuisson aussitôt peint, imitant les peintures des carreaux d'anciennes églises, etc.

Le possesseur G. G. fera paraître incessamment la méthode de faire les couleurs, avec dessin des fours, ustensiles, etc., dans une brochure de 300 pages. — Quant à celle à peindre sur le verre, il cherche à entrer en négociation avec un bailleur de fonds pour en tirer bon parti, voulant avant tout faire l'expérience.

Le Directeur-Gérant,

ANGE DE SAINT-PRIEST.

TABLE DES MATIÈRES (1).

I. DOCTRINES GÉNÉRALES.

	Pages.
INTRODUCTION. — Exposé des questions religieuses qui seront traitées dans la Dominicale.....	1
De la Paroisse comme unité territoriale.....	17
Du Catholicisme comme puissance civilisatrice (1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e art.).....	3, 33, 50
Histoire du mariage chrétien (1 ^{er} , 2 ^e art.)	74, 197
De nos doctrines (gallicanisme et ultramontanisme).....	113
Comment nous voulons défendre le christianisme.....	133
De nos contradicteurs.....	399
De la religion naturelle.....	220
De l'ordre civil et de l'ordre religieux.....	91
S'il est vrai que le catholicisme soit mort. (1 ^{er} et 2 ^e art.).....	445, 568
Mouvement religieux.....	468
Caractère du mouvement religieux.....	547
De l'anarchie dans les doctrines.....	507
Résumé du premier volume.....	

II. PHILOSOPHIE.

	Pages
Réflexions sur la philosophie contemporaine..	209
L'homme connu par la révélation. — Sujet traité en Sorbonne par l'abbé Frère. (1 ^{er} et 2 ^e art.).....	312, 337
Elémens de philosophie catholique, par l'abbé Combalot. — (1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e art.).....	528, 574, 605
Considérations sur le système de M. de La Menais, par M. l'abbé Lacordaire.....	688
M. Caron et M. Bautain.....	708

III. POLITIQUE.

Que le christianisme peut servir de fondement à la politique actuelle.....	153
Que le christianisme a prévu tous les besoins des peuples.....	177
Du gouvernement philosophique et du gouvernement religieux. (1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e art.).....	493, 593, 665
Du Clergé et des Chambres.....	380
Réflexions à l'occasion d'une pétition prise en	705

(1) Nous avons préféré la méthode qui suit à celle qui est ordinairement adoptée, pensant que nos lecteurs aimeraient mieux voir tout ce qui a trait au même ordre d'idées réuni par divisions, qu'une répétition pure et simple des sommaires.

	Page
considération par la Chambre des Députés.	491
Projet de supprimer les diocèses créés en 1822. (1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e art.).....	321, 424, 472
De la Chambre sur la dotation des diocèses. — Lettre de M. Isambert.....	514
Conclusion des tentatives révolutionnaires con- les évêchés de 1822.....	5 50
Proposition de M. Bavoux sur le rétablissement du divorce. (1 ^{er} , 2 ^e art.).....	349, 373
Du mouvement des provinces.....	565
Le vingt-un Janvier.....	217
Evénemens du mois d'Avril.....	505
Le Clergé et le Constitutionnel.....	632
Coup d'œil sur la situation présente, (union des partis.).....	645
Mélanges politiques. (1 ^{er} , 2 ^e art.).....	521, 539
Revue politique et administratives. — 525, 545, 585, 620, 634, 656, 677, 716	
Quelques mots à la Gazette.....	458
De l'Espagne et du Portugal.....	685

IV. LITURGIE

ET ÉLOQUENCE SACRÉE.

Semaine religieuse. — 10 Novembre, 24 ^e di- manche après la Pentecôte, et fête de la dédicace des églises.....	12
De la quête dans les églises ou de l'aumône col- lective.....	23
Semaine religieuse.—25 ^e dim. après la Pentec. — 26 ^e dim.	44
— 1 ^{er} dim. de l'Avent.....	64
— 2 ^e dim.	83
— 3 ^e dim.	104
— 4 ^e dim.	118
Noël.....	137
Historique de la fête de Noël.....	140
Du jour de l'an dans la religion chrétienne...	156
Fête de l'Épiphanie.....	181
Sem. relig. — La Conversion de St-Paul.....	224
Le Carême.....	301
Mandemens pour le Carême.....	302
Ouverture des Conférences de la Métropole...	335
— 1 ^{re} conférence. M. l'abbé Dupanloup.....	345
— 2 ^e conf. M. l'abbé Petetot.....	369
— 3 ^e conf. M. l'abbé James.....	393
— 4 ^e conf. M. l'abbé Annat.....	417
— 5 ^e conf. M. l'abbé Veissière.....	441

	Page
— 6 ^e conf. M. l'abbé Dassance.....	466
— 7 ^e conf. M. Thibault.....	517
De la Canonisation des Saints. (1 ^{er} art.).....	377
La Semaine sainte.....	420
Pâques.....	443
La Pentecôte.....	596
La Fête-Dieu.....	610

V. LITTÉRATURE.

NOUVELLES ET LÉGENDES. — MÉLANGES
LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES

Du Christianisme par rapport aux arts de l'es- prit.....	182
Influence du Christianisme sur la littérature du XIX siècle.....	402
Histoire littéraire. — Lettres à l'abbé ***.	
— 1 ^{re} lettre.....	352
— 2 ^e lettre. (Salon de 1834).....	434
— 3 ^e lettre. (MM. de Châteaubriand et Lamar- tine).....	449
— 4 ^e lettre.....	499
— 5 ^e lettre.....	531
— 6 ^e lettre.....	599
Poésie. — Un convoi.....	459
— A ma sœur.....	633
Etudes historiques. — 1 ^{re} Etude. — Société païenne.....	188
— 2 ^e étude. — Commencement de la Société chrétienne.....	204
— 3 ^e étude. — Martyrs.....	271
— 4 ^e étude.....	324
Nouvelle italienne.....	57
Légende espagnole. — La Ville de la Vierge...	120
Le cachot de la Conciergerie.....	210
Un Régicide.....	226
Un Souvenir de Bretagne.....	275
Les Curés français aux colonies.....	290
La double Absolution.....	293
Le Crétin.....	533
Le Clergé de l'église Bonne-Nouvelle.....	553
La Mort d'Olivier-le-Diable. (Chronique du 15 ^e siècle.).....	673
Etablissemens de charité chez les Turcs.....	125
Les Orphelins du choléra.....	191

VI. SCIENCES.

De la Science (1 ^{er} art.).....	625
---	-----

	Pages
De la Linguistique ou de l'étude des langues dans ses rapports avec la Bible.....	157
Des Rappports des sciences naturelles avec la religion.....	167
Jurisprudence ecclésiastique. (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e art.)	262, 381, 455
Hygiène. (1 ^{re} , 2 ^e art.).....	268, 340
Géologie. (1 ^{re} , 2 ^e art.).....	511, 578
Economie sociale. (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e art.)	30
	69, 151, 654, 670
Exposition des Produits de l'industrie.....	695

VII. BIBLIOGRAPHIE.

Almanach des paroisses. (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e art.)	85, 123, 168
Voyage à Prague, par le vicomte Walsh.....	128
Le Presbytère. — Poème inédit.....	145
Du Prêtre, et de son ministère dans l'état actuel de la France, par le comte de Montlosier	160
Mathilde. — Chronique des Croisades.....	170
Histoire pittoresque du Mont-St-Michel et de Tombelène, par Maximilien Raoul.....	212
La cité de Dieu de St-Augustin translétée en vulgaire français, par Raoul de Presles....	229
Bibliographie. — Exposition.....	237
Sources du droit canon. (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e art.)	257, 281, 329
Livres historiques. — Diverses écoles historiques	408
M. de Sismondi.....	475
M. Michelet	667
Etudes bibliques. — Traduction de la Bible en vulgaire français. (1 ^{re} , 2 ^e art.).....	315, 411
Des livres d'heures au moyen-âge.....	613
Ouvres de Silvio Pellico.....	555
Ouvres de St-François de Sales. — Loyau d'Amboise.....	362
Paroles d'un croyant, par M. l'abbé de La Menais. (1 ^{re} et 2 ^e art.).....	571, 607
Education des mères de famille, par L. Aimé-Martin.....	651

VIII. STATISTIQUE RELIGIEUSE.

	Pages
Etat du Protestantisme. — Sociétés bibliques. (1 ^{re} et 2 ^e art.)....	95, 241
Des religions nouvelles.	
1 ^{re} art. — St-Simoniens. — Templiers. —	
M. Fourier.....	246
2 ^e art. — Châtel. — Auzou.....	264
Etat de l'église en Irlande. (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e art.)	287
	356, 496, 648, 713
Fondation d'une université catholique en Belgique.....	405
Situation du clergé en France, depuis 1789 jusqu'à nous. (1 ^{re} et 2 ^e art.).....	485, 588
Documens curieux sur l'église catholique française.....	537

IX. MONUMENS RELIGIEUX.

GRAVURES (1).

St-Germain-l'Auxerrois.....	41
Eglise de St-Etienne à Vienne en Autriche....	143
Sainte-Chapelle	247
La Madeleine. (1 ^{re} et 2 ^e art.).....	260, 386
Notice sur l'église de Fourvières à Lyon.....	559
Abbaye de Marmoutiers.....	628

X. BIOGRAPHIE.

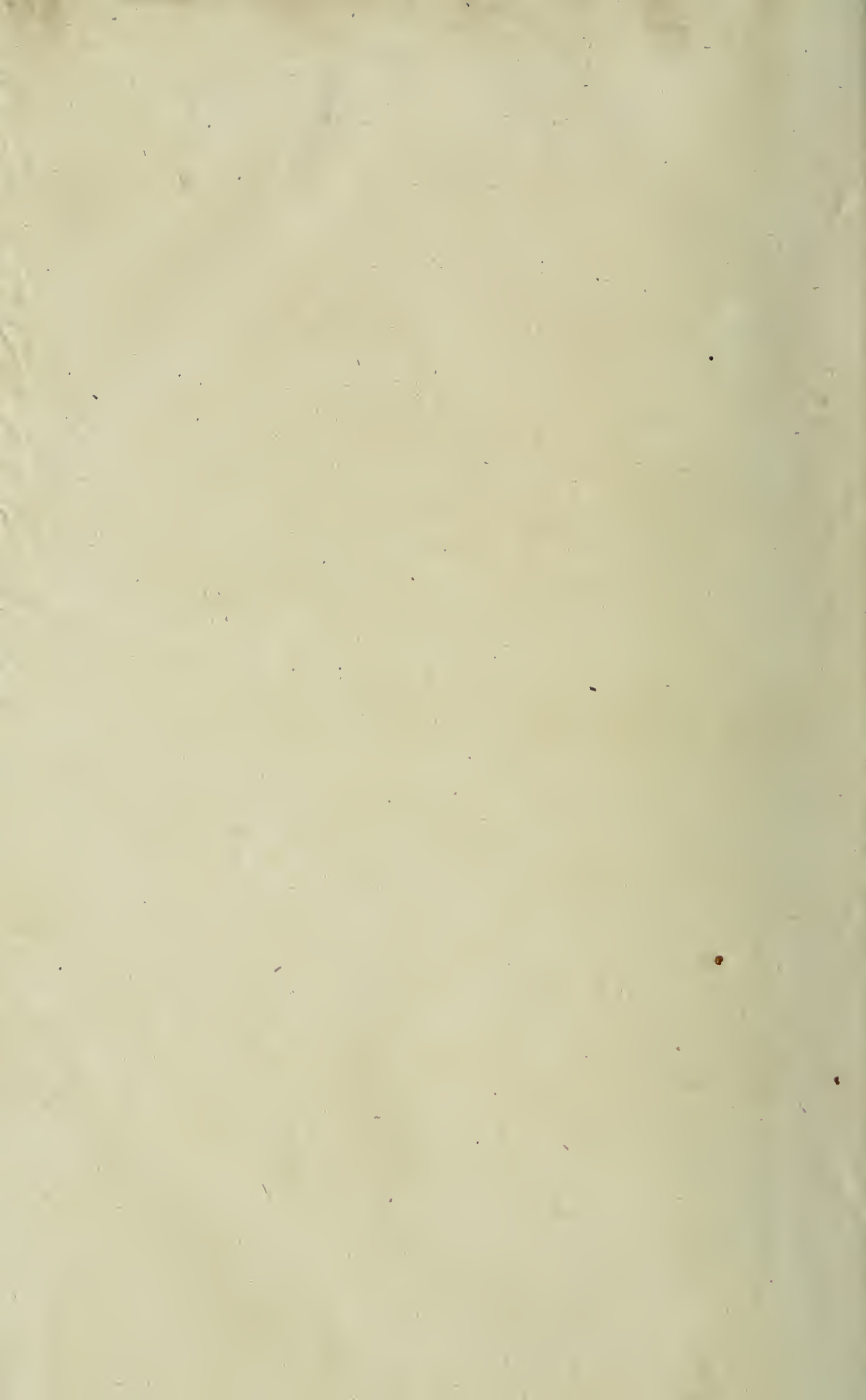
PORTRAITS.

— Léon XII.....	8
— Bossuet. (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e art.)..	9, 20, 38, 55; 79
— Mérino.....	60
— Grégoire XVI.....	180
— Saint-Jean Chrysostome. (1 ^{re} et 2 ^e art.)	116, 186
— Pie VIII.....	200
— St-François de Sales. (1 ^{re} 2 ^e , 3 ^e art.)	250, 283, 309
— Le baron de Géraumb.....	359
— M. L'Archevêque de Paris.....	479

(1) Nous avons donné dans nos vingt premières livraisons cinq gravures et six portraits, parmi lesquels se trouve celui de M. l'archevêque de Paris.

FIN DU PREMIER VOLUME







PUBLICATIONS DE LA DOMINICALE.

RUE GUÉNÉGAUD, N° 7.

Pour paraître au 15 Juillet :

MANUEL DE PIÉTÉ,

A L'USAGE DE LA JEUNESSE.

Ce livre, nourri d'écriture sainte, est destiné à remplacer sur la jeunesse chrétienne, les ouvrages ascétiques qui sont aujourd'hui entre ses mains, et qui n'ont rien de spécial pour elle. On y trouvera toutes les prières nécessaires; et nous espérons que ce *Manuel*, entièrement nouveau, sera accueilli avec empressement par les collèges et toutes les maisons d'éducation, ainsi que par les petits séminaires.

Un vol. in-32. Prix : 1 fr. 50 c. broché, 2 fr. 25 c. relié. Par la poste, 25 centimes en sus pour les exemplaires.

Pour paraître fin de Juillet :

CODE DES PAROISSES,

Recueil des Lois, Ordonnances, Avis du Conseil-d'État, et autres Documents relatifs à la Législation et à la Jurisprudence en matières Ecclésiastiques, avec Tables chronologique et alphabétique.

(Un vol. grand in-12, à deux colonnes. Prix : 3 fr. et 3 fr. 60 c. par la poste.)

Plusieurs ouvrages ont été publiés sur la législation et sur la jurisprudence relatives au clergé; mais il manquait un recueil où se trouvassent réunis les nombreux documents législatifs rendus sur cette matière, le plus souvent perdus dans le chaos du bulletin des lois. Le *Code des paroisses* est destiné à combler cette lacune qui se faisait vivement sentir au clergé, comme à tous ceux qui s'occupent des affaires de l'Église, et qui ont été à portée d'apprécier combien il importe de pouvoir consulter à volonté le texte de la loi. Ce recueil sera suivi de deux tables qui rendront très faciles les recherches. Il se trouvera au bureau de la *Dominicale*, et chez tous les libraires.

ALMANACH DES PAROISSES POUR 1835.

Cet Almanach, plus étendu, plus complet et pouvant être préparé avec plus de soin que celui de 1834, paraîtra en temps opportun pour réaliser toutes les espérances que le premier a pu faire concevoir.